This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

1137

REVUE

DU LYONNAIS.

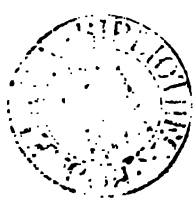

REVUE

DU

LYONNAIS.

TOME XXV.

LYON.
IMPRIMERIE DE L. BOITEL,
QUAI SAINT-ANTOINE, 36.

1847.

REVUE
DU LYONNAIS.

Poésie.

—

A MON BRIC-A-BRAC.

—

Objets qu'en ma sagesse ici j'ai réunis,
Je n'ai trouvé qu'en vous de fidèles amis :
Ceux qu'on a dans le monde offrent peu de constance,
Ou vous lassent bientôt après l'expérience.
Vous remplacez pour moi tous les plaisirs trompeurs ;
Sans avoir leurs dangers, vous avez leurs douceurs.

Quand je cède parfois à l'amour des voyages,
J'emporte en mon esprit vos noms et vos images ;
Le moindre pot chinois reste en mon souvenir,
Et l'heure du retour est celle du plaisir.

Partout, sur mes parois, riant à ma tendresse,
Votre vue en mon cœur excite l'allégresse,
Depuis les Trimolet et les rares Grobon,
Jusqu'au tableau noirci que j'accueillis sans nom.

Vous m'appartenez bien! Jamais mains étrangères
Ne viennent s'attaquer à des choses si chères.
Je vous classe, vous range et dérange à mon gré ;
Je vous mets tour à tour sous le rayon doré
Qui sait vous rajeunir en réchauffant vos teintes....

Dans un endroit obscur, en ami délaissé,
Si quelqu'un d'entre vous me murmure des plaintes,
Aussitôt, par mes soins, au jour il est placé :
Je lui cherche un voisin, enfin je m'industrie
A trouver, pour lui plaire, une autre symétrie.

Si voltigeant dans l'air des atomes légers
Laissent tomber sur vous des reflets étrangers,
Vite ma main s'armant du linge et de l'éponge
Fait la guerre au *chancis* qui commence et qui ronge.

Chaque matin, l'été, j'entre dans votre paix,
Vous donne avec le jour un air plus pur, plus frais ;
Et lorsque du soleil la chaleur est brûlante
J'oppose à ses rayons une digue puissante.
Quand vient l'hiver, du froid combattant le degré,
Je vous fais avec soin un milieu tempéré.

Le temps ne coûte rien à la sollicitude
Dont mon amour pour vous s'est créé l'habitude.

Sans attendre l'avis d'une savante voix,
De vous spontanément mon goût a fait le choix.
Je vous ai pris ainsi qu'on prend une maîtresse
Qui plaisant tout d'abord enchaîne la tendresse;
On ne s'informe pas s'il est quelque voisin
Qui lui desire un nez un peu plus aquilin;
Qu'importe qu'il existe une autre femme au monde
Qui se trouve plus belle ou plus brune ou plus blonde!
Elle nous plaît ainsi: tant pis, tant pis pour ceux
Qui peuvent lui trouver un air disgracieux!

Ne vous offensez point si, s'alignant, la pipe,
Pendue avec honneur dans vos rangs s'émancipe:
Savamment culotée, elle s'offre au regard,
Elle atteint la hauteur des prodiges de l'art...
Et tel qui ne comprend le savoir, la finesse
D'une rare peinture, objet de ma tendresse;
Qui regarde au plancher ou voit avec dédain
Quand mes plus beaux tableaux arrivent sous sa main,
Se campe tout-à-coup, s'écrie et s'extasie
A l'aspect des dessins d'une écume noircie....
Reconnaissez-la donc pour une digne sœur
Qui complète avec vous ce que j'ai de bonheur.

Je veux tous vous garder ainsi que des reliques,
Mes vieux pots de faïence et mes meubles gothiques,

Marbres, bronzes douteux, petit nombre d'émaux,
Originaux anciens et modernes tableaux!
Tant que vous me verrez encor souffle de vie,
Riez du brocanteur, de ses doigts de harpie!
Restez jusqu'à la fin, restez dans mon logis;
N'en sortez qu'à ma mort, comme de vieux amis!

C. M.

Lyon, 1846.

FERMEZ VOTRE PORTE AUX VISITEURS.

Un jour la Tourterelle allait de compagnie
Au domaine voisin avec Margoton-Pie,
Faire visite au Paon, commensal du château.
La dernière, fine drôlesse,
Voulait savoir si le Paon était beau,
Et, par curiosité, plus que par politesse,
Prenant son air sucré, sortait de son hameau.
La Tourterelle, simple bête,
Qui n'avait qu'un défaut, celui d'un tendre cœur,
S'en allait, sans couver malice dans sa tête,
Présenter son hommage au voisin grand seigneur.

A la porte du Paon voilà nos visiteuses.
Le sire, en aimable voisin,
Leur montre ses bosquets, son superbe jardin
Que parfumaient de hautes tubéreuses,
Et, sans façon, leur propose un festin,
Qu'on accepte de même et trouve délectable :
Jamais noble seigneur ne se fit plus aimable.

On s'en retourne, on chemine en causant,
Ainsi qu'on fait à deux, qu'on soit mâle ou femelle.

« — Je ris de tout mon cœur. Que ce Paon est plaisant,
Dit la Pie à la Tourterelle !
Etait-il enchanté de nous montrer son bien !
Et comme il s'est donné de peine
Pour nous faire admirer, à chaque pas, un rien,
Dans tous les coins de son domaine !
Avez-vous remarqué, ses pieds sont monstrueux !
Que sa voix est aigre et commune !
Ainsi fait, chez le sexe il ne fera fortune :
Ses défauts vous crèvent les yeux. — »

La Tourterelle, en innocente,
Ecoutait les propos que tenait la méchante.
De la robe du Paon les regards éblouis,
Et de ses procédés, au fond, reconnaissante,
Elle n'osait émettre son avis,
Et laissait babiller la langue de vipère.

Reconnaissez Margot et sa commère :
Ce sont les visiteurs qui se rendent chez vous,
Tant qu'ils y sont, ils sont polis et doux,
Mais, une fois dehors, vous fournissez matière
A leur plaisir de critiquer.
Même les bons taisent vos avantages !
Quand ils montrent leur nez, sachez bien vous bloquer,
Fermez-leur votre porte et vous ferez en sages.

C. M.

Lyon, 1846.

A LA POÉSIE.

—

Noble fille du ciel, aimable poésie,
Toi seule sais charmer chaque jour de ma vie.
Toujours là, près de moi, tu m'inspires des sons,
Changeant, suivant mon cœur, de manière et de tons.

Si je vais lentement, rêveur, dans la campagne,
Tu viens suivre mes pas, en fidèle compagne.
Je prête ton langage aux fleurs, aux animaux,
Aux arbres s'inclinant sur le courant des eaux;
Une fourmi, par toi, raisonne comme un sage;
La morale jaillit des échos du bocage.

Si j'éprouve, parfois, ce vague de l'esprit
De l'homme qui vit seul, ta lèvre me sourit.
Si d'un charmant objet qui s'offrit à ma vue,
S'occupe doucement mon ame encore émue,
Tu me jettes tes fleurs... je chante mon desir,
Et, les doigts sur mon luth, je rêve le plaisir.
Si d'un noir abandon me remplit la tristesse,
La plainte qui s'enfuit de mon cœur qui s'oppresse,

En vers attendrissants tombe sur mon vélin.
Et mêle une douceur au poison du chagrin.

Si l'indignation soulève ma colère,
Tu viens changer ma voix en une voix sévère;
Déesse sans pitié, seconde Némésis,
Tu diriges mes traits : les méchants sont punis...

Oui, c'est toujours par toi que s'épanche mon ame,
Par toi que se fait jour tout ce qu'elle a de flamme !
Je serai sans regret si pour prix de mes vers
Je ne puis obtenir l'honneur des lauriers verts.

J'aurai chanté pour moi, comme fait Philomèle,
Qui ne songe jamais, à sa plainte fidèle,
Si le rêveur assis sur un tendre gazon
Veut bien prêter l'oreille au bruit de sa chanson.

C. M.

Lyon, 1846.

RECONSTRUCTION

DE L'ÉGLISE SAINT-GEORGE.

La restauration de l'église de Saint-George est due à la générosité des fidèles, de l'Etat et de la Ville. Le sanctuaire et l'apside de l'ancienne église ont été prolongés jusque sur le quai Fulchiron, et un transept s'est étendu sur la place Saint-George, en attendant que la démolition de l'ancienne Commanderie permette de construire celui qui doit lui correspondre. Les exigences du propriétaire de l'édifice à démolir ont causé ce retard. Espérons, néanmoins, que tôt ou tard le projet en question s'exécutera. Sa réalisation est d'autant plus desirable, que le transept sud servira puissamment à maintenir la poussée de la voûte d'arête du sanctuaire, et surtout celle des quatre arcs sur lesquels s'élève le clocher. Pour éloigner toute chance de danger, l'architecte chargé de la direction des

travaux, M. Bossan, a établi, à la naissance de ces arcs, quatre forts tirants en fer qui retiennent l'écartement des piliers, mais qui disparaîtront à la construction du transept sud. Pour nous, quelque précieux que soit l'exemple de ce monument au point de vue artistique, il l'est encore davantage au point de vue économique, en ce qu'il est la preuve manifeste que dans notre climat, avec nos matériaux, un monument en style ogival est bien moins coûteux qu'un monument de dimensions correspondantes en style dit classique. M. Bossan s'est attaché à reproduire le style ogival du XVe siècle. Pénétré de ce respect pour les œuvres du passé qui ne devrait jamais abandonner l'esprit des artistes, il a voulu conserver l'élégant pendentif du commandeur Humbert de Beauvoir et le reconstruire dans le nouvel édifice. C'est cette particularité qui l'a forcé à adopter un style qui, bien que plein de luxe et de fantaisie, rappelle cependant la décadence. On conçoit que l'exécution de ce projet ait nécessité une exactitude rigoureuse dans la construction de l'apside. On y est parvenu cependant, et le pendentif est de nouveau suspendu dans les airs, mais à une hauteur bien plus considérable que dans l'ancienne église.

La longueur totale de l'église sera de 46 mètres. La largeur des trois nefs de 18 m. 50, et la largeur prise aux transepts de 25 m. 90. Ces dimensions sont prises, pour me servir du terme technique, hors œuvre, c'est à dire de la face extérieure des murs. La hauteur totale, depuis le sol du quai jusqu'à la croix qui doit couronner la flèche, sera de près de 67 mètres. Ce sera, par conséquent, le plus haut clocher de Lyon. Eh ! bien, le devis de cette partie de l'église, sanctuaire, apside, un transept, chapelle en prolongement de la nef, clocher et flèche, le tout en matériaux de premier ordre, les baies garnies de leur réseau de méneaux, ne s'élève qu'à 120,000 fr. Saint-George doit contribuer, plus qu'aucun autre monument de cette espèce, à montrer combien le style indigène du

moyen-âge est plus approprié à toutes les exigences de notre pays que le style exotique de la Grèce et de Rome. Je ne parle pas des convenances qui exigent qu'une église catholique soit construite dans un style catholique, et aussi merveilleusement adapté que celui du moyen-âge à tous les besoins du culte et à toutes les aspirations de la croyance.

La charpente tout entière, fermes, pannes, poinçons et extraits, est en fer. La flèche sera de même nature. L'architecte resserré dans un étroit espace, a tiré parti de la différence de niveau du sol de la place et du quai, et il a placé la sacristie au dessous de l'apside; elle est éclairée par cinq quatrefeuilles donnant sur le quai, et desservie par un escalier conduisant au sanctuaire. Les nécessités de la construction et l'exiguité des ressources ont également forcé M. Bossan à commettre l'inconséquence apparente de couvrir la grande nef et l'apside avec un toit très pentif, et les basses nefs en terrasse. L'aspect artistique, au moins, n'en souffrira pas.

Nons ne dirons pas qu'une telle économie dans les prix n'ait pas souvent amené quelque imperfection dans l'exécution, par exemple dans les chapiteaux du sanctuaire, qui sont d'ailleurs d'un goût malheureux, et dans les profils des baies. Ce dernier défaut, toutefois, devra disparaître à peu près dans cette opération qu'en termes techniques on appelle *ravalement*. Trois des cinq baies de l'apside seront prochainement garnies de verrières du célèbre peintre verrier M. Maréchal. Dans la fenêtre centrale, se trouveront le Christ, saint George et sainte Eulalie, patrons de la paroisse, et le patron du curé actuel, dont les efforts et le zèle sont parvenus à réaliser les ressources nécessaires à l'exécution de tous ces travaux. Dans les quatre fenêtres qui entourent la baie centrale, seront, d'un côté, les hommes de l'Ancien Testament, et, de l'autre, les saints depuis la venue de Jésus-Christ, dont le caractère et la vie offrent le style le plus complet de l'Eglise militante, et

trouvent ainsi naturellement place aux côtés du patron principal de l'Eglise. Nous ne pouvons que former des vœux pour que de nouvelles ressources viennent permettre de construire les trois nefs, et, enfin, de compléter le monument par une façade appropriée au reste de l'édifice.

Excursion dans le Midi.

MARSEILLE.

Promenade dans Marseille. — Les églises. — L'arc de triomphe de la porte d'Aix. — L'Obélisque de la place Castellane et M. de Talleyrand. — L'Hôtel-de-Ville. — La statue de Libertat. — Comment une fabrique de noir animal est devenue le Panthéon d'un grand homme. — Histoire de George Roux.

Ce jour-là, c'était le 1er octobre. Les grands journaux nous avaient appris que l'on se chauffait à Lyon et qu'il neigeait à Saint-Étienne. A Marseille, le soleil resplendissait de lumière et il y faisait une chaleur du mois de juillet à Paris.

— Aujourd'hui, me dit M. J. M***, nous avons beaucoup à voir et fort à faire, fort à faire pour les jambes. Etes-vous marcheur ? savez-vous flâner ?

— Je suis Parisien, répondis-je, c'est tout dire. Il y a à Paris une foule d'honnêtes gens, mes compatriotes, qui ont employé vingt années de leur vie à se promener du passage du Panorama au boulevard des Italiens.

— Ah ! si vos Parisiens avaient au bout de leur boulevard

des Italiens notre Canebière ! s'écria M. J. M*** avec un enthousiasme tout marseillais ; s'ils avaient pour horizon les eaux bleues de notre golfe et notre beau soleil nageant dans l'azur comme un sultan d'Orient dans son bain ; s'ils avaient nos nuits avec leurs douces brises et leurs étoiles scintillantes dans le ciel, comme des diamants dans leur écrin ; s'ils avaient tout cela, vos Parisiens, quand ils se seraient promenés tout le jour, ils oublîraient de rentrer chez eux le soir.

— Cela leur est bien arrivé quelquefois sans Canebière, interrompis-je.

Un sourire malin qui glissa sur les lèvres du Marseillais, me donna lieu de croire qu'en homme qui connaissait parfaitement les localités il remplaçait dans sa pensée la Canebière par la rue Lepelletier, son ciel d'Orient par les ciels de carton de l'Opéra et les étoiles scintillantes par les aimables rats de l'Académie royale de musique. Comme ces dames n'avaient pas à se plaindre d'un pareil rapprochement, je ne réclamai pas pour elles.

— Puisque vous voilà dans de si belles dispositions, reprit M. J. M***, je renverrai ma voiture. Les voitures ont été inventées en haine de la flânerie et des flâneurs.

Nous quittâmes l'hôtel, nous dirigeant pédestrement vers la porte d'Aix.

L'arc de triomphe, placé à l'entrée de la rue d'Aix, domine majestueusement cette rue ainsi que le Cours qui vient à la suite, la rue de Rome terminée par un obélisque. La voie est large ; des deux côtés s'élèvent de hautes et vastes maisons tirées au cordeau. Tout ici respire la grande ville. Cependant cette longue enfilade de maisons n'offre pas le magnifique aspect qu'avait rêvé, dans son ame de peintre et de poète, le Michel-Ange marseillais. Le Cours n'est ni aussi long ni aussi large qu'il devrait l'être. Les façades des maisons d'une physionomie bourgeoise ne présentent pas ces nobles et élégants portiques qui auraient rappelé ceux des palais de Gênes et de Florence. Soit envie, soit ignorance, soit lésinerie munici-

pale et béotienne, comme disait mon cicérone, MM. les échevins firent refaire à Puget le plan de la ville qu'il avait dressé en 1666. Sans la malencontreuse inspiration de l'ancienne édilité marseillaise, continua-t-il, cette masse inerte, ce gros bâtiment écrasé que vous verrez tout à l'heure et qu'on nomme *Hôtel-de-ville*, serait aujourd'hui l'un des plus beaux édifices de ce genre. L'église métropolitaine aurait rivalisé de grandeur et de beauté avec la basilique de la capitale du monde chrétien ; Marseille enfin montrerait avec orgueil aux étrangers plusieurs des merveilles de Rome lorsqu'elle tomba sous le joug des Barbares.

Si au moins les municipalités en se suivant ne se ressemblaient pas, mais comme disait encore mon cicérone, on pourrait croire qu'elles sont toutes ou à peu près coulées dans un même moule et l'on marierait plutôt le Grand Turc avec les états de l'Église que certaines mairies avec les beaux arts. Aussi, au lieu de réparer la faute de leurs devanciers en embellissant autant que possible la promenade du cours, les conseillers municipaux de Marseille ne se sont-ils pas avisés, il y a quelques années, d'abattre les arbres qui abritaient les promeneurs sous leur magnifique ombrage. Une chétive et maigre plantation remplace aujourd'hui les ormes et les platanes séculaires qui auraient pu raconter les lamentables épisodes de la peste de 1720. Il est juste de dire qu'en faisant couper ces beaux arbres le conseil municipal a enrichi le budget de plusieurs stères de bois à brûler.

La pénurie des monuments publics à Marseille fait que les habitants se montrent fort jaloux de leur arc de triomphe qui n'est, à vrai dire, qu'une copie un peu lourde de l'arc de triomphe du Carrousel à Paris. On y remarque cependant des ornements de détail qui rachètent dignement les fautes de l'ensemble. Huit statues allégoriques décorent le faîte du monument. Les bas-reliefs et les statues de la face nord sont dus au ciseau de David d'Angers. La face qui regarde la ville est l'œuvre de Ramey.

Comme cela s'est pratiqué de temps immémorial, pour tous les arcs de triomphe, la guerre et l'enivrement de la victoire font les honneurs et les frais de celui-ci. Tout ce mouvement d'hommes, tout ce bruit de caissons, toutes ces piques, ces lances, ces baïonnettes qui se croisent dans l'air avec les brillantes fanfares des clairons, c'est la *Marseillaise*, c'est le *Chant du départ* mis en action. A voir ces mâles figures où rayonnent la valeur et l'amour de la gloire, on pressent que tout ce peuple va triompher de ses ennemis. Mais là ne finit pas le drame, il manque à cette fière trilogie un acte que nous ne voyons pas figurer sur les bas reliefs des portes triomphales, le retour après le départ et la victoire. Voici comment l'artiste pourrait remplir son sujet : le peuple vainqueur revient avec une jambe de bois, le bras en écharpe, le nez coupé, la bourse vide, mais le général devient cordon rouge ou cordon bleu, le lieutenant général est fait maréchal, les fournisseurs sont faits marquis. On chante le *Te Deum* et *La victoire est à nous !* Tu chantes encore, ô bon peuple, mais tu payes. Tu payes le *Te Deum*, tu payes les marquisats, les majorats et cœtera. Le vieux Mazarin te connaissait bien, ô grand peuple, *il chante, il paiera,* disait-il.

Il ne faudrait pas que le règne de la paix se montrât trop fier de ce que je viens de dire à l'encontre du règne de la guerre. L'industrie a aussi des luttes acharnées à soutenir et ses conquêtes ont leur deuil et leurs larmes; avec elles la fortune est encore pour les généraux et la misère pour les soldats. Si ces soldats ne sortent pas de la bataille le nez coupé, il arrive souvent qu'on leur coupe les vivres: témoins les coalitions et le salaire; ce qui nous prouve en passant que tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

L'arc de triomphe de Marseille a eu des destinées muables : voté par le conseil municipal en 1823, afin d'immortaliser le héros du Trocadéro, il a été consacré, après les Journées de Juillet, à perpétuer le souvenir des gloires de l'Empire.

La gloire de l'Empire est incontestable et incontestée, mais récapitulons un peu ce que nous a valu cette gloire coulée sur le marbre et le bronze des arcs de triomphe de la barrière de l'Étoile, du Carrousel et de la porte d'Aix : elle nous a valu deux invasions, la restauration avec son milliard d'indemnité, la perte du territoire conquis, l'abandon de la Louisiane et le sang de deux millions d'hommes.

Conservons les monuments élevés à la guerre comme un témoignage de la valeur et du patriotisme de nos pères, mais n'élevons plus de monuments qu'au bonheur du peuple. Le bonheur des hommes, n'est-ce pas là une conquête bénie de Dieu, et quelle gloire plus grande et plus sainte pourrait-on lui comparer ?

L'obélisque de la place Castellane qui se trouve au bout de la rue de Rome, en axe de l'arc de triomphe de la porte d'Aix, devait éprouver plus de vicissitudes encore que celui-ci dans la pensée qui a présidé à sa construction : érigé d'abord en l'honneur du mariage de Napoléon avec Marie Louise, consacré ensuite à la mémoire du roi de Rome, puis à celle du duc de Bordeaux, le voilà aujourd'hui voué à la révolution de juillet.

— Est-ce votre dernier serment? demandait un intime à Talleyrand le lendemain de l'installation de la dynastie de juillet.

L'ancien courtisan de la République de l'Empire et de la monarchie de Louis XVIII, ayant répondu par le silence.

— Qui ne dit mot consent, reprit l'interlocuteur.

— Qui ne dit mot attend, riposta le malin prince.

J'ai remarqué que les écussons de l'obélisque destinés à recevoir des inscriptions gardent aussi le silence. Est-ce que l'obélisque de Marseille *attendrait*, comme M. de Talleyrand?

Les églises, à Marseille, n'offrent rien de remarquable aux amateurs de l'architecture gothique. La cathédrale, la Major, restaurée à plusieurs reprises, est très proprement badigeonnée et la plus ancienne église de la ville ; elle fut, dit-

on, élevée sur les fondements du fameux temple de Diane, construit lui-même sur les plans de celui d'Éphèse. C'est dans l'église de la Major que les premiers chrétiens ont commencé le libre exercice de leur culte, sous la protection de l'empereur Constantin.

Au temps où les Sarrasins et les Maures infestaient les côtes de la Méditerranée, emportant les femmes et les enfants pour les vendre et faisant de leurs prisonniers des esclaves, on vit souvent à la Major une pieuse et touchante cérémonie: les captifs rachetés par les frères de l'*Ordre sacré, royal et militaire de la Merci* se rendaient solennellement à l'église pour y remercier le ciel de leur délivrance. Des petits enfants, vêtus de blanc et tenant à la main des palmes vertes, allaient au-devant d'eux, et de leurs faibles mains ils délivraient les captifs de leurs fers.

Dans l'état actuel, la cathédrale de Marseille où il faut descendre plutôt que monter, n'est guère qu'un pauvre caveau sans façade et sans faîte que les vagues de la mer pourront bien engloutir un jour.

L'église de Saint-Victor, dont M. J. M... nous avait fait remarquer les lourdes tours carrées des hauteurs de la promenade Bonaparte a été fondée par Cassien, en 104, sur les catacombes de Saint-Victor qui subit le martyre du temps de Dioclétien. Détruite et saccagée successivement par les Goths et les Sarrasins, elle a été rebâtie par le pape Urbain V, ancien abbé de Saint-Victor, et consacrée en 1040 (1), mais

(1) On trouve, dans les archives de la mairie de Marseille, la charte de consécration de St-Victor, par Benoît IX, en 1040. Elle est rapportée textuellement dans la *Gallia Christiana*. L'original est écrit sur une grande feuille de parchemin dont le haut, le bas et la marge sont ornés de figures dessinées à la plume et coloriées. La composition, tracée au bas de la charte, représente la donation de la bulle. Le pape, assis sur un fauteuil, reçoit les évêques, les abbés et probablement tous les dignitaires ecclésiastiques présents à la cérémonie. L'authenticité de cette pièce n'a jamais été contestée,

il ne reste rien de cette construction. Telle qu'elle existe aujourd'hui, l'église Saint-Victor est un monument du XIIIe siècle, roman par l'ensemble et gothique par quelques-uns de ses détails. Les pierres de l'enceinte, par leur forme et la solidité de leur appareil, rappellent les constructions romaines et au premier abord on serait tenté de la croire antique.

L'église Saint-Victor communique à des galeries souterraines et à plusieurs chapelles taillées dans le roc. Nous y descendîmes. Je ne fus pas peu surpris de voir des tombeaux vides et des fragments antiques fermer l'entrée de ces grottes souterraines comme on aurait pu faire avec des gravats.

— C'étaient des pierres inutiles, nous dit l'espèce de bedeau qui nous accompagnait, on s'en est servi pour boucher des trous.

Un membre de la société des antiquaires de France n'aurait pu entendre ces paroles sans éprouver pour le moins une attaque de nerfs. M. J. M... et moi, nous prîmes la chose moins archéologiquement.

Dans une des chapelles souterraines de Saint-Victor, on conserve la statue d'une vierge noire qui a été, dit-on, jadis apportée mystérieusement sur le rivage par les vagues de la mer. Une statue voyageant ainsi ne pouvait faire moins que des miracles; aussi en fit-elle et beaucoup!!.. Autrefois, aux

et l'écriture, les costumes et le dessin, tout porte le caractère du XIe siècle.

Le dessin, dit M. Mérimée (*Notes sur le Midi*), présente pourtant une singularité remarquable. Le soubassement du fauteuil sur lequel le pape est assis est orné d'une arcature *ogivale*, et le dais, qui le surmonte, de deux trefles formés par des lignes courbes se réunissant sous un angle très aigu. Ainsi, non seulement l'*ogive*, mais le *style ogival* se retrouvent dans cette vignette, qu'en faut-il conclure? que la forme de l'arc brisé était déjà connue vers le XIe siècle, qu'on l'employait déjà dans les meubles et probablement aussi dans les ouvrages plus considérables. La tiare du pape est d'une forme peu ordinaire : c'est un cône très aigu, entouré à sa base d'un cercle d'or.

époques de sécheresse, on la sortait en procession, afin d'obtenir de la pluie! Nous rions de ces croyances naïves de nos pères, nous autres philosophes et libéraux du XIXe siècle; cependant n'avons-nous pas été plus crédules encore, n'avons-nous pas attendu, pendant plus d'un demi siècle, sur la foi de nos grands saints politiques, des constitutions républicaines ou des chartes monarchiques, comme les fruits savoureux d'une autre terre promise? Sauf tout le respect dû aux esprits forts, je me demande pourquoi il n'y aurait pas entre la prière et le ciel des intelligences mystérieuses. Pour mon compte je croirais plus volontiers aux miracles de l'église qu'aux miracles de la Chambre des Députés.

En parcourant ces grottes sombres, un touchant souvenir saisit l'esprit du voyageur. Le sol qu'il foule a été le berceau de l'église chrétienne à Marseille. Tandisque la Diane païenne recevait encore à la Major l'encens des Massiliens, là des chrétiens venaient affronter la mort du martyre en célébrant leurs saints mystères. Combien de joies pures et de célestes douleurs ont emplies ces retraites souterraines! mais aussi de quelle vénération ne furent-elles pas entourées pendant des siècles entiers! Le célèbre Cassien, en établissant un monastère à Marseille, jugea qu'aucun lieu ne pouvait mieux inspirer les vertus de la vie contemplative.

Le nombre des moines de Saint-Victor, disent les vieilles chroniques, s'éleva dans les premiers temps à près de quatre mille. La plupart de ces moines se livrèrent à l'étude de la théologie et devinrent les lumières du monde chrétien. Plus tard, l'abbaye perdit en vertus évangéliques ce qu'elle avait gagné en opulence. Alors il fallait prouver cent cinquante années de noblesse paternelle pour être moine de Saint-Victor. Ces moines, à talons rouges, furent sécularisés vers le XVIIIe siècle, et le roi Louis XV octroya gracieusement à l'humble cloître le titre pompeux de *noble et insgine collégiale de Saint-Victor*.

Mais la révolution survint, les biens furent vendus, les

murs abattus, les trésors pillés, l'abbé et les moines mis à la porte de leur *noble et insigne collégiale.* Ces moines avaient recherché une gloire mondaine, ils subirent la loi du monde : *sic transit gloria mundi.*

Nous visitâmes ensuite les Accoules, pauvre église, dont il ne reste plus que le clocher antérieur au XIe siècle. C'est devant cette église que se tenaient anciennement les assemblées de la ville : *actum in parlatorio BD de las Accoas,* disent la plupart des titres du moyen-âge

Comme nous passions près de la place de Lenche :

— Il faut voir les caves de Saint-Sauveur, dit M. J. M., c'est une construction qui, d'après nos historiens marseillais, remonte aux premiers temps de la République.

Au dire de Grosson (1) c'étaient des bains publics. La disposition des lieux peut encore le faire croire. Il existe d'ailleurs dans les archives communales de vieux actes qui établissent la police des bains à Marseille. Ainsi, par exemple, un de ces règlements dit que « les femmes débauchées ne pourront entrer aux bains que les lundis et les juifs le vendredi à peine de *trois sols d'amende.* »

Arrivé rue de la Mazade, mon cicérone, s'arrêtant devant une maison d'un extérieur grandiose :

— Je vous présente, me dit-il, le plus bel édifice de Marseille. C'est ici l'hôtel de la Préfecture.

Après avoir franchi la porte d'entrée, nous nous trouvâmes dans une vaste cour. L'hôtel occupe le fond ; il est formé de deux ailes en retour, surmontées de terrasses pavées en marbre. On monte au principal corps de logis par un perron de quinze marches. Les façades qui donnent sur la cour et le jardin sont d'une architecture riche et élégante. Au premier étage est une magnifique galerie ornée dans toute sa longueure d'un double rang de colonnes.

(1) Recueil des antiquités et monuments marseillais qui peuvent intéresser l'histoire et les arts.

— Ici, me dit notre Marseillais, vivent les souvenirs d'un grand citoyen, d'un autre Jacques Cœur : avec sa devise :

A cœur vaillant, rien d'impossible.

Avançons, ajouta-t-il en riant, j'ai mes entrées en libre pratique à la Préfecture, je suis électeur!... Allons-nous asseoir un moment sous ces vertes charmilles, d'autant plus agréables qu'elles sont plus rares chez nous. Là, je vous dirai plus au long ce qu'était l'homme qui a fait bâtir ce somptueux hôtel. Cet homme était un marchand comme Jacques Cœur et comme Ango de Dieppe. Comme eux, c'était un enfant du peuple, animé d'un ardent patriotisme, courageux, entreprenant et fécond en ressources que donne le génie du commerce. C'est assez dire qu'il n'aimait pas les Anglais, ces éternels contempteurs de la prospérité et de l'indépendance nationale. George Roux avait rêvé dans son cœur patriote ces vers de *Charles VI* :

Jamais en France,
Jamais l'Anglais ne règnera.

Or, justement en ce temps-là, une flotte anglaise menaçait le port de Marseille. Une haute et noble ambition s'empara du riche marchand marseillais : il résolut de mesurer la maison de commerce de George Roux avec la maison de Hanovre, ayant pour chef un autre George, George II, roi d'Angleterre. Un manifeste en forme de déclaration de guerre suivit bientôt cette résolution. Le 20 juin 1756, George Roux avait fait sa déclaration à l'amirauté marseillaise. Il lança ensuite son manifeste avec ces mots en tête :

George Roux contre George II, roi d'Angleterre.

Sans doute alors plus d'un honnête marseillais se prit à rire au nez de George Roux et de son manifeste. On ne ferait pas mieux aujourd'hui à Marseille et à Paris, avec d'autant plus de raison que, par le temps qui court, les hauts barons de la finance ne ressemblent pas du tout à des Jacques Cœur. Les Roschild et compagnie n'ont pas pour habitude de faire

la guerre à leur compte et de prendre la France sous la protection de leurs écus. Les chemins de fer nous ont donné la juste mesure du patriotisme de ces Messieurs; ce patriotisme-là est coté à la bourse, et, pour être juste, nous devons dire qu'en ce moment il est fort à la baisse.

On a vu de nos jours les barons de la finance courir après le gain d'une concession et se coaliser pour le monopole. George Roux, lui, ne demandait au roi de France qu'une chose : la permission d'armer les batteries de la rade à *ses frais*, de *payer* les matelots et de courir sus aux Anglais pour l'honneur du pavillon *national* et le salut du commerce français.

Et n'allez pas croire que ce fût là une orgueilleuse boutade de négociant blessé dans ses intérêts, une vaine et ridicule rodomontade. George Roux arma réellement un grand nombre de navires en course ; le produit des prises que ceux-ci faisaient était employé à l'achat des munitions de guerre et à l'équipement des soldats. George faisait réellement manœuvrer une flotte qui, après beaucoup d'expéditions heureuses, finit par être complètement détruite par une escadre anglaise ; car le gouvernement anglais, qui avait d'abord pris en riant le manifeste du marchand marseillais, en comptant les pertes sérieuses qu'il avait fait éprouver à son commerce, se décida à donner les ordres nécessaires pour l'anéantissement de la flotte de George Roux. Louis XV laissa faire, il préludait alors à sa malencontreuse guerre de sept ans, pendant laquelle la France perdit sa suprématie et les dix-neuf vingtièmes de ses possessions aux Indes, le Canada, sa marine, laissant l'Angleterre commencer, sur les ruines de la puissance du grand Mogol, son vaste empire anglo-indien qu'il lui était possible d'élever pour elle-même et qu'avaient si heureusement fondé Dupleix et la Bourdonnaie (1).

Cruellement frappé dans sa fortune, George Roux demeura grand citoyen ; il rassembla les débris de son opulence et les

(1) Voir : *Histoire du XVIIIe siècle*, par Lacretelle.

mit encore, en 1763, au service du roi de France « pour *lui* « *donner*, disait-il, *une nouvelle preuve de son inaltérable dévouement.* » Par un traité passé l'année suivante, le marquis de Roux, — car le marchand avait été anobli et celui-là méritait bien de l'être, — le marquis de Roux équipa trois vaisseaux qui furent destinés à porter à Cayenne 2077 Allemands. Il nourrit ces émigrants et répondit à ceux qui lui reprochaient cette exhubérance de zèle patriotique que, les finances de l'état étant dans une situation plus critique que les siennes, il devait s'imposer pour son pays de nouveaux sacrifices.

Tant de désintéressement et de patriotisme auraient exigé autre chose que des distinctions honorifiques, le jour surtout où croula cette haute et brillante fortune. En 1770, la ruine commerciale de George Roux était consommée. On s'en émut fort peu à Versailles ; mais il n'en fut pas de même à Marseille. Marseille, en cette circonstance, montra pour ce noble désastre un élan généreux qui lui fait honneur. Ses notables commerçants crurent qu'en s'adressant au ministre de la marine, ils mettraient l'état en demeure de payer enfin sa dette envers George Roux et de réparer d'une manière éclatante, en sa faveur, les torts d'une adversité imméritée (1).

(1) On aimera à retrouver ici la lettre que le commerce marseillais écrivit à ce sujet à M. de Praslin, alors ministre de la marine.

« Monseigneur, disait cette lettre, Marseille se glorifiera toujours d'avoir été le théâtre des exploits de M. le marquis de Roux dans le commerce ; il les a poussés aussi loin qu'on puisse l'attendre du zèle patriotique d'aucun négociant. C'est dans cette ville que la réputation qu'il a si bien méritée dans toute l'Europe s'est formée, où la fécondité de son génie et l'étendue de ses idées se sont développées, où la grandeur de ses projets a éclaté.

« .... Ses expéditions, dans l'espace de quarante-cinq ans, ont donné l'ame et le mouvement dans Marseille, et surtout lorsque la guerre, qui fermait les ports du royaume, suspendait presque toutes les opérations, et semblait ne laisser de liberté qu'à ses seules entreprises. Ouvriers en tous genres qu'il a fait subsister ; constructions, armements, denrées dont il a procuré la consommation ; il serait difficile, Monseigneur, de récapituler

Le grand seigneur ministre ne répondit point.

Quant à George Roux, on poussa l'ingratitude jusqu'à lui contester ses droits à une faible part de l'argent que les Anglais avaient compté à la France à titre d'indemnité des prises illégalement faites. Au nombre de ces prises figuraient pourtant huit vaisseaux appartenant à George Roux !.... Mais à cette époque de dilapidations traîtresses, les seuls services rémunérés à la cour étaient ceux que rendaient les maltôtiers et les courtisanes. La majesté royale s'ébaudissait dans les orgies du Parc-aux-cerfs. Mme de Pompadour avait fait son temps. Il fallait préparer la dot à une autre joyeuse fille ; on sait dans quel bouge on alla chercher cette digne rosière, Jeanne Vaubernier, depuis comtesse du Barry. Avec l'indemnité due à George Roux, Louis XV bâtit le château de Luciennes, (1) près de Marly. Là il arriva souvent que le roi très chrétien fit du

et d'apprécier les biens qu'il a faits à cette ville.... On l'a vu toujours entreprenant, toujours zélé, toujours fidèle à son prince, aplanir les difficultés, vaincre tous les obstacles pour servir le roi et l'état.

« Pourrions-nous éviter de donner, dans une circonstance si intéressante, à cet homme dont la bonté se découvre par la patience et la tranquillité, à cet homme toujours dirigé par des principes d'honneur et de justice, qui se dépouille de tout pour satisfaire exactement à ses engagements, des marques de notre reconnaissance et de notre attachement. Quelqu'un qui a aussi bien mérité de la patrie et de l'état, que M. le marquis de Roux, excite nécessairement l'intérêt le plus vif et le plus pressant. »

(1) Voici une simple histoire qui fera très bien connaître les habitudes joviales du château de Luciennes :

Madame Dubarry, se promenant un soir avec le roi de France, aperçut une vachère de quatorze ans qui oubliait ses bêtes pour contempler le monarque. La vachère était jolie ; la maîtresse en titre était, ce jour-là, fort gaie, le roi de France ennuyé. On résolut d'imaginer quelque chose de plaisant qui put distraire Sa Majesté. La vachère fut donc emmenée au pavillon de Luciennes, trempée dans un bain à deux ou trois eaux, et admise en grande toilette au petit souper royal. L'histoire ne dit pas ce que devinrent les bêtes ; elle raconte seulement que la pauvre fille se maria fort bien à cause de la circonstance.

lit de débauche son lit de justice. La du Barry menait de pair les billets doux et les lettres de cachet, les amours et la potence.

George Roux supporta ses revers avec dignité ; il paya toutes ses dettes, et, renonçant au commerce, il se retira en 1790 dans sa terre de Brue, village situé entre Saint-Maximin et Barjol, dans le département du Var. Mais si les hommes de la trempe de celui-ci savent se mettre au dessus de la perte d'une grande fortune, ils ne peuvent pas toujours oublier l'ingratitude, aussi George Roux mourut-il peu d'années après, le cœur rempli d'amertume (1).

Quant à Mme du Barry, on sait comment elle mourut.

Ainsi donc, m'écriai-je, lorsque M. J. M*** eut fini son intéressante histoire, ainsi trois grands citoyens, tous trois riches commerçants, hommes de résolution et de génie : Jacques Cœur, de Bourges, Ango, l'armateur de Dieppe et George Roux, le négociant de Marseille, après avoir mis tous trois leur immense fortune au service de leur roi contre les ennemis de la France, ont éprouvé, dans leurs revers, un même abandon, un même oubli. Louis XV a continué Charles VII et François Ier. Tradition honteuse !...

— Louis XV, interrompit, M. J. M*** a fait mieux que ses prédécesseurs. Il faut remercier Louis XV et ses ministres, car ils pouvaient envoyer George Roux à la Bastille ou bien essayer de le faire pendre comme on fit pour Jacques Cœur. Mais on s'est contenté de le laisser mourir de chagrin ; évidemment il y avait progrès de sensibilité à la cour de Louis XV.

Après la mort de George Roux, pousuivit M. J. M***, son hôtel fut vendu à la ville par ses héritiers. Depuis, il est devenu le pied à terre de tous les grands personnages politiques qui ont visité Marseille.

De la maison de George Roux, mon obligeant cicérone me

(1) La fille du marquis de Roux épousa un capitaine de vaisseau, et donna le jour au baron de Glandevès, pair de France sous la Restauration.

conduisit à l'Hôtel-de-Ville, placé au centre du port. Cet hôtel est composé de deux bâtiments d'un style monotone et vulgaire, réunis au premier étage par un pont suspendu sur une rue. Cette union aérienne, empruntée aux architectes du Céleste-Empire, est d'un aspect tout-à-fait chinois.

Un escalier gigantesque conduit à une myriade de petits compartiments noirs, décorés des noms pompeux de *Salle d'audience,* salle des *Séances municipales, Secrétariat général, Bureaux,* etc. Ce qui a fait dire avec raison que l'Hôtel-de-Ville de Marseille se compose d'un escalier de géant conduisant à des salles de pygmées. Tel qu'il est, l'édifice n'est pas même achevé ; il tremble sur ses pilotis. Est-ce la faute de ce corps trop lourd ou de ses jambes trop grêles? Je n'en sais rien, je constate un fait.

De très estimables bourgeois de Marseille, croyant rehausser le mérite architectonique de leur Hôtel-de-Ville, n'ont trouvé rien de plus ingénieux que d'en attribuer les plans à Puget. Pour l'honneur du grand artiste il n'en est rien ; et l'on a fait bonne justice de cette diffamation posthume. Puget avait proposé une ligne monumentale qui aurait fait du port de Marseille une merveille. Comme nous l'avons déjà dit en parlant du cours, Puget voulait un hôtel-de-ville riche de décorations et de sculptures, digne de la grande cité et de son ciseau créateur. Mais tout cela devait coûter trop cher pour les économistes et les rogneurs de budjet. Et puis, règle générale, on ne croit guère au génie d'un contemporain et d'un compatriote. C'est là une maladie héréditaire, notamment chez les provinciaux, pour le plus grand malheur de la province.

On voit sur le pallier qui se trouve au haut du grand escalier, une statue en marbre blanc : c'est celle de Libertat. La conspiration de Libertat est un des faits les plus importants de l'histoire de Marseille.

Cette ville avait embrassé le parti de la Ligue et refusé de reconnaître Henri IV, même après son entrée à Paris. En cela les Marseillais consultaient moins les intérêts des ligueurs que

leurs propres intérêts ; ils agissaient en vue de leur indépendance. En s'affranchissant tout à fait de la souveraineté des rois de France, ils pensaient à ériger de nouveau leur ville en république. Cette république existait déjà de fait, elle pouvait exister de droit.

Marseille avait alors pour consuls Casaulx et Louis d'Aix ; c'était un duumvirat hautement reconnu, mais dont le pouvoir tout puissant pesait durement sur une partie des plus notables habitants devenus suspects par leurs opinions royalistes. Pierre Libertat, Corse d'origine (1), homme ambitieux et cupide, avait été mis par le duc de Guise dans les intérêts du roi. Libertat était capitaine de la Porte-Royale, il pouvait tuer Casaulx entre deux guichets lorsqu'il passerait, selon son usage, pour faire sa ronde de nuit hors de la ville. Le jour fixé pour l'exécution de ce projet, le 17 février 1596, Casaulx, fatigué, étant resté dans la ville, Libertat lui fait dire de venir, parce que les ennemis paraissent ; il se tient caché près de la porte, et quand le consul, plein de confiance en son capitaine, se présente, celui-ci lui plonge son épée dans la poitrine. Le frère du Corse, Antoine Libertat, qui était de moitié dans ce lâche guet-à-gens, l'acheva par terre à coup de masse d'arme.

Une des portes de la ville fut ainsi livrée au duc de Guise, et ses troupes s'emparèrent de Marseille au nom du roi.

Libertat toucha exactement le prix qu'il avait mis à sa trahison ; il reçut 50,000 écus, il fut investi de la charge de viguier et nommé commandant du fort de Notre-Dame-de-la-Garde.

Voilà l'homme, voilà le héros à la mémoire duquel la ville de Marseille a élevé une statue comme à un libérateur.

On lisait autrefois au dessus de la Porte-Royale, qui était si-

(1) Né à Marseille, en 1550, Pierre Libertat descendait d'une famille corse. On rapporte qu'un de ses ancêtres, Jean de Prayon, fut surnommé Libertat, après la délivrance de Calvi, et à la suite de plusieurs traits de valeur en Sicile et en Calabre.

tuée à l'angle de la Canebière et du Cours, le distique suivant :

Occisus juste Libertæ Casalus armis
Laus Christo, urbi regi, *Libertat* sic datur urbi.

N'en déplaise au distique latin et à la statuaire, mais il me semble qu'aux yeux de la morale et de la raison, la victime aurait eu plus de droits à ces honneurs que le meurtrier. Ce n'est pas que l'administration de Casaulx fut exempte de reproches. Souvent le consul exerça le pouvoir d'une manière tyrannique, mais il faut lui tenir compte des embarras qui lui étaient suscités de tous côtés. Il avait à lutter contre des factions puissantes. S'il se mit sous la protection du roi d'Espagne, c'était pour assurer le triomphe de sa politique et des vieilles idées marseillaises en faveur de la république, et non pas pour livrer la ville aux Espagnols, comme l'ont écrit plusieurs historiens du temps, gagnés au parti du roi de France.

On pourrait s'étonner encore que la statue de Libertat ait traversé les orages de la Révolution sur son piédestal, alors que les républicains marseillais renversaient sur leur passage tout ce qui leur paraissait suspect d'alliance avec la royauté. Mais les républicains de 92 n'étaient pas tous très forts sur l'histoire de leur pays. Ils s'imaginèrent qu'un citoyen qui portait le nom de *Libertat* devait nécessairement être l'ami de la liberté et l'ennemi des rois ; c'est pourquoi ils saluèrent du chant de la *Marseillaise* et jonchèrent de cocardes tricolores la statue de l'homme qui avait vendu au roi de France Marseille et ses libertés municipales. Les équivoques ont souvent joué un grand rôle dans la vie politique des peuples, et l'on ferait, je m'imagine, un bien beau livre sous ce titre : *De l'Equivoque en matière de Révolutions*. Il ne faudrait pas oublier la Révolution de juillet.

Les Marseillais disent que la longue et lourde épée que tient dans sa main la statue de Libertat, est la même dont le capitaine s'est servi contre Casaulx.

Comme idée artistique, c'est une chose assez drôle que

cette dague de fer au poing d'une statue en marbre. Comme souvenir historique, l'idée est beaucoup moins drôle...

On a vu, m'a-t-on dit, des amateurs desireux d'éclaircir cette question d'art et ce point douteux de l'histoire, passer des heures entières au pied de la statue, armés d'une loupe, dans l'espoir de découvrir sur l'épée du meurtrier un peu du sang rouillé de la victime.

Ces amateurs n'ont encore pu rien découvrir, mais les Marseillais, qui tiennent beaucoup à l'identité de la dague, prétendent que c'est la faute des loupes.

Nous recommanderons au touriste curieux de connaître la véritable *pourtraiture* de Libertat, de ne pas s'en tenir à la statue; il devra se faire conduire dans une espèce de grenier, situé derrière les archives de la mairie. Pour cela il suffit de savoir se mettre un peu dans les bonnes graces du concierge; c'est ce que nous avons fait.

La toile qui représente Libertat en pied, est noire, éraillée, picotée, enfumée, mais elle a le mérite de la ressemblance; son état de délabrement et de vétusté atteste que ce portrait a été peint *ad vivum*. C'est bien ici la laideur historique du viguier marseillais. Son attitude est fière; une large écharpe blanche est jetée sur son armure; il brandit la lame de son épée au lieu de la tenir piquée en terre, comme on le voit dans sa statue. La résolution et l'audace plutôt que le courage semblent écrits au fond de son œil noir. Remarquez bien que j'ai dit son œil et non pas ses yeux, car, semblable en cela à Horacius Coclès, Libertat était borgne de *l'œil droit*.

Mais voici une chose plus curieuse que la statue et le portrait de Libertat :

A l'extrémité d'un des vieux quartiers de la Cité phocéenne, est un lieu désigné sous le nom d'*Anse de la Joliette*; traversez deux ou trois ruelles noires et fétides de ce vieux quartier, prenez ensuite la rue de la Comète, arrêtez-vous devant une porte au dessus de laquelle est écrit :

FABRIQUE DE NOIR ANIMAL, N. 4. C'EST ICI.

Entrez dans la petite cour ; là où vos pieds fouleront à chaque pas un détritus noirâtre et nauséabonde, se trouvent les ruines de l'ancienne église de l'Observance. C'est dans une chapelle de cette église que se célébrèrent, avec un grand faste, les funérailles de pierre Libertat (1). On vous montrera la place où était cette chapelle. Un jour, l'industriel qui occupe la maison ayant fait des fouilles en cet endroit pour y établir un four, fut fort surpris de trouver, à quelques pieds sous terre, des ossements ; c'étaient ceux du viguier marseillais.

On rassembla les fragments du tombeau et ce qui restait des os du mort, et l'on porta le tout dans une chambre du premier étage. Vous y verrez encore des statues de pleureuses et les débris d'un fronton.

La ville de Marseille, de temps en temps, pense à se faire rendre les restes de Libertat, afin de les placer en un lieu convenable. Mais le propriétaire actuel de la maison — le fabricant de noir animal — met pour condition à cette restitution que la ville lui fasse une concession gratuite d'un *denier d'eau*, c'est à dire d'un petit cours d'eau venant de l'Huvaune, cette rivière qui roule tant de poussière dans son lit, comme a dit jovialement Méry. La ville hésite ; elle trouve cela un peu cher, et, au moment où nous écrivons, la singulière négociation continue.

En attendant, voilà qu'une fabrique de noir animal est devenue le Panthéon d'un grand homme.

Voilà qu'après l'apothéose du viguier, les ossements de l'homme sont jetés pêle-mêle avec des marmites en fonte renfermant des débris d'animaux destinés à faire du noir d'ivoire.

Et si les gens de la fabrique allaient se tromper un jour ?... s'ils prenaient un débris pour un autre ?... O vanité, des vanités !

Revenons à l'Hôtel-de-Ville.

(1) Voyez les *Corses français*, un vol. in-4°, Paris, 1667.

Depuis longtemps l'administration municipale avait compris l'insuffisance du bâtiment actuel. Après bon nombre de projets et de contre-projets, après des discussions très vives où l'intérêt personnel perçait bien un peu sous la question artistique, la place Neuve a été désignée comme l'emplacement le plus convenable aux développements du nouvel hôtel monumental, qui devra être entouré de rues de douze mètres de largeur, avec une façade sur le port, d'une largeur de quarante-sept mètres sur une profondeur, du midi au nord, de quatre-vingt mètres. On évalue la dépense à environ quatre millions (1).

(1) Nous avons eu sous les yeux le rapport de la commission, voici le devis des dépenses :

« La superficie des maisons à acquérir pour la construction sur ce point de l'hôtel-de-ville projeté, est de 3921 mètres carrés, sans y comprendre la place et les rues. Ces 3921 mètres, estimés à raison de 400 francs le mètre, donneraient, pour prix du sol seulement, une dépense de 1,568,400 francs, ci. . . . . 1,568,400 fr.

« La superficie du bâtiment à construire est de 3800 mètres, lesquels sont évalués à 660 francs le mètre, ce qui donne pour frais de construction 2,508,000 francs, ci. . . 2,508,000 »

Total de la dépense. . . . . 4,076,400 »

Quant aux voies et moyens, l'administration se propose d'y faire face par une allocation spéciale et annuelle de 200,000 francs, qui serait supportée pendant dix ou douze ans. Cette allocation n'affecterait en rien les ressources municipales, et n'altérerait pas le moins du monde l'économie de son budjet, car elle serait prise sur les 400,000 francs annuellement consacrés au dégrèvement de la contribution personnelle et mobilière, en réduisant à l'avenir cet abonnement à 200,000 francs. »

La presse locale, dans cette occasion, comme elle a fait toujours, a dignement stimulé le zèle éclairé des mandataires de la commune. Voici comment s'exprimait le *Sémaphore*, dans son numéro du 30 janvier 1845.

« Les monuments sont la parure obligée des grandes villes ; parcourez, puisque cela a été dit, les grandes villes qui s'élèvent sur la route de Paris à Rome. En France, vous trouverez des cathédrales qui sont des chefs-d'œuvre d'architecture gothique ; après les Alpes, Gênes, Pise, Florence, Sienne vous enchanteront par leurs palais, leurs statues, leurs églises, leurs tableaux.

Comme nous allions sortir de l'Hôtel-de-Ville, M. Joseph M... me fit remarquer les nombreux écussons qui forment le pourtour de la salle dite des *Pas perdus*.

« Avant la révolution de 89, me dit-il, ces écussons contenaient les portraits des échevins qui ont administré la cité. Quelques conseillers municipaux, à plusieurs reprises, ont proposé la restauration de ces portraits dans leurs cadres de pierre. Cette proposition estimable avait, entr'autres inconvénients, celui de rappeler un peu trop aux plaisants ce couplet de vaudeville :

Ces Messieurs sont bien bons, vraiment,
De montrer pour rien des figures,
Qu'on irait voir pour de l'argent.

Aussi le conseil passa-t-il chaque fois à l'ordre du jour.

Des conseillers plus adroits ont préparé un amendement d'après lequel, à la place des portraits, on inscrira les noms des anciens échevins, en ayant soin de laisser des écussons *en blanc* pour recevoir les noms des *nouveaux administrateurs*.

Cette dernière proposition a un grand avantage sur l'autre : en parlant un peu des morts, elle pense beaucoup aux vivants.

Marseille, sur cette ligne de créations artistiques, n'est qu'une orgueilleuse indigente, que la France et l'Italie désavouent. On ne mérite d'être un peuple civilisé et poli qu'à la condition de maintenir et de respecter les belles traditions de l'art ; tant que les monuments manqueront à notre ville, nos esprits resteront timides et même grossiers ; rien n'élève plus l'ame, ne donne plus le goût du beau et des grandes choses que la vue des monuments ; les Grecs, nos maîtres, n'ont été le peuple le plus civilisé, le plus poli de la terre, que par les beaux-arts. Les yeux ne s'arrêtaient que sur des lignes harmonieuses, sur des statues divines, sur des temples admirables. Plus le progrès matériel s'étend, plus l'art doit être encouragé, plus ses belles manifestations doivent être multipliées, de peur que les facultés morales, les qualités nées de la civilisation ne finissent par disparaître dans les préoccupations trop envahissantes de l'industrialisme.

L'amendement passera.

Et les honorables conseillers municipaux, que le vote populaire aura mis à la retraite, pourront, les dimanches, s'en aller dans la salle des *Pas perdus*, lire leurs noms gravés en toutes lettres dans des cartouches.

C'est un plaisir bien innocent.

J. Béliard.

(*La suite prochainement*).

DES CRÈCHES

ET

DE L'ALLAITEMENT MATERNEL (1).

LETTRE AU DOCTEUR BARRIER

PAR

LE DOCTEUR F. IMBERT.

Et moi aussi, mon cher ami, je me suis occupé des Crèches. Paris a donné le signal, la mode est de parler des Crèches, il nous faut des Crèches, tous les partis sont pour les Crèches, le gouvernement veut des Crèches, et je viens de lire vos deux beaux articles sur les Crèches.

J'éprouve le besoin de m'entretenir avec vous sur ce

(1) Cette lettre a été lue dans la première réunion des souscripteurs, pour l'établissement des Crèches à Lyon. A la suite de cette lecture, et sur la proposition faite par M. le docteur Barrier, l'assemblée a voté la nomination d'une commission provisoire, composée de MM. Imbert, Barrier, Joly, Bouillier, Briot, Barbier. Cette commission est chargée d'étudier la question des Crèches en général, et de faire un rapport sur le plan qu'elle croira le plus applicable à notre ville.

sujet, de vous dire à quel résultat je suis arrivé, après un an de réflexions et quelques tentatives de réalisation, et de vous amener à employer votre activité à quelque chose qui la mérite mieux que cette institution insignifiante que Paris nous envoie.

Voyons donc ce que c'est qu'une Crèche C'est un établissement où l'ouvrière qui nourrit son enfant peut l'apporter le matin et l'y laisser jusqu'au soir, en venant l'allaiter deux fois dans la journée. Elle paye pour cela une rétribution de vingt-cinq centimes.

Convenez d'abord que cet établissement suppose des manufactures, des ateliers dans lesquels les ouvrières sont rassemblées en grand nombre. Il suppose de plus que ces femmes ainsi occupées auront l'idée de nourrir leurs enfants. Il suppose enfin qu'il est bien que ces mères les nourrissent, et qu'il faut les encourager à remplir cette tâche. .

Sur le premier point, Lyon n'est pas dans la position de Paris. Là, tout réussit, parce que tout est réuni. Il y a de grands ateliers, et ces grands ateliers ont fait créer les *gardeuses*, inconnues dans notre ville. Des *gardeuses* à la crèche, il n'y a qu'un pas. Rien de semblable n'existe à Lyon. Il y a peu de grands ateliers. Notre industrie est aussi morcelée que possible. La moindre dévideuse veut avoir son ménage, le moindre ouvrier veut avoir son *métier*. Nous sommes voisins de certaines contrées où la vie est à bon marché. Le Bugey, le Dauphiné, la Savoie fournissent une grande quantité de nourrices. L'ouvrier peut placer son enfant à bas prix à la campagne, en l'envoyant à huit ou dix lieues, il faut qu'il l'envoie à trente, à Paris. Cette différence peut donc déterminer beaucoup de mères à nourrir dans la capitale, tandis que cette idée ne vient pas même à celles de Lyon. Ici, l'allaitement maternel entraîne l'idée d'une certaine aisance. Il suppose que le travail du mari suffit à la famille, et n'exige, de la part de la femme, que les soins du ménage. En traduisant tout cela en chiffres, on a vu que l'enfant nourri

par la mère coûtait plus qu'élevé à la campagne. Or vous savez si l'ouvrier doit compter.

La crèche changera-t-elle ces conditions ? Non. Vous exigez une rétribution, vous avez raison, nous ne voulons pas de l'aumône. Vous fixez cette rétribution à 25 centimes par jour, vous avez encore raison, on ne peut guère demander moins. Mais 25 centimes par jour font 7 fr. 50 c. par mois. C'est le prix que l'hospice de la Charité donne à ses nourrices. Il n'y a donc pas économie, au contraire ; pour cette somme la mère n'obtient pas, à beaucoup près, ce qu'elle obtient d'une nourrice à la campagne. Elle est obligée d'aller allaiter cet enfant deux fois par jour, d'aller le chercher le soir et de l'emporter chez elle. Voilà une perte de temps, et le temps c'est de l'argent. Il y a bien aussi quelques dépenses à faire, quelques potages à préparer. Il faut surtout y joindre le blanchissage, chose assez importante pour un enfant.

Ce système est donc plus dispendieux, mais on dit : l'enfant ne doit pas être privé de sa mère, il a besoin de ses soins, et les tirades de Rousseau sont reproduites avec toute la faveur qu'elles eurent à leur première apparition. Vous lisez dans les rapports des dames inspectrices des crèches du premier arrondissement de Paris, qu'elles sollicitent les ouvrières pour les engager à nourrir leurs enfants, et que la plupart de ceux déposés à la crèche eussent été envoyés en nourrice, sans leurs sollicitations. Examinons donc ce que c'est que cet allaitement maternel qu'on nous vante depuis les encyclopédistes.

Si cette question de médecine n'avait été traitée que par les médecins, il y a longtemps qu'elle serait résolue. Mais les philosophes s'en sont mêlés, les littérateurs l'ont prise pour sujet de leurs amplifications, les femmelettes en ont fait une mode ; le cri de la médecine n'a pas été entendu. Crions donc de nouveau aujourd'hui qu'il ne suffit pas à l'enfant d'avoir le sein de sa mère. Il faut que cette mère

soit elle-même capable de nourrir, c'est-à-dire qu'elle ait le physique et le moral convenables, et qu'elle soit dans des circonstances hygiéniques appropriées à sa nouvelle fonction.

Sur le premier point, tout le monde est d'accord, en principe, mais qu'on est loin de s'entendre dans l'application ! On demande bien en général que la mère ait une bonne santé, mais ce mot est loin d'avoir les exigences qu'il devrait avoir. Ce mot exclut-il ces constitutions faibles, viciées par la prédominence du système nerveux, du système lymphatique ? Exclut-il toutes ces femmes qui portent avec elles quelques vices psorique, herpétique, syphilitique ? Exclut-il surtout toutes celles dont la famille a été affectée de quelques maladies cancéreuses, de quelqu'affection organique, de quelque prédisposition aux affections du cerveau, de la poitrine, du bas-ventre ? Non, sans doute, et cependant qui peut nier que ce choix ne soit utile ? Que, dans le premier âge, un lait sain ne puisse changer une constitution malsaine ? Qui peut nier que l'allaitement maternel, sans ces précautions, ne soit plus qu'une routine aveugle et un rabachage philantropique ? Or, avec cette élimination, voyez combien notre nombre de mères-nourrices devrait être restreint, au lieu d'être multiplié sans mesure, comme on veut le faire. Dans l'état actuel de la population ouvrière, y a-t-il beaucoup de mères qui mériteraient d'être nourrices ? Si on veut prendre les précautions les plus grossières, l'allaitement maternel devient une exception, et vous voulez en faire une règle.

Parlons maintenant des conditions hygiéniques. Vous m'accorderez bien qu'une nourrice doit être dans un air pur ainsi que son nourrisson ; qu'ils doivent être propres l'un et l'autre. Que la nourrice doit avoir une nourriture saine, qu'elle doit être calme d'esprit, intelligente, attentive, tendre, aimant les enfants surtout, ce que rien ne remplace, qu'elle ne doit pas user ses forces à des travaux pénibles.

Or, dites-moi ce que deviennent ces conditions hygiéniques, quand vous voulez généraliser l'allaitement maternel ? Vous

savez dans quels bouges infects, obscurs, habitent la plupart des ouvriers. Vous savez que, loin de multiplier les soins de propreté en raison des nécessités de leur profession, ils n'ont pas même ceux qui sont indispensables. C'est là que pulullent, avec une prodigieuse fécondité, tous ces insectes parasites, fléau des premiers degrés de l'échelle sociale. Vous avez visité ces demeures, et vu leurs malheureux habitants, dévorés par ces hideux animaux, la peau noire de leurs piqûres, privés de ce sommeil si nécessaire aux parents qui travaillent, aux enfants qui se développent. Vous savez qu'un grand nombre ne se nourrit que d'aliments grossiers, malsains ou insuffisants, qu'ils passent à chaque instant des privations aux excès. Que l'incurie, la négligence, leur font oublier les précautions les plus vulgaires pour leur santé, et que leur intelligence, sans développement, sans éducation, les rend inhabiles à tout ce qui est en dehors du travail mécanique auquel ils sont condamnés. Non, ce n'est pas pour eux que l'hygiène est faite, et ses préceptes auront l'air d'une amère ironie, tant qu'ils s'adresseront à cette foule, accablée par des travaux au-dessus de ses forces, et abrutie par la misère et l'ignorance, ces deux compagnes inséparables.

Enfin, s'il est vrai qu'une nourrice doit être calme, intelligente, attentive, tendre, qu'elle doit surtout avoir l'amour des enfants, croyez-vous que ces qualités soient si communes, que vous puissiez pousser toutes les mères à nourrir. Oh! non, il faut avoir le courage de le dire, il en est peu qui remplissent ces conditions. Les unes ont une tendresse qui les rend incapables de tout. Les autres une froideur qui n'est pas moins dangereuse. Le plus grand nombre manquent de savoir et surtout de jugement et de raison. Ne parlons pas des mères dénaturées, je reconnais qu'elles sont rares, mais celles qui ont cette passion aveugle, sans frein, sans réflexion, sont-elles moins dangereuses. Cette foule innombrable, élevée dans l'ignorance la plus absolue, à qui on a jamais dit un

mot des soins qu'un enfant réclame, va-t-elle devenir, comme par enchantement, une pépinière de bonnes nourrices ?

Eh! quoi, va-t on me dire, vous oubliez que la nature a tout prévu. Elle a donné aux animaux l'instinct de soigner leurs petits, de les abriter, de les défendre. L'homme n'a rien à leur envier, ce n'est pas lui qui doit se pleindre du lot qui lui est échu dans la création. A cela je réponds que les animaux sont renfermés dans le cercle étroit de leurs instincts, que leurs actes semblent, jusqu'à un certain point, le produit d'une force aveugle. L'homme a reçu en partage l'intelligence. Cette intelligence étend la sphère d'action de toutes ses facultés et lui donne la *liberté* d'agir. C'est un instrument qui peut entre ses mains produire le bien et le mal. Appliqué à la question dont nous parlons maintenant, il peut faire descendre l'homme au dessous de la brute, mais il peut l'élever à une hauteur à laquelle elle ne pourra jamais prétendre. Eh! bien, je dis que, dans l'état actuel de notre population en France, et si vous le voulez dans notre ville, cette intelligence est un instrument dangereux et qu'une femme peut moins élever ses enfants que la chienne, la louve ou la brebis. Oui, il faut de l'intelligence pour élever un enfant; il en faut pour toucher ses membres délicats, il en faut pour l'habiller convenablement, pour ne pas le garotter sous prétexte de le vêtir, pour le coucher, pour le garantir du froid et de la chaleur; il en faut pour comprendre ses cris, pour le nourrir, pour le soulager quand il souffre; il en faut pour s'adresser à un homme de l'art quand il est malade, au lieu de courir d'abord chez le sorcier.

Mais non seulement il faut de l'intelligence, il faut encore une intelligence spéciale pour cela. Ce n'est pas parcequ'une femme brillera dans les salons, parcequ'elle aura une conversation agréable, la mémoire bien ornée, la repartie vive et heureuse qu'elle sera apte à élever ses enfants. Ce que demande cette importante fonction, c'est une tendresse que rien ne rebute; c'est un jugement droit, chose plus rare qu'on

ne pense ; un talent d'observation, qui n'est pas plus commun, et une fermeté assez grande pour faire taire le sentiment et laisser agir la raison. Il est si vrai que tout cela n'est pas si commun qu'on a l'air de le croire et que cela ne se devine pas, que les familles riches ont soin de prendre au moment de l'accouchement une garde ou une domestique qui ait le savoir et l'expérience nécessaires. Mais notre état social a cela de singulier, qu'il demande d'autant plus à l'individu, qu'il peut moins donner. La femme riche a une cuisinière, une femme de chambre, une couturière, une nourrice, une bonne d'enfants ; la femme pauvre doit être tout cela, elle doit tout savoir et on ne lui a rien appris. Aussi vous savez comment elle s'en tire.

Vous devez conclure de là que je n'approuve pas davantage le système actuel, qui consiste à envoyer les enfants dans des villages plus ou moins éloignés en les confiant à des nourrices mercenaires. La femme qui nourrit son enfant à la ville l'expose à une foule d'accidents, mais au moins elle a des voisins qui l'aident, des gens éclairés qui la conseillent, des secours de tout genre en cas de maladie. Lors même qu'elle n'a reçu aucune éducation, son intelligence s'est développée par le contact journalier de gens intelligents, par l'influence seule du milieu dans lequel elle est placée. Mais, à la campagne, c'est l'ignorance poussée jusqu'à la sauvagerie, c'est le préjugé, la superstition à la place du plus vulgaire bon sens. C'est une nourriture plus grossière avec la même malpropreté, la même incurie, la même imprévoyance. La mère s'en va-t-elle travailler au champ, ou bien elle emporte son nourrisson avec elle, et il reste exposé tout le jour aux intempéries, ou elle le laisse à la maison, et alors elle le confie à d'autres enfants. C'est une petite fille de sept ou huit ans qui doit veiller sur cet enfant au berceau, de là ces accidents inouis que les journaux nous rapportent chaque jour. Ici c'est un enfant qu'on a laissé tomber dans le feu ; là, c'est un autre qui a été mangé par les cochons, écrasé par un cheval, assommé

dans une chûte, noyé dans une marre. Les soins sont aussi à craindre que la négligence et l'abandon. Une maladie est presque toujours moins grave que le traitement qu'on lui applique. Tout le monde est consulté pour cela, la matrone, le vétérinaire, l'herboriste, l'empirique, tout le monde excepté le médecin. Le remède le plus bizarre, le plus dégoûtant est toujours le meilleur. Une chute, une entorse, une fracture sont des infirmités pour la vie, car c'est le renoueur, c'est le sorcier, c'est le bourreau qui est appelé à guérir ces maladies!! Et l'enfant du peuple n'a-t-il à craindre que l'ignorance de ses nouveaux parents. Que sont-ils, on l'ignore? Quelle garantie ont-ils donné de leur probité, de leur santé, de leurs ressources, aucune. Quelque certificat insignifiant, voilà tout ce qu'ils montrent. Heureux encore quand la nourrice vient elle-même chercher cet enfant, se montrer aux parents. Le plus souvent c'est une messagère qui l'emporte, et qui se charge de le placer.

Les résultats sont tout-à-fait en rapport avec un semblable état de choses. Écoutez ce que disait un journal, il y a quelques jours, en parlant de la mortalité en Angleterre. « Les faits les plus graves et qui doivent exciter les plus sérieuses réflexions, sont ceux qui ressortent du calcul de la mortalité dans les grandes villes industrielles, telles que Manchester, Liverpool et Birmingham. Cette mortalité frappe surtout sur les enfants en bas âge. Durant sept ans, sur 21,152 enfants, 20,726 ont péri à Manchester par l'effet de l'abandon, de l'insalubrité, de la mauvaise nourriture. A Liverpool, le nombre n'est pas moindre et généralement dans toutes les villes d'Angleterre. on compte la même proportion dans cet immense sacrifice des innocents aux exigences du travail industriel. »

Le labeur opiniâtre de la manufacture entraîne la mère loin de chez elle. Elle ne peut prendre soin de son enfant et la nécessité la contraint à des ressources perverses. Pressée de se rendre à l'atelier, elle assoupit les cris et la faim de la pauvre créature, en l'abreuvant d'opium, de cordial de

Godfrey, de Paragory et d'autres narcotiques meurtriers. Faut-il s'étonner que si peu de ces malheureux enfants mal nourris, mal vêtus, entassés dans des caves fétides, puissent résister à un pareil régime, et que 13,362, c'est-à-dire deux tiers en plus de la mortalité ordinaire, périssent en sept ans, dans l'une des villes les plus riches du monde et chez l'un des peuples les plus civilisés? S'il faut payer à ce prix la richesse des états, mieux vaut cent fois la pauvreté saine et indépendante du sauvage.

Une comparaison à égalité de population entre ces villes et quelques localités agricoles, démontre que dans celles ci, il meurt annuellement 19 hommes sur 1,000 et à Manchester 37 sur 1,000, par exemple :

	Morts en 7 ans.
Manchester, population des sub-districts	39,922.
Surrey, population des districts des campagnes	28,777.
Morts en plus à Manchester	16,145.

Et cependant le laboureur est pauvre dans le Surrey.

Cette différence entre la mortalité des villes et celle des campagnes s'observe en France comme en Angleterre. Partout la mortalité, des enfants surtout, est moindre au village qu'à la ville. C'est qu'ils ont l'air de la montagne embaumée du parfum des végétaux. Mais cet air ne suffit pas. Ces jeunes êtres ont d'autres besoins, il leur faudrait surtout de la part de leurs parents, sinon plus de tendresse, au moins plus d'intelligence. Aussi cette jeune génération est-elle encore moissonnée activement comme le démontrent les statistiques !

Tel est le sort de l'enfant de l'ouvrier dans la maison paternelle. Vous avez vu celui qui l'attend quand il est envoyé à la campagne; voulez-vous savoir ce qu'il devient quand la misère ou la débauche le conduit dans un hospice d'enfants trouvés? Parcourez les tableaux nécrologiques de ces maisons, et vous verrez que, tandisque de nos jours la moitié des enfants arrive à l'âge de vingt ans, un rapport de John Baquare sur la maison d'enfants trouvés de Dublin, établit que sur

19,420 enfants reçus en vingt ans, il en manquait 17,410. L'hospice de Londres n'était pas dans un état plus satisfaisant. A Moscou de 37,607 enfants reçus en vingt ans, il n'en restait que 1,020. A Vienne, on perdait, en 1811 et 1812, 92 ou 93 enfants sur 100. A Paris, sur 7,676 enfants abandonnés, en 1772, 522 seulement vivaient à l'âge de huit ans; en sorte qu'il avait malheureusement raison celui qui a osé dire qu'on devait inscrire sur la porte de ces maisons :

ICI ON FAIT MOURIR LES ENFANTS AUX FRAIS DU PUBLIC.

Malthus pensait aussi que, pour arrêter le mouvement progressif de la population, un homme indifférent sur le choix des moyens, n'aurait rien de mieux à faire que de multiplier les maisons d'enfants trouvés.

N'allez pas croire, comme on l'a dit trop longtemps, que c'est là un mal inévitable, qu'il est inhérent à ce genre d'établissements Pour comprendre jusqu'à quel point ils peuvent être améliorés et ce que peuvent des soins éclairés sur ces jeunes êtres, jettez les yeux sur les tableaux statistiques de l'Hospice de la Charité de Lyon. En 1820, un homme plein de zèle et de dévouement (M. Delphin), touché du sort de ces malheureux, améliora leur position, soit au dedans, soit au dehors de l'hospice et y apporta de notables réformes et d'importantes améliorations. A dater de cette époque, la mortalité qui, dans la première année de la vie, avait été de plus de cinquante sur cent, descendit à trente sur cent. La mortalité générale, de la naissance à douze ans, qui était de soixante-dix sur cent, s'abaissa jusqu'à cinquante huit.

En résumé, en prenant les tables de mortalité de la France entière, on voit qu'un quart des enfants meurt dans la première année, un tiers avant la seconde et que sur un million d'enfants nés dans la même année, il n'en reste à vingt ans que cinq cent deux mille deux cent seize, c'est-à dire un peu plus de la moitié. Après cela, M. Willermé vous apprendra

que la mortalité dans les départements riches est de un sur quarante-six, et qu'elle est de un sur trente-trois dans les départements pauvres ; qu'il y a à Paris quatre fois et demie autant de décès dans la rue de la Mortellerie que sur le quai de l'île Saint-Louis, quoique la population de cette rue ne soit que le double de celle du quai ; en sorte que c'est le peuple qui fournit partout cet effrayant holocauste.

Oh! l'enfant du peuple! peut-on trouver assez de larmes pour verser sur ses souffrances. Nos pères se couvraient de vêtements lugubres et poussaient des cris de douleur sur le berceau de leurs enfants, leur sort était-il donc comparable à celui des nôtres. Oh! l'enfant du peuple! Victime de la préoccupation, de l'insouciance, de la misère de ses parents, exposé à tous les accidents, à tous les genres de maladies, il meurt comme le témoigne la statistique, ou il guérit et reste cacochyme ou estropié. C'est lui qui va fournir les victimes de la phthisie, c'est lui qui va entretenir la petite vérole. Son père n'a pas le temps de le faire vacciner et encore moins de surveiller sa vaccine. C'est lui qui montrera, s'il ne succombe pas, ses traits défigurés, ses yeux couverts de taches, ses paupières éraillées, ses membres disloqués, sa taille déformée, son cou couvert d'ignobles cicatrices, ses genoux cagneux, ses articulations noueuses, sa peau blafarde, couverte de psore, de dartres qu'engendre la malpropreté, sa tête dépouillée de cheveux par la teigne, etc.

Son enfance, il va la passer, ou renfermé dans une chambre, sans air et sans lumière, ou exposé sur les grandes routes, au milieu de nos rues populeuses, souvent seul, d'autres fois confié à des enfants un peu plus âgés que lui. Dès que ses membres pourront le supporter, il sera placé dans une manufacture ou envoyé dans les champs à la garde des troupeaux. Il ne s'agit pas pour lui d'école, il faut qu'il arrive le plus tôt possible à indemniser ses parents des dépenses qu'il leur occasionne. A neuf ou dix ans, on lui apprendra quelques pages de catéchisme, qu'il répétera sans les comprendre ; il fera

sa première communion et son éducation sera terminée. Voilà tout ce que sa famille et la société peuvent faire pour lui.

Mais il saura bien vous punir de votre incurie. Vous avez craint de faire quelques dépenses pour ses premiers ans, il vous imposera une charge plus lourde. Vous n'aurez rien à espérer de lui. Il n'a ni intelligence ni santé, ni force morale ni force physique. C'est lui qui va figurer sur vos listes de pauvres, dans vos bureaux de bienfaisance, dans les cures des paroisses, dans les notes de toutes les personnes charitables, il va encombrer vos hôpitaux, il remplira vos hospices et c'est encore lui que vous trouverez dans vos bagnes et dans vos prisons.

Il me serait facile de rembrunir ce tableau, mais à quoi bon étaler devant vous des misères que vous connaissez comme moi. Vous n'êtes ni de ces chrétiens de la vieille roche qui répondent à tout cela qu'il y a toujours eu des pauvres et qu'il y en aura toujours, ni de ces *partisans d'un sage progrès* qui se prélassent en contemplant quelques améliorations opérées le plus souvent malgré eux et qui veulent bien reconnaître *qu'il y a encore quelque chose à faire.* Je laisse la critique pour vous dire ce que je veux. Il ne suffit pas dans notre économie politique, de constater le mal, il faut que nous trouvions le remède.

Pour cela vous proposez la Crèche, et moi je la repousse par les raisons que voici. 1° Pour Lyon comme je vous l'ai dit, elle est peu nécessaire à cause de la manière particulière dont son industrie est constituée ; 2° la Crèche coûte cher et beaucoup trop pour le pauvre et pour ce qu'elle vaut ; 3° elle est insuffisante en ne gardant les enfants que dans le jour ; 4° elle a le grand inconvénient de les laisser dans les villes et même dans les mauvais quartiers, car c'est pour la classe qui les habite que la Crèche a été créée ; 5° enfin ce que je lui reproche surtout, c'est de multiplier l'allaitement maternel quand nous avons tant de raisons pour le restreindre.

Mais que voulez-vous enfin, allez-vous me dire ? Quelle est

donc la panacée qui doit guérir tant de maux? Pour la trouver il ne suffit pas de connaître le mal, il faut remonter à sa cause. Sans doute, il est vrai et il est facile de dire que tous ces maux tiennent à l'abandon dans lequel on laisse le peuple, à son ignorance, à sa misère, résultat d'une mauvaise organisation des travaux, d'une injuste distribution des produits. En nous tenant dans ces généralités, le seul remède logique qui se présente, c'est l'amélioration morale et physique du peuple, c'est l'organisation du travail, c'est un autre ordre social. Mais pour nous qui ne voulons que des réformes pacifiques, qui savons qu'une révolution doit être dans les mœurs avant d'être dans les faits, celle-là est l'œuvre du temps et c'est du présent que nous nous occupons. Je ne remonte pas si haut pour trouver la cause de toutes ces misères. Je me borne à dire qu'elle est tout entière dans l'éducation particulière et je conclus que son remède c'est l'éducation collective.

Je vous l'ai dit tout à l'heure, mon cher ami, les qualités physiques et morales d'une nourrice sont rares. J'admets, si vous le voulez, que nous en avons de très bonnes, je suis prêt à faire toutes les exceptions que vous voudrez; mais vous reconnaîtrez bien avec moi que tout cela est abandonné au hasard, que le principe de morale philosophique qui veut que la mère nourrisse son enfant expose à de nombreuses erreurs. Or, convient-il que l'éducation des enfants, leur santé, leur existence même soit abandonnée à ces éventualités? vous ne le voulez pas. Commençons donc à poser ces principes que l'éducation et l'allaitement maternel sont dangereux en général, et qu'il convient d'y renoncer. Je propose de le remplacer par l'allaitement dans une crèche tout à fait différente des vôtres, et dont voici le plan.

Elle serait placée à la campagne à une petite distance de la ville, dans un lieu sain, aéré, exposé au soleil levant, garanti contre les vents du nord et contre les ardeurs du midi. La maison serait isolée, composée d'un rez-de chaussée élevé de deux mètres au dessus du sol, avec des caves voûtées au

dessous ; d'un premier étage et d'un grenier. Cette maison serait entourée d'un jardin et de quelques ombrages. Elle devrait contenir cent enfants de la naissance à deux ans. En diminuant ce nombre, on aurait des frais de fondation trop considérables ; en l'augmentant, on pourrait craindre les épidémies. De ces cent enfants, cinquante seraient sevrés ; pour les cinquante autres, vingt cinq nourrices seraient suffisantes ; chacune en nourrirait deux, l'un déjà âgé qui commencerait à manger, l'autre nouveau-né qui n'aurait besoin que d'une petite quantité de lait. Les enfants coucheraient au premier étage dans le dortoir des nourrices. Cinq d'entr'elles passeraient la nuit à tour de rôle, elles veilleraient les enfants pendant le sommeil des autres nourrices ; elles les changeraient de linge quand cela serait nécessaire. Le matin, ces enfants seraient transportés du dortoir au rez-de-chaussée, et, dans la journée, quand le temps le permettrait, du rez-de-chaussée dans le jardin. On essaierait l'allaitement artificiel qui réussit très bien en Allemagne. Pour cela on aurait une vache, une chèvre, une ânesse, une brebis. Les nourrices seraient occupées à la couture, à la cuisine, au soin des étables, de la basse-cour, au blanchissage ; en un mot, cette crèche serait en même temps un établissement agricole et industriel. Tous les soins hygiéniques y seraient multipliés. Le chauffage pendant l'hiver, l'aération des salles, la propreté des lits et des vêtements, le choix des aliments y seraient surveillés attentivement. Un médecin y ferait une visite chaque jour. Enfin, une femme de tête et de cœur serait chargée de la direction de cet établissement. Le prix du mois de nourrice serait payé d'avance ; il serait aussi bas que possible, car cet établissement est pour le pauvre, mais les soins y seraient tels que le riche vint y apporter son enfant. Aucun ne serait reçu gratis, mais le gouvernement, les départements, les communes, les personnes charitables pourraient donner un certain nombre de bourses et de demi-bourses, qui seraient distribuées aux pères d'une nombreuse famille, à celui qui aurait éprouvé quelques mal-

heurs, à la veuve, à l'ouvrier sans travail, à l'orphelin, etc.

Voilà la Crèche telle que je la comprends. Elle consacre pour premier principe que l'enfant doit être enlevé à l'éducation maternelle et soumis à l'éducation collective ; en d'autres termes, elle pose en fait contrairement à votre crèche et à la civilisation en général, qu'il ne suffit pas qu'une femme puisse faire des enfants pour savoir les élever et que ce n'est que par un établissement semblable à celui que je propose qu'il est possible de généraliser les soins nécessaires à ces jeunes êtres. En effet, du moment où toute femme qui devient mère n'est plus condamnée à allaiter, d'un autre côté du moment où vous diminuez le nombre des nourrices, soit en leur donnant deux nourrissons, soit en employant l'allaitement artificiel, vous pouvez choisir vôtre personnel, vous pouvez trouver pour directrice une femme qui réunisse les qualités désirables, des nourrices de bonne santé. Rien n'est plus facile que d'approprier leur lait à l'âge, à la constitution, au tempérament, à l'état des organes de l'enfant, et de régénérer ces êtres faibles comme la greffe et un bon sol régénèrent le sauvageon. La maison n'aura ni la dégoûtante malpropreté de la chaumière ni les lambris dorés de nos palais ; mais elle sera bien appropriée à ses usages ; elle sera placée à la campagne et non à la ville comme votre crèche ; dans un beau site au lieu d'être dans un quartier bien populeux et partant bien malsain, comme la vôtre doit l'être, sous peine de devenir inutile. La précaution de ne pas laisser les enfants, le jour, dans la salle où ils auront passé la nuit, donnera la facilité de renouveler l'air et de prévenir jusqu'à la crainte des épidémies. Elle sera pourvue de couchettes, de berceaux, de hamacs, de chaises, de fauteuils, de charriots, de joujoux de tout genre ; des tapis épais couvriront le plancher. Un médecin la visitera tous les jours ; changera les nourrices si cela est nécessaire, déterminera de quel lait on se servira en cas d'allaitement artificiel ; car le lait d'ânesse, le lait de chèvre et le lait de vache ont chacun des qualités spéciales. Les ani-

maux seront nourris convenablement. On sait l'influence des aliments sur la quantité et sur la qualité du lait, et pour nos laitières il s'agit moins de l'avoir bon que d'en avoir beaucoup. Enfin le médecin déterminera l'époque du sevrage et les soins de la première dentition ; il ne se contentera pas de veiller sur la santé, de traiter les maladies, il préservera les enfants de la médecine de précaution, de cette foule de recettes pour les glaires, contre les vers, par lesquelles nos mères actuelles croient devoir témoigner à leurs enfants leur tendresse et leur sollicitude. A deux ans, l'enfant sortirait de la crèche et entrerait dans l'Asile qui demanderait aussi une autre organisation.

Mais, va-t-on me dire comme à vous, vous rompez les derniers liens de la famille, vous oubliez le premier devoir de la morale. Pas de mères pas d'enfants, entr'eux les devoirs sont réciproques, et s'ils sont mal remplis d'un côté, ils seront négligés de l'autre.—Je ne comprends pas comment la morale est intéressée à ce que la mère nourrisse son enfant quand nous voyons si clairement tous les jours les désastreux effets de cet usage. Faut-il donc que l'enfant périsse plutôt que le principe ? Je ne vois pas que la morale soit intéressée à ce qu'un enfant soit envoyé dans un village bien retiré, abandonné à toutes les sottises d'un paysan, au lieu d'être dans une maison bien tenue, sous la surveillance d'une femme intelligente. — Rien ne remplace les soins des parents. — Celui qui éleva le premier collége ne manqua pas de trouver aussi de zélés moralistes, d'ardents conservateurs qui vantaient les soins des parents, qui ne voyaient rien de beau comme Caton le censeur s'occupant à apprendre à lire à ses enfants, et Auguste enseignant à ses petit-fils l'écriture et les éléments des sciences. De nos jours, il y a bien encore quelques hommes comme il faut qui donnent des précepteurs à leurs fils, mais l'éducation publique a remplacé l'éducation particulière, et le roi lui-même envoie ses enfants au collége. Etablissez une crèche convenable, et, avant cinquante ans, il en sera de même.

Voilà une véritable utopie, dira M. A.; ce sont des idées des ennemis du gouvernement, dira M. B...; ce n'est pas pratique, dira M. C.

Tout cela veut dire que ce projet ne s'encadre pas dans le budget de M. A.; qu'il détourne M. B. de son ornière, et qu'il change quelque chose aux écritures de M. C. —

Votre système est une rêverie.—Le vôtre est une cruauté.—

Si vous réussissiez, que feriez-vous de cette population? — Dieu n'a pas commandé aux hommes de s'agglomérer dans tel quartier ou dans tel coin du globe, et pour cela de détruire les enfants ou de pratiquer la *contrainte morale*, cette vertu des économistes; il a dit: Croissez, multipliez et remplissez la terre, *Crescite, multiplicamini et replete terram*. Et la moitié de la terre est encore inculte et abandonnée.

Mais l'argent, dira-t-on? c'est ici une question d'argent. Commencez par nous trouver de l'argent, et ils se mettront à supputer combien il naît d'enfants en France, combien il faudra de nourrices, combien de crèches, combien de vaches, d'ânesses et de brebis; surtout ils calculeront ce que coûteront chaque enfant et chaque crèche, et ils tâcheront de vous effrayer en vous jetant à la face les centaines de millions qui seraient nécessaires pour généraliser ce système.

Je ne sais si, de nos jours, il faut nécessairement commencer par l'argent, mais pendant longtemps on a agi autrement; on a fait ce qui paraissait bon et utile, on a procédé par la charité. Si on avait commencé par compter combien il y avait d'enfants trouvés en France, combien ils coûteraient pour leur entretien, combien il faudrait d'hospices et combien de millions pour ces dépenses, les enfants trouvés seraient encore à la merci de la charité publique, et nos missionnaires n'auraient pas l'idée d'aller sauver ceux de la Chine et du Japon. Si saint Sacerdos avait attendu d'avoir des fonds dans sa caisse pour bâtir l'Hôtel-Dieu de Lyon, l'Hôtel-Dieu serait encore à bâtir. Si les financiers du temps étaient venus donner leur avis sur les moyens de nourrir et d'adopter les orphelins

après la famine de 1531, ils auraient dit qu'on ne pouvait pas les entretenir avec un capital de trois cents francs, et l'hospice de la Charité ne serait pas construit.... Allez donc, et si l'argent vous manque, faites comme saint Vincent de Paul, rassemblez les femmes autour de vous, dites-leur le sort des enfants du peuple, dites-leur que ces petits êtres souffrent et meurent de misère, et que, dans notre belle France, dans ce pays de civilisation et d'égalité, un quart de ces pauvres créatures meurt dans sa première année et un tiers avant la fin de la seconde.

Tout cela a son embarras ; tout cela a ses difficultés. Mais le bien est toujours difficile à faire. Il n'y a qu'un expédient commode, c'est de faire mal et c'est celui qu'on choisit. Il s'agit de savoir si nous voulons rester dans cette voie ; l'humanité nous le défend. Nous devons nous hâter d'en sortir ; Je viens d'en donner les moyens.

Je compte sur vous et vous embrasse.

IMBERT.

LA CÈNE

PEINTE A FRESQUE PAR M. JANMOT,

DANS

L'ÉGLISE DE L'ANTIQUAILLE.

La Cène est un des sujets qui rentrent le mieux dans les conditions de la peinture moderne, dont le caractère est la prédominance de l'expression des physionomies sur les autres éléments du beau plastique. Le sujet de ce drame tout intérieur doit se lire en entier sur les visages auxquels le geste et l'attitude des personnages ne peuvent prêter qu'un faible secours pour expliquer l'action qui s'accomplit dans cet auguste moment. La donnée évangélique est d'une immense difficulté à traduire avec le pinceau, mais elle présente, à un peintre qui réfléchit, une admirable matière pour faire preuve à la fois de beaucoup d'art et de beaucoup de philosophie. Les douze hommes qui entourent le Christ, au moment où la grande loi eucharistique est promulguée, n'assistent pas seulement pour leur propre compte à la fondation du sacrement de l'amour ; ils représentent auprès du Sauveur les diverses branches de la famille spirituelle. Chaque apôtre reçoit le dogme fondamental dans un cœur où l'intelligence, la force et la charité se

combinent à des degrés divers. La même vérité, acceptée par tous, est envisagée par chaque esprit sous un aspect particulier : la même semence produira une moisson différente dans chacune de ces ames. Tous les sujets tirés de l'Ecriture ont évidemment une portée symbolique outre leur sens littéral ; et la valeur interprétative de chacun de leurs personnages doit être mise en relief par l'artiste, commentateur plus libre et souvent plus profond que l'écrivain. Il est permis de penser que les douze Apôtres, recevant les premières leçons du souverain maître, représentent un même nombre de familles, d'esprits et de modes distincts de sentir et de comprendre la vérité divine, et l'idéal qui leur est offert dans la personne de l'homme-Dieu. Chez quelques-uns des Apôtres, la prédominance de certaines facultés est tellement apparente, qu'elle a frappé même l'intelligence du vulgaire. Ainsi Pierre a toujours été reconnu pour l'apôtre du dogmatisme inflexible et de l'action; Jean, pour celui de la contemplation et du mysticisme ; outre ces deux types et celui de saint Thomas qui représente, d'une façon également populaire, l'hésitation réfléchie de l'intelligence et le rationnalisme dans la foi, chaque figure d'apôtre est symbolique de l'un des principaux états de l'esprit et du cœur dans la vie métaphysique et religieuse. Le sujet de la Cène offre donc ce mérite unique de réunir autour de la vérité vivante et incarnée dans le Christ, tous ensemble, sans personnages secondaires, sans incident qui les divertisse de l'action principale, en un mot, dans la plénitude de leur individualité, ces douzes types primordiaux des diverses familles de croyants. Le sentiment particulier qu'éveille en chacun d'eux la vérité fondamentale du christianisme, au moment où elle est promulguée, doit exister à perpétuité dans une famille d'esprits correspondants. On voit par là de quelle importance est l'expression de chaque tête dans un sujet pareil, et combien la complexité de cette expression suppose un art avancé et une époque où la naïveté primitive du fidèle et de l'artiste s'est mêlée de réflexion et de philosophie.

L'histoire de l'art nous montre en effet ce sujet de la Cène comme ayant été rarement traité par les maîtres antérieurs à la Renaissance. La première fois qu'il est réalisé d'une manière éclatante,

c'est par le génie éminément philosophique et moderne de Léonard de Vinci. Ce grand peintre, quelque soit le rang qu'on lui assigne, sous le rapport du dessin, du coloris et de la composition, est certainement, depuis la Renaissance, le souverain maître de l'expression : c'est lui qui a inauguré sur la toile la physionomie moderne avec tout ce qu'elle a de complexe et de travaillé par les idées et les passions. Si le domaine de la forme et de la beauté pure appartient toujours à Raphaël, celui de la philosophie, modelant elle-même les formes plastiques, est resté sous la dépendance de Léonard ; si Raphaël est le splendide achèvement de l'art antique, Léonard est le début glorieux de l'art des temps modernes. Peut-être même le caractère de l'illustre maître de l'Ecole lombarde est-il déjà trop raisonneur et trop moderne pour lui permettre de traiter un sujet évangélique dans ce que ce sujet a de plus essentiellement divin. Chez Léonard, le sentiment religieux est évidemment primé par les préoccupations humaines, par la réflexion, le doute et la mélancolie ; il a quelque chose de grandiosement ironique et chagrin qui fait songer par avance à Byron ; l'austérité florentine de Dante et de Machiavel se nuance sur ses lèvres d'une rêverie souvent amère, qui présage, à travers le dix-huitième siècle, Réné, Manfred et Child-Harold. Dans les conditions de son génie, un peu sceptique, peut-être à son inçu, Léonard, placé en face du sujet de la Cène, devait le saisir par son côté le plus humain, le plus empreint d'*ironie*, en donnant à ce mot la signification qu'il a dans l'esthétique allemande. Or, le moment de la Cène où la divinité de l'action est le plus mélangé des passions et de l'infirmité humaine, c'est celui où l'idée d'une trahison apparaît sur la face du Sauveur, et reflète ses pressentiments lugubres sur les physionomies des Apôtres. Les ames du Christ et de ses fidèles, un moment arrachées à l'extase de l'œuvre eucharistique, sont rejetées dans le monde des tristesses et des découragements. La pensée du mal vient troubler violemment leur sereine contemplation. Mais ce moment de l'action n'est que transitoire, c'est un incident terrestre et passager dans le drame éternel et divin, c'est donc le côté tout à fait inférieur du sujet. Un artiste religieux, ou même un artiste en qui le sentiment de la beauté pure dominera,

sera porté à écarter du sujet tout ce qui peut le faire descendre des calmes régions de l'idéal. Léonard de Vinci appartient à une époque de l'art où une telle élévation idéale et religieuse n'était pas possible ; il a donc réduit la donnée divine à des proportions humaines. Mais ce que le sujet ainsi conçu perd en grandeur véritable, il le gagne en effet dramatique. Les personnages, arrachés à l'immobilité extatique, et ramenés dans la vie réelle, acquièrent de suite plus de mouvement, une expression plus saisissante, des attitudes plus variées, en un mot toutes les qualités qui parlent le plus vite aux yeux et à l'imagination. Tout le monde sait ce qu'a fait Léonard de ce sujet de la Cène, même en lui ôtant aussi de son élévation religieuse pour le rapprocher de l'humanité ; il a produit un des plus merveilleux chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Les fresques même du Vatican, le Raphaël des Stanze et le Michel-Ange de la Chapelle Sixtine ne sauraient pénétrer l'ame d'un enthousiasme plus puissant que cette peinture à demi-effacée qui achèvera bientôt de s'éclipser sur le mur humide d'une caserne de Milan. Jamais peintre n'a réuni, dans ses figures, une simplicité et une grandeur d'attitudes plus épiques à une expression de physionomie aussi travaillée par les sentiments humains, aussi éclairée par le rayonnement de la lumière intérieure.

Depuis Léonard, tous les artistes qui ont peint la Cène ont suivi la même donnée, et ont traité le sujet moins religieux et plus dramatique de la trahison de Judas. Pour ne parler que d'un seul dont nous possédons l'œuvre dans notre musée, Philippe de Champagne, dans un tableau qui n'est certainement pas dépourvu de qualités secondaires, a ôté tout caractère de divinité et même d'élévation au drame de Léonard. Le Christ du vieux maître est vraiment l'Homme-Dieu, et les Apôtres, s'ils ne réalisent pas complètement le type idéal de la sainteté, sont au moins de grandioses philosophes. Le tableau du peintre de Port-Royal a toute la sécheresse et la pauvreté d'une scène de controverse ; il s'agite entre toutes ses figures quelque chose qui a bien pu se passer dans une discussion de jansénistes à jésuites, mais qui n'a certainement rien de commun avec la fondation du dogme eucharistique, pas même avec le drame plus humain réalisé par Léonard.

Le jeune peintre lyonnais appelé à se mesurer à son tour avec ce redoutable sujet, s'était déjà fait remarquer par des œuvres attestant à la fois un profond sentiment religieux et une haute intelligence des véritables conditions de l'art ; pour ceux qui connaissent ses premières peintures et qui cherchent dans une composition l'indice des théories et des croyances de l'auteur, il était facile de présager que M. Janmot aborderait le sujet de la Cène par son plus grand côté artistique et moral. Le sentiment religieux l'a merveilleusement servi en le portant à se placer dans le moment dogmatique et divin de la Cène, au lieu de traiter la donnée la plus dramatique et la plus favorable aux effets pittoresques ; car le moment le plus religieux du sujet est en même temps le plus propre à fournir au peintre la composition la plus calme et la plus idéale. En outre, comme il faut que de nos jours l'esprit moderne se montre même à travers le ferme croyant, ce n'est pas l'instant liturgique de la consécration du pain et du vin que l'artiste a choisi comme l'eût fait peut-être un maître de Byzance ou un des premiers Florentins, il s'est attaché au moment où le dogme eucharistique est révélé aux Apôtres non pas sous sa forme matérielle, mais dans sa substance morale ; ce qui augmentait la difficulté en rendant l'action plus abstraite, mais lui donnait aussi un caractère plus idéal, une beauté plus simple et plus divine. Le Christ tenant dans ses mains les espèces sensibles du pain et du vin et les Apôtres contemplant ce signe matériel, eussent été réunis par le lien d'une action plus facile à exprimer. Dans la composition de M. Janmot, le Sauveur placé devant une table vide prononce la formule du dogme d'amour, il a fait auparavant à ses frères le don de sa substance charnelle, maintenant il leur distribue son esprit lui-même pour que chacun se l'assimile suivant ses forces. Cette action toute intellectuelle rentre beaucoup mieux dans le sentiment moderne, en même temps qu'elle est plus religieuse et plus favorable au véritable idéal de l'art. Le tableau comporte en effet dans cette donnée la plus grande concentration de sentiment, la plus grande sobriété de mouvement, le plus grand calme ; c'est-à-dire les conditions essentielles du beau.

De notre temps où la peinture religieuse est en général traitée

si peu religieusement on a rarement à louer chez un artiste un pareil mérite dans la pensée. L'œuvre de M. Janmot est donc, sous le rapport de la conception, une œuvre véritablement magistrale. Les difficultés d'exécution s'augmentaient en raison même de la grandeur des idées qui avaient placé le sujet dans cette région sereine et immobile où les figures se dépouillent de tout ce qui prête aux effets violents. L'artiste abordait une autre difficulté non moindre, celle de la peinture à fresque, dont le secret semble avoir été gardé par les maîtres italiens. Dans le nombre assez grand des peintures murales exécutées à Paris depuis le commencement de ce siècle, deux ou trois fresques seulement ont été essayées, elles ont assez médiocrement réussi pour décourager les artistes d'employer ce procédé qui est pourtant par excellence le procédé monumental. Le jeune peintre lyonnais a tout-à-fait retrouvé la véritable fresque avec la chaleur, la finesse et la solidité de ses tons, si différents des tons crus et froids de nos fresques modernes ; son coloris est d'un charme saisissant. Avant même d'avoir considéré cette peinture tout le temps nécessaire pour arriver à l'émotion plus intime, qui naît de la beauté de la composition et du dessin ; et sans démêler encore ni l'attitude ni l'expression des figures, l'œil est agréablement frappé de ces teintes lumineuses, qui s'harmonisent sur un fond d'ambre ou d'or. Combien cette couleur est loin de ce ton gris et cendré que l'on a reproché non sans quelque raisons aux peintures de l'Ecole ingriste. Le ton général est tout-à-fait pris à l'Italie et rappelle les teintes ardentes que son soleil donne aux marbres antiques ; quant à l'harmonie et à cette beauté du pinceau particulière à la fresque, il n'y a rien en France qui se rapproche autant de la fresque des maîtres.

Lorsque l'esprit a dépassé cette première impression produite par la couleur qui n'est que la préparation à un effet plus sérieux, l'ensemble des lignes et des figures vous apparaît sous un aspect religieux qui va droit au cœur. Quelque chose émane de cette peinture qui vous touche et vous pénètre ; ce je ne sais quoi qui échappe à la critique technique et qu'elle nie trop souvent faute de pouvoir le nommer, ce quelque chose enfin de supérieur à toutes les beautés de formes et qui constitue l'essence de l'art comme de la poésie.

Autant la plupart des peintures soi-disant religieuses de notre époque nous ont laissé froids lors même que nous y pouvions admirer un faire habile, autant l'œuvre de M. Janmot nous émeut profondément ; on y sent l'âme d'un artiste ému lui-même par une inspiration sincère ; nous ajouterions qu'on y sent le ferme croyant si nous ne craignons de donner les mains à un préjugé qui nous vaut chaque jour de bien mauvais tableaux et de bien mauvais livres. On ne fait pas de l'art avec de la foi ; avant d'être croyant il faut être peintre. M. Janmot s'est posé, dans cette œuvre, en peintre doué des facultés les plus éminentes, et de beaucoup perfectionné depuis ses premiers ouvrages dans toutes les ressources de l'exécution ; ses personnages vivent, pensent et parlent au spectateur dans leur attitude immobile et recueillie ; il a répandu le souffle religieux sur leurs faces, ce ne sont point là, ces figurants de théâtre costumés en apôtres qu'on nous a donnés avec profusion dans les dernières années. En même temps, pour avoir visé avant tout à animer ses figures de la vie morale, l'artiste ne s'est pas cru dispensé de modeler les chairs avec correction et avec énergie et d'ajuster les draperies avec élégance ; pour le relief et la puissance du modèle plusieurs de ses têtes son d'un effet à satisfaire les réalistes les plus exigents.

La figure principale, celle du Christ, est aussi la plus belle ; elle est merveilleusement réussie, comme exécution. Le coloris en est de la netteté, de la clarté la plus exquise et le faire d'une finesse qui n'exclut ni le relief, ni la solidité. L'ineffable douceur du maître qui révèle au monde la loi d'amour se mélange comme il convient sur cette tête de puissance et d'autorité. Ce n'est point là un Christ rationnaliste et penseur à la façon de l'école comme on nous le peint si souvent ; ce n'est pas non plus une tête purement séraphique où n'apparaît nullement l'action complexe de l'intelligence et de la liberté humaine ; ce n'est ni un ange, ni un docteur, c'est celui dont il a été dit par excellence *Ecce homo!* Le regard est à la fois serein, profond et attendri ; peut-être avec des lèvres un peu plus fines, la figure gagnerait-elle en idéalité, sans cesser d'être dans la nature. Les lèvres trop minces inclinent, il est vrai, à la sécheresse et à l'ironie ; mais en évitant cet excès, le

peintre court risque de diminuer la spiritualité de l'expression sur cette bouche où rien ne doit apparaître que d'immatériel. Nous reprocherions à la figure de saint Jean d'être empreinte d'une trop grande jeunesse, d'une quiétude un peu passive et sous laquelle on ne sent pas assez le travail de l'esprit, si la place qu'occupe l'apôtre sur le sein même du divin maître n'impliquait pas le repos absolu, la quiétude éternelle, l'absence de tous ces orages intérieurs, de tous ces combats de la pensée qui donnent à la physionomie ses détails et la virilité de son expression. Nous adresserons aussi quelques critiques, au point de vue interprétatif, à la tête de saint Pierre placé de l'autre côté du Sauveur. Cette figure nous semble pleine d'une distinction et d'une intelligence trop modernes; les yeux et la bouche indiquent une sagacité et une pénétration, qui n'excluent pas le respect et la douceur, et qui s'éloignent beaucoup du type traditionnel du prince des Apôtres. On a toujours représenté saint Pierre comme un homme d'action, de passion même, également ennemi du mysticisme et des subtilités logiques, qui, n'admettant ni l'hésitation raisonneuse, ni le quiétisme, et chez qui la foi est entrée tout d'une pièce pour se traduire en actes immédiats. Ce caractère dogmatique et agissant de saint Pierre, qui le désignait comme le fondateur de l'institution temporelle de l'Église, est rendu par les peintres anciens d'une manière plus satisfaisante que par M. Janmot, dans une tête dont le front a plus de largeur que d'élévation, au crâne à demi dépouillé de ses cheveux noirs et peu crépus, et dont le menton large et court est tout l'opposé de cette forme effilée qui dénote à la fois moins d'énergie et de passion et plus de raffinement dans l'esprit. En étudiant toutes les autres figures d'Apôtres, la critique la plus méticuleuse ne peut qu'approuver sans réserve la variété et l'exquise propriété des expressions. Toutes ces ames si diverses sont réunies cependant dans un sentiment commun, et ce n'est pas un mince mérite que la parfaite unité qui coexiste dans cette œuvre avec une si rare variété de physionomie. En général, il règne actuellement dans la peinture sérieuse une grande monotomie de types, qui provient moins de la rareté des modèles, que du défaut d'instruction et de philosophie des artistes. Les types les plus différents ont

reçu du pinceau de M. Janmot une égale dose de vie et de réalité. Cette variété des figures donne au drame une animation que le sujet rendait difficile à obtenir; tous les personnages sont calmes et immobiles, et cependant l'action du tableau est saisissante. C'est là le résultat le plus élevé de l'art, il doit placer le sujet dans des conditions d'éternité, et rejeter pour cela tous les mouvements violents; et pourtant, dans ce parfait repos, il doit faire sentir non seulement la vie en elle-même, mais une action déterminée. Les Apôtres sont assis, leurs pieds et leurs mains reposent, et cependant qui nierait devant ces figures l'évidence du drame divin qui s'agite entr'elles? C'est précisément cette absence de mouvements, de gestes dramatiques qui nous fait trouver la donnée qu'a choisie le peintre lyonnais plus monumentale comme elle est plus religieuse que celle de Léonard.

Chaque figure d'apôtre mériterait une étude à part; celle qui est placée à la droite de saint Pierre et que l'on reconnaît bien vite pour saint Matthieu le publicain a un grand caractère de réalité, c'est tout l'opposé de la beauté conventionnelle que reproduisent les peintres sans originalité. Le rude plébéien porte sur sa face une foi ferme; cependant il a raisonné, il semble écouter la parole du Christ dans sa propre conscience et la comparer à une parole intérieure; il a eu l'ame saisie par la vérité, par la justice plutôt que par l'amour. Tout au contraire l'apôtre suivant, dont on voit seulement le profil peint avec le coloris le plus pur et le plus délicat, paraît abîmé tout entier dans une piété tendre; il n'a pas une pensée qui ne soit toute d'adoration, celui-là a entendu la parole avec le cœur. Entre ces deux figures, on aperçoit s'éloignant de la table eucharistique, le traître Judas, dont la face quoique sinistre conserve peut-être trop de grandeur; peut-être aussi le sujet eut-il comporté l'absence complète de ce personnage. Une attention grave et pleine de respect siége sur le profil bronzé de l'apôtre qui occupe le bout de la table du même côté; d'après un usage de la peinture primitive, il porte son nom écrit sur le bord de sa robe; c'est Thomas qui fut tardif à croire, le peintre a bien rendu cette hésitation de l'intelligence qui n'exclut pas une profonde vénération. La figure suivante est pleine de grandeur et d'énergie, c'est peut-être celle

qui frappe le plus ; elle est composée d'une manière vraiment épique et dessinée puissamment. Ce personnage est surtout empreint de force, il a quelque chose de militant, sa main dirigée contre sa poitrine paraît indiquer son cœur au Christ, comme déjà pénétré de la vérité que le maître annonce, il semble prêt à agir, on devine en lui un robuste athlète de la vérité. La figure placée à la suite de saint Jean, est remarquable par la mélancolie pleine de douceur qui se mêle en elle au recueillement religieux. Cet apôtre semble voir d'avance sur le front du Sauveur la couronne d'épines; sa tête est celle dont l'expression est la plus complexe et la plus moderne, ses pieds et ses draperies sont de l'élégance et de la grâce la plus exquise, le caractère qui domine dans la figure voisine qui est à l'angle de la table, est celui d'une foi et d'une résolution inébranlable; la tête à gauche de celle-ci est d'une beauté de proportion, d'une grandeur et d'une simplicité dignes de la statuaire antique; son expression n'est pas moins saisissante, elle est toute d'adoration et d'amour. Les autres figures d'apôtres et celles des deux patrons de la chapelle placés debout au fond de la salle, par un anachronisme que l'exemple des maîtres autorise, sont, comme les autres, profondément religieuses et en même temps pleines de réalité.

Déjà dans les compositions précédentes de M. Janmot, on avait remarqué ce caractère de réalité empreint sur ses personnages, tandis que beaucoup de nos peintres cherchent à reproduire dans les sujets religieux les types des maîtres antérieurs à la renaissance, que d'autres poursuivent surtout la ligne idéale et la beauté sculpturale de l'antique, M. Janmot a toujours reproduit la physionomie moderne dans ses tableaux, un artiste vulgaire n'obtiendrait cette vérité de nature qu'au dépens de l'élévation des types. Ce qui constitue l'originalité du talent de M. Janmot, c'est la faculté de donner à ses figures beaucoup de nature et de vérité, et en même temps de maintenir ses types et ses compositions à une grande hauteur religieuse. Les peintres qui recherchent avant tout l'idéale pureté de la forme, suivent les traditions de l'art antique, qui ne revivra pas. L'art agit sur l'homme moderne moins par la beauté de la forme que par l'expression, et les sentiments humains deve-

nant chaque jour plus complexes, nous recherchons dans les œuvres d'art un degré d'expression impossible à concilier avec la simplicité et la pureté idéale de la forme. Le règne de la beauté simple, le temps des artistes grecs, aura été sans doute la saison la plus charmante, l'époque par excellence de l'art ; mais les sociétés modernes ont irrévocablement dit adieu à ce monde calme et serein de la forme pure. Les artistes doivent renoncer à retrouver la beauté de Phidias et même celle de Raphaël ; la face humaine a vieilli ; la seule beauté actuelle, c'est celle de l'homme mûr, l'expression ; il faut faire notre deuil de l'adolescence des dieux grecs et de la jeunesse des madones. Cette expression plus dramatique que nous exigeons aujourd'hui des œuvres d'art, ne peut s'obtenir que d'un pinceau tout-à-fait réaliste et qui reproduise la nature actuelle ; la vérité et l'énergie de l'expression, c'est la beauté moderne dans les arts plastiques, de même que le drame est toute la poésie moderne. Le réalisme qui coexiste dans l'œuvre de M. Janmot avec des tendances mystiques très marquées le constitue mieux dans les conditions d'un art progressif que la recherche absolue de la forme et de la ligne idéales ; il résulte aussi de cette double préoccupation du naturel des formes et du sens religieux des compositions, une remarquable variété dans le talent de l'artiste. Le pinceau qui a produit *la fleur des champs*, après le *Christ au jardin des Olives* et *la sainte Cécile*, a fait preuve d'une merveilleuse richesse. Une œuvre aussi importante que la Cène exécutée dans un genre aussi difficile et aussi monumental que la peinture à fresque place son auteur au premier rang parmi les peintres contemporains. Espérons qu'elle lui vaudra une justice qui a été bien tardive de la part de ses compatriotes ; si d'autres encouragements lui font défaut, qu'il reçoive au moins ceux d'une critique loyale qui ne se croit pas interdit d'admirer et d'exprimer hautement ses sympathies.

Victor DE LAPRADE.

EXPOSITION

DE

LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS.

(1846-47).

Lorsque Boileau a dit :

La critique est aisée, mais l'art est difficile,

il a dit une belle sottise au point de vue actuel. Le contraire eût été beaucoup plus vrai. De nos jours, en effet, rien n'est plus aisé que l'art ; consultez sur ce point tous ceux qui se flattent d'en faire ; rien n'est plus difficile que la critique, interrogez tous ceux qui l'exercent ; et pourtant il n'est personne qui, à la vue d'un mauvais tableau ou à la lecture d'un mauvais roman, n'ait ambitionné le sceptre du feuilleton pour donner sur les doigts de celui qui lui a causé quelques

instants d'ennui. Pauvres gens qui ne savent pas que le feuilletoniste n'est plus que le lion désarmé de la fable, qui s'est limé à lui-même les griffes et les dents, et que, s'il rugit quelquefois, il ne mord jamais! Tout artiste peut se permettre maintenant les choses les plus monstrueusement ridicules, sans courir d'autres risques que d'être censuré doucement, bénignement, si toutefois il ne se trouve pas quelques journalistes complaisants qui, de la plus mauvaise prose ou du plus mauvais tableau, feront l'œuvre la plus.... sublime, car il ne s'agit pas de lésiner sur les éloges. Voilà comment la critique perd chaque jour sa couleur et sa vie. Que s'il vous prend un jour la courageuse fantaisie de faire scrupuleusement la part du mal et du bien, de rendre bonne et sévère justice, alors une tempête de colères, de cris, de réclamations furibondes s'élève contre le téméraire voué dès-lors à des haines éternelles. Ainsi, pour tout critique, l'indépendance consiste à s'extasier devant toutes les productions et tous les producteurs quelconque, à leur décerner un brevet d'immortalité, à proclamer tour-à-tour le premier génie du monde chacun des poètes, romanciers, peintres ou sculpteurs de notre époque, et à ouvrir devant eux les portes du Panthéon pour les y insérer tout vivants.

Il est vrai que si la critique s'est laissé enlever ses droits, la foule s'arroge, de la manière la plus bouffonne, celui de la remplacer : nous voudrions bien savoir ce que l'art et les artistes gagnent à cette transmission de puissance!

Nous nous sommes si souvent répété à nous-même que la France est la patrie des arts, que nous vivons, sur cette conviction, avec une confiance et une fatuité inimaginables. Il ne faut pourtant pas un grand effort de perspicacité pour s'apercevoir que chez nous le sentiment artistique n'est pas un goût inné, un don naturel, une inspiration spontanée; c'est au contraire, une affaire d'éducation, de réflexion, d'analyse; c'est le résultat d'une contemplation intelligente, aidée d'études patientes, d'observations soutenues dont les progrès ne

peuvent s'opérer qu'avec lenteur et difficulté au milieu d'une société mesquine qui ne veut des tableaux que pour *meubler* ses salons, et des statuettes pour mêler à la quincaillerie de ses étagères ; de cette société futile et ignorante dont l'artiste de prédilection, le régulateur du goût, n'est ni le peintre, ni le sculpteur, ni l'architecte, c'est le tapissier. Et pourtant tous, jeunes ou vieux, ouvriers ou bourgeois, donnent leur avis d'une manière doctorale, non seulement sur la composition d'une œuvre d'art quelconque, mais encore sur ses détails les plus abstraits ; ainsi le public ne se contente pas de juger, sans appel, d'un tableau ou d'une statuette, il discutera sur les plus fines attaches, sur les assemblages les plus délicats et les plus compliqués de la charpente humaine : « Cette saillie » est placée trop haut, telle autre trop bas, voilà un pli qui » n'existe pas dans la nature. » — Qu'en savez-vous, bonnes gens ? Où avez-vous étudié, ou seulement vu ces choses ? Est-ce dans votre pays où, certes, les formes ne sont pas belles ; dans ce pays où la sotte hypocrisie des mœurs permet la vente des *Chansons nouvelles* et du *Catéchisme poissard* (avec autorisation de la police), et trouve des journaux (et je dis *journaux* et non *gazettes*) qui demandent à grands cris des maillots pour les *tableaux vivants?* dans un pays où la nudité a peine à se faire jour dans les ateliers (1). Si l'on acceptait ces critiques et que l'on opérât les redressements de galbes qu'elles indiquent, on verrait un singulier bouleversement dans la topographie du corps humain.

(1) A Perpignan, il n'existe à l'École de dessin du Collége aucun plâtre nu. En 1827, le directeur les passa en revue, et, révolté de leur immodestie, il les fit briser ou mutiler. Nous connaissons, dans une ville de province que nous ne nommerons pas, un professeur qui n'a pas permis à ses élèves les modèles féminins. Un de ces jeunes gens ayant à peindre une Jeanne d'Arc a fait une figure qui n'est ni d'un homme ni d'une femme. Quand il fallut modeler la poitrine de la Pucelle d'Orléans, il fut obligé d'avoir recours au singulier expédient d'une cuiller à pot qu'il appliqua sur la poitrine d'un de ses camarades pour figurer la nature défendue, et ceci est de la plus rigoureuse exactitude.

De ce que nous avons dit, et surtout de ce que nous aurions pu dire, il résulte qu'au milieu des critiques benins qui forment une immense majorité dans l'espèce, il est très difficile de se prononcer avec franchise et sincérité sur le mérite de quelle œuvre que ce soit ; et, quoique nous soyons bien convaincu que notre voix n'est point assez puissante pour faire adopter nos idées de réforme à l'endroit de la critique, nous n'essayerons pas moins, dans le cercle restreint que nous inspire la tâche que nous avons à remplir, de ne faire grace à aucune médiocrité.

En procédant à notre revue du Salon par ordre de genres, nous n'avons eu l'intention d'accorder la prééminence à aucun ; mais il nous a semblé que ce moyen faciliterait à la fois notre mémoire et nos lecteurs.

L'Exposition de cette année n'est pas moins nombreuse que celles des années précédentes, mais les grandes toiles sont en petit nombre. Parmi celles-ci, nous citerons le *Christ* de M. Lefèbvre. On pourrait peut-être retrouver quelques-unes de ces figures dans deux ou trois toiles de Jouvenet, popularisées par la gravure. Mais ce qui appartient en propre à cet artiste, c'est une couleur sage et l'absence complète de prétention à l'effet. Il serait à désirer que tous les tableaux d'église valussent celui-là.

Le Jugement de Salomon, autre toile de grande dimension, par M. Schoppin, offre de bonnes qualités de dessin et de couleur ; l'artiste a mis de la dignité, du sentiment et de la science dans cette composition dont l'ordonnance est simple et grave. On pourrait encore reprocher à la femme de droite de ressembler trop, ou trop peu, à la mère de l'enfant au maillot des *Moissonneurs*, de Léopold Robert.

M. Court, à qui l'on doit la belle composition de la *Mort de Féraud*, et tant d'autres bonnes pages, nous a envoyé une toile qui renferme tous les défauts qui font aujourd'hui ses succès ; d'un modelé mou, lavé, sans plans dans la tête et dans les nuds, il ne manque guère à sa *Baigneuse* que la vérité et la vie.

La critique de la plupart des tableaux de l'Ecole lyonnaise s'applique de droit à ceux de M. Jacquand. Ce peintre néglige de plus en plus l'étude des figures pour parfaire les accessoires. Le vieillard du n° 302 semble découpé sur volige, la femme est horriblement laide, mais les étoffes, les bijoux, sont parfaitement faits.

Il nous semble qu'il serait plus que temps de se consoler de la mort de Napoléon ; il a été suffisamment pleuré sur la toile et sur le marbre, et nous aurions bien mieux aimé qu'au lieu de son tableau des *Derniers moments de Napoléon*, M. Rouget nous envoyât quelques uns des portraits où il se montre aussi habile coloriste que peintre simple et consciencieux. Il y a loin de cette toile à son *Henri IV devant Paris*.

Voici la fraîcheur, la jeunesse, la santé, la vie dans cette nichée de femmes, de satyres, d'enfants, enfouie dans ces fleurs, ces fruits tout resplendissants de soleil ! C'est de la peinture remuante, animée, vive jusqu'à l'excès, que celle de M. Célestin Nanteuil ; il y a pourtant bien des écueils dans cette manière de procéder, mais ils sont évités, tournés, effleurés avec une merveilleuse adresse, une grande sûreté de coup d'œil, un goût plein de ressources ingénieuses, qui constituent l'originalité de talent qu'on remarque *Dans les vignes*.

Après cette chaude bacchanale on aime à reposer son regard sur le tableau sagement conçu et remarquablement exécuté, de M. de Chacaton ; c'est une caravane faisant de l'eau avant d'entrer dans le désert. Toutes les figures sont d'un caractère vrai et d'un beau choix ; toutes concourent à l'ensemble et aucune ne pose pour son compte. Les costumes n'ont pas ce clinquant, ce théâtral que la plupart des peintres croient devoir donner aux Orientaux, sultans ou conducteurs de chameaux ; tous ces haiks, toutes ces chachias ont été portés, usés ; le ciel est limpide, lumineux, profond. Enfin, ce tableau, d'un mérite réel, a surtout celui d'être vrai.

M. Leleux, peintre réaliste par excellence, en copiant la

nature, lui impose son cachet, son sentiment. Parmi les différents aspects qu'elle lui présente, il préfère les plus agrestes, les traits heurtés, les teints hâlés, les haillons *picaresques*. Son talent a d'abord eu la Bretagne pour mère ; il s'était épanoui là comme en terre natale ; ses premières inspirations y avaient germé et fleuri tout naturellement ; tous ses tableaux naïfs sentaient cette bonne provenance. Aujourd'hui il quitte la Bretagne pour la Suisse ; mais c'est à peine une infidélité, tant l'artiste a choisi ses nouvelles amours ressemblantes aux anciennes. Donnez à ces bons Suisses qui s'ébattent joyeusement des *jupens* ou des *brayes* ; remplacez la clarinette par un *biniou* et rien n'y manque, voilà les *gars*. Quoiqu'il en soit, les groupes sont bien étudiés, les costumes fidèles. M. Leleux a mis dans cette scène les dons et les qualités dont il a déjà fait preuve, un sentiment exquis de vérité, une forme nette et précise, un pinceau facile et sûr ; mais comme la critique ne saurait perdre ses droits, nous lui reprocherons un peu de dureté dans la couleur et un peu d'indécision dans la perspective aérienne des plans.

Le desir d'imiter M. Leleux a un peu dépaysé *les Muletiers navarrais* de M. Hédouin; dans ces haillons affectant une certaine élégance, une prétention vaniteuse à la draperie, on pressent bien le voisinage de l'Espagne, mais la froideur de la lumière, la crudité de tons rappellent bien plus la Bretagne que la Navarre.

Nous avons de Lepoitevin une petite page spirituellement faite, pleine d'une couleur charmante et d'un aspect vrai, la figure de Bacuisem, bien posée, est pleine d'expression naïve ; hâtons-nous de dire qu'il n'y a que cela de naïf dans l'œuvre de Lepoitevin.

M. Guillemin, l'auteur justement admiré de *La lecture*, petite perle exposée l'année dernière, a été moins bien inspiré dans *Un jour de bonheur*. C'est toujours le même pinceau fin, délicat, la même couleur solide et harmonieuse, mais on désirerait un dessin plus soutenu, une expression plus vraie.

Malgré ces imperfections, ce petit tableau est encore une des plus jolies choses du Salon.

M. Duval Lecamus a le bon goût de ne pas monter sa palette au ton prétentieux de la grande peinture pour esquisser des jeux d'enfants ou de petits drames à la manière de Florian, et il faut l'en féliciter. Son ambition ne va pas plus loin que la bonhomie. Où il y a si peu de prétention la critique n'a rien à faire.

Rien de lestement rendu comme le *Mousquetaire* de Muller ; d'une exécution franche, adroite, ces chairs sont vivantes ; le sang circule sous cet épiderme velouté. En regardant cette charmante ébauche, on se surprend à desirer un peu plus de fini, et peut-être un coup de pinceau de plus en détruirait tout le charme.

On a persifflé cette pauvre mythologie qui nous ennuyait bien un peu en prose et en vers, mais nous la préférions de beaucoup à ces illustrations de calendriers dont les héros ne sont guère connus que des bedeaux et des sacristains. Pour d'autres ils n'éveillent aucune sympathie, aucune idée ; à moins d'un miracle de talent, ces tableaux ne sont regardés par personne. Qui donc s'occupera de ce saint Sébastien plein de détails ridicules ? Décidément M. Lépaule fera mieux de s'en tenir à peindre des satins ternis et des velours usés.

Nous connaissions déjà la *Châtelaine* de M. de Dreux ; en vérité pour de la peinture de baron et d'amateur, ce n'est pas trop mal. Il était assez difficile de faire enlever en pleine lumière ces lévriers blancs sur ce vêtement blanc, et le vêtement sur le ciel également blanc ; l'écueil a été adroitement tourné. C'est peint avec facilité et rempli d'une certaine grace conventionnelle qui a valu à ce tableau les honneurs de la lithographie ; c'est au reste une renommée viagère qui ne compte pas sur la postérité.

Le *Daniel* de M. Leullier, d'une belle couleur, d'une peinture solide, d'un dessin étudié, manque d'ensemble dans son

ordonnance ; l'attention s'éparpille sur les anges, les lions, etc., il n'en reste point pour le héros de la scène.

C'est avec le plus vif plaisir que nous arrivons à parler de M. Bonirote dont les travaux persévérants sont enfin couronnés d'un plein succès. Il a fait un pas immense depuis l'année dernière ; tous ses tableaux sont dignes d'éloges, mais sa *Prière du soir* est un morceau vraiment remarquable ; la couleur est tout à la fois chaude et harmonieuse, les fonds charmants, les figures (deux surtout, celle qui est debout et le vieillard), admirablement posées, dessinées avec soin, drapées avec goût, et les étoffes bien rendues. Pour ne pas tout louer sans restriction, nous demanderons à M. Bonirote si ses ombres ne sont pas un peu trop transparentes.

Un peintre du siècle dernier, dont le nom nous échappe, qui comptait ses tableaux par ses succès, disait un jour à M. de Feuquières : « Savez-vous pourquoi je ne fais pas de portraits ? c'est que c'est trop difficile. » Le portrait, c'est la vie, la beauté et l'expression de la figure humaine dans toutes ses variétés, la ressemblance poétique de l'homme sous toutes ses faces ; mais, pour la plupart des portraitistes, il semble que ce soit la plus petite et la plus facile besogne du monde, et chacun s'y met hardîment. On commence la peinture par le portrait ; aussi, à chaque Exposition, on se demande comment il peut se faire que tant d'honnêtes gens payent pour être ainsi défigurés et exposés au Salon. Il faudrait s'en affliger, et l'on ne peut s'empêcher d'en rire. Il existe pourtant quelques artistes sérieux qui ne prennent le portrait ni au point de vue de la caricature, ni à celui du journal des modes. Pour ceux-là, le métier est rude : le laid, le grotesque qui les poursuit, que le peintre s'efforce en vain d'ennoblir ; le mauvais goût et la sottise du modèle, l'influence de la mode qui le violentent, qui lui infligent tel accessoire, telle pose, sont autant d'écueils nuisibles à sa popularité, s'il refuse de céder à d'ignorantes exigences, et dangereux pour son talent qui s'amoindrit et se dégrade, s'il les subit.

Voici un portrait de M. Blanchard, dont on peut penser beaucoup de bien, mais dont il faut dire beaucoup de mal, pour engager l'auteur à se tenir en garde contre sa facilité ; exécuté savamment, d'une belle couleur, ce portrait laisse peu à desirer sous le rapport de l'art, mais rien n'y satisfait le goût ; la pose, qui n'a rien d'arrêté, est guindée ; les bras sont raides, les accessoires trop nombreux et mal choisis. Inférieur à lui-même, M. Blanchard peut se consoler d'une rencontre fâcheuse qui est à peine un échec. Pour se tromper comme M. Blanchard, il faut avoir le talent d'un maître.

M. Laurasse a exposé un portrait de femme dont la pose est pleine de vérite ; l'expression de la physionomie est bien rendue ; les cheveux arrangés sans prétention, chose rare dans un portrait, donnent au teint un accent dont le pinceau a bien saisi tout le charme ; ce portrait est d'une exécution simple et facile, qualité d'autant plus appréciée par les gens de goût qu'ils sont las des prétentions vaines et systématiques affichées par la plupart des portraitistes de notre époque. Nous regrettons, dans l'intérêt de sa réputation, que M. Laurasse n'ait pu obtenir d'exposer un autre portrait que nous avons vu dans son atelier, car c'est une des meilleures choses que nous connaissions de cet artiste.

Non content de faire de la peinture sérieuse, M. Laurasse aborde la charge avec autant de succès que Dantan. On connaissait celle de Billet le pianiste, celle de Fonville, voici maintenant celle de George Hainl, celle de M. Louis Perrin et celle de l'artiste lui-même, qui n'est pas la moins bonne de la collection.

Nous avons aussi de Mme Laurasse une petite toile d'une charmante couleur, et pleine de goût dans sa composition.

Les admirables portraits que ceux de M. Matet ! quelle simplicité de faire ! comme c'est vrai ! vivant ! fin ! Quelle souplesse dans les chairs ! point d'affectation dans l'attitude ; les yeux regardent bien. Il est impossible de rien trouver de plus finement modelé, rien de plus élégamment dessiné ;

le coloris pur et sans manière, la touche gracieuse et spirituelle de ces portraits, exécutés avec une conscience à laquelle les portraitistes à la mode ne nous ont pas habitués, en font de véritables chefs-d'œuvre.

MM. Dolard, Grobon, Lavergne ont exposé des portraits qui ne sont pas sans quelques qualités, mais dont nous ne saurions nous occuper après ceux de M. Matet.

Nous ne pensions pas qu'il fut possible d'aller plus loin que M. Vibert n'était allé précédemment dans ses portraits au crayon, mais celui qu'il a exposé cette année, et qui attire les regards de tous les connaisseurs, prouve qu'un artiste toujours très bon peut encore devenir meilleur. Il n'est pas un peintre qui ne voulut avoir fait ce portrait si plein d'expression, d'un style si simple et si élégant, où la finesse et la correction du crayon ne nuisent point à la fermeté du modelé ! Toutes les parties sont traitées consciencieusement ; les yeux surtout sont enchassés d'une manière qui sent le maître. C'est une de ces productions qui classent un homme.

M. Vibert (Auguste) n'a besoin que d'oser ; trop de timidité peut nuire même à un peintre de miniature ; mais s'il n'a pas la force, on ne peut lui refuser la grace et l'élégance. Le ton général du portrait de Mme F. est très fin, et l'arrangement est de bon goût.

On a souvent comparé M. Dubuisson à M. Duclaux, quoiqu'il n'y ait entre eux d'autre ressemblance que leur goût qui les a portés à traiter les mêmes sujets. M. Dubuisson, talent original et vigoureux, peint de verve, jette son inspiration sur la toile, et, lorsque son idée est rendue, s'inquiète peu d'en terminer les détails ; chez M. Duclaux, au contraire, on trouve le fini du dessin et la conscience, cachet distinctif de son talent. Mais il a le défaut de ses qualités, et peut-être refroidit-il la nature à force d'analyse, de recherches, de retouches ; on conçoit que deux genres aussi opposés ayent leurs admirateurs et leurs détracteurs ; mais nous rendrons justice à tous deux. Le *sabot cassé* est plein de mouvement,

de *brio*; il y a de savantes études anatomiques dans les chevaux dont les attitudes sont vraies et rendues avec énergie. Les gens qui veulent le dernier mot à tout, desireront une couleur moins monotone, plus vraie, et plus de fini dans les détails des terrains, de la voiture, etc., etc., à ceux-là, nous dirons que la partie essentielle du tableau, à laquelle tout le reste doit être sacrifié, les chevaux sont suffisamment faits. *Les chevaux du Rhône* de M. Duclaux sont très savamment étudiés, bien dessinés, mais un peu amoindris à force d'être peints; le ciel est joli et la couleur générale harmonieuse. Son *Taureau noir* est une œuvre tout à fait réussie; les amateurs et la Société se disputent cette toile.

M. Coignet, a aussi des animaux, dont une vache, surtout celle qui est debout et des moutons méritent des éloges; c'est bien dessiné, mais peint durement.

Les paysagistes abondent au Salon; nous ne citerons que les meilleurs; parmi ceux-là il faut placer ceux de M. Achard, surtout ses deux *Vues du Bugey;* toujours simple et vrai, cet artiste masse bien, il établit ses lignes avec clarté, peint avec une certaine largeur, traite parfaitement ses terrains, mais répète tout cela avec trop de persistance. Pourtant cet accent monotone plaît, parcequ'il est vrai. L'absence complète de personnages contribue à la froideur d'aspect de ses tableaux.

M. Bouquet a trouvé le secret de la poésie dans la reproduction exacte de la nature; les eaux, les ciels, les arbres, les moindres accidents de terrain sont rendus avec un soin qui pourrait devenir trop minutieux et nuire à l'effet d'ensemble, si M. Bouquet n'y prend garde.

Il est impossible de faire de plus jolis paysages que ceux de M. Lapito; l'air est limpide, plein de lumière; ces heureux effets sont-ils obtenus par des moyens bien légitimes, peu importe.

M. Chavanne a exposé deux jolies vues prises dans nos environs, où nous avons remarqué quelques jolies figures, faites avec soin, bien groupées et bien posées.

Les jolis paysages de M. Allemand ont le tort de trop ressembler à ceux d'Achard ; nous préférons ses pastels qui n'imitent personne.

La vue de Saint-Tropez de M. Pessonneaux, est d'un aspect vrai ; c'est bien la couleur du pays : les arbres sont bien faits, le ciel et les fonds très jolis.

M. Ouvrié dont nous avons eu plusieurs fois l'occasion de louer le talent, nous a donné une toile qui fera tort à sa réputation ; c'est froid, terne, et sans qualité aucune.

M. Troyon prend le paysage tel qu'il s'offre à lui, quelque soit la pauvreté de la ligne générale ; avec les accidents vulgaires de ses terrains, dans la couleur monotone de sa végétation, avec la silhouette en boule ou en fuseau de ses arbres ; il lui laisse toujours son accent particulier ; seulement il sacrifie trop l'effet à l'harmonie, défaut assez rare pour qu'on le lui compte pour une qualité.

Les paysages de M. Hostein sont un peu froids d'aspect et peints trop systématiquement ; mais nous sommes cependant forcé de les préférer à cette foule de tableaux qui, sous prétexte de ton haut-monté, nous montrent la nature tantôt bleue, tantôt jaune, ou une nature métallique comme celle qu'a adopté M. I. Flachéron, dont le terrain, la végétation ressemblent à du cuivre découpé à l'emporte-pièce.

L'École à la quelle appartient M. Flandrin a pour symbole de sa foi : faire gris, ne pas modeler et copier la nature sans choisir ; cet artiste a adopté un genre incolore, encore plus mou et plus terne que ne le veut l'École elle-même. Comme nous n'avons jamais vu la nature exceptionnelle qui l'inspire, nous nous abstiendrons de la juger.

Le paysage de M. Servan, d'un vert un peu trop uniforme, où la lumière s'éparpille trop, a de jolis fonds, mais les figures ont des prétentions mal justifiées ; les arbres sont mal massés, laids de formes. Nous demanderons à quoi bon cette flaque d'eau où brille un reflet du ciel plus bleu que le ciel lui-même.

M. Lavie a bien rendu l'aspect des côtes de Provence ; le ciel est fin et joli, sa toile profonde, ses eaux d'une belle couleur et d'un bon mouvement ; peut-être voudrait-on que la lumière fut répandue moins également ; ce serait l'affaire d'un glacis sur le premier plan à gauche.

M. Girardon qui s'était montré, aux Expositions précédentes, simple et *bon homme*, dans la meilleure acception du mot, s'est permis cette fois des *lazzi* de ton et de touche impardonnables. Tout est dur, heurté, cru, dans son paysage dont le motif était pourtant bien choisi.

Une seule toile forme, cette année, le contingent de M. Fonville au salon. C'est une *Vue de Vorrepe* qui est certainement ce que nous avons vu de mieux de cet artiste ; le ciel est d'un joli ton, les fonds fuyent bien, les terrains sont bien traités, et l'ensemble est très séduisant.

Le Ravin de Thiers, de M. Thuillier, est empreint du calme de cette poésie douce et facile qu'inspire l'aspect de la belle nature ; d'un ton harmonieux quoiqu'un peu froid, ce tableau est fort supérieur au *Pont de Saint-Benazet*, dont le premier plan appartient à la Provence par sa couleur, mais dont le ciel et les fonds sont gris comme en Bretagne.

M. Bourit a exposé une *Vue de Lyon*, vraie, simple, sans prétention, qui ne sollicite point le regard par des effets forcés, mais qui mérite qu'on la signale aux gens qui cherchent dans la peinture autre chose que l'effet.

Il y a de l'espace, de l'air dans le grand tableau de M. Cinier ; la nature y est traitée dans un style complet, décidé ; les figures sont bien posées et ne manquent pas d'une certaine grace ; l'ensemble est haut de ton, vigoureux, d'un effet juste et bien entendu.

Nous citerons encore un charmant paysage de M. Léon Fleury, exécuté avec cette liberté, cette facilité de pinceau qu'on lui connaît ; puis ceux de Mlle Chollet, jolis, soignés, celui de M. Loubon, d'un effet forcé ; un effet du soir de M.

de Curzon, d'une couleur et d'un aspect ravissants; deux jolies petites vues de M. Villeret. Les tableaux de MM. Wild et Lugardon soutiennent bien la réputation de leurs auteurs.

L'Exposition possède bon nombre de marines; ce genre, mis à la mode par MM. Gudin, Isabey, Roqueplan, a d'abord été cultivé par eux et leurs imitateurs avec un certain succès; mais aujourd'hui il y a une place à prendre pour celui qui voudra rendre la mer sous son aspect vrai; chaque peintre s'en tient à la mer qu'il s'est faite, et n'a plus rien à voir à celle du bon Dieu. M. Barry, dont les débuts nous avaient fait espérer un peintre consciencieux, ne s'est pas maintenu à la hauteur de la réputation qu'il s'était acquise; ce n'est déjà plus ce sentiment vrai de la nature que nous admirions naguère; le métier a déjà remplacé l'inspiration. Les marines de M. Mozin, Meyer, Tuite, sont jolies, mais c'est toujours du système et non l'étude et la reproduction fidèle de la nature.

Bonne nouvelle ! M. Bonnefond vient de faire sa rentrée au Salon par un superbe portrait de notre financier, M. Delahante. C'est largement peint. Mais pourquoi ne pas avoir voilé tous les trésors de cet embonpoint sous l'ampleur du vêtement, sous la redingote à la propriétaire, ou la robe de chambre étoffée ?

Presque toutes les œuvres de nos peintres de fleurs surpassent de beaucoup celles qui nous sont venues de Paris. Les *Fleurs des tombeaux*, de M. St-Jean, sont faites avec le talent que nous sommes habitué à louer dans cet artiste. Si nous n'y retrouvons pas sa brillante palette, nous serions presque tenté de l'en féliciter, car la vérité n'y perd rien.

Les magnifiques gouaches de M. Reignier sont si mal placées qu'on les devine plus qu'on ne les voit, c'est dommage; nous citerons encore un groupe de fleurs et de fruits de M. Remillieux, d'une vérité et d'une exécution remarquables; les charmantes fleurs si fines et si délicates de M. Gallet, et des fruits de M. Bonthoux, nom tout nouveau pour nous.

Parmi les aquarelles, les pastels, les dessins, on remarque les aquarelles de M. Lebreton, pleines de détails exacts et

consciencieux ; celles de M. Coizet, qui en donna une fort belle pour la loterie de la fête des artistes ; celles de Mme Toudouse, les pastels de Mlle Thuillier.

La sculpture n'a de ressource que dans un sentiment élevé et une science profonde ; nul déguisement de la pauvreté de l'idée, nul charlatanisme d'exécution ne lui est possible, elle se montre telle qu'elle est et pour ce qu'elle vaut ; ainsi constituée, la sculpture ne saurait prétendre à la popularité. Aussi n'est-ce qu'à de longs intervalles que de rares visiteurs se hasardent dans la partie du Musée réservée à la statuaire ; et encore les charges, les médaillons attireront bien plus l'attention que les œuvres sérieuses. Nous réparerons l'oubli du public en félicitant M. Robert d'avoir eu le bon goût de ne pas renoncer au bénéfice qu'il pouvait tirer de la beauté des formes, et de la grace de la figure ; il s'est dispensé de l'amaigrissement systématique que les sculpteurs, Canova en tête, ont adopté pour représenter les anges, les saints, etc., etc.; la pose de l'ange est pleine de grace, et celle de sainte Claudine est simple et vraie. M. Robert s'est très bien tiré de la difficulté qu'il s'était imposée, il a très bien réussi à donner à ses statues le cachet du style qu'il avait adopté.

La statue de M. Legendre-Hérald, l'*Eveil de l'ame*, qu'il exposa à Paris, il y a deux ans, n'est pas seulement un joli morceau, c'est une œuvre remarquable à plus d'un titre. Aussi a-t-elle obtenue ici le même succès qu'au Louvre. Il y a de la grace et de la naïveté dans la pose et l'étonnement de cette jeune fille. Peut-être pourrions-nous chicaner l'artiste sur le titre donné à son sujet, car on ne comprend pas bien comment l'*Eveil de l'ame* se trouve interprêté dans une jeune fille assise, qui s'apprête craintivement à saisir un papillon posé sur sa cuisse. Mais qu'importe le titre donné à cette composition, elle est de celles que nous voudrions voir acquises par la ville, dont les choix jusqu'ici ne se sont point encore portés sur la statuaire. Elle lui doit pourtant le même encouragement qu'à la peinture, et l'occasion serait favorable.

M. Bonnassieux a exécuté en marbre le buste de M. Terme, qui a le mérite de la ressemblance ; le travail systématique des cheveux ne nous paraît pas de bon goût.

M. Chavanne a exposé une petite *Erigone* bien étudiée et posée avec goût.

Nous avons quelques animaux en bronze de M. Mène, qui ne manquent ni de mouvement ni de vérité, entr'autres son *Chien épagneul anglais*.

M. Menn, qui s'est déjà fait connaître par un grand nombre de statuettes et de médaillons, en a exposé plusieurs d'une grande ressemblance; celles de Fournier et des sœurs Milanollo lui font vraiment honneur.

Sans vouloir nous faire l'écho de toutes les plaintes qu'a soulevé le singulier système adopté pour le placement des tableaux, nous ne terminerons pas sans conseiller à la Commission de consulter un peu plus leur sujets, leurs genres, et un peu moins leurs dimensions ; alors M. Fonville ne sera plus exposé à voir l'un de ses plus jolis paysages écrasé par les pantalons garance de M. Peyronnet ; M. Duclaux n'aura pas son tableau principal placé juste à la hauteur qui lui était la moins favorable ; les gouaches de M. Reignier ne seront plus à contre-jour, et l'on ne sera plus obligé d'aller chercher au troisième rang, dans les coins les plus obscurs, des paysages qui, par leur faire, demandent à être vus de près, ceux de Mlle Cholet par exemple.

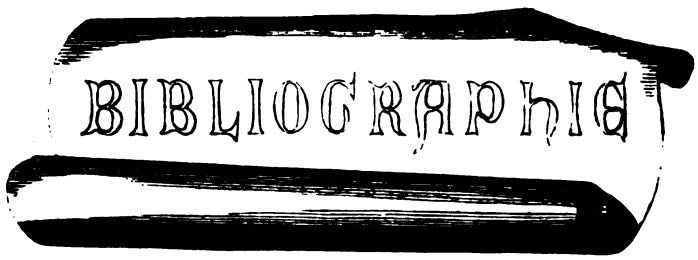

ROME AU SIÈCLE D'AUGUSTE,

OU

VOYAGE D'UN GAULOIS A ROME,

A L'ÉPOQUE DU RÈGNE D'AUGUSTE ET PENDANT UNE PARTIE DU RÈGNE DE TIBÈRE;

PAR CH. DEZOBRY.

Ce n'est pas sans raison que Rome jouit d'un privilége qu'elle ne partage avec aucune autre capitale, celui d'attirer dans ses murs, comme à un centre commun, les voyageurs de toute la terre. Deux fois elle a commandé au monde ; elle l'a soumis par l'épée, elle l'a régi par la croyance. La force, le gouvernement, la foi, la pensée scientifique y ont tenu cour plénière. C'est à Rome que toutes les lumières de la civilisation des anciens ont été concentrées en un immense foyer, pour delà reluire sur tous les états de l'Europe moderne. Aussi, dans le spectacle qu'offre cette grande ville, n'est-il aucun détail qui n'apporte une leçon ou qui ne représente quelque noble souvenir. Là, malgré leur mutilation, tous les monuments vivent et toutes les pierres parlent. Les sept collines, chargées de ruines qui sont leur orgueil, le Champ-de-Mars avec ses débris, les vieux temples, les thermes et les palais dévastés, toute cette

nécropole au milieu de la cité moderne, attirent les regards et les respects des hommes, aujourd'hui comme au temps des César et des Tibère.

L'embarras est de s'orienter dans cet amalgame un peu confus de deux ou trois villes superposées. Les révolutions de l'histoire ont fait à Rome ce que les volcans font ailleurs ; l'entassement des décombres est tel, que le *cicérone* est aussi nécessaire que le fil d'Ariane dans un labyrinthe.

L'antiquaire surtout, le littérateur, l'historien, qui veulent du milieu de ces amas prodigieux faire sortir le plan de la vieille Rome, et voir renaître le théâtre sur lequel ont été traitées les plus importantes affaires du genre humain ; l'homme d'état qui veut parcourir la scène réelle où luttaient avec colère le peuple et les patriciens, où frémissaient les formidables ambitions de Sylla et de Marius, de César et de Pompée, d'Antoine et d'Octave ; tous ceux enfin que la passion de l'étude enflamme, éprouvent un besoin impérieux, celui d'un guide expérimenté qui porte le flambeau devant leurs pas au sein des ténèbres.

M. Ch. Dezobry a voulu être et est devenu un des conducteurs les plus fermes de l'intelligence lancée à la recherche de l'histoire ancienne au milieu de l'immensité de Rome. Il s'occupe de publier, avec des changements remarquables, une seconde édition de son bel ouvrage intitulé : *Rome au siècle d'Auguste.*

Lorsqu'en 1835, après quinze années de recherches, cet habile écrivain donna pour la première fois au monde savant, à la jeunesse, aux philologues, aux artistes, aux jurisconsultes, aux voyageurs, le résultat de ses longs travaux et de sa patiente persévérance, les cent voix de la presse se réunirent pour n'exprimer qu'un éloge, celui que méritait le savoir joint à une éloquente exposition, et les charmes d'une spirituelle correspondance répandus sur les plus graves sujets que la méditation se puisse proposer. Depuis que Barthélemy, dans les cadres d'un voyage fictif, avait réussi à jeter un véritable intérêt sur l'étude des mœurs publiques et privées de la Grèce, et avait montré qu'un homme de talent pouvait populariser les matières que l'on croyait autrefois réservées à quelques mortels heureux, plusieurs tentatives ont été

faites aussi pour mettre à la portée d'une foule de lecteurs, sous une forme attrayante, toute la science que les in-folios avaient consacrée au peuple-roi. La plus éclatante de toutes fut sans contredit celle du baron de Théis ; mais le *Voyage de Polyclète* avait des limites un peu étroites ; peut-être l'époque de l'itinéraire n'était-elle pas choisie avec assez de goût et de prudence ; et quelque soit la valeur incontestable de cet écrit, le sujet même ne semble pas avoir été dominé par l'auteur avec une érudition assez variée. Barthélemy était toujours regardé comme le modèle du genre, et paraissait encore seul avoir pu trouver ce milieu si rare et si délicat, où se confondent la science et la beauté des formes les plus familières, où l'on cesse d'avoir les apparences un peu farouches d'un Brisson ou d'un Du Cange, sans tomber dans les grâces maniérées ou enfantines d'un Fontenelle et d'un Florian.

Hâtons-nous d'ajouter que M. Ch. Dezobry est décidément pour Barthélemy un rival plus sérieux que le baron de Théis, et qu'il paraît, à meilleur droit que tout autre, l'héritier direct et sans intermédiaire de l'ingénieux helléniste.

Ce sont les lettres d'un jeune Gaulois de Lutèce qui vont nous initier à tous les secrets de la vie des Romains. De bonne heure Camulogène a senti naître en lui le besoin d'observer de près les mœurs, les coutumes, les institutions du peuple qui dictait alors des lois à la terre entière. Il arrive à Rome l'an 731 de la fondation de cette ville. Il ne la quitte, pour rentrer dans sa patrie, qu'en 778, lorsque partout les délateurs portaient dans cette capitale, autrefois si florissante, la désolation et la sombre tristesse dont Tacite a fait le cortége de Tibère.

Ainsi donc, un séjour de quarante-sept ans permet à Camulogène d'assister à la grandeur de Rome, désormais sans crainte au dehors et sans discordes ; elle a soumis l'Univers, et un seul maître a recueilli l'héritage de la liberté romaine. Auguste a tout pacifié. Les arts sont parvenus à leur plus haut degré de splendeur, et la seconde civilisation (car celle des Grecs fut la première ; l'Orient ne forme pas une ère véritable, si l'on veut tenir compte de la liberté) a pu produire toutes les conséquences que renfermait son génie. Mœurs, littérature, lois et coutumes, tous ces principes

de mouvement qu'on appelle la vie d'un peuple, se manifestent désormais avec éclat dans le jeu de l'histoire. Leur action si compliquée se fait sentir dans toute sa plénitude. Allons prendre notre place au théâtre ; qu'une main complaisante lève la toile. La voix qui doit nous expliquer tous les incidents du drame, les grandes et les petites choses, les accidents hauts et bas de cette vie puissante, la voix de Camulogène ne tremblera pas.

Vingt-cinq lettres remplissent le premier volume de cette brillante et utile correspondance. Notre pensée n'est pas d'en faire l'énumération complète. Dès le début, et sans anticiper sur les matières destinées aux volumes suivants, avouons qu'aucune situation n'est plus saisissante que celle de ce jeune Gaulois qui, sous le patronage du négociant Fontéius, approche des murs de la Ville éternelle, et passe, avec admiration, au milieu de ces monuments, de ces beaux édifices publics ou privés qui ornent la campagne de Rome, ou bordent les routes à plusieurs milles de ses portes. Que n'éprouve-t-il pas, que ne dit-il pas, lorsqu'il voit la ville elle-même sortir lentement de terre à l'horizon ?... « Fontéius arrêta notre char pour me la laisser contempler à l'aise, dès qu'il me fut possible de la découvrir tout entière. Il essaya de me donner quelques explications, mais je ne l'entendis point ; j'étais plongé dans la contemplation de l'immense tableau déroulé devant moi. J'éprouvais un sentiment indéfinissable de surprise, d'admiration et de crainte. Figure-toi, mon cher Induciomare, une plaine immense, couverte à perte de vue de maisons au-dessus desquelles s'élèvent, comme de grands arbres au milieu d'une forêt, une multitude de monuments. Jamais on n'a vu, jamais on ne verra que là une pareille agglomération d'habitations humaines ; ce n'est point une ville, c'est une province couverte de bâtiments. On la prendrait volontiers pour la réunion de la plupart des cités que les Romains ont conquises, si des villes pouvaient se transporter. Représente-toi cet admirable tableau, éclairé par un jour d'un éclat de beaucoup supérieur à celui de ces magnifiques journées d'été si rares dans notre climat ; tous ces édifices offrant non l'aspect triste et grisâtre de ceux de notre Gaule, mais une teinte blanche, ou d'un brun safrané, qui se détache sur l'azur admirable d'un ciel presque

constamment sans nuages, et alors tu auras peut-être une légère idée de la magie de ce tableau. »

Cependant ce n'est pas un simple voyage d'*impressions* que M. Ch. Dezobry a voulu nous raconter. Sous ce rapport même, son livre est fécond en incidents heureusement ménagés, et convient à merveille aux gens du monde qui cherchent avant tout les plaisirs de l'imagination dans chacune de leurs lectures. Mais M. Dezobry n'a pu consacrer vingt-cinq ans de sa vie au même but qu'un romancier, à un simple amusement. Aux citations nombreuses que présente le bas des pages, et qui sont destinées, comme dans le *Voyage du jeune Anacharsis*, à justifier pour ainsi dire chaque assertion et chaque parole, on voit assez, et dès le premier coup d'œil, que la science de l'histoire et celle des monuments forme la plus vive sollicitude de l'écrivain. L'Institut ne désavouerait pas, au nombre de ses meilleurs *Mémoires*, une foule de ces *Lettres* qui nous ont rendu la Rome impériale presque aussi familière que la ville moderne dont nous sommes les citoyens. Tantôt c'est la description de ce *forum* (Lettre III), où le peuple pasteur de Romulus devait un jour entendre la voix des Gracques et les harangues de Cicéron. Tous les édifices qui entouraient la place publique renaissent comme par enchantement sous nos regards étonnés. Voici la basilique Aemilia, et voici le *temple de César*; ici se dresse le *tribunal du Préteur*, et là s'arrondit le sanctuaire de Vesta. Ailleurs (Lettre V) c'est le Champ-de Mars avec ses belles constructions, le *Panthéon* d'Agrippa, le cirque Flaminius, et les vingt-deux temples qui couvraient une partie de sa surface. Plus loin (Lettre XVIII), vous voyez la main de l'architecte idéal relever devant vous ces portiques délicieux, où les Romains, grands promeneurs, se rendaient chaque jour, pour voir et pour être vus ; le portique d'Octavie, dans la région du Champ-de-Mars, le portique Corinthien, celui de Neptune ou des Argonautes, celui de Pompée surtout, le plus vaste et le plus agréable. Il se développait, nous apprend M. Dezobry, autour d'une aire de cinq cent soixante dix pieds de long sur trois cent cinquante pieds de large, avec deux rangs de galeries en colonnades sur chaque face ! Et sous ce portique gigantesque, voyez s'empresser la fleur de la

société romaine, et ces hommes *non moins curieux de leur parure et de leur beauté que des femmes*..

Insistons sur ce dernier trait de mœurs par un emprunt plus étendu; vous croiriez lire quelquefois les *Caractères* d'un Théophraste romain :

« On les appelle les *beaux*. Vous connaissez un *beau* à ses doigts ornés de bagues; presque toutes les articulations en sont chargées ; il en a quelquefois six à chaque doigt, et davantage. En hiver, ces anneaux sont d'un poids énorme ; en été, d'une extrême légèreté. Vous le reconnaissez encore à ses mains, à ses bras et à ses jambes polis à la pierre ponce, et dont pas un seul poil n'altère la blancheur ; à sa chevelure soigneusement peignée, et parfumée de nard, de baume ou de cinnamome ; à son menton imberbe ou couvert d'une barbe touffue, dans ce pays où aucun homme ne porte sa barbe ; à la longueur de sa tunique et aux manches qui couvrent ses bras, et même sa main presque entière ; enfin à l'éclat de la pourpre et à la finesse du tissu de sa toge, qui se fait aussi remarquer par son ampleur exagérée. Quelquefois il se drape dans un *lacerna* brun, vêtement militaire qu'un reste d'habitude des guerres civiles a mis en usage, et que beaucoup de citoyens portent de préférence à la toge. Enfin un *beau*, à ne le considérer que dans sa parure, est, pour me servir d'une expression romaine, *un homme fait à l'ongle*, c'est-à-dire parfait.

« Barrus est le type de cette espèce : il a une célébrité dans son genre, et dès qu'il paraît, les regards des jeunes filles se dirigent sur lui. Barrus parle d'un ton mou et languissant, et grasseye en parlant. Aussi à son aise en public que chez lui, il fredonne les voluptueuses chansons de Cadix et du Nil.

« Ses gestes semblent réglés par la musique. Assis en désœuvré pendant tout le jour au milieu d'un cercle de femmes, il a toujours quelques mots à leur dire à l'oreille. Il reçoit, il écrit, il expédie de tous côtés de tendres missives. Il sait l'amant aimé de chaque femme, court les soupers, et récite de mémoire la généalogie des plus fameux coursiers du Cirque. Barrus a toujours une chaussure dont la peau lui presse bien le pied. Il change plusieurs fois de laticlave dans la même journée, et se croirait presque

déshonoré si sa toge n'était bien lustrée par le foulon. Jamais il ne sort sans l'avoir arrangée devant un miroir, sans en avoir drapé largement le *sinus*, partie croisant sur la poitrine, et chaque soir ce précieux manteau est remis en presse pour lui conserver des plis si savamment étudiés. Dehors, il évite avec soin le coude importun des passants. Une fois, ayant eu la structure laborieuse de sa toge dérangée par quelqu'un qui le heurta dans un passage étroit, il en fut si irrité qu'il lui intenta une action d'injure. »

Vous seriez tenté sans doute de croire, en lisant cette page, que M. Dezobry s'est rappelé quelquefois les habitudes et les excès de la civilisation moderne, lorsqu'il traçait la peinture des mœurs de l'antiquité ; et que, malgré lui, obéissant à une provocation bien séduisante que lui adressait le sujet même de ses tableaux, il s'est laissé aller au penchant de faire la satire indirecte de nos jours. Il n'en est rien pourtant. Ses autorités le justifient assez. Que répondre à un auteur dont les moindres mots sont appuyés sur des citations d'Ovide, de Properce, de Catulle, de Martial ; qui appelle à son secours Pline, Juvénal, Quintilien, Manilius, Cicéron, Aulu-Gelle, Suétone ; qui n'affirme rien sans avoir consulté Velléius Paterculus, les traités de Sénèque, Horace et ses commentateurs antiques, les Saturnales de Macrobe, ou Tertullien, ou Festus, ou Pétrone ? Que M. Dezobry entretienne son lecteur des matières les plus frivoles en apparence, ou des plus sérieuses, il prend partout le même soin de fournir ses preuves, et l'honnêteté de ses travaux reluit de toutes parts. Ses lettres sur les *bains*, sur les *repas*, sur les *tavernes*, sur la *police de Rome*, sur les *voleurs*, ont été composées en présence des textes les plus authentiques, et avec la même sincérité, les mêmes scrupules d'antiquaire, le même respect de la science et du lecteur, que les lettres plus austères sur la *Constitution de la Société romaine*, et sur les *Formes du gouvernement*, sur les *Comices*, le *Droit de cité* ou l'*Administration de l'Italie*.

Disons-le cependant, sans craindre de nuire à la haute renommée que le livre de M. Dezobry a partout acquise, et sur les titres les plus légitimes, avouons-le, parce que toute œuvre humaine a son point essentiel où l'auteur lui-même paraît avoir dirigé le plus de

lumière, la peinture de Rome monumentale nous paraît constituer, sous tous les rapports, la valeur suprême de cet ouvrage. Pour les grands résultats de l'histoire, et surtout pour les causes qui les ont produits, pour le caractère fondamental des magistratures et des institutions, M. Dezobry avait un rival terrible dans Montesquieu. Il a lutté contre lui avec toute l'érudition acquise depuis la mort de ce grand homme, et l'on peut dire que le nouveau publiciste s'est toujours tenu au niveau de sa matière ; mais enfin, il y avait là un antécédent glorieux, et un prédécesseur qui avait touché un sujet analogue avec son sceptre d'or. Pour la description des mœurs intimes, pour le côté ridicule des coutumes, pour l'aspect bouffon et trivial de cette même société romaine, et les mille détails dont se composait alors l'existence, les littérateurs un peu versés dans la lecture des comédies et des poésies légères, dans celle des grammairiens et des lexicographes, ont rencontré plus d'une fois les traits principaux et les dessins du monument éparpillés sur le chemin de l'antiquité. Mais ce que rien ne saurait remplacer, ni pour eux ni pour personne, ce qui constitue l'originalité propre du livre de M. Dezobry, c'est une série de lettres dans lesquelles Rome est véritablement arrachée de son tombeau et rendue à une vie nouvelle. La main du temps et celle des barbares ont eu beau abattre ou mutiler la plus grande partie des édifices qui ornaient autrefois la capitale du monde ; ils reparaissent à nos yeux avec leur splendeur primitive, leur grandeur exacte, et leur vieille destination. Armé du compas des géomètres et de sa baguette magique, le nécromancien se promène au milieu des ruines ; elles s'agitent à sa voix, secouent la poussière qui les couvraient depuis quatorze siècles ; les ronces et les décombres disparaissent : la pierre va se poser sur la pierre ; le prodige d'Amphion se renouvelle ; Rome est ressuscitée ; vous marchez dans ses rues et sur ses places ; vous entrez dans la maison de Mamurra dont vous admirez la somptueuse ordonnance ; vous descendez la voie sacrée, au milieu des dames romaines, des licteurs et des oisifs ; les temples s'ouvrent devant vous ; les statues se rangent sur leurs bases, les colonnes sous les voûtes réparées. Vos yeux se lèvent avec étonnement sur ce temple de Jupiter-Capitolin, « majestueux

édifice qui domine tout, et semble se dresser pour promener autour de lui des regards de maître, et voir au loin ce qui se passe dans l'univers (Lettre III, page 236). »

Un mérite que possède à un degré éminent l'auteur de ces judicieuses lettres historiques, et dont la critique se doit vivement préoccuper, parcequ'il révèle surtout cet art de la composition si difficile et si rare, c'est l'adresse avec laquelle se trouvent reliés les souvenirs et les traditions qui se rattachent à un seul monument. Je vais citer un passage qui pourra donner un exemple de cette qualité et en même temps faire connaître le caractère habituel du style de M. Dezobry. Il s'agit d'*une visite au Capitole* :

« Le vaste péristyle qui précède l'entrée du temple proprement dit, est orné de neuf statues d'airain, placées dans les espaces du premier rang de colonnes ; sept représentent les anciens rois de Rome ; la huitième est celle de Brutus, le vainqueur de la tyrannie ; et la neuvième, image de Jules-César, lui fut décernée après la fameuse victoire de Munda, par les sénateurs, sur la proposition de Décimus Brutus, qui voulait par là tendre un piége à l'oppresseur de la liberté. Par un hasard qui a quelque chose de fatal, la statue de César se trouve auprès de celle de l'ancien Brutus qui, pour avoir chassé les rois, est représenté une épée nue à la main. N'était-ce pas une menace au dictateur, un avertissement qu'à Rome il se trouverait toujours un Brutus pour abattre la tyrannie ? »

Formons un vœu : c'est que les archéologues de France rencontrent souvent ce langage éloquent et ferme, et que le style, appliqué aux arts et à la science, conserve cette clarté simple et cette variété toujours correcte, dont les grands maîtres ont fait l'apanage distinctif de notre idiôme. Il n'est pas précisément nécessaire d'être ennuyeux ou inintelligible parcequ'on est érudit, et il y a place pour la langue spéciale de tous les arts, lorsqu'ils s'élèvent, dans cette langue populaire, noble et flexible, profonde et infinie, qu'ont parlée, avec une perfection si diverse, les Fénelon et les Montesquieu, les Buffon et les Winckelmann.

Du reste, la supériorité que nous accordons à la partie descriptive de cet excellent écrit, ne doit rien faire préjuger contre les autres parties dont il se compose. Le goût peut avoir ses préfé-

rences ; il peut choisir entre des qualités diverses, toutes éminentes, et signaler celles qui lui paraissent dominer les autres par un caractère plus particulier de nouveauté piquante et instructive ; mais il ne saurait en exclure aucune, dans un livre où le droit à l'éloge unanime des lecteurs est inscrit à chaque ligne. Le mérite essentiel de cette œuvre consistera toujours dans ces heureuses combinaisons qui embrassent un vaste ensemble et y réunissent tous les éléments de l'existence publique ou intérieure des Romains, toutes leurs grandeurs, toutes leurs petitesses, leur solennelle histoire, leurs vertus, leurs vices, leurs infamies, leur gloire et leurs superstitions, et qui, rendant pour ainsi dire leur unité primordiale à ces éléments dispersés, les replacent avec hardiesse et vérité sur le théâtre, habilement exhumé, où ils s'agitaient autrefois.

Un inconvénient réel était attaché au mode épistolaire qu'adopte M. Ch. Dezobry, pour donner une couleur plus dramatique à son exposition. Cette forme renferme le narrateur dans une époque restreinte. L'auteur l'avait senti, et, pour y porter remède, il suppose tantôt des fragments d'un journal légué à Camulogène, et dont la rédaction est antérieure de vingt-cinq ou trente ans à son arrivée dans Rome ; tantôt des appendices, qu'il est censé avoir ajoutés en revoyant sa correspondance après son retour à Lutèce ; il achève d'y traiter tout ce qui appartient à un même sujet, mais sous une date postérieure à celle de sa lettre. Ainsi le voyageur gaulois, sans choquer la vraisemblance chronologique, peut étendre ses regards au delà de son horizon personnel, et embrasser à la fois les dernières convulsions de la République et les conséquences que devait faire naître pour les Romains le despotisme violent de leurs maîtres. A. N.

10. FUSTAILLERIUS. De urbe et antiquitatibus Matisconensibus liber, ex codice autographo erutus a J. Baux, nunc primum editus cura et sumptibus N. Yemeniz. Lugduni, L. Perrin, 1846. in-12, tiré à un petit nombre d'exemplaires et non mis en vente.

Un bibliophile distingué, qui unit l'amour des livres à l'art de fabriquer de magnifiques tissus ; le grave et consciencieux auteur d'une très bonne histoire de l'église de Brou, se sont associés pour la publication de ce volume, dont le texte était inédit. M. Yemeniz

a fait les frais de l'œuvre, M. Jules Baux a pris copie de la chronique et a mis une traduction française à la suite du texte ; M. Louis Perrin a donné ses intelligentes presses.

Voici maintenant ce que c'est que le livre. Nous reproduisons à peu près textuellement l'avis des éditeurs :

Cette petite chronique fut composée à Boug en Bresse, au commencement du XVIe siècle, par Jean Fustaillier, jurisconsulte mâconnais. Elle contient une dissertation sur le nom, l'origine et les antiquités de Mâcon, puis la série chronologique des évêques et des comtes de cette ville, ainsi que des comtes de Bagé, jusqu'à l'an 1250.

Samuel Guichenon, comme il le dit lui-même dans la préface de son *Histoire de Bresse*, était possesseur du manuscrit original, qui fait aujourd'hui partie des deux volumes de documents historiques qu'il légua à la ville de Bourg. L'écriture du manuscrit de Fustaillier est celle du commencement du XVIe siècle, de 1500 à 1520, époque présumée de la composition de l'opuscule. L'auteur dédia ce travail à messire Claude de Longvic, alors évêque de Mâcon, et depuis cardinal de Givry.

On ne sait presque rien sur la vie et la personne de Jean Fustaillier. A en juger par ce qu'il dit lui-même des alliances de sa famille, il était d'une naissance distinguée. Un passage de sa dédicace nous montre qu'il eut sa bonne part des misères et des chagrins qui sont le lot de l'espèce humaine.

Dans la dédicace, Fustaillier nous fait savoir à quelle occasion et dans quelles circonstances il composa ce volume. La peste s'était déclarée à Mâcon ; Fustaillier, pour se dérober aux atteintes du fléau, vint résider à Rome pendant quelques mois. Là, comme il se trouvait sans occupation et sans livres, l'ennui le gagna. Alors il lui revint en pensée un projet qu'il nourrissait depuis longtemps, celui de s'occuper des antiquités de Mâcon, sa ville natale, projet que favorisa Claude de Longvic, en mettant à sa disposition les chartulaires et les titres de l'église de Saint-Vincent. Fustaillier avait extrait du livre enchaîné au trésor de cette église, les matériaux de son histoire, qu'il aurait enrichie de titres et de preuves, si la mort ne l'eût prévenu. Son manuscrit resta aux mains des curieux. Guichenon rapporte, au XXIVe chapitre de l'*Histoire de Bresse*, que Philibert Bugnon, mâconnais, avocat en la sénéchaussée de Lyon, s'appropria le travail de Fustaillier et le fit imprimer en latin, « supposant d'en estre l'autheur, » mais gâta l'ouvrage en y mettant du sien.

Les éditeurs reproduisent donc l'œuvre de Fustaillier dans sa forme et dans son intégrité primitive, telle que l'a conservée le manuscrit légué par Guichenon à la ville de Bourg. Le livre de Bugnon, étant lui-même très rare, ces Messieurs ont pensé que la publication d'un auteur original et inédit serait accueillie avec quelque faveur par les nombreux amateurs de la science historique. Ils ont été ensuite bien aise de faire acte de justice envers un pauvre au-

teur qui mérite de n'être pas oublié comme il l'était, et ont eu à cœur de lui restituer son œuvre.

Des chroniques succinctes et précises comme celle ci ne peuvent pas être parfaitement appréciées, quand on les ouvre au hasard ou par curiosité ; elles ont du prix surtout, dans telle ou telle occasion, pour celui qui écrit sur les sujets traités par le modeste chroniqueur, et souvent quelques lignes, quelques noms propres, quelques dates mettent sur la voie de découvertes fort importantes. Il nous semble que c'est par là surtout que le livre de Fustaillier peut avoir de la valeur.

Nous remarquons, aux derniers mots de la dédicace, une faute de transcription qui a contraint M. Baux de donner un tour forcé à sa version de la phrase. L'auteur dit à Cl. de Longvic : *Te interim bene valere, tuoque* FAMULINO *jugiter ascribi opto.* Il est manifeste que, au lieu de *famulino*, on doit lire *famulitio.*

Ainsi, nos Bibliophiles lyonnais donnent au public des preuves de leur zèle pour la science et de leur amour pour les livres. Il y a quelques années que M. Cailhava fit imprimer le curieux manuscrit *de Tristibus Franciæ* ; M. Yemeniz vient de payer son tribut ; M. Alphonse de Boissieu a donné la première livraison d'un magnifique ouvrage ; quand viendra donc le tour de M. Coste et de son catalogue ou mieux encore de son chartulaire d'Ainay ?

F. Z. COLLOMBET.

ÉLOGE DE DOMAT,

PAR M. COCHET,

AVOCAT GÉNÉRAL A LA COUR ROYALE DE LYON.

En prenant pour sujet du discours de rentrée de la Cour royale, l'éloge d'un grand jurisconsulte, au lieu d'une de ces questions générales, fertiles en lieux communs, qui se traitent d'ordinaire en ces occasions solennelles, M. Cochet a fait preuve d'un excellent goût, et en choisissant Domat, il s'est placé sur un terrain où l'esprit philosophique pouvait se développer tout aussi à son aise que dans le champ des thèses purement théoriques. Domat est en effet le plus philosophe de nos jurisconsultes ; son esprit, formé à l'école des écrivains de Port-Royal, comprit que les vrais fondements du droit sont dans la religion, et, avec une profondeur qu'atteignent à peine les systèmes les plus avancés de notre époque, il posa la Charte comme la source de laquelle doivent découler tous les rapports sociaux. Cette idée que deux cents ans de travaux et soixante ans de révolution n'ont pu faire inscrire encore en tête de nos codes, le génie de Domat la proclamait de la façon la plus explicite, au commencement du dix-septième siècle. C'est donc là un homme digne, s'il en fut jamais, d'être glorifié dans le sanctuaire de la

justice. Dire que M. Cochet a été à la hauteur de la tâche qu'il s'était imposée, c'est faire de son discours le plus bel éloge. Après un aperçu plein de justesse et de clarté sur la marche du droit, jusqu'au temps de Louis XIV, l'écrivain nous donne sur Domat quelques détails biographiques pleins d'intérêt, et dont il fait ressortir avec beaucoup d'art les nombreux exemples qu'ils offrent aux magistrats et aux jurisconsultes. Il analyse ensuite ses divers ouvrages, et spécialement son *Traité des lois civiles*, avec une grande rectitude d'idées et de langage, deux qualités, qui, soit dit en passant, sont assez rares dans l'éloquence judiciaire. Le style de M. Cochet est ferme, élégant, sans prétention, et ne pullule pas de mots détournés de leur véritable valeur, comme on en entend trop souvent au Barreau ; toutes ses expressions sont de bon aloi, et dénotent un esprit juste et cultivé. En somme, cette mercuriale, beaucoup moins ambitieuse, est très supérieure, comme mérite littéraire, à la plupart de celles qui l'ont précédée au parquet de Lyon, elle atteste un esprit solide et tout à-fait digne des hautes fonctions auxquelles M. Cochet a été promu au sein de notre Cour royale.

CHRONIQUE.

Nous arrivons bien tard pour annoncer le nouveau livre de Mme Louise Babœuf, *Quinze jours au Raincy*. Telles sont les étrennes qu'elle a données à la jeunesse cette année. C'est un pendant à ses *Contes vraies*. Comme chez eux, on trouve dans ce nouvel ouvrage une douce morale voilée sous l'intérêt d'agréables historiettes, et tout cela dans un style facile et simple. Nous avons remarqué avec quelque étonnement le peu de place qu'elle laisse dans ses Nouvelles au père de famille. C'est là une lacune qu'elle fera bien de combler à l'avenir, car il faut que l'affection des enfants se partage entre le père et la mère ; il faut donc leur laisser à l'un et à l'autre la part de devoirs et de soins qui leur est dévolue.

— M. Mulsant publie à Lyon une *Histoire naturelle des Coléoptères de France*. Il vient de paraître un nouveau volume de ce remarquable travail ; c'est des *Sucicolles* et des *Sécuripalpes* que traite la livraison récente dont nous parlons.

— Deux professeurs du Wurtemberg, MM. Fr. Lauchert et A. Knoll, publient à Rottweil une traduction allemande de l'*Histoire de saint Jérôme*, par M. F.-Z. Collombet.

— La Société de statistique de Marseille vient d'accorder une médaille de bronze à notre collaborateur M. Barrillon, pour ses travaux d'économie politique.

— L'Académie de Lyon a tenu une séance publique le 12 janvier 1847. MM. François et Victor de Laprade ont parlé, l'un de l'histoire en historien consommé, et l'autre de la Cène, de M. Janmot, en poète et en artiste. M. Jourdan a lu d'intéressantes considérations sur les végétaux et les animaux fossiles. M. Chenavard a rendu justice à M. Giroud d'Argoud, inventeur d'une machine pour l'apprêt des étoffes de soie. M. Pigeon a fait, sur les orgues de M. Zeiger, un élogieux rapport, et ce dernier a reçu de l'Académie l'honneur d'une médaille. M. Levol a lu un conte en vers faciles et élégants, comme il sait les faire.

CHARBONNIÈRES.

Cari luoghi, io vi trovai
Ma quei di, non trovo più.
(SONNAMBULA).

Murmurante et fraîche vallée,
Ruisselet qui caches tes eaux
Parmi la mousse et les roseaux,
Sous ta verdure échevelée ;
Forêt, aux halliers ombragés,
Où loin des rumeurs de la ville,
Vient rêver l'ame qui s'exile ;
Ah ! combien vous êtes changés !

Verts sentiers, j'ai vu mon enfance
Cueillir les fleurs de vos buissons,
Et dérober vos oisillons
Dans leurs petits nids sans défense ;

Ruisseau, tu sais que bien de fois,
S'enfuyant, légère et sans guide,
Elle allait, de dangers avide,
Se balancer aux ponts de bois.

Chênes antiques de l'*Étoile*,
Souvent vous mêliez, dans nos jeux,
Vos feuilles à nos blonds cheveux.
Mais quand la nuit jetait son voile
Sur le vieux château de *Laval*,
L'un de nous, le cœur triste et sombre,
S'en allait tout rêveur dans l'ombre
Que jette le mur féodal.

Beaux lieux aimés de mon jeune âge,
Vous perdez vos fleurs, vos oiseaux ;
Le chêne, aux murmurantes eaux,
Ne fait plus un pont de feuillage ;
Bois chéri, je vous dis, adieu,
En maudissant votre clôture :
Vous, captive, ô reine, ô nature ;
Vous, un maître.... et ce n'est pas Dieu !

AD. P.

LE GRILLON.

Le troupeau rentre, la poussière
Le suit aux versants des vallons;
Du jour la mourante lumière
Y trace de jaunes sillons :
A ces voix du troupeau qui bêle,
Aux bruits des feuilles dans les bois,
A tous les chants du soir je mêle,
Tout petit, ma petite voix.

Quand la chaleur s'est reposée
Sous l'ombre et les parfums du soir,
Dans une goutte de rosée
Je baigne mon corselet noir.
Puis je me cache dans les gerbes
Que le pâtre emporte au hameau ;
Et, courbé sous les longues herbes,
Il entend chanter son fardeau.

Dès-lors j'habite la chaumière,
Aux petits je sers de jouet,
Et, quand la vieille, sans lumière,
Fredonne en tournant son rouet,
Je chante aussi, je lui rappelle
Qu'un jour, sur le bord du chemin,
Au temps qu'elle était jeune et belle,
Je chantai joyeux dans sa main.

Je chante pour tous ceux qui tremblent
Devant l'orage et leur moisson;
Pour les ouvriers qui s'assemblent,
Sans pain, dans la morte-saison;
Pour celui dont la marche est lente,
Que la pluie a pris en chemin....
Et savez-vous ce que je chante ?
Je chante : il fera beau demain.

AD. P.

MONOGRAPHIE HISTORIQUE

DU

BUGEY[1].

IX.

FRANCHISES CONCÉDÉES PAR LES SEIGNEURS.

Le Bugey, soumis si longtemps (1) au despotisme des seigneurs, est enfin relevé de cet abaissement. A la force, au régime du bon plaisir seigneurial succède le droit. Là, où végétaient des populations, parquées sous des murailles féodales, asservies à un régime anarchique, sont constituées des communautés ayant des droits et des priviléges avec une administration indépendante. La dignité de l'homme, si longtemps avilie, reçoit une nouvelle consécration par la garantie de la liberté individuelle; les exactions tyranniques sont abolies; sous l'empire d'une législation civile, les mu-

(1) Voir les livraisons 124, 128, 137, 141, 143 et 144, ou t. XXI, p. 319, t. XXII, p. 81, t. XXIII, p. 353, et t. XXIV, pp. 193, 361 et 453.

(1) On peut faire remonter le despotisme des seigneurs jusqu'aux Bourguignons, puisque le système féodal fut apporté par les Barbares qui passèrent le Rhin pour s'établir sur les ruines de l'empire romain.

nicipalités organisées impriment à la vie sociale sa féconde activité.

Cette réaction agita une grande partie de l'Europe; mais, en ce qui concerne notre province, si l'on recherche les causes de cette importante révolution, on les trouve dans l'appréciation des faits précédents.

Le despotisme féodal et ses excès étaient à leur terme. Les seigneurs, qui régnaient sur des vassaux réduits à la misère, exténués sous un régime violent, comprirent enfin que l'excès de cette oppression avait tari les sources de leur propre opulence et qu'ils étaient pauvres de la pauvreté de leurs sujets. Ils avaient intérêt à relâcher les liens qui garrotaient de misérables vassaux, pour leur rendre la vie et le mouvement. Ils suivirent donc les conseils de leur utilité : *considerata utilitate nostra* (1), comme l'énoncent quelques préambules de leurs chartes.

Ils obéirent aussi aux exigences de leur siècle. Ce qu'ils eurent le bon esprit de concéder volontairement, leurs vassaux, un peu plus tard, l'eussent exigé par la force, car la marche de la civilisation, dont les premières lueurs nous sont apparues au XIe siècle, rendait la réforme indispensable.

Les Croisades ont certainement hâté l'heure de l'affranchissement. Les dépenses de ces expéditions lointaines jetèrent les seigneurs dans une grande pénurie. Ils ne songèrent pas assurément à se créer des ressources en concédant des franchises à prix d'argent; car leur prix minime ne fut offert et accepté que pour cimenter le contrat. Les vassaux, habitués à n'obtenir de leurs seigneurs des grâces et des im-

(1) *Franchises de Baugé*. Guichenon, *Preuves de l'hist. de la Bresse*, page 63. Et considerata evidenti utilitate nostra presenti et futura. *Franchises de Jasseron*, *Preuves de l'hist. de Bresse*, page 105.

munités qu'en les payant, payèrent leurs franchises soixante ou quatre-vingts florins (1), *parvi ponderis*, pensant que, les ayant achetées, ils seraient moins exposés à les perdre. Mais les seigneurs se créèrent des ressources par les nombreuses redevances, bannalités et amendes qu'ils se réservèrent dans les chartes de franchises.

Les Croisades eurent surtout pour effet de modifier les mœurs et les idées des peuples chrétiens. Des hommes, à demi barbares, ne s'approchent pas d'une civilisation sans en être éclairés ; les Croisés reçurent cette lumière en Orient ; de nouvelles vues s'ouvrirent à leurs yeux.

En outre, dans le cours de ces expéditions aventureuses, il se forma entre les seigneurs et leurs vassaux une sorte d'intimité et d'attachement réciproque. Les seigneurs, parfois, tinrent la vie et le bien-être de ces compagnons courageux et fidèles; après les avoir vus partager leurs fatigues et leurs dangers, leur bonne et leur mauvaise fortune, après ces actes de dévouement, pouvaient-ils continuer, au retour, à les tenir sous le joug féodal ? Les Croisades ont donc avancé l'avènement de la réforme sociale qui eut lieu précisément à

(1) Pro promissis habuimus sexaginta florenos, parvi ponderis. *Franchises de St-Rambert*, par le duc Louis, *Preuves de l'hist. du Bugey*, page 235.

Confitentes recepisse quingentes libras in pecunia numerota pro libertate et franchesia, renuntiantes, sub juramento prestito, autoritate curatoris nostri, exceptioni non numerate pecuniæ.... *Franchises de Baugé*.

Confitentes nos a predictis nostris Burgibus (Seisselli) pro concessione hujus modi ducentes libras bonorum viennensium habuisse.... *Franchises de Seyssel, Preuves de l'hist. du Bugey*, page 244.

Confitemur syndicis predicte communitatis (Burgi) quatercentum florenos auri, parvi ponderis, ad rationem duodecim denariorum grossorum monete nostre nove, pro quolibet floreno, recepisse. *Franchises de Bourg, Preuves de l'hist. de Bresse*, page 22.

Bourg paya un prix bien plus élevé que les autres villes, à raison de son importance.

la suite de ces expéditions lointaines. Des documents pris dans nos archives corroborent cette assertion. Ainsi, dans la Bresse, qui eut toujours avec le Bugey une même destinée, les franchises émanées du sire de Baugé en 1250, furent l'exécution d'un vœu fait par son père Reynaud, mort en Palestine (1). Ce Croisé, expirant au loin, tourna ses regards vers sa patrie pour lui léguer ce bienfait :

Et dulces moriens reminiscitur Argos.

Quoique le Bugey eût conservé le sentiment de liberté avec les institutions romaines, autant que le comportait le régime féodal, il fut une des dernières provinces de l'ancien royaume de Bourgogne qui reçurent des immunités. Sa situation politique explique ces tardives concessions. On l'a vu, à la fin du XIIe siècle, soumis à trois principaux seigneurs, le sire de Thoire-Villars, le comte de Savoie et le sire de la Tour-du-Pin, successeur des Coligny (2). Aucun d'eux n'habitait le Bugey. Les provinces, centres de leur domination, furent dotées des libertés nouvelles avant celles qui étaient plus éloignées. Loin de prendre l'initiative, les seigneurs, qui relevaient de ces suzerains, ne songèrent pas même à les imiter. Un seul, à notre connaissance, dans notre province, le seigneur de la Palu, suivit l'exemple des dauphins de Viennois, en donnant des immunités à Saint-Maurice-de-Rémens.

Le Bugey reçut donc tardivement le bienfait de la réaction sociale. Régie par trois princes dont les caractères et les dispositions politiques différaient, cette province ne pouvait aussi avoir une constitution uniforme. Le sire de Thoire-

(1) Considerata etiam pia intentione et expressa voluntate nobilis viri domini Reynaudi, patris nostri, noviter viam universe carnis ingressi in partibus transmarinis. *Franchises de Baugé.*

(2) Fin du § VII.

Villars, qui avait abandonné le manoir et le *clan* de ses pères dans les montagnes du Haut-Bugey pour s'établir dans la Dombes, fut le premier à faire des concessions nombreuses pour s'attacher l'affection d'un pays dont il s'était éloigné, pays ouvert aux entreprises des comtes de Savoie et de Bourgogne.

Le système de puissance et d'agrandissement de la maison de Savoie, basé sur la loi salique et sur la forte autorité de ses princes, ne pouvait pas inspirer d'aussi larges concessions.

Les dauphins de Viennois de la maison de la Tour-du-Pin furent les derniers à donner au Bugey des franchises, calquées sur celles des villes du Dauphiné. Leurs chartes, longuement et minutieusement détaillées, renferment toute une législation civile et pénale, dont les dispositions sont mal classées; ce qu'au reste elles ont de commun avec toutes les autres.

Octroyées par des princes et des seigneurs animés d'intentions diverses, à des bourgs et à des bourgades qui ne les obtinrent successivement qu'à de longs intervalles de temps, de 1260 à 1369, ces franchises furent donc dissemblables. Les dispositions qui tendaient à régler les mœurs et les coutumes eussent pu être uniformes ; mais le Bugey, partagé, morcelé depuis des siècles, avait perdu son unité politique, partant son unité de mœurs et de coutumes, ou, pour mieux dire, il n'eut jamais de l'unité. Malgré ses limites naturelles, son étrange destinée fut d'être divisé pendant une longue suite de siècles. Du temps de J. César, il était occupé par trois peuples limitrophes. Aucun point historique concernant ces temps reculés n'est mieux établi que celui-là (1). Après la domination romaine, le christianisme ayant

(1) § I.

conquis les Gaules, le territoire du Bugey fut annexé à trois diocèses. Cette division ecclésiastique paraît se rapporter aux parties de ce territoire occupées par les Allobroges, les Ambarres et les Séquanes. Philibert Collet tire de cette observation des conséquences analogues (1). Mais, chose remarquable, les trois principaux seigneurs du Bugey, au temps des franchises, occupaient, à peu près, ces mêmes parties, à savoir : les Coligny, le territoire ambarre; les comtes de Savoie, le territoire allobroge; les Thoire, le territoire séquane. Ainsi, treize siècles, pleins de révolutions, d'invasions et de guerres, semblent n'avoir pas effacé les lignes de séparation que ces peuples gaulois avaient tracées dans la péninsule du Bugey. Quoiqu'il en soit, partagée par l'usurpation des seigneurs, appartenant à trois diocèses, conséquemment à diverses juridictions ecclésiastiques, cette province avait des mœurs et des coutumes différentes dont quelques-unes ressortiront des articles réglementaires contenus dans les chartes de franchises. Analyser cette législation curieuse et variée, cette législation informe et libérale, arrachée à la barbarie féodale par la civilisation renaissante, c'est reproduire la physionomie morale de cette province, au moyen-âge, avec ses misères; puis, c'est la voir renaître dans le mouvement passionné d'une époque de transition. Mais avant de dérouler cette principale page de l'histoire provinciale, un regret doit être exprimé sur ses lacunes. Tous les documents de cette importante réaction n'ont pas été conservés. On a peine à comprendre qu'une incurie coupable ait, en grande partie, dispersé et perdu ces chartes de franchises que nos pères gardaient, dans leurs archives municipales, comme le palladium de leurs droits et de leurs libertés. Quand d'autres parchemins de cette même époque, in-

(1) *Com. des stat. de Savoie. Dissertations préliminaires.*

signifiants au prix de ceux-là, sont parvenus jusqu'à nous, comment concevoir que ces titres précieux aient été l'objet d'un tel mépris ?

De ces pertes regrettables, il résulte que toutes les localités du Bugey qui reçurent des franchises, sans doute ne sont pas connues, et que sur seize bourgs et bourgades qui, à notre connaissance, en furent dotés, six seulement ont conservé leurs titres, à savoir : Montréal et Brion, dans les terres de Thoire; Seyssel et Ordonnas, dans les états des comtes de Savoie; Lagnieu et Saint-Maurice-de-Rémens, dans ceux des dauphins de Viennois. Chacune de ces souverainetés est représentée par des titres en nombre égal, et comme tous ces titres, bien qu'imités à peu près les uns des autres, ont leurs traits de dissemblance, on a des éléments suffisants pour l'appréciation de ces diverses institutions.

Suivant l'ordre des souverainetés, voici les bourgs et les bourgades dont l'affranchissement est connu :

Cerdon, en 1260, par Humbert III, sire de Thoire et de Villars. Ce bourg, le premier qui fut affranchi dans le Bugey, était passé de la domination des Coligny sous celle des Thoire, par le mariage d'Alix de Coligny avec Humbert II. Situé à l'extrémité méridionale des terres de Thoire, gardien d'un important passage, Cerdon était la principale place de la seigneurie, appelée, par la suite, *mandement de Poncin*. Cette dernière ville n'avait pas alors son importance actuelle ; elle fut fondée par Humbert IV qui en fit le chef-lieu de ses états du Bugey, en y bâtissant un beau château où résidaient les sires de Thoire-Villars lorsqu'ils venaient dans cette province. Le fondateur de Poncin lui donna ses franchises en 1292 (1).

Après Cerdon, Matafelon reçut les siennes en 1280.

(1) Guichenon, *Hist. du Bugey, Cerdon*, page 42.

Matafelon, au XIe siècle, était la localité où les Seigneurs, dans le voisinage de leur château de Thoire, avaient dressé des fourches patibulaires pour y *mâter* leurs vassaux *félons;* d'où lui vient son nom. Humbert III, en vue de défendre ses terres à leur extrémité septentrionale, du côté de la Haute-Bresse et du comté de Bourgogne, jugeant cette position plus convenable que celle du vieux manoir de Thoire, y construisit un château en 1260; il entoura le village de murailles, et y attira des habitants par des franchises que son fils Humbert IV augmenta (1).

Lorsque Béatrix de Bourgogne, épouse de Humbert III, apporta dans la maison de Thoire les fiefs de Montréal, d'Arbent et de Martignat, le château du fief de Montréal était à Sénoches. Mais, précédemment, Etienne II, sire de Thoire, avait élevé un château à Montréal par usurpation, comme ce lui fut imputé à grief dans ses démêlés avec le prieur de Nantua (2). Humbert III y fit de plus grandes fortifications, et son successeur Humbert IV, y ayant fondé une petite ville, destinée à être la capitale de ses possessions du Haut-Bugey, lui octroya des franchises étendues, datées des ides d'avril 1287 (3). La même année, il accorda cette faveur à Brion. Une Charte de la comtesse Adélaïde atteste que le château de Brion appartenait aux Coligny, en 1116 (4); il fut un de ceux constitués en dot à Alix, épouse d'Humbert II. Deux fois démantelé dans les guerres féodales, il fut relevé par Étienne II, sire de Thoire; c'est à cette époque que le village commença à se former.

Le château d'Apremont fut bâti par Humbert IV. Ce sei-

(1) *Poncin*, page 87.

(2) § VII.

(3) Guichenon, *Montréal*, page 72.

(4) Cette charte est insérée dans les notes du § VI. Elle rectifie l'erreur de Guichenon, concernant l'origine de Brion.

gneur, pour peupler cette localité, lui donna des immunités, en l'année 1296. Ce même sire de Thoire fut encore fondateur d'Arbent, affranchi par son fils Humbert V, en 1304 (1).

Châtillon-de-Corneille (2) fut longtemps sous la domination des Coligny. Humbert V, sire de Thoire et de Villars, reçut en échange cette seigneurie d'Humbert, dernier dauphin de Viennois. Les franchises qu'il concéda en 1339, étaient étendues sur tout le mandement de Châtillon, qualifié de baronnie. C'est le seul affranchissement de ce genre dans le Bugey, où les bourgs et bourgades seuls, avec leurs banlieues très restreintes, eurent ce privilége (3).

Le comte de Savoie, Amédée V, devenu souverain dans la Bresse par son mariage avec Sybille de Baugé, voyant le sire de Thoire et de Villars émanciper ses vassaux du Haut-Bugey, suivit cet exemple en commençant par sa bonne ville de Seyssel, en l'année 1285. Cette ancienne ville, que les princes de Savoie ont toujours eue en grande affection, jouissait déjà de quelques immunités; elle en reçut encore, après Amédée V, de la plupart des ducs (4).

Saint-Rambert obtint aussi ses franchises d'Amédée en 1288; puis, en 1442, du duc Louis, d'autres immunités et priviléges. Ce duc, étant gravement malade en cette ville, durant deux mois, en reconnaissance de la vive affection que lui témoignèrent les habitants, leur permit de négocier dans tous ses états, même au-delà des monts, sans être assujétis aux droits de péage et de leide. Et comme les juges mages

(1) *Hist. du Bugey, Aspremont et Arbent*, pages 7 et 8.

(2) L'ancien Château-de-Corneille était bâti dans une position escarpée, fréquentée des corbeaux et autres oiseaux de proie ; ce qui lui fit donner son surnom de *Corneille*, pour le distinguer des autres Chatillon.

(3) Guichenon, *Hist. du Bugey, Chatillon-de-Corneille*, page 48.

(4) *Franchises de Seyssel.*

des princes de Savoie dans le Bugey, ayant précédemment leur résidence à Saint-Rambert, l'avaient portée à Rossillon ou à Virieu, pendant les guerres avec les dauphins de Viennois; et que, par ce changement, cette ville voyait sa population diminuer et ses édifices tomber en ruines, il ordonna à son juge mage d'y reprendre sa cour de justice (1).

Le comte Amédée V, après un siége mémorable, ayant pris au dauphin de Viennois le château de Saint-Germain-d'Ambérieu, ajouta cette seigneurie à ses autres possessions du Bugey. Son fils et successeur Édouard la constitua en apanage à Aymon, son frère, qui donna des franchises au bourg de Saint-Germain, en 1328. Devenu comte de Savoie, Aymon concéda encore celles d'Ordonnas, en 1337. Ce village, aujourd'hui sans importance, dut sans doute cet avantage aux chanoines de son Prieuré, dans ce sens que le comte de Savoie voulut le soustraire à leur influence (2).

Les dauphins de Viennois ne donnèrent des franchises à leurs villes du Bas-Bugey qu'au commencement dn XIVe siècle. La charte de Lagnieu est datée de 1309; son préambule est remarquable : « Nous, Jean, dauphin de Viennois, en reconnaissance de l'attachement que les habitants de Lagnieu nous ont constamment témoigné, à nous et à nos prédécesseurs, voulons et concédons gracieusement qu'ils

(1) Maxime inspectata fidelitatis sinceritate qua burgenses et ejusdem loc^i incole, per duos menses continuos, nos ibi gravi infirmitate prostratos, honorifice susceperunt.....

Attendentes quod villa nostra sancti Ragueberti hactenus laudabiliter populata et magnis edificiis, secundum loci ejusdem situm et procinctum, decorata, tam propter diversionem mansionis judicis nostri quam alias, multum depopulata et ruinis collopsa extitit.... *Franchises de St-Rambert.*

(2) Les franchises d'Ordonnas ont été retrouvées et communiquées à feu M. de Lateyssonière ; voir ses *Recherches historiques sur le département de l'Ain*, tome II.

jouissent, en vertu des présentes, quelque soient leur sexe et leur condition, d'une pleine et entière liberté; qu'ils soient francs et exempts de toute taille, collecte et exaction illicite. »

En 1331, une charte supplémentaire de franchises fut encore octroyée à Lagnieu par Guigues dauphin, fils et successeur de Jean (1).

Saint-Sorlin, chef-lieu du mandement, reçut de ces mêmes princes les mêmes immunités aux mêmes époques (2); L'huys, d'Humbert, dernier dauphin, en 1336; Saint-Maurice-de-Rémens, en 1339, de Guy de la Palu, seigneur de Varambon, père du célèbre cardinal de ce nom.

Après l'énumération de ces seize bourgs affranchis, il est bon d'observer que si d'autres aussi et plus considérables ne furent pas dotés de cet avantage, c'est qu'ils se trouvèrent dans des conditions différentes, soumis à des seigneurs, comme les Briord et les Groslée, peu soucieux de marcher dans la voie libérale, ouverte par leurs puissants voisins. Leurs bourgs, déshérités de ce bienfait, perdirent de leur importance.

Les deux principales villes de notre province, Belley et Nantua ne figurent pas sur cette liste, parce qu'elles avaient des seigneurs ecclésiastiques. On voit avec regret les dignitaires du clergé, qui, d'après les saintes maximes de l'Evangile, eussent dû, les premiers, lever l'étendard de l'affranchissement, s'en abstenir complètement dans le Bugey, et, loin de donner l'exemple, se montrer plus attachés au pouvoir temporel que les seigneurs laïcs. Les abbés d'Ambronay

(1) Les deux belles chartes de Lagnieu sont conservées dans les archives de cette ville.

(2) *Hist. du Bugey, Saint-Sorlin*, page 99. — Archives municipales de St-Sorlin.

furent aussi peu disposés pour cette mesure que les Prieurs de Nantua et les évêques de Belley.

Les chartes de franchises étaient données par les seigneurs en grande solennité et reçues par les populations, avides de liberté, avec d'ardentes démonstrations de joie. C'était une cérémonie civile, célébrée sous les auspices de la religion suivant l'usage du temps. La communauté étant assemblée, au son des cloches, dans la nef de l'église paroissiale, les seigneurs, ses nobles vassaux et son chatelain réunis dans le chœur avec les notables et les syndics de la ville, le curial déroulait la pancarte et en donnait lecture. Après quoi, le seigneur, en présence de ses chevaliers, *coram militibus* (1), la main sur le livre des Évangiles, jurait, pour lui et ses successeurs, d'observer et de défendre les immunités par lui octroyées (2). Les syndics, à genoux, recevaient la charte revêtue de son sceau.

Suivi de toute la population poussant des cris de joie et des vivat, le seigneur se rendait au château, où, sans doute, était préparé un banquet auquel étaient conviés les syndics et les notables. C'était un beau jour pour nos pères et pour les seigneurs heureux du bonheur de leurs sujets. Ces syndics qui, précédemment aux franchises, représentaient les bourgeois pour traiter avec les chatelains et les baillis des affaires de la communauté, pour impétrer de leurs seigneurs des graces ou pour réclamer contre des charges et des exactions, devinrent les premiers magistrats municipaux dans les bourgs affranchis, cessant d'être administrés par les chatelains, pour s'administrer eux-mêmes.

P. Guillemot.

(1) *Franchises de Bugé.*

(2) Et per juramentum supra sancta Dei evangelia prestitum à nobis, promittimus attendere firmiter et servare.... *Franchises de Seyssel.*

MONCORIN

A IRIGNY.

Il n'est pas un voyageur qui, en descendant le Rhône, à la sortie de Lyon, n'ait jeté un regard sur le sommet le plus élevé des collines qui sont à sa droite et n'ait remarqué le bois épais qui le couronne et les peupliers qui coupent d'une manière si pittoresque l'horizon. Ce mamelon, qui domine la contrée, c'est Moncorin, — *Mons Corvinus*, suivant quelques hardis étymologistes, — un des plus beaux sites d'un pays que ses points de vue et ses horizons variés ont rendu célèbre. Ce bois est le dernier vestige de cette forêt où l'on dit que les premiers chrétiens cherchaient un refuge contre les persécutions des Empereurs. La montagne se termine par une élévation de forme circulaire, évidemment l'ouvrage des hommes, puisque les fouilles n'ont remué que de la terre végétale, et cette particularité rappelle involontairement ces poypes ou tombeaux qu'on trouve partout sur le vieux sol

de la Gaule, et qu'on rencontre si souvent dans les forêts qui entouraient *Lugdunum*. Nul doute que cette montagne boisée, aux portes d'une ville créée plutôt par ses deux fleuves que par le caprice des Romains, n'ait attiré particulièrement l'attention des Druides et n'ait été témoin de leur culte et de leurs cérémonies. Plus tard les Légions coupèrent une partie de la forêt, et firent des travaux dont le P. Colonia put voir encore des débris. D'après Rubys, c'est là que les Lyonnais remirent le tyran Maxence entre les mains de Constantin, et le vainqueur, entouré de son armée, dut regarder comme un beau jour celui où, dominant le confluent de nos fleuves et les remparts de la cité, il vit s'approcher la députation qui lui demandait la paix et lui livrait son ennemi. Rien ne l'empêchait plus de traverser ces Alpes qu'il apercevait dans le lointain, et de rentrer dans cette Italie qui ne devait pas longtemps le retenir. Après le départ de Constantin, la forêt devint le repaire de ces hardis Outlaws qui désolèrent la contrée pendant les dernières années du Bas Empire, et presque tout le Moyen-âge. De cette position élevée l'œil découvrait les bandes de pèlerins ou de voyageurs que leur faiblesse permettait d'attaquer, ou que leur nombre et leur contenance mettait à l'abri du pillage. L'armée des Tard-Venus, victorieuse à Brignais, poursuivit, jusque dans les vallons qui entourent la montagne, les chevaliers de Dauphiné et de Provence, armés pour le maintien de l'ordre et dispersés par l'épée des Brabançons. Cent ans plus tard, le moyen-âge finissait. Le commerce devenait un sujet de préoccupation plus puissant que la guerre, les villages s'éparpillèrent dans la plaine, et les maisons de campagne, entourées de beaux vignobles, vinrent s'établir jusque sur le flanc de cette montagne, autrefois si redoutable, et qui n'inspirait plus de terreur.

C'est à cette époque de renaissance, de luxe et de bien-

être, que nous commençons à trouver l'histoire du château de Moncorin. La montagne appartient à une foule qui se l'est partagée ; un hameau s'est élevé, prenant aussi, à défaut d'autre, l'antique nom de Moncorin ; mais le manoir, abrité par un pli du terrain, au sommet de la montagne, nous préoccupera seul, et nous le verrons naître, grandir et se modifier diversement à l'ombre des grands arbres de sa forêt, changeant de cocarde et de couleur suivant les temps, tour-à-tour aristocrate et bourgeois, monarchique et républicain, et conservant aujourd'hui, dans son architecture et ses décors, un vernis de toutes ses opinions, un reflet de tous ses souvenirs.

A une époque où le commerce de Lyon fleurissait, où les marchands de cette cité étonnaient par un luxe égal à celui des seigneurs, Moncorin appartenait à un marchand de Lyon, Léonard Grilly. Le 12 octobre 1534, Grilly vendit cette propriété à Paul Bandinelli, marchand lucquois, un de ces réfugiés à qui notre ville doit sa richesse actuelle. A la mort de Bandinelli, sa veuve, dame Marie Télani et un de ses fils, Pierre Bandinelli, se défirent de cet héritage en faveur de Guillaume de Chazotte, écuyer. Henri IV conquêtait alors son royaume. Non moins ambitieux que le béarnais, Guillaume de Chazotte passa sa vie à convoiter les terres de ses voisins et à les acquérir. En feuilletant ces contrats de vente et d'achat, nous avons trouvé le nom d'un Ambroise de Grimauld, notaire royal et greffier à Charly, mais sans pouvoir nous assurer s'il appartenait à la noble et antique famille des Grimauld de la Provence. Au commencement du XVIIe siècle, vingt ans avant la naissance de Molière, Moncorin appartenait à Jehan Vimar, marchand apothicaire, citoyen de Lyon, dont la fille épousa noble Barthélemy Hervard, bourgeois de la même ville. Les idées étaient à la noblesse et à la grandeur. Hervard, admirant le site de Moncorin, ne trouva pas

l'habitation à sa convenance, le plan d'un château fut dressé. Le 22 mars 1646, on avait passé un marché avec Claude Jaquin, d'Irigny, pour les charpentes; à la fin de l'année, Jean Chavagny, maître maçon, donnait ses quittances, et, l'année d'après, Christin Dules, vitrier, donnait les siennes, le château était construit. En 1649, noble homme Jean-Henry Hervard, seigneur de Landser et de Henninguen, agissant tant en son nom que comme procureur de noble Barthélemy Hervard, son frère, constituait son procureur général et spécial, le sieur Jean-Anthoine Mantier, banquier à Lyon. Les deux frères ne venaient plus qu'à de rares intervalles à Moncorin ; Barthélemy Hervard ayant même renoncé à cette résidence, la vendit en 1694 à Madame de Fermont qui s'y établit avec ses deux filles.

La terre de Moncorin demeura un demi-siècle dans la famille de Fermont, et son dernier représentant, mademoiselle Esther de Fermont, laissa tous ses biens à messire Jacques Roland de Lorensy, chevalier de l'ordre de St-Etienne de Toscane, capitaine au régiment Royal-Italien, infanterie, au service de France. Le nouvel héritier se hâta de se défaire d'une propriété dont il ne pouvait pas jouir, et le 19 janvier 1746, l'aristocratique château fut vendu à sieur Alexandre Raton, maître chandelier. On était à une époque de raillerie et de scepticisme ; la noblesse vendait ses terres et le peuple se faisait acquéreur. Le plaisir de se promener sous les arbres du beau domaine et d'être presque seigneur féodal, fut cruellement balancé par la nouvelle qui vint frapper le pauvre chandelier. Le 14 mars 1747, Joseph Raton, son fils, soldat de la Compagnie franche à bord du vaisseau *le Sage*, fut condamné aux galères, à perpétuité, pour avoir souffleté son caporal. Cependant la sévérité de la loi fut adoucie, et Louis XV rendit à sa famille un soldat coupable seulement, peut-être, de n'avoir pas pu se laisser impunément outrager.

Le malheur, qui ne s'arrête pas volontiers quand il poursuit un homme, sembla vouloir accabler le négociant; il perdit sa fortune et se trouva dans l'impossibilité de payer les dernières sommes qu'il devait pour l'acquisition de son château. Lorensy avait fait son chemin pendant nos malheureuses guerres; en 1761, d'après sentence rendue le 20 juin pour M. le colonel de Lorensy contre Alexandre Raton, Moncorin revint à son ancien maître. M. Aimé Deveaux, négociant, bourgeois de Lyon, en signant, cette même année, l'acte d'acquisition du domaine, fit don de la somme de deux cent quarante francs, comme dédommagement, à l'ex-soldat Joseph Raton, et le malheureux jeune homme les reçut.

Nous sommes arrivé au chapitre le plus brillant de notre histoire, à une époque de richesse et de splendeur. L'Europe se débattait contre nos soldats; M. Guille, fournisseur de l'armée d'Espagne, possédait le château, y faisait d'immenses dépenses pour l'embellir, et, un jour, dans une lettre confidentielle à sa femme, il écrivait : « Tu peux acheter « pour huit cent mille francs de propriété à Irigny et au- « tour de Moncorin. » A son retour de la Péninsule, le fournisseur prodigua tout pour faire de cette résidence un séjour délicieux. Des eaux abondantes furent recueillies dans de vastes souterrains; des réservoirs furent creusés, des jets d'eau s'élancèrent étonnés de jaillir du sommet d'une montagne. Le château changea complètement d'aspect; les appartements furent décorés dans ce style grec affectionné par David, et le bruit des fêtes attira dans les grands salons une société avide de plaisirs.

Ce moment d'éclat passa comme tout passe en ce monde. Les changements de haut lieu eurent du retentissement et de l'influence dans toutes les classes de la société. M. Vidalin remplaça M. Guille à Moncorin, et, bientôt après, ce fut la famille de La Blanche qui se trouva en possession de ce séjour.

Dès le commencement de la Restauration jusqu'en 1838, la famille de La Blanche eut pour Moncorin une prédilection particulière. Les prodigalités du fournisseur de l'armée d'Espagne n'entretenaient plus le manoir sur un pied aussi princier, des fêtes plus douces et plus tranquilles avaient remplacé les plaisirs bruyants; une société aristocratique et choisie apportait dans ses relations l'urbanité oubliée pendant les orages de la révolution ; on voyait parfois madame de Lamartine, liée à la noble famille par des liens d'amitié, contempler le magique panorama en parlant de son fils ; le beau-frère du grand poète, poète aussi, improvisait quelqu'une de ses riantes poésies, et, pour beaucoup, la belle habitation n'avait rien perdu de son charme.

Aujourd'hui, un ancien négociant, M. Olph Gaillard, demande à Moncorin le repos qu'on aime à goûter après une vie active et laborieuse. Les plantations qu'il a fait faire révèlent l'homme éclairé et habile, et plus d'un artiste frappe avec joie à la porte du manoir, certain de trouver chez le beau-frère de notre peintre Duclaux amour des arts et bon accueil.

A. V.

VOYAGE A VIENNE.

—

(2e ARTICLE) (1).

Et cependant je suis à Vienne !...

comme dit Béranger.

Aussitôt que j'eus mis pied à terre sur les *prés fleuris qu'arrose...* le Danube, je me rappelai que je devais ma première visite à la police autrichienne : voyage obligé. Elle me démontra que je lui devais en outre *deux florins*, je crois, pour je ne sais quelle autorisation ou permis de séour. C'est mettre un impôt sur l'air respirable, comme les anciens Romains : *pro haustu aeris* ; mais je me dis qu'après tout on peut bien faire payer l'air qu'absorbent les poumons en Autriche, quand, en France, nous payons pour recevoir le jour par nos fenêtres ! Chaque pays a ses usages et ses impôts. Heureux encore qui peut respirer à son aise et voir clair en toutes choses, en payant bien !

(1) Voir la livraison 144, décembre 1846, tom. XXIV, p. 468.

J'acquittai donc ce petit compte sans conteste : il ne faut pas regarder à la dépense de ses poumons. J'eus ensuite à faire connaître mes *moyens d'existence*, ce qui ne me fut pas un trop grand embarras, les susdits *moyens* étant de nature avouable et de démonstration facile. Cela fait, et la démonstration ayant paru complète, il ne me resta plus qu'à répondre à quelques petites questions sur ma profession, sur le but de mon voyage, sur le temps de mon séjour, sur mes projets ultérieurs, sur toutes choses enfin, et sur quelque chose encore, après quoi, je trouvai que le gouvernement autrichien, bien qu'un peu questionneur et curieux, est moins exigeant et plus aimable chez lui qu'en Lombardie... la distinction m'échappe. M. de Metternich me la pardonne !

Et humant aussitôt le plus possible de cet air autrichien que je venais d'acheter, et qu'on ne pouvait pas me mesurer, après tout — il n'y a pas encore de *compteur* pour cela — je m'engageai, avec mon guide, dans les rues populeuses du *stadt*, ou centre : rues étroites, sinueuses, mais propres et fort bien pavées. Elles étaient animées, remuantes, bruyantes, foulées en tous sens par des gens à pied et des gens en voiture, bordées de belles boutiques étalées, et de grands hôtels qui s'étalent comme dans toute capitale bien faite. Tout cela ne manque ni de richesse, ni d'élégance. Il y a même du goût et de la grandeur dans certaines constructions ; mais peu de cachet particulier, peu d'anciens édifices caractérisés, point d'architecture nationale, point d'*art* autrichien. Vainement on cherche dans cette belle ville cet *imprévu*, de piquante brusquerie, qui vous cause un peu de ce bon étonnement, si précieux en voyage, et si rare aujourd'hui que le monde se met à aller du même train à peu près partout.

Une chose pourtant me frappa tout d'abord : quand j'avais marché quelque peu dans un sens, je me trouvais au pied d'une grande et haute muraille en briques, percée de portes

conduisant à des promenades ombragées. Je me retournais alors d'un autre côté ; mais la muraille semblait me suivre, et venait bientôt borner de nouveau ma course. Alors, impatienté de trouver toujours et partout devant mes pas cette enceinte *continue*, je prenais une direction nouvelle en lui tournant le dos avec un peu d'humeur : au bout de trois ou quatre rues, ma curiosité allait encore inévitablement se briser contre l'impitoyable rempart. Je tournais ainsi dans un espace assez étroit, accomplissant mon mouvement de rotation dans une cage cylindrique. C'est comme si le mur d'enceinte de Paris allait passer, d'un côté, sur les boulevards intérieurs, de l'autre, dans la rue St-Honoré, étreignant cette partie de la grande cité, et laissant tout le reste en dehors.

Aussi, quand la bonne ville de Vienne, qui étouffait dans sa ceinture trop étroite, a manqué d'air ; quand elle a vu qu'elle ne pouvait plus introduire dans ses rues une seule maison, comme on fait entrer de force un coin dans un bois dur, elle s'est enfuie, elle a débordé par toutes ses portes, heureuse de trouver des issues et de l'espace. Elle a poussé tout d'une haleine, comme des jets puissants longtemps contenus, des rues longues, larges, magnifiques ; elle s'est étendue et mise à l'aise dans ces vastes et splendides quartiers qui forment la ville extérieure. De sorte que la partie condensée entre les remparts, qui renferme d'ailleurs le palais impérial et tout ce qui tient au gouvernement et à l'administration, représente, à bon droit, le buste et les viscères de la capitale, tandis que les faubourgs en sont les grands membres épars, pleins de jeunesse, de vigueur et de belles formes. Mais tout cela ne paraît pas bien ensemble, et d'une seule venue: C'est une belle et grande ville disloquée. Cette disgracieuse muraille de séparation, qui est elle-même entourée de vastes promenades, étreint une partie de la cité, et rejette l'autre à telle distance qu'on croirait tout fini

quand tout doit recommencer plus loin. Vastes et beaux fragments sans unité : cela ressemble à l'empire autrichien lui-même, cette mosaïque politique composée de royaumes divers, péniblement rapprochés, soudés ensemble, et mal unis.

Et pourtant, quand, à la chûte de l'empire français, l'Autriche fut enfin en position de vouloir quelque chose, elle voulut tout d'abord la reconstruction de son mur, que les guerres avaient endommagé. Et aussitôt le mur revint prendre exactement sa position au milieu de la ville, qui se resserre d'un côté et se recule de l'autre, pour faire place à cet amas de briques.

A part cette chose désagréable, et qui n'est certes pas ordinaire, tout va, du reste, à Vienne, comme dans toute belle capitale d'Europe. La pierre de construction y abonde peu, ce qui fait que les maisons sont généralement en briques. Partout les fenêtres ont de doubles châssis, à cause des vents fréquents, de la rigueur de l'hiver et des brusqueries atmosphériques. Les constructions sont ordinairement belles, hautes, et on remarque çà et là de nobles hôtels ou palais modernes, qui sont des ministères ou des demeures vraiment princières, qu'on pourrait souvent désigner par les noms historiques de leurs possesseurs. Mais je n'ai pas vu à Vienne des monuments à comparer au Louvre, aux Invalides, à la Madeleine, à l'arc de triomphe de la barrière de l'Etoile, sans parler de Versailles, dont Schœnbrunn, que Napoléon trouvait pourtant fort à son goût, ne saurait égaler la grandeur ni la majesté. Toutefois, on peut, en toute justice, opposer à Notre-Dame Saint-Stephen.

Cette métropolitaine église manque d'ampleur, mais elle est remarquable par ses belles proportions, son style gothique, ses teintes assombries, ses vitraux coloriés, son expression gravement religieuse, et cette richesse d'ornementation qui joue avec la pierre taillée en rosaces, en dentelures, en

statues de saints et d'apôtres, en dragons ailés, en flèches aigues, en gorgones grimaçantes, en toutes sortes de caprices et formes fantastiques. Mais ce qu'il faut admirer surtout à Saint-Stephen, c'est la glorieuse tour qui monte, d'un seul jet impétueux, jusqu'à une hauteur que la grande pyramide, et, peut-être, la flèche de Strasbourg, ont pu seules dépasser, tandis que la coupole de Saint-Pierre n'a pu l'atteindre. Cette tour sublime, comme tout ce qui s'élève trop, est solitaire : elle attend, depuis des siècles, sa compagne qui ne viendra jamais. Quand la nuit survient, quand les rues étroites de la cité sont déjà dans l'ombre, elle brille encore dans le ciel comme un grand phare qui montre le port de salut : l'église.

Mais les œuvres de l'homme, même les plus hardies, rappellent souvent ses misères : elle ressemble aux tailles trop hautes qui se courbent avant le temps : son sommet penche, et a perdu son aplomb. Force a été de la soutenir par une sorte de nervure intérieure, et par des travaux extérieurs. Cet ébranlement fut causé par un tremblement de terre, disent les uns ; par les Turcs, en 1683, disent les autres, ou par le canon français, en 1809, dit une troisième version qui mérite bien quelque crédit. La tour de Saint-Stéphen a bien pu s'incliner, quand l'empire autrichien chancelait sur sa base, quand l'empereur François subissait la paix et l'alliance de ce conquérant que Dieu envoya, selon le mot de l'écriture, *comme un ébranlement à tous les royaumes de la terre* !

Vienne est catholique à la manière italienne. Les signes extérieurs du culte y abondent. Les statues de saints et les madones s'y rencontrent dans les rues, et particulièrement aux fontaines. Il y a aussi en Autriche un grand nombre de couvents, qui ont d'ordinaire des revenus considérables, et possèdent de grandes propriétés. On m'a fait remarquer, dans un quartier neuf de la ville, une série d'hôtels splendides,

somptueuses demeures qui forment la plus grande partie d'une belle rue, et qui appartiennent à un Ordre religieux, qui n'est sans doute pas *mendiant*.

Les églises pourtant sont peu pourvues de ces trésors artistiques qui les font ressembler à des musées en Italie. J'ai admiré toutefois, dans l'église du couvent des Augustins, une œuvre capitale où Canova a mis toute la grâce et toute la noblesse de son talent. C'est un superbe mausolée que le duc Albert de Saxe-Teschen consacra à la mémoire de l'archiduchesse Marie-Christine, sa femme. Ce monument, cher aux artistes, visité de tous les étrangers, excite de douloureuses sympathies. Jamais le grand artiste ne fut mieux inspiré.

Dans une chapelle voisine, une curiosité inattendue est offerte aux voyageurs. On vous fait approcher d'une porte en fer, semblable à la porte d'un coffre-fort, vers le milieu de laquelle on n'aperçoit pas tout d'abord une perforation qui fait ensuite l'effet d'un *trou de lumière*. L'œil appliqué contre cette imperceptible ouverture découvre, dans l'intérieur d'un cabinet d'aspect sépulcral, des boîtes d'argent ou de petites urnes fort simples, quelques-unes surmontées d'une croix. Elles sont très soigneusement étiquetées, et contiennent les cœurs des empereurs d'Autriche, moins, dit-on, celui de Joseph II, dans le cadavre duquel on ne voulut point fouiller, de peur, selon un bruit du temps répandu parmi le peuple, d'y trouver des traces de poison jésuitique : — Ils en *ont mis partout* !

Dans cette lugubre collection de cœurs impériaux, le dernier qui a cessé de battre, et le premier que l'œil rencontre, est celui de l'empereur François, cœur honnête, qui fut grandement affligé de Dieu et des hommes ! Il serait curieux de faire des études sur de pareils *sujets* ! Qui sait s'il y aurait une différence visible entre le grand cœur de Marie-Thérèse et le cœur de tel obscur Rodolphe ou Sigismond ? Qui sait

si la loupe n'expliquerait point l'histoire? Qui le sait?...

« ....Hors celui qui tonne sur nos têtes,
Qui déchaîne Alexandre et souffle les tempêtes,
Dans le cœur de César verse l'ambition,
Fait mugir un volcan ou fait naître un Néron ! »

Après cette exhibition de cœurs, jadis si agités par les plus hauts intérêts de ce monde, si calmes aujourd'hui dans leurs petites boites d'argent, et qu'un trou d'aiguille suffit à montrer tous, j'allai visiter le palais impérial. C'est un édifice informe, construit sur divers plans, à diverses époques, qui manque de caractère, de grace, d'unité et de majesté. Pendant que je l'examinais extérieurement de tous côtés, je vis une statue équestre de Joseph II, qui me parût manquer d'animation. Il semblait presque sommeiller sur son cheval, celui-là qui fut pourtant un empereur assez éveillé!

Avant d'entrer, il me vint la pensée de demander à mon guide où logeait Napoléon, à Vienne. — Dans cette partie-ci, au second étage. — Comment, au second étage!.. et qui donc habitait le premier, s'il vous plaît? — Ah! pardon : je vois que Monsieur veut parler du *vieux*! Je croyais qu'il s'agissait du duc de Reichstadt. Le vieux n'a jamais séjourné à Vienne, ajouta-t-il d'un air qui voulait dire : il n'aurait pas osé! il demeurait toujours à Schœnbrunn. Je repris : il est vrai que *le vieux* était si réservé et si timide!...

J'entrai sans plus rien demander et sans permission aucune (il n'en est pas besoin) dans le palais, et puis dans l'intérieur de la chapelle où je devais assister à la messe de l'empereur : c'était l'heure, et la tribune des étrangers m'était ouverte.

La chapelle est simple, sans ornements et d'expression religieuse. Le service divin s'y fait avec dignité, sans pompe. La musique y est bonne et peu bruyante. Dans la tribune qui leur est réservée je vis l'empereur et l'impératrice, tous deux

recueillis, humbles, à genoux, lisant avec une piété sincère dans de gros livres à signets, déjà usés à moitié par la prière. Là, comme ailleurs,

L'exemple du monarque ordonne et se fait suivre :

aussi tout l'auditoire était silencieux et recueilli ; mais, en vérité, les plus croyants, les plus pieux, les plus prosternés, les derniers à se relever et à quitter l'église étaient l'empereur et cette simple femme qu'on appelle l'impératrice.

J'étais sorti avant eux. J'avais l'intention de m'arrêter, pour les attendre, dans un salon qu'ils devaient traverser, et où ils se laissent approcher avec une bonhomie parfaite, par tous ceux de leurs sujets et par tous les étrangers inconnus qui veulent se trouver sur leur passage, dans l'intérieur même de leur palais.

L'empereur Ferdinand 1er est petit, maigre, sans majesté, sans grâce et sans distinction aucune. Il a la tête longue, la lèvre inférieure avancée et pendante. Rien ne rayonne sur son front ; rien n'étincelle dans son regard. On soupçonne seulement en lui un cœur honnête et bon. A son extérieur simple, à son air humble, on le prendrait pour un obscur commis de ses chancelleries, pauvre, exact, laborieux, probe et médiocre.

Et maintenant, en parcourant l'intérieur du palais, je ne parlerai point des beaux meubles, des riches tapis, des splendides plafonds, des éblouissantes tentures, des salons qui se suivent et ne se ressemblent pas. Ce sont là des vulgarités que la magnificence des riches de ce monde et de ce temps rendent encore plus vulgaires. Je n'ai pas visité la demeure de M. Rotschild, à Vienne, — car M. Rostchild est aussi à Vienne, et où n'est-il pas ? — Mais je suis bien sûr qu'il a, lui aussi, toutes ces splendeurs ; et si jamais le palais impérial était à vendre, il l'achèterait, le payerait comptant en florins *bon argent,* et peut-être même le ferait-il décorer et

meubler à neuf, pour le rendre plus digne de lui ! Ne parlons donc point de ces choses qui sont à qui peut les payer. Traversons, sans nous y arrêter, et malgré l'éclat du nom, le majestueux appartement de Marie-Thérèse, qui subsiste comme de son temps, et sert encore à la réception des ambassadeurs, comme ayant retenu quelque grandeur du passé, bonne à rappeler aux étrangers. Traversons aussi, d'un pas rapide et non point dédaigneux, l'appartement de l'impératrice douairière, et non pas *mère*, quoiqu'on en dise, attendu qu'elle n'a pas eu de progéniture. Passons, sans même regarder la belle et gracieuse statue d'Isis, ni l'oratoire substitué à l'alcove où l'empereur François est mort, noble pensée de veuve qui a cru qu'il n'y avait que la prière à mettre à la place d'un mari mort empereur. Toutefois les idées varient dans les familles régnantes comme dans les autres ; et si la veuve de l'empereur François a eu cette pensée généreuse, une aussi noble inspiration n'est point venue à l'archiduchesse Marie-Louise, veuve de l'empereur Napoléon, qui valait bien un deuil persévérant, et dont le nom, une fois porté, méritait d'être conservé, ce semble (1) !

(1) La duchesse de Parme a montré, dans plus d'une occasion, peu d'élévation d'esprit et de cœur. A l'une des fêtes du congrès de Vienne, elle ne témoigna aucune répugnance à se rendre témoin oculaire de ces réjouissances qui eurent lieu à l'occasion de la chûte du trône qu'elle avait partagé. On sait que, cachée dans une galerie et derrière des tentures, elle a assisté à un bal dans le même salon, où, peu d'années avant, avait été célébré son mariage avec Napoléon !

Ce fait, bien connu à Vienne, plusieurs fois cité dans divers écrits, n'est révoqué en doute par personne.

Mais en voici un autre, qu'on aura peine à croire, que je rappelle sur la foi de Mistress Trollope, et en citant son texte même, car elle dit avoir *vu*, et je ne puis pas le dire :

Il paraît que lorsqu'elle quitta Vienne pour Parme, se séparant de son fils, Marie-Louise se sépara aussi d'un beau portrait en miniature de l'empereur

Mais, encore une fois, passons à travers tous ces souvenirs et tous ces appartements, et allons voir le *trésor de l'empereur;* car l'empereur a un trésor, lui aussi, qui ne se trouverait pas, celui-là, dans la caisse du financier : il faut bien, après tout, que la maison d'Habsbourg ait une supériorité sur la maison Rotschild !

Oui, *trésor*, c'est bien dit, car là les diamants étincèlent sous toutes les formes et sous les plus formidables noms de l'histoire. C'est la couronne de Charlemagne, celle de Maximilien Ier, de Charles Quint, de Marie-Thérèse, noms qui font pâlir le diamant même ! Et, comme pour compléter cette nomenclature, dans une armoire vitrée, se déploie, fier et pourtant humilié, le manteau de velours et d'or que Napoléon porta comme roi d'Italie, dépouille opime pour l'Autriche ! Puis, au milieu de toutes ces richesses et de toutes ces souverainetés, un trésor pieux, un morceau de la vraie croix, un nom plus grand encore que tous ces noms, un

Napoléon, son mari. Elle vendit probablement cet objet, précieux à tant de titres, à cause des *gros diamants* qui l'entouraient. C'était le présent de fiancé que l'empereur lui avait envoyé pour leur mariage ! Mistress Trolope, dont ces lignes ne font que reproduire le récit, *a vu* cette miniature d'un travail exquis, entre les mains *d'un individu* (un brocanteur sans doute), et elle ajoute que la monture en argent, qui témoigne de la grosseur prodigieuse des diamants, est vide, et que derrière le portrait est un morceau de ruban de la Légion-d'Honneur qui retient une petite boucle des cheveux noirs de Napoléon. Le *brocanteur* aura mieux compris que la femme le prix de ce souvenir !

Voici les paroles de Mistress Trollope : elles ne laissent de doute que sur l'époque à la quelle Marie-Louise consentit à se départir de cet objet :

« Whether it was then, or at a later period of her history, that she parted with the invalued bauble, j kuow not ; but j have seen in the possession of an individual at Vienna the exquisitely-finished miniature of Napoléon, which he sent as the bridal present for the ceremony of their espousals at Vienna. The, silver setting of prodigionsly large diamouds still remains round it ; and at the back, apon a morsel of the red cordon of the Légion of honour, is a small lock of his raven hair. »

conquérant étrange qui porta, à sa manière, sa couronne terrestre, conquérant au rebours, qui trouva plus grand de verser son sang pour les hommes que de verser le sang des hommes! Ce petit morceau de bois humilie tous ces sceptres qui ont fait trembler le monde, car il a sauvé le monde!

Et, au milieu de toutes ces choses précieuses, des pierreries qu'un lapidaire pourrait seul nommer, au milieu des coupes d'or et d'onyx, des fines sculptures sur ivoire, des borderies sans fin et sans prix, des mille objets aux formes capricieuses, aux usages inconnus, je remarquai une vieille pendule où le Temps, peu flatteur d'ordinaire, comparaisssait en personne pour dire un mot agréable à l'impératrice : il écrivait *vive Marie-Thérèse*; mais l'heure n'en sonnait pas moins!...

Étrange idée d'avoir voulu faire sortir une flatterie de l'heure écoulée et déguiser le Temps en homme de cour! On a beau faire, en passant son chemin, le dur vieillard n'a rien d'agréable à dire aux hommes et encore moins aux femmes, quelque couronne qu'elles portent!

Mais, au milieu de ces richesses autrichiennes, je découvris avec un intérêt amer une œuvre française : la charmante petite voiture, offerte avec tant de bonheur par la ville de Paris au *Roi de Rome*, et qui servait à ses promenades enfantines aux champs Élysées, gracieusement attelée de beaux mérinos blancs! Bien plus, il y a encore, dans ce trésor de l'empereur d'Autriche, le berceau même de cet enfant que tout le sang impérial répandu dans ses veines n'a pu faire vivre vie d'homme! Il est encore là, ce berceau, doré comme les songes évanouis qui voltigeaient autour de cette haute destinée et de cette gracieuse tête blonde. L'artiste avait couronné son travail par un génie qui regarde au fond du berceau vide, sentinelle oubliée après l'heure de garde!

J'avais considéré ces choses d'intérêt attendrissant, et je m'étais laissé conduire avec distraction au jardin (*Volks-*

garten) attenant au palais. J'y fus frappé d'abord à la vue d'un petit monument grec dont le vaste jardin fait encore ressortir l'exiguité. C'est une copie exacte, dans de petites proportions, du temple de Thésée, à Athènes. C'est la destination qui a commandé la forme; car ce monument, tout juste assez grand pour contenir le beau groupe de Thésée et du Minotaure, n'est autre chose qu'un magnifique étui. Il fallait bien au demi-Dieu son temple à Vienne comme à Athènes, sauf à se passer du ciel de l'Attique et à remplacer le mont Hymette par le Kalenberg! Et pourquoi l'Allemagne, après tout, n'emprunterait-elle pas des temples à la Grèce, qui lui emprunte des rois! Le roi Othon n'est-il pas aussi dépaysé à Athènes que le temple de Thésée à Vienne!

Ce groupe de marbre blanc, l'œuvre, d'autres diraient peut-être le chef-d'œuvre de Canova, avait été commandé à ce grand artiste par l'empereur Napoléon, qui le destinait à sa bonne et belle ville de Milan, ce qui a fait que l'empereur François l'a donné à sa belle et bonne ville de Vienne. Un empereur se fait rarement le continuateur des projets d'un autre.

Quoiqu'il en soit, ce marbre colossal est beau. Thésée est sur le point de tuer le Minotaure qui se défend comme un monstre. Le héros combat avec la massue: c'est l'arme antique, l'arme ennoblie par Hercule, et, d'ailleurs, on ne tue point un Minotaure avec un pistolet de poche. La rage et la douleur de la lutte sont bien exprimées dans le monstre à demi terrassé; mais le héros combat comme un demi-Dieu sûr de vaincre, quoiqu'un Dieu tout entier, un des grands Dieux de l'Olympe n'y parût pas de trop. Bien que réhaussé et grandi par la noblesse de sa stature et la vigueur plus qu'humaine de ses formes, on ne conçoit guère sa victoire, quand on considère la masse énorme du monstre. Mais qui peut chercher la vérité dans la fable? Les Minotaures réclameront s'ils veulent

et diront comme ce lion de Lafontaine : Nous ne savons pas peindre !

Dans ce beau jardin, tout en face du palais, ce n'est pas l'empereur qui règne et gouverne ; ce n'est pas sa résidence qui attire les regards ; ce n'est pas l'œuvre du grand statuaire ; ce n'est pas même M. de Metternich qui commande, lui pourtant qui commande partout en Autriche : c'est bien un autre *Prince*, ma foi ! C'est le premier pouvoir de l'état, c'est *Strauss-le-Grand* ! C'est la musique, c'est la valse toute puissante souveraine en ce pays. Jamais *la grande impératrice*, comme ils disent, ne gouverna de si haut !

J'aurai d'autres occasions de montrer combien le bon peuple de Vienne est *amusable*, et combien il se tient pour pleinement amusé par la musique et la danse ; mais je ne veux pas perdre une occasion de le dire : car je ne le dirai jamais assez, et j'en désespère ! La grande préoccupation quotidienne de cette excellente capitale, ce n'est point le drame nouveau, la publication nouvelle, la représentation de la veille ou du soir, les bruits de bourse, le fait annoncé par un journal, la mesure prise ou à prendre par le gouvernement : il s'agit bien de cela et de tous ces intérêts sérieux qui nous agitent, nous autres, peuples maussades et constitutionnels ! — Avez-vous entendu Lanner (il vivait quand j'étais à Vienne) ? Où joue Strauss ce soir ? — Voilà la question, voilà l'affaire du jour et de la nuit, de tous les jours et de toutes les nuits ! Étonnez-vous donc maintenant que Marie-Louise, qui était bien autrichienne, n'ait pas pu résister au desir de voir un bal où on fêtait sa chute du trône de France !

Oui, Strauss et Lanner ont leur mérite ; oui, la valse a son charme, sa verve bondissante, ses élans capricieux, ses piquantes agaceries : il faudrait être bien abandonné de Dieu, des hommes... et des femmes pour le nier ! Me pré-

serve le ciel de médire de ces blanches épaules germaniques qu'elle fait tournoyer, lesquelles font tourner à leur tour tant de jeunes têtes bien faites, têtes d'étudiants, têtes universitaires qu'entraîne l'ardeur du sang, de l'âge et de la mesure pétulante!

Mais pourtant toutes les séductions de *Volksgarten*, la valse effrénée, aux chaudes haleines, l'œuvre du statuaire italien, dans sa boîte athénienne, la porte imposante de *Bourgthor*, qui fait une trouée heureuse à ce rempart maudit dont j'ai eu tant à me plaindre, ne pouvaient détourner ma pensée rêveuse du *trésor* de l'empereur. Je ne songeais plus aux diamants et aux couronnes; mais je voyais sans cesse à mes côtés ce touchant petit berceau vide, avec son génie aîlé, ange gardien qui a si mal rempli sa tâche! Je pensais que si l'Autriche possède le berceau, auquel Paris aurait bien quelque droit, cependant, elle possède aussi la tombe qui lui appartient en propre! Et, conduit par cette pensée, je pris naturellement le chemin de l'église *des Capucins*.

Là est le Saint-Denis de Vienne, Saint-Denis modeste; mais les cendres royales y dorment à l'abri des révolutions. Là, dans une crypte lugubre, sont rangés les soixante-treize tombeaux, récolte de la mort dans la famille impériale. Ce ne fut pas sans un frémissement secret que je m'approchai du sépulcre de Marie-Thérèse, sachant bien quel compte douloureux la France doit rendre à cette cendre auguste!...

Au bout de la chapelle souterraine, parmi des cercueils inégaux, qui révèlent l'inégalité des âges, repose le dernier empereur. Parmi ces morts de fraîche date, je trouvai bien vite celui que je cherchais, *le fils de l'homme*, tout près de son grand père, et je lus l'inscription suivante:

AETERNAE. MEMORIAE.
JOS. CAR. FRANCISCI. DVCIS. REICHSTADIENSIS.
NAPOLEONIS. GALL. IMPERATORIS.

ET.
MAR. LVDOVICAE. ARCH. AVSTR.
FILII.
NATI. PARISIIS. 20. MART. 1811.
IN. CVNABVLIS.
REGIS. ROMAE. NOMINE. SALVTATI.
AETATE. OMNIBVS. INGENII. CORPORISQVE.
DOTIBVS. FLORENTEM.
PROCERA. STATVRA. VVLTV. IVVENILITER. DECORO.
SINGVLARI. SERMONIS. COMITATE.
MILITARIBVS. STVDIIS. ET. LABORIBVS.
MIRE. INTENTVM.
PHTHISIS. TENTAVIT.
TRISTISSIMA. MORS. RAPVIT.
IN. SVBVRBANO. AVGVSTORVM. AD. PVLCHRVM. FONTEM.
PROPE. VINDOBONAM.
22. IVLII. 1832.

Jamais épitaphe n'eut la parole plus simple et plus haute à la fois. Ces mots expriment de si grandes choses qu'ils en sont écrasés, et, pour ainsi dire, aplatis. Mais si, d'un côté, ils participent du froid du tombeau, de l'autre ils éclatent et brûlent! Ils disent, comme sans y songer, les plus grands événements du siècle et du monde! Il y a là quelque chose de cette phrase aux larges plis que Bossuet commence avec *celui qui règne dans les cieux* et finit par *les grandes et terribles leçons*! Après avoir rappelé cette naissance impériale par tous les bouts; ce berceau si haut placé dans la grande capitale; ce nom imposant de *roi de Rome*; et tous ces puissants dons de nature; et cette beauté noble et juvenile; et cette significative aptitude aux choses militaires, tout cela avorte et s'éteint sans bruit dans ce petit mot que Dieu s'est reservé : *la phthisie*, le tombeau, Vienne enfin, Vienne!... la dernière pelletée de terre jetée sur le cercueil (1).

(1) J'ai lu cette épitaphe dans la chapelle mortuaire de l'église des Capucins. Je l'ai retrouvée dans le livre de Mistress Trollope (*Vienna and the*

Le souvenir du duc de Reichstadt se conserve à Vienne. Un intérêt triste et persistant s'attache à sa mémoire. Peut-être y a-t-il quelques vagues remords dans ces regrets autrichiens. D'ailleurs leur Empereur François aimait ce jeune homme: ils n'en demandent pas davantage.

Tout le monde assure à Vienne que ce vieil Empereur, fait aux calculs des cours, aimait bonnement ce jeune prince. Etait-ce l'affection ordinaire et naturelle de l'aïeul pour le petit fils? Le vieillard, précautionneux et sur ses gardes d'abord, s'était-il laissé prendre ensuite aux séductions de cette jeune nature si bien dotée? Y avait-il là une affectueuse pensée de réparation tacite, ou bien une prudente précaution de surveillance plus étroite? Nul ne peut le dire avec certitude. Peut-être y avait-il un peu de tout cela à la fois dans la conduite habile de l'Empereur.

Dans tous les cas, il est certain que le vieillard et le jeune homme vivaient dans un état de continuelle intimité qu'autorisait bien d'ailleurs le ton de bonhomie familière du monarque dans son intérieur. On a cité, à ce sujet, plusieurs anecdotes plus ou moins authentiques. Voici une conversation, du reste

Austrians) que j'ai déjà cité, et où je la copie. Je vais traduire textuellement ce qu'elle dit au sujet de cette inscription :

« J'ai trois raisons, — et je les tiens pour bonnes, — pour reproduire cette épitaphe :

La première, c'est qu'elle est *belle;*

La seconde, c'est qu'elle est *vraie;*

La troisième, c'est que—comme les autres choses vraies et belles qui appartiennent à l'Autriche, — elle n'a pas été faite pour faire le tour des *cabarets* de l'Europe. »

J'adhère à ce jugement nettement formulé et de bon sens, et j'ai une raison de plus qu'elle pour reproduire cette épitaphe qui intéresse au moins autant la France que l'Autriche, et qui a été peu citée jusqu'ici. Elle n'a fait le tour ni *des cabarets*, ni des salons.

déjà connue, dont on m'a confirmé la parfaite exactitude à Vienne.

Un jour qu'il était seul avec son grand père, ce qui arrivait souvent, le duc de Reichstadt, fort jeune alors et naïvement questionneur (c'était bien un enfant *terrible*, celui-là!) dit tout-à-coup, et comme exprimant une pensée qui faisait suite à une pensée tacite :

« Est-il vrai, grand papa, que, quand j'étais à Paris, j'avais des pages?

— Oui, je crois que vous aviez des pages.

— Mais est-il vrai aussi qu'on m'appelait Roi de Rome?

— Oui, il est très-vrai qu'on vous appelait Roi de Rome.

— Et qu'est-ce que c'est que d'être Roi de Rome, grand papa?

— Quand vous serez plus grand, mon cher enfant, je pourrai mieux vous expliquer la chose; mais, en attendant, je vous dirai dès aujourd'hui qu'à mon titre d'Empereur d'Autriche se joint encore celui de *Roi de Jérusalem*, quoique je n'aie rien à démêler avec Jérusalem : eh bien! vous étiez Roi de Rome tout justement comme je suis Roi de Jérusalem. »

Ce n'était pas trop mal répondu. L'enfant devint rêveur et ne dit plus rien. Quelques années après, il aurait pu reprendre ainsi la conversation :

Oh, que non pas, grand papa! il y a une notable différence: c'est que si, quand je portais ce titre, tout enfant que j'étais, je m'étais présenté à Rome, les trois cents clochers de cette capitale auraient sonné leur plus beau carillon à mon approche; le chateau Saint-Ange aurait brûlé son dernier grain de poudre pour me saluer, et le sénat et le peuple m'auraient suivi au Capitole pour rendre grâce aux Dieux, car mon père gouvernait alors, par un de ses préfets, la ville éternelle : tandis que pour vous, grand papa, votre royaume de Jérusalem n'est pas de ce monde! Vous ne sauriez y entrer en souverain pour

en prendre possession ; tout au plus pourriez-vous vous y présenter sous l'humble habit du pélerin pour aller vous prosterner au Saint-Sépulcre !

L'enfant devint adolescent et puis homme. Dans ces progressives transformations de l'âge, se développait avec élan sa riche nature, tantôt impétueuse, tantôt réfléchie, toujours grande. On raconte qu'il avait surtout, à l'égard des hommes, un don de scrutation profonde dont la source est connue. Vers la fin de sa vie si courte il eut des préocupations mélancoliques qui provenaient peut-être d'une plus parfaite appréciation du passé et du présent, peut-être aussi d'un affaissement physique produit par le mal.

On sait qu'à cette époque il lut les *Méditations* dont il répétait avec émotion le passage suivant :

> Courage, enfant déchu d'une race divine !
> Tu portes sur ton front ta céleste origine.
> Tout homme en te voyant reconnait dans tes yeux
> Un rayon éclipsé de la splendeur des cieux.

Dans sa pensée amère, il faisait une application douloureuse et personnelle de ce qui, dans la grande inspiration du poète, embrasse l'humanité.

On ne saurait douter que, vers la fin de sa vie, et particulièrement après la révolution de juillet, il n'ait eu de fortes aspirations vers la France. Un jour que *sa destinée criait en lui* plus encore que de coutume, il vint trouver avec une agitation fébrile et pourtant contenue le prince Dietrichstein pour avoir, de cet homme éclairé, une juste appréciation de la révolution de 1830, dans toutes ses conséquences. Sa pensée secrète était probablement fixée en particulier sur ce qui touchait aux vues et aux espérances du parti napoléoniste. Il paraît que la sage réponse du prince, qu'il écouta avec une attention profonde, fut pleine de cette vérité pénétrante qui fait entrer de force dans l'esprit la conviction avec le désillusionnement. Il

démontra, avec cette claire raison qui se fait accepter, l'impossibilité absolue d'une tentative heureuse en faveur d'un second Napoléon. Le jeune homme se retira calmé, mais triste et poitrinaire: *phthisis tentavit*, comme dit l'épitaphe (1).

Je n'avais plus, après cela, qu'à sortir du caveau mortuaire,

(1) Ce fait, raconté d'abord par M. de Montbel, l'ancien ministre de Charles X, répété, d'après cet écrivain, par Mistress Trollope, est tenu pour certain à Vienne, où il m'a été attesté.

Du reste, il est tout naturel de croire qu'à l'âge des élans et des illusions, l'esprit du jeune Napoléon a été violemment surexcité, malgré toutes les cauteleuses précautions de la politique. Il paraît certain, d'ailleurs, que si le duc de Reichstadt différait physiquement, en quelques points, de l'organisation de son père, il s'en rapprochait beaucoup moralement: le glaive français plongeait dans le fourreau autrichien. Enfin, il est probable qu'il n'ignorait point les tentatives et démarches du parti qui se rattachait à son nom. Ces démarches étaient trop directes et trop positives pour rester entièrement inconnues. M. de Montbel fait à ce sujet une très curieuse révélation qu'il sera bon de rappeler ici :

« A peu près vers l'époque de mon arrivée à Vienne, y vint aussi un personnage dont le nom célèbre dans les fastes de la Révolution et de l'Empire est mêlé à toutes les époques de l'histoire de nos convulsions politiques, et qui, redoutable à tous les partis, fut souvent invoqué par eux à cause de l'habileté qu'on reconnaissait à celui qui le portait alors. Cet homme venait chargé de faire des propositions en faveur du duc de Reichstadt, mais sous le voile de toute autre mission. Ses communications furent écoutées, mais avec un calme froid qui déconcerta ses projets : il s'éloigna peu de temps après. De nombreuses tentatives se succédèrent dans le but de faire paraître le jeune duc, soit en France, soit en Italie ; quelques-unes des propositions furent développées avec suite ; elles étaient soutenues d'exposés circonstanciés sur la composition du parti, ses ressources, ses moyens d'exécution, etc.....

Ces propositions motivées, cette constitution formelle furent présentées au prince de Metternich pour lui prouver qu'on voulait faire du gouvernement et non de la doctrine : il n'entra pas dans la discussion des moyens; il se contenta de dire : « que demandez-vous et qu'attendez-vous de nous! »

— « Que vous nous laissiez conduire le duc de Reichstadt à la frontière de France : sa présence, le nom magique de Napoléon renverseront en un

et pour dissiper ces pensées funèbres et retrouver l'Autriche vivante, je suivis mon guide qui eut l'étrange idée, en quittant ces lieux, de me mener, loin de là, voir les voitures de gala de la cour. C'est chose curieuse que ces anciens carrosses, dans de vilains hangards en planches, et, à la lettre, *sous la remise*, se reposant d'un sacre en attendant un mariage, vieux voluptueux mal logés qui ne vivent que pour les fêtes. Ils sont lourds, gothiques, surchargés d'ornements sculptés, couverts de dorures, de peintures galantes, et superbement empanachés. On dirait ces vieux seigneurs déchus, tout chamarrés, qui savent leur vieille cour, qui sont allés au fond de toutes les voluptés, qui conservent toutes leurs élégances de la veille au milieu de leurs misères du jour. Ces voitures portent de grands noms et de grandes dates dans l'histoire de la monarchie autrichienne. C'est le carrosse du père de la *grande Impératrice* qui voulut bien condescendre à servir au sacre de l'Empereur actuel. Seulement, à cause de la mort récente de l'Empereur François, il fallut effacer les dorures, ternir les riches ornements, et passer un vernis noir sur les érotiques peintures du temps. Que d'amours périrent, et combien de gorges furent voilées pour la première fois, contre l'usage et la vérité!

instant le frêle édifice qui pèse en chancelant sur notre patrie, et qui sans cesse nous menace de ses ruines. »

— « Quelle garantie aura le duc de Reichstadt de son avenir! »

— « L'amour et le courage des Français l'entoureront et formeront un rempart autour de lui. »

— « Au bout de six mois il se trouverait au bord d'un abime. Je vous l'ai déjà dit, l'empereur tient trop à ses principes et à ses devoirs envers ses peuples, aussi bien qu'au bonheur de son petit-fils, pour jamais se prêter à de semblables propositions. Du reste, vous vous abusez étrangement sur l'issue de votre entreprise, ou plutôt sur la durée de ses résultats : *faire du Bonaparlisme sans Bonaparte est une idée absolument fausse.* »

Le prince de Metternich avait bien raison. Et quant au chancelant et *frêle édifice*, il semble qu'il s'est assez notablement raffermi depuis !

Il y a encore là une voiture tristement historique, voiture française, qui porte le nom de *Jacquin*, si je ne me trompe, et qui avait été faite pour le sacre de l'Empereur et Roi Napoléon, à Milan. Elle a eu de longs jours de repos; mais voilà encore que l'Empereur Ferdinand l'a fait dévier quelque peu de sa destination première en s'en servant pour son sacre à Inspruck. Voilà bien ces Empereurs d'Autriche: ils n'ont rien de grand par eux-mêmes; mais ils savent emprunter quelque oblique reflet aux grandeurs passées; ils savent faire servir à leurs projets qui vaut mieux qu'eux, et s'en vont se faire sacrer ça et là, partout où se trouvent les fragments épars de leur empire décousu !

Sous les mêmes hangards délabrés, parmi ces hautains carrosses de gala, sont les traîneaux de parade, famille princière qui vit pêle-mêle en pleine entente cordiale. L'un de ces derniers véhicules porte encore ce grand nom de Marie-Thérèse qui s'attache à tout ce qui a de l'éclat en ce pays. Plusieurs de ces traîneaux de luxe ont été faits pour les fêtes que le dernier empereur donna, avec tant de magnificence et de joie, aux souverains alliés, après la chûte de l'Empire français.

Ils avaient bien, il faut le dire, quelque raison de se réjouir, ces potentats ! Aussi Vienne, cette ville de plaisirs, ne vit jamais pareille fête, pareille affluence d'illustrissimes, de têtes couronnées, gracieuses, rayonnantes et *jubilantes*. Cette capitale débordée était en proie à toutes sortes de monarques vainqueurs. Les empereurs se rencontraient au Prater, les rois se congratulaient en pleine rue ; la Russie faisait de petits signes d'amitié à la Prusse d'un bout du théâtre à l'autre ; les impératrices et les reines, les archiduchesses et les princesses, *les trônes* et *les dominations* se heurtaient dans les bals où flamboyaient les feld-maréchaux, encore en harnais de guerre, et où se montrait M. de Metternich dans toute sa

gloire plus calme et non moins rayonnante ! Et, bien plus, ou plutôt, bien pis que tout cela, — je l'ai déjà dit, mais il faut le redire pour mieux peindre le délire du moment, — Marie-Louise, l'impératrice déchue, se cachait derrière un rideau, pour prendre au moins sa part de curiosité furtive à toutes ces fêtes !....

Ce fut un moment de suprême jouissance pour l'Autriche. Elle avait été si foulée ! elle avait tant de fois crié merci ! elle se relevait si heureuse et si meurtrie ! elle s'était rachetée jusque-là au prix de si cruelles rançons ! enfin elle était vivante encore, elle était vengée de ses longues humiliations ! C'était bien justice qu'elle prodiguât sa plus splendide hospitalité à tous ces souverains qui lui avaient été en aide et utile alliance ! D'ailleurs, elle trouvait bien son compte au partage européen : plus que tout le reste, la Lombardie avait cicatrisé ses plaies.

Mais, au moment où toutes ces grandes affaires paraissaient réglées à l'amiable et comme en famille ; au moment où les protocoles en étaient à leur dernière page et les plénipotentiaires à leur dernier mot ; quand ces hautes transactions étaient rendues faciles par l'énivrement de la victoire, au point que l'Europe malléable se transformait sous les doigts des diplomates, un frisson électrique parcourut toute l'assemblée. Qu'était-il donc arrivé ? Rien, ou du moins peu de chose : un courrier, un simple courrier tout poudreux, qui annonçait qu'on croyait avoir vu l'ombre du petit chapeau de Napoléon se dessiner sur les côtes de France. Déjà, peut-être, était-il à Paris au moment où on parlait ! Encore un peu, et il partait pour Vienne, et *le Vieux* venait reprendre son logement ordinaire à Schœnbrunn ! Si on eut fait, en ce moment, le moindre bruit à la porte de la salle du festin, on eût cru voir entrer *l'homme à la pâle figure !....*

Il se fit, à cette nouvelle, un grand silence de stupeur.

Non, jamais dans toute sa gloire, dans toute sa puissance, pas même le jour où il prit à l'Empereur François sa capitale et sa fille, l'Empereur Napoléon ne parut si grand ! Il s'échappait à peine de son exil, sans soldats, sans argent, sans couronne, un autre occupant *ce siége de bois recouvert de velours* qu'on appelle le trône, et, à peine se montrait-il dans un lointain de 400 lieues, que tous ces vainqueurs couronnés, à la tête d'un million de soldats, tremblaient et se serraient à la seule pensée de cet homme rendu à la liberté et à la guerre. Ce fut un *épouvantement* immense ! De toutes les bouches royales partit à la fois ce terrible cri : aux armes ! cri d'effroi autant que de vengeance.

Et il se fit d'abord un grand mouvement et puis un grand silence à Vienne. On ne dansait plus ; *les chants avaient cessé ;* pas un empereur, pas un roi, pas un duc plus ou moins régnant, pas le moindre principicule n'était resté ; on sentait bien qu'on aurait besoin de tout le monde, et ce n'était pas trop ! Vous n'auriez pas ramassé un margrave dans cette capitale éveillée en sursaut et si profondément troublée par l'ombre menaçante. Ces vainqueurs tremblants étaient partis. Ils avaient pour eux le nombre, le courage de la peur et cette force que fait l'union : ils eurent aussi la fortune.

Bientôt la fumée de la poudre se dissipa de nouveau. Le conquérant avait dit le dernier mot que Dieu lui eut donné à dire.

Les souverains alliés purent reprendre l'œuvre de pacification et le bal interrompu.

AIMÉ ROYET.

(*La suite prochainement*).

Littérature italienne.

M. ANGELO FRIGNANI.[1]

Il s'est rencontré, de nos jours, des hommes qui, ayant passé par les angoisseuses tortures de la prison, et par les appréhensions de la mort, ont eu ensuite de quoi nous émouvoir avec le simple récit de leurs souffrances et de ces heures si longues à s'en aller. Qu'il faut peu de chose ponr toucher le cœur et exciter un attendrissant intérêt, quand on se met vivement en scène et que l'on ne joue point avec les seules fantaisies de l'esprit! Ces hommes-là, une fois rentrés au port, se sont pris à jeter un mélancolique regard sur les flots

(1) *La mia Pazzia nel carceri* (ma Folie dans les prisons), 1 vol. in-12. L'auteur de ce livre, après avoir séjourné plusieurs années à Mâcon, vient de se fixer dans nos murs, où il donne des leçons de langue italienne. On comprend qu'un homme qui écrit si bien l'idiôme de son pays, doit être fort apte à l'enseigner.

dont ils furent battus, et, en nous disant leurs douleurs une à une, bien en détail, ils nous ont remué jusqu'au fond de l'ame et fait pleurer sur leurs plaintives pages. Regrets des jeunes années, image de la patrie absente, doux souvenir d'une mère attristée et d'une sœur en deuil, joies partagées avec des amis perdus. sombre pensée de l'avenir, fiévreuse agitation de la nuit et du jour, ennuis dévorants, saintes apparitions de bonheur, chastes et rayonnantes figures de femmes, fleurs épanouies au soleil d'été, suave aspect de la nature riante et parée: voilà ce qui tour-à-tour se montre dans leurs émouvantes peintures, dans leurs vives scènes comme dans leurs tableaux attristants. Sans autre horizon que les froides murailles d'un cachot, ils ont su voir mille objets, comme cet ingénieux écrivain qui, dans un voyage autour de sa chambre, a rencontré tant de choses inaperçues et demandé à chacune d'elles une si maligne philosophie.

Qui donc ne se souvient de Pellico et de son livre des *Prisons*? Les douleurs de la captivité n'avaient rien inspiré jusque-là de si original, ni de si profondément naturel, et je ne sache pas que, à part Boèce, qui entrevit l'effet que pouvait produire la peinture des souffrances d'un pauvre prisonnier, mais qui se renferma dans sa résignation stoïque, aucun homme ait compris ce qu'une pareille situation présente de riches trésors de poésie.

S'imaginera-t-on qu'il soit possible, après les *Prisons* de Pellico, de trouver encore dans un sujet semblable des sources d'émotion, et de remuer le cœur avec le récit d'un drame si borné et si simple? C'est là pourtant ce que fit, il y a quelques années, M. Frignani. Jeté dans un cachot et n'ayant devant lui qu'un avenir d'angoisses ou l'aspect de la mort, le noble jeune homme voulut y échapper en simulant la folie, et se mit résolument à jouer un rôle qu'il était malaisé de soutenir jusqu'au bout, par toutes les épreuves qui se pré-

senteraient, par toutes les contradictions qui pourraient s'élever autour de lui, par tout ce qu'il y aurait enfin de pénible dans cette étrange conception, qui fut couronnée d'un plein succès.

M. Frignani est de Ravenne, l'antique cité des Exarques, le municipe dont Sidoine raillait les marais et les grenouilles, quand un de ses amis de là-bas lui reprochait nos brouillards lyonnais, au Ve siècle déjà, ce qui doit nous consoler un peu, et nous montrer que les brouillards du Rhône attristèrent aussi nos ancêtres. On sait ce que souffrit en 1821 la Romagne, soupçonnée d'avoir vu avec joie les efforts insurrectionnels de Naples. Bien de jeunes hommes qui rêvaient l'indépendance de la patrie et qui avaient dans l'ame des idées vives et généreuses, furent enlacés comme en un réseau qui leur coûta la vie, ou qui les jeta sur la terre d'exil, pour y apprendre ce que disait si énergiquement l'ardent proscrit de Florence :

Tu proverai si come sa di sa le, etc.

« Tu verras combien le pain étranger sent le sel, et combien c'est chose amère que de monter et de descendre l'escalier d'autrui. »

M. Frignagni étudiait le droit à Bologne, quand il apprit les arrestations qui se faisaient dans sa ville natale ; il s'y rendit, et ne tarda pas à être incarcéré. Il avait alors vingt-trois ans. Les prisonniers étaient nombreux, et les mêmes soupçons pesaient sur eux. On les avait enfermés dans les cellules désertes du vieux cloître de Saint-Vital, élevé sur l'emplacement d'un amphithéâtre romain, et les malheureux captifs se rappelaient involontairement les victimes qui jadis avaient souffert en ces mêmes lieux des tortures atroces. Une fois là, Angelo Frignani eut à subir un interrogatoire qui ne roulait que sur quelques insignifiantes puérilités ; on lui fit un crime de ses liaisons avec le comte Édouard Fabri, auteur de quel-

ques tragédies, et condamné à vint-cinq ans de prison, puis de quelques bribes de lettres, et enfin d'un discours qu'il avait composé dans un cours d'éloquence, et qui ne pouvait que lui être funeste, quoique datant déjà de quelques années. Il ne s'agissait rien moins que d'une harangue de Rienzi tendant à soulever le peuple romain, et à le soustraire au pouvoir de la papauté, qui siégeait alors à Avignon. Le bon professeur d'éloquence de M. Frignani n'avait guère songé aux destinées de ce dangereux thème. L'interrogatoire achevé, Frignani fut reconduit en prison, et sa première pensée se reporta vers une mère laissée malade. « Monsieur le juge, dit-il à celui qui l'avait questionné, si je suis coupable ou non, ni vous ne pouvez, ni un autre ne peut le savoir quant à présent. Mais ce que vous savez aujourd'hui même bien certainement, c'est que ma mère est innocente. Je l'ai laissée malade, et de plus dans un état de faiblesse à ne pas pouvoir soutenir le chagrin que lui va causer ma prison. Si vous avez quelque pitié pour celle qui ne vous offensa jamais, je vous supplie d'accorder en grâce à ma mère que je puisse la consoler par lettres; si non, elle mourra infailliblement. Alors, à moi la douleur, à vous le remords d'avoir poussé dans la tombe le pied qui est encore dehors, et de l'avoir tuée. »—Le juge écoutait attentivement cette demande. Il réfléchit un peu et dit: « Nous y penserons. » Et, en effet, on y pensa, et il fut donné à M. Frignani d'écrire à sa pauvre mère.

On était au mois d'août, et dans son étroite cellule le prisonnier étouffait comme une fournaise. Tout lui manquait, et il n'avait pour reposer qu'une méchante paillasse. Aussi, dès le seuil de sa prison, il fait bon voir cette bonne et honnête figure du sergent Branca, noblement sensible aux privations du captif et lui glissant d'une main furtive un peu de tabac, puis venant s'enquérir s'il a la tête un peu déchargée, et lui disant: « Rafraîchissez-vous le palais, » en lui en donnant un

second, un troisième jusqu'à ce qu'il en eût abondamment. Comme contraste, on rencontre aussitôt de sombres et hideuses figures de gardiens, telle que celle de ce Finina, qui n'avait pour le prisonnier que des paroles d'insultantes railleries, telle que celle encore de Zampieri.

Depuis près de deux mois, Frignani était sans nouvelles de sa famille. Il écrivit donc, et au risque de voir ses lettres retenues aux oubliettes, il les écrivit *comme le cœur coulait*. Dans l'une d'elles, il racontait un songe plein de grâce:

« Il y a trois nuits, ma sœur Marie m'apparut. Qu'elle était belle! comme elle était simplement ornée! elle avait une robe qui descendait jusqu'aux pieds, et qui était blanche et légère, ceinte au milieu du corps. Sur la tête, une guirlande de roses, et une coiffure de vierge avec ses cheveux tout luisants d'or. Elle avait les pieds et les bras nus; son visage était si aimable et si angélique que c'était une beauté. Elle s'élevait en haut, et huit anges faisaient comme une couronne autour d'elle. Je la regardais avec cet amour et ce respect qu'inspirent les choses saintes. Et je demandai à quoi elle était réservée en paradis, puisque je la voyais honorée d'un si beau chœur d'anges? — Elle alors, avec un visage agréable et doux, qui avait en même temps quelque chose de respectable, me répondit qu'elle était des anges les plus choisis et les plus aimés qu'il y eût là-haut. Mais les anges que je voyais autour d'elle, c'étaient mes frères : Voilà Romulus, voilà Charles, voilà Diégo ! puis elle me nomma ainsi les autres un à un, les montrant du doigt. Puis elle ajouta : « Et « tu crois que tes frères t'abandonnent dans tes infortunes ! « Nous ne cessons d'implorer pour toi l'aide de notre Sei- « gneur, et, grâce à lui, nous venons t'annoncer que long- « temps encore tu seras prisonnier; à la fin, tu t'en iras li- « bre, et reconnu innocent en toutes choses. En attendant,

« souffre avec résignation, et espère que tu obtiendras grâce « devant lui. »

Voilà par quelles apparitions chastes et belles le prisonnier charmait les ennuis du cachot. Le corps était captif; l'ame prenait son vol au dehors sur les ailes de l'imagination, et se créait ainsi des régions fantastiques, où rayonnait la douce image d'une sœur adorée, les figures de frères bien aimés.

Les mystiques visions de Frignani et ses lettres remplies d'un sentiment fort exalté, l'avaient jeté sur le vrai chemin de la folie qu'il voulait feindre, pour échapper ainsi au jugement et à la mort. Aussitôt donc il se mit à fabriquer un autel, à s'agenouiller profondément, et à faire à haute voix une confession générale où se heurtaient les fautes les plus extraordinaires, en morale comme en politique. Il y avait à travers tout cela une excursion au milieu des délits les plus imaginaires et les plus biscornus. Puis ensuite, c'était le chœur des psaumes, à tue-têtes, et un raisonnement analogue.

Pendant qu'il préludait à cette pénible folie, Frignani vit mourir un pauvre jeune homme dont l'histoire est bien touchante, et montre ce qu'il y aurait d'utile, de nécessaire à ce que la religion se gardât soigneusement d'empiéter sur le domaine de la politique. L'infortuné Gaetano Rambelli, de qui un prêtre, un évêque sollicitaient l'aveu de ses fautes, avant le moment fatal, ne voulût entendre à rien, parcequ'il voyait ses bourreaux dans les collègues de ceux qui se pressaient autour de lui. Et pourtant, son ame nourissait une foi vive, qui avait alors besoin de consolations. Gaetano saisit avec ardeur le crucifix que portait le confesseur, et le couvrit de baisers jusque sur l'échafaud. C'est une douloureuse et tragique péripétie que la mort funeste de ce meunier Spadini, qui l'insultait à ses derniers moments.

Poursuivant ses folies simulées, M. Frignani prenait une fois des soldats pour des jésuites, missionnaires dans la Chine, et mêlait le passé au présent, puis racontait à sa manière les miracles du conquérant François Xavier. Les pauvres soldats restaient tout ébahis de tant d'étrangetés. Une autre fois, quand on le changeait de prison, il ne voulait pas partir sans l'ange Raphael son cher maréchal-des-logis, Raphael Branca, et c'était là véritablement son ange tutélaire.

En d'autres circonstances, Frignani faisait un infernal tapage, et son aliénation lui en donnait déjà le droit. Il brisait tout autour de lui, les vases de terre, comme ceux de porcelaine, car s'il eût distingué entre les deux genres, il se fût quelque peu trahi. Quand il fut permis, ou ordonné aux soldats gardiens de causer avec le prisonnier, dans des vues probablement qu'il soupçonnait assez, il évoquait aussitôt une mornachie fantastique, découpait sur la carte de ses états un comté à celui-ci, un duché à celui-là, distribuait les décorations à un autre, et faisait magnifiquement les honneurs de la royauté. Puis, arrivait une passion folle, ardente pour la sœur d'un sien compatriote, sans que ces divers expédients lui fissent oublier cet incomparable docteur Tommassini et son troisième élément. Le bon docteur est une des plus amusantes physionomies de ce livre.

Si le grand inquisiteur monsignor Invernizzi venait interroger le prisonnier, c'étaient des frais inutiles de subtilité et de rouerie cauteleuse; Frignani savait railler ses gens avec ces assommants sarcasmes qu'inspire la folie, et ordonnait aux soldats de prendre monseigneur sous leur vigilance la plus spéciale. Le prélat Invernizzi fut des premiers à confesser qu'il y avait aliénation bien conditionnée.

Un jour, Frignani fut visité par son frère. Mais comment le rassurer, bien qu'il le voulût? Il prit donc à part tous ceux qui étaient là, et leur fit signe qu'il avait quelque secret à

leur dire à l'oreille. La ronde est aussitôt commencée ; à celui-là une niaiserie, à cet autre une fadaise, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il fût arrivé à l'oreille fraternelle. *Je simule*, dit-il alors, *mais silence* ! « Fingo, ma zitti. »

Lorsque Frignani fut transféré de sa prison à l'hôpital des fous, à Faenza, nouvelle comédie aussi amusante que plusieurs des premières. Il faisait marcher les soldats comme au son du tambour, et, parvenu à l'infirmerie, notre évêque improvisé donnait gracieusement sa bénédiction à tous les malades ; puis, arrivé devant un autel, il s'agenouillait et entonnait le *Benedictus Dominus Deus Israel.* Le forçait-on de se relever? il trouvait une réponse dans les Écritures et disait : *Seigneur, je souffre violence, répondez pour moi.*

C'est dans l'hôpital de Faenza qu'il advint à Frignani diverses aventures qui sont racontées avec beaucoup de charme et de touchante simplicité. Il en est une, entre autres, qui rappelle la Zanze de Pellico, cette mélancolique Zanze dont Silvio recevait de si bon café. Quelques rieuses jeunes filles, — et il savait l'histoire de deux d'entre elles, — vinrent quelques jours folâtrer dans la cour sous sa fenêtre. Frignani feignait de ne pas les apercevoir, et faisait des tours d'escamoteur.

« Les jeunes filles s'étant amusées de cela un certain temps, dit M. Frignani, s'approchèrent davantage encore de la fenêtre, et me dirent : Qui vous a appris à escamoter ? Les regardant avec un gracieux sourire, je répondis : celui dont le savoir est de tous le plus grand, m'enseigna les arts et les sciences qui sont, qui furent et qui seront ; mais je n'en exerce que deux ici-bas, celle que vous voyez et l'astrologie.

« Comment, vous savez dire la bonne aventure ?

« Mieux que tous ceux qui sont, qui furent et qui seront.

« Voulons-nous nous la faire dire ? se demandèrent-elles l'une à l'autre.

« O brunette aux beaux yeux noirs, repris-je, viens ici ; donne-moi la main, et je te dirai bientôt ton passé, ton présent, ton avenir.

« Elle me la tendit, et je l'examinai un instant ; je lui débitai ensuite, mot pour mot, tout ce que Jean-André (le gardien, m'avait appris sur son compte.

« Jamais je ne vis un plus grand étonnement que le leur, et quand elles entendirent que j'en disais autant à un autre d'entre elles, la peur les prit, et elles s'écrièrent : Bien certainement, c'est le diable qui parle par sa bouche.

« Que vous êtes simples, mes enfants, repris-je ; pourquoi ne pas croire plutôt que c'est Dieu qui parle en moi, puisque ma science m'a été transmise par le grand Tommassini ? »

Vient ensuite une nièce de l'infirmière, et M. Frignani lui fait aussi une prédiction de lui à elle, prédiction qui alluma dans le cœur de l'imprudente enfant un amour que Frignani était bien loin de vouloir éveiller. Toutes ces petites anecdotes sont un des plus gracieux endroits de la *Mia Pazzia*. Il ne faut pas oublier cette histoire d'une folle, Charmant récit que nous donnerons en entier.

Parmi les folles qui, à certaines heures du jour, sortaient de leurs chambres pour prendre l'air dans le préau, il y en avait une appelée L...., et qui, bien qu'arrivée à l'âge de trente ans, était encore assez fraiche, avenante de sa personne, et jolie de visage. A son vêtement à l'antique, à ses cheveux arrangés comme ceux des vieilles femmes, à son scapulaire qu'elle portoit appendu au cou, à sa fréquente habitude de se mettre à genoux en demandant pardon à Dieu, à la manière brusque dont elle tournait le dos quand elle voyait un homme, quel qu'il fût, et à ses cris : « Je ne veux que mon mari, je ne veux que mon mari, » je conjecturai qu'elle était devenue folle par scrupules, et qu'elle croyait que son repentir ne serait pas suffisant pour lui obtenir le pardon de ses péchés.

En outre, j'avais observé que, toutes les fois qu'elle entrait dans ses plus grands accès de fureur, elle parlait français, et répétait cette plainte : « Hélas ! c'est vous qui êtes la perte de mon ame ; c'est vous qui avez abusé de ma faiblesse ! »

M'imaginant donc que j'avais découvert la cause de son mal, cause morale plus que tout autre, je résolus de secourir, avec tous les moyens moraux que je pourrais employer à sa guérison, cette femme infortunée.

Le plus difficile à obtenir, ce fut qu'elle s'arrêtât sous ma fenêtre pour m'écouter. Chaque fois, quand je l'appelais, ou bien même quand je ne l'avais pas appelée, chaque fois que ses yeux venaient à se rencontrer avec les miens, elle me tournait subitement le dos, et redisait ses paroles accoutumées : « Je ne veux que mon mari. »

Après que je l'eus vainement appelée pendant plusieurs jours, il me vint en pensée de lui parler ainsi : « Pécheresse L...., au « nom de Dieu, arrête-toi. Je suis un ange envoyé du ciel, et venu « ici sous la forme d'un homme pour t'annoncer la parole du Sei- « gneur. »

L...., tout en rebroussant chemin aussitôt, s'arrêta cependant à quelques pas de la fenêtre. Et je continuai : « Tes criminels rap- « ports avec les français ont offensé le Seigneur, qui voulait te « condamner aux flammes éternelle ; mais les prières de la très « sainte Vierge, pour laquelle tu as de la dévotion, ces prières t'ont « fait obtenir de lui ces maux que, depuis plusieurs années, tu vas « supportant ici bas et les ont obtenus, afin que tu te rappelasses « que tu es une grande pécheresse, et que tu entrasses dans la voie « du salut. Puisque tu es maintenant dans cette voie, et que, en « expiation de tes fautes, tu endures les maux que Dieu t'a envoyés, « je te pardonne dit le Seigneur, et tu seras mienne. »

L...., en entendant ces paroles, se mit à genoux, puis abaissant humblement la tête jusques à terre, elle remerciait le Seigneur avec des sanglots et des larmes. Elle se releva, fit le signe de la croix, et moi qui la regardais avec émotion, je dis : « L...., je te « pardonne au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. »

Alors, elle se tourna vers moi, les yeux fermés cependant, et, m'ayant fait une très-profonde révérence, s'en alla tranquillisée.

Joyeux d'un tel succès, la première chose que je me proposai ce fut de vaincre la répugnance qu'elle éprouvait à regarder un homme en face. J'en triomphai en moins de deux jours, je l'amenai même à me parler, car elle pensait que j'étais un ange. Et j'allai lui disant : « Chère sœur, si Dieu t'accorde sa grâce, tu pourras dorénavant « regarder en face un homme quel qu'il soit, et, quand tu viendras « à en rencontrer un, t'entretenir avec lui, sans crainte de pécher. « Ma grâce, dit le Seigneur, purifie l'ame, défend des tentations, et « met en fuite l'ennemi. Toi donc, regarde, et bien plus aime les « hommes comme des frères ; le Seigneur ne te demande pas moins « que cela en retour du pardon de tes péchés ; mais sois docile et « obéissante. »

C'est chose incroyable à dire quel baume ces paroles jettèrent dans son ame. Un jour, étant occupé à écrire, j'entendis L.... qui me criait : « Mon ange, mets-toi à la fenêtre je désire te voir. »

Je me montre aussitôt et lui dis : « Que Dieu te sauve, L...., le Seigneur est avec toi. Assieds-toi là sur l'herbe, et réponds à ce que je te demanderai. « Quel âge as-tu »

Elle s'assit. « Trente ans, » me fit-elle.

Jeune encore, pourquoi te mets-tu les cheveux et les vêtements comme une vieille décrépite?

Pour déplaire aux hommes.

Comment donc, n'es-tu pas mariée?

Mais si !

Donc tu agis contre la parole du Seigneur qui dit : « L'épouse se doit orner, pour plaire à l'époux. »

L.... resta confuse. Après un court silence : « Lève-toi, lui « criai-je, approche-toi de moi et regarde dans ce miroir ton vi- » sage de guenon. »

Quand elle eut vu le miroir, elle s'enfuit épouvantée, et s'écria : « C'est le démon. »

Je descendis de la fenêtre, et, avec un petit couteau que j'avais, j'ôtai du plomb au miroir, de façon qu'il y apparut une croix. Ensuite, je rappelai L...., et lui dis : « Malheureuse femme, c'est « ainsi que tu te méfies de l'ange de Dieu? Maintenant, sa main

« te semble-t-elle faite pour les démons? approche toi sans crainte ;
« voici que je te présente la croix. »

L...., obéit, mais toute tremblante et pleine de méfiance. A peine se fut-elle mirée, qu'elle laissa tomber ses bras et s'écria : « O « ciel, comme je suis devenue laide ! je semble un cadavre. »

« Courage, L...., le Dieu qui te pardonne tes péchés et qui te donne la force de repousser les tentations, rendra la santé à ton corps et te délivrera de ta prison, pourvu que tu sois docile à mes conseils. »

L.... me devint ainsi peu à peu tellement soumise qu'avec un seul regard je la faisais pleurer. Je partageais mon dîner avec elle et nous mangions, elle assise sur l'herbe, moi appuyé sur la fenêtre.

La soumission ne tarda point à se convertir en amour. Je m'en aperçus, je cherchai à l'enflammer plus encore, espérant, comme cela arriva, que cette nouvelle passion la guérirait tout-à-fait.

Un jour que des draps lessivés étaient étendus sur des cordes allant d'un côté à l'autre du préau, en sorte que personne ne pouvait passer, et que de l'infirmerie il était impossible d'apercevoir ma fenêtre, je dis à L.... : « Vas au fond du préau, et tu trouveras « une échelle de bois; apporte-la ici, et monte ça haut, puis nous « mangerons plus près l'un de l'autre, toi en dehors, moi en dedans « de la grille. »

L.... apporta l'échelle; et monta en haut. Après que nous eûmes mangé et bu quelque peu, je la caressai et lui dis : « L...., donne-« moi un baiser. »

Elle m'en donna un et me dit : « O ciel ! je me sens défaillir ! »

Il paraît que tu m'aimes, L.... ?

Beaucoup, mais mon amour est un amour de sœur.

« Ainsi le pensé-je, ma chère, et s'il en était autrement, je te mépriserais. »

Et tu aurais bien raison. Dis-moi, pourquoi t'appelais-tu Ange de Dieu? Pour me guérir, était-il nécessaire de me tromper?

L'effet te répond pour moi. Néanmoins, tu n'as pas été trompée de ma part, car les vérités que je t'ai dites, étant des choses très saintes, viennent de Dieu qui est la source de vérité, En outre, je m'appelle Ange *(Angelo)*, et, bien que je sois homme

et homme pécheur, toujours est-il à croire qu'il a été dans les arrangements de la Providence que mon entrée en ce lieu servit à te rendre la santé. C'est donc pour ces motifs, mais pardessus tout pour aider ton esprit malade, que je me suis déclaré messager céleste. Maintenant, bon courage, car je te vois presque guérie, et sois assurée que dans peu de jours tu iras voir et tes chers enfants et ton époux.

Oh ! comme ton langage me calme, disait L..... attendrie jusques aux larmes ! Puis elle continua : Dis-moi, pourquoi donc te trouves-tu là parmi nous autres fous ?

C'est par la volonté du Seigneur, en punition de mes péchés. Mais il est temps que tu descendes, L...., et que tu portes l'échelle à sa place, car si les infirmiers te surprenaient ici, ils te croiraient encore plus folle que jamais, et tu prolongerais ainsi ta prison, je ne sais combien de temps.

Tu dis vrai.

Puis, quand nous nous eûmes donné encore un baiser, L.... descendit et emporta l'échelle.

Quatre jours après, et un mois peut-être depuis que je lui avais parlé pour la première fois, le médecin la fit sortir de l'hôpital, comme guérie.

Je prenais tant de plaisir à la guérison de la pauvre malheureuse que j'en fis remarquer le progrès à un certain Mazrini, qui avait été mon condisciple en philosophie, et qui, s'étant rendu à Faenza pour réclamer un héritage, venait souvent me voir.

Dix jours après que la pauvre femme fut sortie de l'hôpital, elle me rendit une visite au guichet de mon cabanon, et m'offrit un beau cordon de soie pour attacher ma montre, elle l'avait travaillé de sa propre main, et me dit : « C'est peu en retour du bienfait que « je vous dois, mais si peu que ce soit encore, et je ne peux rien « faire de plus agréez-le, je vous prie et conservez-le en mémoire, « de moi. »

Il y a encore une série de belles pages sur un jeune curé devenu fou par scrupules religieux, et guéri par l'adresse de M. Frignani.

Nous aurions beaucoup de scènes à rappeler encore, les unes, douces ou tristes; les autres comiques et malicieuses, comme celle de Foglietta, ce directeur de l'hôpital, méchant homme que Frignani écrasait de plaisants sarcasmes; ou bien comme ce magister, qui se fait passer pour un grand personnage, dirigeant l'université de Corse, et jouant un rôle dans ce monde. La drôle de créature que ce pauvre imbécile! Nous aurions à suivre M. Frignani dans sa délivrance, dans son voyage à travers l'Italie, dans son arrivée en France, puis dans son séjour à Marseille et à Aix. Il faut renvoyer au livre lui-même; c'est une lecture pleine d'intérêt. La *Mia Pazzia*, qui n'a pas eu la vogue subite qu'elle mérite si bien, nous paraît digne d'aller à côté des *Prisons* de Pellico. Si un livre perd toujours à venir après un autre; si les *Paroles* même d'un *Croyant* n'avaient pas toute leur fleur d'originalité pour qui se rappelait les *Pélerins Polonais* du poète Mickiewicz, on pourrait objecter aussi que la *Mia Pazzia* de M. Frignani a eu le tort d'arriver un peu tard. Nous ne pensons pas que le livre de Pellico doive nuire à celui-ci, car c'est une toute autre série d'idées et de sensations. M. Frignani fait passer le lecteur par des voies neuves et inconnues.

On ne trouvera point ici la pieuse résignation de Pellico; l'auteur de la *Mia Pazzia* est d'une humeur plus bouillante, et ne prend pas son mal avec tant de stoïcisme. Il n'épargne pas ceux qui l'incarcérèrent, et dit au pape d'assez dures vérités. M. Frignani, du reste, montre partout une ame religieuse et sagement libérale; il a raison, selon nous, de vouloir que l'Evangile ne soit plus mêlé aux tracasseries politiques de ce bas monde. La foi y gagnerait, et les rois aussi.

La *Mia Pazzia* est écrite en un italien pur et beau; ce livre n'est point façonné à ces habitudes de style français, comme l'est assez souvent celui de Pellico, et les Italiens en aiment d'autant Frignani. Ils pensent toutefois que l'auteur aurait

pu ne pas affecter certains archaïsmes, ou plutôt certaines expressions populaires, et ne pas donner aux imparfaits en *ava*, la terminaison *avo*, qui est peu répandue en Italie.

F.-Z. COLLOMBET.

Etudes d'économie politique.

VI.

LA

RÉFORME POSTALE

EN FRANCE.

De toutes parts on réclame la réforme postale. Les chambres de commerce, les conseils d'arrondissement, les conseils généraux, se sont unanimement prononcés en faveur de cette grande mesure dont la valeur et l'utilité sont maintenant généralement appréciées. Forcé par ces manifestations, d'autant plus imposantes qu'elles ont été plusieurs fois réitérées, le gouvernement avait présenté, l'année dernière, un projet de loi dont l'adoption aurait introduit quelques améliorations dans le système actuel. Par l'effet de circonstances qu'il est inutile de rappeler ici, la chambre ajourna sa décision à la session suivante. Pour atténuer cette fâcheuse temporisation, une disposition légale, incidemment votée sous forme d'amendement pendant la discussion sur le budget de 1847, prononça la suppression du décime perçu à titre de surtaxe sur toute lettre destinée à une commune rurale, et réduisit à 2 % le droit de 5 % jusqu'à ce moment exigé pour les envois d'argent par la poste.

Cet insignifiant résultat est resté au dessous des propositions,

bien timides cependant, du projet de loi présenté par le gouvernement. Tout bien considéré, il ne faut peut-être pas regretter trop vivement ce qui s'est passé l'année dernière. Si les propositions du gouvernement avaient été adoptées, elles auraient donné aux réclamations élevées en faveur de la réforme postale une satisfaction très incomplète qui pourtant, comme on l'annonçait déjà, aurait suffi pour ajourner à un lointain avenir toute nouvelle amélioration. Il faut donc s'applaudir plutôt que se plaindre de ce qui a été fait. L'opinion publique a progressé, pendant ces derniers temps, sur cette question importante. Il y a lieu d'espérer que, pendant la session actuelle, le pays obtiendra enfin une réforme postale, aussi large, aussi libérale que l'exigent les graves intérêts qui s'y rattachent.

Toutefois, il ne faut pas s'attendre à un facile triomphe. Quelle que soit l'évidence du besoin et des avantages de cette grande mesure, son adoption rencontrera des obstacles. Les uns, retenus par la crainte de diminuer une recette publique, nieront l'opportunité d'exécution. Les autres, admettant le principe et l'opportunité, contesteront sur l'étendue et sur les moyens de l'application. Il y aura donc à combattre ceux qui ne voudront rien, et ceux qui voudront trop peu.

Ce n'est pas à la tribune seulement que le débat doit avoir lieu pour assurer le succès; la presse doit fournir aussi son concours. Des études préliminaires pourront ainsi précéder utilement la discussion. Des renseignements plus nombreux, une argumentation plus complète rendront la bonne solution plus certaine et plus facile. Nous avons voulu coopérer à cette œuvre préalable en lui offrant le tribut de notre travail.

I.

Les érudits font remonter aux temps les plus anciens l'origine de l'institution des postes. Selon eux, on trouverait dans les historiens la preuve que, près de six cents ans avant l'ère chrétienne,

Cyrus avait établi, sur tous les points de son vaste empire, des relais de chevaux, au moyen desquels ses ordres étaient rapidement transmis par des courriers. Suivant ensuite la longue série des faits historiques, ils montrent cette institution successivement continuée ou remise en vigueur par Auguste, par Charlemagne, par l'Université de Paris, et enfin par Louis XI, qui, le premier, mit la dépense causée par le service des postes à la charge du trésor public.

Il n'entre pas dans le sujet qui nous occupe de rechercher le plus ou moins d'exactitude de ces indications, qui offrent plutôt un intérêt scientifique qu'une réelle utilité. Il suffit de constater ici que l'institution des postes a dû son origine aux intérêts politiques des princes, dont le service fut d'abord, et pendant longtemps, son unique mission.

Hérodote attribue à ce motif l'innovation de Cyrus. L'extrait suivant de l'édit de Louis XI, daté de 1464 et relatif à l'établissement de ses postes royales, ne laisse aucun doute sur la pensée et l'intention qu'avait ce souverain en organisant ce service important. *Le roy*, dit cet intéressant document, *fonde l'establissement des coureurs de France parcequ'il est moult nécessaire de sçavoir diligemment des nouvelles de tous cotez, et y faire, quand bon luy semblera, sçavoir des siennes.....* L'institution des postes, depuis son origine jusqu'à Louis XI, inclusivement, fut donc plutôt le germe que le début du service de transport des lettres. Les *coureurs de France* constituaient, en réalité seulement des relais destinés à transporter les courriers voyageant, à des intervalles de temps inégaux et rares, pour le service de l'état. Par condescendance, l'édit autorisait les *maistres coureurs* à fournir des chevaux à des personnes voyageant pour autre motif que le service de l'état, pourvu toutefois que ces personnes fussent munies d'un *mandement* ou *passeport de sa Majesté*. Toute infraction à cette recommandation expresse, était punie de la peine de mort, *car*, disait l'édit, *le dit seigneur veut et entend que la commodité dudit establissement ne soit pour autres que pour son service, considéré les inconvénients qui peuvent survenir à ses affaires, si les dits chevaux servent à toutes personnes indifféremment sans son sçeu.....*

L'institution des *maistres coureurs* resta à la charge du trésor

public jusqu'au règne de Henry IV. A cette époque, Sully exonéra l'état de cette dépense. Le service des relais de poste fut alors mis en ferme et produisit un revenu.

Ce fut seulement sous le règne de Louis XIII que le service du transport général des lettres fut, pour la première fois, régularisé et mis à la disposition continue du public. Des courriers ordinaires, partant et arrivant à jours fixes, furent établis sur les principales routes; le port des lettres fut fixé par un tarif légal. Dès ce moment, le service des postes produisit à l'État des recettes dont l'importance eut un développement toujours croissant.

Cet exemple donné par la France eut bientôt des imitateurs. Les autres gouvernements de l'Europe comprirent les avantages d'un système qui avait le mérite de satisfaire aux intérêts publics et celui, bien plus important peut-être à leurs yeux, de leur fournir une riche subvention.

L'Espagne, l'Allemagne, quelques états d'Italie, les Pays-Bas, l'Angleterre adoptèrent, à peu près en même temps, un service de postes semblable à celui établi en France. Le Danemark, la Suède et la Russie commencèrent à avoir des postes régulièrement organisées seulement dans les premières années du XVIIIe siècle.

La France et l'Angleterre furent presque toujours les premières à introduire des perfectionnements dans le service du transport des lettres. C'est donc sur ce qui s'est passé dans ces deux contrées, que doit se porter surtout l'attention de ceux qui veulent étudier les graves questions qui se rattachent à ce service important.

De Louis XIII à nos jours, l'histoire de l'administration des postes, en France, enrégistre peu de faits importants. Le seul point remarquable qu'elle présente, c'est que son service se généralise et s'améliore, en même temps que ses revenus vont toujours en augmentant.

Jusques en 1792, le transport des dépêches s'était fait à cheval ou par des voitures non suspendues. Le service était lent; les départs, même ceux de ou pour Paris, n'étaient pas quotidiens. De cette époque à 1814 quelques progrès furent réalisés; mais les plus importants ont été effectués pendant les années postérieures à 1814. Maintenant les départs sont quotidiens et les transports sont

faits avec une remarquable vitesse. Le tableau suivant indique le nombre des heures employées successivement en 1814, 1829 et 1844 par les malles poste françaises pour divers trajets principaux.

DE PARIS à	DISTANCES (en kilomèt.)	NOMBRE D'HEURES EN 1814	1829	1844	DIFFÉRENCES ENTRE 1814 ET 1844.
		h.	h.	h.	h.
Besançon . .	399	60	41	28	32
Bordeaux . .	566	86	48	36	50
Brest	594	87	62	42	45
Cherbourg. .	341	49	37	24	25
Calais. . . .	270	38	27	18	20
Forback. . .	378	57	46	27	30
Havre. . . .	213	38	24	14	24
Genève . . .	508	90	60	36	54
Lille	237	34	21	16	18
Lyon	461	68	47	33	25
Marseille . .	780	117	91	62	55
Nantes. . . .	392	49	37	26	23
Sédan. . . .	255	29	22	19	10
Strasbourg. .	453	70	46	35	35
Toulouse. . .	679	110	72	50	60
Valenciennes	208	28	22	13	15

Ce tableau fait connaître les importantes améliorations introduites, pendant ces trente dernières années, dans la rapidité du transport des lettres. Pendant cette même période de temps, et surtout depuis 1830, l'administration des postes a doté le pays d'autres perfectionnements non moins avantageux. Toutes les branches de l'administration ont reçu des modifications utiles; les malles poste ont été construites sur de meilleurs modèles ; les lettres sont transportées au moins tous les deux jours dans les communes qui n'ont pas de bureau de poste ; enfin, l'administration a établi les paquebots-poste du Levant et ceux d'Alger, de la Corse et de la Manche, institutions nouvelles, remarquables par les éminents services qu'elles rendent au pays.

Pour effectuer ces progrès, l'administration des postes a dû nécessairement augmenter ses dépenses; mais les progrès ont augmenté les recettes annuelles, en excitant l'activité des correspon-

dances désormais mieux servies. L'administration des postes a ainsi trouvé, dans ses revenus, les moyens de pourvoir à ses charges nouvelles sans demander de subvention au trésor public.

Il y a d'utiles enseignements à retirer de l'étude du développement successif des produits du transport des lettres. Cette étude est, d'ailleurs, nécessaire pour le travail qui nous occupe ; elle complète l'appréciation de la situation actuelle de cette grande institution.

Voici d'abord quelques indications sur l'accroissement progressif de ces produits.

ANNÉES.	PRODUIT NET.
1672	1,200,000 livres.
1683	1,800,000
1713	3,100,000
1735	3,946,000
1750	4,801,000
1770	8,790,000
1777	10,400,000
1788	12,000,000
1791	11,608,000 francs.
1829	14,288,000
1838	19,560,000
1846	19,381,000

Les chiffres inscrits dans ce tableau doivent être l'objet d'une remarque importante. De 1672 à 1788 les revenus recueillis par l'administration des postes furent le résultat de baux par lesquels les produits de ce service étaient affermés, pour un certain intervalle de temps, moyennant une redevance annuelle fixe. A partir de 1791, cette exploitation fut directement administrée par l'état.

Pour apprécier plus exactement la marche progressive du produit de l'administration des postes, il faudrait connaître le produit brut successivement obtenu, chaque année, par cette administration. Ce renseignement n'a pu être recueilli pendant la durée du système de mise à ferme. Le tableau suivant donne le produit brut annuel de chacune des années 1791, 1829, 1838 et 1845, pendant les quelles

l'État a lui-même exploité. Il présente en même temps la dépense et rappelle le produit net afférent à chacune de ces années.

ANNÉES.	RECETTE BRUTE.	DÉPENSE.	PRODUIT NET.
	f.	f.	f.
1791	16,277,000	4,009,000	11,668,000
1829	30,754,000	16,471,000	14,283,000
1838	42,070,000	22,510,000	19,560,000
1846	50,382,000	31,000,000	19,381,000

Si l'on compare entre eux, soit les produits *bruts* constatés par ce tableau, soit les produits *nets* constatés par le tableau précédent, on trouve que l'accroissement a progressé avec une singulière régularité proportionnelle. De 1672 à 1735, période de 63 années, le produit a triplé; de 1735 à 1791, période de 56 ans, le produit a triplé encore; de 1791 à 1845, période de 54 années, le produit a éprouvé un semblable triplement.

Cette égalité de progression, qui se continue pendant trois séries comprenant ensemble plus d'un siècle et demi, inspire un certain étonnement. Il semble, en effet, que plus on se rapproche de notre époque, plus la multiplication du nombre des lettres a dû s'augmenter en des proportions géométriques, soit par l'effet de l'accroissement de la population, soit par l'effet du perfectionnement et de la propagation de l'instruction publique, soit enfin par l'effet du développement des industries et du commerce. Il semble, d'ailleurs, que les améliorations si remarquables dont les voies de circulation et l'administration des postes ont été dotées, ont dû exciter d'une manière extraordinaire l'accroissement du nombre des lettres. Cependant cet accroissement s'est multiplié seulement en proportion arithmétique, comme pendant les époques plus anciennes. On a tout d'abord de la peine à se rendre compte des causes de cette singularité; mais si l'on examine les tarifs successivement appliqués au transport des lettres, on est amené à reconnaître que les taxes imposées par ces tarifs ont pu, et même ont dû produire le résultat qui semblait invrais-

semblable. Quelque minime que paraisse au premier aspect l'impôt indirect perçu pour le port d'une lettre, sa quotité plus ou moins élevée exerce pourtant une influence prononcée sur le produit général. Les tableaux suivants, qui présentent les tarifs appliqués en France, à diverses époques, pour le transport des lettres, permettront d'apprécier l'influence que les taxes successives ont pu exercer sur les produits auxquelles elles correspondaient.

Pour faciliter l'appréciation à laquelle ces tableaux doivent servir, ils contiennent, en regard de chaque époque, le prix moyen de l'hectolitre de blé.

TARIF DE 1673.

DISTANCES.	LETTRES			PRIX MOYEN DE L'HECTOLITRE DE BLÉ.	
	SIMPLES.	DOUBLES.	DE PLUS D'UNE ONCE.	PÉRIODE.	PRIX.
	f. c.	f. c.	f. c.		f. c.
Moins de 25 lieues.	» 10	» 15	» 20	1660	
25 à 60 —	» 15	» 20	» 25	à	17 50
60 à 80 —	» 20	» 25	» 40		
Plus de 80 —	» 25	» 30	» 50	1680	

TARIF DE 1799.

DISTANCES.	LETTRES		PRIX MOYEN DE L'HECTOLITRE BLÉ.	
	SIMPLES.	PLUS LOURDES, *en sus* du port simple.	PÉRIODE.	PRIX.
K.tres				
Moins de 100	» , 30	7 à 10 gram., 0, 10 c.		
De 100 à 200	» 30	10 à 15 grammes, demi-port, et *ainsi de suite* de 5 à 5 grammes jusqu'à 100 grammes.	1797	
200 à 300	» 40			f. c.
300 à 400	» 50		à	20 24
400 à 500	» 60			
500 à 600	» 70		1801	
600 à 800	» 80	De 100 gram. à 200 gr. demi-port simple en sus des taxes précédentes.		
800 à 1000	» 90			
Plus de 1000	1 , 00			

TARIF DE 1827
(actuellement en vigueur).

DISTANCES.	LETTRES SIMPLES.	LETTRES PLUS LOURDES, *en sus* du port simple.	PRIX MOYEN DE L'HECTOLITRE BLÉ. PÉRIODE.	PRIX.
K.tres	f. c.			
Moins de 40	» 20	7 grammes et demi à 10 grammes, demi-port.		
De 40 à 80	» 30			
80 à 150	» 40	10 à 15 grammes, double port.	1825	
150 à 220	» 50			f. c.
220 à 300	» 60	15 à 20 grammes, deux ports et demi.	à	18 31
300 à 400	» 70			
400 à 500	» 80	Au dessus de 20 gr., demi-port par 5 gr. en outre des taxes ci-dessus spécifiées.	1836	
500 à 600	» 90			
600 à 750	1, 00			
750 à 900	1, 10			
Plus de 900	1, 20			

Le tableau suivant présente le résumé des trois tableaux qui précèdent. Pour en faciliter l'étude, les distances y ont été inscrites en concordance avec celles désignées dans les trois tarifs précédents, de manière à offrir des points exacts de comparaison.

RÉSUMÉ COMPARATIF DES TABLEAUX PRÉCÉDENTS.

TARIFS DE	LETTRE SIMPLE. DISTANCES DE (KILOMÈTRES).						LETTRE PESANT 30 GRAMMES. (SOIT UN ONCE, ANCIEN POIDS). DISTANCES DE (KILOMÈTRES).						PRIX DE L'HECT. BLÉ.
	40	100	200	500	1,000	Plus de 1,000	40	100	200	500	1,000	Plus de 1,000	
	f.	f.	f.	f.	f.	f.	f.	f.	f.	f.	f.	f.	f.
1673	0,10	0,10	0,15	0,25	0,25	0,25	0,15	0,15	0,20	0,30	0,30	0,30	17,56
1799	0,20	0,20	0,30	0,60	0,90	1, »	0,70	0,70	1, »	1,90	2,80	3,10	20,24
1827	0,20	0,20	0,50	0,80	1,20	1,20	0,70	1,40	1,80	2,80	4,20	4,20	18,31

L'examen de ce tableau et des documents qui le précèdent, donne lieu à de graves observations. On est frappé d'abord de l'énorme différence existant entre les tarifs de 1673 et ceux de 1799 et de 1827. On remarque aussi la différence encore importante qui distingue le tarif de 1799 de celui de 1827. Si l'on subit l'influence de cette prévention, généralement répandue, que l'argent a diminué progressivement de valeur pendant ces trois derniers siècles, on est tenté de croire que le tarif de 1673, et même celui de 1799, représentent, en réalité, des taxes comparativement plus élevées que le chiffre auquel ces taxes sont fixées dans chacun d'eux; l'indication du prix du blé, à l'époque contemporaine de chaque tarif, donne la preuve qu'une telle opinion serait mal fondée. Cette indication démontre que de 1672 à 1827, le prix moyen du blé n'a pas éprouvé d'augmentation bien sensible. On doit conclure de là, que les taxes imposées par chaque tarif se rapportent, comme valeur réelle comparative, à un étalon à peu près uniforme. Les différences existant entre les tarifs qui nous occupent ont donc en réalité une valeur égale à celles qu'indiquent les chiffres afférents à chacun d'eux. Le port d'une lettre qui coûtait, selon le poids, la parité de », 25 c. ou de », 30 c. en 1673, coûte donc la parité de 1,20 ou de 4,20 en 1846. La taxe imposée de nos jours, pour le transport des lettres, est donc infiniment plus considérable que celle exigée en 1673.

Tout le monde connaît ce principe, tant de fois démontré par les faits, en vertu duquel plus une taxe est élevée moins elle produit. Ce principe a certainement agi sur le produit du transport des lettres comme il agit partout. C'est à son influence compressive qu'on doit attribuer le peu d'accroissement des recettes recueillies par l'administration des postes, malgré les énergiques éléments d'augmentation que tant de causes ont fait naître, surtout pendant ces quarante dernières années.

Si le nuisible effet du tarif élevé, maintenant appliqué en France par l'administration des postes, portait préjudice seulement au trésor public, il faudrait le regretter sans doute, mais ce serait là un dommage temporaire, dont les conséquences ne seraient pas fort graves. Malheureusement, l'exagération démesurée de ce tarif réagit

de la manière la plus fâcheuse sur la prospérité industrielle et sur le développement moral du pays.

Les industries, le commerce ont un puissant intérêt à recevoir des avis fréquents de tout ce qui se passe sur les divers marchés. Il arrive souvent que telle marchandise est à vil prix dans un lieu, tandis qu'elle est rare et chère dans un autre. Le producteur et le consommateur ont égal avantage à connaître ces variations inévitables; car toutes les fois que l'affluence des produits concorde en de convenables proportions avec la demande dont ils sont l'objet, les prix se règlent naturellement de manière à laisser bénéfice au producteur, sans que la bourse du consommateur soit mise à trop grande contribution. C'est par l'effet d'une correspondance active et multipliée, que ces résultats avantageux peuvent être obtenus. Sous l'empire des taxes actuelles, une telle correspondance est très coûteuse. Le négociant comprend bien qu'il pourrait en retirer avantage; mais il recule devant la dépense et le plus souvent il s'abstient. La cherté des ports de lettres nuit ainsi au développement des affaires, à la prospérité des industries, au bien-être des consommateurs.

L'exagération du tarif actuel des postes produit encore un autre effet non moins regrettable. Trop souvent, le pauvre artisan est obligé de laisser à la poste, faute d'en pouvoir payer le port, une lettre qui lui apporte des nouvelles d'un père, d'un enfant habitant un département lointain. Les familles mieux favorisées par la fortune subissent aussi l'influence de cette élévation des ports de lettres. On s'écrivait fréquemment d'abord. Bientôt on remarque combien une correspondance active est coûteuse; on s'écrit plus rarement, on arrive promptement à ne plus s'écrire. Les relations de famille ou d'amitié deviennent ainsi languissantes, elles se desserrent, elles cessent. Et pourtant n'y a-t-il pas un intérêt social à ce que le père corresponde souvent avec le fils, à ce que des liens d'affection réciproque se maintiennent entre les habitants des divers départements? n'y a-t-il pas avantage pour les progrès des sciences, à ce que des correspondances nombreuses s'échangent entre les savants? On a préconisé avec raison les heureux effets que l'établissement des chemins de fer produira pour le développement de la civilisation;

mais cette belle œuvre serait incomplète si l'on ne favorisait le voyage des idées comme on favorise le voyage des personnes. Or, il ne suffit pas de transporter à grande vitesse pour exciter aux voyages, il faut encore et en même temps transporter à bas prix. Les chemins de fer réunissent ce double avantage ; les chemins de fer rendent les éminents services qu'on attendait d'eux. L'administration des postes va vite, mais elle fait payer très cher ses bons services ; elle n'atteint pas son but d'utilité. Il y a donc urgence à réformer un état de choses dommageable à la fois pour les intérêts publics et pour les intérêts privés.

Divers moyens ont été proposés pour effectuer la réforme dont le besoin vient d'être signalé. Trois de ces moyens méritent une attention plus spéciale, parcequ'ils ont un caractère officiel que n'ont pas les autres. Deux d'entre eux ont une connexité d'origine qui les rend identiques. Le troisième diffère sensiblement et constitue un système tout-à-fait distinct. En voici le sommaire exposé.

Pendant la session de 1844, M. de St-Priest, membre de la Chambre des Députés, usant du droit d'initiative, présenta une proposition de réforme postale dont l'adoption aurait eu pour effet de réduire le port d'une lettre simple à deux sortes de taxes applicables, selon la distance à parcourir, conformément au tableau suivant :

TARIF PROPOSÉ EN 1844 PAR M. DE SAINT-PRIEST.

DISTANCES.	PORT D'UNE LETTRE SIMPLE.
	f.
Moins de 40 kilomètres.	», 20
Plus de 40 kilomètres.	», 30

La proposition de M. de St-Priest contenait d'autres modifications accessoires qu'il n'est pas besoin d'indiquer en ce moment. Elle fut renvoyée à l'examen d'une commission. M. Chegaray présenta le résultat de cet examen dans un rapport fort remarquable dont il est utile de faire connaître les conclusions.

La commission exprimait, en résumé, les avis suivants :

« Il n'y a pas lieu de s'occuper actuellement de la question de « l'abaissement de la taxe des lettres.

« Mais cette réforme est juste, nécessaire. Elle peut être très « large sans être dangereuse pour les intérêts du trésor. Il y aura « lieu de s'en occuper dans un avenir très prochain.....

« La commission pense de plus, mais à la majorité seulement, « que de tous les systèmes proposés, le préférable serait la taxe « unique à 20 centimes par lettre simple..... »

La discussion s'engagea sur la proposition de M. de St-Priest. Pendant le cours des débats, MM. Muteau et Monnier de la Siseranne proposèrent par voie d'amendement le tarif suivant :

TARIF UNIQUE.

DISTANCE.	TAXE PAR LETTRE SIMPLE.
	f.
Toute la France.	», 20

Cet amendement, combattu par M. le ministre des finances, fut adopté, au scrutin secret, à la majorité d'une voix. Le lendemain, dans le vote sur l'ensemble, il y eut partage. La réforme postale fut encore ajournée.

Cependant, ému des manifestations réitérées qui réclamaient l'abaissement du tarif de l'administration des postes, le gouvernement se résolut à présenter, en 1846, un projet de loi qui donnait quelque satisfaction à ces graves réclamations.

Ce projet de loi fut renvoyé, comme d'usage, à l'examen d'une commission. M. de Vuitry, chargé de faire connaître à la Chambre le résultat de cet examen, proposa d'adopter le tarif présenté par le gouvernement. Voici l'indication de ce tarif :

NOUVEAU TARIF PROPOSÉ PAR LE GOUVERNEMENT EN 1846.

DISTANCES.	LETTRES.	
	SIMPLES.	PLUS LOURDES, (En outre du port simple).
	f. c.	
Moins de 40 kilomètres.	», 15	— 7 1/2 à 10 grammes, demi port.
de 40 à 80	», 20	— 10 à 15 grammes, double port.
80 à 150	», 30	— 15 à 20 gr. deux ports et demi.
150 à 400	», 40	— Au dessus de 20 gr., demi port par 5 gr., en outre des taxes ci-dessus stipulées.
Plus de 400	», 50	

Le projet de loi consacrant ce tarif est resté à l'état de rapport à la fin de la session dernière. La question est donc entière; elle se résoudra probablement pendant la présente session.

Avant d'examiner les divers systèmes qui viennent d'être indiqués, et pour mieux effectuer cet examen, il faut étudier ce qui s'est passé en Angleterre, où une réforme postale, plus radicale encore que toutes celles qui viennent d'être indiquées, a succédé, il y a six années, à un tarif plus élevé que celui appliqué en France en ce moment.

II.

L'institution des postes fut primitivement établie en Angleterre, comme en France, pour le service à peu près exclusif du souverain.

En 1481, pendant une guerre qu'il faisait en Écosse, le roi Édouard IV créa des courriers qui transportaient, en se les remettant les uns aux autres de sept en sept lieues, les dépêches qu'il voulait envoyer sur divers points de son royaume, et celles qui lui étaient adressées. C'était là une imitation de ce que le roi Louis XI avait fait en France, en 1464. Ce service fut maintenu et quelque peu perfectionné par les successeurs d'Édouard IV; mais ce fut seulement sous le protectorat de Cromwell que l'institution des postes fut établie en Angleterre sur des bases larges, solides et régularisées. L'exploitation fut alors mise à ferme. Dès ce moment, elle produisit un nouvel élément de recettes au trésor public. Après ce progrès important, l'institution des postes continua ses services sans perfectionnements notables jusqu'en 1784, époque où elle fut l'objet de remarquables améliorations, soit sous le rapport de la construction des voitures, soit sous le rapport de l'accélération de la vitesse. A dater de ce moment, cette administration continua à s'avancer dans la voie des progrès avec plus ou moins d'énergie et d'activité, selon que les circonstances furent plus ou moins excitantes ou favorables. Le seul fait saillant que cette période présente à l'observateur, c'est que, pendant sa durée, en Angleterre comme en France, les tarifs furent élevés à mesure que l'utilisation des postes devint plus générale. Cette déplorable circonstance produisit les mêmes effets dans les deux pays: l'augmentation croissante des tarifs comprima l'accroissement des revenus. L'étude des tableaux suivants, qui présentent les tarifs et les revenus de l'institution des postes en Angleterre, à diverses époques, fait reconnaître une preuve nouvelle de l'influence dommageable que l'exagération des taxes exerce sur leur produit.

TABLEAU DES TARIFS SUCCESSIVEMENT APPLIQUÉS EN ANGLETERRE POUR LE TRANSPORT DES LETTRES.

DISTANCES (en kilomètres).	ÉPOQUES.				OBSERVATIONS.
	1710	1765	1805	1825	
	f.	f.	f.	f.	
moins de 20	», 50	», 10	», 40	», 40	
20 à 27	»	», 20	», 50	», 50	
27 à 40	»	»	»	», 60	Les taxes stipulées dans ces divers tarifs doublaient, triplaient, quadruplaient, etc., selon que la lettre appartenait à la catégorie de lettre double, triple, quadruple, etc.
40 à 67	»	», 30	», 60	», 70	
67 à 107	»	»	», 70	», 80	
107 à 160	», 40	», 40	», 80	», 90	
160 à 227	»	»	», 90	1, »	
227 à 307	»	»	1, »	1, 10	
307 à 400	»	»	1, 10	1, 20	—
400 à 533	»	»	1, 20	1, 30	
599 à 697	»	»	1, 30	1, 40	Poids de la lettre simple : 1 quart d'once, soit 7 gr. et demi.
667 à 800	»	»	1, 40	1, 50	
800 à 933	»	»	1, 50	1, 60	
plus de 933	»	»	1, 60	1, 70	

Voici maintenant le tableau des produits bruts, des dépenses et des nets revenus de l'administration des postes d'Angleterre, à diverses époques.

ÉPOQUES.	PRODUITS BRUTS.	DÉPENSES.	REVENUS NETS.	OBSERVATIONS.
	f.	f.	f.	
1663	»	»	537,000	
1710	2,786,000	»	»	
1763	5,975,000	3,525,000	2,450,000	Les produits et les dépenses du service des postes, en Irlande, ne sont pas compris dans les chiffres inscrits en ce tableau.
1768	7,475,000	3,332,000	4,143,000	
1788	13,677,000	6,253,000	7,424,000	
1798	23,762,000	8,430,000	15,332,000	
1804	33,000,000	9,900,000	23,100,000	
1806	37,547,000	11,900,000	26,647,000	
1826	54,010,000	15,525,000	38,485,000	—
1828	51,575.000	16,955,000	34,620,000	
1839	55,322,000	16,612,000	38,708,000	

Les tarifs appliqués en Angleterre pour le transport des lettres, depuis l'établissement des postes dans ce pays jusqu'à l'année 1839, se classent en deux catégories bien distinctes. Les tarifs de 1710 et 1765 appartiennent au système des taxes modérées. Les tarifs de 1805 et 1827 appartiennent au système des taxes exagérées.

Le tableau suivant représente l'influence exercée sur les recettes par l'application successive de ces divers tarifs.

TARIFS de	RECETTES SUCCESSIVES.		DURÉE DE LA PÉRIODE.	ACCROISSEMENT PROPORTIONNEL.	
	années.	sommes.		dans la période.	moyen par année.
1re CATÉGORIE : TARIFS MODÉRÉS.					
1710	1710 1763	f. 2,786,000 5,975,000	53 ans	110, » 0/0	2, 07 0/0
1765	1768 1804	7,435,000 33,000,000	36 ans	344, » 0/0	9, 55 0/0
2e CATÉGORIE : TARIFS ÉXAGÉRÉS.					
1805	1806 1826	37,547,000 54,100,000	20 ans	45, » 0/0	2, 25 0/0
1827	1828 1839	51,375,000 55,322,000	11 ans	7, 50 0/0	0, 68 0/0

Ce tableau fait ressortir d'une manière saisissante combien le ralentissement de la progression des recettes concorde avec l'application des tarifs exagérés.

Les taxes établies par le tarif de 1710 sont modérées ; les recettes produites par ces taxes prennent un développement donnant, en moyenne, une augmentation de 2,07 % par année.

En 1765, les taxes éprouvent une modification favorable : le maximum reste ce qu'il était précédemment, mais le minimum est sensiblement abaissé. Ce changement réagit énergiquement sur les recettes. Dans la période précédente, la progression des recettes

avait été de 2,07 par année; dans cette période, cette progression est en moyenne, par année, de 9,55 %.

Appréciant mal la véritable cause de cet accroissement rapide, excitée probablement aussi par l'espérance de favoriser l'augmentation de ses recettes par l'élévation de ses taxes, l'administration des postes fait adopter, en 1805, un nouveau tarif entrant avec résolution dans le système des taxes exagérées. Les effets de ce fâcheux changement ne tardent pas à se manifester; le mouvement progressif des recettes se ralentit brusquement. Le chiffre annuel représentant la moyenne de cette progression avait été de 9,55 % pendant la dernière période; il descend, pendant cette période, à 2,25 % par année.

Malgré cet avertissement péremptoire sur les conséquences dommageables des augmentations de taxes, l'administration anglaise ajoute encore en 1827 une nouvelle augmentation à son tarif. Cette mesure inopportune fortifie l'énergie compressive d'un tarif déjà trop élevé. La progression des recettes continue encore, mais elle semble être le dernier effet d'une impulsion déjà éloignée. Cette progression était de 9,55 % sous le tarif de 1765; elle était encore de 2,25 % sous le tarif de 1805; elle n'est plus que de 0,68 % sous le tarif de 1827.

Ces résultats sont significatifs; ils le deviennent plus encore lorsque l'on considère au milieu de quelles circonstances ils se sont produits.

L'époque contemporaine des tarifs modérés était arriérée sous tous les rapports. Un petit nombre d'années s'était écoulé depuis que l'institution des postes avait été organisée en un service régulier et mise à la disposition incessante du public, la population était moins nombreuse, les habitudes de correspondance épistolaire n'étaient pas encore prises, l'instruction était rare et insuffisante, on voyageait peu, enfin, les industries et le commerce commençaient à peine à se développer. Ces circonstances comprimèrent puissamment l'augmentation du produit des postes; la marche progressive de cette augmentation a donc été plus considérable encore, en réalité, que ne la représentent les chiffres proportionnels inscrits dans ce tableau.

Si les tarifs modérés se sont trouvés en présence de complications défavorables, qui ont considérablement affaibli l'action de leur bonne influence, les tarifs exagérés ont été appliqués, au contraire, dans les circonstances les plus capables de contrebalancer et de dissimuler leurs pernicieux effets.

La surélévation des taxes a commencé à être pratiquée, en Angleterre, seulement au commencement de ce siècle. Or, depuis cette époque jusqu'à nos jours, tout a concouru, dans ce pays, à favoriser le développement de la correspondance épistolaire. Grace aux admirables machines dont elles ont été dotées par Arkwright et Watt, les industries anglaises ont pris un merveilleux essor; le commerce a décuplé, la population a doublé, l'instruction a pénétré jusque dans les plus petits villages, enfin le goût des voyages s'est généralisé. Ces causes tendaient toutes à surexciter le mouvement des lettres. On a vu que cette impulsion a été neutralisée en partie par l'exagération des tarifs.

C'est peut-être l'exemple de la France qui entraîna l'Angleterre dans le système des taxes exagérées. La France, en effet, a eu le triste avantage de s'avancer toujours la première dans cette voie onéreuse et irrationnelle. Seulement, les conséquences nuisibles de l'exagération des taxes ont été plus promptes et plus tranchées en Angleterre qu'en France. Les causes de cette différence sont faciles à découvrir, pour peu qu'on les recherche. L'Angleterre a commencé en 1784 à perfectionner le service de son administration des postes. L'Angleterre possède depuis longtemps des routes nombreuses bien tracées, soigneusement entretenues. La France est restée arriérée pour la réalisation de ces améliorations utiles, c'est tout récemment seulement qu'elle en a été dotée. Enfin, depuis près de deux siècles, l'Angleterre a concentré toute son énergie, toute sa politique, toutes ses forces vitales au développement de ses industries et de son commerce, tandis que la France était à peu près exclusivement occupée de politique. Les motifs qui excitent la multiplication et l'activité de circulation des lettres ont donc agi plus tôt, mais leur énergie a cessé plus tôt aussi en Angleterre qu'en France. Dès l'année 1826, les produits bruts des postes sont restés à peu près stationnaires en Angleterre, tandisque ces mêmes produits, en

France, s'accroissaient un peu encore de 1838 à 1846. Mais bientôt sans doute, si elles étaient maintenues, les taxes excessives causeraient en France les mêmes effets qu'elles ont causé en Angleterre ; les produits des postes ne s'augmenteraient plus, peut-être même de nouveaux perfectionnements seraient-ils impuissants à empêcher ces produits de décroître.

L'Angleterre, toujours attentive et intelligente pour sauvegarder ses intérêts, ne tarda pas à reconnaître qu'elle était dans une fausse voie. Sa résolution fut prompte et énergique : vers l'année 1839, elle substitua, au tarif énorme et compliqué de 1827, un tarif unique et très modéré représenté dans le tableau suivant :

TARIF DE 1839.

DISTANCES.	LETTRE SIMPLE.
	f. c.
Tout le Royaume-uni.	», 10

Toutefois cette importante réforme ne fut pas effectuée sans avoir dû surmonter de puissants obstacles. Quelques esprits systématiques, certaines susceptibilités vaniteuses firent une opposition acharnée contre l'adoption du nouveau système. Heureusement cette grave question eut pour défenseur principal M. Rowland Hill, homme aussi courageux que distingué, dont la persistance réussit enfin, après une longue lutte, à emporter le succès.

M. Rowland Hill, avait été le premier à éveiller l'attention de l'Angleterre, sur la nécessité d'abaisser les taxes perçues dans ce pays par l'administration des postes. Il eut la gloire et le bonheur de faire adopter la taxe unique qu'il avait proposé de substituer au tarif multiple et démesuré dont il avait démontré les funestes effets.

Pour complément des avantages importants offerts au public par son nouveau tarif, la proposition de M. Rowland Hill comportait et eut pour effet d'autres remarquables améliorations.

Le poids maximum d'une lettre simple avait été jusqu'alors fixé à la parité approximative de 75 centigrammes, comme en France ; ce poids fut élevé à 15 grammes.

Une autre innovation non moins utile fut introduite en même temps dans le service. L'administration vendit au public des enveloppes timbrées, et des timbres volants, par l'emploi desquels toute lettre put être affranchie sans que l'envoyeur fut obligé de se transporter dans les bureaux du post-office. Le public adopta avec empressement ce nouveau système. Les timbres volants, qui furent et sont encore généralement préférés aux enveloppes timbrées, consistent en un petit carré de papier, représentant une effigie de la reine. Ces timbres sont enduits, au *verso*, d'une couche de gomme. Pour s'en servir, on humecte cette gomme et on colle le timbre sur l'extérieur de la lettre, qui se trouve ainsi affranchie de l'obligation de payer le port au moment de l'arrivée. L'administration des postes annule les timbres ainsi employés en couvrant la moitié de leur surface par un contre timbre spécial. L'utilité et la certitude d'emploi de ces timbres volants furent tellement appréciées en Angleterre, qu'on en fit une sorte de papier monnaie admis partout comme espèces.

Ces perfectionnements heureux produisirent d'excellents résultats. En même temps que le public fut servi à bien plus bas prix, il fut aussi servi plus vite. Le travail de la taxation des lettres fut considérablement abrégé par la simplification de la taxe. Il ne s'agissait plus en effet, pour l'employé, que d'apprécier le poids de la lettre, pour en fixer le port. Pesait-elle 15 ou 30 ou 45 ou 60 grammes, et, selon l'un ou l'autre de ces poids, la taxe devait-elle être doublée ou triplée ou quadruplée ou quintuplée? à cela se bornait l'examen. Le service de distribution devint aussi beaucoup plus commode et beaucoup plus prompt. La majeure partie des lettres étant affranchie, le facteur n'avait plus qu'à frapper à la porte du destinataire pour avertir qu'il déposait une lettre dans la boite affectée à cet usage. Il ne devait plus annoncer le coût du port, en attendre et en vérifier le paiement. Sous ces rapports le succès dépassa ce qu'on avait espéré.

Toutes ces intelligentes améliorations devaient être le résultat

de l'adoption du système proposé par M. Rowland Hill. Il semble qu'il suffisait de les indiquer pour en faire comprendre la certitude et la valeur ; cependant ce système eut de la peine à prévaloir. Les opposants se cramponnèrent surtout à une objection, à leur avis, toute puissante ; il poussèrent des cris d'alarme sur les pertes énormes que la taxe nouvelle, si inférieure aux taxes anciennes, causerait au trésor public, en réduisant extrêmement les recettes de l'administration des postes. M. Rowland Hill répondit par des raisonnements décisifs et par des calculs péremptoires, démontrant que si, dans les premiers temps, le tarif proposé faisait diminuer les recettes, la modicité de la taxe aurait pour effet certain de faire augmenter le nombre des lettres de telle sorte que, dans un petit nombre d'années, le revenu actuel reparaîtrait. Malgré leur évidente justesse, les calculs et les raisonnements de M. Rowladd Hill furent traités d'erreurs et d'utopies. Cependant, en dépit de ces oppositions mal intentionnées, le système de M. Rowland Hill fut adopté. Les faits démontrèrent l'exactitude des prévisions du réformateur.

Six années se sont écoulées depuis la première application du nouveau tarif. Le tableau suivant présente des indications statistiques et des comparaisons qui permettent d'apprécier exactement les principales conséquences que ce tarif a produites.

ANNÉES.	NOMBRE DES LETTRES.	PRODUITS BRUTS.	DIFFÉRENCES SUCCESSIVES AVEC 1839.	
			NOMBRE DE LETTRES. — en plus.	PRODUITS BRUTS. — en moins.
		f.		
1839	93,000,000	59,769,000	»	»
1840	166,000,000	33,986,000	78 0/0	43 0/0
1841	191,000,000	37,485,000	105 0/0	37 0/0
1842	208,000,000	39,453,000	123 0/0	34 0/0
1843	221,000,000	40,521,000	137 0/0	32 0/0
1844	242,000,000	42,626,000	160 0/0	28 0/0
1845	271,000,000	47,539,000	191 0/0	21 0/0
1846	292,000,000	» »	214 0/0	» »

Ce tableau constate des résultats pleins d'intérêt. Ainsi que tout

le monde l'avait prévu, l'application du nouveau tarif fut immédiatement suivie d'une diminution considérable de recette. Mais bientôt, comme l'avait annoncé M. Rowland Hill, le nombre des lettres et le chiffre des recettes commencèrent un mouvement de progression qui se continua dès-lors avec une activité soutenue et une remarquable régularité. L'année 1840 fut la première à jouir des avantages du nouveau tarif: pendant cette année, le nombre des lettres dépassa de 78 % le nombre constaté pendant l'année précédente; en même temps, le revenu brut recueilli par l'administration des postes fut de 43 % inférieur à celui donné par l'année 1839. L'année suivante fournit un accroissement nouveau du nombre des lettres, et produisit une recette plus considérable. Ce développement se continua d'année en année : en 1845, le nombre des lettres avait triplé, et le revenu ne présentait plus qu'une différence en moins de 21 %, comparativement avec le nombre des lettres et le revenu constatés en 1839. Si ce mouvement progressif a lieu pendant quelques années encore, ce qui paraît à peu près certain, la prédiction de M. Rowland Hill sera réalisée. Le revenu brut produit en 1839, sous l'empire de l'ancien tarif, reparaîtra bientôt et sera sans doute promptement dépassé.

Il faut reconnaître cependant, que la réforme, si heureusement soutenue par M. Rowland Hill, fut un acte de rare hardiesse, sur la complète réussite duquel il était véritablement permis de concevoir quelques doutes. Avant cette libérale réforme, la taxe moyenne d'une lettre était, en Angleterre, à la parité de 1 fr. 05 c. Il pouvait paraître hasardeux d'abaisser brusquement cette taxe à 0, fr. 10 c. L'évènement a péremptoirement donné raison à cette apparente témérité.

Lorsque l'on étudie l'intéressante histoire des obstacles qu'a rencontré l'admirable conception de M. Rowland Hill, on est étonné et affligé en reconnaissant que l'administration des postes a figuré au premier rang parmi ses adversaires. Cette inconcevable opposition, à laquelle on cherche en vain à trouver un motif, ou même une excuse, se continue encore. Elle n'a pu empêcher le succès ; elle s'est efforcée d'en atténuer ou d'en dissimuler les heureux résultats.

Dans ce but, dès la première année pendant laquelle le nouveau

tarif fut appliqué, cette administration fit imposer à son budget l'entretien et le coût d'exploitation des paquebots destinés au transport des lettres, entretien et coût constituant une dépense annuelle de six millions jusques alors payée par le département de la marine. Le revenu brut produit par ce service ne dépassant pas un million, l'administration des postes espérait sans doute pouvoir augmenter ainsi, sans qu'il y parût, de cinq millions, le déficit net qu'on prévoyait devoir résulter de l'application du nouveau tarif. Quoique cette manœuvre déloyale eût été signalée, elle n'en fut pas moins renouvelée plusieurs fois sous d'autres formes. Récemment encore, cette administration a compris dans la masse de ses dépenses générales pour l'année finissant le 5 janvier 1846, une somme de 2, 719,000 fr. pour frais de transports des malles sur les chemins de fer pendant les années antérieures, frais qui n'avaient pu être payés plutôt parceque leur quotité était l'objet d'une discussion entre l'administration et les compagnies. Au moyen de ces surcharges qui ont altéré la vérité des faits, les statistiques de l'administration des postes présentent, en ce qui concerne les dépenses et les produits nets, des résultats inexacts très désavantageux à la réforme effectuée. Pour éviter les interprétations erronées auxquelles ces statistiques faussées auraient pu donner lieu, le tableau precédent a mentionné seulement les revenus bruts dont les chiffres annuels, successivement comparés avec un type unique, représentent un enchaînement de faits se contrôlant et se justifiant les uns par les autres.

L'étonnant succès de la réforme postale effectuée en Angleterre ne pouvait manquer d'attirer l'attention des autres peuples ; elle trouva bientôt des imitateurs. L'Autriche, les États-Unis, l'Espagne, la Russie même s'empressèrent d'adopter d'une manière plus ou moins absolue ce système dont les avantages étaient si évidents. La France resta presque seule en arrière dans la réalisation de ce nouveau progrès.

Le tableau suivant, extrait de documents officiels, fait connaître la tarification actuelle d'une lettre simple dans les principaux pays civilisés.

PAYS.	Poids maximum d'une Lettre simple (grammes).	Nombre des catégories de distances ou zônes.	Taxe moyenne par Lettre simple (centimes).	DÉTAILS SUR CHAQUE TARIF. — (Taxe en kilomètres et centimes)
	g.		f. c.	
Angleterre.	15, »	»	», 10	Taxe unique.
Espagne. .	7, »	»	», 27	Taxe unique.
Etats-Unis.	15, »	3	», 32	Taxes : circonscription d'un bureau, 11 c.—moins de 480 kilomètres, 28 c. — plus de 480 kilomètres, 56 c.
Prusse. . .	10, 50	8	», 33	Taxes : 40 k. 12 c.—80 k. 18 c. — 120 k. 24 c. — 160 k. 30 c. 240 k. 36 c.— 400 k. 42 c.— 800 k. 48 c.—plus de 800 k. 54 c.
Autriche. .	8, 75	2	», 39	Taxes : jusqu'à 160 k. 26 c. — plus de 160 k. 52 c.
Sardaigne.	7, »	7	», 40	Taxes : 25 k. 10 c.—65 k. 20 c. —110 k. 30 c.—165 k. 40 c. —235 k. 50 c.—325 k. 60 c. —plus de 325 k. 70 c.
Russie. . .	14, »	»	», 40	Taxe unique.
France. . .	7, 50	11	», 77	Taxes : 40 k. 20 c —80 k. 30 c. —150 k. 40 c.—220 k. 50 c. —300 k. 60 c.—400 k. 70 c. —500 k. 80 c.—600 k. 90 c. —750 k. 1 fr.—900 k. 1 f. 10 c. —plus de 900 k. 1 f. 20.

Ces indications donnent la preuve que la France est, en ce moment, soumise au tarif le plus compliqué. Voici un tableau qui met en relief la fâcheuse infériorité dans laquelle se trouve la France sous cet important rapport.

PAYS.	TAXE MOYENNE D'UNE LETTRE SIMPLE.	PRIX MOYEN DU BLÉ (hect.tre)	SALAIRE MOYEN D'UN ouvrier non nourri (travail de 12 heures).		COUT D'UN PORT DE LETTRE		
					EN BLÉ. (litres).	EN HEURES DE TRAVAIL	
			artisan.	agriculteur.		artisan.	agriculteur.
	f. c.	f. c.	f. c.		l.	h. '	h. '
Angleterre.	» 10	24 75	7 50	5 »	» 40	» 10	» 15
Espagne. .	» 27	21 »	2 25	1 »	1 25	1 25	3 16
Etats-Unis.	» 32	17 »	6 »	4 »	1 88	» 39	» 58
Prusse. . .	» 33	17 20	2 50	» 90	1 92	1 33	4 24
Autriche. .	» 39	17 20	2 50	» 90	2 28	1 52	5 11
Sardaigne. .	» 40	20 »	2 25	1 »	2 »	2 8	4 50
Russie. . .	» 40	15 »	2 »	» 70	2 60	2 25	6 52
France. . .	» 77	19 »	2 50	1 25	4 05	3 42	7 25

Soit que l'on évalue le port d'une lettre simple en argent, soit qu'on l'évalue en litres et centilitres de blé, soit qu'on l'évalue en heures et minutes de salaire, on trouve toujours l'Angleterre au premier rang, la France au dernier dans ce tableau.

En Angleterre, le port d'une lettre simple coûte, en argent, la parité de 10 c., en blé 40 centilitres, en salaire, dix à quinze minutes de travail. Ce même port, en France, coûte en argent soixante et dix-sept centimes, ou en blé quatre cent cinq centilitres, ou enfin, en salaire, selon que l'ouvrier est artisan ou agriculteur, 3 heures 42 minutes ou 7 heures 25 minutes de travail. Cette disproportion, déjà si considérable, entre le coût d'une lettre en Angleterre et le même coût en France, n'exprime cependant pas encore toute la vérité. Le tableau qui fait connaître cette disproportion indique, pour l'Angleterre, la taxe réelle, invariable par ce motif qu'elle est unique, tandisque, pour la France, il indique une taxe moyenne. Le tableau suivant contient des calculs identiques à ceux du tableau précédent pour la taxe *minima* et pour la taxe *maxima* du tarif français. Il présente en même temps, comme point de comparaison, ceux relatifs au tarif anglais.

PAYS.	TAXE d'une LETTRE SIMPLE.	COUT D'UN PORT DE LETTRE.		
		EN BLÉ (litres).	EN HEURES DE SALAIRE.	
			artisan.	agriculteur.
	f. c.	l.	h. '	h. '
Angleterre. . . .	», 10	», 40	», 10	», 16
France . . . . . (*minimum*).	», 20	1, 05	», 57	2, 40
France . . . . . (*maximum*).	1, 20	6, 30	5, 50	11, 30

N'eût-il d'autre avantage que de montrer comment des chiffres moyens peuvent dissimuler des vérités utiles, ce tableau aurait déjà son mérite. Il donne cependant encore d'autres indications

qu'il importait de constater. La taxe *minima* du tarif actuellement appliqué en France représente, en argent deux fois, en blé deux fois et demie, en salaire de cinq à dix fois la valeur correspondante de la taxe anglaise. Cette différence est déjà bien considérable ; elle exprime cependant un minimum. La taxe *maxima* du tarif français représente, en argent douze fois, en blé quinze fois, en salaire de trente cinq à quarante quatre fois, la valeur correspondante de la taxe unique du tarif anglais.

Ces chiffres sont saisissants. Il suffit de les énoncer pour faire comprendre quelles influences fâcheuses le tarif français peut et doit certainement exercer sur l'état social, sur les industries et sur le commerce de la France.

Les motifs les plus puissants, les plus dignes d'attention exigent donc que la France effectue au plutôt sa réforme postale. Dévancée déjà par les autres peuples pour l'exécution de chemins de fer, elle est restée arriérée encore pour cette amélioration si évidemment utile, si impérieusement nécessaire. Pour racheter ce retard compromettant, il faut au moins que, profitant des expériences faites par l'étranger, elle se dote d'une réforme postale aussi large, aussi complète qu'il soit raisonnablement possible.

Nous rechercherons, dans le prochain numéro de la Revue, comment ce désirable résultat peut être réalisé.

BARRILLON.

CHRONIQUE.

Notre collaborateur, M. A. Couchaud, architecte de notre ville et auteur des *Églises byzantines en Grèce*, vient de publier la première livraison d'un important ouvrage qui, sous le titre modeste de *Notes et Croquis, voyage en Grèce*, formera un itinéraire complet de ce pays, si riche en souvenirs. Tous les monuments helléniques et du moyen-âge y revivront sous la plume et le burin. Le célèbre monastère de Saint-Luc, en Livadie, sera décrit en plusieurs planches et apprécié par M. Didron ainé. Cette publication se divisera en deux parties. La première comprendra l'itinéraire d'Athènes aux principales villes et îles de la Hellade, et la seconde, la description d'Athènes antique, d'Athènes au moyen-âge et d'Athènes moderne. Il y aura trente livraisons qui se vendront chacune séparément au prix de 4 fr. 50. On souscrit au bureau de la *Revue du Lyonnais*.

La première livraison que nous avons sous les yeux contient l'itinéraire d'Athènes à Eleusis, et nous donne une très favorable opinion du livre entier. Dire que ce magnifique in-4 sort des presses de M. Louis Perrin, c'est en faire assez l'éloge.

— M. Maurice de Prandière, docteur en droit, vient de faire paraître, sous le titre d'*Etude historique sur Charles Dumoulin*, le discours qu'il a prononcé à la rentrée de la conférence des avocats, le 18 janvier 1847. Cette appréciation biographique et raisonnée sur le philosophe et jurisconsulte Dumoulin, est digne de figurer à côté de l'éloge que M. Cochet a fait de Domat. M. Maurice de Prandière a suivi avec talent la voie que notre avocat-général avait ouverte. Son œuvre est écrite avec une élégante simplicité, et accuse une consciencieuse étude des ouvrages de Dumoulin.

— Sous le titre d'*Invraisemblances*, notre compatriote, M. Antony Rénal, a récemment livré au public deux jolis volumes de Nouvelles et de Romans. Cet ouvrage est édité par le libraire Souverain. Nous en rendrons compte prochainement.

— Voici les titres de divers opuscules réimprimés dernièrement par un de nos bibliophiles, M. Gonon :

Récit sommaire des opérations du siége de Lyon en 1793 ;

Les citoyens de Ville-Affranchie aux représentants du peuple à Ville-Affranchie, le jour de l'inauguration du temple de la Raison ;

Le peuple de Ville-Affranchie à la Convention nationale ;

Bulle de N. S. P. le pape Clément XIV, portant suppression et extinction de la Société de Jésus, nouvelle édition.

Ce sont là autant de raretés bibliographiques, car toutes ces réimpressions ont été faites à un très petit nombre d'exemplaires.

LA

MARGUERITE AU DÉSESPOIR.

A Mme Desbordes-Valmore (1).

— « Irai-je encor plus loin? L'obscurité s'amasse
« Autour de mon étoile, aux reflets expirants.

(1) Se trouvant chez l'auteur, à Paris, Madame Desbordes-Valmore contemplait sur la cheminée, en essayant d'en relever la tige abattue, une marguerite des prés qui s'effeuillait sans doute à défaut d'air et de soleil : « *C'est la Marguerite au désespoir ;* c'est, dit-elle, en lui serrant la main, votre poésie, mon cher ami, qui se désole et qui s'en va en présence de la carrière toute positive où vous êtes entré. Quelque jour vous vous rappellerez cette pauvre fleur en songeant aussi aux regrets que je donne au poète qui probablement ne chantera plus..... »

« Avec l'oubli sur moi je sens l'ombre qui passe :
« A voyager sans but je m'épuise et me lasse,
« Semblable aux fantômes errants.

« Autrefois, de mes nuits les lueurs étaient belles ;
« Sous le ciel azuré de mes rapides jours,
« Mon bonheur imitait les folles hirondelles
« Qui, dans les mêmes nids, sur les mêmes tourelles,
« Au printemps reviennent toujours.

« La France alors voyait de ses aigles flétries
« Disperser en exil les héros généreux ;
« Elle couvrait de deuil leurs images chéries ;
« Et moi, sauvage enfant des bois et des prairies,
« J'avais aussi des chants pour eux.

« Alors c'était la vie inspirante et rêveuse.
« Mais les nobles espoirs ne sont pas revenus,
« Qui brûlaient ma pensée en la rendant heureuse ;
« J'ai souffert et pleuré. L'épine douloureuse
« Déchire aujourd'hui mes pieds nu.

« Mon Dieu ! qu'avez-vous fait de ma blonde jeunesse ?
« Elle était pure en moi comme l'ange du ciel,

« Comme la flamme ardente où l'on puise l'ivresse,
« Comme le flot du lac que la brise caresse,
« Comme le lait, comme le miel.

« Qu'avez-vous fait du temps où, dans mes jeux folâtres,
« Les heures s'écoulaient libres de toutes lois;
« Où ma voile glissait sur des ondes bleuâtres,
« Où, sur les monts lointains, dans le chalet des pâtres,
« L'écho répondait à ma voix.

« Vous m'avez tout repris, le bonheur, le courage.
« Pendant que vous brisiez le chêne du chemin,
« Je marchais devant vous au plus fort de l'orage,
« Et vous m'avez crié, sans pitié pour mon âge :
« Tu n'auras pas de lendemain !

« Mourir ! lorsqu'au lever de ma riante aurore,
« J'était belle et charmais les cœurs qui m'oublîront;
« Quand le mien pour aimer demande à vivre encore;
« Quand la muse aux doux pleurs que la tendresse adore,
« A touché ma lyre et mon front !

» Épargnez-moi. Je suis la fleur échevelée
« Dont la tige a perdu sa sève avant le soir ;

« Qu'échauffait la lumière au fond de sa vallée,
« Mais qui, loin du soleil, se fane étiolée,
« *La Marguerite au désespoir.* — »

Sur la route, à ces mots, l'harmonieuse fille
Se coucha, solitaire, au milieu de la nuit;
Et comme un sylphe aîlé qui dans l'ombre scintille,
Croisant ses froides mains sur sa blanche mantille,
Expira sans gloire et sans bruit. —

Sylvain Blot.

DE LA FOI.

CHAPITRE XXI.

PAR QUEL ACTE DIEU FAIT-IL REPARAITRE EN NOUS L'ABSOLU ?

Emporté loin de Dieu, privé de tout mérite comme avant qu'il fut né, dépouillé de toute prérogative absolue comme avant de posséder la grâce, l'homme, après sa chûte, ne peut être ramené vers l'Infini que par la suprême opération de l'amour, qui est la miséricorde.

L'amour se donne à qui n'a pas, l'amour tend à s'unir à qui est bon; il n'était point dans le triple équilibre des lois de l'absolu que l'amour se donnât et s'unît à qui est mauvais. Ah! n'a-t-il pas fallu que l'amour apaisât toute puissance et fît taire en quelque sorte toute sagesse pour qu'au milieu d'une sublime défaillance des Cieux, parut la Miséricorde, fille exclusive de l'amour!

Dès-lors le Saint-Esprit s'est chargé de la création. Il a

(1) Voir le tome XXI, page 457, le tome XXII, page 325, et le tome XXIII, page 167.

voulu que la Puissance et la Sagesse, constituant l'ordre et la justice, passassent par sa loi pour arriver jusqu'à l'homme. Aussi, comme on l'a reconnu sur la terre, c'est de la miséricorde divine que dérive le système de la réparation (1). Le principe de la miséricorde reparaît sur tous les points de l'exposé que l'Église nous donne de ce merveilleux système; et l'on s'aperçoit que c'est l'Esprit-Saint qui depuis lors agit en nous.

Les dons naturels, qui étaient la grâce spéciale de la création, sont le fruit de l'amour ; les dons surnaturels, qui ont été la grâce de la rédemption, sont le fruit de la miséricorde. Les dons de la création nous avaient été accordés en vertu de la *bonté* du Créateur; mais les dons de la sanctification nous sont accordés en vertu des *mérites* du Verbe. Et voilà pourquoi le Saint-Esprit se répand avec tant d'abondance.

Le Saint-Esprit s'annonce d'une manière extérieure par la prédication de la loi; et il opère d'une manière intérieure par la production de la Foi. Car le premier effet de l'union de la grâce divine et de la coopération humaine, c'est la Foi. L'homme, dit Saint-Augustin, commence à recevoir la grâce, dès qu'il commence à croire en Dieu. Or, la Foi est un retour en nous de la vie de l'absolu.

On n'a pas assez observé tout ce qu'il y a dans la Foi; quoique un germe, elle est tout ce qu'il y a de plus complet. Dans la Foi est une triple action de la raison, du cœur et de la volonté. On ne croit que ce que l'on sait, on ne croit que ce que l'on aime, on ne croit, chose dont on n'est pas assez persuadé, que ce que l'on est décidé à croire. La Foi est un acte d'adhésion de toute la nature humaine.

(1) « Le pécheur est rappelé dans le Ciel par la pure miséricorde divine. » Concil. Trident. Sess. VI, C. 5.

Il faut avoir été approché de la lumière pour que la foi éclate. Mais la Foi ne tient pas seulement de l'esprit, elle amène l'homme tout entier. Car l'homme ne donne pas ainsi sa Foi sans s'être donné lui-même. Dans la Foi est le désir qu'une chose soit vraie. L'Evangile l'a bien dit : « L'espérance et la Foi donnent ce qui est aimé. »

Croire n'est pas comprendre; la Foi n'est pas la connaissance, mais la confiance. Dieu ne nous a pas demandé de le comprendre, mais de le croire; autrement, où en serions-nous ! Croire quelqu'un, c'est se fier à lui; il est tout simple que nous devions à Dieu cet hommage. Ne soyons plus étonnés si la Foi nous rend saints et agréables à Dieu !

Ne l'oublions point, on n'est prêt à donner sa Foi que pour les choses qui sont conformes au besoin de notre cœur. C'est pourquoi une grande culpabilité plane sur l'homme qui ne se rend pas à la Foi. Si elle n'était qu'un acte ordinaire du jugement, sa présence ou son absence ne devrait pas entraîner des conséquences aussi graves, même pour notre conduite terrestre. On a toujours reconnu du mérite dans la Foi et du crime dans l'incrédulité.

L'homme qui ne croit pas est déjà mauvais en soi, à un degré ou à un autre : parce que l'homme qui ne croit pas est celui qui ne voudrait pas croire. Si, je le suppose, ce n'est pas un méchant, c'est un cœur dur; si ce n'est un cœur dur, c'est un égoïste; si ce n'est un égoïste, c'est un homme dans ses sens; et si ce n'est un homme dans ses sens, c'est un homme tout à fait léger et prêt à y tomber. Observez bien les hommes sans Foi, vous verrez que cela tient à leur cœur. La Foi, dit Schiller, n'est autre chose que la vertu.

Quand on desire tant de preuves, soyez sûr qu'on ne veut pas de vous. Ceux qui demandent l'A plus B, ne cherchent pas la vérité, c'est la vérité qui les cherche. Enfin, il en est qui se sont tellement faussés qu'ils se sont mis en quelque

sorte dans l'impossibilité de croire. Mais qu'espère-t-on faire lorsqu'il n'y a que de l'esprit dans l'esprit; en suivant constamment le rebours de ses lois, la pensée finit à rien.

Lorsqu'on ne se sent pas de besoins dans l'âme, il est tout simple que le doute y reste; et sur le doute s'affaisse l'intelligence. De peu d'amour sort peu de chose, on ne peut pas aller plus loin que soi. L'inspiration, au contraire, naît d'un cœur plein. La sagesse reposa toujours sur le fort équilibre de tous les sentiments. Tandisque les faux jugements partent de sentiments mal à l'aise. Les cœurs durs et étroits ne croient que par force; pauvre tête vint toujours de pauvre cœur.

L'homme avare de son cœur se reconnaît jusque sur sa logique. Beaucoup disent non, et ils ne se doutent pas pourquoi ils disent non; car chacun croit parfaitement diriger son esprit! Les hommes ne s'aperçoivent point que leurs tendances internes disposent sourdement d'eux-mêmes, et que c'est sur la source de leurs sentiments qu'il faudrait veiller.

Il en est qui n'iraient jamais où leur raisonnement n'est pas entré; ils finissent par avoir l'esprit si court! Ils ne confient point leur pensée à l'inspiration pour qu'elle la porte au-delà d'eux-mêmes. La suffisance est si aveugle qu'elle se prend sans cesse pour la mesure de toutes choses. Sans se l'avouer, l'homme tâte son cœur avant de laisser partir son esprit; au fond, sa plus grande frayeur est d'arriver à des idées qui ne seraient pas d'accord avec lui-même. La pensée est toujours retenue par un fil attaché au cœur! Les grands esprits n'auraient pas tout ce respect du genre humain, si leurs lumières ne résultaient que d'un degré de finesse dans le raisonnement ou de subtilité dans l'esprit.

Une conscience courte ne voit pas au-delà de ce monde; et il est évident que l'égoïsme ne voudra jamais aller plus loin. Cherchez, cherchez toutes les preuves, si tant est que l'on prouve au cœur! Les preuves sont de bons moyens pour arrê-

fait-il que les autres à force d'étudier tombent dans le scepticisme! La logique tend sans cesse à renfermer l'homme dans les limites de son esprit. Il faut, au contraire, que l'homme sorte sans cesse de ses bornes; il faut que sa pensée s'ouvre avec les choses, et non point que les choses viennent s'enfermer en elle. Il suffit d'élever l'homme de bonne heure au raisonnement pour qu'il soit perdu pour la vérité. L'Enseignement en est une preuve.

On sait bien que la raison a d'autant plus besoin de secours logiques que son étendue même nous échappe, et qu'en quelle que sorte elle nous manque à nous-même. C'est donc parce que les idées nous manquent qu'on y supplée par la logique. Ce moyen artificiel de faire arriver la lumière de la raison sur des objets où nous ne la trouvons pas, a donc pour but de l'étendre et non point de la resserrer. La vue intuitive, qui est le regard direct de la raison, est supérieure à la vue logique, qui n'en est que le regard oblique et quelquefois détourné. Il ne faut pas que le syllogisme ôte à la raison sa propre vue.

Il faudrait conduire la logique à quelque chose de plus qu'elle n'est. Par la logique, Aristote a pu donner les formes de la raison en tant qu'elle étudiait la nature. Je crois ces formes insuffisantes à la raison en tant qu'elle étudie l'Infini. L'inspiration et l'intuition n'ont point encore reçu les leurs. Le monde intelligible réclame une logique qni n'est plus celle dont s'est pourvue l'intelligence dans l'antiquité, alors exclusivement préoccupée du monde sensible. C'est pourquoi la logique paraît aujourd'hui si courte et si mal venue au milieu de la Foi.

Il est des difficultés qui sont au dessus de la logique présente, mais non point au dessus de la raison. Tout un ordre de vérités, pour être au dessus de l'intelligence, n'est pas au dessus de la raison ; c'est pourquoi il faut prendre garde

d'enfermer celle-ci dans l'autre. Or, c'est par là que débute l'esprit; vous pouvez hardiment lui demander compte de tout ce qu'il y a de petit dans la pensée humaine et d'étroit dans les conceptions. Ce n'est qu'en échappant aux formules de la logique qu'on pourra trouver *ces vrais secours de la raison*, dont parlèrent Hooker et Leibnitz. Non que la logique doive se perdre : tout l'ordre scientifique est là pour la réclamer; mais elle ne peut restreindre aux limites antiques les ressources de l'esprit humain.

Je vois les formes du raisonnement, mais non point celle de la raison. Où sont les formes de la notion du bien, où sont les formes de la notion du beau, du divin ! Je vois une logique pour entrer dans le relatif; où est la logique de l'absolu? Aristote ne l'a point faite. Il faut pousser la logique dans la seconde partie de la raison; cette partie qui en est la source et dont Aristote ne s'est pas occupé.

La logique sert à délier l'extrémité des idées et à les préparer pour l'application. Les Codes se font ainsi. Mais quand la logique veut remonter dans le haut de la pensée, elle n'y fait pas merveille. Le travail de la logique n'est point fait pour monter, mais pour redescendre ; d'ordinaire, on lui fournit le principe, et elle en fait découler les conséquences. Souvent ceux qui se servent le plus de la logique en ont le moins connu les bornes !

Par le raisonnement, l'homme ne trouve que ce qu'il n'a pas perdu. C'est la vérité de son cœur qui le met sur la vérité de ses pensées. Ce n'est point par une grande force d'intelligence qu'on s'élève aux plus grandes idées; sinon les peuples en seraient dépourvus. On a cru le raisonnement très fort; c'est la pensée des esprits privés de profondeur. De là est venu qu'après lui avoir tant demandé, lassés de ses vaines promesses, beaucoup d'hommes ont perdu la confiance qu'ils avaient en la vérité.

Historiquement, la logique a été la source du scepticisme. Avec le syllogisme, toutes les discussions théologiques, quittant les sources de l'intuition et de la Foi, n'ont fait qu'aboutir à des subtilités logiques et à la négation. Est-ce ainsi qu'avaient fait les Pères? Au moyen-âge, la grande pensée chrétienne s'est donc vu arrêtée dans l'esprit humain aussitôt qu'on eût mis en vogue le procédé d'Aristote. Au lieu de fixer les esprits sur les idées, on les fixait sur leurs limites. Au XVIe et au XVIIe siècle, la grande pensée a remarché, parce qu'il est venu des hommes de génie; la logique s'est tue un moment devant eux. Au XVIIIe siècle la logique a reparu : elle a produit sur la grande pensée le même effet qu'au moyen-âge. L'esprit humain s'arrêtera toutes les fois que l'homme viendra mettre son esprit à la place de la raison. Ce dont les sciences ont le plus à se garer, c'est de tomber entre les mains des hommes de second et de troisième ordre. Les hommes de génie paraissent, les hommes d'esprit leur courent après pour les mettre en pièces. Le scepticisme est sorti des Écoles.

Si la pensée humaine devait périr ce ne serait jamais que par un acte de logique.

Les grandes idées, les axiômes de tous les temps, les découvertes du génie furent donnnés de prime abord par la raison. La logique, parce que c'est l'homme qui s'en sert, n'a pu que les enseigner et souvent les défigurer et les désunir. Quand nous voulons la lumière, ce n'est pas à nous qu'il faut la demander, puisque c'est nous qui la cherchons; mais c'est en nous, où la raison se montre avec ses incorruptibles notions. Or, on ne fait pas parler la raison, on l'écoute... Et l'humilité en apprend plus que l'esprit (1).

(1) Les gens d'esprit passent leur temps à essuyer les verres de leurs lunettes. La vérité n'attend pas que votre esprit devienne clair! Il semblerait vrai-

L'esprit est pour le temps. Le cœur seul, je le déclare, se sent porté vers l'infini ; c'est la prérogative naturelle de l'amour. Ah! que d'interminables embarras pour l'esprit s'il ne se laisse emmener d'ici par le cœur ! On ne va pas à l'infini avec une échelle, ou bien en comptant tous ses pas ; il faut un bond lorsqu'on veut franchir ! C'est la terre que nous laissons, pourquoi regarder derrière nous.

S'étant posé pour base et donné pour centre, l'esprit voudra, sans le savoir, retourner le cercle entier. Notre cœur est pour la vie immortelle, on le fixe en celle-ci ; l'intelligence est pour ce monde, on la porte juge dans l'autre. L'esprit ne peut sortir de sa donnée : c'est l'homme, comment serait-il au-dessus ! Pour lui tout se réduit au temps. Le positif lui paraît être ici-bas. Dès-lors, le relatif veut s'expliquer par lui-même ; je vous laisse à juger de la tâche !!!

Alors perdant de vue et la conception de l'absolu et les nécessités de la liberté, l'esprit se demande sincèrement si le monde n'est pas livré au mal, qui triomphe presque toujours du bien ; à la force, qui presque partout a le succès sur la justice. Il se demande si ce qu'on appelle la cause de Dieu n'y est pas évidemment perdue sous celle des intérêts humains ; il se demande même où Dieu se montre au milieu d'un monde à ce point délaissé ; enfin où son gouvernement s'exerce, et si sa propre Eglise est restée dans sa mission..... Que de circonlocutions au lieu de dire tout simplement comme on le lirait dans son cœur : « Je suis plus avide qu'aimant, plus » paresseux que dévoué, je voudrais le bonheur tout de suite ; » et cet ordre de choses, où tant de peines restent à l'homme, » où la douleur est mise pour prix de l'infini, ne saurait plus » me convenir. »

ment qu'on n'ait pas encore vu la lumière. Quelle étrange idée il faut avoir de l'homme et de l'univers pour se persuader que, depuis six mille ans qu'il existe, le monde ait pu s'en passer ! !

Le cœur qui n'aime pas s'use vite. L'espérance et le désir s'affaiblissent, l'homme devenu indifférent à la vérité comme à l'erreur, ne prend même pas la force de nier. L'âme tombe dans un état de scepticisme pratique, comme si le faux, comme si le vrai étaient également vains. Dès-lors on n'étudie plus pour connaître, on ne parle plus pour convaincre, mais pour retirer sa pensée de l'assoupissement. La vérité n'éclaire plus, elle amuse ; et, par une paralysie affreuse, l'esprit la voit sans y adhérer.

Cette manière d'être et de voir a existé de tout temps, comme les cœurs qui la font naître. Saint Paul disait : « Prenez garde que personne vous séduise par la philosophie suivant les traditions des hommes et les éléments du Monde. » Cette philosophie suivant les hommes est celle qu'a produit l'esprit ; et le Monde se compose en effet de cet ensemble de doctrines et de coutumes qui, répondant aux faiblesses du cœur, ont opposé à la Foi le point de vue humain.

Il est surprenant sans doute de trouver dans l'humanité deux races aussi différentes que celle des hommes de la foi et celle des hommes de l'esprit. Mais l'esprit cherchant le relatif en tout, finit par n'y plus rencontrer l'absolu, voilà pourquoi il le nie ; le cœur ne voyant rien dans le relatif qui puisse le combler, cherche s'il n'est pas d'autre lumière qui le conduise à son bien, voilà pourquoi il y arrive. Et par là s'établit la différence des âmes. *Heureux les pauvres d'esprit, le royaume du Ciel est à eux !*

O homme, la réflexion vieillit et fait sécher la pensée ; l'inspiration la ravive en la tenant à sa source. Combien il faudrait changer d'habitude.... Si tu es sage, écoute toujours la pensée qui te vient à ton réveil. Dieu entre le premier dans l'âme ; fais en sorte que ton esprit n'y vienne qu'après le sien.

L'esprit n'est que l'esprit de l'homme ! Et là se voit son

égoïsme, qu'il se préfère à celui de Dieu. Mais l'homme ne vit pas de l'homme, et son cœur ne tarde pas à souffrir.

CHAPITRE XXIV.

De la substitution dans l'homme de l'esprit a la foi.

L'esprit a amené de grands maux dans le cœur. Cette substitution de la foi, opérée depuis un siècle, a produit de singuliers effets sur la nature humaine.

Il est rare que les hommes doués ne commencent par l'extrême imagination, et ne finissent par l'extrême expérience. Le cœur, aujourd'hui, est alternativement jeté sur l'extrémité des deux pôles! L'imagination sera toujours cette faculté qui trempât ses pinceaux dans le ciel avant de venir sur la terre; et l'expérience, ce jugement exclusivement tiré des événements de la vie.

Il ne faut pas être étonné si les hommes emportés le plus loin par leurs rêves, se sont fait d'autant plus les prisonniers du bon sens. Ils savent assez ce qu'ils ont eu à refouler des élans de leur cœur sous les tristes niveaux de l'expérience, pour ne la pas juger d'un prix infini! Ah! l'âge qu'a-t-il fait de Werther et de Réné? Goëthe, cette vive personnification de l'état d'âme de la fin du siècle dernier et de l'aurore du nôtre, laissera de ce fait un exemple bien mémorable.

Dans l'avenir, il faut attendre mieux de la nature humaine.

Ces deux hôtes en nous, qui se tournent constamment le dos, l'imagination et l'expérience, sont inséparables : l'une regarde du côté du Ciel, l'autre du côté de la terre; l'une

porte tout ce qu'il y a de généreux et de divin en nous, l'autre tout ce qui s'y ramasse d'égoïste et de mortel. L'héroïsme et l'amour viennent sur les traces de la première ; sur les traces de la seconde, on voit marcher le bon sens. Mais que l'homme aille du pas de l'une, il n'est bientôt qu'un noble fou, et qu'il se mette au pas de l'autre, il ne devient qu'un méchant expérimenté. Où seront donc les fruits de l'âge? Les âmes ardentes doivent-elles être changées en esprits froids? Tant d'élans généreux du cœur seraient-ils donc rejetés pour l'expérience vulgaire?

Ah ! c'est que ni l'imagination, ni l'expérience ne sont la Sagesse ; la première devait en allumer le flambeau, la seconde devait le tenir. Or, voilà que l'une n'allume souvent que la folie, tandis que l'autre court éteindre tout ce qu'elle voit briller dans l'âme. Les hommes d'imagination sont ceux dont le cœur eut besoin de bonne heure de merveilles et d'enchantements ! les facultés ne nous viennent que suivant les dispositions de notre âme. Mais les hommes dont la prudence fut de prime abord l'apanage, sont toujours ceux dont le moi était formé avant le cœur. La cause de ces deux alternatives dangereuses, où nous tombons aujourd'hui, se devine aisément.

N'étant appelé en cette vie que pour attendrir son cœur et former sa personnalité, l'homme y est attendu dans le chemin des déceptions. Il faut qu'il perde, une à une, toutes les parties de son être, pour qu'il se les refasse toutes, une à une, de lui-même. Il ne sera pas un seul point de son cœur où il n'ait senti l'inanité des espérances et des affections humaines ! L'ame descend d'abord du Ciel comme un flambeau tout allumé : il faut que son amour puisse tenir au grand souffle de l'existence ! Le temps n'est donné à l'être que pour qu'il fasse preuve de vie avant d'entrer dans l'absolu. De là tant d'efforts perdus, de nobles intentions inutiles, d'espé-

rances anéanties et de sentiments méconnus ! Ah ! pas un seul jour, une seul heure, qui ait été donnée en vain !

Mais il ne faut pas que l'homme vienne à oublier ce secret de la vie....

Car, dès qu'il place ici-bas son idée du bonheur, au lieu de se détacher de la vie par les constantes amertumes, il ne s'y rattache que davantage en ce qu'il l'a refaite selon lui. L'affaiblissement de la foi produit malheureusement cette révolution en sens inverse. L'imagination pousse l'homme dans la mêlée, et puis l'expérience l'en ramène ; ni l'une ni l'autre ne le conduit au triomphe. La poésie et le bon sens n'entrant point ensemble par les deux portes de l'âme, la Sagesse ne l'habite plus. Car la divine Sagesse n'est au dessus de tous les biens, que parce qu'en son or précieux se sont fondus et l'amour et l'expérience !

Il ne faut pas s'étonner si les hommes après s'être placés au point de vue du relatif, n'ont plus compris cette vie ! Ils ont dû sur chaque chose élever cette question, que les mères elles-mêmes ont répétée à leurs fils : *Ceci donne-t-il du pain* ? Enthousiasmes, nobles élans, sentiments magnanimes, tout a paru de trop dans l'âme. Ils ont cru que le fond de la vie était bien loin de ces pressentiments, et que la sagesse secrète consistait à les étouffer.

Il n'y a rien à étouffer dans l'âme ! ni les extases de l'enthousiasme, ni les promesses de l'espérance, ni aucun des élans du cœur, ni tant de transports inconnus ! Laissez tout cela remonter vers Dieu, et non pas retomber sur la terre. L'imagination, cette faculté du merveilleux, n'est que la faculté de l'infini. Qu'elle rencontre la Foi en nous, l'âme partira avec elle dans ces hauts domaines où l'expérience n'entre pas. Mais que la foi ait disparu, l'imagination se retournant vers la terre, la couvre tout d'abord d'un torrent de feu, et bientôt y engage une lutte inégale, jusqu'à ce que l'om-

bre funèbre de l'expérience s'étende entièrement sur elle.

L'esprit n'a vu que le relatif, et l'homme a cherché son bonheur en ce monde. Ah! les âmes que l'imagination a nourries seront tuées par la déception : elle est venue se mettre en nous à la place de la Sagesse! La douloureuse déception est aujourd'hui si générale qu'elle est devenue le thème de tous les romans et des poèmes de ce siècle. Sur les chemins de la vie les cœurs ont été brisés, et les hommes sont devenus méchants! Il est certain que la vie ne peut faire rien de bon de ceux qui ne sont point en ce qu'elle est.

Que les hommes comprennent peu! Si Dieu avait pu admettre les essences créées à la vie absolue sans qu'elles eussent travaillées à leur propre raison d'être, il ne les eût pas envoyées dans ce demi-jour d'une vie relative. Il faut le bien comprendre, ces limbes de l'existence que nous traversons dans le temps, renferment numérativement les conditions nécessaires à la solidité de notre cœur. La douleur est le souverain essai de l'être, son sel le pénètre jusqu'au fond; elle circule jusques aux extrémités vivantes pour ouvrir partout ses canaux à l'immortelle félicité. Ceux qui n'en peuvent supporter les premières atteintes sans se refermer aussitôt dans leur moi, prouvent que leur faible cœur est encore au dessous de la vie. Dieu ne peut être aimé que par quelque chose de grand!

La Sagesse a disparu devant l'esprit; elle est aujourd'hui tout aussi rare que la Foi. Fruit de la donnée du relatif, l'expérience, à elle seule, pétrit l'homme; elle le pétrit en vrai citoyen du temps. L'homme de l'expérience, cette suprême création de l'orgueil parvenu à étouffer l'amour sans le crime! l'homme de l'expérience, a remplacé l'homme de la sagesse. Déplorable malheur, pourquoi les années parmi nous ne font-elles que diminuer l'âme! Le temps autrefois n'atteignait que le corps; quelle main fâcheuse il étend aujourd'hui

sur l'homme ! qui, en ces jours, répéterait le grand proverbe : le cœur ne vieillit pas ! Aujourd'hui, qu'on l'observe bien, les femmes ne détournent pas tant leurs yeux de dessus l'homme parce que l'âge est venu à lui, que parce que l'âge a amené dans son cœur cette triste prédominance du temps sur l'éternité. Leurs yeux fixés sur la jeunesse, il semble qu'elles ne veulent plus tenir l'homme que de la main de Dieu !

Hélas ! pour ceux qui ont pris cette vie comme un but, le désenchantement vient avec l'âge ; pour ceux qui en ont détaché leur âme, c'est la Sagesse qu'il amène, oui, pour ceux dont le cœur est resté plus doux que ne furent amères les déceptions de la vie ! Aussi a-t-on vu, vers le déclin, reparaître sur leurs augustes fronts, comme un nouveau rayon de jeunesse, jeunesse d'éternité ! Il faut se plaindre aujourd'hui de rencontrer plus de vieillards consommés que de saints vieillards. La jeunesse ne sait pas ce qu'elle y a perdu. L'esprit a emporté la poésie avec le cœur.... Si vous laissez en aller toute la Foi, la terre sera un triste lieu.

La Foi est dans la haute direction de la pensée par suite de la force du cœur. Placée sur les confins de deux mondes, trop grande créature, l'inspiration et le calcul, la beauté et l'utilité, l'infini et le fini s'arrachent perpétuellement ton cœur : et selon que tu t'élances par ton amour vers ce qui t'appelle d'en haut, ou que tu te penches par ton moi vers ce qui t'attire d'en bas, tu deviens le fils de Dieu, ou le captif de la matière.

Il y a le Ciel, et il y a la terre ; il y a la Foi, et il y a l'esprit ; de là l'empire de Dieu, et l'empire du Monde....

CHAPITRE XXV.

DU MONDE OU DES SUITES DE L'ANTIQUITÉ.

Le Monde est l'opposé de l'empire de Dieu. Où s'arrête la foi, là commence le Monde. Vieux comme l'homme, usé et toujours vivant comme le mal dans son cœur, il a ses traditions, ses doctrines et ses coutumes qui se tiennent encore debout devant la religion! Le Monde a mis le relatif à la place de Dieu, dans la conduite, dans la pensée et dans le cœur. Et partout où s'étend le règne du Monde, la terre est apparue comme la seule préoccupation.

Le point de vue humain formait l'horizon du passé. Le point de vue de l'infini est devenu le nôtre. Sous la loi du passé, l'égoïsme régnait; l'homme était resté en lui, et tous ses vices, relevés par les arts, germaient en paix dans son âme. Le paganisme était partout, dans les pensées et dans les choses, dans les lois et dans les faits; il était l'état du monde. Aussi le Fils de Dieu annonça qu'il venait détruire le Monde : de là l'origine de ce mot.

Le Monde, c'est l'antiquité.

Sous l'horizon de l'infini, l'amour étend sa grande loi, l'homme place son cœur en Dieu, et toutes ses vertus, embellies par les arts, croissent autour de sa personne. Cependant le christianisme n'a pas encore tout remplacé ; la civilisation ne s'est remplie que jusqu'à moitié de sa sève. Son principe a bien pénétré une partie des codes, sa vie réintégré un grand nombre d'âmes, son esprit épanoui beaucoup de cœurs, et sa pensée même s'est ouvert un passage

dans la philosophie. Mais ni les institutions ni les hommes n'ont entièrement rendu le vieux levain qu'ils tenaient de l'antiquité. On voit, dans le bas peuple, parce qu'il est trop voisin de l'état de l'*esclave*, et dans l'opulence, parce qu'elle a conservé tous les instincts du *maître*, se former aujourd'hui encore un ensemble assez nombreux pour qu'on lui ait conservé son ancien nom de Monde.

La Société a pour base trois vertus, la foi, l'espérance et la charité : parce qu'elles ont le ciel même pour objet. Le Monde a pour base trois vices, le doute, la présomption et l'égoïsme : parce qu'ils ont pour objet la terre. On sait que la Foi a nommé capitaux les sept péchés qui lui sont en opposition : l'orgueil, l'avarice, la luxure, l'envie, la gourmandise, la haine et la paresse. Ce ne sont point là des entités ; tous ces vices sont vivants. Réunissez ceux qui les portent, leur ensemble fait le Monde. Il est vrai que l'ordre économique manquera sous eux !

Le riche dissipe en frivolités le revenu que l'ouvrier sue son sang à recueillir ; et l'artisan passe une partie des six jours à dévorer ce qu'il avait acquis dans l'autre. Courant après leurs convoitises, le premier confie de tendres enfants à la main subalterne, qui les corrompt ; le second les abandonne à la misère, qui les détruit. Et leur race est bientôt perdue. Enfin, vient un dernier qui se tient hors de la famille pour mieux souiller les droits sacrés du genre humain. Le luxe, l'ivrognerie et la débauche forment les trois zônes du Monde.

Par le fait du Monde, la corruption individuelle se maintient à l'état public. Et c'est là le grand malheur. Le mal, pour les hommes, n'est certes pas de se réunir, mais de fuir les devoirs sacrés de l'homme et de la famille. Ne dites pas le Monde est ici, où il est là. Le Monde n'est pas, comme on le croit, selon le rang que l'on occupe, de danser dans un salon ou de boire en un cabaret, mais d'apporter là sa

vie. Le Monde n'est pas à l'extérieur, mais dans toutes les dispositions terrestres de l'ame.

Il n'y a que deux alternatives : le Monde ou la famille. Vivez-vous dans celle-ci, en en remplissant les devoirs, vous n'appartenez pas au Monde ; vivez-vous dans celui-là, en en suivant tous les plaisirs, vous n'êtes plus à la famille. Le Monde perdra toute famille. Comme si la famille le voulait, elle détruirait le Monde.

Le Monde n'est positivement ni dans les salons ni dans les tavernes, mais là où la famille est absente ; ni dans les assemblées ni dans les fêtes, mais là où Dieu est oublié ; ni dans les jeux ni dans les joies, mais partout où la vanité gouverne, où la vertu est ennuyeuse, où le vice est bien reçu, l'humanité outragée, l'égalité offensée, et la faiblesse méprisée. Le Monde, c'est notre corruption ; il est conséquemment partout où elle se prépare et se propage.

Ce qu'il y a de plus malheureux, c'est que tous les gens livrés au Monde, les riches avec les pauvres, constituent extérieurement un ensemble ; d'un bout à l'autre de ce public s'établit une opinion, et devant cette opinion vient se défendre tout ce qui a fui ce grand tribunal des peuples modernes qu'on appelle la Foi. Le fait se passe continuellement sous nos yeux :

La Foi ne parle que de Dieu, le Monde le garde en oubli ; la Foi prêche la pauvreté, le Monde n'estime que la richesse ; la Foi prêche le travail, le Monde honore l'oisiveté ; la Foi n'admire que la vertu, le Monde se divertit des vices ; la Foi proclame le devoir, le Monde n'estime que le succès ; la Foi prescrit la modestie, le Monde ne cherche que l'éclat ; la Foi honore la misère, le Monde ne méprise qu'elle ; la Foi protége les petits, le Monde ne sourit qu'aux grands ; et tandis qu'elle inspire la bonté, l'humilité, la pureté, toutes ces vertus délicates qui rendent l'âme si divine, il nourrit au

contraire toutes ces sortes d'autres dispositions qui rendent l'homme si funeste et si insupportable à l'homme. Et quoi enfin, la Foi recommande la pénitence, le Monde n'aspire qu'au bien-être; la Foi veut la modération, la Foi annonce l'égalité de tous les hommes devant Dieu, la Foi prescrit la justice aux Puissances..... la Foi construit le monument, le Monde en arrache les pierres !

Cherchez maintenant qui porte en soi la source de nos maux civils et économiques ?... On reste obligé d'avouer qu'en tout, exact opposé du christianisme, le Monde est aujourd'hui le seul ennemi constitué de la Foi. Il maintient l'antiquité toute vivante parmi nous.

Comme je l'observais, la grande différence entre la corruption individuelle et le Monde, c'est que par lui cette corruption s'élève à l'état public. Gouvernements, riches familles et mauvais peuple, sous ce rapport tout ne fait qu'un. L'injustice, le luxe et la dépravation se donnent tacitement la main. Voilà pourquoi le Monde s'oppose comme une véritable constitution à celle qu'a établie l'Église ; voilà pourquoi la religion a toujours, et toujours à outrance, combattu le Monde. Jugez si elle a eu raison !

Vous observerez vous-même les principes que la religion chrétienne a apportés pour détruire la société ancienne; puis vous énumérerez un à un ceux qu'inspire ouvertement le Monde... Je ne ferai qu'une question, supposez que la religion suspende subitement son action, et que le Monde aussitôt voie triompher toute la sienne : que deviendraient l'égalité, le travail et la vertu; que deviendraient la liberté, la charité et le respect de l'homme ; je le demande au monde moderne, où serait le monde moderne ?

Il faut cependant réfléchir !

D'où sont sortis les vices et les mauvaises lois contre lesquels s'est amoncelée la Révolution française ? Si vous êtes

moralistes ou économistes, je vous prie de chercher de près la cause constituée des maux que vous déplorez. Et si vous tenez à la paix, si vous pensez à éviter les jours horribles du sang, distinguez bien la tyrannie qu'il est urgent de renverser ! Le temps est là...

Maintenant, si vous l'examiniez dans ses détails et sur la face de ses âmes, le Monde vous ferait pitié. Du triste orgueil qui stérilise les unes, ou de la dépravation misérable qui consume les autres, on ne sait lequel est pour l'homme le plus cruel à observer. Car le Monde se divise en deux, la populace et le grand monde. En ce dernier, l'esprit s'en mêle, tout est complet !

La vanité fait le fond de ce qu'on appelle les gens du Monde. Chez les hommes, elle passe avant leur âme ; chez les femmes, elle passe avant leur cœur. De là les conséquences plus ou moins directes, et plus ou moins détournées qui en découlent. La vanité se reconnaîtrait, au besoin, dans les trois traits distinctifs du beau-monde : le dédain, la froideur et le rire.

De fait, quiconque n'a entrevu que le relatif des choses doit juger tout inférieur à soi ; quiconque n'est pas sorti de son moi doit se sentir peu pressé par l'amour ; et quand on a conçu les choses de la sorte, on fait parfaitement bien d'en rire.... Rire, rire quand on a l'infini mis en face de soi !

Le rire annonce que toutes les émotions glissent immédiatement sur les sens, au lieu de s'arrêter dans l'âme ; le sérieux accompagne les profondes affections. Le rire est trop souvent de mauvaise marque chez l'homme. Toute malice faite ou dite, toute blessure portant au sein de l'innocence, ne manquent pas de provoquer ce rire. Le sourire dévoile les douceurs de l'âme, mais le rire décèle les plaisirs secrets

de l'esprit. Le rire s'attaque à tout ce qui est beau ; je ne connais presque rien d'aussi cruel que le rire.

On a vu les barbares détruire avec une secrète joie les monuments des arts : en face des chefs-d'œuvre de la civilisation, ils sentirent qu'ils ne pouvaient tirer de vanité que de leur force ! Plus brutes et moins fiers, les barbares de la civilisation ont porté leurs mains sur ce que l'homme a de plus sublime et de plus doux dans la pensée. Ne cherchez pas d'autres moyens pour juger les hommes : qu'admirent-ils ? de quoi rient-ils ? Le Saint admire précisément ce qui n'obtient que le rire des sots.

A un seul point connaissez le Monde. Dans les assemblées de son opulence, ou dans les bouges de sa misère, parlez de morale ou de Dieu, chacun se tait et attend que vous ayez fini. Parlez de ce qu'il y a de plus nouveau en crimes, en anecdotes ou en modes, chacun écoute et vous sait gré. Auriez-vous l'art de saisir une fibre nouvelle dans la vanité de chacun : quel homme charmant vous êtes ! Dites des riens, et vous charmez ; parlez du bien, vous ennuyez. Jugez par là qui vous écoute.

Il ne faut plus se faire illusion sur ce point, le Monde est ce vieil arrière-train que l'antiquité a laissé au milieu de nous. La civilisation chrétienne venant agrandir l'homme, a attaqué ses deux destructeurs, l'orgueil, qui le renfermait dans le moi, et les passions, qui le renfermaient dans le corps. Le Monde a mis tout son art à faire refleurir l'un et les autres. Les progrès dans l'ordre civil et dans l'ordre économique se sont effectués en proportion de la prédominance en nous de la vertu et de l'amour. Le Monde a travaillé en sens inverse des siècles ; il a recueilli et réparé tous ces vieux instruments d'esclavage intérieur que le christianisme avait flétri !

Tout progrès est impossible dans le cœur où le Monde est

entré ; le premier soin des âmes qui ont cherché la perfection a été de s'éloigner du Monde. De même, je le déclarerai, tout progrès est impossible à la nation où l'empire du Monde contrebalance celui de Dieu. Les biens consolidés par le passé se consommeront, les vertus constituées dans la nationalité s'ébranleront, et les jours de sa décadence commenceront à se compter. Si l'on pouvait comparer quelque chose sur la terre à l'action trop merveilleuse de la divine loi, je dirais que le Monde a fait sur l'homme mathématiquement autant de mal que la religion a pu faire du bien : il en trace constamment les frontières.

Le Monde, c'est ce monde. Que de parti pris les hommes s'attachent de la sorte à la terre, c'est là un spectacle d'une grande tristesse !

XXVI.

DE DIVERSES CAUSES DU MONDE, DU MOYEN DE LE DÉTRUIRE.

D'abord je dirai une cause du Monde qui tient aux mystères du cœur.

L'homme, fait pour le bonheur, ici-bas n'a que l'espérance. Afin de soutenir son âme, Dieu lui a ménagé dans la conscience, cette incomparable satisfaction qui tient à la joie du Ciel. Que l'homme travaille ou qu'il fasse le bien, la conscience, toujours en ligne droite avec Dieu, aussitôt lui communique cette impression du Bonheur. Mais, que l'homme cesse d'agir ou de faire du bien, sa conscience aussi se tait. Le silence

de la conscience est ce qu'on nomme l'ennui, triste famine qui jette l'ame dans le malaise du spleen.

Et l'homme, au milieu du temps, a besoin d'être soutenu par la conscience pour ne pas s'affaisser sur lui-même. Il faut que les brises d'en haut entrent dans cette poitrine altérée! C'est le doux sentiment du devoir, en lui plus constant que l'amour, qui ne le quitte pas d'un pas dans tous les actes de la vie, qui le ranime à chaque effort, qui lui sourit dans la douleur, transforme sa mélancolie et fait prendre la fuite à l'ennui, ce triste voisin du remords. Car l'homme n'a pas toujours le vin du cœur. Et comme une mère, la conscience reste auprès de l'infortuné; elle veille à son chevet, l'endort de son chant divin, et lui présente à son réveil l'ambroisie intarissable. Ah! sans doute elle vient du Ciel, cette fidèle messagère qui apporte la nourriture à tous ceux qui font le bien!

Mais que l'homme ne reçoive plus ce contentement sauveur, on le voit, dès-lors poursuivi par l'ennui, recourir au plaisir pour remettre un aliment en son âme. Le fait a lieu au haut comme au bas de l'échelle sociale. Celui-là seul qui puise au contentement de la conscience peut mépriser le plaisir. Les hommes qui cherchent le plaisir attestent toujours une bien petite conscience. Il faut se garder en général des personnes qui ne rêvent qu'aux plaisirs, c'est une marque certaine qu'elles ne font jamais du bien. Lorsqu'on porte Dieu dans son cœur, si vous saviez combien on pense peu au reste.

Or, le Monde est précisement ce royaume du vide où l'on s'en va de tous côtés à la recherche du plaisir. Ah! faites du bien, vous verrez quelle jeunesse renaîtra en votre âme, et de quoi vous redeviendrez capables!

Le Monde, dans les classes nécéssiteuses, n'aurait besoin que d'un meilleur exemple des classes plus élevées, et d'un

ordre économique qui lui épargna au moins ce que la misère porte toujours d'attentatoire à la plus simple dignité humaine. Quand à ce qu'on appelle le beau-monde il reste malheureusement sans excuse (1). Il n'est si fortement lié en soi que par l'attrait de la vanité. Quel charme que d'entendre continuellement à ses oreilles le contraire de ce que nous dit la conscience! Privé de ce somptueux moyen, l'artisan la noie dans le vin. C'est ainsi, hélas! que de part et d'autre on parvient à l'étouffer. La conseillère d'en haut est remplacée par la justification du plaisir. Puis, quand l'homme est vide de sentiments, par des moyens artificiels on provoque outre mesure ses émotions, et l'âme revient toute usée au milieu des paisibles joies de la famille. L'ennui s'est fait sentir, et l'ignoble courut achever ce qu'a commencé le rire.

Le cœur, le cœur s'en va! et je ne pense pas que l'esprit reste. Qui s'entendirent jamais mieux que le vice et la vanité pour donner jour à la bêtise. Chose frappante dans le Monde, les femmes entr'elles trouvent leurs maris médiocres; et, de leur côté, les hommes trouvent leurs femmes insupportables! Les nouvelles recrues du Monde lui offrent-elles plus d'espoir? On y entend les jeunes filles dire à leurs mères que, parmi les jeunes hommes qu'elles ont vu, il n'en serait pas qu'elles voulussent pour époux; et les jeunes hommes entr'eux tiennent un propos tout semblable à l'égard des jeunes filles qu'ils connaissent.

La vie n'est pas une partie de plaisir : la vie n'est qu'un sacrifice. L'oubli de cette grande vérité jette le Monde dans

(1) Par quelle ironie appela-t-on beau-monde la source et le modèle de tout ce qu'on a fait de laid chez les modernes! Le Monde a aboli la grâce; la vanité a voulu voir les personnalités effacées sous le même niveau; et la Mode, sa suprême loi, a réussi à mettre chacun à l'abri du ridicule en imprimant sur tous une manière d'être commune. Dans les parties de l'art où le beau-monde peut se glisser, le mesquin fait entrée, et le feu sacré se sauve.

une étrange position. Ayant tout envisagé sous le point de vue du plaisir, il arrive qu'il ne se retrouve plus dans les grands sentiments et dans les choses profondes de la vie ; car tous les sentiments, comme les vertus, ont leur racine dans le sacrifice. La vérité du sacrifice entra toujours difficilement chez ceux qui ont grand soin d'argent ; de là cette pitié que les riches ont inspiré à l'Evangile.

Il est vrai de dire que, transmis par génération, le vice amène des organisations tellement dégradées qu'il devient plus difficile à l'intelligence de traverser le relatif, pour se tenir dans les notions de la raison ou de la Foi. Les intempérances ramollissent et diminuent la substance cérébrale. Le cerveau est le support extérieur de notre âme, et ses portions supérieures, qui précisément correspondent à nos facultés morales, disparaissent chez ces pauvres êtres dont l'esprit n'est ouvert qu'aux sensations extérieures. Toutes ces têtes rentrées sous l'angle aigu signalé par Kamper, et rapprochées d'une manière si frappante de la conformation animale, ne fournissent réellement plus ensuite que des hommes du monde. De hautes raisons physiologiques suffisent pour révéler où furent les nécessités du Déluge...

Or la vanité sort de tous ces faibles esprits ; et la vanité est le grand obstacle de la Foi. Cette Foi dont la racine, si tendre à sa naissance, ne pousse qu'auprès de la source de l'amour, ne tarde pas à être étouffée par cette grossière plante du cœur. On a dit que la vanité faisait tourner les pauvres têtes, et le fait est malheureusemt psychologique. Le degré de la vanité tient à l'étroitesse de l'esprit. Car l'homme naît avec une vanité égale à son moi ; et cette préoccupation, la plus forte après celle de la vie, finit par régner seule dans un esprit dépourvu d'autres idées. Il faut de l'étendue d'intelligence et beaucoup d'élévation de caractère pour chasser la vanité. C'est dans l'humilité qu'est toute la force de l'homme. Mais

la vanité est semée, cultivée et récoltée dans le Monde.

Qu'ils sont à plaindre les cœurs qui, dès leur jeunesse, ont mis leur joie dans la vanité ! ils ne trouvent plus ensuite de saveur dans la vertu ; et c'est ce qui les en éloigne si longtemps..... Il n'y a plus que la douleur qui puisse renouveler leur être !

L'humilité est, au reste, la raison de toute grandeur. J'ai vu, soit dans le peuple, soit dans les familles élevées, que les races vertueuses donnaient des hommes supérieurs pour le travail, pour la pensée, pour la vertu, et même aussi pour la beauté. Ces tiges vertes sont les seules qui portent des fleurs et des fruits! La dégradation de l'espèce devient donc, comme la vanité et l'ennui, une cause préventive du Monde. La première nous en fit naître sujets, les deux autres nous y font entrer.

Ceci est donné sans préjudice des septs péchés nommés dans le chapitre précédent, lesquels, comme j'avais l'intention de le dire avant tout, sont les sept sources du Monde.

Le Monde renferme autant d'ignorants que de savants, de malheureux que d'opulents, d'intéressés que de prodigues, de gens grossiers que d'esprits fats ; il se remplit de toute cette foule dorée ou deguenillée qui roule d'un autre côté que Dieu. Dieu absent et le moi présent, les sentiments méprisés, mais le plaisir adoré, l'indifférence et la cupidité, tel est l'enseigne du Monde. Seulement le beau-monde ne voudrait pas qu'on regardât les scélérats comme siens ; ce sont eux cependant qui possèdent le mieux ses maximes et en conduisent les conséquences jusqu'au bout.

Car voilà ce que les principes émis en haut deviennent lorsqu'ils arrivent en bas! Cependant il reste cette différence entre la populace et le beau-monde, c'est que dans le second, l'homme s'est toujours distingué par la politesse, cette belle

mimique du christianisme! Tandis que, dans la première, l'homme va aussi grossier au dehors qu'il l'est au dedans. La grossièreté est l'esprit du pauvre; l'esprit fait la grossièreté du riche.

Les hommes qui sont peu ne peuvent s'abstenir de montrer en tout de l'esprit. Le persiflage, la frivolité, l'indifférence arrêtée pour le beau, pour le vrai ne sont que les divers déguisements de la médiocrité. Persifler! comme si les intelligences qui comprennent les choses avaient eu le temps de les admirer! Ah! bannissez ces sortes d'habitudes qui rendent l'homme si commun. La bonne compagnie répudie ces êtres frivoles dont parle Mme de Staël, qui font *servir un peu d'esprit à tuer beaucoup d'âme.* Ne demandez point pourquoi, dans mainte occasion, les esprits légers sont si cruels!

Le Monde n'a pas de foi à donner aux siens : il ne leur est pas difficile de faire profession de scepticisme! Cependant les hommes de l'intérêt mieux-entendu s'imposent l'obligation de la foi, espérant tout ménager. D'autres sont persuadés que réellement ils l'ont, bien qu'ils sachent tout leur cœur ici-bas. Il reste une expérience à faire : celui qui trouve plus de plaisir avec le Monde qu'avec Dieu, celui-là appartient au Monde ; mais celui qui trouve plus de joie en Dieu qu'avec le Monde, c'est celui-là qui est à Dieu. *Où est votre trésor, là est votre cœur.*

Vous sentez que tout ce qui tend seulement à faire trouver fade la religion est décidément mortel à l'âme. C'est pourquoi le Monde est si funeste aux jeunes esprits, et puis, par l'habitude, à toutes sortes d'autres. Insensiblement on voit les hommes bien élevés y perdre la foi, et les femmes y perdre le cœur. Remarquez combien on s'y plaint de la perte de la jeunesse : il faut bien que Dieu la reprenne lorsqu'on s'en sert!

Quand les hommes se réuniront pour développer les grands

avantages de leur nature et jouir des touchants attributs de leurs cœurs, un exprimable charme se répandra dans leurs réunions. La bonne société s'établira : alors le Monde sera détruit. La bonne société ne se compose ni de femmes, ni d'hommes, ni de jeunes, ni de vieux; elle se compose de familles.

C'est la bonne compagnie qui détruira le Monde. Elle se formera dans les classes du travail, par la justice, la fermeté, la tempérance, le courage, la magnanimité, toutes ces belles qualités qu'exerce une vie active, et qui fondent la personnalité. Elle se formera dans les classes du capital, par la charité, l'humilité, le renoncement, la délicatesse, la sensibilité, toutes ces rares perfections que l'on cultive dans le loisir, et qui divinisent le cœur. Ces doubles vertus, qui composeront le grand amour, germent et croissent dans la famille.

Ah! la famille! tout l'avenir des peuples est là. Si l'on nous eut trouvés dans son sein, des publicistes de notre âge n'eussent point parlé de la quitter. J'ai dit diverses causes du Monde, la famille est le moyen de le détruire. L'homme ne sait point combien il s'est fait une existence amère et environnée de désolation ! Il sentira que des intérêts de toutes sortes l'appèlent à remplacer , en sa propre maison , la vie du Monde par la vie partriarchale. Les ressources que , dans l'Eden, Dieu avait donné à l'homme pour traverser cette terre, sont contenues dans la famille : il faut les retrouver. La chûte a pu tout entraîner, mais la grâce a tout rapporté. Qui a sondé la fécondité en bonheur du cœur et de la conscience! et qui a vu les nuées d'or qui versent les eaux sur ce sol lorsqu'il est cultivé par Dieu? La famille, la famille! il y aurait tant de moyens de retrouver sur notre terre ce Paradis qu'on a perdu....

CONCLUSION.

—

CHAPITRE XXVII.

SUR LA NATURE PSYCHOLOGIQUE DE LA FOI ET MOYEN DE LA MAINTENIR DANS LES AMES.

La pente de l'homme à être plutôt petit que grand, explique la rareté de la vraie Foi, et le règne tout établi du Monde nous en explique les obstacles. Il importerait de fixer sur la nature psychologique de la Foi une bien sérieuse attention, toute humble que soit la voix de celui qui le recommande.

Et que ceux qui croient leurs intérêts si fort en dehors de la question de la Foi, sortent de leur triste illusion ! Les grands principes sont tels que ces hautes montagnes, lignes de partage des eaux ; de leurs sommets viennent les fleuves qui se répandent sur les plaines et dans tous les bassins des mers.

Il faut se préoccuper davantage de la portée des sentiments. L'esprit ne se compose au total que de trois ou quatre raisonnements, toujours les mêmes ; et il ne saurait jamais saisir que ce que son inspiration le mit à portée de voir. L'intelligence est très utile pour nos succès en ce monde ; mais elle n'est pas ce que l'on croit. Ce n'est point là que se tient l'homme ; tout en voulant rejeter la pensée du siècle dernier, nous jugeons encore d'après elle. L'homme est dans l'homme ;

ses sentiments sont sa mesure. L'homme se place comme une statue sur la colonne de son cœur : c'est elle qui l'élève ou l'abaisse, et qui étend ou rétrécit son horizon.

Un sentiment, c'est la manière d'être de l'âme : car on ne sent que selon ce que l'on est. Le sentiment, c'est nous-même. L'admiration, l'amour, la vaillance, la bonté composent ceux qui les éprouvent. Formons donc l'homme, et non pas tout excepté lui : un Manuel de baccalauréat est un singulier compendium de l'âme ! Ce n'est pas avec la logique qu'on fait l'homme. Ah ! faut-il que l'éducation aujourd'hui en soit là, que les hommes du fini n'y trouvent rien à désirer.!

Un écrivain de beaucoup de génie exprimait cette pensée qui serait si honorable pour notre espèce : *Si le ciel avait accordé plus de génie à l'homme, il en aurait d'autant plus de vertu.* Pour prendre un point de départ vrai, il faudrait retourner la proposition que présente cette antithèse. Ah! s'il suffisait, pour qu'il le fit, de montrer le bien à l'homme! Assurément, on ne sait de combien un degré de lumière pourrait rendre les hommes meilleurs ; car on ne sait de combien de secrètes vertus se compose, parmi nous, un seul degré de lumière!

De toutes les notions de l'homme, la plus importante au fond, est la notion de l'absolu. C'est cette notion qui me semble amarrer l'âme à l'Infini. Elle s'est affaiblie en nous par l'oubli des grands sentiments et les abus de la logique ; de là tant de petits esprits. Je crois cette dégradation la plus irréparable de notre être. Une âme détachée des Cieux et qui en perd l'idée sur la terre, par où encore tient-elle à son origine ? C'est la notion de l'absolu qui mêle à nos sentiments, et peu à peu à nos idées, cet élément étranger qui les enlève à ce monde. Dans la pensée, elle produit cette croyance que le bien est le fond de tout, et dans le peuple elle établit ce

qu'on appelle la confiance en Dieu. Substance de tous les axiômes, la notion de l'absolu n'est que la raison elle-même, et le seul fait qui la distingue de tout ce qui change autour de nous. Cette notion affaiblie, l'expérience en nous l'emporte sur l'absolu, et l'homme, sans trop le savoir, perd cette ontologique foi au seul vrai, au seul beau, au seul bon qui sont le principe des choses : il est dès-lors impossible à toute religion de prévaloir dans l'âme. Le septicisme de la pensée vient de l'absence du sentiment de l'absolu. Il faut que l'esprit ait un fond. Tout se perd dans celui qui demande sans cesse une base au sol mouvant du relatif !

C'est en vain qu'on répand la Foi, si elle ne peut rester dans les âmes. Il en est beaucoup de frappées de l'affaiblissement rationel. Les axiômes ne sont plus en nous. On ne forme en quelque sorte que les rebords de l'âme, sans plus songer au dedans. On a tout fait pour renverser le sentiment de l'immuable. Le siècle dernier ne s'est occupé que des sens et de l'esprit; on développait l'homme pour ce monde. Les organes de la conviction ont trop été sacrifiés; ce malheur a duré assez pour entraîner dans une partie de la race une perte physiologique. Il voudrait mieux pour quelque temps laisser courir la science, et former l'homme dans son âme.

Il faut rappeler l'homme à l'intuition. Il le faut même en dehors de la Foi et pour l'ordre de la conception L'intuition est juste l'opposé de l'esprit : il vaut mieux prêter en nous l'oreille du côté de Dieu que du côté de l'homme. Celui qui rendra à l'intuition l'importance qu'a pris la logique dans tous les ordres de la pensée, accomplira la révolution qu'attend ce siècle. On ne sait où se tient la mort, je voudrais répéter ici, qu'au lieu des sens et de l'esprit, ce qu'il faut développer en l'homme, c'est le cœur et la raison. C'est ce que le peuple appelle l'âme.

La Foi ne se donne pas comme une leçon de mathé-

mathique; elle croît sur les dispositions que nous avons à la vertu. Cette Foi nouvelle qui germe aussitôt qu'on sème la parole, sort de ceux qui ont envie d'être bons et dont la conscience était prête. Ainsi quand la Foi pénètre pour la première fois dans un pays, elle opére tout à coup un grand nombre de conversions ; puis on est étonné de la voir également tout à coup s'arrêter. C'est lorsqu'elle arrive aux égoïstes.

Au milieu de la civilisation, voyez quel bélier incalculable il faudrait pour faire avancer la Foi d'une ligne ! Vous sentez que tout ce que les lumières ont pu faire, elle l'ont fait. Où le mal s'est établi, comment faire entrer la foi; dire à quelqu'un de croire c'est lui demander d'être bon. Les hommes ne pêchent point par les lumières, mais par les sentiments. Le scepticisme ne vient jamais que d'un épuisement du cœur. Il faudrait donc changer les cœurs. Ah ! le moyen n'est point aisé, mais le chemin serait direct. (1)

Pour savoir par où la vérité tient dans l'homme, il faut voir par où y tient l'erreur. On l'a observé en histoire, quand une fois l'erreur a pris vie, ni la dialectique, ni aucune des ressources de l'esprit ne réussit à la détruire ; ses racines croissent en lieu trop profond pour y recevoir la lumière. Un sentiment fit naître une idée en nous, un sentiment seul l'arrachera. L'erreur ne se fixe dans l'homme qu'au fond de

(1) Il n'y a pas de cercle vicieux pour la prééminence de l'amour et de la vérité. Evidemment il faut la foi pour pouvoir changer les cœurs ; les hommes ne peuvent commencer par être bons. Aussi, parmi nous, les hommes ont-ils effectivement commencé par la foi, qu'ils reçurent dans l'enfance. Tous ceux à qui manque la foi, ne sont que ceux qui l'ont perdue. La foi s'allume assez vite, mais elle ne reste que dans les âmes où l'amour ne s'éteint pas. Chez les infidèles, il est certain que l'homme ne saurait pas plus avoir l'amour avant la foi que la foi avant l'amour. Mais là est précisément la merveille de la foi, qu'elle est formée d'autant d'amour que de lumière, et ces deux rayons de Dieu entrent ensemble dans l'âme.

quelque mouvement de son cœur : pour planter la vérité il faut aller aussi avant.

La Foi naît à la source de l'amour. C'est dans la pratique des grands sentiments, dans les habitudes généreuses et dans les instincts héroïques que le cœur maintient ses forces et peut rester propre à la Foi. Il ne suffit pas de parler toujours de grandes âmes, il faut en faire ; or c'est en cela qu'elles se font. Ah ! le cœur ne vient pas tout seul ! Il ne faut plus compter sur la Foi, si l'on ne sait plus former les cœurs. L'âme ne déroge pas ; toujours il lui a fallu les nobles impulsions, les beaux exemples, la lutte, enfin la grande éducation !

Dans les siècles de guerre et d'héroïsme général, les esprits trouvent en eux plus de disposition pour la Foi. L'admiration, la soif du beau, l'amour du grand, tout ce qui se tient vers le haut de l'âme est un contre-poids indispensable à l'intérêt, qui nous ferait constamment retomber sur le moi. C'est dans ces nobles dispositions, qui forment l'assise de l'âme, qu'il faut avant tout s'établir. Qui saura donc fondre ce moi et ruiner cette vanité qui n'est, si vous le saviez bien, qu'un amour gardé et retourné sur soi !

Je demande pour le génie de l'homme, que l'inspiration prenne dans sa pensée la place qu'y tient la logique, et dans son cœur la place qu'y occupe le moi ! Qu'à l'avenir on prenne garde aux hommes du fini...

Croyant toujours que nombre d'âmes n'attendent que sa lumière, la Sainte Eglise ne cesse d'annoncer la Foi ; et l'on s'étonne de ce qu'il n'y ait pas plus de Foi ! Hélas, que leur apportez-vous; c'est précisément ce dont ils ne veulent pas que cette foi si vite d'accord avec la conscience et qui nous suit du même pas que le remords. Le cœur cherche Dieu ou ce monde; barrez le passage vers ce dernier. Partout ressuscitez le beau ; nous n'arriverons au divin que par l'élévation de l'âme. Je

crois qu'il faut tout agrandir; quand on rétrécit les esprits, ils ne sont plus bons que pour ce monde. Ne gardez plus de ménagements, ils étoufferont l'Evangile ! ne gardez plus de ménagements, les enfants de l'esprit, du luxe et de la vanité seront toujours vos ennemis !

Comme le Monde est aussi étroitement incorporé à la Société que la vanité l'est au cœur, les prudents, dans la crainte de tout ébranler, diront de ne point attaquer en face le Monde. Les temps pressent, IL FAUT DÉTRUIRE LE MONDE! Je le crie du fond de mon âme aux sages et aux économistes : il faut détruire le Monde ! Là est le *delenda Carthago* de notre civilisation.

L'Evangile l'a assez dit : On ne peut servir deux maîtres. Le fait est tel, Dieu ou le Monde : il n'y a pas de troisième chemin ! C'est la croyance de l'esprit, dans sa donnée du relatif, de croire qu'on peut tout accommoder. Mais quand l'âge arrive, quand l'intelligence commence à se taire devant la raison, et que l'on sent l'imminence de Dieu, alors on entend dire : « Qu'il est temps de se retirer du Monde. » Quel aveu ! Et vous pensez ne donner à Dieu que vos restes...

VENEZ, jeunes générations, et foulez sous vos pieds le vieux, le laid, le vil mis sur la face de ce monde ; couvrant le front de ses docteurs, de ses prophètes et de ses Rois. Ah ! n'acceptez pas la terre comme on vous l'a faite ! Venez, versez sur nous le feu des vengeances du temps; que le seuil de nos vieilles mœurs soit blanchi, et que le toit où s'abritaient nos pensées soit enlevé de dessus nos têtes. Dans vos virginales mains, une arme brillera comme l'éclair et fera tomber en poussière la masse informe du passé; l'arme invincible de l'exemple ! La grande Europe tressaillera, voyant renaître sur son sol ses légions de chevaliers; car vous répandrez sur vos traces la foi, la poésie et l'amour. Et les femmes reparaîtront : heureux enfants, vous verrez la joie dans leurs yeux. Vous ferez place

dans les cœurs à cette ravissante beauté, à cette jeunesse immortelle qu'on appelle la Sainteté. Qu'elle sera belle cette terre; elle sera le séjour des âmes dans l'attente de l'immortalité!

S.T B.

(*La suite prochainement*).

Études d'économie politique.

VI.

LA

RÉFORME POSTALE

EN FRANCE[1].

III.

On a vu, dans la première partie de cet écrit, que deux systèmes principaux ont été présentés pour effectuer, en France, la réforme postale.

L'un de ces systèmes a été proposé par le gouvernement, l'autre par MM. de Saint-Priest, Monnier de la Sizeranne et Muteau, membres de la Chambre des Députés.

Pour apprécier exactement la valeur réelle et les conséquences de chacune de ces deux propositions, il faut se rendre compte des principes qui doivent présider à la taxation des lettres et de la composition des taxes postales maintenant appliquées en France.

Le tarif de 1827 comporte, pour la rémunération du transport des lettres, onze taxes progressives, croissant en raison de la plus grande longueur du parcours. Ce système a le tort de contrevenir au droit commun en soumettant à une rémunération inégale le prix d'un service public établi dans l'intérêt général.

Il y a complète erreur à prétendre qu'il faut calculer le coût du transport d'une lettre d'après la longueur du parcours. Ce coût dépend essentiellement du nombre des lettres transportées à chaque

(1) Voir la livraison de février 1847, tom. XXV, pag. 157.

destination. Un voyage de malle-poste coûte un prix donné qui reste invariable, soit que cette malle porte un million de lettres, soit qu'elle porte une seule lettre. Dans ce dernier cas, cité comme exemple extrême quoiqu'il soit invraisemblable, la lettre unique devrait être taxée à la parité de tout le coût du voyage, tandis que, dans l'autre cas, chaque lettre faisant partie du million de lettres simultanément transportées devrait payer seulement un millionième de ce même coût.

Il est donc tout-à-fait déraisonnable d'établir la tarification du transport des lettres sur une progression proportionnée à la longueur du parcours. Le tarif de 1827 a été basé sur ce faux principe ; il n'a pas même le mérite d'en avoir fait une exacte application.

Pour mettre les taxes en corrélation proportionelle avec les distances à parcourir, il aurait fallu que chaque taxe fut calculée de manière à s'accroître en raison de l'acroissement de la distance. Le tarif de 1827 est loin de présenter cette corrélation.

La première taxe de ce tarif imposant à une lettre simple, transportée à 40 kilomètres, un port de », 20 c., soit »,05 par myriamètre, les dix autres taxes de ce tarif devraient progresser de manière à ce que chacune d'elles représentât autant de fois »,05 qu'il y a de myriamètres dans la distance à laquelle elle correspond. Le tarif de 1827 ne suit pas cette progression rationnelle et juste, ses taxes varient arbitrairement selon les distances. Tandis que la lettre à 40 kilomètres est taxée à raison de »,05 par myriamètre, celle à 300 kilomètres est taxée à raison de »,02, celle à 900 kilomètres est taxée à raison de »,01 centime 1/4 par myriamètre.

Sous quelque face qu'on les considère, ces disproportions sont injustifiables. Si la taxe est appliquée à raison de la distance, sa quotité doit être invariablement proportionnelle à la longueur du parcours. Si la taxe doit produire l'effet d'un impôt indirect, elle doit être calculée de manière à ce que, selon les prescriptions de la charte, les charges de cet impôt soient égales pour tous. Si, enfin, la taxe est la rémunération d'un service public, tout service public devant être à un prix égal pour tous, la taxe imposée pour le port d'une lettre doit être invariable quelle que soit la distance à laquelle cette lettre doit parvenir.

L'analyse des taxes dont se compose le tarif de 1827 fait ressortir, mieux encore que les chiffres et les raisonnements qui précèdent, les vices du système dont ce tarif est l'application.

Selon le rapport présenté, en 1844, à la Chambre des Députés, par M. Chegaray, relativement à la proposition de M. de Saint-Priest, le service des postes a transporté hors Paris, pendant l'année 1843, 81 millions de lettres, et le coût général de ce transport s'est élevé à 2,800,000 fr.

En assimilant à un type uniforme de distance, soit à un myriamètre, par exemple, le nombre des lettres transportées, et en divisant le coût général du transport par le produit de cette assimilation, on doit trouver le coût du transport de chaque lettre à un myriamètre.

Le tableau suivant présente les éléments nécessaires pour ce travail. Il indique la répartition des 81 millions de lettres par catégories de distances correspondantes à celles fixées par le tarif de 1827. Il fait connaître en même temps combien de myriamètres chaque catégorie aurait parcouru, si la destination avait été invariablement à un myriamètre de distance du point de départ.

CATÉGORIES PAR DISTANCES, myriamètres.	NOMBRE DES LETTRES TRANSPORTÉES.	
	à pleine distance.	à un myriamètre.
M.	L.	M.
Jusques à 4	25,000,000	100,000,000
— 8	16,500,000	132,000,000
— 15	13,500,000	202,000,000
— 22	9,000,000	198,000,000
— 30	5,500,000	165,000,000
— 40	5,000,000	200,000,000
— 50	2,500,000	125,000,000
— 60	1,800,000	108,000,000
— 75	1,660,000	124,000,000
— 90	409,000	37,000,000
Plus de 90	72,000	6,000,000
	L.	M.
TOTAUX.	80,941,000	1,397,000,000

Si l'on divise le nombre total de la dépense, soit 2,800,000 par le nombre total des myriamètres représentant un transport général à un myriamètre, soit par 1,397,000,000, on trouve pour quotient »,002. Ce chiffre représente, en dixièmes de centimes, le coût d'une lettre portée à un myriamètre.

Pour avoir le total des dépenses que le service du transport et de la distribution des lettres coûte à l'administration des postes, il faut ajouter au coût de transport les autres frais.

Le rapport de M. Chegaray contient, à ce sujet, des calculs intéressants desquels il résulte que, pendant l'année 1843, les frais généraux d'administration spéciaux au service des lettres, se sont élevés au coût moyen approximatif de »,08 par lettre.

En ajoutant à chaque coût variable de distance, calculé à raison de 0,002 par myriamètre, 0,08 pour chaque coût de frais généraux, on a un total représentant, au complet, la dépense causée à l'administration par le transport et la distribution d'une lettre simple à chacune des distances graduelles du tarif de 1827. Tout excédant de taxe, en outre de la dépense totale qui vient d'être définie, représente l'impôt indirect perçu par l'administration des postes. Voici maintenant, en application des calculs qui précèdent, la répartition de chaque taxe en remboursement de dépenses et en impôt indirect.

ANALYSE DES TAXES COMPOSANT LE TARIF POSTAL DE 1827.

DISTANCES (kilomètres).	TAXES.	DÉPENSES. Transport (par myriamètre, 0 f., 002).	DÉPENSES. Frais généraux.	DÉPENSES. Total.	IMPÔT INDIRECT.	TAXES.
k.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.
moins de 40	», 20	», 01	», 08	», 09	», 11	», 20
de 40 à 80	», 30	», 01	», 08	», 09	», 21	», 30
80 à 150	», 40	», 03	», 08	», 11	», 29	», 40
150 à 220	», 50	», 04	», 08	», 12	», 38	», 50
220 à 300	», 60	», 06	», 08	», 14	», 46	», 60
300 à 400	», 70	», 08	», 08	», 16	», 54	», 70
400 à 500	», 80	», 10	», 08	», 18	», 62	», 80
500 à 600	», 90	», 12	», 08	», 20	», 70	», 90
600 à 750	1, »	», 15	», 08	», 23	», 77	1, »
750 à 900	1, 10	», 18	», 08	», 26	», 84	1, 10
plus de 900	1, 20	», 20	», 08	», 28	», 92	1, 20

Cette analyse des taxes démontre d'une manière saisissante les iniques résultats de leurs irrégulières progressions. L'impôt indirect établi par la tarification actuelle des postes, semble avoir eu l'intention de soumettre à une pénalité pécuniaire toutes les correspondances épistolaires ayant un parcours de plus de 40 kilomètres. Plus la destination est au-delà de cette distance privilégiée, plus la pénalité est considérable. A la distance de 80 kilomètres, la quotité de cet impôt indirect est double de ce qu'elle est à la distance de 40 kilomètres. Pour un parcours de 900 kilomètres, ce n'est plus dans la proportion de 1 à 2, mais dans l'énorme proportion de 1 à 8 que l'impôt est exigé. Cette disproportion illégale n'a pas même pour excuse un avantage financier. Elle comprime l'essor et l'activité des correspondances, et, par conséquent, elle fait diminuer les produits à mesure que l'augmentation des distances multiplie l'exagération des taxes. Le tableau suivant met en évidence les effets de cette compression.

TARIF DE 1827.

TAXES.	PRODUIT BRUT EN 1843.	RÉPARTITION DES LETTRES EN 1843.		DISTANCES (kilomètres).
		Circulation réelle.	Décroissement proportionnel sur 10,000 lettres.	
	f.	l.		k.
», 20	5,300,000	25,000,000	10,000	Jusques à 40
», 30	5,200,000	16,500,000	6,600	40 à 80
», 40	5,700,000	13,500,000	5,300	80 à 150
», 50	4,700,000	9,000,000	3,600	150 à 220
», 60	3,500,000	5,500,000	2,200	220 à 300
», 70	3,800,000	5,000,000	2,000	300 à 400
», 80	2,300,000	2,500,000	1,000	400 à 500
», 90	1,750,000	1,800,000	720	500 à 600
1, »	1,830,000	1,660,000	664	600 à 750
1, 10	450,000	409,000	164	750 à 900
1, 20	90,000	72,000	29	plus de 900
	34,620,000	81,000,000		

Il résulte de ce tableau que, dans une période de temps donnée, 29 lettres seulement sont expédiées à 900 kilomètres tandis que,

simultanément, 10,000 lettres sont expédiées à 40 kilomètres. Entre ces deux proportions extrêmes, le nombre primitif de 10,000 décroît à mesure que la distance et, en même temps, la taxe s'accroissent. Faut-il attribuer ce décroissement graduel à l'influence de la taxe ou à l'influence de la distance ? Pour peu qu'on examine et qu'on réfléchisse, on reconnaît que l'exagération de la taxe doit être plutôt incriminée que l'éloignement relatif des lieux de destination.

La population de la France n'est pas égale partout en nombre, en instruction, en moralité, en industrie. Il y a des différences prononcées, sous ces rapports, entre les divers départements. Mais ces différences n'ont aucune corrélation avec les distances plus ou moins longues séparant ces départements les uns des autres, ou de Paris. Le tableau suivant, extrait de l'excellent ouvrage de M. le comte d'Angeville sur la statistique de la population française, présente des documents qui jugent cette question.

RANGS COMPARATIFS QU'OCCUPENT, SOUS DIVERS RAPPORTS, PARMI LES QUATRE VINGT-SIX DÉPARTEMENTS, CEUX DONT LES CHEFS-LIEUX SONT DÉSIGNÉS AU PRÉSENT TABLEAU.

MOTIFS de COMPARAISON.	DÉSIGNATION DES CHEFS-LIEUX.									
	Paris.	Melun.	Orléans.	Rouen.	Lille.	Rennes.	Lyon.	Bordeaux.	Toulouse.	Marseille.
Population.	1	45	66	5	2	13	3	47	23	22
Instruction.	6	10	36	23	27	56	29	51	57	59
Moralité.	85	71	46	84	27	39	22	5	29	11
Industries.	1	25	24	2	13	68	3	26	28	6
distances de Paris (en kilomètres).	"	45	115	120	230	352	466	596	706	833

Les points de comparaison qui viennent d'être cités ont été pris au hasard, sans autre attention que de faire concorder à peu près leur distance respective, par rapport à Paris, avec les distances graduelles inscrites dans le tarif de 1827. Les chiffres présentés dans le tableau démontrent que la densité de population, le développement intellectuel, moral et industriel, ces motifs si puissants d'excitation à l'activité des correspondances épistolaires, sont en dehors de toute corrélation avec la distance plus ou moins longue séparant les départements de Paris. Il ne faut donc pas attribuer à l'influence des distances le décroissement éprouvé par le nombre des lettres, à mesure que leur destination est plus lointaine. Ce décroissement est produit surtout par l'exagération progressive des taxes proportionelles.

L'examen qui vient d'être fait des conditions fondamentales, des éléments constitutifs et des conséquences du tarif de 1827, a mis en relief les inconvénients et les vices de ce tarif, et facilite l'appréciation des deux propositions présentées à l'effet de le modifier ou de le réformer.

Il résulte de cet examen que le système de tarification actuellement appliqué en France pour le transport des lettres produit les inconvénients suivants :

Les bénéfices nets recueillis par l'administration des postes équivalent à un impôt indirect dissimulé, dont l'application est aggravée par cette complication illégale que le type régulateur de cet impôt n'est pas le même pour tous les citoyens.

Le mode des taxes plus élevées à mesure que la destination est plus lointaine est contraire à la raison et au droit commun.

Le tarif de 1827 applique ce mode vicieux, en dehors de tout calcul proportionnel, avec un arbitraire absolu. Ses taxes ont, d'ailleurs, une exagération qui produit les plus désastreux effets sous tous les rapports.

Tels sont les déplorables résultats du tarif actuellement en vigueur. Puisqu'il est enfin question de modifier ce tarif contre lequel, depuis si longtemps et à juste raison, tant de réclamations s'élèvent, il faut au moins choisir, parmi les modifications proposées, celle qui offre les plus complètes améliorations.

Le tarif présenté par le gouvernement continuerait le système actuel. Il donnerait seulement l'avantage d'un abaissement des taxes maintenant appliquées.

Au lieu de comporter onze catégories de distances et autant de taxes, au lieu de s'élever graduellement de »,20 à 1.20 c. comme le tarif de 1827, le nouveau tarif comporterait seulement cinq catégories et progresserait d'un minimum de »,15 c. à un maximun de »,50. Cette dernière taxe serait applicable à toute lettre allant au-delà de 400 kilomètres.

Tous les inconvénients, toutes les illégalités, tous les fâcheux résultats reprochés à la tarification actuelle, seraient d'ailleurs reproduits par la tarification nouvelle. Il n'y aurait pas réforme ; il y aurait atténuation seulement du mal.

Le système des taxes progressant à mesure que les distances s'accroissent serait continué. La même inégalité proportionnelle existerait dans la base de répartition de l'impôt indirect compris dans la taxe. Une lettre simple allant à 40 kilomètres serait taxée 0,13 c., soit à la parité de trente-sept centièmes de centime (0,00375) par myriamètre, tandis que la lettre simple allant à 900 kilomètres serait taxée 0,50 c., soit à la parité de cinq centièmes de centime (0,00055), par myriamètre. La lettre allant à 900 kilomètres payerait donc une taxe totale triple de la taxe imposée à la lettre allant à 40 kilomètres. Cette dernière, de son côté, paierait, par myriamètre, sept fois plus que l'autre.

Le nouveau tarif continuant la disproportion croissante des taxes, continuerait probablement aussi la disproportion décroissante des recettes.

En fait de tarifs, toute réduction incomplète manque son but; elle ne produit qu'une perte sans compensation. Une réforme hardie et large excite la consommation : l'accroissement du nombre ou de la quantité de la matière imposée fait alors retrouver au trésor ce que peut lui faire perdre l'abaissement du droit.

La proposition présentée par le gouvernement est une de ces mesures incomplètes qui laissent subsister tout le mal auquel elles ont pour objet de porter remède.

Les atténuations de taxes résultant de cette proposition, seraient

impuissantes à stimuler l'activité des correspondances lointaines assez énergiquement pour conserver le revenu actuel, en compensant l'abaissement des taxes par l'accroissement du nombre des lettres. Un port de lettre de »,50 est encore bien élevé pour un ouvrier gagnant 1,25 et même 2,50 par jour, et devant, avec ce faible salaire, fournir à tous ses besoins. L'envoi d'une lettre entraîne presque toujours la réception d'une lettre en réponse, et souvent même un échange répété de correspondance. Les mêmes motifs qui retiennent d'envoyer ou de se faire adresser des lettres, maintenant que le port en coûte 1,20 c., »,90 c. ou même »,80 c., retiendront encore, alors que ce port coûtera »,50. La tarification nouvelle, proposée par le gouvernement, ne ferait donc pas augmenter le nombre des lettres. Cependant elle ferait considérablement diminuer les recettes brutes de l'administration des postes. Les 81 millions de lettres transportées en 1843, ont produit brut 34,600,000 fr. Ce même nombre, réparti et taxé selon le nouveau tarif, donnerait seulement une recette brute de 22,150,000 fr. dont voici le détail.

DISTANCES (kilomètres).	NOMBRE DE LETTRES. Par catégories anciennes.	NOMBRE DE LETTRES. Par catégories nouvelles.	TAXES NOUVELLES.	PRODUITS.
k.	c.	c.	f. c.	F.
Jusques à 40	25,000,000	25,000,000	», 15	3,750,000
40 à 80	16,500,000	16,500,000	», 20	3,300,000
80 à 150	13,500,000	13,000,000	», 30	4,050,000
150 à 220	9,000,000			
220 à 300	5,500,000	19,500,000	», 40	7,800,000
300 à 400	5,000,000			
400 à 500	2,500,000			
500 à 600	1,800,000			
600 à 750	1,660,000	6,500,000	», 50	3,250,000
750 à 900	409,000			
plus de 900	72,000			
TOTAUX.	81,000,000	81,000,000		22,150,000

La recette brute, produite en 1843 par 81 millions de lettres,

ayant été de fr. . . . . 34 millions,
la recette brute produite par l'application du nouveau tarif sur ce même nombre de lettres n'étant plus que de . . . . . 22 —

il en résulte que le nouveau tarif produirait un déficit de 12 millions. que devrait combler un accroissement du nombre des lettres, provoqué par l'abaissement des taxes.

La modique réduction de taxes proposé par le nouveau tarif, serait certainement incapable de produire, dans le nombre actuel des lettres, l'augmentation nécessaire pour compenser cette diminution si considérable de recettes. La proposition du gouvernement constituerait donc une réforme incomplète, qui imposerait au trésor public des pertes sans compensation. Il faut écarter cette proposition.

Le projet de tarification dont la présentation officielle doit être attribuée collectivement à MM. de Saint-Priest, Monnier de la Sizeranne et Muteau, constitue un système tout-à-fait différent de celui qui vient de nous occuper. Ce tarif comporte une taxe unique de »,20 c. par lettre simple transportée de bureau à bureau, quelle que soit la distance entre le lieu de départ et le lieu de destination.

Le seul énoncé des conditions de ce tarif en fait déjà apprécier les avantages. Réduit à une taxe unique, il rentre dans l'observation de ce grand principe, l'égalité des charges pour tous. L'extrême modération de sa taxe est une amélioration réelle, qui semble devoir stimuler puissamment l'activité des correspondances lointaines, jusqu'à ce moment si peu importantes et si peu productives.

Il est impossible, même au sophisme le plus habile, de nier les conséquences favorables que le tarif unique aurait pour tous les citoyens. Ceux qui combattent ce système sont forcés de reconnaître son mérite sous cet important rapport ; mais, pour continuer et justifier leur opposition, ils se retranchent derrière cet argument que la taxe de 0,20, jetterait la perturbation dans une branche importante du revenu public, en imposant immédiatement, aux recettes brutes de l'administration des postes, une réduction très considérable qui, de longtemps, ne pourrait être récupérée. Un examen un peu appro-

fondi fait reconnaître que cet argument est loin d'avoir la force qu'on se plaît à lui prêter.

Le revenu brut de 1843 s'est élevé, pour 81 millions de lettres, à la somme totale de : . . . . . 34 millions.

La taxe unique de 0,20 par lettre, appliqué à ce même nombre de 81 millions, produirait. . . . . 16. —

Si le nombre actuel des lettres restait invariable, l'application du nouveau tarif causerait donc, sur les anciennes recettes, une diminution de. . . . . 18 millions.

Pour compenser cette diminution, il faudrait un accroissement de 90 millions de lettres, soit 121 %, par rapport au nombre actuel. La réalisation prochaine de cet accroissement paraît assurée pour peu qu'on examine les faits.

En l'état actuel des choses, on évalue à un tiers du nombre total des lettres transportées par la poste, le nombre des lettres qui, pour échapper à la taxe trop élevée, sont envoyées par des occasions particulières. Cette fraude cesserait certainement, d'une manière absolue, si la taxe était réduite uniformement à »,20 c. pour toute distance. La poste étant plus rapide, plus exacte et plus sûre même, elle serait universellement préférée. Cette conséquence de la réforme postale donnerait un accroissement immédiat de 27 millions de lettres, soit 33 %, en à compte sur les 121 % nécessaires pour rendre les recettes du nouveau tarif égales à celles du tarif actuel.

Mais la taxe unique de »,20 c. par lettre n'aurait pas seulement pour effet de restituer à l'administration des postes les lettres maintenant transportées en fraude ; elle multiplierait infiniment le nombre général des lettres. Le calcul suivant démontre la probabilité de cet accroissement.

La première taxe du tarif de 1827 s'applique à une zône ayant un rayon de 40 kilomètres, ce qui comporte une superficie totale de 4,800 kilomètres carrés. Cette catégorie a une circulation de 25 millions de lettres.

La onzième taxe de ce même tarif s'applique à une zône de 900 kilomètres, comportant une superficie totale de 2,430,000 kilomètres carrés. Cette catégorie a une circulation de 72,000 lettres.

La première zône a donc cinq-cents fois moins de superficie,

et pourtant elle a trois mille six cent onze fois plus de lettres que la onzième zône.

L'énorme différence existant entre ces deux catégories extrêmes, provient d'une complication de causes, au premier rang des quelles il faut placer l'élévation extrême de la taxe appliquée à la zône de 900 kilomètres. Si la taxe de cette catégorie était assimilée à la taxe de la zône de 40 kilomètres, comme cela résulterait du tarif réformateur, le nombre des lettres des zônes lointaines s'accroîtrait certainement de beaucoup.

Il est, d'ailleurs, inutile de raisonner par conjectures sur cette question importante. Il suffit, pour écarter toute incertitude, de rappeler les accroissements que la réforme postale a produit en Angleterre sur le nombre annuel des lettres. Cet accroissement a progressé dans les proportions suivantes, comparativement avec le nombre constaté dans la dernière année pendant la quelle l'ancien tarif avait été appliqué. Cette progression proportionnelle, a été :

pour la	1re	année	de 78	%
—	2e	—	105	%
—	3e	—	123	%
—	4e	—	137	%
—	5e	—	150	%
—	6e	—	191	%
—	7e	—	214	%

Le tableau suivant fait connaître quel serait successivement le nombre annuel des lettres, en France, si le nouveau tarif produisait un accroissement proportionnel égal à celui, progressivement réalisé en Angleterre, depuis l'établissement de la réforme postale. Il présente en même temps les résultats financiers que cet accroissement aurait sur les recettes brutes des postes françaises.

ANNÉES.	ANNÉES. — à dater de la réforme postale.	SUR LE NOMBRE ACTUEL. accroissement proportionnel comme en Angleterre.	SUR LE NOMBRE ACTUEL. accroissement réel sur 81 millions.	TOTAUX des lettres par année.	PRODUITS annuels à la taxe de 0,20	RÉSULTATS par rapport à la recette actuelle de 34,000,000 PERTE.	RÉSULTATS par rapport à la recette actuelle de 34,000,000 BÉNÉFICE.
		L	L	L	F	F	F
1840	1re	78 °/o	63 millions	144 millions	28 millions	6 millions	» »
1841	2e	105 °/o	85 —	166 —	33 —	1 —	» »
1842	3e	123 °/o	99 —	180 —	36 —	» »	2 millions
1843	4e	137 °/o	111 —	192 —	38 —	» »	4 —
1844	5e	160 °/o	129 —	210 —	42 —	» »	8 —
1845	6e	191 °/o	154 —	235 —	47 —	» »	13 —
1846	7e	214 °/o	173 —	254 —	50 —	» »	16 —

Si les raisonnements antérieurs avaient laissé subsister quelques doutes, relativement aux bons effets que le tarif proposé exercerait sur l'accroissement du nombre de lettres et sur les recettes brutes du service de l'administration des postes, l'examen du tableau qui précède les détruirait complètement.

En assimilant les résultats que produirait la réforme postale, en France, aux résultats qu'a produit cette réforme en Angleterre, on trouve que, si les deux premières années devaient donner ensemble une perte de sept millions, comparativement avec les recettes brutes actuelles, les cinq années suivantes donneraient ensemble un bénéfice de 42 millions!...

Il est inutile d'examiner plus longuement la question de savoir si, comme l'affirment les adversaires de la réforme postale, la taxe unique de », 20 c. par lettre causerait dommage aux finances publiques. Cet argument, le seul qu'on ait opposé à cette grande amélioration sociale, n'a aucune valeur.

De tout ce qui précède, il résulte que le tarif comportant une taxe unique de 0, 20 c. par lettre simple, à toute distance, est, de tous les moyens proposés, le seul capable de remédier utilement et complètement aux inconvénients et aux vices de la tarification postale actuellement appliquée en France.

Le meilleur système à employer pour effectuer, en France, la réforme postale, est maintenant reconnu. Il reste à en examiner l'application.

IV.

Pour réaliser tous les avantages qu'une réforme postale intelligente et rationnelle doit produire, il ne suffit pas d'adopter un tarif unique et très modéré ; il faut ajouter, à cette modification principale, des modifications accessoires nécessaires pour en compléter la valeur et les effets.

Au premier rang parmi ces utilités complémentaires, il faut placer la substitution du principe de l'affranchissement avant le départ à celui du paiement de la taxe au lieu de destination, et encore la simplification et l'élargissement des limites *maxima* servant au classement des lettres en diverses catégories, selon leur poids

Dans l'organisation actuelle du service de l'administration des postes, organisation qui dérive obligatoirement du système de tarification en vigueur, la taxation des lettres forme au moins les quatre cinquièmes du travail précédant le départ, ou suivant l'arrivée. La taxation serait simplifiée, il est vrai, par l'application de la taxe unique à toute distance : mais ce travail serait encore très long eu égard à l'accroissement du nombre des lettres. Cet accroissement exercerait sur le service de distribution une influence plus importante que sur le service de taxation, car le nombre des lettres serait infiniment plus considérable, et il faudrait, tout comme à présent, encaisser le port de chaque lettre au moment où elle serait délivrée au destinataire. L'administration des postes devrait donc nécessairement augmenter le nombre de ses facteurs en proportion de l'augmentation du nombre des lettres, si elle voulait maintenir la rapidité actuelle du service de distribution. Elle devrait augmenter aussi le personnel de ses bureaux, si elle voulait maintenir la rapidité actuelle du service des départs. Ces accroissements de dépenses seraient certainement évités, si l'on adoptait le système d'affranchissement si heureusement appliqué en Angleterre. Voici comment ce système devrait être mis en pratique dans notre pays.

Le gouvernement ferait vendre des enveloppes timbrées, et des

timbres volants, par l'emploi facultatif desquels toute lettre serait affranchie. Cet affranchissement serait la règle. Toute dérogation à cette règle serait frappée d'une surtaxe. La surtaxe serait de 0, 05 centimes par port simple, pour toute lettre affranchie à un bureau de poste selon le mode actuel, c'est-à-dire sans emploi de l'un des timbres vendus par le gouvernement. La surtaxe serait de, 0,10 centimes par port simple pour toute lettre non affranchie.

Il serait nécessaire d'offrir au public l'option entre l'enveloppe timbrée et le timbre volant. Si l'enveloppe timbrée est agréable et commode, elle a l'inconvénient d'être indépendante de la lettre que pourtant elle couvre complètement; il en résulte qu'une lettre voyageant sous enveloppe ne peut recevoir les estampilles officielles constatant le jour de son départ et le jour de son arrivée. Souvent cependant, surtout en affaires, cette constatation à une extrême importance. L'emploi du timbre volant supplée à cet inconvénient de l'enveloppe timbrée. Toutes les fois que l'époque de l'envoi d'une lettre doit être officiellement constatée, l'envoyeur emploie le timbre volant. Ce timbre, couvrant un espace égal, tout-au-plus, au diamètre d'une pièce de un franc, s'applique sur l'adresse de la lettre à affranchir. Cette lettre peut alors recevoir, tout comme sous le système actuel, les estampilles officielles constatant la date de son départ et la date de son arrivée. L'option offerte à l'expéditeur lui permettrait donc d'employer à son choix, pour l'affranchissement, l'enveloppe timbrée, ou le timbre volant.

Le système de l'affranchissement, comme règle, a été adopté en Angleterre avec un empressement qui démontre combien ce système convient au public. Dès l'anné 1842, sur 100 lettres transportées par l'administration des postes, en Angleterre, on comptait,

52 lettres expédiées sous enveloppes franches ou sous timbres volants,
42 lettres affranchies dans les bureaux de l'administration,
6 lettres non affranchies,

100 lettres, total égal.

Les proportions entre le nombre des lettres affranchies et le nombre des lettres taxées se sont maintenues à peu près sans varia-

tion pendant les années suivantes. Seulement, pendant cette période de temps, le nombre proportionnel des lettres affranchies par l'emploi des enveloppes timbrées ou des timbres volants s'est augmenté de 10 %. Cette progression est un témoignage spécial en faveur de ce mode d'affranchissement.

Le système ayant pour effet d'imposer l'affranchissement comme règle, et de simplifier cette formalité par la vente de timbres volants et d'enveloppes timbrées, aurait l'avantage de diminuer beaucoup le travail de la taxation des lettres. Il suffirait dès lors de vérifier rapidement, au moment du départ, les timbres employés pour affranchissement, et de contrevérifier et annuler ces timbres au moment de l'arrivée.

Le service de distribution des lettres deviendrait aussi infiniment plus rapide et plus facile. Les évaluations les plus larges estiment qu'il suffit de 8 secondes pour délivrer, à destination finale, une lettre affranchie, tandis qu'il faut une minute et demie, soit 90 secondes, pour délivrer une lettre taxée. En Angleterre, où le service est rendu plus facile encore par l'établissement de boites particulières à lettres, à la porte de chaque maison, on a constaté qu'un facteur pouvait distribuer 570 lettres affranchies, en demi heure, soit à raison de 3 secondes par lettre, tandis que, dans le même espace de temps, il pouvait distribuer seulement 23 lettres taxées, ce qui fait la parité de 74 secondes par lettre. Ces résultats dont l'exactitude a été démontrée par de nombreuses épreuves, dispensent de commentaire; ils sont concluants.

On peut donc affirmer avec toute raison que, malgré l'accroissement considérable que le nombre des lettres éprouverait par l'effet du nouveau tarif, l'administration des postes n'aurait pas besoin d'accroître son personnel, si elle adoptait le principe et le mode d'affranchissement appliqués en Angleterre.

Les surtaxes légères, proposées contre toute dérogation au principe de l'affranchissement, auraient pour motif des considérations d'utilité générale. Il paraît juste, en effet, de faire supporter une aggravation de port à toute lettre donnant lieu à une complication de service profitable à quelques uns au détriment de tous. Si tout le monde employait les timbres d'affranchissement vendus par l'ad-

ministration, il n'y aurait pas besoin d'entretenir des bureaux spécialement destinés à l'affranchissement direct. Ceux qui causent cette surcharge de dépense doivent donc y coopérer d'une manière plus spéciale. Le même principe est applicable à la surtaxe imposée aux lettres non affranchies. Ces lettres causent un surcroît de travail, et par conséquent de dépenses, non seulement pour leur taxation, mais encore pour leur distribution. Une lettre taxée prenant dix à vingt fois plus de temps pour sa distribution qu'une lettre affranchie, il en résulte que l'affluence des lettres taxées a pour effet d'obliger l'administration à diminuer la rapidité du service de distribution ou à multiplier le nombre de ses facteurs. L'exception qui cause l'un ou l'autre de ces deux dommages publics devrait se trouver assez satisfaite d'être tolérée ; elle ne saurait se refuser à la juste indemnité qui serait exigée d'elle.

Quelle que soit l'évidente utilité du système d'affranchissement qui vient d'être exposé, quelle que soit la simplicité de ce système en théorie, son application serait certainement impossible, si elle devait être surbordonnée au nombreux classement actuel des lettres par rapport à leur poids.

Le tarif maintenant en vigueur considère comme lettre simple toute lettre pesant sept grammes et demi ; il impose une aggravation de demi-port à toute lettre pesant de 7 1/2 à 10 grammes; il ajoute à cette première surcharge autant de demi-ports que la lettre à taxer pèse de fois cinq grammes au dessus de 10 grammes. Si cette minutieuse progression de la taxe, proportionnellement au poids, était conservée, il est évident que l'affranchissement par enveloppe timbrée ou par timbre volant serait à peu près impraticable. En ce cas, en effet, il faudrait multiplier à l'infini la forme, ou la couleur, ou la composition de ces enveloppes et de ces timbres, afin d'avoir une spécialité correspondante à chaque catégorie de poids. Ce premier inconvénient déjà si grave serait encore le moindre. Cette multiplicité de catégories et la différence minime qui distinguerait l'une de l'autre, rendraient le travail de la taxation et de la vérification des timbres d'affranchissement plus compliqué, plus difficile, plus lent et plus long. Il faudrait nécessairement, par ce motif, accroître le personnel des bureaux en proportion de

l'accroissement du nombre des lettres, ce qui causerait une augmentation de dépenses. Il arriverait en outre que les difficultés d'apprécier exactement le classement d'une lettre, empêcherait très souvent l'envoyeur d'affranchir cette lettre par un timbre. La lettre devrait alors être taxée, le travail de distribution serait ainsi augmenté ; l'administration devrait accroître, sur ce point encore, son personnel et ses dépenses. La gravité de ces inconvénients de la classification actuelle des lettres par rapport au poids, inspire déjà la pensée qu'il serait utile de modifier cette classification. Cette pensée instinctive devient une conviction raisonnée et profonde, si l'on examine avec un peu d'attention les détails et les résultats de cette fâcheuse complication.

Cinq grammes équivalant au poids d'une pièce de un franc, le poids de 7 grammes et demi, limite actuelle *maxima* du poids d'une lettre simple, équivaut au poids réuni d'une pièce de un franc et d'une pièce de cinquante centimes. Il est vraiment difficile de se maintenir en dedans de cette étroite limite ; et cependant, si elle est dépassée seulement d'un atôme, l'inexorable demi-taxe s'abat sur la lettre et en aggrave le port. Cette progression serrée et sévère de la taxe, à mesure que le poids devient un peu plus élevé, concordait parfaitement avec l'intention toute fiscale du tarif de 1827. Dans son empressement mal habile à obtenir de gros produits, ce tarif trouvait ainsi le moyen de dissimuler une augmentation de taxe. Si l'on pouvait évaluer combien cette progression a comprimé le développement de certaines correspondances ayant besoin de consacrer plusieurs pages à chaque lettre, comme par exemple, celles qui ont trait aux sciences, on trouverait sans doute que les accroissements de recettes produits par les surtaxes auraient été bien plus considérables si la classification des lettres par catégories de poids avait été plus large et moins nombreuse.

Il y a donc évidente utilité à modifier la classification en même temps qu'on modifie le tarif de 1827. Il faut que la classification nouvelle concorde avec le nouveau tarif, en simplicité et en modération. Pour obtenir cette concordance nécessaire, les catégories nouvelles doivent être peu nombreuses et largement espacées.

Le tableau suivant présente un classement qui semble remplir convenablement ces deux importantes conditions.

COMPLÉMENT DU NOUVEAU TARIF.

CLASSEMENT ET TAXATION DES LETTRES PAR CATÉGORIES DE POIDS.

POIDS MAXIMA PAR CATÉGORIES.	TAXES NOUVELLES PAR CATÉGORIES.	TAXES ACTUELLES CORRESPONDANTES SELON LE TARIF DE 1827.	OBSERVATIONS.
	F. C.	F. C.	
Jusqu'à 15 grammes	» 20	1, 54	L'application du tarif de 1827 est ici calculée sur la taxe moyenne de 0.77 c. par lettre simple.
de 15 à 30 —	» 40	2, 70	
30— 50 —	» 75	4, 24	
50—100 —	1 50	8, 08	
100—200 —	3 »	15, 78	
200—250 —	4 »	19, 63	
Plus de 250 —	refusé.	» »	

Ce classement comportant seulement six catégories, il suffirait de six types différents de timbres volants ou d'enveloppes timbrées pour le service de l'affranchissement hors bureaux. Il serait facile de varier ces types de manière à rendre appréciable au simple coup d'œil la différence de couleur ou de forme qui distinguerait chaque catégorie. Le travail de vérification des timbres serait ainsi simplifié et abrégé.

Les graduations de poids étant sensiblement espacées, on pourrait apprécier presque toujours le poids d'une lettre en la soupesant à la main. Le pesage à la balance, qui prend beaucoup de temps, serait ainsi très rarement nécessaire. Il y aurait encore là motif à une abréviation du travail des bureaux. Une penalité de double port serait d'ailleurs appliquée à toute lettre affranchie par une enveloppe timbrée ou par un timbre volant appartenant à une catégorie inférieure, c'est à dire moins taxée que ne comporterait le poids de la lettre.

D'après le tarif proposé, toute lettre pesant plus de 250 grammes

serait refusée. De telles lettres sortent en effet du rang des dépêches ; elles doivent être considérées comme des paquets. Or, la poste ne doit pas transporter des paquets ; ce service est du ressort des messageries. Il faut considérer, d'ailleurs, que dans un prochain délai, l'administration des postes devant être gratuitement desservie par les chemins de fer, elle commettrait un acte injuste et déloyal si elle transportait des paquets au préjudice des chemins de fer auxquels pourtant elle ne donnerait aucune imdemnité. Si, d'ailleurs, un expéditeur tenait beaucoup à utiliser la poste pour le transport de papiers précieux pesant ensemble plus de 250 grammes, il lui serait facile de satisfaire à son désir en répartissant son envoi en autant de plis qu'il serait besoin pour rester dans les limites imposées pour leur acceptation.

Pour compléter la justifiation du classement proposé, rappelons que l'élévation du poids *maximum* de la lettre simple à 15 grammes ne serait pas une innovation ; ce *maximum* est adopté depuis longtemps par l'Angleterre, les États-Unis et la Russie.

Il ne suffit pas cependant d'avoir proposé un classement rationnel et convenable des lettres par catégories de poids, et d'avoir indiqué des taxes modérées pour chacune de ces catégories; il faut encore se rendre compte des conséquences financières de cette tarification, comparativement avec les recettes actuellement produites par les surtaxes imposées par le tarif de 1827.

Des documents officiels ont constaté que, sur 81 millions de lettres transportées en 1843, il y a eu 75,400,000 lettres simples et 5,600,000 lettres frappées d'une surtaxe parce que leur poids excédait sept grammes et demi. Le produit total de ces surtaxes s'est élevé à 2,300,000, francs soit, en moyenne, à 0,41 cent. par lettre, en outre du simple port.

Pour que la classification proposée n'apportât aucune pertubation dans les recettes actuellement produites par les surtaxes du tarif de 1827, il faudrait que les surtaxes résultant de cette classification fussent appliquées à un nombre de lettres suffisant pour donner au moins 2,300,000 francs de recette. Les catégories proposées varient depuis une surtaxe *minima* de 0,20 cent. applicable à toute lettre pesant de 15 à 30 grammes jusqu'à une surtaxe

maxima de 3 fr. 80 c. applicable à toute lettre pesant de 200 à 250 grammes. Pour que nos calculs aient la plus grande vraisemblance possible, nous admettrons que la surtaxe *minima* de 0,20 serait la seule appliquée. A ce compte, pour produire une recette de 2,300,000 francs, il faudrait que 11,500,000 lettres fussent annuellement soumises à la surtaxe. Il suffira de quelques calculs pour démontrer que cette éventualité n'a rien d'invraisemblable.

Le nombre de 5,600,000 lettres surtaxées, sur 81,000,000 de lettres transportées dans une année, représente la parité proportionnelle de 7 %. Pour savoir si l'on peut raisonnablement espérer que sous l'empire du nouveau tarif il y aura chaque année 11,500,000 de lettres soumises à la surtaxe, il faut examiner seulement quel serait le rapport proportionnel de ce nombre avec le nombre total de la circulation probable que produirait ce tarif.

Cette circulation a été établie dans un tableau inséré à la fin de la IIIe partie de cet écrit. En lui appliquant la quotité proportionnelle de 7 %, représentant le nombre relatif des lettres actuellement surtaxées, on trouve les résultats suivants :

ANNÉES. — à dater du nouveau tarif.	NOMBRE TOTAL ANNUEL DES LETTRES.	7 % LETTRES SURTAXÉES sur le nombre total.	PRODUIT de LA SURTAXE au taux minimum de 0,20	RÉSULTAT PAR RAPPORT AU NET produit actuel (soit 2,300,000).	
				PERTE.	BÉNÉFICE.
»			F.	F.	F.
1re	144 millions	10 millions	2,000,000 »	300,000 »	» »
2e	166 —	11 —	2,200,000 »	100,000 »	» »
3e	180 —	12 —	2,400,000 »	» »	100,000 »
4e	192 —	13 —	2,600,000 »	» »	300,000 »
5e	202 —	14 —	2,800,000 »	» »	500,000 »
6e	235 —	16 —	3,200,000 »	» »	900,000 »
7e	254 —	17 —	3,400,000 »	» »	1,100,000 »

Ce tableau n'établit pas seulement le rapport proportionnel de 7 % entre les lettres surtaxées et le nombre total des lettres circulant chaque année, il met encore en relief les produits que donnerait la surtaxe *minima* de », 20 c., appliquée au nombre exprimant

ce rapport. Ces calculs démontrent que, bien loin de donner perte, le nouveau tarif donnerait bénéfice sur ce point, comme sur celui de son application au nombre total de la circulation.

On objectera peut-être que l'élévation du poids maximum d'une lettre simple à 15 grammes, au lieu du maximum actuel de 7 1/2 grammes, devant exempter de la surtaxe une grande quantité de lettres qui subissent aujourd'hui cette charge additionnelle, on ne peut raisonnablement espérer que la nouvelle surtaxe atteindrait un nombre proportionnel de lettres égal à celui maintenant surtaxé. Cette objection serait certainement fondée, si le système général des taxes élevées était continué, et si le nombre des lettres restait immuable; mais il n'en sera pas ainsi. L'abaissement et l'uniformité de la taxe provoqueront sans aucun doute un immense accroissement dans le nombre des lettres. Cet effet de la modicité des ports de lettres agira aussi énergiquement, plus énergiquement peut-être même sur le nombre des lettres sujettes à surtaxes, que sur le nombre des lettres simples. Les surtaxes actuelles équivalent presque à une prohibition, tant elles sont exagérées. Les surtaxes nouvelles, infiniment moindres, provoqueront au contraire l'envoi des lettres lourdes. Et d'ailleurs, lors même que l'accroissement prévu ne serait pas complètement réalisé, il est plus que probable que les recettes actuelles n'en seraient pas moins conservées. Le tableau qui précède est basé sur l'invraisemblable supposition que la surtaxe *minima* de 0, 20 sera la seule appliquée ; il est pourtant indubitable qu'il y aura fréquemment lieu d'appliquer les autres surtaxes. Cette application causerait une augmentation de recettes, compensant le mécompte qui pourrait survenir sur l'accroissement prévu du nombre des lettres. Il faut remarquer enfin que, si le tableau présente des pertes insignifiantes pendant les deux premières années d'application du nouveau tarif, il présente des bénéfices considérables pour les cinq années suivantes. En admettant que ces bénéfices suffisent à balancer les pertes, au lieu de les dépasser, on fait la part des éventualités les plus défavorables, et l'on n'en détruit pas moins radicalement la seule objection qui paraisse pouvoir être présentée avec quelque semblant de raison contre le classement proposé.

Nous avons complété l'exposé du système de tarification qu'il faudrait substituer au déplorable tarif de 1827. Nous avons apprécié la valeur et les avantages de ce système, et nous avons indiqué les mesures qui devraient être prises pour que son application produisît tous les avantages dont il est susceptible. Voici le résumé de l'ensemble de ce système et de son organisation.

La tarification exagérée et minutieuse qui est aujourd'hui en vigueur, serait remplacée par une tarification infiniment plus modérée et plus simple présentée dans le tableau suivant :

NOUVEAU TARIF POSTAL.

DÉSIGNATION.	TAXE UNIQUE POUR TOUTE DISTANCE.
	F. C.
Une lettre simple, pesant au plus 15 grammes.	» 20

Cette taxe unique serait applicable à toute lettre dont le poids n'excéderait pas 15 grammes. Elle resterait invariable, quelle que fût la distance entre le point de départ et le point de destination.

Les lettres pesant plus de 15 grammes seraient réparties en cinq larges catégories, et seraient soumises aux taxes exprimées dans le tableau suivant :

TARIF COMPLÉMENTAIRE POUR LES LETTRES LOURDES.

CLASSEMENT SELON LE POIDS.	TAXES POUR TOUTES DISTANCES
	F. C.
de 15 à 30 grammes.	» 40
30— 50 —	» 75
50—100 —	1 50
100—200 —	3 »
200—250 —	4 »
plus de 250 —	refusé.

Pour simplifier et accélérer le service, le principe de l'affranchissement serait la règle, le non affranchissement serait l'exception.

Le gouvernement ferait vendre des enveloppes timbrées et des timbres volants, en autant de types différents qu'il y a de catégories de poids dans l'ensemble de la tarification nouvelle. Le coût de chacun de ces types serait égal à la taxe correspondant à la catégorie que ce type représenterait. Ces enveloppes timbrées et ces timbres volants serviraient pour affranchissement des lettres, hors bureau.

Tout affranchissement fait dans les bureaux de l'administration, c'est-à-dire sans employer une enveloppe timbrée ou un timbre volant, serait passible d'une surtaxe composée d'autant de fois 0,05 c. qu'il y aurait de fois 15 grammes dans le poids de la lettre ainsi affranchie.

Toute lettre non affranchie serait passible d'une surtaxe de moitié en sus de la taxe que lui aurait imposé le tarif, à raison de son poids.

Toute lettre affranchie sous un timbre d'une catégorie inférieure à la catégorie dont, par son poids, elle ressortirait en réalité, serait passible d'une surtaxe de double port.

Enfin, toute lettre pesant plus de 250 grammes serait refusée.

Le travail que nous avions entrepris est terminé. Ce travail a eu pour objet la réforme postale, seulement en ce qui concerne le service des lettres. L'administration des postes comprend cependant d'autres services, dans lesquels il importerait beaucoup d'introduire d'utiles et radicales améliorations. Mais, en multipliant les questions à examiner, on s'expose à l'inconvénient d'examiner moins profondément et moins bien. Il valait mieux traiter seulement la question principale qui domine et dirige toutes les autres. La solution d'une telle question entraîne implicitement une solution générale identique. Le service des lettres occupe dans l'administration des postes une importance qui domine tous les

autres. On ne saurait introduire la réforme dans ce service, sans être entraîné par la force des choses à étendre ce bienfait sur toutes les autres branches de l'administration.

Si notre pays est enfin doté de cette grande amélioration, dont les effets seront si évidemment avantageux, il y aura lieu de faire un rapprochement historique qui ne manque pas d'intérêt.

En 1653, M. de Velayer, alors fermier général des postes, faisait vendre, dans un bureau établi au palais, et moyennant un sou la pièce, des carrés de papier au dos de chacun desquels étaient imprimés les mots : *port payé*. Toute lettre enveloppée dans un de ces carrés de papier, et jetée dans une boîte affectée au service des lettres, était rendue à destination franco de port.

Ainsi, il y a deux cents ans, on faisait en France précisément ce que nous proposons aujourd'hui. C'est là une singulière coïncidence, qui est une preuve nouvelle en faveur de notre système. L'erreur est comme un labyrinthe ayant mille tours et détours et une seule porte : on a beau divaguer, on a beau s'égarer, il faut toujours en revenir à la seule issue possible, la raison.

Espérons que, dans le cours de cette année, la réforme postale si utile, si nécessaire, depuis si longtemps réclamée, sera enfin accomplie. En démontrant qu'elle ne causerait aucune perturbation dans les revenus publics, nous avons détruit le seul argument opposé à cette réforme. Aucun motif ne pourrait donc justifier un plus long ajournement.

BARRILLON.

VOYAGE A VIENNE.

(3e ARTICLE) (1).

J'étais un jour sorti de Vienne pour aller au Kalenberg, site pittoresque, belle promenade où le peuple va souvent, en été, malgré la distance qui est, à ce qu'il m'a semblé, de deux lieues environ. Le trajet est long et pénible; il faut gravir, à pied ou à cheval, sur les flancs de l'âpre colline; mais arrivé sur les hauteurs, on a un air rafraîchi, vivifiant, une vue splendide, la bière écume dans de grands verres et la valse tournoie dans d'immenses salles. Il ne faudrait pas être Viennois pour regarder à l'éloignement d'une montagne qui sait si bien son monde et ses devoirs !

Ce n'était point pour la bière et la valse fougueuses que j'étais monté sur ces plateaux élevés. C'était pour avoir la magnifique vue de la plaine où le Danube se divise, se rassemble, trace de beaux méandres autour de ses îles, se

(1) Voir la livraison 144, décembre 1846, tom. XXIV, p. 468, et tom. XXV, pag. 119.

roule comme un serpent, se déploie comme une écharpe, tantôt s'étendant tout miroité au soleil, tantôt se voilant de feuillage, selon les accidents de terrain et les alternatives de la vallée tour-à-tour nue et ombreuse. J'étais aussi monté sur ces hauteurs pour avoir une vue ample et complète du glorieux champ de bataille de Wagram dont Napoléon prit le nom pour le maréchel Berthier, en même temps qu'il prenait Vienne pour la France et l'archiduchesse Marie-Louise pour lui. — Il ne fut pas le mieux partagé.

Je cherchais encore, de ce point de vue élevé, à reconnaître, au milieu des bras et des îles du fleuve, le champ de bataille d'Essling, que les Autrichiens appellent d'Aspern, du nom d'un village (*Gross Aspern*). Non seulement ils nous disputent le nom, mais aussi le combat, en quoi ils réussissent aujourd'hui comme autrefois. Tenons-nous en, jusqu'à preuve contraire, à notre nom et à notre victoire. Il y a bien d'ailleurs quelque raison de croire que Bonaparte n'a pas voulu donner à Masséna — *prince d'Essling* — le nom d'un combat douteux, quand les victoires avérées ne lui manquaient pas. Nous aurons là-dessus les renseignements précis de M. Thiers, qui nous dira bien ce qu'il en faut croire, sans omettre le plus imperceptible détail. Nous apprendrons, sans faute, par ce grand raconteur de batailles, comment fut engagée et menée l'action; nous saurons tout par le menu. Il fera beau voir la narration manœuvrer savamment entre ces bras et ces îles du Danube, et le récit déborder comme le fleuve qui emporta nos travaux. Seulement, Napoléon était plus prompt à gagner une bataille que M. Thiers à la raconter. Le grand capitaine aurait fait entrer deux campagnes, la conquête d'un royaume, peut-être même un traité de paix — quoiqu'il fut plus lent à la chose — entre un volume acquis de M. Thiers et le volume promis. Mais que faire? il est malaisé de devider à la fois le fil historique et le fil politi-

que ; cela fait un écheveau fort embrouillé ; il faut bien que l'attention se divise et le temps se partage pour mener de front ces travaux. Que l'historien délaisse un peu le passé, tout glorieux qu'il est, pour le présent, tout ingrat qu'il soit, c'est assez naturel. Peut-être même faut-il bien lui pardonner, malgré son amour des batailles, d'oublier les drapeaux pris sur les Autrichiens, pour songer aux portefeuilles à remporter sur l'ennemi !

Quand on visite un champ de bataille, on a beau écarter les poétiques relations, on rêve, malgré soi, de *sillons engraissés* ; on fait sortir de ces terres de carnage une fantasmagorie classique d'armes brisées, rouillées, et enfin on déterre *les grands os*, ce coup de maître de Virgile ! Mais en réalité, rien de moins significatif, rien de moins révélateur que ces lieux, témoins vraiment muets des plus importants faits d'armes. Les sillons monotones y tracent placidement leurs lignes droites, et *le sang impur* n'y fait point pousser l'herbe plus haute qu'ailleurs. Comme ces grands débats des nations se passent ordinairement dans les vastes plaines, on dirait que tout, jusqu'au nivellement des terres, concourt à ce que rien ne reste en relief. Quelquefois seulement s'élève une froide pyramide commémorative, que les vaincus s'efforcent de détruire après les traités. Jamais fait plus grave ne laissa moins de traces appréciables. Le nom, les négociations et les conquêtes qui ont suivi, l'histoire enfin, voilà qui parle haut de la grande bataille féconde en résultats : le champ ne dit rien.

J'ai vu plus d'un champ de bataille ; j'ai rêvé, comme un autre, de ces terribles luttes ; j'évoquais, dans ma pensée, les dragons *chevelus*, les grenadiers *épiques*, la charge à la baïonnette ; j'entendais les cris des blessés ; je couvrais le sol de cadavres ; je faisais manœuvrer les colonnes serrées, et, au milieu de mes plus savantes combinaisons stratégiques, au moment où j'enfonçais le centre de l'ennemi, mes yeux re-

tombaient sur l'insignifiante plaine qui mettait mes armées en déroute. Comment se battre plus longtemps? la fumée de la poudre était remplacée par le brouillard du matin ; le sang chaud par la fraîche rosée ; les longues lignes de soldats par les longues lignes de guerêts; les vaches grasses paissaient là où fut le plus fort de l'action.... Il me fallait battre en retraite et faire la paix.

Ces champs de bataille autrichiens, où nous avons récolté si ample moisson de gloire française, sont muets comme tous les autres, quand ils auraient tant de choses à raconter ! A quoi servirait d'ailleurs la description banale et froide que je pourrais faire, quand retentissent encore ces flamboyants bulletins de la *grande armée*, qui participaient de la chaleur de l'action, et quand on peut consulter ces récits stratégiques où la parole a la sèche et vive précision de la manœuvre. Sur la guerre, laissons parler les hommes de guerre, ceux qui disent : j'étais là ; *j'y ai eu la jambe cassée* !

Je ferai donc comme l'immense vallée que je contemplais du haut du Kalenberg : je me tairai sur la grande lutte ; mais je parlerai beaucoup du grand fleuve qui se déroulait sous mes yeux. C'est d'ailleurs le goût de l'époque de déserter les champs de bataille pour les grandes entreprises d'intérêt général, et l'époque a raison.

Mais à quoi pensaient donc les Romains d'appeler l'Eridan (le Pô) *roi des fleuves* ? et le Danube donc, ou, pour parler comme eux, l'Ister ? Voilà un grand chemin *qui marche*, route vraiment *royale*, qui *va*, à la lettre, de la Forêt Noire à la Mer Noire, — sept cents lieues de cours ! Quel fleuve arrive à un tel terme, après un trajet si long, si laborieux, à travers la vieille terre d'Europe et ses plus grands accidents ! Partir, obscur ruisseau, d'une obscure vallée du grand duché de Bade, près de Doneschingen pour aller tomber glorieusement dans la Mer Noire, en face de Trébisonde, porte

orientale, unissant ainsi l'Europe à l'Asie, quelle haute destinée ! C'est bien ce maigre lieutenant, sorti de l'école de Brienne, qui se fait Empereur à travers toutes sortes de luttes et de prodiges !

De même la merveilleuse destinée du grand fleuve ne s'accomplit qu'à travers les plus puissants obstacles et à l'aide de mille sinuosités contradictoires : on ne marche pas tout droit à une pareille fortune. Les plus hautes montagnes de la Bavière, de la Souabe, de la Styrie, de la Bohême, du Tyrol, toutes ces branches complexes des Alpes, le poussent et le repoussent, lui font un cours tortueux, tourmenté; mais elles l'enrichissent en même temps de tous les torrents, de toutes les rivières qui tombent de leurs pentes, et le forcent, pour ainsi dire, à se multiplier par ses utiles détours. Les Crapacks aussi le font dévier, ici au sud et là à l'ouest, comme s'il avait perdu sa voie, au point qu'on croirait qu'il va se tromper de mer et se jeter dans l'Adriatique, quand les Alpes de l'Illyrie et de l'Esclavonie le remettent sur son chemin. Une autre fois, pour ainsi dire induit en erreur, et refoulé vers le midi par les Crapacks, il va manquer à sa vocation, mais alors le Balkan le ramène sur la voie orientale. Après une si longue route, après tant de tourments et d'erreurs qui font ressembler son cours à une longue vie d'homme, il arrive à son but, tournant les difficultés, triomphant des obstacles par d'habiles manœuvres, faisant son chemin laborieux sur la terre, il arrive enfin, car c'est Dieu qui le mène, et se jette triomphalement dans la Mer Noire par cinq embouchures !

Dans ce magnifique parcours, il fait, en moyenne, 7 kilomètres par heure, traversant plus de provinces, de duchés, de principautés et de royaumes, arrosant, vivifiant plus de terres, touchant à plus de villes que je ne pourrais le dire sans entrer dans une immense nomenclature géographique.

Si on excepte l'époque où la Dacie Trajane fut incorporée

dans le monde romain, il eut l'insigne honneur de servir, d'un côté, de limites à cet empire que rien ne semblait pouvoir limiter ! Voilà pour l'antiquité ; et aujourd'hui pour dernier acte souverain, avant de tomber à la mer, il jette son bras oriental entre l'empire russe et l'empire ottoman, s'interposant comme un puissant roi d'armes, entre ces grands rivaux.

Ailleurs, il coule fièrement entre Semlin et Belgrade, ayant ainsi sur ses bords des clochers et des minarets, la croix et le croissant, l'Autriche et la Turquie ; et quand ces états sont en guerre, quand le canon d'Orient répond au canon d'Occident, il peut se faire entendre des deux rives en criant, comme dit le poète :

« Trève ! taisez-vous, les deux villes !
. . . . . .
Certes on peut parler de la sorte,
Quand c'est au canon qu'on répond,
Quand des rois on baigne la porte,
Lorsqu'on est DANUBE, et qu'on porte,
Comme l'Euxin et l'Hellespont,
De grands vaisseaux au triple pont ;

Lorsqu'on ronge cent ponts de pierres,
Qu'on traverse les huit Bavières,
Qu'on reçoit soixante rivières,
Et qu'on les dévore en fuyant ;
Qu'on a, comme une mer, sa houle ;
Quand sur le globe on se déroule
Comme un serpent, et quand on coule
De l'Occident à l'Orient !

J'ai appelé la poésie à l'aide de mon humble prose pour dire ce que c'est que ce prodigieux fleuve. Mais de même que la poésie a de grandes images, la guerre a souvent de grandes vues qui servent à l'accomplissement des vastes desseins providentiels. Souvent, elle mène la civilisation par sa voie

sanglante. Sans parler des plans confus dans lesquels Mithridate faisait entrer le Danube comme chemin pour aller à Rome, Julien l'Apostat, proclamé empereur, en 361, vit clairement dès lors, du fond des Gaules, la route de Constantinople par le Danube, et il la fit prendre à ses légions révoltées contre Constance II, empereur d'Orient.

Plus tard, vint Charlemagne qui eut une idée à sa taille, l'idée de joindre le Rhin au Danube ! Cette pensée va à notre époque qui met toute sa grandeur, toute sa puissance, aux entreprises de cette nature. Vaste et fécond projet que la jonction de ces deux grandes artères aux tendances diverses, qui s'immiscent dans les affaires du monde, se livrant à un fécond contact avec tant de contrées, à travers l'Europe, au moyen de leurs plis et replis et de leurs affluents si nombreux ! Un jour ces deux fleuves feront alliance. Les deux vieillards secouant leur barbe limoneuse, se lèveront de leur couche de roseaux, et laissant couler l'onde de leur urne antique, viendront se donner la main aux applaudissements du commerce du monde.

Mais qui donc accomplira ce que Charlemagne a rêvé ?— Cet être multiple, souvent déçu, toujours croyant, qui se lève à la voix du *prospectus*, qui se rue dans la nouveauté, qui foisonne et pullule dans l'entreprise, qui s'appelle enfin *l'actionnaire* ! N'en doutez point, il ne reculera pas devant les obstacles qui auraient fait reculer Charlemagne ! Déjà une fois on a fait une demi tentative financière à cet égard. Un banquier étranger est venu quêter en France pour la jonction du Rhin au Danube. Le projet n'est point mûr encore ; mais déjà il fermente et bouillonne à l'état d'ébauche et d'étude. Notre siècle peut-être le verra s'accomplir ; car cette union est naturelle et nécessaire. Ce sera un grand évènement dans le monde, si grand qu'il paraîtra compléter un plan providentiel inexécuté jusque-là. Vienne donc l'action-

naire, cet être bien nommé qui met *l'action* au bout de la pensée ! Et d'ailleurs ne faut-il pas sortir son plein et entier effet, jusqu'aux extrêmes conséquences, *lorsqu'on est Danube*, comme dit le poète !

Et ce beau fleuve, ce roi des fleuves d'Europe, au cours immense, sinueux, pittoresque, qui vient de loin et va plus loin encore, marchant à son but certain, sans s'éffrayer des hautes cimes qui lui barrent le passage, ce fleuve imposant, fidèle au mot d'ordre qui le guide, s'est complu à former à Vienne, en passant, la plus belle promenade du monde. Avec cette grâce de la force qui joue, il a choisi au plus charmant de ses bords, d'immenses prairies, bien verdoyantes et bien ombreuses ; il les a arrosées avec soin, le bon fleuve, voulant qu'il y eut des fleurs là où viendraient les petits enfants ; et jetant çà et là ses bras avec amour, il a dessiné une immense et riche corbeille de verdure, il a fait *le Prater*, avec sa puissante végétation, ses hauts ombrages et ses vastes tapis de gazon émaillé. Le Viennois a fait le reste pour compléter cet Eden : il a jeté çà et là, dans les bosquets, des troupeaux de cerfs et de daims ; il a planté de longues allées, tantôt droites et tantôt sinueuses, pour les promeneurs à cheval, en voiture ou en traîneau, selon la saison. Enfin, il s'est bien gardé d'oublier la riante guinguette, qui tantôt se montre en plein soleil, dans ses plus grandes proportions, tantôt, avec des formes plus variées et plus coquettes, se cache, pour qu'on la cherche, au plus épais des bois. Je ne connais rien à Paris qui puisse donner une idée de cette promenade fameuse, incomparable ! Mistress Troloppe dit qu'on pourrait réunir plusieurs des beaux parcs de Londres et les jardins de Kinsington sans atteindre son immensité. Les promeneurs ne sont point ingrats envers cette belle promenade et ne lui manquent pas. Il m'a paru cependant qu'il y avait infiniment moins de voitures et de cavaliers qu'à Paris et à Londres, ce

qui, du reste, s'explique naturellement par la différence de population et par l'étendue de terrain. Par contre, il y a au moins autant de bière et plus de musique, de danses et de jeux. Je ne sais plus qui a dit qu'en assemblant les hommes on met en présence plutôt leurs passions que leurs vertus; mais on peut rassembler les Viennois sans mettre en jeu l'homme tout entier et au vif, sans déchaîner autre chose que les appétits vulgaires, la soif de bière et de valse de ce bon peuple conduit à la baguette de Strauss et de M. de Metternich.

Après la bière innocente et la valse, qui l'est un peu moins, ce qu'on aime le plus, à Vienne, — goût raisonnable, celui-là, — c'est *la collection*, en général, et particulièrement celle qui rassemble et met en relief les choses locales qui parlent du passé, qui ont enfin un intérêt national et historique. L'Autrichien est *conservateur* : l'arsenal, le belvedère et le château de Ritterbourg le démontrent avec éclat, sans parler des curiosités nombreuses qui abondent dans les salons des riches particuliers.

L'Arsenal, édifice vaste et sans grandeur, sans style, sans grâce, renferme d'abord comme chose essentielle, quoique d'un rare usage pour l'Autriche, depuis longtemps, une grande quantité d'armes, dont on admire communément l'arrangement ingénieux. Il y a là des colonnades de fusils terminées par des chapiteaux de pistolets. Les plafonds ont une singulière décoration d'astres en sabres et baïonnettes. On dit qu'il y a là de quoi armer deux cent mille hommes ; mais il s'écoulera probablement bien des années avant que la guerre vienne déranger cette architecture militaire et pacifique.

Dans la vaste cour quadrangulaire, un guide ou démonstrateur, attaché à l'établissement, me fit remarquer une immense chaîne en fer, suspendue en festons et formant

baldaquin, dont Soliman II se servit pour entraver la navigation du Danube, quand il assiégea Vienne, en 1529. Cet immense trophée est bien autrichien ; car ce ne fut qu'en 1683 que Jean Sobieski, *cet homme envoyé de Dieu, qui avait nom Jean*, vint au secours de Vienne et la délivra avec ses légions polonaises.— Grand Sobieski ! Pauvre Pologne !...

Dans ce curieux arsenal, l'Autriche montre orgueilleusement les drapeaux pris par elle pendant les guerres de l'empire français, comme si, de son côté, la France ne possédait pas une collection plus nombreuse de drapeaux autrichiens ! J'en remarquai un qu'on désigne comme ayant été brodé par Marie-Louise. Celui-là leur appartient bien de plein droit ; mais s'il rappelle nos revers, ne rappelle-t-il pas aussi leur humiliation ? Pour qui donc était l'abaissement quand les archiduchesses d'Autriche brodaient nos étendards ? Marie-Louise elle-même n'était qu'un trophée de Napoléon. Telle est la France : quand on croit l'abaisser d'un côté, elle se relève de l'autre.

Il eût été convenable d'y regarder de plus près et d'y mieux songer avant d'exposer, avec une vanité naïve, ce trophée à deux faces. Un autre voyageur, qui l'a remarqué comme moi, dit à ce sujet qu'il faut que la duchesse de Parme n'ait *jamais visité l'arsenal.*

L'Autriche n'a pas toujours une prévoyance spirituelle dans l'étalage qu'elle fait des choses qu'elle a prises à la France. Ainsi elle montre avec satisfaction le ballon dont se servit le maréchal Jourdan, à Fleurus, pour observer et apprécier les dispositions et les mouvements des impériaux. Ici encore la France a cette bonne réponse à faire : —Oui, le ballon vous est resté ; mais à qui resta le champ de bataille et la victoire ? Il n'y a pas là lieu à trophée. A l'occasion d'une défaite, ce serait un orgueil déplacé, si c'était de l'orgueil ; mais c'est simplement ce goût de *collecteur* qui

est propre à ce pays. Il ne faut voir en ceci qu'une curiosité historique classée dans un musée militaire.

Je laissai bientôt les choses et les souvenirs faits pour mettre en présence les susceptibilités nationales des deux peuples. J'étais bien rassuré en tout ce qui touche à la gloire française. Mon attention se porta sur des objets qui ne pouvaient exciter aucune pensée de rivalité. Je m'arrêtai longtemps à considérer la cuirasse de Gustave-Adolphe, où l'on voit encore le trou fait par la balle suspecte qui tua, — traîtreusement peut-être, — cet habile capitaine et ce grand roi. Que de pensées s'éveillent à la simple vue de cette cuirasse en buffle percée au dos! Toute cette longue guerre (la guerre de trente ans), si bien racontée par Schiller, qui en a tiré un de ses héros tragiques, vous revient en mémoire. J'évoquais les souvenirs de ce grand drame aux cent actes divers. Je songeais surtout à cette bataille de Lutzen, — autre champ de bataille illustré depuis par nos armes, — où le génie de Vallenstein fut vaincu, et où la mort pénétra à travers la cuirasse de Gustave-Adolphe, qui n'était sans doute impénétrable qu'aux balles loyales (1).

(1) Cette cuirasse n'est qu'un justaucorps en buffle, qui devait être d'un faible secours dans une bataille. Une blessure récente, et point encore cicatrisée, n'avait pas permis au roi de Suède de prendre, ce jour-là, une plus forte armure.

Quant à sa mort douteuse, Samuel Puffendorf, dans son histoire de Suède, en accuse formellement François Albert, duc de Lauenbourg, qui, selon cet historien, était vendu aux Impériaux, et aurait tué Gustave Adolphe d'un coup de pistolet, dans la terrible mêlée du champ de bataille de Lutzen, si vivement disputé. Schiller, avec plus de réserve, laisse planer les plus graves soupçons sur la mémoire de François-Albert de Lauenbourg. Il rappelle que, dans son adolescence, il avait reçu un soufflet de Gustave Adolphe; que, pendant la bataille, il s'acharna à ses pas et ne le quitta que quand il le vit blessé à mort; que, le premier, il donna avis de cette mort au général ennemi (Wallenstein); que, seul dans l'armée suédoise,

Après avoir considéré cette triste curiosité que le nom du héros suédois recommande seul — *et c'est assez* — je fus tout heureux de voir et tout aise de toucher furtivement une autre relique de guerre, l'armure et l'étendard de Godefroy de Bouillon! C'est bien le drapeau des croisades, l'enseigne du *pieux Bouillon*, une bannière en soie rouge, avec l'image toute grande du Christ crucifié :

« . . . . . e grande
La trionfante croce al ciel si spande! »

La couleur est un riche cramoisi, vif et bien conservé eu égard à la vétusté — la croisade et le départ de Godefroy de Bouillon remontent à 1096 — mais le tissu pend en lambeaux.

En vain, un savant écrivain a-t-il consacré, dans notre langue et de nos jours, d'immenses et consciencieux travaux historiques aux Croisades: le véritable historien de Godefroy de Bouillon, c'est encore, c'est toujours le Tasse. Il faut le rhythme pompeux, la strophe retentissante à ces poétiques exploits; il faut *les chanter*! Quand, en présence de ce drapeau poudreux, j'appelais à moi mes souvenirs de lecture et d'étude, il me semblait que le calme et patient récit de M. Michaud, n'atteignait pas à la hauteur héroïque du temps. On aime à conserver dans sa pensée le Paladin plus grand que nature, avec ses proportions épiques. Tout en gardant

il portait, pendant le combat, une ceinture verte (couleur impériale), qui servait sans doute d'indication aux impériaux ; qu'enfin, après la chûte de Wallenstein, *il fut convaincu de complicité avec ce général*, et par conséquent de trahison. Schiller se résume ainsi : « Pour défendre l'innocence d'un tel homme, il faut être bien accoutumé à vaincre les impressions que les probabilités peuvent faire sur notre esprit ; mais si toutes les présomptions morales et physiques nous prouvent que François-Albert était capable d'un lâche assassinat, il serait injuste d'en conclure qu'il l'a commis en effet. »

une juste et profonde estime pour le grave historien, rendons au guerrier le poète : que le soleil d'orient reluise sur cette armure; que le vent du désert et le souffle ardent de poésie agitent ce noble étendard !

Cette glorieuse relique a été donnée à l'Autriche par je ne sais quel pape, qui aurait mieux fait de la laisser à Rome, où ne saurait paraître déplacé ce souvenir du héros religieux qui vendit son patrimoine pour aller combattre en Terre-Sainte; qui fit triompher la Croix à Nicée, à Antioche, et qui fonda le royaume chrétien de Jérusalem. Mais, tout en prêchant le pardon des injures, Rome n'oublie pas les outrages qui lui ont été faits: tous les exploits pieux de Godefroy de Bouillon n'auront pu lui faire oublier que, dans sa jeunesse, il avait combattu pour l'empereur Henri IV contre le pape, et qu'il était entré à main armée dans la ville pontificale.

De l'armure de Godefroy à la cotte de mailles de Turenne, la transition est toute naturelle, puisqu'il y a une filiation de gloire et l'illustre nom de Bouillon entre ces héros. L'Autriche, qui ne perd rien par sa faute, a eu grand soin de ramasser, sur le champ de bataille de Saltzbach, cette glorieuse dépouille du grand capitaine qui battit tant de fois les armées impériales. Le boulet de Montecuculli lui a valu cette cotte de mailles et une victoire.

Les collections rapprochent quelquefois des objets qui forment entre eux de singulières disparates. Je ne m'attendais point à trouver, à côté des nobles dépouilles de Godefroy et de Turenne, l'arme d'un assassin, ou, pour parler plus exactement, une arme qui a pu servir de modèle à Fieschi. Cette machine meurtrière fut faite,—on ne dit pas pour quel usage,—en 1678. Elle se compose de 50 canons, qui peuvent facilement se mouvoir et se diriger vers un but. Elle n'a qu'une seule batterie qui produit une seule explosion. Ceci est une simple curiosité d'arsenal dont on avait fait peut-

être quelqu'innocent essai et qu'on avait oubliée ensuite. Mais l'imitation et surtout l'*appliction nouvelle* lui a donné une sorte de vogue, et on dit, en la regardant, que Fieschi n'est pas l'inventeur de l'arme dont il s'est servi.—A la bonne heure: je ne veux pas revendiquer le *mérite de l'invention* pour ce grand coupable. Ce qui est bien à lui, c'est le crime qui suffit seul à sa hideuse renommée.

L'orient a fourni sa bonne part à cet immense et très curieux musée militaire. Les armes turques, riches et caractérisées, les sabres recourbés de Damas, les poignards ornés de pierreries, dans leurs gaînes brillantes, les fusils aux riches incrustations, les turbans en précieux tissus, les selles aux larges étriers, les étendards surmontés du croissant y étaient de toutes parts. Beaucoup de ces trophées datent de la délivrance de Vienne par Sobieski. Il y a là, pour sanglant souvenir de ce dernier siége, la tête du visir qui échoua dans cette entreprise. La paix ayant été conclue, le sultan crut qu'il ne pouvait faire un présent plus agréable à l'Autriche que de lui envoyer, en signe d'alliance, la tête de celui qui la fit trembler et fut sur le point de s'emparer de sa capitale. Ce sont là les cadeaux diplomatiques de la Sublime Porte! On a beau détourner les yeux d'horreur et de dégoût, on rencontre toujours cette horrible tête grimaçante qui exprime le dernier paroxisme de la strangulation. Le glorieux sultan a eu soin d'y joindre, comme pièce de conviction, le fatal lacet, ce léger et soyeux instrument, aux significations diverses, selon les lieux, et dont on ne saurait dire s'il vient de serrer le corset d'une femme ou le cou d'un visir!

Quelque vaste et curieux que soit cet arsenal, il y a encore à Vienne bien d'autres collections très remarquables à titres divers; car je le répète, après Strauss et la valse, la collection est ce que l'Autrichien aime le plus. Il ramasse, il collecte tout: la *perle*, le *grain de mil*, et jusqu'au *moindre*

ducaton. Dans le rez-de-chaussée du vaste et beau château appelé le *Belvedère*, qui fut habité, et, je crois aussi, construit par le prince Eugène de Savoie-Carignan, — cet habile général, qui ne put pas obtenir un régiment de Louis XIV, et que l'Allemagne employa si utilement contre la France,— se trouve la belle collection dite d'*Ambras*. Elle fut rassemblée dans le château de ce nom, en Tyrol, par l'archiduc Ferdinand, fils de Ferdinand 1er, d'Allemagne, vers la fin du XVIe siècle. Je ne tenterai point de donner une idée des curiosités sans nombre qu'elle renferme. Ce sont les précieux miscellanées du moyen-âge autrichien, dans les plus larges proportions : les généalogies et portraits de l'antique maison d'Habsbourg ; puis les charmants et capricieux travaux de fine sculpture sur bois et sur ivoire que le moyen-âge accomplissait avec amour durant les longs loisirs de la vie claustrale et féodale. C'est une grande réunion de ces curiosités que longtemps, en France, nous avons laissées dédaigneusement dans l'arrière-boutique du marchand de gothicités et chinoiseries où nous allons aujourd'hui les rechercher à grand prix. Là encore sont de belles armures du moyen-âge. Trois d'entre elles ont été portées par Charles-Quint, à différentes époques de sa vie. Elles témoignent de la progression physique du grand empereur, et donnent l'idée d'une forte poitrine et de vastes épaules d'Atlas, faites pour porter le monde!

J'ai observé que ces cuirasses annoncent toutes de fortes natures d'hommes. Peut-être aussi, comme elles se transmettaient dans les familles, était-on obligé de prévoir le développement abdominal, qui devait être le résultat du long exercice du cheval parmi ces races de *bataillards*. La plus belle de ces magnifiques panoplies porte le nom d'Alexandre Farnèse. Elle est d'un prodigieux travail de gravure, sculpture et damasquinure. C'est l'œuvre admirable d'un de ces

artistes de Milan, célèbres au moyen-âge, dont le nom et le talent sont perdus.

Mais Vienne a aussi des collections artistiques très nombreuses et de très haute valeur. Quand on a cité les villes d'Italie, Paris, les Pays-Bas, l'Espagne, Londres, quelques villes d'Allemagne, pour leurs galeries de peinture, il est rare qu'on pense à Vienne, et pourtant cette capitale possède plusieurs très riches musées dignes à tous égards de la curiosité universelle. En songeant à cet oubli, passé en usage dans l'appréciation des richesses artistiques européennes, je me suis dit qu'il venait sans doute de ce que ces vastes galeries de l'empereur, de Liechtenstein et d'Esterhazy, renferment des œuvres transplantées et peu d'œuvres du pays. Cela ne constitue point un *art autrichien*. Qui a jamais entendu parler, en effet, de l'école autrichienne dans le monde artistique? Vienne a fait beaucoup pour la valse, il faut le reconnaître; mais on n'a pas trop ouï dire qu'elle ait fait grand chose pour la peinture. On ne sait trop ce qu'il en est, à vrai dire, des expositions de Vienne. Toutes ces magnificences artistiques sont donc un éclat d'emprunt. Si l'Italie et la Belgique décrochaient les tableaux qui leur appartiennent; si la France réclamait le très petit nombre de toiles qui sont d'elle, dans ces splendides musées, les grandes murailles du *Belvedère*, du palais de Liechtenstein et de l'hôtel d'Esterhazy, seraient bientôt mises à nu et déchues de leur splendeur artistique.

La galerie impériale du Belvedère se compose de sept vastes salons, à droite, qui renferment des tableaux de l'école italienne, dont un grand nombre porte les noms et l'empreinte du talent des maîtres illustres. Un nombre égal de salons, à gauche, a peine à contenir les richesses de l'école flamande. Rubens y est surabondamment représenté par ces toiles ardentes, pleines de cette luxuriance de vie, de couleur et de formes, qui distingue et quelquefois dépare les véhémentes

compositions de ce grand peintre. Je n'ai jamais vu, même à Anvers, où il a laissé tant d'immortels ouvrages, Rubens aussi puisamment représenté qu'à Vienne. Rembrandt et Vandik, — pour ne parler que des grandes œuvres, — ont aussi, dans la galerie impériale, un nombre infini de portraits, qui sont de magnifiques tableaux, où les figures sortent de la toile avec cette vigueur et cette magie d'expression, dont ils avaient si bien le secret!

La partie supérieure du Belvedère, renferme des productions de la vieille école allemande et des artistes modernes de l'Autriche. Je ne puis ni ne veux entrer dans aucun détail à ce sujet, ayant à parler du palais de Liechtenstein et de plusieurs autres collections encore.

J'ai vu, en Italie et ailleurs, de riches particuliers possédant, dans leurs magnifiques hôtels ou palais, de royales galeries, pleines de tableaux et de statues; mais je n'avais pas encore vu, comme chez le prince Liechtenstein (*Roszau Vorstadt*), un splendide palais d'où s'exile le maître, et où il s'interdit même l'ameublement, afin de donner à l'art une plus large et plus complète hospitalité. Dans cette somptueuse demeure, il n'y a de vie que sur la toile. Le seul habitant est le concierge, qui a charge d'introduire courtoisement les visiteurs par le plus spacieux et le plus princier escalier en marbre qui se puisse voir. De temps à autre, il a encore à ouvrir les vastes portes des grands salons à quelque nouvel hôte encadré, qui a une peine extrême à trouver place dans ce palais que l'art a comblé de ses œuvres. L'art l'a rempli comme un moule que la matière en fusion inonde dans toutes ses cavités. C'est à ne pas trouver où pendre une miniature! Il faut avoir été singulièrement comblé par la fortune pour être si bien partagé par l'art! Mais, à la place du maître, je me rendrais solennellement un jour dans mon musée; et là je tiendrais mes grandes assisses; et, séant en mon lit de justice, je ferais

une sévère revue de cette collection exubérante et débordée; car s'il y a là des œuvres de haute valeur, il s'y trouve aussi beaucoup d'œuvres sans valeur aucune. Je ferais le discernement de la paille et du bon grain: je dirais à mes beaux Vandik, aux Rubens de mon choix, aux Rembrandt, aux Raphaël, aux Titien, à tous les illustres: vous les bons, vous les élus, les authentiques, passez à ma droite! A vous les cadres d'or, la plus belle lumière, les places d'honneur dans mes salons, à vous tout mon palais! Mais je dirais aussi à ces tableaux douteux, sans inspiration, sans nom bien acquis et bien porté, sans dessin et sans couleur: vous les suspects, les mal venus, les infirmes, passez à ma gauche, à ma gauche, vous dis-je! Moi, prince de Liechtenstein, séant en mon lit de justice, je vous dégrade et je vous chasse! Quand la nuit sera venue, vous sortirez sans bruit, par une porte de derrière; allez, maudits, qui avez surpris ma religion, je vous dévoue à l'huissier-priseur! Que l'arrière-boutique du marchand de *bric-à-brac* vous recueille, et ne dites jamais que vous sortez de chez moi!

Dans le faubourg de Maria Hülf est encore une immense galerie de tableaux qui appartient au prince Esterhazy et qui occupe une partie de son hôtel, lequel est du reste habité, si je ne me trompe, par l'ambassadeur de Turquie. Cette galerie particulière était jadis ouverte à tout venant, certains jours, comme un musée public: aujourd'hui les étrangers accompagnés y sont seuls admis, et c'est à cause de ce privilége que j'ai pu la visiter. Elle est aussi d'une richesse surabondante. J'y ai admiré le tableau fameux du Christ devant Pilate, de Rembrandt. C'est un chef-d'œuvre grave et vigoureux, une composition sincère et d'ordre élevé. J'ai encore remarqué dans un très petit cadre, une toile du même peintre où sont représentés deux moines lisant la bible. Les têtes sont excellentes; elles expriment, avec une vive et spirituelle sail-

lie, la double attention de la science et de la foi. C'est un charmant petit chef-d'œuvre, tout plein de vérité et de grâce sévère, résultat de ce mélange d'application d'esprit et de croyance sereine qui illumine pardessus tout ces vieilles têtes grises.

Je me suis arrêté souvent pour contempler de belles œuvres dont je ne puis parler, ne voulant pas faire un catalogue raisonné. Il m'est toutefois venu des doutes sérieux sur l'authenticité de quelques tableaux dont on m'avait déjà montré ailleurs *l'original*, tandis qu'on affirmait, à l'hôtel d'Esterhazy que là seulement était la vénérable toile émanée directement du maître.

Dans quel profond discrédit sont tombées les *copies* de nos jours ! Avoir une copie est un cas niable. Il n'y en a plus au monde ! On peut bien avoir un mauvais original, mais une bonne copie, fi donc ! Alors ne parlons plus du mot ; mais il faut cependant qu'il se délivre quelque part des *expéditions* de chefs-d'œuvre. C'est le seul moyen d'expliquer *l'ubiquité* qu'ils ont acquise. Cela fait songer à ces reliques qui se font concurrence et attribuent trois bras et deux têtes au même saint, au risque de faire un monstre d'un bienheureux !

On m'a assuré à Vienne que les anciennes et riches familles aimaient fastueusement les arts et se plaisaient à rassembler, dans leurs demeures d'été et d'hiver — il est du bon ton d'avoir une habitation d'hiver *intra muros*, et c'est ici le mot de rigueur — beaucoup d'objets de valeur artistique. On m'a même cité un personnage à collection, auquel son père a transmis, dit-on, d'immenses possessions et de larges dettes, qui ne seraient pas encore éteintes. Je fais grand cas des arts et des galeries ; mais, à sa place, je vendrais jusqu'à ma dernière toile et mon dernier cadre pour payer les dettes de mon père. Je n'aurais plus un seul tableau dans mon salon,

mais aussi je n'y recevrais plus un seul créancier : le créancier fait ombre au tableau.

Le beau palais de Schœnbrunn, renferme aussi dit-on, quelques objets d'art dignes d'attention. Mais ce que j'ai regretté de ne pouvoir visiter, dans cette résidence impériale, rigoureusement fermée à tous les curieux, c'est cette chambre où couchait Napoléon (*le vieux*, comme disait mon guide) et dans laquelle son fils a voulu mourir ! Dans cette occasion du moins, la duchesse de Parme eut le sentiment de ses devoirs : elle était là ; et si cette fois encore elle se cachait derrière un rideau — il faut lui rendre justice — c'était pour essuyer ses larmes.

Mais tout parle encore de Napoléon dans cette demeure. A chaque pas, on vous dit : c'est dans cette chambre qu'il dormait — quand il dormait — entre deux victoires. C'est sous ces ombrages qu'il se promenait en rêvant à la rançon qu'il allait imposer aux vaincus : après les succès de la guerre, il fallait régler les conditions d'une paix glorieuse. C'est par là, par cette porte, au haut du parc, qu'il sortait, à cheval, pour passer en revue ses troupes, ou commander quelque grande manœuvre, dans cette immense plaine où coule le Danube, et qui a des îles et des villages dont les noms sont devenus français, de par la victoire (1).

Ce qui m'a le plus frappé, comme curiosité, à Schœnbrunn, c'est une sorte de serre ou jardin d'été, vaste construction remarquable, qu'on appelle du nom bizarre de *la Gloriette*. C'est un édifice placé dans le parc, au sommet d'un monticule, en face du palais, ayant environ cent mètres de longueur et vingt de hauteur. On y arrive des deux côtés par un large et magnifique escalier, décoré de trophées imposants, en pierre, de grandeur colossale, qui sont en har-

(1) L'île de Lobau, les villages d'Essling et de Wagram.

monie avec ce bel édifice, mais en singulière opposition avec le logement ordinaire de Napoléon, tout en face. Aux deux extrémités de cet édifice qui a de l'originalité, précisément peut-être parce qu'il n'a pas de caractère précis et de destination bien évidente, sont deux avenues en manière de péristyle, et, au milieu, un vaste salon. Le tout est surmonté d'une magnifique terrasse, d'où l'on a une superbe vue de la plaine aux batailles historiques, du grand fleuve aux hautes destinées, de la ville de Vienne, et enfin des belles montagnes qui bornent l'immense horizon.

C'est dans le grand salon de *la Gloriette* que fut donnée une fête à nos jeunes princes français, le duc d'Orléans et le duc de Nemours, quand, dans les premières années de la révolution de juillet, ils visitèrent l'Autriche.

On raconte que le bon peuple de Vienne, avide de fêtes comme on l'est ailleurs, et, plus qu'ailleurs avide de voir des princes, s'était rassemblé devant l'édifice. Un enfant se perdit dans la foule, ce qui causa quelque rumeur. Aux cris que poussait la mère, les princes autrichiens s'informèrent de ce qui était advenu, et avec cette bonté familière, propre à leur race et à leur pays, se mirent à chercher eux-mêmes, dans la foule, l'enfant égaré. Pendant ce temps les princes français, qui ignoraient ce qui se passait, et qui étaient pleins des souvenirs de Paris et de l'époque, demandèrent où en était l'*émeute*. Ce mot fit sourire. On se dit qu'ils étaient bien *de leur pays*. Une émeute à Vienne! Mais je ne connais que Strauss qui put en causer une, s'il refusait son talent et son orchestre à une fête publique!

Au reste, les Autrichiens firent un accueil convenable aux hôtes de leur empereur. Les jeunes princes plurent beaucoup. Seulement le peuple fut lent à comprendre cette nouvelle royauté française. La France est destinée à causer bien des étonnements à cette bonne ville de Vienne!

Quand on est dans cette capitale, il faut prendre un jour le chemin de fer qui conduit à Bade, en allemand Baaden. Expliquons-nous ici : il ne s'agit point de Bade, *Civitas Aurelia, Aquensis, Thermæ inferiores*, dans le grand duché ; il ne s'agit point non plus de Bade, *Aquæ Helveticæ*, ou *Verbigenæ*, dans le canton d'Argovie, sur la Limmat. Il s'agit d'un troisième Bade, *Aquæ Pannonicæ* — tâchons de ne pas nous noyer au milieu de ces eaux latines — petite ville de trois mille habitants, située à vingt-quatre kilomètres de Vienne. Arrivé là, voyez les sources d'eau chaude, *bienfait de la nature envers l'humanité souffrante*, comme dit une inscription ; déjeunez avec le plus excellent pain qui se pétrisse dans l'univers (la boulangerie badoise est très renommée, même à Vienne !), prenez ensuite une voiture, si mieux vous n'aimez vous acheminer à pied par cette pittoresque et célèbre vallée de Ste-Hélène, qui vous conduira, en gravissant ensuite, à la fameuse abbaye de Ste-Croix.

Les environs de Bade sont charmants ; ils ont la placidité et la senteur rurales ; ils sont émaillés de fraîches maisons de campagne habitées par de riches souffreteux qui viennent prendre les eaux. Parmi ces habitations, on distingue le château ou la riche villa de ce prince Charles qui lutta si longtemps, non sans gloire, malgré ses revers, contre la fortune et le génie militaire de Napoléon.

Un honnête propriétaire des environs de Bade a fait une tentative singulière et malheureuse : il a fait venir de Bordeaux une grande quantité de ceps, et les a mis en bonne terre autrichienne, croyant récolter du *haut Lafitte*. Mais il est arrivé que la bordelaise s'est ri de lui, et qu'elle lui a dit un jour : *et le soleil de ma savane l'avez-vous* ?

Que nous veut donc l'Autriche ? N'a-t-elle pas son vin princier de Tokay ? Et le Rhin allemand n'a-t-il pas ses vins fameux, et, par-dessus tout, ce Johannisberg, qui n'a

rien coûté au prince de Metternich, lequel pourtant en est peu prodigue, et le vend au peuple autrichien aussi cher qu'une liberté (1) !

Ainsi donc, que l'Autriche prenne Cracovie, à la bonne heure ! nous protesterons; mais notre vin de Bordeaux, gare à qui le touche !

Au surplus, soyons sans inquiétude : la vigne dépaysée n'a pas oublié son origine française : transplantée en terre de Bade, elle donnera du vin de Bade, dont me préserve le ciel ! D'ailleurs, ce n'est pas du vin que l'on va chercher là : c'est de l'eau ! Et n'est-ce pas la plus ridicule prétention du monde, que de vouloir produire un généreux Médoc, quand on s'appelle Bade, c'est-à-dire *bain ;* quand on possède seize établissements d'eau thermale ; quand on porte une de ces désignations *aqueuses* déjà citées !

Cette délicieuse vallée de Ste-Hélène, tant foulée par les pas languissants des malades de Bade, et par le pas vif des touristes valides et joyeux, conduit — je l'ai déjà dit — par le plus pittoresque chemin du monde, à la fameuse abbaye de Ste-Croix. On y arrive tout charmé, après avoir admiré les beaux aspects, les paysages âpres et charmants de cette nature accidentée. Cette vaste abbaye fut habitée autrefois par

(1) Les vignobles de Johannisberg valent bien une petite notice historique. Voici ce que j'en sais :

Ils appartinrent d'abord à un évêque de Fulde, dans l'électorat de Hesse-Cassel : l'Église a toujours fait cas du bon vin.

Le prince d'Orange les eut ensuite.

Plus tard, ils furent possédés par notre brave maréchal Kellermann : la France n'avait point oublié ses titres de gloire ; mais elle avait oublié ses titres de propriété.

Enfin, après la chûte de l'empire français, après la grande et définitive pacification, l'empereur François acheta, en 1816, ces vignobles fameux pour en faire présent au prince de Metternich.

Le ministre avait bien mérité ce *pot de vin* de l'Autriche !

un grand nombre de moines. Il y en a moins aujourd'hui, bien que j'aie pu voir, par le couvert mis dans le réfectoire, qu'ils étaient encore assez nombreux. Leur costume se compose d'une longue robe blanche avec capuchon, cordelière, et de bottes à la hussarde, sur le pantalon collant, bottes nationales dont s'honore toute jambe vraiment autrichienne.

La règle de l'Ordre ne me parut pas très-austère, au moins sous le rapport alimentaire. J'avais déjà remarqué sur la table dressée, quoique encore *inservie*, des ustensiles qui n'annonçaient pas un dîner d'anachorète, composé de racines crues. De plus, ayant été introduit, par mon guide, dans la cellule d'un moine accessible, j'y trouvai le bon père sommeillant, et ayant devant lui une assiette de framboises :

« C'est là que le prélat, muni d'un déjeûner,
« Dormant d'un léger somme, attendait le dîner. »

Comme toute abbaye bien faite, Ste-Croix a un vaste et beau cloître. Il est décoré de fresques sans valeur artistique. qui sont toutefois d'un effet saisissant au premier coup d'œil. Ce qui me frappa surtout, au milieu de la cour, c'est une magnifique fontaine jaillissante, bruyante comme un torrent. On la cherche sans la trouver d'abord, n'ayant devant soi qu'un pavillon de forme originale, à vitraux coloriés, qui lui sert d'enveloppe, et pour ainsi dire de riche et brillant étui. L'eau est cristalline, et me parut excellente. Les bons Pères en font un grand cas et une petite consommation.

On dit, en outre, que ce couvent possède des terres et des revenus : il est riche. Il possède encore un trésor pieux, auquel il doit peut-être son nom : c'est une *sainte croix*, faite avec la vraie croix du Jardin des Olives et du Golgotha. Elle est enrichie — je voudrais un autre mot en parlant d'un tel objet — de pierres précieuses. Un frère ou sacristain tira, pour me la montrer, cette relique d'une armoire où elle est

conservée en grande vénération, avec des vases sacrés et des ornements précieux à divers titres.

On raconte que, dans une de ses occupations de Vienne, Napoléon entendit parler de la relique vénérée et du riche couvent. Tout à coup on apprit qu'il était desireux d'avoir ce trésor sacré : le conquérant s'était pris d'un grand goût pour ce bois saint.

A cette nouvelle, le couvent fut plongé dans la consternation. Que faire ? Aucune résistance n'était possible.

On fit une neuvaine pendant laquelle le vainqueur fit, de son côté, une demande impérative.

On expose le Saint-Sacrement...

Arrive un ordre de livrer la relique.

On négocie alors ; on parle d'offrir une somme...

Mais, fi donc ! de l'argent pour un trésor que tout l'or du monde ne pourrait payer ! Les indignes moines !

On augmente la somme...

La vénération de l'empereur augmente dans la même proportion. Il avait pour la sainte croix une dévotion exaltée et ruineuse. Le héros des Croisades, le *pieux Bouillon*, n'eut pas attaché plus de prix à cette conquête.

Enfin les bons religieux déchirèrent leurs vêtements, se couvrirent de cendres, quittèrent leurs bottes à la hussarde, et vinrent, pieds nus, présenter, cette fois, une énorme rançon, cette *raison suprême* des abbayes riches.

L'issue de cette grande négociation resta secrète. Nul ne put dire ce qu'il advint. Ruses de conquérant et ruses de moine ont des profondeurs insondables !

On dit seulement que, sur ces entrefaites, il s'éleva de l'abbaye de Ste-Croix un immense cantique d'action de grâces qui montait vers le ciel.

Et il y eut une grande joie dans le couvent.

A peu de distance s'étendent les immenses possessions du

prince de Liechtenstein. C'est bien là l'Autriche : la terre est aux princes et aux moines.

Il est impossible d'avoir des domaines plus vastes et plus pittoresques. Dans ce terrain accidenté, dans ce large paysage, tout semble disposé pour l'effet et le contraste. Les vallées sont riches, riantes et variées. Les sommets qui les dominent sont tantôt âpres et sourcilleux, tantôt accessibles par des pentes douces et de verdoyants contours, quelquefois boisés, quelquefois dénudés et rocheux, toujours couronnés de vieux châteaux qui ont un sens pour l'histoire, un effet pour le paysage. Quand il n'y a pas de ruines, le prince en fait. C'est ainsi qu'auprès d'une villa toute moderne, il en a *construit* d'immenses, toutes neuves, qui m'ont rappelé

> Ces vieux ponts nés d'hier, et cette tour gothique,
> Ayant l'air délabré sans avoir l'air antique.

Mais cette fois l'artifice n'est pas *impuissant et grossier ;* il est au contraire très-habile et d'un grand effet. La ruine n'est pas mesquine et magnarde comme on en voit dans les parcs clôturés ; elle est vaste et formidable, en rapport avec cette grande nature, elle a je ne sais quoi de grave et de sincère que je n'avais jamais vu dans ces impostures. Et puis elle est, pour ainsi dire, autorisée par les autres vieilles ruines qui couronnent chaque sommet, montagnes élevées, très sérieuses et point factices : la fatigue qu'on éprouve à les gravir ne laisse aucun doute à ce sujet.

Vis à vis ce mont, à peu de distance, toujours au même propriétaire, car les montagnes, les vallées, les villages se jouent à l'aise dans ses possessions, est un pic élevé où le prince a fait aussi une construction à sa manière, mais d'un genre bien différent. C'est un petit temple antique par la forme, consacré à un souvenir de guerre.

Les 21 et 22 mai 1809, sur la rive gauche du Danube,

à quelques kilomètres d'Enzerdorf, se livrait cette bataille d'Essling ou d'Aspern, que les Autrichiens tentent de nous disputer encore aujourd'hui, avec le même succès, du reste, qu'à cette époque. La mêlée était horrible. La bataille mugissait par six cents bouches. La plaine était en feu. Un régiment autrichien — régiment de hussards — faisait une charge désespérée au milieu de l'action furieuse, et parvenait enfin à dégager son colonel, qui allait tomber entre les mains des Français. Ce colonel que se disputaient les deux armées était le prince de Liechtenstein.

Quelque temps après on faisait des fouilles sur ce champ de carnage. Le prince faisait chercher, parmi les cadavres, ceux de ses vaillants soldats qui s'étaient fait tuer pour l'arracher à l'ennemi. On en découvrit plusieurs, et, parmi eux, sept des plus authentiques furent enlevés et transportés en terre de Liechtenstein. Là, sur un mont élevé, ils furent ensevelis dans une crypte, sous un temple qu'on voit au loin de divers côtés, et qui est triste, solitaire, ouvert aux vents et aux frimats. La montagne y a gagné une illustration de deuil, et y a perdu son nom vulgaire : on l'appelle, à bon droit, le *Mont des Hussards*.

Attenante, pour ainsi dire, aux vastes domaines de Liechtenstein, et peut-être encore dans les limites de cette principauté, est la jolie petite ville de Modling, ou Moedling, dont l'ancien château fut l'austère résidence des anciens margraves d'Autriche. La gothique église de Modling fit autrefois partie d'une commanderie de Templiers. On raconte que dans cette église, ou plutôt dans sa chapelle souterraine, se passa une de ces scènes sanglantes du moyen-âge, à l'époque où l'abolition soudaine de l'ordre du Temple livra les chevaliers aux vengeances des paysans. En ces temps, les ardentes représailles s'exerçaient en face de l'autorité impuissante à les réprimer. Quarante chevaliers furent égorgés

en une heure, et le signe de rédemption qu'ils portaient, et qu'ils invoquaient, ne put les sauver.

Aujourd'hui, sur cette crypte ensanglantée, s'accomplissent les saints mystères. Je me trouvai dans cette vieille église vers le soir. Elle était à moitié pleine. Il y avait beaucoup de femmes et beaucoup de ces petits enfants que le Christ aimait. Le soleil couchant frappait contre les vitraux qui coloraient le jour. Un prêtre donnait la bénédiction à l'autel. L'encens fumait et les femmes chantaient en chœur, à demi-voix, avec une suavité pleine de charme pieux. Ces souvenirs de meurtre, qui sortaient, pour ainsi dire, de dessous terre, mettaient en présence la société véhémente et désordonnée du moyen-âge et la société calme et réglée de notre temps.

Cette église, cette cérémonie religieuse, ces chants surtout, justes et presque tendres, ces femmes qui ressemblaient à des madones avec des enfants dans leurs bras, me faisaient songer à l'Italie; mais étant entré dans une auberge, et, ayant vu, au premier étage, une immense salle de danse avec lustre et orchestre, je reconnus l'Autriche à ce trait!

Modling est un des lieux que visite, en été, la population de Vienne qui cherche la campagne et ses plaisirs. Un autre lieu visité aussi, et digne d'attention, c'est le château, ou, pour parler plus exactement, le parc impérial de Laxembourg. Le château n'a aucun caractère, aucune élégance à l'extérieur ni à l'intérieur. Il est d'une extrême simplicité bourgeoise. Les écuries seules ont quelque chose de princier, non comme édifice, ni même comme arrangement intérieur, mais par les beaux chevaux de diverses races qui y mangent l'avoine impériale. Toutefois, il ne faudrait pas chercher là, ni ailleurs, le cheval de bataille de l'empereur Ferdinand.

Quant au parc, je n'en ai vu nulle part un plus vaste et plus magnifique. Il n'y a rien là de Versailles: point d'arbres équarris, point de jets d'eau laborieux, point de grotte

d'Apollon, point de bain de Neptune, rien de cette nature contre nature, rien de préparé pour donner des fêtes aux royales maîtresses; mais un paysage large, profond, splendide, et, par dessus tout, *vrai*. Ce sont d'habiles ondulations de terrain, des alternatives de verdure, d'eau et d'ombrage qui font effet comme sans y prétendre; mais l'eau va selon sa pente, l'arbre rameux, aux libres allures, étend ses vastes branches et contourne son vieux tronc au gré de sa sève puissante. Dans tout cela, en somme, il y a peu du jardinier, beaucoup du paysagiste. En admirant cette luxuriante végétation, libre et pourtant réglée avec un art large et dévoué au vrai, je ne regrettais point les procédés de l'art faux qui trace les grandes allées rectilignes, qui en appelle sans cesse au niveau, au rateau, au rouleau, qui outrage l'arbre en mutilant le feuillage, qui *enjardine* au lieu de *paysager*, qui me fait faire enfin ces barbarismes que je mets sur son compte!

Dans ce beau parc aux grandes lignes sinueuses, aux larges mouvements de terre, aux naturelles déclivités, aux vastes contours, non point aux mesquins labyrinthes laborieusement tracés; dans ce vaste tableau, qui a pour cadre, là-bas bien loin, quelques grands lambeaux de forêts et quelques crêtes de montagnes, j'ai cependant remarqué, çà et là, des *fabriques* qui veulent être rustiques et sont maniérées. Elles sont du temps de Marie-Thérèse et m'ont rappelé quelques puérilités du petit Trianon. Mais qui pourrait reprocher ces petites choses à cette impératrice qui en fit de si grandes!

Au milieu, et comme un capricieux bijou de cette impériale résidence, est Ritterbourg, château très-gothique, construit, m'a-t-on assuré, par le dernier empereur (1). C'est un très

(1) On dit aussi Ritterschloss. Peu importe le nom; mais c'est une des plus remarquables curiosités de l'Allemagne.

curieux musée de gothicités, qui affecte et joue très bien l'irrégulière et incommode demeure d'un seigneur châtelain dans les temps féodaux. Rien n'y manque, excepté peut-être cette teinte de vétusté que les siècles peuvent seuls donner. En entrant dans la cour d'honneur, on se trouve tout d'abord en plein moyen-âge. On y cherche seulement le destrier tout sellé du châtelain partant pour la chasse avec le faucon sur le poing.

L'intérieur surtout renferme tous les curieux trésors des temps chevaleresques. Il y a là des instruments de guerre et divers objets consacrés par les plus grands noms historiques; mais je dois m'abstenir de toute nomenclature. Je signalerai toutefois, en passant, un casque de Charles-Quint (grosse tête) et des mules de Catherine de Médicis (petit pied). Il y a là aussi un étrier de François Ier, *donné*, dit l'étiquette, *par M. de Metternich*. La chose et le nom du donateur s'accordent merveilleusement : M. de Metternich est, en effet, un de ces hommes qui tiennent l'étrier aux souverains et quelquefois les remettent en selle.

Les salles sont pleines de meubles gothiques, de vieilles et riches tentures, de toutes sortes d'ustensiles, qui sont comme un commentaire de la vie princière, chevaleresque et monacale du moyen-âge. Bien entendu qu'il n'y a rien là du serf. Les boiseries et les plafonds sont d'une beauté surprenante, ornés de sculptures, de dorures et de toutes riches incrustations. Ces précieux plafonds en bois rares ont été pris, pour la plupart, dans de riches couvents dont les Ordres sont abolis. Les magnifiques panneaux d'un petit salon sont peints par Jules Romain. Les vieux châteaux ont aussi été dépouillés de leurs curiosités pour Ritterbourg. J'y ai remarqué un clavecin vénérable, qui avait été certainement une curiosité de grand luxe dans son temps. Le clavier a peu d'étendue, et beaucoup de touches sont muettes pour

avoir, sans doute, trop parlé. Ce pauvre vieux instrument essoufflé, édenté, qui n'a presque plus de voix, je me le représentais dans sa jeunesse, occupant la place d'honneur vis-à-vis de l'âtre immense, dans l'immense salle, admiré, fêté, caressé par les jolies petites mains de quelque fille de Margrave, tandis que l'aïeule se récriait sur ces mondanités qui faisaient tort à la quenouille et au rosaire. Qu'eût-elle dit, la bonne vieille, si elle eût pu prévoir que l'instrument pervers portait dans ses flancs la valse orageuse de notre temps!

Rien ne manque à ce château en fait de luxe gothique, luxe non point simulé, mais réel, des anciens jours; la tenture d'une chambre est composée de riches manteaux d'épais velours cramoisi, des anciens chevaliers de la toison d'or, manteaux qui ont couvert les plus illustres épaules de leur temps. Les vieux vitraux coloriés, les épaisses murailles crénelées, la haute tour de garde, les fossés pleins d'eau, la chambre et les instruments de torture, enfin la prison souterraine : tout s'y trouve, même le prisonnier!...

Je crus distinguer, en effet, dans les ténèbres d'un affreux cachot, une forme humaine, et bientôt je vis très-positivement un malheureux templier chargé de chaînes, portant encore la croix-rouge sur son manteau souillé de brins de paille et mis en lambeaux par un long contact avec les dalles humides. Il avait souffert bien longtemps dans cet horrible cachot, s'il y avait été mis dans sa forte virilité, car sa barbe blanche de vieillard pendait sur sa poitrine. Au moment où je m'approchais, accompagné des gens de l'empereur, il leva vers nous ses bras suppliants, et le bruit de ses chaînes me glaça d'horreur! L'obscurité de la prison, les chaînes, tout ce qu'on sait des oubliettes et des souterrains féodaux, les aventures de Templier, le souvenir des cruautés du moyen-âge, complètent l'illusion,

et font de ce *spécimen*, une impression réelle qui va jusqu'au frisson et presque jusqu'à la souffrance et l'effroi ! C'est la seule imitation qui soit à Ritterbourg : mais elle est parfaite. On assure que tout le reste est sincère, authentique et gothique. On conçoit que, dans tout le vaste empire d'Autriche, on eut difficilement trouvé un homme qui voulut jouer au Templier et au cachot sa vie durant, pour la surprise des visiteurs et le complément de la collection.

Après les barbaries du moyen-âge, voici ses jeux ; voici une lice guerrière, un carrousel, un tournoi. Accourez, chevaliers et paladins ! Quittez vos manoirs, nobles dames, fleurs de beauté ! Venez, beaux pages au doux servage ; et vous, galants ménestrels, et vous, juges d'armes, prenez place, et voyez férir les grands coups de lance ! Mais, cette fois, il faut que l'imagination soit en aide à la réalité ; il faut colorer le carrousel des souvenirs de la chevalerie. Quoique j'aie lu et entendu dire que cette curiosité du parc impérial renfermait tout ce qui peut donner une idée précise et complète des luttes courtoises et guerrières du moyen-âge, il m'a été impossible de trouver que cela différât beaucoup d'un vaste manége découvert, orné, avec pavillon d'honneur ; vaste galerie pour les spectateurs, et çà et là de hauts pieux en bois peint comme toute la charpente de la construction, et qui auraient pu servir à suspendre les bannières des suzerains.

Ce qui m'a le plus étonné en ceci, c'est que cette *remembrance*, cette sorte d'évocation des jeux de la chevalerie soit l'œuvre de l'Empereur François, monarque sage, économe, esprit peu poétique, point chevaleresque, qui se vantait de n'avoir lu qu'un seul roman en sa vie, — le Télémaque, — encore, disait-il, qu'il n'avait jamais pu pardonner *Calypso* à Fénelon ! Il est singulier que cet homme ait pu trouver quelque goût, durant sa longue vie, assombrie par tant de chagrins et tant de revers, à ces constructions et collections,

très curieuses, très remarquables, sans doute, mais quelquefois bizarres, quelquefois puériles, et vers lesquelles il semble que son esprit positif et rectiligne ne devait pas avoir de pente.

Napoléon, ses généraux et ses armées n'ont guère envisagé l'Autriche qu'au point de vue des opérations militaires. Nous allions si vite en victoires, que nous n'avions pas le temps d'observer et d'écrire. C'était assez de tracer un bulletin, au feu du bivouac, le soir de la bataille.

Depuis la longue paix européenne, nous avons peu songé à ce peuple qui, de son côté, ne songe pas beaucoup à nous. Cependant, dans les salons, on parle volontiers, à Vienne, notre langue aux étrangers, cette langue qui nous fait partout une patrie en terre civilisée. Nous avons encore conservé là cet ascendant incontesté de la mode française : toute haute élégance vient de Paris. Aussitôt que je descendais de mon logement (hôtel du prince Charles), c'était l'adresse du coiffeur, du bottier, du tailleur français qu'on me mettait d'abord sous les yeux. Ailleurs *Victorine* faisait savoir aux Viennois, et surtout aux Viennoises, qu'elle arrivait de Paris avec un nouvel assortiment tout frais de modes *de distinction*. Victorine faisait *le chapeau ;* Victorine faisait *la robe* ; Victorine faisait *le corset*... et que ne faisait pas Victorine !

Cela me rappelle qu'ayant séjourné quelque peu à Edinbourg, j'y rencontrais partout deux choses, alors nouvelles et récemment venues de France : les *Mystères de Paris* et *la Polka !*

La Polka surtout excitait une ardente rivalité parmi les marchands de musique. Chacun d'eux se croyait obligé de prévenir le public qu'il courait dans le monde beaucoup de *Polka* douteuses et frelatées, dont les gens de goût devaient se garder ; mais, par la même occasion, tout marchand de musique se félicitait de pouvoir offrir au public éclairé la

Polka classique, authentique, la seule dansée dans les salons de Paris, avec approbation de *Monsieur Cellarius !*

A ce nom européen, on s'inclinait... et on achetait.

J'ai toujours vu les étrangers se moquer de notre proverbiale frivolité, sans se douter de l'anachronisme qu'ils commettent ; et en même temps, s'ils nous envient et nous empruntent quelque chose, soyez assuré que c'est quelqu'une de ces vieilles frivolités déflorées que nous traînons encore quelquefois après nous, comme de pâles ombres du passé.

AIMÉ ROYET.

(*La suite et la fin à la prochaine livraison*).

LA SUISSE EN 1847,

OU

PHILOPŒMEN[1],

CHANSON.

AIR : *Tout le long, le long de la rivière.*

Philopœmen se promenant
Un jour fut pris pour un manant ;
On lui donna du bois à fendre
Ça n'eut point l'air de le surprendre,
Il avait l'aspect d'un butor
Et dit à son état-major,
En les jugeant au moral, au physique,
Que de chefs méconnus dans notre république !
(bis) méconnus dans notre république.

(1) Plutarque nous apprend que Philopœmen, illustre chef de la ligue athénienne, avait une fort piètre tournure. Un jour, étant allé se promener dans les environs de Mégare, les gens d'une ferme le prirent pour un manœuvrier qui cherchait de l'ouvrage et lui proposèrent de l'occuper à fendre du bois. Le guerrier trouva plaisant d'accepter leur offre et se mit à sa rude besogne ; ses officiers l'ayant rejoint, furent très surpris de le trouver ainsi la hache à la main ; alors il leur dit en souriant : « Vous le voyez, je paye ici les intérêts de ma mauvaise mine. » C'est à ce trait que cette chanson fait allusion.

Combien de nos faiseurs de lois,
On prendrait pour fendre du bois !
Par leur conduite ou leur figure
Combien à leur rang font injure !
Hélas ! faites en l'examen,
Comptez que de Philopœmen !!
En les jugeant, etc.

Nos *Solon* les mieux étoffés
Rédigent leur charte aux cafés,
Numa prend pour son *Égérie*
Quelque nymphe d'hôtellerie,
Légistes dont les cabinets
Sont dans tous nos estaminets.
En les jugeant, etc.

Ces messieurs ont sans contredit
Plus de pouvoir que de crédit,
Nos autorités compétentes
Ont des dettes au lieu de rentes
Et c'est parfois un créancier
Qui les fait suivre de l'huissier !
En les jugeant, etc.

Suisses, s'écrie un charlatan
Qui faillit une fois par an :
« Beaux arts, industrie et finances
« Fleuriront à mes ordonnances,
« Car je vais gérer votre bien
« Absolument comme le mien.
En les jugeant, etc.

Le pays marche ou peu s'en faut
La tête en bas, les pieds en haut.
On prend pour chefs, des subalternes
Des éteignoirs pour des lanternes ;
Le mousse a pris le gouvernail
Et le loup la clef du bercail.
En les jugeant au moral, au physique,
Que de chefs méconnus dans notre république.

J. PETIT-SENN.

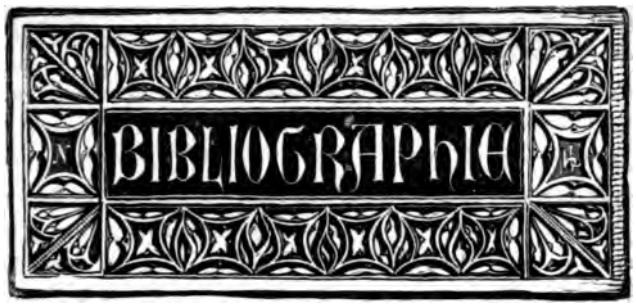

M. Macé, ex-professeur d'histoire au Collége de Lyon et notre collaborateur, a subi récemment d'une manière brillante les difficiles épreuves du doctorat devant la Faculté des Lettres de Paris. Sa thèse est un ouvrage d'une grande importance sur les lois agraires chez les Romains. Par une discussion lumineuse, pleine d'érudition et de bon sens, il rétablit le véritable caractère des lois agraires, il réfute victorieusement cette opinion encore très répandue, que les tribuns du peuple, pour conquérir la popularité, tenaient toujours en réserve une loi agraire dont le caractère essentiel était de dépouiller les riches au profit des pauvres, par un partage égal des terres de la république entre tous les citoyens. Il montre que ces lois n'ont jamais eu d'autre objet que le partage entre les citoyens les plus pauvres des domaines que l'état avait acquis par la conquête ou par des concessions volontaires. Jamais ni dans les projets de lois agraires, ni dans les discussions auxquelles ils donnèrent lieu, il ne fut question d'un partage général des terres, d'une communauté de biens ou même d'une atteinte quelconque à la propriété. Pour une appréciation plus complète de cet important travail, nous renvoyons à deux longs articles de la revue de Législation par M. Laboulaye.

M. Vacherot, directeur des études de l'École normale supérieure,

vient de publier deux volumes sur l'histoire de l'école d'Alexandrie. Cet ouvrage, couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques, est un des travaux les plus remarquables qui aient paru en France sur l'histoire de la philosophie ancienne. L'école d'Alexandrie est, sans contredit, un des plus grands et des plus vastes sujets de toute l'histoire de la philosophie. Elle a duré quatre ou cinq siècles ; par ses origines elle se rattache à la fois à la Grèce et à l'Orient. Elle a tour à tour siégé à Alexandrie, à Rome et à Athènes ; son histoire est intimement mêlée à la formation du dogme chrétien, à son triomphe et à la chute du paganisme ; son influence s'étend jusque sur les écoles du moyen-âge et de la renaissance ; elle ne le cède à aucune autre école pour le génie de ses penseurs, la richesse et la profondeur de ses doctrines. M. Vacherot n'est pas au dessous d'un pareil sujet. D'abord il recherche les antécédents de l'école d'Alexandrie dans la philosophie grecque, dans Platon, Aristote, Zénon. De la Grèce il passe à l'Orient. Il nous montre dans Alexandrie, dès le commencement de l'ère chrétienne, l'alliance de l'esprit grec et de l'esprit oriental, alliance féconde d'où devait sortir la philosophie de Plotin et de Proclus, et où devait s'inspirer le génie des plus illustres pères de l'église, fondateurs de la théologie chrétienne. Cette alliance ou cette fusion, suivant des proportions diverses, apparaît d'abord dans l'école juive d'Alexandrie, dans Aristobule et Philon, dans la Gnose, et puis dans l'école chrétienne d'Alexandrie, dans saint Justin, saint Clément et Origène. Avec une indépendance et une profondeur remarquables, M. Vacherot analyse l'influence de la philosophie grecque sur la théologie chrétienne et particulièrement sur le dogme de Trinité.

Ensuite il arrive à l'école proprement dite d'Alexandrie, dont le chef est Ammonius Saccas. Il donne une analyse complète de la doctrine des deux principaux philosophes de cette école Plotin et Proclus. Un des plus intéressants chapitres du second volume est consacré à la renaissance éphémère du polythéisme sous Julien, philosophe alexandrin, monté sur le trône.

M. Vacherot n'est pas seulement philosophe, il est écrivain ; son style ferme et net est en même temps brillant et coloré. Ces deux

volumes ne contiennent que l'histoire de l'école d'Alexandrie, un troisième qui doit paraître contiendra la critique. Déjà dans les deux premiers volumes on peut apercevoir la doctrine philosophique avec laquelle M. Vacherot se propose de juger l'école d'Alexandrie, mais comme cette doctrine n'est encore qu'indiquée, nous attendrons ce troisième volume pour l'apprécier.

M. Bersot est déjà connu par un ouvrage sur la doctrine de saint Augustin et par les vives et injustes attaques dirigées contre son enseignement philosophique du collége de Bordeaux. Tout en le reconnaissant parfaitement innocent, l'autorité universitaire n'osa le maintenir contre le mauvais vouloir des ennemis de la philosophie et de l'université. Après deux ans de disgrâce, M. Bersot, grâce à M. Cousin, a enfin obtenu une justice éclatante par sa nomination au collége de Versailles. Le livre qu'il publie est intitulé, *du Spiritualisme et de la Nature*. Il y signale et combat deux excès également dangereux, celui de l'athéisme, qui sacrifie Dieu à la nature, et du spiritualisme exagéré qui sacrifie la nature à Dieu. Il expose les différentes formes revêtues de notre temps par ces deux grandes erreurs et leur influence fâcheuse sur la volonté. C'est dans le défaut des principes sur Dieu et sur l'homme, qu'il recherche et montre la source des faiblesses, des misères, des superstitions, de l'égoïsme de notre temps. Il en trace un tableau vif et hardi dans une remarquable préface. Entre l'excès de la tendance au naturalisme et l'excès de la tendance au spiritualisme, il cherche un milieu où soit la vérité et la raison. Nous citerons les chapitres où il combat le principe et les conséquences de ce spiritualisme exagéré qui fixe la création à un jour déterminé, qui pose l'homme comme centre et but de l'univers et prétend rapporter à lui seul ou même à chaque individu toute l'action de la providence. Selon M. Bersot, la création n'a pas commencé, Dieu a éternellement créé parce qu'éternellement Dieu est cause. Il oppose l'idée d'une providence gouvernant le monde par des lois générales à l'idée d'une providence

fantasque, agissant sans cesse par des volontés particulières. Il montre que la première seule se concilie avec la vraie piété, et que la seconde engendre de toute part les superstitions et les blasphèmes.

M. Bersot a l'art de traiter ces grands problèmes, dans une langue qui les met à la portée de tout le monde, et son style se distingue par la clarté et par une rare élégance.

GRAND-THÉATRE.

AGNÈS DE MÉRANIE,

PAR M. PONSARD.

—

Les journaux de Paris, ces grands maîtres de l'opinion, nous laissent ordinairement peu de chose à faire dans la critique des œuvres représentées sur notre scène ; elles arrivent avec une réputation toute faite, et nous n'avons guères qu'à enregistrer la manière dont elles sont accueillies. La nouvelle pièce de M. Ponsard a échappé à ce sort commun, tant les journaux en ont parlé en termes divers : Qui devions-nous croire de M. Rolle qui annonçait un grand succès, ou de M. Janin qui déplorait un *magnifique naufrage*, de M. Gautier qui refusait à l'auteur d'*Agnès* les plus minces qualités poétiques, ou de M. Old-Nick qui lui assignait une place parmi les plus grands poètes ? Entre ces jugements diamétralement opposés, l'opinion publique était demeurée flottante. La première représentation d'*Agnès de Méranie* nous offrait donc un attrait inaccoutumé. Nous arrivions avec toute l'émotion de l'incertitude, nous allions juger les grands juges, nous allions savoir le dernier mot de ce problème si diversement résolu.

D'ailleurs, notre tâche était grave et sérieuse. Le talent incontestable de l'auteur de *Lucrèce* n'était pas la seule raison qui nous invitât à nous préoccuper de sa nouvelle œuvre ; la réserve qu'il avait su garder au milieu de son succès lui avait fait une position exceptionnelle. Au lieu de s'abandonner étourdiment à l'ivresse d'un triomphe inattendu, au lieu de s'élancer avec précipitation dans la voie facile que lui ouvrait la fortune, on l'avait vu se tenir à l'écart, et chercher dans le recueillement des inspirations qui pussent justifier les hautes espérances qu'on fondait sur son talent. Ce fait était d'autant plus significatif qu'il contrastait avec les habitudes littéraires de notre temps. Si M. Ponsard n'a pas succombé aux dangereuses tentations qui le sollicitaient, ce ne seront, certes, pas les séductions du mauvais exemple qui lui auront manqué.

Quelque fût donc la valeur réelle de son œuvre, il avait droit à de grands égards, il se présentait sous la sauvegarde de son honnêteté et de sa bonne foi. Du reste, la simplicité extrême du sujet qu'il avait choisi, l'époque même

qu'il lui avait plu de donner pour cadre à son drame, montraient assez clairement qu'il n'était pas homme à reculer devant la difficulté.

Dans *Lucrèce*, en effet, l'auteur devait être soutenu si constamment par les souvenirs de l'antiquité, que quelques esprits peu clairvoyants avaient pu se méprendre sur la valeur du poète qui avait su fondre tant d'éléments divers en un tout plein d'originalité, et le considérer simplement comme un copiste habile, dépourvu de toute puissance créatrice. — Pourquoi donc, dans cette hypothèse, tous ceux qui avaient abordé ce sujet difficile avant M. Ponsard, et Rousseau lui-même, avaient-ils été écrasés par la difficulté de la situation?

Quoiqu'il en soit, le même reproche ne pouvait être adressé à M. Ponsard dans sa nouvelle tragédie. Il s'était placé tout d'un coup en dehors de la tradition, il avait choisi un sujet national, un champ vierge et spacieux, où il pourrait s'égarer peut-être, mais où il marcherait du moins seul, soutenu par sa propre puissance. Cet acte de courage devait exaspérer certains écrivains qui s'arrogent le monopole exclusif du moyen-âge. Ils avaient bien eu la magnanimité d'abandonner aux essais des poètes tragiques la défroque des Grecs et des Romains, mais ils avaient vu avec un étonnement plein de colère ce nouvel arrivé qui osait porter la main sur l'arche sainte, sur ce moyen-âge inviolable. Ils ne supposaient pas qu'on pût jeter, dans le moule de la tragédie, qu'ils avaient déclaré vieillie et hors d'usage, autre chose que de pâles copies de l'antiquité. Mais qu'on eût l'audace de vouloir y introduire des éléments nouveaux, y enfermer ce moyen-âge échevelé, cette époque pleine de troubles, de variations et de violence, c'était là un sacrilége! Et malheur à celui qui oserait le tenter! Que M. Ponsard fît parler les Romains de *Lucrèce* avec la langue d'Horace, de Virgile et de Tite-Live, très-bien! mais qu'il voulût créer un langage nouveau pour ces géants de l'époque chevaleresque, qu'il voulût pénétrer dans ces palais habités par les contemporains des Burgraves, c'était tenter Dieu, c'était appeler la foudre qui étincelait déjà dans la main de Jupiter.

Le fait est que le moyen-âge que nous montre M. Ponsard n'est point celui auquel on nous a accoutumés. Nous l'avions toujours vu escorté d'un attirail de poignards et de coupes empoisonnées, de duels, de trappes et de portes secrètes, d'incestes et d'adultères. Ici, rien de tout cela : une pauvre femme simple et honnête qui se permet d'aimer encore son mari après cinq ans de mariage, et qui lutte contre tous les sentiments de son cœur pour sauver le roi par un dévouement héroïque : quelle mince proie pour ces larges appétits mélodramatiques!

Quel est, en effet, le rôle historique d'Agnès de Méranie? Elle a épousé le roi de France, qu'elle a dû croire libre, elle l'aime, elle est heureuse,

adorée, environnée d'hommages ; deux beaux enfants croissent à ses côtés, quand, tout-à-coup, sur un simple mot du pape, ce bonheur s'évanouit comme un rêve. Le roi refuse de renvoyer sa femme bien-aimée. Le royaume est mis en interdit, et, pendant huit mois, la malheureuse Agnès, objet de la haine publique, abandonnée de tous, sauf du roi, est déchirée par toutes les tortures du regret et du désespoir, par toutes les douleurs qui peuvent percer un cœur d'épouse et de mère, jusqu'à ce qu'enfin elle aille mourir de chagrin au fond d'une abbaye.

Y avait-il là le sujet d'une pièce ? Cela paraissait au moins douteux à ceux qui ne voient dans le drame qu'une suite d'incidents plus ou moins inattendus. Y avait-il là seulement de quoi faire battre le cœur pendant une scène ? Une fois l'interdit lancé, la pièce n'était-elle pas condamnée à une immobilité d'action complète ? Que pouvait faire Philippe paralysé par une puissance invisible ? Que pouvait faire Agnès, sinon se désoler ? Alors, où était le nœud de l'intrigue ? où étaient les émotions ? — Certes, si le drame doit être inévitablement composé d'une série d'évènements enchaînés par le nœud d'une intrigue habilement ourdie, il n'y avait pas là de drame ; mais, s'il suffisait de montrer aux spectateurs des caractères fortement tracés, les violents combats du cœur humain aux prises avec la fatalité, s'il suffisait de trouver des situations où les passions fussent vivement excitées, où pussent éclater de nobles sentiments exprimés avec art ; c'était-là un sujet fécond, un sujet doué de toutes les qualités dramatiques. En un mot, toutes les anciennes questions si longtemps discutées, toutes les vieilles querelles littéraires devaient se réveiller nécessairement autour de cette œuvre audacieuse qui se présentait sans cuirasse aux traits acérés de ses ennemis. De là devait résulter une scission violente dans l'opinion, et ce qui pouvait sembler aux uns, placés à un certain point de vue, une œuvre d'une grande portée, fortement conçue et brillamment exécutée, pouvait ne paraître à d'autres que la tentative insensée d'un esprit audacieux qui voulait faire rétrograder le mouvement littéraire.

Toutes ces réflexions nous venaient à l'esprit, pendant que nous voyions se dérouler sous nos yeux le drame énergique et touchant que M. Ponsard a su tirer de ce sujet si simple en apparence, pendant que nous assistions à ce martyre d'un cœur de femme rendu avec tant d'éloquence et de vérité. C'est évidemment sur le rôle d'Agnès que s'est concentré tout le travail du poète ; c'est Agnès qu'il a étudiée avec passion, qu'il a parée des plus riches diamants de son écrin poétique ; c'est elle qu'il a dû aimer de préférence, après sa création, comme l'enfant de son choix, comme la fille de ses entrailles. Tous les autres personnages sont groupés autour de cette figure principale, et ne lui servent, pour ainsi dire, que de cadre. C'est elle qui est toute la pièce,

comme Phèdre, dans la tragédie de Racine; c'est sur elle que repose tout le mouvement du drame, tout l'intérêt de l'action ; c'est elle qui nous émeut, qui souffre, espère, prie, qui lutte, qui se dévoue, qui meurt. Philippe et le légat ne représentent ici que les deux pouvoirs opposés, que les deux instruments de la destinée entre lesquels se débat cette douce victime vouée en holocauste à la puissance de la raison et de la loi.

Nous voyons d'abord la jeune reine au milieu de son bonheur, entourée de toutes les séductions de la fortune ; puis, par un revers soudain, nous la retrouvons dans un abîme de douleurs et de misère. L'interdit pèse sur la France. Elle est seule au fond de son palais désert. Elle voit chaque jour le découragement et le chagrin envahir le cœur de son royal époux, qui s'efforce en vain de cacher l'amertume de ses pensées sous une apparence de fermeté et de calme. Elle entend à chaque instant retentir les éclats de sa colère. Effrayée, rongée par le doute, elle vient demander un conseil suprême au comte Guillaume, sorte de type chevaleresque, seul ami resté fidèle au roi frappé des foudres de l'église. Le vieux chevalier se tait. Il hésite à frapper un dernier coup dans ce cœur déjà percé de tant de douleurs. Mais Agnès déploie tous les artifices innocents de son esprit, elle essaie de le tromper, elle affecte de deviner sa sentence, elle insiste, elle supplie, elle ordonne, si bien que le comte, vaincu à la fin, laisse échapper le cri de la vérité. Quand elle lui a arraché cette dure parole : qu'elle doit s'exiler pour sauver le roi, elle éclate en plaintes véhémentes, elle se révolte contre la cruauté de cet arrêt, elle défend son amour et ses enfants avec toute l'éloquence d'une mère et d'une amante. Ensuite, par un retour plein de grâce et de sentiment, elle se rappelle les joies de son ancien bonheur, et, devant ce cher souvenir, elle sent qu'un pareil sacrifice passe la mesure de ses forces, et elle retombe dans un morne abattement. Mais elle a sondé la profondeur de sa chûte, et l'amère parole de Guillaume est tombée, comme une semence fertile, dans ce noble cœur.

Tout à l'heure va venir le moine, ce représentant terrible de la fatalité, et devant cette nouvelle menace du sort, elle va courber le front. Elle vient confier à ce même Guillaume la sublime résolution de sa vertu. Celui-ci demeure frappé d'admiration, et s'incline devant cet effort surhumain. Mais que lui importent, à elle, les généreuses paroles du comte? La vertu, la France, le monde sont à cette heure bien loin de sa pensée. C'est au roi seul, c'est à son amour qu'elle s'immole. Cependant, quand Guillaume lui fait comprendre que, pour mener à bout sa noble entreprise, elle doit désespérer Philippe par de dures paroles, et feindre d'être lassée de cette lutte éternelle contre le sort, elle hésite encore, elle ne peut se résigner à perdre jusqu'à la gloire de son sacrifice. Le roi paraît en ce moment. Elle veut le voir une der-

dernière fois, elle veut épuiser son bonheur dans un entretien suprême. Philippe a vu sur les joues d'Agnès la trace des larmes qu'elle a versées. Par un mouvement très-dramatique, il la remercie avec amour du courage qu'elle met à partager son infortune : c'est la présence d'Agnès qui le console et le soutient dans ses malheurs. Chacune de ses paroles entre comme une flèche dans le cœur de la malheureuse reine. Elle va partir parce qu'elle l'aime, et elle doit, ô comble de misère! l'abandonner furtivement en laissant peser sur elle une accusation d'inconstance et de lâcheté. Elle accable le roi des plus tendres protestations de son amour, et le conjure de ne jamais douter du cœur de son épouse « quoi qu'il arrive. » Cependant, au milieu de cette scène désolée, l'espoir renaît comme par enchantement. Le roi a fait au pape de nouvelles propositions. C'est pour conclure la paix, sans doute, que le moine est revenu. Agnès se rattache avec énergie à cette dernière branche qui la soutient sur l'abîme ; elle a un moment de joie suprême et d'enthousiasme ; elle ressaisit déjà tout son bonheur, elle ne se souvient qu'avec terreur de ses lugubres projets, elle va tout avouer au roi, quand apparaît le Légat romain, comme la statue du commandeur. Agnès a déjà lu son arrêt dans ses yeux, et quand elle s'en va, elle a vu s'évanouir sa dernière espérance. Enfin, elle reparaît, comme une ombre désolée, sur le seuil de ce palais, témoin de son bonheur détruit, jetant un adieu plein de larmes à son mari, à ses enfants, à tout ce qu'elle a aimé sur la terre.

Mais elle n'a pas encore épuisé la coupe des douleurs. Une émeute a arrêté la Reine excommuniée aux portes du palais, le Roi l'a arrachée à la fureur populaire, et la ramène sur la scène anéantie et épouvantée. Elle se jette aux genoux de son sauveur pour le remercier. Mais le roi la repousse. Il lui reproche en termes amers la cruauté de son abandon, il la presse, il l'interroge. A chaque instant elle va trahir son secret ; mais l'énergie de sa vertu et de son dévouement la soutient encore, et Philippe s'abandonne à toute la rage de sa colère et de son désespoir. L'épreuve a dépassé les forces de la Reine ; elle éclate tout-à-coup par un sublime élan d'amour, qu'elle jette comme une magnifique réponse aux violentes accusations de son époux. Puis, le cœur déchargé de ce poids immense, forte désormais contre la destinée, elle veut partir encore. Mais le roi ne se laissera pas arracher ainsi son bonheur quand il vient de le ressaisir. En vain Agnès invoque le ciel, en vain elle menace de se retirer dans un cloître, rien n'arrêtera Philippe. Il quittera son trône, si Agnès persiste à partir, et se fera sarrasin. Un incident arrache le roi à cette scène brûlante. La foule furieuse se précipite aux portes du palais ; le roi va la repousser. C'est le dernier coup ; Agnès se reproche déjà la mort du Roi, quand arrive le Légat. Philippe est hors de danger. Un seul

mot du moine a suffi pour disperser la foule. Il vient, à cette heure, s'offrir à prendre Agnès sous sa garde et à protéger sa fuite. Mais il est trop tard. La reine est placée dans cette alternative terrible de voir le roi déposé si elle reste, ou rénégat si elle part. Elle tente un dernier effort sur le cœur du Légat. Tout ce que l'éloquence de la passion a de plus touchant passe dans ses paroles. Quand elle a épuisé toutes les raisons humaines, elle se jette à genoux et invoque le nom de ce Dieu clément qui soutient les faibles. Un instant le moine est ébranlé. Il demande au ciel la force d'accomplir ses devoirs. Il est l'instrument d'un bras plus fort; il doit exécuter la loi. La Reine se relève alors, égarée, échevelée, et, se révoltant contre cette tyrannie inexorable, charge le Pape d'une malédiction terrible. Elle vient de prendre une résolution suprême, elle a entrevu la mort comme la seule issue du cercle fatal où elle est enfermée.

Enfin elle vient couronner son œuvre de dévouement et d'abnégation. Elle vient sauver le roi au moment où l'on va prononcer la sentence de déposition, au moment où Philippe vient de tenter un dernier et vain effort sur le cœur de ses barons. Elle vient mourir calme et résignée, laissant ignorer au roi la sublime folie de son dévouement, envoyant à ses ennemis des paroles de pardon, à Dieu, des prières de repentir, heureuse de sauver, par sa propre perte, tous ceux pour qui elle aurait voulu vivre, et quittant sans regret ce monde où elle avait tant souffert.

Cette esquisse rapide des situations dans lesquelles M. Ponsard a placé son héroïne, doit suffire à faire comprendre quel développement il a donné à ce caractère; pour entreprendre cette tâche, pleine d'aspérités et d'écueils, de faire, pour ainsi dire, un drame avec un seul personnage, il fallait se sentir bien fort, il fallait être assuré d'une puissance d'expression, d'une souplesse de style telles qu'on pût rendre avec bonheur les nuances les plus délicates. Le beau langage donne aussi des émotions, comme les situations fortes; il crée lui-même des situations quand il exprime avec vigueur les élans des passions. Nous devons le dire avec joie, l'auteur a déployé dans le rôle d'Agnès une si admirable richesse de style, une délicatesse de sentiments si exquise, une variété si grande dans l'expression des passions, qu'on devine chez lui des mines inépuisables. Après avoir entendu ce rôle, on peut dire de lui ce qu'un grand poète répondait à un de ses amis qui le complimentait sur son œuvre : « vous en verrez bien d'autres! » Là, en effet, ce n'était pas seulement le travail patient d'un romancier anatomiste, d'un historien du cœur que l'auteur avait entrepris; il fallait faire vivre ce cadavre arraché à la mort de l'oubli, il fallait mettre en action tous les trésors de sensibilité renfermés dans un cœur de femme, en tirer les cris

émouvants que peuvent arracher la douleur, la prière, l'espoir, la colère, et pour cela il fallait plus que de l'observation et de l'étude, il fallait être un poète, et un grand poète dramatique.

Le rôle de Philippe-Auguste, bien qu'il soit remarquablement composé, est loin d'être à la hauteur de celui d'Agnès. L'immobilité forcée de ce personnage, qui ne pouvait que s'épuiser en colères véhémentes, était un des défauts du sujet choisi par M. Ponsard. Mais cette difficulté ne l'a point rebuté. Agnès lui suffisait pour animer la scène et exciter l'intérêt ; celle-ci appartenait complètement à sa fantaisie, il pouvait donc composer sa figure au gré de son imagination. Mais le roi avait un caractère historique que l'auteur aurait pu respecter peut-être avec plus de soin, malgré les exigences de la scène. L'ame du prudent Philippe-Auguste n'était guère susceptible d'un grand enthousiasme chevaleresque. Du reste, ce ne serait là, à notre sens, qu'un mince défaut, la tragédie étant moins une étude de l'histoire, qu'une analyse éloquente du cœur humain.

Le légat est une création très-heureuse. Le poète a su adoucir avec art cette physionomie un peu dure. Le mouvement de pitié qu'il laisse percer un instant dans cette âme austère est d'un effet très dramatique. Cette partie de la pièce est écrite avec plus de grandeur et de pureté que tout le reste de l'ouvrage. Là, M. Ponsard était à son aise, et il pouvait dépenser largement les trésors de sa riche poésie. Il y a développé avec éclat cette rare qualité déjà mise en relief dans Lucrèce, d'embrasser d'un coup d'œil les grandes questions historiques, et de les expliquer avec une clarté et une grandeur de vue vraiment saisissantes.

Les deux personnages secondaires, Guillaume-des-Barres et le comte d'Alençon sont deux types différents et également heureux de la chevalerie du XIIIe siècle ; l'un, vieilli sous le harnais, endurci par de longues guerres, mais gardant sous cette rude enveloppe un cœur plein de sensibilité et de noblesse ; l'autre, jeune, brillant et brave, laissant éclater ses sympathies ou sa colère, avec une ardeur impétueuse qui fait plaisir à voir.

En somme, c'est là une œuvre de premier ordre. Les moyens dramatiques employés sont, il est vrai, d'une extrême simplicité, mais l'auteur a su tirer de chaque situation des accents si émouvants, des mouvements de passion si énergiques, que l'intérêt ne faiblit pas un seul instant.

Le style en est bien supérieur à celui de *Lucrèce*, qui brille plus souvent par l'image que par le sentiment. Ici, presque tous les vers sont en situation ; ils sont nets, fermes, concis, pleins d'harmonie et de naturel. On sent qu'ils obéissent à la volonté d'un maître qui ne leur fait dire que ce qu'il veut. Nous avons aussi admiré l'art parfait avec lequel M. Ponsard a su donner à son lan-

gage une couleur chevaleresque, qui ne sent ni la recherche ni la *marquetterie*.

Il est à regretter seulement que ce style élégant et pur soit déparé par quelques taches. Il est évident qu'elles n'ont point échappé au goût exercé de l'auteur, il semble les avoir laissé subsister par une sorte de parti pris. C'est une raison de plus pour nous d'insister sur ce point. Un célèbre critique a reproché à M. Ponsard l'abus de la périphrase ; loin de nous associer à cette accusation, nous ferons à l'auteur d'*Agnès* le reproche opposé. Il nous semble que son vers pèche plutôt par la recherche de la concision, et qu'il lui arrive, pour éviter un détour, de tomber plus d'une fois dans la trivialité. Ces réflexions nous sont inspirées par la plus sincère admiration pour le talent de M. Ponsard. Ces taches sont rares, mais au milieu de ce langage si noble, si élevé, elles frappent l'oreille d'une manière désagréable et agaçante.

La pièce a été vigoureusement applaudie, et c'était justice. Les acteurs ont fait de leur mieux. Mlle Martin est une belle personne, taillée en reine tragique ; elle a un organe riche et varié, mais elle ne sait pas s'en servir avec art ; quand elle est maîtresse d'elle-même, elle dit bien et avec sentiment, mais, dès qu'elle s'abandonne, elle tombe dans l'exagération, et confond tous les vers, sans les nuancer, dans une déclamation saccadée et haletante. Cependant, plusieurs fois elle a été justement applaudie. M. Tony a joué avec talent le rôle de Philippe, quoique son débit ait un peu de monotonie. Il a eu de beaux moments au quatrième acte, mais, au contraire de Mlle Martin, il est trop maître de lui.

M. Monrose a montré beaucoup d'intelligence dans le rôle du légat, mais son organe ne servait pas suffisamment sa bonne volonté. L'acteur chargé du rôle de Guillaume mérite une bonne part d'éloges.

Mlle Dalloca est une charmante Marguerite.

J.-C. L.

L'ATTENTE DU PRINTEMPS.

Oh ! que tu tardes à renaître,
Printemps, dont nul mortel, peut-être
Comme moi, n'attend le retour !
Nos bois sont encor sans verdure,
Et du réveil de la nature
Rien ne semble annoncer le jour.

Du tropique du Capricorne
Dépassant l'éternelle borne,
Le soleil fuit-il nos climats ?
Non ; plus matin brille l'aurore,
Plus tard le couchant se colore,
Mais le printemps ne revient pas.

Quand verrai-je de l'aubépine
La fleur où l'abeille butine
Et dérobe un suc précieux,

Ou, s'abritant sous la ramée,
Du muguet la perle embaumée
Lancer son parfum vers les cieux !

Dans nos jardins que l'art cultive,
Comme aux champs la fleur est tardive,
Et l'iris même est sans bouton ;
Sur l'arbuste mon œil à peine
Découvre la place incertaine
Où doit se former le bourgeon.

Où sont les jacinthes écloses,
Le lilas, au carmin des roses,
Mariant sa fraîche couleur ;
Et, dans l'air qui joue en ses branches,
L'accacia de ses grappes blanches
Répandant la suave odeur ?

Sur des bords lointains l'hirondelle,
Au soleil agitant son aile,
Vers nous ne reprend point son vol,
Et du vallon l'écho sonore
La nuit ne redit point encore
Le chant si doux du rossignol.

Dieu, dont la main donne et retire
La vie à tout ce qui respire,
Abrège le cours de mes ans ;
Mais sur la terre encor flétrie,
Ramène la saison fleurie
Qui doit me rendre mes enfants !

CASTELLAN.

1er Avril.

MÉDOR.

—

Elle est amère ma détresse !
Mon chien, mon conpagnon est mort.
Sa vie était une caresse
Qu'à ses rigueurs mêlait mon sort.

A son instinct naïf et tendre,
Seul, j'aimais à m'associer ;
Mon cœur avait su le comprendre
Et mon ame l'apprécier.

C'était une joie ingénue
Où l'intérêt n'eut jamais part,
Qui s'éveillait à ma venue,
Puis s'éteignait à mon départ.

C'étaient, tout scintillants de flamme,
Deux beaux yeux ouverts à mes pieds,
Devinant au fond de mon ame
Mes desirs par eux épiés.

Un ravissement diaphane
Dans leurs doux regards imprimé,
Qu'à mon oreille, aucun organe,
Aussi bien qu'eux, n'eut exprimé.

C'était un ami sur mes traces,
Et dans mon ombre, un défenseur,
Un dévouement pétri de grâces,
Mon image au sein d'un bon cœur.

C'étaient, en me voyant paraître,
Mille bonds pour me caresser,
Puis un galop devant son maître
Heureux et fier de l'annoncer.

Ah ! maintenant que l'alouette
Chante la fuite des hivers,
Mon chien, ta brune silhouette
Me manque sur les tapis verts.

Seul, au sommet de la colline,
Mes pleurs ont bien souvent coulé,
Quand mon œil attristé s'incline
Vers le gazon, par toi foulé.

Car m'aimer, m'obéir, me suivre,
De Médor fut l'unique loi,
Et lorsque sans lui je vais vivre,
Lui n'aurait pu vivre sans moi.

J. Petit-Senn.

Excursions autour du Lyonnais.

AUTUN.

Autun est encore une de ces grandes cités déchues qui pleurent leur passé dans le silence des ruines. Au moyen-âge, cette ville avait, comme ses nobles sœurs, Arles, Trèves, Vienne, Aix-la-Chapelle, Sens, de sublimes dédommagements : à ses pompes effacées, avaient succédé de ces splendeurs touchantes qui inondent le cœur des populations de félicités et d'harmonies, de ces splendeurs qu'à la voix du Christ et des Apôtres, l'Église sema sur la terre évangélisée.

Autun, oh ! oui, c'est encore une de ces villes courbées dans les siècles, solidement établies sur le sol, et dont tous les édifices publics ou privés ont poussé de longues et puissantes racines. En elle, toute une chronologie : l'antiquité païenne, le moyen-âge liturgique et sarcerdotal, le moyen-âge militaire et paladin, l'ère moderne ; toute une chronologie mémorable, figurée par des monuments, groupée dans un même

tableau et encadrée dans le paysage le plus austère, le plus riche en variétés et en accidents qu'ait jamais deviné la harpe des poètes écossais. Voyez-vous, dormant sur d'âpres collines, adossés à de mornes et solennelles montagnes, se confondant presque avec elles de couleur et de caractère, et semblant comme estompés légèrement sur ce brumeux horizon, les grands édifices noirs, taciturnes et graves de la vieille cité où furent les écoles des druides; où chantaient les bardes gaulois; où, plus tard, retentirent toutes les joies des fêtes augustales? Voyez-vous les restes du théâtre, du capitole, du cirque, de la naumachie, de l'hypogée, des temples, des aqueducs, des portiques, des thermes, des mausolées, se détacher, chancelants et moribonds, à travers les demeures de la génération vivante, dispersées, incohérentes, libres; puis par-dessus tout ce peuple de souvenirs, par-dessus toutes ces pages si diverses, si confuses, si mutilées d'une histoire de pierres, surgir la vénérable basilique cathédrale de Saint-Lazare, dont la flèche, greffée sur un corps romano-byzantin, s'élance magnifique, chevaleresque et triomphante, comme une personnification de l'Église assise sur les débris du paganisme vaincu?

Soit qu'on exhume les vastes ossements de la *Bibracte* celtique, soit que l'on se promène dans la ville romaine à qui Auguste donna son nom (AVGVSTODVNVM) et celui plus glorieux encore de :

SOROR » ET » AEMVLA » ROMAE

soit que l'on y voie Magnence revêtir la pourpre impériale, Vitellius, Maximien, Constantin-le-Grand, Constance-Chlore, Julien, y étaler toute la somptuosité du monde latin; soit que l'on suive, sur la terre éduenne, à travers cette campagne silencieuse, éteinte comme *l'Agro romano*, Andoche et

Thyrse, pauvres apôtres aux pieds nus, au corps mortifié, le bâton blanc et la croix de bois à la main, envoyés dans cette région des Gaules (la Première Lyonnaise) par Polycarpe, évêque de Smyrne, on n'aura que d'imposantes mémoires à évoquer, que de grandes émotions à recevoir. Tour-à-tour, on assistera au martyre de Symphorien, on descendra dans ces cryptes primitives si souvent teintes du sang chrétien, où commença l'Église, dans les fraternelles agapes, où les premiers fidèles donnaient à Dieu la plus sainte, la plus intime, la plus efficace des prières, la prière du cœur — ainsi que cela se continua durant tous les temps moyens. — On se rappellera Autun saccagé en CCLX, sous Claude-le-Gothique, réduit en cendres en CCCCLI, ravagé en DXXXII par Childebert et Clotaire, mis à feu et à sang en DCCCXXX par les Sarrazins, pillé et brulé par les Normands en DCCCLXXXXIV; on parcourra les rues, les places solitaires, presque désertes de la cité actuelle, belle, toujours belle, malgré ses innombrables infortunes qui n'ont d'égales que les infortunes lyonnaises, malgré les révolutions aux doigts de fer, malgré le vandalisme de ses propres enfants; quelque coin autunois que l'on explore, quelque parcelle du sol éduen que l'on foule, nulle poésie plus incisive et plus poignante que celle que l'on y trouvera, nul témoignage plus solennel de ce que peut la voix de Dieu tonnant parmi les générations.

Je te salue, Autun, pacifique et salubre cité qu'enveloppe un air si balsamique et si pur, qu'ombragent des arbres si énergiques et si colorés, qu'environnent des monts si sévères, si chargés de pittoresques roches granitiques et de futaies, de fraîches vallées, d'eaux vives, de ruisseaux murmurants et limpides, de touffus et verts châtaigniers, de cascades constellées dont les mugissements égalent ceux des vents qui balayent la poussière de tes tombeaux. Dis-nous avec quelle force d'i-

nertie tu dors ton sommeil, ou regardes, en tes heures de réveil, cette plaine hérissée sur laquelle reposent tes pieds, plaine toute vêtue de ta tremblotante image, et terminée au nord-ouest par les sauvages montagnes du Morvan. Quelle immense harmonie de teintes et de profilations entre ces débris, ces amphithéâtres de maisons si variées de forme et de position, et ces rudes paysages qu'assombrissent les bruyères et les genêts ! Oh ! combien saisissant et étrange est le tableau de cette ville de campagne, où trois grands âges écrits sur les monuments ou les ruines se marient à une mâle et primitive nature !

L'aspect extérieur d'Autun est unique en France. Tout est confus dans son ordonnance générale : c'est une ville étagée et grimpante, noire et triste dans sa forme, déchiquetée, taillardée, anguleuse, variée, presque aussi abrupte que les granits et les montagnes qui l'ombragent. A l'intérieur, couleur vraiment fossile dans certains quartiers, cité échevelée, incohérente, maussade même, comme tous les pouvoirs qui ne sont plus, coupée d'immenses jardins, d'espaces vides et champêtres, comme on en trouve à Arles, Poitiers et Bourges. Dix mille habitants à peine ont leur tente dans une enceinte qui contiendrait aisément deux cent mille citoyens convenablement abrités. Toutefois, les indigènes doivent se féliciter de leur destinée. Ce vénérable reste celtique et gallo-romain de l'antique métropole de la république éduenne, caché dans nos montagnes de Bourgogne, n'étant traversé que par une seule route royale, n'ayant jamais de soldats stationnés dans son sein, n'étant le foyer d'aucune industrie et d'aucun commerce, éloigné de trente à trente-cinq kilomètres de la contrée vignicole où les mœurs ont peu résisté aux influences dépravées du siècle, ayant de rares points de contact avec les étrangers, les aimant peu, étant hostile à toutes les idées de mobilisation et de négoce, ne vivant que

de sa propre substance, ne renouvelant le sang éduen que par le sang éduen, cette reine sans diadême a perdu la puissance, mais a reçu en dédommagement la paix et sait jouir du seul bien qui lui reste. Autun se défie des innovations, des apparences et des promesses ; protégée par ses montagnes, ses chemins rocailleux et négligés, contre l'invasion des causes qui ruinent ailleurs l'esprit de commune et de famille, le patriotisme local, le culte des souvenirs, les respects populaires, l'indulgence politique, les coutumes traditionnelles, cette ville est, par excellence, la ville du repos, des calmes études, de la religion et des loisirs ; en elle se sont réfugiés, comme dans un réservoir commun, tous les vieux instincts, toutes les vieilles amours du peuple bourguignon. Qui sait si, un jour, dans le cataclysme des croyances, les cités du genre de celle-ci ne seront point appelées à régénérer leurs voisines ? — Lyon sauverait la France ; Autun sauverait la Bourgogne ; car, avec des mœurs et une vie bien différentes, l'une et l'autre se ressemblent par la foi et le cœur.

Autun est, après Arles, Nismes et Vienne en Dauphiné, la ville du monde qui ressemble le plus à Rome. Malgré son âpre climat, son ciel de fer, ses austères et druidiques paysages, les antiques mœurs romaines y ont survécu. Comme dans la cité des Césars, il y a là, de grandes places silencieuses et mornes, des herbes bruissantes dans les rues, tout un peuple unissant l'indolence à la fierté, couché au soleil d'hiver à l'abri des ruines, des tronçons de colonnes de granit, d'importants débris semés sur cette terre de grands souvenirs. Toute la plaine qui s'étend au nord-ouest d'Autun, rappellerait, je le répète, les plages de l'*Agro romano*, si l'énergie inculte d'une sauvage nature ne refoulait l'attention de l'observateur vers les âges celtiques. L'architectonique latine même y vient encore lutter contre les frimats et les rigueurs du ciel. Ainsi, dans le quartier le plus ancien de la ville, dans celui où sont

réunies les plus vieilles mœurs et les plus vieilles maisons, à *Marchaux*, vous retrouvez le règne presque exclusif de la tuile courbe et des pentes de 15 à 18 degérs pour les toitures. La tradition des habitudes antiques s'est continuée jusqu'ici à ce point de vue et à bien d'autres qu'il serait trop long d'indiquer.

Il n'y a pas dans toute la cité autunoise un seul monument du moyen-âge qui n'ait été construit avec des ruines ou celtiques ou romaines, et pas un monument moderne qui n'ait été érigé avec des débris plus ou moins anciens. Le palais épiscopal, l'un des plus princiers, des plus vastes, des plus riches en air, en jardins et en vide, qui soient au monde, tourné vers l'orient d'où nous vint l'Evangile, est le produit des doubles ruines du capitole romain et du château ducal. Avec les pierres du théâtre, on a élevé le petit séminaire, édifice digne d'une capitale. Le collége, seule tradition des *écoles moeniennes* que tant de rhéteurs rendirent illustres, le grand séminaire, une foule de monastères, de somptueuses abbayes, de manoirs de seigneurs et d'abbés commendataires, d'hôtels particuliers, les grandes basiliques conventuelles, collégiales ou paroissiales, renversées en 1793, la grande église cathédrale qui heureusement est debout, les tours et les murailles de l'enceinte de François Ier, tout cela fut créé des mêmes éléments.

Autun, déchue à trois époques diverses comme cité politique, n'a revécu que par son siége épiscopal, et ne conserva d'importance dans notre province que par sa primauté ecclésiastique. — Il semble que tel fut providentiellement le sort de presque toutes les villes romaines, pour que le triomphe de la foi sur la puissance des armes parût, aux yeux de l'univers, éclatant et sublime. Cette cité, par l'antiquité de sa chaire pontificale, par le peuple de saints et de martyrs qui l'y ont cimentée, peut être considérée comme la Rome du pays de Bourgogne. C'est à Autun que le culte se développe

avec le plus de splendeur et de majesté dans notre province. St-Grégoire-le-Grand accorda à St-Syagre et à ses successeurs le *pallium*, et, à leur église, l'insigne honneur de tenir le premier rang, après la métropole, dans la province ecclésiastique de Lyon. Les évêques d'Autun, avant la révolution, étaient premiers suffragants du siège primatial de Lyon, administrateurs de ce siége, durant la vacance, présidents-nés et perpétuels des États de Bourgogne, comtes de Saulieu, barons de Lucenay-l'Évêque, seigneurs d'Issy-l'Évêque. De tous ces titres ils n'ont conservé que le premier, c'est-à-dire le plus auguste et le plus saint, celui de premiers suffragants de l'Archevêché de Lyon. L'église d'Autun est issue de celle de Lyon et l'une et l'autre viennent de l'Orient. La primitive cathédrale de la Rome burgunde fut un oratoire bâti au IIIe siècle et consacré à St-Étienne, premier martyr. Cet oratoire fut remplacé par l'église des SS. Celse et Nazaire. En 1050, on commença l'érection de la basilique actuelle, dédiée à l'ami du Christ, à Lazare. Ce monument appartient à l'école mixte ou de transition, comme presque tous les grands temples de la Bourgogne. Cependant, son type générateur et principal est romano-byzantin, d'une riche et belle profilation. Le XIIIe siècle naissant, le XIVe et le XVe siècle, la renaissance et le XVIIIe siècle ont successivement mis la main à l'œuvre, par un sanctuaire, des chapelles latérales, un jubé d'orgues, des objets de mobilier; et il est résulté de ces soudures un édifice d'âges divers, où la grande école chrétienne, antérieure au XIIe siècle, occupe la plus grande place. Cette basilique est couronnée du plus haut et du plus magnifique clocher en pyramide, de toute notre province, édifié dans le XVe siècle. C'est bien évidemment le prototype du type imité à Évreux, à Dijon, à St-Léger-sur-Dheune, Nolay, Meursault, Arles même. Cette flèche, nommée la *grande trompe*, est toute de pierre

La liturgie lyonnaise fut en vigueur à Autun jusqu'au milieu du règne de Louis XIV. On eut le tort de l'abandonner pour se conformer à celle de Rome ; mais, au commencement du XIXe siècle, on eut un tort plus grand encore, celui de quitter les rites romains, pour embrasser la liturgie dite de Paris. D'immenses travaux de restauration et de consolidation s'opèrent en ce moment dans ce temple vénérable, sous la direction de M. Dupasquier, habile architecte lyonnais, qui n'a reculé ni devant les périls de l'entreprise, ni devant la hardiesse de l'exécution. — A l'église cathédrale de Saint-Lazare d'Autun, donc, le premier rang parmi les monuments religieux de la Bourgogne, depuis que l'abbaye de Cluny n'existe plus que dans le souvenir des vieillards qui la pleurent.

Les armes d'Autun ancien étaient de gueules à trois serpents d'argent ployés en cercle, se mordant la queue, et au chef d'azur, à deux têtes de lion affrontées. Celles d'Autun moderne sont d'argent, à un lion rampant de gueules, au chef de Bourgogne ancien, avec la devise : SOROR ET AEMVLA ROMAE (*Roma Celtica*).

A entendre les commis voyageurs qui jugent de tout, sans rien connaître et surtout sans rien étudier, Autun n'est qu'une ville de prêtres, de nobles, de propriétaires, de pédagogues et d'écoliers. — On sait combien la démocratie est injuste à l'égard de ces sortes de villes, que les hommes du passé, sentant le prix d'une existence sociale bien posée, peuvent seuls comprendre, avec les artistes. — Ici, il est vrai, nulle industrie bruyante, nul tumulte mercantile ne trouble le recueillement du manoir, les loisirs et l'étude. Aussi le collége communal d'Autun est-il le plus distingué et le plus florissant dans tout le ressort de l'académie de Dijon, bien qu'il ait pour redoutable rival, *le petit séminaire* où l'instruction est également solide et forte. Sans respect pour la situation pacifique d'Autun, pour ses précédents d'instruction publique

qui remontent aux druides et aux écoles *moeniennes*, on a, dernièrement établi un collége royal à Mâcon, contre toute justice et toute raison, à l'extrémité du département de Saône-et-Loire et à la porte de Lyon, tout cela par suite de manœuvres, d'intrigues et au profit de la corruption, reine de notre temps. Cette institution, on la devait à Autun, à ce vieux foyer de savoir de la terre burgunde, à ce lieu dont le recueillement et la salubrité sont ici favorables aux études, à l'éducation physique et morale de la jeunesse.

Un mouvement scientifique et artistique vivement prononcé s'opère depuis longtemps dans la capitale des Éduens, et, revenu de son sommeil, elle marche d'un pas ferme dans la voie des solides progrès. Les restes de monuments et les monuments intacts y sont placés sous la sauvegarde du patriotisme et la surveillance archéologique. Des restaurations fort bien entendues s'exécutent chaque jour aux choses antiques et aux choses du moyen-âge. Cette heureuse situation a pour cause principale l'existence encore récente de la Société éduenne des sciences et des lettres, centre d'émulation et de consciencieux travaux. Cette Compagnie vient de publier avec éclat l'histoire d'Autun, d'Edme Thomas, annotée et complétée, ouvrage dont l'exécution matérielle fait le plus grand honneur aux presses d'Autun et dont l'exécution morale et littéraire témoigne hautement des lumières, du zèle, du goût de la Société éduenne.

Indépendamment de cette académie, il existe, à Autun, une commission administrative des antiquités éduennes qui surveille l'emploi des fonds accordés pour les restaurations des monuments antiques et les fouilles. — En fait de fouilles, j'en ai depuis longtemps indiqué une bien importante à entreprendre ; mais elle serait dispendieuses et difficile. Il s'agirait de rechereher dans la fondation de l'abbaye de Saint-Jean-le-grand, cette carte géografique des Gaules, sur marbre blanc,

qui y fut enterrée par ignorance ou par fanatisme. — Une foule de cabinets archéologiques se recommandent, à Autun, à l'attention du visiteur, je citerai la merveilleuse collection de feu M. Jovet, celle de M. Jules Chatillon, celle de M. Gabriel Bulliot, les cabinets numismatiques de MM. Édouard d'Espiard, Joseph de Fontenay, Laureau de Thory, etc.

Une maison-de-ville neuve, malheureusement manquée comme édifice, vient de s'élever sur la place du Champ-de-Mars et de compléter l'aspect monumental de premier ordre de cet immense espace. Un musée communal y a été promptement établi et à ce musée se sont rattachées des collections géologiques et zoologiques, sous l'influence administrative de M. J. Laureau, ex-maire de la ville d'Autun. Un congrès géologique qui se tint à Autun, en septembre, 1836, n'a pas peu contribué à donner dans le pays l'impulsion aux études de cette nature, lesquelles, nulle part, ne devaient mieux fructifier, car les alentours d'Autun sont extrêmement riches en éléments minéralogiques, en granit bleu, gris et rose, en chrôme, en basalte, en porphyre.—Je ne dis rien de la foire célèbre d'Autun, coïncidant avec la fête patronale de Saint-Lazare (1er septembre). — Cette foire, avant la révolution, était accompagnée de jeux et de représentations à caractères, qui, avec les mœurs naïves de nos aïeux, rappelaient les fêtes celtiques pour l'installation de ces *Vergobrets* ou magistrats civils dont le *Vierg* (maire d'Autun) était l'image. Tout cela a disparu avec la poésie de la vieille France, et ne se trouvera plus désormais que dans les livres. L'établissement récent d'un hippodrome de luxe et de courses annuelles de chevaux, coïncidant avec la tenue de la foire, ne lui rendront point son ancien éclat, ses représentations figurées, sa popularité.

On ne connaîtra guère Autun et les populations qui l'entourent, si on ne s'y est pas trouvé dans un de ces jours où les hommes énergiques et incultes du Morvan viennent en

caravanes y conduire leur bétail. Le Morvandeau, c'est encore le Gaulois d'autrefois vêtu du sagum, aux longs cheveux, à la figure abrupte, au langage austère. Dans ses fêtes, dans ses jeux, dans ses chansons langoureuses et qui ne sont que des espèces de ranz aux rhythmes traînants, dans ses danses, dans ses combats, il est toujours celte. Ainsi, sa danse est toute militaire, il s'avance en présentant le poing et semble plutôt vouloir boxer que se divertir. — Il y a un ouvrage bien important à faire et au quel personne ne pense que moi peut-être, dans mon solitaire cabinet, ce serait un dictionnaire complet des étymologies celtiques. Il faudrait comparer tous les mots gaulois semés dans notre langue aux radicaux celtiques. Avant que la Basse-Bretagne et le Morvan n'aient tout-à-fait perdu leur nationalité, ne pourrait-on pas retrouver ces radicaux dans la langue populaire qui s'y parle? Dans le Morvan, à l'ombre de ce *Beuvray* (mons bifractus), géant de ses rudes montagnes, il serait possible de recueillir les éléments d'un livre bien supérieur à celui de Bullet où la conjecture tient trop de place. — Mais on laissera s'éteindre la dernière tradition gauloise et on ne fera rien pour la science.

L'agriculture est, comme l'art, l'histoire, l'archéologie, en magnifiques progrès à Autun. Je me rappelle le temps où le bassin éduen était un affreux et sauvage désert. Aujourd'hui des domaines s'y forment, on commence à fertiliser ce sol si longtemps réputé infécond. Une société d'agriculture dont Autun est devenu le centre et la ferme-modèle de M. Rey, maire d'Autun, opèrent dans cette contrée la révolution que la Saulzaye et M. Césaire Nivière ont commencée paisiblement dans la Bresse inondée, plus particulièrement connue sous le nom de Dombes. Il existe deux journaux à Autun, l'un de littérature, de nouvelles locales, etc, sous le nom d'*Eduen*, à courte périodité, l'autre mensuel contenant les travaux de la Société d'Agriculture.

Autun est vraiment la reine et l'expression souveraine de tout le pays de montagne : elle est pour ces populations montagnardes, pour tout le pays granitique, la ville par excellence, VRBS, depuis Saulieu au nord jusqu'à Couches au midi, et de Bourbon-Lancy au couchant à Nolay à l'orient. Malgré tous les monuments celtiques, latins, du moyen-âge qu'elle pleure, il lui reste de grandes choses et de grandes ruines. Les deux portiques romains si purs, si châtiés de style, dont l'un touchant à cette petite basilique latine qui va se relever, dit-on, avec une splendeur toute constantinienne, consacrée à Symphorien, martyr d'Autun, le temple de Janus, la pierre de Couard, véritable tombeau égyptien, sur le chemin de ce fabuleux endroit qu'on nomme *Briscou*, où l'on voit réuni dans un étroit vallon tout ce que la plus verte nature, tout ce que les plus murmurants ruisseaux, tout ce que les plus neufs et les plus beaux accidents de terrain peuvent faire pour un paysage. Il lui reste ses grandes places, sa cathédrale, ses tours militaires du moyen-âge, ses murs d'enceinte, ses débris de temples, de naumachie, d'amphithéâtre et de théâtre, son collége, édifice princier orné de la plus admirable grille que j'aye vue, la jolie église de Notre-Dame, le petit et le grand séminaires, monuments immenses, le palais épiscopal, le plus vaste de France, après celui de l'archevêque de Rouen. C'est dans les bâtiments du collége, que se trouve la bibliothèque communale riche en bons livres qu'on a le tort de prêter au public, hors du lieu qui les conserve.

Cette ville, ancienne métropole des Eduens, sœur de Rome sous les Césars, capitale de la Bourgogne sous plusieurs de nos ducs, n'est plus aujourd'hui que le chef-lieu ecclésiastique du département de Saône-et-Loire et l'un des quatre chefs-lieux d'arrondissements communaux du même département. — Ces deux arcs de triomphe que j'ai effleurés, ce mausolée mutilé de Couard, ces temples à demi-ruinés, des

substructions sans nombre, plusieurs immenses colonnes de granit, couchées dans les rues d'Autun, une mosaïque précieuse conservée dans le musée Jovet, voilà tout ce qui reste de tant de gloires antiques éteintes, de tant de cendres que le bouvier foule de son pied nu, et parmi lesquelles le tendre agneau cherche un brin d'herbe à brouter.

L'église d'Autun occupe précisément, par rapport à la Bourgogne, le rang que tient l'église de Lyon dans les Gaules. Comme à Saint-Claude à Belley, son siége épiscopal est placé dans le pays des montagnes. — Il fait bon vivre, penser, méditer à Autun ; la vie y est sérieuse et calme. Quant à la société, il faut être bien connu avant de se mêler à elle, car elle est difficile en matière d'adoption ; mais, une fois accepté, vous la trouvez excellente, cordiale, instruite. — Au reste, je ne puis guère juger de ces défiances, de ces inflexibilités sociales, que par des influences qui ne m'atteignent point. Enfant d'Autun, pour ainsi dire, élevé à ses écoles publiques, j'ai dans cette vieille cité des amis, des parents, des liens scientifiques, de précieuses sympathies, et les barrières de la réserve ou de le prudence sociale, si indociles devant l'étranger, se sont constamment abaissées pour moi. —

Telle est la vénérable aîné des cités triumvirales de Saône-et-Loire. Ces études d'excursions autour du Lyonnais se continueront par les villes de Mâcon, Bourg en Bresse et Vienne en Dauphiné.

Joseph Bard.

Collections lyonnaises.

I.

CABINET DE M. TRIMOLET.

La vaniteuse prétention de faire *l'histoire de l'art* proprement dit, ne nous a point guidé, quand nous avons conçu le dessein de donner au public la description et l'analyse des diverses collections que notre ville renferme; nous voulons seulement apporter notre part de labeur à cette grande œuvre qui, de longtemps encore, ne sera complète; nous tenons surtout à signaler à la reconnaissance des gens instruits les véritables amateurs qui, en conservant les débris des civilisations passées, nous rendent la physionomie de leur époque. Mettre en regard les œuvres des siècles, c'est le moyen de juger le progrès ou la décadence; c'est pouvoir être modeste ou fier avec raison pour son propre temps.

Cette studieuse persévérance qui recueille pièce à pièce les souvenirs épars des temps passés est la manifestation évidente du besoin qu'a l'homme de se connaître tout entier à travers ses transformations. Ainsi, lorsque dans les vieilles villes, les maisons chancelantes, les appartements en ruine, nous retrouvons les fauteuils, les lits où le XIVe et le XVe siècles ont dormi, ce sont chroniques de chêne où

la rudesse et la naïveté des temps sont écrites en sculptures franches comme le parler de nos aïeux ; ces bahuts ciselés, ces tables torses, ces sièges, ces habits, ces ornements, ces bijoux nous disent le seigneur, l'homme d'église, le bourgeois, le manant ; les armures et toutes les espèces d'armes; depuis la hache au double tranchant, les armes d'hast, la masse d'armes, les espadons, les flamberges, l'arc du sauvage et l'arbalète grossière ; le mousquet à rouet et l'espingole, jusqu'aux pistolets montés sur ébène et sur diamants ; la pesante armure de Bayart, jusqu'au sabre vaincu du Dey d'Alger, nous disent l'histoire du guerrier et de tout ce qu'il a façonné pour sa défense à travers les civilisations violentes par lesquelles il a passé. Ces armoires aux innombrables tiroirs, ces dressoirs chargés de vaisselle, témoignent des objets dont s'énorgueillissait l'opulente simplicité des ménages ; ces couteaux aux manches si finement ciselés, aux lames flexibles, affilés pour la dextérité des écuyers tranchants, ces gobelets dont la sobriété n'a pas évasé le cristal, tous ces menus trésors domestiques, chefs-d'œuvre de l'industrie de diverses époques, sont autant de précieuses révélations sur les mœurs privées ; ils portent, comme les médailles, l'empreinte et la date de leur siècle ; quand de patients antiquaires ont artistement groupé les cottes-de-mailles et les hénins, les mitres et les mirouërs, les hanaps et les madones, le passé renaît de cet assemblage dans ses plus mystérieux détails. Honneur donc à l'intelligence qui recueille, au goût éclairé qui classe ces précieux restes de la vie matérielle des temps passés !

Parmi les plus zélés et les plus érudits de ces laborieux *colligeurs*, il faut citer M. Trimolet, dont notre ville est fière à d'autres titres encore ; sa collection n'est point de celles qui, composées sans but, s'augmentent tous les jours sans bénéfice pour la science ni pour l'art et n'ont d'autre valeur que celle d'un magasin de bric-à-brac. Non seulement M. Trimolet a cherché à réunir tout ce qui peut établir l'histoire de l'art et de l'industrie à leurs différents degrés et leurs différentes périodes, depuis les formes simples de leurs premiers temps jusqu'à leur phase la plus brillante, mais encore il n'a admis dans sa collection que ce qui portait le cachet de la perfection de son époque. C'est avec ces soins scrupuleux qu'il est parvenu à

former une espèce de généalogie de l'art à peu près complète. Ainsi, dans ce précieux cabinet, la gravure est représentée par une suite de plus de mille pièces de choix ; son origine est indiquée par deux nielles de Pérégrini, orfèvre de Césène, décrits dans le traité de Duchesne. L'une, *le triomphe de Mars*, est très bien conservée, et parfaitement conforme à la description que donne Duchesne du premier état ; seulement l'ombre du globe qui supporte l'amour est terminé comme dans le second état, et la lettre P, monogramme de l'auteur est très visible ; l'encre en est bleuâtre, et la profondeur des tailles donne à l'épreuve un relief sensible. L'autre représentant *Mucius Scévola* est aussi d'une conservation parfaite et d'une grande netteté de tirage, mais elle est d'une encre noire ; le papier de ces deux épreuves est très fin, et laisse voir à sa surface un duvet soyeux qui, examiné à la loupe, ressemble à du feutre. Il est arrivé souvent que de grandes découvertes ont été faites à l'occasion de circonstances peu importantes par elles-mêmes, de là on conclut que ces découvertes sont dues au hasard ; on répète, par exemple, que du linge mouillé, posé sur une planche gravée, découvrit à Maso Finiguerra le moyen de tirer les épreuves sur papier ; quoique l'Allemagne revendique cette invention, on ne reconnaît aucune estampe antérieure à l'époque de la Paix de Finiguerra, à la date de 1452. Elle est, sans aucun doute, le premier essai en ce genre ; de 1452 il faut aller à 1466 pour trouver une estampe datée, mais non signée dont l'auteur est désigné communément sous le nom de *maître inconnu* ou de 1466. A dater de cette époque, la gravure fit de rapides progrès en Allemagne et en Italie. Il n'entre pas dans notre plan d'en suivre les développements ; nous nous contenterons donc de donner les noms des graveurs au burin, italiens, flamands et français formant la collection de M. Trimolet, qui se continue persque sans lacune jusqu'au XVIe siècle.

GRAVEURS ITALIENS.

ANDRÉ MANTEGNA.
ROBETTA.
BOCCAFUMI.
MARC ANTOINE.
ANTOINE LAFRÈRE.
JULES BONASONE.
BARTHOLOMÉE BEHAM.
MARTIN NOTA.

AUGUSTIN VÉNITIEN.
MARC DE RAVENNE.
ANTOINE SALAMANCA.
ÉNÉAS VICUS.
Les GHISI.
Les CARRACHE.
HORACE BORGIANI.
CHÉRUBIN ALBERT.

GRAVEURS ALLEMANDS.

MARTIN SHOEN (Shonganer).
ALBERT DURER.
MANS SEBALD BEHAM.
GEORGE LENZ.
HENRY ALDEGRAVER.
JACQUES BINK.
JEAN BROSAMER.
DANIEL HOPFER.
THÉODRE de BRY.

FLAMMANDS ET HOLLANDAIS.

LUCAS de LEYDE.
JEAN COLLVERT.
CORNEILLE CORT.
ANTOINE, JEAN et JEROME WIERIX.

FRANÇAIS.

JEAN DUVET.
STÉPHANUS ou ÉTIENNE de L.

Outre les œuvres de ces maîtres, M. Trimolet possède un grand nombre de gravures sur bois, camayeux et eaux fortes de peintres connus.

Dans un beau recueil de dessins d'anciens maîtres que nous avons visité, il faut citer ceux de Baccio Bandinelli, du Corrège, du Titien, du Guerchin, d'André del Sarto, de Murillo, du Parmesan, etc. etc. En passant des dessins aux tableaux, nous en trouverons une vingtaine qui satisferaient le goût le plus délicat; trois surtout ne dépareraient pas les collections les plus précieuses; un tableau de l'école vénitienne, magnifique de couleur, attribué à Bonifacio représentant la Vierge, l'enfant Jésus, St-Jean-Baptiste et St-Sébastien; le portrait d'un bourgmestre hollandais qu'on attribue à

Terburg, mais peint plus grassement, et, à notre avis, plus beau que Terburg ; une vue d'un pont sur le Tibre, donnée à Asselin, qui a rarement fait mieux.

Parmi les objets les plus importants que renferme le cabinet qui nous occupe, il faut citer une collection de magnifiques émaux. On appelle émail un verre coloré par des oxides métalliques et rendu opaque par l'introduction d'une certaine quantité d'oxide d'étain dans la masse de l'émail; on fixe l'émail sur un corps appelé *excipient*, qui a varié de nature à diverses époques. Cet art prit naissance chez les Phéniciens et passa en Égypte, où bientôt de nombreuses fabriques exécutèrent des statuettes de dieux, de rois et une infinité d'objets recouverts d'un émail de plusieurs couleurs, mais spécialement d'un émail vert ou bleu. De la Phénicie et de l'Égypte, sources de toute la civilisation grecque, l'art d'émailler passa en Grèce, où il se perfectionna rapidement; on choisit les métaux pour servir d'excipient et on tailla sur la surface des creux dont les arrêtes formaient un dessin quelconque, puis, en remplissant ces creux d'émail de différentes couleurs, on obtint des résultats assez importants par leur dimension et par leur exécution. Ce procédé, par infusion de l'émail dans les creux du métal, dura jusqu'au XIVe siècle, alors on cessa de pratiquer des interstices dans l'excipient ; on le recouvrit en entier d'une couche d'émail blanc sur lequel on peignit avec des couleurs vitrifiables que l'on identifiait ensuite à la masse même de l'émail par l'action du feu ; telle est encore la manière de peindre en émail usitée de nos jours. L'art de l'émailleur parvint à Rome à un point assez élevé de perfection ; les émaux romains sont nombreux et fort remarquables. On trouva, en 1824, dans le comté d'Essex, un tombeau romain dans lequel était un vase de bronze du meilleur goût comme forme, dessin et choix de couleurs. Enfin, pour terminer ce qui nous reste à dire sur les émaux dans l'antiquité, il faut parler des émaux gaulois. Philostrate, dans ses Images, dit « que les Gaulois étendent des couleurs sur l'airain et qu'elles y adhèrent par l'action du feu. » Depuis, la vérité de cette assertion a été prouvée par la découverte qu'on fit à Marsal (Meurthe), en 1838, de colliers gaulois en bronze, dont l'un est orné de rosaces d'un émail verdâtre. Tels sont les premiers

faits qui révèlent l'existence d'un art dans le pays où il devait prendre un si grand développement.

Dès le temps de Saint-Éloi, la tradition fait exister des émailleurs à Limoges. Comme au XIIe siècle, nous y trouvons des fabriques établies, rien ne s'oppose à ce que l'on tienne la tradition pour vraie. En Orient, à Constantinople, il existait aussi des manufactures d'émaux considérables ; bien qu'on les distingue sous le nom d'émaux byzantins, on doit dire que les émaux grecs ne diffèrent pas notablement, et l'on sera moins étonné de cette ressemblance lorsqu'on saura que, au XIIIe siècle, des artistes grecs travaillaient à Limoges, ainsi que le témoigne l'inscription suivante gravée sur un calice conservé au musée du Louvre :

Alpais me fecit Lemovicis.

Parmi les monuments les plus curieux de cette époque, sont les objets d'orfèvrerie émaillée, que, suivant les chroniqueurs, Saint-Columban donna à l'église d'Auxerre ; la croix d'or du roi Lombard Agilulf et la croix d'or pectorale des évêques de Monza, où Jésus-Christ est peint en émail bleu, ouvrage du VIIIe siècle. A cette époque appartiennent aussi les ornements émaillés de la couronne de Charlemagne aujourd'hui à Vienne. Dans le siècle suivant, nous citerons les incrustations analogues de l'épée de Saint-Maurice à la basilique ambroisienne de Milan. Au Xe siècle, Théophile, moine lombard, donna, dans un ouvrage intitulé : *de diversarum artium schedula*, les procédés de la peinture sur émail usités de son temps. Il reste un monument précieux de cette époque, c'est la crosse de l'évêque de Chartres, Ragenfroi, mort vers 960 ; le pommeau et le montant de la volute de cette crosse sont décorés de quatre sujets tirés de l'histoire de David ; le nom de l'artiste qui les exécuta s'y trouve indiqué dans l'inscription :

Frater Villelmus me fecit.

Dans le XIe siècle, la peinture en émail produisit le portrait en pied du comte d'Anjou, Geoffroy Plantagenet, aujourd'hui au musée du Mans. Ce bel émail a environ deux pieds de hauteur sur un de largeur. La plupart des bahuts ou coffrets servant de reliquaires,

décorés d'incrustations émaillées représentant des sujets ou des personnages religieux, datent de cette époque.

Dès le XIIe siècle, Limoges avait une grande célébrité pour la fabrication des émaux connus sous le nom de : *Opus de Limogia*, *opus Lemoviticum*, *labor Limogiæ*. Au XIIIe siècle, la peinture en émail qui suivait les progrès des arts en général et ceux de la peinture sur verre en particulier, se développa d'une manière très remarquable, le dessin devint plus correct et le goût des ornements plus pur. Parmi les émaux les plus curieux de cette époque, on doit citer ceux qui décoraient les tombeaux de Jean et de Jeanne, enfants de Saint-Louis, à l'abbaye de Royaumont, qui ont été décrits par Millin. Au XIVe siècle, les produits de l'émaillerie devinrent très nombreux ; les artistes de Limoges conservèrent leur supériorité, mais ils eurent des rivaux dans les orfèvres de Montpellier. On a peu de détails sur la manufacture d'émaux de cette ville ; on sait seulement par Dom Vaissette que ces émaux étaient des bijoux d'or et d'argent fort recherchés. Le XIVe siècle fut une époque de révolution dans la peinture en émail, et c'est en Italie qu'elle s'accomplit en 1338. Ugolino Vieri, orfèvre siennois, orna de peintures émaillées un reliquaire qui est aujourd'hui à la cathédrale d'Orvieto; il est peint avec des couleurs étendues sur le métal et non plus encaissé dans les creux du métal. Nous ne savons à quelle époque les émailleurs limousins peignirent d'après le procédé italien, mais il est probable que ce ne fut qu'au XVIe siècle. Pendant le XVe, les manufactures souffrirent beaucoup de la guerre de cent ans avec l'Angleterre. Au XVIe, l'art de l'émailleur fit d'immenses progrès ; Lucca della Robbia, Bernard Palissy donnèrent aux terres cuites émaillées une importance considérable, et Limoges reprit son ancienne splendeur ; François Ier rétablit ses manufactures, et c'est d'après les dessins de Raphaël, de Jules Romain, de Primatice, du Rosso, de Léonard de Vinci, d'Albert Durer, d'Holbein et de J. Cousin que l'on exécuta ces vases, ces aiguières, ces candelabres, ces portraits, qui sont aujourd'hui l'objet des recherches des antiquaires. Léonard à qui le roi donna le surnom de *Limousin*, pour le distinguer de Léonard de Vinci, fut nommé directeur de la manufacture ; ses premiers émaux sont de 1732. On a conservé de lui des morceaux admirables, en-

tr'autres les médaillons du tombeau de Diane de Poitiers, les portraits de l'amiral Chabot et de François de Guise, conservés au Louvre; Jean Courtois, dit Vigier, fut son élève et son successeur; la famille des Courtois, composée de Jean, Pierre et Suzanne, a produit de fort belles œuvres; Jehan Limousin, Pierre Raymond ou Rexmann, sont, avec les artistes déjà cités, les émailleurs les plus distingués de la renaissance. Au XVIIe siècle, les Laudins soutinrent la gloire de l'art du Limousin; les émaux de Nicolas Laudin sont souvent d'admirables tableaux. A peu près à cette époque, un orfèvre de Châteaudun, nommé Jean Tontin, trouvait vers 1632 la manière de faire des émaux épais et opaques sur or; cette école compte Dubié, Morlière, Robert, Vauquer, Pierre Chartier, dont les portraits étaient fort célèbres alors. Au XIIIe siècle, l'art de l'émailleur n'est plus soutenu que par les Nouailhier, pauvres ouvriers dont les œuvres sont inférieures de dessin, de couleur, à celles de leurs prédécesseurs. Avec eux la peinture limousine tomba en décadence et ne tarda pas à disparaître tout à fait. Vers 1766, la peinture sur porcelaine remplaça tout-à-fait la peinture en émail, à Limoges.

Nous croyons devoir donner ici les noms des émailleurs de Limoges par ordre alphabétique :

Bernard N.	XVIIe siècle.	
Courtoys ou Court, Jean (dit Vigier).	1556.	
Courtoys ou Corteys (Jehan).	XVI.	»
Courtoys ou Corteys Pierre.	id.	»
Courtoys ou Corteys Suzanne ou Court ou de Court.	id.	»
Laudin Joseph (revers rouge).	Louis XIV.	
Laudin Nicolas (bleu foncé).	id.	»
Laudin Valerie.	id.	»
Laurent.	id.	»
Léonard, Limousin (revers bleu ou blanc).	1552-80.	
Limousin (Jehan).	XVIe siècle.	
Martin Isaac.	Henry IV.	
Nouailhier Bernard.	id.	»
Nouailhier Jean Bapt. (revers bleu).	Fin du XII. S.	

NOUAILHIER Joseph.	id. »
NOUAILHIER Pierre (revers rouge). . . .	1686 à 1717.
NOAILHIER.	Fin du XVIII.
PAPE N.	id. »
PÉGUILLON.	id. »
PÉNICAUT N.	Fin du XVI.
POILEVET.	1694. »
PONCET.	XVIIe siècle.
RAYMOND ou REXMANN Pierre.	1564-78.

MONOGRAMMES INEXPLIQUÉS.

H. L. P. — M. D. — C. N. — T. B. — P. N. — L. P. — J. P.

La collection de M. Trimolet renferme une suite d'émaux, depuis l'origine de l'art jusqu'à sa décadence ; ainsi, reliquaires, custodes, salières, assiettes, coupes, coffrets, baisers de paix, médaillons, etc., etc., tout est signé des Léonard, Limousin, Pierre Rexmann, Jehan Pénicaut, de tous les Courtoys, des Laudin, des Nouailhier et de plusieurs monogrammes inconnus. Dans le nombre de ces pièces, il en est de fort remarquables ; entre autres un grand médaillon ovale représentant le Christ, la Vierge et Saint-Jean ; dans les compartiments de la bordure sont groupés les instruments de la Passion ; au bas est l'écusson de la maison Stalburger, portant d'azur à trois vannets d'or. Ce bel ouvrage est signé du monogramme de Pierre Corteys : P. C. Une coupe en grisaille, représentant l'enlèvement d'Hippodamie, femme de Pyrithoüs, par le centaure Eurite, d'un très bon style, sujet gravé par Énéas Vicus. Une salière avec l'histoire de Loth et ses filles ; plusieurs belles coupes avec des sujets historiques ou sacrés, paix, médaillons fort curieux, et surtout cinq petits émaux en or repoussé, travail des orfèvres, dans le genre de Caradosso de Milan et la plus haute difficulté du genre. Les figures sont ciselées et modelées en relief avec finesse et talent, sur une plaque d'or de l'épaisseur d'un ducat. L'artiste a ensuite recouvert les draperies, les fonds et les accessoires d'émaux de couleurs transparentes, laissant le métal à nu pour les chairs, et a passé sur le tout un émail incolore qu'il a dressé et poli

de telle sorte, que la surface est plane et lisse comme du cristal. Ces médaillons qui représentent des sujets sacrés, très remarquables par le précieux du travail, ornaient sans doute un calice ou autre vase sacré. Nous citerons encore un reliquaire byzantin en cuivre émaillé ; trois cercles de couleur rouge entourent des anges gravés sur le cuivre et s'enlèvent sur des fonds émaillés. Les reliquaires, comme l'indique l'étymologie latine, *reliquiæ*, étaient des lieux où l'on enfermait les morts; l'on donna ensuite ce nom aux châsses dans lesquelles on conservait les ossements des saints. Les grands reliquaires étaient possédés par les églises et par les monastères; mais il était peu de familles au moyen-âge qui n'eussent quelques bijoux héréditaires renfermant des os ou seulement des vêtements de saints vénérés. L'art de l'orfèvrerie et celui de l'émaillerie nous ont laissé de véritables chefs-d'œuvre en ce genre.

Parmi les objets d'ameublement en usage chez les anciens, il en était peu de plus élégants que les hautes et minces tiges appellées candelabres, qui servaient à supporter et à exhausser les lampes. C'était peut-être dans leur forme primitive des roseaux ou des bâtons fixés sur un pied pour élever la lumière à une hauteur convenable; du moins, cette origine répond-elle à ce que l'on sait des coutumes si simples des premiers temps, et l'hypothèse est en quelque sorte justifiée par la forme même de beaucoup de candelabres anciens, dont plusieurs représentent une tige bourgeonnante ou un bâton noueux; presque tous reposent sur trois pieds, et cette forme se retrouve non seulement dans les plus anciens, mais dans ceux du moyen-âge et de la Renaissance; les détails seuls d'ornements varient à l'infini. Le candelabre que possède M. Trimolet est en bronze émaillé ; ses trois pieds se referment les uns sur les autres et portent en émail les alliances de France, Bauzon et Châtillon ; c'est une pièce fort curieuse et fort rare. Nous avons remarqué aussi une agraffe de chape, style byzantin du XIIIe siècle, en cuivre doré et émaillé ; sur un fond bleu étoilé d'or, sont appliquées les figures de la Vierge et de l'ange Gabriel, en cuivre repoussé et doré ; les agraffes de ce genre étaient fort à la mode au moyen-âge ; elles avaient différents noms : *mordant*, *fermeil*, *fermail*, *fermillet*, et leur fabrication occupait une des nombreu-

ses corporations de Paris, les *fermaillers*. On déployait un grand luxe dans l'ornement de ce bijou. A chaque page dans les romans de chevalerie, il est question de « fermail moult adorné de pierreries ». Ces agraffes étaient souvent données en présent ; la reine Clémence, femme de Louis le Hutin, laissa par son testament au comte d'Alençon, son fermail qui était le plus beau et le plus riche qu'il y eût en France. Plusieurs conciles défendirent l'usage des fermails aux clercs. C'est encore aujourd'hui une règle de discipline chez les anabaptistes, de ne point porter d'agraffes à leurs habits. Cette défense ne fut probablement dans l'origine qu'une mesure somptuaire.

Le cabinet de M. Trimolet est riche en travaux d'orfèvrerie de différents genres. A côté des filigranes de Gênes, on voit une de ces montres ovales qu'on appelait *œuf de Nuremberg*, à cause de leur forme et du lieu où on les fabriquait. Une précieuse cassolette vénitienne d'un travail exquis, des tours de col ou carcans, des pendants d'oreilles, des drageoirs se mêlent à des bagues de deuil, d'alliance, et à nombre de bijoux précieux par la matière et le travail, et dont aujourd'hui on ignore l'usage ; ainsi d'un évêque tenant un suaire, exécuté en or repoussé, d'une dimension microscopique et d'un travail si parfait qu'on serait tenté de l'attribuer à Caradosso de Milan, maître de Benvenuto Cellini ou à Cellini lui-même qui excellait dans ce genre.

De tout temps, l'orfèvrerie avait reçu en France de grands encouragements ; dès le règne de Saint-Louis, elle avait été constituée en corps ; sous Philippe VI, elle fut honorée d'armoiries ; son écusson portait de gueules à la croix d'or, accompagnée de deux couronnes et de deux coupes d'or, à la bannière de France en chef. Plus tard, sous Jean Ier, l'orfèvrerie eut une chapelle à Paris sous l'invocation de Saint-Éloi. Au XVe et XVIe siècle, les orfèvres étaient considérés comme de véritables artistes ; sous François Ier, Benvenuto Cellini, Caradosso de Milan et Lautizio de Pérouse, produisirent des chefs-d'œuvre en ce genre. Au XVIIe siècle, Claude Ballin fut l'artiste à la mode ; il exécuta des ouvrages d'une magnificence extrême, dont malheureusment il ne reste guère que les dessins ; on les fondit pour subvenir aux dépenses de la guerre. C'est à

Delaunay, neveu de Ballin, qu'on doit ces dessins qu'il obtint de faire avant la destruction, à jamais regrettable, de toutes ces merveilles de l'art. Après Ballin, vint Jean Varin dont on a quelques beaux vases; avec lui on peut nommer Pierre et Thomas Germain, Aurelle Meissonier, de Turin, peintre, sculpteur et orfèvre du roi ; Bourquet, Briceau, Barié et Ducauroy.

On a, de l'époque de la renaissance, des travaux en fer aussi remarquables par leur exécution, que les meilleurs produits de l'orfèvrerie. M. Trimolet a recueilli des couteaux, des étuis de ciseaux, des agraffes de ceinturon, des dagues très habilement travaillés. Il possède un fermoir d'escarcelle en fer ciselé, qui est le type et la perfection du genre ; rien de plus délicat et de plus élégant que les petites figures sculptées qui ornent ce fermoir. Une garde d'épée à coquille, dont les ornements sont en argent, offre les mêmes mérites de dessin et d'exécution. Citons encore des boîtes à mèches ou cartouchières en fer estampé ; des targettes venant du château d'Écouen, des casques, des hallebardes en fer gravés à l'eau forte. En fer forgé et battu, une armure complète avec son mantelet, pièce rare, d'une exécution très soignée ; la gorgière ou gorgerin, fort épaisse et sans articulation, peut aussi couvrir le visage. Ces deux pièces indiquent une armure de tournoi, du XVIe siècle. Citons encore des pommeaux de pistolets et des rapes à tabac, en fer bronze et damasquiné, en or et en argent ; pendant les premiers temps de l'importation du tabac en Europe, chacun faisait sa provision en carottes, et les plus grands seigneurs râpaient eux-mêmes leur tabac. Dans le roman de Gil Blas, (peinture fidèle des mœurs du XVIIe siècle), lorsque le héros se présente chez Don Mathias de Silva, il le trouve se balançant paresseusement sur son fauteuil en râpant son tabac. Les râpes que nous avons vues chez M. Trimolet, ont certainement appartenu à un seigneur ou à une dame de la cour de Louis XIV ; le goût du temps est surtout empreint dans les ornements de l'un de ces petits meubles en ivoire, sculpté avec un art infini. Devant ces œuvres que l'on doit peut-être à de célèbres sculpteurs, on ne peut s'empêcher de songer avec étonnement à la variété et à la souplesse prodigieuse du génie de la plupart des grands artistes d'autrefois,

dont Michel Ange, Albert Durer et Jean Cousin sont des types; pour eux tout était du domaine de l'art, et les plus illustres ne dédaignaient pas d'enrichir de leur talent jusqu'aux instruments de l'usage le plus vulgaire. Il faut se hâter d'ajouter que ces merveilles échappées de leurs mains, devenaient la propriété exclusive d'un très petit nombre de privilégiés.

On voit chez M. Trimolet plusieurs bons morceaux de sculpture: une tête d'Alexandre, en marbre, d'un beau travail; une charmante madone, bas-relief en albâtre; un Jésus enfant, de F. Flamand, un fort beau Christ; un triptyque en ivoire qui était sans doute destiné à être porté comme un *Eucolpium ou Phylactère* (talisman, φιλασσω, je garde), représente au centre la Vierge Marie tenant l'enfant Jésus couronné par un ange qui sort des nuages; deux autres anges portent des flambeaux à ses côtés; sur les volets, on voit Sainte-Marguerite et Saint-Pierre. Ce triptyque qui a été peint comme la plupart des sculptures du moyen-âge, est un spécimen intéressant et précieux de l'art du XVe siècle; cette sorte d'amulette est encore en usage aujourd'hui partout où l'on professe la religion grecque. On les porte en voyage, et c'est à genoux devant ces images que les fidèles font leurs prières. On rencontre un assez grand nombre de tryptiques dus aux artistes byzantins, qui conservèrent longtemps les traditions de l'art antique et les portèrent en Italie au XIIe et XIIIe siècle.

Nous excéderions de beaucoup les bornes imposées à notre travail, si nous voulions faire l'exacte énumération de tout ce que renferme le cabinet de M. Trimolet, mais nous nous reprocherions de de ne rien dire d'un grand meuble sculpté, sur la porte duquel on voit le sacrifice d'Abraham, et, de chaque côté, la Justice et l'Abondance; c'est peut-être ce qu'on peut voir de plus parfait en ce genre; des crédences, des cabinets, des bahuts choisis avec goût, forment un ameublement complet, au milieu duquel figurent les hanaps, les buires, les burettes, les beaux grès flamands, tous les jours plus rares, et ces merveilleuses verroteries de Venise, si légères qu'on s'étonne qu'elles aient pu arriver jusqu'à nous. Les poteries de Palissy ne sont point oubliées; de beaux plats, un de ces grands bassins appelés *rustiques* rempli de serpents,

de coquillages, de lézards, de grenouilles ; une belle aiguière, pièce unique dont le musée du Louvre possède le bassin d'une exécution moins fine et d'un émail moins beau, moulée dans le creux de celles en étain de Briot et qui porte le monogramme E. B., représente dignement *l'art de la terre*, comme disait lui-même, *l'inventeur des rustiques figulines du roy*.

Quoique M. Trimolet n'ait point cherché à faire entrer dans sa collection les débris des temps antiques, le hasard lui a pourtant procuré quelques œuvres remarquables de ces temps reculés ; entre autres une lampe romaine en bronze, de grande dimension, ornée de têtes d'éléphants et de cous de cygnes du plus admirable style. Cette pièce capitale a été trouvée récemment dans la Saône ; une parure de dame romaine en or, saphir et émeraude, quelques boucles d'oreilles égyptiennes et romaines, une charmante petite figure de Bacchus enfant, en bronze, aux yeux d'argent, des anneaux, des pierres gravées etc., etc.

En résumé, aucun art n'a été oublié dans la collection de M. Trimolet, l'une des mieux choisies que nous connaissions en province. Il nous reste à remercier cet aimable artiste de l'extrême obligeance avec laquelle il a bien voulu accueillir notre desir de publier le catalogue de toutes ses richesses.

Jane Dubuisson.

LETTRES

SUR

LA SARDAIGNE.

Mon voyage en Sardaigne était décidé et le jour du départ fixé à une époque rapprochée; cependant mes amis ne m'abordaient plus qu'en s'écriant: eh! bien, vous partez donc pour la Sardaigne? Mais, mon Dieu, qu'est-ce que la Sardaigne? une ile abandonnée, un pays triste, malsain et fort mal habité; que n'allez-vous plutôt à Athènes, à Constantinople, à Jérusalem! ce sont au moins des contrées qui offrent de l'intérêt; et puis, plus tard, vous pourriez nous offrir, renfermées dans un beau volume *Charpentier*, vos impressions de *Quinze jours passés au Sinaï*, avec accompagnement de réflexions profondes et aperçus nouveaux sur la question d'Orient. Et si vous alliez en Espagne! quelles chaudes images vous y recueilleriez, et, à votre retour, quelle charmante relation vous pourriez nous composer, une relation remplie de descriptions pittoresques de l'Alhambra, de Séville et de Grenade, et bourrée de sérénades andalouses, de

lames de Tolède et de parfums nocturnes; le tout recouvert d'une couleur locale *bleue de cobalt* et *laque de garance*, et ornée d'un beau titre espagnol dans le genre de *tra los Montes*! Mais la Sardaigne, un pays fiévreux, peuplé de loups et de voleurs, quelles impressions espérez-vous y rencontrer? la fièvre, des coups de dents et des coups de couteaux? et si vous leur échappez, qu'aurez-vous à nous raconter à votre retour?.... Je reconnus la justesse et la profondeur de ces observations, et je partis pour la Sardaigne.

Aujourd'hui me voilà de retour, la tête pleine de charmants souvenirs, et mes carnets, noircis et barbouillés de notes et documents, d'un intérêt incontestable et que j'ai hâte de communiquer au public, assez ennemi de ses jouissances peut-être, pour ne pas en prendre connaissance. Cette petite, ou plutôt cette grande infortune me surprendrait médiocrement, car, en général, les descriptions de choses et de lieux qui nous sont inconnus, ne nous intéressent qu'à la condition d'être présentées sous des formes séduisantes et originales, et je suis obligé de prévenir mes lecteurs, ce qui déjà n'est peut-être plus nécessaire, que je suis tout novice en l'art d'écrire. Cependant pour les séduire et les engager à passer sur la maladresse de la forme, je leur promets des détails exacts sur des mœurs et des coutumes intéressantes et nouvelles, une collection de costumes plus variés, plus pittoresques les uns que les autres, des histoires de brigands à côté desquels les Mandrin et les Fra-Diavolo ne sont plus que des voleurs, et des actes héroïques de dévouement et de courage commis par de simples et bons gendarmes; de plus, je leur ferai grâce de toute description, ayant pour but de leur faire connaître les beautés des bords du Rhône, les magnificences de la Cannebière, et les splendeurs de Gênes la superbe, afin de les transporter tout de suite à Cagliari, sujet de ma première épitre.

LETTRE PREMIÈRE.

A MADAME.....

Après deux jours et deux nuits de navigation, à bord du bateau à vapeur sarde, la *Gulnare*, en compagnie d'un capitaine distingué, de deux officiers de marine, aimables et spirituels comme tout officier de marine, et d'une trentaine de passagers plus ou moins réjouissants, nous entrâmes, par une belle matinée d'avril, dans le golfe de Cagliari.

Je professe pour toute description le mépris le plus absolu, par l'excellente raison, que c'est en littérature un morceau bien fort, souvent ennuyeux, mais toujours inutile. En effet, l'idée que nous nous formons des lieux et des objets d'après une description, quelque détaillée qu'elle soit, ne se trouve jamais être conforme à la réalité, quand, plus tard, il nous arrive de la contempler de nos propres yeux. Aussi me contenterai-je de vous dire que le golfe de Cagliari est magnifique, qu'il est enveloppé de hautes montagnes, dont les sommets tremblent sans cesse dans une vapeur lumineuse, et dont les pieds toujours verts, baignent dans une mer bleue, limpide et profonde. Maintenant, si vous desiriez une peinture plus minutieuse de ce golfe enchanteur, vous pouvez avoir recours aux souvenirs des voyageurs qui ont chanté, célébré, détaillé les beautés du golfe de Naples; vous remplacerez le panache de fumée qui couronne le Vésuve par les feux des pasteurs, vous appellerez cap de Poula le cap de Sorrente, et, par un dernier effort de votre imagination, vous ferez disparaître les îles poétiques d'Ischia et de Procida, et, cela fait, vous aurez une idée aussi inexacte du golfe de Cagliari, que si j'avais pris

la peine de vous indiquer toutes les sinuosités de son rivage, de vous nommer tous les villages qui l'animent et de vous dessiner les profils de ses montagnes. Mais, en vérité, comme ce principe appliqué rigoureusement simplifierait grandement le travail que je me suis proposé, si même il ne le rendait pas impossible, je me vois obligé de vous prévenir que je suis capable de le violer tôt ou tard, peut-être à l'instant même.

Notre vaisseau traversait le golfe avec rapidité, le ciel était étincelant, et la mer calme était sillonnée dans tous les sens par les petites barques des pêcheurs à voile triangulaire; dans le fond, plantée sur une colline qui semblait venir à notre rencontre, apparaissait Cagliari, avec ses clochers mauresques, ses toits en coupole, ses dômes surbaissés et ses grands remparts couverts d'aloès, de cactus et de poivriers. Les rayons d'un soleil ardent revêtaient la ville d'un voile lumineux et doré, faisaient saillir les angles des murs, dessinaient les nervures des coupoles, et jetaient çà et là de grandes ombres portées, arrêtées et transparentes. Ce spectacle était magnifique et enivrant; c'était la réalisation complète de ces villes imaginaires, rêvées à la lecture d'un conte fantastique. Si j'osais énoncer franchement mon opinion, je dirais que je ne connais rien de plus pittoresque, de plus original, que cette apparition de Cagliari, vue de la mer; que même je la préfère au panorama splendide de Gênes, et à la vue éblouissante de Naples et de son fortuné rivage. Mais comme malheureusement aucun touriste littéraire n'a fait, je crois, le voyage de Cagliari, que bien peu auront envie de le faire, on m'accuserait d'abuser de l'avantage de ma position, l'on suspecterait la bonne foi de mes récits, et l'on révoquerait en doute la véracité de mes narrations; aussi je me contente de dire que c'est un spectacle ravissant, dont je conserverai le souvenir toute ma vie.

A peine notre vaisseau fut-il entré dans le port, qu'il fut environné par de petites barques, pleines de faquins, en costumes de l'école de natation ; à un signal donné, ces honnêtes corsaires montent à l'abordage, tombent sur le pont, et font main basse sur tous les effets, avant que le pauvre voyageur ait eu le temps de se reconnaître; et quand, revenu de son premier étonnement, il songe à défendre son bien, il a la douleur de voir les barques s'éloigner au plus vite, l'une emportant sa malle, l'autre son sac de nuit, une troisième son carton de chapeau, et une dernière son parapluie; ce qu'il a de mieux à faire, c'est de descendre lui-même dans une barque, et de gagner lestement le rivage pour recevoir ses effets à leur débarqué. Alors, moyennant une rétribution vivement et bruyamment disputée, ils sortiront des mains, et quelles mains! de messieurs les faquins, pour passer dans celles des douaniers, et quels douaniers ! Cependant par respect pour la vérité, je suis obligé de confesser que ces douaniers, aussi hargneux, aussi détestables que tous les douaniers, sont pourtant très divertissants, ce qui, au premier abord, peut sembler paradoxal : comme en leur qualité de Sardes, ils n'ont qu'une idée extrêmement vague des mille petites futilités enfantées par la civilisation, l'autopsie de la malle d'un voyageur français excite vivement leur curiosité, et les fait passer de surprise en surprise; l'aspect d'un parapluie leur cause un étonnement profond, un nécessaire à toilette les intrigue grandement, et ils tournent et retournent en tous sens un chapeau mécanique sans pouvoir parvenir à comprendre sa destination. Mais comme il pourrait se faire que ces objets fussent nuisibles à l'État et hostiles au gouvernement, ils sont confisqués et retenus en douane jusqu'à nouvel ordre.

Une fois sorti des mains de ces Messieurs, je me fis conduire dans celui des deux hôtels de la ville, qui me fut indiqué comme le plus digne d'abriter sous son toit mon esti-

mable individu, et je devins l'hôte de maître Tesio. Je me livrai à toutes les douceurs d'un sommeil réparateur, et le lendemain je continuai mes studieuses pérégrinations dans l'intérieur de la ville.

Cagliari, Madame, est comme les danseuses, c'est une ville beaucoup plus belle de loin que de près, et vraiment je regrette quelque peu de ne m'être pas contenté de mon admiration lointaine, et d'être descendu de mon navire pour pénétrer dans ses rues tortueuses, grimpantes et fétides. Hélas! je serais resté sous le charme de mes premières impressions et j'aurais emporté de Cagliari un délicieux souvenir, mais aussi j'eusse été privé du plaisir que j'éprouve à vous entretenir de ces impressions nouvelles et à vous communiquer ces détails, qui n'ont d'autre mérite que celui de vous être adressés.

La ville de Cagliari est suspendue à l'extrémité d'une colline élevée et rapide, sur les trois faces de laquelle elle étale son triple amphithéâtre de maisons ; au sommet de la colline se dressent les murs crénelés d'une tour pisane, la coupole de la cathédrale et le palais du vice-roi ; puis tout autour, sans ordre et sans symétrie, un amas de maisons, coupé çà et là par de petites ruelles sombres et mal propres, à jamais privées des rayons d'un soleil consolateur. Cette partie de la ville se nomme le château. Tout ce qui a quelque prétention à une origine aristocratique, ou pour vous parler en français, tout ce qui porte un nom authentique et vénérable, est obligé, sous peine de déroger, de venir s'enfermer dans ces attrayantes demeures; noblesse oblige encore en Sardaigne. Les trois versants de la colline sont abandonnés aux négociants, fabricants, boutiquiers, et aux pêcheurs ; ils forment trois faubourgs, connus sous le nom de la Marine, Villa nova et Stampaza. La ville haute, c'est-à-dire le château, a pour base les remparts de Cagliari, immenses mu-

railles, roussies par les rayons d'un soleil éternel, marquées ça et là de taches rougeâtres, ressemblant à des glacis de *terre de Sienne brûlée*, et retenant suspendues, entre les jointures de leurs pierres ébranlées, les grandes chevelures pendantes des plantes grasses, à fleurs violettes, et les lames hérissées des aloès gigantesques. Ces remparts qui séparent le château d'avec la ville basse, sont couronnés en partie par des plantations de vernis du Japon, poivriers, acacias et arbres verts, formant au sommet de la ville une couronne de verdure : délicieuse promenade, dans une admirable position, et dont les Cagliaritains sont redevables à la sollicitude de leur vice-roi.

Le faubourg de la marine, dont les maisons s'échelonnent sur le versant de la colline qui regarde la mer, se compose d'un amas de petites rues sombres et rapides exhalant une odeur fétide, horrible mélange de poissons gâtés, de tan et de fromage. Aussi n'ai-je traversé ce faubourg qu'à la course, et c'est à peine si j'ai eu le temps de jeter un coup d'œil sur les groupes de pêcheurs choisissant, assis en rond, les *frutti di mare ;* d'admirer les torses robustes et cuivrés des taneurs revêtus d'un costume analogue à celui de Léonidas aux Thermopiles, et de contempler les immenses caves pleines d'eau de mer dans laquelle baignent sans cesse des montagnes de fromages, spectacle dont les yeux et le nez sont également réjouis. Des observations trop prolongées dans cet intéressant quartier vous procureraient certainement une asphyxie complète ; c'est malheureux, car, au dire des Cagliaritains, dans ce pittoresque faubourg, on est à l'abri du choléra, de la peste et de la fièvre.

Sur le versant méridional de la colline que couronne le château, s'étend le faubourg de Stampaza, vrai faubourg St-Honoré de Cagliari; les heureux habitants de ce quartier, rival de son haut et orgueilleux voisin, peuvent recommander

à l'admiration complaisante des rares voyageurs leur grande place publique, qu'ombragent quelques vernis du Japon, un marché couvert des plus odorants, et enfin deux églises, propriétés des Pères Jésuites, grands bâtiments sans caractère, d'une propreté parfaite et d'un goût détestable.

Quant au faubourg de Villanova qui couvre le versant nord de la colline, c'est un pauvre et petit faubourg, sans importance et sans prétention, qui ne vaut pas la peine d'une visite, surtout quand, pour lui rendre cet honneur, il faut affronter tout ce que le soleil peut lancer de plus chauds rayons. — Mais il me semble, Madame, que vous devez vous former sur la topographie de Cagliari une idée suffisamment vague, et pour peu que je continue encore quelque temps, il va arriver que vous finirez par n'en plus avoir du tout. Aussi je dois laisser là mon tableau général pour vous donner quelques détails, sur les antiquités romaines que possède Cagliari, sur ses monuments moyen-âge, sur ses richesses artistiques enfin ; mais pour vous rassurer d'avance contre l'effroi que doivent vous causer mes projets descriptifs, je vous préviens, Madame, que je n'ai pour les antiquités en général, et les romaines en particulier, qu'une admiration des plus froides ; que, pendant mon séjour à Rome, au milieu de ses ruines vénérées, je n'ai jamais pu parvenir à m'attendrir, quoique j'évoquasse au secours de ma sensibilité tous mes souvenirs effacés de Tacite et de Tite-Live ; qu'il m'est impossible de tomber en admiration devant un débris de colonne, qu'il se dise de Phocas ou du Forum-Trajan, et qu'en toutes choses j'ai une profonde horreur pour le vieux et le suranné, que l'on est convenu d'admirer sous le nom d'antique et de classique ; qu'enfin, vu peut-être mon ignorance parfaite en toutes ces matières, je professe un superbe mépris pour les connaissances archéologiques, cette science des fils de famille qui ne veulent pas avoir l'air désœuvré et ignorant ;

et maintenant que je vous ai fait cette profession de foi, scandaleuse peut-être, mais à coup sûr rassurante, je commence.

Le lendemain de mon arrivée, après une journée passée toute entière à faire connaissance avec la ville et ses faubourgs, je m'étais réfugié, pour trouver un peu de calme et de fraîcheur, sur la terrasse qui domine le golfe de Cagliari ; là, assis à l'ombre de méchants acacias, une cuillère à la main, j'effilais nonchalamment une glace à la vanille, tandis que mes regards s'égaraient sur cette mer splendide que le soleil couchant illuminait de ses derniers rayons.

Les flots, frémissant au vent du soir, venaient mourir en murmurant sur le rivage, et le bruit de leurs clapottements monotones qui montait jusqu'à moi troublait seul le silence de la nuit. L'heure, la magnificence du spectacle m'entraînèrent peu à peu dans de profondes rêveries, et je me trouvai bientôt dans un de ces moments fortunés, où l'esprit, s'égarant dans un vague indéfini, perd la conscience de son individualité, dans un de ces moments pendant lesquels si quelqu'un vient vous demander à quoi pensez-vous? vous répondez machinalement : je ne pense à rien. Mais hélas! c'est une loi de la nature, si quelque secousse physique ne vient brutalement disperser ces douces rêveries, elles dégénèrent bientôt en palinodies philosophiques. Déjà les miennes allaient toucher à cette fâcheuse transformation; je commençais à gémir et à pleurer en moi-même sur l'incertitude de l'avenir, sur l'inconnu tant poursuivi, sur ces chères illusions dont il nous faut joncher l'arène de notre vie, et, j'arrivais à m'apercevoir de ma solitude, à chercher un ami, un compagnon à mes côtés, et à me demander s'il est des biens physiques ou moraux sur la terre dont on puisse jouir absolument seul, quand soudain, je sentis une main s'abaisser sur mon épaule, et vis en me retournant un beau gendarme assis à mes côtés. Oui, Madame, souriez tant qu'il

vous plaira, c'était un beau gendarme qui m'avait reconnu nouveau débarqué dans la ville, et venait sans façon me demander des nouvelles de la terre ferme, me faire ses offres de service. En pays étranger, les connaissances se font vite, surtout si le camarade improvisé parle la même langue que vous; après cinq minutes de conversation on est intime, et, après une demi-journée passée ensemble, on devient inséparables; aussi, au bout d'un quart d'heure de promenade sur la terrasse, je savais que mon nouvel ami, qui parlait le français comme sa langue naturelle, était un baron, un baron savoyard-italien, et, qui plus est un baron en disgrâce, relégué dans le corps des Chevaux-légers de Sardaigne pour quelque méfait politique. Le baron, qui habitait Cagliari depuis plusieurs années, charmait les ennuis de sa solitude par de savantes recherches sur les antiquités que possède sa patrie de circonstance; il m'offrit d'être mon cicérone et mon guide, offre que j'acceptai avec reconnaissance. Nous nous donnâmes rendez-vous pour le jour suivant, et je rentrai me coucher, afin de disposer par le repos mes jambes et mes yeux au service extraordinaire que j'en allais exiger le lendemain.

Le lendemain donc, dès la pointe du jour, après avoir vidé un flacon d'un vin généreux et riche de couleurs comme tous les vins de la Sardaigne, nous commençâmes nos excursions artistiques. Nous fîmes quelques pas à l'ombre des acacias, nous franchîmes la porte du château entre deux montagnes d'orangers et à travers les jambes de quelques Sardes endormis sur le chemin, et nous arrivâmes au sommet de la colline; là, sur une place étroite et raboteuse s'alongent les pauvres façades du palais du vice-roi, de l'hôtel du régent, et, à l'extrémité de la place, le portail de la cathédrale. De ces trois monuments qui couronnent la colline, et dont une partie est suspendue au sommet des remparts, la cathédrale seule mérite quelque attention. On dirait une de ces églises

espagnoles, moitié grecques, moitié bysantines, dont on trouve de nombreux échantillons dans toutes les rues de Naples; le chœur, large estrade de marbre blanc avec incrustation de pierres polies de toutes couleurs, s'ouvre sur l'unique nef de l'église, par un escalier flanqué de deux lions de jaspe-sanguin. Les parois latérales sont ornées chacune de quatre chapelles, n'ayant de remarquable qu'une abondance de dorures, d'argentures, de rideaux et baldaquins, seul genre de décoration que cultivent et admirent les races italiennes. Si j'étais archéologue, il est assez probable que je vous parlerais avec admiration de deux tribunes en pierre supportées par des piédestaux massifs, le tout, recouvert d'images symboliques, telles que, taureaux ailés, humains à jambes fourchues et autres figures du même genre, qui, pour n'avoir pas la correction d'un bas-relief de Phidias, n'en feraient pas moins pâmer d'aise ces aristarques pédants, qui n'ont d'admiration pour les objets d'art qu'en raison de leur vétusté. Après avoir visité l'église, mon aimable cicérone me fit entrer dans la sacristie. En Sardaigne, comme en Italie, les sacristies, quelque pauvre que soit l'église dont elles dépendent, possèdent toujours, caché sous un rideau ou derrière la porte d'une armoire, quelque objet d'art d'un prix inestimable. La sacristie de Cagliari a son trésor : c'est un grand tableau à compartiments, dû sans doute au pinceau de Velasquez et représentent différentes scènes de la vie de Jésus-Christ. C'est, comme disent les rapins, magnifique de couleur et de sentiment; et c'est tout ce que je vous en dirai, parce qu'avant tout je veux être court pour être le moins ennuyeux possible. Sous le chœur de la cathédrale est pratiqué un petit escalier qui conduit à trois chapelles souterraines, pleines de recueillement et de mystère; dans l'une, j'ai remarqué un autel superbe, dans l'autre, le tombeau de Marie de Savoie, femme de Louis XVIII, et, dans la troisième ab-

solument rien ; l'autel est composé d'un bas-relief antique, du marbre de Paros le plus authentique et du style le plus pur, représentant une fête de Bacchus avec bacchantes échevelées, décolletées par le haut et par le bas, dans des poses peu orthodoxes ; dansant, riant, chantant, avec cortége obligé de flûtes, de faunes et de satires. Que dirait de ce style religieux, le noble comte qui siège en ce moment à la Chambre-haute ; lui, le père de ces bons petits néo-catholiques, de cette école nuageuse qui ne parle que des chefs-d'œuvre et de l'art pur, et, qui, au XIXe siècle, en est encore à pleurer d'admiration et d'attendrissement en contemplant les ombres chinoises de Cimabüe, les mignardises étiques et ascétiques des martyrs du bienheureux Fiésole et les raideurs piétentieuses et académiques de l'anguleux Pérugin ? Ces messieurs probablement se voileraient la face de leurs mains, sans écarter les doigts, tandis que les bons chanoines de Cagliari, qui n'ont aucune prétention à être savants dans l'art religieux, regardent tranquillement leur bas-relief et le trouvent fort beau. Quant au tombeau, c'est un tombeau comme tous ceux que vous connaissez : du marbre blanc, une urne, une pleureuse, une inscription. Il y aurait certainement à faire des réflexions profondément philosophiques sur le sort de cette femme d'un roi de France, qui n'a jamais été reine, et dont les restes, chassés du continent par les révolutions et les guerres, sont venus trouver un abri dans le souterrain d'une église ignorée, dans une ville délaissée, et au milieu d'un peuple qui ne la connaissait pas. Mais, il faut bien laisser quelque chose à l'imagination de ses lectrices et de ses lecteurs.

Toujours au sommet de la colline, mais à l'extrémité opposée s'élève l'enceinte vénérée, cloîtrée et enfumée de l'Académie des sciences et des lettres de Cagliari ; car cette bonne ville possède une académie, et n'en est pas plus

fière pour cela, ni plus savante. Après avoir traversé la cour de cette académie, dont les pavés disjoints laissent passer une herbe accusatrice, nous entrâmes dans le Muséum. Je saluai, en passant, une foule alignée de peaux de lièvres, de lapins, de chats, de chiens, de panthères etc., rembourées de foin et de filasse, et connues généralement dans les cabinets d'histoire naturelle sous le nom d'animaux empaillés. De là, nous entrâmes dans le cabinet des antiques; monsieur le baron me fit remarquer une riche collection de vases, d'urnes et autres pots cassés. Ensuite avec une admiration pleine de recueillement, il me plaça devant une série d'affreuses petites idoles phéniciennes, que, dans mon ignorance, je pris pour des araignées en terre cuite, et devant un assortiment de pierres mystérieuses, couvertes de signes hiéroglyphiques plus mystérieux encore; s'il faut en croire les savants, ces petites idoles phéniciennes seraient ce que la Sardaigne renferme de plus précieux. Monsieur de la Marmora, l'autorité scientifique la plus incontestable de l'Italie, en a publié une reproduction exacte dans son magnifique ouvrage sur les antiquités sardes. Quant aux pierres symboliques, leur importance est telle qu'elles pourraient mettre, sur la voie des plus grandes découvertes, ces hommes profonds, qui consacrent beaucoup de jours de leur vie et beaucoup d'in-octavo à nous apprendre que le grand roi Salomon prenait des glaces à la vanille et des sorbets au marasquin; que la reine Cléopâtre, pour séduire Octave, frottait ses talons de rouge, et que Sésostris pêchait à la ligne.

En quittant le Musée, nous descendîmes une petite rue rapide qui nous conduisit à la tour de l'éléphant; cette tour, dont la construction remonte à l'époque de la domination pisane, en Sardaigne, n'est autre chose qu'un immense dé de pierres, doré et *culotté* comme un grand morceau d'am-

bre ou de fromage de gruyère, orné d'une herse de fer, de créneaux, de meurtrières et d'un petit éléphant sculpté qui lui donne son nom. De là, nous rentrâmes dans les rues tortueuses du château, suivant avec précaution les pieds fangeux et puants de pauvres maisons, percées tristement et capricieusement de petites fenêtres bâtardes, auxquelles sont suspendues, à la mode méridionale, des vêtements et des draps d'une propreté équivoque, et derrière lesquels on voit apparaître, de temps en temps, de silencieuses figures de jeunes filles qui disparaissent dès qu'on les regarde. Après avoir marché pendant quelque temps, nous nous trouvâmes au milieu d'une grande cour fermée d'un côté par une caserne, et de l'autre, par une prison, les deux plus affreux monuments qu'ait inventés la civilisation; nous tournâmes à droite, et descendîmes dans le jardin de la ville. Ce jardin, création toute moderne, galanterie qu'un des derniers vice-rois de Sardaigne a fait aux Cagliaritains avec leur argent, n'offre encore ni feuillages épais, ni gazons attrayants ; mais la magnificence de sa position fait oublier cette absence de verdure que le soleil peut-être rendra éternelle.

Aux pieds de la colline, sur le versant septentrional de laquelle est le jardin, s'étend une plaine immense, cultivée et fertile comme les plaines de l'Auvergne, coupée çà et là par des bouquets d'oliviers et d'orangers, et par de larges étangs sur lesquels se promènent des troupes de flamands qui, pour me servir du style-Chateaubriand, s'élèvent de temps en temps dans les airs, tendant le cou, allongeant les pieds semblables à des flèches empennées avec des plumes couleur de rose. Dans le lointain se développe une longue chaîne de montagnes, dont les plis sombres et profonds font deviner à l'imagination des trésors de retraites embaumées et de mystérieux feuillages. Derrière ces montagnes se dressent les sommets bisarres et déchirés de l'Arizou, que couronnent des

neiges éternelles; à droite s'étend la mer, cette mer bleue et transparente des côtes d'Italie.

Le jardin est orné d'un petit monument grec, sans destination, et d'une statue de la célébrité féminine de la Sardaigne, Eléonore d'Abore. Cette dame, a en croire les chroniqueurs du pays, était un bas-bleu fort distingué de son époque, et l'on raconte encore sur son compte une foule d'anecdotes, de facéties et gaillardises. Mais ce qui l'a rendue à jamais célèbre, c'est le code dont elle a doté sa patrie, et qui fut longtemps en usage en Sardaigne, sous le nom de Carta de Luogou. Maintenant, Madame, je vous demanderai la permission de faire une petite halte dans le premier café que nous rencontrons au sortir de la promenade, pour nous reposer l'une et l'autre, vous, des efforts d'attention auxquels vous soumet mon bavardage de touriste, et moi, des fatigues de ma pérégrination, sous les rayons d'un soleil de midi, qui commence à mettre en ébullition les cervelles de votre narrateur.

C'était un franc cabaret que le café où nous entrâmes; un cabaret du dernier ordre, des bancs disloqués, des tables bofteuses, un véritable mobilier de Saltabadil; des murs noircis, tachés, graisseux et enfumés, ornés d'une guenille de soie rouge brochée or, qu'entourait une guirlande de fleurs de marais, le tout représentant la sainte madone, patrone de l'établissement. Dans le fond, protégé par un demi-jour mystérieux, une belle femme adossée à la muraille préparait le café brûlant, l'eau-de-vie, le vin chaud, le tabac et autres rafraîchissements demandés. Plus j'examinais cette femme, plus je la trouvais belle; ses cheveux, bleus comme les ailes d'un corbeau, collaient à ses tempes et retombaient en larges torsades rejetées derrière ses épaules; ses sourcils noirs et minces comme un trait de plume, dessinaient un arc parfait au dessus de l'orbite profond de ses yeux de gazelle; aussi, quand son regard, toujours noyé dans une ombre dia-

phane, venait à rencontrer celui de l'étranger, il lui jetait au cœur un trouble involontaire ; l'étranger, franchement, était fasciné par cette tête brune d'un blanc mat, par ce regard dominateur, par les plis dédaigneux de ses lèvres épaisses, et par sa taille ronde et cambrée, souple comme le cou d'une cigogne. Il paraît que son admiration était profonde et beaucoup trop sentie, car son guide lui montra tout-à-coup du doigt au fond de l'arrière-boutique deux yeux braqués sur sa personne, mais des yeux comme on n'en rencontre plus qu'à l'extrémité de la Calabre, ou du *Journal des Débats*, les jours de feuilleton Dumas, Süe ou Soulier ; deux yeux, ornés d'une moustache terrible et d'une perruque samsonnienne, et armés, en guise de poignard, d'un couteau de cuisine passé à la ceinture. L'apparition du tyran féroce et jaloux éteignit sur le champ mon ardeur; je rengaînai mes œillades artistiques, et le compliment italien que je machicotais entre mes dents pour le moment décisif, où je me serais approché de la belle pour solder ma consommation. Ne pouvant plus faire d'étude sur la personne de mon hôtesse, je reportai mes regards sur l'estimable assemblée au milieu de laquelle je me trouvais.

La réunion était silencieuse, quoique nombreuse, mais les Sardes sont peu babillards par nature ; le jour, ce qu'ils pourraient se raconter étant d'un médiocre intérêt, ils se taisent; mais le soir, ce qu'ils ne trouvaient pas la peine d'être raconté le matin, ils le chantent suivant le principe constaté par Figaro. Donc, n'ayant pas le bonheur d'entendre leur ramage, j'examinai leur plumage. Or, si j'adoptais le système des rapports de maître renard, j'aurais de leur ramage l'idée la plus avantageuse. Ce n'est pas que ces messieurs fussent bien mis, au contraire; leur costume était malpropre et déchiré, mais élégant et pittoresque. Des bonnets de laine primitivement rouges ou bleus, mais passés au jaune et au vert

par l'effet des années et de la transpiration, couvraient leur tête basanée et retenaient à peine de longues tresses de cheveux qui leur pendaient au milieu du dos ; leur chemise blanche était fermée autour du cou par deux gros boutons d'or ciselé, et débordait sur les épaules et sur la poitrine. Un petit gilet de velours, de couleur éclatante ; ce gilet coupé en pourpoint moyen-âge, et se boutonnant dans le dos, se perd dans un petit pantalon blanc recouvert d'une jupe noire qui ne descend pas plus bas que le genou. Par dessus le justaucorps, les uns portaient une veste de drap, d'autres une peau de mouton, d'autres enfin ne portaient rien. Quant aux bas et aux souliers, ces messieurs en faisaient l'économie. Leur tenue n'était pas irréprochable. Quelques uns étaient assis à terre, les jambes retroussées et serrées l'une contre l'autre, humant silencieusement le café et la liqueur, et fumant dans de petites pipes de terre rouge adaptées à de longs tuyaux de roseau. D'autres trouvaient plus commode d'étendre leurs jambes sur les tables, ou de s'asseoir sur le seuil de la porte, exposant ainsi leur dos, de gaieté de cœur, aux coups de pieds des amateurs qui entraient et sortaient. Tous enfin se livraient aveuglément à leur attraction passionnelle, et pourtant les œuvres et le nom de Fourrier leur sont parfaitement inconnus, aussi inconnus du reste que le nom et les théories de tout autre philosophe. Les Sardes, en effet, vivent dans une ignorance et une indifférence profonde sur toutes les questions de ce genre ; ils ne se doutent pas du grand mouvement d'idées qui s'opère au XIXe siècle, et même ils ne sont pas le moins du monde humanitaires, les malheureux ! Ils n'ont pas encore, comme nous, le bonheur de voir s'élever chaque jour, des églises et des philosophies nouvelles, mais ça leur viendra ; ils ne sont pas entourés de sublimes faiseurs de théories et de méthaphores qui conduisent au septicisme, nous laissant dans l'impossibi-

lité de savoir ce que nous devons croire ou nier, aimer ou haïr. Eux, ils croient à Dieu et à la sainte Eglise; ce qu'ils aiment, c'est le café, la pipe et les belles femmes; ce qu'ils haïssent, c'est le travail et les Piémontais. Cependant leur catholicisme, hélas! mal compris, ne les empêche pas d'être voleurs, assasins et fort libertins. Mais la faute, diront nos utopistes, en est sans doute au soleil qui leur envoie des rayons plus chauds qu'à nous; les mœurs de notre monde n'étant pas et ne devant jamais être celles des climats où les hommes ont toujours le sang en ébullition, et où les femmes, nubiles à douze ans, sont vieilles à trente.... Je m'arrête... Si j'entrais une fois dans les théories humanitaires je ne prévois pas à quel terme aboutiraient mes tartines philosophiques, et nous aurions grandement à craindre de rester indéfiniment dans le cabaret où j'ai eu l'audace de vous introduire.

Ah ça! mon cher, vous avez donc envie de vous faire administrer quelques coups de poignard! s'écria mon cicérone, dès que nous fûmes au milieu de la rue; vous tombez amoureux de la fauve Antonica, et vous ne vous inquiétez pas le moins du monde de cacher ou non votre amour à son tyran jaloux!!! — Qu'est-ce donc que cette belle Antonica? m'écriai-je étourdiment. — Ah! c'est toute une histoire, et je vais vous la raconter pendant que nous monterons au couvent des Capucins. — J'acceptai sa proposition avec reconnaissance, en déplorant, à part moi, l'imprudence de mon exclamation; après tout, pour un gendarme et pour un baron, mon guide n'écrivait point mal. Au reste, vous allez en juger vous même.

Vous voyez, me dit-il, ces montagnes qui environnent le golfe et s'étagent au loin le long de la côte. « En effet, nous avions à notre gauche un rideau de montagnes dont les plis sombres et multipliés se perdaient à l'horizon : » —

ch! bien, sur le sommet le plus inaccessible, entre ces deux pics nuageux que vous pouvez apercevoir (et, à propos, c'est une ascension que nous ferons ensemble, je veux vous conduire aux pics des Sept Frères, héros d'une terrible histoire qui vous intéressera grandement), je vous disais donc, qu'entre ces deux pics nuageux, Dieu a préparé pour les chamois et les mouflons la retraite la plus sûre et la plus délicieuse que puisse rêver l'imagination d'un poète amoureux; c'est un charmant vallon, traversé par un clair ruisseau, ombragé par de grands chênes verts et par d'épais carroubiers, suspendu au sommet d'immenses rochers coupés à pic, qui en rendent l'accès impossible. Une bande de voleurs, de pillards, de réfractaires, de forçats évadés, d'assassins et autres mortels respectables, connus généralement en Corse et en Sardaigne sous le nom de brigands, y avaient établi leur repaire, sûrs de n'y pas être dénichés. Des moines, les Sept Frères, y ont remplacé les brigands, mais moines ou brigands c'est toujours même gibier de potence, avec cette différence que notre gouvernement méprise et fusille les premiers, et qu'il craint et protége les seconds.—« Je reconnus que mon guide était, comme tout italien, voltairien et prêtrophobe. » —Nos bandits vivaient là à l'abri de nos poursuites; ils fuyaient sans cesse devant nous, disparaissant dans les crevasses des montagnes, et gagnaient leur repaire inaccessible par des sentiers inconnus. Un soir enfin, après une chasse pénible et périlleuse, qui avait duré toute la journée, une chasse aux brigands, qui comme toujours s'étaient évanouis devant nous, ensevelis dans leur retraite de feuillage, nous étions assis en rond autour d'un grand feu de genevriers, allumé pour assainir l'air humidifié par des cascades de brouillards qui dégringolaient sur nous du sommet des montagnes. La nuit était sombre ; la flamme, que le vent tourmentait, se tordant tantôt à droite, tantôt à gauche, éclairait par moment les

profondeurs d'un précipice, qu'elle abandonnait bientôt à l'obscurité pour faire saillir à nos côtés les flancs pelés de la montagne, quand soudain nous vîmes apparaître au milieu de notre cercle silencieux... Regardez donc à votre droite, me dit brusquement mon aimable cicérone. » —A cette habile et provoquante interruption, je reconnus un liseur de feuilletons; je me retournai, j'étais en face d'une caverne de quelques mètres de hauteur, d'une largeur analogue, et dont l'intérieur n'avait rien de mystérieux, mais était ignoblement odorant. Je regardai mon guide avec le regard d'un homme qui ne comprend pas. Alors il me fit remarquer gravée en relief la figure d'une grande vipère qui s'alongeait sur la pierre au dessus de l'entrée de la caverne. Je suis un profond ignorant; aussi, à l'aide de cette vipère, je ne pus jamais parvenir à reconnaître que ce caveau fût le tombeau d'une jeune fille morte d'amour en attendant l'arrivée de son royal fiancé occupé en Espagne à guerroyer contre les Maures. Quant à mon guide, la présence de la vipère lui faisait penser avec quelque raison que ce devait être le tombeau de Cléopâtre. C'était son opinion et il y tenait.

— Et notre apparition, mon cher, qu'en faites-vous donc? Je veux avoir ma fin. — Patience; nous allons monter ici par ce chemin nouvellement tracé, nous arriverons bientôt à l'amphithéâtre romain, d'où nous verrons le soleil se coucher dans la mer, marchons lentement et écoutez-moi.

« L'apparition n'était rien moins qu'un grand diable de six pieds de haut, coiffé d'un grand bonnet rouge qui lui tombait sur les yeux et porteur d'une grande barbe noire qui noyait ses jours creuses et son menton pointu; il était armé jusqu'aux dents, mais sa chemise tigrée de larges taches de sang, nous fit voir que quelques-unes de nos chevrotines étaient allées à leur adresse; ce diable était un

brigand, blessé, incapable d'échapper longtemps à nos poursuites, il venait acheter sa vie en vendant celle de ses compagnons; ce brigand était un traître. Les conditions discutées et le marché conclu, nous nous préparâmes, pour le lendemain, à marcher à sa suite à travers les sentiers inconnus qui devaient nous ouvrir leur retraite inaccessible. Dans ce même moment voici ce qui se passait dans l'intérieur de la cabane d'un bandit, au sommet du pic des Sept Frères, écoutez bien, c'est la partie intéressante de mon histoire.

« Un vieillard est accroupi auprès d'un brasier, qui pétille au centre de la chambre et qu'il inonde de fumée, car je vous dirai, sans m'interrompre, que les Sardes qui ne craignent pas la fumée, n'ont pas encore eu l'idée de construire des cheminées; aussi il faut vous attendre, dans ce beau pays, à manger des rôtis beaucoup plus fumés que tous les jambons de Mayence, mais beaucoup moins délicats. Quant à notre vieux, il n'avait pas plus l'air de s'inquiéter de ces nuages asphyxiants que s'il eut été occupé à se rôtir le tibias devant une cheminée à la prussienne. De sa main droite il attisait machinalement la flamme expirante; de sa poitrine il tirait de profonds soupirs, tandis que ses yeux étaient fixés sur une jeune et belle femme silencieusement assise au fond de la cabane. — Ma fille, lui disait le vieillard, que fait donc ton mari? La nuit est déjà bien sombre, et il ne revient pas. Mon Dieu, s'il lui était arrivé quelque malheur! Oh! si mon fils, si mon Morigedou était tombé aux mains des Piémontais!...—Mais sa fille, immobile et silencieuse comme une statue de marbre, laissait errer autour d'elle un farouche regard, sans répondre une parole aux questions inquiètes du vieillard. Enfin, vaincue par les obsessions paternelles, elle se lève, elle marche à pas précipités; son cœur, gonflé d'amertume, agite et soulève sa poitrine; ses doigts se promènent convulsivement dans les tresses de ses grands cheveux noirs dénoués, puis s'arrêtant immobile de-

vant le vieillard et tordant avec désespoir ses bras autour de sa tête : — Père, s'écrie-t-elle, ce soir à la tombée de la nuit, un homme de la montagne, un Sarde, un brigand comme nous, a vendu ses frères au commandant des chevaux-légers; demain, cette nuit peut-être, les soldats, guidés par le traître, vont venir nous surprendre dans notre retraite inaccessible; cet homme, je le connais. — Et tu ne l'as pas tué? s'écria le vieillard en bondissant sur ses pieds. — Ah! vous venez de le juger mon père, le traître périra, et demain je serai veuve, et demain vous n'aurez plus de fils, car cet homme est Morigedou.—A ce nom, le vieillard resta anéanti, sa tête s'affaissa sur sa poitrine, sa bouche s'entrouvrit, sans pouvoir laisser échapper une parole, et ses deux bras retombèrent sans vie à ses côtés; il y eut un moment de silence affreux. Soudain, un violent coup de crosse de fusil ébranla la porte.— N'ouvre pas, s'écria le vieillard; au nom du ciel, Antonica, n'ouvre pas, et pourquoi donc? répondit froidement la jeune fille, qui laissa tomber sur son infortuné père un regard dédaigneux, je vais ouvrir!—Je te le défends, tu n'iras pas.—Et le pauvre vieillard se cramponnait au bras de sa fille. Antonica lutta quelque temps contre l'étreinte paternelle, puis, par un violent effort dégageant son bras des mains affaiblies qui le retenaient, elle marcha droit à la porte... »

—Oh! mon Dieu que c'est beau! m'écriai-je tout à coup en atteignant le sommet de la colline. — Ce cri d'admiration qui interrompit une deuxième fois mon narrateur, m'était arraché par la magnificence du spectacle qui se déroulait sous mes yeux.

Devant moi, à mes pieds, la colline était éventrée jusqu'à la plaine par un large ravin, s'arrondissant en demi-cercle; les crêtes du ravin étaient hérissées de cactus énormes et de gigantesques aloës, et couronnées sur la droite par trois sicomores qui ombragent l'humble couvent des Capucins; à gau-

che, au dessus de la pente de la colline, j'apercevais les clochers et les coupoles de la ville qui se dressaient dans les airs, blanches sur un ciel d'azur ; la mer tranquille et infinie s'étendait à l'horizon. Dans les roches calcinées qui recouvrent les flancs du ravin, les Romains ont taillé d'immenses gradins qui descendent jusqu'aux pieds de la colline ; nous parcourûmes leurs rangées successives, broyant sous nos talons les grandes herbes desséchées, effarouchant les sauterelles retentissantes qui s'élevaient devant nous en nuageuse volée, découvrant à travers les figuiers mauresques, qui s'agraffaient au terrain par de robustes racines, des inscriptions romaines à moitié effacées; jusqu'à ce qu'enfin nous nous trouvâmes au fond de l'amphithéâtre. Le dos tourné à la plaine, je contemplai longtemps avec admiration cette enceinte gigantesque, creusée par la nature, façonnée par la main des hommes, et dans laquelle une population bruyante et empressée venait assister à ces spectacles merveilleux, dont hélas! génération dégénérée, incapable de rien de grand, même pour nos plaisirs, nous avons perdu l'intelligence et le secret. Le silence était solennel, la solitude était complète ; pourtant un troupeau de maigres moutons broutait l'herbe grillée accrochée aux gradins, et un pâtre, assis à leur sommet, jetait dans les airs sa chanson nasillarde, dont le vent parfois nous apportait le refrain.

Monsieur le baron, qui connaît les richesses archéologiques de Cagliari beaucoup mieux qu'un Cagliaritain, a découvert, aux pieds des gradins, caché sous les feuilles des cactus, un souterrain , s'enfonçant sous les rochers ; il aboutit à une autre crevasse qui coupe la colline parallèlement à l'amphithéâtre, et dans laquelle est situé l'humide jardin des Capucins. Ce conduit était destiné à amener les eaux nécessaires à la célébration des jeux nautiques; il se lie, en effet, à d'immenses citernes taillées dans le roc et revêtues

encore de ce stuc rouge, dont les Romains recouvraient les parois de leurs réservoirs. Deux sources superbes, les seules eaux limpides et réellement potables de Cagliari, et qui devaient alimenter les citernes, arrosent aujourd'hui le petit vallon de la Capucinière. Dans ce pays aride et desséché, les eaux courantes ont fait de ce vallon une retraite, d'une fraîcheur délicieuse, où murissent de belles oranges, suspendues à des rameaux toujours en fleurs, et où se balancent les roseaux, aux longues tiges, que couronnent de beaux lys couleur de safran. Les bons Pères gardent leurs sources, comme un Espagnol garde sa femme ; cependant, ils ont la générosité d'en distribuer quelque peu aux Cagliaritains qui veulent bien la leur payer; un jour, les Cagliaritains les leur prendront et ne leur donneront rien en retour.

Du sommet de l'amphithéâtre, nous vîmes le soleil s'abaisser lentement à l'horizon et éteindre ses derniers rayons dans les flots embrasés. Nous reprîmes alors tranquillement le chemin de Cagliari, appuyés sur le bras l'un de l'autre; mon guide continua sa narration, et moi je l'écoutai, tout en laissant mes regards errer sur les profils des montagnes, qui découpaient sur le ciel leurs sombres silhouettes, et poursuivre sur le golfe les barques éclairées, qui couraient sur les flots comme des étoiles filantes.

—« Antonica, d'une main ferme, tira le verrou de la porte, et Morigedou entra. Son visage était pâle et défait, sa marche chancelante et mal assurée; son père se leva pour aller à sa rencontre, mais une horrible pensée lui traversa le cœur, et il se rassit silencieusement; sa femme, immobile, tenait attaché sur lui un regard farouche. — Eh! bien, grommela Morigedou d'une voix sombre, en désarmant son fusil qu'il appuya contre la muraille : voilà comme on me reçoit, moi qui tout le jour ai battu la montagne pour éloigner nos ennemis, moi qui pour vous, aujourd'hui encore, ai répandu mon

sang; —et, en disant cela, il déboutonnait son pourpoint, et leur montrait les marques saignantes qui couvraient sa chemise.—Blessé,... tu es blessé, mon fils! s'écria le vieillard dans un transport de bonheur, et il regarda Antonica d'un air triomphant. Antonica sourit dédaigneusement.—Mon fils, continua le vieillard, en lui serrant les mains, tu souffres, tu es fatigué; étends-toi là, près du feu. — Donnez-moi à boire, répondit sèchement Morigedou.—Antonica, calme et muette, lui présenta un vase de terre rempli de malvoisie, dont il but quelques gorgées, et le lui rendit. Antonica prit le vase et vida le reste du vin sur le plancher de la cabane.—Laissez-moi en paix, dit le brigand à son père, qui se rapprochait de lui; la nuit et la journée ont été pénibles; on me prépare, là bas, pour demain une terrible besogne, j'ai besoin de repos. —Il s'étendit sur un tapis de peau de moutons, jeté dans l'angle de la cabane, et s'endormit aussitôt. Antonica s'approcha du vieillard, qui priait à genoux au pied du lit de son fils, ramassa la veste de son mari roulée à ses côtés, et vint s'agenouiller auprès du brasier. Le vieillard se leva et la suivit: alors, sans proférer une parole froide, impassible, elle retourna les deux poches de la veste, l'une après l'autre; de la première, elle retira une bourse qu'elle vida auprès du feu, elle contenait vingt-cinq pièces d'or!... Un frisson nerveux secoua les membres du pauvre père, et une sueur glacée perla à son front. De l'autre poche, Antonica tira un papier et l'étala sous les yeux de son père, en l'éclairant avec un tison pour qu'il pût lire plus facilement: c'était un sauf-conduit pour Morigedou et pour lui seul!... Le vieillard anéanti tomba le front contre terre. Antonica, rapide comme l'éclair, courut à la muraille, saisit le fusil de son mari, et l'arma. Au craquement du chien, le vieillard dressa la tête et vit Antonica, qui, la main appuyée sur la détente du fusil, marchait vers le lit de son mari. Un cri horrible s'échappa de sa poitrine.

Morigedou éveillé, bondit sur ses pieds; un trait de lumière illumina la chambre, et une détonation terrible ébranla les murs de la cabane..... »

En ce moment un roulement de tambour frappa nos oreilles : —La retraite ! mon cher, la retraite ! s'écria mon guide : il faut que je me sauve au quartier ; mais demain j'aurai le plaisir de vous revoir. N'y manquez pas, je vous en prie. — Oui, oui, vous aurez la fin de mon histoire. — Et il disparut dans l'ombre d'une petite rue, emportant avec lui la fin de son drame et sa gaîté communicative.

Resté seul, je repris tranquillement le chemin de ma locanda, mourant de faim, exténué de fatigue, ruminant laborieusement en ma pensée les mille objets contemplés pendant cette longue journée, et me promettant d'étudier un peu le lendemain les mœurs et les coutumes de ces populations inédites. Mais ces observations allongeraient démesurément cette première épître, et fatigueraient votre complaisante attention; donc, accomplissant jusqu'au bout votre rôle de correspondante, agréez les remercîments et les hommages de votre humble serviteur.

M. H. M.

(*La suite à un prochain numéro*).

VOYAGE A VIENNE.

(4e ET DERNIER ARTICLE) (1).

J'ai déjà employé, dans une demi-teinte ironique, un mot que je veux replacer ici dans son sens grave : *voyage oblige*.

En se donnant mission de visiter et d'observer les pays étrangers, un esprit quelque peu sérieux prend charge de dire toutes vérités sur les choses et sur les hommes, qui plus est.

Je n'ai point suffisante autorité pour prononcer utilement une réhabilitation historique définitive ; mais je puis et je veux proposer, dans une juste mesure, une rectification sincère, en attendant la parole décisive qui aura pouvoir de la faire accepter.

Les gloires de l'empire français et leur plus éclatante personnification ont offusqué et mis à l'ombre quelques figures historiques du temps, ternes sans doute à côté du fier profil de Napoléon, mais qui ont pourtant une valeur réelle,

(1) Voir les livraisons 144, 146, 147, tom. XXIV, p. 468, et tom. XXV, pages 119 et 264.

bien que modeste, dont on doit tenir compte aujourd'hui. Nous n'en sommes plus à ces effervescentes rivalités nationales qui accréditaient de regrettables jugements que notre époque doit réformer. Après les vindictes contemporaines, faisons calme et bonne justice de postérité.

Parmi ces pâles personnages, déjà presque effacés de nos souvenirs, qui n'ont jamais eu nos sympathies, qui ont toujours manqué de ce séduisant relief de gloire militaire si puissant sur nous, il faut compter et honorer, en seconde ligne, ce petit-fils de la grande Marie-Thérèse, cet empereur François II d'Habsbourg, que ses infortunes, après tout, recommandent à nos respects. L'adversité est, pour les souverains, une seconde et amère consécration qui ne lui a pas manqué.

Je sais que sa conduite envers Napoléon, son gendre, peut être blâmée. Je crois qu'il restera là-dessus de sévères jugements, et je fais, à ce sujet, les réserves de l'histoire. Cependant, même sur ce fait, où, du point de vue français, il paraît avoir failli, il faudra encore tenir compte des difficultés de position, des exigences inexorables de la politique, des devoirs de la couronne envers les peuples, et plaindre, en définitive, *le père* en le condamnant.

En même temps peut-être, les Autrichiens, de leur côté, loueront le monarque qui a fait un si douloureux sacrifice à son peuple. Tandis que, par devers nous, l'histoire exercera de hautes censures, peut-être, de l'aspect autrichien, admirera-t-elle une de ces âpres vertus antiques que le monde ne comprend plus. Rarement les actions des hommes sont bien vues de près; il leur faut les siècles pour horizon et l'avenir lointain pour juge. Quant aux actions des souverains, comme on les voit de bas en haut, l'erreur est facile dans l'appréciation qu'on en fait. Sur ces ardus sujets où s'exercent les controverses des nations, l'histoire doit craindre de faire

comme le soleil qui n'éclaire jamais une moitié de notre globe sans laisser l'autre partie plongée dans les ténèbres.

En tous cas, quelque soit le jugement définitif des hommes, il a été précédé d'une appréciation plus haute : l'empereur et le père ont comparu; l'action a été pesée à la balance infaillible. Disons sur cette majesté en poussière la belle et miséricordieuse parole d'un poète :

« Ne cherchons pas plus avant dans ses œuvres; car il nous faudrait arracher ses fautes de l'asile redouté où elles reposent dans un tremblant espoir : le sein de son père et de son Dieu ! » (1).

On a aussi reproché avec amertume, à l'empereur François, les rigueurs du Spielberg. Je ne veux point les nier. Eh ! comment révoquer en doute ce que démontre avec tant de vérité poignante et de résignation chrétienne Silvio Pellico, dans *cet admirable livre qui n'a point d'esprit* ! comme me disait un écrivain qui en a beaucoup (J. Janin).

Pourtant, on peut relever, dans les faits mêmes qui se rattachent au prisonnier célèbre, quelques circonstances dont il faut tenir bon compte au monarque. M. Pellico, si je m'en souviens bien, avait été condamné à mort, à Venise, pour avoir fait partie d'une société secrète, condamnation bien vénitienne, digne du *conseil des Dix*, mais qui donna lieu sans doute à l'intervention clémente du souverain, puisque la peine capitale fut commuée en quinze ans de réclusion dans la prison d'état. Il est encore juste de rappeler que cette peine, odieuse sans doute, mais enfin diminuée une première fois, fut de nouveau réduite une seconde : arrêté en 1820, à Milan, M. Pellico sortit du Spielberg en 1830. Ce sont bien là des allégements qui doivent sans doute compter au monarque qui a cependant, lui aussi, subi, dans cette triste affaire, une sévère condamnation aux yeux du monde.

(1) Gray. *Elegy in a country church-yard.*

Voilà donc, en définitive, la peine de mort changée, par la clémence impériale, en dix ans de réclusion; mais pourquoi donc ces dix ans d'affreuse torture, Sire? n'était-ce pas une peine trop cruelle à infliger à cette âme élevée et à quelques autres esprits généreux qui n'avaient voulu, après tout, que l'indépendance de leur patrie? Vous qui aviez toutes les vertus privées, qui vous sentiez si bien entouré et soutenu par l'affection de vos plus près sujets, ne pouviez-vous puiser plus de clémence dans votre bonne nature? Ne pouviez-vous trouver une prison moins dure dans votre empire si paternellement administré que cette dureté y a fait tache éternelle? Que n'avez-vous tiré de votre cœur une amnistie plus prompte et plus complète, une de ces généreuses et habiles amnisties qui honorent et quelquefois assurent tout un règne? Il y a une justice clémente de l'âme qui voit de plus haut et plus loin que la justice rigoureuse de l'esprit. La pitié va droit au cœur, car elle en vient, et celui qui tient la foudre et lance le pardon, fait œuvre miséricodieuse et doublement profitable.

Mais maintenant voyons s'il n'y a pas lieu à reviser nos propres jugements. Pouvons-nous, en pleine et bonne justice, nous tenir pour bien complètement renseignés sur toutes les cruautés imputées au Spielberg? Je connais de bons et graves esprits qui conservent des doutes à ce sujet. Faut-il prendre au pied de la lettre, et comme vérité désintéressée, ce que disent des prisonniers sur leur prison? Si les condamnés ont un certain temps pour *maudire les juges*, les détenus n'ont-ils pas tout le temps de la détention et bien plus encore pour maudire la maison d'arrêt? Les détenus, si résignés qu'ils soient, et en admettant même que leur esprit habite une région élevée et sereine, ne sauraient-ils être suspectés de quelque exagération sur ces matières? En lisant tous ces touchants récits, le lecteur ne juge-t-il pas lui-même sous l'influence

de l'émotion qui a toujours une sorte de pouvoir amplifiant, et voit-on bien juste quand on a les yeux pleins de larmes?

J'avoue, sans détour, que dans mon voyage en Autriche, je n'ai point exploré le Spielberg, au fond de la Moravie. Je le tiens, sur sa réputation, pour une farouche prison d'état. Je ne veux point lui ôter son nom de *carcere duro*. C'est en effet une prison qui a la prétention d'être sévère, qui ne s'en cache point, et qui ne reçoit d'ordinaire que les prisonniers bien acquis, lesquels ont subi une condamnation à mort.

Toutefois, après avoir interrogé, à Vienne, quelques hommes sages, quelques esprits modérés et éclairés, il m'est resté cette pensée que, par une générosité de cœur qui nous honore, nous avons été, en France, un peu trop crédules au malheur. Des personnes dignes de foi, et qui savent leur Spielberg, m'ont assuré que, malgré ses rigueurs réelles, la pitié y pénètre comme le jour, à travers les barreaux et les grilles. Il y a, chaque jour, des heures où il est permis aux détenus de prendre l'air extérieur et de faire un peu d'exercice. La nourriture y est saine et très suffisante. En cas de maladie, les prisonniers y reçoivent des soins particuliers. Enfin, je dois avouer que, d'après tout ce que j'ai pu recueillir, le Spielberg se trouve un peu déchu, dans ma pensée, de sa terrible renommée.

Un fait significatif est encore venu, il y a quelques années, soulever le voile de sombre horreur qui l'enveloppait; à l'avènement de l'empereur régnant, vingt condamnés, pour divers délits, à des temps inégaux de réclusion, furent admis à opter entre la prison ou l'exil en Amérique, pour les années de détention qui leur restaient à subir, avec faculté de réaliser leur fortune et d'emmener avec eux leurs familles. le Spielberg eut la préférence; trois seulement, sur ce nombre, acceptèrent l'exil. Il semble que ce fait exact, rapporté déjà ailleurs, doit servir à atténuer les reproches de barbarie

adressés à l'empereur François; les dix-sept condamnés restés volontairement et par choix, sont autant de témoins qu'il faut entendre à décharge.

Quoi qu'il en soit, je le répète, je n'entreprends pas la complète et difficile justification du dernier empereur d'Autriche, en ce qui concerne Napoléon, son gendre, et les infortunés détenus politiques de la jeune Italie ; mais, tout en réservant la sentence à venir de l'histoire, j'ai voulu montrer qu'il y avait, sur ces faits mêmes, des atténuations admissibles et des jugements sujets à révision.

J'entre maintenant plus avant dans mon sujet, et ma tâche devient plus nette et plus facile. Il ne me reste plus qu'à mettre en plein relief les qualités un peu ternes, mais excellentes, et les rares vertus de ce monarque.

Et je vais invoquer tout d'abord le témoignage précieux d'un écrivain qui est allé à Vienne avec les idées, les regrets et peut-être un peu aussi les rancunes de l'empire français. M. Barthélemy échoua dans la tentative qu'il fit pour approcher du *Fils de l'homme*, et lui faire hommage, en personne, de son poème. Malgré cet insuccès après un long voyage, et dans les dispositions d'esprit où le jetèrent le désappointement et les rigueurs de la police autrichienne, il écrivit ce qui suit :

« L'empereur François, depuis longtemps, languit dans un état habituel de souffrance; une toux presque constante le fatigue horriblement, et pourtant, au milieu de ses douleurs physiques, au lieu de se résigner au repos que semble lui prescrire la faiblesse de son âge, cet infatigable souverain semble craindre de dérober un moment à ses devoirs. Malgré les bruits désavantageux qu'on affecte de semer sur son compte, principalement dans les libelles anglais, nous nous plaisons à rendre justice aux vertus privées de ce monarque. Par les froids les plus rigoureux, il est toujours

debout à cinq heures du matin; deux fois par semaine, il donne des audiences publiques, des audiences de huit à neuf heures, pendant lesquelles le dernier de ses sujets, un portefaix, un cocher de fiacre, peut l'aborder familièrement et lui demander justice. Il n'est aucun monarque qui pousse à ce point la simplicité ou, pour mieux dire, la bonhomie. Au milieu de la nuit, si le feu se manifeste dans quelque quartier de Vienne, il monte à cheval et se rend en personne, malgré son grand âge, au théâtre du danger, et ne se retire que le dernier, après s'être assuré que la tranquillité est parfaitement rétablie. Aussi le peuple de Vienne qui, dans ses jours de détresse, lui a prodigué tant de preuves de dévouement, lui conserve encore toute son affection. On ne pousse pas autour de lui des cris tumultueux de *vive l'empereur!* mais tous les yeux s'attachent sur lui avec intérêt; on épie en silence les changements sinistres ou favorables de son visage, et une expression d'amour et de respect est empreinte sur toutes les physionomies. »

De tout ce qu'on voit, de tout ce qu'on entend à Vienne, ressort invinciblement ce fait que jamais souverain n'inspira à ses sujets un attachement aussi profond, aussi sincère, aussi persistant que celui que les habitants de Vienne vouèrent à leur empereur François. On dira peut-être en souriant que l'Autrichien est *bon* et bien dressé à toute discipline monarchique; qu'il a toujours en réserve un grand fond d'attachement tout prêt pour les souverains que l'ordre de succession au trône lui amène.

A travers l'ironie, il y a quelque vérité dans cette remarque en général; mais en ce qui concerne l'empereur François, il y a de la part des Viennois, quelque chose de moins banal et de plus significatif; il y a enfin, quoiqu'on puisse dire pour en atténuer le sens, une manifestation trop sérieuse, trop persévérante pour ne pas témoigner de la valeur morale de l'homme.

D'ailleurs, qu'on veuille bien y réfléchir : le long règne de ce souverain, en partie du moins, fut un règne terne et malheureux; il n'attira à l'Autriche que des sacrifices et des revers. Ce ne fut point par les conquêtes, par les prestiges de la gloire ou par l'appât de l'intérêt que le prince attira à lui et s'attacha fortement son peuple; ce fut par les défaites et les adversités : ils avaient été malheureux ensemble; ils avaient souffert ensemble, et c'est pour cela qu'ils s'aimaient. Ce bon prince et ce bon peuple se connaissaient bien et s'appréciaient réciproquement : voilà tout.

Si je voulais chercher dans notre vieille histoire de France un souverain qui, différence faite des temps, des positions et des tendances nationales, eut quelque ressemblance avec cet empereur contemporain, je sais bien à qui je m'adresserais pour le traduire par similitude, pour ainsi parler. Je ne m'arrêterais point à Henry IV, à cause de sa valeur chevaleresque et un peu fanfaronne, de sa galanterie active, et du trait gascon que garde ce piquant profil historique; mais j'irais tout droit, avec confiance et respect, à la calme et noble figure de Louis XII. Il y avait vraiment dans le monarque contemporain quelque chose de ce vieux *père du peuple*, et du *justicier* aussi. Il était de cette bonne race dont *le peuple garde la mémoire*, et les Autrichiens le font bien voir! Il y a douze ans environ qu'il repose dans les caveaux funèbres, et, chaque année, quand arrive le jour des morts, ou, pour me servir d'une expression plus touchante, *le jour des pauvres âmes*, les habitants de Vienne ont encore un mot d'affection et de regret à aller dire à leur vieux mort. Lorsqu'un prince étranger visite cette capitale, s'il veut faire quelque chose qui touche la population, il va tout d'abord visiter la tombe vénérée. C'est pour ce fait que l'empereur de Russie, en sortant de la chapelle sépulcrale, a vu son incognito

violé par la reconnaissance des habitants. Nos jeunes princes français n'ont point manqué à cette convenance, et on leur a su gré d'avoir compris que quelques diverses que soient les origines de la souveraineté, et, malgré les dissemblances de mode gouvernemental, il est bien d'apprendre la popularité d'une cendre aussi populaire.

Rien de plus excellent, rien de plus significatif et qui serve mieux à faire comprendre la simplicité bourgeoise de François II, et les rapports d'affection et de famille — le mot est juste — qui existaient entre lui et son peuple, que ces audiences dont parle M. Barthélemy. Particulièrement le mercredi de chaque semaine et le matin de bonne heure, il y avait toujours, au palais, grande foule composée surtout des classes laborieuses de la société. C'était une justice de paix vraiment paternelle, où personne n'était condamné, où tout venant était admis devant le magistrat impérial, sans billet, sans huissiers, sans contrôle. La proverbiale insolence des laquais s'humanisait : ainsi le voulait le maître. L'artisan le plus obscur, le plus pauvre, n'avait qu'à dire qu'il *avait à parler à l'Empereur*, et les portes des salons dorés lui étaient toutes grandes ouvertes. Là, il trouvait l'empereur, levé dès le point du jour, qui travaillait en l'attendant. Souvent le bon monarque devenait le confident des affaires privées et des secrets de famille ; on le consultait sur toutes choses et on retirait toujours de lui des conseils d'un grand sens, de bonnes et encourageantes paroles et souvent des secours plus efficaces encore. Dans ces audiences affectueuses, des deux côtés il se faisait parfois de douces supercheries : de pauvres gens se glissaient dans le grand salon, se tenant à l'écart, ne parlant pas ; et lorsque l'empereur s'approchait de ce dernier groupe, et l'encourageait, disant, selon sa formule paternelle : Et vous, mes enfants, que puis-je faire pour vous ? il recevait souvent cette touchante réponse : « Nous n'avons be-

soin de rien : croyez-vous donc que nous venons toujours pour vous demander quelque chose ? Nous sommes venus seulement pour vous voir de près ; car le bruit courait que vous étiez malade. »

Quelques années avant la fin de sa vie, ce vieux *pasteur des peuples*, pour me servir d'une expression qui convient à son caractère, fut atteint d'un mal grave. Toute la capitale en fut profondément affectée. Il n'y avait plus de joie dans cette ville de plaisirs. Par respect pour l'inquiétude publique, Strauss se taisait ! On ne s'abordait que pour se demander s'il n'avait pas paru un nouveau bulletin de la santé du malade. On stationnait en foule aux abords du palais pour interroger ceux qui en sortaient. Tout-à-coup, au milieu de cette anxiété, on apprend que les médecins ont permis, pour le lendemain, une promenade, sous condition expresse que la voiture irait au pas, et surtout que les glaces resteraient rigoureusement fermées. Toute la ville se leva comme un seul homme et se porta aux abords du palais et sur le passage de la voiture. On ne criait pas ; on ne poussait pas des *vivat* désordonnés ; mais on interrogeait de l'œil ; on épiait à travers les glaces de la voiture pour juger des progrès du mal sur le visage pâle du malade. Ce n'était point vaine et banale curiosité ; c'était véritable intérêt et sincère affection. L'empereur, profondément ému, s'inclinait à chaque instant et portait la main sur son cœur. Enfin, n'y tenant plus, il voulut une fois baisser les glaces, malgré la résistance du médecin qui l'accompagnait. Alors le peuple qui s'en aperçut criait : non, non, empêchez-le ! retenez-le ! Il va prendre froid ! et deux hommes s'étaient élancés pour retenir, en dehors, le vasistas tiré en sens contraire par ce bon monarque et ce bon peuple qui s'entendaient et s'aimaient si bien ? Enfin l'empereur fut forcé de céder à cette douce contrainte. Sans pouvoir parler, il monta avec peine l'es-

calier du palais, ému jusqu'aux larmes, heureux de tant d'affection, malheureux de n'avoir pu répondre comme il le voulait à ces touchants témoignages.

J'ai cru devoir raconter ce fait, quelque minime qu'il paraisse, parce qu'il est bien *autrichien*, et donne une idée précise et juste des rapports affectueux, et, pour ainsi parler, intimes qui existaient, à Vienne, entre l'empereur François et ses sujets. Il m'a paru que ceci avait un sens honorable des deux côtés. Des esprits sévères diront peut-être que ce sont là des puérilités monarchiques; qu'un peuple constitutionnel ne peut aimer ainsi un monarque constitutionel, qui n'est que la *loi en action*. Je crois bien que ce n'est pas ainsi qu'on aime la loi; mais je dis qu'il faut qu'un homme ait de grandes qualités et de hautes vertus pour inspirer un tel attachement, qui n'est pas dans nos mœurs et qui n'est plus de notre époque. D'ailleurs quelle voix peut s'élever plus haut que la voix d'un peuple quand il s'agit de témoigner pour ou contre un souverain? Ne veut-on donc que l'écouter maudire, et faut-il repousser son témoignage quand il bénit!

Vers la fin de la campagne de 1809, les armées françaises, amplement victorieuses et n'ayant plus rien à demander aux combats campaient dans le Marckfeld, aux portes de Vienne. L'occupation de cette capitale était imminente. Le malheureux prince Charles, battu sur tous les points, ne pouvait plus rien pour la sauver. Une sombre consternation régnait dans les rues. Une simple calèche attelée de deux chevaux les traversait en se dirigeant vers le palais impérial. Une pauvre femme qui vendait des pommes au coin d'une rue, ayant, par hasard, jeté les yeux sur les deux personnes qui étaient dans la voiture, se mit à crier, en joignant les mains : *mon Dieu c'est l'empereur! c'est l'empereur!*

C'était bien lui; la bonne femme ne se trompait point : il

était connu de tout le monde et surtout du peuple à Vienne. Il revenait morne et désespéré, de visiter la plaine couverte de morts où ses armées avaient succombé. Le cri vola répété de bouche en bouche. En un instant, la voiture fut dételée et traînée par le peuple avec un élan généreux, avec des marques de douleur, de sympathie et d'amour, bien rares et bien précieuses en un pareil moment. Le peuple s'attèle souvent au char du vainqueur, et c'est chose vulgaire; mais quand il s'attèle au char du vaincu, cela a une signification bien plus haute! (1),

Le peuple viennois est vraiment un excellent peuple, bon à fréquenter, facile à vivre, prompt à obliger, bienveillant et accueillant pour tous les étrangers. Il est, chez lui, plein de bonhomie douce et sereine, laborieux, méthodique, soumis à toutes les bonnes disciplines de l'intérieur et de la famille. Seulement il a un appétit un peu vif. Ses plus impérieux besoins n'ont pas une source bien noble : ils lui viennent de l'estomac. Il est reconnu que Vienne, en tenant compte de la différence de population, consomme plus que les autres capitales d'Europe. C'est un avantage très *solide*, mais bien vulgaire et peu enviable. Henry IV paraîtrait, en ce pays, bien mesquin, avec sa *poule au pot*, dont nous lui avons tant su de gré en France. Il faut, le dimanche, au Viennois le dîner sur l'herbe, le jambon fumé, le poulet frit, les torrents de bière et de fumée de tabac. Quelquefois encore, il lui faut les promenades lointaines, les parties champêtres, avec perspective du repas abondant, de la musique et de la danse surabondantes. Enfin, il est goinfre et valseur, pour tout dire. C'est par là qu'il est accessible et vulnérable. C'est

(1) Ces anecdotes m'ont été racontées à Vienne. J'ai tenu à les reproduire, car elles sont bien honorables pour les sujets et pour le souverain. Miss Trollope les rapporte aussi.

par là que le tentateur peut induire à mal cette bonne créature. Encore faut-il reconnaître que si les dîners et les bals champêtres peuvent avoir des suites peu avouables, ils n'ont jamais de fâcheux éclat. L'ivresse, les querelles, les rivalités sanglantes, les perturbations nocturnes du repos public, tout ce qui fournit ailleurs l'abondante et hideuse pâture de la police correctionnelle et des assises, est très rare à Vienne. Leurs plaisirs ne sont point turbulents; ils ne font un peu de bruit que par la cuivraille musicale et culinaire : si vous ôtiez, des restaurants et des guinguettes, les éclats des clairons et des trombonnes, et la crépitation des casseroles et des poêles à frire, vous trouveriez que toute cette jubilation est peu bruyante. Il y a, jusque dans les écarts de ces bonnes gens, un fond d'honnêteté qui se retrouve toujours.

Pour les bals, ils ont un usage qui donne une idée de leur esprit méthodique et régulier : il faut que toute danseuse ait son danseur acquis pour toute la soirée. C'est quelquefois un embarras et une difficulté pour les femmes chez qui le goût de la danse est un peu trop persistant, celles précisément qui ont le plus besoin du *partner* attentif à ses devoirs. Souvent alors il arrive que la danseuse émérite, que la grisette surmûrie font, avec une intelligence merveilleuse et une admirable justesse d'appréciation, la précieuse découverte de quelque *gars* naïf, en disponibilité, de quelque beau cocher, de virilité vieillissante, mais robuste encore, — il faut qu'il soit robuste, — accessibles tous les deux aux séductions d'un dîner. Alors, sans s'en cacher, sans honte, elles en font la conquête par ce moyen avoué, tant la danse a de charmes, tant le *partner* a de prix! En France, peut-être que le jeune gars et le vieux cocher ne rempliraient bien que la première partie du programme de la fête; mais en Autriche, la plus stricte probité préside à l'exécution du marché fait

pourtant sans témoins : le danseur acquis et repu fonctionne avec une sérieuse exactitude vis-à-vis de sa danseuse qui l'exploite et le fait passer par toutes les épreuves de la valse ardente. Balance faite du dîner et du bal, il se trouve que c'est elle qui est redevable.

Guy-Patin a écrit : « Vienne est une ville de plaisir, s'il y en a au monde : et comme je prétends qu'à moins d'être Français, il faudrait souhaiter d'être Allemand, de même je dis qu'à moins de passer sa vie à Paris, il la faudrait passer à Vienne. »

Je ne sais ce que j'en aurais pensé au temps de Guy-Patin ; mais aujourd'hui, tout en rendant justice aux mœurs douces, à la vie facile, au bien-être matériel et aux agréments de Vienne, cela me paraît très contestable. Au milieu des plaisirs de cette belle et charmante capitale, il manque quelque chose à dire, quelque chose à faire, ce qui déploie les hautes facultés, la puissance morale de l'homme, ce qui met enfin en plein exercice les forces intellectuelles toutes vives. L'homme n'est pas essentiellement né valseur. Celui qui lui a ordonné de porter haut la tête a eu sans doute un autre but. L'esprit humain a besoin d'aliment et d'essor, et ces deux choses qui ne se trouvent que dans les régions élevées, lui sont tellement mesurées et circonscrites en Autriche, qu'il retombe sans cesse sur lui-même. Les étrangers que des mœurs différentes et une autre organisation sociale ont accoutumés à plus d'ampleur de vie, à l'exercice continuel de la pensée, ne sauraient accepter tant de vide et de misère d'esprit. Il ne suffit point de se laisser vivre ; il faudrait aussi se sentir vivre autrement que par les appétits vulgaires, se trouver en rapport ouvert d'idées, de sentiments, de tout ce qui fait la noble valeur et la vraie puissance. Il faudrait trouver où dépenser la pensée. Il faut enfin pouvoir entendre la marche de l'humanité et y mêler ses pas lointains et mesu-

rés. Vous avez beau vous faire, sans bruit, un petit bonheur commun, composé du Prater, de Strauss et de jambon fumé; faites-y même entrer les agréables demeures, les plaisirs du luxe, les élégances de la mode, *Victorine* et toutes ses séductions; joignez-y les jardins charmants, l'opéra, tous les faciles plaisirs, les brillants équipages, les bords ombreux du Danube, les pittoresques montagnes qui bornent votre horizon; ajoutez-y encore le spectacle aimé de quelques uns de vos régiments d'élite qui ont la musique excellente, la démarche grave, le parallélisme irréprochable des jambes, le sentiment, non l'élan militaire : tout cela ne fera qu'une vie étroite, mesquine et clôturée. Vous n'éclairez et ne mettez en action qu'un côté de l'existence : vous laissez l'autre dans l'engourdissement prescrit par votre régime et les ténèbres calculées par votre prévoyance étroite. A Paris, en se levant, on se fait sa journée à sa guise : à Vienne on la trouve toute faite, calquée sur la veille, et portant programme du lendemain. On n'a ni le pouvoir ni même l'envie d'y rien changer en ce pays. Il y a quelquefois cependant cette notable variante : la valse était hier à Volksgarten : elle sera ce soir à Schœnbrunn ! Suivez la vie locale; suivez le fil de l'existence autrichienne : valsez, ne pensez pas, et la paix sera avec vous ! ne mettez pas la main à votre présent; ne préparez pas votre avenir; votre marche est tracée, votre destinée est faite et scellée, *ne varietur;* vous avez une alvéole dans cette ruche : ne demandez rien de plus. L'Autrichien n'est pas fait pour penser; il est fait pour vivre sa vie, pour agir son action dans la voie tracée, dans les limites posées, filant son nœud, descendant, à bas bruit, la pente douce de l'existence qu'on lui a faite, accomplissant son voyage terrestre, sans regarder qui le mène, comment on le mène, où, et de quel droit.

Ces questions embarrassantes, l'Autrichien de Vienne, et de véritable race, ne songe guères à les faire ; il accepte cette

façon d'être ; il n'aime point à diriger ses affaires ; la règle et la discipline absolutistes sont bien son fait, et il ne s'en plaint point ; mais dans la large réunion de la famille politique autrichienne, famille désunie, se trouve le fier Hongrois, qui n'accepte qu'avec de fortes réserves en faveur de ses vieilles franchises nationales. Il y a encore le Lombard, qui n'accepte pas du tout, celui-là, qui s'obstine à ne pas se fondre par tout ce qui fait résistance tacite, par le langage, par les mœurs, qui garde sa personnalité obstinée, qui proteste par son air de *malcontent*, par son attitude point agressive, mais point résignée.

De son point de vue pourtant le gouvernement autrichien est sage, paternel, et même habile dans de certaines limites. Tout s'arrange pour le calme et le bien-être matériel dans ce bon pays habité par ce bon peuple, qui a de grands besoins physiques et peu de besoins moraux. L'impôt y est, relativement du moins, très modéré. L'administration a souci du pauvre, et on ne voit pas un seul mendiant à Vienne, ni même dans plusieurs autres parties de l'empire. Les institutions de charité abondent et sont convenablement dotées et régies. La peine de mort est rarement infligée en Autriche, et ne s'applique que dans le cas où il y a aveu du coupable. La justice prudente se tient en garde contre les séductions de la parole et les piéges de l'audience : on ne plaide que par écrit. Un esprit loyal, et, en général, bien intentionné, préside aux décisions administratives ; mais la roideur, la méthode, la routine, et surtout les interminables lenteurs bureaucratiques, sont un grand obstacle à l'expédition des affaires contentieuses. Les provinces excentriques—particulièrement la Lombardie — souffrent de ces lenteurs qui équivalent quelquefois à des dénis de justice. Une question soumise à l'autorité administrative est une affaire en souffrance, indéfiniment ajournée, alors même que, de sa nature, elle crie

du fond de la province, et réclame une solution prompte et d'urgence. Je pourrais citer beaucoup de faits à l'appui de cette assertion : en voici un seul :

Pendant un hiver âpre et prolongé, le grand canal, à Venise, fut profondément gelé. La circulation était entravée. Il fallait faire des travaux prompts et rompre la glace. Un conflit s'élève à ce sujet ; le gouverneur de la province ne croit pas avoir pouvoir de trancher la question, et enfin elle est portée, en toute hâte, à Vienne, par un exprès qui avait ordre d'attendre et de rapporter la réponse, impatiemment attendue. Le gouvernement autrichien délibère, temporise, ajourne, médite, et lance enfin une décision tranchante, équitable peut-être, mais qui arrive en mai, quand les gondoles sillonnaient depuis trois mois les tièdes ondes de l'Adriatique, époque où il n'y a de glace, à Venise, que dans les cafés de la place St-Marc ! Voilà la justice autrichienne, quand elle est embarrassée : ajourner, suspendre, et s'en remettre au temps !

Le reproche le plus sérieux qu'on puisse, en bonne justice, faire au gouvernement autrichien, c'est, sinon de tendre, du moins d'arriver à amoindrir l'homme et à le dégrader, en annihilant ses nobles pouvoirs. Qu'on me passe le mot : cette habileté gouvernementale est méprisante pour l'humanité ; c'est une habileté de nourrisseur et de dompteur d'animaux. Toute cette science gouvernementale consiste à détourner la pensée des choses graves qui touchent aux sociétés, aux destinées humaines, aux intérêts moraux, pour l'assoupir et l'enfermer dans le cercle étroit des futilités, des plaisirs vulgaires et des choses purement matérielles et de grossier intérêt. De là ce peuple malléable, amusable et gouvernable, épris du bien-être, du bien-vivre et du bien-danser, et qui, pour tout le reste, *laisse faire aux Dieux* (1) !

(1) On ne doit point oublier que cet écrit est intitulé : *Voyage à Vienne.*

Pourtant, il ne faut pas conclure de ce qui précède, que l'instruction manque à Vienne. Les classes élevées y ont toutes les connaissances et tous les genres de distinction

C'est donc à cette capitale, en particulier, que s'applique ce qu'on vient de lire sur ce peuple facile à conduire et dévoué à ses gouvernants qui s'appliquent à lui faire un bonheur à son goût et à leur usage. Ailleurs, dans d'autres parties de l'empire autrichien, semble s'éveiller cet esprit d'examen et de lutte qui possède le monde : la lumière se fait. Voilà des diètes provinciales qui demandent que ce grand élément de la bourgeoisie, qui fait les sociétés de nos jours, entre, avec droit de parole et de vote, dans leurs assemblées délibératives. Ces mêmes diètes repoussent les corvées et la dîme.

Enfin, il y a peu de jours que la *Gazette de Cologne* contenait ce remarquable article :

« On écrit de Prague, à la date du 20 mars :

« Les états de Bohême pourraient bien, d'ici à peu de temps, se trouver en conflit sérieux avec le gouvernement, conflit qui ne manquerait pas d'exercer une grande influence sur l'avenir politique de l'Autriche. Dans le but de résister aux empiètements et aux attaques toujours renouvelées contre leurs droits et contre leurs priviléges, les États ont nommé, il y a quelques années, une commission choisie dans leur sein, *pour la sauvegarde de leurs droits comme États*, et l'ont chargée de faire un travail dans lequel ces droits seraient appuyés sur des documents authentiques et officiels. La commission vient d'achever ce travail qui présente des résultats très importants, car il prouve que l'ancienne constitution de la Bohême, même après la défaite de Weisseinberg, en 1621, n'a pas cessé d'exister ; et quoiqu'elle apporte moins de restriction à l'autorité monarchique que celle de la Hongrie, elle a été en plein exercice jusqu'au règne de Marie-Thérèse ; et si elle n'a pas été pratiquée *de facto*, le serment prêté par les Empereurs, à leur couronnement, prouve qu'elle n'a pas cessé d'exister *de droit*. La commission établit ses droits, réclame leur pleine exécution, et invoque même comme une garantie l'article 13 de l'acte de la Confédération germanique, et les articles 54, 55 et 56 de l'acte final du Congrès de Vienne.

« Le rapport de la commission devait être lu aux Etats, au mois d'avril; mais le gouvernement, qui est parvenu à s'en procurer la copie, veut, à toute force, prévenir la lecture de ce rapport, l'agitation qui en résulterait ; il serait possible qu'il songeât à renvoyer, par acte d'autorité, les états chez eux. Cette

qu'on peut rencontrer ailleurs. Il y a là des savants, des philosophes et des poètes. Le peuple aussi y reçoit, à un degré convenable, l'instruction primaire. Le gouvernement y veille, comme à beaucoup de choses, avec un soin paternel et habile, pour que ce savoir coule dans les canaux qu'il lui creuse, et ne déborde pas ailleurs. Mais tout cela est contenu, dirigé bien loin de l'esprit d'appréciation et des tendances larges et généreuses. La liberté de la population autrichienne, c'est la liberté de l'espalier qui étend ses branches autant qu'il veut, mais symétriquement, en éventail, aplati contre le mur. Cet état de choses, il faut le dire encore, est accepté à Vienne ; l'espalier n'a pas des branches indisciplinées ; il se complaît à la régularité, et trouve que le mur lui sert d'appui.

Pour donner une idée des voies innocentes par lesquelles ce gouvernement, habile de son point de vue, mène, autant qu'il le peut, ce peuple de bonne volonté, je dirai qu'il encourage et développe, dans de très larges proportions, l'étude de la botanique, par exemple : les révolutions ne se cachent pas sous l'herbe, et ne sortent pas du calice des fleurs. Oui, vraiment, ce peuple a toute liberté en ce qui concerne la botanique ! Les princes du sang et les familles patriciennes donnent cet exemple hardi ! Ils donnent eux-mêmes de savantes solutions aux questions les plus hasardeuses qui se rattachent à cette science. Qui pourrait y trouver à redire ? La botanique a son charme, et procure, dit-on, des joies

mesure cependant ne serait pas le parti le plus sage, car elle ne servirait qu'à aigrir les esprits. »

Ceci paraît sérieux et remarquable, surtout dans un royaume dès longtemps adhérant à l'Autriche, et qui s'était montré jusqu'ici tiède et de bonne composition à l'endroit de ses franchises. Chose bien digne d'attention encore : la Bohême invoque comme garantie ces traités de Vienne, que l'Autriche vient de méconnaître et de violer à l'égard de Cracovie. Les violations font craindre les violations. Les injustices éveillent les peuples.

charmantes et sans doute des émotions bien pures ; mais, au lieu d'étudier les différentes familles des plantes qui se réchauffent et prospèrent sous les dômes vitrés des serres, des princes placés près du trône feraient mieux d'étudier les différentes familles des peuples qui languissent dans la zône autrichienne, couchées dans ce lit de Procuste, et, pour quelques-unes, de douleur, avec des tendances, des mœurs, des langues, des organisations diverses, ce qui peut faire une agglomération incohérente, inconsistante, plus ou moins durable cependant, mais non point une nation forte, homogène, en pleine communauté d'idées, de sentiments, de langage et d'intérêts. L'Autriche a pour armes l'aigle à deux têtes : ce n'est point encore assez de têtes pour exprimer la diversité de ses états : il lui faudrait inventer quelque monstre fabuleux pour mieux représenter les variétés d'espèces qui peuplent son vaste territoire. Malgré l'omnipotence des congrès, on ne peut faire naître la sympathie là où la nature a mis l'antipathie ; les plus savantes combinaisons des gouvernants ont peine à tempérer, et ne peuvent jamais effacer les dissidences nationales énergiquement prononcées. Il est difficile de faire longtemps avec bonheur un métier d'équilibriste de la science gouvernementale, et de garder un aplomb de *grand écart*, en conduisant en laisse des coursiers de races différentes, un pied sur le fringant Hongrois, un pied, tour à tour, sur le froid Autrichien et sur le fougueux Lombard (1).

(1) Ce défaut de cohésion, dans les divers états ou royaumes qui composent la mosaïque de l'empire autrichien, frappe et attriste tous les esprits sérieux qui prennent quelque intérêt à cette puissance artificielle. Cet édifice politique, élevé récemment, est déjà lézardé par vice de nature et de construction. La remarque a été faite plusieurs fois et ne peut échapper aux Autrichiens observateurs.

J'ai sous les yeux une brochure, qui date de 1843, qui a pour titre :

De là, de ces vérités pressenties, aperçues, de sombres prédictions pour le ministre souverain qui règle les destinées autrichiennes et pèse d'un grand poids dans la balance des affaires d'Allemagne. De là des lettres (*Revue des deux mondes*, février 1846 et *suite*) qui s'annoncent comme *le récit d'une victoire en train*, lettres qu'on adresse à M. de Metternich, parce qu'on a entendu dire de toutes parts *que c'était de lui qu'on triomphait*, et parce qu'il sied d'honorer des *vaincus dont la ruine tient tant de place !*

De l'Autriche et de son avenir. La publication en fut défendue, et, par conséquent, elle fut répandue et lue avec avidité dans toute l'Allemagne où elle a fait sensation, car on a senti qu'elle renfermait beaucoup de vérités. Divers journaux l'ont attribuée au comte de Bucquoy, écrivain distingué, chambellan de l'empereur, possesseur d'immenses propriétés en Bohême, et descendant du général de ce nom, qui eut bonne part à la guerre de *trente ans*.

Je lis dans cet écrit d'un *chambellan de l'empereur :*

« L'Autriche est *une dénomination purement fictive*, qui ne désigne ni un pays, ni une nation, ni un peuple en particulier ; c'est un nom de convention donné à une réunion de peuples dont les nationalités sont caractérisées par des différences fortement tranchées. Il y a des Italiens, des Allemands, des Slaves, des Hongrois qui, ensemble, constituent un empire autrichien ; mais il n'existe point d'Autriche, point d'Autrichiens, point de nationalité autrichienne ; jamais rien de cela n'a existé, si ce n'est pour l'étroit rayon qui entoure Vienne. »

Ceci exprime une vérité *vraie*, comme on dit ; et explique bien la conduite de l'Autriche, à l'égard de la Lombardie, par exemple, que, de son point de vue elle tient pour suspecte, et non sans raison. La Lombardie, à vrai dire, fut la plus riche conquête de l'Autriche, à la chûte de l'empire français ; mais c'est, depuis lors, son plus grand embarras. C'est là ce qui arrive avec les peuples que les combinaisons politiques *donnent*, et qui ne se donnent point. Les congrès de potentats peuvent faire des cartes d'empires ; mais ils ne peuvent leur donner la force de cohésion qui les fait vivre et durer. Les congrès peuvent découper, dessiner et coordonner : ils ne fondent pas. Celui-là seul qui fait les concordances et les sympathies nationales fait les royaumes vrais, naturels et durables.

Constater qu'un rayon de l'esprit français est entré dans diverses parties de l'ancien territoire de l'empire germanique, c'est bien, à vrai dire, triompher un peu du ministre tout-puissant ; car il a eu la prétention et jusqu'ici le pouvoir d'encourager et de soutenir les souverains absolus des divers états d'Allemagne, dont les concessions libérales eussent été à ses yeux un exemple fâcheux, peut-être un présage funeste. Il craignait qu'il advînt, par leur fait, quelque dérangement à son assiette gouvernementale. On assure que, dans un entretien qu'il eut, il y a quelques années, avec le roi de Prusse, dans l'intention probable de le détourner des projets constitutionnels qu'on lui connaissait, il lui dit, de façon assez leste : on raconte, Sire, que vous voulez donner une constitution à vos peuples : que ne prenez-vous alors celle de notre bon voisin, le roi des Français : elle est de fraîche date et sa forme est dans le goût du jour !

A cette inconvenante raillerie, le roi de Prusse a répondu par une assemblée d'Etats-Généraux, qui ne produira point, à vrai dire, une constitution modelée sur celle de France ; mais c'est un premier pas de fait, c'est une première victoire sur l'esprit absolutiste, dont le vieux ministre a dû éprouver quelque déplaisir et dont l'Autriche ressentira tôt ou tard quelque atteinte. Force lui sera de faire un jour, qui n'est peut-être pas bien éloigné, quelques concessions constitutionnelles à ces royaumes adjoints, malcontents et dolents, dont, à l'aide des traités, elle a bien pu absorber les territoires, mais dont elle n'a pas pu s'assimiler les peuples. Pauvre Autriche, l'esprit absolutiste lui manque partout, même à Rome où règne un souverain Pontife éclairé, qui ouvre la porte aux sages réformes avec les clés de saint Pierre !

Ainsi donc les constitutions gagnent du terrain; la tendance est là, en Allemagne et partout; il se fait un travail humanitaire, ici patent, ailleurs latent, mais incontestable, et qu'il

serait sage de reconnaître et de diriger, au lieu de lui faire obstacle obstiné. L'avenir des sociétés modernes est là; et le vieux glaçon moscovite se trouvera lui-même un jour ramolli sous l'action de ce souffle venu des terres constitutionnelles.

Toutefois, malgré cette tendance manifeste, malgré le besoin d'améliorations qui se fait sentir, et les signes qui se remarquent, les temps des larges réformes ne sont point encore venus pour l'Autriche. Je ne saurais leur assigner un terme prochain, les ajourner à époque fixe, par exemple *à une génération*, comme cela a été fait avec une précision rigoureuse et contestable. Quelque divers et mêlé de nature que soit l'Autrichien, il y a cependant en lui — le Lombard excepté, qui est tout autre, — un fond de commune empreinte germanique; c'est du germain et du slave, modifié, falsifié, mais c'est encore un filon de ces races. Il y a là ces indécisions traînantes, ces lenteurs de réflexion et d'action qui engourdissent la vitalité d'un peuple. L'Autrichien n'arrive enfin au point vif des choses que par une lente déclivité, après avoir marché longtemps d'un pas alourdi dans les brouillards de l'irrésolution, sans aboutir à l'intention ferme et nette, à l'idée aux vives arêtes. Les réformes projetées par ces peuples de sang froid ressemblent à ces aurores boréales qui prolongent sans fin un jour douteux où ne jaillit pas le soleil. Dans ces contrées les pensées de réforme politique s'embarrassent de complications religieuses, de systèmes philosophiques, de nébulosités méthaphysiques, de toutes sortes de prétentions à toutes sortes de profondeurs. Le grand jour est lent à se faire au milieu de ces lueurs crépusculaires. De la velléité confuse à l'intention résolue, il y a un monde à traverser. D'ailleurs, cette diversité des races qui est une complication et un embarras pour l'action gouvernementale, sera un obstacle aux améliorations confusément demandées sous diverses impulsions. Même en supposant au pouvoir

une bonne volonté qu'il n'a pas, les réformes seraient encore longtemps portées, faute de s'entendre, avant d'arriver à terme. En général, ceux qui desirent et invoquent les améliorations politiques, dans toutes ces contrées, sont gens d'universités, d'académies, de facultés et d'écoles, qui ne sont pas prompts à tirer le fait de la pensée. Les *professeurs d'esthétique* peuvent être des semeurs de progrès; mais ils ne sont guère ardents à la récolte. Ils se tiennent pour satisfaits du triomphe latent de l'idée qu'ils ont fait entrer dans les esprits, et n'ont pas grande hâte de lui faire prendre corps dans les faits. Il y a, en Allemagne, de vieux philosophes militants dans les espaces de la pensée, qui ont vécu et meurent à l'état de disciples en révolution, après avoir créé et mis au monde philosophique de dignes élèves, qui révasseront et mourront sur leurs traces, géomètres résolvant avec amour de beaux problèmes sociaux dans les régions vides, sans s'occuper trop de leur application rigoureuse dans le monde des corps et des réalités.

Avec de tels ouvriers en progrès, avec les résistances dissimulées, les promesses évasives, les expédients dilatoires des gouvernants, l'œuvre est lente et entravée. M. de Metternich me paraît avoir le temps de louvoyer, de contreminer, de mettre en jeu toutes ses vieilles *cautèles* de cour. Les idées de réforme qui se montrent à demi-formées aux bords de l'horizon de cet empire, sont encore loin d'occuper invinciblement la plaine autour de Vienne comme les armées françaises après les batailles d'Essling et de Wagram. Pour tout dire, il n'y a, pour le présent, de vraiment prêt que le Lombard : c'est le fer à mettre au bout de la lance, quand on lèvera la lance.

En résumé, quand on observe Vienne, malgré tout ce qu'on a remarqué dans d'autres parties plus avancées de l'ancien empire germanique ou même dans diverses provin-

ces de l'*Autriche du présent*, comme on écrit, on a peine à croire que la réforme politique soit proche en ce pays. Le vieux ministre n'est pas si *vaincu* qu'il n'ait plus qu'à accepter, dans sa capitale, la *victoire en train* qu'on lui dénonce avec un peu d'outrecuidance. L'état actuel de ce pays, bien qu'il se désappuye par les bords, est encore sauvegardé, au centre, par l'attachement profond et réel des sujets naturels pour cette vieille race de monarques aimés. Il l'est aussi par l'action douce, dans de certaines limites, du gouvernement, et par le bien-être matériel de ces populations centrales. Il l'est encore par les entraves que se créent ces esprits avancés qui s'enchevêtrent dans les systèmes et aboutissent difficilement à quelque chose de consistant et à l'extrême conclusion. L'Autriche actuelle trouve la cause de son ébranlement lointain dans son agrandissement contre nature, et c'est la peine justement infligée à son ambition : elle ressemble à la tour de St-Stephen qui penche pour avoir voulu trop s'élever; qui a perdu son aplomb dans l'espace; mais qui est pourtant retenue par sa vieille nervure intérieure; qui plonge encore profondément, par sa base, dans la terre viennoise, tandis que son sommet s'illumine du dernier rayon du soleil.

Aimé Royet.

LES MONTAGNES, POÈME PAR M. ÉTIENNE MALPERTUY.

Qu'importe le titre d'une œuvre littéraire? Le titre est une émanation toute personnelle et toute capricieuse de l'auteur. Les anciens donnaient souvent à leur recueil poétique une dénomination tirée du sujet de la première pièce; les modernes prennent ordinairement pour titre de leur poème le sentiment général qui l'a dicté. Il a plu à M. Malpertuy de donner à son œuvre le nom de la scène où agissent ses personnages ; nul ne saurait y trouver rien à blâmer. Le nom des choses et des hommes n'est, heureusement de nos jours, qu'un numéro d'ordre qui sert à les distinguer entre eux, et qui ne leur attribue par lui-même aucune valeur ; c'est au fond des choses et dans le cœur des hommes qu'il faut regarder pour connaître leur mérite.

Un jeune touriste, après avoir passé toute une journée à s'aventurer dans les montagnes, sans autre guide que sa fantaisie, s'arrête, vers le soir, sous le porche d'une pauvre église de village. Il est là, attendant que la lune se lève pour lui montrer le chemin qui le conduira à la ville prochaine ; quand, tout-à-coup, lui apparaît, au sortir du temple rustique, une jeune fille, belle comme la rose des Alpes, et pure comme un petit enfant qui vient de faire sa prière. En simple et franche montagnarde qu'elle est, et avec une foi digne des temps antiques, elle offre l'hospitalité de la maison paternelle au jeune voyageur qui accepte, puis devient amoureux, épouse et se fait montagnard.

Rien de plus simple que le plan de ce petit ouvrage, toute l'action

est résumée dans ces quelques mots ; de même que toute l'appréciation critique pourrait se borner à la citation de ces deux vers :

Vous ne trouverez pas riche hospitalité,
Mais le cœur est si près de la simplicité !

Cependant ce serait ne rendre justice ni au goût du lecteur des *Montagnes*, ni au mérite de ce petit livre. et faire par trop mépris du principe qui en a dicté et épuré toutes les inspirations, que d'abandonner ainsi les détails, après cette légère esquisse de l'ensemble.

C'est d'ailleurs une chose assez rare pour qu'on la signale, que de trouver un poète qui pense simplement, qui écrive simplement et qui soit tout simplement vrai.

Plusieurs de nos poètes ont sacrifié à la concision la clarté de la pensée. Sans doute cette faculté de nous présenter une idée dans son essence la plus concentrée est une qualité précieuse, mais, avant tout, ne faut-il pas être compris. Bien des gens, dans l'humilité de leur cœur, disent de tel poète que c'est un homme supérieur, quand, en leur ame et conscience, ne l'ayant pu comprendre, ils le trouvent souverainement ennuyeux. Souvent cette obscurité proviendra de ce que le prétendu poète se sera élevé trop haut dans les nuages, et, de là, point de transition entre la vie réelle et ces vagues spéculations. Pour arriver à cette hauteur, du point infime où nous sommes assis, il faut ou une disposition exceptionnelle, anormale, qui ressemble un peu à la fièvre, ou des efforts prodigieux d'abstraction. Enfin de ces poètes obscurs, il en est plusieurs que l'on admire, mais tous sont trop loin du langage de la vie pour que le peuple puisse épeler dans leurs livres, et le poète a, je crois, pour mission d'instruire l'humanité, de la guider dans sa voie, et d'immortaliser ses progrès.

Ce petit poème de M. Malpertuy n'est presque jamais obscur, et cependant ne manque pas d'élévation, ainsi :

Il préfère écouter, l'ame chaste et ravie,
Les mille mots d'amour que prononce la vie,
Comme un poème saint qui reste inachevé,
Quand son bonheur n'est pas comme il l'avait rêvé.

Il se tait, en pensant que c'est le sort de l'homme
De puiser au trésor, sans voir toute la somme ;
Que Dieu le veut ainsi, quand il tient dans sa main,
En économe ami, l'à-compte de demain.

Ainsi, dans des strophes que je regrette de ne pouvoir citer toutes :

J'ai voulu voir venir, belle comme la vie,
L'aurore au front doré ; mon cœur avait envie
D'être heureux, ce matin.
J'ai voulu contempler cette heure poétique,
Et mêler mon haleine au souffle aromatique
Qui s'exhale du thym.

J'ai surpris la nature avant que le jour naisse,
Et j'ai trempé mon ame au bord de la jeunesse
D'un beau matin d'été.
J'ai vu se réveiller la nature endormie ;
Au sortir de sa couche, épiant mon amie,
J'ai mieux vu sa beauté.

Il est même, ce me semble, bien des vers qui ne feraient pas trop de déshonneur à notre cher auteur de *Psyché*, notamment ceux-ci :

Aurore, qui parais au haut de ces montagnes,
Pâle comme l'éclat que fait ton chaste front ;
Matinales rumeurs qui montez des campagnes,
Fraîches comme les mots que nos cœurs se diront ;
Soleil long à paraître et dont j'attends la flamme,
Pour lancer au-devant de toute ta splendeur
Tout ce que j'ai gardé de splendide dans l'ame,
Tant que la nuit marcha cruelle de lenteur ;
Horizons inconnus où mon réveil s'égare ;
O toit où j'ai dormi pour la première fois ;
Semé de mille fleurs, jardin qui nous sépare ;
Chants d'oiseaux que j'entends ; grands arbres que je vois,
Recevez le salut d'un être qui s'éveille,
Heureux comme jamais il ne l'avait été !
O matin d'un beau jour, tu reviens à merveille,
Et je te fais l'ami de ma félicité !

En résumé, le mérite dominant de cette œuvre est la simplicité, et cette qualité a tant de prix à nos yeux, qu'elle a peut-être pu nous aveugler sur certaines négligences de style. Tout en suivant, avec amour, ces montueux sentiers où les rayons du soleil sont comme tamisés par le feuillage des châtaigniers ; peut-être avons-nous desiré quelquefois nous arrêter un moment, pour embrasser, d'un seul coup d'œil, les horizons immenses, et avons-nous cherché vainement un point où nous asseoir.

AD. P.

Notre compatriote M. Thierry, dont les belles épreuves daguerriennes sont si justement admirées, vient de publier une exposition de sa méthode, précédée d'une *Histoire générale de la photographie*. M. Thierry a déjà fait à la daguerrotypie de notables perfectionnements, et la liqueur qu'il a composée pour donner la sensibilité aux plaques est recherchée même à l'étranger. La daguerrotypie n'est point un procédé aussi purement mécanique que l'on a pu le croire ; il suffit, pour s'en convaincre, de comparer les épreuves obtenues avec les mêmes instruments, mais par divers opérateurs ; celles de M. Thierry sont véritablement des œuvres d'art, nous nous contenterons de citer le charmant groupe des sœurs Milanollo, exposé chez M. Chevalier. Le livre, que publie aujourd'hui l'habile amateur, est un manuel vraiment pratique de daguerrotypie. Nous n'avons eu jusqu'à présent que des traités scientifiques où les gens du monde qui s'occupent de photographie ne trouvaient pas une direction assez complète pour opérer sûrement. M. Thierry nous explique, avec la minutie d'un artiste passionné, les moindres procédés qu'il emploie pour obtenir ses épreuves si vivantes et si harmonieuses de ton. On peut prendre dans son ouvrage l'éducation photographique la plus complète.

M. Mougin a, dans l'exécution typographique de cet ouvrage, honorablement soutenu l'honneur des presses lyonnaises.

L'*Art en Province* qui, pendant une année, avait cessé ses intéressantes publications, vient de les reprendre sous le titre de l'*Art et l'Archéologie en Province*. C'est ajouter à son programme une science qui est de plus en plus à l'ordre du jour et parmi le haut clergé et chez les gens du monde. Nous

souhaitons vivement que l'éditeur, M. Desrosiers, obtienne chez nous les encouragements auxquels il a tant de droits, non seulement pour cette *Revue*, mais encore pour ses utiles et magnifiques publications, telles que l'*Ancien Bourbonnais*, et surtout son dernier livre intitulé : l'*Ancienne Auvergne et le Velay*, histoire, archéologie, mœurs, topographie, par Adolphe Michel, trois volumes grand in-folio, illustrés d'un grand nombre de gravures sur bois et d'un volume de planches, même format.

L'*Ancienne Auvergne et le Velay* sera publié en quarante livraisons qui paraissent de mois en mois. Chaque livraison est composée de sept à huit feuilles de texte, alternativement, et de quatre planches gravées ou lithographiées.

Le prix de la livraison, prise chez l'éditeur, à Moulins, est de 5 fr. ; 8 fr. sur chine.

Ce monument, que l'éditeur de l'*Ancien Bourbonnais* élève à la gloire de l'Auvergne, est exécuté avec les plus grands soins. Rien n'a éte négligé en typographie comme en gravure et en lithographie pour qu'il soit digne de la grande province dont il doit faire revivre les sonvenirs historiques, décrire les monuments et donner la topographie. On souscrit dans les bureaux de la *Revue du Lyonnais*.

CHRONIQUE.

Un de nos archéologues vient de découvrir deux magnifiques tapisseries de Flandres, en tissu haute lice, soie, or et argent, représentant l'une, le mariage de Philippe-le-Beau avec Jeanne-la-Folle, en 1496; l'autre, la naissance de Charles-Quint, en 1500, et les envoyés d'Espagne offrant la couronne de Castille à Philippe-le-Beau. Ces tapisseries, d'une magnifique exécution et d'un dessin raphaélique, représentent des personnages de cette époque, parmi lesquels on remarque le portrait de Raphaël, ce qui ajoute à la probabilité que c'est ce maître qui a fait le dessin de ces tapisseries historiques, dignes de figurer au musée de Versailles.

—Un de nos jeunes sculpteurs, M. Robert, vient de poser sur son piédestal, à Saint Nizier, la statue dont l'exécution lui avait été confiée. Nous reviendrons sur le mérite de cette œuvre dans notre prochaine livraison.

— M. Victor de Laprade a donné à l'un des derniers cahiers de la *Revue des Deux Mondes*, un poème en trois livres sur le *Précurseur*, c'est-à-dire Jean-Baptiste. Cet ouvrage, qui doit entrer dans un volume de *Poèmes évangéliques*, est le digne pendant de deux chants que notre *Revue* publia, il y a quelques années, et qui sont, sans doute, encore présents à la mémoire de nos lecteurs, les *Parfums de Magdeleine* et la *Colère de Jésus*.

— L'Académie de Lyon a mis au concours l'éloge de Benjamin Delessert, mort récemment à Paris. Une médaille d'or, de la valeur de 600 francs, dus à la munificence de M. Mathieu Bonafous, sera donnée à l'auteur du meilleur mémoire, envoyé avant le 16 novembre 1847, à M. Grandperret, secrétaire de l'Académie.

— La Société littéraire a admis au nombre de ses membres titulaires M. l'abbé Chambeyron, auteur d'un *Essai historique sur Belleville*, et parmi ses correspondants, M. Isidore Hedde, de St-Etienne, auquel Lyon doit les précieux échantillons de soiries qu'il a apportés de la Chine.

— Le traducteur des *Bucoliques* de Virgile, l'ami de Gabriel de Moyria, de Michaud, de Lamartine, M. Bertholon de Pollet est mort, le 29 mai, dans son château de Pollet, canton de Meximieux, à l'âge de 76 ans. C'était un amateur distingué des lettres française et latine.

— M. Saint-Jean, notre habile peintre de fleurs, a été, à la suite de l'exposition d'Amsterdam, nommé membre de l'Académie royale des beaux-arts de cette ville, patrie de Van Huysum et de Rachel Ruysch. Amsterdam a voulu devenir la patrie adoptive de l'artiste qui a le mieux réussi à faire revivre ces maîtres célèbres, par la nature et le charme de ses œuvres.

— Daniel O'Connel, le grand agitateur de l'Irlande, a passé quelques jours à Lyon, retenu par la maladie. Il s'est embarqué pour Marseille, d'où il doit se rendre en Italie, dont la douce température lui a été conseillée pour rétablir sa santé.

—M. Ponsard a écrit de sa main les vers suivants sur un exemplaire d'*Agnès de Méranie*, offert à la loterie des Jeunes Économes de Vienne :

AUX JEUNES ÉCONOMES.

On dit qu'Agnès de Méranie
Etait si bonne aux affligés,
Que partout elle était bénie
De ceux qu'elle avait soulagés.
On dit que maintes châtelaines
Dans ce bon vieux temps préparaient
Un doux sourire, une main pleine
Au pauvre qui les imploraient.
Vous le rendez facile à croire,
Vous, dont le gracieux printemps
Ressuscite avec plus de gloire
La charité du bon vieux temps.

F. PONSARD.

L'ARNO.

Fils des monts Apennins, dont la naissance obscure
Se cache et ne s'apprend qu'à ce vague murmure
Qui frissonne sur l'eau ;
Fleuve-enfant qui vagis sous la neige et te penches,
Comme un bambin couché sous des dentelles blanches
Se berce en son berceau ;

Nos destins sont pareils et ta vie est ma vie :
Tu vois couler tes eaux sans gloire, sans envie,
Comme s'en vont mes vers ;
Moi, je répands mon cœur, toi tu verses ton onde,
Et nous allons tous deux sous une paix profonde
A l'infini des mers.

J'étais sauvage enfant, ton enfance est sauvage ;
Ta jeunesse a brisé les fleurs de son rivage
Comme la mienne, à moi ;

Elle a vu dans son lit soupirer les baigneuses,
Et de tous les soupirs des brunes amoureuses,
Pas un ne fut pour toi.

Ah ! plus heureux que moi ton flot du moins oublie,
Car, lorsqu'à mes côtés, je voyais Aurélie
Se pencher sur ton cours,
Ses eaux n'ont reflété son image tremblante
Qu'un instant, et depuis mon cœur qui se lamente
La conserve toujours.

Toujours, l'ai-je bien dit, beau fleuve de Florence ?
Oui, je voudrais bercer bien longtemps ma souffrance,
Triste et doux souvenir !
Mais le flot suit les flots, l'onde se renouvelle ;
De même que la mer, ta source est immortelle,
Et mon cœur doit tarir.

AD. P

Sonnets.

—

AU COIN DU FEU.

Amis, laissons le nord ébranler nos forêts.
En cercle autour de l'âtre où le cri-cri babille,
A la ronde passons ce cristal qui pétille
D'épanchements joyeux sous des flots de vin frais.

Causons de ces doux riens qui nous touchent de près.
Entamons tour à tour un récit de famille,
Un souvenir d'enfance, où quelque jeune fille
Passe avec ses chagrins qui furent nos secrets.

Qui frappe ? — Un pauvre diable attardé dans la neige.
Ouvrons-lui. Près du feu qu'il ait le premier siége ;
C'est peut-être, qui sait ? un Homère divin.

Le pauvre est, comme vous, fils du grand héritage ;
Faites-vous pardonner d'avoir, dans le partage,
Avant qu'il fut levé, pris son or et son vin !

Joséphin Soulary.

LA SÉPARATION.

Hélas ! que le rivage est morne un jour d'adieux !
Là se pressaient des gens tristes à faire peine ;
Pour ne pas sanglotter ils se parlaient à peine,
Et dévoraient les pleurs qui roulaient de leurs yeux !

Trois voix seules montaient dans l'air silencieux :
La hache, écarrissant une planche de chêne,
Criait : « Charpentier fort, j'arrondis la carène
Qui conduit la jeunesse aux ports mystérieux ! »

Et l'aiguille disait : « Moi je suis la main ferme
Qui coûs voile et linceul : d'un fil triple je ferme
La robe de voyage où s'endort la beauté. »

Et le marteau brutal, frappant le clou rebelle,
Sourdement répétait : « D'un sceau discret je scelle
Les trésors que le temps lance à l'éternité ! »

Joséphin SOULARY.

LES FOINS.

Dieu ! qu'il fait bon, le long d'un ruisseau, sous les branches,
Au concert du grillon, ce rhapsode des prés,
S'étendre en plein soleil dans les foins diaprés
De jaune amaryllis, de trèfle et de pervenches !

Surtout quand la faneuse, espiègle aux fines hanches,
Au teint bistre, à l'œil noir, aux longs cheveux dorés,
Sur le rateau mouvant ployant ses reins cambrés,
Au fond d'un rire frais vous montre ses dents blanches.

Frais rire, blanches dents, foins aux chaudes senteurs,
Vous pénètrent les sens d'aiguillons tentateurs,
Et malgré soi l'on rêve à ces vallons d'Attique

Où le pâtre au flanc mâle et la nymphe aux seins nus
Sacrifiaient sans honte à la jeune Vénus,
Sur l'autel toujours vert de la Cybèle antique.

Joséphin SOULARY.

Fables.

—

L'INONDATION,

Dans un commun danger toute haine s'efface,
Les rangs sont confondus, le méchant se fait bon ;
Le faible près de lui cesse d'être poltron.
A l'instinct du salut tout sentiment fait place.

Au milieu des scènes d'horreur
Qui naguère affligeaient notre belle contrée,
Quand les flots déchaînés de la Loire en fureur
Dévastaient, ravageaient les vals riants d'Astrée,
Parfois un frais tableau jeté par le hasard
Sur tant d'épaves désastreuses
Détournait un instant, reposait le regard
Ebloui, fasciné d'images douloureuses

C'est ainsi qu'un faisceau de gerbes, submergé (1),
Sans avoir rien perdu de sa frèle structure,
Emporté par les flots, voguait à l'aventure,
Pareil à l'arche de Noé.
Des poules occupaient l'entrepont du navire,
Une fouine au sabord allongeait le museau,

(1) Ces sortes de meules ou *gerbiers* se nomment *plongeons* dans la plaine du Forez.

Etranges passagers d'un étrange vaisseau,
Ennemis chez lesquels l'antipathie expire (1).

On aurait vu, dit-on, la fouine se hisser
Jusqu'au faîte de l'édifice,
Et, sans songer à mal, doucement se glisser
A couvert sous le toît d'une aile protectrice.
Les poules à l'entour se groupaient sans effort ;
L'une d'elles surtout se montrait empressée :
Hôtes d'un même esquif, voués au même sort,
On eût dit qu'ils voulaient charmer la traversée...

Au gré des vagues et du vent
Peut-être ont-ils erré quelque temps sur l'abîme ;
Mais la fouine n'a pas commis un dernier crime
En portant autour d'elle une coupable dent.

F. Coignet.

LES PETITS DÉNICHEURS,

Deux marmots, en faisant l'école buissonnière,
A travers les genêts fleuris,
Avait pris dans une bruyère
Un nid frais-éclos de perdrix.
Ivres de leur avide joie,
Les cruels n'ont point entendu
Le cri maternel, éperdu,
Qui redemande en vain leur proie.

(1) Ce fait a été rapporté par les journaux de Saint-Etienne, au mois d'octobre dernier.

La pauvre mère a beau traîner l'aile et courir
Au devant de leurs pas, feignant d'être blessée,
Sublime dévoûment qui l'expose à mourir
Pour sauver sa famille en leurs mains dispersée !
Les petits ravisseurs, fuyant à travers chants,
Rapportent au logis leur capture innocente,
Et laissent, sans la voir, la perdrix gémissante,
Attrister les échos par ses appels touchants.

Dans leurs meurtrières entraves,
La moitié des pauvres captifs
Étaient morts étouffés, et de leurs cris plaintifs
Les autres demandaient ce qui manque aux esclaves :
Les bois, le ciel, l'air libre... — « Ils chantent ! ils ont faim,
S'écrie un des marmots, vite apporte du pain ! »
— « Du pain ! et pourquoi faire ?
Le pain ne fait pas leur affaire :
Moi je cours leur chercher du grain... »
— « Du grain ! Eh ! penses-tu qu'au mois de mai leur mère
En trouve dans les verts genêts ? »
— « Et toi, penses-tu donc que le pain sur la terre
Pour les petits perdreaux tombe là tout exprès ? » —

De propos en propos la querelle s'engage.
Les enfants ne se cèdent point :
Du métier d'homme ils font entr'eux l'apprentissage.
Les nôtres préludaient au duel à coups de poing.
Mais les oiseaux, privés de la moindre pâture,
S'étaient, pendant ce temps, résignés à mourir.
Que ne leur donnait-on un peu de nourriture
Qui les aurait sauvés, au lieu de discourir.

Dans ce siècle modèle où la philantropie
A détrôné la charité,
Tous nos beaux faiseurs d'utopie
Diront-ils que ce fait manque de vérité ?

F. COIGNET.

Xe BULLETIN MONUMENTAL

ET LITURGIQUE

DE LA VILLE DE LYON.

Plus je visite Rome, plus j'en retrouve à Lyon l'image ainsi que l'ombre de ses majestés et de ses souvenirs. Au point de vue religieux, nos temples et nos populations ont la foi romaine fervente et inflexible ; au point de vue liturgique, le culte lyonnais se développe avec toute la pompe des basiliques de Rome; mais placé dans la double auréole des traditions orientales qui le constituent et des idées françaises si éminement favorables aux cérémonies catholiques, pleinement dégagé des influences païennes, il a une dignité propre, une quiétude et une onction dont la ville éternelle n'offre point d'exemple, je n'hésite pas à le penser, je n'hésiterai pas à le dire. Rome, sans doute, a reçu de l'Orient, comme nous, la vérité liturgique et l'a gardée vierge dans ses tabernacles; mais elle y vit à l'état latent, entourée de mensonges païens et du cortége des sensualités antiques ; tandisqu'à Lyon, elle est constamment ostensible. Chez les Romains, je l'ai dit ailleurs, la foi n'a été complètement intime, la liturgie complètement austère que dans l'obscurité des catacombes : hors de là, elles furent plus superficielles, plus mythologiques, moins mystiques et moins abstraites que chez

les hommes des régions plus tempérées, elles s'exercèrent plus dans l'imagination et la tête que dans le cœur, elles ressemblèrent plutôt à une sensation qu'à un sentiment. Voilà pourquoi les hommes du nord ne se sont point contentés des formes païennes modifiées pour leurs églises, voilà pourquoi ils ont deviné une merveilleuse architecture, toute idéale pour ainsi dire, où la pierre est comme spiritualisée, architecture conforme à leur manière de comprendre la religion du Christ; voilà pourquoi ils ont renchéri sur le symbolisme, préféré la verrière peinte à la mosaïque, inventé une orientation spéciale pour les églises, orientation inconnue à Rome, et qui, consacrée par l'usage, devint chez eux vraiment liturgique. Lyon, la ville de France la plus sérieuse par ses mœurs et celle où il se fait, en tous les genres, le plus de choses sérieuses, Lyon se trouve dans les plus heureuses conditions géographiques et morales pour allier la splendeur du culte oriental à la gravité du nord, et sa *sainte église* est la seule du monde catholique qui, par ses cérémonies et ses traditions, ait voulu constamment remonter au berceau de ses fondateurs. Après elle, viennent les églises de Milan et de Ravenne qui sont aussi restées assises, liturgiquement parlant, aux portes de l'orient, mais n'ont conservé que l'ombre affaiblie de son culte.

Nulle église donc en France, comme ailleurs, n'a gardé les usages propres à celle de Lyon, ce langage sévèrement et exclusivement dogmatique, ce culte byzantin et hiératique qui rappelle qu'en orient l'idée de la plus haute magnificence fut toujours unie à celle de la plus haute gravité et au mystère. Et, admirable réaction du culte sur les hommes apostoliques qui l'exercent, nul clergé au monde n'a et ne sait inspirer à ses auxiliaires même les plus intimes, à tout ce qui l'entoure, cet aspect liturgique, cette quiétude, cette sérénité, cette modestie, cette profonde conviction du regard, cette candeur patriarchale de la figure, ce calme de la démarche, cet ineffable recueillement que nous ne pourrions trop exalter.

Ces digressions sont un peu longues; mais, sans elles, on eût compris moins bien ce que nous allons dire des basiliques et de la liturgie de Lyon. Depuis la publication du dernier bulletin, en mai 1846, beaucoup de choses monumentales lyonnaises ont changé de

forme en tout ou en partie, et le moment est venu de porter un jugement définitif sur les œuvres et le goût de leurs ordonnateurs.

I.

ÉGLISE DES CORDELIERS OBSERVANTINS.

La dernière relique de ce temple n'a pas encore disparu, et on peut toujours montrer par le peu qu'il en reste et le morceau de ruines qui l'enveloppe, la place où fut cette église que nous regretterons sans cesse. L'horizon lyonnais dont elle faisait partie et où nous étions accoutumé à la voir, n'a plus de sens, depuis qu'elle n'est plus. C'était vraiment bien la peine de commettre cet acte révoltant et brutal de vandalisme, pour le bon plaisir d'une école hippiatrique en déroute, qui va se décomposant et se meurt faute d'élèves. Cette expiation ne nous dédommage point et semble prouver qu'une idée de désordre en entraîne toujours plusieurs à sa suite. On parle, mais vaguement, de l'érection d'une église qui servirait de paroisse à ce quartier populeux de Bourg-Neuf où ne s'éteindront jamais les souvenirs et le nom de son Cléberg.

II.

ÉGLISE DE SAINT-BRUNO.

Comme les trois basiliques florentines de Sainte-Croix, de Saint-Laurent et Sainte-Marie-de-la-Fleur, et l'église des Prêcheurs d'Aix (Bouches-du-Rhône), la façade de ce temple, dont la coupole plane sur la plus admirable partie des horizons lyonnais, reste toujours inachevée. Pourtant, il est question de lui donner son parement, et personne ne desire plus vivement que moi, voir cette bonne pensée mise à exécution. Le *sacrificatorium* de Saint-Bruno est à double coffre, comme celui des basiliques de Rome : et le plus riche, le plus imposant baldaquin qui existe, je crois, en France, rappelle ici les splendeurs du *tabernaculum* ou *ciborium*, sous une forme moderne qui ne manque pas de noblesse.

III.

BASILIQUE DES MACHABÉES (SAINT-JUST).

L'érection d'un nouveau clocher pour cette basilique semble décidée, et je serais heureux que les vœux si souvent et si énergiquement formulés par moi, à cet égard, n'eussent pas été étrangers à cette détermination. Je ne connais pas encore de projet sérieux, rédigé par un de nos architectes ecclésiastiques; mais que l'on se garde bien de rêver, pour la basilique de Saint-Just, une de ces flèches dont l'invasion des idées du nord propage le goût dans nos contrées. La flèche est barbare et d'un aspect sauvage, partout où les paysages et l'architectonique locale ne la préparent point. Je la comprends à Saint-André de Grenoble, entourée de montagnes pointues et hérissées qui ont dû amener l'architecture du nord; mais, à Lyon, sur les saintes collines, doucement mouvementées et arrondies à leur sommet, à l'instar du mont Aventin et du mont Cœlius, sur ces gracieux côteaux qui se mirent dans la Saône, elle n'a pas de sens. Le cadre, l'entourage préexistant entrent pour beaucoup dans l'adoption ou l'exclusion de telle forme architectonique, indépendamment de l'influence exercée par le climat. Ainsi à Gênes, ville méridionale par sa nature et ses mœurs s'il en fut, tout concourt à provoquer si non la flèche-aiguille du nord, au moins le clocher conique. Les toits de la ville, couverts d'ardoise, sont aigus, et elle est abritée par les cols abrupts et pointus des montagnes liguriennes. Aussi trouve-t-on à Gênes, sans s'en étonner huit ou neuf clochers aigus. Qu'on nous donne ici ou un *campanile* italique comme celui de Saint-André-le-bas de Vienne (Isère), élancé comme ceux de Saint-Paul et Jean, de Saint-Jean-Porte-Latine, de Sainte-Françoise romaine, de Rome, ou une image du beau clocher octogone de N.-D.-Saint-Arnoux de Gap, ou enfin une épreuve de la merveilleuse tour de Saint-Apollinaire de Valence qu'un visigothisme sans nom a renversée. Qu'au lieu de couronner ce *campanile* d'une croix tourmentée dans sa forme, on place à son faite la croix latine dorée, surmontant une girouette, comme cela

se pratique à Rome, dans toute l'Italie, dans tout le midi de la France, vient d'être imité à l'église neuve de la Verpillère (Isère), et se voit à Saint-André-le-Bas de Vienne-en-Dauphiné; que dis-je, à Lyon même, à N.-D.-de-Fourvière.

IV.

ÉGLISE DE SAINT-EUCHER-DE-LA-BOUCLE.

Cette église vient d'être agrandie et a subi une métamorphose complète. Les proportions n'en sont pas justes, mais l'ornementation est d'un bon style.

V.

ÉGLISE DE SAINT-FRANÇOIS.

Ce temple, dont nous avions désespéré, vient enfin, après de longues épreuves, de sortir des habiles mains de M. Benoît, sous une forme qui fait oublier l'anarchie et le désordre des idées architectoniques qui concoururent à sa construction si souvent interrompue et reprise. Je craignais sincèrement pour M. Benoît que cette mission délicate ne fût l'écueil de sa renommée, et c'est avec joie que je l'ai vu se tirer si adroitement du pas le plus difficile où on l'ait jamais engagé : il a rendu la santé à un malade abandonné de tous les médecins. Ce temple aujourd'hui est, quant à ses dispositions architectoniques, l'image d'une église romaine : toute trace de décousu a disparu dans un ensemble gracieux et qui ne manque point de noblesse; on a trouvé moyen de l'agrandir, de le compléter, sans nuire à l'harmonie; on a fait une œuvre sage et méritoire. Il faudra bien que l'ornementation de cette église soit en rapport et avec son architecture et avec l'opulence du quartier qu'elle représente. Nous la jugerons quand elle sera opérée. La coupole posée par l'architecte au point d'intersection du chœur, de la nef majeure et des croisillons est d'une élégance sans exemple à Lyon, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et rappelle exactement celle de Saint-André-della-Valle, de Rome : une croix dorée la

couronne et produit un magnifique effet à l'horizon. Le ridicule clocher de Saint-François existe et n'attend plus que le marteau du maçon appelé à le détruire. Ce sera le cas de nous donner ici une copie du campanile coupolaire de Sainte-Catherine *de Funari*, à Rome, d'un jet si hardi, d'une forme si élancée, dont l'église de Saint-Martin de Langres offre une imitation libre.

VI.

BASILIQUE D'AINAY.

Rien, absolument rien de nouveau dans ce temple, depuis mon dernier *bulletin*, pas même le zèle intelligent de son pasteur et son amour pour le saint édifice. J'espérais que l'architecte officiel imposé à la basilique provoquerait, par sa haute influence, l'envoi des fonds qu'il doit employer, et que les premiers sacs de mille francs serviraient à effacer les fautes nombreuses de Jean Pollet. Rien ne se fait. Il y aurait ici une grande tâche à remplir. Il faudrait détruire cette voûte ignoble, bâtie par Pollet, qui ne rentre nullement dans le caractère des basiliques latines des XIe et XIIe siècles, et la remplacer par un plafond *soffitto* à caissons, chargé de monogrammes; puis entre ce plafond et les arcs d'entrecolonnement, simuler un triforium. Mais parler de dépenses énormes à des gens qui n'ont pas touché le premier sol des sommes qu'on leur a promises, c'est perdre son temps.

VII.

PONT DE NEMOURS.

L'axe adopté pour le pont de Nemours est un fait regrettable, sans doute; mais, à mon sens, c'est là son moindre défaut. Après tout, il est au milieu de deux places qui se correspondent, et il a permis de faire jouir dix ans plus tôt la population lyonnaise de la commodité qu'il lui offre, et de ne pas interrompre le passage sur ce point pendant la construction. L'aspect général du pont est affreux et d'un lisse déplorable. Nulle architectonisation, nul mouvement de lignes au-dessus des piles; mais une corniche de boutique, d'un caractère mou et flasque. Au lieu de modillons fermes et

d'une profilation accentuée qui étaient de rigueur, on a mis là des espèces de corbillons-consoles du plus mesquin effet, de dimensions trop petites. Tout dans cette œuvre sent l'aride faire de l'ingénieur, rien ne révèle le goût d'un architecte. Il y aurait toutefois moyen de corriger un peu ces défauts à l'aide de tables renfoncées prises dans les deux faces et dans les tympans : on donnerait quelque jeu de lumière, quelque caractère à ce tout, et il ressemblerait moins littéralement à une nappe blanche.

VIII.

RUE CENTRALE.

Malgré les rêves d'or qui président au percement de cette voie, et font croire à beaucoup de nos frères qu'elle sera un lit somptueux où le Pactole coulera à pleins flots, je suis, moi, je l'avoue, un ami froid de la rue Centrale. D'abord, je vois avec peine qu'on va porter un coup mortel à cette vieille rue Mercière, centre de l'ancienne librairie lyonnaise, symbole de la cité lyonnaise, cousue de ces servitudes qui rappelaient les mœurs fraternelles et confiantes du moyen-âge, percée de ces obscurs et froides allées qui ont quelque analogie avec les catacombes de Rome. — La rue Mercière, c'était essentiellement pour moi le Lyon de la fin du moyen-âge, se résumant dans sa paroisse-commune de Saint-Nizier. — La grand'rue Mercière devenue un désert, je ne comprendrai plus ses souvenirs, je ne retrouverai plus ces vieilles boutiques à l'enseigne faisant image et nos chères traditions du XVIe siècle. Toutefois, il faut ouvrir la place aux idées du siècle, et le siècle vient faire la plus large trouée qui ait jamais été conçue au cœur du vieux Lyon. Les démolitions dans les pâtés des maisons entre les rues Tupin, Ferrandière, Thomassin, se poursuivent sans relâche. Nous aurons sans doute une rue large, pleine d'air et de lumière, splendidement bâtie ; mais pourquoi n'avoir pas pensé, pour la rue des Bouquetiers et la Boucherie des Terreaux, aux conditions de salubrité, d'insolation et surtout de magnificence qu'on veut donner à la rue Centrale? M. Savoie, j'en suis sûr, me pardonnera ma franchise. — J'ai toujours, à Lyon, défendu la cause du pauvre et de l'opprimé, et en

pleurant le sort de la rue Mercière qui va se trouver déshéritée des avantages sur lesquels sa longue possession lui donnait le droit de compter toujours, je ne sors ni de mes habitudes, ni de mon rôle.— N'aurait-on pas pu se borner à redresser la rue Mercière, axe naturel de la ville de Lyon, sans la frapper de mort?

IX.

ÉGLISE DE SAINT-PIERRE-DE-VAISE.

Attendons encore une année pour juger définitivement l'œuvre de M. Desjardins : d'ici au mois de juin 1848, elle sera à peu près achevée.

X

PALAIS-DE-JUSTICE.

Les chapiteaux des colonnes du palais-de Justice sont tous sculptés : les dispositions et l'ornementation intérieures de cette basilique judiciaire touchent à leur terme. On a fait dans les légendes du Palais-de-Justice un déplorable emploi de l'U et du J et des caractères monstrueux que le mauvais goût et le charlatanisme parisien ont adoptés pour les enseignes des boutiques. Il n'y a, sur ce point, rien à faire entendre aux architectes de Paris : ils ne ne veulent point démordre de leurs habitudes ; ils n'ont point le sens de la lettre inscriptionnaire, du style lapidaire..... Que ne vont-ils s'inspirer à Rome? Ce détestable goût de l'U et de l'J majuscule, des caractères gras et ignobles, Paris l'a propagé même en typographie.

Heureusement, Lyon se rappelle ses belles éditions du XVIe siècle, et un imprimeur lyonnais dont le nom s'inscrira à côté des Gryphe et des Dolet, réagit énergiquement contre ces barbares exemples. Qu'on voie l'admirable ouvrage qu'il vient d'imprimer, et dont M. Alphonse de Boissieu est l'auteur, et qu'on me dise si cet art, ce retour aux formes pures et simples de l'antiquité, seront seulement compris dans une capitale si infatuée d'elle-même ?

XI.

PALAIS ARCHIÉPISCOPAL.

Il est plus sérieusement question que jamais de dégager l'apside de Saint-Jean, en rasant tout ou partie du palais archiépiscopal dont l'emplacement actuel serait converti en jardin, et se retrouverait sous une forme plus harmonieuse et plus digne dans la nouvelle Manécanterie. Puisse ce projet se réaliser le plus promptement possible ! Il vaudra bien mieux employer les sommes dont on peut disposer à cette grande, à cette immense amélioration, que de coiffer de flèches improvisées les deux clochers orientaux de la basilique primatiale, et je me félicite d'avoir, par mes protestations anticipées, contribué puissamment à en faire écarter le projet. La flèche a ses limites, qu'on le sache donc bien. Mais, depuis quelque temps, toutes les idées d'art et de convenance climatérique, historique, locale, ont été violemment brouillées : on a fait de l'art grec à Paris et de l'architecture *gothique* à Marseille.

XII.

BASILIQUE PRIMATIALE DE SAINT-JEAN BAPTISTE.

Nous voici donc rentré dans ce temple dont aucune basilique constantinienne de Rome ne produit l'effet profondément liturgique et moral, dont le culte à la fois austère et magnifique, rappelant à la fois le dogme, la foi ardente, les graves cérémonies, l'hiératisme primitif, les fraternelles agapes des catacombes, et les splendeurs du temple de Salomon, développe dans le cœur du catholique un esprit d'adoration, un amour intime, une pieuse exaltation, que ne feront jamais naître les pompes musicales et les cérémonies toutes extérieures de Saint-Jean de-Latran, de Saint-Pierre du Vatican, des chapelles Sixtine et Pauline, de Sainte-Marie *ad nives*. — Ici, traditions, liturgie, chants, architecture, souvenirs, tout est dans ces conditions d'harmonie que réclame la piété lyonnaise, la plus élevée, la plus sincère, la plus noble de toutes les piétés. La basilique primatiale de Saint-Jean-Baptiste de Lyon, ce temple qui, je le répète, occupe dans la hiérarchie ecclésiastique, le premier

rang dans le monde, immédiatement après Saint-Jean-de-Latran, est un milieu si profondément hiératique que le fidèle même qui en a franchi le seuil, se sent comme initié à la liturgie. Sonnerie, costumes sacerdotaux, chants, évolutions du clergé, langage, tout est ici frappé d'un sceau liturgique qu'on ne trouve pas ailleurs : aussi la vieille séparation des sexes dans la primitive basilique latine, imitée de ce qui se pratiquait en Orient, est-elle encore aujourd'hui, sinon rigoureusement, observée du moins sensiblement esquissée, à Saint-Jean (1), dans cet empressement des hommes à se grouper dans le chœur, à se confondre avec le clergé, à affluer jusque sur les marches de la sainte Table. Édifiante et touchante fusion des fidèles avec les prêtres ! Oh ! avec quelle effusion, en revenant de Rome pour la cinquième fois, il y a quelques jours, en quittant ces basiliques sans vitraux peints au-dedans, sans contre-forts à l'extérieur, la plupart inscrites et enveloppées dans des façades de palais, comme Sainte-Marie-Majeure, ces somptueuses églises pleines d'or, de marbres, de pierres précieuses, de peintures et de lumière, dont un ciel sans demi-teintes embrasse les coupoles, avec quelle émotion j'ai retrouvé, à Saint-Jean de Lyon, le sens si largement développé de la cathédrale française ! Quel calme dans cette majesté, que de mystère dans ces lointains créés par l'architecture, quel recueillement produit par cette sainte obscurité, quelles expressions morales, dans ce lieu, de chants chrétiens et de prières !

S. E. Mgr. le Cardinal de Bonald a eu une heureuse pensée, c'est de former dans la sacristie de sa basilique primatiale un musée, un trésor historique. La collection d'objets précieux par l'âge, le travail ou la matière est déjà nombreuse et choisie. Le même pontife a fait exécuter, sur le modèle de celle conservée à Cologne, une crosse de petite dimension, comme celles du moyen-âge, et qui ne ressemble point du tout à ces crosses monstrueusement hautes et brusquement contournées que le mauvais goût a mises aux mains de nos évêques. Ce beau travail a été exécuté à Lyon avec cette conscience, ce bon goût, cette finesse qui caractérisent presque

(1) A N. D. de Montluel (Ain), la tradition de cette séparation s'est maintenue d'une manière plus ostensible : la nef, à droite du spectateur, est particulièrement et exclusivement affectée aux hommes.

toutes les œuvres de l'art lyonnais. Le Cardinal de Bonald ne se sert plus que de son nouveau bâton pastoral, et il a raison. Un autre changement louable exécuté par ses ordres, c'est la destruction du contre-retable et de la décoration moderne adoptés par feu Pollet, pour la chapelle de la Sainte-Vierge. Cette destruction a réhabilité une verrière peinte historique, et rendu à l'apside mineure, du côté de l'Évangile, son primitif aspect. Les nouvelles croix et les nouveaux chandeliers de l'autel majeur sont d'un choix irréprochable.

Une nouvelle verrière peinte est commandée pour la longue fenêtre ogivale du croisillon septentrional : espérons que celles réclamées par les baies latérales de la même région et par le transept méridional ne se feront pas beaucoup attendre. Il serait indispensable aussi de munir de verres coloriés les baies de la chapelle du clocher, dont le jour blanc trouble, en partie, l'obscurité du temple. L'intention de S. E. est d'établir, dans sa métropole, une sorte de concours entre tous les artistes verriers du royaume. Pourquoi ne pense t-il pas aussi aux peintres verriers lyonnais, à l'habile M. Brun-Bastenaire, qui mérite ses encouragements ?

L'introduction de l'orgue a été un malheur moral et matériel pour Saint-Jean. On ne sait toujours où le placer, et il continue à voiler la plus belle verrière peinte de l'apside. Puisque, malgré l'autorité des traditions écclésiastiques lyonnaises qui repoussaient et avaient, jusqu'au pontificat de Mgr. de Bonald, constamment interdit l'introduction de cet instrument dans la basilique primatiale des Gaules, les portes de cet auguste temple se sont ouvertes devant lui, sous l'influence d'une volonté puissante ; puisque enfin, il faut le subir, je vais lui trouver une place convenable. Je conseille de le poser sous l'arc qui sépare l'apside mineure du nord (chapelle de la Vierge) du chœur. Seulement, il faudra pour la symétrie, qu'on ait soin d'en établir un autre, sous l'arc opposé entre l'apside mineure du midi (chapelle de la Croix, nouvellement consacrée arbitrairement à Saint Pierre) et le sanctuaire. Ce dernier ne se composerait que d'une simple montre, d'un simple buffet, sans jeu. Cette proposition ne peut manquer d'être écoutée par le Cardinal de Bonald, si enclin à imiter à Lyon ce qui se fait

à Rome, d'abord parcequ'elle est sage, ensuite parce qu'elle ressort des usages italiens. — Dans presque toutes les églises romaines, il y a deux orgues en regard. — Ce que je préférerais à cette transaction, ce serait la suppression de l'instrument. A propos d'orgue, on ne saurait trop mettre en garde les chapitres et les évêques de France, contre le charlatanisme parisien d'un marchand d'orgues, M. Danjou, qui frappe à la porte de toutes les églises pour leur vendre un instrument et y apporter le désordre dans la liturgie et les chants. Que les ordonnateurs de restaurations basilicales et les architectes se défient aussi des doctrines si erronées et si tranchantes de la *savanterie* de certain archéologue parisien.

En parlant, au commencement de ce paragraphe, des austères majestés de la liturgie lyonnaise et de la situation de la basilique primatiale, à ce point de vue, je me suis représenté l'état ancien de ce temple, je l'ai compris, non tel qu'il est, mais tel qu'il était et devrait être encore. Tout altérée qu'est sa sainte et vénérable liturgie orientale, par l'introduction récente de l'orgue et d'une musique soi-disant religieuse que ses échos répètent en pleurant, c'est toutefois encore la plus magnifique liturgie du monde, et ce temple est encore celui de l'univers où le culte divin se célèbre avec plus de noblesse et de dignité. Mais, hélas ! combien les innovations lui font de mal et lui arrachent violemment ce caractère exceptionnel qu'il s'enorgueillissait d'avoir gardé intact !

Qu'un changement d'administration diocésaine ou de goût de la part du pontife, permette le retour au passé ; on ne pourra plus le ressaisir tel qu'il était. — Le vieux clergé de St-Jean, les vieux chanoines qui avaient vu les comtes de Lyon, s'en vont en détail ; ils sont remplacés par de jeunes ecclésiastiques infatués de nouveautés et de prétendus progrès, qui perdent et sont disposés à perdre tout. Chaque jour se brise un anneau de l'ancienne discipline : on entre au chœur sans façon, on en sort, l'office commencé : les vieilles figures ascétiques et patriarchales disparaissent, les enfants de chœur perdent cette soumission, ce calme, cette harmonie qui les caractérisaient avant la musique. C'est que la musique a établi le mouvement et le bruit, dans le lieu le plus recueilli de la

terre, où les chanoines étaient immobiles dans leurs stalles, comme des statues. Et puis tout change : les suisses une fois dressés meurent, les bedeaux émigrent : prêtres et auxiliaires laïques des prêtres se recrutent dans les rangs d'une génération moins imprégnée du sentiment liturgique. Parmi ces visages nouveaux, vous ne trouvez plus cette onction, cette modestie, cette sérénité des anciens visages. Il existe derrière tout cela une force que rien n'ébranle, et qui a toujours le même mépris pour les vœux les plus sages et les plus saints. C'est elle qui favorise le dévergondage de la musique, elle qui ne craint pas de sacrifier les chants liturgiques et populaires à de barbares accents ; elle qui fait remplacer, par des notes absurdes, inintelligibles et incomprises, l'*O salutaris hostia* ecclésiastique qui, à St-Jean de Lyon, était chanté par les enfants de chœur groupés devant l'autel majeur. Que cette volonté, au moins, déploie l'invincible obstination dont elle a le secret, pour la conversion en jardin de l'archevêché actuelle, et la réédification de la paroisse de Sainte-Croix.

Je n'ai plus rien à dire ici des nouvelles verrières posées dans la chapelle de Saint-Vincent-de-Paul ; elles ont été jugées. J'avais formulé mon opinion sur elles, avant qu'elles fussent placées à Saint-Jean, et de l'atelier de M. Maréchal, à Metz, où je les vis en juin dernier. Belle couleur, peu de vêtements et de fonds, carnations brûlées, expression religieuse trop faiblement développée, armatures admirables.

On a remplacé récemment le *Te igitur* de l'autel majeur, par un cadre : c'est une faute : l'ancien carton rappelait davantage par sa forme pliante, celle du tryptique qu'il représente.

Si le projet de réédification d'une paroisse de Sainte-Croix est indéfiniment ajourné, ne pourrait-on pas, en attendant, consacrer au double usage de paroisse et de petit chœur d'hiver, pour les chanoines, la chapelle basse qui ne sert aujourd'hui qu'au dernier usage, et s'ouvre sous la contre-nef méridionale de St-Jean ? Cette chapelle est tout un petit temple : elle a conservé un vieil autel aux parements de soie, dont la couleur change, selon les exigences liturgiques. Je ne connais rien de touchant comme la messe canoniale célébrée, en hiver, dans cette chapelle : entendus de la nef du temple,

ces chants sourds et graves semblent sortir des catacombes de la primitive église, ou des *confessions* de la basilique latine.

On n'est point revenu sur la consécration de Saint-Pierre, donnée sans motifs à l'apside mineure méridionale, où la tradition basilicale a maintenu le *repositorium* destiné à recevoir les SS. Espèces. Pourquoi avoir changé, sans qu'aucune délibération expresse du Chapitre soit intervenue préalablement, le seul vocable qui convînt au lieu ?

Je voudrais qu'on songeât à réparer un peu la façade de St-Jean, dont le fronton s'élève dégagé de toute adhérence avec la toiture, soutenu par l'aplomb, comme celui de St-Michel de Lucques. Je voudrais aussi qu'on multipliât davantage, dans le temple, la représentation des anciennes et nouvelles armoiries du Chapitre, qui étaient autrefois de gueules, au griffon d'or à senestre, et au lion d'argent à dextre, diadêmé d'une couronne de comte en cimier, affrontés et unissant leurs pattes, avec supports répétés du champ; et qui sont aujourd'hui d'azur, au saint Jean-Baptiste d'or. L'ignoble architectonisation du baptistère et de la chaire n'a pas cessé d'attrister les regards intelligents, et ces monuments du crétinisme artistique résistent encore aux anathèmes dès longtemps lancés sur eux. — J'attends toujours en vain qu'on dore les deux belles croix des clochers orientaux de St-Jean, ou plutôt, qu'on les remplace par deux croix de bronze doré, de même dimension et de même forme, car les proportions de celles qui existent sont on ne peut plus harmonieuses et on ne peut plus justes.

Si la liturgie de cette basilique a fléchi en ce qui concerne les chants, elle ne varie point en ce qui touche au cérémonial. Toujours la même majesté dans les évolutions sacerdotales, le grand manuterge offert au sacrificateur, au lieu de la mauvaise drille dont on se sert dans les autres cathédrales, toujours le voile blanc posé sur le calice, aussitôt qu'il est déposé sur l'autel majeur, symbole de ce voile qui s'abaissait devant le mystère, dans les primitives églises d'Orient et d'Occident : toujours, toujours ce style, ces dénominations éminemment liturgiques employés dans ses programmes, ces noms d'huile des infirmes et d'huile des cathécumènes, de messe

des présanctifiés, etc, qui, comme les noms romains, frappent à la fois l'imagiuation et le cœur.

XIII.

ÉGLISE DE SAINT-GEORGE.

La nouvelle église de Saint-George est presque achevée : néanmoins le moment de juger l'ensemble de la reconstruction presque radicale qu'elle a subie, n'est pas encore venu. La flèche continue à monter à l'horizon ; mais elle n'est pas heureuse, relativement à sa position dans le paysage. Elle ne s'harmonise pas avec lui. Sa nécessité, sa convenance admises, je dirai que je n'ai que des éloges à donner à son exécution. M. Bossan n'eût-il pas été mieux inspiré s'il eût pensé à créer là une belle apside romano-byzantine avec triforium extérieur, et à imiter un de ces imposants clochers coniques, flanqués de quatre cornes tumulaires, dont nous avons en Bourgogne, à Savigny-sous-Beaune, de si admirables types, dont les clochers de Saint-Etienne, de Saint-Augustin, de Notre-Dame-des-Vignes, de Saint-Jean, de Saint-Donat et de Saint-Cyr de Gênes, furent indubitablement les premiers modèles ?

XIV.

ÉGLISE DE NOTRE-DAME SAINT-LOUIS.

Rien de nouveau dans ce temple tout italique. Il y aurait urgence à surélever son clocher : ce vœu est partagé par le clergé et les fidèles de la paroisse ; mais on recule devant la dépense qu'entraînerait son exécution. Ici, ce sera le cas de donner à la tour actuelle une petite coupole centrale, flanquée de quatre tourillons coupolaires, rappelant la forme du campanile de Saint-Laurent de Gênes, dont on trouve l'imitation libre à Notre-Dame-de-Dole, au diocèse de Saint-Claude.

XV.

ÉGLISE DE SAINT-POLYCARPE.

Il s'est passé, cette année, un fait étrange dans cette église, et que les conditions liturgiques de ce *bulletin* me forcent à ne point passer sous le silence. Une affiche, placardée sur tous les murs et à la porte de toutes les églises de la ville de Lyon, annonça que le 25 février, à 10 heures (1847), dans l'église de Saint-Polycarpe, le 67e régiment de ligne exécuterait une messe en musique. Parmi les morceaux promis, on remarquait : l'*ouverture de Lucie* (Donizetti), le *duo de Guillaume Tell* (Rossini), etc... Quelle différence y avait-il entre cette affiche, entre ce style et ceux des théâtres lyriques? et le concert eut effectivement lieu. Comment voulez-vous que la prière et le chant du peuple aient pu s'unir à cette musique si effrontément mondaine. Tout cela, je l'avoue, trouva quelque indulgence en raison du but charitable qu'on voulait atteindre. — Passe pour une fois, mais qu'on ne revienne plus à de semblables moyens.

XVI.

MAISON PAVILLONNÉE SUR LE QUAI FULCHIRON.

Un peu en aval de la maison mauresque, on vient de nous donner une épreuve assez lourde de la demeure citadine suisse et savoyarde, flanquée de deux pavillons en saillie sur le corps de logis principal, unis entre eux par des galeries, le tout coiffé des toits pointus à la mode. Cette maison a le plus pauvre caractère : si la fantaisie mauresque de M. Bossan est percée de fenêtres comme un écumoir, on ne reprochera pas le même défaut à la maison suisse qui manque évidemment d'ouvertures en nombre suffisant. Si cette demeure est fille d'un caprice, ce caprice ne vient pas d'un poète.

XVII.

BASILIQUE DE SAINT-NIZIER.

Il y a, à Saint-Nizier, un fait monumentaire que peu de personnes

ont remarqué, j'en suis sûr, c'est que la base du clocher septentrional est plus vieille que le reste du temple, et se rapproche à peu près de l'âge de la façade de Saint-Jean. L'œuvre de restauration et de complément de ce temple, essentiellement communal par ses souvenirs, marche rapidement, sous la direction de M. Benoît, architecte suprême des basiliques lyonnaises. Le clocher méridional monte, monte sensiblement, et favorisés par la belle saison dans laquelle nous sommes entrés, il est probable que les travaux seront poussés assez loin dans cette campagne, pour que l'ancienne flèche de Saint-Nizier ait enfin, ne fût-ce encore qu'ébauchée, la sœur qu'elle attendait. Toute cette construction me paraît bien entendue et parfaitement appareillée. Il y a bien des choses à faire à Saint-Nizier : il faut finir sa façade, munir ses baies de verrières peintes, donner des cloches à ce temple sans voix, et des cloches en ton mineur, le seul ton religieux, le seul grave, le seul imposant, en s'inspirant de sonneries de Saint-Pierre et de Saint-Louis, les plus harmonieuses de la ville de Lyon. Le célèbre Lesourd, qui avait porté un art inoui dans l'ajustement des verrières et l'exécution des mosaïques transparentes, s'est couché sur ses lauriers. Mais son successeur, dit-on, formé à son école, marche dignement sur ses traces, et il est à croire qu'on utilisera ses talents à Saint-Nizier. — Malgré le peu de sympathie du vénérable pasteur de cette basilique, des concerts étranges viennent, depuis quelque temps, troubler l'ancienne gravité de ses chants liturgiques. — On a ouvert la porte aux innovations, dans ce temple, en y admettant les calorifères, le gaz, une foule de choses qu'il fallait laisser à l'estaminet et à la rue, et il faut bien se persuader qu'une nouveauté une fois introduite, il n'y a plus de raison logique pour qu'on s'arrête. L'esprit d'innovation est comme l'esprit de libéralisme, il est insatiable. Si Mgr. l'évêque de Langres, le premier évêque liturgiste de France, entrait à Saint-Nizier, et qu'il y entendît ces cantiques en langue vulgaire, qui retentissent trop souvent sous ses voûtes, même dans des offices liturgiques, que dirait-il, lui qui blâme ces chants mondains, et consent à peine à les tolérer pour de petits exercices de femmes et de filles, dans des chapelles de congréganistes? Il y a moins loin qu'on ne croit du cantique en

langue vulgaire à la messe française de Châtel. — Que de mal les Jésuites ont fait à la liturgie, à la décoration, à l'architecture des églises, et combien ils ont propagé le mauvais goût ! Les cantiques et les paroissiens en langue vulgaire, les petits cœurs, les petites dévotions du mois de Marie, etc., les abus de lumière, les décorations théâtrales dans les églises, tout cela est leur œuvre, et, loin d'en finir avec elle, on renchérit sur ses graves abus.

Je serai curieux de savoir quel effet produiront à l'horizon les deux flèches de Saint-Nizier. Vue du pont Tilsitt, la flèche unique de cette basilique a quelque chose d'hétérogène et de sophistique ; elle n'est point en harmonie avec les lignes constamment carrées des maisons du quai de Saône, dont aucune saillie aigue n'interrompt la continuité ; elle ne correspond à aucune montagne, elle n'a point d'arrière-plan, elle domine une plaine. Si un clocher aigu, derrière le Port du Temple, un simple cône préparait l'œil à cette forme, il serait moins étonné. — Qu'on ne croie pas, de grâce, que j'aie pour la flèche une aversion décidée ; je l'aime beaucoup, mais comme la musique, je la veux à sa véritable place. Deux clochers à plate-forme eussent été plus en rapport avec les combles de Saint-Nizier et les horizons lyonnais. Mais une flèche solitaire existait, on a dû la respecter, l'embellir même, et en construire une seconde pour l'accompagner.

XVIII.

ÉGLISE DE SAINT-PIERRE.

Le projet imprudemment manifesté de reconstruire la façade de ce temple, cette façade presque romaine, tant elle est romane, a fait naître à Lyon une explosion improbative qui se conçoit, dans un siècle, dans une cité où l'amour des monuments historiques est devenu une religion. Dans une livraison de la *Revue du Lyonnais*, je me suis rendu l'organe des opinions si énergiquement et si unanimement hostiles à cette barbare idée. — Je ne crois pas utile d'y revenir. La réalisation de cet impopulaire projet me semble devenue impossible, comme l'est devenu, sous le coup des anathê-

mes publics, le singulier monument qu'on voulait élever sur la place des Terreaux, en 1846.

XIX.

PALAIS DES ARTS.

M. Dardel continue sa restauration, ou plutôt son replâtrage et son regrattage du monument : les travaux se poursuivent en ce moment sur le flanc du palais dans la rue Clermont. Tant qu'on aura des boutiques au rez-de-chaussée du palais Saint-Pierre, lui donnât-on tout l'éclat qu'il est susceptible de présenter, il serait encore comme un bel habit couvert de taches, ou comme une femme superbe par le buste, avec des pieds de savoyarde.

XX.

ÉGLISE DE SAINT-BONAVENTURE.

Les travaux de restauration de cette église sont, on peut dire, à l'état de repos et de calme plat. Il est probable que les fonds manquent, car l'architecte du monument n'est pas homme à s'endormir.

XXI.

MONUMENTS DIVERS.

On parle de l'érection d'une église consacrée à Saint-Ennemond, et de commencer bientôt les travaux de construction de celle de Sainte-Blandine, dont les projets sont depuis si longtemps couchés dans les cartons officiels de M. Dardel. — Rien ne se fait à Notre-Dame-de-Fourvière, à la basilique des Martyrs (Saint-Irénée), à Saint-Paul, dans les quatre églises de nos hospices, dans les nombreuses chapelles conventuelles, à l'église incomplètement italienne du collége de la Trinité, dont il faudrait orner la façade et raviver les fresques intérieures.

Je maintiens mon opinion de l'année derrière sur la Boucherie des Terreaux et la maison caserne qui l'a remplacée, sur les fautes

commises sur cet emplacement par l'administration municipale, sur le plan vicieux adopté autour de la rue des Bouquetiers, et sur la magnificence monumentale, le goût parfait de la demeure construite par M. Farfouillon, au flanc droit de cette dernière rue. — M. Farfouillon s'est décidément illustré par cette œuvre, conçue à la manière large de Bramante ; c'est, on le peut dire, une imitation heureuse, sur une petite échelle, de ce grand pavillon carré du Vatican, posé à la droite des bâtiments où sont les fameuses loges.

L'église de Notre-Dame-Saint-Louis, de la Guillotière, n'est toujours pas terminée, malgré le zèle de M. Crépet. Ce monument fera le plus grand honneur à l'architecte. Quant à l'église de Saint-Pothin, on n'y fait plus rien. — La magnifique église romane d'Ecully est achevée, et l'on peut en admirer les heureuses proportions, la sage et historique profilation. L'église romane que M. Bernard a élevée à Limonest, prouve à la fois son talent et son économie. Personne ne voudra croire que le devis n'ait pas dépassé 30,000 fr. M. Bernard aura contre lui ceux de ses confrères qui sont si empressés à sortir de leur primitive estimation.

Les Brotteaux s'unissent splendidement à la Guillotière, par la construction d'une suite non interrompue de palais. Quel admirable aspect aura notre auguste cité lyonnaise, quand le Rhône passera majestueusement dans son sein, comme y coule la Saône, entre deux quais parallèles ; quel intéressant contraste il y aura entre ces deux grands lits citadins de la rivière et du fleuve, l'un sinueux, doucement arrondi, et doucement paysagé par la Saône qui se promène et murmure, l'autre offrant une immense ligne droite, en rapport avec l'ampleur et la solennité du Rhône qui court et mugit! Ajoutez à ces quais des avenues d'arbres, et dites-moi s'il y aurait au monde quelque chose de plus beau.

XXII.

MAISON-DE-VILLE.

Le beffroi de l'Hôtel-de-Ville semble solliciter un couronnement. Sa coupole se termine par une boule, genre d'amortissement qui

n'est pas même tolérable sur la couronne du roi Louis-Philippe. Il en est de cette coupole comme de celle du Panthéon, comme de celle de Saint-Paul, comme du clocher de Saint-Étienne-du-Mont, à Paris, depuis qu'on a eu la folie d'arracher les croix qui surgissaient à leurs cimes, comme du fronton de Saint-Vincent-de-Metz : elles *finissent* et ne se *terminent pas*. — Même résultat pour la couronne royale, bien entendu. Je desirerais donc au faite du dôme de la Maison-de-Ville lyonnaise, qui, n'étant pas une église n'a aucun droit sur le symbole religieux, un lion de bronze argenté, regardant à senestre comme dans le blason de la cité.

CONCLUSION.

Si l'auguste cité de Lyon est devenue ma chose, le centre et le but constant de mes études, de mes travaux, l'objet exclusif de mon culte, si je la préfère à toutes les villes, même à Rome, c'est que vingt années de relations intimes avec elle m'ont appris à la connaître, et qu'on ne peut la connaître sans la chérir. Ma foi de catholique, c'est elle qui en a fécondé les germes semés dans mon cœur par la plus pieuse des mères mes instincts liturgiques, c'est c'est elle qui les a développés, mon amour de l'art et des monuments, c'est elle qui l'a formé et le nourrit ; mon éducation littéraire ne s'est faite que par elle et avec elle : elle a recueilli presque tous les fruits que cette éducation a produits. Peuple sérieux et poétique tout à la fois, peuple chrétien par excellence, unissant les trois conditions morales indispensables à la félicité, l'esprit de famille, l'esprit d'ordre et l'esprit de travail, aimant les arts et les comprenant plus que le reste de la France, mais ne leur sacrifiant point le côté positif des intérêts matériels, comme les Italiens, le peuple lyonnais est en tous points admirable. Ce qui m'a toujours le plus frappé en lui, c'est son esprit communal et fraternel, c'est son horreur pour l'invasion des idées étrangères et le charlatanisme parisien, c'est son amour inflexible pour la ville de Lyon, sauvegarde de son patriotisme.

Si à Lyon on n'inscrit point comme à Rome, au front des monuments le

S. P. Q. R.

on peut dire toutefois que nulle part en France le sentiment antique ne s'est maintenu dans la légende comme ici. Si nos graves monuments n'ont pas encore inspiré un magnifique ouvrage, comme celui de l'architecte romain Canina, si nous n'avons pas encore de Guide lyonnais rédigé avec l'art et la science du Guide de Rome par le marquis de Melchiorri, si nous n'avons point de père Marchi pour illustrer nos catacombes et nos cryptes, Lyon du moins a ses historiens, ses poètes, ses artistes, et par dessus tout, l'ineffable culte de ses basiliques. Lyon est le seul lieu de la France où la science du monogramme chrétien ne soit pas éteinte, et où la légende basilicale reproduise l'AGIOS PAVL de Saint-Clément de Rome.

Je suis de l'œil la situation des monuments lyonnais, et me trouve toujours prêt à la constater. Tout calculé, les conditions de l'art, à Lyon, sont excellentes ; et le progrès ne s'arrête pas. Plus nous allons en avant, plus le sentiment du beau moral et idéal, du beau plastique se propage et se popularise ; Lyon est appelé à un immense avenir.

Joseph Bard.

L'ÉGLISE D'AINAY,

CONSIDÉRÉE

AU POINT DE VUE ARCHÉOLOGIQUE

ET ÉPIGRAPHIQUE.

Au milieu de ses édifices modernes revêtus du sceau d'une mesquine et bâtarde civilisation, la noble cité lyonnaise peut encore contempler avec orgueil les vénérables monuments de son histoire religieuse. S'ils ont résisté aux efforts des hommes et à l'action du temps, c'est que le christianisme, source de toute vraie civilisation, a symbolisé par ses œuvres la perpétuité de son principe.

Tous les peuples en général ont imprimé à leurs monuments un caractère solennel approprié à leur destination ; leurs styles architectoniques semblent se formuler sur la physionomie du sol qui leur a donné la naissance.

Les Romains, dominateurs de la Grèce par la force de leurs armes, subirent l'influence des arts du peuple vaincu, mais ils n'empruntèrent à son architecture que les seuls éléments qui ne pouvaient gêner leurs vastes conceptions monumentales.

Les Gaules, à leur tour, soumises aux maîtres du monde,

subirent d'abord et adoptèrent ensuite la civilisation et les lois des vainqueurs. Alors, l'élément romain s'impose en conquérant à notre architecture comme à nos institutions.

Le christianisme débordant des Catacombes où il préludait, par les enseignements de sa morale sublime, à la conquête de l'univers, vient bientôt s'asseoir sur le trône des Césars. Luttant vainement contre les bienfaits d'une religion régénératrice, le Paganisme voit ses temples crouler de toutes parts, et, sur leurs ruines, et avec leurs débris mêmes, s'élèvent les sanctuaires du Dieu de paix et de miséricorde. Cependant les exigences du nouveau culte et bientôt la désolation causée par l'invasion des peuples barbares font perdre à l'architecture romaine la pureté primitive de ses formes, de là ce style architectonique, appelé par convention *style roman* (architecture romaine dégénérée), style qui caractérise les monuments religieux élevés sur le sol de notre patrie à partir du Ve siècle.

Aux types sévères de l'architecture romaine se combinent bientôt les éléments pleins de grâce et de hardiesse d'un style nouveau. L'architecture *byzantine*, ou pour mieux dire *neo-grecque*, constate son existence dans les empires d'Orient et d'Occident par deux édifices élevés daus de vastes proportions et revêtus d'une décoration jusqu'alors inconnue. Ces édifices sont Sainte-Sophie à Contantinople et Sainte-Vitalis à Ravenne.

Ce fut seulement au XIIe siècle, après les pérégrinations d'artistes, pendant les Croisades, que s'importa sur notre sol tout le luxe de l'ornementation orientale. Les monuments religieux revêtent alors de nouvelles formes. L'arc ogival qui s'était accusé timidement à la fin du XIe siècle, devient bientôt l'élément générateur de notre architecture nationale. La forme de cette arcature se prêtait admirablement aux développements du plan des édifices religieux; aussi nos pères en constituèrent-ils un nouveau style d'architecture (ogival

ou gothique) dont les grandioses proportions distinguent, au XIIIe et au XIVe siècle, nos majestueuses cathédrales. La fin du XVe siècle fut une époque de décadence pour l'art religieux qui semble s'affaisser sur lui-même, étouffé par l'exubérance d'une luxuriante ornementation. L'avènement de la renaissance et, avec elle, la fermentation des idées de réforme et les disputes théologiques ne furent pas favorables aux progrés de l'art basilical ; l'architecture subit alors une complète transformation par son retour aux formes classiques modifiées par le génie des artistes français et italiens.

Avant de nous livrer à des appréciations monumentales sur la basilique d'Ainay, nous avons cru devoir offrir le résumé des modifications qu'a subies, à diverses époques, notre architecture religieuse. Ce préambule rentrait dans les attributions de notre sujet. Le lecteur voudra bien nous pardonner quelques réflexions dont la production est ici hors d'œuvre, mais qui présentent cependant un intérêt de circonstance. Nous avons dit plus haut que tous les peuples, en général, ont imprimé à leurs monuments un caractère solennel, approprié à leur destination. L'unité de style dans l'ensemble des édifices civils et religieux est le résultat d'une civilisation bien constatée. Les éléments de progrès ou de décadence qui distinguent les arts à diverses époques, sont tous frappés à un coin différent. Le style *rococo* lui-même, si bien ridiculisé par notre école, caractérise un règne tel que le règne de Louis XV. Mais nous qui critiquons tout et n'adoptons rien de durable, nous sommes dans l'impossibilité d'attribuer à notre ère la désignation d'un style architectonique dont le front puisse être marqué du millésime du XIXe siècle. Quelle page offrirons-nous au jugement de l'impartiale histoire? comment ferons-nous absoudre par la postérité nos plagiats et nos mensonges monumentaires?

L'art chrétien, en France, classe l'église de Saint-Martin-d'Ainay au nombre de ses titres historiques les plus précieux.

Les types dont se résume l'ensemble de l'édifice appartiennent à l'ère architecturale d'origine romaine qui précéda le grand événement des Croisades, suivi d'une complète transformation dans nos arts comme dans notre esprit national. A l'aspect de la majestueuse simplicité du monument, l'ame se reporte aux temps de la primitive Église, dont la base fondamentale était l'unité et la charité. La silhouette de la couronne tumulaire posée sur le front du temple sacré semble nous avertir que là dorment ensevelies dans la poussière des siècles les grandes traditions du moyen-âge.

Pour procéder méthodiquement à la classification des époques de l'art auxquelles les diverses parties de l'édifice empruntèrent leur style, il est nécessaire de produire le nom des personnages qui contribuèrent à la construction du temple.

Aurélien, abbé d'Ainay, puis archevêque de Lyon en 875, relève les ruines de l'abbaye d'Ainay, renversée par les Maures d'Espagne, et construit l'annexe de Sainte-Blandine, mitoyenne à l'église abbatiale.

Vers le milieu du Xe siècle, l'église de Saint-Martin n'avait point encore été réparée, mais l'année 954, Amblard, abbé d'Ainay, entreprend cette réédification ; élu archevêque de Lyon, il n'abandonna pas son entreprise, et, grace à ses soins, l'église de Saint-Martin se relève, sans atteindre toutefois la splendeur qui lui était promise. Ce digne prélat meurt, et son œuvre reste longtemps inachevée.

L'an 1070, Jocerand ou Gaucerand, abbé d'Ainay, puis archevêque de Lyon. termine l'église de Saint-Martin, et le pape Paschal II, à son passage dans cette ville, consacre cette église, à la prière du prélat, le 27 avril 1106.

Un rapide examen des types architectoniques imprimés au monument qui nous occupe, va nous permettre d'établir une concordance parfaite entr'eux et les diverses époques précisées par nos historiens.

Le plan de l'église d'Ainay est celui des anciennes basiliques ; ses trois nefs aboutissant à des apsides en hemicycles,

ne sont pas coupées par des transsepts. Sa tendance à la forme de croix latine ne s'y trouve déterminée que par le plus grand espacement latéral des colonnes antiques en granit supportant la magnifique coupole du chœur, et par l'opposition des voûtes en berceau. Nous rendrons plus intelligible notre démonstration en disant que le plan d'une croix latine n'existe réellement qu'à la naissance des voûtes. Des piliers cylindriques, couronnés de chapiteaux à la forme déprimée, rudiments naïfs de la corbeille corinthienne, reçoivent la retombée d'arcs à plein ceintre. Des pilastres terminés par des chapiteaux ornés diversement selon le caprice du sculpteur, correspondent aux piliers auxquels ils s'associent par leurs proportions et par une destination analogue. Cette destination, méprisée par la restauration coupable pratiquée en 1830 par l'architecte Pollet, qui termina par des voûtes les trois nefs que le moyen-âge avait laissé inachevées, cette destination, disons-nous, tendait à recevoir la retombée d'arcades murales concentriques à celles de la grande nef et s'aidant avec elles à supporter la voûte des basses nefs. Ce parti architectonique dont nous ne craignons pas de constater l'intention dans la composition du plan primitif, ce parti se trouve pleinement justifié non seulement par l'utilisation que réclamaient les pilastres isolés maintenant des lignes harmoniques d'ensemble, mais encore par une retraite sensible du mur sur lequel ils sont appliqués, retraite pratiquée à la hauteur de la clé des arcs à plein ceintre et que les restaurations de 1830 ont fait disparaître.

Comme conséquence de notre démonstration, nous ajoutons que des fenêtres à plein ceintre, pratiquées dans les arcades murales, devaient éclairer les trois nefs. Il est évident aussi que le plan des nefs latérales était limité par le clocher isolé sur trois de ses faces, et dont le rez-de-chaussée était consacré à un porche.

De toutes les constructions élevées par l'archevêque Amblard au milieu du Xe siècle, le clocher seul, jusqu'à son troisième étage, est parvenu jusqu'à nous. Les décorations mu-

rales en briques, les divers appareils réticulés et losangés, en un mot, la sévère et harmonieuse disposition des lignes d'ensemble, font de ce morceau l'un des plus beaux spécimens de l'architecture romane secondaire. Le porche élégant du rez-de-chaussée est une restauration caractéristique de la transition du XIIe au XIIIe siècle.

Nous devons attribuer à l'archevêque Jocerand la construction générale du vaisseau de la basilique et le dernier étage du clocher avec son couronnement pyramidal. Les constructions élevées par ce prélat depuis l'an 1070 environ jusqu'aux premières années du XIIe siècle, sont empreintes, dans plusieurs parties, des caractères incontestables de transition.

Les limites de cette revue ne nous permettent pas de nous livrer à de plus amples développements sur la basilique d'Ainay et sur l'annexe de Sainte-Blandine, qui, à elle seule, mérite une dissertation.

L'art épigraphique présente dans l'église d'Ainay et ses dépendances des monuments du plus haut intérêt. Les inscriptions dont nous offrons la série sont pour la plupart inédites. Nous nous sommes permis de rectifier celles que le docte et consciencieux Spon a données d'une manière incomplète, réservant du reste un plus ample chapitre à cette branche importante des études historiques du moyen-âge. Le lecteur voudra bien nous pardonner notre traduction littérale. Les périphrases sont impuissantes à reproduire clairement le sens et le caractère d'une langue telle que la langue latine employée dans les titres de l'histoire du moyen-âge.

La première inscription, dont nous reproduisons le texte avec ses abréviations, comme nous le faisons pour les autres, est complètement inédite. Monument de la munificence de l'ancienne famille de Doncieux, elle était autrefois dans la chapelle de Sainte-Magdeleine des-Cloîtres. Elle gît aujourd'hui sous les pieds des fidèles, dans la chapelle de Notre-Dame.

Les deux suivantes sont de magnifiques spécimens de l'art épigraphique au XIIe et au XIVe siècle ; surtout l'épitaphe du

Dessiné par V T gravé par L P

Imprⁱᵉ Louis Perrin Lyon

INSCRIPTION DU XIIe SIECLE

qui se trouve à l'entrée de la cave d'une maison située derrière la chapelle St Michel à Ainay.

prêtre Rolland, en vers léonins, appartenant à la première moitié du XIIe siècle, qui nous a paru digne d'être reproduite en *fac simile* comme un intéressant monument de la période bysantine et de la littérature de l'époque.

L'épitaphe de Sofrey de Guers, inédite, est une page typique du XIVe siècle.

Ces deux inscriptions sont à l'entrée de la cave d'une maison située derrière la chapelle Saint-Michel.

L'obit inédit de Pierre Ronne est sur un contrefort de l'apside; il est du XIIIe siècle ainsi que celui de Poncius de La Brosse, actuellement déposé dans le jardin du presbytère.

Nos réflexions monumentaires ne pourraient être mieux terminées que par l'exposé de l'ordonnance toute mystique de la partie orientale d'Ainay. Ainsi que l'*alpha* et l'*ômega*, symbole du principe et de la fin de toutes choses, accompagnent la glorieuse auréole du Christ, de même le temple et la crypte de Sainte-Blandine (IXe siècle, architecture romane primordiale), touchante expression du caractère sacré de nos églises primitives, et l'élégante chapelle de Saint-Michel (XVIe siècle, période finale du style ogival), dernier et sublime adieu à l'architecture religieuse, accompagnent le vénérable sanctuaire comme un ensemble saisissant du principe et de la fin de l'art chrétien.

Victor Teste.

† HIC : JACET : PETRVS : DONCEV : DE : DOVRES : DOICELL9 : Q' : OBIIT : ANNO : DNI : M : CCC : XL : [illegible]

MENSIS : APRILIS : † ITEM : GVIGONET9 : DONCEV : CLERIC9 : FR : DCI : PETRI : Q' : OBIIT : ANNO : DNI : M : CCC

X.·.·.· I : DIE : MENSIS : OCTOBR9 : PRO : QºRVM : ANNIVERSARIIS : HIC : PERPETVO : FACIEDIS : DATI : FVERVT : XX : FLOR/

† ITEM : ANNO : DNI : M : CCC : L : III : FR : GVILLS : DONCEV : DE : DOVRES : REFECTORAR/ : ET : FR : DCO

R/ : PETRI : ET : GVIGONETI : NVC : VIVES : DEDIT : PRO : ANNIVERSAR/ : SVO : HIC : PPETVO : DIE : OBITVS

SVI : FACIEDO : X : FLOR/ : Q' : DECE : ET : XX : FLORENI : SVPSCRIPTI : COVERSI : ET : POSITI : FVERVT

IN : REEDIFICATIOE : HVJ9 : CAPELLE : BTE : MARIE : MAGDALENE : VOLVTATE : LICETIA

ET : COSESV : DNOR/ : ABBIS : ET : COVET9 : ANNO : DNI : M : CCC : L : II : X : V : DIE : MESIS : SEPTEBR/

STEPHINVS : DOCEV : DOMICELL9 : DNS : DE : DOVRES : DEDIT : IPERPETVV : ET : REALITER : ASSIG

NAVIT : XL : II : SOLID : ET : VII : D/ : VIEN : BONOR/ : PPTVI : REDDIT9 : CV : DIRECTO : DNIO : ET : DE : FRACO

ALODIO : PRIORI : CLAVSTLI : HVJ9 : MOSTER/ : ET : SVCCESSORIB9 : SVIS : PRO : LABORE : ET : MCEDE : VNI9

MISSE : DE : MORTVIS : QVALz : SEPTIMANA : PERPETVO : PER : EOS : CELEBRADE : IN : HAC : CAPEL

LA : B : M : MAGDALE : PRO : REMEDIO : ET : REQIE : AIE : DCI : PETRI : DOCEV : DE : DOVRES : DOMI

CELLI : FRIS : DCI : STEPHINI : ET : PRO : SALVTE : SVOR/ : DEFVCTOR/ : ET : VIVOR/ : OIVM

Qz : FIDELIV : ET : HEC : VERO : I : LRIS : SVP : H : FCIS : PLENI9 : COTINENTVR : LEGETES

HEC : EXORETIS : VT : PREDCI : I : GAVDIIS : COLLOCET/ : SEPITNIS : ET : AIE EORDE : I : BOA

VISIONE : CV : IHV : X : AMORE : PERVAT/ : CLARITE : AMEN

TRADUCTION DE L'INSCRIPTION CI-CONTRE.

† Ci git Pierre Doncieu, de Douvres (1), Damoiseau, qui trépassa l'an du Seigneur MCCCXLIX, le XXVIe jour du mois d'avril. † Ci git aussi Guigonet Doncieu, Clerc, frère dudit Pierre, qui trépassa l'an du Seigneur MCCCX·.·.·.·. le ·.·.·. 1e jour du mois d'octobre; pour l'anniversaire desquels qui doit être ici célébré perpétuellement ont été donnés XX florins. † Item, l'an du Seigneur MCCCLIII, frère Guillaume Doncieu de Douvres, refecturier de ce monastère et frère desdits Pierre et Guigonet, actuellement vivant, a donné X florins pour son anniversaire qui se fera perpétuellement le jour de son décès; lesquels X florins et les XX florins sus mentionnés, ont été convertis et affectés à la reconstruction de cette chapelle de la bienheureuse Marie Magdelaine, avec la volonté, la permission et le consentement des seigneurs abbés et religieux. † L'an du Seigneur MCCCLII; le XVe jour du mois de septembre, Étienne Doncieu, Damoiseau, seigneur de Douvres, a donné à perpétuité et a réellement assigné XLII sous et VII deniers viennois d'un perpétuel revenu, sur des biens de franc aleud avec le domaine direct, au Prieur claustral de ce monastère et à ses successeurs, pour la peine et rétribution d'une messe des morts qu'ils célébreront perpétuellement toutes les semaines, dans cette chapelle de la bienheureuse Marie Magdelaine pour le soulagement et le repos de l'âme dudit Pierre Doncieu de Douvres, Damoiseau, frère dudit Étienne et pour le salut de ses parents défunts et de tous les fidèles vivants. Ces clauses sont plus amplement expliquées dans les actes dressés à cet effet. Vous qui lisez ceci, faites des prières pour que les susnommés soient admis aux joies éternelles et que leurs âmes, dans la bienheureuse vision et l'amour de Jésus-Christ, jouissent de la céleste clarté. Amen.

(1) La seigneurie de Douvres, village situé près d'Ambronay, appartenait encore, en 1775, à un comte de Doncieu, gentilhomme du duc de Savoie.

INSCRIPTION DU XIVe SIÈCLE,

PLACÉE

A L'ENTRÉE DE LA CAVE D'UNE MAISON SITUÉE DERRIÈRE LA CHAPELLE SAINT-MICHEL.

HIC : JACET : SOFRED9 : GUERSI : $\overset{1}{\text{P}}$OR : 9D' : SCI : BE
NIGNI : $\overset{1}{\text{Q}}$: DEDIT : X : S' : C$\overline{\text{E}}$SVAL/ : ITEM : SOFRED'
DE : FABRIC : MONAC9 : HVI9 : M$\overline{\text{O}}$STII : $\overset{1}{\text{Q}}$: DE : ASS$\overline{\text{E}}$SV
D$\overline{\text{N}}$I : ABB$\overline{\text{I}}$S : ACQVISIVIT : $\overset{\text{OR}}{\text{IIII}}$: LIBR' : REDDITV$\overline{\text{V}}$
QVAS : H$\overline{\text{E}}$AT : ET : PERCIPIAT : POR : CLAVSTRAL'
QVI : NVNC : EST : VEL : $\overset{1}{\text{Q}}$: PRO : TP$\overline{\text{R}}$E : FVERIT : S$\overline{\text{I}}$
GL$\overline{\text{I}}$S : ANNIS : $\overset{1}{\text{Q}}$: TENEA$\overline{\text{T}}$: CELEBRARE : DV
AS : MISSAS : IN : SEPT$\overline{\text{I}}$NA : PRO : ANIMA : D$\overline{\text{C}}$I
SOFREDI : ET : SVOR' : PARENTVM : + : ITEM
DEDIT : 9VENTVI : XX : S' : CES : ANNO : $\overset{\text{O}}{\text{L}}$: III

TRADUCTION.

Ci-git Sofrey de Guers, jadis prieur de Saint-Bénigne (1), qui a donné X sous de revenu. Ci git aussi Sofrey de Fabrices, religieux de ce monastère, qui, de l'assentiment du seigneur abbé, a fait l'acquisition de IV livres de revenu que possèdera et percevra chaque année le Prieur claustral actuel ou son successeur, lequel sera tenu de célébrer deux messes dans la semaine, pour le repos de l'âme dudit Sofrey et de celles de ses parents. Item il a donné au monastère XX sous de revenu, l'an LIII (2).

(1) Le monastère de Saint-Bénigne de Dijon.

(2) L'absence du millésime dans cette inscription n'est pas un obstacle à lui déterminer sa véritable époque. La forme de ses beaux caractères est celle qui prévalut dans la deuxième moitié du XIVe siècle. Nous devons donc suppléer à l'omission de l'imagier ou sculpteur et nous obtiendrons la date de MCCCLIII.

Ce tombeau contient le corps du prêtre Roland, à qui plut grandement ce que voulut le Seigneur. Il s'appliqua tant qu'il vécut à mener une vie juste. Il méprisa l'œuvre du monde, réprouvée par le seigneur. Lorsque le lion *(cette constellation correspond au mois de mars)* brûlait déjà de la neuvième lumière du soleil, son âme perdit l'office du corps. Bon lecteur, priez le Seigneur pour son repos, afin qu'il soit reçu parmi les habitants du paradis (1).

† : XIII : KL/
IANVARI
OBIIT : PE
TRVS : RON
NVS : X : S/ :
DERIOL
IES

Le 13 des kalendes de janvier, mourut Pierre Ronne, qui a donné dix sous sur la terre des Rioles.

† IDVS : IVNII : OBIIT
PONCIVS : DELABRO
CI : III : S/ : ET : DIMEI : ALA
COLVNA : ET : XVIII : D/ : IN
VERCHERIA : VLTRA : SAGO
NAM

Aux ides de juin, mourut Ponce de la Erosse, qui donna III sous et les dîmes de la Colonne (nom de territoire), et

(1) Spon. *Recherches des antiquités et curiosités de la ville de Lyon, page* 162, donne cette épitaphe d'une manière inexacte ; dans le troisième vers, il lit *vivere vitam* pour DVCERE VITAM. Il tronque ainsi le dernier vers : *ut paradisi..... socius* ; cependant, malgré l'assertion de Spon, cette inscription n'est pas assez altérée par le temps pour qu'on ne la puisse lire couramment et complètement d'un bout à l'autre.

XVIII deniers à prendre sur une terre verchère au-delà de la Saône (1).

On remarque encore, dans le jardin du presbytère et sur un contrefort de la chapelle Notre-Dame, une inscription du XIVe siècle. Comme elle est incomplète et ne relate aucune fondation, nous nous contenterons, sans en reproduire le texte, de donner les noms des personnages qui s'y trouvent qualifiés.

Frère Guillaume Doncieu, *réfecturier;* Étienne, *seigneur de Douvres, son frère*; Lancelot Alver, *infirmier*; Pierre de Saint-Prix (de Sancto Prejecto), *aumônier*; Reynaud de Thorogne (de Thorognia), *prieur de Charmes* (de Calma), et Jacques de Ven.·.·.· Ici la pierre se trouve cassée; nous posons donc à l'état de doute que le commencement de ce dernier nom est celui du territoire de *Venche* ou *Vanche,* paroisse du Forez, dans laquelle Hugues de Boissonnel, abbé d'Ainay au XIIIe siècle, donna de grands biens à son monastère. Nous dirons alors, conditionnellement, *Jacques de Venches.*

Rappelons ici que les noms de *Guillaume* et d'*Étienne Doncieu* sont rapportés par l'intéressante inscription, dont nous avons plus haut donné le texte. Cette dernière, qui ne nous offre plus qu'un fragment, rappellait sans doute quelque fondation instituée dans ce monastère par l'illustre famille de Doncieu.

(1) Spon, *page* 158, donne cette inscription sans la première ligne qu'il ne put sans doute apercevoir à cause de l'empâtement du bénitier, supporté par le pilier sur lequel elle est gravée. Cet historien se méprend sur le nom de *Verchère* qu'il attribue *à un lieu de la Saône. Verchère* se dit encore là, dans le langage usuel, d'une terre ensemencée et d'un plein rapport.

LETTRE

A M. DE LAMARTINE

SUR SON HISTOIRE

DES GIRONDINS.

Je viens de lire le IVe volume des *Girondins*. Me permettrez-vous, maître, de vous dire mes impressions? je ne suis qu'un obscur penseur: mais, je le sais, vous vous réjouissez de toute âme qui entre en communion avec la vôtre : vous allez au devant d'elle avec bonté, parce que vous sentez combien elle va trouver de lumière, de force et de bonheur dans ce commerce avec votre génie.

Dernièrement, je lisais dans un journal : « la France doit être fière d'avoir vu produire une telle œuvre par un de ses enfants » ce n'est point la France seule, mais l'humanité qui a le droit de s'en-norgueillir : car c'est pour elle que vous avez écrit, et son esprit s'est incarné dans votre livre. Où donc avez-vous trouvé ce dessin correct et grandiose comme l'antique, et ces couleurs si variées, si énergiques et si étincelantes ? de qui tenez-vous cette géométrie profonde et sûre qui assigne à chaque chose, à chaque homme sa mesure et sa place dans le plan en apparence si désordonné des révolutions ? d'où vous est venu ce souffle puissant qui ressuscite les générations éteintes, et leur redonne une voix pour raconter à l'uni-

vers leurs fautes, leurs excès, leurs souffrances et leur héroïsme ? mais surtout, maître, ces formules lumineuses que vous faites planer sur les chaos des événements, et que la raison accueille avec enthousiasme, parce qu'elles sont grosses de vérités et d'espérances, qui donc vous les a révélées ?

Après les *Méditations* et les *Harmonies*, surtout après *Jocelyn*, le fils de votre prédilection, nous avons applaudi aux fortes idées, aux sentiments tendres et généreux de votre âme ; nous avons admiré l'instinct profond de la pensée de la nature, illuminée par la grande pensée religieuse. Mais la vie du vrai poète n'est pas seulement le son d'une lyre, propre à charmer l'oreille délicate et les loisirs des hommes. Son chant est une création : et, de nos jours, il ne saurait y avoir de création durable, si elle ne se rattache étroitement à la vie entière des sociétés.

Le pays vous élut. Vous êtes allé vous asseoir parmi les législateurs. Pénétré de tout le prix de l'union des peuples, vous prêtâtes un concours sérieux à ceux qui avaient pour tâche d'accomplir les promesses de deux révolutions. Bientôt il y eût des mécomptes amers ; la loi elle-même se fit trop la complaisante des priviléges et des abus ; l'indignation s'accumula dans votre cœur ; un jour elle en déborda en flots d'éloquence et en austères leçons. Ce jour-là commença, non pour votre raison, mais pour vos actes, une ère nouvelle. La liberté vous avait choisi : vous partîtes bravement en éclaireur, au milieu des imprécations de vos ennemis récents, sans regarder derrière vous si vous étiez seul. La foule, avec son instinct merveilleux des grandes choses et des grands hommes, ne tarda pas à vous reconnaître pour un messager de la bonne nouvelle. — Quelques semaines suffirent pour vous créer d'innombrables légions.

De ce moment aussi, sans doute, vous avez songé à formuler la foi sociale. Auprès d'un siècle où tout est action, mouvement de la vie, les préceptes dogmatiques, rigoureusement enchaînés et déduits, n'ont guère de crédit. Il fallait donner à l'humanité une conscience nette et profonde d'elle-même ; et, vous l'avez admirablement proclamé : « *l'histoire, c'est la conscience du genre humain.* » Or, pour les peuples, comme pour les individus, il est des heures solen-

nelles où l'existence se centuple : l'intelligence, le cœur et la volonté se déploient avec une incomparable fécondité : heures de révélation et de prodiges, dont il est impossible de sentir aussitôt la vertu, tant il y a d'agitation et de plénitude. Historien-philosope, vous deviez choisir une de ces époques pour l'élever à la hauteur d'une théorie. Vous nous avez raconté d'abord les quarante mois de la Gironde, parce que nulle autre période n'offre plus de vertus mêlés à plus de vices et d'atrocités, et que nulle n'est plus féconde en solides enseignements.

Ce qui me frappe en premier lieu, c'est l'ordonnance simple et habile de tous ces personnages à types si divers, groupés avec un art infini, et chacun sur le plan qui lui convient, et à sa vraie perspective. Quelle variété et quelle harmonie ! partout un trait hardi et net, une touche brillante, vigoureuse et délicate tout à la fois. Et puis dans ce tableau, comme tout vit et se meut ! votre souffle nous emporte aux tribunes de l'assemblée, au milieu du tumulte des clubs : qui ne vous suivrait, le cœur palpitant, sur la longue route de Varennes ? aux Tuileries, durant le défilé fantastique de la populace du 29 juin, où l'œil aperçoit déjà les sicaires du 10 août ? qui n'a souffert, en vous lisant, toute l'agonie de la royale famille dans la loge étouffante du logographe ? — Sur vos pas on vole à la frontière où Dumouriez organise la résistance et la victoire, et l'on revient s'enfermer au Temple. Là du moins, il va peut-être y avoir un instant de trève et de calme? le tocsin s'ébranle : c'est le 2 septembre. Quels cris dans les prisons ! que de sang ! le frisson m'a saisi ; j'ai senti sur mon corps les égorgeurs : j'ai crié avec les milliers de victimes. Maître, vous êtes un grand peintre. Mais de grâce, traversons en toute hâte ces mares de sang et de boue où la liberté faillit disparaître à jamais. — Si j'osais, je vous demanderais pourquoi vous avez mis en pleine lumière toutes ces scènes de carnage ? n'auraient-elles pas dû rester sur un arrière plan, et se perdre dans l'ombre ? le cœur se brise par de pareilles émotions ; et d'ailleurs l'effet de ces tableaux n'est-il pas de réveiller les passions basses et farouches ? « *Le sang altère et n'assouvit pas* » c'est vous-même qui l'avez écrit — et cependant vous êtes un homme de haute raison, de mœurs pleines de mansuétude, et poète d'un goût exquis.

Vous vous plaisez bien plus assurément à nous dépeindre l'aube d'un beau jour d'été, quand les premiers rayons du soleil viennent glisser sur le visage pensif de Marie-Antoinette, à demi-appuyée sur une fenêtre des Tuileries, et laissant son âme s'épanouir dans l'oubli aux brises parfumées du matin, tandis que dans le lointain gronde déjà le sourd murmure des tempêtes populaires. — Pardonnez-moi, maître, j'avais les yeux comme voilés de sang.

Je le sais, ce n'est point une épopée, ni un drame que vous avez voulu faire. Si vous n'avez point songé aux sensibilités nerveuses et fébriles comme la mienne, c'est qu'il y avait une grande leçon à donner par la voix de toutes les victimes de septembre. Oui, vous avez fait sagement de montrer à tous les bras nus et sanglants des égorgeurs, de compter un à un chaque martyre, et de promener ensuite les sarabandes infernales autour des cadavres amoncelés. Qu'au théâtre on enlève au crime quelque chose de sa laideur, si l'art l'exige ainsi ! « *l'histoire n'a pas de ces complaisances* » il faut que par elle le forfait soit hautement dénoncé, et dévoilé sans réserve. Je le crois fermement avec vous, « *le 10 août et les journées de septembre furent le crime de quelques uns et non celui du peuple;* » mais le peuple entier n'avait-il point poussé au meurtre par ses fureurs et ses profanations ? le peuple avait au moins laissé faire, se réservant d'applaudir. En le faisant repasser sur tout ce sang, vous étiez certain de lui en inspirer une éternelle horreur. Avec vous il maudira les assassins. Comprenant bien que « *le prestige d'une révolution est dans sa justice et dans sa moralité* » il vous bénira d'avoir séparé sa cause de la politique du meurtre ; et, fort de son droit, ennemi de tout excès qui met le droit en péril, le peuple voudra que la liberté n'ait jamais à renier ses plus chers défenseurs. Pour les rois, pour les grands, quelle expérience ! l'excès de l'oppression et du mépris, s'il ne les justifie pas, explique au moins les représailles des opprimés. Enfin, les classes moyennes, averties par une salutaire frayeur, sentiront le besoin de se rapprocher de ce peuple, si terrible en ses égarements, et qui ne demande qu'à être instruit et aimé pour aimer à son tour, et pour entrer dans les voies régulières de l'indépendance et de la civilisation. « *Malheur aux empires quand la tête des nations ne prend pas l'initiative et la laisse prendre à l'insurrection* !

Votre livre est tout parsemé de ces pensées frappées comme des médailles, qui circulent parmi les hommes pour l'éducation de l'intelligence et de la vie. A ce signe on reconnaît à la fois le philosophe et le grand écrivain. Si je vous disais que vous réunissez la naïveté poétique d'Hérodote et l'atticisme de Xénophon à la rigueur de Thucydide et à la force concentrée de Tacite, vous souririez assurément, maître, de l'outrecuidance d'un pauvre penseur qui prétendrait ainsi classer les grands hommes. Tout en ayant plusieurs parties des historiens les plus fameux, vous deviez rester vous-même, et avoir votre rang distinct dans le premier cycle de cette brillante pléïade. Mais ce que n'ont pas eu les anciens, ce qui manque encore à presque tous les historiens d'aujourd'hui, c'est l'alliance étroite, indissoluble de l'esprit du christianisme avec l'esprit de la philosophie. De tous vos titres à la mémoire des hommes, le plus beau, le plus original, ce sera, selon moi, d'avoir consacré une large part de votre vie à consolider cette union dans le monde social, après l'avoir déjà ramenée par vos vers au foyer domestique, et dans toutes les âmes saintement artistes. Si vous n'aviez pas été tout ensemble croyant et libre chercheur, auriez-vous pu pratiquer avec tant de calme la tolérance clairvoyante, également éloignée de la faiblesse et de la rigueur envenimée? auriez-vous surtout ce souci constant de la dignité humaine qui vous fait mettre en relief toute action bonne, toute pensée noble, toute parole marquée au coin du courage et de l'honnêteté ! enfin verrait-on planer sur tout votre livre, au-dessus du dogme terrible de l'expiation, le dogme consolateur de la rédemption de l'humanité ? Bien des histoires passeront : la votre restera, parce que chaque siècle y lira de plus en plus clairement sa foi et ses espérances.

Toutefois, en venant pour la joie du plus grand nombre, à cause de votre esprit de justice et de charité, vous deviez vous attendre à être un objet de scandale pour les Pharisiens. Puisque j'ai commencé de vous confier mes impressions, souffrez que je vous dise comment il m'a été facile de vous défendre vis-à-vis de moi-même.

Quand vous avez choisi tout d'abord la période de la Gironde, beaucoup de gens se persuadaient que ce devait être par une affinité entière de principes, et que votre livre ne serait qu'une apo-

théose des Girondins. Ceux-là doivent être déjà bien désabusés. Comme vous me le disiez un jour, la gloire des Girondins consiste à avoir su prolonger leur regard au-delà de la France, sur l'humanité. C'est par là que vous devez vous complaire en eux. Mais, d'autre part, quel funeste désaccord entre l'intelligence et la volonté! ambitieux du pouvoir et dignes de le posséder, ils ne surent ni s'en servir, ni le conserver : et, par un mauvais ressentiment, par faiblesse surtout, ils laissèrent l'ordre social s'abîmer dans l'anarchie. « *Ils ont eu le génie de l'éloquence et celui de la mort* » il leur a manqué le génie de l'action qui les aurait fait vivre, eux et tant de milliers de victimes pour le bien de la France et du monde. Il vous appartenait de les juger sévèrement, et aussi de prononcer leur oraison funèbre avec un sentiment d'amour et de religieuse équité.

Il est curieux de rassembler toutes les controverses que suscite une œuvre de haute portée, qui touche, comme la vôtre, le vif des intérêts et des partis. Les uns disent timidement et en hochant la tête *que vous allez un peu loin* ; d'autres crient par-dessus les toits *que vous êtes en pleine république* ; les Républicains vous trouvent un peu trop royaliste à leur gré, et les royalistes ont contre vous de non moindres griefs. — L'esprit peu fait au combat, je me suis trouvé d'abord un peu embarrassé, je l'avoue, au milieu de tous ces feux croisés ; mais je n'ai pas eu de peine à me dégager.

Votre jugement sur la *Constituante* m'avait paru un chef-d'œuvre de précision et de profonde politique. C'est de là justement qu'on est parti pour vous accuser de rêves tout républicains. Si j'ai bien compris, vous n'admettez que trois alternatives : d'abord une sorte de compromis entre le monarque et la constitution, compromis que vous déclarez absurde au point d'initiation et de défiance où on en était venu... ou la suspension provisoire du roi, en essayant de la République ; ou bien enfin, la déchéance après Varennes et l'instauration immédiate de la République, et ce dernier parti vous semble de beaucoup le meilleur. Assurément vous ne venez point prêcher le bouleversement, mais l'ordre dans l'indépendance. Vous avez de nos mœurs actuelles une trop profonde expérience pour vouloir, en ce moment, chez nous, une organisation républicaine. Nous ne ferions que de très mauvais républicains, vous le savez. Mais

vous pensez ainsi, en philosophe, et en homme politique qu'une forme spéciale de gouvernement n'est pas nécessairement et à perpétuité inhérente à un pays ; qu'à tel moment que vous indiquez, dans le passé, la République aurait préservé la France et l'Europe de bien des maux, qu'elle aurait sauvé la tête du roi, et que par elle, sans tache de sang, la révolution aurait traversé digne, forte et pure le premier âge de la liberté. Quant à la licence, elle est énergiquement flétrie ; qu'il vienne d'en bas ou d'en haut, vous détestez également le despotisme.

Aux yeux de plusieurs, vous avez le tort d'être juste envers les promoteurs tardifs de la République. Vous vous êtes même complu, crime impardonnable, à refaire pour la postérité le portrait si défiguré de l'homme qui est devenu comme le bouc-émissaire de ce temps néfaste. Un Robespierre au visage doux et reposé, disciple élégiaque de Rousseau, d'humeur enjouée, facile ; le cœur ému par un premier et pur amour, s'en allant errer le dimanche dans les bois de Neuilly, ou sous les ombrages de Meudon ! quelle nouveauté d'où les habiles ont tiré leurs conclusions. Je leur laisse le soin d'en sentir toute l'absurdité.

Veut-on nommer *républicain* tout homme qui vit près du peuple, l'interrogeant sur ses besoins, l'instruisant de ses devoirs autant que de ses droits, et qui emploie sa vie et ses ressources de toutes sortes à élever le plus grand nombre possible au rang de créature libre et digne de Dieu ? — alors j'accepte pour vous sans embarras le titre de *républicain ;* car vous aimez sincèrement le peuple. Vous l'avez dit vous-même : « *la pensée démocratique, c'est-à-dire la pensée de l'unité des citoyens n'est pas seulement une pensée populaire, mais elle est peut-être la seule pensée de salut pour les gouvernements.* » et vous avez appelé de vos vœux l'accomplissement régulier et pacifique des destinées de la démocatrie. Ce ne sera pas votre moindre titre à l'amour de la postérité.

Louer le bien avec justice dans un roi, comme en un simple citoyen ; ne point méconnaître de nobles et touchantes vertus, par cela qu'elles florissent à l'ombre d'un trône ; quand l'humiliation, le malheur, la mort viennent frapper à la porte du palais, sympathiser avec les tortures d'une royale famille ; si des fautes ont été com-

mises ou tolérées, ne les dénoncer pourtant qu'avec cette rigueur délicate que commande une grande infortune ; si l'on appelle cela être *royaliste*, alors, maître, les républicains vous mettraient à bon droit sur la liste des suspects. Car, en condamnant les erreurs au nom de vos principes, vous êtes rempli de respect et de courtoisie. A la journée du 20 juin, au 10 août, vous auriez parlé, ce me semble, à Louis XVI, à la reine, comme l'énergique et loyal Rœderer. Vivant loin de la cour, à l'heure suprême du péril, vous seriez accouru de votre castel de St-Point, vous ranger auprès des Viomesnil, des du Vigier, des d'Herbilly, avec M. de Lamartine, votre père, tous ces courtisans du malheur, et vous auriez mis bravement votre corps entre la royauté et le crime funeste de la populace.

Le fanatisme a de singuliers égarements. Certains royalistes ne vous ont-ils pas accusé d'avoir voulu flétrir la mémoire de Marie-Antoinette par des réticences perfides; ils n'ont rien compris à la probité de l'historien qui dédaigne les pamphlets, les calomnies, pour ne juger que sur l'évidence ? vous, le poète de la femme, qui l'entourez avec tant de complaisance d'une auréole de grâce et de pureté, vous qui voyez *le cœur de la femme partout où il se fait quelque chose de grand*, vous auriez tout d'un coup répudié vos instincts, vos mœurs, vos traditions? — j'ai beau chercher je ne trouve que des *faiblesses de cœur* à demi-dévoilées, pour être couvertes aussitôt par une haute indulgence, et par votre empressement à rehausser les vertus de la malheureuse reine. Oh! si Marie-Antoinette, sur le dernier degré de l'échafaud, poursuivie par les clameurs infâmes de la plèbe, avait pu lire dans l'avenir cette page des Girondins où vous la représentez « *sans héroïsme affecté comme sans abattement timide, au niveau de toutes ses tendresses, de toutes ses grandeurs, de toutes ses catastrophes,... espérant sans ivresse, se décourageant sans s'avilir... voilant ses angoisses du respect qu'elle devait au sang de Marie-Thérèse, à elle-même, à la royauté, au peuple qui la regardait...* un sourire de gratitude aurait un instant suspendu sur ses lèvres la prière de l'agonie et de la sublime résignation.

A quelle école appartenez-vous en histoire ? à aucune, à mon sens. Votre règle suprême c'est la vérité et le bien : par là vous échappez à la mesure toujours étroite des écoles et des systèmes. Avec un

coup d'œil pénétrant vous sondez les causes des événements, et, vous les poursuivez dans leurs conséquences les plus éloignées. Puis, par une ingénieuse manière, supprimant les fautes, et proposant de meilleurs desseins, vous montrez, pour l'enseignement de l'avenir, comment l'histoire aurait pu se faire d'autre façon et plus heureusement. Convaincu de la puissance infinie de Dieu, vous croyez aussi au large empire de l'homme sur ses destinées. Ainsi se trouve, dans votre livre comme dans la vie, l'action harmonieuse de la nature, de l'homme et de Dieu ; et votre raison se place, loin du fatalisme, à la limite vraie entre la grâce et le libre arbitre.

Manifestation puissante de la pensée, votre style éclaire : il séduit. Quelle ampleur, et quelle désinvolture hardie et gracieuse ! la langue vous sert en amante fidèle et pleine d'une sensible intelligence. On ne sait ce qu'il faut le plus admirer de la correction et de la tempérance, ou de la vigueur du tour et de l'imprévu des expressions. C'est la rigoureuse clarté du nord, avec l'éclat et la richesse des images de l'orient.

Il est presque de mode aujourd'hui, parmi les écrivains, de faire son livre sur la Révolution. Mais les uns n'en saisissent que le côté dramatique et à grands effets ; d'autres ont trempé leur plume dans le fiel ; quelques-uns ont écrit comme tout éblouis encore par une longue fantasmagorie ; ceux-ci emportés par la fièvre de l'indépendance, ceux-là conduits par les calculs de l'ambition. Vous avez voulu restituer l'œuvre révolutionnaire à la France et au monde avec son vrai sens et toute sa portée. Dans ce dessein, unissant, comme vous faites, la science précise, complète et scrupuleuse des faits à une sagacité singulière pour saisir et mettre au grand jour le progrès latent de la vie politique, vous avez écrit, pour la cause des peuples, sous l'inspiration du génie de l'humanité, et du Dieu que vous invoquez au début.

C. Guiselin.

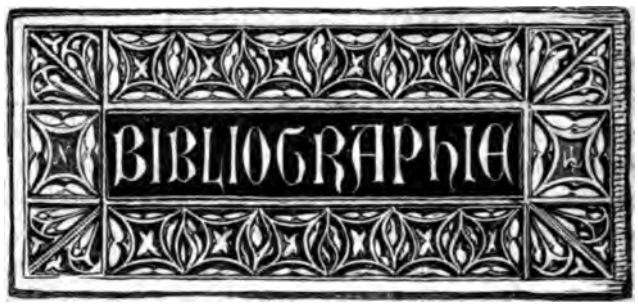

MA VIE JUDICIAIRE, PAR M. SERVAN DE SUGNY, brochure in-8. 1847. — CONFESSION D'UN MALHEUREUX, VIE DE J.-C. ROMAND, FORÇAT LIBÉRÉ; PAR M. SERVAN DE SUGNY, 1 vol. in-8.

Nous étions en retard avec M. Servan de Sugny à l'égard du premier des ouvrages que nous annonçons aujourd'hui. Il vient de nous donner l'occasion d'acquitter notre dette. Au reste, la nouvelle brochure qu'il a publiée très récemment est d'une bien autre importance que tous ses travaux antérieurs. Littérateur et magistrat, M. Servan de Sugny avait écrit jusqu'ici des élégies, des drames, des fragments de mémoires; l'année dernière, dans la *Confession d'un malheureux*, il s'est fait publiciste, et a traité quelques questions morales et sociales assez hautes, mais sans que l'effet produit répondit à l'effort. Aujourd'hui c'est tout autre chose. La vie de M. Servan de Sugny ne s'est pas écoulée paisible et sereine comme celle d'un simple homme de lettres; il a été frappé dans sa position de procureur du roi près un tribunal important; et maintenant, confiant en son innocence, il a cru devoir à sa dignité d'en appeler au jugement de ses concitoyens de l'arrêt qui l'a condamné. C'est de lui-même, de sa personne, de son talent, de sa vie entière qu'il s'agit; il la déroule lui-même sous nos yeux pour nous amener à cette conclusion que la sentence rendue contre qui était injuste. Ainsi c'est un débat tout personnel auquel nous assistons: point de milieu; après avoir lu cette brochure, il nous

faudra condamner ou l'auteur ou ceux qu'il nomme ses ennemis; car c'est une condamnation qu'il veut; *il les amène à notre barre*, dit-il lui-même; par suite il y vient avec eux. Écoutons donc son plaidoyer, et jugeons-le, puisqu'il le desire.

Il est délicat de parler de soi, d'occuper le public de ce qu'on est, de ce qu'on a fait, et de l'opinion (toujours bonne, à coup sûr) qu'on a de soi-même. Il avait un grand sens, celui qui disait qu'*il ne faut parler de soi qu'au roi, et de sa femme à personne*; et quoique M. Servan de Sugny puisse répondre qu'aujourd'hui le vrai roi c'est le public, je suis convaincu que le sage à qui j'emprunte cette parole, aurait hésité (hors le cas d'une nécessité absolue) à entretenir de soi un roi si multiple. Il est encore plus délicat de parler des autres, surtout lorsque ce sont nos supérieurs de la veille, et lorsque il s'agit de les accuser, de les dénoncer, d'opposer notre parole, notre valeur d'homme et de citoyen, à l'autorité morale que donnent à nos adversaires une haute position sociale et un caractère jusqu'alors à l'abri des attaques. Si la publicité d'une semblable querelle peut être justifiée, c'est lorsque l'intérêt lésé est un intérêt très général et qui touche tout le monde. L'individu disparaît alors; nous nous sentons tous blessés du coup qui a frappé la victime; et si elle élève la voix, si elle demande justice, elle prend l'importance d'un avocat qui plaide une cause où nous sommes tous intéressés. Tel Beaumarchais dans ses admirables et immortels Mémoires; Rousseau dans sa lettre à M. de Beaumont. Mais que tout fonctionnaire révoqué par l'autorité légalement instituée vienne appeler le jugement du public sur les causes de sa destitution, et en prenne occasion pour formuler sur cette autorité les accusations les plus graves, c'est ce qui n'est ni sage ni convenable. Où en serions-nous, si tous les sous-lieutenants cassés par M. le ministre de la guerre, tous les employés des postes et des finances révoqués de leurs fonctions, s'ingéraient de venir nous raconter leur vie pour nous en faire juges? Lorsque les accusations vont à une certaine gravité comme dans le cas qui nous occupe, la critique a une tâche à remplir au nom du goût et de la raison; c'est de montrer, sans exagération, mais aussi sans faiblesse, où la limite du convenable et du permis a été franchie et

de rappeler l'écrivain à la réserve et à la modération d'où il n'aurait pas dû sortir.

M. Servan de Sugny commence par se comparer, dans une espèce de préface, à l'évêque Athanase qui, accusé autrefois d'avoir coupé la main à un de ses collègues l'amena devant les juges (c'était dans un concile solennel), et là, prouva, en lui ôtant son manteau, que les deux mains étant intactes l'accusation était calomnieuse. A quoi bon une comparaison si étrange et si peu concluante?

L'entrée en matière est brusque: l'auteur a été destitué; ses amis lui ont demandé à qui il attribuait cette disgrâce, et, sans hésiter, il a désigné M. le procureur-général près la cour royale de Lyon. Ils lui ont conseillé de se défendre, de se justifier, et c'est pour obéir à ce conseil que M. Servan de Sugny nous dit :

Examinez ma vie, et voyez qui je suis.

Ensuite il raconte comment nommé juge-auditeur sous la Restauration, il a traversé dans sa carrière Saint-Étienne, Montbrison, Gex, Nantua. Le tout est entremêlé de souvenirs intimes, d'anecdotes personnelles dont quelques-unes sont plaisantes; de fragments des réquisitoires que l'auteur a prononcés dans quelques circonstances parfois assez peu importantes. Nous y voyons que M. Servan de Sugny a dîné chez Sa Majesté Louis-Philippe; qu'il est marié, et comment; qu'il n'a pas d'enfants; qu'il fait boire de bon vin à ses amis; qu'il aime et cultive les lettres; qu'il est camarade de collége de MM. tel et tel. On y voit aussi qu'à plusieurs reprises il a rendu à l'état des services signalés. Puis vient la conclusion; viennent les plaintes et les reproches contre l'auteur d'une disgrâce si peu méritée. M. Servan de Sugny prend sa revanche, et ne se refuse pas contre M. le procureur-général des personnalités blessantes.

Loin de nous la pensée de frapper un vaincu; il nous est même impossible de prendre parti dans un semblable débat; tout ce que nous pouvons dire, c'est que M. Servan de Sugny a pris à tâche de nous convaincre, et qu'il ne nous a pas convaincu. A les serrer d'un peu près, bien des arguments de sa défense tournent contre lui; à bien des pages de son livre, on rencontre des traces d'affectation, de vanité, qui doivent donner beau jeu maintenant à ce qu'il appelle ses ennemis.

Si M. Servan de Sugny eût écrit des livres d'histoire, de philosophie, de morale, nous ne verrions là rien que de très convenable; mais une *Gerbe littéraire* est-elle bien à sa place dans les œuvres d'un procureur-du-roi? Est-ce bien à l'homme qui représente la loi vivante, dans tout ce qu'elle a de sévère, de terrible même, qu'il convient de s'égayer par de petits vers, et de composer des drames destinés au théâtre? La gravité d'une si haute fonction n'en souffrira-t-elle pas? et sera-t-il assez sûr du respect de ses justiciables, l'homme qui s'offre de lui-même à leurs critiques par les points si vulnérables de la vanité littéraire? Il faut prendre son parti dans ce monde. Tel qui peut être un littérateur de second ordre assez estimable, ne sera jamais, par cela même, qu'un magistrat suspect. Un autre Servan (1), le grand-oncle, si nous ne nous trompons, de M. Servan de Sugny, un homme dont on peut être fier de porter le nom, l'entendait bien autrement; c'est par un beau *Discours sur la justice criminelle* qu'il se délassait des fatigues de l'audience. Mais cela nous avertit que M. Servan de Sugny a, lui aussi, écrit sur la justice criminelle, et nous arrivons naturellement à parler du second ouvrage que nous avons à faire connaître, la *Confession d'un malheureux*; *Vie de J.-C. Romand, forçat libéré.*

Voici quelle est l'origine de cet ouvrage. Le nommé Romand, condamné à deux ans d'emprisonnement par la cour d'assises de Riom, pour participation aux émeutes de novembre 1831, et, plus tard, à cinq ans de travaux forcés, par la cour d'assises de Lyon, pour vol avec effraction, habite maintenant le village de Montréal, près Nantua, où il exerce la profession de tailleur. Cet homme s'est mis en relation avec M. Servan de Sugny. Accueilli avec bienveillance, il lui parla de sa vie passée avec le ton du repentir, et manifesta un vif desir de rentrer en grâce auprès de la société, en la servant. Pendant son séjour au bagne, Romand s'est fait des idées sur les inconvénients du système pénitentiaire actuel; sur la nécessité d'une réforme; sur les avantages du système cellulaire, etc. M. Servan de Sugny accepta l'offre de publier ces idées, et ils en firent à deux une brochure qui parut au mois d'août 1844.

(1) Avocat-général à Grenoble, mort en 1807.

Plus tard, Romand confia à son patron nouveau que, pour être plus utile à ses concitoyens, il avait rédigé l'histoire entière de sa vie. « Il espérait, disait-il, en faisant connaître les degrés divers qui l'avaient conduit au fond de l'abîme, mettre en garde les jeunes gens de la classe ouvrière contre les entraînements qui l'avaient perdu. » Ce manuscrit, M. Servan de Sugny s'en chargea encore; il le compléta d'une préface et de pièces personnificatives; le retoucha sans doute, bien des traits semblent le prouver; et le donna au public sous le titre que nous avons annoncé.

A la première vue, cette histoire a un faux air de philanthropie, de justice éclairée et miséricordieuse qui peut faire illusion aux cœurs généreux. Quelques-uns s'y sont trompés. On a félicité M. Servan de Sugny d'avoir fait, non seulement un bon livre, mais une bonne action. Nous devons déclarer dès à présent que nous ne nous associons pas à ses louanges.

Et d'abord, à le voir de près, Romand n'est pas du tout aussi intéressant que M. Servan de Sugny veut bien le dire dans une préface sentimentale. Dans toute sa vie, nous le voyons dominé par une vanité désordonnée, par un besoin maladif d'attirer les regards, de faire parler de lui. N'a-t-il pas obéi encore une fois à cette passion funeste, quand il a placé son nom en toutes lettres au titre d'un livre qui racontait sa honte? N'était-ce pas un dernier effort, une tentative désespérée pour sortir enfin de cette obscurité qui fait son supplice? C'est souvent par un raffinement de vanité qu'on recherche le scandale. Nous ne voudrions pas contester son repentir; et pourtant, il est bien phraseur pour être sincère. Le repentir est comme la douleur; le plus vrai est celui qui se tait. Pourquoi Romand en parle-t-il sans cesse? Pourquoi affiche-t-il partout ses sentiments religieux, sa tendresse de père? Qui veut trop prouver ne prouve pas.

Je le suppose repentant et sincère, ne fallait-il pas lui faire comprendre que son projet était peu réfléchi; que le bruit ne lui valait rien; qu'après ses malheurs et ses fautes le mieux était de s'envelopper la tête de son manteau, et que, s'il voulait servir la société, ce devait être en silence, ou du moins sans se nommer? Romand a des enfants dont il parle trop : ne fallait-il pas lui faire sentir que

la lumière qu'il attirait sur son nom était toute à leur désavantage, et que cette publicité augmentait pour eux les embarras de l'avenir?

Enfin, et c'est là le point capital, il y avait à lui dire que son ouvrage, tel du moins qu'il était rédigé, bien loin d'être utile, pouvait devenir funeste. Il peut se diviser en trois tableaux ; 1° la jeunesse de Romand : 2° les événements de Lyon en novembre 1831 ; 3° le Bagne. Nous n'avons trouvé dans aucun des trois ce que nous y cherchions sur la foi de M. Servan de Sugny.

Dans le premier, après de longs détails biographiques très insignifiants et très puérils, nous voyons Romand, ouvrier tailleur, promener en divers lieux une vie dissipée. Nous le voyons séduire à plusieurs reprises les femmes des patrons qui l'employaient ; épouser à Paris, pour un misérable intérêt, une fille de mœurs plus que légères ; et çà et là, commettre bien des actions d'une délicatesse peu scrupuleuse. Au travers de ses protestations de repentir, on voit que Romand est fier encore de cette figure avantageuse, de ce langage facile qui le faisaient réussir auprès des femmes : fier surtout de cette tournure par laquelle il réussissait souvent à dissimuler son humble condition, et à se faire passer pour un étudiant, pour un jeune homme riche. Il n'y a pas là, quoiqu'on en dise, un enseignement utile pour la jeunesse des classes laborieuses. Elle y apprendrait, au contraire, qu'avec de l'assurance, du babil, de beaux habits, on peut se procurer des plaisirs faciles, si non honnêtes ; et cette leçon serait malheureusement plus efficace que les sermons moraux dont Romand l'accompagne.

En 1831, par suite de circonstances éternellement regrettables, les ouvriers de Lyon se soulèvent, d'abord contre les fabricants, puis contre les autorités légales, et plongent notre ville dans toutes les horreurs de la guerre civile. Romand, qui n'a aucun intérêt engagé dans cette querelle, qui n'a pas même le prétexte d'opinions politiques hostiles au gouvernement, prend part néanmoins à la lutte. Nous le retrouvons là ce qu'il a été jusqu'ici, vaniteux, vantard, déclamateur, rongé d'une sourde ambition qui lui fait rêver sans cesse je ne sais quelle vague célébrité. C'est lui qui a tout fait, c'est lui qui a porté les coups les plus heureux. Il a triomphé, il a été applaudi, il a déployé des qualités militaires du premier ordre, il s'est montré

vainqueur magnanime. Il se repent sans doute de ce triomphe, car ce repentir, c'est sa thèse, et il faut bien qu'elle revienne par intervalles ; mais combien il pense encore avec bonheur à ces deux ou trois journées où il lui fut donné enfin, une fois dans sa vie, de jouer un rôle, d'être un personnage! — Et voilà le livre que vous voulez mettre entre les mains du peuple pour le calmer et le détourner de semblables agitations! Mais la partie saine du peuple n'en a pas besoin, et quant à l'autre, elle se moquera de votre repentir affecté; elle se dira que si l'audace a été heureuse pendant trois jours, elle pourra peut-être, le cas échéant, l'être plus longtemps. Vos récits seront pour elle non un frein, mais un excitant et peut-être un cours de stratégie.

Romand a volé; Romand est au bagne de Toulon, et il nous en fait le hideux tableau. Ici nous sommes de son avis, où plutôt, nous sommes de l'avis de tout ce qu'il y a maintenant en France d'hommes éclairés et raisonnables. Nous tenons les bagnes pour une école de tous les crimes, pour un horrible foyer de corruption. Mais, pour confirmer cette idée qui n'est pas neuve, nous ne pensions pas qu'il fût besoin de tous les détails sur lesquels Romand insiste. Il en est beaucoup qu'il aurait dû rigoureusement supprimer. Certains faits peuvent être bons à dire devant une commission de la Chambre des Députés chargée de préparer un projet de loi, non dans un livre destiné au peuple, aux jeunes gens, au public. Lorsque sa plume a écrit certaines particularités révoltantes, Romand n'a-t-il pas songé aux jeunes imaginations qu'il allait souiller à jamais? n'a-t il pas songé à nos femmes et à nos filles, sous les yeux de qui ces pages pouvaient tomber? Que me font vos grands mots de morale, de religion, si à côté je trouve des récits que va dévorer la plus immonde curiosité? que me parlez-vous de repentir, de régénération, lorsque vous faites un livre qui est un mauvais livre?

Il y a un trait, dans la vie de Romand, qui nous paraît un trait infâme. De retour dans son pays, il rencontre une jeune fille qui lui plaît, et il forme le dessein de l'épouser. Cette jeune fille est honnête, mais elle ignore les antécédents de son prétendant ; elle ignore que c'est un ex-galérien qui lui propose de devenir sa femme ; elle ne connaît de Romand que sa condamnation politique, condamna

tion non infâmante, et qui lui donne même un certain air d'héroïsme. Et lui, il laisse la malheureuse dans son erreur ; il l'épouse, il la rend mère ; pour qu'un jour, un jour qui ne peut manquer de venir tôt ou tard, éclairée par un mot, par un geste, elle apprenne tout à coup, l'infortunée ! qu'elle est l'épouse d'un forçat, que ses enfants sont les enfants d'un forçat ! Imprimez maintenant tant que vous voudrez, dans les notes justificatives, une *Déclaration* évidemment rédigée par un tiers, où cette pauvre femme atteste *qu'elle s'applaudit de plus en plus d'avoir uni son sort au sort de son mari ; qu'elle voit en lui une belle âme et un cœur sensible et généreux*; *qu'elle lui pardonne volontiers cette dissimulation qui a fait son bonheur*; nous nous dirons : voilà une femme vertueuse, résignée; heureuse, nous ne croirons jamais qu'elle le soit, à moins qu'elle ne regarde jamais ses enfants.

Tel est l'homme dont M. Servan de Sugny s'est fait le patron ; tel est le livre dont il s'est fait l'éditeur. Qu'on nous dise maintenant si les sévérités de M. le Procureur-général n'ont pas grand besoin d'explications et d'excuses.

Par un arrêté récent, Romand a été réhabilité, et M. Servan de Sugny a fait des vers à ce sujet (1). C'est un triomphe que nous lui abandonnons. Quiconque lira avec attention la *Confession d'un malheureux*, ne verra dans le héros de ces aventures qu'une sincérité très suspecte et un beaucoup plus grand desir de faire parler de soi que d'être utile; dans le patron, qu'une philanthropie irréfléchie. Tous deux sont loin d'avoir atteint le but qu'ils s'étaient proposé. M. Servan de Sugny a donc cédé à une pensée malheureuse quand il est revenu sur cette triste affaire. Mieux valait mille fois garder le silence. Sa nouvelle brochure donne raison à ses anciens supérieurs et les lave du reproche de cruauté à son égard. Restent les personnalités qu'il s'est permises. On ne les excuse qu'imparfaitement par la chaleur de ses ressentiments et la vivacité de ses regrets.

(1) *Une Résurrection*, par M. Servan de Sugny, brochure in-8, avec portrait de Romand.

JEUNES FILLES INCURABLES DE L'ABBAYE D'AINAY; COMPTE-RENDU DE L'ADMINISTRATION. RAPPORT DU DOCTEUR THÉODORE PERRIN, MÉDECIN DE L'ÉTABLISSEMENT.

Le titre de cette brochure en indique assez le contenu et l'objet. L'auteur a voulu initier le public à l'administration financière et médicale d'une des fondations les plus intéressantes de notre ville. Dès les premières pages, la pensée qui a présidé à la création de l'établissement des jeunes filles incurables est bien caractérisée par l'auteur du rapport quand il dit : que c'est là œuvre de bienfaisance essentiellement chrétienne. Grâce au christianisme, nous sommes loin, ajoute-t-il, de cette époque où la médecine grecque proclamait comme un axiôme : « *que les maladies incurables ne regardent pas la médecine, et ne font point partie du domaine de l'art de guérir.* » On comprend mieux aujourd'hui que les hommes étant tous, à quelques égards, faibles et infirmes, ont tous indistinctement droit à la compassion ; on n'ose plus, comme les Spartiates, sacrifier les nouveau-nés atteints de difformités ; on a cessé de traiter les aliénés comme des criminels ; les incurables aussi ont leurs lieux de refuge, pieux témoignages de la fraternité humaine ; visible enseignement qui doit rappeler sans cesse que, là où la science perd son efficacité, la pitié peut encore continuer ses soins et ses consolations.

Rappelons à nos lecteurs que l'établissement des filles incurables a été fondé en 1819 par mademoiselle Adèle Perrin (1), noble et digne personne dont on ne saurait trop bénir la mémoire. Les commencements de l'œuvre furent petits. La vénérable fondatrice qui s'y donna toute entière n'avait que des ressources insuffisantes. Heureusement que la charité aussi a sa salutaire contagion : aux premiers dons incomplets d'autres dons s'ajoutèrent, et on est venu ainsi avec le temps à ouvrir un asile assuré à cent jeunes incura-

(1) Mlle Adèle Perrin était sœur de M. le docteur Théodore Perrin, médecin actuel de l'établissement, et de notre habile typographe, M. Louis Perrin.

bles. C'est le nombre des filles qui sont aujourd'hui recueillies dans la maison.

Les dépenses de l'établissement s'élèvent à quarante-cinq mille francs : on le voit, c'est moins de cinq cents francs pour chaque malade.

Dans les recettes, nous remarquons une somme de six mille six cent soixante francs, produit du travail fait dans la maison ; le reste provient de plusieurs souscriptions permanentes, de dons annuels, de legs, et aussi de quelques rentes déjà acquises à la fondation.

Voilà un grand bien, accompli avec des ressources incomplètes et précaires. Mais qu'est-ce que cent jeunes filles recueillies dans une ville comme Lyon, qui en compte un si grand nombre, abandonnées sans soins aux lentes tortures d'une maladie incurable? M. Perrin nous apprend combien de causes, chez nous, conspirent contre la santé des enfants de la classe pauvre. « Habitations sombres et humides, cachées dans d'immenses maisons, dont les fenêtres restent fermées à l'air et à la lumière. La malpropreté presque forcée dans ces réduits obscurs ; un air corrompu par des exhalaisons infectes ; une humidité constante ; des infiltrations corrompues et une atmosphère qui, viciée par ces émanations, non seulement altère le principe de la vie chez l'homme, mais semble marquer sa funeste influence sur les murailles, toujours couvertes d'un suintement fétide, sorte de lèpre, où pullulent et vivent par milliers des insectes immondes. »

Ce tableau est affreux, mais il est fidèle ; et il n'est que trop vrai de dire, que la misère de notre industrielle cité, la plus hideuse peut-être de toutes les misères, engendre, en plus grand nombre qu'ailleurs, les maladies incurables.

Le scrophule, *l'écrouelle*, puisqu'il faut l'appeler par son nom, est une maladie toute lyonnaise ; c'est elle qui peuple l'établissement des Jeunes Incurables, d'accord avec d'autres maladies voisines, la phthisie, les luxations spontanées, les retractions musculaires, fièvres de mauvaise nature, etc.

M. le docteur Théodore Perrin a remarqué que très rarement on rencontre, chez les jeunes malades, les fièvres éruptives, la

rougeole, la scarlatine et autres si habituelles à l'enfant né dans le bien-être. Il y a plus, ajoute-t-il « les jeunes filles admises dans cet hospice ont déjà presque toutes été traitées dans nos grands hopitaux, où des médecins habiles ont déjà épuisé les traitements les plus accrédités. » Que de conditions défavorables, que de causes d'insuccès! Mais qu'est ce à dire? l'honorable médecin des Incurables va-t-il désespérer? laissera-t-il les malades sans secours? non sans doute; il se rappelle ces paroles d'un grand maître, *Bordeu*, sur les maladies chroniques (1), et persuadé que l'on peut toujours soulager lors même qu'on ne peut pas guérir, il redouble de persévérance et de soins dans l'application des remèdes. Sa peine n'a pas été perdue. Le résumé du service médical nous apprend que, sur cent sept infirmes traitées dans l'hospice des jeunes filles incurables, pendant le cours de l'année 1846, sept seulement sont mortes, sept ont guéri; l'état des autres s'améliore.

Il n'y a point à Lyon d'hospice pour les garçons incurables. L'hospice des jeunes filles dont nous venons de parler, quelque bien administré et conduit qu'il soit, n'est encore qu'un établissement incomplet. Eh! bien, Lyonnais, population réputée charitable entre les plus charitables, laisserez-vous l'œuvre incomplète? On vante déjà vos sentiments compâtissants, quel sujet bien choisi pour les exercer; c'est d'enfants qu'il s'agit. On cite *l'ingéniosité* de votre charité; comment l'appliqueriez-vous mieux que pour des enfants souffrants, malades, incurables? On parle aussi de votre piété; quel meilleur emploi pour elle que de donner un refuge à des âmes innocentes menacées de se perdre dans une vie de désordre et de misère!

D. S.

(1) Les maladies chroniques ont leurs crises, leur redoublement, leur temps de calme, de repos, d'intermittence, de remittence, leur temps de résistance aux remèdes, et de réductibilité, etc.

HISTOIRE DE L'ANTIQUE CITÉ D'AUTUN, PAR EDME THOMAS.

Les provinces de France continuent à marcher à grands pas dans la voie historique et archéologique qu'un récent mouvement d'idées a ouverte devant elles. Notre Bourgogne si riche en souvenirs, si fière de son glorieux passé, ne pouvait résister à cette impulsion. Ses principaux centres d'activité et de vie constatent chaque jour les tendances, les progrès littéraires qu'on ne saurait trop encourager de la voix et du geste. Chalon-sur-Saône, Dijon, Nuits, Beaune même s'occupent avec intelligence de leur histoire. Enfin voici venir la vénérable aîné de toutes les cités burgundes, qui, elle aussi, acquitte noblement sa dette. Les hommes sérieux faisaient généralement peu de cas de l'histoire d'Autun par Rosny : celle d'Edme Thomas, plus vieille de beaucoup, renfermait plus de faits, se distinguait par une critique plus ferme et plus juste, par une méthode plus claire, par cette chaleur et cet amour du lieu qui ne se trouvent que sous la plume des enfants du pays. — Mieux eût valu, sans doute, faire, de toute pièce, avec les idées, le style et le *criterium* de notre temps, avec la philosophie du XIXe siècle, une nouvelle histoire d'Autun, que de reproduire celle d'Edme Thomas ; mais si personne n'a osé se mettre à l'œuvre ; ce n'en est pas moins une excellente pensée que d'avoir popularisé un écrit connu des seuls bibliophiles, ignoré des masses. D'ailleurs, deux portions concourent à former la nouvelle publication, l'une se compose du livre d'Edme Thomas, l'autre des fragments inédits et des manuscrits qu'il avait laissés. Cet ouvrage a paru naguère sous une forme magnifique et qui fait le plus grand honneur au goût autunois, et aux presses de M. F. Dejussieu. C'est une édition vraiment digne d'Autun, vraiment digne de la Bourgogne, et nous n'avons que des actions de grâce à rendre à la Société Éduenne des sciences et des lettres qui a eu la première pensée de l'ouvrage, en a annoté et coordonné les matériaux, qui a surveillé son exécution matérielle et réuni avec un soin religieux, un louable discernement, les portions

restées inédites du travail, à celles qui déjà avaient été imprimées. Malheureusement, elle a trop facilement accueilli, dans ce grave monument historique, des choses déplacées, qui ne se rapportent à rien, n'éclairent rien dans le sujet, et se produisent là sans autre motif apparent qu'un besoin tout personnel de faire prévaloir d'étranges et amphigouriques aberrations. — Une foule de souscripteurs ou regrettent leur argent ou semblent peu disposés à retirer leur volume par ce que — disent-ils — ils avaient souscrit à une histoire d'Autun par Edme Thomas, et non point aux interminables prolégomènes, au traité sur la cabalistique, par M. l'abbé D..... Que cette écrivain, d'ailleurs judicieux, y prenne garde; mais avec sa persistance à semer des idées inacceptables, à parler sans cesse lui seul et pour lui seul, une langue incompréhensible, il s'expose à se faire contester la science vraie qu'il cache sous ce fatras de science plus ou moins imaginaire. Ce mysticisme oiseux, ce stérile et ténébreux jargon, tout ce pathos ennuye fort les lecteurs: presque tous s'écrient que l'ouvrage d'Edme Thomas a été gâté par les éléments hétérogènes et les facéties que M. D..... y a introduits. Personne ne regrette plus vivement que moi d'avoir vu cet archéologue distingué, prendre une si fausse position, car, au fond, c'est un des hommes les plus sérieux et les plus instruits qui honorent la littérature provinciale. Il y a tant de songe-creux qui visent à la profondeur par la forme et cherchent à se faire à bon marché, par un pédantesque et flatulent verbiage débité d'un ton philosophique et sentencieux, une renommée de penseurs originaux, qu'il faut bien éviter de leur ressembler par quelque point. M. D..... aurait dû se rappeler que ses premières études sur les nombres symboliques, dans sa petite monographie de S. Lazare d'Autun, avaient été peu goûtées, et il eût été plus sage à lui de ne plus compromettre ainsi sa réputation fondée sur des titres graves.—On ne peut nier que les idées de l'orient, éminement symboliques et mystérieuses, n'aient influé sur l'architecture, comme elles ont influé sur les mœurs et les croyances de l'occident, sur le culte chrétien. Ainsi ces mythes populaires des fées, du *sabbat* qu'elles tenaient, les épreuves des anciennes confréries de maçons, la franc-maçonnerie qui les continue, l'astrologie judiciaire, la recherche

de la pierre philosophale, tout cela émane de l'orient ; mais subordonner tout l'art d'une grande époque de foi, à la caballistique, c'est abuser du droit de compter sur la patience d'un public, c'est ressembler à ce fou d'Orgelet, qui se préoccupe des mêmes chimères et voit tant de curiosités symboliques dans les fenêtres apsidaires de Saint-Nizier. Si M. D..... voulait absolument formuler ses opinions à cet égard, il fallait qu'il publiât un ouvrage *ex professo* sur la matière ; il était parfaitement inopportun, inconvenant même de les mêler à l'histoire d'Autun, comme il les avait mêlées à la description de l'église d'Auxy. Ce n'est pas au XIXe siècle qu'il est permis de jeter une telle phraséologie à la tête des lecteurs. Si la moralité et la modestie de M. D..... n'étaient pas suffisamment établies, on crierait à la flibusterie littéraire, on prendrait l'auteur pour un homme qui se bat les flancs pour paraître docte. Déplorons ce puéril échaffaudage de bizarreries, cet emploi d'un talent véritable qui sacrifie la vérité à la conjecture ; mais n'en reconnaissons pas moins au fond de tout cela des études longues et fermes. M. D ..... a une idée fixe ; qu'il s'en défie, car les idées fixes mènent droit à la monomanie. Joseph BARD.

MONOGRAPHIE DE LA CHARTREUSE DE PORTES, EN BUGEY, PAR M. L'ABBÉ NYD (DE PONT-DE-VAUX (1)).

Notre département a vu naître, dans ces dernières années, un grand nombre de travaux historiques,

Les *Recherches historiques* de M. de Lateyssonnière, *l'Histoire hagiologique* de M. Depéry, la *monographie du Bugey*, par M. Guillemot, déposent, quant aux études générales, d'un zèle utile à l'illustration de la contrée et honorable par les sentiments qui l'inspirent. « On aime après les révolutions qui ont changé la « face des sociétés, a dit Sainte-Beuve, à se retourner en ar- « rière, et aux divers sommets qui s'étagent à l'horizon, à voir « s'isoler et se tenir comme les divinités des lieux, certaines « grandes figures. »

M. l'abbé Nyd, de Pont-de-Vaux, s'occupe activement aussi de fouiller dans les archives religieuses, et ses premiers essais font

(1) Voir l'*Annuaire* du département de l'Ain.

espérer que ses patientes investigations ne seront pas sans fruit pour l'histoire de notre contrée. Il a publié, cette année, dans l'*Annuaire* une monographie de la Chartreuse de Portes en Bugey, d'où sortirent des hommes illustres et qui fournit plusieurs prélats à la chrétienté : Nantelle, appelé à l'évêché de Belley ; — Bernard II, qui lui succéda dans cette dignité, après avoir refusé le siège de Pavie ;—Reynald, jeune cénobite de noble origine, qui devint évêque de Maurienne ; — St-Anthelme, qui se vit porté malgré lui de l'obscurité du cloître sur la scène du monde, où ses talents et ses vertus devaient briller avec éclat.

M. Guillemot nous avait déjà retracé les destinées de cette célèbre abbaye, première succursale de la Grande-Chartreuse, fondée par Saint-Bruno. A son tour, M. Nyd apporte le tribut de ses recherches ; il essaie de reconstruire le passé, ou tout au moins de dérouler le tableau des vertus, des idées et des entreprises d'une époque encore trop peu connue.

Au temps des Croisades, les cloîtres et les maisons seigneuriales se partageaient presque exclusivement le pouvoir temporel. Ils absorbent toute la nationalité, toute l'action publique, pendant plusieurs siècles. Si la féodalité avait la force imposante mais stationnaire de ses privilèges, les abbayes avaient de plus qu'elle la puissance de l'intelligence et des idées, qui règne sur les esprits. Elles se mêlent à la plupart des grands événements du moyen âge. Retracer l'existence de ces communautés d'où sortirent les premiers germes de la civilisation, c'est faire, avec l'histoire de la contrée où elles ont pris naissance, une partie de celle de l'esprit humain. C'est en même temps préparer des matériaux pour l'histoire générale du pays.

— Les Derniers mélanges de Littérature et d'Archéologie sacrée de M. Joseph Bard, vont bientôt paraître. Ce sera un ouvrage considérable, conforme aux *Cathédrales de France*, par M. l'abbé Bourassé, et orné d'une foule d'estampes, offrant en un seul volume grand in-8°, la matière de cinq volumes in-8° de la librairie parisienne. Ce grave écrit fera suite à l'ouvrage du même auteur, *les Basiliques lyonnaises*.

LES QUAIS DE LA SAONE.

Peu de villes présentent, comme Lyon, des aspects si variés, des sites si beaux de ligne et de mouvement, une plus heureuse alliance des œuvres de la nature et des œuvres de l'homme. Les quais de la Saône résument toute la cité de Plancus. Elle s'y montre en effet dans toute sa coquetterie, dans toute son élégance pittoresque. Elle y déroule son gracieux bassin, sa large ceinture de quais sinueux, les courbes hardies de neuf de ses ponts et la splendeur de ses ondoyants coteaux. Ici le calme des champs, là le mouvement de la ville. L'œil embrasse à la fois ce double spectacle.

Cette rivière, aux eaux si calmes qu'on n'en voit pas le cours, c'est la Saône. Elle coule avec la même incroyable lenteur qu'au temps de César, et va confondre un peu plus loin ses flots et son nom avec le Rhône, son éternel fiancé.

Ce pont en fil de fer, qui nous fait regretter davantage la grâce et la légèreté de celui que notre habile *pontifex* Seguin avait si hardiment jeté là, et que, en 1840, la Saône emporta comme un jouet, ce pont vous conduit directement à une colonnade grecque que M. Baltard nous a donné pour un palais de justice, au prix modique de six millions

Arrêtez de préférence vos yeux sur les vieilles tours carrées de notre cathédrale de Saint-Jean, si riche en grands souvenirs. Re-

grettez la vue de sa belle apside romane, masquée si impitoyablement par deux énormes bâtisses que l'autorité a eu le vandalisme de laisser construire, en dépit d'un acte capitulaire des nobles comtes, par lequel il était défendu d'élever autour de la métropole des maisons de plus d'un étage.

Derrière l'imposante église, bronzée par neuf siècles, s'échelonnent de gracieuses villas, des jardins suspendus, de nombreux couvents, des arceaux entremêlés de verdure, puis, dominant le tout, l'Observatoire et la Chapelle de Fourvière. Ce modeste oratoire s'aperçoit de tous les quartiers de Lyon, des Terreaux comme de Bellecour, des rives populeuses de la Saône comme des bords austères du Rhône. « Le négociant, dans ses magasins sur les quais; l'artisan, dans ses ateliers à la Croix-Rousse; le batelier, sur les fleuves; le pauvre, sur les places publiques; le laboureur, dans les campagnes voisines, ne peuvent élever les yeux vers le ciel sans rencontrer le clocher de Notre-Dame-de-Fourvière, sans mêler à leurs vœux le nom d'une douce et puissante médiatrice. C'est le premier monument que salue le voyageur en entrant à Lyon; le premier objet qu'une mère montre de loin à son enfant, dès que son oreille s'ouvre au nom de Marie; et, par une touchante disposition de la piété des Lyonnais, c'est encore le dernier sanctuaire que rencontre le serviteur de la Vierge, lorsque le cortége funèbre de la religion et de ses amis va confier ses dépouilles mortelles à la terre. »

Cette chapelle, ainsi poétisée par son historien, M. l'abbé Cahours, est le but constant de pieux pélerinages. Elle s'élève sur l'emplacement du vieux forum de Trajan, qui s'écroula en 840; elle en garde le souvenir dans son nom de Fourvière (*Forum vetus*). On y voit encore des restes d'aqueducs en différents endroits, un théâtre romain enfoui sous une vigne, une conserve d'eau et les bases du palais des Empereurs, dans une maison appelée l'Antiquaille, à cause des nombreux morceaux d'antiquité qu'on a trouvés dans son sol. L'ancien palais est, à cette heure, un hospice de fous. Trois églises voisines dont on voit les clochers à travers la verdure et les accidents du coteau, rappellent les noms de nos plus glorieux martyrs, saint Pothin, saint Just et saint Irénée. Sur cette pittoresque colline s'étageait autrefois la colonie romaine. Sous le nom de *Lug-*

dunum, texte à tant d'étymologies diverses, elle allait de Saint-Irénée au revers oriental de Fourvière, et ce ne fut guère qu'au Ve siècle qu'elle se mit à descendre dans la plaine.

C'est au cinquante-septième archevêque de Lyon, à Humbert Ier, que notre ville fut redevable, en 1050, de la première arche de son premier pont, cet antique pont de Pierre dont l'année 1846 a vu démolir et tomber les arcs inégaux, pour mettre à découvert le pont de Nemours, construit en une seule année par l'ingénieur Jordan. Adieu donc, vieux serviteur, qui avais vu passer tant de générations et avais conservé quelque chose de chacune d'elles! Adieu, tes pittoresques maisons et ta vénérable structure! Place à ton frère nouveau né, si blanc et si froid, qu'on le dirait fait d'une seule pièce.

Le robuste pont Tilsitt, monument de l'Empire, remplaça un vieux et frêle pont en bois. Tout nouveau qu'il est, il a déjà porté sur ses cinq arches bien des rois et leur suite. Cette pauvre maison que l'on aperçoit à droite, l'Archevêché, a successivement reçu, dans ses salons et sur sa terrasse, Napoléon et les Bourbons, et fait briller tour à tour en ses tentures l'aigle, la fleur de lis et le coq gaulois. Le cardinal de Bonald y remplace aujourd'hui le cardinal Fesch.

Quoique nous soyons au milieu de la ville, nos regards s'étendent au loin dans la campagne. Sur la hauteur, voici le pavillon Chatard dont le génie va s'emparer pour en faire un fort, puis l'église Saint-Irénée dont le clocher se profile et coupe harmonieusement la ligne du coteau. Au bas le pont d'Ainay; le vieux quartier de Saint-George avec son église que vient de restaurer avec habileté M. Bossan; l'ancienne Commanderie, seul monument qui rappelle à Lyon le séjour des chevaliers de Malte. La *Quarantaine* nous parle encore des pestes du XVI et du XVIIe siècle. Sur l'autre rive, le Grenier à sel avec sa haute et unique porte; la Douane, puis ce bâtiment à toits aigus et en ruines, tout ce qui reste de l'Arsenal incendié à l'époque du siége. Sur cet emplacement, vide aujourd'hui, existait encore, il y a quelques mois, froid et dépeuplé depuis la révolution, le couvent des Saintes-Claires. C'est dans cette enceinte, qu'après une partie de paume, le Dauphin, fils de François Ier, reçut des mains de son favori Montécucully

un verre d'eau fraîche qui lui occasionna une fluxion de poitrine dont il mourut trois jours après à Tournon. Montécucully à qui sa haute faveur avait fait de nombreux ennemis fut accusé d'avoir voulu empoisonner le prince et il fut écartelé dans la rue Grenette, sous les yeux mêmes de François 1er et d'une foule de grandes dames accourues à cet horrible spectacle.

L'ex-couvent des Saintes-Claires avait devant lui les plans inclinés du riant coteau de Sainte-Foy, célèbre par la bonté de son vin et la limpidité de son eau. C'est au pied de ce coteau dans l'ancien chemin des Étroits que J.-J. Rousseau passa une si délicieuse nuit et Mouton Duvernet un si terrible moment.

La Mulatière est là tout près avec ses auberges renommées pour leurs excellentes matelotes. La Mulatière est le point où le Rhône et la Saône se rencontrent et ne font plus qu'un immense fleuve que sillonent les bateaux à vapeur et que longent les nombreux convois du premier chemin de fer construit en France, celui de Lyon à St-Étienne.

Si, remontant la Saône, nous allons à l'autre extrêmité de la ville, nous y trouverons un funèbre pendant à la fin tragique de Montécucully. N'oubliez pas, en suivant le quai de Bondy, de visiter Saint-Paul, cette ancienne église, romane à l'extérieur, et qu'on a fait grecque à l'intérieur malheureusement, où le chancelier Gerson, l'auteur présumé de l'*Imitation* de Jésus Christ, se fit l'instituteur des plus pauvres enfants du quartier. C'est dans une chapelle de l'église Saint-Laurent, annexe détruite de Saint-Paul, que fut placé le tombeau de cet homme vénéré. Il fut mis à découvert à deux époques différentes, en 1642 et 1842, et l'on put y lire ces mots, devise de Gerson : *Sursum corda. Pœnitemini et Credite Evangelio*, et rien chez nous ne rappelle encore le souvenir du chancelier.

A l'angle de la rue des six Grillets se trouve la maison du roi des Ribauds ; l'on y voit encore aux croisées des ornements sculptés, armes parlantes de son premier propriétaire. Chargé le soir de la police de la ville, l'ancien maître de cette demeure en sortait muni d'un long filet sous lequel il retenait captives les filles folles de leur corps qu'il surprenait vaguant après l'heure du couvre-feu, sonnée par le *gaète* de Fourvière. L'heureux temps que celui où un filet suffisait pour arrêter filles et buveurs attardés !

Saluez, en passant, le rocher où M. Bonnaire va replacer l'homme de la roche, le brave Cléberger, ce marieur de filles qui fut aussi le père des enfants trouvés, puisqu'il contribua un des premiers à la fondation de l'Aumône générale, aujourd'hui la Charité.

Saluez le dernier débris de la pittoresque chapelle de l'Observance, cette gracieuse église fondée par Charles VIII et Anne de Bretagne, sa femme, à leur passage à Lyon, en 1493, et démolie par l'ordre du Conseil des bâtiments de Paris pour faire une place, le croira-t-on jamais, aux écuries et aux niches à chiens de l'École vétérinaire. Cette démolition, le croira-t-on encore, a été sanctionnée de plus par un rapport signé du nom de M. l'abbé Pavy, l'historien de l'Observance, aujourd'hui évêque d'Alger.

Saluez encore ici la place où furent la maison de campagne et la tombe du sculpteur Chinard. Un des siens, son héritier, en a fait, dans sa reconnaissance, ce que vous voyez pour un peu d'or. Le tombeau de Chinard est à présent perdu au cimetière de Loyasse. Quant à sa chère retraite, sa délicieuse maison pleine d'ombre et de fraîcheur, ce n'est plus aujourd'hui qu'un terrain à bâtir.

Ce rocher qui, depuis cinquante ans, s'émiette et se recule jour par jour sous les efforts incessants de la mine et du mineur, c'est le vieux Pierre-en-Scize, l'ancien château fort des archevêques, la vieille porte de ville creusée dans le roc, la prison d'état où Richelieu fit enfermer l'ambitieux et léger Cinq Mars et de Thou, ce vrai modèle de l'amitié. Ils ne sortirent de là que pour porter leur tête à l'échafaud, place des Terreaux, sur cet emplacement que couvre aujourd'hui l'Hôtel de ville de Simon Maupin. Cette histoire vaut bien celle de Montécucully. Toutes deux ont commencé à l'une des extrémités de notre ville pour recevoir dans son sein leur terrible accomplissement.

Léon Boitel.

Variétés.

—

DÉSAGRÉMENT DE FAIRE FAIRE SON PORTRAIT.

D'abord les séances sont toujours plus longues que votre patience, et si spirituel que soit l'artiste qui vous tient au bout de son pinceau, il songe plus à attraper votre nez qu'à charmer vos oreilles, en sorte que vous êtes livré tout entier à l'horreur de votre position. En effet, obligé d'adopter deux ou trois heures durant la même pose, de jeter le même coup d'œil, d'étaler le même sourire, tout cela est plus que monotone, cela crispe les nerfs, les contracte et vous donne à la longue un air hébété que la conscience du peintre peut se croire obligée de transmettre fidèlement à vos arrière-neveux, vous faisant ainsi passer pour un imbécile aux yeux de la postérité la plus reculée.

Pour première augmentation à ce grave inconvénient, il convient d'abord de payer l'artiste non suivant le degré de ressemblance du portrait, mais suivant sa dimension et le temps employé à le faire ; de manière que plus il a mis votre patience à l'épreuve, plus vous devez vous montrer généreux, et

chaque heure de torture qu'il vous fit subir ajoute au montant du prix que vous devez solder.

Mais ce n'est là que le chétif commencement des déboires qui vous attendent. Votre portrait fini et payé, il vous tarde de savoir comment le trouveront votre famille, vos amis, vos relations; vous le soumettez donc à leur jugement, et afin de leur laisser tout le mérite de le reconnaître, vous ne leur dites pas : *voilà mon portrait*, mais : *comment trouvez-vous ce portrait*?

Oh! que cette innocente ruse vous joue souvent de mauvais tours! comme vous payez cher la franchise que vous provoquez! quelle large porte vous ouvrez à mille ingénuités âcres et poignantes!

L'un reste une heure avant de hasarder le nom de la personne que le peintre a voulu représenter; lorsque vous êtes là, en face de lui, cherchant à retrouver, pour la lui offrir, la pose éternelle qui fit votre supplice et qui ne peut le tirer de son indécision. En vain vous vous efforcez d'aider *l'aristarque* qui cherche l'original de la toile comme le mot d'une énigme; en vain vous souriez d'un air à lui dire! *Eh! c'est moi!* Le barbare ne peut ni comprendre votre pantomime, ni reconnaître vos traits, et souvent au bout d'un siècle d'attente (selon vous), il accouche d'un : *ah! parbleu, c'est Monsieur votre frère! votre oncle, votre neveu*, toute votre famille, en un mot votre grand-père même, plutôt que vous, vous qui suez d'angoisse et qui n'avez supporté tant de séances et déboursé tant d'écus que pour arriver à ce déplorable résultat.

Une autre fois, c'est une compagnie entière qui s'empare de votre portrait et qui discute à haute voix sur son mérite. Vous avez là des amis intimes, d'une effrayante franchise, habitués à percer à jour votre amour-propre par l'expression de vérités mordicantes dont ils vous assassinent en souriant.

— *Mon cher*, dira l'un, *on t'a horriblement flatté, tu n'as jamais eu ces chairs, ce teint, cette finesse de coup d'œil.*

—*Ma foi* ! s'écriera l'autre, *ou tu prenais du lait d'ânesse, ou le peintre fut un âne quand il te donnait un si beau coloris.*

— *On t'a rajeuni au moins de douze ans*, dira le moins facétieux, avec un sang-froid féroce.

Et vous rougissez quand un honnête assistant, moins connu de vous, croyant adoucir l'amertume de toutes ces pilules, psalmodiera, avec un accent de profonde commisération : *Monsieur a sans doute longtemps souffert depuis que son portrait a été fait.* Et cependant la peinture vient d'être achevée, et votre santé ne fut jamais meilleure!

Quelquefois, au contraire, l'artiste a fidèlement retracé votre figure, mais il l'a rendue avec une vérité déplorable, poussant à l'ocre un teint qui n'était que bistre, rapetissant vos yeux, grandissant votre bouche, aplatissant votre nez: oh! alors ne craignez rien ; on vous reconnaîtra tout d'abord; on vous lapidera de compliments sur votre parfaite ressemblance. *C'est bien ça*! entendrez-vous retentir de toutes parts; *voilà bien votre expression habituelle*, et tous les éloges donnés à l'artiste tomberont comme plomb sur votre amour-propre. Si quelque bon humain, témoin de votre martyre, s'avise de vouloir l'adoucir en disant que *vous n'êtes pas flatté*, des critiques, amis du peintre, plus jaloux de soutenir son talent que de courtiser vos prétentions, se recrieront sur l'injustice de ce reproche, et démontreront avec feu que vous êtes bien réellement aussi laid qu'il vous a représenté.

Quand des maux, des chagrins, et, pardessus tout, la pensée devançant l'outrage des ans, ont labouré votre figure et sillonné votre front, si le peintre croit devoir rendre exactement ces stigmates d'une précoce vieillesse, il soulèvera contre vous et lui les répugnances, non seulement de vos parents, mais encore des camarades de votre enfance et des amis de votre jeunesse, surtout si ceux-ci ne vous ont pas vu

depuis longtemps. Ils croiront, sans qu'on puisse les en dissuader, que l'artiste insulte à leurs souvenirs, et leur amour-propre ira jusqu'à s'indigner de ce qu'il calomnie ainsi l'âge peu avancé où ils sont parvenus eux-mêmes sans rides et sans cheveux blancs.

Puis, on n'aime guère à se voir tel que l'on fut jadis; un portrait est souvent la source de bien des réflexions amères; le temps détruit le coloris que l'huile conserva; il enlève les formes arrondies que traça le pinceau; on se trouve avec des cheveux blancs ou coiffés d'une perruque devant les boucles ondoyantes de son adolescence; on dresse avec peine un inventaire où les *boni* sont impossibles et les *deficit* bien nombreux ; où des grâces sont remplacées par des rides; où les fossettes des joues sont devenues des crevasses.

Votre jeunesse, qui a jeté l'ancre sur la toile, a l'air de se moquer de votre caducité qui est venue à tire d'ailes; tout cela est triste comme une élégie grave et pleine de mélancolie.

D'ailleurs, quel est, en définitive, le sort de nos portraits, si parfaits qu'ils soient? Prônés à leur naissance, la génération qui nous talonne y attache peu de prix, celle qui la suit, moins encore ; si bien que nos figures ignorées de notre troisième génération (pour le plus), sont arrachées du clou qui les tenait suspendues et disparaissent pour faire place à celles de nos descendants.

Déportés dans une chambre haute, solitude poudreuse, véritable exil, nous n'y recevons la visite que des mouches, des araignées et des rats; pour dernier affront, on nous exile dans les bois... de chauffage du grenier, où notre sourire voilé par des fascines fait mal aux âmes sensibles qui nous découvrent ainsi logés ; à moins toutefois, que protégés par la touche ou le coloris d'un grand peintre, nous ayons conservé quelque valeur intrinsèque. Alors, vendus aux juifs de la contrée, nous égayons de notre physionomie la devan-

ture de leurs boutiques où nous sourions encore, balancé par le souffle des vents humides de l'automne, ou subitement inondés par les averses de nos pluvieux étés.

Au lieu de voir nos traits sur la toile, l'ivoire ou le papie de chine, ah! combien il est plus doux pour nous de pouvo espérer qu'ils se trouvent gravés dans le cœur de nos am pendant notre vie, et qu'après notre mort ils le seront encor dans leur mémoire! Au moins dans ce sanctuaire sacr ils sont à l'abri des traits de la critique, ils n'ont poi à essuyer les regards d'une curiosité indifférente et dédai gneuse, et si notre nom fut publiquement connu par quel que succès, nos traits, peu en harmonie avec nos ouvrage n'altèrent point la sympathie que nos lecteurs voulaient bie avoir pour nous.

J. Petit-Senn.

CHRONIQUE.

—

UN LEGS A LA VILLE DE LYON PAR LE SIEUR DANTON. — RECONNAISSANCE DU CONSEIL MUNICIPAL LYONNAIS.

Dans une des dernières séances du Conseil municipal de Lyon, M. Terme, maire, a lu un rapport dans lequel il rendait compte d'un legs fait à la ville de Lyon par le sieur Danton. Ce legs comprend la totalité des biens du testateur, lesquels s'élèvent à la somme de 131,000 fr. Nous transcrivons textuellement quelques-unes des dispositions de ce testament :

« Ayant gagné sur la place de Lyon ce que je laisse, mon intention est de lui rendre ce qu'elle m'a confié, afin que la grande famille profite de mes économies ; en conséquence, pour recueillir la nue propriété de tous mes biens, je nomme et institue mon héritière et légataire universelle la ville de Lyon, à laquelle je fais cette donation, à la condition expresse qu'elle sera employée à des travaux d'utilité publique.

» Seconde condition expresse : qu'elle ne pourra exiger de mon épouse aucun inventaire, ni formalités de justice ; une seule signification casserait et annulerait la donation que je lui fais de la nue propriété, et je nomme et institue, audit cas, Marie Gondamin, mon épouse, légataire universelle dudit bien en propriété et usufruit.

» Je prie ma femme, avant tout, d'acquitter ce que je pourrai devoir sur la place de Lyon ; je déclare d'avance ne rien devoir au cafetier où j'allais souvent.

» Je veux être enterré sans faste : le convoi du pauvre, un seul prêtre et son clergeon portant la croix, accompagné de quelques amis si j'ai eu le bon esprit d'en conserver ; je ne veux pas de monument, c'est trop commun aujourd'hui ; pour me retrouver, une seule croix de bois sur laquelle tu feras mettre : « ICI, MON AMI REPOSE ; » point de nom, je n'en veux pas. »

Dans une deuxième pièce jointe à son testament, M. Danton donne ces instructions à sa femme :

« Comme nous avons travaillé ensemble, j'ai toujours voulu et je veux encore que tu jouisses jusqu'à ton dernier moment de la position où le travail nous a mis ; ainsi donc j'ai tout laissé en tes mains, sans aucune garantie ; tu en disposeras comme tu l'entendras, c'est-à-dire des revenus et pour toi et pour les autres comme tu l'entendras ; si tu les économises tu les joindras à la dot que tu m'as apportée, ce qui te servira à récompenser ceux qui te paraîtront le mériter.

» Quant au capital que je te laisse, tu pourras, en visitant mon livre d'inventaire, reconnaître la peine et les soins que j'ai mis à le conserver ; j'ai fait quelques fautes dans ma gestion, il a manqué de m'échapper plusieurs fois ; mais Dieu, dans sa bonté, qui veillait sur moi, me l'a toujours conservé. Je t'indique, par mon testament, l'usage que j'en veux faire ; cette dernière volonté est celle que j'ai toujours eue quand j'ai eu l'assurance que tu ne me donnerais pas d'enfant, et je compte sur son exécution pleine et entière en conséquence ; tu seras peut-être dans le cas de placer et déplacer, n'ayant pas d'immeuble, apporte une sévère attention à ces transactions, et surtout ne prends conseil que de gens sages afin de ne rien hasarder.

» Je quitte ce monde avec l'assurance que tu feras après moi ce que tu as fait, moi présent, toute ma volonté, rien que ma volonté. Dieu, qui nous entend, m'en donne l'assurance, et je l'en remercie ; c'est pourquoi je t'engage à le prier pour mon repos et celui de mon âme ; je suis, en attendant, tout à toi, ton bon ami. »

Dans une troisième pièce, M. Danton indique le premier emploi qu'il desire que la ville fasse du legs qui lui est laissé :

« Comme je laisse à la ville de Lyon mon patrimoine pour être employé aux travaux d'utilité publique, ayant demeuré longtemps sur la place de la Préfecture, j'ai remarqué qu'il manquait à cette place une fontaine monumentale : mon desir serait que le premier emploi que l'on fera de ce que je laisse serve à l'élévation de cette fontaine. J'en recommande le dessin, la proportion d'après la grandeur de la place, afin que la postérité ne blâme pas mon intention et n'en critique pas les exécuteurs. »

M. le maire a proposé au conseil d'accepter, au nom de la ville, l'héritage de M. Danton, et d'exprimer, à cet égard, toute la reconnaissance qu'une telle libéralité inspire au conseil. Le conseil a accepté immédiatement, avec la plus vive reconnaissance, la libéralité du sieur Danton. — Sur la proposition de

M. Bouillier, appuyée par M. de Vauxonne, il a exprimé le vœu que le nom de M. Danton fût inscrit sur le premier monument qui sera élevé avec le produit de son legs.

—En annonçant, l'année dernière, le prix que l'Académie des Sciences avait décerné à M. le docteur Bonnet, professeur de clinique externe à l'École de médecine de Lyon, comme auteur du remarquable *Traité des maladies des articulations*, nous avions émis le vœu que cette flatteuse distinction en appelât bientôt une autre, émanée de plus haut. Notre désir a été réalisé. Sur la présentation de M. le ministre de l'instruction publique, M. le docteur Bonnet a été nommé, le 1er mai, chevalier de la Légion-d'Honneur. C'est là une juste récompense accordée aux nombreux services rendus à la science par notre habile ex-major de l'Hôtel Dieu.

— Ont été nommés également chevaliers de la Légion-d-Honneur : MM. Bottex et Pravaz, docteurs-médecins ; M. Tardy, président du tribunal de commerce et membre du conseil municipal; M. Gabriel Bouvard, adjoint au maire de Lyon, ancien juge consulaire, et président du comité central de l'une de nos plus belles œuvres philanthropiques, celle des salles d'asile ; M. Foyer, professeur de mathématiques au collége royal ; M. Dugas, maire de Givors et manufacturier ; M. Guillot, avocat et maire de Villefranche.

M. Neumayer, maréchal de camp, commandant une brigade d'infanterie à Lyon, est nommé commandeur de la Légion-d'Honneur, ainsi que M. Caussade, colonel directeur d'artillerie à Lyon.

M. Cailloux, ingénieur en chef du département du Rhône, est promu au grade d'officier du même ordre, ainsi que M. Elias, chef d'escadron d'artillerie, sous-directeur à Lyon.

— L'Académie de Lyon vient de recevoir au nombre de ses membres titulaires : MM. Lortet, Guymet, Grégory et Théodore Grandperret.

—L'ouverture de l'exposition des produits chinois rapportés par M. Isidore Hedde, délégué du ministère de l'agriculture et du commerce pour l'industrie des soies dans la mission en Chine, aura lieu dans le courant de juin, dans la salle dite de minéralogie au palais Saint-Pierre. Nous rendrons compte de cette collection qui intéresse particulièrement la fabrique lyonnaise.

— La Chambre de commerce de Lyon possède le portrait de l'empereur de Chine. Cette peinture, exécutée sur papier de riz et à l'aquarelle, se recommande par une grande finesse d'exécution ; la figure est surtout très bien étudiée, et quoique les accessoires rappellent un peu les peintures de paravent, l'ensemble néanmoins donne des arts, dans le Céleste Empire, une plus haute idée que celle qu'on se forme habituellement d'après

ses magots et ses porcelaines. Il paraît que ce portrait est arrivé brisé, car il a fallu en rajuster les morceaux avec beaucoup de soin et y faire ensuite des retouches pour dissimuler les nombreuses cassures de papier. S. M. chinoise est représentée à mi-corps, son sceptre à la main; elle est coiffée d'une façon de toque ornée d'une plume de paon; ses traits sont doux; de légères moustaches ornent sa lèvre supérieure; sa tête, qui paraît entièrement rasée, semble être celle d'un homme de 50 à 55 ans. Au dessous du portrait se trouvent des caractères chinois dont les mots suivants : *Taok uan, emperador de China*, ne sont sans doute que la traduction.

Cette peinture remarquable a été envoyée, il y a deux ans, par M. Isidore Hedde, et doit figurer à l'exposition que nous venons d'annoncer.

Les sept Péchés mortels.

—

PROLOGUE.

Poètes au bras fort, rois nerveux de l'arène,
A vous la lourde épée, arme du vrai danger !
Faible tauréador, je prends le dard léger
Qui pince l'épiderme en l'effleurant à peine.

Le moment est venu, l'hydre a rompu sa chaîne,
Et dans les rangs du Cirque assemblé pour juger,
D'avance il se désigne une proie à ronger.
Haut le bras ! haut le cœur ! Le monstre en vaut la peine !

Il a beau, loin du jour, se blottir à l'écart,
Et mettre un feu bénin dans son fauve regard ;
Il a beau dans le sable enfouir ses sept têtes,

J'entame l'escarmouche et je vais l'agaçant ;
Si le monstre affolé se dresse en rugissant,
Pour l'abattre d'un coup tenez vos lames prêtes.

SUPERBIA.

Tu n'échapperas pas ! De près je veux connaître
Ce que cache ton masque, orgueilleux parvenu.
A bas ces oripeaux ! ça, qu'on se mette nu !
Fi ! sottise et laideur ?... J'en étais sûr, beau maître !

Chemise de Nessus que l'impudeur pénètre,
Orgueil ! quand sur sa chair un rustre t'a tenu,
Il lui passe à la tête un vertige inconnu,
Des accès de démence à changer tout son être.

C'est l'homme de Stamboul, d'opium enivré.
Dans les champs de l'extase un moment égaré,
Loin du sol il s'élève, il plane, il est splendide ;

Qu'une chute à propos lui rende la raison,
C'est pitié de le voir, tant l'étrange poison
Lui laisse le front lourd, l'œil vague, et l'air stupide !

AVARITIA.

Volontaire martyr de l'éternel souci,
De lui-même il se voue à l'âcre pénurie ;

Il ne veut ni plaisir, ni parents, ni patrie;
Malheureux à cœur fendre, il a tout à merci!

Un beau jour, desséché de faim, de froid transi,
Il recompte son or, le pèse et l'apparie,
Quand sa main se desserre, et qu'une voix lui crie;
« Holà! drôle! un moment! n'emportons rien d'ici! »

« Ouvre la main! la main rapace et convulsive
« Qui, palpant chaque écu d'une étreinte lascive,
« Pièce à pièce, dans l'ombre empilait le remord!

« L'autre à présent! La main gorgée outre mesure
« Des larmes de la veuve et des gains de l'usure!
« L'autre! l'autre!.. Harpagon, crois-tu voler la mort? »

INVIDIA.

Nous avons du serpent la haine et l'œil oblique,
Et le venin mortel, et le pas sinueux;
Malheur à qui veut fuir notre niveau boueux!
Nous tuons son essor d'une dent colérique!

Serions-nous donc marqués au sceau diabolique?
Et, damnés sans retour, déshérités des cieux,
Saurions-nous que jamais sur nos reins tortueux
La gloire ne fera pousser l'aile angélique?

Mais non; chacun de nous aspire au noble vol.
O jaloux! laisse donc l'aigle quitter le sol,
Et, luttant de désir, gagne avec lui les nues!

Tu ne peux? mais essaye! as-tu la volonté?
Courage! l'aile pousse : as-tu la charité?
Vole! vole à ton tour, tes ailes sont venues!

LUXURIA.

Il est vieux, donc blasé ; servez-lui des primeurs!
Satyre infirme, il chasse aux amours impubères ;
L'œil au guet, quand la faim détend les bras des mères,
Sur l'enfant nu qui tombe il distrait ses fureurs.

La volupté féroce est l'ogre de nos mœurs!
Virginité, candeur, ignorances si chères,
Vos tortures, vos cris, tout se prise aux enchères,
Et le corps le plus frêle a le plus d'acheteurs!

Pauvre victime! ô toi que le crime féconde,
De tes flancs douloureux arrache un fruit immonde!
Mais non! vis dans ta honte, et sois mère! il le faut!

Car le bouc au besoin se fait juge pudique ;
Il adjure à grands mots la morale publique,
Et, de par la vertu, t'envoie à l'échafaud!

GULA.

Fi! quelle heure prends-tu pour lui crier famine?
Lazare, mais ce riche est fort préoccupé!
Le matin? — mais à peine il quitte le soupé.
Dans le jour? — mais il mange. Et le soir? — mais il dîne!

Plus de moëlle au cerveau, de cœur dans la poitrine ;
Mais le ventre est partout, il a tout usurpé ;
Alambic incessant, par l'alcool sapé,
Ce riche ne vit pas, ô Lazare ! — il rumine !

Nouveau Domitien, s'il gouvernait l'état,
Pour avoir un avis sur un turbot au plat,
Sans rire, il serait homme à convoquer les chambres :

Lazare, qu'attends-tu ? l'aumône ? — Arrière enfin,
Gueux plus riche que lui d'une éternelle faim,
D'un bon cerveau, d'un cœur, et de robustes membres !

IRA.

Soit qu'il lave un affront, soit qu'il venge un état,
Qu'il dresse un guet-à-pens ou gagne une bataille,
Sous la balle qui troue, ou le couteau qui taille,
L'assassinat toujours est un assassinat !

Horreur ! chaque soleil éclaire un attentat !
Ici, c'est le stylet ; là-bas, c'est la mitraille ;
Et dans nos rangs pressés, joûteurs d'égale taille,
La colère et la mort prennent le même ébat !

Plaintive humanité, mère qu'on martyrise,
Corps vivace toujours, qui toujours agonise,
L'amour étanche en vain les flots de ton sang noir !

Epuisée, un moment t'endors-tu sur ta couche,
Ton bourreau te réveille avec ce cri farouche :
« Desdémone ! as-tu fait ta priére, ce soir ? »

PIGRITIA.

Jetons veste et sandale au revers du chemin ;
Courage, ô mes amis ! notre sillon s'avance ;
Ame et sol, creusons tout avec persévérance ;
Dieu lui-même est au bout de chaque effort humain !

Aux uns l'outil pesant qui déchire la main ;
Aux autres les signaux, jalons d'intelligence ;
Qu'importe notre lot ? plus tard, tout se compense ;
Le maître a son secret qu'il nous dira demain.

Malheur à l'ouvrier qui faiblit à sa tâche !
A son front, comme un plomb, l'hébètement s'attache,
Et son cœur se consume en des rêves mauvais.

Coureur poussif, il tombe au seuil de l'Hespéride,
Et voit fuir loin de lui l'espérance candide,
Atalante aux pieds d'or qu'il n'atteindra jamais !

Joséphin SOULARY.

SUR LA

COLONIE GRECQUE

DE LYON.

—

Les Grecs, ceux surtout de l'Ionie et de l'Asie Mineure, héritèrent du caractère aventureux et de l'esprit commercial des Phéniciens. Suivant les traces de ces anciens dominateurs des mers, ils dirigèrent leurs courses vers l'Occident, peuplèrent d'abord les rivages de la Sicile et de la partie méridionale de l'Italie et remplirent tellement celle-ci de leurs colonies, qu'elle a reçu de l'antiquité le nom de grande Grèce. Mais ils ne bornèrent pas à l'Italie leur ambition et leurs entreprises. La Gaule attira bientôt leurs désirs et leurs regards. Ils avaient connu les habitants belliqueux de cette vaste contrée : ils se rappellaient sans doute leurs invasions dans la péninsule italique d'où ils avaient chassé les Sicules, et le royaume puissant qu'ils y avaient formé, et qui, après avoir subsisté pendant plusieurs siècles sous le nom d'Ombrie, avait succombé sous les efforts des Rhasènes appelés autrement Etrusques, l'an 700 avant J.-C. Les Grecs se représentaient les Gau-

lois comme un peuple conquérant qui, étranger aux arts de la civilisation, ne connaissant que la chasse et la guerre, accueillerait sans doute avec plaisir des commerçants paisibles et inoffensifs qui lui apporteraient les arts et les produits de l'industrie de l'Orient. Ils espéraient ainsi exploiter avantageusement les richesses de ce beau pays dont ces peuples à demi-barbares ignoraient le prix et la valeur.

Animés par des motifs si puissants pour eux, ils fondèrent sur les côtes gauloises de la Méditerranée, la colonie de Marseille qui devint en peu de temps florissante. Toutes les côtes voisines furent bientôt peuplées de colonies qui, filles de cette colonie première, augmentèrent sa gloire et ses richesses. Monaco, Nice, Antibes, Céreste, Agde, Leucate, Roses furent en peu de temps fondées et subsistent encore. Ajoutons-y les villes maintenant ruinées de Tarente, d'Olbia, d'Athenopolis et de Rhodanusie, cette dernière ainsi que Roses, colonie particulière des Rhodiens qui jouent un si grand rôle dans les émigrations de ces nations commerçantes. Ces villes devinrent des *Emporium* ou Marchés, vers lesquels les peuples voisins se rendaient, apportant les fruits de leur territoire et les échangeant contre ces biens si nouveaux pour eux, ces riches tissus, ces parfums, ces ornements d'or et d'argent, ces vases ciselés que leur présentait l'Orient par les mains des Grecs.

Mais ceux-ci ne se contentèrent pas des rivages de la Méditerranée. Désireux d'étendre leur commerce et de puiser à leur source les produits qu'on leur apportait des divers pays de la Gaule, ils résolurent de pénétrer dans l'intérieur. A l'Occident de Marseille, coulait un grand fleuve qui, prenant son origine au loin, formait près de son embouchure un delta, comme le Nil de l'Égypte et se jettait par plusieurs bras dans la mer. Près de là, peut-être même à l'embouchure du fleuve, avait été bâtie une ville dont nous venons

de parler, *Rhodanusia*. Les Grecs donnèrent au fleuve le nom de cette ville et du peuple particulier qui l'avait fondée, *Rhodanos*, nom qui, subsistant encore dans le nom de Rhône, a fait tomber entièrement dans l'oubli le nom celte primitif (1). Ils remontèrent donc ce fleuve, établissant des *Emporium* ou Marchés à chaque emplacement favorable, tels qu'à Arles, au commencement du Delta, ville à laquelle ils donnèrent le nom de *Rhélèné*, féconde (2), à Avignon qui leur doit peut-être son nom et son origine, au confluent de l'Isère qui leur apportait les productions du territoire des Allobroges et transportait leurs marchandises et leurs échanges jusqu'au pied des Alpes, ensuite à Vienne où ils laissèrent sans doute une colonie importante. Enfin ils remontèrent jusqu'à l'endroit où le Rhône augmente ses eaux du tribut d'une grande et belle rivière. C'est là que s'élève maintenant notre noble et florissante ville de Lyon. Les Grecs donnèrent à la rivière qui vient unir ses eaux à celles du Rhône un nom tiré de leur langue, *Arar* (3); mais ce nom qui a subsisté longtemps, que les Romains même avaient adopté, n'a pu faire tomber le premier nom celtique de *Sancon* (4), et celui-ci subsiste encore dans le nom moderne de Saône.

Une position telle que celle de Lyon dût frapper les Grecs : ils comprirent les avantages qu'ils pouvaient en retirer pour leur commerce. Par le Rhône, ils pouvaient communiquer avec les Allobroges supérieurs et même avec les Helvétiens :

(1) Pline, livre III, ch. 4. *St-Jérôme, sur l'épître aux Galates, III* œuvres tome IV.

(2) De θῆλή.

(3) D'Αρω, se joindre : les Grecs avaient déjà donné le même nom à l'Hérault, *Araura*.

(4) « *Arar*, dit Ammien Marcellin, *quam Celti Sanconam vocant.* » Livre XV, ch. 11.

Par la Saône, ils entraient en rapport avec les plus puissantes et les plus riches nations de la Gaule, les Éduens, les Séquanes et les Lingons, et pouvaient même pénétrer jusqu'à l'extrémité septentrionale de cette contrée : ils s'y fixèrent donc, soit à la droite de la Saône, au pied de la montagne maintenant de Fourvière, soit dans l'île que forme le confluent des deux fleuves. Ils trouvèrent déjà établie sans doute, sur la montagne, une ville gauloise portant le nom de *Lugdun* ou *Lygdun*, et bâtie, suivant Plutarque et Clitophon (1), par deux princes chassés des bords de la Méditerranée par les Grecs. Ce qui donne du poids à cette dernière conjecture c'est le nom celtique que les Grecs conservèrent à leur colonie. Cet établissement des Grecs à Lyon a dû avoir lieu dans le siècle qui suivit la fondation de Marseille.

Ce peuple actif et entreprenant fonda des établissements sur les bords de la Saône au dessus de Lyon et la tradition cite même une ville autrefois placée près de Montmerle et appelée du nom grec d'Apéon, nom que conserve encore en entier un ruisseau du voisinage. Mais bientôt son ambition commerçante voulût s'emparer de la navigation de la Loire, si voisine de Lyon. Traversant les montagnes qui séparent ce fleuve de la Saône, ils se fixèrent en un lieu où il commence à porter de grandes embarcations et y établirent un *Emporium* ou ville à laquelle ils donnèrent le nom de *Rhodumna*, nom dû sans doute à la colonie particulière de Rhodiens qui s'y fixa, et de ce nom est venu le nom moderne de Roanne (2).

Cette colonie grecque de Lyon a subsisté longtemps, même après que Plancus eût amené sa colonie romaine sur la montagne de Fourvière (3), et composa une gran-

(1) Plutarque, *Traité des fleuves*.

(2) La Mure, *Histoire du Forez*, p. 122.

(3) « Une preuve, dit Eusèbe Salverte, que Plancus n'a pas fondé Lyon,

de partie des habitants. Ce fut même d'un nom grec, *Atheneum* (1) que fut appelé le lieu où se tenait ce concours célèbre d'éloquence, institué par Caligula. Remarquons, comme une preuve que la langue grecque était parlée par une partie des habitants de Lyon, qu'on se disputait dans ce concours le prix des lettres grecques non moins que des lettres latines. Ce n'est que dans les guerres des divers compétiteurs à l'empire, guerres où Lyon a été plusieurs fois brûlée et dévastée, que cette colonie grecque a disparu et s'est fondue avec les Romains et les habitants du pays.

On ne peut opposer au sentiment que j'expose, le silence de César dans ses Commentaires. On sait que César a plutôt composé l'histoire de ses campagnes que la description des Gaules, et qu'il ne parle guère des divers lieux qu'autant qu'ils se sont trouvés sur son passage et qu'ils ont servi de base ou de but à ses expéditions militaires.

Mais faisons connaître maintenant les preuves assez nombreuses qui nous serviront à établir notre proposition de l'existence d'une colonie grecque à Lyon.

La première preuve est apportée par le P. Ménétrier (2). Ce sont les monnaies frappées à Lyon et portant le même revers que celles de Marseille et des autres colonies grecques de Gaule et d'Italie, c'est-à-dire un lion.

La seconde preuve est le choix que firent les chefs de l'Église primitive d'un prédicateur grec de naissance, pour apporter la foi à Lyon et y faire connaître le royaume de J.-C. Dans sa

c'est que, s'il en eut été le premier fondateur, il lui aurait donné un nom romain, le sien ou celui de quelque divinité, et non pas un nom celtique que peut-être il ne comprenait pas. » *Essai sur les noms d'hommes*, etc., tome II, p. 423.

(1) Αθηνη.

(2) Dissertation troisième.

sagesse, l'Église jugea devoir envoyer chez les différents peuples, à qui, suivant l'ordre de son divin maître, elle devait annoncer la grande nouvelle du salut, des hommes, autant que possible, ayant la même origine que ceux qu'ils devaient évangéliser, parlant la même langue, connaissant leurs mœurs et leurs coutumes, afin que ces heureux rapports leur donnassent plus d'empire sur les esprits et fissent plus facilement accueillir les principes salutaires et augustes de notre foi. Ainsi, dès l'origine, elle désigna pour prêcher l'Évangile aux Romains et aux Grecs, Saint Paul qui, lui-même citoyen romain, était versé dans la connaissance des lettres et des sciences d'Athènes et de Rome. Ainsi, pour ce qui regarde la Gaule, elle envoya dans ses différentes provinces des Romains qui, parlant la langue qui était devenue la langue de ses peuples, instruits de leurs coutumes et de leurs usages qu'une assez longue servitude avait rendus semblables à ceux de leurs vainqueurs, parvinrent par ces moyens, joints aux secours surnaturels qu'ils recevaient d'en haut, à produire les fruits les plus abondants. Mais par la même raison, dans les lieux où les Grecs avaient établi leurs colonies et où ils formaient une partie considérable des habitants, les prédicateurs de la foi étaient grecs de naissance. Ainsi, entre autres, le grec Trophime fut choisi pour prêcher la foi à Arles, et le grec Photin ou Pothin pour évangéliser Lyon. Et remarquons que les premiers évêques de notre ville furent tous grecs ou orientaux, ainsi que l'indiquent leurs noms : le grand docteur Saint Irenée qui à Lyon même a écrit ses ouvrages en grec, Elie, Zacharie, Ptolomée; deux siècles après, je vois un Elpide, un Antiochus, un Saint Eucher, Grec d'origine, quoique né dans les Gaules (1). Voilà, à ce qui me paraît, une preuve assez forte de l'existence

(1) St-Hilaire, *Panégyrique*.

d'une colonie grecque et d'une colonie importante à Lyon.

Mais troisième preuve, plus puissante encore que les deux autres. Examinons la nomenclature das martyrs qui, en 177, au temps de la persécution de Marc-Aurèle, donnèrent à Lyon leur vie pour la foi. Sur plus de cinquante martyrs qui sont nommés en différents auteurs (1), se trouve près de la moitié des noms grecs. Pothin, le saint évêque de Lyon, Attale, Alexandre, Alcibiade qui, grecs de naissance, avaient suivi sans doute Pothin dans sa mission, Epagathe, Zacharie, Macaire, Philomenus, Hilpis, Aristée, le jeune Pontique, Zozime, Éléazar, Apollonius, Alexandre, Trophime, Epipode et les femmes Biblis, Rhodana, Zotica, Elpenipsa, Potamie. Portons notre attention sur ce grand nombre de martyrs grecs à Lyon, à une époque où les Romains, maîtres de la Gaule depuis deux siècles, avaient dû se répandre dans toutes ses provinces et former la plus grande partie des habitants des villes principales. Cela ne montre-t-il pas l'importance de la colonie qn'avaient fondée les Grecs dans notre cité?

Et qu'on ne dise pas que tous ces martyrs à noms grecs étaient venus de l'Asie avec Saint Pothin. Comment croire que des femmes, que des enfants l'aient suivi dans un si long voyage? Ce n'est pas ainsi, ce n'est pas avec ce cortège inutile et embarrassant que les prédicateurs de l'Évangile marchent à la conquête des âmes. D'ailleurs les martyrs, Grecs de naissance, sont mentionnés expressément dans la lettre des fidèles de Lyon, et ils ne se trouvent qu'au nombre de trois.

Et cette lettre des fidèles de Lyon et de Vienne qui raconte avec une si touchante simplicité les combats et le martyr glorieux de ces nombreux confesseurs de la foi, cette lettre

(1) Eusèbe, Grégoire de Tours, Sidoine Apollinaire.

est écrite en grec : ce qui nous montre que la langue grecque était parlée à Lyon, aussi bien que la langue latine; et si cette lettre est adressée aux églises des provinces d'Asie et de Phrygie, c'est bien moins parce que ces églises avaient envoyé à Lyon des prédicateurs de l'Évangile, qu'à cause que les habitants grecs de notre ville reconnaissaient tirer leur origine de l'Asie Mineure et pensaient avec raison que les chrétiens de ces pays liraient avec une joie sainte le récit de la foi, du courage et des triomphes de leurs compatriotes.

Mais la persécution n'anéantit pas entièrement la colonie grecque de Lyon. Dans l'inscription d'une pierre taurobolique, trouvée dernièrement dans la démolition du pont-du-Change, et dont la date semble fixée avec raison par M. de Boissieu (1) à la fin du règne de Sévère, nous trouvons deux noms grecs de femme, Pathénope et Alexandria, précédés chacun d'un prénom romain, preuve qu'elles étaient gallo-romaines de naissance et grecques d'origine. Nous trouvons aussi un grand nombre de noms grecs dans les inscriptions qui nous restent et que le P. Ménétrier a rapportées dans sa grande histoire consulaire (2), Porphorus, Eutyche, Eutychianus, Callimorphus, Polychromus, Héliodore, Méléagre, Onesime, Pyrame, Hermès, Aster, Hylas, Jane, Astrophyle, et les noms de femmes, Thalasia, Sutia, Anthès, Agathomeris, Calliste, Zotica, Myrinne.

Une dernière preuve de notre sentiment est la multitude de noms grecs répandus autour de Lyon et dans son voisinage. D'abord, je vois le nom d'origine grecque donné à un village situé à une lieue de Lyon, Irigny. Les environs de Villefranche présentent ensuite un grand nombre de noms d'origine évidemment grecque : Denicé qui rappelle le nom grec de

(1) *Revue du Lyonnais*, 1846.

(2) Page 11.

Bacchus (1); Theizé, Thizy qui nous rappellent celui d'un héros d'Athènes, Talancé; Tarare dérivé de *Taratron*; Montmélas dont le nom à moitié grec veut dire montagne noire (2); Le Pyre, Moyré, Oingt et plus anciennement Yoingt qui, dans les anciens titres, porte le nom d'*Iconciun* (3), qui se trouve presque tout entier conservé dans le nom actuel de Cogny, village voisin. Comment ces noms grecs se trouveraient-ils rassemblés en si grand nombre autour de Lyon, si cette ville ne renfermait pas une colonie importante de cette nation?

Ajoutons les expressions d'origine grecque qui se trouvent encore dans le langage populaire ou patois de Lyon et de ses environs. Art, pour dire pain (Αρτος), Moder, pour dire marcher (d'Οδος chemin), Abada, faire marcher (de Βαδιζειν), Ada, content (d'Αδεῶ, plaire), Brianta, chanceler (de Βραζζω ou Βραττω), Rada, radée, pluie (de Ραδα, Ραινω, mouiller) Caradra, figure, (de Καρα) Empura, allumer du feu, (de Ευπυριζειν), Rabbata, se trémousser (de Ραϐϐατειν), Béla, petit bâton (de Βελος), Goujonner (Γογγοζειν), Lipa, Sisinna, Sea etc. (4).

Voilà les preuves assez fortes qui viennent à l'appui de mon sentiment et qui en ont fait dans mon esprit une conviction historique. Puisse ce sentiment être approuvé par tant d'esprits éclairés que renferme la ville de Lyon et qui s'intéressent à tout ce qui concerne les origines, et en même temps l'honneur et la gloire de leur noble patrie.

(1) Διονυσιος.

(2) Μελας.

(3) Πυρος, feu; Μοιρα, portion; Εικονιον, image, nom de la capitale de la Pisidie, dans l'Asie Mineure.

(4) Champollion-Figeac, *Nouvelles recherches sur les patois, et en particulier sur celui du département de l'Isère*, Paris, 1809, in-12.

SUR

L'ÉTYMOLOGIE DES NOMS DE LUGDUNUM

ET

DE LYON.

Le nom antique de notre ville de Lyon, son nom de *Lugdunum* a exercé souvent les investigations des critiques et des érudits. Ils ont cherché maintes et maintes fois qu'elle était sa signification et son étymologie. Tous d'accord sur la signification de la seconde syllabe *dun* ou *dunum*, ils sont partagés sur la signification de la première. Les uns y trouvent un nom latin ; les autres, un mot grec ; des troisièmes, une origine celtique. Examinons ces sentiments divers, et tâchons de découvrir quelle est, sinon la plus vraie, du moins la plus vraisemblable de ces opinions.

Le premier de ceux qui ont vu dans *Lug* une origine latine est le moine Eric, vivant au IXe siècle. Ayant occasion de parler de Lyon, dans sa *Vie de St-Germain d'Auxerre*, il prétend que son nom vient de *lux*, lumière, montagne de la lumière, à cause de la vue enchanteresse dont on jouit à son sommet, et parce que, par sa position, elle reçoit les pre-

miers feux du soleil levant. Mais cette explication ingénieuse ne peut se concilier avec la syllabe *Lug* : car les Latins auraient donné à la montagne le nom plus doux et plus régulier de *Lucis* ou *Lucidunum*. Symphorien Champier (1), et un auteur cité par le florentin Siméoni, qui a fait un ouvrage sur les antiquités et l'origine de Lyon (2), donnent la même signification à *Lugdunum*, mais pour une raison bien extraordinaire, et qui semble empruntée des contes des *Mille et une Nuits* ; c'est à cause d'un miroir, d'une dimension immense, placé sur Fourvière, et où l'on voyait, des pays circonvoisins, l'image de Lyon qui s'y refléchissait. Une telle rêverie ne mérite pas d'être réfutée. D'autres auteurs expliquent *Lugdunum* par *Lugens Dunum* ou *Luctus Dunum*, à cause du terrible incendie qui la détruisit au temps de Néron. Mais ce sentiment est renversé entièrement par l'existence de l'inscription de Gaëte, bien antérieure à cet incendie, et où Lugdunum est expressément nommé. Parlerons-nous de la légion *Lugda*, que César, suivant quelques auteurs (3), établit sur l'emplacement de notre ville, et qui lui donna son nom ? Mais qui a entendu parler de cette légion ? Ni César, ni aucun autre écrivain n'en disent le moindre mot. Enfin des auteurs, paraissant plus fondés en raison que les précédents, disent que c'est Lucius Munatius Plancus, le fondateur célèbre de la colonie romaine, qui a donné son nom à Lyon, et que son prénom *Lucius* se trouve rappellé dans la première syllabe de *Lugdunum*. Mais Rubys (4) fait observer avec raison contre ce sentiment, que les Romains ne donnaient pas pour noms aux villes qu'ils fondaient, leurs prénoms,

(1) *Histoire des Antiquités de la ville de Lyon*, 1648, 2e edition.

(2) Page 12, *Edition des Bibliophiles lyonnais*.

(3) Registrum chronicorum ab initio Mundi, V. *Lugdunum*.

(4) *Histoire de Lyon*, p. 32.

trop communs parmi eux, et qui ne les auraient pas assez fait reconnaître de la postérité. Une autre opinion fait dériver *Lugdunum* de deux noms qui signifieraient colline longue; mais nous ne voyons, dans la configuration de la montagne de Lyon, rien de particulier qui lui aurait pu faire donner ce nom, même quand les règles de l'étymologie s'accorderaient avec cette explication.

Voilà les étymologies latines données à *Lugdunum*. On voit, par ce que nous en avons dit, qu'elles ne peuvent être admises par une saine critique. Voyons les étymologies grecques.

Il peut paraître étonnant, au premier coup d'œil, qu'on puisse donner une étymologie grecque au nom de *Lugdunum*. Mais qu'on se rappelle les rapports que la Gaule et que Lyon, entre autres, ont eus avec les Grecs ; qu'on se rappelle l'opinion très probable avancée par quelques auteurs, que les Grecs, remontant le Rhône depuis la Méditerranée, avaient établi, avant la colonie de Plancus, un *Emporium*, ou Marché, sur l'emplacement de Lyon ; qu'on se rappelle les indices historiques et les inscriptions assez nombreuses qui nous donnent lieu de juger que les Grecs ont formé longtemps une grande partie des habitants de notre ville, et alors cette opinion qui ferait dériver le nom de *Lugdunum* de la langue grecque ne paraîtra pas si étonnante, et on reconnaîtra qu'elle mérite d'être examinée.

Le P. Ménétrier (1) fait dériver *Lugdunum* de λογου δουνον, montagne de la parole, à cause de l'école célèbre d'éloquence que renfermait cette ville. Mais le nom de *Lugdunum*, comme nous l'avons vu, a précédé de longtemps l'établissement de ce concours d'éloquence institué par Caligula, et d'ailleurs, ce n'est pas sur la montagne, mais au bas, à la jonc-

(5) *Eloge historique de Lyon.*

tion du Rhône et de la Saône, qu'avait lieu ce concours qui est devenu si célèbre.

Le même auteur, peu sûr de cette première étymologie, nous en propose une autre : Λουκοῦ δουνον, montagne du Bois sacré, prétextant l'existence d'un bois sacré de Druides. Assertion gratuite, puisque aucun monument, aucune tradition ne nous reste, qui puisse accuser l'existence de ce bois sacré et du culte des Druides.

Venons-en aux étymologies celtiques, qui semblent présenter une probabilité plus grande. Elles sont en grand nombre. Citons d'abord celle donnée par Annius de Viterbe (1). *Lugdunum*, nous dit-il, vient du nom d'un roi celte, *Lugdus*. Mais quel est ce roi *Lugdus*? Quels vestiges a-t-il laissé après lui? Qui nous en avait parlé avant Annius? Cambden (2) dérive *Lugdunum* d'un mot celte qui veut dire tour, montagne de la tour. Chorrier (3), de *Lut Dunum*, montagne du peuple. Gorope Beian, auteur du livre intitulé : *les Remarques françaises*, explique *Lugdunum* par mont de la fortune, ou mont du désir. Un vieil itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, cité par le P. de Sainte-Marthe, et que M. de Châteaubriant a joint à son itinéraire, traduit aussi *Lugdunum* par *Desideratum Montem*. Le savant Valois (4) admet cette explication. D'autres auteurs dérivent *Lugdunum* des Ligures, nommés par les Grecs Lygéens, qui, chassés de leur pays par les Phocéens et les Marseillais, vinrent s'établir sur les bords du Rhône et de la Saône; mais aucun monument de l'histoire ne nous parle de cette émigration des Ligures, à moins qu'elle ne se rapporte à la légende qui nous semble bien incertaine,

(1) *Antiquitates Babylonicæ*.
(2) Bretagne. Cumberland.
(3) *Histoire du Dauphiné*, p. 96.
(4) *Notitia Galliarum*.

de Momorus et d'Atépomarus (1). Mais cette légende me rappelle une autre étymologie donnée à *Lugdunum*, c'est celle de Mont des corbeaux, et j'avoue que c'est cette signification qui me plairait davantage, et qui me semblerait présenter le plus haut degré de vraisemblance, s'il était sûr que *Lug* eût la signification de corbeau, en langue celtique; mais M. Éloi Johanneau, savant antiquaire, le nie, et prétend que *Lugdun* veut dire colline du marais (2), de *Louch*, marais, lac, ou peut-être encore de *Lug* ou *Luk* (3), en écossais *Lough*, qui ont la même signification, et de *Dun*, colline, et il explique son opinion d'une manière satisfaisante, en faisant voir la montagne de Fourvière dominant le confluent autrefois marécageux du Rhône et de la Saône : il fait voir la même situation dans les trois autres villes qui, ainsi que Lyon, portaient anciennement le nom de *Lugdunum*, *Lugdunum Clavatum* (Laon), *Lugdunum Convenarum* (St-Bertrand de Comminges), et *Lugdunum Batavorum* (Leyde), dominant comme Lyon des plaines jadis marécageuses, ou des vallées sillonnées de tous côtés par les eaux (4). Cette opinion de M. Johanneau avait déjà été émise par un auteur nommé Myleu (5).

Ce qui me fait trouver à ces deux opinions, surtout à la dernière, un degré de vraisemblance plus particulier, c'est la

(1) Plutarque, *Traité des fleuves*.

(2) *Monuments celtiques*, p. 362, 363.

(3) Court de Gebelin, *Monde primitif*, tom. VI, p. cxcii.

(4) Il y avait encore, dans la Germanie, un *Lugdun* offrant la même situation que les autres. C'est maintenant Ludge, en Westphalie, près Paderborn. Lug est le nom d'une rivière du pays de Galles. Un grand nombre de lieux, du nord et de l'ouest de la France, ont des noms commençant par la même syllabe *Lug* : il serait curieux d'examiner l'origine et l'étymologie de ces noms.

(5) De clarissimæ urbis *Lugduni* primordiis commentarius a Christ. Mylæo. *Lugd*, 1544.

coutume des anciens peuples de désigner les lieux divers par des noms tirés de leurs qualités physiques. L'histoire et la géographie nous en fournissent mille exemples. Ainsi, la péninsule ibérique a reçu des Phéniciens, suivant quelques auteurs, le nom de *Spein*, de la multitude de sapins que ces peuples y trouvèrent, et, suivant d'autres, le nom de *Spaan*, qui veut dire rompu ou divisé de sa séparation violente de l'Afrique, au temps de la rupture des colonnes d'Hercule. Ainsi l'Italie reçut autrefois des Grecs le nom d'Hespérie, à cause de sa situation occidentale par rapport à eux. Ainsi *Albion*, nom ancien de l'Angleterre, lui a été donné des rochers qui bordent ses rivages du côté de la Gaule. Les Romains eux-mêmes, pour désigner les lieux divers, dans les pays qu'ils avaient conquis, ne faisaient ordinairement que traduire en latin la signification des noms d'objets physiques donnés par les peuples indigènes. Ainsi dans notre Gaule, nous trouvons *Luparia*, Louvre, qui du repaire des animaux sauvages, est devenu la demeure auguste de nos rois. *Mons Lupelli*, Montluel, *Mons Acutus*, Montaigu, *Vallis Bona*, la Valbonne, etc. Ainsi, dans la ville que j'habite, un ancien fief portait le nom de Montluède, *Mons Alauda*. En Italie, nous trouvons un grand nombre de lieux élevés et désignés par quelque dénomination physique, ou par le nom des animaux qui les habitaient primitivement, Montalto, Montebello, Montecorvo, Montefalco, Monteleone, etc.

C'est cette raison, cette coutume comme générale des peuples anciens, qui donne un grand degré de probabilité aux deux dernières opinions, et qui nous fait penser que *Lugdunum* veut dire Mont des corbeaux, ou même mieux, Mont des marais, ou Mont des eaux (1).

(1) N'ayant à traiter que l'étymologie de *Lugdunum*, je n'ai pas à m'occuper de la différence entre le nom de *Lugdunum* et celui de *Lugudunum* qui se

Nous avons parcouru les différentes étymologies du nom de l'ancienne *Lugdunum*; maintenant examinons d'où vient le nom moderne de Lyon.

Peu d'auteurs se sont occupés de cette question qui n'est pas pourtant sans intérêt. Rubys (1) fait dériver le nom de Lyon des médailles grecques et romaines frappées dans notre ville, sur le revers desquelles un lion était gravé, revers qui lui est commun avec la ville de Marseille, et il prétend que ce fût au temps de Septime Sévère, que le nom grec de Lyon remplaça celui de *Lugdunum*.

Une autre opinion donne pour origine au nom de Lyon, le mot grec Λεῖον, lieu plat et uni : tel est en effet l'état du terrain, près du confluent du Rhône et de la Saône.

Une troisième, que j'avoue avoir émis en passant, dans une dissertation particulière, le fait dériver d'un mot peu différent du précédent : Λητῶν, blé, fécondité. Les estimables auteurs des notes de l'*Histoire de Lyon*, par M. le docteur Monfalcon (2), ont réfuté avec raison cette opinion. Mais je ne peux admettre la preuve qu'ils apportent. « Lyon, disent-ils, a été plus célèbre de tout temps par ses vins que par ses blés. » Mais je leur demanderai si Lyon n'était pas le principal marché du territoire ségusien, territoire remarquable par sa fertilité, fertilité qui est exprimée par le nom même qu'elle portait, *Segusia Seges* (3). C'est une fertilité qui a engagé sans doute l'empereur Claude, lorsque voulant honorer la ville où il avait reçu la naissance, et l'élever au

trouve dans Dion, et dans quelques inscriptions. Cette différence, si légère, mais qui a occupé tant de savants, et est encore un sujet de discussion parmi eux, ne change rien à mon opinion.

(1) *Histoire de Lyon*, p. 114.

(2) MM. Péricaud et Breghot du Lut.

(3) P. Ménestrier.

premier rang des colonies romaines, il lui donna son nom, c'est cette fertilité qui l'engagea à y joindre le nom de *Copia*, qui veut dire abondance, et est la traduction comme littérale du nom de Ségusie, *Colonia Clodia Copia Augusta* (1).

Mais une raison prépondérante nous empêche d'admettre ces trois étymologies, quelque spécieuses qu'elles puissent paraître. C'est que nous ne voyons aucune tradition, aucun monument de l'histoire qui nous indique que, dans les premiers siècles, Λεω, Λειον, Ληιων, aient été employés, même concurremment, avec le nom de *Lugdunum*, pour désigner notre ville.

D'où vient donc le nom de Lyon? Il vient de *Lugdunum*. C'est le *Lugdun* celte qui l'a formé. Mais comment de *Lugdunum* s'est formé Lyon, qui a un son si éloigné, et qui présente une conformation si différente. Remarquons d'abord que *Lugdunum* s'écrivait et se prononçait quelquefois *Lygdunum*. On le trouve nommé ainsi dans un rescript de l'empereur Constance à Céricles, préfet de Rome, rescript daté probablement de l'an 357, et Cujas assure que dans les Pandectes de la Bibliothèque de Florence, on lit *Lygdonenses* pour *Lugdunenses* (2). Il paraît que ce changement s'est opéré dès le IVe siècle au plus tard, et qu'avant de passer dans les écrits, il s'était introduit dans le langage. Lyon s'est donc appellé *Lygdun* : car les deux dernières lettres du nom qu'y avaient ajouté les Latins, lettres d'un son bas et sourd, étaient laissées presque de côté dans la prononciation, et s'élidaient même, comme on le sait, dans la poésie. Le *G*, lettre gutturale et dure, a dû se retrancher peu à peu ; on n'ignore pas que les peuples répugnent à prononcer les lettres

(1) Lyon n'a guère porté ce nom que pendant le règne assez court de Claude.

(2) *Observ.*, liv. XXVII, ch. 33.

et les syllabes qui présentent quelque aspérité, et qu'ils les retranchent facilement de leur langage usuel. *Lygdun* s'est donc prononcé *Lydun*, ou plutôt *Lydon*, à cause que l'*U*, suivi de l'*N* ou de l'*M*, prend à la fin des mots le son de l'*O*. Le *D*, lettre dentale et dure aussi à prononcer, quoique à un moindre degré que la première, a ensuite disparu du nom, et a formé le nom actuel de Lyon. Mais il a fallu un long espace de temps pour opérer ces changements successifs, et ce n'est guère qu'au Xe ou XIe siècle que le nom de Lyon est devenu le nom populaire de notre ville (1).

Ce retranchement de lettres, ces changements divers, ne doivent pas nous paraître étonnants. La géographie de notre Gaule et des autres pays nous en offrent trop d'exemples, pour présenter le moindre doute. Les mots, en passant d'une langue dans une autre, ont subi diverses transformations, et surtout des retranchements remarquables. Ainsi nous voyons le mot grec Ροδον, passer dans la langue latine sous le nom plus doux de *Rosa*. Ainsi les noms anciens de nos villes, les noms que les Romains vainqueurs ou les Grecs leur avaient donnés, se reconnaissent encore dans les noms actuels, mais débarrassés des consonnes ou syllabes dures et difficiles à prononcer. Le *Forum Vetus* de Lyon est devenu d'abord Forvière, puis Fourvière (2); *Atheneum*, Ainay; dans nos envi-

(1) En 1212, Philippe-le-Bel fit paraître une ordonnance en langage du temps, pour défendre les *Joustes* et *Tupineis*, et cette ordonnance est adressée au gardien de *Lyons*.

On a découvert dernièrement la traduction en langage du temps, d'un acte d'arbitrage entre le Chapitre de la ville et les habitants, acte daté de 1269, et *Lugdunum* y est appellé et écrit *Lion* (*Nouveaux Mélanges littéraires*, par M. Breghot du Lut, p. 261).

(2) De *in Foro vetere*, manière de parler plus usitée, quand on voulait indiquer le *Forum* romain de notre ville. On voit par là que si les noms, dans leurs transmigrations, perdaient quelques lettres, ils en gagnaient quelquefois d'autres.

rons, *Mons Lupelli* est devenu, par le retranchement du *P*, Montluel ; *Brivordum* est devenu Briord, par le retranchement du *V*, qui se conserve encore dans le nom d'un ruisseau voisin, le Brivay ; *Rodumna*, par le retranchement du *D*, est devenu Roanne. Plusieurs lieux du Bugey, que les Romains appellaient *Vicus*, sont appelés maintenant, par le retranchement du *C*, Vieux, Evieux. Et plus loin, nous voyons *Matisco*, devenir d'abord Mascon, puis simplement Mâcon ; *Cabillo*, devenir Chalons, par l'adoucissement de la première lettre, si souvent changée dans notre langue en *Ch*, et le retranchement de la syllable intermédiaire. Un retranchement plus important s'est fait dans le nom d'*Augustodunum*, qui est devenu Austun, puis Autun. Bien d'autres noms de villes pourraient être cités encore : *Laudunum*, Laon ; *Cadomum*, Caen ; *Rhedones*, Rennes ; *Latiniacum*, Lagny, Lagnieux ; *Legio*, Leon, en Espagne, etc.

D'autres mots que des noms de villes ont subi, pour passer dans notre langue, les mêmes retranchements. Ainsi, le *vita* des Latins a fait vie en français ; *medulla*, moelle ; *rota*, roue ; *turris*, tour, et le reste. Mais arrêtons-nous : j'ai voulu citer des faits, apporter des preuves convainquantes, et non pas faire un cours de linguistique.

Voilà donc expliquée, à ce qu'il me paraît, l'origine du nom moderne de notre ville (1). Je souhaite que cette explication satisfasse la critique, et qu'elle réunisse tous les suffrages, comme elle a attiré ma conviction.

Je demande pardon d'avoir entrepris de parler sur l'origine de Lyon, et sur l'étymologie de son nom ancien et

(1) Oserai-je parler ici d'un nom donné à Lyon, dans les romans de chevalerie du XIVe siècle ? c'est celui de Monglave. Guérin de Monglave était un de ces paladins fabuleux, dont la romancerie a peuplé la cour de Charlemagne. On pourrait rechercher l'origine de ce nom, si pourtant l'on trouvait que cela en valût la peine.

moderne, après tant de savants et d'hommes érudits qui en ont fait l'objet de leurs recherches et de leurs labeurs. Mais, par le faible et modeste tribut de ces deux dissertations, j'ai cherché du moins, autant qu'il est en moi, à montrer mon attachement et ma reconnaissance pour cette ville célèbre, où je n'ai pas eu, il est vrai, l'avantage de naître, mais qui a accueilli mon enfance, et dans le sein de laquelle j'ai passé les premières et les plus heureuses années de ma vie.

L'abbé JOLIBOIS,

Curé de Trévoux.

DE LA PRIÈRE.

CHAPITRE XXVIII (1).

PAR QUEL ACTE L'AME TEND-ELLE A SE RATTACHER A L'ABSOLU ?

Avant sa chute, l'homme recevait la vie surnaturelle par une grâce de perfection, et non par une grâce de réparation. La foi, l'espérance et la charité, la force la sagesse et l'amour entretenaient continuellement son âme. La grâce venait du Ciel, et l'âme s'ouvrait à elle sans efforts, comme l'œil s'ouvre à la lumière.

La grâce était dans la volonté comme la lumière dans un œil sain. La lumière fait que l'homme peut voir s'il veut voir, sans faire qu'il veuille voir. Cette grâce toute habituelle ne faisait point non plus que l'homme accomplît nécessairement le bien : l'histoire nous a malheureusement montré le contraire ! mais elle faisait que, de sa bonne volonté et sans déchirement intérieur, il pouvait l'accomplir : l'homme était

(1) Voir le tome XXI, pag. 457, le tome XXII, pag. 325, et le tome XXIII, pag. 167 et 189.

libre! La grâce n'opérait point l'action, mais était le levier divin avec lequel le libre arbitre pouvait opérer l'action. Elle se donnait à la volonté comme la lumière à l'œil pour lui procurer la vision.

Que penser maintenant de celui qui n'a que l'orbite, et à qui il faut et l'œil pour regarder et la lumière pour voir! N'est-il pas effrayant de songer que l'homme ne possède guère que l'orbite de sa volonté; (1) ou que, devenue si faible, elle est aussi aisément la proie de la sensation que de l'inspiration, ces deux influences de deux mondes étrangers! Ainsi dérobé par deux forces extérieures, n'étant plus le maître et le seul maître de son vouloir, l'homme perd toute imputabilité, cette propriété du mérite devant l'absolu! Où il n'est plus de volonté, il n'est plus d'être moral....

Il faut donc que l'homme obtienne comme première grâce sa bonne volonté. Mais comment obtenir la volonté sans volonté? Alors il ne restera plus psychologiquement à l'homme que le desir pour se sauver! Mais le desir n'est point une volonté, c'est une tendance impuissante à la volonté; et s'il faut que le desir se transforme en une véritable volonté pour avoir la puissance de donner un acte, tout acte n'étant que le produit d'une volonté, quel peut être le produit de ce qui n'est pas une volonté; autrement, quel pouvoir reste-t-il au desir?

Le pouvoir du desir, puisqu'il est le seul phénomène libre qui reste en nous, sera donc le seul pouvoir qui soit à notre disposition. Or, comme la prière est au desir ce que l'action est à la volonté, la prière est donc le seul débris de puissance

(1) Il faut prendre cette image dans le sens que nous avons déjà expliqué: Par la chute, l'homme n'a pas perdu la volonté, mais la bonne volonté; il n'a pas ontologiquement perdu la liberté, mais il est tombé dans la passivité, c'est-à-dire dans l'esclavage des *passions*.

qui reste à l'homme dans ce naufrage (1). Oui, la prière est l'unique pouvoir de l'homme puisqu'elle est le produit du desir, et que le desir est le seul mouvement de liberté que l'âme peut offrir à la grâce.

Mais quoi, le desir ?.. c'est là ce qui reste à l'homme de sa liberté !

Ne soyons point attérés devant l'apparente fragilité de l'unique pouvoir de l'âme dans sa chûte. L'être qui se précipiterait dans le néant y serait suivi par un fil que l'éternité même ne pourrait rompre ; et ce fil invisible soulèverait encore un monde, la création tout entière, plutôt que de se briser et de perdre celui qui possède de l'être ! Savez-vous ce que c'est que l'être ?.. ah ! ce n'est pas en vain que l'on prit part aux droits de l'absolu. La prière, avons-nous dit ? nous allons comprendre qu'elle est la puissance dont nous venons de prononcer le nom.

Considérons ce qui se passe au sein de l'Etre. L'amour, qui est le plus doux, est le maître de la Puissance, et c'est lui qui

(1) « La prière n'est autre chose qu'un saint desir, » dit S. Augustin.

« Le fond de la prière, c'est le desir, » dit Nicole.

« La volonté de prier est déjà une prière, » dit Lessing.

« Qui petit a Deo, dum petit accepit, ipsum enim petere et accipere, » dit S. Ambroise.

« Si non vis intermittere orare, noli intermittere desiderare. Continuum desiderium tuum, continua vox tua. » S. Aug.

« Si ne intermittere orare, quid est aliud quam beatam vitam si ne intermissione desiderare. » Idem.

« In oribus Dei, vehemens desiderium est magnus clamor. »

« Je te chercherai en te desirant, Seigneur, je te desirerai en te cherchant, et je te trouverai en t'aimant, » dit S. Anthelme.

« La prière est le desir du cœur, » a dit un autre Saint.

« Aimer Dieu c'est le desirer ; la prière est le desir de l'âme, qui la porte vers l'objet qu'elle aime. » De la Mennais, *Imitat. de J. C.*

conduit la Sagesse. Toute la force de la puissance ne consiste que dans son empressement à céder à l'amour; et toute la beauté de la sagesse, qu'à se conformer à ses irrésistibles lois. Et, puisqu'on ne peut parler qu'avec des images, si, des plus lointaines régions de l'infini, la plus petite voix qui s'écrie dans l'être ne parcourait tous les tons de l'absolu, le néant trouverait un point pour pénétrer au sein de l'être, et la divine et éternelle Perfection pourrait être attaquée.

De tous les points de l'infini s'élève comme une ineffable prière de l'être, dont tous les éléments aspirent à se donner et à s'unir au sein de la divine Identité. Dans la substance éternelle, une ravissante demande court au devant de chaque perfection, et cette douce prière est comme l'aurore qui précède l'amour. Dieu n'est tout ce qu'il y a de plus puissant que par ce qu'il est tout ce qu'il y a de plus faible et de plus attendri.... Ah! qui pourra comprendre les Cieux!... Celui qui en est descendu n'est-il pas venu pour subjuguer la force et remettre la toute-puissance aux mains de la faiblesse?

Et l'homme sera plus fort avec la prière qu'il ne l'était auparavant avec toute sa volonté. Dieu en créant, a-t-il fait passer la vie à un fort? Qui a provoqué le don de la création, est-ce ce qui était; ou l'incommensurable faiblesse de ce qui n'était pas? Considérez que la grande fonction de Dieu, est de créer; or, à qui donne-t-on l'être?.. Comprenez-vous maintenant, selon l'ordre de l'absolu, ce qui est appelé à être grand!

Et voilà l'homme le plus fort de tous les êtres précisément parcequ'il est sans force. En effet, si nous observons la nature de la prière, nous voyons que sa puissance est en raison directe de la faiblesse de celui qui la fait. Sur la terre, un peu de pauvreté réveille notre intérêt; la détresse d'un homme expirant de faim arrache notre pitié et nous oblige à le secourir.

Aussi, vis-à-vis de l'ordre absolu, l'humilité la plus parfaite, est-elle le moyen le plus puissant qu'il y ait d'attirer en nous la vie spirituelle. L'humilité n'est qu'un aveu de notre misère spirituelle devant l'amour infini, qui n'attend pour nous transmettre la vie que le moment où nous reconnaîtrons notre besoin, afin que par là notre liberté soit sauvée et que nous puissions obtenir une grâce méritoire et profitable.

« Dieu révèle ses secrets à l'humble, dit le pieux auteur de l'*Imitation*, il l'attire doucement à lui. La vraie humiliation du cœur est la source du recouvrement de la grâce ; c'est par elle que Dieu et l'âme pénitente se rencontrent pour se donner un saint baiser. » Or l'humilité est l'état de la prière, et la prière est l'acte par lequel l'ame tend à se rattacher à l'absolu.

Au sein des choses, l'homme, c'est le relatif à côté de l'existence absolue, par laquelle tout subsiste. Il est créé avec la faculté d'attirer en lui, jusqu'à ce qu'il en ait rempli son ame, les propriétés dont l'ensemble constitue la nature de Dieu. Relatif, l'homme est en quelque sorte comme un système d'organes d'absorption spirituelle, au moyen duquel la nature divine, d'une part, prête à répandre ses dons, et la nature humaine, d'autre part, desireuse de les recevoir, les attire en elle par la prière et par les sacrements.

Il se fait au moyen de la prière une transfusion sublime par laquelle les attributs de l'infini, et la vie même de l'absolu, passent dans l'être créé et le constituent de plus en plus semblable au premier. De là, s'établit entre eux un rapport de conformité qui rend impossible désormais leur séparation lorsqu'à l'expiration du corps, l'âme quittera ces lieux. C'est ce rapport de conformité que demande l'Évangile : *Estote perfecti sicut pater vester.*

Les sciences naturelles nous montrent, au milieu des cabi-

nets de physique, les instruments avec lesquels on commande aux éléments les plus impondérables et les plus puissants de la nature. Mais les sciences intelligibles nous apprennent qu'au milieu de notre âme il est des instruments aussi qui commandent dans l'être à des éléments autrement incoërcibles et puissants. Quand on songe que l'homme, par la force de la prière, provoque un mouvement d'amour dans le sein de la Réalité infinie ! qu'il la contraint en quelque sorte, par une contrainte qu'elle aime, à descendre au gré de ses desirs, et à déposer en lui des dons qui lui assureront la vitalité éternelle ! Semblable à ces aiguilles aimantées chargées de soutirer la foudre, la prière attire la grâce sur l'homme comme une divine électricité.

L'homme étant nécessairement en puissance d'être, son cœur est comme un germe vis-à-vis de l'absolu, ayant la faculté d'attirer en lui les éléments qui doivent le féconder et le nourrir ; ces éléments sont ceux-mêmes qui composent la nature de Dieu. Or, dans l'état d'humilité, le cœur se trouve comme ce germe mis en terre au printemps ; la grâce de Dieu arrive de tous côtés, elle le pénètre, et peu-à-peu il se forme dans l'âme, par cette infiltration divine, une nature qui est réellement surnaturelle.

C'est pourquoi Dieu trouve ses délices à habiter avec les fils des hommes.... Oh ! qui n'a pénétré avec délice dans le sanctuaire des belles âmes ; qui n'y a déjà rencontré un Ciel tout préparé, et qui n'a voulu habiter par l'amour un de ces cœurs, de manière à y demeurer toute sa vie ? Eh ! croyez-vous que Dieu en soit moins jaloux, lui qui l'a porté dans son sein et nourri à ses mamelles ! Dieu est amour, il entre partout où il y a de l'amour. De même, l'amour entre partout où est Dieu. Et toutefois la prière est une clef d'or remise à l'amour !

CHAPITRE XXIX.

N'EST-CE POINT PAR L'HUMILITÉ QUE L'AME SE RÉTABLIT DANS L'ABSOLU ?

L'humilité est l'aveu de notre indigence spirituelle. Si nous observons dans quel rapport l'humilité nous place vis-à-vis de l'être absolu, nous verrons qu'elle est l'état qui dispose l'âme à recouvrer le plus de vigueur. Si l'être absolu a, comme amour infini, un mouvement naturel à se répandre ; l'âme a, comme créature souffrante, un mouvement naturel à le recevoir. Et rien ne se trouve mieux en rapport avec celui qui donne le plus que celui qui a le plus besoin.

S. François de Sales explique cette pensée avec beaucoup d'exactitude et de grâce. « Outre la convenance de similitude, dit-il, il y a une correspondance sans pareille entre Dieu et l'homme. Car, si l'homme ne peut être perfectionné que par la bonté divine, la bonté divine ne peut bonnement si bien exercer sa perfection hors de soy qu'à l'endroit de notre humanité : l'un a grand besoin et grande capacité de recevoir le bien, et l'autre a grande abondance et grande inclination pour en donner. Rien n'est si à propos pour l'indigence qu'une libérale affluence ; rien n'est si agréable pour une libérale affluence qu'une nécessité indigente. Car plus le bien a d'affluence, plus il a d'inclination à se répandre ; et plus l'indigent est nécessiteux, plus il est avide de recevoir. C'est donc une douce et desirable rencontre que celle de l'affluence et de l'indigence ; et ne saurait-on presque dire qui a plus de contentement, ou le bien abondant à se répandre, ou le bien défail-

lant à recevoir et à attirer, si notre Dieu n'avait dit : *Que c'est chose plus heureuse de donner que de recevoir.* »

La prière, fille de l'humilité, est toute naturelle à l'homme; elle est le cri de sa faim intérieure! L'âme, placée dans la création, a besoin de l'aliment intelligible, comme le corps, de l'aliment sensible ; et, de même que celui-ci perd ses forces et sa vie aussitôt qu'il en est privé, de même l'âme ne saurait vivre et se développer longtemps sans la prière.

La prière est la réfection de l'âme épuisée. L'élan de la prière part de l'instinct même de la vie, c'est l'esprit de conservation de l'âme; instinct profond et ontogénique de l'être. Le desir est l'appétit de l'âme, son mouvement spontané à la vie. Le corps a faim, mais l'âme a bien faim davantage; car toute âme qui ne possède pas Dieu tombe nécessairement dans le besoin de l'être, et ne peut pas ne pas éprouver cette grande et immortelle faim.

Il faut comparer l'âme qui prie à l'enfant qui tette sa mère. La prière monte et la grâce descend ; car la grâce est la substance divine qu'attire en nous la prière, et l'aliment dont l'âme se nourrit. Nourri par Dieu, l'être spirituel retrouve la santé, c'est-à-dire l'amour et la liberté morale. La prière étant l'acte de l'humilité, l'humilité est comme l'ouverture par où la substance de Dieu pénètre dans l'âme.

Aussi le contraire de l'humilité étouffe-t-il bientôt l'âme. Comme nous l'avons reconnu, l'orgueil étant le sentiment de la plénitude de soi-même, par suite d'un amour rentré, Dieu, qui ne peut violer la liberté humaine, n'a plus le moyen de pénétrer dans l'être dont l'acte d'orgueil consiste justement à repousser tout secours, toute vie étrangère. Et l'expérience nous montre les orgueilleux se laissant aller aux plus viles faiblesses.

L'humilité, étant l'inverse de l'orgueil, produit également un effet opposé. L'humilité est le sentiment devant Dieu de

notre défaillance spirituelle. Aveu du besoin, elle lui ouvre naturellement les lèvres de notre âme. Dieu, qui dans son amour n'attend que cet instant, consent avec d'ineffables délices à devenir le bien de cette créature qui n'éprouve de faim que pour lui. De là, l'humilité est la source de notre grandeur ; c'est-à-dire de notre force dans l'être.

Mais cet heureux phénomène n'est pas seulement un fait ontologique, il ne se passe pas seulement dans la substance du cœur. L'intelligence ne trouve-t-elle pas aussi dans l'humilité la première condition de son développement ? Celui qui s'imagine posséder la vérité ne la cherche plus ; il s'endort stupide et tranquille dans sa présomptueuse confiance. Au contraire, toute intelligence à la poursuite d'un fait, d'une idée, d'une loi, s'avoue par là même qu'elle ne possède point ce fait, cette idée, cette loi ; et comme la vérité n'entre complètement dans l'intelligence qu'à la suite de longs et continuels travaux, la science et l'étude, par lesquelles l'homme arrive à la vérité, ne sont qu'un long et continuel acte d'humilité intellectuelle.

Quand, par suite de l'orgueil, on croit savoir ce que l'on ne sait pas, il en résulte que non seulement on est dans l'erreur, mais que l'on ne se met plus en peine d'en sortir : de là l'orgueil mène à l'ignorance. Quand, par suite de l'humilité, on croit ne jamais assez savoir ce que l'on sait déjà, il en résulte que non seulement on est dans le vrai, mais qu'on travaille encore à y pénétrer davantage : de là l'humilité mène au génie.

Soit dit psychologiquement parlant, car ontologiquement le fait a lieu dans sa réalité, à cause de l'étroite relation que l'humilité établit entre l'âme et l'absolu.

Mais ce phénomène ne se passe pas seulement dans le cœur et dans l'intelligence. La volonté ne trouve-t-elle pas aussi

dans l'humilité la première condition de sa liberté morale. Celui qui s'imagine posséder la vertu, ne la cherche plus ; il s'endort fier et tranquille sur le présomptueux sentiment de sa force. Au contraire, toute volonté cherchant à obtenir une plus grande vertu, s'avoue par là même qu'elle ne possède point encore assez cette vertu ; et comme la vertu ne se fixe complètement dans le cœur qu'à la suite d'une longue et constante habitude du bien, toutes les bonnes déterminations par lesquelles l'homme arrive à la vertu, ne sont qu'un long et constant acte d'humilité morale.

Quand, par suite de l'orgueil, l'homme est persuadé qu'il possède suffisamment telle vertu qu'il n'a pas, il en résulte que non seulement il ne pratique point cette vertu, mais qu'il ne pense plus à faire des efforts pour réellement l'obtenir : de là, l'orgueil maintient dans le vice. (1) Quand, par suite de l'humilité, l'homme pense ne jamais assez posséder telle vertu qu'il a déjà, il en résulte que non seulement il est possesseur de cette vertu, mais qu'il travaille encore à la développer en lui : de là, l'humilité conduit à la sainteté.

L'humilité fait la grandeur de l'homme. Tous nos sentiments élevés ne sont que de l'humilité. L'admiration, par exemple, est l'humilité de l'esprit devant une chose qui lui paraît tellement au dessus de lui qu'il sort de lui-même pour porter son cri de sympathie au dedans de cette chose. La générosité, c'est un oubli sur son propre droit pour ne reconnaître que le mérite d'autrui ! Le dévoûment, c'est le renoncement du moi devant l'importance d'un autre ! La vaillance, c'est le parti pris de sacrifier sa personne, s'il le faut, pour un but que l'on considère comme supérieur à soi ! Aussi l'humilité empreint la personne de toutes les marques de la dignité.

L'humilité est la source des grands caractères. Dans l'hu-

(1) Superbia præcedit ruinam, et humilitas gloriam. SALOMON.

milité, l'homme étant ontologiquement droit sur sa tige, son cœur est ouvert à toutes les sources internes, sa volonté reçoit sa provision d'amour, de là son caractère devient ferme et puissant. Son extérieur même reluit de cette sorte de fierté dont la créature divine ne peut se départir entièrement sur la terre. L'humilité imprime sur l'homme la vraie noblesse. Ces sortes de personnes qu'on voit privées de cette naturelle grandeur, et qui marchent dans les embarras d'une humilité toute extérieure, sont souvent victimes d'un orgueil d'autant plus profond qu'il est scellé par la sottise. Ah ! l'humilité produit les grandes âmes ; elle ne fit rien de petit ou de rampant. Tout ce qui rend saint, nous rend beaux !.... Celui qui procède de l'Eternel se ressentira de son origine....

En sorte que, si l'humilité est l'état dans lequel le cœur reçoit substantiellement la vie, c'est aussi l'état dans lequel l'intelligence arrive à la vérité, et la volonté à la liberté morale. L'humilité, il ne faudra plus le perdre de vue, est donc tout à la fois la cause du phénomène ontologique de la conservation de l'être spirituel, et du phénomène psychologique de son développement. C'est ainsi que par la prière, qui est l'acte de l'humilité, l'homme recouvre ses sublimes propriétés. Ce résultat de la prière est un fait d'expérience journalière et universelle. (1).

Oui, il y a dans notre âme une sainte défaillance causée par le manque du nécessaire ; l'humilité en est l'aveu ; et faire cet aveu à celui dont l'amour nous appelle, c'est l'obliger à venir en nous (1). L'âme humiliée est ce tendre enfant qui de-

(1) « Au milieu des religions de l'antiquité et dans tout l'Orient, dans les cultes où domine la prière, on remarque positivement une certaine prédominance de la vie spirituelle. »

CREUZER, *Des Religions de l'Antiquité: Symboles.*

(2) Ascendit oratio et descendit Dei miseratio. S. AUGUSTIN. Serm. 225.

mande à manger à sa mère. La voix de l'âme humaine n'est point une étrangère qui cherche à approcher de Dieu, car la prière est dans sa poitrine même par l'amour qu'il a pour nous. L'humilité nous retient contre le sein de Dieu; plus elle est profonde, plus notre union est intime, plus l'âme est pénétrée par l'être, et se sent favorisée des dons de l'infini.

Celui qui pourrait faire l'ontologie de l'humilité, aurait la plus profonde notion de l'être, la plus savante théorie de la création; et même, la plus véritable explication de l'union future de l'âme avec Dieu.... Que dis-je, il saurait ce que c'est que l'amour! il comprendrait l'étroite relation que l'humilité établit entre l'âme et l'infini; il connaîtrait la science des rapports de l'existence relative avec la Substance éternelle....

C'est par l'humilité que le relatif s'ouvre à la source de l'être, c'est par l'humilité que Dieu pénètre en nous, c'est par l'humilité que l'âme se rétablit dans l'absolu.

CHAPITRE XXX.

—

L'HUMILITÉ EST-ELLE AUTRE CHOSE EN SOI QUE L'AMOUR ?

Nous avons vu que si l'orgueil est le mouvement par lequel l'âme tend à se détacher de l'absolu, l'humilité est le mouvement par lequel elle tend à s'y rattacher. Nous devions bien présumer que l'humilité, qui est l'opposé de l'orgueil, devait amener un effet directement opposé à celui de l'orgueil! Nous devons conséquemment nous attendre à voir, par l'humilité, tous nos rapports avec Dieu se recomposer, comme, par l'orgueil, nous les avons tous vus se briser.

Nous avons observé la funeste génération du mal sortir du sein de l'orgueil, nous pourrions observer la sublime génération du bien sortir du sein de l'humilité. Si l'orgueil nous a donné la mort, il était aisé de penser que ce serait l'humilité qui nous rendrait la vie!

Il est donc inutile de rentrer dans l'analyse que nous fîmes pour savoir par quel mouvement l'être créé peut se séparer de l'être absolu; comment le crime de l'homme dans ce fait destructeur de la création, a été de renverser la loi fondamentale de l'être, conséquemment la loi de sa propre existence; inutile enfin de répéter que la loi d'individualité doit être subordonnée à la loi d'unité, afin que la tendance vers l'infini dépassant la tendance vers soi, l'homme ne soit pas exposé à ramasser son amour en lui-même, avec orgueil, pour se faire vainement le centre des choses, mais qu'au contraire il se répande hors de lui-même, avec humilité, pour se rattacher éternellement au centre de la vie et de la félicité.

Il suffira, pour composer ce tableau, de rebrousser le même chemin. Car, si pour faire la théorie de la chûte, nous sommes descendus par les divers degrés de l'orgueil, du faîte du bien ou de l'être, au fond du mal ou du non être; pour avoir la théorie de la réparation, nous n'avons qu'à, avec l'humilité, remonter par les mêmes degrés, du fond du mal où l'âme est tombée, au faîte de l'amour, où elle est appelée dans sa glorification.

D'une sotte complaisance en soi-même, nous avons vu naître l'égoïsme; de l'égoïsme, l'envie; de l'envie, la haine; puis de l'égoïsme, de l'envie et de la haine, nous avons vu se composer l'orgueil, qui n'est que la destruction en soi de l'amour. Eh bien! de la juste pudeur de soi-même, nous voyons naître la douceur; de la douceur, la bienveillance; de la bienveillance, le dévoûment; puis de la douceur, de la bienveillance et du dévoûment, nous voyons se composer

l'humilité, qui n'est que l'édification en soi de l'amour.

Vous le sentez bien ! celui qui est humble, ne l'est que parce qu'il aime, car pour se soumettre il faut aimer. Celui qui est humble, ne l'est que parce qu'il aime, car pour se voir plus petit que tous ses semblables, il faut les aimer. Celui qui est humble, ne l'est que parce qu'il aime, car pour ne pas s'aimer soi-même, il faut avoir le bonheur d'aimer. Enfin oui, celui qui est humble, ne l'est que parce qu'il aime, car jamais il ne se plairait tant à tomber dans cette pamoison du moi qu'on appelle l'humilité, s'il n'avait tout son ravissement dans l'amour !

Celui qui n'aime pas se reconnaît à la vanité, c'est-à-dire au vide de son cœur. Car lorsqu'on ne se remplit que de soi, le cœur ne se remplit pas... ce sont les langues qui ont nommé cela le vide. C'est de ce vide du cœur, qui le tourmente comme la faim, que naissent l'envie et la haine. On ne rencontre dans le monde ces cœurs durs qui se portent à toutes les extrémités de l'ingratitude, que chez les personnes d'une complète vanité. Souvent l'imagination produit merveilleusement chez les personnes jeunes tous les simulacres de l'amour, car l'amour est si beau ! mais ce n'est pas à quelques pensées, c'est aux actes qu'on voit le cœur.

Vous reconnaîtrez à l'humilité celui qui aime. Il aime, son bonheur est si grand qu'il dépasse son moi; son amour est si pur qu'il consume son moi; son amour prit si bien toute la place de son âme qu'il ne sent plus son moi: il est dans l'humilité.... Il est dans l'humilité parce qu'il s'est oublié dans l'amour.

Ah ! l'amour est tant, qu'on ne voudrait plus être soi-même ! on ne se sent plus que comme un don, et l'on n'aspire qu'au sacrifice de tout son être à l'objet aimé. L'amour est tant, que l'on ne veut plus s'appartenir à soi-même ! on ne se sent plus que comme celui qu'on aime, et l'on brûle d'être en lui

pour ne plus être que lui. Oh! mon cœur me le dit ainsi, que mon bonheur n'est pas de moi, mais du bonheur de ce que j'aime.... Et il faut qu'il en soit ainsi, puisqu'un jour c'est de la sorte que l'homme entrera dans la loi de l'absolu, en offrant toute son âme pour l'unir à Dieu dans l'acte de la consommation de l'amour Éternel.

Mais que voyons-nous!.. L'orgueil avait été de la part de l'homme une tentative de viol sur la divinité : il a voulu jouir de Dieu sans passer par l'amour, et il est devenu pour Dieu un objet d'horreur. Et voilà que l'humilité est de la part de l'homme un élan infini d'amour dans la divinité : il veut être tout à Dieu sans passer par soi-même, et il devient pour Dieu un objet de ravissement.

Ah! j'avais vu la chute... je vois maintenant la réparation!

Comme la jeune vierge est devant l'homme, ainsi l'âme humiliée est devant le Seigneur. Se cacher à ses propres yeux, n'avoir point remarqué sa beauté, et rester un mystère à elle-même, telle est la radieuse humilité. L'innocence ne nous plaît tant que parce qu'elle s'offre dans l'attitude de l'âme en présence du Seigneur. La vierge par excellence, a dit Ballanche, est la volonté humaine absorbée dans la volonté divine.

Sur la terre nous jugeons dans ce sentiment. La vierge se cache et rougit, comme si elle devait faire peine à voir; c'est là son charme divin. Mais la femme qui se montre cesse aussitôt de plaire; elle a perdu son charme parce qu'elle s'est connue. Car celle à qui on a dit qu'elle était belle, et qui a voulu l'entendre, ne se possède plus, son moi éclate et se répand sur tout. L'humilité est la raison intime de la beauté. L'humilité, c'est le moi caché sous l'éclat de ses mérites.

Il n'y a de beauté que celle qui s'ignore. L'innocence qui se reconnaît disparaît dans cet acte même. C'est l'amour propre qui produit les formes de la laideur. O vous qui avez été déposés un moment sur cette terre, laissez donc à votre âme le vêtement que l'innocence lui a tissé dans le Ciel! Cette loi, de la beauté qui s'ignore, règne sur toute la vie spirituelle, dans l'inspiration, dans la vertu, dans la poésie, dans la virginité, dans le génie, et dans la sainteté. Dieu lui-même s'ignore..... si son moi s'énorgueillisait sur une seule de ses perfections, où en serait l'infini! comment les anges et les âmes des saints arriveraient-ils jusqu'à lui par les chemins de l'innocence et de l'amour... Que les Cieux, que les Cieux sont doux!

Je n'en dirai pas davantage, ces choses portent trop d'émotion dans mon cœur. Vous pouvez vous-même reproduire l'analyse de notre réédification spirituelle. Vous l'avez déjà compris, si l'orgueil n'est que la destruction complète de l'amour au sein de l'être, et si c'est par l'orgueil que l'homme a pu renverser en lui la loi fondamentale de l'absolu, de là celle de sa propre existence, et se mettre en état de ruine; l'humilité n'est que la possession complète de l'amour au sein de l'homme, et c'est par l'humilité que l'homme peut rétablir en lui la loi fondamentale de l'absolu, de là celle de sa propre existence, et se remettre en état de vie.

L'humilité n'est pas tout à fait la sainteté, mais elle est comme la racine sur laquelle elle croît toute entière! Les joies de l'humilité sont les joies du Juste, et ces joies naissent du sentiment délicieux de la perfection. C'est lorsque l'homme recouvre la santé qu'elle est pleine de délices pour lui, le sentiment de la perfection produit une impression analogue en notre âme; et de telle sorte que le Saint s'aime.

Nous avons le sentiment du juste, le sentiment du vrai,

et le sentiment du beau ; l'homme ne saurait dire lequel cause en lui l'émotion la plus délicieuse. Il en est un cependant qui les surpasse, c'est le sentiment du saint ; qui n'est, sans doute, que la réunion des trois autres au milieu d'un cœur pur. Mais il se passe en l'homme quelque chose de tout particulier lorsqu'il éprouve ce dernier fait de conscience.

Quand l'homme a le sentiment du juste, il est satisfait ; quand il a le sentiment du vrai, il s'estime ; quand il a le sentiment beau, il se réjouit, et lorsqu'il éprouvre le sentiment du saint, il s'aime ; mais d'un amour qui ne se sait pas et n'est point péché. Il s'aime parce que tout le moi a fui, qu'il ne se sent plus que l'infini... et ces deux mains sont sur sa poitrine comme s'il voulait s'embrasser et se presser lui-même contre son sein... Tout cela vient de ce qu'il y a Dieu en lui.

Le Saint ne peut moins faire que d'aimer la perfection qui est en lui ! ou plutôt, il ne s'aime pas, mais il éprouve un délicieux sentiment d'être ce qu'il est, comme par un commencement du Ciel. Les trois sentiments du juste, du vrai et du beau ne se manifestent bien vivement en nous qu'à la faveur de l'humilité. Mais le sentiment du saint ne s'éprouve que lorsqu'à force d'humilité, de prière et d'amour, le Ciel s'éclaire en silence dans notre âme...

Humilité, prière, amour, ne sont qu'une même chose. L'humilité, c'est l'état de l'âme qui prie, qui desire et qui aime. La prière, c'est l'acte de l'âme humiliée, desireuse et aimante. Le desir, c'est le cri de sa misère, de sa prière et de son amour : *Ex quo miser, ex hoc et orans*, dit Saint Augustin.

Nous avons jugé du poids de l'orgueil et des effets terribles que, par l'égoïsme, il a produits sur la nature humaine : jugeons de la force de l'humilité et des effets puissants que, par la prière, elle produira dans la nature divine. Or, la

prière étant l'acte transcendant de la volonté, il faut chercher comment la volonté peut réellement exercer une action dans le Monde intelligible de l'absolu.

CHAPITRE XXXI.

COMMENT LA VOLONTÉ HUMAINE PEUT-ELLE EXERCER UNE ACTION DANS L'ABSOLU ?

Pour agir dans le monde intelligible de l'absolu il n'est pas besoin de sortir de celui-ci par la tombe. L'être libre et raisonnable tient à cette sublime sphère par les éléments même de son être. Son âme appartient à l'esprit et à l'éternité aussi inévitablement que ce corps appartient à la matière et au temps.

Notre racine est en celui par lequel nous existons. Cette racine est fixée et retenue en lui par son amour. C'est par là que nous devenons en quelque sorte maître de Dieu et que nous en exerçons le pouvoir, puisque nous le déterminons. Quand l'être infini se meut, par suite des admirables lois de la conservation de l'être, ce mouvement arrive jusqu'à mon cœur et je me sens animé par l'esprit; quand il verse ses torrents de sagesse, sa lumière arrive jusqu'à ma raison, et elle se baigne dans les rayons du vrai, du bien et du beau. Mais, par suite des mêmes relations dans l'être, quand je desire ou que j'aime, ou que la bonne intention traverse ma conscience, mon acte intérieur va retentir par la grâce jusque dans le sein de la Réalité qui me l'inspire.

Lorsque ma volonté, toute spirituelle, met en mouvement

des organes tous matériels, c'est par suite d'une propriété qui lui a été montanément donnée pour qu'elle s'exerce au milieu de la création. Mais lorsque ma volonté imprime une action sur la sphère de la réalité intelligible, c'est un fait qu'elle ne peut pas plus empêcher que le flot qui se soulève dans la mer peut ne pas en agiter la surface de flots en flots jusqu'aux lointains rivages. C'est dans cette divine sphère de la Réalité que la volonté agit immédiatement et avec toute sa puissance, car c'est là seulement qu'elle agit dans un monde spirituel comme elle, et que ses actes, y trouvant leur but définitif, se réalisent substantiellement.

Quand la conscience prescrit un bien à la volonté contre toute humaine prudence, et même contre tout motif de réussite et d'intérêt, c'est alors que se révèle parfaitement à l'homme le grand mystère de cette autre vie. Faire le bien sans égards aux résultats terrestres, c'est la prescription d'une loi qui ne vient point de la terre. Tous les êtres ont des instincts sûrs pour les mener à une fin qu'ils ont la satisfaction d'atteindre; l'homme seul trouve continuellement entre ses profonds instincts de justice et ses intérêts évidents pour ce monde une effrayante opposition. La discordance est telle entre les prescriptions de la conscience et les instincts du moi que les méchants travaillent à étouffer les premières. Ce fait n'a point lieu chez les animaux; ils ne trouvent pas en eux une loi dont les prescriptions dépassent cette vie.

Puisque les instincts les plus profonds de l'homme ne trouvent point leur satisfaction sur la terre; puisque la loi à laquelle ces instincts se rapportent n'y trouve point son accomplissement; comme toute loi régit son être pour son bien, que tout être a son instinct et tout instinct son but, il est donc un autre monde qui est fait pour cette loi et pour ces instincts, un autre monde où ils trouvent leur but et leur accomplissement. C'est dans ce Monde intelligible que la vo-

lonté produit réellement ses actes, qu'ils apparaissent ou non dans ce monde visible.

C'est pourquoi, disait Fichte, ce Monde intelligible est le but qui se trouve au bout de chacun des commandements que nous fait la conscience. Comment le monde visible, où l'intention, le fait moral ne sont comptés pour rien, pourrait-il être le domaine de la loi morale et renfermer le but que cette loi m'ordonne d'atteindre? Si la destination de l'homme était seulement de se créer sur la terre une condition meilleure, il suffirait que les actions humaines fussent dirigées mécaniquement; la liberté serait non seulement inutile, mais funeste à l'homme, et l'intention serait de trop. Pourquoi dans ce cas le Créateur nous aurait-il doué d'une liberté qui nous met en contradiction avec ses éternels desseins? pourquoi ne nous aurait-il pas prédéterminés à agir comme il faudrait que nous agissions pour que tous ses desseins s'accomplissent? Mais je suis libre : par conséquent ce n'est pas l'acte matériel, mécaniquement exécuté, ne dépendant sous ce rapport qu'à demi de moi, qui fait le prix et la valeur d'une action, c'est bien l'acte moral, c'est-à-dire la libre détermination de ma volonté, qui toujours dépend de moi. Il se trouve au delà de cette terre un lieu où cette obéissance de ma volonté à sa loi porte nécessairement ses fruits. Alors je conçois que la volonté doit être pour ce Monde intelligible tout-à-fait semblable dans ses effets à ce qu'est le mouvement dans le monde matériel. Je conçois qu'il doit suffire qu'une volonté quelconque existe en tant que volonté, lors même qu'elle n'a pu se manifester d'une façon extérieure, pour qu'elle devienne dans ce Monde intelligible la cause d'une multitude de modifications spirituelles qui retentissent jusqu'aux dernières limites des espaces intelligibles : absolument de même que dans un autre monde visible, au moindre mouvement de la plus petite portion de matière se rattache diver-

ses séries d'autres mouvements, qui vont rayonner ainsi dans toute l'étendue de l'univers matériel. Je puis ainsi, au moyen de ma volonté, point de contact par lequel se touchent ces deux mondes, je puis agir simultanément dans l'un et dans l'autre, quelque différents qu'ils soient en essence. Quand je veux, quelque chose se passe dans le Monde invisible ; car les actes de ma volonté, par la raison que ma volonté appartient au Monde invisible, ne peuvent rester dans les limites même de ma volonté. Il n'est donc nullement besoin que je sois affranchi des liens du monde visible pour devenir citoyen du Monde intelligible. Ce Monde, je puis l'habiter dès aujourd'hui ; le Ciel éclaire de sa lumière le cœur de tout homme de bien. Aussi, me déterminer dans ma volonté, c'est agir, c'est travailler dans ce Monde intelligible, c'est m'avancer incontinent et sans obstacle dans ce Monde vers le but qui m'est proposé. Car, en ce divin Monde, il n'en est pas comme en ce monde sensible, où, après avoir voulu, il me faut passer à l'acte qui réalisera ce que j'aurai voulu ; dans ce Monde intelligible, au contraire, tout est réalisé ; il me suffit de vouloir, la volonté est l'acte même. De sorte que nos bonnes intentions, nos déterminations vertueuses produisent ainsi dans ce Monde élevé des résultats réels, bien qu'invisibles pour nous, qui sont comme autant de pierres d'attente que dès à présent nous posons dans l'infini, et seront un jour les fondements de notre vie éternelle.

Toute spirituelle, ma volonté n'a aucun rapport avec le monde physique ; l'action qui lui a été donné d'exercer sur le corps, et par le corps sur la matière, ne résulte que d'un rapport momentanément établi dans le temps, au milieu duquel l'homme doit rester enfermé jusqu'à ce qu'il se soit conquis de lui-même une vie intelligible. Mais l'action de ma volonté sur un monde de même essence est si naturelle

qu'elle n'a plus besoin de m'être expliquée. L'action de la volonté sur le Monde intelligible est celle de l'esprit sur l'esprit, l'influence qu'exercent l'une sur l'autre, par leurs propriétés, des substances de même nature. Or la prière est l'acte de la volonté. Semblable à l'attraction par laquelle les astres influent sur le cours des planètes, la prière de l'humanité est l'ascendant que le monde moral exerce sur le Monde intelligible.

Enfin, si la volonté a son action véritable et définitive dans le Monde intelligible, où elle agit directement, et non point dans ce monde sensible, où elle ne dépose qu'un simulacre d'actions, c'est donc en ce Monde intelligible qu'elle exerce toute la puissance qu'il est en sa nature d'exercer. L'être tend à la vie et à l'action. Dans l'ordre créaturel, vivre, c'est s'alimenter, puisque la créature ne trouve point en elle ses conditions d'existence; et agir, c'est profiter de sa vie pour la conduire au but de toute vie, le bonheur. Il est donc tout simple que la volonté puise sa vie dans la réalité intelligible et qu'elle y dépose ses actions. L'acte par lequel elle ouvre ses lèvres à la vie éternelle, est la prière, et les actions par lesquelles elle profite de sa vie, sont ses déterminations pour le bien, qu'elle dépose en ce Monde éternel pour y construire d'ici-bas sa demeure.

L'action de la volonté sur Dieu est toute naturelle; mais la puissance de cette action devient incalculable. Remarquez que nous ne pourrons nous faire ici-bas une idée de la puissance de la volonté. Ne se manifestant sur la terre que par le moyen des organes, quelle que soit son énergie, la volonté ne peut dépasser la mesure de ces mêmes organes. Elle se trouve obligée de multiplier leurs opérations pour se suffire, mais elle les épuise toujours avant d'atteindre son but. Quel voyageur ne veut franchir mille fois plus de chemin que ses jambes n'en peuvent faire; combien lui faudrait-il de temps

en voyage s'il arrivait aussitôt que sa volonté ! Mais il est obligé de se soumettre à la successivité de l'espace et du temps. Il en est de même de nos innombrables actes en cette vie; car quel est celui qui ne veut mille fois plus qu'il ne peut ! Tout homme qui entreprend a déjà sa volonté appuyée sur son but.

La volonté, au dedans de l'autre monde, ne fait aucun effort ; mais dans celui-ci, il est établi qu'elle ne peut rien opérer qu'à force de peine. Car ce n'est que dans la peine que l'homme se forme une volonté à lui, et se fonde, vis à vis de l'absolu, une personnalité. Ce n'est qu'à la peine, également, qu'on juge la quantité d'amour qui entretient la volonté. Aussi ce monde a été organisé pour être expressément en obstacle à la volonté, et lui faire exprimer en quantité réduite les mouvements incommensurables qu'elle produit dans l'ordre absolu.

De là la patience est la condition de tout succès de la volonté. *Courons par la patience*, dit Saint Paul. Soumise ici-bas à la successivité, au lieu de produire instantanément, la volonté est donc forcée de suppléer par la durée de son vouloir à la petitesse des opérations du corps. Les organes ne répondant que par des fractions infinitésimales à sa grande et totale demande, nous n'avons jamais pu nous faire sur cette terre une idée du pouvoir de la volonté. Que serait-elle donc, même ici-bas ! si on la démuselait, en la retirant des organes.... Encore, ne serait-elle qu'au sein de l'espace.

Eh bien ! jugeons de ce que peut la volonté dans sa véritable sphère, alors qu'elle n'a plus besoin de passer par l'intermédiaire des organes, alors qu'elle n'est plus brisée comme une poussière dans la successivité du temps, alors que reprenant ses dimensions et rentrant en toute indépendance au milieu de l'absolu, elle va retentir dans le sein profond de l'amour ; et nous comprendrons ce que peut la volonté dans le monde

intelligible, lorsqu'elle s'y transporte par la prière ! C'est-là qu'il est exact de dire, *que l'homme peut tout ce qu'il veut !*

La volonté de celui qui, dans ces temps, aimait à répéter ces mots, avait pour organes des armées, et au bout de tous ses desirs se remuait un Empire : de là pour un moment l'illusion. Plus tard, Napoléon n'eût pas redit cette parole. Et les éléments lui eussent obéi comme les peuples, que sa volonté irrassasiée se fut brisée d'impatience contre les limites de ce terrestre pouvoir. Il recueillait la puissance en ce monde, image de celle que recherche au fond la volonté... L'homme aussi est un conquérant, le conquérant d'un Empire infini ; son épée est la prière.

CHAPITRE XXXII.

DE L'EMPIRE QUE DIEU NOUS A CONFÉRÉ EN LUI PAR LA PRIÈRE.

Qui peut calculer la puissance d'un agent intelligible s'exerçant dans sa propre sphère ? Qui mesurera la puissance des attractions lorsqu'elles se meuvent dans l'empire des cieux ? Et qui donc saura la force de l'amour entrant, par la prière, dans les domaines de la Félicité divine !

Ah ! le lien qui nous rattache à l'être n'est point un lien étranger qui cherche à se nouer en Dieu : car notre force est dans sa Volonté même par le desir qu'il a de nous créer. Et quoi de plus ? On n'ose le dire, c'est que les prières de l'homme sont comme les ordres de Dieu même. « La foi, disait Celui qui nous a apporté la prière, a le pouvoir de transporter des montagnes. » Qui en douterait, la prière

emploie les propres forces de Dieu !... La prière est le complément divin de l'homme.

Il suffit d'avoir ressenti l'amour pour comprendre tout ce que peut la prière ! la prière, qui est une provocation faite à l'amour ! l'amour, qui ne songe qu'à entraîner Dieu ! Dieu, qui ne cherche qu'à se donner... L'amour est quelque chose de si extraordinaire qu'à lui a été donné le pouvoir, par le mariage, de faire apparaître les âmes sur la terre !... Quelle évocation sur l'infini !

« Il m'invoquera, je l'exaucerai, et je comprendrai ses paroles et je me rendrai à ses prières, dit l'Écriture. » Il ne faut plus s'étonner d'entendre Dieu crier à Moïse : *Laisse-moi avec ta prière, afin que ma fureur puisse s'enflammer contre ce peuple ingrat* (1). O puissance incommensurable que celle de l'humanité dans la prière ! Un grand écrivain a fait la remarque suivante : L'esprit de l'homme a tant d'empire

(1) *Exod.* cap. XXXII, v. 10.

« Nous lisons, écrit Abailard, que le Seigneur dit à Moïse : « *Laisse-moi, afin que ma fureur se courrouce.* » Et à Jérémie : « *Cesse de me prier pour ce peuple, et ne t'oppose point à moi.* » Par ces paroles, Dieu lui-même montre clairement que les prières mettent à sa propre colère un frein qui l'empêche d'égaler le châtiment à l'iniquité. La justice le conduit naturellement à la vengeance ; mais les prières le retiennent malgré lui par une espèce de violence. Il sera dit à celui qui prie : laisse-moi et ne t'oppose point à ma volonté. Le Seigneur ordonne de ne pas prier pour les impies. Cependant le juste prie, et il change la sentence du juge : car on ajoute, à propos de Moïse : « Et le seigneur fut apaisé sur la vengeance qu'il voulait tirer de son peuple. Il est donc dit que son peuple avait mérité l'affliction, et pourtant, arrêté par la vertu de la prière, il n'accomplit point ce qu'il avait dit. Voyez donc quelle est la puissance de la prière, puisque le prophète ne laissa pas d'obtenir en priant ce que Dieu lui avait défendu de demander, et le détourna de ce qu'il avait prononcé. Qu'ils s'instruisent les princes de la terre, etc., etc. »

A Héloïse, sa bien-aimée sœur en J.-C., ABAILARD, son frère. 1re Lettre d'Abailard.

qu'il lui suffit quelquesfois de s'occuper avec trop de soin des prophéties qui le frappent pour qu'il en résulte des effets.

« Il peut même se faire, dit de Maistre, qu'une volonté créée annulle, je ne dis pas l'effort, mais le résultat de l'action divine. Car dans ce sens, Dieu lui-même nous a dit que *Dieu veut des choses* qui n'arrivent point parce que *l'homme ne veut pas*. Ainsi les droits de l'homme sont immenses, et le plus grand malheur pour lui serait de les ignorer. Sa véritable action spirituelle est la prière. La prière est la dynamique confiée à l'homme. »

Ce qu'il y a de plus admirable, c'est que Dieu veut que nous ne cessions d'exercer sur lui notre empire : *Ego dico vobis semper orare*. Faisons donc à Dieu cette violence qu'il aime, et à laquelle il nous prévient lui-même ne pas savoir résister. « S'il feint de ne pas t'entendre quand tu le pries, s'écrie Saint Grégoire, sois comme un voleur et tu recevras le royaume de Dieu ; sois violent, et les Cieux même céderont à ta violence. Quelle plus belle rapine ! quelle plus glorieuse violence ! ah ! la bonne violence (1) ! »

Un phénomène psychologique d'une haute importance se rattache à l'usage de la prière. Ses effets ne sont pas moins remarquables que ceux de l'humilité. L'homme qui prie n'a pas besoin de s'occuper de la perfection de son être : elle se fait en lui de la plus admirable manière. Car la prière place subitement l'âme dans une position si parfaite de beauté vis à vis de Dieu, que le travail divin qui se fait en ce moment n'aurait peut-être pas été obtenu par les plus grands efforts de la volonté.

Celui qui prie, tout à coup sort de lui-même, il oublie ses

(1) S. Grégoire in Psalm. 6 pœnit.

colères, il oublie ses peines, il oublie son moi, sa raison s'ouvre aux réalités qu'il invoque, son orgueil tombe et tout son être s'enlève suspendu à cette aspiration qui l'emporte vers Dieu. Les anges ne peuvent contracter une plus belle forme que celle qu'a prise l'âme humaine en ce moment de la prière ! Si la grâce la surprend à cet instant, elle la fixe plus ou moins dans cet état de perfection, qui insensiblement lui imprime son caractère et travaille à s'y arrêter pour toujours.

C'est une grande avance pour la nature humaine que de faire prier l'enfant chaque jour à son réveil. Toutes les facultés sont encore plongées dans la nutrition du repos, et toutes les forces prêtes à rentrer dans les organes, se précipitent vers celui qui s'anime le premier. La faculté que l'on exerce au réveil devient tôt ou tard prédominante. Dès le matin, l'âme prend donc son impulsion vers Dieu, toutes ses facultés la suivent, les plus hautes parties de notre cœur prélèvent les forces, la lumière se porte sur ces points, et le jour procède de l'aurore, et des hommes deviennent admirables et saints (1).

Les personnes qui prient beaucoup acquièrent de très profondes vertus. L'âme, durant le cours de la vie, est presque continuellement dans une position gênante, qui fait obstacle à tel ou tel de ses développements. Nos passions, les évènements, nos semblables nous arrêtent toujours par quelque côté. Toute la vie est un frottement plus ou moins douloureux. Ainsi, on verrait un homme dont le corps est replié et emprisonné ; ses membres ne peuvent croître en liberté. Aussitôt que commence l'acte de la prière, l'âme se détend, un équilibre superbe s'opère, chaque élément monte à sa place,

(1) La prière, a dit quelqu'un, est une vigilance sur nous-mêmes, d'où doit résulter une connaissance plus exacte de nos penchants.

les plus beaux sentiments prennent le haut, l'enthousiasme répand son souffle, la circulation du divin descend jusqu'au fond de nous-mêmes, les vertus s'accroissent, l'homme devient bon et fort... le moi s'efface, le cœur se grossit.

La prière ne fût-elle pas exaucée, la prière, dis-je, n'eût-elle aucun effet ontologique, elle devrait être recommandée pour son effet psychologique. Je la considère comme donnant le caractère le plus artistiquement beau à l'âme humaine; beau, de ce beau de l'infini. Heureux fait que nous avons le pouvoir de renouveler tous les jours! Il faut inviter vivement les hommes à la prière, afin que les hommes deviennent beaux dans leur âme.... Ah! quel charme profond de tendre sans cesse vers l'existence la plus élevée...

Tenez toujours bien votre esprit avec Dieu; il n'y a de doux que le cœur qui repose en lui! L'âme qui n'est pas dans cet amour, fût-elle à la plus belle créature, a quelque chose de repoussant pour l'œil attentif du cœur.

Avant de finir, observons-le bien, la prière est un mouvement de l'homme qui a son retentissement jusque dans l'éternité. La prière est un acte de la volonté humaine qui a son origine ici-bas, mais son effet en Dieu. Car les lois de l'amour, sur lesquelles Dieu est constitué, lui font un besoin absolu de se soumettre à l'action de la prière. Produisant un semblable effet, il est évident que la prière nous donne un pouvoir sur les sources éternelles de l'existence.... Voilà ce que c'est que de tenir à l'être! Ah! j'avais toujours compris que l'absolu ne s'était pas en vain communiqué. Si l'esprit ne restait troublé devant cet abîme de tendresse divine, et qu'il fût permis d'employer le sot langage de la terre, on s'écrierait que la prière a conféré à l'homme un droit de propriété dans les domaines de l'Absolu.

Il faut donc bien le dire, comme il suffit à la liberté de

produire une volition pour que les forces obéissantes des organes physiques réalisent extérieurement l'action dans la nature visible ; de même il suffit à la liberté de produire la volition spirituelle, qui est la prière, pour que les forces attentives de l'ordre intelligible réalisent ontologiquement son action dans la nature divine. L'homme qui prie est, par rapport au monde intelligible, ce que l'homme qui veut est par rapport au monde sensible. L'acte de volonté se passe tout entier dans la conscience, et néanmoins s'effectue aussitôt au dehors dans la réalité visible, par suite de la loi d'inertie sur laquelle le fini est constitué ; de même pendant que l'homme prie d'ici-bas, c'est-à-dire qu'il veut, non plus par rapport à la réalité matérielle, mais par rapport à la réalité intelligible, cet acte qui se passe tout entier dans la volonté s'effectue pareillement au dehors d'elle, dans la Réalité divine, par suite de la loi d'amour sur laquelle l'infini est constitué.

Jésus-Christ disait : « Le royaume de Dieu est absolument comme lorsqu'un homme jette de la semence en terre : que cet homme dorme, ou que nuit et jour il se lève, la semence germe et croît sans qu'il sache comment. Car la terre produit d'elle-même d'abord l'herbe, ensuite l'épi, puis le grain qui remplit l'épi (1). » Et aussi, quand l'homme prie ou sème tout autre grain de la vie spirituelle, qu'il y pense ou qu'il l'ignore, qu'il s'en occupe ou qu'il l'oublie, son acte se réalise sans qu'il sache comment, et produit son épi dans les sphères de l'absolu. En physique, on étudie les effets pour remonter à la cause, puis l'on produit des effets par la cause que l'on connaît : dans l'ordre moral, la cause est en nous par la prière.

L'assujétissement des forces physiologiques à l'être spiri-

(1) *Evangel. secund. Marcum* ; Caput. IV, v. 26, 27, 28.

tuel, tout étranger qu'il leur soit en nature, est fixé par des lois si parfaites qu'aux moindres modifications de la volonté ces forces répondent par des mouvements exactement conformes et proportionnés. Mais je pense que Dieu a réservé à son amour le soin de répondre à la prière sollicitant les forces intelligibles. Les forces physiologiques n'opèrent le mouvement qu'en raison de l'énergie de la volition; que deviendrions-nous, dans notre misère actuelle, si la réalité absolue ne recevait de la prière qu'une action qui fût en raison directe de l'ardeur de la volonté! « Nous ne savons rien « demander comme il faut dans la prière, dit saint Paul, « mais l'Esprit lui-même demande pour nous par des gé- « missements ineffables (1). » Le Verbe n'est entré dans la nature humaine que pour donner, par ses mérites, une valeur absolue à toutes les actions de l'homme.

Par cet acte inoui de l'incarnation divine, l'homme, quoiqu'habitant de la terre, a été placé dans l'Ordre surnaturel. Il suffit que son cœur soit tourné vers Dieu et que sa conscience soit dans l'état de grâce, pour que le courant de l'infini traverse son âme, et que les énergies de l'absolu s'ajoutent à ses facultés... Tout devient incalculable! Je crois cependant que nous ne recevons que d'autant que nous demandons; et que la vie spirituelle est encore en raison de la volonté. La substance réparatrice de la grâce ne saurait s'assimiler à l'âme que selon son appétit dans le bien et sa vigueur dans l'action. Le phénomène de la nutrition dépend moins de l'aliment que de la puissance vitale et d'un exercice fortifiant des organes. La nutrition de l'âme doit s'opérer suivant l'énergie que ses facultés ont acquises dans l'action.

Donnez-moi un homme de prière, disait S. Vincent de Paul, et il sera capable de tout (2)! La prière est un moyen de

(1) S. Paul, *Épît. aux Rom.*, chap. VIII, v. 26. — (2) Nihil potentius homine orante; optissima arma oratio est. S. Chrisost. *Homel*, 5.

forcer Dieu ; car il ne peut résister à l'humilité du cœur. C'est la clef d'or ouvrant les Cieux, a dit un Apôtre. Il semble que l'Être qui existe par lui-même ait prévu la toute-faiblesse de l'être dont l'existence est subordonnée, et qu'il ait dit : « Donnons à notre enfant une puissance sur la vie semblable à la nôtre ! » et l'homme aurait été avantagé du don de la prière.

Ah ! Dieu nous a conféré un empire en lui-même, puisqu'il nous a donné le pouvoir de provoquer son amour. De là, les prières de l'homme deviennent les prières de Dieu. Eh quoi ! c'est Dieu même qui prie, et Dieu a pris la place de l'homme, et l'homme a pris celle de Dieu ! Oui, c'est là l'ineffable acte d'orgueil qu'a produit l'humilité.... nous tenons les sources de l'être.... par la prière nous sommes devenus maîtres de Dieu !

La grandeur d'une science, par rapport à l'homme, est en raison de l'empire qu'elle lui donne sur la nature. Quelle est la grandeur de celle qui nous donne une puissance sur l'infini ! Les sciences physiques, en nous révélant les lois de la matière, nous livrent les moyens de nous la soumettre pour la vie du temps ; les sciences ontologiques, en nous révélant les lois de l'esprit, ne nous livrent-elles pas les conditions de notre vie dans le temps et au-delà du temps ? Quelles sciences que celles-là ! et quand elles se révèlent dans un mot : l'humilité !

CHAPITRE XXXIII.

PREMIÈRE CONCLUSION.

LE TEMPS N'EST QUE LE TRAITEMENT DE L'ORGUEIL ET LE MOYEN DE L'ABSOLU.

Nous avions vu comment s'est opéré ontologiquement et psychologiquement la chûte de l'homme; nous venons de voir ontologiquement et psychologiquement comment s'opère sa réparation. D'une part est le relatif qui se détruit, de l'autre le relatif qui se construit, dans ce grand Drame de l'être, dont l'absolu attend l'incalculable issue... Jetons un dernier coup d'œil sur cette incomparable question, qui est celle de nous-mêmes, qui est la partie pratique de l'Ontologie infinie.

Tout ce qui est, est par quelque chose d'existant par soi-même. Tout ce qui n'est point identique à l'absolu, a donc été fait par lui. Or, en cette même raison, tout ce qui est fait par lui, ne vit et ne persévère dans l'existence que par la même vertu qui l'a fait.

Puisque tout ce qui a été fait existe par un autre que lui-même, ce par quoi tout a été fait existant seul par lui-même, il est clair que tout être, fait par Dieu, n'existe et ne se conserve que par la même action immanente de Dieu.

L'absolu étant le soutien de tout ce qui n'est pas existant par soi-même, son essence créatrice et conservatrice est donc en tout; tout est d'elle, et par elle (1). Il résulte que là où

(1) « Tout est de lui, tout est par lui, tout est en lui. » S. PAUL. *Epît. aux Rom.*, chap. XI, v. 36.

n'est pas l'essence suprême, il n'y a rien ; et que là où elle se retire, l'existence également se retire.

Tout l'être se meut par la force même de Dieu. Cette force devra faire prendre à notre être une direction en quelque sorte infinie, ce sera vers le bien ou vers le mal. La liberté, qui spécialise l'être en nous, décide de cette direction.

Par cette force, l'homme tend à devenir ce que l'essence dont il est formé est dans sa source éternelle. S'il tend à le devenir en se subordonnant à cette source éternelle, il y a amour, et c'est là le plus grand bien de l'être.

Mais s'il tend à le devenir en voulant se subordonner cette source éternelle, il y a orgueil, et c'est là le plus grand mal de l'être. Car l'amour est la vie de la substance, et l'orgueil en est la dissolution.

L'orgueil est justement le contraire de l'absolu. Il rentre en soi, au lieu de se répandre dans l'être. L'orgueil éteindrait l'action de la substance ; c'est le mouvement opposé à celui de l'infini.

Si l'orgueil eût été dans la substance à la place de l'amour, la substance n'aurait pu retrouver son unité ni son identité infinies : l'absolu n'eût pas existé. L'orgueil serait la mort pour l'absolu ; jugez donc pour le relatif !

Chez la créature spirituelle, l'orgueil consiste dans ce fait de ne plus considérer Dieu comme le conservateur et le soutien vivant de l'âme. L'orgueil veut exister en soi et par soi. Il laissa donc cheoir le relatif.

La chûte pour l'homme n'est que le refus de religion. Et toutes les âmes qui vivent encore en dehors de la religion, c'est-à-dire en dehors de leur rapport avec Dieu, ne font que retomber dans la Chûte.

Combien donc commettent aujourd'hui ce crime contre l'être, et se remettent dans la position d'Adam ? autant qu'il

y a d'hommes perdant le besoin de s'unir à l'infini, ne voulant vivre qu'en eux-mêmes.

Vivre en soi, quand on n'est que le relatif!...

Qu'est-ce donc que l'orgueil pour les âmes? le refus de passer par les précieuses lois qu'a disposées l'auteur des êtres pour qu'ils puissent arriver à lui et jouir de la félicité absolue. Et qu'est-ce donc pour elles que l'amour? La force d'entrer dans ces lois.

Que le relatif y prenne garde; l'infini que lui doit-il! Ne jouons pas avec la vie: l'être a-t-il besoin de nous!... Ah! que la liberté frémisse devant le pouvoir redoutable que lui a remis l'absolu!!

La chûte s'est faite, il est vrai, en vertu de la force interne propre à l'être et inséparable de l'être, force qui tend à la vie absolue. Seulement le relatif s'est aussitôt saisi de cette force d'une manière aveugle, et toute contraire à la loi de l'absolu.

Avec ce besoin nécessaire de l'être à la vie absolue, l'homme avait reçu dans son cœur un amour suffisant pour le porter vers l'infini, et non pour le faire revenir en lui-même. Rester en lui-même, c'est la grande sottise du relatif!

Si les animaux avaient été doués de liberté, ils n'eussent pas manqué de commettre la faute du premier homme. Ils eussent aussi tenté d'entrer dans le bonheur de l'être sans passer par le sacrifice de leur être. Telle est la petitesse du créé!!

Le mal est dans le fait du relatif, du relatif revenant en lui-même. Le mal dérive de l'impatience où est l'être de se procurer le bonheur. Le premier effort de l'essence libre a été de briser les portes du temps pour rentrer de force dans l'absolu.

C'est là le mal pour le relatif, puisqu'il s'échappe des

conditions soigneusement préparées pour que son être réussisse. L'impatience est toute d'un être qui n'a encore rien ressenti d'éternel en lui!

Cette impatience prouve la force de son desir, mais la faiblesse de son être. Or le temps lui a été précisément donné pour que son être prenne la force de son desir, c'est-à-dire que son moi prenne la force de l'amour qu'il trouvera dans l'absolu.

Le mal se comprend donc parfaitement. On serait tenté d'excuser la nature humaine en faveur du mouvement à l'absolu qui l'emporte, si l'on ne voyait aussitôt que c'est l'absence de l'amour qui en imprime la direction.

Ah! ne faudra-t-il pas à jamais blâmer la toute faiblesse de cette liberté: liberté, toi qui reçus en dehors de l'absolu le droit de porter l'être!... Quel déshonneur profond pour le relatif; quelle honte devant l'existence éternelle!

Or, par suite de la liberté indispensable de l'âme, Dieu n'a pu pénétrer en elle pour l'entretenir et la développer contre son consentement. C'est en cela que l'homme a le moyen de se stériliser par l'orgueil.—Dès lors, toute cette vie a dû être organisée pour prévenir l'orgueil et nous former à l'absolu.

La volonté a faibli: il faut un obstacle de plus pour fortifier et rétablir la volonté! Le cœur s'est enflé: il faut une humiliation de plus pour contrister et abaisser le cœur! Cet obstacle de plus offert à la volonté, c'est le travail... Cette humiliation de plus offerte à son cœur, c'est la douleur...

Le travail, le pénible travail! vient à tout instant obliger la volonté à produire des efforts. La douleur, l'horrible douleur! vient à tout instant rappeler au cœur sa triste dépendance. L'un rétablit pièce à pièce la volonté, l'autre entr'ouvre jusqu'au fond le cœur.

Puis, vient la suprême peine et la suprême humiliation, la

Mort; elle qui jette son corps dans l'extrême fatigue, et son cœur dans l'extrême angoisse! La mort donne à l'orgueil le coup du néant.... Aprés, l'être reprend la grande vie.

Les deux remèdes de la chûte devaient donc être le travail et la douleur, enfin la mort, qui les complète et achève l'expiation.... Telle fut en effet la teneur de la condamnation paradisiaque: le Travail, la Douleur et la Mort!

Jugez si la vie a manqué à sa mission....

Il faut voir avec quel art ce traitement est appliqué à l'homme! Comme son orgueil est brisé par les plus vulgaires préoccupations! comme sa volonté est fouettée par le plus implacable aiguillon! Oh! la faim! pauvre créature du Ciel qui cherche sa nourriture comme le plus vil animal! Et voilà l'homme dans son rapport avec la nature...

Il faut voir comme son orgueil est dépouillé par la plus horrible atteinte à sa personne; il est esclave! comme sa volonté est dépouillée de l'initiation de ses actes: encore esclave! comme son corps est dépouillé même du triste fruit de ses efforts: toujours esclave! Et voilà l'homme dans son rapport avec son semblable...

Car le monde Antique a été l'esclavage, c'est-à-dire le traitement de la Chute. Aussi le Christ est-il venu détruire ce monde et nous racheter. Mais c'est après que la nature humaine eut traversé ces quatre mille ans de travail et de douleur que l'œuvre du christianisme fut tentée.

Cette révolution ontologique ne pouvait s'opérer dans l'être sans qu'il n'y eût été de lui-même psychologiquement préparé. Au moment où la chûte venait d'avoir lieu, il est évident que l'âme humaine était précisément inapte au bénéfice de la sanctification.

Ah! Dieu est le Dieu de l'être, et ne fait rien sans la liberté! Répéter que l'homme est libre, n'est-ce pas dire visiblement que l'infini ne peut former l'homme sans lui! On n'attribuerait

que vainement à l'homme un mérite auquel il n'aurait pas coopéré.... Il faut qu'il soit devant l'être!

Mais l'homme par sa chûte, tombé précisément de la loi de l'infini, ayant rompu avec l'absolu, ne peut plus rien vis-à-vis de l'être. Alors que fait Dieu?... Il se fait homme!! Entendons-nous bien.... afin que, méritant comme homme, l'humanité en retire le fruit...

CHAPITRE XXXIV.

DEUXIÈME CONCLUSION.

LA CRÉATION NE PEUT ÊTRE QU'UN SYSTÈME DE RÉPARATION.

L'être créé, et qui n'existe point par lui-même, reste suspendu entre deux termes : le non être et la pénitude de l'être.

Plus il avance dans l'être, plus il entre dans le bien; et le suprême bien est dans la possession de Dieu. Plus il s'éloigne de l'être, plus il descend dans le mal, et le suprême mal est dans la privation de l'infini.

Or on s'avance dans l'être, en s'élevant à Dieu par l'amour. Et l'on se retire de l'être, en rentrant en soi par l'orgueil. L'orgueil est le destructeur du relatif.

Par l'orgueil, l'homme est tombé de l'état d'être où il avait été placé. Et cette chûte l'oblige à remonter, par la souffrance, ces degrés infimes du relatif dont Dieu avait voulu le dispenser.

De là, le mal et la douleur; qui n'étaient point dans le plan primitif de la création. De là, aussi, un nouvel ordre, qui

vient s'ajouter à l'ordre de la création pour pouvoir réparer le mal.

C'est pourquoi on remarquera que l'Ordre de réparation est une suite nécessaire de l'Ordre de création d'une essence libre. Il faut pouvoir réparer l'être auquel on laisse la liberté de la formation de son être.

Le plan primitif de la création, seul, sans un second de réparation, ne supposerait point le monde de la liberté, mais au contraire, un monde où tout resterait fatalement fixé. La raison saura bien découvrir ce point....

Des esprits appartenant à un rationalisme élevé, ont eu beaucoup de peine à admettre un ordre en dehors de celui de la création ; un ordre qui vienne ajouter quelque chose au primitif plan de Dieu.

Cette idée, très saine en soi, part de l'excellence de Dieu et de l'œuvre qu'il a faite. Mais ces esprits ont jugé comme s'il n'y avait que l'absolu : ils oublient le relatif au sein des choses (1).

Ils ne tiennent pas compte des nécessités de la liberté. Or, à côté de l'absolu, vit la liberté, se préparant, se réparant. C'est dans le temps comme un germe de l'absolu, un absolu en puissance d'être.

De là, la création ne peut être qu'un système de réparation. Du néant à l'homme, la création ; de l'homme à l'infini, les

(1) La raison a plus d'aisance à concevoir l'ordre absolu qu'à saisir l'ordre de liberté. Tout étant nécessairement bien dans l'œuvre de Dieu, elle oublie qu'il ne s'agit plus ici de ce qui est fait en un ordre immuable, mais au contraire de ce qui essentiellement s'y prépare. C'est pourquoi elle s'est demandé s'il pouvait y avoir à réparer l'œuvre de Dieu. Il sera toujours pénible à la raison d'entrer dans l'ordre du relatif. Comment lui en faire un crime ? au fond l'infini seul devait exister : où puiser des notions pour le reste ?... Ici c'est le temps ; mais quand nous rentrerons dans l'absolu, la raison reprendra son cours, l'ordre immuable sera partout.

pas de la liberté.... Possède seul la liberté celui qui peut en la perdant la ressaisir !

La création n'est qu'une condescendance au relatif....

Car si Dieu desirant, par exemple, prouver l'impossibilité de la création, eût dit : — j'offrirai à l'homme l'alternative, afin que ce qu'il aura choisi soit éternellement choisi, l'homme ne doit être libre qu'une fois ! — Dieu, alors, serait tel que l'a compris la pensée sans amour.

Dieu n'a pour but dans toute sa création que d'amener librement ses créatures à l'amour, félicité de l'être. C'est dans ces vues que l'Absolu vînt faire l'essai du relatif. Or le propre du relatif est de se réparer sans cesse, par cela qu'il n'est pas l'absolu.

Il faut que le moi ait la puissance de se sortir de lui-même, pour porter son individualité au sein de l'existence éternelle. Mais le moi, faible, retombe en lui-même à chaque instant. Cependant il faut que l'être expose l'être pour le retremper à sa source. C'est dans cet acte qu'il prend l'énergie avec laquelle il se serait lui-même créé, s'il avait été créateur.

Le sacrifice, ou l'acte par lequel l'être expose l'être, fonde sa personnalité. Pour exposer son être par le sacrifice, l'homme est obligé de se sortir de lui-même ; cette projection hors de lui ne peut être que de l'amour. Or le sacrifice est exactement l'opposé de l'orgueil ; c'est en cet acte répété que le relatif prend peu à peu le mouvement vital de l'absolu.

Qu'est-ce donc en soi que l'orgueil ? Le mouvement en sens inverse de l'être. Qu'est-ce donc en soi que l'amour ? Le mouvement même de l'absolu. L'amour est une force, et non pas une impatience ; un élan dans l'infini, et non un retour en soi. C'est en se donnant que la substance prend part à l'absolu.... Aussi, tout don est-il réjoui dans l'amour !

Comparez maintenant à ces notions sur l'être les étonnan-

tes prescriptions de la Religion! Elle avait donc fouillé avant nous jusqu'au fond de l'ontologie. Voyez si les principes de la morale ne sont pas la traduction exacte de ces lois de l'être! Ne dit-elle pas qu'il faut se perdre soi-même pour se sauver?

Car au fond de toute la morale il n'y a que le sacrifice. D'abord, elle forme la volonté par la vertu; puis, elle veut qu'on offre à Dieu cette volonté alors libre et toute faite. En deux termes, voici toute la Religion: former son cœur et l'offrir à Dieu. Mais voilà, également en deux mots, toute l'ontologie....

Qu'elle est profonde la Religion qui a su tout cela, et qui a su le mettre dans la nature humaine avant que notre propre pensée ait pu l'y apercevoir! Le christianisme est la religion de la raison dans toute sa force; il éprouva toujours beaucoup de difficultés devant les petits esprits.

Le Christianisme est la religion de l'être. Il est l'application de l'absolu.... Le christianisme reconstruit l'infini dans notre cœur.... Ah! qu'a-t-on pu lui demander pour qu'il fut plus divin? je vois qu'il fait faire à l'homme tout ce qu'il faut faire pour le sauver!

Les esprits qui veulent le juger ne sont point encore à sa portée. Ils demanderont si, en définitive, c'est au cœur ou à la raison de décider de la foi?.. La raison ne voit que ce qu'on met à sa portée: c'est au cœur à la tenir élevée vers l'infini (1).

Pourquoi est-il des moments où la pensée comprend tout, et d'autres où tout disparaît de son disque? Il y a donc certaines positions où se met l'âme? Avant de regarder dans la raison, il faut savoir sur quel objet son champ fut fixé par l'amour...

(1) Si la foi venait de la raison, il n'y aurait que les philosophes pour croire, le peuple en serait incapable. Or, c'est tout à fait le contraire! Le fait est assez frappant....

Quand on échappe aux profondeurs de l'être, il faut au moins se retrancher dans le bon sens. Que de sagesse en ces simples mots qu'il nous dicte : *Il y a tout à gagner en croyant tout, et tout à perdre en ne croyant rien* !

Achevons de suivre les indications merveilleuses du Christianisme.

La grâce existe, Dieu nous l'envoie pour mettre notre volonté à flot ; mais Dieu ne peut agir pour nous. Or notre coopération existe dans l'acte opposé à celui qui nous a fait tomber de l'état de grâce, c'est-à-dire dans l'humilité. L'âme par un mouvement s'est détachée de l'absolu ; il faut que par un mouvement, l'âme tende à s'y rattacher.

Nous avons remarqué que le premier effet de la grâce et de la coopération humaine était la foi. C'est pourquoi nous avons beaucoup parlé de la foi. C'est la question pratique de l'absolu ! Dieu a tout fait pour nous attirer vers l'infini : il faut que le relatif témoigne au moins de son desir par ce trait vivant de génie de le saisir dès ce monde ! L'Évangile a révélé le mot profond : *Heureux ceux qui n'ont point* VU, *et qui ont* CRU...

Car, les uns croient à la vie immortelle parce qu'ils la cherchent ; les autres ont de la peine à y croire parce qu'ils ne peuvent se décider à la chercher. La foi et le doute viennent tout simplement de ce qu'il y a des hommes dont le cœur cherche l'infini, et d'autres qui restent en eux-mêmes. Croire en Dieu, c'est le desirer. Ou aimer ou n'aimer pas, tout est là.

Les hommes croient ou doutent selon que leur cœur les place plus ou moins à portée de Dieu. C'est la nature de l'amour qui décide de l'étendue de la foi. Le raisonnement n'y est absolument pour rien ; il vient toujours après pour

confirmer l'opinion prise. La vue est toujours suivant l'œil. La foi, c'est comme le son que donne l'âme.

Celui-ci, parce qu'il lui faut beaucoup pour aimer, ne trouve pas Dieu assez bon : Pourquoi ne lui donna-t-il pas plus de biens et de bonheur sur la terre! Que des malheurs viennent ouvrir ce cœur égoïste, le levain de la haine se gonfle: Est-ce qu'il y a un Dieu? La grâce le touche, mais il se venge à sa manière en lui refusant son cœur.

Celui-là, parce qu'il lui faut peu pour aimer, trouve toujours que Dieu est trop bon: Que de biens non mérités dont il le pourvoit sur la terre! Si des malheurs viennent découvrir les richesses de ce cœur ému, ils sent la main qui le soulage intérieurement bien avant celle qui le frappe. La tendre pensée de l'amour éclate : Ah! puis-je assez faire pour un Dieu si bon!

Le premier devient l'homme du doute, le second l'homme de la foi. Or celui-ci est tout simplement celui qui aime, et celui-là, tout simplement celui qui n'aime pas. Quand l'un regarde dans son cœur, il n'y trouve écrit que le souvenir du bienfait de Dieu; et l'autre n'y voit que le vide laissé par l'ingratitude. Il faut aimer pour croire; il faut être bon pour aimer.

Croire, c'est faire le bien quand même. Là est la preuve qu'on l'aime par-dessus tout.... La foi n'est qu'un amour bien assuré. Aussi l'Église dit-elle que nous sommes sauvés par la Foi.

Douter, c'est chercher la récompense avant de s'engager. Là est la preuve qu'on s'aime soi avant tout.... Le doute n'est qu'un égoïsme déguisé. Aussi l'Église prévit-elle le malheur de ceux qui n'ont point de Foi.

Le doute s'abstient: c'est-à-dire qu'il aime mieux se posséder que s'exposer! Où est donc là le mouvement de l'être?

Celui qui n'aime pas ne voit donc pas qu'il se détache de la substance, qu'il se retire de l'être....

Si l'homme se retire de l'être, il peut aussi y rentrer. C'est en cela que la liberté a sa réalité. L'existence ne lui a pas été jetée comme l'alternative violente d'un seul oui ou d'un seul non prononcé. La vie n'est composée que d'autant d'instants qu'il est de nouveau offert à la liberté l'occasion d'aimer ou de n'aimer pas.

Chaque seconde du temps n'est qu'un nouvel appel vers l'infini. Domaine de la liberté, la création n'est essentiellement qu'un ordre de réparation : il faut qu'on y puisse sans cesse revenir sur ce qu'on a mal fait, et sans cesse réparer ce mal survenu en l'être.

C'est là le bénéfice du relatif. Si la vie n'était pas faite pour que sans cesse la liberté se reprenne ; et si la Religion n'était pas de sans cesse effacer le mal, pour sans cesse restituer à l'être libre la pureté de son vouloir, je ne reconnaîtrais point là la vie, non plus que la Religion !

Le relatif a devant lui une lutte éternelle.... Qui n'a senti sa conscience et gémir et se déchirer ! Qui n'a senti l'outil de feu traverser son âme, et son cœur voler en éclats !.. Ainsi notre liberté taille, avec le dur marteau du temps, la pierre vivante de l'édifice infini de Dieu.

Ah ! la création consiste précisément à ne pas être l'immuable ; sans quoi elle eût fatalement repris à l'homme la faculté qu'elle donnait. Créé libre, je veux l'être ; et, comme le soleil, m'élancer pur à chaque aurore pour me créer un jour nouveau !

Le temps n'est essentiellement que le principe de la révocabilité appliqué à la créature qui se forme. C'est là le grand caractère et la profonde vertu du temps. Nous ne som-

mes pas absolus, pour être jugés d'une manière absolue !! seulement, nous marchons vers l'absolu...

Mais tant que durera cette vie avec le don de liberté, durera la réparation. Celui-là est digne de la liberté et de la vie, a dit Goëthe, qui peut à chaque jour se la reconquérir. La liberté n'est essentiellement que la faculté du révocable, et la vie, que le domaine du réparable. Le Dieu de la liberté est un Réparateur.

CHAPITRE XXXV.

DU GRAND AGENT PSYCHOLOGIQUE DE LA RÉPARATION.

Nos trois moyens de réparation sont la grâce, la prière et la douleur. Ou plutôt, la grâce est la seule substance réparatrice ; mais la grâce s'obtient par la prière ou la douleur ; et elle descend en nous par le canal des sacrements.

La douleur est utile à ceux qui ne prient pas, et la grâce à ceux qui prient. La prière nous sert à obtenir la grâce, et la douleur, le don de la prière. La douleur prépare les Gentils. Son effet sur la nature humaine est si profond, qu'elle a été vue un sacrement sous le nom de pénitence.

En premier lieu, nous nous sommes donc occupés de la Grâce, qui est la substance réparatrice, quelque soit le mode par lequel elle descend dans l'âme ;

En second lieu, de la Foi, qui est la première apparition de la grâce, l'acte par lequel Dieu fait reparaître en nous la lumière de l'absolu ;

En troisième lieu, de la Prière, qui est le moyen laissé du

côté de l'homme d'attirer de lui-même en son cœur les dons surnaturels de la grâce ;

En quatrième lieu, nous nous occuperons de la Douleur, qui vient offrir un levier à la volonté affaiblie, et ouvrir une source à l'amour épuisé ;

En cinquième lieu, du Sacrement, qui, selon les besoins de l'homme, répartit les divers canaux par lesquels nous recevons la grâce ;

Et en sixième lieu, de l'Église, chargée de l'administration du sacrement, de la douleur, de la prière, de la foi, et conséquemment de la grâce.

Les merveilleuses ramifications du Christianisme sont bien connues. On sait que nous étudions plutôt cet arbre dans sa divine sève, et en suivant les racines qu'il enfonce dans le sol ontologique. Selon tous les cas, il ne nous appartient pas de rien donner de dogmatique.

Laissant donc l'arbre extérieur, nous suivons ces grosses racines dont nous avons parlé, et qui sont celles de la nature humaine. C'est pourquoi nous voulons approfondir avec une grande attention le phénomène de la douleur, cet agent spécial de l'ordre de réparation !

Le christianisme a été obligé de reprendre toute la nature humaine. Sans la chûte, elle se fut développée dans la ligne des lois rationnelles. Les lois réparatrices n'ont fait que redoubler celles-ci, jusqu'à les dépasser et arriver au miracle. Peut-être s'apercevra-t-on que l'essence humaine n'y aura rien perdu !

On a dit l'homme un petit monde, il faut le dire un petit Dieu. Le moindre produit de la nature a le cercle de ses perfections en soi ; combien à plus forte raison la pure substance ! Le cercle de l'infini est contenu en puissance dans l'âme, il faut qu'un jour il éclate tout entier en elle. Travaille, oh ! travaille, toute puissante liberté, sous l'aile féconde de Dieu....

J'ai besoin de le répéter pour rester dans l'essence des choses : il faut que l'être expose l'être pour le retremper dans sa source. C'est par ce moyen que le créé retourne au principe de l'être. Il faut qu'une force soit en lui pour s'opposer au néant.... l'être s'élance dans la lumière selon le mode infini.... Le sacrifice est le grand ressort de l'être. Chaque fois que l'être expose l'être, il sort de là avec l'énergie qui l'eût fait surgir du néant. C'est par cet acte répété que sa substance s'élève au ton de l'absolu.... Dieu veut voir sa créature se fonder sur les fondements de sa propre vie éternelle.

Le sacrifice, c'est l'acte véritable ! c'est la vitalité du relatif. Le sacrifice, dans lequel l'être expose l'être, fait croître sa substance et fonde son moi.... Il est la rose épanouie sur les hautes tiges du Ciel et la merveille incomprise de la terre.... Miraculeuse représentation de l'action de l'infini!!. L'homme, pour exposer son être par le sacrifice, sort de lui-même comme la flamme : ce mouvement hors de lui ne peut venir que de l'amour! Et de la sorte, l'amour de son propre cœur concourt à son accroissement et à la pureté de son être ; comme, au reste, à tout engendrement dans l'infini.

Le sacrifice, ah! le sacrifice ! Le néant, c'est ce qui jamais n'a senti l'acte... le néant commence où finit l'amour. Par l'acte du sacrifice, l'homme développe tout à la fois d'une manière suprême, et sa causalité, constituant sa personne, et sa substance, se constituant dans la Félicité.... Oh! voyez donc l'humanité qui a su admirer comme la plus sublime de toutes les choses, le sacrifice ! Voyez qui elle nomme Héros! Voyez qui elle appelle Saint !... L'homme est dans un amour au-delà de sa puissance....

La causalité est le germe de l'être. Les plus grands efforts de la liberté sont des actes constitutifs d'existence ; ils produisent sous les formes du temps des actes de réalité dont

l'homme sera frappé dans l'absolu. Or le plus grand effort de la causalité est l'acte par lequel elle se met en jeu elle-même : l'héroïsme, la mort ! Force et amour, comme le divin !... La vertu, qui suit le travail en détail, n'est qu'une tendance à l'héroïsme. Ah ! la vertu est la fleur de croissance infinie, fleur d'ambroisie, qui fait mourir les sens à ce monde dans l'ivresse de l'immortalité...

Humanité ! humanité ! pourquoi admires-tu les hommes qui savent mourir? Où y aurait-il tant de gloire à se démettre de la vie? Rien n'est d'abord que la vie, le Ciel lui-même s'en déduit; l'acte par lequel on l'expose devrait être de tous les actes le plus insensé et le plus criminel : il est le plus sublime !.... L'humanité sait donc ce qu'elle a fait! quoique dans le temps, elle se voit donc encore à la lumière de l'infini...

Dans ces profondeurs vous devez comprendre la merveilleuse opération que le Saint accomplit en son être. Le Saint ! il est héros dans le silence, il l'est à tous les instants, et dans les moindres et les plus humbles actes de la vie, il est le héros des héros ! Comme l'infini doit bien reconnaître le Saint !.... Ils ont tourné leur face du côté de la flamme; de leurs tempes a coulé une sueur de sang.... Ame qui pleure, sème des étoiles au-dessus du néant ! cœur qui se brise, comme une onde sacrée retombe toute en Dieu !.....

Voyez-vous maintenant pourquoi une espèce de sainte amnistie s'élève des champs de bataille ! Voyez-vous pourquoi Dieu a si longtemps permis la guerre au sein des hommes ; pourquoi le fer est le grand outil de la gloire et reste sacré parmi nous ; pourquoi l'antiquité , privée du sacrifice par l'âme, eut le sacrifice par le sang ! Voyez-vous enfin pourquoi à cet être qui vit, il est toujours noble, toujours saint, ah ! oui toujours glorieux et divin de mourir !

Mais il ne suffit pas de mourir une fois, il faut que la liberté

répète cet acte sur tous les points de sa durée : il faut souffrir!.... La liberté vient d'aussi loin que l'Absolu... il faut que nos pas impriment leur trace sur chaque seuil du néant.... L'infini est là, le vent de l'être nous travaille.... Homme, trempe-toi incessamment dans la mort.... elle absorbe tout ce qui est du créé.... descends jusqu'aux bornes de l'être : il faut à tout instant mourir pour se ressusciter plus grand à tout instant dans la Gloire!..

On a pu à bon droit considérer le Christianisme comme la religion de la douleur en même temps que de l'amour. Il a proclamé la souveraineté de la mort dans la vie! Tout le monde a admis qu'il fut la religion de l'amour : il faut dire pourquoi il est la religion de la douleur.

L'Église a fait de la pénitence une gloire égale à l'amour et supérieure à la vertu! Cependant l'homme renie la pénitence; son esprit, en nos jours, construit d'immenses systèmes pour la bannir de la Société humaine; partout il répand la pensée que le bonheur devrait régner sur la terre à la place de la douleur.

Il faut savoir pourquoi celui qui est appelé à la félicité mange le pain de la douleur.... J'appellerai les Écoles! qu'elles viennent concevoir toute la gloire du créé, et, j'ose dire, le grand trait de génie de l'absolu....

S^T B.

MORT DE M. BALLANCHE,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

—

La France vient de perdre un de ses plus beaux génies et la ville de Lyon son citoyen le plus illustre dans les lettres. Pierre-Simon Ballanche, de l'Académie française, est mort à Paris le 12 juin. Il était né à Lyon le 4 août 1776. Son père, possesseur d'un vaste établissement d'imprimerie et de librairie, était un homme d'intelligence et de probité. C'est lui qui publia les premières éditions du *Génie du Christianisme*, et sa fortune datait de là. Pierre-Simon Ballanche avait fait de la maison paternelle un petit centre littéraire, auquel se rattachaient les esprits les plus distingués du pays. Une pléiade d'hommes éminents est sortie de ce sanctuaire de l'étude et de l'amitié. Camille Jordan, Dugas-Montbel, de Gérando, l'illustre Ampère y formèrent avec Ballanche des liens étroits que la tombe seule a brisés. Le vénérable M. Bredin, ancien directeur de notre École vétérinaire, et quelques autres littérateurs de notre ville (1) conservent encore le souvenir de ces réunions. C'est à Lyon même que Ballanche a composé et publié son poème d'*Antigone*, œuvre magnifique et touchante dans laquelle Ballanche donnait à l'héroïne de Sophocle quelque chose de ce caractère pieux, tendre et résigné que l'Évangile est venu apporter au dévouement. Ses autres ouvrages, les *Institutions sociales*, *l'Homme sans Nom*, *la Palingénésie sociale*, *Orphée*, *la Vision d'Hébal* obtinrent un succès moins populaire

(1) Dans ce nombre figuraient M. l'abbé Bonnevie et l'un de nos peintres, M. Richard ; et parmi ceux qui ne sont plus, nous pourrions citer encore M. Revoil, le directeur de notre École de Saint-Pierre ; M. Bérenger ; M. Grognier, de l'Académie de Lyon.

mais ont fondé sa gloire la plus durable. Ses idées ont déjà été, en Italie et en Allemagne, l'objet de beaucoup d'études et de commentaires, et, à mesure que les goûts littéraires deviendront plus sérieux en France, on comprendra et on admirera davantage cet écrivain que la beauté de son style place déjà à côté de Fénelon. Nous présenterons plus tard dans cette Revue une appréciation de ses œuvres et de sa vie ; nous nous bornons aujourd'hui à donner quelques détails sur les derniers moments de ce compatriote illustre, et sur les honneurs funèbres qui lui ont été rendus.

M. Ballanche n'avait pas été marié et ne laisse aucun parent. Mais, quoique sans famille, il a été entouré d'autant de tendresse et de soins que s'il avait eu auprès de lui les enfants les plus pieux. Il s'était créé une famille dans ce cercle illustre et charmant de l'Abbaye-au-Bois qui se groupe autour de Madame Recamier et dont M. de Chateaubriand était avec lui le membre le plus ancien et le plus fidèle. C'est au nom de cette famille adoptive que l'annonce de la mort a été faite. Tout ce qu'il y a de plus éminent dans les lettres et dans la société assistait aux funérailles. Un grand nombre de pairs et plusieurs députés s'y étaient joints, quoique ce fut l'heure des travaux des deux Chambres. Ballanche était en possession de la vénération universelle, et chacun en parlait comme du caractère le plus pur de notre temps. La ville de Lyon a été représentée aux derniers moments du religieux écrivain d'une manière tout-à-fait conforme aux sentiments qu'il lui avait gardés. M. Victor de Laprade, que Ballanche considérait comme son plus cher disciple, se trouvait alors à Paris, c'est lui qui a recueilli les dernières paroles du père des penseurs lyonnais, et qui a passé la dernière nuit de prières auprès du corps avec un autre Lyonnais, M. l'abbé Tranchant. C'est au cimetière de Montmartre, dans un caveau préparé aussi pour Madame Recamier, qu'ont été déposés les restes de Ballanche. Les coins du poêle ont été tenus par MM. Villemain, de Tocqueville, Dupaty, au nom de l'Académie française, et par M. Victor de Laprade, au nom de la ville et de l'Académie de Lyon. Le deuil était conduit par MM. Ampère et Lenormand, représentant la famille adoptive de l'Abbaye-au-Bois, et MM. Dupré et Lenoir, amis d'enfance de Ballanche.

Deux discours ont été prononcés sur la tombe, d'abord par M. Tocqueville, directeur de l'Académie française, puis par M. Victor de Laprade.

Voici le discours de M. de Tocqueville :

« Je pourrais vous entretenir du rare mérite littéraire que possédait l'homme excellent dont nous entourons la dépouille mortelle. Parlant ici au nom de l'Académie française, je le devrais peut-être. Vous l'avouerai-je, Messieurs, au bord de cette tombe encore entr'ouverte, à la vue de cette figure austère et solennelle de la mort, dans ce lieu si plein des pensées de l'autre vie, je n'ai pas le courage de le faire. Le talent de l'écrivain, quelque grand qu'il soit, s'efface un moment pour ne laisser voir que le caractère et la vie de l'homme.

» Ailleurs, Messieurs, nous dirons quelle fut la supériorité de M. Ballanche dans l'art d'écrire ; comment, plus qu'aucun autre auteur de notre temps, il sut faire passer dans la langue française le génie grand et simple de la haute antiquité ; ailleurs, nous peindrons les grâces chastes et graves de son style, l'étendue et souvent la profondeur de ses pensées. Aujourd'hui, ce ne sont pas ses œuvres littéraires que nous aimons à rappeler, c'est lui-même.

» Qui de nous, Messieurs, ne se sent ému et comme attendri au souvenir de ce doux et respectable vieillard auquel le bien semblait si facile, et qui rendait le bien si aimable. Sa pure et rêveuse vertu qui, au besoin, fût aisément montée jusqu'à l'héroïsme, ressemblait, dans les actes de tous les jours, à la candide innocence du premier âge. Non seulement M. Ballanche n'a jamais fait le mal, mais il est douteux qu'il ait jamais pu le bien comprendre : tant le mal était étranger à cette nature élevée et délicate. Pour lui, la conscience n'était point un maître, mais un ami dont les avis lui agréaient toujours, et avec lequel il se trouvait naturellement d'accord.

» A vrai dire, la vie toute entière de M. Ballanche n'a été qu'une longue et paisible aspiration de l'ame vers le bonheur des hommes et vers tout ce qui peut contribuer à ce bonheur : la liberté, la confraternité, le respect des croyances et des mœurs, l'oubli des injures ; qu'un constant effort pour apaiser les haines de ses contemporains, concilier leurs intérêts, renouer le passé à l'avenir, et rétablir entre l'un et l'autre une harmonie salutaire.

» En même temps que M. Ballanche portait à l'humanité toute entière un amour sincère et profond, il prenait grand soin de ne livrer son cœur qu'à un petit nombre d'affections choisies. Il obtint de cette manière, chose rare, la bienveillance de tous et l'aménité ardente de quelques-uns. La première

moitié de sa vie s'était passée au milieu des orages de la Révolution et des douleurs physiques ; la seconde s'écoula paisiblement près d'amis illustres et dévoués. Plusieurs des personnes qui ont le plus brillé de nos jours par leurs vertus et leurs talents, ont été intimement liées avec M. Ballanche. Aucune n'a été séparée de lui que par la mort.

» Dans les dernières années de sa vie, M. Ballanche s'était créé comme une société à part dans la grande société française ; il s'y occupait plus des idées du temps que des faits, il s'y unissait à ses contemporains par les pensées, par les sympathies, non par l'action ; il n'y restait pas étranger à leur sort, mais à leurs agitations. C'est là qu'il vécut dans une atmosphère calme et sereine où pénétraient les bruits du monde, mais où les passions du monde n'entraient point. C'est là aussi qu'il s'est éteint.

» Quoique M. Ballanche eût survécu à tous les siens, et qu'aucun de ses proches ne puisse aujourd'hui nous accompagner à ses funérailles, nous ne saurions le plaindre. L'amitié avait depuis longtemps remplacé pour lui et peut-être surpassé tout ce que la famille aurait pu faire.

» Pour nous, Messieurs, qui venons de rendre un dernier hommage à sa mémoire, nous rapporterons de cette cérémonie un souvenir triste, mais salutaire et doux : le souvenir d'un homme qui a bien vécu et qui est bien mort, d'un écrivain dont la plume désintéressée n'a jamais servi que la sainte cause de la morale et de l'humanité. »

Discours de M. Victor de Laprade.

Cher et vénéré maître, vous aviez conservé une touchante affection pour votre ville natale ; membre de la plus illustre Compagnie littéraire de la France et de l'Europe, vous cherchiez toutes les occasions de parer de votre nom notre modeste académie lyonnaise. Votre vieillesse si souriante aux générations nouvelles ouvrait des trésors tout particuliers de tendresse et de lumière aux jeunes ouvriers de la pensée qui venaient à vous de notre sévère et laborieuse cité. En cet instant des adieux, vous regretteriez, si elle vous manquait, la douceur d'une parole venue de ce pays de votre jeunesse et de vos douleurs. Si j'ose à mon tour saluer votre tombe autrement qu'avec le cœur, c'est que je parle au nom de tous vos amis lyonnais, de tous vos disciples, d'une Compagnie qui perd en vous ce qu'elle avait de plus éminent.

Cher maître, si belle que soit votre renommée présente, vous n'avez pas été de ceux qui assistent vivants à tout l'épanouissement de leur gloire ; c'est à une époque plus attentive que la nôtre qu'il sera donné d'épuiser le sens profond de

vos écrits, de s'abreuver de toute la poésie de ce beau style qui renferme les plus mystérieux parfums du sentiment chrétien et de la pensée moderne dans les contours harmonieux et purs de la forme grecque. En vous, l'avenir honorera le grand esprit, de plus que lui nous avons respiré la belle âme. Tous ceux qui vous ont approché le savent, on se sentait meilleur auprès de vous ; il n'était même pas besoin d'entendre votre voix pour subir cette influence de votre cœur. Certains justes sont comme les sanctuaires dont le silence même nous remplit de religieuses émotions.

Il y avait dans votre esprit, dans sa sérénité, dans sa simplicité charmante, dans sa tendresse quelque chose de plus que chez les hommes les plus sages et les meilleurs. Votre vertu était d'une nature toute adorable et toute divine, c'était à la fois une innocence conservée et une sagesse acquise. Chez vous la docte vieillesse était restée parée de cette candeur et de ces grâces qui chez les autres ne survivent pas à l'enfance. Vous saviez sans doute que le mal existe, mais vous sembliez ne l'avoir appris que du raisonnement, votre cœur ne vous en avait rien dit, l'expérience des hommes elle-même n'eût pas suffi à vous en convaincre.

Surprit-on jamais en vous un mouvement de haine et d'ironie? Et quel dévouement, quelle constance, quelle idéale mansuétude dans vos affections ! Ce qui ne fut chez les plus grands poètes qu'un rêve sublime de l'imagination, fut la règle et la pratique journalière de votre cœur. Si sereine et si rayonnante que soit aujourd'hui votre âme dans le séjour de la paix, nous avons peine à nous la représenter plus aimante et plus pure que nous l'avons vue sur cette terre des souillures et des combats.

Comme il est vrai que nous ne vous avons jamais quitté sans nous sentir plus portés vers le bien, telle sera encore la consolation que nous emporterons de cette séparation suprême. Nous n'avons plus de vœux à former pour vous, nous n'avons plus qu'un hommage à vous rendre, c'est de conformer notre cœur à ce que le vôtre nous enseignait.

Cher et vénéré maître, vous aimiez à savoir que votre souvenir se garde dans votre ville, il vous sera doux d'accueillir le tribut de ses regrets. Celui qui parle en ce moment n'est pas le seul Lyonnais que vous ayez soutenu de votre bonté paternelle, dans les voies difficiles de la pensée, son cœur ne sera pas le seul à porter votre deuil. Recevez donc l'adieu qu'il vous adresse au nom de toutes vos amitiés lyonnaises, au nom d'une Compagnie qui n'aura pas de soin plus cher que celui de votre gloire, au nom de tous ceux en qui vos exemples et vos écrits ont agrandi le sentiment de cet idéal que vous possédez aujourd'hui dans toute sa plénitude.

Cher et vénéré maître, adieu !

CHRONIQUE.

Vers la fin de ce mois, il paraîtra une *Histoire de l'Église de Vienne* (1), par M. F.-Z. Collombet. L'ouvrage forme trois volumes in-8, et prend le sujet à l'établissement du Christianisme dans les Gaules, pour le conduire jusqu'à la suppression du Siège, en 1801. Il n'existait d'autre histoire de l'Eglise de Vienne, d'histoire un peu complète, que celle de l'abbé Charvet, publiée en 1761, en un volume in-4, qui est devenu rare, comme la plupart des bons ouvrages qui concernent nos diverses provinces. M. Collombet avait donc à écrire tout à neuf l'histoire d'un demi-siècle, à combler d'immenses lacunes dans Charvet, à redresser beaucoup de jugements, et à faire entrer dans ces trois volumes le résultat des recherches que ces derniers temps ont amenées.

L'Eglise de Vienne et celle de Lyon sont sœurs ; elles apparaissent sur la scène du monde avec le même baptême de sang, et entretiennent, dans la suite des siècles, des rapports fréquents. Après avoir traité l'histoire de cette première église, l'auteur écrira celle de Lyon, qui a jeté un éclat bien plus vif encore, et dont les annales peuvent offrir à l'historien de bien plus grandes ressources.

—L'Académie de Lyon a appelé dans son sein M. le Dr Bonnet. Ses travaux et ses écrits lui assignaient déjà une place dans cette honorable assemblée.

— M. Paul Guillemot, notre collaborateur, a été nommé membre correspondant de la société littéraire de notre ville. Cette flatteuse distinction était due à l'auteur de la *Monographie historique du Bugey*, que sa publication dans la *Revue du Lyonnais* nous empêche de qualifier ici comme elle le mérite. M. Paul Guillemot, par ses travaux sur l'histoire provinciale, appartient presque à notre cité, et Lyon devait la revendiquer à la ville de Bourg, sa voisine.

— Un ami de M. Servan de Sugny a cru devoir réclamer, dans le journal le *Rhône*, sur une prétendue erreur où nous serions tombé en écrivant que M. Servan de Sugny avait été destitué. Si nous nous sommes servi de cette expression, c'est que lui-même l'avait employée dans sa brochure: *Ma Vie judiciaire*, car il avait considéré sa nomination de juge à Montbrison, après avoir été procureur du roi à Nantua, comme une destitution ou une disgrâce. Nous devions à la vérité cette explication afin de rendre au mot destitué sa véritable signification.

—La *Carte du Rhône*, publiée par M. Louis Perrin (1), obtient un succès qui se consolide de jour en jour, sanctionné qu'il est par d'honorables suffrages. MM. les ingénieurs, chargés des travaux de la ligne du Rhône, ont souscrit pour un grand nombre d'exemplaires de cette carte, qui devient par sa consciencieuse exécution leur *vade mecum*.

(1) Chez Mothon, libraire, rue Mercière. — (2) Rue d'Amboise, 6. — Prix: 10 fr.

— M. Clerc, ancien professeur de mathématiques au Collége royal de Lyon, professeur émérite d'astronomie et doyen de la Faculté des sciences de cette ville, vient de mourir à Nérieux, canton de Lhuis, dans un âge très avancé. Ce savant distingué avait été le successeur de M. Ampère dans la chaire de mathématiques à l'école centrale de l'Ain; et ce fut M. de La Lande qui le désigna, comme il l'avait fait pour son prédécesseur.—A cette époque, M. Clerc fit, d'après le desir de l'administration de l'Ain, le premier ouvrage sur la conversion des mesures anciennes du département en mesures nouvelles, par suite de l'adoption définitive du système décimal; et ses tableaux complets et réguliers furent cités comme un modèle pour les autres départements. Homme de bien et de science, professeur laborieux et modeste, ami de La Lande, de Delambre et d'Ampère, M. Clerc, qui était né dans un village du Jura et dans la condition la plus modeste, appartenait à cette forte génération qui vit par la révolution son horizon agrandi, et qui, fille de ses œuvres, chercha surtout son avancement dans le travail, ses jouissances dans l'étude, sa récompense dans l'estime publique, son bonheur dans l'amitié et dans la simplicité du cœur et des goûts. La considération qui l'a accompagné dans sa longue carrière l'avait suivi dans sa retraite où il n'avait que des amis. Il meurt en laissant un beau modèle au corps enseignant, en même temps que d'honorables et affectueux souvenirs à ses nombreux élèves et, on peut le dire, à la génération qui lui succède.

FIN DU XXVe VOLUME.

TABLE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS LE XXVe VOLUME.

—

Poésie.

Charles Michel.	A mon bric à brac.	5
— —	Fermez votre porte aux visiteurs.	9
— —	A la poésie.	11
Adolphe Pardon.	Charbonnières	97
— —	Le Grillon.	99
Sylvain Blot.	La Marguerite au désespoir.	185
J. Petit-Senn.	La Suisse en 1847, ou Philopœmen (chanson).	298
Castellan.	L'attente du printemps.	313
J. Petit-Senn.	Médor.	315
Ad. P.	L'Arno.	401
Joséphin Soulary.	Sonnets : Au coin du feu.	403
	La séparation.	403
	Les foins.	404
F. Coignet.	Fables : L'inondation.	405
	Les petits dénicheurs.	406
Joséphin Soulary.	Sonnets : Les sept péchés mortels.	481

Lyon.—Histoire de la Province.—Archéologie.—Antiquités.—Collections lyonnaises.—Beaux-Arts.

T.	Reconstruction de l'église St-Georges.	13
Victor de Laprade.	La Cène, peinte à fresque par M. Janmot, dans une chapelle de l'église de l'Antiquaille.	57

Mlle Jane Dubuisson. Exposition de la Société des Amis des Arts 1846-47. 68
P. Guillemot. Monographie historique du Bugey. — IX. Franchises accordées par les seigneurs. . . . 101
A. V. Châteaux des environs de Lyon. — Moncorin à Irigny. 113
Mlle Jane Dubuisson. Cabinet de M. Trimolet. 330
Joseph Bard. Bulletin monumental de Lyon. 409
Victor Teste. L'église d'Ainay considérée au point de vue archéologique et épigraphique. 431
Léon Boitel. Les quais de la Saône. 467
L'abbé Jolibois. Sur la colonie grecque de Lyon. 487
— — Sur l'étymologie des noms de Lugdunum et de Lyon 496
Mort de M. Ballanche. 555

Philosophie.

Blanc St-Bonnet. De la foi. 189
— — De la prière. 507

Economie politique.

Barrillon. La réforme postale en France. 157-239

Hygiène.

Le docteur Imbert. Des Crèches et de l'allaitement maternel. . 39

Littérature.

F.-Z. Collombet. Littérature italienne. — Angelo Frignani. . 142
Agnès de Méranie, de M. Ponsard. . . . 305

Voyages.

J. Béliard. Excursion dans le midi. — Marseille. . . . 17
Aimé Royet. Voyage à Vienne en Autriche, 2e, 3e et 4e article. 119-264-370
Joseph Bard. Excursions autour du Lyonnais. — Autun. . 317
H. M. Lettres sur la Sardaigne ; 1re lettre. . . . 344

Variétés.

J. Petit-Senn. Désagrément de faire faire son portrait. . . 472

Bulletin bibliographique.

NICOLAS.	Rome au siècle d'Auguste, ou Voyage d'un Gaulois à Rome, par M. Ch. Dézobry. . .	84
F.-Z. COLLOMBET.	Io. Fustaillerius. *De urbe et antiquitatibus matisconensibus liber*. — Réimpression.	93
V. DE L.	Eloge de Domat, par M. Cochet.	95
	Quinze jours au Raincy, par Mme Babœuf. .	96
	Histoire naturelle des cléoptères de France, par M. Mulsant	96
	Des lois agraires chez les Romains, thèse par M. Macé	301
	Histoire de l'école d'Alexandrie, par M. Vacherot.	302
	Du spiritualisme et de la nature, par M. Bersot.	303
AD. P.	Les Montagnes, poème par M. Etienne Malpertuy.	395
C. GUISELIN.	Lettre à M. de Lamartine, sur son histoire des Girondins.	443
	Ma vie judiciaire, par M. Servan de Sugny.	452
	Confession d'un malheureux, vie de J.-C. Romand, forçat libéré.	452
D. S.	Jeunes filles incurables de l'abbaye d'Ainay ; compte-rendu de l'administration. Rapport du docteur Théodore Perrin, médecin de l'établissement.	460
JOSEPH BARD.	Histoire de l'antique cité d'Autun, par Edme Thomas.	463
	Monographie de la chartreuse de Portes en Bugey, par M. l'abbé Nyd.	465
	Derniers mélanges de littérature et d'archéologie sacrée, par M. Joseph Bard.	466

Chronique.

PP. 96 — 184 — 400 — 477 — 560.

FIN DE LA TABLE DU XXVe VOLUME.

REVUE
DU LYONNAIS.

REVUE

DU

LYONNAIS.

TOME XXVI.

LYON.
IMPRIMERIE DE LÉON BOITEL,
QUAI ST-ANTOINE, 36.

1847.

REVUE
DU LYONNAIS.

Poésie.

UN RAYON DE SOLEIL.

A MADAME SOPHIE U.....

Triste, penché déjà sur un jaune vélin,
Rêvant je ne sais plus quel problême sans fin,
Ce matin, par hasard, en mon modeste gîte,
Du soleil de printemps j'ai reçu la visite ;
Et ce premier rayon, des longs frimats vainqueur,
Comme un songe, a soudain réveillé dans mon cœur
Ce charme inexprimable, influence secrète,
Que du ciel, a-t-on dit, reçoit seul le poète.
A sa douce chaleur mon front s'est déplissé ;
Un sourire joyeux sur ma lèvre a glissé ;
Car avec lui ma muse, hélas ! longtemps absente,
Au logis revenait aimable et caressante.
A mes livres poudreux alors tournant le dos,

Je laissai là ces sphinx, ennemis du repos ;
Puis, attirant vers moi ma nouvelle-venue,
J'entrepris avec elle une longue entrevue.
(Rêve enchanteur, hélas ! as-tu fui sans retour) ?
Nous parlâmes de tout, d'amour, surtout d'amour,
De ce qui nous est cher et qui charme la vie,
Du beau, du vrai, du bien, aliments du génie.
Tandis que du soleil et si pur et si doux
Le rayon se jouait encore autour de nous,
Ah ! sur quel ton riant, de la belle nature
Elle me retraçait une riche peinture !
Qu'elle savait des champs célébrer les appas,
Les mille enseignements semés à chaque pas,
Et tous ces grands tableaux par qui l'âme s'élève,
Et que depuis longtemps je ne vois plus qu'en rêve !

Pendant que j'écoutais cet énivrant récit,
Sophie ! auprès de vous s'envola mon esprit ;
Sur votre beau Léman une voile magique
Emportait doucement ma voile fantastique ;
Je revoyais ces lieux chers à mon souvenir,
Où j'aurais voulu vivre, où je voudrais mourir ;
Ces hauts sommets neigeux, ces gigantesques cimes,
Dont la tête est aux cieux, les pieds dans les abîmes ;
Et parmi les torrents et les ravins profonds,
Ces champs si fortunés et ces riches vallons.

Devant ce grand spectacle, honneur de l'Helvétie,
Vivez, vivez heureuse, ô ma chère Sophie !
Ramassez ces trésors tels qu'ils vous sont donnés,
Et riez de nous voir, par l'orgueil entraînés,
Pour ravir ses secrets, tourmenter la nature ;
Laissez-nous, pauvres nains, entasser sans mesure,

Cent systèmes trompeurs, tour à tour renversés.
Contemplez, admirez ! n'est-ce donc pas assez?..

Oh ! que n'ai-je en partage une semblable joie !
Oh ! que Dieu sur ces bords n'a-t-il tracé ma voie !
Que ne suis-je né là, simple pâtre ignoré,
De liberté, d'air pur, et de calme entouré,
Sans souci de la gloire et du sort infidèle,
Chérissant ma compagne, et surtout chéri d'elle !
Mais non ; point ne m'échut tant de félicité.
Dans les noirs carrefours d'une sombre cité
Englouti, je respire un air lourd ; le ciel même
Semble en toute saison comme nous terne et blême ;
Tumulte, mouvement, cris, stupides rumeurs,
De joie ou de détresse incessantes clameurs,
Tout se mêle.... et pourtant d'une austère science
C'est là que, jeune encor, je fais l'expérience.
Etude aux longs efforts ! tantôt la nuit me voit
Assis près de ma lampe, isolé sous mon toit,
Le front grave et pensif, feuilletant un vieux tome
Qui, d'un ton peu certain, m'apprend du corps de l'homme
L'étonnant mécanisme et la fragilité,
Ses causes de ruine ou de prospérité.
Tantôt je vais, enfoui loin des yeux du vulgaire,
Entre quatre grands murs à voûte funéraire,
Insensé ! sur la vie interroger la mort.
Affrontant l'air impur, qui des sépulcres sort,
Là, je peux, sans frissons, au nom de la science,
Violer des tombeaux le calme et le silence ;
Et bientôt dans les chairs d'un cadavre sanglant,
Je promène avec art mon scalpel vigilant ;
Dans tous les sens je fouille au gré de mon envie,
Mon œil suit chaque fibre en ces lambeaux sans vie ;

Rien ne m'échappe, rien.... excepté le secret
Par qui ce corps hier vivait, allait, pensait...
Tantôt ces monuments sacrés où la souffrance,
D'un prompt soulagement vient chercher l'espérance,
Etalent sous mes yeux, font toucher à mes mains
Ces mille maux hideux, juste effroi des humains;
Mais mon cœur plus habile à dompter ses alarmes,
Contre ces noirs tableaux ne cherche plus des armes.
Sur son lit teint de sang, là le morne blessé
Contemple avec stupeur son membre fracassé;
Le délire effréné, la menace à la bouche,
Sous ses bonds convulsifs ébranle ici sa couche;
Là, l'agonie, aux traits crispés, contre la mort
Lutte, ou bien résignée en son linceul s'endort;
Oubliant sa douleur, plus loin la pauvre mère
Sur ses enfants absents pleure et se désespère....
C'est là que chaque jour il me faut, sans pâleur,
Voir, entendre, toucher, sonder chaque douleur.

O science! Jalouse et hautaine maîtresse,
Quand un homme à tes pieds vient jeter sa jeunesse,
Tu veux que sans partage il s'abandonne à toi.
Par de rudes essais tu fais passer sa foi;
Sans cesse à tes côtés tu le tiens en haleine;
Et t'inquiètes-tu s'il succombe à la peine?..
Heureux, quand, par hasard, pour prix de sa ferveur,
Un jour il put de toi connaître une faveur!...

Mais quoi! je redis là ma plainte journalière!
Quoi! mon âme est déjà rendue à sa poussière!
J'espérais, pauvre esclave, à la réalité
Pour un instant ravir un peu de liberté;

Fol espoir ! et voilà qu'à son joug difficile
Je reviens malgré moi tendre mon cou docile.
Hélas ! C'est que déjà, loin de moi s'est enfui
Le rayon de soleil, et ma muse avec lui.

Alexis CHAVANNE.

Mars 1847.

LE RENARD DÉPUTÉ,

FABLE.

Un jour, le roi lion, prince assez libéral,
Résolut d'assembler les états de l'empire :
Chaque canton devait élire
Un ou deux députés, d'après le vœu royal.
Le monarque voulait, aidé de leur prudence,
Réprimer les excès, corriger les abus,
Du peuple trop chargé soulager la souffrance,
Et remettre en honneur les antiques vertus.
L'âne, crieur juré, publia l'ordonnance.

Aussitôt tout s'émeut dans les champs et les bois :
Partout l'ambition, l'intrigue entre en campagne :
Ardent à la chasse des voix,
L'un arpente la plaine, et l'autre la montagne.
C'est plaisir de les voir se croiser, se heurter,
Courir, tout hors d'haleine, et prompts à s'insulter.
On s'attaque, on se mord ; on s'excuse, on se prône :
Cet ours, esprit bouché, veut conseiller le trône ;
Ce renard des dindons est le ferme soutien ;

Tous, désintéressés, ne veulent que le bien.
Ils flattent l'un, puis l'autre, ils flattent la canaille;
Même avec les roquets le dogue altier ripaille.

Le renard entre tous se faisait remarquer :
Il prononçait si bien ce grand mot de patrie,
Qu'il devint le héros de la foule éblouie.
Il va, vient, fait cent tours, habile à débusquer
Ses rivaux moins adroits, il sème les promesses ;
Qu'on le nomme, et chacun aura part aux largesses ;
Il comblera tout le pays :
Le loup, gros électeur, pour prix de son suffrage,
Exploiterait bientôt un bois des mieux garnis;
Dom coursier obtiendrait un meilleur pâturage,
Du foin jusqu'au poitrail ! les plus maigres souris,
Et ce ne serait point une parole vaine,
Pouvaient, devaient compter sur quelque grosse aubaine.
Les autres candidats n'avaient pas tant promis.
« Rien pour moi, criait-il, mais tout pour les amis ;
« Oui, tout pour le canton dont le vœu me réclame,
« Dont je sais les besoins ! » C'était là son programme.
On le crut ; la majorité
Par acclamation le nomma député.

Pour Léontopolis notre renard s'embarque,
Se pousse auprès des grands, en impose au monarque,
Et fait si bien qu'il joint les profits aux honneurs.
Du pays, pas un mot ! les abus subsistèrent :
Les parents du renard seulement s'engraissèrent ;
Sur leur tête il plût des faveurs.
Le loup eut sa forêt, car il était à craindre ;
Dom coursier se vautra sur l'herbe et dans les fleurs.
Pour les empêcher de se plaindre,

On entretint l'espoir des moindres électeurs ;
Et le reste du peuple en fût pour ses clameurs.

Dans notre beau pays de France,
La chose se passe autrement ·
Etranger à l'intrigue et brillant d'innocence,
Chaque nouvel élu prend place au parlement.
Pourtant quelques malins, mais j'ai peine à le croire,
Veulent qu'ici la fable ait tout l'air de l'histoire.

R. Baudin.

LE LORD PHILANTHROPE,

FABLE.

Chez ce peuple fameux par sa misanthropie,
Ses coqs et ses boxeurs, il était un vieux lord
Qui tenait à briller par sa philanthropie,
Comme par ses raouts, son faste et son confort.
Riche autant qu'un Nabab, plus opulent qu'un prince,
Il avait, petit roi, ses flatteurs et sa cour;
Et pouvait gaspiller, dans ses plaisirs d'un jour,
Le revenu d'une province.

Dans un de ces festins dignes de Lucullus,
Où notre homme étalait sa vanité splendide,
Ses hôtes devant lui parlaient d'un invalide
Irlandais, devenu pauvre, aveugle et perclus.
« *Goddam !* dit le Mécène, une telle souffrance
« Serait le prix de tant d'exploits !

« Il servait près de nous dans la guerre de France :
« L'étendard, grâce à lui, fût sauvé par trois fois...
« Patrie ingrate ! injustes rois !
« Milords, de tels malheurs réclament assistance :
« Quel dommage vraiment qu'hier j'aie arrêté
« D'ajouter une autre aile à mon palais d'été !
« J'aurais de ce brave homme assuré l'existence... »

Et chacun d'applaudir à l'élan généreux
D'un grand seigneur si secourable.

De nos Crésus ainsi le zèle charitable
Souvent se manifeste envers les malheureux.

F. Coignet.

LA JEUNE FILLE ET LE COUDRIER.

Une fille coquette,
La perle du hameau,
Un jour allait seulette
Danser sur le côteau.

Vive, joyeuse, alerte,
Elle suit le sentier.
— D'où vient ta robe verte,
Mon gentil coudrier ?

— D'où viennent, jeune fille,
Ta joie et ta fraîcheur ?
Et ce regard qui brille
De jeunesse et d'ardeur ?

— D'où me vient mon teint rose ?
De bon lait, de beau fruit,
Le jour je me repose,
Je dors toute la nuit.

— De pluie et de rosée
Le ciel me fait présent.
— Je me suis reposée
Sous ton ombre un instant ;

Mais ton sort me fait peine,
Comment te prévenir
Qu'à la saison prochaine,
Hélas ! tu dois périr !

— Merci, jeune fillette,
Merci de ta pitié !
Je paie aussi ma dette
Par un mot d'amitié.

Prends garde à ta couronne
En dansant sous l'ormeau.
Moins fatal est l'automne
Aux roses du côteau.

Qu'un fer aigu m'ébranche,
Au printemps je renais;
Mais la couronne blanche
Ne refleurit jamais.

A. V.

Imité de l'allemand.

MONOGRAPHIE HISTORIQUE

DU

BUGEY[1].

X.

TENEUR DES FRANCHISES.

Le despotisme des seigneurs étant usé, les franchises furent écrites pour marquer le terme et empêcher le retour des abus. Elles furent délibérées et consenties entre les seigneurs et leurs sujets pour régler, dans un contrat solennel, leurs droits et leurs devoirs réciproques, pour restaurer et amender les vieilles coutumes dégénérées, selon les exigences du temps et le progrès de la civilisation. Les franchises ne comprirent donc que ce qui exigeait une réforme et la garantie du droit. Or, les abus ayant été nombreux, nombreuses furent leurs dispositions; toutefois, elles ne constituent pas une législation complète. Les anciennes coutumes, surtout en ce qui concerne le droit civil, omises dans les franchises, restèrent en vigueur; les seigneurs n'ayant pas eu intérêt à les violer, le temps les avait conservées intactes. On jugea inutile de les mentionner dans les chartes, comme aussi on négligea de classer ou de mettre en ordre les dispositions de celles-ci, ce

(1) Voir les livraisons 124, 128, 137, 141, 143, 144 et 146, ou t. XXI, p. 319, t. XXII, p. 81, t. XXIII, p. 353, et t. XXIV, pp. 193, 361, 453, et t. XXV, p. 101.

qui explique la législation des franchises en ce qu'elle a d'incomplet et d'informe. La source de cette législation est donc celle des anciennes coutumes ; elle remonte aux Romains et aux Bourguignons. Nous avons vu que les Bourguignons, en s'asseyant sur les débris de l'empire romain, permirent aux indigènes de suivre leurs lois civiles, et qu'ils ne leur imposèrent que des lois de police et d'administration (1). Les capitulaires des rois francs modifièrent ensuite la législation des Bourguignons sans l'abolir. Les franchises sont empreintes de ces diverses législations qui continuèrent à régir le Bugey, à titre de coutumes, lorsque leur texte fut égaré dans les ténèbres du moyen-âge.

Ainsi les dispositions pénales et réglementaires des franchises dérivent en grande partie de la loi Gombette ; leurs dispositions civiles, de la loi romaine. Nous reproduisons leur teneur, par ordre de matière, aussi textuellement que le permet la forme historique (2).

MUNICIPALITÉS. LIBERTÉ INDIVIDUELLE. ÉTRANGERS.

Les bourgs affranchis reçurent avec leurs immunités l'organisation consulaire. Des nouvelles municipalités naquit l'esprit de communauté, esprit ardent, exclusif, qui éclate dans les démêlés et les transactions de cette période, entre des

(1) § III.

(2) Feu M. de Lateyssonière, dans ses *Recherches historiques sur le département de l'Ain*, a consacré aux franchises un chapitre important. Un juste hommage lui est dû. Le premier, il a mis au jour cette intéressante partie de notre histoire provinciale ; il a publié le premier les articles des chartes de Lagnieu, d'Ordonnas et de Saint-Maurice-de-Rémens. Nous avons profité de son travail et de ses lumières, pour traduire et interpréter ces franchises, dont les copies et titres originaux, mal ponctués, diffus, oblitérés, sont d'une longue et difficile étude.

communautés rivales ou litigantes. Les bourgeois furent qualifiés d'hommes libres, et leur liberté civile ne fut pas un vain mot, comme on le verra.

Ils avaient le droit, sans l'autorisation du seigneur, de s'assembler pour l'élection de leurs syndics, nommés pour un an, et tenus d'accepter leurs fonctions sous peine d'y être contraints par les châtelains. Investis du pouvoir exécutif, les châtelains ne pouvaient s'immiscer dans les affaires de la communauté, ni rien statuer sans l'approbation des syndics; ils n'avaient aucun droit d'opposition aux règlements municipaux, quelques fussent ces règlements. L'administration de la cité était parfaitement indépendante du pouvoir seigneurial (1).

Dans le Bas-Bugey, les jeunes gens qui avaient atteint l'âge de puberté, prêtaient serment de conserver et de défendre les libertés publiques. On dirait une loi des républiques anciennes.

Les bourgeois, à l'exception des ecclésiastiques, contribuaient proportionnellement aux charges communales.

Ils avaient le droit de ceindre leurs villes de murailles fortifiées. A cet effet, ils élisaient quatre notables, qualifiés de consuls, pour imposer une contribution et la répartir équitablement, selon les facultés pécuniaires de chacun. Ils ne devaient au seigneur ni corvées, ni munitions pour son château, n'étant point obligés de concourir à la réparation de ses remparts et de ses fossés.

« Si le seigneur, disent les franchises de Montréal, vient camper avec son armée sous les murs de la ville, il en est le maître, bien entendu; pourvu toutefois qu'il ne porte pas préjudice aux bourgeois et à leurs propriétés. »

(1) *Franchises du Bas-Bugey.* Les chartes de Saint-Sorlin, de l'Huis et de Saint-Maurice-de-Rémens avaient été à peu près calquées sur celle de Lagnieu, laquelle était imitée de celles de Crémieu et de Vienne en Dauphiné.

Les prétendus dons volontaires et de joyeux avènements furent supprimés. La ville même de Seyssel, dans ses rapports avec les comtes de Savoie, n'était tenue qu'à fêter son arrivée.

A leur avènement, les seigneurs recevaient des bourgeois le serment de fidélité et l'hommage. Avant de recevoir ce serment, le sire de Thoire et de Villars, en présence de dix chevaliers, renouvelait celui de garder et de maintenir inviolablement les franchises et les immunités de Montréal.

La liberté civile fut expressément garantie dans les chartes. Les abus des temps précédents en firent un article essentiel des nouvelles constitutions. Les arrestations arbitraires furent abolies ; les arrestations préventives, réduites aux quatre cas de félonie, de meurtre, de vol et d'hérésie. Dans le mandement de Saint-Sorlin, les injures aux gens du Seigneur, *familiares*, étaient considérées comme crime de félonie. A Montréal, le pillage public était un crime capital. L'arrestation préventive fut encore restreinte dans la charte de Lagnieu. L'accusé qui donnait caution de comparaître en justice était relâché sans frais de geôle (1).

Montréal, qui avait reçu de son fondateur Humbert IV des franchises si larges qu'elles ressemblent plus à une transaction qu'à une concession, avait la garantie de la liberté individuelle ainsi formulée : « Le sire de Thoire, son châtelain ou son bailli ne peuvent ordonner l'arrestation d'un bourgeois, ni souffrir qu'il soit incarcéré pour son argent, pour son cheval, pour son âne ou pour tout autre motif. On n'a pas le droit de l'arracher de sa maison. Si le sire de Thoire ordonne ou tolère ces actes arbitraires, il doit une indemnité au bourgeois. »

» Le châtelain ou tout autre officier du seigneur doit répa-

(1) *Franchises du Bas-Bugey et de Montréal.*

ration de l'injure qu'il a faite à un bourgeois, comme s'il était un simple particulier, *sicut alius simplex homo.* »

Les bourgeois étaient libres de changer de résidence et de s'établir dans une autre seigneurie. Comme les routes n'étaient pas sans danger, le seigneur, sur la demande de l'émigrant, devait le faire escorter un jour et une nuit. Celui-ci conservait dans le pays dont il s'était éloigné le droit de possession ; il jouissait des biens qu'il y avait laissés, comme s'il eut continué de résider, disposition d'autant plus libérale que le seigneur et la communauté perdaient à ce changement. Aussi accueillaient-ils avec une faveur remarquable ceux qu'attiraient dans leur ville ses franchises et immunités ! L'étranger qui venait s'y établir était le bienvenu, si, d'ailleurs, il n'était pas mal famé ou poursuivi pour un crime. Après un an et un jour de résidence, il avait droit de bourgeoisie, sans autre formalité que de jurer respect et obéissance aux lois et réglements de la ville.

L'étranger homme-lige qui venait habiter Seyssel, devait préalablement indemniser son seigneur. Cette indemnité consistait dans l'abandon du tiers de son mobilier.

Le serf ou mainmortable qui résidait à Brion un an et un jour, devenait libre.

L'antique hospitalité était dans les mœurs du temps ; partout l'étranger trouvait protection et assistance. La charte de Seyssel ordonnait de donner des soins à l'étranger malade jusqu'à ce qu'il pût retourner chez lui.

A Montréal, le voyageur ou le marchand forain, coupable d'un délit commis dans la ville ou d'une infraction à ses réglements, ne pouvait être détenu sans être mis aussitôt en jugement ; il était passible de la même peine que les bourgeois.

Mais, dans le mandement de Saint-Sorlin, où l'esprit de communauté était exalté, l'étranger qui avait injurié ou frappé

un bourgeois, n'avait plus droit à aucune protection. De leur propre mouvement, les bourgeois pouvaient l'arrêter et le détenir ; et même, sans l'autorisation du châtelain, le poursuivre et l'arracher d'une maison forte, s'il s'y était réfugié.

Cette protection, donnée par les franchises aux étrangers, tendait à peupler les villes et à favoriser l'essor du négoce. Une grande liberté commerciale fut accordée aux bourgeois. Ils pouvaient trafiquer librement et sans péage dans tous les états de leur seigneur, et ils jouissaient, dans les bourgs et dans les villes, des mêmes immunités que leurs habitants (1).

MARIAGE. DOT. POUVOIR MARITAL.

L'autorité du père de famille était étendue, inviolable, presque aussi absolue que dans la loi des douze tables. Cependant, si le désordre ou le crime troublait une famille, le seigneur avait le droit de faire une information, à la requête de l'un de ses membres. Dans aucun autre cas, il ne pouvait connaître des affaires domestiques.

Les mariages n'étaient pas contractés légèrement. Lorsque le père de famille décédé avait nommé des exécuteurs testamentaires, ses enfants ne pouvaient se marier sans leur approbation, donnée en conseil de famille. Les enfants du père de famille décédé sans cette précaution testamentaire, pour se marier, devaient obtenir le consentement d'un conseil de

(1) La disposition suivante de la charte de Montréal, montre encore avec quelle faveur les étrangers étaient accueillis dans les bourgs affranchis, à l'effet d'accroître leur population. « L'étranger qui, poursuivi judiciairement, vient se réfugier dans la ville, avec l'intention d'y résider, doit être retenu par le seigneur, s'il est décidé à comparaître devant le juge ; si, au contraire, il ne veut pas se présenter en justice, il doit être conduit en lieu sûr, pourvu toutefois qu'il ne soit pas publiquement reconnu pour un voleur ou un assassin.

famille composé de quatre notables de la ville, des amis et des parents du défunt.

Le régime dotal régissait le Bugey. La fille dotée n'avait plus rien à prétendre dans l'hoirie patrimoniale; son contrat de mariage réglait définitivement ses intérêts. Le lendemain de ses noces, elle recevait de son époux un don pour prix de sa virginité; il était facultatif; on comprend quelle importance les femmes devaient y attacher. Ce don, par la suite, devint un droit au profit des femmes; il fut appelé *augment*, parce qu'il augmentait les libéralités qui leur avaient été constituées (1).

Le pouvoir du mari allait jusqu'à battre sa femme impunément. La séparation et le divorce n'étaient ni dans les lois ni dans les mœurs. « Le bourgeois, disent les franchises de Montréal, qui a battu sa femme et qui l'a blessée, ne peut être recherché pour ce fait, si elle n'a pas succombé aux coups. »

SUCCESSIONS.

Antérieurement aux franchises, lorsque le seigneur ne s'emparait pas des successions collatérales ou testamentaires, elles étaient dévolues suivant les dispositions de la loi romaine. Dans ce cas, le seigneur percevait un droit de succession d'après un inventaire fait par deux prud'hommes et le châtelain. Ce droit était plus ou moins élevé, selon que la suc-

(1) L'augment, *propter primum osculum et deflorationem*, était une coutume particulière au Bugey, qui la tenait des Romains. Juvénal, dans sa *Satyre des femmes*, mentionne cet usage :

Quod prima pro nocte datur, cum lance beata
Dacicus et scripto radiat Germanicus auro.

Voir Revel, *Coutumes du Bugey*, question XXVII, page 122.

cession était en ligne directe, indirecte ou léguée à des étrangers.

En ligne directe et pour les successions des frères et sœurs qui avaient vécu en communauté, cette redevance fut abolie dans les franchises du Bas-Bugey. Toutes autres successions, collatérales ou testamentaires, étaient sujettes au droit de vingt deniers par livre viennoise. La livre ou le gros sou viennois valait cent dix deniers, à peu près neuf sous tournois.

Comme les seigneurs s'étaient parfois emparé des successions, au préjudice des héritiers légitimes et des légataires, les bourgeois reçurent, par les franchises, le droit de disposer librement et valablement de leurs biens par acte de dernière volonté. Les chartes statuèrent que le bourgeois décédé sans testament avait pour héritier son plus proche parent; que tout testament, affirmé par deux démoins, serait inviolablement exécuté; qu'à défaut d'enfants légitimes, on avait le droit de léguer ses biens à des étrangers, que ces biens fussent ou non dans la circonscription des franchises.

Les successions en deshérence appartenaient au seigneur. Ce droit seigneurial fut aussi réglé. A Seyssel, les biens de la deshérence étaient remis à deux notables de la ville, qui les gardaient un an et un jour. S'il ne se présentait pas d'héritier pendant ce temps, une partie des biens était distribuée aux pauvres, l'autre remise au seigneur. A Montréal, il était ordonné de payer les dettes du défunt, de réparer les préjudices qu'il avait pu causer, de faire un don pieux pour le repos de son ame et de remettre le surplus au sire de Thoire.

SERVICE MILITAIRE. GARDE.

Sous le despotisme féodal, lorsque le seigneur convoquait le ban et l'arrière-ban, tous ses vassaux valides le suivaient

à la guerre. Les franchises réduisirent cette obligation dans d'étroites limites.

Les bourgeois, à Seyssel, étaient tenus au service militaire, seulement un jour et une nuit, aux frais du seigneur.

Dans le Bas-Bugey, en temps de guerre, ils devaient, à leurs frais, secourir le seigneur assiégé. Si, au contraire, le seigneur assiégeait, ils étaient tenus de l'assister, sauf indemnité (1). Le dauphin Guigues disposa : que le service militaire fait par les bourgeois ne serait jamais gratuit ; que les pâtres et les garçons laboureurs étaient exempts de chevauchées, expéditions armées et défense des châteaux.

Les franchises de Montréal dispensent les chapelains et les clercs des gardes et chevauchées. On sait qu'au moyen-âge les ecclésiastiques ne s'abstenaient pas de la guerre. On peut induire de la charte de Montréal qu'avant sa promulgation les hommes du clergé n'y étaient pas tout-à-fait exempts du service militaire.

Tous les bourgeois, à l'exception des ecclésiastiques, des chevaliers et damoiseaux, faisaient la garde ou le guet (2), chacun à son tour, dans leur ville et non ailleurs ; ceux de Saint-Maurice-de-Rémens dans toutes les maisons fortes de la seigneurie.

Le bourgeois qui avait manqué à son tour de garde était condamné par le châtelain à la faire deux nuits consécutives ou à une amende de quatre deniers. Si sa femme ou sa fille étaient en couches, il en était dispensé jusqu'à ce que l'accouchée put aller à la messe (3).

(1) « Les bourgeois, dit la charte d'Ordonnas, doivent s'armer et nous prêter secours, si l'ennemi a fait invasion dans le mandement. »

(2) Les bourgeois faisaient la garde aux portes de la ville ; le guet sur les tours et sur les murailles ; l'échanguet sur les tourelles ou donjons d'observation qu'on nommait échanguettes.

(3) *Franchises de Lagnieu.*

DROITS DE CHASSE ET DE PÊCHE.

Les seigneurs s'étaient attribués le droit exclusif de chasse. Les princes de Savoie et les dauphins de Viennois le concédèrent aux bourgeois; mais les sires de Thoire et de Villars ne s'en départirent pas.

Les habitants d'Ordonnas reçurent le privilége de chasser dans toute l'étendue du mandement, en tout temps et sans redevance, aux ours, aux sangliers, aux lièvres et à tous autres animaux sauvages (1).

Ceux de Lagnieu et de Saint-Sorlin furent autorisés à chasser sur les terres de la seigneurie, excepté dans les clapiers et garennes du seigneur et des particuliers. Il leur était enjoint de porter et de vendre leur gibier dans leur ville et non ailleurs, sous peine d'une amende de trente sous viennois. L'esprit exclusif de communauté avait dicté cette défense.

Les seigneurs, maîtres des cours d'eau, de ceux même non navigables ni flottables, se réservèrent exclusivement le droit de pêche pour en disposer à leur profit.

DROITS D'USAGE ET DE PATURAGE.

Le code des Bourguignons avait permis aux particuliers, pour leur usage, de couper gratuitement du bois dans les forêts des seigneurs et même des particuliers. Cette licence qu'explique la valeur minime des bois au moyen-âge, fut ensuite modifiée par les seigneurs, qui permirent aux bourgs et aux villages de leurs seigneuries de couper du bois et de faire

(1) Le défrichement a fait disparaître des montagnes du Bugey les ours et les sangliers.

paître leurs bestiaux dans les forêts, terres et hermitures de leurs domaines. Pour que leurs vassaux ne fussent pas inquiétés dans l'exercice d'usages indispensables, et afin d'attirer sur leurs terres un plus grand nombre d'habitants, ils concédèrent ces droits, à titre perpétuel et incommutable, gratuitement aux uns, aux autres à prix d'argent ou moyennant des redevances.

Cet état de choses réglées par des titres, explique le silence des chartes sur cet objet. La charte de Lagnieu de 1331, celles de Saint-Maurice-de-Remens et d'Ordonnas renferment seulement, et par exception, les dispositions suivantes : « Les bourgeois pourront faire paître en toute liberté leurs bestiaux dans nos pâturages, dans nos bois et forêts et dans les propriétés communales, sans être assujétis à aucun droit; seulement, les bergers et les troupeaux doivent être de retour le même jour à leur demeure; les moutons, à la bergerie. »

On trouve dans la charte de Lagnieu, concernant le droit de pâturage, un article duquel il résulterait que dans le Bas-Bugey, les seigneurs s'étaient réservés une redevance sur tous les bestiaux vendus, à raison du pâturage; il est ainsi conçu : « Le bourgeois qui a vendu un bœuf, une vache ou tout autre bétail, nourri chez lui, pendant trois semaines seulement, ne doit rien pour l'usage. »

DISPOSITIONS PÉNALES. JURIDICTION.

Avant les franchises, les seigneurs punissaient les crimes et les délits, suivant la loi des Bourguignons dont l'usage s'était conservé, mais en y mettant de l'arbitraire. L'abus qu'ils firent de ce pouvoir excessif fut une des causes qui hâtèrent la réforme. La pénalité fut réglée dans les franchises, conformément à la coutume, modifiée.

Le meurtre, la félonie, le vol et l'hérésie emportaient la peine capitale et la confiscation. Il est remarquable que les chartes ne prononcent jamais la peine de mort; suivant leur expression, le coupable était livré à la miséricorde du seigneur, investi du droit souverain de grâce (1). Cette mention générale des quatre cas où le crime était capital, sans autre définition, laissait encore à l'arbitraire, en ce que la peine n'étant pas graduée selon la gravité du crime, le juge pouvait condamner à mort pour le moindre vol. Du reste, tous les autres crimes étaient punis par des amendes, en sorte qu'entre la peine de mort et l'amende, il n'y avait pas d'autre peine.

Cette absence de pénalité intermédiaire est une anomalie remarquable qui n'a qu'une seule exception dans les franchises du Bugey; elle se trouve ainsi formulée dans la charte d'Ordonnas : « Celui qui aura mis le feu à une maison ou à un gerbier dans la circonscription des franchises, payera une amende de quinze livres fortes, ou il aura la main coupée. » C'est aussi la seule disposition relative au crime d'incendie.

Les délits et les crimes étaient généralement poursuivis et jugés sur la plainte de la partie lésée. Lorsque la justice n'était pas saisie par la plainte, il était permis au coupable et au plaignant de transiger. La transaction mettait le coupable à l'abri de toute poursuite judiciaire. Cette faculté de transiger sur les délits à prix d'argent, dérivait de la loi des Bourguignons.

Le plaignant qui ne prouvait pas les faits de sa plainte était condamné à deux sous d'amende et à une réparation à l'égard de l'accusé suivant sentence de prud'hommes.

Nul ne pouvait être distrait de la justice du mandement.

(1) *Ad misericordiam domini*. Nous avons traduit littéralement ce mot qui implique le droit de grâce.

A Montréal, un bourgeois pouvait être justiciable d'une autre juridiction que la sienne pour cause de mariage avec une femme étrangère. Cette clause avait été introduite dans l'intérêt des bourgeois pour faciliter leurs alliances.

Le prévenu d'un crime ou d'un délit devait être renvoyé de l'accusation, si le fait n'était pas prouvé après un an et un jour à partir de la plainte, lorsque toutefois ce n'était pas imputable à la négligence ou à la prévarication du juge.

L'accusé n'ayant pas l'âge de discernement n'était passible d'aucune peine judiciaire.

La ville de Seyssel assistait d'un défenseur le pauvre en procès avec le riche.

ADULTÈRE.

Le code de Gondebaud ordonnait de mettre à mort l'homme et la femme surpris en adultère. A cette loi cruelle, abolie sous les premiers rois carlovingiens, succéda, dans nos provinces, une punition d'une autre nature. L'homme et la femme adultères étaient livrés aux huées et aux insultes du peuple. On les promenait dans les rues, sur un âne, dépouillés de leurs vêtements, pour être honnis et couverts de boue ; ils étaient, en outre, punis d'une amende au profit du seigneur.

Les franchises ne prononcent que l'amende contre l'adultère ; elle était, suivant l'usage, de soixante sous viennois. Toutefois, les chartes de la Bresse et de la Dombes, celle de Brion, dans notre province, statuent que les coupables surpris en flagrant adultère seront mis à la disposition du seigneur, qui les livrera au peuple pour être promenés nus dans les rues, s'ils ne rachètent leurs crimes à prix d'argent. La peine de cette exposition ignominieuse fut encore appliquée dans notre province après les franchises, jusqu'à ce qu'une légalité plus forte et des mœurs moins rigides eussent abol cette coutume.

L'adultère devait être prouvé par deux témoins. A Seyssel, ne pouvaient être témoins les officiers du seigneur. Dans le Bas-Bugey, suivant la charte de Guigues, l'adultère n'était puni que si les coupables avaient été surpris en action flagrante, ce qui devait être affirmé par deux témoins ou par un témoin et un officier du seigneur.

VIOL.

Dans les terres de Thoire, celui qui avait violé une fille était tenu de l'épouser ou de la marier avec une dot, suivant la décision de quatre notables de la ville. En cas de refus ou à défaut de réparation, le coupable était livré à la miséricorde du seigneur.

« Une femme ou une fille, dit la charte de Montréal, qui se plaint d'avoir été violée dans un lieu d'où l'on n'a pu entendre ses cris, ne doit pas être crue. Celle qui soutient avoir été violée dans un lieu d'où elle pouvait être entendue, sera crue, s'il y a d'autres preuves à l'appui de sa plainte. »

USURIERS.

Les juifs étaient en si grande réprobation qu'ils ne furent mentionnés dans aucune charte de notre province, quoique établis en assez grand nombre dans les bourgs du Bas-Bugey, soumis à la domination des dauphins de Viennois (1). Confinés dans un quartier de la ville qui leur était spécialement affecté, ils portaient encore sur leurs vêtements un signe apparent et distinctif de leur nationalité. Cette marque fut, d'après les statuts de Savoie, un lambeau d'étoffe écarlate sur l'épaule. On s'étonne qu'ils aient eu le courage de

(1) La charte de Meximieu, en Dombes, mentionne les juifs, pour les exclure de la ville.

rester dans les provinces où la loi de Gondebaud avait alimenté contre eux la haine fanatique des populations et servi de prétexte à la cupidité des seigneurs, qui les condamnaient comme usuriers pour confisquer leurs biens. Néanmoins, comme ils offraient des ressources au négoce et aux princes, ils furent implicitement compris dans les franchises, dont les dispositions sur l'usure les concernaient plus particulièrement que les bourgeois.

La charte de Lagnieu ordonne que les biens de l'usurier seront recueillis par ses enfants et que le seigneur n'aura droit qu'au douzième des meubles estimés par des experts ; que les parents les plus proches de l'usurier, décédé sans enfants légitimes, seront ses héritiers, en tenant compte au seigneur du douzième des biens, meubles et immeubles.

Le chapelain et le châtelain, assistés de quatre notables, jugeaient si le décédé était coupable d'usure. Les documents de cette époque n'apprennent pas quel était le taux usuraire de l'argent et quels actes constituaient l'usure.

Le dauphin Guigues amenda les dispositions de son prédécesseur, en déclarant que nul ne pourrait être recherché pour fait d'usure ; que les biens de l'usurier pourraient être légués à des étrangers et que les droits du seigneur, sur les biens de l'usurier décédé, étaient réduits à deux deniers par gros delphinal, qui valait trente-six deniers.

Les juifs reçurent ces garanties sans être nommés dans les chartes du Bas-Bugey et sans être préservés de la haine aveugle et cruelle des populations, comme il advint malheureusement quelques années après la promulgation des dernières franchises. En 1345, après une famine sévissait une affreuse peste, deux fléaux inséparables et fréquents au moyen âge. « Cette peste, dit Chorier (1), était comme un

(1) *Histoire du Dauphiné*, page 327. Il n'y a plus à s'étonner que les juifs soient disparus de notre province, sans en avoir été chassés par un édit.

tourbillon qui renverse tout sur son passage ; elle durait peu dans les pays qu'elle ravageait, mais en peu de jours elle couvrait la terre de funérailles. Les juifs, accusés d'avoir jeté du poison dans les puits et dans les fontaines, furent massacrés dans plusieurs cantons. Le dauphin condamna d'abord ces massacres comme des assassinats ; mais, changeant d'opinion, il ordonna l'arrestation des juifs et la confiscation de leurs biens. Cette procédure, qui donnait du poids à l'imposture, excita contre eux le peuple du mandement de Saint-Sorlin, de sorte qu'il en fit un grand carnage. » Cet horrible drame eut pour principal théâtre Lagnieu, le bourg le plus considérable du mandement. Les juifs y occupaient dans la ville basse une rue qui a conservé leur nom.

INJURES. COUPS ET BLESSURES.

La population du Bugey est, comme nous l'avons dit, le produit de diverses races qui sont venues s'y mêler à la race celtique. Le type primitif ayant été effacé par ces mélanges, le sol a exercé plus puissamment son influence sur cette population. La vivacité méridionale de son caractère tient à ses montagnes. Les querelles d'intérêt, les rixes, suscitées par le vin que ce pays produit abondamment, y ont toujours été nombreuses ; les crimes, rares. La pénalité des franchises met en évidence cette appréciation morale. Le répression des crimes y est succinctement formulée ; celle des rixes et querelles avec coups et blessures est, au contraire, l'objet d'une foule de dispositions minutieusement détaillées selon les circonstances et leur gravité.

Dans le Bas-Bugey, les imputations infamantes, ainsi celles de voleur, de traître, assassin, hérétique, étaient punies d'une amende et d'une condamnation à des dommages-intérêts. L'offensé, en déposant sa plainte, payait deux sous

viennois pour frais de procédure, sauf à recevoir de la justice un dédommagement suivant la gravité de l'injure.

A Seyssel, la diffamation était constatée par le juge, mais un jury ou conseil de bourgeois appliquait la peine; c'était en sens inverse de notre législation pénale actuelle.

Si une femme de mauvaise vie ou un homme mal famé injuriait un bourgeois, celui-ci ou l'un de ses amis avait le droit d'infliger à l'insolent une correction manuelle, sauf à affirmer l'injure par serment (1). A Lagnieu, où l'on a déjà remarqué l'esprit municipal, celui qui insultait un bourgeois dans sa maison était condamné à une double amende, *duplicem legem* (2).

Les amendes pour coups et blessures variaient suivant les circonstances et les localités, et n'étaient pas toujours en proportion avec les délits. Généralement, pour un coup de poing on payait trois sous d'amende; pour un soufflet, cinq sous; à Brion, trois sous.

Pour avoir tiré ou arraché les cheveux avec les deux mains, dix sous; à Ordonnas, deux sous six deniers, et avec une seule main, dix-huit deniers; à Seyssel, pour un coup de pied, dix sous.

Pour avoir jeté une pierre ou un bâton avec l'intention de frapper, soixante sous, si le plaignant n'était pas l'agresseur et encore que le coup n'eût causé aucune contusion (3).

Pour être entré avec violence dans la maison d'un bourgeois, soixante sous (4).

Le bourgeois qui, de nuit et à une heure indue, surprenait dans sa maison un individu sans lumière, avait le droit

(1) *Charte de Montréal.*

(2) *Charte de Lagnieu.*

(3) Seyssel.

(4) Seyssel.

de l'arrêter et de le détenir, et si l'individu, suspect de mauvais dessein, était blessé en se défendant, le maître de la maison ne pouvait être recherché pour ce fait, mais il devait remettre le prévenu au châtelain.

Pour avoir tiré du fourreau le glaive ou le couteau avec l'intention d'en frapper, soixante sous à Montréal et à Seyssel ; à Ordonnas, quinze sous (1); à Lagnieu, dix sous. Si les coups n'étaient pas mortels et que le glaive ou le couteau n'eussent pas été tirés, l'amende, pour effusion de sang et fracture de membre, était de soixante sous. Le coupable, en outre, était condamné à des dommages-intérêts à l'égard du plaignant. Si la plainte était retirée, l'amende était réduite à deux sous.

Dans la charte de Guigues, l'amende, réduite à sept sous pour effusion de sang, était encore diminuée par le juge si le sang était le résultat d'un coup au nez ou d'une égratignure.

L'individu attaqué de nuit, dans un lieu retiré, était admis à en faire la preuve par témoins, et s'il ne pouvait prouver, l'accusé était renvoyé de la plainte, après avoir juré que l'imputation était fausse (2).

Lorsqu'un chevalier ou un damoiseau avait insulté un bourgeois, l'amende était infligée au gré du seigneur ; mais les dommages-intérêts, pour réparation de l'injure, étaient prononcés par deux notables du conseil de la ville.

TAILLES. SERVIS.

Nous avons déjà constaté dans le cours de cette histoire que, dès la plus haute antiquité, la terre du Bugey avait

(1) Toutes les blessures graves, ou les faits qui tendent à faire une blessure grave, étaient punis à Ordonnas d'une amende de quinze sous.

(2) Seyssel.

toujours été franche d'impôts. Sous les Romains, notre province, véritable colonie romaine, reçut le privilége du droit italique ; au moyen âge, elle fut un pays de franc aleu dans toute l'acception du mot. Le cens foncier, presque partout inhérent au régime féodal, n'existait dans le Bugey que par exception sur le territoire de Thoire, affecté de quelques servis.

Les seigneurs avaient sans doute assez de pouvoir, après le démembrement de la Bourgogne transjurane, pour grever la terre d'un impôt ; ils s'en abstinrent, tant les anciennes immunités territoriales étaient dans les mœurs et dans les usages ! Aussi les franchises du Bugey ne font mention de la taille que pour déclarer que le pays en est exempt et que toute exaction de cette nature ne sera jamais imposée. Dans la plupart des autres provinces, comme dans le duché de Bourgogne, où la taille grevait la propriété foncière à l'époque des franchises, les chartes énoncent sa réduction. De semblables dispositions n'existent pas dans celles du Bugey. C'est digne d'observation, et nous verrons notre province, dans les derniers siècles de l'ancien régime, réclamer des ducs de Savoie et des rois de France l'inviolabilité de ses vieilles immunités.

Si les seigneurs, respectant ces immunités, s'abstinrent de tout impôt territorial, en revanche, sous forme de redevances, de banalités et d'amendes, leur cupidité ou leur pénurie créa une grande quantité de petits impôts indirects. L'exaction fut commise sous une autre forme, mais la constitution du Bugey fut respectée ; elle resta intacte au milieu des abus qui l'obstruaient.

Les franchises vinrent restreindre et fixer ces redevances, arbitrairement perçues par les seigneurs ; elles vinrent clore ce régime d'arbitraire en plaçant désormais sous la sauvegarde de la loi les droits respectifs des seigneurs et de leurs vassaux.

LAODS ET VENTES.

Les laods et ventes équivalaient à ce qu'on nomme aujourd'hui droit de mutation. Les seigneurs avaient ordonné que toutes les aliénations de terre fussent soumises à leur approbation et assujéties à une redevance. Leur avarice porta cet impôt à un taux excessif. Lorsqu'ils n'achetaient pas eux-mêmes ou qu'ils ne s'emparaient pas par force ou par dol de l'immeuble mis en vente, ils retenaient, à titre de laods et ventes, une bonne partie du prix. Excepté les princes qui, dans leurs seigneuries, se bornaient à percevoir le sixième, les autres seigneurs exigeaient le quart; les prieurs de Nantua, le tiers (1). Dans les franchises, les laods et ventes furent généralement réduits et fixés au treizième denier.

LEYDE.

Le droit de leyde était une redevance perçue sur toutes les marchandises vendues sur marché. Elle fut considérablement modifiée dans les chartes. Les bourgeois furent généralement affranchis de la leyde; les étrangers, les marchands forains furent seuls assujétis à une faible redevance.

La charte de Seyssel énonce : « que le marchand forain qui a fraudé les droits de leyde doit être condamné à une amende de soixante sous; mais que si, à son départ, n'ayant trouvé personne qui voulût percevoir la redevance ou se charger de l'acquitter, il l'avait placée sous une pierre (2), en

(1) P. Collet, *manuscrit* communiqué par M. Péricaud, bibliothécaire de Lyon.

(2) Il est probable que c'était une pierre *ad hoc* pour tous les marchands forains qui se trouvaient dans le cas de cet article.

mettant deux autres pierres à droite et à gauche pour marque de sa bonne foi, il n'était plus passible de l'amende. »

Le marchand devait une obole pour tout objet vendu; six deniers pour un cheval; quatre pour un âne et pour douze aunes de toile ou pour toute marchandise de la valeur de deux sous au moins. Le marchand d'étoffes payait quatre deniers pour la leyde, sauf à justifier qu'il n'avait rien vendu.

Dans le Bas-Bugey, les bourgeois, sous le dauphin Jean, payaient la leyde, suivant l'ancien usage bourguignon, mais ils n'étaient passibles de l'amende que s'ils n'avaient pas fait la déclaration des objets vendus, après en avoir été requis. Le dauphin Guigues les affranchit tout-à-fait de cette redevance.

A Montréal, la leyde ne pouvait être perçue sur les fruits.

BANALITÉS.

Les banalités furent à peu près maintenues dans les franchises, mais les taxes furent abaissées. On sait que les vassaux étaient obligés de moudre leur blé et de cuire leur pain dans les moulins et dans les fours du seigneur. Il est vrai de dire que ce monopole féodal était également avantageux aux seigneurs et aux particuliers, vu l'excessive modicité des taxes.

Les sujets du dauphin dans les bourgs du Bas-Bugey payaient au four banal trois oboles viennoises, soit un denier et demi à raison d'un bichet de blé pesant quarante-deux livres. A Saint-Maurice-de-Remens, un denier (1).

(1) Pour les monnaies du temps et pour les mesures comparées à celles d'aujourd'hui, concernant notre province, voir les *Coutumes de Bresse et du Bugey*, par Revel, page 150, 2e partie; et le livre de M. Jarrin père, de Bourg-en-Bresse.

Dans la charte de Lagnieu, le dauphin s'était réservé d'avoir une étable banale pour les porcs, *porcerium*. Chaque bourgeois élevait et engraissait un ou plusieurs porcs pour son usage, Le lard ou le porc salé, *baco*, était, pour les populations de cette époque, un objet important d'alimentation. Les premières franchises de Lagnieu permettaient aux bourgeois de vendre leurs bacons sans être assujétis à la leyde.

La banalité des moulins fut abolie à Montréal ; celle des fours, maintenue. Les bourgeois y payaient cinq deniers par quartaut de blé, soit quatre bichets. Il était enjoint au fournier de ne pas demander plus que la taxe, ni *l'épogne*, petit pain fait avec un reste de pâte. Ordonnas payait six deniers à raison de sept bichets. Ces redevances étaient payées en monnaie viennoise dont le sou commun valait six deniers; conséquemment, pour un sou on faisait cuire les pains provenant de deux cent cinquante livres de blé. Le vil prix du bois, à cette époque, explique la modicité des taxes. Les franchises ne disent pas quelle était la taxe des moutures. Dans les moulins étaient déposées des mesures à la marque du seigneur.

Celui qui avait fait usage d'une fausse mesure était condamné à sept sous d'amende.

Il était permis aux particuliers d'avoir chez eux pour les objets qu'ils vendaient des mesures conformes à l'usage et à la marque du seigneur. Mais s'ils achetaient, ils étaient tenus de se servir de la mesure banale, sous peine de sept sous d'amende (1).

Les marchands étaient obligés d'avoir des mesures pour un denier et une obole; des mesures d'un pot, d'un demi-pot et d'un quart de pot ; d'une coupe, d'une demi-coupe et d'un sixième de coupe, pour vendre et mesurer au gré de l'acheteur (2).

(1) Montréal et Brion.

(2) Le pot de Montréal équivalait à un litre et demi.

A Seyssel, le détenteur d'une fausse mesure était condamné à trois sous; le détenteur d'une fausse et d'une bonne mesure servant alternativement à acheter et à vendre, était livré à la miséricorde du seigneur; il encourait la peine capitale. A Ordonnas, la saisie d'une fausse mesure emportait une amende de quinze sous forts. Le sou fort était de huit deniers.

BAN DU VIN.

Les réglements pour la vente du vin donnent lieu à des observations curieuses. Il résulte d'une disposition de la charte de Lagnieu, qu'à cette époque des franchises, on vendangeait ordinairement sur la fin de juillet ou au commencement du mois d'août (1). Comme le vin nouveau, sans doute le vin blanc, était fort du goût de nos pères et qu'ils en buvaient beaucoup, les seigneurs s'étaient exclusivement réservé la vente du vin pendant le mois d'août. Le dauphin Jean permit aux bourgeois de Lagnieu d'en vendre, pendant ce mois, moyennant une redevance de deux deniers par ânée. Cette licence du mois d'août ne fut pas donnée aux cabaretiers étrangers qui pouvaient vendre du vin, tous les autres mois en ne payant que deux deniers de redevance par ânée. Le dauphin Guigues modifia les dispositions de son prédécesseur, en statuant que le ban du vin du mois d'août était fixé en faveur des bourgeois à six deniers pour tout le mois. Ils avaient, d'ailleurs, le droit de vendre du vin, tous les autres mois, sans redevance. Comme aussi d'acheter et de vendre des raisins, pendant les vendanges, sans rétribution au profit du seigneur.

(1) Nous partageons l'opinion de feu M. de Lateyssonnière, concernant le ban du vin, au mois d'août, et la précocité des vendanges dans ce temps-là. Il attribue le changement de la température au déboisement, ce qui est plus controversable.

GAGE. SAISIE.

Les franchises de Lagnieu et de Montréal contiennent sur cette matière des dispositions diverses et nombreuses que nous reproduisons succinctement.

A Lagnieu, lorsque le seigneur ou l'un de ces officiers donnait à son créancier un objet en gage, cet objet ne pouvait être vendu que quarante jours après l'échéance de la dette; les bourgeois n'avaient un délai que de quinze jours.

Lorsqu'un bourgeois avait fait vendre le meuble ou l'immeuble, gage de sa créance, le débiteur exproprié après quarante jours n'avait plus d'action judiciaire contre la vente.

L'immeuble livré en gage, avant d'être vendu, était publié dans trois marchés consécutifs; il pouvait être racheté par le débiteur aux mêmes conditions que le meuble.

Le créancier qui tenait en gage un meuble ou un immeuble était, en cas de vente, intégralement payé sur le prix. On distribuait le surplus aux autres créanciers, le tout sans frais.

Le châtelain contraignait le débiteur au payement; le récalcitrant était condamné à une amende de deux sous, laquelle fut réduite à deux deniers dans la circonscription des franchises. Il ne pouvait pas mettre les scellés dans la maison d'un débiteur si elle renfermait un mobilier suffisant pour désintéresser le créancier. Dans les terre de Thoire, le créancier qui retenait indûment le gage du débiteur, le débiteur qui avait soustrait son gage au créancier étaient condamnés à la restitution et à une amende de trois sous.

Celui qui, en fraude des créanciers, recevait à titre de gage un immeuble pour une fausse créance ou pour une somme plus forte que celle qui lui était due, était condamné à soixante

sous d'amende. L'obligation était annulée ou réduite. Même amende était infligée au débiteur, son complice.

A Montréal, si un chevalier, un damoiseau ou un étranger était débiteur d'un bourgeois, le châtelain, d'office, sans frais ni rétribution devait exiger qu'un gage fût donné pour sûreté de la créance.

Le seigneur ou le châtelain ne pouvait s'approprier les objets mis en gage, ni acheter les meubles et les immeubles vendus à la suite d'une saisie.

Pour les sommes dues au seigneur, les bourgeois pouvaient mutuellement se prêter des gages. Sous aucun prétexte, le sire de Thoire ne pouvait à son profit saisir les meubles et les immeubles d'un bourgeois décédé, si, de son vivant, ce bourgeois n'avait pas été convaincu d'un crime emportant la peine de la confiscation.

RÉGLEMENTS DE POLICE.

Le perturbateur de l'ordre public était puni d'une amende de soixante sous. Même peine était appliquée à celui qui troublait le marché par quelque violence.

A Seyssel, il était défendu à un particulier d'intervenir lorsqu'un autre marchandait un objet. L'intervenant ne pouvait acheter l'objet que lorsque le premier acheteur s'était retiré.

A Lagnieu, celui qui violait les réglements de police concernant le marché était condamné à une amende de soixante sous viennois. Il était permis à chacun d'avoir un banc d'étalage devant sa maison, sans être assujéti à un droit. Mais, si le banc était porté sur la place du marché, il était dû au seigneur une redevance de location. Le châtelain ne pouvait contraindre les bourgeois et les marchands forains à porter leurs marchandises sur la place publique que les jours de foire et de marché.

BOUCHERS. BOULANGERS.

Les bouchers devaient aux seigneurs les langues de bœuf et les filets de porc. Il leur était enjoint de ne pas vendre de la truie pour du cochon, du porc grené ou ladre pour du sain, ni de la brebis pour du mouton, sous peine de sept sous d'amende. Ils ne devaient vendre aucune viande mal saine, si ce n'est du porc grené. Suivant les franchises du Bas-Bugey, aucun animal bœuf ou vache ou mouton ne pouvait être vendu dans les boucheries, si le receveur de la leyde ou tout autre officier du seigneur ne l'avait vu manger et boire avant d'être abattu. Il était défendu de gonfler les bestiaux abattus; de vendre des viandes malpropres et ensanglantées. La contravention était punie de sept sous d'amende. A Lagnieu, les bouchers devaient abattre et écorcher leurs bestiaux hors la ville, sur la place appelée *Dos-de-l'âne*, située entre la la terre Jacquemette de Barges et celle du sieur Natru.

Ils ne pouvaient s'associer que deux au plus pour la vente de la viande et du poisson, sous peine de soixante sous d'amende.

Les boulangers étaient également soumis à des réglements sévères. Celui qui vendait du pain de mauvaise qualité, ou qui ne se conformait pas à la baisse du blé sur le marché en augmentant le poids du pain, payait une amende de trois sous au seigneur et avait ses pains confisqués au profit des pauvres (1).

A Montréal le châtelain ne pouvait confisquer ou rompre les pains des boulangers pour cause de faux poids ou de mau-

(1) Le prix du pain était toujours le même ; mais, selon la hausse ou la baisse du blé, l'on abaissait ou l'on élevait le poids. Cet usage s'est conservé jusqu'au XVIIe siècle. Il y avait un prix moyen pour le blé qui servait à régler le poids normal du pain.

vaise qualité qu'en présence et avec le consentement de trois bourgeois.

POLICE RURALE.

Dans le Bas-Bugey, celui qui était pris dans un verger ou dans une vigne volant des fruits ou dans les champs coupant des arbres, était condamné à trois sous d'amende, si le délit avait été commis de jour ; si, pendant la nuit, à soixante sous ; plus à indemniser le propriétaire, suivant estimation de prud'hommes.

Pour le dégât commis dans le champ d'autrui, l'amende était de six deniers viennois par tête de gros bétail et de quatre deniers pour le petit bétail, si le délit avait été commis pendant la nuit ; elle était proportionnellement bien moins forte, si le dégât avait été fait de jour, car elle n'était pour le petit bétail que d'une pite par tête soit un quart de denier, suivant l'ancien usage bourguignon. Dans tous les cas, le propriétaire était indemnisé avant que le garde-champêtre reçut l'amende.

Il était défendu aux étrangers de faire paître leurs bestiaux dans les limites des franchises, sous peine de dix sous d'amende par tête de gros bétail ; de douze deniers par tête de petit bétail ; le gardien, en outre, était condamné à payer cinq sous viennois.

Si un bourgoois de Montréal, ayant surpris dans sa propriété un individu en délit, portait plainte, il était cru sur son serment, pourvu toutefois qu'il ne fut pas suspect de parjure.

DROITS DU SCEAU. NOTAIRES.

Tous les titres émanés des seigneurs étaient revêtus de leur sceau. Lorsque, pour donner plus de force et d'authencité à un acte, les particuliers demandaient qu'il fut scellé du sceau seigneurial, ils payaient suivant l'importance du titre. Les chartes du Bas-Bugey disposent qu'il sera payé pour lettres perpétuelles six deniers par livre jusqu'à six livres inclusivement et deux deniers par livre excédente; pour lettres non perpétnelles les frais étaient moindres de moitié. On payait pour lettres sur défaut de citation et de comparution en justice, quatre deniers; pour testament, cinq deniers; pour copie authentique d'un titre, douze deniers.

A Saint-Maurice-de-Rémens les taxes n'étaient pas précisément les mêmes. Ainsi, pour l'apposition du sceau à un testament on payait dix sous; pour une procuration, douze deniers.

Le curial ou greffier du juge était chargé de l'apposition du sceau et de sa perception.

Dès le XIe siècle, dans notre province, les tabellions ou garde-notes avaient été institués pour la rédaction et conservation des titres. Avant cette époque, les clercs, seuls lettrés comme nous l'avons fait observer, rédigeaient la plupart des actes, chartes ou diplômes. Les franchises de Lagnieu de 1331, renferment les dispositions suivantes concernant les notaires : « il est déclaré, que pour quelque cause que ce soit, les notaires ne pourront être contraints de faire connaître au seignenr, à sa cour de justice ou aux magistrats du lieu, les choses qui leur ont été confiés sous le secret, ou dont ils ont pris note. »

Les notaires, qui ont la garde des écritures et des papiers

de la cour de justice et des enquêtes, ne pourront exiger le remboursement des frais ni leurs honoraires de ceux contre lesquels auront été faites des procédures, s'ils ont été absous. »

Telles sont les diverses dispositions des franchises de notre province. Quelques-unes sont dignes des temps les plus civilisés. Les clauses d'irrévocabilité et d'inviolabilité qu'elles renferment encore, prouvent que les seigneurs, en les concédant, furent mûs par le sentiment du droit et d'une loyale libéralité, autant que par l'impulsion de leur propre intérêt et des nécessités du siècle. La charte de Lagnieu contient dans ce sens une déclaration remarquable, ainsi formulée : « Si quelques articles de ces franchises présentaient par la suite du temps un sens obscur ou douteux, ils seront interprétés par notre juge et par les syndics de la ville, réunis en conseil ; et dans le cas où ils ne s'accordent pas sur cette interprétation, ils auront recours aux lumières des jurisconsultes qui résoudront les difficultés. »

« Nous abolissons les mauvaises coutumes : nous les répudions autant qu'il est en notre pouvoir ; les bons usages seuls doivent être conservés et suivis pour tout ce qui n'a pas été statué par les présentes. »

Finalement, les franchises furent une heureuse réforme à laquelle les esprits étaient préparés depuis un siècle. Les choses et les personnes passèrent doucement d'un état précaire sous l'égide de la légalité. Ces franchises ont un caractère historique que l'on ne saurait trop apprécier ; elles marquent pour notre province une ère de liberté et d'indépendance ; leur teneur accuse par induction les excès de l'anarchie féodale ; elle atteste combien les bourgs affranchis furent amplement dotés d'institutions libérales. Le moyen-âge est écrit tout entier dans ces chartes, puisqu'elles révèlent implicitement les abus d'une longue période d'oppression et

qu'elles nous instruisent, par leurs articles réglémentaires, des mœurs et des usages de nos pères; elles présentent encore une étude intéressante et des observations curieuses par la comparaison des choses d'alors aux choses d'aujourd'hui; elles sont ainsi, de tout point, la principale page de notre histoire provinciale.

Excursions autour du Lyonnais.

MACON.

Complétons par un tableau animé de Mâcon, la trilogie des cités reines de Saône-et-Loire. — La valeur spécifique de cette ville, par son intelligence actuelle, est considérable, et si elle ne doit point à un passé historique, illustre comme celui d'Autun, remarquable comme celui de Chalon-sur-Saône, sa préséance administrative, elle mérite toutefois par une foule d'autres titres, le rang qu'elle occupe dans le triumvirat politique de notre beau département.

Avec le tiède Mâconnais, cette Italie de la province de Bourgogne, comme le Valromey dans la Bresse, avec le Mâconnais, commence l'aspect méridional dans le ciel, dans les paysages, dans l'architecture, dans les mœurs plus vives, dans le langage plus sonore, plus vibrant, plus abondant, plus accentué. — Rien de délicieux comme toutes ces collines arrondies comme le front des Andalouses, chargées de vignes et de bastides, si onduleuses, si colorées, si diverses d'accidents,

qui viennent mourir dans la Saône. Nulle ville plus amoureusement penchée sur sa couche que Mâcon, nulle plus mollement bercée dans ses songes par la double harmonie des brises et du murmure de la Saône, nulle plus gracieuse à voir avec cette ceinture de *villas* éparpillées autour d'elle, semées sur sa tête, sur ses flancs, enchassées comme des perles, découpées comme de blanches banderoles; nulle cité plus heureuse que Mâcon, se haussant pour respirer et compter tous ces villages de sa banlieue, où l'air de fête est en permanence, et dont l'agglomération si compacte, si serrée, depuis Romanèche et la Maison-Blanche, jusqu'à Saint-Albin et à Montbellet, forme la zône la plus peuplée du département de Saône-et-Loire. — Remarquez aussi cette disposition privilégiée de la cité mâconnaise; abritée à l'occident, elle est tournée vers l'aurore et les ineffables splendeurs du matin. A partir de Dijon jusqu'à Lyon, les villes et les villages sont orientés à l'est: sur le Rhône, c'est le contraire, et de Vienne à Avignon, les villes et les villages abrités à l'orient, sont découverts du côté du couchant. Toutefois le quai de Châlon est moins favorisé que celui de Mâcon, il s'infléchit sensiblement vers le midi, il n'est point livré comme ce dernier, à la bienfaisante et salubre insolation du matin.

Le Mâconnais a conservé un grand type, tout ainsi que la pieuse terre de Bresse, c'est le costume; ce sont ces petits chapeaux des femmes de la campagne, posés obliquement sur la tête, c'est le corsage, ce sont les flots de rubans, c'est la légère mantille, c'est la jupe, ce sont la croix et le cœur d'or, tous ces naïfs oripeaux du pays, que l'on ne rejetterait pas sans compromettre tous les autres éléments de la nationalité locale. — C'est une marque bien difficile à effacer que celle d'une nationalité. Depuis cinquante-cinq ans, il n'y a plus de Mâconnais politique, et le Mâconnais moral existe toujours, représenté exactement par l'arrondissement

communal actuel de la ville. Ainsi, c'est à Tournus que les mœurs, les costumes, l'accent du Mâconnais commencent, et c'est à la Maison-Blanche qu'ils finissent; au-delà de ce dernier lieu, on est en plein Beaujolais; après Tournus, en pleine Bourgogne. Le costume du Mâconnais tombé, c'en serait fait de cette précieuse individualité. — Ainsi de l'eau bénite, en matière de foi catholique, cessez d'y croire et vous mettez en péril toute la doctrine.—A vous donc, poètes, paysagistes, francs amis des vignobles, des âmes généreuses et chaudes, hospitalières et démonstratives, à vous la terre rayonnante du Mâconnais! Je vous le demande, y a-t-il beaucoup de points de vue en France plus ravissants que celui qui s'offre au spectateur debout sur le vieux pont de Mâcon, si heureusement rajeuni naguère? A l'orient, c'est la Bresse avec ses pastourelles ingénues, ses gras pâturages, ses pittoresques chaumières, ses bruissantes ramures, ses vergers; tout au loin à l'horizon, du même côté, ce sont les montagnes du Revermont et du Bugey, vagues bleues, indécises, aériennes; au nord, la Saône qui murmure, serpente et va, par de tranquilles détours, se cacher derrière les côteaux de Tournus; au midi, la Saône encore ombragée par son île, la Saône vivante, animée, courtoise, toujours inoffensive pour ses gondoliers et ses hôtes; au fond du tableau, le Mont-Cindre se détachant du Mont-d'Or lyonnais, qui empêche aux regards de se porter jusqu'aux faubourg de Lyon; derrière vous enfin, la ville de Mâcon flottant sur sa colline, ayant au midi la flèche aiguë de Saint-Clément et au nord la coupole opaque de l'hôpital. Quelle belle chose que le quai de Mâcon! comme il est riche en horizons, en demeures charmantes, comme il se développe avec majesté sur les deux flancs du pont, comme il est harmonieux, grand, supérieur au mouvement commercial près, au quai inachevé, exigu, boiteux de Châlon! Je ne connais pas à Marseille, à Nîmes, à Montpellier de lieu plus

chaud que le quai de Mâcon, où le soleil ait une plus grande énergie, la lumière une intensité plus miroitante et plus vivement réfléchie par la couleur blanche des pavés et des maisons. —Et puis quelle sérénité, quelle profondeur, quel azur ferme dans le ciel qui resplendit au-dessus de ce quai, de ces paysages, de ce fabuleux ensemble! — Ici encore, des hommes du peuple couchés à l'ombre sur le pavé, au teint bazanné, aux cheveux noirs, à la peau huileuse, à la prononciation musicale, vous feraient croire que vous êtes déjà dans une de ces villes de la poétique Italie. Ici règnent sans partage les belvédères du midi, les persiennes vertes, les tourillons en nid d'aronde, les badigeons à fresque, les combles vêtus de tuiles courbes, tout l'appareil des formes méridionales.

J'aime, oui, j'aime Mâcon. Les affaires y occupent une place restreinte; un reflet sensiblement affaibli de la propreté du nord s'y concilie à l'allure méridionale; les rues y sont calmes; la classe moyenne et l'aristocratie y sont convenablement abritées; elles aiment les arts, la poésie, elles offrent une urbanité et une élégance sociales peu communes. L'accent vivement cadencé du peuple mâconnais, la chaleur et la rapidité de sa parole sont, à mon sens, les seules causes qui aient motivé le surnom de *rustaux* et de bourrus, donné aux Mâconnais par la population plus maniérée du Châlonnais.

Bien que Mâcon n'ait point la haute antiquité d'Autun et de Chalon, son passé latin toutefois se dessine avec quelque gloire et quelque éclat dans la période gallo-romaine, et dans le moyen-âge, sa figure politique n'est pas sans importance. Un palais moderne, d'une architecture brillante, servant d'asile à l'administration municipale, à l'académie, à la bibliothèque publique, renfermant même l'élégante salle de spectacle et le salon des fêtes et concerts, posé sur le quai du Sud, vis-à-vis d'une harmonieuse promenade, rappelle

le nom d'une illustre famille éteinte qui joue dans les destinées mâconnaises, le rôle des Baugé (Bâgé) dans les choses de la Bresse, c'est celle des Montrevel, dont ce palais était la demeure. Les armes de la ville de Mâcon sont de gueules aux trois annelets d'argent.

La gloire de M. de Lamartine a jeté de l'éclat sur la ville et l'académie de Mâcon. On peut, on doit, avec raison, être fier de cette renommée. A l'ombre de M. de Lamartine, a cru et grandi un autre poète qui s'est fait le Tyrtée des désastres de l'inondation en 1840, c'est le docteur Bouchard, le chantre de Cluny, le barde plein de verve, de cœur et d'âme. Bouchard, à mon avis, c'est le premier poète de la province. Comme sa muse est chaste et tendre, comme sa lyre est harmonieuse et vibrante, comme ses pensées sont profondes et intimes, comme son vers est abondant, euphonique et pur! Non ce n'est point une semence tombée de l'arbre Lamartinien qui a produit ce poète: sa mission, il l'a reçue de Dieu et de la nature seuls. Loin de croire que l'astre de M. de Lamartine lui ait exclusivement donnée le souffle, l'inspiration et la vie, je pense fermement au contraire, que plus éloigné de lui, il eût brillé davantage, et qu'on aurait généralement et plus aisément salué sa propre lumière. Il est difficile d'obtenir un nom poétique dans l'horizon de M. de Lamartine, et la plus fâcheuse, la seule fâcheuse condition de Bouchard, comme poète, c'est de chanter à Mâcon. Le judicieux historien, M. Charles Lacretelle, et son fils, ont encore concouru à la renommée littéraire de Mâcon qu'ils habitent une partie de l'année, dans la portion de la banlieue mâconnaise nommée *Bel-air*. La bibliothèque publique est l'œuvre de l'académie qui en a formé le noyau. Cette compagnie renferme dans son sein des hommes remar-

quables par l'esprit ou la science; il me suffira de nommer M. Lacroix, numismate très distingué, archéologue instruit, M. Calmels, M. Ronot, l'ami, le Pollion de M. de Lamartine; M. de Surigny qui dessine si merveilleusement et a rendu d'une si surprenante manière, par l'aquarelle, les fresques byzantines du vieux Saint-Vincent de Mâcon. Le goût de l'art, de l'histoire, de l'archéologie est très répandu dans cette cité dont les collections particulières sont remarquables. Les cabinets de MM. Bouchage, Martin, Lacroix, de madame Faivre, de M. Belamy, de M. de Surigny, doivent être visités par tout voyageur intelligent, qui stationne à Mâcon. M. Ragut, archiviste de la préfecture et bibliothécaire de la ville, a donné, il y a quelques années, une Statistique de Saône-et-Loire. M. Monnier, frère de Désiré Monnier (du Jura), chef de division à la Préfecture, est auteur d'un Annuaire du même département, très bien fait, plein de lucidité, d'ordre, de recherches historiques, dont la publication jadis régulière, de deux années l'une, est maintenant suspendue, par des circonstances qu'on a hâte de voir s'éloigner. Tout cela témoigne du mouvement d'idées qui se fait à Mâcon et annonce assez que cette ville est un centre d'études sérieuses. Toutefois une bonne histoire de Mâcon se fait encore attendre et désirer. Trois journaux s'impriment à Mâcon : le *Journal de Saône-et-Loire*, doyen des papiers publics du département, feuille qui avec les deux journaux de Bourg-en-Bresse, tient certainement le premier rang dans la presse périodique départementale; le *Bien public*, organe de M. de Lamartine; la *Mouche*, dirigée par le docteur Ordinaire. En outre de ces journaux, la société académique publie de temps en temps, sous forme de cahiers, ses mémoires généralement substantiels. Il manque à Mâcon une institution utile, c'est une commission départementale archéologique, à l'instar de celle de la Côte-d'Or.

J'ai dit, dans mon aperçu sur Autun, comment Mâcon avait obtenu, au rebours de tout droit, un collége royal. La situation de cet établissement n'est point et ne pouvait être très prospère, à l'ombre de Lyon. Ainsi on a, de gaîté de cœur, fait un déni de justice à l'antique métropole éduenne, sans grand profit pour la ville favorisée.

Mâcon a été outragé par l'auteur de Lélia. Qu'ont donc à gagner, je vous le demande, les grandes renommées littéraires, plus ou moins légitimes de Paris, à ce misérable jeu de lazzis et de facéties à l'encontre de nos villes de province? — Auraient-elles moins d'éclat, si elles ne s'attaquaient point sottement à nos choses et à nos hommes qui ont sur les choses et les hommes de la capitale l'avantage d'une position sérieuse? Triste plaisir de vanités gâtées par la louange, qui compromet l'honneur de notre nationalité à l'étranger, et diminue, en province, l'estime qu'on accorde au talent! M. Janin s'est moqué de je ne sais combien de villes de province; M. Dumas a jeté un peu de boue sur notre auguste métropole lyonnaise; M. Mérimée a fort mal traité Bourg-en-Bresse, et madame Dudevant, dite Georges Sand, a cru faire merveille en injuriant Mâcon, comme elle avait injurié Autun. Elle a prétendu que les clochers mâconnais l'avaient beaucoup fait rire. — Si c'est des clochers jumeaux de Saint-Vincent-le-Neuf, que madame Dudevant a voulu parler, elle s'est grossièrement trompée, ils ne sont pas risibles, mais déplorables. Si elle a désigné les tours chancelantes du vieux Saint-Vincent, elle a eu un grand tort, elle a outragé les cheveux blancs d'un vieillard; elle a blasphémé, car ces deux tours sont vénérables à tous les titres, pour le fidèle et pour l'artiste.

La préfecture, ancien palais épiscopal de Mâcon, est vaste et belle. Près de ce monument, se développe une des places les plus étendues, les plus pittoresques, les plus salubres que

l'on puisse voir, avec la remarquable grille de l'hôpital pour façade méridionale. La coupole de cet hospice, œuvre de Soufflot, ne fait pas honneur à celui qui l'a dessinée. Saint-Vincent-le-Neuf a été bâti par feu M. Guillemot, ingénieur en chef du département de Saône-et-Loire, dans les idées de MM. Percier et Fontaines; c'est le classicisme de la froide école impériale, dans toute son aridité et sa sécheresse; c'est une église-théâtre où la prière est impraticable et le recueillement impossible. — Une semblable église, c'est un malheur pour une ville. —Toutefois, il y a par un point, une ressemblance parfaite entre cet édifice et la grave basilique romaine de Sainte-Marie-Majeure. La situation apsidale de l'un et l'autre temple est littéralement pareille. Même forme sémi-circulaire, même couleur de la pierre, même silence, même position sur une éminence triangulaire, ombragée par des arbres; même condition d'une porte percée sur le flanc droit de l'apside, et conduisant par des degrés, dans le vaisseau. Il ne m'arrive jamais de me trouver à Mâcon, derrière le nouveau Saint-Vincent, sans me croire transporté à Rome *in via dietro la Tribuna*. — Saint-Vincent-le-Vieux, ancienne basilique cathédrale, vénérable édifice romano-byzantin, est hélas! réduit à une carcasse incomplète et à deux tours romanes. Le XVe siècle a coiffé la tête de l'une d'elles (la tour septentrionale) avec son élégance habituelle. Il serait à désirer que ce reste de monument qui a encore une figure, qui forme encore un tout irrégulier, mais compact, et sur lequel j'ai déjà eu plusieurs fois occasion d'appeler la sollicitude municipale, fut préservé par quelques contreforts, des couronnements et des restaurations intelligentes, d'une détérioration toujours croissante, afin qu'une cité pauvre en édifices historiques, ne voie pas arracher violemment de son sein la dernière page du moyen-âge qu'elle possède. Des fonds avaient été promis naguère; M. Questel, restaurateur

désigné de notre admirable basilique de Saint-Martin d'Ainai, avait même été envoyé sur les lieux. — Il n'est plus question à Mâcon, ni des secours, ni de l'architecte. Si j'avais l'honneur d'être Mâconnais, je ne cesserais de réclamer cette restauration, car les ruines du vieux Saint-Vincent sont une tache pour la ville; elles témoignent du zèle impie qu'à l'imitation de ce qui se fit dans son voisinage, à Cluny, elle mit à détruire sa cathédrale. — Mais n'accusons pas les populations; on sait trop qu'en temps de révolutions, ce sont les minorités qui gouvernent et que les mauvaises pensées viennent presque toujours du dehors.

Les évêques de Mâcon étaient d'importants personnages dans notre Bourgogne. Ils étaient troisièmes suffragants de l'archevêché de Lyon, présidents-nés des états particuliers du Mâconnais, et avaient droit de siéger aux États généraux de Bourgogne. Ce siége est antique ; des souvenirs précieux, des conciles de saints prélats l'ont rendu illustre. — Ce fut un évêque de Mâcon, Jean de Lingendes, qui prononça la première oraison funèbre connue en France, celle de Bertrand Duguesclin.

Par une de ces bizarreries si communes autrefois, Mâcon était du ressort du parlement de Paris. Le Mâconnais, à peu près figuré, je le répète, par les limites actuelles de l'arrondissement de Mâcon, avait ses États particuliers qui s'assemblaient de trois en trois ans, peu de temps avant la convocation des États généraux de la province. Le commerce viticole de cette ville célèbre par ses vins, n'y verse pas beaucoup d'activité intérieure: les produits se recueillent sur le territoire de Mâcon et dans les alentours de la cité; mais le commerce du Mâconnais se fait sur la place de Paris par entrepôt et commission. La maison de campagne de M. de Lamartine, la plus voisine de Mâcon, et celle qu'il habite le moins, est Milly; vient ensuite Montceau, puis Saint-Point, qui

touche aux rudes montagnes du Charollais. Le département de Saône-et-Loire qui comptait jadis trois évêques, alors que ses limites n'étaient point rigoureusement marquées sur le territoire burgunde, le département de Saône-et-Loire n'en a plus qu'un, celui d'Autun, qui a absorbé les anciens diocèses de Chalon SS. et de Mâcon. Cette dernière cité a, comme Chalon, deux paroisses : l'une consacrée à Saint-Vincent, l'autre à Saint-Pierre. Dans mes pages sur Chalon, j'ai fait ressortir les similitudes, les liens, la parenté qui existent entre Mâcon et Chalon qui avaient les mêmes armes à peu près, les mêmes consécrations anciennes et modernes, les mêmes noms, le même baptême, les mêmes subdivisions. —Le bourg de Saint-Laurent séparé de Mâcon par la Saône et le pont, le bourg de Saint-Laurent, dont le célèbre marché est régulateur pour toute la Bresse, appartient au département de l'Ain. Deux piédestaux élevés à la tête du pont en regard de la ville, par suite de la belle restauration que vient de recevoir ce monument, conçue dans le goût de celle qui s'est opérée au pont de la Guillotière, semble attendre deux statues. Qu'y mettra-t-on? — demandait-on un jour à M. de Lamartine — La Saône et la Loire, répondit le poète.

Le partage fait dans le département de Saône-et-Loire des trois centres ecclésiastique, administratif et judiciaire, est logique et sage. Il n'y avait dans le département aucune cité décidément prépondérante comme Dijon, il y avait trois villes principales, sœurs plutôt que rivales, et, en bon père de famille, le gouvernement crut devoir diviser entr'elles le patrimoine et les avantages. Le département de Saône-et-Loire prouve ainsi qu'il était assez riche pour féconder trois foyers de vie et faire trois belles parts de sa fortune. En général, dans le reste de la France, on a trop fait pour certaines villes et trop peu pour certaines autres: on aurait pu

étendre à beaucoup de départements, les conditions données au nôtre, au lieu de centraliser et de monopoliser, au lieu de faire un seul riche, pourquoi ne pas avoir cherché à disséminer un peu le mouvement et la prospérité? — Ainsi soit dit du chef-lieu administratif du département de Saône-et-Loire; des trois villes triumvirales de cette circonscription territoriale, c'est sans contredit celle qui a la position la poétique et le plus beau ciel.

Joseph Bard.

Voyages.

—

LETTRES SUR LA SARDAIGNE[1].

IIe LETTRE.

A MONSIEUR M***.

Sancta simplicitas, sainte innocence, comme dit Mephistophelès! Un jeune homme a passé la nuit entière sous ma fenêtre, à contempler une séduisante beauté, ma voisine. Parfois la belle, passant la tête à travers les rideaux qu'elle écarte de sa main blanche et coquette, laisse tomber un mélancolique regard sur son doux ami. Celui-ci, la tête penchée sur l'épaule, les yeux en cœur et les mains jointes, redouble, à chaque apparition, ses signes télégraphiques amoureux : quelquefois cédant au transport qui l'enivre, il grimpe sur la borne, se dresse sur la pointe des pieds, tend le cou, allonge les lèvres, et alors, semblable au délicieux Paolo du peintre divin, connu sous le nom harmonieux de Ingres, il savoure longuement un humide baiser sur la main

(1) Voir la 1re lettre, tome XXV, page 344.

que son amante, accroupie contre le balcon, a laissé pendre en dehors.

Après une année entière de cette gymnastique sentimentale et d'une fidélité immaculée, il lui sera permis de demander officiellement à son Géronte la main de la *Novia* de son cœur.....

Cependant, depuis l'aube du jour les cloches d'une église voisine carillonnaient en fête, je résistai longtemps à leur invitation bruyante; mais enfin, vaincu par leur obstination, je me résignai, et, m'arrachant aux douceurs d'un repos qui ne m'était plus permis, je m'habillai à la hâte et sortis. Je suivis machinalement la direction que m'indiquait le son des cloches, le cœur encore tout ému de l'innocence baptismale de ce bon jeune homme, et des grâces agaçantes de sa gentille fiancée. J'arrivai donc sans trop savoir comment sur la place de Stampaza, devant l'église délabrée de Saint-Antoine, vieux monument espagnol, à colonnes torses, à portique enluminé et sillonné en tous sens de vivantes arabesques, mais ruiné, usé, lavé et délavé par les ans, le soleil et la pluie. Dans le clocher à jour, on apercevait trois oiseaux d'airain, comme dit Hugo, sur le ventre des quels un homme s'escrimait à coups de marteau avec la volubilité et la précision d'un timbalier du plus grand mérite. Je suivis la foule, compacte et recueillie, qui assiégeait la porte de l'église; j'entrai avec elle dans une grande salle carrée, sombre, misérable, dont le toit, soutenu par une charpente autrefois peinte, laissait briller çà et là quelque pan de la robe céleste, et dans laquelle le vent, le soleil la pluie et les oiseaux pénétraient librement par des fenêtres dont les vitres étaient absentes. Aux deux murs latéraux étaient adossés d'antiques autels de bois vermoulus et rongés, conservant encore quelques lambeaux de dorure et de verroterie : au-dessus de ces autels étaient suspendus des triptyques espagnols,

dont les peintures ascétiques et monacales étaient rayées en tout sens par l'ongle du temps et des sacristains, et recouvertes d'une couche de suie épaisse et impénétrable. Dans le fond, majesteusement dressé au sommet d'une longue échelle de gradins, s'étendait le maître autel hérissé de chandeliers boiteux et de vases biscornus Je cherchai la pierre la moins malpropre et la moins humide et m'y prosternai respectueusement.

Le service divin était commencé, des moines d'un ordre inconnu, aux regards ténébreux, aux joues évidées, portant sur un front rasé une auréole de cheveux noirs, et sur leurs épaules des lambeaux d'ornements, psalmodiaient les louanges du Seigneur avec des voix tantôt vibrantes et nazillardes, tantôt sombres et gutturales, étranglées par un gosier desséché. Quoique dans le lieu saint, je me livrai à une série d'observations quelque peu profanes, mais excusables de la part d'un étranger? Autour de moi la foule était compacte, et, comme en tout pays, les femmes y étaient en grande majorité; les unes brillantes de santé, aux formes robustes et élégantes, au visage épanoui, portant la jupe de laine rouge et le corset de velours noir, galament retroussé et enfilé sur une chemise blanche, qui dessine scrupuleusement les sinuosités de leur riche poitrine: pieds nus, mains jointes, accroupies sur leurs talons, elles récitaient le chapelet qu'elles accompagnaient de grands signes de croix et de *mea culpa* retentissant; c'étaient les femmes du peuple. Les autres, serrées, billonnées, saucissonnées dans des corsets mécaniques, agenouillées sur des prie-Dieu modernes, étaient habillées à la mode, à la mode d'il y a six ans, c'est-à-dire, qu'elles étaient coiffées d'immenses chapeaux jaunes ou roses, rebuts des modistes turinoises, qu'elles portaient d'affreuses robes, de couleur indécise, semées de petits bouquets presque invisibles, et qu'en un mot, leur toilette, comme celle de toutes

les femmes *comme il faut*, attestait cette suprême horreur de tout ce qui est pittoresque ou caractéristique; c'étaient, en effet, les chatelaines et les bourgeoises de Cagliari. Cependant le goût natal se trahissait, de ci, de là, dans leur accoutrement, soit par un fichu cramoisi rayé de jaune, soit par une ceinture vert perroquet, ou par des cascades de chaînes d'or, de colliers de verre, de pendants d'oreilles étincelants et autres bijoux de toute espèce. Je restai dans l'église jusqu'à la fin de la cérémonie qui était une messe funèbre, et m'adossai aux gradins d'un des autels pour examiner en détail la foule des fidèles qui se retiraient en défilant devant moi. Hélas! hélas! c'est une triste vérité à confesser, la beauté est chose rare en tous pays, en Italie comme en France, en Sardaigne comme en Italie!

Les chants avaient cessé; les cierges fumaient en mourant sous l'étouffoir du sacristain; l'église était déserte, et ne conservait de la cérémonie que cette odeur pénétrante de colophane, dont les prêtres, ici comme ailleurs, parfument les temples, sous prétexte d'encenser l'Éternel; enfin, j'allai me retirer, quand je vis s'avancer de mon côté une femme voilée, enveloppée dans une mante noire, qui, posée sur sa tête, tombait à ses talons; elle vint à moi, et, sans relever son voile qui me dérobait sa figure, sans proférer une parole, me prit par la main, me conduisit lentement jusqu'au pied de l'autel et me fit signe de m'agenouiller à ses côtés. — Noble étranger, me dit-elle alors, absolument comme la nymphe Calypso parlant à Ulysse ou à son fils Télémaque, avec cette différence pourtant que ma pleureuse s'exprimait en italien choisi et élégant, et que sa voix trempée de mélancolie était autrement séduisante que celle de la déesse, noble étranger, veuillez prier un instant avec moi, pour l'ami que Dieu vient de m'enlever; ma prière, appuyée sur la vôtre, lui sera peut-être plus agréable. — Je ne répondis rien, mais je restai

agenouillé quelques instants, puis je me relevai doucement, et m'éloignai, laissant en prière ma compagne éplorée, et répétant encore entre mes dents : *sancta simplicitas* ! ô sainte innocence ! ! ! !

Mais il me semble voir votre front se rembrunir, et je crois vous entendre envoyer à mon adresse les épithètes peu bienveillantes de Voltairien et de sceptique? Non, Monsieur et cher ami, je ne suis point Voltairien, au contraire, je professe pour cette philosophie desséchante et railleuse, ennemie mortelle de l'idéal et de toute poésie, une aversion profonde et insurmontable ; si donc parfois quelques réflexions moqueuses, un ton un peu trop dégagé effrayaient votre orthodoxie, souvenez-vous que je vous écris du milieu d'un peuple ignorant et superstitieux, soumis à des seigneurs qui le volent et l'outragent, dominé par un clergé insolent et cupide. Quant à l'accusation de scepticisme, vous me connaissez assez pour qu'il ne me soit pas nécessaire de me défendre ; je suis un homme d'espérance, mais je suis aussi un homme de bonne volonté : *et in terra pax hominibus bonæ voluntatis.*

En rentrant chez moi je trouvais un billet à mon adresse, il venait du palais de la vice royauté, c'était une invitation à diner que le vice-roi daignait m'adresser pour le jour même. J'étais redevable de cette invitation à l'un de mes aimables compagnons de voyage, M. le chevalier Ferrand, homme éminent, qui joint aux qualités les plus séduisantes de l'esprit et du cœur, des connaissances aussi variées que profondes, et qui a fondé en Sardaigne une exploitation agricole, dirigée par lui : le plus vaste peut-être, mais, à coup sûr, le plus florissant établissement de ce genre. J'avais encore, avant l'heure indiquée, de longs moments à ma disposition ; je rêvassai un peu, je fumai encore plus et je dormis beaucoup, et l'heure du départ arriva.

Le salon de son Excellence était brillamment garni : outre quelques officiers supérieurs qui étaient là en compagnie de Monsieur le Régent et du capitaine de *la Gulnare*, bâtiment sur lequel j'avais fait ma traversée, j'eus le plaisir d'y retrouver quelques-uns de mes compagnons de voyage. La conversation s'engagea péniblement, elle fut intéressante et animée, comme elle devait l'être entre personnes qui se voyaient pour la première fois, pour la dernière peut-être. L'entrée du vice-roi, autour duquel chaque convive vint se grouper, après les révérences d'usage, mit chacun un peu plus à l'aise, et réchauffa les amabilités par ordre. Le dîner était somptueux, dîner à la française, mets et langue compris, et canoniquement arrosé des vins de France les plus authentiques, et des vins de Sardaigne les plus chauds et les plus parfumés, vins délicieux, qui plus connus occuperaient la première place dans la cave d'un gourmet parisien. L'affabilité de son Excellence, qui sait en homme d'esprit mettre de côté, autant que possible, le cérémonial et l'étiquette, réussit à faire éclore un peu d'entrain et de gaîté dans un dîner de cérémonie. La causerie, longtemps indécise, s'arrêta bientôt sur le sujet qui intéressait le plus la portion voyageuse et étrangère des convives. On parla des mœurs de la Sardaigne, de son organisation, des réformes naissantes et laborieusement imposées, de l'omnipotence abusive du clergé et de la noblesse, et enfin de l'avenir brillant de cette île que sa position et ses richesses naturelles feront un jour reine de la Méditerranée. Au reste, voici le plus brièvement possible le résumé de tous ces propos. En vérité, cher ami, si je ne savais l'intérêt que vous attachez à ces questions d'organisation et de progrès, franchement je vous engagerais à passer les alinéas suivants. Je vais être pédant, et ennuyeux plus encore que par le passé : vous voilà prévenu , j'entre en matière.

Deux magistrats suprêmes gouvernent la Sardaigne, gouvernent avec la permission de Messieurs les ministres turinois, ce sont : le vice-roi et le régent de la chancellerie. Le vice-roi d'abord, chef des administrations civile et militaire; il représente la puissance royale et jouit de toutes les prérogatives extérieures qui y sont attachées; il a son état-major; il a sa garde royale; le tambour bat, le clairon sonne, les fusils retentissent quand il apparaît au seuil de son palais, et la foule attendrie salue à la promenade son crâne couronné d'un feutre noir; mais le plus beau fleuron de cette couronne est le droit de grâce dont elle jouit une fois par an à l'occasion des fêtes de Pâques. Noble usage, que l'intervention d'une religion d'amour et de paix rend plus saint et plus touchant encore. Le vice-roi a le département de la justice; il préside l'audience royale : l'audience royale se compose de huit juges, qui, divisés en trois chambres, deux civiles, une criminelle, traitent les affaires du gouvernement, font exécuter les décrets, s'occupent des causes civiles, jugent les criminels, et font enfin *tout ce qui concerne leur état*. Au régent, appartient la nomination des notaires, des avocats et des avoués, car des avocats et des avoués en tout pays le besoin s'en fait sentir. Mais ce qui doit nous étonner, nous autres *Européens*, c'est que les avocats forment une classe honorable et très honorée, et qui suit immédiatement celle de la noblesse; de plus, ils sont très ferrés sur le droit romain; autre pays, autre opinion et autre science. Un jurisconsulte, une femme de génie, Éléonore d'Arborée, dont la gloire législative n'a guère traversé les mers qui entourent sa patrie, dicta, il y a quelques centaines d'années, un code universel, connu sous le nom de *carta di logu*, et qui renferme tout le corps de doctrine de la jurisprudence actuellement en vigueur en Sardaigne. Des lois postérieures, enfantées au milieu des tiraillements intestins et des vicissi-

tudes gouvernementales qui ont longtemps déchiré cette île, jadis florissante, ont porté dans sa législation une incohérence fâcheuse, mais le droit romain, qui est encore invoqué dans les procès civils, corrige les contradictions et les lacunes de cette législation.

Trois plaies, plaies profondes et presque incurables désolent la Sardaigne; ce sont : les pasteurs, les nobles et le clergé. Les pasteurs, restes perdus de ces populations nomades et bibliques de l'orient, dont ils ont conservé les mœurs et même le costume, parcourent la Sardaigne, chassant devant eux d'immenses troupeaux de brebis et de chèvres, viennent camper sans respect pour les récoltes, dans les contrées les plus fertiles, puis disparaissent, portant ailleurs la ruine et la dévastation. L'organisation ou la réforme de la justice cantonale, l'établissement de la propriété et sa division, l'érection des clôtures, et enfin une bonne compagnie de gendarmes mettront un terme à ce fléau dévastateur. Au reste, le gouvernement est entré depuis quelques années dans ces voies de réforme, et déjà les pasteurs repoussés par les nouveaux propriétaires, commencent à abandonner la plaine et se réfugient dans les déserts ou sur le sommet des montagnes. Mais, si le système pastoral et la vaine pâture ruinent la Sardaigne, et rendent impossibles tous progrès agricoles ou industriels, la féodalité, forte et puissante comme aux beaux jours du moyen-âge, produit des désordres plus funestes encore. En effet, sur une population, jadis de deux millions d'habitants, réduite aujourd'hui au chiffre de huit cent mille, trois cent soixante seize seigneurs font peser le poids de leur sceptre gothique. Ces chatelains orgueilleux et avides, dont la suzeraineté remonte à l'époque de la domination espagnole en Sardaigne et en Italie, sont pour la plupart catalans, arragonais ou castillans d'origine. Indépendants des tribunaux ordinaires, mais jugés par leurs pairs,

ils pressurent et maltraitent leurs malheureux vassaux, et même on en a vu pousser l'insolence et la tyrannie jusqu'à faire prosterner un Sarde à deux genoux, et, posant le pied sur son dos, s'élancer sur leur monture; enfin, heureux et privilégiés jusqu'au bout, leur tête, dans les causes criminelles, tombe sous la hache du bourreau, tandis que le pauvre citoyen n'a pour échafaud que la potence. Mais rendons à César ce qui appartient à César; le roi, plein de sollicitude pour la Sardaigne, le plus beau joyau de sa couronne, a engagé contre les seigneurs une guerre généreuse, mais implacable, et dont il sortira vainqueur. Déjà, par ses ordres, cent quatre vingt-huit fiefs espagnols ont été rachetés, et ces terrains expropriés, divisés et distribués aux cultivateurs; les corvées ont été abolies, et la juridiction féodale supprimée. Le mouvement progressif est imprimé; une ère nouvelle se prépare pour la Sardaigne. La noblesse proteste, supplie et menace, mais son règne est fini, ses efforts seront impuissants, et une révolution aurait bientôt régénéré le pays, si le clergé séculier, régulier et irrégulier n'était là, fort de son influence toute puissante et de son caractère sacré, opposant au bonheur de la patrie une barrière encore infranchissable. Vous le savez : *corruptio optimi pessima* : c'est pour le clergé de Sardaigne que ces trois mots ont été assemblés. Il serait difficile de se faire une idée de l'immense population cléricale, apostolique et monacale, qui inonde la Sardaigne ; il faut le voir pour le croire. Les rues sont encombrées de prêtres, de monsignori et de prélats, sans compter des nuées de moines de toute espèce et de toute couleur. Les évêques sont des puissances qui luttent avec celles des gouvernants; ils jouissent d'énormes revenus, attachés à leurs siéges épiscopaux; les chanoines ont droit à des redevances et prébendes, dont quelques-unes s'élèvent au chiffre énorme de cinquante mille francs ; la moindre cure, le plus pauvre rectorat de village, sont des sources de gains scan-

daleux pour les prêtres qui les administrent. Dans de pauvres communes, pour quelques centaines de fidèles, on compte jusqu'à vingt desservants. Aux alentours de chaque village sont groupés couvents et monastères. Là, sur une éminence, dans une admirable position s'élèvent les murs d'une capucinière; car, c'est une justice à leur rendre, les Capucins ont un faible pour le bon air et pour les vues splendides : ici, c'est un couvent de Bénédictins ; plus loin, ce sont des Franciscains; puis des Carmes chaussés et déchaussés; puis les beaux frères blancs de la Merci, qui, ne trouvant plus de captifs à racheter, achètent, pour leur compte, les belles femmes et les meilleures provisions. Il va sans dire que tous ces Messieurs, seigneurs et moines, viennent, à point nommé, prélever la dîme qui leur est due sur les produits bruts des infortunés cultivateurs. Aussi, dans les pays peu fertiles, les habitants abandonnent-ils leurs champs et leur maison, pour se faire pasteur. Quels remèdes apporter à ces maux? Le peuple fier et impatient ne supporte déjà qu'avec répugnance la puissance abusive de ces seigneurs, mais il est toujours simple et superstitieux et ne sait pas encore faire de distinction entre le prêtre et l'homme, entre la soutane et celui qui en est porteur. Le remède, remède infaillible, mais violent, et devant l'application du quel on reculera longtemps peut-être, ce serait une réforme à la Grégoire VII, l'égalite devant la loi, la potence et les galères. Faisons ici une exception en faveur des pères Jésuites, dignes et édifiants en Sardaigne comme partout ailleurs, objet de haine pour leurs confrères en soutane ou capuchon, qui trouvent dans leur conduite la condamnation vivante de la leur.

Quant à l'intempérie, quant au brigandage, quant à l'ineptie longtemps héréditaire chez les vice-rois, ce sont maux dont le gouvernement fera justice quand il le voudra, et dont il ne fut même pas question chez son éminence, dont l'esprit

sagement réformateur brise du reste la chaîne de ces tristes traditions. Mais ce dont on parla longuement, trop longuement peut-être, eu égard à mon incapacité, ce fut des richesses géologiques et de l'avenir industriel du pays. Êtes-vous géologue, cher ami? Moi je ne le suis pas, et il m'est complètement indifférent de savoir que le noyau de la Sardaigne est formé par du granit d'une qualité supérieure, qu'elle possède des cristaux de feldspatz rose et incarnat, et qu'elle renferme des carrières de porphyre rouge et de marbre, noir comme l'ébène, qu'enfin, plusieurs de ses montagnes ne sont que des volcans apocryphes et identiques, quant à la nature du sol et la configuration, à ceux de l'Auvergne. Êtes-vous industriel et spéculateur? Non, mais vous pouvez le devenir puisque c'est la maladie du jour; si donc il vous prend jamais fantaisie d'exploiter une mine de fer, une mine de plomb, même une mine d'argent, ou mieux encore une mine de mercure, vous êtes prévenu que la Sardaigne peut vous en offrir, et toutes d'une qualité supérieure et d'une richesse incontestable. Mais si vos ambitions sont moins élevées, vous trouverez encore de magnifiques spéculations à faire. Les oranges, dans les grands bois parfumés de millis, croissent, mûrissent et tombent flétries sur le gazon, sans qu'une main industrieuse les daigne ramasser; les rochers sont hérissés d'olivastres et d'amandiers sauvages, qui n'attendent que la greffe pour produire des fruits délicieux; les montagnes sont couvertes de chênes verts qui fourniraient des bois excellents pour les constructions maritimes; d'immenses forêts de liéges couvrent le sol d'écorces inexploitées, et la soude croît naturellement sur les rivages. Ainsi, l'île de Sardaigne, cette antique nourrice du peuple romain, va redevenir une terre promise: le golfe de Cagliari offre aux bâtiments de toute grandeur la rade la plus spacieuse, la plus sûre et la mieux située de toute la

Méditerranée. Déjà les vaisseaux en apprennent la route; déjà les bateaux à vapeur y préparent leur station et la relieront bientôt au continent. Le mouvement industriel va commencer : heureux ceux qui les premiers sauront en profiter ! heureux ceux qui peuvent disposer d'un modique capital ! et plus heureux encore ceux qui possèdent une belle fortune et peuvent la manger chez eux libres et tranquilles ! !

La conversation tomba ensuite sur le chapitre des mœurs des habitants. On raconta des histoires de vendetta et de bandits; on loua la bonté des Sardes, leur patience et leur intelligence; on célébra leur hospitalité écossaise et la beauté de leur femme, toutes choses dont plus tard je pourrai vous parler par expérience; puis chacun se sépara pour s'aller coucher, les uns avec leurs femmes et les autres tout seuls.

Je restai quelques jours encore à Cagliari, explorant ses quartiers les plus obscurs, épiant aux balcons des fenêtres les beautés fugitives, dont ma présence effarouchait les amoureux, et disposant toujours ma promenade de manière à passer et repasser devant la taverne de *l'Aurore*, cet horrible cabaret dont les profondeurs ténébreuses cachaient la belle Antonica. — Qu'est-ce que la belle Antonica, allez-vous dire? Mon cher ami demandez-le à Madame....., à qui j'en ai écrit l'histoire. — Le soir, j'allais ordinairement m'installer dans un café du faubourg de Stampaza, de la porte duquel je pouvais plonger mes regards dans l'intérieur d'une *locanda* sarde, pure sarde. C'était un long corridor, éclairé de distance en distance par de petites lampes suspendues au plancher, et dont le vent du soir faisait vaciller les douteuses clartés. Dans ce jour mystérieux, mon œil distinguait d'abord des images informes, étendues sur le sol poudreux : peu à peu ces masses se transformaient en simples mortels, livrés aux douceurs du sommeil, enveloppés dans leur capotou, et la tête posée sur la selle de leurs chevaux, qui piaffaient et hen-

nissaient à la porte : puis je distinguais d'autres Sardes accroupis sur leurs talons, le menton dans la main, et tirant de leurs grandes pipes des nuages de fumée, qui montaient au plafond en noires spirales ; des harnais, des brides, des sabres, des poignards accrochés aux murailles étincelaient par moment aux lueurs des lampes agitées : dans un coin, des voyageurs altérés vidaient les bouteilles étalées sur une table grossière et ruisselante. On eût dit une de ces toiles fantastiques de Delacroix, rayées d'ombres et de lumières, dans lesquelles l'œil ébloui d'abord découvre bientôt des détails merveilleux et charmants. Quelquefois, réunis devant la porte de la *locanda*, les Sardes commençaient ces éternelles chansons qui, pour eux, ont, sans doute, un attrait inconnu. Debouts, ils se forment en cercle : chaque virtuose fait entendre à son tour un couplet d'une complainte interminable sur un air naïf et monotone ; le refrain est repris en chœur tandis qu'un des chanteurs tire des profondeurs de sa poitrine, en manière d'accompagnement, une note uniforme et impossible. Une pareille troupe transportée sur la scène de l'Opéra ferait une révolution dans le monde dilettante et réveillerait pendant longtemps les oreilles blasées des Parisiens. Ajoutez encore, mon cher ami, cette spéculation à toutes celles que vous offre la Sardaigne, peut-être ne serait-ce pas la moins brillante. Aux chanteurs succède ordinairement le joueur de *laoneda* ; le joueur et l'instrument sont encore une des particularités les plus originales de de la Sardaigne, le joueur est assez habituellement un beau garçon, à l'œil noir et profond, orné d'une magnifique chevelure, qui se sépare sur ses épaules en deux tresses énormes, terminées par des médailles, des rubans et des fleurs ; il est formé à l'exercice de son instrument par un travail qui a commencé dès les premiers jours de son enfance. Ce travail, fort pénible du reste, consiste à souffler avec des pailles dans un vase plein d'eau, mais de manière à ce qu'elle

ne cesse jamais de bouillonner, il souffle par la bouche et respire par le nez tout à la fois, et, quand il est parvenu à transformer son gosier en un véritable soufflet à soupape, son éducation est terminée. L'instrument rappelle la double flûte des anciens; il se compose de trois tuyaux de roseaux de différentes longueurs et armés d'anches comme celle du hautbois; deux de ces tuyaux sont percés de trous, le troisième forme la basse et ne donne qu'une note ronflante et caverneuse. Sur cette sorte de flageolet primitif, ils exécutent des airs plus primitifs encore, mais dont quelques-uns ne sont pas dépourvus d'une sauvage et mélancolique harmonie, le ballot sarde surtout, le chant national du pays et que je me serais fait un plaisir de vous noter si mes connaissances musicales me l'avaient permis. Elles m'ont permis pourtant de remarquer que toutes ces mélodies étaient mesurées par une cadence ternaire. Cette modalité du temps et du mouvement semble, du reste, régler tous les actes du Sarde.

Je consacrais quelques jours à visiter les grands et beaux villages qui égaient les environs de Cagliari : Pirri dont les blanches maisons, cachées sous les rameaux odorants des figuiers et des orangers, s'étendent sur les rivages d'un lac immense, que traversent des troupes de flamands aux ailes roses; Sextou renommé par la beauté de ses femmes à la taille riche et élancée, aux costumes étincelants; et Quartou, la ville du vin muscat le plus exquis, et avec lequel je fis ample et joyeuse connaissance; puis enfin je m'occupais de mes préparatifs de départ pour l'intérieur de l'île. Je fis l'emplette d'un cheval; fort joli cheval, ma foi, œil intelligent, crinière ondoyante, muni, comme tout cheval sarde, de son extrait de baptême attestant qu'il répondait au nom de *Fiorindo*, et qu'il était issu de *Zachetta* et de *Notario* : ce qui m'était bien égal, et à vous aussi, cher

ami. De plus, Son Excellence le vice-roi avait eu la bonté de me faire remettre un droit de port-d'armes et un sauf-conduit, m'autorisant à porter le poignard, le pistolet et le fusil, et à me faire escorter, dans mes excursions hasardeuses, par un détachement de chevau-léger.

Un soir enfin, c'était le dernier jour du mois d'avril, je me promenais solitairement sur les remparts qui couronnent Cagliari. La nuit était magnifique, des milliers d'étoiles étincelaient au ciel et se réfléchissaient dans les flots du golfe endormi que parcouraient en tous sens les barques illuminées des pêcheurs : le vent, qui venait mourir en murmurant dans les rameaux suspendus sur ma tête, apportait jusqu'à moi, du rivage opposé, ces vagues parfums de végétation, qui s'exhalent des bois aux beaux jours du printemps : la promenade était déserte, aucun bruit, aucun murmure ne venait réveiller mes rêveries indécises. Pourtant, de temps en temps, il me semblait que des chants lointains arrivaient jusqu'à moi du milieu de la ville ; puis je crus entendre comme la voix d'un orchestre confus de fête, dont les accords s'élevaient en mourant dans les airs silencieux. Peu à peu chants et accords, d'abord vaporeux et insaisissables, grossirent et s'enflèrent, et bientôt mon oreille put distinguer des cris, des bravos, des gais refrains, tout le tumulte enfin qu'exhale un peuple heureux aux jours des réjouissances publiques. Les cloches s'ébranlèrent à leur tour laissant tomber dans l'espace des notes égarées et solitaires d'abord, puis serrées et multipliées comme pour les grandes solennités religieuses. J'abandonnais alors ma promenade isolée, et, m'enfonçant dans le pêle-mêle de rues qui forment le quartier du château, j'arrivai au centre de la ville et me trouvai transporté, comme par la baguette d'une fée, au milieu d'une foule immense se livrant à toutes les folies d'une fête nocturne. De grands feux de joie, allumés de distance en dis-

tance éclairaient les rues et les carrefours. Autour, se tenant par la main, de joyeuses bandes dansaient en rond aux sons des *laonedas*; des Sardes chantaient en chœur, en nettoyant leurs armes; les femmes, au seuil de leur maison, se renvoyaient des propos provoquants accompagnés de bruyants éclats de rire, ou parcouraient la place en échangeant à la dérobée, avec les jeunes hommes, ces regards furtifs qui vous mettent au cœur du bonheur pour un jour; les confréries, bannières en tête et torches à la main, serpentaient au milieu de la foule en psalmodiant le rosaire et autres patenôtres. Ces chants, ces danses pittoresques, ces costumes bigarrés, ces femmes agaçantes, ces moines, ces processions, ces bannières, toute cette foule enfin transportée et bruyante, éclairée par les lueurs mouvantes des flammes et des torches, sous le beau ciel d'une nuit d'Italie formaient un spectacle enivrant et magique dont le souvenir ornera longtemps la poésie de mes rêves. Je me rappelai alors que j'étais à la veille du premier jour de mai, et que le lendemain était la fête nationale de la patrie : la fête du grand saint Ephise, le patron de toute la Sardaigne.

Saint Ephise, voilà, j'en suis sûr, cher ami, un saint dont le nom et la vie vous sont également inconnus; mais votre ignorance est excusable, d'abord, parce que vous n'avez pas le bonheur d'être Sarde, et ensuite parce que les faits et gestes de cet illustre bienheureux ne sont retracés, je crois, dans aucun martyrologe. Cependant il ne mérite pas une pareille indifférence, et je suis heureux de pouvoir vous faire faire sa connaissance. Saint Éphise naquit en Grèce, sous le règne de Dioclétien, je crois. Guerrier courageux et intrépide, ses éclatants services lui valurent le commandement de la Sardaigne, où il embrassa le christianisme et reçut la couronne du martyre; c'était un général, aujourd'hui, c'est un petit homme de quatre pieds de haut, un petit homme

de bois, bien doré, bien peint en rouge, revêtu d'un élégant costume romain, habitant une grande cage de verre qui lui sert de maison, et dans laquelle on entretient des cierges allumés et des fleurs toujours fraîches; protecteur dévoué de sa patrie adoptive, c'est lui qui, en 1656, délivra la Sardaigne de l'horrible peste qui ravageait l'Italie, et c'est encore lui qui, en 1793, repoussa les boulets français loin des murs de Cagliari.

Chaque année, le premier mai, jour de sa fête, après la cérémonie religieuse proprement dite, le saint quitte Cagliari et va passer quelques jours à la campagne, c'est ce qu'on appelle en Italie : aller en villégiature. Il choisit ordinairement pour retraite le village de Poula, situé à l'extrémité du golfe de Cagliari sur le plus frais rivage de la Sardaigne, et le lieu de son martyre. C'est cette promenade solennelle du saint, qui avait attiré, de tous les points de l'île, cette multitude empressée et brillante dont les joyeux élans m'avaient surpris et charmé; car tous les Sardes se font un devoir d'accompagner leur patron dans son excursion, et de se mêler à son cortége; et puis aussi c'est pour eux une occasion de se livrer à tous les éclats d'une joie bruyante, et d'étaler la richesse et les trésors de leurs costumes, cette grande vanité des peuples méridionaux.

Je n'ai pas besoin de vous dire que le clergé séculier est complètement étranger à cette ovation toute nationale.

Le lendemain, premier mai, dès la pointe du jour, je me levai, réveillé par les tintements des cloches et je me rendis sur la grande place. La foule était déjà compacte et animée. A chaque instant on voyait déboucher, par les rues adjacentes, des cavaliers portant leur femme en croupe, et de pesantes carrioles traînées par des bœufs, voiturant des familles entières, qui venaient prendre part à la fête. Bientôt

Cagliari présenta un spectacle enchanteur. C'était une variété de costumes vraiment éblouissante : des hommes coiffés de leurs grands bonnets de laine d'où s'échappaient, au milieu des cascades de fleurs et de rubans, deux immenses tresses de cheveux noirs, tombant jusqu'au milieu du dos ; parés d'élégantes vestes brunes ou écarlate, et de pantalons blancs, fermés aux genoux dans des guêtres de peau brodées en soie rouge et or : des femmes en jupe de laine couleur écarlate, bordées de bandes noires ; étalant sur leurs poitrines, ces fortes et belles poitrines qui font la beauté typique des femmes sardes, des chapelets d'or, de perles et de pierreries ; ayant la tête enveloppée dans de grands voiles blancs et rouges, coquettement posés sur la galerie d'un haut peigne d'écaille, et les pieds emprisonnés dans de petits souliers de satin : puis des pasteurs à grandes barbes, les épaules recouvertes d'une peau de chèvre, et portant à la ceinture le terrible couteau que les Sardes n'abandonnent jamais : puis des moines de toutes les couleurs ; des soldats, des enfants courant et se faufilant dans la foule. Piétons, cavaliers, carrioles se croisaient, se heurtaient, s'enchevêtraient au milieu des cris et des vociférations qui se perdaient dans un nuage de poussière : les chansons retentissaient dans les airs, les orchestres faisaient entendre leurs accords, et les rondes dansantes se formaient à l'entour ; c'était une gaîté, un entrain, un ardent délire comme on n'en trouve plus en France, ni dans notre vieille Europe.

A midi, toutes les cloches de la ville carrillonnèrent en fête ; le canon gronda dans les airs, et la musique militaire exécuta de brillantes fanfares. Le saint sortait de son église, précédé de son brillant cortége. Les gardes nationaux ouvraient la marche : militaires superbes, montés sur de fort jolis chevaux, armés de longs fusils arabes et revêtus d'un costume moyen-âge, rouge et noir, d'un effet très pittores-

que. Après eux marchaient *l'alter-nos* et son État-major composé des gros bourgeois de Cagliari. *L'alter-nos* est le citoyen sarde, Cagliaritain ou non, qui va tenir à Poula la cour du saint, pendant les trois jours que dure sa fête. Durant ces trois jours, il est obligé de loger et de nourrir à ses frais les pélerins, qui viennent par milliers présenter leurs hommages au saint protecteur de la patrie : mais aussi il remplace complètement le vice-roi, il jouit d'une autorité absolue, et les honneurs royaux lui sont rendus. C'est beaucoup d'honneur et peu de profit, et pourtant cette dignité fait l'ambition de tous les Sardes; autres pays, autres mœurs. Après l'*alter-nos*, marchaient, bannière en tête, toutes les confréries de la ville, des moines de tous les ordres, des pénitents de toutes les espèces, tous portant à la main des torches allumées et chantant de pieux cantiques; enfin dans une jolie châsse d'or et de cristal, perdu au milieu des fleurs, des cierges et des nuages parfumés des encensoirs, apparaissait Saint Éphise, se tenant debout comme pour saluer la foule immense qui se pressait sur son passage. Il était placé sur un petit char de bois doré traîné par les bœufs sacrés, bœufs énormes, aux cornes garnies de rameaux et d'oranges, et conduits par deux Sardes vénérables qui marchaient à leur côté. Souriez, cher ami, mais ne vous moquez pas : ils étaient gravement armés d'énormes bouquets de roses, avec lesquels ils leur essuyaient le dessous de la queue, toutes les fois que ces bêtes privilégiées se permettaient de satisfaire certains besoins fort naturels. Le char était environné de malades, d'infirmes, d'estropiés, se heurtant, se poussant, tous voulant approcher du saint patron, tous voulant toucher les bœufs sacrés pour obtenir la guérison de leurs maux. Enfin derrière se pressait une masse immense d'hommes, de femmes et d'enfants; les uns tenant un cierge, les autres portant des fleurs qu'ils répandaient sur la route; les

uns, pieds nus, se frappant la poitrine, les autres récitant le rosaire ou chantant en chœur les éloges improvisés du grand saint Ephise. Après avoir traversé la ville, la procession descendit aux bords de la mer et prit le chemin de Poula. La foule restée sur le rivage la suivit longtemps des yeux, jusqu'à ce qu'enfin, enveloppée dans les vapeurs du soir, qui commençaient à s'élever à l'horizon, elle disparût complètement aux regards des spectateurs.

L'absence de saint Ephise ne dura que deux jours, qui furent consacrés aux visites des fidèles; de petites flotilles de barques à voiles triangulaires et la proue couronnée de fleurs, gracieuses et poétiques comme les blanches théories de l'antique Grèce, partaient gaiement au lever de l'aurore, et revenaient le soir aux clartés dernières du soleil couchant, ramenant dans le port les pieux pélérins de Poula; Poula, charmant petit village de pêcheurs, véritable nid d'oiseaux marins, caché dans un bosquet d'orangers et de lauriers roses. Comme moi, cher ami, vous auriez voulu être du voyage; comme moi, vous seriez allé rendre vos hommages à saint Ephise, et comme moi il vous eût régalé d'un filet de chevreuil ou de sanglier, et abreuvé d'excellente *malvoisie*, par l'intermédiaire de l'*alter-nos* qui faisait ses honneurs d'une façon vraiment distinguée.

Enfin, le troisième jour arriva, et le saint quitta sa retraite pour rentrer dans sa bonne ville, qui toute entière était allée à sa rencontre et l'attendait sur le rivage. Une population immense, barriolée et fourmillante, inondait les grandes plaines, qui bordent la mer. Ça et là, au dessus des flots humains, apparaissaient les tentes aux vives couleurs, abritant sous leur ombre les convives altérés, les grands charriots à bœufs empanachés de rubans et de fleurs, carrosses improvisés, encombrés de femmes et d'enfants et s'ouvrant péniblement un passage à travers la multitude, tandis que des

cavaliers intrépides faisaient cabrer à l'entour leurs chevaux hennissants, et puis, comme au jour du départ, des danses, de bruyants refrains, des cris, de longs éclats de rire, partout enfin la joie la plus franche et la plus expansive. la mer était sillonnée en tous sens par des barques pavoisées, pleines de chants et de bruit, écho affaibli du tumulte du rivage. C'était une fête patriotique et religieuse, fête magnifique qu'éclairaient les rayons ardents d'un soleil de midi.

Non loin de Cagliari, s'élèvent aux bords de la mer les murs d'une petite chapelle, qu'entretient et décore la dévotion des pêcheurs. Ce fut là que s'arrêta le saint patron pour se reposer des fatigues de la route. On lui enleva son costume de voyage ; on le revêtit d'une robe de satin blanc et l'on jeta sur ses épaules un magnifique manteau de couleur incarnadine, tout ruisselant de verroteries et de paillettes d'or ; pendant cette cérémonie, tour à tour prosternés à ses pieds, pélerins pieux et sardes fidèles faisaient fumer l'encens et répandaient des pluies de fleurs odorantes. La toilette terminée, le cortège se remit en route. Alors, une immense clameur s'éleva du rivage; les bravos, les vivat, les cantiques pieux montèrent dans les airs ébranlés ; les barques y répondirent par d'éclatantes fanfares et agitèrent leurs banderoles déroulées ; les canons grondèrent à la fois dans le port et sur les remparts ; cependant, saint Ephise debout sur son char poursuivait sa marche triomphale et rentrait dans les murs de Cagliari.

Je passai une partie de la nuit à parcourir les rues illuminées ; les confréries circulaient ça et là, aux lueurs des torches, en psalmodiant les litanies, tandis que les buveurs faisaient retentir les cabarets encombrés : peu à peu le silence se rétablit, et bientôt les chansons et les cris lointains, derniers retentissements de la fête, se perdirent dans les airs silencieux. Alors, resté seul, je me dirigeai vers mon gîte,

les yeux encore éblouis de toutes ces magnificences, et le cœur ému de ces transports de franche allégresse et de bonheur véritable, dont, hélas ! population vieillie, nous avons perdu le secret. Que sont, en effet, nos grands jours de réjouissance par ordre à côté de cette solennité populaire et religieuse ? de longues heures de désœuvrement ou de débauche, durant lesquelles le peuple, spectateur blasé, daigne à peine prendre part à ces amusements éternels que le gouvernement paye à grands frais. En Sardaigne, au contraire, le gouvernement reste complètement en dehors de la fête ; c'est le peuple qui la donne ; c'est le peuple qui s'amuse ; tout le monde est acteur ; les spectateurs seuls sont absents. Il faut bien dire aussi que les Sardes, peuple primitif, conservent encore la jeunesse du cœur, la poésie superstitieuse, la foi naïve, et que le sentiment religieux domine les transports de cette joie ingénue et touchante, même dans ses excentricités les plus bizarres. Hélas ! si la gaîté populaire ne doit exister qu'à cette condition, ne faut-il pas lui dire, en France, un éternel adieu. Mais je m'aperçois que mes essais de morale produisent leur effet soporifique sur moi, sur nous deux, peut-être : mes yeux se ferment, mes jambes faiblissent ; envoyez-moi coucher, je vous en prie, et pardonnez-moi mon bavardage interminable.

M. H. M.

(*La suite à un prochain numéro*).

DE L'ÉTAT ACTUEL

DE LA PHILOSOPHIE

DANS LES

UNIVERSITÉS DE L'ALLEMAGNE.

IV.

TUBINGUE.

(SEMESTRE D'ÉTÉ 1845) (1).

FIN.

Les tendances hégéliennes ne pouvaient s'enraciner et se manifester à Tübingue sans qu'on songeât à leur donner un contrepoids. C'est sans doute cette pensée qui a fait appeler dans la savante Eberhardo-Carolina, il y a trois ans, un des principaux défenseurs d'une philosophie antipanthéiste, un des champions les plus célèbres de nos intérêts suprêmes et éternels. *Fichte le jeune* apporta aux bords du Neckar un talent digne des grands souvenirs que son nom rappelle. Fils de ce stoicien idéaliste qui transmit à notre siècle les traditions de Kant, et le prépara à l'intuition poétique dont Schelling allait se constituer le prophète, il a toujours su se

(1) Voir, dans la *Revue*, le t. XX, p. 190 pour l'article sur Heidelberg; le t. XXI, p. 113 et 202 pour l'article sur Berlin, et le t. XXIV, p. 9 pour l'article sur Leipzig, et p. 373 pour l'article Tubingue.

tenir à la hauteur de ce glorieux passé. Il a compris que s'efforcer d'éviter les erreurs brillantes de notre époque, et reprocher au siècle égaré ce qui jadis avait été reproché au penseur d'Iéna, l'oubli de la personnalité de l'Être-Suprême, c'était le meilleur moyen de se montrer digne de son illustre prédécesseur. Les plus beaux moments de Fichte le père avaient été ceux où il sut enflammer le patriotisme de la nation allemande. Pour n'être pas de ce monde, la patrie que le jeune professeur de Tübingue rappelle à l'amour et à la pensée des philosophes ne nous en est que d'autant plus chère. Le royaume de Dieu, voilà la cause pour laquelle il combat ; notre destinée éternelle, voilà l'idée pour laquelle il s'enflamme. Comment ne pas accompagner de nos vœux ardents ce défenseur de nos croyances les plus précieuses !

Si la théorie de Fichte le jeune tient en quelques points à celle de son père, il est facile de voir qu'elle n'est pas non plus complètement étrangère à celle de Hégel. Fichte reconnaît que les catégories du philosophe de Berlin ne suffisent pas pour donner la science de l'absolu ; il leur accorde néanmoins une grande importance sous le rapport formel. Plus indulgent qu'il n'aurait dû l'être pour ces constructions arbitraires, il en accueille la majeure partie, si ce n'est dans le sanctuaire, au moins dans le vestibule de la philosophie. Quant à la philosophie positive elle-même, elle rappelle chez Fichte un autre penseur. Si, faisant abstraction des idées préliminaires et hégéliennes, nous envisageons de préférence la solution que le professeur de Tübingue donne aux problèmes les plus élevés de la philosophie, nous remarquons que sa doctrine a de frappantes analogies avec celle de Schelling. Les deux systèmes s'accordent à proclamer la personnalité de l'absolu, et son indépendance pleine et entière du développement des choses finies. Fichte s'est bien gardé, du reste, de suivre aveuglément les traces de Schelling ;

souvent il a su être lui-même et a été original non sans succès. Dans bien des doctrines de première importance, il mérite de devenir le guide de la pensée moderne. Pour peu qu'il se fût tenu un peu plus éloigné de Hégel et de son vain formalisme, on pourrait, avec une reconnaissance plus entière encore et un soin plus scrupuleux, s'efforcer de suivre partout la voie lumineuse qu'il a tracée.

Deux méthodes se trouvent aujourd'hui en présence; quelle est celle pour laquelle Fichte s'est prononcé? Il en est une qui, *progressive*, descend du général au particulier, commence par poser des principes vagues, une idée vide, d'où elle déduit avec emphase le monde des phénomènes. Il en est une autre qui, *régressive*, s'élève au général en se fondant sur le particulier, et part de la connaissance du moi pour construire une théorie de la personnalité et de la liberté. La première prétend sans hésitation vous donner la vérité objective, vous conférer la science absolue avec laquelle elle se croit identique; en définitive, c'est le chemin qui conduit à la philosophie de la pure pensée, ou plutôt de la mort éternelle. La seconde, moins tranchante et plus critique, moins fière et plus circonspecte, rejette ces imaginations sublimes et avance lentement, guidée par une humble observation; elle ne fait pas difficulté d'avouer qu'elle est toujours plus ou moins entachée de *subjectivisme;* elle reconnaît des bornes à la science humaine, elle n'affecte pas les allures de la théosophie, c'est le γνῶς σεαυτον qu'elle commente, c'est par l'étude de nous-mêmes qu'elle parvient à lever un coin du voile qui couvre les mystères de celui à l'image duquel nous sommes créés.

Fichte s'est posé en conciliateur de ces deux procédés, l'un ontologique, l'autre psychologique. Il part d'une analyse de la conscience pour en déduire une connaissance objective et absolue. Il croit pouvoir, tout en partant de la théorie de la

connaissance, conduire à la science parfaite de l'être en soi. Espérant tirer quelque profit de l'une et de l'autre des deux méthodes, il s'efforce d'utiliser l'apriorisme et l'empirisme, l'évolution et l'observation. Dans ce qu'il nomme la philosophie formelle, il emploie la méthode dialectique de Hegel, et élève l'édifice des catégories au moyen de négations et de synthèses continuelles. Dans la philosophie dite de la réalité, au contraire, il se sert de préférence de la méthode positive ou empirique : la contemplation des œuvres du Tout-Puissant, l'étude attentive de toutes les formes sous lesquelles l'Être-Suprême a voulu se révéler, lui semble indispensable à la connaissance de la personnalité libre de l'absolu.

Ce qu'il y a de bon dans cette méthode mixte, c'est qu'elle reconnaît que la philosophie doit partir de la conscience du sujet pensant, et considérer la psychologie comme sa base inébranlable. Arriver à une pleine et entière conscience de soi-même, c'est bien là le but auquel le sage aspire. Mais il fallait rester fidèle à cette grande vérité ; il fallait suivre toujours le chemin sur lequel cette idée lumineuse est capable de guider. On aurait tort de restreindre avec Fichte ce grand principe au point de vouloir fonder la science de la pensée sur une simple théorie de la connaissance ; ce serait exclure arbitrairement les autres faits que peut présenter l'analyse de la conscience intime. On aurait tort surtout de défigurer ce que ce procédé présente d'utile en le combinant d'une façon étrange avec les suppositions gratuites de la méthode dite de construction. Quoiqu'on puisse dire, la méthode progressive, quand même elle serait restreinte à certaines parties de la philosophie, reste toujours fausse et inapplicable.

Fichte a écrit un livre à part *sur la nature de la connaissance considérée comme connaissance du moi*. C'est une espèce d'introduction à sa philosophie, plutôt qu'une partie

intégrante du système lui-même. On y trouve une preuve frappante de l'insuffisance de la méthode suivie et des funestes résultats auxquels on arrive en transigeant avec la vérité. Après avoir parlé longtemps psychologie, Fichte laisse échapper tout-à-coup le fil précieux qui le dirige; l'habitude générale, la pente du siècle l'entraîne, et sans savoir comment, vous vous trouvez subitement, comme par miracle, en pleine métaphysique. Vous doutez d'abord, vous hésitez, vous relisez quand il vous semble que l'auteur confond la conscience du moi et la conscience que l'absolu a de lui-même. Mais bientôt vous demeurez persuadé que, sur les pas de Fichte, vous vous êtes égaré dans un labyrinthe. Vous vous rappelez avoir été guidé par l'auteur à travers la philosophie dite de pure réflexion; vous vous souvenez avoir laissé derrière vous l'empirisme, le scepticisme, l'idéalisme. Mais le système dans lequel Fichte croit vous avoir initié n'en est pas plus clair, plus juste à vos yeux. Cette psychologie métamorphosée en théosophie ne nous accable pas moins du poids de ses incompréhensibles énigmes. Vous sentez que Fichte veut le théisme et que ses intentions sont excellentes; mais vous ne pouvez vous empêcher de concevoir quelques doutes pénibles sur la justesse de la méthode mixte, et sur la parfaite convenance des formules dans lesquelles il résume ses idées.

Quant au système lui-même auquel Fichte s'est arrêté, ce penseur n'en a donné jusqu'ici qu'une partie. L'*ontologie* du professeur de Tübingue traite des catégories, c'est la science des idées a priori, soit simples, soit de rapport; elle fait connaître, dit l'auteur, la forme éternelle et nécessaire des choses. C'est ici surtout que Fichte s'attache fidèlement au héros de la spéculation moderne; il ne fait que reproduire en d'autres termes la logique objective de Hegel. Au lieu de distinguer soigneusement ces deux sciences

si souvent confondues en Allemagne, il contribue lui-même jusqu'à un certain point à propager cette confusion. Il y a dans cette partie du système de Fichte bien du vague, et un attachement beaucoup trop grand aux principes d'une philosophie qui serait irréfutable, si l'assurance de son fondateur et l'aplomb de ses adhérents pouvaient tenir lieu de démonstration.

Dans un volume dont tous les amis de la vraie philosophie desirent la prochaine publication, Fichte complètera l'exposé de sa doctrine en exposant la dernière partie de son système, celle dans laquelle il se sépare complètement de la pensée hégélienne. La théologie spéculative, la philosophie de la nature et la philosophie de l'esprit, trois sciences que l'auteur comprend sous le nom plus général de philosophie de la réalité, s'élèveront au dessus du procédé négatif et des résultats insuffisants d'une ontologie purement formelle. Fichte prétend perfectionner l'empirisme dans ces parties capitales de son système, en lui adjoignant des éléments spéculatifs, il compte y rectifier les résultats de la méthode dite de construction en se fondant en partie sur l'observation. En un mot, la liberté de l'homme et la personnalité de Dieu seront, nous dit-on, franchement défendus contre les attaques d'une philosophie dont Fichte ne rejette pourtant pas toutes les erreurs. Entreprise délicate, dont l'exécution aura droit à nos suffrages en tant qu'elle défendra avec énergie les idées éternelles qui constituent le plus beau patrimoine de l'humanité. Il est des philosophes qui, tout en prétendant donner l'intelligence de ces vérités immuables, les défigurent ou les nient implicitement. La religion n'a pas de plus dangereux ennemis que de tels défenseurs. Fichte se propose d'arracher le masque à ces faux systèmes, de s'opposer au torrent vulgaire. Puisse-t-il le faire avec autant de succès qu'il met de courage et de zèle à se constituer le champion d'une

cause dont les défenseurs remporteront tôt ou tard la victoire (1).

Quelques chapitres de cette philosophie de la réalité ont déjà été traités par Fichte d'une façon qui assure à ce penseur l'approbation de tous les hommes sages et religieux. La philosophie de la religion a été de tout temps une des études de prédilection du célèbre philosophe de Tubingue. Par tout ce qu'il a écrit sur ce sujet important, cet auteur s'est acquis une gloire durable. La personnalité de Dieu et la permanence éternelle de notre moi sont les deux idées lumineuses qui le guident. Émanciper la religion de la tyrannique domination qu'exerçait sur elle encore hier une science décidément irréligieuse, telle est la vocation à laquelle cet écrivain se sent appelé, et c'est bien là une vocation glorieuse. Nous ne nous étendrons pas sur les *Fragments théologiques* dans lesquels Fichte, au début même de sa carrière, proclamait déjà ces grandes vérités, dédaignés par l'orgueil du siècle. Ce penseur lui-même n'approuve plus aujourd'hui tous les détails de cet écrit beaucoup trop fidèle au procédé de Hegel. Nous ne parlerons pas non plus d'une foule d'articles, la plupart sur des sujets de théologie spéculative, insérés par Fichte dans divers journaux, et qui tous ont efficacement contribué à répandre des idées saines et profondes. Il suffira, pour faire apprécier le mérite théologique de Fichte, de citer le livre intéressant qu'il a publié, il y a dix ans, *sur l'idée de la personnalité et la permanence de l'esprit humain*. Après avoir démontré que Hegel, s'il a été conséquent avec lui-même, a nécessairement dû rejeter cette grande vérité, indestructible dans ce monde périssable, il réfute ceux qui prétendent néanmoins fonder

(1) La première moitié de la *Philosophie de la Religion* de Fichte vient de paraître (Heidelberg 1846). Elle justifie les espérances que nous en avions conçues.

la croyance à l'immortalité sur des principes empruntés au philosophe de Berlin. Il appuie solidement la foi en une vie au-delà du tombeau, sur l'argument téléologique ou psychologique tiré de la perfectibilité sans bornes de nos facultés, et du désir immense que nous avons d'approcher toujours plus d'un but que nous n'atteignons jamais. Comment faire mieux pour justifier nos espérances les plus chères, pour expliquer les pressentiments d'un cœur qui sent que l'infini est sa patrie? Il est vrai que des discussions hazardées sur la nature du corps dont un jour nous serons, sans doute, revêtus, ôtent quelque peu de leur autorité aux paroles graves que le professeur de Tübingue prononce sur la destinée immortelle de l'esprit humain. Fichte n'a pas su se tenir assez loin du domaine de l'hypothèse; il met une importance exagérée à celles que lui paraissent fournir quelques analogies physiologiques. Enfin, se fondant sur l'idée sublime que Dieu lui-même est la nourriture de nos âmes, il semble parfois, quand il parle de la fin des méchants, abuser du sens profond que contient cette expression religieuse. Mais ce sont là des taches accidentelles auxquelles on ne s'arrêterait qu'au risque de ne pas rendre justice à l'ensemble d'un excellent et profond ouvrage. Le livre de Fichte ressemble à ces tableaux rares et précieux dans lesquels le critique vulgaire se réjouit de trouver quelqu'imperfection, mais dont la haute supériorité n'est pas contestée par le juge impartial et sévère. Fichte est l'un des auteurs destinés à amener en philosophie une ère meilleure.

La spéculation germanique est arrivée aujourd'hui à une période de transition. Pour s'en assurer, il suffirait, à défaut de preuves plus concluantes, de considérer le grand nombre d'études rétrospectives qui se publient en Allemagne sur la marche de la pensée, et spécialement sur celle de la pensée moderne. Cette direction de la science est toujours le signe

d'une révolution prochaine : on ne défend plus ce qu'on se contente de raconter, et si on ne l'attaque pas encore on est près de le faire. Fichte aussi s'est beaucoup occupé de travaux historiques. Il est redevable de sa célébrité surtout à ses ouvrages remarquables sur l'histoire de la philosophie depuis Descartes et en particulier depuis Kant jusqu'à nos jours. Nulle part Fichte n'a mieux réussi que dans ses travaux historiques et critiques.

Si vous désirez vous remettre de l'impression pénible qu'a peut-être produite en vous l'obscurité impénétrable d'une production hégélienne, prenez en main les ouvrages de Fichte sur le développement de la philosophie moderne. L'auteur est bien loin de considérer l'histoire comme une simple agrégation de faits, comme une série de détails qui se suivent sans unité et sans liaison. Il reconnaît que la nécessité y est pour quelque chose, que la main de la providence s'y fait sentir, que le progrès naturel et irrésistible des idées ne saurait y être méconnu. Mais il se refuse avec raison à ne voir dans cette marche rien que de nécessaire, à fermer les yeux sur tout ce qui est libre et accidentel dans ce grand mouvement ; il comprend que les plus grands penseurs sont ceux dont les idées ne sont pas justement le résultat mathématique de celles de leurs devanciers, ceux dont les innovations inattendues rompent la chaîne des notions vulgaires, ceux enfin qui introduisent un nouvel élément dans la masse des idées enrichissent le monde d'une découverte uniquement due à leur génie.

C'est dans cet esprit qu'est conçue la *caractéristique de la philosophie moderne*. Déjà, dans la première édition de cet ouvrage, les doctrines de Hume, de Kant et de Jacobi sont supérieurement exposées. Dans la seconde édition de son livre, l'auteur développe avec le même talent les hypothèses ingénieuses de Schelling, résume avec art les abstractions subtiles de Hegel, et attaque partout avec une vigueur et une

convenance parfaites les erreurs et les préjugés philosophiques de notre temps. On voit que l'ouvrage n'est pas purement historique ; c'est en même temps une apologie indirecte des idées de l'auteur qui d'un seul coup a doublement servi la cause de la science et celle de la vérité. Fichte a eu tort, sans doute, de se borner à exposer la partie théorique de la doctrine des penseurs modernes, de laisser de côté la philosophie pratique pour retracer et critiquer uniquement les diverses théories de la connaissance, les hypothèses métaphysiques et les essais de philosophie religieuse. Herbart aussi n'a été complètement passé sous silence qu'au grand étonnement de tous les lecteurs. Il n'en est pas moins vrai que, tel qu'il est, ce livre est un des meilleurs manuels de l'histoire de la pensée spéculative en Allemagne, depuis Descartes jusqu'à nos jours.

Le même sujet a été traité par Fichte dans son ouvrage *sur le caractère et le but de la philosophie contemporaine.* Mais ici l'exposition ne suit plus l'ordre chronologique ; l'intérêt critique que présente la question l'emporte décidément dans l'esprit de l'auteur sur l'intérêt historique du sujet. Fichte s'occupe moins de raconter l'enchaînement des doctrines que de les classer et d'en réfuter les erreurs. Son but principal n'est pas de faire connaître les systèmes qu'il retrace, mais plutôt d'en faire toucher au doigt le côté faible, et de disposer le lecteur par ces études historiques à l'adoption d'une doctrine nouvelle. A côté de la tendance objective qui dominait naguère en Allemagne, et qui, soit par la dialectique pure (Hegel), soit par la voie du mysticisme (Baader, Schubert etc.), construisait l'univers d'après des hypothèses préconçues, Fichte place la philosophie dite de la réflexion, laquelle part des données de la conscience, reste sur le domaine purement subjectif, et est impuissante, selon l'auteur, à vaincre complètement le scepticisme (Kant, Jacobi, Fries). Il oppose à ces deux tendances contraires une troisième ten-

dance qu'il appelle conciliatrice, celle qui par des recherches psychologiques conduit, ou prétend conduire, à la connaissance objective. L'auteur espère pouvoir contribuer lui-même en quelque chose à cette œuvre difficile dont le point de départ est très bien choisi, mais qui en vain s'efforce d'atteindre au delà du domaine dans lequel nos facultés sont confinées. Tel est ce livre auquel on préférera avec raison la *Caractéristique* de Fichte quand il ne s'agira que d'étudier historiquement les systèmes de la pensée moderne, mais qu'il importait néanmoins de faire connaître, parce qu'il a été l'un des ouvrages qui ont contribué le plus à former le jugement porté de nos jours sur la doctrine de Hegel. Il a fait comprendre la véritable portée de ce système, il en a apprécié surtout les résultats irréligieux, et, tout en accordant trop d'importance à sa méthode et à la majeure partie de sa logique, il a montré (ce qui, il y a quinze ans, était un point bien contesté) que cette théorie ne s'élevait pas au dessus de l'idée d'un Dieu dont la conscience serait celle de l'humanité.

Fichte a publié sur la situation actuelle quelques brochures d'un haut intérêt. Il y a mis en relief les défauts de la philosophie religieuse de Hegel; il s'y est expliqué sur la position qu'il prend vis à vis de Schelling; il y déverse sur quelques penseurs anti-chrétiens et anti-religieux de l'époque un blâme sévère et mérité; il y proclame enfin le système théiste supérieur à tous les autres systèmes qui le préparent et qui tous sont incapables de satisfaire la raison et de la mettre d'accord avec le sentiment. Nous nous bornons à signaler ces curieux opuscules, de même qu'une brochure latine dans laquelle Fichte propose une nouvelle déduction des principes fondamentaux de toute logique. Empressons-nous enfin d'ajouter que Fichte le jeune dont la piété filiale revendique souvent avec raison à la philosophie de son père des idées qu'on prétend bien plus récentes, et qui aujourd'hui

s'occupe de nous donner une édition complète des œuvres du grand idéaliste (1), a déjà publié les œuvres posthumes, la correspondance littéraire et une excellente biographie de son père dans laquelle le fils s'applique surtout à justifier l'illustre auteur de ses jours du reproche d'inconséquence que lui ont attiré les différentes formes dont il a successivement revêtu sa pensée. Le père et le fils se trouvent également honorés par ces hommages pieux rendus à une gloire passée.

La défense du théisme a été le but de toute l'activité littéraire de Fichte le fils. C'est à cette même cause qu'est consacrée, d'après un plan qui n'exclut pas une certaine diversité d'opinions, la *Revue philosophique*, à la tête de laquelle Fichte se trouve depuis plusieurs années et qui aujourd'hui paraît sous sa direction à Tübingue. Cette Revue a exercé une influence très heureuse. S'occupant surtout de questions de philosophie religieuse et de problèmes dont la solution semble plus particulièrement imposée à notre époque, elle a défendu de points de vue divers, mais en restant toujours fidèle aux idées fondamentales de la spéculation théiste, les grands principes de la liberté et de la personnalité soit de Dieu soit de l'homme, contre les penseurs qui prétendent nous faire adorer l'idole de la nation et le fantôme de la nécessité. Beaucoup de débats d'une importance majeure en philosophie ont été jugés avec fruit dans cette arène ; des discussions dogmatiques y ont été traitées avec succès par des esprits heureusement affranchis du joug de toute autorité tyrannique. Quoiqu'empruntant parfois leurs formules à l'ancienne orthodoxie ou au hégélianisme, les collaborateurs de cette Revue n'ont jamais pensé à ressusciter des dogmes ou des systèmes réfutés et vieillis. Des savants éminents parmi les-

(1) Le huitième et dernier volume a paru depuis.

quels se distingue un ami personnel de Fichte, Weisse, professeur de philosophie à Leipzig, ont su par leurs intéressants articles, gagner à la Revue un public nombreux, et créer des amis fervents à la spéculation anti-panthéiste. Nous félicitons la ville de Tübingue de ce qu'elle possède une publication périodique si sincèrement dévouée à la cause d'une philosophie dont nous aimons à constater tous les jours les progrès.

Qu'on nous permette encore d'ajouter que le style de Fichte est en général clair et précis. L'exposition de ce penseur est lucide, autant du moins que le sujet et la conciliation difficile de deux points de vue contraires le comportent. Dans la discussion, Fichte s'est montré souvent habile, toujours grave et modéré. Quelque grande que soit la part qu'il prenne aux débats contemporains, il n'a jamais permis à son zèle de se changer en passion, à l'ardeur de sa conviction de dégénérer en haine contre ses adversaires. Sa véhémence n'a jamais péché contre les lois de l'urbanité littéraire. La plaisanterie n'est pas son arme favorite; il sait trop bien qu'il est des matières où l'on ne fait preuve d'esprit qu'en s'abstenant d'en faire parade. Sous ces rapports comme sous bien d'autres encore, Fichte pourrait servir d'exemple à certains néohégéliens dont les procédés contrastent étrangement avec ceux des adversaires qu'ils se glorifient d'écraser, et auxquels ils abandonnent de jour en jour plus de terrain, parcequ'il n'est pas donné à l'erreur de l'emporter autrement que d'une manière passagère sur la toute-puissance de la vérité.

Avec Fichte nous avons épuisé la série des célébrités philosophiques parmi les professeurs à l'université de Tübingue. Du nombre de ces derniers est toutefois encore un esprit singulier, qui, en dehors de toutes les écoles mentionnées jusqu'ici, s'efforce de se créer une voie à part, et mérite d'être signalé à cause de son originalité plutôt qu'à cause de ses succès.

Reiff a montré, dans ses essais, des intentions bonnes dont on lui saurait gré bien davantage si elles n'étaient pas accompagnées de trop ambitieuses prétentions. Ce professeur déclare la guerre à Hegel tout comme aux anti-hégéliens ; s'il n'est pas en réalité le révolutionnaire κατ' εξοχην de Tübingue, ce n'est pas faute du désir de l'être. Quelle est donc sa doctrine ? Au fond, et à quelques expressions près, c'est encore ce vieux panthéisme sous le poids duquel nous gémissons depuis le commencement de notre siècle. Quelques armes, empruntées à l'arsenal d'une philosophie très connue, doivent servir entre les mains du nouvel Hercule à vaincre ceux qui les ont forgées, de même que ceux contre lesquels des mains certainement plus redoutables les ont depuis longtemps tournées en vain.

Redirons-nous cette nouvelle variation d'un thème usé ? Mettrons-nous encore en scène le moi créant le monde et finissant par devenir Dieu ! Nous ferons volontiers grâce des détails ; remarquons toutefois que ce moi si puissant, si divin, n'est pas même, selon Reiff, un être ; c'est tout simplement un acte, une abstraction. O illusions d'un philosophe qui par cette découverte inattendue croit changer la face du monde.

C'est dans le moi, entendons-nous, dans l'acte par lequel nous nous distinguons du non-moi, que se trouve, selon Reiff, le *commencement de toute philosophie*. C'est de cet acte que va sortir a priori tout le système. Nous posons à l'infini le moi et le non-moi, lesquels toutefois sont identiques ; cette répétition même d'une activité toujours identique, voilà notre moi, voilà le principe du progrès de l'univers et le germe de la science parfaite.

Le système lui-même est digne de cet exorde pompeux. Il serait difficile d'imaginer une division plus bizarre et moins systématique. L'auteur veut qu'on commence l'étude de la philosophie par des considération pratiques desquelles naîtra

insensiblement la pure théorie. La science de la volonté (science que Reiff ne veut pas confondre avec la morale) et la philosophie de la nature constituent les deux premiers chapitres de l'encyclopédie spéculative de l'auteur. Vient ensuite la partie dans laquelle Reiff a peut-être mieux réussi que partout ailleurs : la philosophie du droit, que suivent la philosophie de la religion (à laquelle se rattache la morale) et la philosophie de l'art ou du beau. Enfin, la philosophie pure (l'auteur veut sans doute dire la philosophie théorique) s'ajoute aux cinq sciences qui précèdent. Elle se divise elle-même en psychologie, logique, métaphysique et théorie de la connaissance ou de la méthode, et constitue avec les trois dernières sciences nommées plus haut (quoi ? on ne le devinerait certainement pas)... la philosophie de l'histoire. Comment les éléments de vérité que ce système peut encore contenir ne seraient-ils pas altérées profondément par le faux jour que jette sur tous les principes une classification aussi funeste !

Abstraction faite d'une petite *dissertation* sur quelques points importants de métaphysique et de philosophie religieuse, Reiff n'a essayé jusqu'aujourd'hui de remplir ce cadre immense et peu logique qu'en esquissant la première de ses sciences philosophiques, *la théorie des volitions*. Après une série de redites inutiles pour celui qui a lu le premier ouvrage de l'auteur, Reiff s'efforce de justifier la primauté de rang qu'il accorde à la science de la volonté ! Nous doutons fort qu'il y soit parvenu. Un style diffus, des allures hautaines et des images propres à obscurcir plutôt qu'à éclairer la pensée, rendent du reste assez difficile l'intelligence de cet ouvrage. Ces obstacles ne nous empêcheront pourtant pas de pénétrer jusqu'à la pensée fondamentale du système. A bien y regarder la liberté est exclue, et la personnalité de Dieu abolie. Quelque nouvelle que prétende être cette théorie, ce n'est donc en dernière analyse qu'une modification de cette

vieille pensée hégélienne sur laquelle on ne se fait plus illusion aujourd'hui ; les besoins, les pressentiments du cœur humain en ont triomphé par leur puissance irrésistible.

CONCLUSION

Si la théosophie et ses rêveries méritaient d'être comptées parmi les sciences philosophiques, nous aurions encore à nous occuper d'un savant qui, soit comme bibliothécaire, soit comme professeur de philologie, est un des ornements de l'université de Tübingue, et qui sans doute par fantaisie est devenu l'un des fervents disciples de Swedenborg, l'un des apôtres les plus zélés de la divine Jérusalem (Fafel). Mais il nous est impossible de concéder à une théorie aventureuse, basée sur l'imagination, fondée sur des visions maladives ou magnétiques, un titre qui n'appartient qu'à la plus grave et à la plus importante des sciences.

Nous regrettons de ne pouvoir nous étendre ici sur les savants qui, en dehors de la sphère philosophique, se sont honorablement distingués à l'université wurtembergeoise. L'ancienne école théologique de Tübingue n'est plus guère représentée de nos jours que par un ou deux d'entre les professeurs qui enseignent, au bord du Neckar, les sciences divines. Mais, à côté des théologiens philosophes dont nous avons déjà signalé les mérites, nous aurions trouvé dans l'Eberhardo-Carolina l'hébraïsant le plus distingué de l'Allemagne (Ewald). Dans la faculté de théologie catholique, des hommes non moins intéressants nous auraient occupés, parmi lesquels il suffira de citer le savant et conciliant auteur d'une apologie du christianisme (Drey). Dans le domaine du droit, Tübingue vient de mettre à son service, par un choix des plus heureux, les talents d'un professeur qui écrit ses ouvrages

indifféremment en français ou en allemand, selon qu'il destine à l'une ou à l'autre des deux rives du Rhin les fruits de ses savantes recherches (Warnkonig). En médecine, Gmelin et Autenrieth; dans l'économie politique, Mohl et Fallati sont des noms célèbres dont il aurait été facile de faire l'éloge en énumérant d'importants travaux. Mais nous devons ici nous borner à indiquer que si Tübingue mérite par ses philosophes d'être visitée par les penseurs, elle justifie également sous d'autres rapports sa renommée de science et de sagesse.

Félicitons en particulier Tübingue de ce qu'elle a fait, depuis l'arrivée de Fichte, pour la vraie philosophie et la vraie piété, deux causes qui sont plus intimément unies qu'une spéculation fausse et irréligieuse voudrait nous le faire accroire. Le théisme semblait disparu pour longtemps de l'université wurtembergeoise. Une théorie triste et erronnée paraissait devoir le remplacer désormais, et être prête à y exercer bien des années encore son influence désolante. Mais le triomphe de l'erreur ne pouvait être durable. Il est dans ce monde changeant des idées sans cesse renaissantes, éternelles, parceque comme le phénix elles reprennent vie de leurs cendres mêmes, et qu'elles ressuscitent plus belles, plus splendides, des ténèbres passagères qui avaient caché leur éclat inaltérable. Du nombre de ces idées sont celles de Dieu, d'immortalité, de liberté. A Tübingue aussi elles ont brisé la pierre qui naguère recouvrait leur sépulcre; leur splendeur nouvelle et inattendue a terrassé leurs ennemis orgueilleux; victorieuses, elles sont apparues à bien des esprits pour les convaincre, à plus d'un Thomas qui a vu, et a cru.

La cause des opprimés doit toujours paraître juste; si la vérité elle-même est opprimée, qu'y a-t-il à la fois de plus désirable et de plus sûr que son futur triomphe? Dans un passé peu éloigné nous assistions à des scènes de tyrannie, le temps actuel est celui de l'affranchissement et de la victoire.

L'art de rabattre tous les élans du cœur et d'éteindre tous les sentiments généreux ne l'a pas emporté. La religion s'est défendue elle-même ; et en philosophie on a dévoilé bien des sophismes. Voilà pourquoi il se fait en ce moment une révolution paisible au nom de la liberté morale, plus précieuse encore que la liberté politique qui en émane, au nom de l'avenir éternel de l'humanité, plus sacré que ses intérêts périssables. L'usurpateur qu'il s'agissait de détrôner était puissant ; son nom seul semblait pouvoir lui tenir lieu de bouclier et de défense ; la logique absolue se faisait fort de ne craindre aucun ennemi. Mais un mot a été prononcé qui trouvera toujours un écho dans le cœur des humains : le nom du Dieu vivant s'est fait entendre. Et le prétendu géant gisait là vaincu et désarmé. Tübingue a été l'une des universités qui ont brillé dans cette lutte glorieuse ; elle a été l'une des voix nombreuses dont le concert a inauguré une ère nouvelle. L'école du passé y va décroître de jour en jour, obligée qu'elle est de céder le pas et le terrain à des principes religieux et libérateurs.

Charles Buob.

NÉCROLOGIE.

MORT DE M. AIMÉ MARTIN.

Le 23 juin 1847, ont eu lieu à Paris, au milieu d'un nombreux cortége d'amis, les obsèques d'un homme excellent dans les lettres et excellent par le cœur, M. Aimé Martin. On remarquait dans la foule de ses amis pressés autour de sa dépouille mortelle, MM. Jules Janin, Villemain, Belloq, le général Gazan, Pelletan, Chasles, un grand nombre d'hommes de lettres, d'hommes politiques, d'artistes éminents! Sur le bord de la fosse où fut enseveli Bernardin de Saint-Pierre et où fut déposé André Chénier, M. de Lamartine, l'ami le plus intime de M. Aimé Martin, a été prié d'exprimer le sentiment unanime. Il l'a fait en ces termes :

« Nous voici arrivés auprès de la tombe de l'immortel auteur de *Paul et Virginie* et des *Études de la Nature*, pour déposer le disciple à côté du maître.

« Je n'ai jamais parlé en face d'un cercueil. Quand l'homme entre par cette porte mystérieuse dans l'immortalité, aucun bruit de la terre ne doit le suivre, selon moi, excepté le bruit des pas de ses amis qui l'accompagnent jusqu'au seuil. Il y a entre ces deux vies, dont l'une commence, dont l'autre finit au bord de cette fosse, un abîme qu'aucune parole humaine ne peut franchir. Sur cette limite de l'infini tout paraît petit, même ce qu'il y a de plus grand

dans l'homme : ses affections et ses douleurs! Taisons-nous donc si nous regardons du côté de ce sépulcre!

« Mais si nous regardons du côté terrestre, disons aux survivants quel fut l'homme que nous ensevelissons ici dans l'estime universelle de ses contemporains, dans la mémoire bienveillante de son siècle et dans les inconsolables regrets de ses amis.

« Toute la vie d'Aimé Martin se raconte en un mot : il fut homme de lettres dans l'antique et grande signification de ce mot; c'est-à-dire qu'après avoir jeté un regard sur toutes les occupations, sur toutes les ambitions, sur toutes les gloires qui s'offrent à l'homme de talent et à son entrée dans le monde, il n'en trouva qu'une digne de lui : cultiver sa pensée, perfectionner son intelligence, grandir, ennoblir, élever, diviniser son âme et la porter à son créateur plus pure, plus sainte qu'il ne l'avait reçue de ses mains. Découvrir Dieu dans ses œuvres, le faire comprendre, adorer, bénir dans sa création, ce fut sa tâche à lui. Sa vie entière ne fut que travail. Ce travail ne fut qu'un acte de foi dans la providence ici-bas, dans l'immortalité ailleurs. Si la tombe devait tromper les espérances de l'homme de bien, aucun mourant n'eût été plus déçu que lui par le néant.

« Mais celui qui ne trompe pas l'instinct d'un moucheron, ne trompera pas le pressentiment du juste. Il est entré, n'en doutons pas, en possession de ses espérances et en jouissance de sa foi.

« Quelle était sa philosophie! vous la savez tous, vous avez recueilli comme moi dans ses livres ou dans ses entretiens les confidences de son âme.

« Sa philosophie? c'était la sagesse traditionnelle du genre humain dépouillée des erreurs de chaque siècle et de chaque secte, datant de la raison humaine, et venant se déposer dans l'Évangile comme dans un réservoir commun de toutes les morales pour couler de là en ruisseaux divers, en se grossissant et en s'épurant toujours dans les idées, dans les mœurs, dans les institutions d'un monde indéfiniment perfectible. Il avait trouvé dans sa vie même l'occasion et pour ainsi dire la filiation de ses idées. Il avait épousé la veuve de Bernardin de Saint-Pierre, hélas! deux fois veuve aujourd'hui de deux nobles amis, digne elle-même de cette

alliance avec des pensées et des génies qu'elle était faite pour comprendre et même pour inspirer.

« Jean Jacques Rousseau, sur la fin de ses jours, dans ses promenades solitaires et dans ses herborisations autour de Paris, avait versé son âme dans celle de Bernardin de Saint-Pierre. A son tour, l'auteur de *Paul et Virginie*, dans sa vieillesse, avait versé la sienne dans le cœur d'Aimé Martin, son plus cher disciple, en sorte que par une chaîne non interrompue de conversations et de souvenirs rapprochés, l'âme d'Aimé Martin avait contracté parenté avec les âmes de Fénelon, de Jean-Jacques Rousseau et de Bernardin de Saint-Pierre, société spiritualiste, génération intellectuelle de Platon, dont il aurait été si doux à notre ami de prévoir que les noms seraient prononcés sur son cercueil comme ceux de ses parrains dans l'immortalité.

« Sa vie privée ne fut qu'une longue série d'amitiés. Il compta toujours parmi les plus illustres celle de M. Lainé, ce ministre philosophe, digne, si les temps l'avaient permis, d'être un jour, dans notre histoire, nommé le Turgot de la liberté.

« Parmi ces amitiés ne faut-il pas compter au premier rang celle qu'il contracta avec ce brave général Gazan, dont vous voyez les larmes tomber sur trois cendres à la fois devant vous; qu'il avait choisi avec l'admirable prévoyance de son cœur pour époux de sa fille adoptive, et qui lui rendit en sentiment filial ce qu'il lui avait donné en bonheur dans une épouse justement adorée.

« Enfin, vous tous, qui attestez par votre concours ici l'attachement qui vous unit même à sa mémoire, dites, est-il un seul d'entre vous qui ne se dise dans son cœur : le meilleur d'entre nous nous a quittés!

« Quant à moi, qu'une amitié plus intime et plus privée encore unissait depuis vingt ans à ce frère de mon cœur et de mon choix, je puis dire que j'enferme avec lui dans le sépulcre une part des meilleurs jours de mon passé, de mes plus sublimes conversations ici-bas, et de mes plus chères espérances de réunion dans le sein de ce Dieu qui a créé l'amitié pour faire supporter la terre, et qui a créé la mort pour faire regarder au-delà du tombeau! »

CHRISTOPHE COLOMB,

Ode symphonie par FÉLICIEN DAVID.

En face d'un beau talent et d'un beau succès la critique se trouve à l'aise ; devant une médiocrité, lors même qu'elle triomphe, la sévérité paraît peu généreuse; devant une œuvre distinguée, elle est une preuve de l'importance même qu'on y attache. L'auteur du *Désert* a été porté d'un seul coup au sommet de nos gloires musicales ; on avait tant besoin d'un homme de génie qui renouvela quelqu'une des branches de l'art, qu'à la soudaineté et à l'imprévu de son apparition, on a pris pour du génie un talent qui se manifestait avec la surface de l'originalité. Puis, lorsqu'une seconde épreuve a forcé de revenir un peu sur le premier jugement, on est allé trop loin dans la critique, comme on était allé trop loin dans l'éloge. Quelque puisse être notre prédilection particulière pour tel ou tel passage du *Désert* ou du *Christophe Colomb*, ces deux œuvres ne dépassent pas le même niveau. Tout ce qu'elles attestent de fantaisie charmante, de science et d'habileté dans l'esprit musical qui les a conçues, nous prouve que nous avons un aimable, un adroit compositeur de plus, mais non pas que l'art soit repris et continué à partir du point où Beethoven et Rossini l'ont laissé.

Il y a, dans les œuvres de M. Félicien David, un remarquable talent de style, beaucoup d'adresse à combiner des effets nouveaux dans l'exécution instrumentale. Une idée étant donnée, il est impossible d'en tirer un parti meilleur et plus complet que l'auteur du *Christophe Colomb* ; tout ce que le tour de phrase gracieux, ingénieux et fin peut lui ajouter de charme, le motif musical l'emprunte de l'intelligence du jeune maestro ; tout ce que l'adroite combinaison des ressources de l'orchestre peut ajouter de découpures brillantes à la draperie de la statue jaillit à profusion sous les doigts de l'artiste instruit et studieux. C'est dans l'idée elle-même, que tout l'éclat d'un beau talent ne saurait

s'élever à la puissance, à la largeur qui n'appartiennent qu'au génie. Pour n'appliquer ces remarques qu'au *Christophe Colomb*, on a trouvé que les motifs bien francs, bien spontanés, y sont rares. Ce n'est que dans la quatrième partie qu'apparaissent quelques-unes de ces idées vivement accusées qui enlèvent un auditoire. Ces idées appartiennent toutes, du reste, au même ordre de sentiment, une inspiration douce et tendrement élégiaque; c'est quelquefois aussi une fantaisie brillante et spirituelle, jamais une émotion mâle et profonde, une excitation héroïque, un accent grandiose. Pourquoi se fait-il qu'un sujet immense comme *Christophe Colomb* et la découverte d'un Nouveau-Monde nous laisse surtout l'impression d'une suite d'élégies rêveuses et de danses pittoresques. Ce sont au moins les passages remarqués de ce caractère qui seuls ont saisi vivement le public et même des oreilles plus austères.

Malgré les morceaux descriptifs qui cherchent à rendre l'effet du calme, de l'orage, de la nuit sous les Tropiques, nous ne pouvons pas reconnaître à cette musique un sentiment original et profond de la nature. Nous ne confondons certes pas ce qu'on appelait autrefois dans les arts l'harmonie imitative, avec le don de rendre avec vérité l'impression qui naît dans l'âme de telle ou telle scène de l'univers. Ce n'est pas avec une imitation bien technique du bruit des vagues ou du chant des oiseaux qu'on nous transportera au bord de la mer ou dans une forêt, et nous ne demandons pas au musicien ces puériles bannalités. M. Félicien David a eu le bon goût de les éviter. A-t-il trouvé d'autres moyens pour jeter en nous le sentiment de la mer et des forêts du Nouveau-Monde? Ce n'est pas ce qui nous a semblé. Il est vrai de dire que c'est bien de la prétention de la part de la musique de vouloir faire ainsi des épopées presque à elle seule. Car nous ne considérons pas comme une innovation bien utile et même bien agréable l'intervention du récit au milieu de l'orchestre, et le nom d'ode ajouté à celui de symphonie. Comment la présence des vers, toujours très-mauvais, qui serviront de prétexte à ce genre de composition, pourra-t-il amener des effets inconnus à Beethoven et aux autres

symphonistes? Faites des symphonies ou bien des opéras, l'ode-symphonie n'est pas une création originale, mais une mode de costume qui ne vivra pas. Cela est une digression qui laisse entier le talent de M. Félicien David. Le jeune maître a sur son instrument des cordes trop vraies, quoique trop peu variées, pour que l'on puisse dès aujourd'hui lui assigner définitivement l'étendue qu'il doit parcourir. Pour être tout ce qu'on nous avait promis d'abord, il doit acquérir beaucoup en largeur, en énergie, en passion, mais il devra préférer, à la musique épique et dramatique qu'il a tentée, ces sujets élégiaques ou gracieusement fantastiques qui lui ont fourni jusqu'à ce jour ses meilleures inspirations. La part est belle encore, et, pour n'être pas Beethoven, on a encore bien des places à prendre du temps de M. Hector Berlioz.

CHRONIQUE.

Le journal de Villefranche nous apporte les détails suivants sur l'existence passée d'une académie en cette ville du Beaujolais :

Le hasard a fait découvrir, dans les vieilles archives de la mairie de Villefranche, des lettres-patentes du mois d'août 1727, délivrées par Louis XV, confirmatives de celles octroyées par Louis XIV, au mois de décembre 1695, pour autoriser l'établissement d'une académie royale à Villefranche.

Cette pièce est assez importante pour les amateurs d'annales historiques, parce qu'elle fixe des incertitudes sur la date de cette création dont les éléments existaient déjà depuis longtemps, car, pendant les quarante années qui précédèrent l'année 1695, Villefranche posséda dans son sein une société littéraire qui se réunissait en séance à jour fixe, où chaque membre venait soumettre à la bienveillante critique de l'amitié le travail de ses veilles et le fruit de ses méditations. Des documents que nous avons consultés, apprennent que bientôt cette société d'amateurs des belles-lettres, trouva des protecteurs naturels dans le gouverneur de la province, M. Camille de Neufville et Mlle de Montpensier, cette princesse qui aimait et cultivait les lettres, et dont les apanages s'étendaient sur le Beaujolais. Une si haute protection semblait constituer définitivement cette institution littéraire en académie ; les corps savants du royaume lui reconnaissaient ce caractère. On se plaisait à mentionner dans les écrits publics du temps les relations de ses séances, et à donner des extraits des discours qui y étaient prononcés. C'est en 1695, comme nous l'avons dit, qu'elle reçut le titre qu'elle avait mérité. Elle a toujours été considérée comme une des plus anciennes académies du royaume ; l'existence de celle de Lyon ne remonte qu'à l'année 1724.

L'académie de Villefranche, comme tous les priviléges dont jouissait la cité, a pris fin lors de notre première révolution.

Après la lecture de cet exposé, on sera porté à demander ce que sont devenues les archives d'une société littéraire qui a joui d'une si longue et si brillante existence. La mairie n'en renferme aucune trace ; tout fait présumer qu'elles auront été réunies à celles de l'académie de Lyon. Ne serait-ce pas le cas de s'en assurer auprès de M. le recteur de cette académie, et dans le cas où cela serait, de les revendiquer comme un titre glorieux que la ville serait jalouse de posséder ?

Voici quelques renseignements sur la constitution de l'académie de Villefranche; le nombre de ses membres ordinaires était fixé à vingt; celui des académiciens associés était illimité. Il y avait ensuite des académiciens honoraires et des académiciens vétérans. Les séances de l'académie se tenaient tous les jeudis, de quinzaine en quinzaine, et la séance publique avait lieu chaque année, le 25 août, jour de la Saint-Louis, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

L'académicien avait pour devise une rose de diamant, avec ces mots : *mutuo clarescimus igne*. Les brevets des académiciens portaient en tête les armes de la ville, avec la devise de l'académie.

TEXTE DES LETTRES-PATENTES DE LOUIS XV.

Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à nos amés et féaux conseillers, ès gens tenant notre cour de parlement à Paris, et à tous autres nos justiciers et officiers qu'il appartiendra, salut. Notre très cher et très aimé oncle, le duc d'Orléans, nous a représenté que, par lettres-patentes du mois de décembre 1695, le feu roi Louis XIV, notre très honoré seigneur et bisaïeul de glorieuse mémoire, aurait approuvé et autorisé l'établissement d'une académie royale à Villefranche, sous la protection de feu notre très-cher et très-aimé grand oncle le duc d'Orléans; mais comme ces lettres ne nous ont point été présentées dans le temps prescrit par nos ordonnances, et qu'elles se trouvent à présent surannées, notre dit oncle nous a supplié d'accorder à ladite académie nos lettres sur ce nécessaires. A ces causes, de l'avis de notre conseil, nous vous mandons et enjoignons par ces présentes signées de votre main, que vous ayez à procéder à l'enregistrement desdites lettres-patentes du mois de décembre 1695 ci-attachées, sous le contre-scel de notre chancellerie, nonobstant et sans vous arrêter à ladite protection de notre dit oncle le duc d'Orléans, et dont nous l'avons relevé et relevons par ces présentes; et du contenu aux lettres-patentes faire jouir et user ladite académie royale de Villefranche pleinement, paisiblement et perpétuellement, cessant et faisons cesser tous troubles et empêchements contraires, car tel est notre plaisir. Donné à Versailles, le quatrième jour du mois d'août l'an de grâce mil sept cent vingt-sept, et de notre règne le douzième.

Signé, Louis. *Par le Roi*, Fleuriau.

— La famille de Mlle Blondel a répondu de la manière la plus honorable et la plus touchante au vœu du conseil municipal de Bourg de voir un jour placé dans le salon de la mairie le portrait de cette artiste enlevée à l'affection de tous par une mort prématurée. La sœur de Mlle Elisa Blondel, à qui appartient ce portrait, legs d'une vie près de s'éteindre, a écrit qu'elle laisserait cette image chérie à la ville, après sa mort et apres celle de son mari. Cette donation gratuite qui concilie si heureusement les inspirations de la plus respectable et de la plus tendre affection avec le désir sympathique de la cité, a été acceptée en son nom par le conseil municipal; la délibération qui exprime ses sentiments et sa reconnaissance sera adressée à la famille de Mlle Elisa Blondel.

Tout sera bientôt disposé pour l'érection de la tombe que les offrandes des souscripteurs destinent à la jeune et regrettable artiste; un bronze qui rappelle heureusement son œuvre principale, est arrivé de Paris avec le plan du tombeau. Une commission, prise dans le conseil municipal et la Société d'émulation, sera chargée de veiller à l'érection de ce modeste monument, digne hommage rendu à une destinée touchante qu'a rehaussée le double mérite du talent et du caractère.

(*Courrier de l'Ain*).

A MONSIEUR LE RÉDACTEUR EN CHEF DE LA REVUE DU LYONNAIS.

Lyon, le 25 juin 1847.

MONSIEUR.

Une petite portion du paragraphe nº XIX, concernant le Palais des Arts, dans le *Xe Bulletin monumental et liturgique de la ville de Lyon*, qui a paru dans votre dernière livraison, a été omise par suite d'une inadvertance. Permettez-moi de la rétablir dans votre prochain cahier, sous forme de *post scriptum*. « — Le magnifique tableau, offert par le pape Pie VII, à la ville de Lyon, œuvre de Pietro Perugino, a été restauré; on l'a reporté sur un autre fond. L'opération a bien réussi; mais le chef-d'œuvre *continue* à être placé dans les déplorables conditions qui l'ont altéré; il demeure exposé à l'action du soleil couchant, et il est probable qu'il ne tardera pas à s'écailler et à se boursouffler de nouveau. — Pourquoi a-t-on supprimé la légende historique si honorable pour la ville de Lyon, qui attestait et motivait le don du souverain pontife? »

Agréez, etc.

Joseph BARD.

L'AGE NOUVEAU.

I.

Quand la lumière eut percé l'ombre
Des éléments tumultueux,
Quand l'homme apparut dans le nombre
De tes habitants monstrueux,
O Terre, ô puissante nature,
Dans cette infime créature
Qui te contemple avec effroi,
Dans ce dernier né de la fange,
Sous la brute as-tu senti l'ange,
O Terre, as-tu connu ton roi?

Perdu dans son terrible empire,
Vois-le, seul en sa nudité;
Tout le menace et tout conspire
Contre sa frêle royauté;
Sous ses pas le sol tremble et fume,
Un mont croule, un volcan s'allume,
La mer vomit les grandes eaux;

Impur géant des premiers âges,
L'hydre, autour des longs marécages,
Souffle la mort de ses naseaux.

Un arbuste, un fruit sans défense,
Un insecte au venin subtil,
Tout cache à sa débile enfance
Quelque mystérieux péril;
Que pourra sa main désarmée?
D'ennemis la terre est semée;
Vivra-t-il même une saison?
Pour lutter avec la matière,
Pour vaincre la nature entière,
Quelle est sa force? la raison.

II.

Il pense, la nature est dès lors sa vassale;
L'âme agite la masse inerte et colossale.
La pensée asservit le granit et l'airain.
L'esprit fait circuler la sève dans la plante,
Il déchaîne la neige ou la lave brûlante;
Des éléments discords l'esprit est souverain.

Pensée, esprit, raison, c'est la force qui crée;
C'est, après les six jours, la parole sacrée
Qui dit: c'est bien! devant son ouvrage accompli.
La raison, c'est l'essieu sur qui tourne le globe,
C'est le germe des fleurs dont l'été peint sa robe,
Le souffle lumineux dont l'espace est rempli.

Dans l'univers, à flots, elle s'est élancée;
Et, sur la terre, elle a son siége en ta pensée,

Homme, sa voix te parle à toute heure, en tout lieu ;
Toi seul peux librement l'aimer et t'y soumettre ;
De l'aveugle matière elle te rend le maître ;
La nature obéit, car la raison c'est Dieu.

III.

Va donc, esprit humain, dans cette arène immense,
Dieu même en toi soutient la lutte qui commence ;
A ton tour, imitant l'œuvre de ton auteur,
O fils semblable à lui, tu seras créateur !
Mais lui seul est sans borne en sa toute puissance ;
Tu n'enfanteras rien qu'à force de souffrance,
Tu devras lentement prendre à Dieu ses secrets.
Patience et douleur, c'est la loi du progrès.

Ah ! que la terre a bu de sueurs et de larmes,
Depuis l'heure où contre elle un homme a pris les armes ;
Où ses chênes, vaincus pour la première fois,
Ont fait place aux cités qui germaient sous les bois ;
Où, du fer tout récent chargeant nos mains craintives,
La hache a fait trembler les forêts primitives,
Et de leur temple obscur crevé l'épais rideau ;
Où les leviers ont pu mouvoir le lourd fardeau
Des blocs cyclopéens redressés en murailles ;
Où la bèche a des champs entamé les entrailles !

Déjà les animaux servent l'homme, contraints
De prêter à nos bras la vigueur de leurs reins.
Bientôt tous tes pouvoirs, soumis l'un après l'autre,
Nature, contre toi, viendront en aide au nôtre.
Chaque jour, au travail, l'homme courbe à son gré
Un être qu'en naissant il avait adoré.

C'étaient ses jeux d'enfants ! les nations adultes,
O nature, ont conquis tes puissances occultes,
Et, jusques dans tes flancs déchirés et meurtris,
Des fluides secrets le travail est surpris.
L'homme sait évoquer et copier la vie ;
Il enferme en des corps la force ainsi ravie,
Et désormais sans crainte, avec le feu fatal,
La main de Prométhée anime le métal.

IV.

De quelle ambition plus haute
Peux-tu donc t'enivrer encor,
Homme, infatigable Argonaute
De l'éternelle toison d'or ?
Tes pères, sur leurs nefs rapides,
Ont déjà dans les Hespérides,
Dans les mystiques Atlantides,
Cueilli le fruit de l'inconnu ;
Ton cœur que nul effort n'épuise,
Rêve un autre monde et méprise
Tous ceux dont il est revenu.

Le volcan rentre en sa caverne ;
L'hydre expire en son lit fangeux ;
Ton bras emprisonne et gouverne
Le cours des fleuves orageux.
Depuis les monstres d'Erymanthe,
Le lion, la louve écumante,
En vain la nature fermente,
Tu n'as point d'ennemis nouveaux ;
Et, cependant, pour ton Hercule,

Un désir infini recule
La borne des douze travaux.

Les vallons, la plaine assainie
Roulent des flots d'épis pour toi.
Des corps lointains le vieux génie
Te voit passer avec effroi.
Les bois, ces voiles de la terre,
Les antres n'ont plus de mystère.
Ta maison couvre le cratère;
Et la colline au flanc divin,
Au lieu de cendre et de fumée,
Des prés, de la vigne embaumée
Fait couler le lait et le vin.

Avec des monts que tu déplaces
Sur d'autres sommets, tous les jours,
Tes mains qui ne sont jamais lasses,
Dressent les villes et les tours;
Sur leur cime démesurée
Tu lèves ta tête assurée;
Des astres la plaine azurée
S'abaisse au niveau de tes yeux;
Et si, pour te réduire en poudre,
Un dieu, là haut, cherchait sa foudre,
Tu sais la dérober aux cieux.

Tu sais fabriquer un tonnerre;
A ton caprice, il frappe ou dort,
Et caché, du fond de ton aire,
Au loin tu promènes la mort;
Le salpètre que tu déchaînes
Fait, sur les montagnes prochaines,
Partir le granit et les chênes,
Voler Pélion sur Ossa;

Au ciel, , qui garde le silence,
C'est un nouveau Titan qui lance
Les rochers que l'autre entassa.

Sous terre, dans les lacs de soufre,
Tu plonges ton avide main ;
Les grandes mers n'ont pas un gouffre
Qui puisse barrer ton chemin ;
Au bout d'un horizon sans borne
Où la nuit voile, en un ciel morne,
L'Ours, la Vierge et le Capricorne,
Ton vaisseau sait trouver le port,
Et tu vois ces nouvelles grèves
Vers qui se tournaient tes longs rêves,
Comme l'aimant se tourne au nord.

Plus haut que l'aigle et le nuage,
L'air léger que tu rends captif,
Comme une étoile qui voyage,
Berce dans les cieux ton esquif.
Tu perces d'une agile sonde
Du globe l'écorce profonde,
Et des premiers âges du monde
Tu ressuscites les débris ;
Jusqu'à la centrale fournaise
Tous les secrets de sa genèse,
Ta sagesse les a surpris.

V.

Laisse enfin reposer ta pensée inquiète
Homme, que manque-t-il encore à ta conquête ;
Tu perçois le tribut des éléments soumis,
Qu'exiges-tu de plus de ces vieux ennemis?

VI.

« Je veux, prompt comme un dieu, sillonnant mon domaine,
Qu'un flamboyant coursier sans trève m'y promène
Des sables du Tropique au glacier boréal.
Je veux, le même jour, suivre à ma fantaisie,
Sous le chêne d'Europe ou le palmier d'Asie,
Mon rêve où j'entrevois le soleil idéal.

Je me veux affranchir de tous travaux serviles ;
Je veux pour ouvriers, dans mes champs, dans mes villes,
Animer des métaux le peuple souterrain.
Avec mes lourds taureaux, mes chevaux, mes molosses,
Je veux à m'obéir dresser d'ardents colosses
Au cœur de flamme, aux bras d'airain.

Puisqu'ici-bas mes jours, dont nul ne doit renaître,
Sont si courts pour aimer, pour agir, pour connaître,
Que l'œuvre plus rapide allonge les instants !
Je veux faire tenir dans une heure de vie
Un siècle tout entier du bonheur que j'envie,
Anéantir l'espace, éterniser le temps ! »

VII.

Tel est notre âge, épris de superbes pensées ;
Qui donc ose sourire et les dire insensées ?
Dieu seul peut mesurer la carrière à nos pas ;
L'Océan a son lit, notre âme ne l'a pas.

Prométhée a trouvé dans sa forge profonde
L'inflexible levier qui doit mouvoir le monde,

Et qui, par le secours de quelques gouttes d'eau,
Peut d'Atlas fatigué soutenir le fardeau.
Quel pouvoir, tout-à-coup, donne à cette eau paisible
Des poumons du volcan le souffle irrésistible?
Ce n'est qu'un charbon vil, mais touché par le feu,
Et le feu c'est l'agent du soleil et de Dieu.

VIII.

Le feu, le vrai nom, le symbole
De l'amour souverain moteur!
Il s'élance avec la parole
De la lèvre du Créateur.
Verbe qui rayonne et pénètre,
Dans l'espace à flots sème l'être,
Il est l'éternelle action,
Le feu, père de toute force,
Qui de ce globe ouvre l'écorce,
Elément de l'expansion!

La vie en flammes jaillissantes
Court sur la terre et dans les cieux,
Des sphères d'or retentissantes
Le feu fait tourner les essieux;
C'est l'amour du Dieu qui nous aime;
Il est sorti de son sein même,
Il a fecondé le chaos;
Il tira les cieux et la terre
Du fond de l'être solitaire
Dont l'esprit flottait sur les eaux.

Dès qu'à l'homme-enfant le révèle
Du génie un heureux larcin,
Les arts dans la cité nouvelle

Arrivent en joyeux essaim.
C'est le feu qui métamorphose ;
Il fait obéir toute chose,
Il donne une âme au corps grossier ;
Du vase, à son toucher magique,
L'eau fuit d'un essor énergique
Et meut une forêt d'acier.

IX.

Voyez ! un homme encore, un ouvrier fragile
A fait vivre le fer comme autrefois l'argile.
Le ciel cède, à la fin, ses secrets au Titan.
De l'antre créateur la machine animée
Sort, plus rapide et mieux armée
Que Mammouth et Léviathan.

Regardez, sans terreur, sous ses noires écailles,
Du monstre obéissant palpiter les entrailles ;
Son cœur est un brasier béant comme l'enfer,
Et l'onde qui l'abreuve en vapeurs dilatée,
D'un haleine précipitée
Soulève ses poumons de fer.

Quel coursier chimérique et dévorant l'espace,
Quel dragon dans son vol, quel aigle le dépasse ?
Soit que des longs rail-ways il suive les réseaux,
Ou qu'ébréchant les flancs des larges promontoires,
Il fasse, au coup de ses nageoires,
Une tempête sur les eaux.

Quand l'hydre aux mille anneaux dans les plaines rampante
Roule d'énormes chars un convoi qui serpente,

Lorsqu'au loin dans le ciel sa crête rouge a lui,
A sa masse, à son bruit de lave souterraine,
On dirait un volcan qui traîne
La chaîne des monts après lui.

Et le monstre, docile aux caprices de l'homme,
Se plie aux vils travaux de la bête de somme;
Naguère il poursuivait le mobile horizon,
Il va, bientôt, aveugle et le mors dans la gueule,
Tourner une incessante meule
Dans l'atelier, morne prison.

Ou bien, près du cratère où la fonte s'allume,
De son bras de cyclope il fait sur une enclume
Bondir, à temps égal, les noirs et lourds marteaux;
Ou, puisant au milieu de la lave qui coule,
Il sait dans les contours du moule
Pétrir du doigt les durs métaux.

Il a tourné la roue et mu l'agile rame;
Sur le métier soyeux où l'écharpe se trame
Il conduit la navette, et des fibres du lin,
La vierge aux doigts légers, qu'à sa lèvre elle mouille,
Sur le fuseau de sa quenouille
Forme un fil moins souple et moins fin.

Avec Dieu même ainsi l'art humain rivalise;
De l'homme et du destin la lutte s'égalise;
Notre science engendre un être et le nourrit;
Dans son creuset magique, au feu qui les amorce,
Les charbons se changent en force,
La matière devient esprit.

X.

Quel penseur radieux, à l'aube de ses veilles,
Vit poindre le premier ces fécondes merveilles ;
Quel nom de demi-dieu l'homme reconnaissant
Donnera-t-il au siècle à ces clartés naissant,
Et, pour un Panthéon, où peu doivent descendre,
Quel peuple avec orgueil peut réclamer sa cendre !
Italie ! est-ce toi, prêtresse du vrai beau,
Dont le soleil de Grèce alluma le flambeau ;
Sibylle aux longs regards qui des déserts de l'onde
Par les yeux de Colomb a vu surgir un monde ?
Allemagne ! ou bien toi, qui, dans les champs du ciel,
Cueilles la pure idée aux confins du réel,
Et dont le doigt profond creuse avec patience
Les puits mystérieux d'où jaillit la science ?
Ou toi, dont les métiers prompts comme tes vaisseaux
Travaillent jour et nuit défendus par les eaux,
Angleterre ? ou bien toi, dont le nom à ma bouche
Semble un souffle du ciel embrâsant ce qu'il touche,
Toi, France, dont mes vers en disant les grandeurs
D'une lave sans fin verseraient les ardeurs ?

XI.

Mais, dans la pacifique arène
Ouverte aux sages curieux,
Où l'humanité devient reine
De ces pouvoirs mystérieux,
Il faut que des mains différentes
A ces luttes persévérantes
Viennent s'appliquer tour-à-tour ;
Il faut, pour enrichir ce globe

Des secrets qu'au ciel on dérobe,
Plus d'un seul peuple et d'un seul jour.

Ce hardi ravisseur qui dompte
L'onde et le feu comme un coursier,
Qui donne une âme souple et prompte
A ce monstre aux muscles d'acier,
Il n'est pas fils de l'Allemagne,
De la France ou de la Bretagne;
Pour lui le temps n'est pas compté;
Il est plus vieux que notre histoire,
De son vaste laboratoire
L'horizon est illimité.

Nul penseur, nul divin artiste
De l'âge qui naît aujourd'hui
Ne peut, dans sa gloire égoïste,
Revendiquer le nom pour lui.
Ce sage à la foi longue et ferme
Qui découvrait hier le germe
Pour le faire éclore demain,
Il habite, en sa longue étude,
De l'une à l'autre latitude,
Il s'appelle l'esprit humain!

XII.

Fils de l'homme, c'est bien! la nature est soumise;
Ta liberté grandit des forces qu'elle y puise.
Un nouveau serviteur docile et tout puissant
Fait passer sous ton joug l'univers frémissant;
Et l'inerte matière, en te livrant sa flamme,
Augmente à ses dépens le domaine de l'âme.

Quand ton coursier s'élance à ton signal, ô roi,
L'espace t'appartient et le temps est à toi ;
Tu vas, et des rochers ton front perce les bases,
Tu remplis les vallons des sommets que tu rases,
L'éclair traîne ton char, la foudre est dans tes mains,
Homme, que feras-tu de ces dons surhumains ?

XIII.

Dans le fer des leviers quand l'âme semble entrée
De ton cœur endurci s'est-elle retirée ;
Faut-il voiler la lyre et les autels en deuil ;
Ces ouvriers d'airain, qu'un feu pur a fait naître,
Ne vont-ils préparer des loisirs à leur maître
Que pour remplir ses jours de luxure et d'orgueil ?

Des éléments vaincus as-tu fait tes complices
Pour mettre leur armée aux ordres de tes vices ?
Sous le joug de la chair, à ton tour, tu descends.
Dieu ne t'a-t-il donné la ferme de sa vigne
Que pour t'y voir cueillir, ô serviteur indigne,
La vendange impure des sens ?

XIV.

La richesse, à flots entassée,
S'accroît dans tes mains chaque jour ;
Mais sera-t-elle dispensée
Par l'égoïsme ou par l'amour ?
Verrons-nous, les croyant bannies
L'injustice et les tyrannies
Dans nos foyers rentrer plus tard ;
Des fruits de la terre promise

Que tant de douleurs ont conquise
Le pauvre obtiendra-t-il sa part ?

Verrons-nous une ère avilie,
Un siècle avare et sans essor
Où toute grandeur s'humilie
Sous la main qui possède l'or ?
La science a trouvé des mondes,
Aplani les monts et les ondes,
Dompté leurs fauves habitants ;
Vers un autre Eden elle aspire ;
Est-ce pour en livrer l'empire
Aux sordides mains des traitants ?

Nos travaux rapprochent les villes
Unissent les deux Océans ;
Verrons-nous des haines civiles
Les abîmes toujours béants ?
Toujours l'un à l'autre contraires
Ferons-nous du mal de nos frères
Le but de nos ambitions ?
Abjurons enfin nos discordes ;
Comme une lyre a plusieurs cordes
La terre a plusieurs nations.

Tous enfin, la famille entière,
Riches, pauvres, grands et petits,
Avons-nous dompté la matière
Pour en garder les appétits ?
L'âge d'or vu par nos prophètes,
N'est-ce que du pain et des fêtes,
Le cœur n'a-t-il donc pas ses maux ?
L'homme veut-il dans sa nature
Ne rien chercher que la pâture
Qu'y trouvent de vils animaux ?

XV

O poète, ô pasteur des humaines pensées,
Qui leur montres du doigt les haltes avancées,
Qui, suivant de l'amour le flambeau toujours sûr,
Sais, loin du sable aride et du marais impur,
A ta flûte entraînant les jeunes rêveries,
Les attirer aux fleurs des divines prairies;
Toi, dont le pas enseigne au troupeau rallié
Du céleste bercail le chemin oublié;
Toi, dont la voix s'élève entre les voix charnelles,
Chaste et docile écho des lyres éternelles;
Toi, qui portes dans l'or de ton cœur filial
Un rayon toujours chaud du soleil idéal;
Gardien du feu pur, non, tu n'as pas à craindre
Qu'un souffle épais des sens ne vienne à nous l'éteindre;
Tu le sais mieux que nous, un dieu nous tend la main,
Chaque siècle vers lui pousse le genre humain.

Donc, malgré cette nuit qui l'obscurcit encore,
De l'âge industrieux salue aussi l'aurore;
Dis-nous l'Antée impur par Hercule étouffé,
Chante le Dieu du jour dont l'arc a triomphé,
Vois Python expirant dans sa fange se tordre,
Et des siècles meilleurs naître le nouvel ordre.
Du haut du mont sacré, dominant nos combats,
Montre-nous cette terre où tu n'entreras pas,
Fais-nous voir, embrassant l'un et l'autre hémisphère,
Du champ donné par Dieu ce que l'homme a su faire.

C'était peu de dompter les taureaux écumants,
Il a mis sous le joug même les éléments;

Comme un dieu, désormais, il crée à son image,
Et des êtres nouveaux viennent lui rendre hommage ;
Un peuple industrieux façonné de sa main
Des plus rudes labeurs l'affranchira demain.
La terre, cultivée avec art et prudence,
De moissons et de fruits se couvre en abondance ;
Dans les vastes cités qui n'ont plus de remparts
La joyeuse concorde en fait de justes parts,
Comme entre ses enfants la mère de famille ;
Car d'un sourire égal la loi pour chacun brille,
Et l'amour, plus divin, fait dans un but commun,
Que chacun vit pour tous, comme tous pour chacun.
Le temps a renversé les jalouses frontières
Qui séparaient les cœurs des nations altières,
Les ennemis lointains, réunis et charmés,
En se voyant de près bientôt se sont aimés,
Et foulant tous aux pieds leurs idoles contraires,
Les fils du même dieu se sont connus pour frères.
Délivré de la glèbe et des plus durs besoins
Aux champs intérieurs l'homme apporte ses soins ;
Le plus humble a sa part du pain de la science,
Un soleil plus serein luit dans sa conscience,
Son esprit s'initie à de nobles plaisirs
Et bénit l'art divin qui lui fit ces loisirs.

XVI.

Une voix d'en haut vient conduire
L'hymne par cent peuples chanté ;
Toute âme a des sons pour la lyre
Tout front a sa part de beauté.
Ecartant ses voiles austères
La nature a moins de mystères,
Chaque homme y peut lire à son tour,

Avec le cœur on l'étudie,
La science vole agrandie
Sur l'aile sainte de l'amour.

L'esprit, souverain plus paisible,
Des sens perce mieux la prison ;
Devant lui du monde invisible
Il voit s'élargir l'horizon.
Le jour luit sur chaque problème.
L'homme écoute mieux dans lui-même
Ce verbe à notre chair uni ;
Son regard que l'amour épure
En Dieu contemplant la nature
Va plus avant dans l'infini.

Plus haut vers le ciel il s'élève,
Plus il descend au fond de soi,
Dans son étude et dans son rêve
Il retrouve la même loi ;
L'art la grave dans ses symboles,
Dans les actes et les paroles
Elle vit et règne en tout lieu ;
Un souffle envoyé sur la terre
Renouvelant sa face entière
Fait tout à l'image de Dieu.

Car l'avenir qui s'édifie,
L'espoir de nos travaux puissants,
Notre but que tout sanctifie
Ce n'est pas l'âge d'or des sens.
Oui, le seul progrès véritable
Est dans la loi plus équitable,
Est dans l'idéal mieux compris ;
Dans la paix chère à la sagesse

Qui distribue avec largesse
La lumière à tous les esprits.

Les bruits du siècle en vain t'effrayent,
Poète qui vis par le cœur,
Sur tous ces chemins qui se frayent
C'est Dieu qui passera vainqueur.
Ceux qui travaillent à ces voies
Ne rêvent que charnelles joies
Ivresse, orgueil et vils plaisirs,
Pour eux la nature asservie
N'est qu'une table mieux servie,
Un lit pour leurs prochains loisirs.

Répandez cet impur présage
Vous que flatte un tel avenir ;
Et vous qui dévorez notre âge
Rêvez qu'il ne doit pas finir !
Un bras plus puissant vous gouverne,
Passez, ô race subalterne,
Malgré vous l'œuvre se fera,
Et vous y travaillez vous-même ;
Travaillez ! c'est la chair qui sème
C'est l'esprit qui récoltera.

Préparons sa moisson féconde
De justice et de charité ;
Mais n'espérons pas en ce monde
Bâtir l'éternelle cité.
La vie est un voyage austère,
L'homme embellit en vain la terre,
Il n'en fera jamais le ciel !
Pourtant quand la vague est moins forte
Parons cette nef qui nous porte
Vers le monde immatériel.

Sous les plus riantes étoiles
Le pilote encor soucieux,
Qu'il déploie ou serre ses voiles,
A l'esprit tendu vers les cieux.
Il peut, lorsqu'un bon vent s'y joue,
D'or et de fleurs orner sa proue
Y dormir comme en un berceau ;
Mais il n'aura de paix certaine
Qu'au bout de cette mer lointaine
En quittant son frêle vaisseau.

Victor DE LAPRADE.

SOUVENIRS DE 1793.

ÉPISODE DU SIÉGE DE LYON (1).

En 1786, une émeute grave des ouvriers détermina le gouvernement à caserner des troupes dans Lyon. Jusqu'alors cette ville avait eu le privilége de se garder elle-même. Elle

(1) Un de nos honorables compatriotes veut bien nous communiquer le récit suivant. Nonagénaire, ayant exercé des fonctions importantes avant et depuis la première révolution, cet étonnant vieillard, que l'on pourrait, à bon droit, nommer le doyen de la ville de Lyon, s'est trouvé, par un singulier hasard, mêlé aux évènements les plus graves du siége. Il a raconté ces incidents, qui lui sont personnels, avec cette lucidité de souvenirs et cette précision de style qu'admirent chaque jour en lui ses nombreux amis. Nous nous applaudissons de cette communication, et croyons être agréable à nos lecteurs en leur donnant un flambeau de plus pour éclairer à leurs yeux notre grande époque révolutionnaire, au moment même où tant de publications importantes sont faites pour illustrer cette période de nos annales. Plus les témoins oculaires sont décimés par le temps, plus il importe de recevoir et de conserver leur témoignage. Voici ces pages écrites déjà depuis treize ans, mais qui, jusqu'à ce jour, n'avaient point été publiées.

se gardait par le service militaire des habitants, sous le nom de garde bourgeoise. Une compagnie d'invalides, détachée du régiment de Lyonnais, faisait le service des portes. La garde de l'Hôtel-de-Ville était confiée à une compagnie d'arquebusiers vêtus de violet, à la solde de la ville, ainsi qu'une compagnie de cinquante hommes à pied, du guet. Les chefs de ces deux compagnies étaient nommés par le Consulat.

Les greniers d'abondance, situés quai de Serin, devinrent une caserne, et on y plaça l'infanterie de la légion des Vosges, commandée par M. Perrin de Précy, lieutenant-colonel de ce corps.

M. de Précy devait son avancement à ses talents militaires ; c'était un homme d'une amabilité parfaite.

Les premières années de la Révolution le virent appelé au commandement de la garde constitutionnelle de Louis XVI.

Les souvenirs qu'il avait laissés à Lyon déterminèrent, en juin 1793, le congrès départemental, réuni à Lyon, à l'appeler au commandement de l'insurrection lyonnaise contre la Convention.

Louis XVI avait péri sur l'échafaud ; sa garde était licenciée, et M. de Précy s'était retiré dans sa patrie, à Semur en Brionnais (Saône-et-Loire).

M. Marest de Saint-Pierre, avocat à Lyon, gendre de M. Imbert-Colomès, fut député pour aller informer M. de Précy du vœu des Lyonnais, et l'amener à Lyon.

J'habitais alors Roanne, où j'avais été receveur particulier des finances, et étais encore receveur du district. M. Marest de Saint-Pierre, avec qui j'étais fort lié, me visita à son passage et me fit part de sa mission.

Je le vis encore à son retour, ainsi que M. de Précy, que j'avais connu à Lyon, et plus particulièrement encore à Roanne, chez Mme de Chavanes, sœur de M. de Béligny, et à Saint-Symphorien-en-Lay, où il faisait de fréquents séjours chez M. de Montgaland, ancien conseiller à la cour des Monnaies de Lyon, et l'une des meilleures maisons du pays.

M. de Précy arriva donc à Lyon, et fut revêtu du commandement militaire. On peut le dire aujourd'hui, qu'il n'existe peut-être pas un seul des hommes-faits de cette époque, il n'était pas celui qu'il eut fallu placer à la tête de l'insurrection lyonnaise. A l'assemblée du congrès, dans l'église du grand Collége, il dit qu'il apportait et consacrait à la cause lyonnaise son épée, son dévouement, son existence, mais qu'il ne voulait aucunement se mêler dans tout ce qui avait rapport à la politique et à l'administration civile. Il eut fallu dire tout le contraire, déclarer la ville et le département en état de siége, et s'emparer de toute l'autorité : il aurait fallu un Dumourier, et la cause lyonnaise aurait triomphé.

Qu'arriva-t-il ? les autorités sous le nom de sections, qui s'étaient créées elles-mêmes, le congrès départemental se maintinrent en places : de là beaucoup trop de lenteurs dans les résolutions, la publicité où il aurait fallu le secret, et ce qui fut encore pire, des traîtres et des trahisons.

L'époque du 14 juillet approchait. Les autorités de Lyon invitèrent les gardes nationales des villes du département, alors Rhône et-Loire, à se rendre à une fédération générale dans le chef-lieu. Les opinions étaient partagées à Roanne. Le parti de la Convention, soit des patriotes, était nombreux, surtout dans le peuple et la classe des mariniers de la Loire.

Cependant, dans la réunion de la garde nationale, les partisans de l'insurrection lyonnaise l'emportèrent. On décida l'envoi d'un détachement de la garde à Lyon. Ce détachement fut commandé par M. Noailly, avoué, qui avait servi, et qui était ce qu'on nommait alors aristocrate. Il fut depuis, et après le siége de Lyon, une des nombreuses victimes de la Terreur. Le pont sur la Loire avait été emporté l'hiver précédent. Il fallait traverser la rivière sur un bac. Les mariniers avaient annoncé qu'ils s'opposeraient au passage. Arrivé sur le port, à la tête de son détachement, M. Noailly fit charger les armes : cette démonstration fut suffisante, et le détachement traversa la Loire sans opposition.

J'étais officier de la garde nationale, je montai en voiture, et suivis volontairement le détachement.

Arrivés à Lyon, nous assistâmes, le 14 juillet, à la fédération qui eut lieu sur la place de Bellecour, et à l'installation et reconnaissance de M. de Précy, comme commandant général.

Pendant notre séjour à Lyon, le fameux Challier fut exécuté sur la place des Terreaux. Tout était sous les armes ; on donna au détachement roannais la place d'honneur, au pied de l'échafaud, place dont il se serait bien passé.

Un soir, M. Noailly et moi assistâmes à une espèce de conseil de guerre à l'Hôtel-de-Ville. Y étaient M. de Précy, nombre d'officiers de la garde nationale, et d'officiers départementaux et municipaux. Il y fut décidé qu'on demanderait à Montbrison, St-Etienne, St-Chamond et Roanne, des détachements de gardes nationaux, pour venir concourir à la défense de Lyon ; et qu'en même temps il partirait de Lyon un corps nombreux, infanterie et cavalerie avec de l'artillerie ; que ce corps arrivé à Roanne traverserait le Charrolais pour se rendre à Mâcon, associer tout le pays à la fédération lyonnaise, et se rendre maître du cours de la Saône, en assurant par là les approvisionnements de la ville.

Au sortir de ce conseil, je dis à M. de Précy que je partais le lendemain matin. Eh ! bien, répondit-il, venez me voir avant votre départ.

Je me rendis le lendemain à six heures du matin chez lui. Il avait un appartement dans le bâtiment de St-Pierre. Vous savez, me dit-il, ce qui a été convenu hier, tout a été détruit cette nuit : nous ne demandons point d'hommes aux villes du département, nous n'envoyons pas de détachement à Roanne et dans le Charrolais, mais, pour vous dédommager, et témoigner notre gratitude à votre détachement, nous lui faisons cadeau d'une pièce de canon. — Eh ! bien, général, souvenez-vous que nous marcherons dans peu contre vous avec cette même pièce de canon. — Je le crains bien. Je me suis mis la tête dans le guêpier, je m'en tirerai comme

je pourrai, mais je ne veux pas perdre le fils de Chavanes (il l'avait amené pour être son aide de camp), dites à sa mère que si, dans quelques jours, je n'y vois pas plus clair, je le lui renverrai.

Effectivement, peu de temps après, ce jeune homme revint à Roanne. Mais il ne pût pas y être retenu : dans le courant d'août, il rentra à Lyon, et périt malheureusement à la fameuse et désastreuse sortie.

Cependant, le pouvoir conventionnel dominait de plus en plus dans le district de Roanne. Un commissaire du comité de salut public y était arrivé, on parlait d'arrestations très prochaines. J'étais menacé, mais averti. A l'aide d'une commission d'inspecteur des vivres, que j'avais obtenue depuis peu, j'eus un passeport pour le quartier général de l'armée qui assiégeait Lyon, sous l'autorité suprême des deux représentants du peuple Dubois de Crancé et Gauthier des Orcières, qu'on nommait alors Gauthier de l'Ain.

Il faut dire ici que ce dernier, avocat à Bourg, sa patrie, avait épousé peu d'années avant la fille du premier lit, de M. Denervaux, devenu mon beau-frère par son second mariage.

Mon beau-frère, ma sœur et leur famille avaient quitté Lyon avant le siége, et habitaient un domaine dans la commune de Fontaine, très rapproché du château de la Pape, où les représentants du peuple Gauthier et Dubois Crancé s'étaient installés.

J'arrivai chez mon beau-frère, et, le lendemain, j'allai d'abord voir à la Carrète, maison de campagne, commune de la Croix-Rousse, le citoyen Salluon, alors régisseur des vivres, mon ami, aujourd'hui M. Charrier de Senneville, qu'on a vu depuis adjoint à la mairie de Lyon, sous l'Empire. Il est juste de dire que M. Salluon était là malgré lui, et que, régisseur des vivres, avant le siége de Lyon, Dubois Crancé l'avait fait amener de Grenoble à la Pape par deux gendarmes, pour y faire son service.

J'allai ensuite me mettre sous la protection du citoyen Gauthier, que je connaissais dès l'époque de son mariage. La conversation roula bientôt sur le siége. Comment, lui dis-je, guerre de Français contre Français! ne peut-on pas s'entendre? n'y a-t-il aucun moyen de conciliation? — Nous avons fait tout ce que nous pouvions, répondit-il; nous avons envoyé le commissaire des guerres P***, on l'a repoussé. — Je le crois, vous avez envoyé un homme inconnu, suspect, et qu'on a regardé comme un espion, un agent secret. Il fallait envoyer un Lyonnais, un homme connu qui inspira la confiance. — Mais où le prendre? Je crois fermement que Gauthier était de bonne foi, et aurait voulu un arrangement. Tout à coup, après quelques instants de silence, Gauthier me dit: voulez-vous y aller? J'accepte: il fait rédiger un laissez-passer, le signe, va le faire signer à Dubois Crancé, et me le remet. Je pars à l'instant, accompagné par M. Salluon, jusqu'à l'extrémité du faubourg Saint-Clair. De là, je marche seul, agitant en l'air un mouchoir blanc, en dépit de quelques coups de canons lyonnais, dont un boulet frappa à quinze ou vingt pas de moi un soldat portant un sac de terre.

Le feu cesse, et j'arrive près de la barrière.

Ce jour était un jeudi 5 septembre 1793.

Près de la barrière, je trouvai le chemin coupé par un fossé large et profond, que je traversai sur une planche. J'exhibai mon *laissez-passer*. Mon nom était connu, et même ma personne. On voulut me mener sans façon au poste de la barrière placé dans la chapelle des Pénitents, place Saint-Clair. Je voulus et demandai qu'on me bandât les yeux, en observant qu'à la Pape il y avait des lunettes d'approche. Un bandeau autour du front, on me mena au poste commandé par M. Burtin de la Rivière, ancien officier d'artillerie, qui me connaissait parfaitement. Si ma mémoire me sert bien, il m'accompagna lui-même à l'Hôtel de-Ville. Il pouvait être midi. M. de Précy était en course pour visiter des postes, et ne rentra qu'entre une et deux heures. Je le vis et l'entretins seul assez long-

temps. Le résultat fut qu'il ne pouvait me charger d'aucune proposition, mais qu'il me donnait plein pouvoir de souscrire à un arrangement quelconque, pourvu qu'il n'y eut pas de sang répandu ; ce furent à peu près ses propres expressions. J'expliquai à M. de Précy la position des assiégeants. Je lui dis que les représentants du peuple étaient à la Pape, gardés par quelques compagnies de pétrats, et que la troupe de ligne assiégeante en était très éloignée, et très rapprochée du faubourg, qu'il n'y avait entre ces troupes et le château aucun poste, aucune correspondance suivie et régulière ; qu'il y avait au dessous de la Pape un pont de bateaux fort mal gardé, en conséquence, je lui proposai de faire une fausse attaque à la Croix-Rousse, pendant laquelle, et dans l'obscurité de la nuit, il marcherait avec douze ou quinze cents hommes par les Brotteaux, arriverait à la Pape, et s'emparerait des représentants du peuple avec la plus grande facilité. A cela, M. de Précy me répondit : notre jeunesse est dégoûtée, fatiguée, si je sortais avec quinze cents hommes, ils m'échapperaient presque tous, et je n'en ramenerais pas trois cents. Enfin, comme la régie des vivres était comme je l'ai dit, établie à la Carette, nous convînmes que nous (je dis, les *vivriers*) irions tous les jours après dîner prendre le café au bout d'une allée terminée par une terrasse, très visible de Lyon, et que nous y porterions nos serviettes, lorsqu'il devrait y avoir une attaque la nuit suivante, ce dont nous étions très bien informés par les officiers de l'artillerie et du génie, qui étaient là bien à contre-cœur.

Je dînai à l'Hôtel-de-Ville avec M. de Précy et nombreuse compagnie ; j'étais à table entre M. Burtin de la Rivière et M. de Montchal. Ces Messieurs croyaient à l'arrivée de secours étrangers du côté de la Savoie. Hélas ! il n'en était rien. Enfin, les yeux bandés, je sortis de la ville assez tard, toujours par le chemin Saint-Clair, et allai coucher chez mon beau-frère. Le lendemain, de bon matin, j'allai à la Pape rendre compte à Gauthier de ma course de la veille. Je le

trouvai très disposé à un arrangement, et je crois qu'il était de bonne foi. Epargner le sang, me dit-il, nous ne pouvons pas nous dispenser de faire arrêter les prêtres et les émigrés, mais nous ferons comme çà, et il mit ses doigts écartés devant ses yeux. Bref, à son secrétaire, j'écrivis une lettre aux Lyonnais pour les engager à envoyer des chargés de pouvoir, etc. Gauthier prend ma lettre pour aller la communiquer à son collègue; il revient un instant après, et me dit : Crancé dit qu'il vous fera fusiller. — Eh! pourquoi? — Parce que vous avez écrit : *mes chers compatriotes*.—Eh ! le sont-ils moins, parce qu'ils sont égarés et rebelles ?—Cette querelle n'eut pas de suite, la lettre fut terminée et cachetée. Je demandai qu'on la fît porter par un trompette : on le refusa. C'était à moi de la faire parvenir comme je pourrais. J'aurais compromis un malheureux commissionnaire, homme ou femme. Je réfléchis que je me compromettais moi-même de plus en plus : je détruisis la lettre, et pour me faire oublier, j'allai voir ma mère en Bugey.

Quelques jours après, je revins chez mon beau-frère ; j'y trouvai Mme Gauthier, sa fille, arrivée depuis peu de jours de Grenoble. Elle vint à moi avec empressement, et me dit : Mon mari vous attend avec impatience ; les représentants du peuple Couthon, Châteauneuf, Randon et Maignet sont arrivés ; Dubois Crancé n'a plus la haute main, on peut s'arranger avec Lyon. Mon mari désire que vous y alliez. N'est-il pas vrai que vous y irez? ajoutait-elle, en me serrant les mains. — N'en doutez pas, Madame, je suis tout prêt à y retourner, et dussé-je y périr, je n'hésite pas quand il s'agit du salut de ma patrie. Il est convenu que le lendemain matin j'irai voir Gauthier; nous nous couchons ; au milieu de la nuit, un guide arrive porteur d'un billet de Gauthier à sa femme, qui lui disait : si notre ami est de retour, dis-lui de partir et de se cacher, parce que je viens de signer l'ordre de son arrestation. Je n'hésitai pas, et allai me placer, à Neuville, sous la protection de Dorel, ci-devant chocolatier,

officier municipal conventionnel de Lyon, et partant fugitif de cette ville. Dorel avait été défendu par mon frère, avocat, dans un procès politique. Il fut reconnaissant, et je n'eus qu'à me louer de lui. Je sus alors que le nommé Dorfeuille, comédien, alors proconsul de la Convention, dans le district de Roanne, était venu à la Pape, que Dubois Crancé lui avait demandé des renseignements sur mon compte, et que ceux qu'il avait donnés avaient décidé l'ordre de mon arrestation.

Que devins-je depuis lors ? mon retour à Roanne, mon arrestation peu de jours après, mon retour à la liberté, ma fuite en Suisse, etc., sont des faits qui me sont personnels et peu intéressants. J'échappai aux dangers qui firent tant de victimes, mon savoir-faire n'y fut pour rien, mais la main de Dieu me protégea visiblement, et me voilà, à 81 ans, tout au travers d'une troisième ou quatrième révolution, dont je ne verrai pas la fin.

CHARCOT.

Lyon, le 5 septembre 1834.

DISSERTATION

SUR

LE MEDIOLANUM DES SEGUSIENS.

La table Théodosienne ou de Peutinger marque, entre Roanne et Lyon, dans le territoire des Ségusiens, une station qu'elle nomme *Mediolanum*. L'emplacement de cette station a été un sujet de discussion parmi les antiquaires. Les uns, tels que d'Anville, la placent à Meys, village entre Feurs et Lyon (1); les autres, tels que M. Walckenaër la placent au village de Meysieux, près de la Loire et au midi de Feurs (2). M. Bernard, auteur d'un petit travail sur les Origines du Lyonnais, la place à l'ancien bourg de Moingt, près Montbrison (3).

(1) Eclaircissements géographiques sur l'ancienne Gaule, p. 420.

(2) Géographie des Gaules.

(3) Page 87. M. Bernard prétend trouver le nom de *Mediolanum* conservé encore dans celui de Moingt. Il ne fait pas attention que, dans les anciens titres, Moingt s'appelait *Modonium*, et que ce nom doit avoir été le nom Romain de cette ville. D'ailleurs Moingt, à l'extrémité occidentale du territoire des Ségusiens, n'a pu porter le nom central de *Mediolanum*.

La cause de ces divergences d'opinions c'est la difficulté d'accorder les différents chiffres et les distances que la table de Peutinger établit entre les stations qu'elle indique. Elle marque vingt-deux lieues entre Roanne et *Mediolanum*, quatorze entre Mediolanum et *Forum Segusianorum* dans lequel tout le monde reconnaît notre Feurs moderne, et seize entre Feurs et Lyon. Il est avéré que les lieues mentionnées ici sont des lieues gauloises, que d'Anville évalue à 1,133 toises 1 pied 1/2, la moitié à peu près de notre lieue commune (1) : car les Gaules avaient conservé, sous les Romains, le privilége de leurs mesures itinéraires, privilége dont avaient été dépouillés tous les autres pays devenus la conquête de Rome.

La position assignée par d'Anville s'accorde bien avec la distance de Meys à Lyon, mais de Meys à Feurs, elle est évidemment trop forte. Celle qu'indique M. Walckenaër, et qui s'accorde assez bien avec la distance de Meysieux à Roanne, n'est plus en rapport avec celle de Meysieux à Lyon. Celle que donne M. Bernard paraît mieux convenir aux distances marquées dans la table Théodosienne; mais elle présente le grave inconvénient de faire faire à la route, que suit l'itinéraire, un détour trop grand et un triangle équilatéral qui est de toute invraisemblance. Il faut nécessairement qu'il y ait une erreur dans la table Théodosienne; or, on sait que les erreurs et les computations fautives de distances n'y sont pas rares. Composée par un soldat ignorant et qui n'avait aucune connaissance en géographie ni dans les sciences mathématiques, elle n'offre que la nomenclature sèche et souvent fautive des stations et des divers campements des légions romaines, quand elles étaient en marche.

Mais de ces trois positions diverses données à notre *Mediolanum*, laquelle devons-nous choisir? Quelle est celle qui

(1) Table des mesures itinéraires des Romains, p. 162.

présente plus de probabilités? Je crois que c'est celle de d'Anville. Je ne placerais pas cependant *Mediolanum* comme lui, à Meys; je le placerais une lieue plus au nord, près de Saint-Martin Lestrat, et dans le territoire du bourg de Hauterivoire. Voici mes preuves :

D'abord, *Mediolanum* devait se trouver sur la voie romaine, puisqu'il est marqué comme une station. Or, la position que je lui assigne est précisément coupée par cette voie qui passait par Saint-Martin Lestrat, qui en conserve encore le souvenir dans son nom, Lestrat, *Strata*. L'emplacement de Meys ne peut convenir, puisqu'il est à une lieue au sud de la voie romaine, qui, n'ayant pas là de hautes montagnes à traverser, devait suivre une ligne à peu près droite pour se diriger sur *Lugdunum*.

Secondement, cette position est à huit lieues communes de Lyon, qui forment seize lieues gauloises, distance que la table de Peutinger devait marquer entre *Mediolanum* et *Lugdunum*, comme nous verrons plus bas.

Ensuite, on trouve au lieu que j'ai choisi deux hameaux qui paraissent conserver le nom de Mediolanum, celui de Miliet et celui de Milan.

Enfin cet emplacement est à moitié chemin de la Saône et des montagnes d'Auvergne qui, suivant l'opinion la plus commune et la plus vraisemblable, terminaient à l'Orient et à l'Occident le territoire des Ségusiens. Il est donc au milieu du pays et mérite le nom de *Mediolanum* qui lui a été donné.

Il est vrai qu'il reste à expliquer comment je place entre Feurs et Lyon *Mediolanum*, que la table Théodosienne place entre Feurs et Roanne. Mais cette difficulté, qui n'a cependant arrêté ni d'Anville ni Walckenaër, peut trouver une solution; et une solution bien plausible. La voici : l'auteur de l'Itinéraire compte d'abord la distance entre Roanne et *Me-*

diolanum, vingt-deux lieues gauloises (onze lieues) qui est la distance exacte entre ces deux stations, surtout, si l'on tient compte du coude que dut faire la route par Feurs, pour éviter la montagne alors inpraticable de Tarare. Ensuite, revenant sur ses pas, et comme ayant oublié la station intermédiaire de *Forum Segusianorum*, il compte la distance qui existe entre elle et Roanne, distance qu'il évalue à 16 lieues. Après cela, retournant à *Mediolanum*, il marque le nombre de lieues qui sépare cette station d'avec la ville de Lyon. Ainsi, pour avoir le chiffre exact des distances, il faut retrancher la station de Feurs qui y est insérée comme appendice. Je suis persuadé qu'en faisant une étude sérieuse de la table de Peutinger dans toute son étendue, on trouvera plusieurs exemples de ses stations intercalées qui ne doivent pas compter dans la computation des distances. Par cette explication simple et qui me semble raisonnable, la difficulté est levée, les distances se retrouvent exactement entre les trois différents points et la position de notre *Mediolanum* est établie et fixée.

Maintenant, examinons quel était *Mediolanum* au temps des Romains, et même avant les Romains, puisque son nom paraît d'origine gauloise, latinisé comme tant d'autres, par les vainqueurs de la Gaule. Auparavant, observons qu'outre notre *Mediolanum*, on connaît plusieurs autres lieux du même nom : d'abord *Mediolanum Santonum*, aujourd'hui Saintes ; *Mediolanum Ausercorum*, aujourd'hui Evreux, et deux autres *Mediolanum*, l'un près de l'ancienne *Colonia Trajana*, dans la seconde Germanie, l'autre entre Argenton et Néris, dans la première Aquitaine, sur le territoire des Bituriges (1). Tous ces *Mediolanum* paraissent placés, comme

(1) On trouve aussi un *Mediolanum* chez les Ordovices, dans la Grande-Bretagne.

le nôtre, au centre du territoire des peuples dont ils portent le nom. Il paraît même qu'outre ces *Mediolanum*, il y en avait encore plusieurs autres chez les différents peuples et que chaque nation avait le sien. Sous les Celtes, ces *Mediolanum* paraissent avoir été le lieu des assemblées ou réunions annuelles des nations gauloises. Chaque peuple, au printemps, s'assemblait pour délibérer sur les intérêts communs. Un lieu était fixé pour ces réunions dans le centre du pays, afin que chacun pût s'y rendre facilement, et ce lieu prenait, chez chacune de ces nations, le même nom emprunté de sa position centrale, *My-Land*, d'où est venu le latin *Mediolanum*. Ce lieu ne formait pas une ville, mais était une rase campagne, quelquefois une plaine où l'on campait sous des tentes. Les Gaulois s'étaient fait une loi de cet usage et il était suivi dans toute l'étendue de la Gaule (1). Il paraît même que sous les Romains, chacun de ces peuples conserva la faculté de tenir ses assemblées annuelles, surveillées cependant par les vainqueurs, et restreintes, quant aux matières de délibération (2). Cet usage n'était pas propre seulement aux Gaulois; les peuples de la Germanie le suivaient aussi, de même que les nations de la Péninsule Ibérique, et naguères la Biscaye tenait ses juntes ou assemblées provinciales en pleine campagne et à l'ombre de l'antique chêne de Guernica (3).

Les Gaulois portèrent même cet usage des réunions annuelles au centre du pays, dans les régions où ils s'établirent, par exemple, dans la Haute-Italie où le nom de Milan, *Mediolanum*, rappelle et la position au milieu du pays conquis

(1) Pelloutier : *Histoire des Celtes*, t. II., p. 114, éd. in-12.

(2) Pelloutier, idem.

(3) Les Juifs, à ce qu'il paraît, avaient le même usage. Nous voyons Débora, au livre des Juges, rendre la justice au peuple d'Israël, sous le chêne de Mambré.

et le lieu où s'assemblait le peuple vainqueur. Contrairement aux usages qu'ils suivaient dans la Gaule, ils dûrent fortifier ce lieu de leurs réunions, pour se tenir en garde contre les soulèvements et la vengeance de ces peuples à moitié soumis, au milieu desquels ils vivaient. Les Francs, peuple d'origine germanique, apportèrent le même usage dans la Gaule, quand ils l'envahirent, et l'on connaît les célèbres Champs-de-Mai et Champs-de-Mars, si communs dans les premiers règnes de notre monarchie.

Ces réunions qui se tenaient dans les divers *Mediolanum* de la Gaule n'étaient pas seulement des assemblées délibérantes, elles étaient encore des lieux d'échange des productions du pays. Des foires, des marchés s'y tenaient sans doute. Car le commerce suit toujours naturellement les réunions nombreuses d'hommes. Il est à présumer que les étrangers venaient à ces réunions et que les Grecs commerçants et industrieux y apportaient les riches produits de l'Orient, pour les échanger contre les biens dont la nature avait favorisé la Gaule.

Quelques-uns de ces *Mediolanum*, situés dans une position heureuse et favorable au commerce, tels que Saintes et Evreux, devinrent, sous les Romains, des villes importantes, des Municipes, et les capitales des peuples dans le territoire desquels ils se trouvaient. Quelques-uns aussi ont quitté sans doute leur nom de *Mediolanum* pour conserver celui du peuple qui s'y rassemblait. Ainsi, *Bellovaci*, *Tricasses*, *Saii*, *Lemovices*, *Tolosates*, et, dans notre province, *Ambarri*, maintenant Ambérieux, entre Saint-Trivier et Trévoux, précisément au centre du territoire que nous attribuons avec juste raison aux Ambarres (1).

(1) Je serais porté à croire que les deux autres Ambérieux, l'un situé sur la rive droite de la Saône, l'autre sur la rive gauche de l'Ain, étant placés

D'autres *Mediolanum*, tels que celui des Ségusiens, situés dans un pays montagneux et d'un abord plus difficile, tombèrent dans l'oubli, dès que cessèrent les assemblées gauloises. Ce qui a pu accélérer la ruine de notre *Mediolanum*, c'est la fondation de *Forum*, bâti par les Romains, à trois lieues de là, sur la Loire, vers l'endroit où elle commence à porter bateau et qui attira bientôt à lui le concours et le commerce qui se faisait à *Mediolanum*.

On peut voir par ce que nous venons de dire que la connaissance de la position exacte du *Mediolanum Segusianorum* et de sa situation centrale, peut servir à nous faire juger de l'étendue du territoire des Ségusiens. Ce territoire devait renfermer à peu près le territoire actuel des départements du Rhône et de la Loire, à part la partie nord (partie de l'ancien Beaujolais) qui devait appartenir aux Eduens et une étroite lisière le long du Rhône, vis-à-vis Vienne et au-dessous.

Cependant quelques auteurs ont voulu étendre les Ségusiens sur la rive droite du Rhône jusqu'à l'embouchure de l'Ain, et ils se sont appuyés sur ce passage de César : *Ab Allobrogibus in Segusianos exercitum ducit : hi sunt extra provinciam trans Rhodanum primi* (1). Mais je pense qu'ils ont mal interpété ce passage. Car voyons quelle a dû être la route de César, pour venir sur les bords du Rhône. D'abord il traverse les Alpes vers le Mont Genèvre, passe dans le pays des Cathuriges et des Tricoriens, vient sur les confins des Voconces et de là sur le territoire des Allobroges ; mais en traversant le territoire des Allobroges, il dut se rapprocher

aux deux extrémités du pays, devaient s'appeler, l'un et l'autre, *Fines Ambarrorum*. Le premier était situé sur une grande voie romaine, le second sur une voie secondaire qui se rendait au *Vallis Romanorum* et à Belley.

(1) *De Bello Gallico*, liber I.

le plus tôt possible du Rhône, afin d'avoir moins de montagnes à traverser et de pouvoir marcher plus rapidement. Il passe donc à Vienne et remonte le Rhône jusqu'à *Lugdunum*, qui devait déjà exister pour beaucoup de raisons exposées ailleurs, quoique César n'en parle pas. Arrivé au confluent du Rhône et de la Saône, et pressé de traverser la première de ces rivières, il dut naturellement opérer son passage immédiatement au-dessus de la jonction. Comme il n'est pas dit qu'il jeta un pont sur le Rhône, il est bien à présumer qu'il dût se servir, pour le transport de ses troupes, des embarcations que lui fournit la colonie grecque, déjà établie en ce lieu et celles qu'il trouva à Vienne et qu'il fit remonter jusques là. Cette langue de terre qui se trouve entre les deux rivières, vis-à-vis Lyon, devait sans doute appartenir aux Ségusiens, qui devait y trouver une situation favorable au commerce et protégé par *Lugdunum*, situé sur la montagne. Et, d'ailleurs, les rivières ne formaient pas chez les Gaulois des confins rigoureux et étaient souvent plutôt des moyens de communication que des limites entre les différents peuples. Ainsi, en donnant aux Ségusiens le territoire qu'on leur donne ordinairement, on peut facilement expliquer ce passage de César.

M. Bernard, dont j'ai parlé plus haut, émet ici une opinion nouvelle. Se fondant sur l'autorité de quelques manuscrits des commentaires où il est écrit *Sebusiani* pour *Segusiani*, et sur un passage d'un discours de Cicéron pour Quintus, où il est parlé de Sébusiens; il en fait un peuple particulier qu'il place sur la rive droite du Rhône, il nous dit que les Sébusiens sont mentionnés une seule fois par César, qui les met près des Ségusiens (1). Je ne sais dans quel passage; mais j'ai compulsé les Commentaires et je n'ai vu dans

(1) *Mémoire sur les origines du Lyonnais*, p. 39.

aucun endroit les Sébusiens nommés concurremment avec les Ségusiens. Il est certain que quelques manuscrits mettent *Sebusiani* au lieu de *Segusiani*. Mais on sait combien il y a de variantes dans les manuscrits latins et grecs, par rapport aux noms des peuples étrangers. Ainsi, quant aux Ségusiens, ils sont nommés tantôt *Segusiani*, tantôt *Secusiani*, *Segussiani*, d'autres fois, *Sebusiani*, *Sebosiani*, *Sepusiani*, et même *Segusiavi*, comme on le voit par des inscriptions récemment découvertes. Srabon les nomme *Eggosiani*, et Ptolémée *Etusiati*. Toutes ces variantes tiennent sans doute à l'ignorance des copistes qui connaissaient peu les noms véritables des peuples gaulois si nombreux et perdus en quelque sorte dans cette multitude de peuples soumis à la reine des nations. Le passage même de Cicéron, qui paraît le plus important, peut s'entendre par là facilement des Ségusiens.

Parmi toutes ces variantes de noms donnés aux anciens Ségusiens, je crois que le nom véritable est précisément celui qui est le plus usité, *Segusiani*. Et voici ma raison. Les Ségusiens, comme les autres peuples gaulois, émigrèrent en Italie et y fondèrent des colonies qui conservaient presque toujours le nom du peuple fondateur. Or, la colonie fondée par les Ségusiens était située au pied des Alpes et à l'entrée de l'Italie, dans la vallée dite maintenant de Suze, et ce peuple, conservant presque en entier le nom qu'il portait dans son ancienne patrie, était appelé Ségusins, *Segusini*.

Nous croyons avoir prouvé, par ce que nous avons dit, que le nom de *Sébusiens* est le nom corrompu des Ségusiens. Nous sommes étonné, d'après cela, que M. Bernard en fasse un peuple particulier et leur donne une partie du territoire que nous avons indiqué, dans une dissertation, devoir appar-

tenir aux Ambarres (1). Mais il nous permettra de préférer à ses recherches et à ses investigations un peu aventureuses notre connaissance personnelle des lieux, et l'autorité si respectable de d'Anville.

JOLIBOIS,

Curé de Trévoux.

(1) Essai sur l'*Histoire de l'arrondissement de Trévoux, au temps des Celtes, des Romains, des Bourguignons*, dans *la Revue du Lyonnais*, tom. XXIII, p. 81.

Biographies contemporaines.

M. ALEXANDRE DUMAS.

Le 11 février 1829, au plus fort de ce mouvement littéraire qui fit resplendir d'un si vif éclat les dernières années du règne de Charles X, l'affiche du Théâtre-Français annonçait la première représentation d'un drame nouveau. L'œuvre appartenait, disait-on, à l'école romantique; il n'en fallait pas davantage alors pour intéresser la foule. Aussi jamais enceinte n'avait offert un aspect plus animé que celle de la Comédie Française au jour dont nous parlons. A sept heures et demie, M. le duc d'Orléans, sa famille, ses amis et une nombreuse suite d'invités avaient pris possession des premiers rangs et le rideau s'était aussitôt levé au bruit d'acclamations universelles. — Sans vouloir rendre compte des incidents de cette soirée, célèbre dans les annales dramatiques, et dont le souvenir est encore si près de nous, il suffira de dire que la bienveillance qui, dès les premières scènes, s'était manifestée en faveur de l'œuvre nouvelle, éclata bientôt en transports frénétiques. Les princes et leur brillant cortége, organisés en une sorte de claque aristocratique, donnaient le signal des applaudissements, auxquels répondaient

tous les spectateurs en délire; et quand, après la chute du rideau, l'acteur Firmin, chargé du principal rôle, vint, au bord de la rampe, proclamer l'auteur du drame, M. le duc d'Orléans se leva, et toute la salle avec lui, pour saluer le nom inconnu d'Alexandre Dumas.

Considéré à plusieurs années de distance, après la révolution littéraire qui s'est accomplie, et qui, à cette époque, commençait seulement à essayer ses forces, *Henri III et sa cour* — c'est le titre de l'œuvre dont nous venons de parler — a perdu beaucoup de son mérite et surtout du prestige que lui donnait la nouveauté. *Henri III* ne présente réellement à l'analyse qu'une intrigue faible, mal nouée, mal conduite; une suite de personnages dont les caractères sont indiqués à peine; un dialogue lourd, sans finesse, sans style. Mais en revanche on y rencontre des situations d'un très vigoureux effet, une grande habileté dans l'art de toujours occuper la scène, d'amener des incidents, de faire de l'action, en un mot, chose essentielle au théâtre. Ajoutez à cela une accumulation de hors-d'œuvre destinés à piquer la curiosité du spectateur, et vous comprendrez l'ébahissement des habitués du Théâtre-Français, quand, aux pauvres accessoires de la mise en scène des œuvres anciennes, ils virent succéder le cabinet d'un astrologue au XVIe siècle, avec son mobilier cabalistique; Ruggieri disant la bonne aventure; les mignons d'Henri III, en pourpoint et en haut de chausses, jouant au bilboquet, tirant leur sarbacane en pleine cuirasse du duc de Guise, jurant par la *tête-Dieu*, devisant d'amour et de pratiques superstitieuses, et portant *escarcelle* au lieu de bourse, *écus à la rose* et *philippus* au lieu d'argent. En fallait-il davantage pour captiver l'attention et pour émerveiller les esprits? Aussi tout Paris voulut-il voir la belle Catherine de Clèves passer ses bras meurtris dans les anneaux de fer de la porte, fléchissant sous les coups des meurtriers, et assister à l'agonie de Saint-Maigrin, étranglé avec le mouchoir de son adorée.

Henri III se recommandait donc tout à la fois aux sympathies de la foule et à l'admiration de la jeunesse lettrée. Ne trouvât-on aujourd'hui dans cette œuvre qu'un certain mérite d'innovation, ce serait encore là un avantage réel et peu commun. Rarement il est donné à un esprit ordinaire de franchir les limites que la nature

semble avoir imposées à l'homme pour le forcer à suivre les sentiers frayés, à copier ceux qui l'ont précédé. Le vulgaire imite ; le talent cherche des voies moins battues, le génie seul a la faculté de créer. La nature avait rangé l'auteur d'*Henri III* dans la moyenne de ces trois catégories.

Celui qui venait de débuter d'une manière aussi brillante et sous d'aussi heureux auspices était un jeune homme de vingt-six ans, qui, poussé vers Paris par le besoin, l'ambition et l'espoir, avait été tout juste assez favorisé pour y obtenir un très modeste emploi, au lieu des fleurs d'or et des mystérieuses protectrices qu'il s'était imaginé y rencontrer. Nous aimons laisser aux écrivains le soin de nous initier eux-mêmes aux obscures années de leur jeunesse, et à suivre, guidé par eux, les sentiers trop souvent rudes et pénibles qu'ils ont parcourus avant de forcer enfin le public à s'occuper de leur nom, à s'enquérir de leur passé. Or, trop souvent M. Dumas s'est oublié à parler de lui pour que nous ne puissions être en mesure de mêler à notre récit quelques détails auto-biographiques. Il n'est besoin pour cela que d'ouvrir les œuvres de l'écrivain, ou de consulter les journaux, confidents et témoins de ses démêlés littéraires. Voici donc en quels termes l'auteur d'*Henri III* a poétisé les vulgaires incidents qui devaient le conduire au Théâtre-Français, où l'on vient de le voir conquérir le premier fleuron de sa couronne dramatique.

« Quand on saura, dit M. Dumas, que je suis né (le 24 juillet 1803) à Villers-Cotterets, petite ville de 2,000 âmes, on devinera tout d'abord que les ressources n'y étaient pas grandes pour l'éducation. Un brave abbé, que tout le monde aimait et respectait plus encore à cause de son indulgence pour ses paroissiens qu'à cause de son savoir, m'avait donné pendant cinq ou six ans des leçons de latin, et m'avait fait faire quelques bouts-rimés français. Quant à l'arithmétique, trois maîtres d'école avaient successivement renoncé à me faire entrer les quatre premières règles dans la tête. En échange, et sous beaucoup d'autres rapports, je possédais les avantages physiques que donne une éducation agreste, c'est-à-dire que je montais tous les chevaux, que je faisais douze lieues à pied pour aller danser à un bal, que je tirais assez habilement l'épée et le

pistolet, que je jouais à la paume comme Saint-Georges, et qu'à trente pas je manquais très rarement un lièvre et un perdreau. »

Cette supériorité à lancer la paume n'est pas le seul trait de ressemblance que M. Dumas ait avec le fameux chevalier: il est mulâtre comme lui. Son père, le général Dumas-Davy, né à Saint-Domingue le 25 mars 1762, était fils naturel du marquis de la Pailleterie et d'une négresse. Nous aurons plus d'une fois l'occasion de signaler dans les allures de M. Dumas certains signes ou réminiscences de cette origine, croisée de sang africain et de gentilhommerie française. Continuons.

« Je venais d'avoir vingt ans lorsque ma mère entra un matin dans ma chambre, s'approcha de mon lit, m'embrassa en pleurant et me dit : « Mon ami, je viens de vendre tout ce que nous avons pour payer nos dettes. — Eh! bien, ma mère? — Eh! bien, mon pauvre enfant, nos dettes payées, il nous reste 253 francs. — De rente? » Ma mère sourit tristement. « En tout? repris-je. — En tout. — Eh ! bien, ma mère, je prendrai ce soir les 53 francs, et je partirai pour Paris. »

Il part en effet, après avoir gagné en jouant au billard avec l'entrepreneur de la diligence le prix de son voyage, et le jeune braconnier de Villers-Cotterets arrive à Paris, dans un hôtel de la rue Saint-Germain-d'Auxerrois, sans but arrêté, mais plein de confiance en son étoile. Après quelques mécomptes qui ne furent cependant ni bien longs ni bien pénibles, trouvant le nom qu'il portait presque effacé du souvenir des frères d'armes de son père, M. Dumas eut l'heureuse idée de s'adresser au général Foy, pour qui il s'était fait donner une lettre de recommandation par un électeur de l'Aisne. Le général accueillit le solliciteur avec plus de bienveillance qu'on n'en met d'habitude en pareille occasion.

« Voyons, que ferons-nous de vous? lui dit-il. — Tout ce que vous voudrez, général. — Il faut d'abord que je sache à quoi vous êtes bon. — Oh! à pas grand'chose. — Voyons! que savez-vous? un peu de mathématiques? — Non, général. — Vous avez au moins quelques notions de géométrie, de physique? — Non, général. — Vous avez fait votre droit? — Non, général. — Vous savez le latin

et le grec? — Très peu. — Vous vous entendez peut-être en comptabilité? — Pas le moins du monde. »

A chaque question, dit M. Dumas, je sentais la rougeur me monter au visage : c'était la première fois qu'on me mettait ainsi face à face avec mon ignorance. »

Le protecteur se trouvait pour le moins aussi embarrassé que le protégé était confus. Celui-ci, cependant, sur la demande qui lui en est faite, prend une plume et se met à écrire son adresse. « Nous sommes sauvés! s'écrie le général qui le suivait du regard; *vous avez une belle écriture*! » « Je laissai, dit M. Dumas, tomber ma tête sur ma poitrine, je n'avais plus la force de la porter; une belle écriture, voilà tout ce que j'avais. » Bien heureux fut-il cependant qu'on voulut mettre à profit ses talents calligraphiques, et l'attacher dès le lendemain au secrétariat de M. le duc d'Orléans comme *expéditionnaire* à 100 francs par mois. De ce point de départ au faîte des destinées que M. Dumas accomplira plus tard; de ces cinquante louis aux cent mille francs qui ne lui suffisent plus aujourd'hui, dit-on, pour les folles dépenses d'une année, grande est la distance, plus difficile encore la route à parcourir. Qu'importe? Déjà l'ardent fils des Antilles ne songe-t-il pas à franchir l'une et à vaincre les difficultés de l'autre?

D'abord il doit acquérir l'instruction qui lui manque, ou du moins il effleurera quelques parties des connaissances humaines à son goût, à sa portée; car il n'est pas dans sa nature de rien approfondir. Le pauvre expéditionnaire du Palais-Royal se met donc aussitôt à étudier, à apprendre. Sa fiévreuse imagination passe d'un sujet à l'autre, sans transition, sans suite; il veut savoir et connaître, moins par goût de la science en elle-même que par le secret espoir de briser un jour les liens qui le retiennent dans l'obscurité. Ces années de labeur, de tâtonnement et d'incertitude, communes à tous les esprits qui cherchent leur route, M. Dumas les a beaucoup assombries et prodigieusement exagérées lorsqu'il a fait le tableau de sa position, depuis le moment où il résolut de vivre de sa plume jusqu'au jour où brilla l'éclair d'un nouvel avenir.

« Alors, nous dit-il, commença cette luttte obstinée de ma volonté, lutte d'autant plus bizarre qu'elle n'avait aucun but fixe, d'autant

plus persévérante que j'avais tout à apprendre. Occupé huit heures par jour à mon bureau, forcé de revenir chaque soir de sept à dix heures, mes nuits étaient seules à moi. C'est pendant ces veillées fiévreuses que je pris l'habitude, conservée toujours, de ce travail nocturne qui rend mon œuvre incompréhensible à mes amis eux-mêmes; car ils ne peuvent deviner ni à quelle heure ni dans quel temps je l'accomplis. Cette vie intérieure qui échappait à tous les regards dura trois ans sans amener aucun résultat, sans que je produisisse rien, sans que j'éprouvasse même le besoin de produire. Je suivais bien avec une certaine curiosité les œuvres théâtrales du temps, dans leurs chutes ou dans leurs succès; mais comme je ne sympathisais ni avec la construction dramatique, ni avec l'exécution dialoguée de ces sortes d'ouvrages, je me sentais seulement incapable de produire rien de pareil, sans deviner qu'il existât autre chose que cela. »

« Vers ce temps, les acteurs anglais arrivèrent à Paris. Je n'avais jamais lu une seule pièce du théâtre étranger; ils annonçaient *Hamlet*. Je ne connaissais que celui de Ducis; j'allai voir celui de Shakspeare. Supposez un aveugle auquel on rend la vue, qui découvre un monde tout entier dont il n'avait aucune idée; supposez Adam s'éveillant après sa création, et trouvant sous ses pieds la terre émaillée, sur sa tête le ciel flamboyant, autour de lui des arbres à fruit d'or, dans le lointain un fleuve, un beau et large fleuve d'argent, à ses côtés la femme jeune et chaste, et vous aurez une idée de l'Eden enchanté dont cette représentation m'ouvrit la porte. C'était là ce que je cherchais. Oh! Shakspeare, merci!... »

Nous voilà donc naturellement ramené à *Henri III*. Mais, tout en racontant sa propre histoire, M. Dumas, qui ne s'est jamais piqué de beaucoup d'exactitude à redire celle d'autrui, n'a pu se défendre de l'arranger un peu, et de dramatiser des particularités fort ordinaires d'ailleurs, par l'habitude qu'il a contractée de toujours viser à l'effet et aux contrastes. Nous ne chicanerons pas sur certains détails intimes, ni sur l'affection que M. Dumas met à multiplier les entraves et les difficultés, pour exhausser d'autant son courage et ses efforts. A l'époque où l'auteur d'*Henri III* faisait au public ses premières confidences, c'était la mode de se poser en

homme incompris, marqué au front par la fatalité, en Titan foudroyé pour avoir voulu escalader le ciel. Que M. Dumas ait pris sa part des travers et des ridicules de son temps, peu nous importe; mais qu'il vienne se poser comme un prophète soudainement éclairé par la lumière d'en haut, comme un génie isolé personnifiant le mouvement littéraire et dramatique qui s'accomplissait autour de lui, et comme le continuateur du chantre de Juliette et d'Ophélie, voilà ce que l'exactitude biographique ne saurait admettre. Si donc, au lieu de prétendre que l'*Hamlet* de Shakspeare avait été pour lui la révélation de ses destinées, M. Dumas eût avoué que, semblables à tous les jeunes hommes qui arrivent à Paris, la tête remplie d'idées confuses et d'ambitieux désirs, il avait d'abord posé son pied incertain sur tous les sentiers qui pouvaient le mener au succès, à la célébrité; c'est alors qu'il eût été dans le vrai. Ainsi M. Dumas ne songeait point encore à parler le jargon romantique, ni à enrichir de pourpoints et de bonnes dagues de Tolède le viell arsenal du drame, quand il faisait recevoir au Théâtre-Français, par l'entremise de Ch. Nodier, *Christine de Suède*, une tragédie classique; ou bien, quand insensible encore aux froides inspirations de la Melpomène antique, il composait, en collaboration avec quelques camarades, *la Chasse et l'Amour*, *la Noce et l'Enterrement*, deux vaudevilles (1)! Pendant qu'il cherchait ainsi sa muse, ne sachant s'il invoquerait Racine ou M. Scribe, mais prêt à tout oser pour obtenir un sourire des filles d'Apollon, que tout d'un coup M. Dumas ait senti ses ailes grandir dans l'espace affranchi de la règle des trois unités; que des conceptions vastes, puissantes, grandioses, lui aient enseigné, par analogie, l'entente des effets scéniques, pourquoi le contesterions-nous? En cela, son esprit a subi les conditions de l'intelligence, qui, communément, n'arrive à concevoir que par assimilation de choses déjà créées.

Après avoir rectifié cette prétention à la personnification d'un

(1) Tout récemment nous avons trouvé sur les quais un petit recueil de nouvelles intitulé *Chroniques contemporaines*. Ce volume porte la date de 1826 et le nom d'Alexandre Dumas. Il est dédié à la mère de l'auteur d'*Henri III*.

système, à l'individualité littéraire, nous retrouvons M. Dumas transformé par le succès d'*Henri III*, passant trop subitement de l'obscurité à la lumière pour n'être pas ébloui, et de son traitement d'expéditionnaire aux ressources dorées que renfermait la caisse du Théâtre-Français. C'est alors que commence pour le jeune écrivain cette vie de plaisirs bruyants, de fêtes nocturnes et d'excentricités qu'il a mêlées jusqu'à ce jour, tantôt à des courses aventureuses, tantôt à des labeurs opiniâtres, sans trêve et sans repos. Bientôt, pour l'avoir vu au bois de Boulogne sur un cheval indompté, au tir, à la salle d'armes, au balcon de l'Opéra, partout où il y a des émotions à recueillir, l'attention à exciter, tout Paris peut connaître un jeune mulâtre de haute et athlétique stature, aux cheveux noirs et crépus, aux lèvres charnues, à l'œil ardent. Sa démarche est rapide, ses mouvements brusques, sa voix forte et sonore. Sa conversation abonde en exclamations, en saillies; volontiers il va s'enivrant de sa propre parole, et donnant à ses pensées la forme dramatique, ampoulée, qu'il prête à ses héros; enfin toute sa personne respire la confiance et semble, par l'exubérance des forces vitales, porter un défi à la création entière.

Cependant, au milieu des enivrements de sa prospérité, M. Dumas ne pouvait oublier qu'il avait été salué du nom de Shakspeare français par un public émerveillé. Il s'agissait de ne pas faire mentir un aussi brillant horoscope, duquel on pouvait même rabattre beaucoup sans sortir des limites d'une excessive faveur. Mais le jour et la nuit étaient tout au plaisir; le temps manquait pour créer une œuvre nouvelle. Comment concilier les folles joies avec les impérieuses conditions d'un avenir dramatique? Pour y parvenir, M. Dumas entreprit un genre de travail dans lequel il excelle, et qu'il a depuis exploité sur une plus vaste échelle. Il *arrangea* en drame son ancienne tragédie classique de *Christine*, qu'il retira des cartons de la Comédie Française, pour la porter à l'Odéon, où elle fut représentée le 30 mars 1830, sous le titre de *Stockholm*, *Fontainebleau et Rome*, trilogie. Quelques scènes à effet, certaines beautés de détail, des vers bien frappés ne purent sauver *Christine* après sa transformation. Le public ne voulut y voir qu'un assemblage de pièces rapportées, sans unité, sans liaison, qu'une suite d'interminables

et emphatiques monologues, d'alexandrins barbares et raboteux.

Nous ne nous arrêtons pas davantage à cette trilogie, car voici déjà que le rideau se lève sur une œuvre nouvelle de l'auteur d'*Henri III*. C'est le 3 mai 1831. La révolution de juillet, en brisant les derniers liens qui retenaient encore l'imagination du dramaturge, a donné libre accès aux théories sophistiques, étranges et désordonnées. Entrez à la Porte-Saint-Martin, à ce théâtre où finit le monde élégant des boulevards et où commence le peuple; voyez cet homme que deux femmes ont nommé déjà dans leurs secrètes confidences, et qu'on apporte pâle, blessé, couvert de sang; cette femme qui, inquiète, tremblante, se penche sur lui pour savoir s'il revient à la vie; voyez, c'est Antony, c'est Adèle d'Hervey. Puis, suivez pendant cinq actes les égarements de cette passion saisissante qui s'appelle l'amour d'Antony, et peut-être comprendrez-vous que cette œuvre ait tenu pendant six mois tout un peuple frémissant à la voix caverneuse et saccadée de l'acteur Bocage et aux accents déchirants de Mme Dorval. Nous, qui traçons ces lignes aujourd'hui, et qui alors arrivions à peine à la vie de la pensée, nous nous rappelons encore le jour où, loin de Paris, nous assistâmes à une représentation d'*Antony*, sur un pauvre théâtre de province. Quel effet ces paroles de sang, de malédiction et d'amour ne produisirent-elles pas sur notre esprit, ouvert à toutes les impressions nouvelles? De quelles hallucinations le souvenir de cette soirée ne peupla-t-il pas nos nuits sans sommeil? Mais — triste et cependant salutaire privilége de la réflexion et de l'âge! — c'est en vain que plus tard on voudrait retrouver ces sensations premières, elles ne survivent pas à l'époque dont elles semblent avoir fait partie. Heureusement, il en est d'elles comme de ces miasmes pernicieux qui ne font sentir leur funeste influence que dans certaines conditions de temps, de climat et de lieu. Laissez souffler le vent du nord, se dissiper les ténèbres, vienne un jour pur et serein, et tout aura disparu.

Ainsi en a-t-il été d'*Antony* et des œuvres conçues en dehors du naturel, du beau et du vrai. Alors, au lieu du développement régulier de la passion, on ne trouve plus que l'extravagante personnification d'un égoïsme grossier, des sophismes pour raisonnement, l'invraisemblance au lieu de la vérité, et des phrases boursouflées

au lieu de style. Que dire, en effet, d'Antony, de ce bâtard qui ne possède qu'un poignard et qu'une lettre de femme, de ce fataliste « qu'une futilité décide, qu'un caprice conduit, » et qui n'a d'autre volonté, quand il lui arrive de vouloir, que celle du viol, du suicide, du déshonneur et du meurtre? Que penser de ce redresseur de torts qui jette le mépris et l'injure à la société tout entière, et qui aux reproches, aux angoisses, aux remords d'une femme qu'il a perdue, déshonorée, n'a d'autre réponse à faire, d'autre excuse à donner que celle-ci : « Oh! tais-toi! tais-toi! Et parmi toutes les femmes, quelle femme est plus pure et plus innocente que toi?... Tu as fui... c'est moi qui t'ai poursuivie ; — j'ai été sans pitié à tes larmes, sans remords à tes gémissements ; c'est moi qui t'ai perdue ; moi qui suis un misérable, un lâche ; je t'ai déshonorée et je ne puis rien réparer. Dis-moi, que faut-il faire pour toi?... y a-t-il des paroles qui consolent? Demande ma vie, mon sang... par grâce, que veux-tu? qu'ordonnes-tu? » Dire que cela est monstrueux, ce ne serait pas tout dire. Il existe une expression plus caractéristique, c'est le mot : ridicule. Qu'Adèle puisse un seul moment rire d'Antony, et Antony n'existe plus. Or, ce sentiment railleur qui n'entre pas dans l'âme sérieuse et trop éprise d'Adèle, quelle puissance surhumaine empêchera le spectateur de s'y abandonner?

Henri III et *Antony* résument toutes les qualités dramatiques du talent de M. Dumas et toutes ses imperfections. Une grande habileté dans les contrastes et dans l'entente des ressources scéniques ; l'art de conduire l'intrigue, en excitant la curiosité plutôt que l'intérêt du spectateur ; l'action remplaçant presque toujours la pensée ; l'idéalité sacrifiée au matérialisme, le vrai au faux, la simplicité à l'exagération, l'esprit aux sens, les émotions du cœur à la surexcitation des nerfs ; peu de profondeur dans les idées ; un style frisant l'emphase quand il n'est pas trivial, négligé, et dans l'un et l'autre cas souvent incorect : voilà, sauf des remarques particulières qui peuvent trouver place ailleurs, l'impression que nous a laissée la lecture des principales pièces de M. Dumas. A la scène, la perspective change ; les défauts disparaissent et les qualités grandissent au contraire par le débit et le jeu des acteurs, par l'action, le mouvement et la vie.

Après *Henri III*, *Christine* et *Antony* il serait difficile de suivre M. Dumas dans sa carrière dramatique, semée de plus d'écueils que de succès, et qui laisse après elle moins de vraie gloire que de fumée. L'exactitude et les convenances biographiques exigent cependant que nous fassions connaître, par leur titre au moins, les pièces qui composent son théâtre. Successivement après *Antony*, viennent donc par ordre de date : *Richard d'Arlington*, (1831); *le Mari de la Veuve*, *Charles VII*, *Napoléon*, *la Tour de Nesle* (1832); *Teresa*, *Angèle* (1833); *Catherine Howard* (1834); *Don Juan de Marana* (1835); *Kean* (1836); *Piquillo* (1837); *Caligula*, *Paul Jones* (1838); *L'Alchimiste*, *Mademoiselle de Belle-Isle* (1839); *un Mariage sous Louis XV* (1841); *Lorenzino*, *Halifax* (1842); *les Demoiselles de Saint-Cyr*, *Louise Bernard* (1843); *le Laird de Dumbicky* (1844); *les Trois Mousquetaires* (1845); *Une Fille du Régent* (1846).

Angèle a toujours passé, sinon pour la plus morale, au moins pour une des meilleures créations de M. Dumas ; *Piquillo*, composé dans la prison de la garde nationale, est un opéra-comique où Monpeou a semé quelques unes de ses inspirations les plus originales; *Charles VII*, une imitation d'*Hermione*, avec cette épigramme : *Cur non? Pourquoi pas?* *Don Juan de Marana*, un Mystère proche parent des *Sotties* du XIIIe siècle; *Mademoiselle de Belle-Isle*, une fort spirituelle comédie, et *Napoléon*, un mélodrame du Cirque-Olympique, en vingt-trois tableaux. *Kean* n'a pas de sexe; il est vaudeville au théâtre des Variétés et comédie à la lecture. Pour avoir plusieurs auteurs — condition assez ordinaire aux œuvres de M. Dumas, — *Paul Jones*, *Louise Bernard*, *Halifax*, etc., n'en sont pas mieux conformés, et quant à *Caligula*, drame en vers comme *Christine*, *l'Alchimiste* et *Charles VII*, il se distingue de ses aînés par une médaille en bronze que fit frapper l'auteur d'*Henri III*, afin de conserver aux numismatistes futurs la date de la première représentation de cette pièce, qu'un prologue d'une facture originale ne put conserver au répertoire. *Les Demoiselles de Saint-Cyr* eurent le même sort, à cela près que leur honneur fut assez outrageusement attaqué par un critique

fameux pour que M. Dumas se crut obligé de le défendre, la plume à la main et l'épée hors du fourreau (1).

Toutes ces œuvres, deux ou trois exceptées, portent le nom de M. Dumas seul. Cependant, s'il faut en croire certains bruits fort accrédités dans le monde littéraire, la plupart du temps M. Dumas n'aurait été qu'un simple *arrangeur*, et n'aurait fait que prêter son nom à quelques dramaturges moins populaires que lui, devenus de cette façon ses collaborateurs anonymes. Beaucoup d'assertions contradictoires ont été énoncées à ce sujet; mais les tiers intéressés ayant gardé le silence, même en admettant *a priori* la vérité des accusations portées contre l'individualité littéraire de M. Dumas, il serait assez difficile de déterminer la part qui peut revenir à chacun des ouvriers dans l'œuvre du maître. Il faut donc nous borner à citer les noms les plus spécialement désignés par la notoriété publique comme les *dégrossisseurs* d'une bonne moitié des pièces que nous venons d'énumérer. Ce sont MM. Anicet Bourgeois, Brunswick, Prosper Goubaux (connu sous le pseudonyme de *Dinaux*) et Dennery. On parle encore de M. Cordelier-Delanoue. Quant à M. Auguste Maquet, sa collaboration n'est point dissimulée, au moins pour *les Trois Mousquetaires*, drame tiré du roman de ce nom, à la paternité duquel M. Maquet, assure-t-on, a bien aussi quelques droits.

Nous voilà donc en pleine exploitation littéraire; le métier a remplacé l'art, si tant est que l'art ait jamais été une question sérieuse pour M. Dumas, autrement que comme moyen d'arriver à la fortune. Il n'est plus permis aujourd'hui de conserver de doutes à ce sujet, et le nom seul de l'auteur d'*Antony* éveille involontairement certaines idées de spéculation et d'achalandage inconciliables avec la dignité des lettres. A ce propos, le singulier incident que souleva *la Tour de Nesle* mérite une mention spéciale; ce sera d'ailleurs une transition toute naturelle pour aborder quelques particularités critiques intimement liées au nom de M. Dumas.

Vers la fin de l'automne de 1831, un jeune homme était venu

(1) Voir le *Journal des Débats* et *la Presse* du mois de juillet 1843.

de Tonnerre à Paris, comme on arrivait alors de sa province, avec cinquante écus dans sa bourse et un drame en portefeuille. A peine sorti de la cour des messageries, le jeune homme, déjà en quête d'un théâtre, s'adresse au directeur de la Porte-Saint-Martin, M. Harel, qui cherchait de son côté s'il ne découvrirait point quelque œuvre puissante, originale, pour ramener à sa salle déserte la foule qu'emportaient ailleurs les préoccupations politiques. Un rapide coup d'œil jeté sur le manuscrit apprend au spirituel et habile *impressario* que, plus heureux que Diogène, il a trouvé l'œuvre qu'il désirait. La pièce est acceptée à la condition qu'une main expérimentée lui fera subir plusieurs changements indispensables pour l'approprier à la scène. Trop heureux, le jeune homme consent à tout : Harel envoie le manuscrit à M. Janin, en s'imaginant qu'un écrivain qui maniait avec tant de facilité le scalpel du critique devait merveilleusement s'entendre à disposer les fils et les ressorts d'un drame selon toutes les règles de l'art. M. Janin se met à l'œuvre; mais, rebuté par la difficulté de la tâche qu'il avait entreprise, le feuilletoniste du *Journal des Débats* déclare tout nettement qu'il n'a pas le génie dramatique. Harel, désespéré, s'adresse à M. Dumas. « Il y a quelque chose à faire, » dit le dramaturge en parcourant le manuscrit du jeune homme, péniblement refondu par M. Janin; et bientôt après, *la Tour de Nesle*, représentée à la Porte-Saint-Martin, était accueillie par des marques d'approbation si frénétiques, que les spectateurs s'oublièrent jusqu'à briser les banquettes du théâtre, inanimés et trop impassibles témoins de leur délire.

Après un succès semblable, ce n'était pas trop de trois auteurs pour se disputer la paternité d'une pièce qu'aucun d'eux n'eût prétendu avoir faite si, au lieu de se manifester en sa faveur, la fortune lui eût été contraire. Le lendemain, déjà la discorde existait entre MM. Dumas et Janin, M. Harel et Frédéric Gaillardet — ainsi s'appelait le jeune homme au manuscrit. Un procès s'engage; le *sic vos non vobis* est paragraphé dans les trois camps, et le tribunal de commerce, transformé en arène littéraire, nomme des experts pour éclairer la question. MM. Victor Hugo et Rosier, investis de cette mission délicate, s'occupent à arbitrer la valeur du

diamant brut trouvé par M. Gaillardet, dégrossi par M. Janin, taillé à facettes et monté par M. Dumas. On dresse un tableau estimatif, duquel il résulte qu'il est resté 230 mots de M. Janin dans la pièce telle qu'elle a été représentée; quant à MM. Gaillardet et Dumas, le tribunal déclare que le nom de l'un sera énoncé le premier sur l'affiche, et que les *trois étoiles*, sous lesquelles se cachait l'autre, suivront le nom de M. Gaillardet, au lieu de le précéder.

Par quel accord particulier la *Tour de Nesle* a t-elle ensuite été comprise dans le répertoire dramatique de M. Dumas? c'est ce que nous ignorons.

Il y eut dans ce procès de fort piquants débats et plus d'une particularité scandaleuse. La considération littéraire de M. Dumas y reçut une première atteinte que vint aggraver bientôt le nouvel incident dont nous allons parler. Au commencement de 1833, c'est-à-dire moins de quatre ans après son début, M. Dumas comptait déjà huit drames joués sur différents théâtres; de plus il avait entrepris dans la *Revue des Deux-Mondes*, sous le titre d'*Impressions de voyage*, une suite de récits fort amusants, mais où dominaient l'inexactitude et l'invraisemblance; enfin voulant aborder aussi le domaine de l'histoire, à ce moment où de consciencieux travaux venaient de fixer l'attention sur certaines époques reculées de la monarchie française, il avait ajouté un volume d'études historiques à son bagage de dramaturge et de conteur. C'est au sujet de ce dernier ouvrage, intitulé *Gaule et France* que le *Journal des Débats* publia sur M. Dumas trois articles, violents à force de vérité, signés d'un nom alors inconnu, mais devenu fameux depuis, par sa polémique, dans la presse ministérielle. Le critique en question prétendait démontrer que M. Dumas « n'avait fait ni ses drames ni ses études historiques; que le plagiat commençait où commence M. Dumas et qu'il finissait avec lui seulement. » Ce sont les expressions textuelles; en aussi grave matière nous nous garderions d'y rien changer.

Quelque téméraire que pût sembler d'abord une proposition ainsi exprimée, elle fut cependant résolue, sinon tout-à-fait dans le sens absolu de ses prémisses, du moins avec assez d'avantage

pour rabaisser de beaucoup le mérite dramatique et littéraire jusqu'alors incontesté de l'auteur d'*Antony*. En effet, sans se montrer aussi sévère ni aussi rigoureux que l'écrivain, un peu trop affirmatif dans ses remontrances, on ne peut s'empêcher de reconnaître que M. Dumas n'avait pas fouillé bien avant dans les ressources de son imagination pour créer ses personnages et inventer ses situations les plus émouvantes; car, bien avant lui, Walter Scott, Schiller, Goethe et Lope de Vega avaient fait à peu près tous les frais de ceux-ci et de celles-là. On citait de l'auteur de *Waverley* telle page où se lisait mot pour mot la fameuse scène de brutalité du duc de Guise (1); telle œuvre renfermant le prologue tout entier de *Richard d'Arlington*. De nombreux emprunts faits à *la Conjuration de Fiesque*, à *Don Carlos*, au *Comte d'Egmont*, à *Goetz de Berlichingen*, à *la Mort de Wallstein*, à *Amour et Honneur;* les meilleures pièces du théâtre allemand et espagnol complétaient ce que M. Dumas n'avait point tiré de *l'Abbé* ou des *Chroniques de la Canongate*. Quant à *Gaule et France*, Chateaubriand et Augustin Thierry avaient fourni non seulement l'idée et le plan de l'ouvrage, mais encore un assez bon nombre de phrases et de passages copiés par M. Dumas, et intercalés sans plus de façon dans son récit (2).

Ces trois articles eurent beaucoup de retentissement dans le monde littéraire, où, par ses allures expansives, la facilité de ses relations, son habitude de donner des fêtes et de partager ses plai-

(1) M. Barthélemy faisait, hier encore, allusion à cette scène, en parlant des continuateurs de Sophocle et d'Euripide :

. . . . . Avec leurs yeux de flamme
Ces grands hommes ont vu les mystères du drame :
Pour émouvoir le peuple ils plaçaient leurs ressorts
Dans la nature humaine et non dans les décors.
L'art ne dépendait pas du travail des coulisses ;
C'est l'âme et non le corps qui montrait ses supplices ;
C'était la passion qui souffrait, qui saignait ;
Ils meurtrissaient le cœur *et non pas le poignet.*

(*Zodiaque.*)

(2) *Journal des Débats* des 1er, 26 novembre 1833, et 30 juillet 1834.

sirs, M. Dumas s'était créée de nombreux partisans. Le public, faisant une part plus large et peut-être plus légitime aux mérites de l'auteur de *Henri III*, ne resta ni plus ni moins passionné pour *Angèle*, *Marguerite de Bourgogne* ou *Adèle d'Hervey*. Mais ailleurs, la discussion s'envenima ; M. Victor Hugo fut véhémentement soupçonné d'avoir guidé dans l'ombre la plume irrévérencieuse du *Journal des Debats ;* il y eut échange de lettres et de protestations entre les deux dramaturges rivaux, et le critique, qui n'avait signé que d'une initiale son premier article, se crut obligé de décliner son nom en toutes lettres (1), avec cette suffisance d'un homme qui vient de découvrir à tous les regards la draperie dérobant le pied d'argile d'une idole d'or. Enfin, pour dissiper les nuages qui commençaient à voiler le soleil de sa célébrité, M. Dumas raconta, dans la *Revue des Deux-Mondes*, l'histoire de sa vie et de ses débuts littéraires, récit ajouté depuis comme préface à l'une des nombreuses éditions de ses œuvres. Répondre au critique n'était pas aisé ; réfuter ses assertions était plus difficile encore. Mais l'auteur des *Impressions de Voyage* ne s'embarrasse point pour si peu, et bien certainement, au nombre de ses défauts, on ne comptera jamais ni la timidité, ni la défiance de soi-même. Voici donc comment il dissimula ses blessures sous le manteau d'une doctrine qui, à défaut d'autre mérite, conservera toujours au moins celui de l'originalité.

« Ce sont les hommes, et non pas l'homme, qui inventent. Chacun arrive à son tour et à son heure, s'empare des choses connues de ses pères, les met en œuvre par des combinaisons nouvelles, puis meurt, après avoir ajouté quelques parcelles à la somme des connaissances humaines. Quant à la création complète d'une chose, je la crois impossible. Dieu même, lorsqu'il créa l'homme, *ne put ou n'osa point l'inventer*, il le fit à son image. C'est ce qui faisait dire à Shakspeare, lorsqu'un critique stupide l'accusait d'avoir pris parfois une scène tout entière dans quelque auteur contemporain : C'est une fille que j'ai tirée de la mauvaise société pour la faire entrer dans la bonne. C'est ce qui faisait dire plus naïvement encore

(1) *Journal des Débats* du 17 novembre 1833.

à Molière : je prends mon bien où je le trouve. Et Shakspeare et Molière avaient raison, car l'homme de génie ne vole pas, *il conquiert*... Je me trouve entraîné à dire ces choses parce que, loin de me savoir gré d'avoir *fait connaître* à notre public *des beautés scéniques inconnues*, on me les marque du doigt comme des vols, on me les signale comme des plagiats; il est vrai, pour me consoler, que j'ai du moins cette ressemblance avec Shakspeare et Molière, que ceux qui les ont attaqués étaient si obscurs qu'aucune mémoire n'a conservé leur nom. »

Nous sommes trop poli pour contester à M. Dumas que sa société ne soit pas la bonne compagnie : cependant nous estimons que l'auteur d'*Antony* a poussé un peu loin l'amour des bienséances et la sollicitude paternelle pour regarder comme lieu de perdition le sanctuaire de Lope de Vega, de Schiller, de Walter Scott et de Goethe ; et, vu son naturel impétueux, nous soupçonnons fort qu'il y a bien eu quelque violence pour dépouiller ces rêveurs illustres des rieuses et charmantes filles de leur imagination.

Mais, en fait de paradoxes et de bouffonneries, avec l'auteur d'*Antony* il ne faut pas compter. Tout au plus pouvons-nous, en passant, rire de cette idée que Dieu, lorsqu'il créa l'homme, *ne put ou n'osa point l'inventer*. M. Dumas traite ainsi d'égal à égal avec Dieu ; et pourquoi pas ? *cur non?* comme il dit quelque part.—Tout dernièrement, n'avons-nous pas entendu un jeune poète dire à M. Victor Hugo

Vous faites votre livre, et Dieu fait son printemps (1).

et continuer ainsi le parallèle, jusqu'à ce que l'avantage restât au drame sur le printemps? M. Dumas est plus audacieux : il refuse l'invention au Dieu créateur ; d'où la conséquence que si Dieu n'a rien inventé, à moins de lui être supérieur, M. Dumas ne pouvait rien créer. On voit bien qu'Antony se souvient qu'il descend de la race des Titans qui voulurent escalader le ciel, et qu'il ne lui a manqué que d'avoir dérobé le feu divin pour être un nouveau Prométhée.

L'espace de temps compris entre la polémique du *Journal des*

(1) M. Aug. Vacquerie. — *Demi-teintes*.

Débats et l'année 1840 nous paraît être l'époque la moins remplie de la vie de M. Dumas. Alors il était toujours à courir la poste, de Paris, où il avait deux logements au moins, à Florence, où il faisait habituellement sa résidence. Un soir on le rencontrait au théâtre, saluant à droite et à gauche ses connaissances et ses amis, allant du foyer aux coulisses, et des coulisses au balcon ou à l'orchestre, partout jetant sur son passage les mots heureux et les vives réparties. Le sur-lendemain il touchait déjà peut-être aux frontières du grand-duché de Toscane, et, huit jours après, il n'était pas rare de le voir passer sur les boulevards, emporté de toute la vitesse de ses chevaux à quelques rendez-vous de fête. M. Dumas s'est toujours enivré de cette atmosphère de bruit et de mouvement; la prodigieuse activité de son esprit suffit à tout, au travail, aux distractions mondaines et aux incidents d'une existence qui, pour être semée d'or, n'en est pas moins souvent compliquée de très-vulgaires embarras. Cependant, au milieu de ses courses sans fin et de la poussière des grandes routes, M. Dumas avait su trouver encore le temps et la bonne volonté de se marier. Ce n'est pas à nous qu'il appartient de raconter la qualité, les circonstances et les suites de cette union.

Pendant ce temps une grave transformation s'opérait dans le journalisme en France. La presse marchande, en donnant au feuilleton une importance et un développement encore inconnus, avait subitement rehaussé l'éclat et la valeur littéraire de certains noms, depuis longtemps en possession du privilége d'intéresser la foule par les fictions du roman. De ce nombre étaient M. de Balzac, M. Frédéric Soulié, M. Sue et M. Dumas. Bientôt on se disputa les auteurs en renom, qu'on arrachait ainsi aux sages lenteurs de l'étude, et, une fois le public amorcé par le charlatanisme des annonces et les merveilles du prospectus, la presse se vit bien forcée de le suivre dans la voie où elle l'avait entraîné, et de satisfaire son goût toujours croissant pour le roman découpé en chapitres quotidiens. Mais, pour cela, il fallut faire pont d'or aux écrivains que de premiers succès avaient déjà accrédités. Devancé par l'auteur de *Mathilde*, M. Dumas eut bientôt atteint son redoutable rival. Bien mieux qu'aucun des écrivains que nous venons de citer,

M. Dumas pouvait se plier à toutes les conditions du feuilleton-roman, fournir une longue carrière, tout en sachant varier sa narration par la multiplicité des épisodes, piquer la curiosité, ménager l'intérêt, et conduire ainsi le lecteur à travers les méandres de son récit. Heureux si l'auteur de créations devenues populaires se fût tenu à sa part naturelle et légitime dans le domaine du feuilleton! Mais y rencontrant une mine d'or, il songea bientôt à le conquérir tout entier.

Alors on vit se passer dans le monde des lettres un fait sans exemple jusqu'à ce jour, et qui probablement ne trouvera que peu d'imitateurs. Un écrivain se rencontra qui, pour gagner plus de cent mille francs par an, eut le courage d'employer les vingt-quatre heures départies à chacun entre le jour et la nuit, à faire courir sur le papier, sans trève, sans relâche, la plume toujours trop lente au gré de sa fiévreuse ardeur. Et comme, dans ce travail hâtif, la pensée ne pouvait être constamment préparée, élaborée, cet écrivain eut recours à la pensée et à la plume d'autrui. On lui apportait des romans, des chroniques, des contes, des histoires ; et lui il transcrivait, tout en le feuilletant, le manuscrit que d'autres avaient composé, faisant subir au fond et à la forme telles modifications que lui suggéraient les inépuisables ressources de son esprit; puis il signait de son nom, passeport obligé, cette œuvre bâtarde, partageait le salaire, en se faisant la part du lion, et se remettait aussitôt à la tâche. C'est ainsi que pendant une année on vit cinq journaux publier, chacun de son côté, un roman d'Alexandre Dumas. Or, ces ouvrages étaient écrits au jour le jour; car on n'ignore point que l'auteur du *Comte de Monte-Cristo* n'a pas, comme la fourmi, la prévoyance de conserver quelque approvisionnement pour la saison d'hiver. Ainsi donc, à ne calculer que le temps rigoureusement nécessaire à la transcription des signes matériels de la pensée, c'est à peine si douze heures avaient suffi pour copier *currente calamo* ces cinq feuilletons, qui souvent présentaient un développement de trente ou quarante colonnes. Quant aux loisirs indispensables à la recherche du sujet et du plan de l'ouvrage, à l'ordonnance des diverses parties du discours, à la combinaison de l'intrigue et du dénouement, il ne saurait en être

question, à moins de supposer que l'auteur pût se priver de nourriture et de sommeil tout à la fois. L'amour de l'or, la nécessité de satisfaire à des engagements d'avance escomptés en billets de banque, peut être aussi, comme M. Dumas l'a dit lui-même, les ardentes sollicitations de l'amour propre et de l'orgueil, avaient produit dans l'organisation du romancier une sorte de surexcitation fébrile et d'existence anormale qui lui permettait de soutenir ces monstrueux labeurs de la plume et de la pensée.

Sans doute ce n'était pas un esprit ordinaire qui pouvait se plier à des conditions de travail aussi étranges : ce n'était point à une imagination appauvrie qu'il était permis de prodiguer ainsi tant de sève et de parfum, sans jamais craindre la fatigue, l'hésitation ni l'embarras ; mais ces procédés de fabrication, si merveilleux quelquefois par leurs résultats, étaient incompatibles avec la dignité des lettres. Bientôt on s'émut de ce scandale ; la question fut portée devant la Société des gens de lettres ; il y eut de vives protestations contre cet envahissement du marché au feuilleton par une seule denrée, dont l'estampille constituait toute la valeur aux yeux du vulgaire. On sema les brochures, les pamphlets ; il en parut un surtout qui aurait beaucoup gagné à être plus modéré, et moins acrimonieux dans ses attaques (1). Aux accusations du pamphlétaire M. Dumas ne répondit rien ; mais la police correctionnelle, qu'il chargea du soin de venger son honneur outragé, n'a pas, que nous sachions, en condamnant l'audacieux révélateur, complètement dissipé les nuages amassés autour du nom de l'auteur d'*Henri III*.

A l'aide des procédés de composition qu'employait M. Dumas, il

(1) Le titre seul de cette brochure en fera connaître la pensée : *Fabrique de romans. Maison Alexandre Dumas et compagnie.* L'auteur, M. Eugène de Mirecourt, fut condamné à quinze jours de prison. Cette condamnation, malheureusement, ne prouve pas plus contre lui qu'elle ne justifie M. Dumas. On sait que la loi n'admet point la preuve des faits diffamatoires. Il suffit qu'une assertion soit de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération d'une personne, cette assertion fut-elle vraie d'ailleurs, pour être réputé délit par la loi pénale. (Voir pour ce procès les feuilles judiciaires du mois d'avril 1845).

parut dans la seule année de 1844 plus de trente volumes sous son nom. Toute la littérature contemporaine, à quelques individualités près, aurait fini par s'incarner en lui, et par n'être plus représentée que par un seul nom, le sien. Mais déjà ce nom, trop prodigué, allait chaque jour en s'effaçant comme une monnaie usée. Quelque temps encore, et l'intérêt qu'il avait excité d'abord eût fait place à l'indifférence, puis à la satiété. Aussi les journaux, qui avaient éveillé chez M. Dumas l'idée de tirer de sa popularité le meilleur parti possible, sinon le plus honorable peut-être, furent les premiers à lui dire, comme Dieu désignant à la mer le dernier grain de sable qu'elle doit toucher de sa vague : tu n'iras pas plus loin. Un traité fut conclu entre *la Presse*, *le Constitutionnel* et M. Dumas, traité par lequel l'intarissable romancier s'engageait à partager exclusivement sa collaboration entre ces deux journaux, et à ne produire désormais, en échange de 70,000 francs, que dix-huit volumes par an. Ce contrat était exclusif, absolu. M. Dumas cependant ne parut pas d'abord vouloir strictement l'exécuter, car son nom continua de briller dans les prospectus et les annonces de certains journaux. *La Presse et le Constitutionnel* de se récrier aussitôt, non contre la facilité de l'écrivain à multiplier, sans trop de scrupule, ses engagements, mais contre les prétentions des éditeurs de journaux et de revues. De là procès devant les tribunaux, débats assez scabreux ; et enfin obligation pour *le Constitutionnel* et *la Presse* de faire enregistrer leur traité afin de lui donner date certaine et autorité contre les tiers (1).

Depuis qu'il a laissé couper les ailes à sa muse, et qu'il est réduit à ne plus produire que dix-huit volumes par an, un volume et demi par mois, cent cinquante pages par semaine, vingt pages par jour, M. Dumas, assez embarrassé pour remplir sa journée, s'est trouvé tout à coup avoir de nombreux loisirs. Comment les occuper, et surtout comment arrondir un peu les 70,000 livres garanties par

(1) Il serait trop long d'indiquer chacune de ces singulières contestations. C'est aux feuilles judiciaires de 1845 et de 1846 qu'il faut avoir recours si l'on veut connaître quelques-uns de ces documents, qui, pour n'avoir, malheureusement, rien de littéraire, n'en sont pas moins curieux à noter.

le traité? 70,000 francs! Mais pour l'auteur du *Comte de Monte-Cristo* c'est à peine de quoi entretenir ses écuries! Mais rien que la construction de sa villa de Saint-Germain a absorbé deux ou trois fois cette somme! Et les appartements que M. Dumas possède à Paris, qui les ornera de chinoiseries, de trophées d'armes, de tableaux, de porcelaines du Japon, de statuettes, de bronzes, de tapis, de dorures et de toutes ces futilités ruineuses qui constituent l'élégance parisienne? Croyez-vous que ce soit avec 70,000 francs seulement qu'on puisse fournir à tout cela? Et les voyages! M. Dumas saurait-il se déplacer sans courir la poste (1), et sans rosser un peu les villageois et les taverniers de la route, pour l'unique plaisir de leur payer largement les coups qu'ils auront reçus! Et l'imprévu qui doit tenir une large place dans une existence aussi agitée? D'ailleurs, M. Dumas est généreux : nul ne sait mieux que lui réunir à sa table artistes, poètes, romanciers et gens du monde. S'il ne fait pas servir les mets les plus recherchés des quatres parties de l'univers, c'est que le temps lui aura manqué pour les envoyer quérir sur des trirèmes dorées, comme le faisait Lucullus? car M. Dumas improvise tout, ses diners comme ses livres. Mais, en revanche, vous goûterez de sa cave, plus riche en Johannisberg et en Clos-Vougeot que celle de la Liste civile : M. Dumas achète les vins que le roi trouve trop chers; vous aurez une fête vénitienne; et pour peu que, rêvant à tant de splendeurs tirées d'une plume et d'une bouteille d'encre,

(1) M. Dumas demandera encore des chevaux de poste le jour où la France sera sillonnée par des rail-ways. Ainsi, quand il fut appelé devant la cour d'assises de Rouen comme témoin dans le trop fameux procès Beauvallon, seul entre tous, alors que chacun confiait bourgeoisement sa vie aux risques du chemin de fer, M. Dumas arriva cinq heures après les autres; mais il eut l'avantage de faire, au bruit du fouet et des grelots, une entrée à quatre chevaux devant les Rouennais étonnés. C'est dans ce procès que, entr'autres excentricités, M. Dumas, en créant l'adjectif *gentilhomme*, trouva le moyen de le rendre à jamais ridicule. On se souvient aussi de sa réponse au président de la cour d'assises, M. Letendre de Tourville, qui, pour observer les formalités d'usage, lui demandait sa profession : « *Je me dirais auteur dramatique, si je n'étais point dans la patrie de Corneille.* — « Il y des degrés à tout, » répliqua malicieusement le magistrat.

vous vous trouviez déshérité par le sort et que vous ayez eu quelque drame refusé à la Comédie-Française, M. Dumas est homme à vous envoyer un billet de 5,000 francs, comme prime de votre œuvre, dont il enrichira le répertoire du futur théâtre Montpensier (1).

Pour toutes ces considérations, et pour bien d'autres encore qu'il serait peut-être indiscret de révéler, 70,000 francs ne peuvent évidemment suffire à M. Dumas. Vous oubliez qu'aux ressources du romancier il saura bien ajouter la veine d'or du dramaturge; car s'il s'est interdit d'écrire plus de dix-huit volumes par an, il lui reste encore la faculté de composer tout autant de comédies et de drames. Mais comme il ne fait pas les choses à demi, comme il lui répugne de subir les exigences d'un directeur, ou de lui disputer sa recette, étant d'ailleurs brouillé avec la Comédie-Française, M. Dumas possédera un théâtre en toute propriété, patronné et surtout alimenté par lui : c'est ou plutôt ce devrait être le théâtre Montpensier (2).

Ce nom de Montpensier, en nous rappelant le Palais-Royal, nous ramène tout naturellement à certains incidents de la vie de M. Dumas, loin desquels nous avait emporté l'histoire de ses succès. Mais avant d'aborder ce sujet, touchons quelques mots d'une question que nous venons d'indiquer, les démêlés de M. Dumas avec la Comédie-Française. C'était au mois de novembre 1844. Le Théâtre-Français avait rejeté comme trop onéreuses certaines conditions que M. Dumas prétendait mettre à la représentation de sa pièce, *Une conspiration sous le Régent*. L'affaire s'ébruite ; un

(1) Ce fait est arrivé tout récemment, à propos de *l'Ecole des familles*, drame de M. Adolphe Dumas. Il est vrai que du même coup l'auteur d'*Antony* trouvait à exercer une petite vengeance contre la Comédie Française (Voyez *l'Epoque* du 24 septembre).

(2) A M. Dumas appartient déjà le théâtre de Saint-Germain ; la *villa* du romancier a sa salle de spectacle comme le palais de Versailles possède la sienne. Il y a fait représenter une traduction nouvelle et en vers de l'*Hamlet* de Shakspeare (Voir dans les feuilletons du 21 septembre le compte rendu de cette soirée dramatique).

journal, *la Démocratie pacifique*, provoque le dramaturge à s'expliquer, et M. Dumas, d'adresser aussitôt à la feuille phalanstérienne cinq lettres où, tout en discutant *ex professo* la question de la décadence de l'art, il parle de ses rapports avec la Comédie Française, des services par lui rendus à ce théâtre, de l'ingratitude dont on l'en a payé, et se résume ainsi « En travaillant pour le Théâtre-Français pendant un an et demi, et gagnant 79,000 francs, j'ai, non pas perdu, mais manqué à gagner 137,000 francs ! »

C'est-à-dire — pour s'exprimer plus clairement — « que si, au lieu de s'occuper à révéler au monde des beautés scéniques inconnues, » M. Dumas eût écrit trois volumes par mois, et qu'il les eût vendus 2,500 francs ou mille écus le volume, tarif ordinaire d'un in-8° signé de son nom, il eût gagné 137,000 francs, et mieux 164,000 francs, au lieu de la chétive somme de 79,000 livres que lui avait comptée la caisse du Théâtre-Français ! Après cela que vient-on parler du beau, de l'idéal, de question littéraire, de classiques, de romantiques, de Corneille, de Shakspeare, de Schiller ou de Goethe. « J'ai manqué à gagner 137,000 francs. » Tout est là.

On dira que ce mot résume M. Dumas ; nous croyons qu'il vient de plus loin, et qu'il atteint plus haut : ce mot peint l'époque. « M. Dumas ne l'a prononcé, disait un petit journal satirique, que pour nous donner une leçon de haute moralité ; il s'est conduit comme les sages qui, pour faire passer une verité trop crue, disent *nous* en parlant des vices auxquels le vulgaire est en proie. »

Tout ce que nous pourrions raconter ensuite des conditions que M. Dumas est dans l'usage d'imposer avant la remise du manuscrit de ses drames ; ce que nous pourrions dire de ces primes d'argent, sollicitées par lui, tantôt du théâtre, tantôt du ministère, quelquefois de l'un et de l'autre en même temps : d'*Antony* donné à la Comédie-Française d'abord, retiré ensuite pour une *prime ferme* de 5,000 francs secrètement offerte par un théâtre rival, tout cela pâlirait auprès du mot fameux : J'ai manqué à gagner 137,000 francs (1) !

(1) On trouvera tous ces détails dans les journaux de 1838 et dans ceux du mois de décembre 1844. En 1838, c'était à propos de *Caligula*, M. Dumas,

Revenons au théâtre Montpensier. Nous avons raconté de quelle manière M. Dumas avait été accueilli au Palais-Royal, et comment le duc d'Orléans avait *prêté les mains* au succès d'Henri III. Quelques jours après cet évènement, qui décidait de sa destinée, M. Dumas échangeait son emploi d'expéditionnaire contre la place de bibliothécaire du Palais-Royal. La révolution de juillet arriva sur ces entrefaites, et, s'il faut l'en croire, l'auteur d'*Antony*, après s'être mêlé aux combattants des trois jours, se livra désormais tout à la politique. Une ambition nouvelle, plus puissante et moins pure que l'ambition littéraire, s'était emparée de lui, quand il avait vu la couronne de France posée sur le front du duc d'Orléans. Quelles furent alors les prétentions du jeune écrivain que les hasards d'une révolution trouvaient si heureusement à l'ombre protectrice d'une royauté nouvelle? Quelle part demanda-t-il dans la curée qui suivit la chute des Bourbons? Le roi des Français oublia-t-il, non les injures, mais les bienfaits du duc d'Orléans? Nous ne savons ; mais voilà qu'on entend de sinistres récriminations sortir de la bouche de M. Dumas. « Après une révolution, s'écrie-t-il, on doit haïr les hommes ; mais après deux révolutions, on ne peut plus que les *mépriser*. » Puis il court en Vendée « pour y calculer les battements du parti royaliste. Ce pays-là du moins, ajoute-t-il, est un pays loyal, et *qui ne change pas*, » A son retour, il accommode en mélodrame la grande épopée de Napoléon ; il fait imprimer la pièce; et, dans une profession de foi placée en tête de l'œuvre, par manière

dans le feuilleton de *la Presse*, s'en prenait à M. Védel, directeur du Théâtre-Français, comme il s'était déjà attaqué à M. Harel, directeur de la Porte-Saint-Martin. Mais ces récriminations ne sont rien auprès de celles dont *la Démocratie pacifique* et *la Presse* se firent l'écho contre le commissaire royal du Théâtre-Français. Ces numéros sont curieux à lire pour leur acrimonieuse violence et leurs spirituelles saillies. M. Dumas ne sait pas ce que c'est que de désarmer courtoisement un adversaire. Il se rue sur lui avec toute l'impétuosité de son naturel africain ; il l'assomme à coups de massue, le perce à coups de poignard, lui fait avaler la coupe de poison, et comme si tout cela ne suffisait point, il foule aux pieds son cadavre en éclatant de rire, comme Polichinelle aux derniers soupirs de ses nombreuses victimes.

de préface, le public émerveillé peut apprendre que, pour garder son indépendance et rester fidèle à ses convictions, M. Dumas s'est démis de sa place de bibliothécaire, et qu'il a remercié le roi en ces termes : « Sire, il y a longtemps que j'ai écrit et imprimé que, chez moi, l'homme littéraire n'était que la préface de l'homme politique... L'âge auquel je pourrai faire partie d'une chambre régénérée s'approche pour moi... J'ai la certitude, le jour, où j'aurai trente ans, d'être nommé député ; j'en ai vingt-huit, Sire... Sire, le dévouement aux principes passe avant le dévouement aux hommes. Le dévouement aux principes fait les Lafayette ; le dévouement aux hommes fait les Rovigo. Je supplie Votre Majesté d'accepter ma démission. »

Puis, plantant aussitôt son drapeau sur le terrain brûlant du républicanisme, il y grave cette légende ; « Je veux que chacun puisse me souffleter avec cette préface si je professe jamais d'autres opinions. »

Personne, heureusement, ne prit au sérieux ces singulières exagérations, que peuvent expliquer, sans recourir à certaines causes moins excusables, les circonstances exceptionnelles d'une époque de bouleversement et d'anarchie, et la versatilité naturelle à M. Dumas ; car l'idole de la république n'était point encore voilée de crêpes funéraires que déjà l'auteur de la préface de *Napoléon* était rentré en grâce. Le duc d'Orléans devient son protecteur ; et, grâce à l'intervention de ce prince, M. Dumas sait bien obtenir sa bonne part des faveurs qu'on laisse tomber d'une main avare sur les écrivains, classe toujours déshéritée des encouragements du pouvoir. Quand le budget des lettres est épuisé, le romancier trouve crédit ailleurs, au ministère de la guerre par exemple, où l'on s'imagine un jour lui faire écrire aux frais de l'État l'histoire de tous les régiments de France. Enfin, pour qu'aucun nuage ne vienne obscurcir son heureuse étoile, on ménage à M. Dumas une scène de pardon dans les galeries de Versailles, et trois jours après le ruban de la Légion-d'Honneur brille à la boutonnière de l'historien des régiments de France à côté des décorations et des médailles étrangères dont aime à se parer, comme de verroteries, le petit-fils de la négresse des Antilles.

Peu de temps après mourut le duc d'Orléans. Pour tout autre que pour M. Dumas, cette perte eût été difficile à réparer; mais bientôt le duc de Montpensier s'enthousiasme de l'auteur des *Trois Mousquetaires*; le jeune prince continue à protéger *les lettres* en la personne de M. Dumas; il sollicite pour lui l'autorisation d'ouvrir un nouveau théâtre; il l'obtient, malgré les réclamations des entreprises rivales; et, par une matinée du mois d'avril 1846 M. Dumas sort du ministère avec son privilége à la main, charte bien autrement merveilleuse pour lui que ne l'étaient au XVe siècle les parchemins de Nicolas Flamel et d'Agrippa sur la transmutation des métaux. Après cela est venu le voyage d'Espagne; cet histoire est encore, sinon dans toutes les bouches, au moins dans toutes les mémoires (1).

Voilà tout ce que nous avons pu recueillir d'un peu précis sur la *vocation* et les opinions politiques de M. Dumas. Mais que devient la littérature au milieu de ces amusantes palinodies? ce qu'elle était tout à l'heure avec les *primes fermes*, l'exploitation du roman et les billets de banque. Lorsque, prenant en main la défense de l'art dramatique, M. Dumas parle avec énergie de la décadence des lettres, il se fait illusion à lui-même: toutes ces questions le touchent fort peu dans leur partie purement esthétique et spéculative. De même, lequel croire, ou de son dévouement monarchique quand, pour flatter le petit-fils sur le trône, il adule, dans *Une fille du Régent*, la mémoire de Philippe d'Orléans et du cardinal Dubois, ou de son indépendance, lorsqu'il s'écrie: « Louis-Philippe ne pouvait donner son nom à notre époque; elle s'appelait déjà le siècle de

(1) Ce voyage de Madrid a été pour M. Dumas un nouveau prétexte à de ruineuses dépenses. Les feuilles du jour racontent, entre autres particularités, qu'il a fait confectionner deux livrées pour son laquais nègre, l'une en satin blanc avec galons d'argent, l'autre en cachemire semé de dessins fantastiques. Il ne faut donc point s'étonner que l'auteur du *Comte de Monte-Cristo*, trouvant insuffisant et mesquin le crédit de 10,000 fr. qui lui a été alloué, ait aussitôt cherché à négocier un emprunt de 60,000 fr., afin de soutenir dignement, dans la capitale de l'Espagne, sa réputation de luxe et de prodigalité. On ajoute qu'au moyen d'une vente à réméré, il a aliéné tout son répertoire dramatique présent et à venir, pour la somme de 100,000 fr.

Napoléon: en conséquence, il a fait de son règne le règne du trivial et du bourgeois? » En vérité, que font au romancier Napoléon, Charles X, Louis-Philippe, la république, idées, opinions, sympathies et principes? Comme l'a dit le fabuliste, le moindre ducaton ferait mieux son affaire. Le roi que sert M. Dumas n'est point aux Tuileries, ni dans l'exil, ni dans la tombe : son dieu ne règne point au ciel.

Nous voici aux romans qui ont conquis à M. Dumas une popularité égale, sinon peut-être supérieure à celle qu'il avait acquise par ses drames, et qui sont comme une nouvelle personnification de son talent. Analyser chacun des volumes qui portent le nom de cet écrivain serait impossible ; en donner une nomenclature exacte, ce que nous allons tenter, ce n'est déjà point une tâche facile.

De 1830 à 1834, M. Dumas a publié son théâtre; *Gaule et France*, un premier volume d'*Impressions de voyages* et *Madame en Vendée* (sous le pseudonyme du général Dermoncourt); en 1835, *Isabelle de Bavière ; Souvenirs d'Antony ;* en 1836, à part une préface aux poésies de M. J. Reboul, et un article du *Dodécaton*, ou livre des douze, on ne trouve dans la bibliographie aucune trace du nom de M. Dumas ; en 1837, deux nouveaux volumes d'*Impressions de Voyages ;* en 1838, *la Salle d'armes ; le Capitaine Paul* ; *Quinze jours au Sinaï* (en collaboration avec M. Dauzats, qui revenait d'Egypte, où M. Dumas se dispose, dit-on, à aller aujourd'hui); en 1839, *Acté ; la Comtesse de Salisbury*, empruntée, comme *Isabelle de Bavière*, aux chroniques du moyen âge, source intarissable où M. Dumas puise souvent ; *Jacques Ortis ; Napoléon*, monographie *illustrée* par la gravure ; en 1840, *les Crimes célèbres*, contrefeçon des *Causes célèbres*, spéculation de librairie où il n'y a de M. Dumas que le nom seulement ; *les Aventures de John Davis ; le Capitaine Pamphile* : *Maître Adam le Calabrais* ; *Othon l'archer* ; *les Stuarts ; le Maître d'armes ;* en 1841, *Nouvelles Impressions de Voyages* ; *Praxède* ; *Une année à Florence ; Excursions sur les bords du Rhin ;* en 1842, *Jehanne la Pucelle ; Aventures de Lydéric* : *le Capitaine Aréna* ; *le Corricolo* ; *le* (sic) *Speronare* ; en 1843, *la Villa Palmieri* ; *le Chevalier d'Har-*

mental (1) ; *Jeanne d'Arc ; Ascanio ;* en 1844, *Sylvandire ; Louis XIV et son Siècle*, qui n'est pas tout à fait *le Siècle de Louis XIV ; Amaury ; Cécile ; le Château d'Eppstein* ; *Gabriel Lambert ; Temple et hospice du mont Carmel en Palestine* (en collaboration avec M. Adolphe Dumas); *la Bouillie de la comtesse Berthe*, conte *illustré* pour les enfants, de même que l'*Histoire d'un Casse-Noisette; le Capitaine Paul; Georges ; Une fille du Régent* ; *Fernande; Deux frères corses ; Michel-Ange et Raphaël.* mauvais pastiche arrangé d'après la vie des peintres italiens de Vasari ; *les Trois Mousquetaires* et *le Comte de Monte-Cristo*, deux romans qui ont fait pour la renommée de M. Dumas plus que tous les ouvrages que nous venons d'énumérer ; en 1845 , *la Guerre des Femmes* ; *le chevalier de Maison-Rouge ; la Reine Margot* ; *la Dame de Montsoreau ; Vingt ans après*, suite, non moins populaire, des *Trois Mousquetaires;* enfin, en 1846, *la Presse* a publié déjà huit volumes des *Mémoires d'un Médecin; le Commerce* a donné *le Bâtard de Mauléon* ; *le Siècle* annonce *le Chevalier de Bragelonne*, pour faire suite à *Vingt ans après* (la publication de ces deux derniers ouvrages, *le Bâtard de Mauléon* et *le Cheva-*

(1) « Tout ce qui se pique d'être au courant de la littérature, disait *le Charivari*, dans son numéro du 5 novembre 1844, sait très-bien que M. Auguste Maquet. l'auteur du *Beau Danyenne*, est aussi quelque peu l'auteur du *Chevalier d'Harmental*. Demandez-le plutôt à M. Dumas, il vous le dira lui-même... il ne s'en cache pas... il est assez riche de sa propre richesse pour avouer qu'il a chez lui des fonds appartenant à M. Aug. Maquet. M. Alex. Dumas est comme M. Rothschild, il fait valoir l'argent des autres par le sien, avec cette différence qu'il n'emprunte pas à tout le monde. Ne lui prête pas qui veut : il choisit et choisit bien.... Le secret de la collaboration de M. Maquet dans *le Chevalier d'Harmental* et autres *Mousquetaires*, serait le secret de la comédie, si M. Dumas lui-même n'avait l'honnêteté de l'avouer à tout le monde, excepté au public du *Siècle*. »

On pourrait aisément faire pour *Amaury*, *Jacques Ortis*, *Une Fille du Régent*, *Georges*, *le Corricolo*, et., etc., ce que *le Charivari* vient de faire pour *le Chevalier d'Harmental*, citer les noms des auteurs ou des collaborateurs anonymes de ces ouvrages ; mais à quoi bon nous arrêter plus longtemps sur cette question ?

cier de Braguelonne, a seule été autorisée en dehors du traité conclu avec *le Constitutionnel* et *la Presse)*, et nous venons d'apercevoir sur les tablettes des libraires *les Deux Diane*, à l'ombre desquelles se glisse sournoisement : *Aventures de quatre Femmes et d'un Perroquet*, titre assez malheureux pour le début de M. Alexandre Dumas fils.

Nous avons omis nombre d'articles semés dans différents recueils ; un avant-propos aux poésies de Mme Desbordes Valmore; une notice sur Shakspeare ; *la Méditerranée et ses côtes*, prospectus d'un ouvrage qui, pour n'avoir jamais paru, n'a pas moins immortalisé le nom de M. Dumas, à côté de celui de Christophe Colomb, par la *découverte* que le romancier annonçait avoir faite de la Méditerranée et de ses bords; *l'Abbaye de Pessac*, que nous n'avons encore vu que dans les catalogues de librairie; une préface au *Traité du Duel* de M. Grisier, le célèbre professeur d'escrime ; une romance *(Addio Teresa*, musique de Monpeou), etc., etc.

Voilà quel est le bagage littéraire de M. Dumas : trois cents volumes environ. Quelques personnes estimeront que c'est beaucoup; d'autres s'attendaient à plus, surtout en considérant que ce nombre pourrait être typographiquement réduit des deux tiers au moins. Ainsi on vient de publier un *Comte de Monte-Cristo* en six volumes, tandis que la première édition en comptait dix-huit et coûtait 135 francs. Il est vrai que la justification de chaque page in-8° était de six lignes au plus, de vingt lettres à la ligne, et l'on comptait plus de pages blanches que de pages pleines. Au moyen d'une formule algébrique on peut donc approximativement connaître la réduction à opérer sur les autres ouvrages, frères de *Monte-Cristo*. Mais en attendant un édition qui permette de renfermer en vingt-cinq ou trente volumes les œuvres complètes de M. Dumas, il s'est établi sur la place de la Bourse un cabinet de lecture dont les rayons ne contiennent absolument que les ouvrages de cet écrivain; ce n'est pas trop de la salle entière pour les renfermer tous. Voilà un genre de spécialité auquel se prêterait difficilement Béranger, par exemple, dont tout l'avoir consiste en un volume, et de la plus petite taille.

Considéré individuellement, dans l'ensemble de ses œuvres qui

paraissent le mieux empreintes de son cachet, M. Dumas a toutes les qualités et aussi quelques-uns des défauts de l'improvisation. Sa plume, toujours facile, court sur le papier sans hésitation, sans effort. Par un procédé qui serait un artifice de composition savante s'il n'était tout simplement une habitude de son esprit naturellement dramatique, M. Dumas substitue presque toujours le dialogue au récit, le tableau à la description. Ses romans ont leur mise en scène comme son théâtre. Le plus souvent, les personnages sont faux ou exagérés; ils n'ont jamais appartenu au monde réel, leur caractère est impossible; mais ils vont, ils viennent, ils montent, ils descendent, escaladent les murailles, franchissent les fossés; ils ont toujours quelque chose à la main, verre à boire, mandoline, épée, lettre ou poignard. Tout cela se croise, se heurte, jase, riposte, se contrecarre et s'égorge finalement. En attendant, le fil de l'intrigue se perd, se retrouve, s'égare, se retrouve encore, comme un filet d'eau vive qui, serpentant à travers les méandres d'une contrée pleine d'accidents, disparaîtrait tantôt sous quelque voûte souterraine et tantôt dans un bois. On gravit la voûte et l'on côtoie le fourré pour retrouver la source une lieue plus loin. A proprement parler, M. Dumas n'a jamais de plan arrêté; les diverses parties de son œuvre rayonnent, mais ne convergent pas. Il part, sans trop savoir où il vous mènera, n'ayant pour se guider que quelques jalons plantés à de lointaines distances, mais vous pouvez vous fier à lui pour égayer la route et charmer la longueur du voyage.

Le style des romans de M. Dumas vaut mieux que celui de ses drames; il est vif, clair, animé. Cependant il n'a ni arêtes ni contours; il manque de profondeur, de finesse, des qualités en un mot qui constituent vraiment l'écrivain. Sa phrase abonde, sinon tout à fait en incorrections, du moins en négligences, qu'explique assez la rapidité prodigieuse de la composition, rapidité poussée si loin que le romancier néglige, en écrivant, les points, les virgules et toutes les divisions du discours. Ce sont les compositeurs ou le prote d'imprimerie qui suppléent par leur intelligence à cette inobservation des règles grammaticales, M. Dumas ayant calculé qu'il perdrait à s'y conformer environ une demi-heure par jour.

Après cela, ne demandez à l'auteur des *Trois Mousquetaires* ni grandes idées, ni but moral, ni portée philosophique, ni rien de ce qui élève l'âme et la laisse agrandie et charmée. Amuser est son but, et l'on peut dire qu'il y excelle ; aussi compte-t-il beaucoup plus de lecteurs que de partisans. Il ne blesse aucune opinion, ou, pour mieux dire, il n'intéresse les sympathies de personne, parce qu'il n'a ni sympathie ni opinion. Depuis le succès d'*Henri III* et les enivrements des jeunes années jusqu'aux rudes labeurs du roman feuilleton, la vie de M. Dumas s'est trop écoulée au sein des futilités mondaines pour qu'il ait eu le temps et la pensée de rectifier les vices de son éducation, alors qu'il disait au début de sa carrière : « J'entrais dans le monde avec des idées de morale et de « religion complétement faussées ; j'étais voltairien et matérialiste « jusqu'au bout des ongles ; je mettais *le Compère Mathieu* au « rang des livres élémentaires ; enfin je préférais Pigault-Lebrun « à Walter Scott. » Au milieu de ses transformations successives, M. Dumas est resté tout ce qu'il était alors : seulement à la confusion des idées, au défaut de discernement et d'éducation se sont joints le scepticisme, l'indifférence, l'oubli des devoirs de l'écrivain et l'insouciance de sa dignité : — les plis sont devenus des rides profondes.

En esquissant le profil de cette physionomie singulière, bizarre, qui a nom Alexandre Dumas, peut-être nous sommes-nous trop occupé à en faire ressortir les saillies, les étrangetés et les lignes plus accentuées qu'harmonieuses ; peut-être aussi le blâme de quelques détails a-t-il tenu plus de place que l'éloge de certaines parties. C'est que, tout en professant une certaine admiration pour le talent de l'auteur des *Trois Mousquetaires*, nous avons été impérieusement dominé par la pensée qu'il devait être beaucoup demandé à M. Dumas, parce qu'il lui avait été beaucoup donné. Puis — et que ce soit là l'excuse des sévérités de notre plume — nous n'avons pu songer sans regret combien cet esprit, que nous avons suivi dans ses incroyables égarements et dans ses entreprises si souvent couronnées de succès, eût gagné à garder son individualité, au lieu de la vulgariser ; à se vouer au culte de l'art, au lieu d'emporter aux pieds des idoles d'or l'urne sainte de la littérature

et de la poésie et de dire sérieusement, comme le disait Montaigne avec ironie : « Si j'étais de ceux à qui le monde peut devoir « louange, je l'en quitterais pour la moitié, et qu'il me la payast d'a- « vance; qu'elle se hatast et s'amoncelast tout autour de moi plus es « pesse qu'alongée, plus pleine que durable, et qu'elle s'évanouit har- « diment quant et ma coignoissance, et quand ce doux son ne tou- « chera plus mes oreilles. »

Pendant que nous achevions d'écrire ces lignes, M. Alexandre Dumas remplissait l'Espagne de son nom, partageant ses poignées de main et ses cigares entre le *caballero* don Ramon et les feuilletonistes du *Heraldo* ou de la *Gaceta* en admiration devant leur confrère, le grand *Alesandro*, comme l'appelait la foule ébahie. Un mois durant, des deux côtés des Pyrénées, les journaux ont été remplis des faits et gestes de l'illustre historiographe. Celui ci racontait avec quel à propos, parodiant un des traits les plus heureux de la vie militaire de Napoléon, M. Dumas avait détaché sa croix d'honneur pour la donner à un poëte madrilène, décoré de la veille, mais qui n'avait encore reçu ni sa croix ni son brevet ; celui-là, renchérissant sur ces détails intimes, nous initiait à l'intérieur du ménage Dumas père, fils et compagnie, et nous révélait les talents culinaires de l'auteur du *Comte de Monte-Cristo*, que nul n'égale, à ce qui paraît, quand il s'agit de l'assaisonnement d'un turbot ou d'un pâté de gibier, d'une olla-podrida ou d'un plat de karry. Enfin l'on n'a pas oublié non plus que, surpris par des *brigands*, M. Dumas avait été renversé, lui et sa suite, dans les fossés de Tolède, et que son entrée à Grenade avait failli devenir la cause d'une émeute, le grand *Alesandro* s'étant pris de querelle avec le peuple. Dans les fossés de Tolède, l'auteur d'*Antony* en a été quitte pour mettre la main sur sa bonne lame (de Tolède probablement) et pour disperser d'un revers les bandits castillans. A Grenade, la chose se serait passée plus magnifiquement encore, si nous en devons croire certain détail confidentiel qui nous est arrivé d'Espagne. A la suite de la collision survenue entre l'auteur des *Trois Mousquetaires*, ses amis et le peuple grenadin, l'alcade ayant fait

prier M. Dumas de passer chez lui, voici ce que M. Dumas aurait répondu à l'alguazil chargé de lui transmettre cette invitation : « Allez dire à votre maître que l'envoyé du roi de France n'est pas d'humeur à se déranger pour se rendre chez l'alcade de Grenade ; mais si l'alcade veut avoir l'honneur de le visiter, l'envoyé du roi de France restera huit heures de plus à Grenade. »

Après avoir fait ses adieux à l'inhospitalière cité de l'Alhambra, M. Dumas s'est embarqué sur un bâtiment de l'Etat, *le Véloce*, mis à sa disposition pour aller étudier l'Algérie, a-t-il dit lui-même, et faire connaître ce pays à nos députés qui en parlent à la Chambre sans l'avoir visité. A Tunis, M. Dumas a reçu la décoration de l'ordre du Nicham ; il est allé chasser au lion dans les montagnes de l'Atlas, puis il est rentré en France pour y ouvrir le *Théâtre Montpensier*, converti en *Théatre Historique* (1), et pour s'y défendre en personne dans un procès qui ne sera pas la particularité la moins curieuse de cette existence bizarre.

Nous avons indiqué déjà, dans le courant de cet article, le nouvel incident auquel nous venons de faire allusion. Poursuivi par *le Constitutionnel* et *la Presse* pour n'avoir pas exécuté les conditions du traité par lequel il s'était engagé à donner sa collaboration exclusive à ces deux journaux, et à produire tous les ans un nombre déterminé de volumes, M. Dumas est venu plaider lui-même sa cause à l'audience, au milieu d'une affluence inouïe de spectateurs affriandés par l'annonce d'une aussi bonne aubaine. L'improvisation de M. Dumas, parlant *pro aris et focis*, restera dans l'histoire littéraire de l'époque comme la page la plus incisive, la plus amère qui ait été jamais écrite contre M. Dumas lui-même. Ennemis, princes, ministres, députés, femmes, l'orateur a tout compromis ; et, pour montrer qu'il n'y mettait pas d'intention mauvaise, il s'est compromis, lui, plus que tous les autres ensemble.

(1) L'ouverture du *Théâtre-Historique* a eu lieu le samedi 20 fevrier dernier. *La Reine Margot*, drame en quinze actes, avec un prologue et un épisode, était la pièce d'inauguration. Commencé à six heures, le spectacle a fini à trois heures du matin.

C'était un spectacle curieux que de voir M. Dumas compter avec ses doigts les lignes et les bouts de lignes qu'il s'était engagé à livrer chaque jour, que de l'entendre parler du rude métier qu'il avait entrepris pendant plusieurs mois, métier à « faire crever un cheval de labour, » comme le lui disait son médecin « ordinaire, » travail inouï, pour l'exécution duquel l'infatigable romancier avait toujours trois chevaux sellés, trois domestiques prêts à partir, et le chemin de fer de Saint-Germain à sa disposition, car à toute heure du jour et de la nuit il s'agissait de porter cinq manuscrits à cinq journaux différents. Il fallait voir comment l'auteur des *Trois Mousquetaires* traitait de « marchandise » les plus heureux produits de sa plume, et comme il parlait avec fierté de la plaque de l'ordre de Charles III, accordée par la reine Isabelle, non point à l'écrivain, au dramaturge, ni à l'historiographe, disait-il, mais bien au marquis Dumas Davy de la Pailleterie. Et les douze prisonniers français délivrés par les soins de M. Dumas, déclaration affirmée d'abord dans les termes les plus explicites, mais rétractée le lendemain dans une lettre écrite sous une inspiration plus convenable et plus conforme à la vérité ! Et ce malheureux roman de *Fabien*, renvoyé de la *Presse-Caïphe* à *Pilate-Constitutionnel*, et finalement *brûlé au feu de la conscience* de M. Dumas, pour renaître quelque temps après sous le nom de M. Dumas fils, et avec le titre de : *Aventures de quatre femmes et d'un perroquet !* Et mille autres particularités que nous négligeons et qui défraieraient à elles seules plus d'un curieux et piquant chapitre à la manière de Le Sage.

Nous le répétons, personne ne s'est jamais montré aussi cruel envers M. Dumas que M. Dumas l'a été lui-même dans ce procès, où les indiscrétions rejaillissaient à droite et à gauche comme autant d'éclaboussures, et où, de toute manière, il eût été convenable de s'abstenir et de garder le silence. Comment donc s'étonner que, peu de jours après à la tribune législative, dans une discussion provoquée par ses téméraires assertions, M. Dumas n'ait point trouvé les égards qu'il n'avait pas eus pour lui-même ? Sans approuver les procédés de la Chambre envers M. Dumas, nous ne pouvons cependant nous empêcher de reconnaître que si le talent inspire l'admiration, l'homme seul commande le respect ; pour cela il doit

commencer par se respecter lui-même. Ayant compromis tout le monde, M. Dumas s'est donc vu renier par chacun. Ministres, députés, c'était à qui se défendrait, à tort ou à raison, de lui avoir donné la mission que cependant il avait bien reçue de quelqu'un, comme il l'a dit lui-même en renvoyant aux ministres embarrassés affront pour affront, démentis pour démentis. Enfin, ayant pris huit jours pour délibérer, le tribunal civil, par l'organe de M. Debelleyme, son président, a rejeté comme inadmissibles les explications données par M. Dumas, et a condamné l'écrivain indocile à exécuter, dans un délai fixé d'avance, les conditions du traité auxquelles il prétendait se soustraire, sous peine de la contrainte par corps et de dommages-intérêts considérables.

Tout cela ne saurait finir ainsi. On a dit que l'Espagne est le pays de l'imprévu. Après la patrie de Don Quichotte, nous ne connaissons personne à qui ce propos puisse s'appliquer mieux qu'à M. Dumas. Et qu'est-ce donc lorsque M. Dumas est en Espagne ou lorsqu'il en revient ? Avec lui, s'attendre à tout ce n'est pas assez dire : il faut ajouter encore le *quibusdam aliis* de Pic de la Mirandole ! Aussi les incidents de toute nature naissent-ils au devant de l'auteur des *Trois Mousquetaires* avec autant de rapidité que les hommes sortaient de terre sous les pas de Deucalion. Le jour même où il vénait d'improviser cette défense qui demeurera célèbre, M. Dumas pouvait, en regagnant sa voiture, lire sur les murs du Palais de Justice l'annonce de la saisie et de la vente de son domaine, l'île de *Monte-Cristo*, exécution judiciaire à laquelle il a été sursis depuis lors, mais qui tôt ou tard sera reprise et continuée, les destinées de la villa de Saint-Germain étant fatalement tracées d'avance par les fastueuses prodigalités de son propriétaire. Quant à nous, nous souhaitons de ne voir arriver que le plus tard possible cette conclusion inévitable, et nous désirons que M. Dumas jouisse longtemps encore de l'habitation féerique où il exerce, dit-on, une généreuse hospitalité. Mais, en attendant, voici poindre à l'horizon un autre procès qui, s'il n'offre pas chance de détails piquants ou scandaleux, laisse entrevoir du moins une question fort intéressante à résoudre. Il s'agit de savoir si un romancier peut fausser à son gré les traditions de l'histoire, et faire jouer

un rôle honteux à ses personnages, choisis dans les anciennes familles de France, sans que les descendants de celui qu'on aura flétri aient le droit de réclamer justice et vérité en faveur du nom qu'ils s'honorent de porter. La question est pendante entre M. Dumas et M. le comte d'Épinay-Saint-Luc, nom attribué par l'écrivain à l'un des mignons d'Henri III, dans le roman de *La Dame de Monsoreau*.

En général, M. Dumas professe très-peu de respect pour les réputations et les personnages historiques, même les plus purs et les plus justement considérés. Un affront immérité, une souillure gratuite, ne coûtent pas à sa plume quand il en doit rejaillir quelque incident inattendu, quelque opposition dramatique. Rien n'est sacré pour cet écrivain, pétrissant l'histoire au gré de son imagination capricieuse et trop souvent désordonnée. Sa pensée profane, irrévérencieuse, ne s'arrête ni devant le malheur ni devant la tombe, ni quelquefois même devant l'échafaud ! Nous connaissons telle page de son dernier roman, les *Mémoires d'un Médecin*, où l'oubli de toutes les convenances est poussé à un degré tel que M. Dumas, dans ses plus mauvais jours, n'avait encore rien offert de semblable. Comment oserons-nous exprimer que le romancier a fait servir à une scène lubrique deux noms sanctifiés par le martyre, ceux de Marie-Antoinette et de Louis XVI, et qu'il a méconnu tous les sentiments en racontant, de façon à faire monter le rouge au visage, la première nuit de noce du petit-fils de Louis XV ? Nous n'en dirons pas davantage sur cette page honteuse, qui ne trouvera pas un comte d'Épinay-Saint-Luc pour la déchirer ; mais c'est assez montrer quelles tristes et déplorables images on est souvent exposé à rencontre sous la plume de l'écrivain dont *le Constitutionnel* et *la Presse* viennent de se voir confirmer par autorité de justice le dangereux monopole.

Nous aurions voulu terminer cet appendice par quelques paroles élogieuses, afin de compenser la sévérité de nos jugements ; mais, pour rendre les traits de son modèle, le peintre n'a pas le choix des couleurs : ce n'est pas la faute de l'artiste si quelque pur rayon, quelque douce échappée de lumière, ne vient pas, en finissant, éclairer les teintes rembrunies de son tableau.

Auguste Ducoin.

ROME AU SIÈCLE D'AUGUSTE,

OU

VOYAGE D'UN GAULOIS A ROME,

A L'ÉPOQUE DU RÈGNE D'AUGUSTE

ET PENDANT UNE PARTIE DU RÈGNE DE TIBÈRE;

PAR

CH. DEZOBRY.

—

(2e ARTICLE) (1).

—

Le premier volume de cet ouvrage nous a présenté quelques lettres d'une incontestable importance sur la politique des Romains. La constitution de la société, les formes du gouvernement (2), le pouvoir de l'empereur, les fonctions des consuls et des tribuns (3), celles des censeurs, l'origine du sénat et ses principales attributions, l'ordre des chevaliers, le peuple (4), les comices (5), le droit de cité romain (6), l'administration de l'Italie (7), ont déjà trouvé dans cette première partie une histoire fidèle et dramatique. Les derniers tomes ne le cèdent sous aucun rapport au précédent, et, comme lui, contiennent des leçons ingénieuses et utiles sur la vie publique d'une nation que le génie de Bossuet (8), de Vico (9) et de Montesquieu (10) n'a pu explorer sous toutes ses faces. Le dirai-je même? Ces trois publicistes éminents, malgré la noblesse et l'élévation de leurs aperçus,

(1) Voyez la *Revue du Lyonnais*, 145e livraison de janvier 1847, t. XXV, p. 84.

(2) Tom. 1, p. 237. — (3) Ibid, p. 254. — (4) Ibid, p. 390. — (5) Ibid, 266. — (6) Ibid, p. 371. — (7) Ibid, p. 415.

(8) *Discours sur l'Histoire universelle.*

(9) La *Science nouvelle*, trad. par M. Michelet.

(10) *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains.*

malgré ces résumés vastes et philosophiques dans lesquels ils embrassent tant de détails et marquent plus d'une fois les lois même qui gouvernent l'humanité, me paraissent avoir trop négligé un élément essentiel de l'histoire, je veux dire la petitesse auprès de la grandeur. Rome et Athènes n'ont pas toujours été peuplées de héros graves et austères. Il y a eu beaucoup de bonne humeur, de lâcheté et de corruption dans cette existence agitée du Forum, et le peuple-roi s'est permis bien des jeux d'enfants et de ridicules excès sur cette place fameuse, au pied de ce capitole, où notre imagination fascinée le voit toujours enveloppé de sa pourpre et dictant la déchéance des rois. Sans le suivre dans les *tavernes* (1) ou aux *Nundines* (2), aux bains (3) ou à l'amphithéâtre, que de misères morales, que d'infamies, même quand il s'agissait de lois et d'élections, que de grotesques attitudes et de mesquines choses, toujours voisines des hautes et majestueuses pensées de commandement et d'orgueil!

Mêlez-vous un instant à la foule qui se rend aux comices consulaires (4), vous y verrez du premier coup d'œil que tout est vieux dans le monde, même ce qui semble d'abord un vice attaché à nos modernes institutions, la vénalité électorale. Nous nous affligeons des souillures qui environnent toujours nos candidats politiques, lors même qu'elles ne les salissent pas. Une généreuse indignation s'empare des esprits jeunes et spéculatifs qui voient les plus saints attributs de la liberté jetés souvent comme un objet de trafic sur le marché des élections. Ils frémissent en songeant à travers quels manéges, quels rôles humiliants, quels refus et quels mépris un homme de cœur et d'éloquence est réduit à traîner quelquefois les plis de sa toge pour acquérir le droit de parler à son pays du haut de la tribune et d'y faire entendre les conseils de la raison ou du patriotisme. C'est là sans doute une situation amère et triste, mais dont le système constitutionnel n'est pas l'origine. Ne soyons pas cruel envers lui. Il serait plus juste, mais tout aussi déraisonnable de s'irriter contre notre espèce entière; la corruption est ancienne, et les turpitudes de Rome, durant les comices électifs, laissent loin derrière elles ce que l'époque présente peut offrir de plus étranges scandales. Il y eut même dans cette capitale du

(1) Voyez t. I, p. 346. — (2) Tom. II, p. 56. — (3) Tom. II, p. 322. (4) Tom. II, p. 1.

monde qui s'intitulait fièrement *le domicile de la puissance et de la gloire* (1), il y eut une époque où les plus vertueux candidats ne purent se présenter aux suffrages de leurs concitoyens sans appliquer des théories qui avaient pour fondement véritable la ruse, l'effronterie, de criminelles manœuvres. Lorsque Cicéron sollicita le pouvoir consulaire, lui, le plus doux et le meilleur des hommes, lui qui faisait de la bienveillance un devoir, lui qui le premier fit entendre à ce peuple rude et guerrier ces paroles affectueuses qui semblaient envelopper dans un commun amour toutes les provinces et tous les hommes, *caritas generis humani*; lui que ses contemporains proclamèrent le sauveur et le père de la patrie, Cicéron, la gloire la plus pure du nom romain, fit précéder son élection d'un écrit dû à la plume de son frère Quintus, corrigé par la sienne (2), et où sont proclamées des maximes qui feraient, constamment, comparaître aujourd'hui leur propagateur devant les tribunaux. Sous la forme épistolaire, ce traité, qui est aussi un pamphlet, renferme une série de conseils ou plutôt une *direction* politique adressée à Cicéron par son frère Quintus, au moment où il va poursuivre les dignités. Des juges pleins d'indulgence et de lumières ont voulu y voir le *manuel de l'électeur*; ah! craignons d'y reconnaître plutôt le manuel de l'ambitieux et de l'intriguant. Là se trouvent justifiées et conseillées toute la véhémence et toute l'âprete des invectives les plus outrageantes; cette stratégie insidieuse qui s'appuie sur toutes les opinions pour s'élever, au risque de les tromper toutes, et de ne leur abandonner comme récompense de leur concours que l'amertume de leur déception. Là se trouve érigé en principe l'artifice des promesses que l'on oublie le lendemain de son élection, ou que l'on est réduit à se rappeler comme l'esclave se rappelle la chaine rivée à ses flancs; défection patente ou collusion cachée avec sa conscience; apostasie ou hypocrisie, perversité de part ou d'autre; qu'importe? le succès! Voilà au terme de vos agitations le fruit que vous allez recueillir. Gouverner Rome! C'est un honneur qui mérite bien que pour lui on foule aux pieds le code de Platon et de Marc-Aurèle, les principes de l'honnêteté, que l'on fléchisse la rigidité de son âme, que l'on s'abaisse et se prosterne ....Il est si beau

(1) Cicéron, *Orat.* I, p. 23.

(2) *De petitione Consulatus*, Coll. de M. Leclerc, t. XXXIV.

d'être consul! ô Cicéron, votre voix harmonieuse se mêle inutilement aux maximes de votre frère; vainement vous donnez aux ressorts de sa politique les noms adoucis de bienfaits, d'espérances, d'affection volontaire ou née de la conformité des sentiments. Au fond de cette captation que peut-on découvrir, si ce n'est la brigue et la cabale, appuyées sur la calomnie et l'injure, professées avec talent, et portées jusqu'à la hauteur d'un système presque scientifique?

M. Dezobry qui cite plus d'une fois la lettre de Quintus *sur la demande du consulat*, n'a pourtant pas choisi l'élection du grand orateur de Rome, pour en faire un exemple et une application de cette habile, mais astucieuse théorie. Néanmoins les évènements qu'il expose seront empruntés de l'ancienne république, mais à une date plus voisine. Sous Auguste et sous Tibère, dont les règnes forment le théâtre principal des faits que l'historien analyse, le libre exercice de la volonté commune n'existait plus, il est vrai. L'empereur avait absorbé tous les pouvoirs; mais, par une heureuse combinaison, M. Dezobry a placé entre les mains de Camulogène la correspondance de Gniphon, gaulois transporté depuis longtemps à Rome, où il avait ouvert une école d'éloquence que Cicéron fréquentait (1). Gniphon, en mourant, lègue ses manuscrits à son jeune compatriote, et le journal posthume du rhéteur nous permet d'assister, malgré l'établissement des nouveaux maîtres, aux scènes violentes qui bouleversaient Rome pendant les comices. Il s'agit du premier consulat de César. Par son génie militaire et organisateur, César représente plus complètement que Cicéron même l'esprit et la politique de Rome. Voyons avec M. Dezobry, comment cette superbe intelligence, cet homme qui, dans sa première jeunesse et sous la dictature de Sylla, fit replacer au Capitole les statues de Marius (2), cet homme qui réduisit les Gaulois après dix ans de luttes immortelles, et finit, à force de séductions ou de victoires, par être le dictateur le plus respecté à qui Rome ait jamais soumis ses fortes institutions; voyons comment cette âme altière, mais ambitieuse, savait s'accommoder aux nécessités de la candidature, comment s'inclinait devant la plèbe souveraine la tête du héros devant qui devait tomber Pompée, et s'humilier Vercingentorix.

La journée de César, candidat, sera longue. Dès l'aurore, la petite maison qu'il habite dans la voie Suburane est

(1) Tom. I, p. 266. — (2) Voy. Plutarque, *Vie de César*.

cernée de clients; dès l'aurore aussi César est levé. Dans ces circonstances importantes, un patron doit lutter de diligence avec ceux qui pourraient venir réclamer ses services. Il fait draper sa toge blanche avec élégance, « arrange ses cheveux de manière à cacher la calvitie qui commence à l'affliger, bien qu'il n'ait guère que trente-neuf ans, et passant dans l'*Atrium*, où les clients avaient été admis, il s'avança au milieu d'eux d'un air riant et ouvert. Jamais son visage un peu plein, jamais ses yeux noirs et vifs n'avaient si bien exprimé la satisfaction. Il s'arrêta d'abord devant ces indécis, désignés sous le nom de *Salutateurs* qui vont promener leur hommage banal de maison en maison, pour tâcher de lire sur la figure des candidats leurs espérances et leurs ressources, et s'attacher ensuite à celui qui leur paraît réunir le plus de chances de succès. Il déploya ce talent tout particulier qu'il possède pour le langage familier de la conversation, affecta de paraître très-flatté de leur visite et parla à tous individuellement pour leur faire voir qu'il remarquait leur présence. Aux clients de tous les jours, il n'hésitait pas de dire qu'ils lui rendaient un éminent service, dont il serait perpétuellement reconnaissant. Les visiteurs désintéressés qui, par choix, lui sont affectionnés, il s'efforçait de les confirmer dans leurs bonnes dispositions, par des discours appropriés avec un tact infini aux motifs probables de leur préférence pour lui, par l'assurance d'une préférence égale de sa part, et l'espoir que cette amitié deviendra durable, ira jusqu'à l'intimité.... César prolongea la réception jusqu'à la troisième heure, et descendit ensuite au Forum pour y *saluer* le peuple à son tour. Il s'y était fait précéder par ses partisans les plus dévoués.... Aussitôt qu'il parut au bout de la voie sacrée, ils se portèrent à sa rencontre jusqu'à l'arc de Fabius, avec une petite troupe secrètement soudoyée, dont l'exemple entraîna une grande partie du peuple.

« César commença sa brigue en s'approchant de diverses groupes stationnés autour du tribunal du préteur.... Plusieurs *nomenclateurs* le suivaient, chargés de découvrir dans la foule les citoyens les plus habiles. Postés à sa gauche, ils le poussaient légèrement dès qu'ils en apercevaient un, et lui soufflaient son nom tout bas à l'oreille, en ajoutant quelques mots de renseignement : — Il peut beaucoup dans telle tribu ; il donne les faisceaux et ravit la chaise curule à qui il veut. — Aussitôt l'illustre candidat allongeait le bras au milieu des embarras, saluait d'un air de connaissance

l'homme qui lui était désigné, lui donnait le nom de *frère*, de *père*, suivant son âge, prodiguant à tous ces aimables adoptions de politesse....

« César, animé comme sur un champ de bataille, volait dans toutes les parties du Forum; on le voyait, pour ainsi dire, tout à la fois à la colonne Horatia et aux Cinq Tavernes; au Comitium et aux Arcs de Janus; devant le temple de Castor et au lac Curtius. Partout il distribuait des poignées de main, sans dédaigner personne, pas même les affranchis, s'ils étaient adroits et influents. Rencontrait-il quelqu'un de ces faux amis qui se trahissent eux-mêmes en cherchant à se justifier : — A quoi bon, lui disait-il? Suis-je donc si soupçonneux? je n'ai jamais douté de votre ancienne et sincère affection pour moi. Laissez passer la calomnie et ne vous inquiétez pas. — S'il en rencontrait qu'il avait offensés en plaidant contre eux, il les abordait le premier, s'excusait de bonne foi sur la nécessité qui l'avait contraint d'agir ainsi, et leur promettait que s'ils voulaient devenir ses amis, il ne les servirait pas avec moins de chaleur et de dévouement. A ceux qui le haïssaient sans cause, il témoignait le plus grand désir de les obliger, et les priait d'en faire naître l'occasion. Il usait des mêmes moyens avec les amis de ses compétiteurs, et ne leur montrait pas un esprit moins bienveillant. En un mot, il s'efforçait d'étaler la plus grande affabilité; prodiguait l'offre de son amitié; sollicitait avec instance, avec énergie; mettait dans ses discours, remarquables par la pureté et par l'élégance, tant d'adresse, tant de force, tant de feu qu'on aurait pu dire qu'il parlait avec le même courage qu'il combattait. Il semblait agir naturellement dans ce qui était le plus éloigné de son naturel, pliait ses traits, sa physionomie, ses paroles, aux idées, aux goûts, aux affections de ceux qu'il abordait, même des derniers du peuple, même des gens les plus vils. Je l'ai vu baiser les mains de beaucoup de plébéïens qu'il croyait mal disposés en sa faveur, et flatter des esclaves auxquels il supposait quelque influence sur leurs maîtres. » (1)

C'est ainsi que dans cette Rome déjà avilie et sanguinaire, où le despotisme allait bientôt déployer ses violences vengeresses, les plus illustres citoyens, ceux qui semblaient le mieux faits pour la grandeur et pour la gloire, devenaient adulateurs de la populace et s'abaissaient jusqu'à terre, pour

(1) Tom. II, p. 6-9.

obtenir des courtisans ou pour faire briller devant leurs pas la hache des licteurs! Il est vrai que toutes ces caresses étaient une feinte, et César se répétait sans doute les paroles que le frère de Cicéron, Quintus, admirait dans la bouche de Cotta, cet habile maître dans l'art de la brigue : Quand je suis candidat, disait-il, je promets à tout le monde, et je m'acquitte ensuite avec ceux dont la reconnaissance me paraît le plus avantageuse (1). Mais feindre ainsi n'est-ce pas s'avilir, et promettre de la sorte n'est-ce pas trafiquer?

Cependant une dépense réelle était faite par les compétiteurs, et cette dépense était énorme. Il fallait plusieurs millions pour défrayer l'élection romaine. Une somptueuse libéralité, la représentation la plus ruineuse, des jeux superbes, des festins publics signalaient un consulaire, souvent deux années à l'avance (2). Au jour même des votes, dix ou douze millions de sesterces étaient comptés à la foule (3) au nom du candidat, par des gens qui étaient chargés dans chaque tribu de classer le peuple, suivant la division indiquée par le genre des comices, et qui profitaient de leurs fonctions pour se faire les agents des candidats les plus généreux, et les distributeurs de leurs largesses. On les nommait *divisores*, pour cette affaire. Ne vous semble-t-il pas que nos élections les plus onéreuses soient à vil prix en comparaison de celles-là? Rassurez-vous donc, et consolez-vous de n'avoir pas vécu à Rome, consolez-vous, hommes d'intrigues, ambitieux, ou déprédateurs, vous tous qui, au lieu de suivre énergiquement l'esprit de nos lois et de notre constitution, au lieu de porter en avant un drapeau fièrement déployé dont les couleurs puissent provoquer notre libre sympathie ou attirer nos répulsions spontanées, aimez mieux descendre dans la fange où se tiennent les enchères politiques, et briser sous les coups d'une ignoble connivence cette glorieuse urne électorale d'où la révolution française avait fait jaillir notre commun affranchissement; rassurez-vous : César paya son élection au consulat plusieurs millions de notre monnaie. Vous devez vous féliciter de votre bonheur; les candidatures politiques sont devenues une économie relative, et tout en ménageant vos largesses, il vous est loisible encore de proclamer, à l'honneur du XIXe siècle, votre admiration pour la doctrine de la perfectibilité indéfinie!

(1) Q. Cic. *De petit. Consulat.* XII. — (2) T. II. p. 2. — (3) T. II, p. 11-13.

Mais qu'importait à César l'ignominie de baiser la main aux affranchis et aux portiers de Subure ou du Vélabre? Elevé aux honneurs, à grands frais, et par ces apparences de puérile démagogie, en dépit de la stoïque et chagrine opposition de Caton, l'audacieux consul allait bientôt marcher à la conquête des Gaules. Vainqueur, il paiera largement et ses dettes et celles de ses partisans: et, sa force militaire lui frayant les chemins de Pharsale et de Munda, toute rivalité s'effacera devant lui. Il avait commencé par tout acheter. Ainsi Rome avait fait un pas de plus vers l'abîme, et nous pouvons recevoir d'elle un enseignement dont, hélas! nous ne profitons guère; les peuples ruinés nous crieront-ils toujours inutilement du fond de leurs tombes: C'est par la vénalité que les empires s'ébranlent et se précipitent!

M. Dezobry a répandu dans toute la lettre où il nous fait connaître les préludes et les mouvements des comices *électifs*, une foule de détails historiques, d'une signification expressive, et ces coups de pinceau qui nous permettent de suivre des yeux sur le Forum toutes les évolutions des partis, leurs espérances, leurs déceptions, leurs fureurs.

Le chapitre où l'ingénieux écrivain a traité des comices *législatifs* (1), est d'une vérité aussi piquante et aussi instructive. Comme pour les assemblées où étaient choisis les magistrats, ici encore, M. Dezobry a su, dans les limites d'un seul évènement, révéler ces traits de physionomie permanents et durables, que Rome reproduisait dans toutes ses législatures. Les modifications amenées par le temps, se trouvent indiquées avec un soin religieux; mais les vrais caractères auxquels Rome se peut reconnaître à travers la suite de ses révolutions destructrices, les signes auxquels se manifeste l'identité de ce peuple, voilà ce que l'œuvre dont nous parlons s'efforce avant tout de dévoiler aux lecteurs. Ainsi, dès le troisième siècle de Rome, les troubles, les brutalités, les assassinats, les scènes de carnage, souillaient déjà la place publique, lorsqu'il s'agissait de lois à porter ou de provinces à répartir. Consuls et tribuns, nobles et plébéïens, offraient tous le déplorable spectacle d'une grande nation qui n'établit ses volontés que par le choc des partis et à la pointe de l'épée. Toujours inquiet et indomptable, le Romain se plaisait dans ces luttes sauvages d'où allaient sortir d'abord les conquérants

(1) T. II, p. 165-180.

du monde, puis, par un brusque et légitime retour, les esclaves de Tibère.

Nous voudrions transcrire ici des pages entières; le lecteur y gagnerait beaucoup; mais nous devons nous borner à quelques rapides indications. Parmi les lettres auxquelles nous donnerions volontiers le nom de lettres politiques, parce qu'elles analysent le fond des institutions et du gouvernement romain, nous citerons la 44e. Elle offre une image dramatique, saisissante, pleine d'émotion, d'une *séance du Sénat* (1). L'avilissement et la décrépitude de ce corps autrefois si puissant, de cette *curie*, âme de la république et dépositaire de ses pensées les plus profondes, devenue bientôt le jouet des despotes et de leurs favoris; cette assemblée de rois dont la vue imposante confondait Cinéas, et qui rampait alors aux pieds de Séjan, ou frissonnait à la voix meurtrière des délateurs; tous ces tableaux éloquents et complets fixent longtemps les regards et la réflexion. Nous regrettons pourtant qu'à ce propos M. Dezobry, toujours si attentif à relier aux actes féroces ou perfides des empereurs les glorieux ou pathétiques souvenirs de la gloire et de la liberté, ait oublié ou omis la peinture de quelques assemblées orageuses et grotesques du sénat dans Rome républicaine. M. Dezobry, chez lequel une omission ne peut être que volontaire, et qui découvre avec une singulière sagacité les liens des sujets, n'aurait-il pas trouvé dans ce talent d'invention qui lui est propre, un moyen naturel de rattacher à sa correspondance, cette lettre familière de Cicéron, que M. Villemain a citée et traduite dans son *Cours de littérature* (2); lettre admirable et passionnée, curieux épisode de l'éloquence sénatoriale dans la patrie de Caton et de Scévola, impérissable monument de ces haines fougueuses qui, dans la salle même où siégeaient ces graves Pères Conscrits semblaient déchaîner la rage et les grosses paroles de la place publique. Oh! que les hommes ont changé depuis! Et que les siècles se ressemblent peu!

Au point de vue de l'histoire générale et de l'administration, nous aurions encore à signaler ici l'étude originale et savante consacrée par M. Dezobry au *gouvernement des provinces* (3). Toutes les formes de ce gouvernement, son personnel et ses prescriptions, son mode d'exercice et ses affreu-

(1) T. II, p. 258. — (2) Tableau de la litt. fr. au XVIIIe siècle, t. IV, p. 20.
(3) T. III, p. 112.

ses tyrannies, jusqu'au moment où il fut remanié et changé au profit de l'empereur, constituent la base d'une riche dissertation que l'auteur nous avait fait pressentir par sa lettre sur le *gouvernement de l'Italie* (1). La première n'est que la conséquence et le couronnement de la seconde. Nous aimons à voir ainsi, dans tous ses formidables ressorts, cet immense pouvoir de la conquête s'appliquer par mille moyens divers à la direction du monde; ici aux affaires de l'Italie, son berceau et sa première proie; là au supplice et à la spoliation de la province, sa seconde victime; jusqu'à ce qu'enfin, brisé par ses propres excès, et s'affaissant sur ses rouages écrasés, il ne trouva plus d'autre réparation possible que dans la souveraineté d'un maître, et se vit obligé de demander au bras du despotisme quelques heures encore d'une existence honteuse, humiliée et méprisée.

Nous n'essaierons pas d'exposer pleinement une œuvre aussi vaste et aussi compréhensive que celle de M. Dezobry. Le lecteur doit la méditer dans toutes ses parties et embrasser d'un œil attentif tout ce panorama du monde romain. La seule énumération des matières contenues dans ces quatre volumes, si aride que vous la supposiez, dépasserait encore les bornes qui nous sont prescrites. Il nous suffira de dire qu'il n'est aucun détail relatif aux rites de la religion, aux attributions des prêtres (2), aux devoirs de la justice, à l'organisation des tribunaux (3); à la science et à la vie des jurisconsultes (4); à la guerre, aux triomphes, à cette habile *castramétation* qui donna aux vainqueurs de Pyrrhus l'empire de l'univers (5), à la police romaine (6), aux jeux, aux fêtes et aux spectacles (7); aux destinées de la poésie, de l'éloquence et des littérateurs (8); oui, il nous suffira d'affirmer qu'il n'est aucun fait historique, d'une certaine valeur, que M. Dezobry n'ait eu l'art de placer dans les cadres brillants et pittoresques de sa composition. L'état des choses et des personnes, des mœurs et de l'intelligence; Rome pendant le jour (9), Rome pendant la nuit (10); le citoyen à la ville (11), le citoyen à la campagne (12) ou dans ses jardins (13); dans

(1) T. I, p. 415. — (2) T. II, p. 62, 84, 126, 142, 274, 284. Tom. III, p. 30. — (3) T. II, p. 187, 202, 211. — (4) T. III, p. 385. — (5) T. IV, p. 148, 252, 206; III, 138. — (6) T. I, p. 405. — (7) T. II, p. 304, 329, 412; III, 30, 130; IV, 142, 226, 240. — (8) T. II, 292; III, 177, 396. — (9) T. II, p. 36. — (10) T. III, 68. — (11) T. I, p. 379; III, 444. — (12) T. III, p. 271. — (13) T. II, p. 114.

la bibliothèque octavienne (1), ou au comptoir des libraires (2), aux bains (3) ou à la taverne (4), aux noces (5) ou aux funérailles (6), à la chasse (7) ou chez les magiciennes (8), aux vendanges (9) ou aux pantomimes (10); tout y est représenté en son lieu, et par de vives couleurs. Ce livre est une encyclopédie romaine, et cette encyclopédie de toute une civilisation n'est pas un froid dictionnaire, stérile assemblage d'articles, dont le titre seul soit méthodique; c'est un drame soutenu et varié, dont l'ordre est dans la progression d'intérêt, et l'intérêt dans la vérité des enseignements. L'auteur a partout montré ces qualités éminentes et rares, nécessaires à tout archéologue, l'étendue et la sincérité de l'esprit, l'exactitude et la profondeur des recherches.

Que si l'on nous demandait pourtant sous quel rapport M. Dezobry nous paraît plus spécialement justifier la place qu'il occupe dans l'élite de nos plus élégants antiquaires, nous répondrions, en peu de mots, qu'à nos yeux il a conquis ce rang comme peintre moraliste.

Nous avons signalé antérieurement, au nombre des qualités les plus éclatantes de M. Dezobry, ce talent de restauration par lequel il nous a rendu toutes vives les quatorze régions de cette Rome que les siècles ont presque ensevelie; il a relevé, avec un singulier bonheur, le dessin des temples et des monuments de la ville éternelle, comme s'il eût assisté à leur construction et à leur primitive ordonnance (11). Il semble que la famille des vieux Vitruves lui ait légué ses arpenteurs et ses tablettes. A ce caractère dominant, il en a su joindre un autre; nous venons de le voir, M. Dezobry retrace les coutumes sociales et les institutions avec une telle vérité, que vous les regardez quelquefois, par illusion, comme une réalité contemporaine. Mais quelle grâce de récit et quelle spirituelle vivacité d'imagination et de souvenirs n'a-t-il pas prodiguées dans ces pages où il retrace les habitudes des individus, les mœurs, les ridicules ou les vices de certaines classes, leurs mérites, leur grandeur!

Contemplez à la porte de ce patricien cette foule empressée et mal vêtue. Les pauvres citoyens qui la composent se sont levés avant l'aurore; ils ne prennent même pas le temps

(1) T. III, p. 423. — (2) T. III, p. 410. — (3) T. I, p. 322. — (4) T. I, p. 346. — (5) T. III, p. 1. — (6) T. III, p. 45. — (7) T. III, p. 485. — (8) T. II, p. 346. — (9) T. IV, p. 108, 131. — (10) T. IV, p. 226. — (11) T. I, p. 261; II, p. 378; III, p. 259.

de faire leur barbe, de peur d'être devancés. « Ont-ils par hasard dormi quelques instants de plus que de coutume, le jour commence-t-il à poindre; ils se réveillent en sursaut, et les voilà courant au milieu de la boue du matin, à moitié chaussés, et vêtus à cru de la toge de rigueur. » Quand ils ont ainsi bravé la bise, enduré la pluie ou la neige, ils ont à souffrir les dédains et l'insolence des esclaves, la vénalité du *cubiculaire* (1), enfin, admis à grand'peine, les *clients* vont se trouver en présence de leur *patron*. Ils vont être dédommagés de leur dévoûment servile par l'affabilité du maître. Il se montre, mais c'est pour accabler les malheureux visiteurs de sa politesse outrageante; ou bien, les laissant se morfondre dans son vestibule, il s'échappe par une issue secrète. Et quel est le prix d'une vie aussi humiliante? la *sportule*, panier de vivres assez médiocres, que chaque jour le patron fait distribuer publiquement, à l'entrée de sa maison, à la foule affamée qui en assiège la porte (2).

Ailleurs, la narration, j'ai presque dit la satire du critique, amène devant nous les *captateurs de testament* (3). Rien ne peut exciter tour à tour le rire ou l'indignation autant que la peinture de ces misérables, justement comparés à de corbeaux ou à des vautours à l'affût des cadavres. Il s'agissait de nous initier aux lâchetés de leurs complaisances intéressées, à la théorie de ces dégradants offices auxquels s'enchaînaient des hommes quelquefois sans bien, toujours sans vertu, dupeurs souvent dupés, pour se faire porter sur le testament d'un riche crédule ou calculateur. « Toutes les conditions d'une véritable servitude, ces avides clients les remplissent sans s'effrayer; point de bassesse dont l'espérance d'une succession ne les rende capables: attentifs au moindre signe d'un vieillard souvent impérieux et morose, ses caprices deviennent aussitôt leur volonté; ils parlent, s'il le veut, se taisent quand il l'ordonne, se montrent assidus auprès de lui, l'accablent de soins et de prévenances, en un mot, n'épargnent rien pour lui plaire. L'accompagnent-ils en public, ils font le *compagnon extérieur*, c'est-à-dire qu'ils prennent le côté le plus exposé au danger ou aux accidents. Font-ils un sacrifice, la meilleure part appartient à ce patron: ils l'emmènent pour participer aux entrailles des victimes, l'invitent souvent à dîner ou à souper, et le comblent de présents; c'est à qui

(1) C'était, à Rome, le nom du valet de chambre.
(2) T. I, p. 289. — (3) T. III, p. 211.

l'emportera en libéralité, et celui qui donne le moins se croit à plaindre. Chaque jour ce sont des fruits, du gibier, des gâteaux, un superbe turbot, des vins rares, des volailles, un sanglier magnifique, tous reçus en cadeau, ou achetés au marché, ou récoltés chez les donataires, parmi lesquels, chose incroyable, on trouve des gens déjà riches qui se tourmentent et se déshonorent ainsi pour augmenter une richesse dont ils semblent craindre de jouir. » Auprès des femmes surtout se multiplient les soins perfides du captateur. Quels manéges! et quelles scènes! Ah! il faut en étudier chez M. Dezobry l'enchaînement et la hideuse gradation. Comment de telles mœurs n'ont-elles pas suscité dans Rome, ou la verve de gaîté moqueuse et profonde d'un Molière, ou l'implacable et flétrissante ironie d'un Beaumarchais! Il est vrai que la satire y a presque pourvu par le génie d'Horace et de Juvénal.

Etes-vous fatigué du chapitre où il est parlé des délateurs; votre imagination s'est-elle assombrie devant ces cruelles et sourdes accusations qui ruinaient si vite, avec de petits bruits, la fortune et l'existence d'un citoyen (1), ouvrez cette lettre légère et railleuse qui vous fait assister à toutes les recherches de la gastronomie romaine (2), aux gigantesques folies de la table des Lucullus et des Apicius.

Tournez quelques feuillets, et vous rencontrez les médecins de Rome (3), utiles autant que les nôtres. Vous y verrez qu'un moyen fort en usage pour se faire une réputation, consistait à inventer un système de médecine, ou simplement quelque remède nouveau. J'ai dit qu'il était question des médecins de Rome; l'on ne saurait s'y méprendre.

Ailleurs, ce sont les *parasites* (4), éternels comme les gastronomes, les nouveaux remèdes et les nouveaux systèmes.

Plus loin, apparaissent les *mendiants* (5), qui ont avec les parasites de si frappantes analogies, et dont la *ville aux sept collines* récélait des troupes innombrables, aussi rusés et plus barbares que les modernes Bohémiens. Quel spectacle que celui de ce paupérisme romain, dont M. Dezobry étale à vos yeux les plaies affreuses et les dévorantes industries!

Par un coup de son art, l'écrivain vous transporte bientôt dans une autre sphère. Au-dessus de cette tourbe triste et

(1) T. IV, p. 263. — (2) T. I, p. 332; IV, p. 456. — (3) T. III, p. 477. — (3) T. II, p. 47. — (5) T. II, p. 180. —

difforme, population infime, estropiée et boueuse, digne devancière de la *Cour des Miracles*, voyez ces riches (1) et ces prodigues (2) dont les provinces gémissantes nourrissent le luxe effréné et les passions sans limites (3); visitez ces piscines (4), où l'orgueilleux et dur patricien fait jeter aux murènes son esclave indocile ou maladroit; et ces *villas* (5), partage commun du Midas aux oreilles d'or, et du poète satirique qui le montre au doigt et le désigne aux sarcasmes des passants.

La femme n'est pas oubliée dans cette revue assez générale pour devenir finement indiscrète. Suivez cette jeune esclave dans l'opulente maison de Paula, et, guidé par elle dans tous les détours du palais de la matrone qui l'a maltraitée la veille, écoutez les confidences de la malicieuse suivante. O monde d'une femme (6), que vos mystères sont traitreusement dévoilés aux profanes! « C'est ici, disait Napé, que nous refaisons chaque matin la jeunesse de notre douce maîtresse. Vous croyez que la belle Paula a une magnifique chevelure; elle en a plus d'une, comme vous voyez; ces beaux cheveux d'un blond ardent viennent de la Germanie, et sont vendus à Rome dans les tavernes du portique Minucius, vis-à-vis du temple d'Hercule-aux-Muses. En descendant le soir au *champ*, les femmes passent là, et lorsqu'on a été belle, et qu'on veut l'être encore ou le paraître, il est bien difficile de résister à cette vue. Il nous fallait beaucoup de temps pour coiffer Paula quand elle commença à vieillir, pour lui ôter ses cheveux blancs; mais, depuis qu'elle est chauve, ces coiffures toutes préparées... abrègent singulièrement notre besogne... — Ouvrant ensuite différentes boîtes, Napé en tire des dents, ou, pour mieux dire, des rangées complètes de dents d'os ou d'ivoire, qui s'ajustent dans la bouche, et se relient sur les gencives au moyen de fils d'or. Elle me fit voir une quantité de petits pots d'albâtre ou d'étain, renfermant, me dit la rieuse, le teint frais de sa maîtresse, et tout ce qu'on appelle *les médicaments de la blancheur et de la rougeur.* » N'allons pas plus avant dans ce perfide inventaire. Il n'a sans doute rien de commun avec les toilettes de notre époque, et pourrait servir seulement aujourd'hui à prévenir les dames qu'elles ne doivent pas irriter Napé par de mauvais traitements.

(1) T. III, p. 339. — (2) T. IV, p. 14. — (3) T. I, p. 274. (4) T. IV, p. 41. — (5) T. III, p. 271. — (6) T. IV, p. 1.

Nous pourrions insister encore, et légitimer par des citations nombreuses l'accueil que reçoivent du public les travaux de M. Dezobry ; mais il nous est impossible de ne pas avouer ici à nos lecteurs que de tels monuments exigent une étude sérieuse et complète, et que notre pensée unique était de provoquer l'attention plutôt que de satisfaire la curiosité, de lever un coin du voile sur ces innombrables et mobiles horizons plutôt que d'en réfléchir tous les accidents et les attachantes perspectives. Les ouvrages d'érudition véritable et de talent sans emphase se comptent aujourd'hui sans trop de peine; le chiffre n'en est pas exagéré... *Numerabilis utpote parvus.* Aussi devons-nous remercier M. Dezobry d'avoir étendu par une seconde édition la popularité de son livre. Mais, hâtons-nous de le dire, cette édition nouvelle n'est pas un simple calque de la première. Le savant écrivain a dépassé toutes ses promesses. Aux *Prolégomènes*, qui forment une description de Rome sous Auguste et sous Tibère, document indispensable pour l'histoire des lettres et pour celle de l'architecture, et où l'auteur s'est montré le digne rival des Bellori, des Gruter, des Nolli, des Nibby, des Goltzius, des Nardini ; aux notes et aux explications supplémentaires qui, à la fin de chaque volume, aplanissent les difficultés que la correspondance n'avait pu entièrement résoudre, M. Dezobry a joint un nombre considérable de gravures, de plans, de vues et de cartes, précieux atlas d'antiquités et d'histoire. Pour cette tâche importante et difficile, l'auteur a voulu s'associer des noms déjà célèbres dans les arts, les Léveil, les Viollet-Leduc, les Baltard, les Duban, les Hittorff, qui tous ont rivalisé de précision, de savoir et d'expressive pureté. Nous devons à cette agrégation de talents divers d'avoir sous les yeux le Forum romain, le champ de Mars, l'intérieur d'une basilique, un *Atrium* corinthien, le Portique d'Octavie, la prison publique, l'intérieur du théâtre de Pompée, une villa et ses dépendances, vingt autres objets, et surtout un magnifique plan de Rome, relevé sur les ruines, et restauré à la manière antique.

Ce commentaire figuré, dû au burin d'habiles artistes, n'est pas le seul avantage par lequel cette édition se distingue de la précédente. Le corps même de l'ouvrage a été modifié à une certaine profondeur. Une disposition plus logique a jeté plus de lumière dans l'ensemble du répertoire. Cinq lettres inédites et instructives ont été ajoutées à la correspondance du jeune Lutécien. Enfin, une table des mots latins

cités ou traduits par Camulogène, permet de consulter cette bibliothèque historique avec la même facilité qu'un vocabulaire.

La 2e édition de *Rome sous Auguste* n'est donc pas la réimpression d'un ouvrage connu; c'est une refonte, ou plutôt c'est un livre nouveau, interprétation plus forte et plus animée de ce vieil empire dont la gloire fait retentir encore tous les échos de notre civilisation moderne. A. N.

LES INVRAISEMBLANCES.

Deux volumes par M. Antony Rénal.—Paris, Hippolyte Souverain, éditeur

Poète, traducteur, librettiste, romancier, M. A. Rénal est tout cela. Mais, avant et pardessus tout, M. A. Rénal est enfant du pays, Lyonnais de la tête aux pieds. Les deux fleuves qui baignent nos quais et se promènent au milieu de nous, le Rhône fougueux et indomptable; la Saône nonchalante et flâneuse n'ont pas, celui-là d'ami plus sincère, de prôneur plus assidu, celle-ci d'amant plus enthousiaste, de chantre plus inspiré.

Si bien que le jour où germa dans notre esprit cette pensée, réalisée dans l'*Album du Lyonnais*, d'ériger un monument aux souvenirs de la vieille et noble province, dont l'illustration est écrite aux Commentaires de César, notre compatriote, M. A. Rénal, fut l'un des premiers à répondre à notre appel amical. Il apporta sa pierre à l'édifice, son feuillet à l'*Album*, et voulut bien, à propos de Fontaines et de Rochetaillé, ces deux voisins qui se regardent depuis des siècles, l'un couché dans la plaine, l'autre accroupi sur son roc, nous crayonner deux esquisses étincelantes de bonne humeur et de grâce.

Cette prédilection, cet amour du sol natal se manifestent avec une nouvelle énergie dans la récente production de M. A. Rénal, ayant pour titre : *Les Invraisemblances*, et pour sujet, cinq ou six nouvelles, groupées en deux volumes, et dont les plus attrayantes sont, à nos yeux, celles où le drame s'agite non sous des cieux étrangers, sous des lointaines latitudes, mais sur les rives de nos rivières bien-aimées. Voilà ce qu'on gagne à ne pas perdre de vue, suivant le vieux dicton, le clocher de Fourvière ; l'ombre de la chapelle sainte porte bonheur.

Est-ce à dire que l'auteur aie réalisé dans son dernier ouvrage quelque chose de parfaitement inattaquable au point de vue littéraire? Oh! non. Nous pensons, au contraire, qu'on ne s'engage pas de la sorte dans les sentiers étroits, abruptes et tortueux de l'invraisemblance, sans faire un faux pas ici, une chute plus loin. Mais, à tout prendre, nous avons suivi avec un vif plaisir M. A. Rénal, et nous ne saurions trop le féliciter d'avoir su prouver qu'on peut être un aimable écrivain, vif, passionné, lucide et spirituel..... *quoique Lyonnais.*

BLUETTES ET BOUTADES.

— Le pied d'un sauvage tracé dans le sable indique la présence de l'homme à ce même athée qui nie un Dieu dont la main est empreinte sur l'univers entier.

— Le riche s'enquiert volontiers si les pauvres méritent ses aumônes, mais non s'il est digne lui-même de l'opulence qui lui permet de les faire.

— Nous sommes toujours fort reconnaissants des services..... qu'on va nous rendre.

— Certains orateurs disent de grands mots pour ne pas se mettre en frais d'idées, comme certains avares font de grands pas afin de ne pas user de souliers.

— Chez bien des gens, le coup de chapeau est la mesure de leur fortune ; plus elle s'élève moins il s'abaisse.

— L'ombre indique le point où doit se trouver la lumière, de même la connaissance d'une erreur est un pas fait vers la vérité.

— L'esprit fait vivre un ouvrage, mais le génie l'empêche de mourir.

— La modestie ne rapetisse point un grand homme ; la taille qu'il se donne n'empêche point de voir celle qu'il a; mais le débutant de mérite qui se proclame un nain, risque fort d'être toisé sur parole.

— Dans la carrière des artistes, beaucoup tendent la main à qui les suit, peu donnent le bras à qui les atteint, tous font le poing à qui les devance.

— Nous aimons à nous rapprocher des hommes célèbres, moins pour la considération dont ils jouissent, que pour celle qu'ils peuvent nous donner. Ainsi, dans une soirée, la jolie femme se tient auprès des flambeaux, non pour leur éclat, mais pour celui qu'ils jettent sur ses charmes.

Les monnaies les plus brillantes et les charges les plus hautes perdent leur relief et leur éclat par un frottement trop journalier avec le peuple qui bientôt en méconnaît la valeur.

Certains agitateurs politiques obérés disent qu'ils se *doivent* à leur pays : mais c'est la seule de leurs nombreuses *dettes* dont il leur ferait volontiers l'abandon.

Un succès purifie le cœur et en bannit l'envie, comme une flamme subite égaie le foyer dont elle chasse la fumée.

Nous retrouverons, peut-être, tout ensemble dans un monde meilleur nos jeunes années et nos vieux amis.

Un pédant est rarement courageux ; plus on s'estime, moins on s'expose.

Combien de flaneurs matamores portent de terribles moustaches qui ne bravent que leurs créanciers, ne combattent que l'ennui et ne tuent que le temps.

J. Petitsenn.

SIÉGE DE LYON.

SORTIE DES LYONNAIS

ET

RETRAITE DU GÉNÉRAL PRÉCY,

RACONTÉES PAR LUI-MÊME (1).

I.

C'est, après cinq mois d'une vie errante et fugitive, passée dans les bois, dans les cavernes, dans des greniers; caché dans la paille ou le foin que, jouissant d'un peu plus de tranquillité, quoique toujours sous la hache de la tyrannie, j'entreprends d'écrire les événements relatifs au siége de Lyon. Je l'entreprends avec plaisir pour vous, mon ami; mais, pour vous seul.

Il me sera difficile d'entrer dans de grands détails, je n'ai pu conserver aucun papier, j'ai même déchiré jusqu'à des billets faits par des personnes que j'ai craint d'exposer si j'étais découvert. Il ne me reste donc que ma mémoire, et j'en ai peu ; mais, je vous promets une entière vérité.

L'histoire de ma retraite et de ma sortie est, dites-vous, ce qui vous intéressera le plus. La voici:

(1) Ce document, plein d'intérêt pour notre ville, nous est arrivé avec des titres d'authenticité qui ne nous permettent pas de mettre en doute la source qu'on lui assigne. Nous en devons la communication à l'obligeance de notre honorable concitoyen, M. Perret Lagrive, auquel une copie avait été donnée par le détenteur du manuscrit, M. Hippolyte Rousset, ancien trésorier de la ville, capitaine de la garde lyonnaise à l'époque du siége. Toutefois, en publiant ce mémoire posthume et inédit, nous devons dire que nous avons respecté jusqu'au style du général Précy, et que nous laissons à sa mémoire l'entière responsabilité des principes et des faits qu'il avance. (NOTE DU GÉRANT).

Le 8 octobre 1793, Lyon avait soutenu soixante-trois jours de siége, et Lyon aurait résisté plus longtemps, sans doute, mais il lui fallut résister à l'ennemi le plus terrible de tous, à la faim. Lyon ne s'est point rendu : ses ennemis n'ont pénétré dans ses murs que lorsque les Lyonnais en sont sortis eux-mêmes, que lorsqu'ils ont fait leur retraite.

Je doute que beaucoup d'opérations militaires aient offert de plus grandes difficultés. Celles que j'avais à surmonter, dans la ville même, n'étaient pas les moins alarmantes. La division y avait été jetée par les menées des Jacobins, et cette faction atroce, devenue plus hardie, ne demandait qu'à se rendre.

Annoncer hautement une retraite dans une pareille situation, c'eût été vouloir exciter un soulèvement. Les administrateurs et les braves Lyonnais se seraient alarmés. Tous avaient des femmes, des enfants, une fortune, ils auraient cru qu'ils étaient abandonnés ; le parti jacobin se serait ouvertement insurgé ; l'ennemi aurait été instruit de nos mouvements, les portes lui auraient été ouvertes, et Lyon était livrée au feu, au pillage, à toutes les horreurs d'une ville prise d'assaut par des soldats furieux de sa résistance, et dont la rage était encore excitée par les horribles calomnies de ses chefs... d'un Dubois-Crancé, d'un Collot d'Herbois.

Une retraite était donc d'autant plus difficile qu'il fallait, pour ainsi dire, en dérober jusqu'à l'idée. Je puis le dire affirmativement, il n'y avait que la prudence à employer pour connaître les sujets qui voudraient en être, se contenter de ceux qui auraient cette volonté, et ne point les prévenir hautement avant le moment même.

La sortie était assez annoncée par l'état où se trouvait la ville, et chacun pouvait se regarder comme averti. J'avais encore dit constamment et hautement que, du moment que la ville capitulerait avec ses ennemis, je saurais agir avec ceux

qui voudraient me suivre. J'avais même fait une proclamation dans ce sens, et, cependant, dès le 6, les sections formées, en comité général, avaient nommé des députés pour aller parlementer avec les représentants qui étaient à Sainte-Foix; démarche que je m'étais efforcé d'empêcher, mais que je ne pus que retarder. Ainsi donc, d'un moment à l'autre, l'on devait s'attendre à la sortie.

Je prévoyais dès longtemps les dangers de cette entreprise, et je m'en étais occupé sérieusement. J'avais prié les commandants des postes extérieurs et plusieurs chefs de bataillons de sonder les esprits, mais leurs rapports variaient chaque jour, et je ne pouvais m'arrêter à rien de fixe.

Beaucoup, depuis près d'un mois, demandaient une sortie pour avoir des vivres; cela était impraticable; beaucoup voulaient emmener femmes, enfants, voitures. Je ne pouvais m'y refuser. Le plus grand nombre demandait que la sortie ne fut pas différée : c'était là l'avis dominant. J'ai même vivement été sollicité d'y adhérer dans des conseils tenus à cet effet à différentes époques du siége; mais j'ai constamment refusé. Le courage et l'énergie pouvaient seuls sauver Lyon. Je savais bien qu'en me retirant beaucoup plus tôt, et avant que d'être totalement cerné, j'agirais pour ma sûreté et pour celle des individus qui m'auraient suivi. J'y ai été non seulement sollicité, comme je l'ai déjà dit, mais encore il y a eu de la part d'officiers qui n'étaient pas de Lyon, des manœuvres et des intrigues pour m'y forcer. J'ai toujours rejeté les lâches conseils. J'aurais cru trahir la confiance et le devoir si je m'y étais rendu. Je pouvais d'ailleurs, et j'espérais être secouru ou favorisé par les événements. Que l'on examine la situation de la France à cette époque, et l'on verra si mon espoir ne devait pas me paraître fondé. L'ouest de la France menaçait Paris qui n'était pas tranquille. Marseille était armé. Plusieurs départements partageaient l'esprit de celui de Rhône-et-Loire,

et il pouvait pareillement s'y former des réunions pour résister à l'oppression. Tels étaient mes motifs pour espérer et pour combattre jusqu'à la dernière extrémité, et si un seul s'était réalisé, si Lyon avait été secouru par une diversion, la France n'aurait pas été et ne serait pas encore inondée du sang de ses citoyens les plus vertueux. Cette ville, je le répète, ne pouvait se soustraire à ses tyrans que par ses armes. Elle a prouvé que l'on peut, que l'on doit tout entreprendre avec du courage ; et le Lyonnais a fait tout ce que l'homme peut faire.

Une ville immense, sans fortifications, défendue par ses seuls habitants, manquant de tout ce qui est nécessaire à une place de guerre, a soutenu un siége de soixante-trois jours, attaquée par un ennemi implacable, dont le conducteur réunissait tous les pouvoirs, et ne craignait pas d'user de tous les moyens les plus odieux et les plus destructeurs : l'incendie, le boulet rouge, le bombardement, la trahison, la calomnie, la perfidie; enfin, tout ce que peuvent des lâches, soutenus par une armée de cinquante à soixante mille hommes, armée dont les deux tiers étaient aguerris, armée bien pourvue de vivres et de munitions de toute espèce, ayant un corps de génie et d'artillerie formidable, une nombreuse cavalerie, enfin, tout ce qui assure le succès.

Mais, quelqu'effrayantes que dussent lui paraître ces forces, le Lyonnais avait pris le seul parti qui eut pu le sauver. Lyon ne pouvait se flatter d'échapper, par la soumission, à la haine et à la vengeance des tyrans de la France. Sa ruine, ainsi que celle de toutes les grandes villes de commerce, avait été arrêtée dans leurs comités secrets, et les causes et les motifs qui la leur avaient fait jurer, étaient de nature à n'être jamais oubliés ni pardonnés par de tels monstres ; les voici :

1° Les richesses ;

2° L'esprit aristocratique, c'est-à-dire celui de vouloir un gouvernement, la sûreté de sa personne et de sa propriété, et la résistance aux principes de Chalier;

3° La journée du 29 mai;

4° La retraite donnée aux députés, victimes du 31 mai.

Que de raisons pour expliquer la haine implacable de la Convention, et sa résolution de détruire Lyon! et sa conduite n'en est-elle pas la preuve la plus évidente? Avait-elle envoyé des commissaires pacificateurs? Ses représentants ont-ils ouvert, avant ou pendant le siége quelques voies d'accommodement? Suspendit-elle l'exécution de ses horribles projets lorsque Lyon consentit à la reconnaître, et ses décrets, sauf ceux de la localité, et qu'elle lui envoya à cet effet trente-deux députés? Tout se réduisit de sa part à dire : Mettez bas les armes, nous voulons remettre le bon ordre dans votre ville, et y établir l'ancienne municipalité. Cela ne signifiait-il pas clairement : nous voulons vos têtes, vos millions, nous voulons les avoir, sans que vous puissiez les défendre; nous voulons vous régir sous notre bras de fer, et nous le voulons au nom de la liberté.

Ainsi donc, Lyon avait suivi la voix impérieuse de la nécessité et de l'honneur, et le jour viendra, je n'en doute pas, où non seulement cette ville, mais la France entière, sera fière de sa résistance. Elle était digne d'un meilleur succès, mais il fallut enfin céder à la force ou plutôt à la faim, et penser sérieusement à faire une retraite honorable : c'était le but de tous mes efforts.

J'avais réussi, le 6, à retarder la députation des sections, mais l'assemblée générale l'avait envoyée le 8. J'en prévoyais l'inutilité, mais je ne pouvais plus raisonnablement m'opposer à une démarche dont quelques-uns espéraient une capitulation. Le seul moyen d'obtenir des conditions était d'en imposer par de la fermeté, de l'énergie, et de faire prendre

les armes à tout le monde indistinctement, même aux administrateurs. Je m'étais rendu à cette assemblée pour y faire sentir la nécessité de ces mesures, mais je m'aperçus que le parti jacobin se faisait craindre. Je vis bien qu'il n'y avait plus à délibérer, et qu'il fallait se retirer. Je ne croyais cependant pas, je l'avoue, être forcé d'exécuter ma sortie cette nuit-là même ; je voulais attendre le résultat de la députation des sections, bien persuadé que la réponse des féroces proconsuls serait des ordres de se rendre, avec des menaces horribles, et qu'alors beaucoup de Lyonnais, ne doutant plus de leur situation, se décideraient à quitter leur ville. Ce parti était dicté par l'étude et la connaissance des esprits, car on était généralement disposé à rester ; les uns espéraient pouvoir se cacher, les autres disaient : mais que veut-on nous faire? et l'on doit les plaindre, loin de les blâmer, de n'avoir pas soupçonné toute l'atrocité de leurs ennemis. Mais si les Lyonnais avaient senti leurs véritables intérêts, ils auraient suivi mon conseil, et, se portant en masse aux postes et aux remparts, ils auraient intimidé et peut-être obtenu des conditions. Ce mouvement aurait de plus eu l'avantage de faciliter ma sortie et de la rendre plus nombreuse.

Le 8, vers six heures du soir, l'ennemi mit le feu au collége de Saint-Irénée, et profita de cet accident pour attaquer la porte de ce nom. Elle avait été presque évacuée, ainsi que celle de Trion, et il l'emporta après une légère résistance ; mais il fut arrêté par des batteries et des retranchements qui avaient été élevés à la réunion des rues des portes Saint-Irénée et de Trion.

Cet évènement ne me décida pas encore sur le champ à la sortie. La porte de Trion et la batterie de Loyasse n'étaient point forcées. L'ennemi avait été arrêté et ne faisait point de progrès, et j'espérais me soutenir la journée du 9; mais, ayant

appris, vers dix heures du soir, que la porte de Trion ne pouvait plus tenir, que les cannoniers de la batterie de Loyasse l'avaient tous abandonnée à l'exception de cinq; enfin, que le poste, qui devait la soutenir, s'était retiré. Je vis alors que la sortie était obligée, puisque l'ennemi pouvait pénétrer sur plusieurs points à la fois. Je m'y résolus donc aussitôt.

J'envoyai sur le champ aux commandants des travaux Perrache, des postes Saint-Georges et Saint-Clair, des Brotteaux, des faubourgs de Saint-Just, de Serin, de Vaise et de la Croix-Rousse, l'ordre de retirer leur artillerie, de faire leur retraite et de se rendre à Vaise avec les hommes de bonne volonté. Je fis battre trois fois la générale avec invitation aux citoyens, qui n'occupaient pas les postes extérieurs, de venir se former sur la place des Terreaux. Je crus cependant ne pas devoir rassembler les bataillons. Je craignais les Jacobins. Je fis donner ordre à la cavalerie de se réunir à Serin à l'escadron de Montbrison, et je devais prendre de l'artillerie à la Claire, je l'y avais fait conduire dès le moment où j'avais arrêté mon plan de retraite. Les différents commandants exécutèrent leurs ordres avec intelligence.

Je ne quittai l'Hôtel-de-Ville qu'à trois heures du matin, et après avoir donné les ordres que je crus nécessaires. J'avais fait couper le pont de bâteaux de la Saône et établir une batterie sur le Pont-de-Pierre. Je craignais que le détachement de la porte Saint-George fût coupé, et le désordre qui devait résulter d'une pareille retraite, si j'étais attaqué.

Je m'étais rendu au bas de Serin pour y recevoir les différents détachements qui devaient y passer pour se rendre à Vaise, et je leur ordonnai successivement de gagner l'enclos de la Claire. Il était de trop bonne heure encore pour qu'ils fussent tous arrivés au rendez-vous, plusieurs devant traverser Lyon dans toute sa longueur et faire ainsi près d'une lieue.

Lorsqu'il en eut passé un certain nombre, je me rendis moi-même à la Claire.

J'ignorais ce qui devait composer ma sortie, je ne trouvais que des débris de compagnies et des individus isolés. J'espérais avoir deux à trois mille hommes, je n'en eus que sept cents. Je fus obligé de compter moi-même les hommes, de former les compagnies, de nommer les officiers, de désigner une avant-garde, un corps du centre et une arrière-garde. Je n'étais point aidé, et jamais, non jamais il ne s'est vu un travail si difficile. Qu'on ajoute à cette fatigue toutes les peines de l'âme, et l'on n'aura encore de ma position qu'une bien faible idée.

On me demandera peut-être pourquoi je n'ai pas opéré une sortie de nuit? je répondrai que cette manœuvre, bonne quelquefois, ne convenait pas à ma position, et que j'aurais tout au plus pu l'entreprendre avec des troupes de ligne; je répondrai surtout, qu'obligé alors de faire, pendant le jour, mes dispositions de retraite que je ne pouvais plus dérober à l'ennemi, et livrant de nuit la ville à son pouvoir, c'était l'abandonner à un pillage certain, j'en suis encore persuadé. Ce n'est point une vaine excuse que je cherche, j'en ai agi et je parle d'après ma conscience.

Les dispositions que je dus faire, prirent du temps, mais n'occasionnèrent cependant point de retard, puisque M. de Virieu ne put arriver qu'à huit heures et demie, ayant exécuté sa retraite très-difficile de la Croix-Rousse en bon officier, et avec toutes les précautions nécessaires. M. de Clermont-Tonnerre arriva avec lui à la tête du détachement de la porte Saint-George dont il avait le commandement.

Je composai mon avant-garde d'une compagnie de chasseurs de quatre-vingts hommes et de ma cavalerie qui pouvait être de cent vingt. J'en donnai le commandement à M. de Rimbert. Le corps du centre fut formé du fond de deux bonnes com-

pagnies, de beaucoup de Lyonnais de différents corps et bataillons, et d'habitants de la campagne que je formai par compagnies, auxquelles j'attachai des officiers. J'en pris le commandement, ayant sous moi M. Burtin de la Rivière.

L'arrière-garde, formée des deux détachements de la Croix-Rousse et de la porte Saint-George, fut commandée par M. de Virieu.

Je ne pris que quatre pièces de canon. Je plaçai la première à la tête de la colonne du centre, et la deuxième en arrière de cette même colonne; les deux autres après le détachement de l'arrière-garde.

L'avant-garde pouvait être de deux cents hommes, le centre de trois cents, et l'arrière-garde de deux cents, ce qui faisait un total de sept cents.

Ce corps était bien faible, mais je suis encore persuadé qu'il aurait échappé à ses ennemis s'il n'avait point eu d'artillerie, ni rien qui pût retarder sa marche, et si, tous à pied, ils eussent voulu obéir strictement et ne point se séparer individuellement; mais, le canon était nécessaire pour donner plus de confiance, et beaucoup d'administrateurs, d'aides-de-camp, d'officiers qui n'appréciaient pas bien le genre de danger qu'ils allaient courir, s'attachèrent au corps de cavalerie. Beaucoup y ont péri qui se seraient sauvés à pied.

Je m'occupais depuis plus d'un mois de reconnaître la partie que je pourrais forcer, ce qui variait à mesure que le siége se prolongeait et devenait plus difficile par les renforts que recevait l'ennemi, et par son rapprochement de la ville. Il était à la fin fort de cinquante à soixante mille hommes, et Lyon était totalement cerné. Des redoutes, des batteries étaient établies sur toutes les hauteurs, et sur les routes qui, de plus, étaient encore coupées dans plusieurs endroits. L'ennemi était maître de Sainte-Foix, de toutes les maisons de campagne depuis Sainte-Foix jusqu'à Vaise; des villages

de Saint-Rambert et de Saint-Cyr, de la Duchère, de la grande route de Villefranche, de tous les villages depuis la Saône jusqu'au Rhône, avec des positions en arrière, de tout le terrain depuis le Rhône jusqu'au faubourg de la Guillotière; toute cette partie, ainsi que celle entre la Saône et le Rhône était fortifiée, hérissée de canons, gardée par un corps de douze à quinze mille hommes d'infanterie et par un gros de cavalerie.

Je n'avais pour but que de gagner la Suisse, comme la partie la plus rapprochée de Lyon qui offrit un asile sûr. Je ne le pouvais tenter par les Brotteaux. Ce côté, je viens de le dire, était fortifié. Je trouvais les mêmes dangers par les portes de Saint-Clair et de la Croix-Rousse où j'aurais eu les mêmes forces à combattre. Je n'avais vu qu'un seul point à pouvoir espérer de forcer, celui des villages de Saint-Rambert et de Saint-Cyr. Tous les renseignements que j'avais pris m'assuraient que les chemins de traverse n'étaient point coupés ni retranchés dans cette partie, et je m'en étais assuré moi-même par les reconnaissances que je faisais depuis quinze jours des hauteurs de Cuire et des terrasses de la tour de la Belle-Allemande. L'enclos de la Claire facilitait encore mon rassemblement. Il était caché à l'ennemi par des murs et par des arbres, et il y avait, pour en sortir, deux portes qui n'étaient point à la vue de ses batteries.

Il pouvait être neuf heures; je donnai ordre à l'avant-garde de sortir, de longer la Saône et de remonter dans le village de Saint-Rambert; j'en pris moi-même le chemin par la route ordinaire avec le corps du centre, et j'ordonnai à l'arrière-garde de me suivre, surtout de ne pas laisser d'intervalle entre elle et moi.

Mes colonnes débouchent par le plan de Vaise, et elles essuyent, aussitôt et jusqu'à l'entrée des maisons de Saint-Rambert, un feu foudroyant de cinq batteries parfaitement

établies, servies par des cannoniers de ligne, mais ce feu ne les arrête point. Intrépides, elles s'avancent, et, marchant sur les postes ennemis, placés sous les murs et les haies qui bordent le plan de Vaise, elles les emportent successivement tous, avec la vigueur la plus brillante. Un instant cependant elles paraissent étonnées; elles s'avançaient sur Saint-Rambert par un chemin très-encaissé, et l'ennemi, qui avait des postes sur l'un de ces côtés, redoublant un feu que sa position rendait très-meurtrier, causa un léger mouvement dans les premiers pelotons. Sentant à l'instant tout notre danger, je prends moi-même deux pelotons du centre, et leur faisant gravir l'escarpement opposé du ravin, je les mets en bataille, vis-à-vis de l'ennemi. La nature du terrain me permettait de lui riposter par-dessus la colonne qui tirait elle-même de côté, et leur feu vif et bien dirigé replie bientôt l'ennemi.

Ce mouvement fut décisif, et ma colonne put alors continuer sa marche. Arrêtée dix minutes seulement, tout périssait, tout était pris par les renforts qui arrivaient à l'ennemi de son camp de Limonest. L'action fut très-meurtrière, surtout pour les deux pelotons que je tirai du centre. J'éprouvai là un des moments les plus déchirants de ma vie, et mon âme se brise encore à son seul souvenir. Cinq à six jeunes gens, dangereusement blessés, s'écraient douloureusement: Général, ne nous abandonnez pas, nous sommes perdus, emmenez-nous, général. Hélas! je n'en avais pas la possibilité. Brave jeunesse! recevez l'hommage que ma sensibilité paye à votre bravoure et à vos malheurs. Je me retrace sans cesse ce moment affreux, et mes larmes coulent et couleront toujours à ce douloureux tableau. J'avais perdu aux premières attaques M. Burtin de la Rivière, officier d'un grand mérite, qui avait commandé avec distinction le poste de Saint-Clair. Je le vis tomber à côté de moi.

On fit, dans toutes ces différentes attaques, beaucoup de

prisonniers, et, malgré sa position affreuse, malgré tout ce qu'il avait souffert, malgré le sort qui attendait (il n'en pouvait douter) tout ce qu'il avait laissé de cher dans Lyon, quoique la mort eût été donnée sur le champ aux prisonniers qu'on lui avait fait pendant le siége, tandis qu'il traitait avec douceur ceux qu'il faisait, veillait lui-même à leur sûreté, les défendait contre quelques individus, justement irrité du traitement commis sur un père, peut-être, ou sur un frère qu'il traitait comme ses concitoyens, ses blessés, dans cet hôpital qu'Attila même eût respecté, et qu'un Dubois-Crancé se vanta d'avoir donné pour but à ses cannoniers, malgré tous les motifs que pouvait lui suggérer la vengeance, le Lyonnais, toujours maître de lui, laissa sa vie à son ennemi dont il se contenta de briser les armes.

Ma cavalerie et mes chasseurs, formant le corps de l'avant-garde, m'avaient rejoint dans le village de Saint-Rambert, après avoir essuyé dans leur marche un feu très-vif, mais j'étais inquiet de mon arrière-garde. Je me portais en arrière de ma colonne, et je la vis qui débouchait à quatre cents pas de moi, et, marchant en bon ordre, je fus alarmé de cet intervalle; je ne pouvais cependant aller à elle, ni l'attendre. Je gagnai la tête de mon avant-garde qui attaquait les postes ennemis.

Ces postes furent tous forcés; cependant, l'arrière-garde n'arrivait pas. Mes alarmes redoublèrent, elles n'étaient que trop fondées. M. du Roux, un de mes aides-de-camp, qui me rejoignit après le village de Saint-Cyr, m'apprit qu'elle devait avoir été coupée à l'entrée de Saint-Rambert, et que son retard avait été occasionné par l'explosion d'un caisson auquel un obus avait mis le feu, en débouchant de la Claire. Voilà les seuls renseignements que j'aie eus sur ce corps. M. du Roux avait lui-même couru les plus grands dangers au village de Saint-Rambert. Il commandait la pièce de l'artillerie qui suivait le corps du centre. Attaqué à l'entrée du

village par un corps supérieur au sien, il ne s'était dispersé qu'après une vive résistance, et forcé d'abandonner sa pièce. Je présume que ce corps ennemi était composé des différents postes que j'avais déjà battus, et qui s'étaient ralliés près du village. Il avait probablement encore reçu des secours du camp de Limonest, comme je l'avais craint, et il se trouva assez fort pour arrêter et pour couper mon arrière-garde.

Mon projet était de passer la Saône au-dessous de Trévoux, de gagner le département du Jura et les montagnes de Saint-Claude qui touchent à la Suisse. Les chemins étroits de Saint-Rambert et de Saint-Cyr retardaient ma marche, mais j'étais forcé de les prendre pour éviter le camp de Limonest. Le terrain que j'avais ensuite à traverser m'était avantageux, mais il fallait marcher rapidement, et n'avoir rien à sa suite. La seule pièce de quatre que j'avais avec moi, et dont l'essieu finit par se rompre, retarda ma marche de deux heures : temps bien précieux !

Après avoir traversé le village de Saint-Cyr, et une heure environ de marche après, mes malheureux camarades se livrèrent à la joie. Leur peu d'expérience les empêchait de voir que le danger était loin d'être passée. Tous se félicitaient et plaignaient ceux qui étaient restés dans Lyon. Que mes réflexions étaient différentes et pénibles ! mon arrière-garde coupée, mes canons enlevés ou abandonnés. Je prévis dès-lors qu'il y avait peu de probabilité de nous sauver.

Nous marchâmes environ près d'une lieue sans rien apercevoir, lorsque, vers une heure, il parut en arrière une tête de colonne ; tous se mirent aussitôt à crier que c'était l'arrière-garde, mais c'était l'ennemi. Des colonnes de cavalerie, d'infanterie, d'artillerie débouchèrent. A cette vue toute ma troupe jeta un cri : Gagnons les hauteurs. Je voulus envain la retenir et y maintenir l'ordre.

Arrivé sur la hauteur, je portai rapidement en avant la ca-

valerie et les chasseurs ; je formai l'infanterie et je la mis en bataille, adossée à un bois. Cependant l'ennemi avançait, tirait du canon, et ses tirailleurs approchaient. J'aperçus en même temps des colonnes d'infanterie et de cavalerie sur la rive gauche de la Saône. Je vis, dès ce moment, l'impossibilité de passer cette rivière et de résister aux forces qui allaient nous attaquer. Je renonçai donc au projet de gagner la Suisse, et je me décidai sur le champ à me jeter dans des lieux difficiles, et à me retirer dans les montagnes du Beaujolais et du Forèz, où nous aurions eu la possibilité de nous maintenir longtemps, ou de nous diviser individuellement, avec l'espoir de trouver des retraites sûres. Je fis mes dispositions en conséquence.

La hauteur où je me trouvais au moment d'être attaqué, est située entre les villages de Coulanges et de Poleymieux. Un terrain coupé, difficile, planté de bois, me séparait de ce dernier village, et deux routes y conduisaient. L'une très-mauvaise, très-rapide, propre seulement pour des piétons ; je m'y jetai sans hésiter avec tout mon corps du centre, uniquement composé d'infanterie, et j'envoyai ordre à ma cavalerie et aux chasseurs de me suivre par l'autre route ; elle était à voie de char, mais il fallait faire un grand détour pour la prendre.

Je marchai dans le meilleur ordre, mais je m'aperçus que quelques individus, espérant se sauver plus aisément en s'isolant, m'avaient déjà quitté dans le bois. Pendant ma marche, arrivé au village, j'y fis une halte pour attendre ma cavalerie. J'avais de vives inquiétudes sur sa marche ; elles n'étaient que trop justes. Attaquée en cherchant à gagner le chemin de Poleymieux, elle fut battue, dispersée et obligée de se débander. Je jugeai l'événement par son retard, et j'en eus la triste certitude en sortant de Poleymieux. Je vis plusieurs malheureux des miens poursuivis ; je leur fis inuti-

lement signe de venir se rallier à moi, ainsi je me vis encore privé de ma cavalerie et de mes chasseurs. Ainsi ma position devenait à chaque instant plus douloureuse et plus critique.

J'avais pris un guide au village, et je lui ordonnai de me faire traverser le grande route de Lyon à Villefranche, au-dessous d'Anse. Nous trouvâmes, près du village de Chasselay, une patrouille de hussards; elle avait été envoyée dans le canton pour lui faire prendre les armes, en peignant les Lyonnais comme brûlant, tuant tout sur leur passage. Un de ces hussards fut tué. Je laissai le village sur ma gauche, et, après avoir traversé la grande route, une demi-lieue plus loin, au-dessus des Echelles, je gagnai la plaine, en dirigeant ma marche sur les montagnes les plus voisines.

Je m'avançais vers le village de Morancey, où le tocsin sonnait avec force, et j'en étais encore à un quart de lieue, lorsque je rencontrai un honnête fermier qui consentit à s'y rendre, accompagné de deux des miens; il rassura les habitants, et le tocsin cessa. Je le suivis de près, et je profitai de ce calme. J'obtins du pain, du vin qui fut généreusement payé; et, après une heure de repos, je me mis en marche pour le village d'Alix, où j'arrivai à neuf heures du soir.

Nous étions tous harassés de fatigue, et tombant de sommeil, j'hésitais si je passerais la nuit dans ce village; il offrait des ressources pour notre triste position, mais la crainte d'être surpris et la difficulté de tenir sur leurs gardes des hommes fatigués me décidèrent. Une marche rapide pouvait seul nous sauver. L'ennemi, que je jugeais bien avoir poursuivi mon avant-garde et s'être ainsi éloigné de nous, pouvait à chaque instant revenir sur nos pas, et il m'aurait été impossible de gagner les montagnes. Je continuai donc ma marche, et j'arrivai à onze heures du soir dans les bois d'Alix.

Il n'était plus possible de marcher sans avoir pris quel-

ques heures de repos, et je dus, malgré toutes mes craintes, y faire halte.

L'histoire offre peu d'exemples d'une journée aussi terrible. Une ville superbe, la seconde de la France, une des premières du monde par son commerce et ses richesses, livrée à la merci d'un ennemi féroce et impitoyable, irrité par sa défense inouïe, et allant réaliser toutes les horreurs dont il l'avait menacée. Le faible reste de ses fidèles défenseurs, cherchant son salut dans sa valeur, coupé, dispersé, arrêté et destiné à l'échafaud. Le peu que j'avais pu conserver auprès de moi, errant et incertain de pouvoir se sauver. Telle était notre position dans les bois d'Alix, le 9 octobre, à minuit. Je n'essayerai pas de décrire ce que je souffrais personnellement; mon état ne se rend pas.

Après deux heures de repos je me mis en marche, en me dirigeant sur la petite ville du Bois-d'Oingt. Je devais nécessairement y passer.

En débouchant des bois d'Alix, je rencontrai à la croisée d'un chemin un poste de quatre paysans. Je les interrogeai; ils me dirent qu'il y avait dans la ville un bataillon d'infanterie de ligne et du canon. M'étant aperçu que ce rapport intimidait, je leur demandai s'ils pourraient me faire éviter la ville en la tournant. Ils me le promirent; mais ces scélérats me firent marcher pendant deux heures, et me conduisirent dans un bois, sans chemins, m'alléguant pour excuse qu'ils s'étaient égarés et ne connaissaient pas bien le pays; cependant, j'étais obligé de m'en servir, et je les fis garder à vue.

Une demi-heure avant le jour, j'envoyai deux personnes intelligentes, avec des guides pour reconnaître des chemins et notre position. Leur rapport ne fut pas satisfaisant. Nous étions entre les villages de Thizy et de Bagnolles, et à une demi-lieue seulement de la ville du Bois-d'Oingt.

Dès la pointe du jour, le tocsin se fit entendre dans toutes

les paroisses, et je pus juger, par le mouvement et le bruit que j'entendais autour de moi, qu'il allait se former de grands rassemblements.

Plusieurs officiers me demandèrent la permission d'aller au village de Bagnolles, où, d'après les promesses des guides, ils se flattaient d'être bien reçus. Ma position était trop périlleuse pour vouloir la faire partager forcément à qui que ce fût, et je la leur accordai volontiers. Je les vis revenir une demi-heure après très-satisfaits. Le municipalité leur avait offert des passes, en leur apprenant qu'il y avait dans tous les villages ordre de sonner le tocsin, et de nous courir sus. Sur ce rapport, MM. de la Chapelle et Chambérand désirent aussi aller au village. Je le leur permis avec plaisir, étant bien aise d'avoir d'eux un nouveau rapport, avant de me hasarder à sortir du bois; mais ne les voyant pas revenir au bout d'un certain temps, je pris la résolution d'en sortir. Il pouvait être environ six heures.

Dès que ma troupe eut débouché, le tocsin redoubla de tous côtés, et je rencontrai aussitôt un grand attroupement de paysans. Ils criaient, pour ne pas dire ils hurlaient, de mettre bas les armes, de se rendre. Il me fut facile de les contenir et de me faire conduire à Bagnolles, malgré leurs efforts, pour me faire rétrograder. Du bois au village il pouvait y avoir un fort quart de lieue. Pendant tout ce trajet je fus accompagné par ces paysans. Leur nombre augmentait à chaque moment; il arrivait même des chefs de légion et des officiers en uniforme.

En entrant dans le village, je demandai mes officiers. MM. de la Chapelle et Chambérand parurent; ils me dirent qu'ils demeuraient volontairement, disant qu'ils avaient affaire avec de bons et honnêtes habitants. Je les assurai que je ne m'y opposais pas; mais que, pour moi, je me battrais jusqu'au dernier moment avec ceux qui voudraient me suivre.

J'appris que, dans la nuit, deux Lyonnais avaient été arrêtés et mis en prison : je les réclamai. L'on faisait attendre ; je menaçai, ils arrivèrent. L'un était M. Scmith, lieutenant-colonel, bon officier d'artillerie, qui avait été chargé de la fonderie, lorsque la crainte l'avait fait abandonner à l'entrepreneur ; l'autre était un aide-de-camp de M. Burtin.

Je restai dans Bagnolles une heure au plus, et je fis donner à mes braves camarades du pain et du vin. Pendant ce temps l'attroupement se fortifiait autour de nous. On me donnait avis de partir ; que nous allions être attaqués. Je demandai un guide, et pris le chemin d'Amplepuis.

Je ne puis me refuser au plaisir de me rappeler la confiance et l'attachement que les Lyonnais m'ont constamment témoigné ; et sans parler de leur constance héroïque à supporter, sans se plaindre, tous les dangers et les travaux, avec quelle indignation et quelle unanimité n'avaient-ils pas rejeté plusieurs fois les offres que Dubois-Crancé leur faisait d'une capitulation, aux conditions de lui livrer ma tête et celle des principaux chefs ? J'éprouvais plus que jamais, dans le bois de Bagnolles, le bonheur d'être aimé d'eux, et c'est à ce sentiment que je dois, sans aucun doute, mon existence. Tous m'engagèrent à changer de nom ; ils me donnèrent celui de capitaine Antoine, et il fut convenu qu'on dirait que j'avais été tué.

Je n'avais pas fait un quart de lieue après Bagnolles, que je vis un grand rassemblement de gardes nationales, de paysans, de femmes, d'enfants, qui déboucha en jetant des cris affreux. Les gardes nationales coururent aussitôt à la rivière de Chessy pour m'y couper le chemin d'Amplepuis, et se cachèrent derrière des haies et des arbres pour faire feu sans courir de risque.

Je marchai serré autant qu'il me fut possible, n'osant séparer ma troupe, dans la crainte que de faibles détachements

ne fussent enveloppés ; d'ailleurs, ils auraient tiraillé, retardé ma marche, et nous ne pouvions nous sauver qu'en gagnant du chemin. Le tocsin sonnait de tous côtés, je ne voyais partout que de nombreux rassemblements, et je crus devoir quitter le chemin d'Amplepuis. Je dirigeai aussitôt ma marche sur les bois de Saint-Romain, en évitant les chemins et les villages. J'espérais pouvoir gagner de là les montagnes de l'Auvergne et du Velay.

Cependant nous étions vivement pressés, et des tirailleurs commençaient à nous tuer des hommes. Le feu se dirigeait surtout sur M. Restier et sur moi : nous étions très-bien montés et plus en évidence ; aussi, l'essuyâmes-nous jusqu'au bois de Saint-Romain. M. Restier ne fut pas touché. Je reçus deux balles : l'une dans mon chapeau, l'autre dans mes habits. Je marchais souvent sur deux colonnes, et quelquefois en bataille pour arrêter l'ennemi, allant à vol d'oiseau, autant que le terrain le pouvait permettre.

Forcé de passer près du village de Saint-Veran, le tocsin redoubla à mon approche. Un rassemblement fit feu sur mes deux colonnes, qui me demandèrent aussitôt à marcher sur le village. Je m'y opposai. J'aurai sûrement réussi à dissiper ce rassemblement, mais cela ne pouvait nous sauver. Je craignais que le moindre retard ne donnât aux troupes, parties de Lyon, le temps de nous investir, et je continuai ma marche en cherchant à traverser la grande route de Lyon à Roanne, et à éviter Tarare. Nous étions toujours harcelés ; je perdais des hommes et quelques-uns restaient aussi dans les bois que je cotoyais, espérant s'y cacher et se sauver.

Le tocsin nous suivait partout, les rassemblements s'augmentaient à chaque instant. Nous étions fusillés ; on criait sur nous avec une animosité, un acharnement tels qu'on aurait pu croire que l'on chassait des bêtes féroces : et certes nous étions bien loin de vérifier l'idée qu'on avait de nous,

car je puis jurer sur mon honneur que, depuis Lyon jusqu'au bois de Saint-Romain, et quoique exténués de fatigue et de faim, pas un de mes camarades, non, pas un, ne s'est permis de prendre un raisin, un seul fruit. Il est tombé plusieurs paysans entre nos mains; j'en ai même arrêté un qui me lançait un coup de fourche, aucun n'a été maltraité ni blessé; mais, ces malheureux étaient si fortement prévenus qu'aucune conduite ne pouvait les faire revenir. Si je l'avais voulu, j'aurais fait bien du mal. Je me félicite de ma conduite, et les hommes de bien me jugeront un jour. Les scélérats, qui ont tant calomnié les estimables Lyonnais, n'ont pu les rendre leurs imitateurs.

Toujours poursuivi, perdant des hommes par le feu ennemi et par la fatigue, j'arrivai à la grande route, à une demi-lieue de Pont-Charrat. Il était trois heures. Je voyais devant moi, à une demi-lieue environ, les bois de Saint-Romain, et je me flattais de pouvoir les gagner pour y prendre un repos nécessaire. Je ne pouvais pas voir encore les nombreux rassemblements qui se formaient dans cette partie. Je n'aperçus ceux déjà formés sous la Croizette et du côté de la Vosge, qu'après avoir traversé la rivière de Tarare. A quatre ou cinq pas de cette rivière, je fis halte, car il n'était plus possible de marcher sans quelques moments de repos. Je choisis un plateau, et je formai ma petite troupe à mesure qu'elle arrivait. Telle était la fatigue de tous qu'ils se jetaient par terre sans pouvoir se tenir debout.

J'avais aperçus, à mon arrivée sur le plateau, un corps de cavalerie d'environ cent hommes, tant dragons qu'hussards, qui vint se former en bataille à quatre cent pas en avant de nous. Je vis sur ma droite des drapeaux, et un corps que j'estimais de trois à quatre mille hommes : il pouvait y avoir le même nombre sur ma gauche, au-dessus de la Vosge; et

au-dessous, et toujours sur ma gauche, étaient des rassemblements nombreux. J'aperçus enfin des pelotons jusques sur les hauteurs, au-dessus des bois de Saint-Romain. J'ai appris depuis que tous les villages, à cinq ou six lieues, avaient été requis et forcés de prendre les armes. Quelle position! j'avais, pour résister à ces forces, cent hommes au plus, exténués de fatigue, de faim, de soif, de chaleur; accablés, découragés, étendus par terre, et ne donnant à mes sollicitations qu'une attention proportionnée au peu de forces qui leur restaient. Si nous eussions été attaqués dans ce moment, nous périssions tous. Je ne le dissimulai pas à mes malheureux amis. Je les priai, je les menaçai tour à tour sans succès. Je leur promis qu'en exécutant strictement mes ordres, je les conduirais au bois qui est à un fort gros quart de lieue de nous. J'ajoutais que, plutôt de me laisser prendre vivant, je saurais périr à leurs yeux; je parvins ainsi à les décider, et je les formai en bataille. Hélas! ce n'était pas le courage, c'était les forces qui leur manquaient.

J'avais eu le temps d'examiner les différents rassemblements et leurs mouvements. Le petit village d'Ancy était sur ma gauche; il n'était pas occupé, il était même abandonné des enfants et des femmes. J'y dirigeai ma marche, et le traversai sans obstacle.

Après avoir reconnu le terrain de ce village au bois, je me décidai à longer des haies et des chemins difficiles qui me promettaient une défense plus aisée contre la cavalerie, que je jugeai bien devoir chercher à me couper les chemins du bois. Je n'eus pas fait deux à trois cents pas que je la rencontrai; elle était en bataille dans une petite plaine que je devais traverser pour arriver au bois. Je n'hésitai pas de la charger.

Je forme à l'instant ma troupe en bataille, et je marche sur la cavalerie. Ce mouvement l'étonne; elle tire quelques

coups de carabine, je défends d'y répondre. J'avance toujours; elle se rompt, elle se disperse; j'arrive au bois.

Ainsi, le Lyonnais couronna, par l'action la plus intrépide, la gloire dont il s'était couvert pendant le siége. Ainsi, tant qu'il conserva un reste de forces, il sut en imposer à son ennemi; mais ce dernier effort les avait entièrement épuisés, et je touche au moment le plus affreux de ma vie.

Arrivé au bois, je voulais faire halte. Je m'étais arrêté derrière un ravin d'où je pouvais me défendre et gagner du temps pour prendre du repos; mais, mes compagnons ne voyaient de salut que sur les hauteurs, et voulurent les gagner. Il fallut céder à leur désir. Je quittai cependant ce poste à regret, et j'en eus d'autant plus que cette précipitation me fit perdre beaucoup d'hommes qui, accablés de lassitude, se brûlèrent la cervelle pour ne pas tomber au pouvoir d'un ennemi féroce, qui lui aurait fait subir mille morts.

Je me trouvai bientôt à cent pas d'un terrain sans bois. M. Restier forma quelques hommes pour charger, mais nous y arrivâmes sans obstacles, et je m'y arrêtai pour donner à tout le monde le temps de me rejoindre. Mais que pouvais-je espérer de faire, et comment opérer, avec quatre-vingts hommes (car c'est tout ce qui me restait) exténués, accablés, ne pouvant plus faire un pas? Que pouvais-je contre les forces qui nous entouraient? Je ne crois pas exagérer en portant au-delà de vingt mille hommes le nombre des différents rassemblements qui nous resserraient de plus en plus. Ils n'osaient cependant pas attaquer de vive force les Lyonnais qui leur en imposaient jusques dans l'état où ils étaient, car tous ceux qui pouvaient encore se tenir debout, se tenaient formés par petits postes, tiraient sur l'ennemi et l'arrêtaient ainsi, par l'idée qu'ils avaient su lui donner de leur courage.

Des hussards débouchèrent dans le bas du bois : j'empêchai de faire feu sur eux; ils étaient avec des paysans qui nous

criaient : Rendez-vous, il ne vous sera pas fait de mal. M. Restier parla à l'un d'eux qu'il vit sans armes, lui promit un louis d'or s'il voulait lui apporter une cruche de vin. Le paysan y consentit.

Tout était perdu, je n'en pouvais douter. J'éprouvai cependant un moment de jouissance dans cette horrible position. Cette jouissance, il est vrai, déchira plus douloureusement mon âme que la plus affreuse souffrance ; mais je recevais la dernière preuve de l'amour des Lyonnais !!! M. Restier, M. Scmith, plusieurs autres, tous, m'engagèrent, me supplièrent de me séparer. Ils ajoutent, pour me décider, qu'ils ne peuvent capituler, si je suis avec eux. Je ne pus résister à de telles instances. Le jeune Audras surtout ; cet excellent jeune homme me priait, les larmes aux yeux, me serrait les mains, m'offrait tout ce qu'il avait. J'ai peu vu autant de candeur, de valeur et de sensibilité réunies. J'allais placer encore quelques postes, lorsque M. Scmith, venant à moi, me dit : il n'y a pas un moment à perdre.

Je dois la vie à cet avis, je me décidai enfin, et je me jettai dans le bois, à quinze pas au plus de mes postes. Je vis bientôt revenir M. Scmith. Il me dit qu'il y avait quelque espoir de capituler. Je l'engageai à gagner du temps, et je lui fis promettre de venir me rejoindre avec MM. Restier et Audras. Il me laissa son manteau et sa petite provision de chocolat.

Un quart d'heure après j'appris que, sous prétexte de fraterniser (moyen odieux toujours employé par ces scélérats), et afin de faciliter leur approche, des hussards escortaient la cruche de vin demandée par M. Restier. D'autres hussards, et des dragons s'approchèrent en même temps. Les gardes nationales s'avancèrent aussi de tous côtés.

Ils étaient enfin tous au milieu des Lyonnais. Incapables de soupçonner une si lâche perfidie, ils parlementaient avec eux, et se fiaient aux promesses faites par les paysans,

lorsque tout à coup les dragons et hussards s'écriant tous : Tue, tue ! les chargent, les assassinent. J'entends des cris affreux, j'entends le cliquetis déchirant des armes de quelques-uns qui se défendaient encore. J'entends une voix appeler : Capitaine Antoine !

Un mouvement irrésistible me fait lever. Je cours à mes malheureux amis, lorsqu'un paysan tombe sur moi, m'appuie son fusil sur ma poitrine. J'écarte rapidement son arme, je lui présente un pistolet, je le menace s'il appelle, s'il crie, s'il ne me quitte pas; il hésite. Je fais le mouvement de tirer; il se sauve.

Mais déjà c'en était fait des malheureux Lyonnais ! Ils avaient succombé ; je ne pouvais plus les secourir.

Je m'enfonce aussitôt dans le bois, laissant mon manteau, mon épée, tout ce que m'avait laissé M. Scmith. J'arrive dans un fonds ; je marche sur mes mains pour le passer. Deux hommes me voient : Général, on vous voit. Je leur fait signe de ne pas crier. Je gravis la hauteur, marchant toujours sur les mains, et je me trouve dans un jeune taillis très-épais.

J'avais vu le bois entouré, je craignais de tomber dans quelques pelotons de paysans, ou d'être aperçu en continuant à marcher, je me décidai à rester dans le taillis. Il était à trois cents pas du lieu du dernier combat. Je n'entendais plus que ces cris : Rendez-vous, Lyonnais ; rendez-vous, Muscadins ! quelques coups de fusil, et les plaintes déchirantes des malheureux qui étaient dépouillés, mutilés.

Il était cinq heures et demie. Les paysans se répandirent dans le bois. Il en passa deux à côté de moi, ils ne m'aperçurent pas. La nuit vint et me fit espérer que, contents d'avoir pillé, d'emmener leurs victimes, ils se retireraient enfin. Je résolus de passer la nuit dans le taillis et de n'en sortir qu'à la pointe du jour, pour reconnaître le pays et sortir du bois.

Ainsi, je me trouvai seul et livré à mes réflexions. Il était à peu près deux heures de la nuit quand j'aperçus deux hommes venir à moi. Je les reconnus bientôt ; ils étaient des miens ; ils avaient su s'échapper ; ils m'avaient vu, ils me cherchaient ; ils venaient me trouver : l'un d'eux connaissait le pays.

Comment n'aurais-je pas reconnu l'effet frappant de la divine Providence ? Je le sentis dans mon âme. Je rendis grâce à la main qui daignait me protéger, et je m'abandonnai avec confiance à ses soins. Heureux, me dis-je, en moi-même, si elle me réserve pour être l'instrument de ses desseins, lorsque confondant enfin le crime et ses fauteurs, elle fera rentrer dans la grâce la France assez punie !

Je dois couvrir du secret le plus profond tout ce qui est relatif à ma longue marche, à ma direction sur différents points et aux personnes vertueuses qui m'ont secouru. Les nommer, donner seulement des indices, serait appeler sur leurs têtes la vengeance des monstres qui punissent la vertu, et n'honorent que le crime. Cette considération m'a souvent arrêté dans le cours de ce récit. Que de Lyonnais, dont je vous aurais fait connaître les noms et les traits héroïques ! Je n'ai hasardé que ceux des infortunés que je crois avoir péri.

Pendant neuf jours entiers je courus à chaque instant le danger d'être pris avec mes deux camarades. Couchés pendant le jour dans les bois, nous n'osions marcher que la nuit, allant presque au hasard, et évitant les chemins et les maisons. Nous avons souvent entendu passer près de nous de ces féroces paysans qui allaient à la chasse des Lyonnais ; souvent nous avons entendu les cris de ceux qu'ils découvraient, et le bruit du coup qui les assassinait.

Nous souffrîmes encore l'horreur de la faim et de la soif. Réduits au sort de ces animaux redoutés, qui, affamés, vont chercher leur proie dans l'obscurité des ténèbres, nous fûmes obligés d'errer pendant la nuit pour découvrir des aliments

mal sains. Une nuit, entre autres, nous tombâmes dans un champ de navets, et nous en fîmes un avide repas. Réduits ensuite à désirer une source, un ruisseau : nous n'en trouvions pas toujours pour apaiser notre soif.

Enfin, après neuf jours, passés dans ces angoisses, j'ai trouvé un asile et des vertus : j'ai pu me reposer sous un toit hospitalier. Le peuple français est bon. Je m'en suis convaincu : son erreur est le fruit de sa candeur, de sa bonne foi, et le crime de ses tyrans.

Voilà le récit que vous m'avez demandé, mon ami. Je puis avoir fait des oublis, je ne puis pas savoir tout. Je suis isolé et je n'ai rien appris, mais tout ce que je vous ai dit est vrai. Il me reste peut-être encore des témoins ; tous les Lyonnais qui m'ont suivi n'auront peut-être pas péri sous le fer des assassins. Quel intérêt me reste encore dans le moment où nous sommes ? Je ne puis plus jouir : le sort des malheureux habitants de cette ville, pour laquelle je sacrifierais encore ma vie, me poursuivra toujours, et partout. J'ai perdu mes amis, mes parents ; je manquerais, si je n'avais pas trouvé des âmes sensibles et généreuses. Je croyais périr un des premiers ; j'avais prêté à mes amis, j'avais donné le reste à mon vertueux domestique. Hélas ! il a été pris, les monstres l'ont fait fusiller. Son crime était de m'avoir été fidèle, d'être resté à mon service...

Adieu, mon ami, ne confiez à personne ce que je ne confie qu'à vous. Je pourrai vous envoyer bientôt l'histoire du siége de Lyon. Ce sera toujours pour vous seul. Je voudrais vous faire connaître les Lyonnais, ainsi qu'à tout l'univers. Je ne le puis que sous le règne de l'ordre et de la justice. Ce temps reviendra-t-il jamais ?

(La retraite du général Précy dans les montagnes du Forez, au prochain numéro).

DE L'ÉGLISE, DE L'ÉTAT

ET

DE L'ENSEIGNEMENT.

Après tout ce qui a été écrit sur l'Eglise, l'Etat et l'Enseignement, la question doit paraître épuisée, mais puisque ceux qui ont soutenu différentes opinions ne se désistent point, puisque l'opinion publique flotte encore indécise, il faut, jusqu'à ce que la cause soit jugée, continuer les débats, en évitant toutefois de répéter ce qui a été déjà si bien dit.

Le côté de la question qu'on a le moins étudié jusqu'ici, c'est le côté philosophique; c'est sur ce côté que je veux rappeler l'attention.

On me dira, peut-être, que, dans une discussion vivante comme celle-ci, lorsque tout le monde est déjà sur le champ de bataille, il est inutile de perdre le temps à de pures spéculations, que le seul parti qui convienne, c'est d'agir?

Je crois qu'on se fait illusion. La spéculation ou la pensée pure est la cause; la pratique n'est que l'effet; et, de même que c'est dans la cause qu'est la vraie source du mal, c'est à la cause qu'on peut appliquer le vrai remède.

Les hommes qui se vantent d'être positifs, les hommes d'action s'imaginent mener le monde; mais eux-mêmes avec le monde sont

menés par l'idée. Quoiqu'on puisse dire, la société dans toutes ses phases ne fait autre chose que manifester une idée. Une nouvelle idée jetée dans le monde se traduit tôt ou tard par une nouvelle forme sociale, et les individus, malgré leurs efforts, sont aussi impuissants pour arrêter cette réalisation de l'idée que chaque grain de sable ne l'est pour empêcher le germe d'enfoncer ses racines, de sortir de terre et de devenir un grand arbre.

Toutes les fois qu'il y a lutte dans l'action, c'est qu'il y a division et incertitude dans les pensées, et ce ne sont point des invectives de parti, mais une solution vraiment philosophique des problèmes qui tourmentent la société, qui peuvent ramener la certitude qui engendre la paix.

Transportons donc la question dans ce domaine de la pensée où se règlent les destinées du monde, dans cette région calme et sereine de la raison, qui domine les orages des passions, où s'oublient les haines, où s'embrassent ceux qui se disaient ennemis, où se nouent tous les liens de la société humaine : j'espère que le lecteur voudra bien me suivre dans cette région si stérile en apparence, si fertile en réalité.

CHAPITRE I.

§ I. — DU PRINCIPE FONDAMENTAL DE LA PHILOSOPHIE, OU DE L'UNITÉ ET DE LA VARIÉTÉ.

Il est difficile au milieu de toutes les variations de la philosophie de trouver quelque chose de fondamental et de fixe, quelque chose que tous puissent admettre, qui puisse devenir la clef de voûte, le centre où tout se rend, le point où toutes les opinions peuvent remonter comme à leur commune origine et s'entendre pour un traité de paix.

Cependant si l'on examine attentivement, on verra que, au fond, toutes les philosophies, tant anciennes que modernes, ont le même point de départ, qu'elles posent toutes le même problème, et poursuivent le même but. Ce point de départ, c'est l'unité et la variété ; le problème, c'est de découvrir les rap-

ports possibles entre ces deux éléments ; le but, c'est de réaliser ces rapports.

On a reconnu depuis longtemps que l'unité et la variété étaient les deux conditions du beau, et que toute la difficulté était de les réunir; or, le beau n'est que la splendeur du vrai; les éléments qui constituent le beau sont donc aussi ceux du vrai ; ce sont l'unité et la variété du vrai qui resplendissent dans le beau, et, par conséquent, la philosophie qui s'exerce sur le vrai a pour objet l'unité et la variété.

Ainsi, il est impossible de poser un principe plus général et plus certain.

Examinons maintenant quels sont les caractères de l'unité et de la variété.

Le premier caractère de l'unité, celui duquel se déduisent tous les autres, c'est l'indivisibilité. L'unité première est indivisible, autrement elle ne serait pas unité ; étant indivisible, elle ne peut se détruire, elle est permanente, elle est sans étendue, dès lors elle n'est pas sujette à l'espace et ne peut recevoir de lui des limites ; elle a tous les caractères de l'immuable et de l'absolu, et, comme aucune de ces conditions ne peut subsister dans la matière, l'unité, de toute nécessité, est immatérielle.

La variété, au contraire, a pour caractère fondamental la divisibilité, car c'est par la divisibilité qu'elle se réalise. Or ce qui est divisible peut se séparer, et par là changer et se détruire. Ce qui est divisible répond à certaines parties de l'espace ou du temps et se trouve limité par eux. Ce qui est divisible, étant relatif à l'espace et au temps, se réalise par la matière et se rapporte à la matière. Il serait d'une longueur infinie de donner toutes les démonstrations de ce qui précède ; d'ailleurs je n'en ai pas besoin, ceci n'est pas disputé ; toutes les philosophies l'admettent et on peut le poser en principe.

L'unité et la variété nous affectent d'une manière toute différente. La variété nous frappe par tous nos sens, et, quoiqu'incapables d'en embrasser la totalité, nous en saisissons

avec précision chaque partie à mesure qu'elle se présente.

L'unité profonde et insaisissable, tout en resplendissant devant nous, nous cache le secret de son essence; elle réveille en nous un sentiment profond et insaisissable comme elle; elle se présente comme un mystère, nous fait pressentir l'infini, et nous ravit au-dessus de nous-mêmes.

L'unité et la variété ont toutes les deux leur manifestation dans la pensée humaine.

La variété se manifeste dans les rapports de la pensée avec la matière, le temps et l'espace, lorsque l'esprit humain distingue, compte, mesure, pèse et classe. Cette manifestation, c'est la science pure.

L'unité se manifeste dans les rapports de la pensée avec l'unité même, c'est-à-dire l'absolu, l'immuable, l'incompréhensible, lorsque l'esprit humain croit et adore. Cette manifestation, c'est la foi.

Il est important de remarquer ici que la philosophie n'est ni l'une ni l'autre de ces manifestations. La philosophie est quelque chose d'intermédiaire entre la science et la foi ; elle va sans cesse de l'une à l'autre, pour comprendre les secrets de l'une par les secrets de l'autre, cherchant à distinguer dans l'unité de la foi, à mettre de l'unité dans la variété de la science.

Telle est du moins la philosophie lorsqu'elle remplit sa vraie mission; faire embrasser les deux rivales, voilà son but sublime. Mais quelquefois, lasse de ses efforts et désespérant de réaliser cette union, elle oublie sa mission, elle prend parti pour l'une ou pour l'autre, et s'égare également quelque soit son choix.

Aussi la philosophie participe en même temps des caractères opposés de la science et de la foi; elle est en même temps immuable dans ses principes, mobile dans ses applications ; une dans ses fondements, divisée dans ses systèmes ; elle contemple des vérités infinies et ne produit que des résultats limités.

Tout au contraire la foi et la science pure conservent exclusivement les caractères du principe qu'ils représentent.

La foi est une et indivisible, rejeter un seul point, c'est prendre la raison pour juge, c'est rejeter la foi elle-même; on croit tout ou l'on ne croit rien. Elle ne change point; elle est immuable et absolue, elle est universelle ou catholique; enfin elle est essentiellement spirituelle et indépendante de toute condition matérielle, et elle dit avec Jésus-Christ: « *Mon royaume n'est point de ce monde.* »

La science, qui se compose de faits accumulés, est divisible. Chacun l'embrasse selon sa capacité; elle n'est la même dans aucun de nous; elle change et se modifie continuellement dans son ensemble et dans chaque individu. Enfin, étudiant surtout la matière, elle ne peut subsister sans des conditions matérielles, sans l'expérimentation et la manipulation continuelle, sans le secours incessant des mathématiques qui seules peuvent exprimer sa division.

§ II. — DE LA SOCIÉTÉ.

Qu'est-ce qu'une société? C'est un groupe d'individus qui, rattachés les uns aux autres par un lien quelconque, forment un tout.

Le lien est un élément commun à deux individus, qui est à la fois l'un et l'autre ou s'identifie en même temps avec l'un et l'autre; toute société entre des êtres est impossible sans un élément commun. Le ciment s'attachant à la fois à deux pierres, s'identifiant à chacune d'elles tellement qu'il semble en faire partie, établit une image de société entre ces deux pierres; entre les esprits l'identité du lien est entière et la société réelle.

Mais quel est le ciment qui peut réunir les êtres raisonnables? Quel est l'élément qui peut être commun entre des intelligences? Il est évident que ce ne peut être qu'une pensée; aussi, partout où il y a une pensée commune, il y a le germe d'une société; partout où il y a divergence de conviction

la société est impossible. Deux voleurs sont d'accord pour commettre un vol, ils s'associent ; ils sont en désaccord sur le partage du bien volé, leur société se dissout.

La communauté de toutes les idées ferait une société parfaite, société qui n'a pu se réaliser jusqu'ici qu'entre quelques âmes choisies qui se donnent le doux nom d'ami. Aussi Cicéron définit l'amitié : *le consentement sur les choses divines et humaines.*

La pensée humaine, comme nous l'avons vu, ne peut revêtir que trois formes : la foi, la science et la philosophie qui tient de l'une et de l'autre ; la société humaine ne peut donc avoir que ces trois idées pour principes.

Si la philosophie, telle que je l'ai définie, fondait une société, il est évident que cette sociéte serait parfaite ; car la philosophie dont je parle étant l'explication mutuelle de la foi par la science et de la science par la foi, ne peut être identique dans plusieurs intelligences que la foi et la science ne le soient aussi. L'unité philosophique entraîne donc l'unité totale ou parfaite ; elle réaliserait le grand consentement des choses divines et humaines de Cicéron, elle ferait un peuple d'amis. Mais à cause de sa perfection même, cette société n'a pu se réaliser jusqu'ici que dans des groupes très peu nombreux. Il peut se trouver quelques hommes qui aient la même foi, une science à peu près égale et qui conçoivent de la même manière les rapports de la science et de la foi; mais que ces conditions puissent s'étendre à tout un grand peuple, c'est ce qui est impossible maintenant, et, si cela se réalise jamais, ce ne sera que dans un avenir éloigné, qu'aucune conjecture ne peut encore faire prévoir. Toutefois l'unité sociale que chacun appelle de ses vœux ne sera autre chose que l'unité philosophique plus ou moins parfaite.

La science et la foi ne sont point circonscrites dans les mêmes limites que la philosophie. Parmi les innombrables faits de la science il en est qui sont à la portée de tous, il en est de nécessaires même aux premiers besoins de la vie, et comme la

science est divisible, qu'on la possède réellement quoi qu'on n'en possède qu'une partie, la connaissance commune de ces faits élémentaires forme entre tous les hommes un fondement de société. Telle est la science des moyens de pourvoir à la nourriture, au logement, l'intelligence des intérêts, des échanges commerciaux.

La foi, de son côté, indépendante du développement scientifique, agit sur les masses les plus nombreuses aussi facilement que sur les individus ; tous peuvent croire et tous ceux qui croient possèdent la foi toute entière. Il est évident que cette croyance commune peut devenir pour tout un peuple, pour tout un monde, un puissant élément de société.

Toutefois une société ne pourrait subsister si elle avait pour fondement unique ou la foi ou la science. Une société fondée uniquement sur la foi aurait, il est vrai, une unité puissante, une force indestructible ; mais l'unité irait jusqu'à la confusion en absorbant tous les individus dans une masse indistincte; le peuple resterait dans une immobilité éternelle, il périrait par l'ignorance et la négligeance des intérêts matériels ; la liberté n'y serait pas même soupçonnée : ce serait une société purement spirituelle.

Un peuple fondé sur la science seule, serait plus mobile que les vagues de l'Océan agité par la tempête. Les intérêts formeraient une multitude d'associations éphémères qui se dissoudraient l'instant d'après et se croiseraient en tout sens. Ce peuple, si on peut lui donner le nom de peuple, serait sans unité, sans autre autorité que celle de la force ; il y aurait lutte de tous contre tous ; on y verrait surgir de puissantes individualités; la liberté sans bornes se détruirait par sa propre violence ; les intérêts matériels y seraient les seuls connus : ce serait une société purement matérielle.

Aussi ne voit-on dans l'histoire aucun peuple qui ne s'appuie en même temps sur la foi et sur la science, quoiqu'il puisse le faire plus sur l'une que sur l'autre ; partout à côté de l'industrie il y a des croyances, à côté de la science une

religion. Ceux qui se sont appuyés davantage sur les croyances, comme les Juifs et la plupart des peuples de l'orient, se sont distingués par leur unité et leur immobilité. Ceux qui se sont appuyés davantage sur la science, comme les Grecs, sont célèbres par leurs divisions, leur industrie et la rapidité de leur civilisation.

§ III. — DES PHASES DE LA SOCIÉTÉ.

Dans les premières sociétés du monde, dans ces grands empires de l'Orient, les deux sociétés étaient confondues ; le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel étaient entre les mêmes mains; c'était le même Nabuchodonosor qui envoyait ses armées ravager le monde, faisait adorer la statue d'or et égorger les prêtres de Baal. Cette confusion a duré jusqu'à Jésus-Christ.

Jésus-Christ a changé toutes les conditions de la société antérieure en faisant connaître aux hommes la distinction des deux pouvoirs. Il l'a fait, non par des raisonnements, mais par un fait qui devait frapper les yeux du monde entier : il a fondé une société purement spirituelle et totalement indépendante, dans sa croyance et son organisation, de la société temporelle.

Nous avons dit qu'une société purement spirituelle ne pourrait subsister, mais il faut remarquer que les chrétiens étaient à la fois dans deux sociétés, dans la société du Christ par la foi, dans la société romaine par leur science ; ils échappaient donc par là aux conséquences fâcheuses que nous avons signalées.

La société chrétienne en grandissant se trouva en face de la société romaine et la lutte commença.

Si la société romaine avait été purement matérielle, la lutte n'aurait pas eu lieu ; la société spirituelle et la société matérielle étant complément l'une de l'autre, se seraient plutôt attirées que repoussées. Mais la société romaine avait déjà

une croyance et un culte ; ce n'est point l'empire romain qui a massacré les chrétiens par milliers, mais c'est la religion romaine qui a persécuté la religion chrétienne; et comme la religion romaine, à cause de la confusion des deux pouvoirs, avait en main la force matérielle, elle s'en est servi pour écraser sa rivale. Deux croyances opposées sont inconciliables comme les deux électricités du même nom qui se repoussent. Du reste, il en est de même des sociétés matérielles qui se font la guerre lorsque leurs intérêts sont en conflit.

Lorsque la religion chrétienne, par sa supériorité spirituelle, eut tué la religion païenne, toute inimitié cessa, l'empire et le christianisme s'embrassèrent et il y eut un instant sublime de bonheur. Mais il n'était pas si facile qu'on le pensait de régler les conditions d'une pareille paix. Comment ces deux puissances allaient-elles se partager l'empire du monde? Quelle part devait revenir à chacune? Quelles seraient les limites de leur action réciproque? Comment la société allait-elle marcher avec deux têtes: l'une ayant tout pouvoir dans le domaine de la pensée, l'autre possédant à elle seule toute la force? Ces terribles problèmes, qui, sous une autre forme, sont encore l'éternel problème de l'unité et de la variété agitèrent longtemps la société, il lui fallut bien des siècles pour leur trouver une solution et avec cette solution un siècle de paix : ce siècle de paix fut le moyen âge; cette solution consista à établir l'autorité spirituelle, l'arbitre et la règle de l'autorité temporelle comme l'âme doit être le guide du corps. Alors il s'établit entre les deux pouvoirs une solidarité comme entre l'intelligence humaine et les organes qui la servent. Le corps réalise matériellement toutes les pensées de l'âme, et, d'un autre côté, la raison environne le corps comme d'une auréole de lumière qui lui fait partager cette royauté de la nature qui n'appartient qu'à elle. De même le royaume temporel devint comme le bras de l'Église, et sanctionna matériellement ses jugements et ses condamnations; de là l'inquisition. D'un autre côté, l'Église plaça sur le front

des rois le signe de cette autorité souveraine et absolue qui n'appartient qu'à l'infaillibilité : de là le droit divin.

Cette solution ne devait pas être définitive, l'harmonie se troubla bientôt; l'Église ne se servit pas toujours avec assez de mesure du bras matériel que lui prêtaient les rois. Les rois abusant étrangement du droit divin, qui n'était qu'un reflet de l'Église et qu'ils prirent pour une lumière sortie d'eux-mêmes, ne voulurent plus se contenter du second rang et s'efforcèrent peu à peu d'asservir l'Église et de la rendre docile à leurs ordres ; puis, leur orgueil croissant de plus en plus, ils finirent par devenir insupportables aux peuples qui se prirent à haïr les rois à cause du signe que l'Église avait mis sur leur front, et l'Église à cause de la force brute que les rois lui avaient prêtée.

La société ne pouvait vivre plus longtemps dans un pareil désordre; une crise était nécessaire, et la révolution française, mettant le feu à cet édifice qu'on avait mis tant de siècles à élever, ne laissa après elle que des ruines et des cendres, mais le monde fut sauvé.

La révolution française qui avait de si belles paroles et, il faut le dire, de si magnifiques projets et de si nobles intentions, n'a pas compris d'abord la mission que Dieu lui avait donnée. Dieu voulait par elle séparer l'Église de l'État et rompre entre eux toute espèce de solidarité : la révolution crut qu'il fallait tout-à-fait retrancher l'Église.

Elle a voulu construire une société sans foi ; c'est pour cela que l'unité qu'elle proclamait lui a été impossible et qu'elle n'a été puissante que pour détruire.

Lorsque la société a voulu reconstruire sur la place vide, effrayée du terrible effet des idées nouvelles, elle a jeté un regard derrière elle, et a appelé à son secours ce que la révolution avait détruit. Elle étouffait dans le vide de l'athéisme, elle sentit qu'il lui fallait la foi, mais elle n'osa pas rappeler la foi sans rappeler les formes sociales qui l'avaient accompagnée jusques là ; elle essaya donc du despotisme

sous l'Empire et du droit divin sous la Restauration. Tel n'était pas le plan de la providence, aussi il fallut une nouvelle crise et une nouvelle leçon.

La révolution de 1830 a accompli les décrets divins; elle a commencé une nouvelle phase dans la vie de l'humanité; elle a manifesté une nouvelle idée dans le monde, et posé un fait dont les conséquences pour l'avenir sont incalculables. Ce fait très simple en apparence, mais qui établit sur nne nouvelle base les rapports de l'Église et de l'État, du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, des deux grands principes : l'unité et la variété, c'est : *qu'il n'y a plus de religion de l'état*. Ce fait mérite donc d'être étudié avec soin.

§ IV. — DE L'ÉTAT ACTUEL DE LA SOCIÉTÉ EN FRANCE, ET DES CONSÉQUENCES QUI EN RÉSULTENT.

Il n'y a plus de religion d'état. Qu'est-ce à dire? l'État repousse toute solidarité avec une religion quelconque; il n'épouse les intérêts d'aucune d'elles, toutes lui sont indifférentes. Dans un catholique, dans un protestant, dans un juif, il ne voit que le Français, et ce n'est qu'en cette qualité qu'il leur accorde sa protection.

Jusqu'à présent, où l'État était lui-même l'Église et prenant la cause de l'Église il prenait sa propre cause; ou bien il reconnaissait une Église à laquelle il se soumettait et dont il exécutait les décisions, ou plutôt dont il était censé exécuter les décisions, car je parle ici du droit et non du fait qui, par la mauvaise foi des pouvoirs, se trouve souvent en contradiction avec le droit. Maintenant l'État n'est plus l'Église et n'est sujet d'aucune Église.

D'un autre côté, s'il refuse le concours de sa force matérielle à l'Église, il renonce à emprunter d'elle son autorité, et à employer à son profit sa force spirituelle. Jusques là l'État commandait au nom d'un Dieu quelconque; Moïse commandait au nom du Dieu d'Abraham; les législateurs grecs se re-

tranchaient derrière l'oracle de Delphes ; Numa, derrière l'autorité de la nymphe Egérie; les empereurs romains s'appuyaient sur leur propre divinité, le sultan sur Allah et son prophète; les rois de France commençaient leurs ordonnances par les mots Louis par la grâce de Dieu, roi de France, etc. Maintenant l'État n'a point de Dieu derrière lui, et, quoi qu'il ne soit point Dieu lui-même, il commande en son propre nom.

Tous les anciens rapports de l'Église et de l'État sont donc brisés, l'État et l'Église cessent de s'appuyer l'un sur l'autre; l'État est indépendant de l'Église, l'Église doit être indépendante de l'État : à la parole de Jésus-Christ : « *Mon royaume n'est point de ce monde* », l'État doit en opposer une autre : « *Rien de ce qui regarde l'autre monde ne me regarde.* »

La société spirituelle et la société temporelle se trouvant ainsi séparées, ne représentent plus chacune que l'idée à laquelle elle correspond. La société spirituelle redevient la manifestation pure de l'unité et la société temporelle, celle de la variété. Que suit-il de là ? c'est que chacune d'elles doit désormais revêtir exclusivement les caractères de l'idée qu'elle représente dans le monde.

Avant d'aller plus loin, il faut répéter une observation déjà faite. L'unité seule et la variété seule ne peuvent fonder et faire vivre une société. Mais ici les deux sociétés spirituelle et temporelle, quoique séparées dans leurs pouvoirs, sont néanmoins composées des mêmes individus. Ce sont les mêmes Français qui forment une société temporelle que résume un seul gouvernement et diverses sociétés spirituelles fondées sur la foi à tel ou tel symbole. Malgré la séparation de l'Église et de l'État, les Français puisent donc en même temps aux deux sources qui font vivre la société, et c'est pour cela qu'ils vivent.

Quand un principe est posé dans une société, il faut de toute nécessité qu'il se réalise dans toutes ses conséquences, et telle est la force de la vérité, que tous les efforts des hommes sont impuissants pour empêcher cette réalisation.

Cependant, si on ne peut empêcher cette réalisation, on peut la retarder et lui susciter des obstacles, et c'est un grand malheur, car cette réalisation est un besoin impérieux pour la société, et celle-ci souffre de grandes douleurs jusqu'à ce qu'elle parvienne à l'opérer.

On peut le dire : la logique fait la santé des nations. Les petits esprits, qui se décorent du titre de prudents, ont toujours peur de laisser les conséquences s'échapper des principes; ils se cramponnent derrière le char de la société, persuadés qu'ils l'empêchent de tomber dans l'abîme, et cependant ce sont eux qui prolongent le malaise social. Toujours au contraire on voit les grands génies pousser les nations dans le sens de la logique. C'est ainsi que César ruinait par tous ses actes cette constitution usée de Rome, que l'étroit Caton s'obstinait à conserver, et, comme l'a si bien dit un écrivain distingué, « l'ambition de César avait mieux compris le progrès du monde que la vertu des derniers Romains. »

Lors donc qu'on a posé un principe dans une société, il ne reste plus qu'une chose à faire pour hâter le bonheur de cette société, c'est d'adopter franchement les conséquences du principe. Or, puisqu'on a posé solennellement le principe de la séparation de l'Église et de l'État, gardons-nous de reculer, ce serait prolonger volontairement nos souffrances.

L'Église en France doit donc être une société purement spirituelle, une société qui représente le principe de l'unité et qui doit en revêtir exclusivement tous les caractères. Les caractères de l'unité sont l'indivisible, l'absolu, l'immatériel. La foi est une et indivisible ; si elle n'était pas une, elle ne serait pas; la doctrine de l'Église est une aussi ; l'Église procède par autorité, elle tient son pouvoir de Dieu par la révélation, elle est inflexible dans ses dogmes, inexorable quand elle condamne l'erreur ; mais aussi elle doit être immatérielle; ses décisions ne doivent plus avoir de sanctions pénales, ses condamnations ne doivent avoir aucune conséquence matérielle. Si chaque membre du clergé peut avoir, en qualité de

citoyen français, des opinions politiques, il doit comme membre du clergé être au-dessus de toute politique et indifférent à tout acte politique, à moins qu'il ne blesse l'indépendance de sa mission.

De son côté, l'État en France doit être une société purement matérielle, une société qui représente le principe de la variété. Or, la variété c'est l'individualité, l'individualité c'est la liberté. La liberté, voilà l'unique but que puisse avoir en bonne logique le gouvernement français. La science, qui représente dans la pensée humaine la variété, a aussi la liberté pour caractère distinctif; la science est une chose essentiellement individuelle et indépendante; elle ne s'impose point par autorité, elle sollicite humblement l'entrée dans chaque intelligence avec toute la patience du raisonnement, et chaque raison humaine reste juge absolu de la science qui se présente à elle. Cette science qui n'impose point de loi, n'en reçoit de personne ; elle n'a d'autre règle que les faits. Ainsi les mots autorité et science sont incompatibles ; la science qui s'accepte par autorité change de nature et cesse d'être science dans l'individu qui la reçoit ainsi, car il ne sait pas, il croit. Encore une fois, la liberté, voilà la seule vie d'un gouvernement qui, ne s'appuyant sur aucune religion, ne peut représenter que la science, et ne commande qu'en son propre nom.

La variété, comme nous l'avons dit, se réalise par la matière ; le gouvernement doit avoir en main la force matérielle, mais de cette force il ne peut faire qu'un usage légitime, c'est de protéger la liberté des individus ; tout autre emploi est de sa part une usurpation. Enfin, de même que l'Église doit être matériellement étrangère aux mouvements politiques, de même l'État doit ne prendre aucune part à tout ce qui est religion ; tout ce qui se passe dans le domaine spirituel de l'Église doit lui être aussi étranger et aussi indifférent que les révolutions des globes qui roulent sur nos têtes à des distances infinies.

Je ne sais si les gouvernements verront avec plaisir ces conclusions ; peut-être leur semblera-t-il qu'on ne leur fait la part ni assez grande, ni assez belle.

Mais qu'on me dise si ce ne serait pas folie à eux de se plaindre ? Protéger la liberté ! quel plus beau rôle ? au pouvoir spirituel, on laisse le soin d'imposer de dures obligations aux hommes, de dominer leur raison par la foi, de retrancher une partie de leurs plaisirs, de mettre une règle à leurs mœurs, un frein à leur pensée même, toutes choses qui, loin d'être propres à faire aimer, sont plutôt repoussantes. Mais au gouvernement on donne la belle et gracieuse fonction de protéger la liberté. Protéger la liberté, n'est-ce pas là le plus grand moyen de séduction qui existe ? n'est-ce pas par ce moyen qu'on fascine le peuple, qu'on fait tourner la tête à la jeunesse, qu'on se rend nécessaire et agréable à tous ?

Un gouvernement croit-il donc gagner beaucoup quand il cherche à empiéter sur tous les droits, à froisser les consciences, à imposer sans cesse d'inutiles entraves ? ne voit-il pas qu'il accumule contre lui des flots de haine, qu'il sème des germes de trouble et de révolte, et qu'il prépare sa propre ruine ? Est-il donc possible que l'étroitesse de vue, la peur, l'ambition, aveuglent tellement les hommes sur leurs propres intérêts, car j'ose le dire, il est incroyable à quel point pourrait se faire aimer, bénir, adorer un gouvernement qui saurait se tenir dans ce rôle brillant et facile de protéger la liberté de tous (1).

Soyons justes cependant : il est impossible de réaliser du premier coup toutes les conséquences d'un principe admis ; il faut quelque temps pour comprendre une nouvelle position et se faire à ce qu'elle exige ; on ne peut en un jour perdre de vieilles habitudes, et ce qui est vrai de l'individu est encore bien plus vrai d'une société.

(1) J'étais loin de prévoir, quand j'écrivais ces lignes (1846), que Pie IX, souverain temporel, dût sitôt donner à mes paroles une confirmation si éclatante.

Aussi, depuis 1830, il y a eu beaucoup de confusion et de mal entendu ; le clergé s'est préoccupé de politique, il a attaché à des évènements qui devaient lui être indifférents une importance ridicule. Le gouvernement, de son côté, n'a pu se résoudre à lâcher cette autorité qui l'impliquait dans les affaires de religion et il s'est donné inutilement bien du souci.

Je conçois donc qu'on accorde à un peuple quelques années pour reconnaître sa position. Mais voilà seize ans d'écoulés et nous n'avons presque rien fait, malgré l'exemple d'un petit peuple qui a commencé après nous et nous a dépassés depuis bien longtemps. Ne serait-il pas temps d'avancer et d'entrer franchement dans la nouvelle voie? car il nous reste beaucoup à faire, et cependant la société est en souffrance tant que l'œuvre n'est pas accomplie.

Le but auquel nous tendons et dont nous sommes encore loin, c'est l'indépendance réciproque et complète de l'Église et de l'État. Or, voici ce qu'il faut encore pour atteindre ce but, voici ce qui se réalisera par la force des choses et par la nécessité inexorable de la logique dans un avenir plus ou moins éloigné, mais que nous devons appeler de nos vœux et hâter de nos efforts.

Le ministre d'un culte doit être comme tel, étranger à toute politique; il ne doit point avoir de possession matérielle, mais vivre d'une contribution fournie par ceux qui suivent le même culte.

On voit que le clergé catholique en France a peu à faire, si ce n'est de s'élever de plus en plus au-dessus de toute politique. Mais il faut que le principe se réalise dans tout le monde. Lorsque la distinction de l'Église et de l'État sera effectuée dans toute l'Europe, alors l'Église, on peut le conjecturer avec quelque probabilité, *se déchargera elle-même de ses états temporels* comme d'un fardeau importun; elle les laissera aux disputes des souverains; ce jour-là commencera pour l'Église une ère de gloire dont rien ne peut donner l'idée. Tant que le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel ont été

compliqués ensemble, il fallait à l'Église une terre neutre où elle pût conserver son individualité et son indépendance ; maintenant cette administration matérielle commence à lui peser ; elle s'y trouve captive et embarrassée comme le ver à soie dans le tissu qu'il a formé lui-même. Mais le jour de la transformation viendra ; alors, selon l'expression de l'Apocalypse, *il lui sera donné deux grandes ailes d'aigle pour aller en son lieu*, et, déployant ses ailes, elle s'élèvera dans des régions si hautes que ses ennemis ne pourront plus l'atteindre elle planera en paix sur le monde ; on la reconnaîtra comme le soleil à sa lumière, on la bénira comme lui à cause de ses bienfaits.

Le gouvernement a plus à faire pour arriver au but ; il faut qu'il devienne absolument étranger à toute affaire religieuse, il faut qu'il cesse de faire paraître ses ordonnances ridicules par lesquelles il commande des messes et des *Te Deum* et se montre en souci des féries, des enterrements, des vêpres plus ou moins solennelles, des cierges, de l'eau bénite et des cloches, toutes choses qui font de lui la risée publique. Il faut qu'il renonce à la nomination des évêchés et de quelqu'autre charge ecclésiastique que ce soit ; nominations dans lesquelles il prend beaucoup de peine pour se faire des amis, et qui lui font beaucoup d'ennemis, comme il le sait bien ; et alors il abolira ce ministre des cultes qui n'administre rien que l'inutile traitement qu'il reçoit. En un mot, il faut qu'il concentre toutes ses forces dans son œuvre unique, qui est d'assurer la liberté de tous.

Il sera long et difficile d'amener le gouvernement jusque-là, je le sais, mais n'est-ce pas pitié de voir que les hommes s'attachent avec tant d'obstination à ce qui est le plus nuisible à leurs intérêts ? Le gouvernement, par une vieille habitude, redoute l'influence de l'Église et voudrait se la rendre favorable ; pourquoi ne voit-il pas qu'il n'y a pour cela qu'un moyen, moyen unique mais infaillible, c'est de lui donner la liberté ; elle ne demande rien autre ; dès qu'elle sera indépendante de

lui, elle le bénira, sans en recevoir l'ordre, par toutes ses voix.

A cela on dit : séparer l'Église de l'État, c'est mettre la division dans la société, c'est établir le dualisme ou la guerre des deux éléments qui sont nécessaires au monde.

Je réponds que la séparation ou la distinction n'est pas la guerre, et que c'est au contraire une des conditions de la paix. C'est la confusion des intérêts qui est la cause de toute discussion ; c'est leur distinction qui maintient la tranquillité. N'est-il pas un proverbe qui dit : *les bons comptes font les bons amis* ? Or, qu'est-ce qu'un compte, sinon une ligne qui trace avec précision les limites de plusieurs intérêts?

La foi et la science sont les deux éléments de la pensée humaine, et l'harmonie de ces deux éléments peut seule faire le bonheur du monde ; ne faut-il pas cependant que, loin de se confondre, ils demeurent dans l'indépendance la plus absolue? La science ne doit-elle pas s'arrêter devant les mystères de la foi et respecter ses droits imprescriptibles? la foi ne doit-elle pas, de son côté, reconnaître l'indépendance de la science et lui laisser son libre développement? Ne serait-ce pas une égale injustice et un égal malheur, si l'Académie des sciences prétendait juger des dogmes de la foi avec les règles des mathématiques et de la physique, et si l'autorité dogmatique de l'Église prononçait des décisions et des condamnations sur l'électricité, la vapeur et l'optique? La foi n'a d'autre règle que l'autorité ; la science n'en a d'autre que l'intelligence ; plus elles seront indépendantes l'une de l'autre, plus elles vivront en paix et en parfaite amitié. Il en est de même de l'Église et de l'État : leur séparation, ou pour parler plus exactement, leur distinction, au lieu de les mettre en guerre, les mettra dans une paix parfaite. Tant que leurs attributions ne seront pas entièrement séparées, l'Église et l'État seront comme deux chars qui luttent de rapidité sur la même route, risquent à tout moment de se heurter et de se briser l'un contre l'autre; mais, quand leur action sera de nature tout-à-fait différente et sans concurrence possible,

ils seront comme deux locomotives ayant chacune un rail à part, et pouvant aller à toute vitesse, sans craindre un choc (1).

On dit encore : ce clergé organisé, c'est un État dans l'État, cela rompt l'unité sociale, et fournit une source continuelle de trouble. On pourrait dire avec bien plus raison : M. le ministre des cultes est une Église dans l'Église, cela rompt l'unité religieuse ; mais passons, cela ne résout point la difficulté.

Lorsque les deux pouvoirs sont impliqués dans les mêmes affaires, il ne peut y avoir de paix que quand l'un des deux, reconnu supérieur à l'autre, tranche les difficultés par son autorité. Mais lorsque cette supériorité est contestée, il ne reste plus qu'un moyen, c'est de faire en sorte que les actions, ne s'exerçant point sur le même objet, ne puissent se nuire l'une à l'autre. Ceci posé, l'Église n'est point un État dans l'État, par la raison toute simple que l'Église n'est point un État, ayant une nature toute différente de l'État.

Il faut alors comparer la société à un corps auquel on communique la chaleur. La chaleur n'est point un corps dans un corps, car elle se dilate ou se perd sans que le corps augmente ou diminue, de même que le corps peut s'agrandir, se briser et se rejoindre sans que la chaleur éprouve aucun changement. De même l'Église et l'État étant indépendants sont dans de telles conditions qu'ils peuvent s'agrandir tous deux, sans que le développement de l'un puisse nuire au développement de l'autre.

(1) Ceci n'est point une observation particulière à l'Église et à l'État, c'est une loi universelle. En tout et partout, la perfection c'est l'*harmonie*, mais partout aussi l'harmonie est précédée de la *distinction*. Je renvoie ceux qui veulent approfondir cette question à mon ouvrage : *Les harmonies de l'être exprimées par les nombres*. La distinction n'est pas la division et la guerre ; l'harmonie n'est pas la confusion.

CHAPITRE II.

—

DE L'ENSEIGNEMENT.

—

§ I. — ÉTAT DE LA QUESTION.

Il nous reste à appliquer ces principes à la question spéciale de l'enseignement, et ce sera facile.

Beaucoup ont fait de cette question une question personnelle ; les uns ont décrié l'Université et ses membres, d'autres ont déclamé contre le clergé. L'Université, pour se rendre inattaquable, a prétendu s'identifier avec le gouvernement ; d'autres ont combattu cette prétention. Enfin, des hommes prenant le titre modeste de modérés sont venus se jeter entre les combattants, accusant tout le monde de folie ; ils ont dit que le monopole universitaire était une injustice ; ils ont transporté l'autorité entre les mains d'un ministre et ils se sont reposés, excessivement contents d'eux-mêmes.

Certes, il ne valait pas la peine de tant mépriser les autres pour arriver à ce résultat, et ce n'est pas se montrer très profond que de croire avoir ainsi résolu la question.

L'Université a raison en s'identifiant avec l'État; elle procède de lui, tient ses droits de lui, professe les mêmes principes : elle est la manifestation de sa pensée ; elle est la science de l'État organisée et revêtue d'un corps.

Tout dépend donc de savoir quels sont les droits et les devoirs de l'État en fait d'enseignement. C'est là le problème à résoudre.

On commence ordinairement par poser cette question :

vaut-il mieux que l'enseignement soit surveillé, ou qu'il soit abandonné à lui-même? et on se hâte de poser en principe qu'il doit être surveillé.

Mais, avant de décider qu'on doit être jugé, il faut savoir s'il existe des juges, et il me semble qu'il y a une question préalable, c'est celle-ci : vaut-il mieux n'être pas jugé du tout que de l'être par celui qui n'a ni le droit, ni la capacité de vous juger? tout le monde répondra qu'il vaut mieux n'être pas jugé, car alors le jugement ne serait qu'une oppression et une injustice.

L'État a-t-il le droit et la capacité de juger l'enseignement? voilà donc la véritable question à laquelle il faut répondre. Si l'État a ce droit et cette capacité, l'enseignement ne doit pas être libre; s'il ne les a pas, l'enseignement doit être libre.

Or, l'enseignement se divise en deux branches, l'instruction et l'éducation. L'instruction se subdivise elle-même en instruction religieuse et en instruction scientifique; on peut même ajouter en instruction philosophique. Examinons tout cela.

§ II. — DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX.

Lorsque l'État était à la fois le chef de la religion et de la force publique, il réglait et défendait la religion comme lui-même. Lorsque l'État adoptait une religion formellement révélée, comme la religion chrétienne, il l'acceptait avec ses dogmes et son autorité, et, loin de vouloir la régler, il subissait ses décisions; seulement il lui prêtait l'appui de sa force; s'il commandait des observances religieuses, ce n'était pas en son nom, mais au nom de cette religion dont il était comme le bras exécuteur. Or, je le demande, en quel nom le gouvernement de juillet pourrait-il ordonner, juger ou enseigner quoique ce soit en matière religieuse? il ne peut le faire au nom d'aucune religion sans forfaire à son principe

fondamental : *il n'y a plus de religion d'État ;* et sans se détruire par conséquent, car toute œuvre qui forfait à son principe, se suicide. A-t-il le droit de le faire en son propre nom? ce serait établir l'État juge suprême de la religion et le déclarer dogmatiquement infaillible, ce que personne n'oserait soutenir.

L'État ne peut donc en aucune manière se mêler de religion, ni quant au culte, ni quant à l'enseignement ; toute religion doit être pour lui chose absolument étrangère, il ne peut intervenir que pour protéger la liberté matérielle d'un culte contre les attaques d'un autre ; il ne doit en favoriser ni en exclure aucun ; et la catégorie des cultes reconnus par l'État est déjà une injustice et une inconséquence.

§ III. DE L'ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE.

L'État n'est pas juge de la religion; l'est-il de la science, et peut-il s'emparer de son enseignement?

L'État, avons-nous dit, manifeste dans la société le côté de la pensée humaine que nous avons appelé la science ; ce qui revient à dire que les institutions sociales expriment le progrès d'un peuple dans la civilisation. Ainsi, l'État est fils de la science ; peut-on conclure de là qu'il en soit le juge? il est évident que non. Tout au contraire, c'est l'État qui doit être jugé et réprimandé par la science qui est sa mère.

D'ailleurs, nous avons vu que la science, par son essence même, est libre, indépendante de toute autorité, ne reconnaissant d'autres lois que celle des faits. La science ne reconnaît point de juge, pas même l'Académie qui se trompe quelquefois; donc elle ne peut reconnaître l'État pour juge. ceci posé, tout monopole au sujet de la science, sous quel prétexte que ce soit, est une injustice fondamentale.

On dira : mais n'y a-t-il pas un grand danger à laisser l'enseignement de la science entre toutes les mains? Eh! quel danger donc y voyez-vous? avez-vous peur, par hasard, que

quelqu'un n'enseigne que deux et deux font cinq? ou qu'on n'invente un faux grec ou un faux latin? ou qu'on ne falsifie frauduleusement les notions sur l'oxigène pour en attribuer les propriétés à l'hydrogène? Croyez-vous donc qu'il ne soit pas plus facile et plus agréable d'enseigner ce qu'on a étudié que d'inventer la science?

Dans l'enseignement dogmatique qui a pour objet l'infini, cette lumière sans forme où l'œil de l'homme s'éblouit, il est très facile de tomber dans des erreurs monstrueuses, et il est très dangereux de le faire, car toute erreur dogmatique a son retentissement et sa manifestation dans la morale. Aussi l'enseignement religieux a-t-il besoin d'une surveillance incessante; mais en est-il de même de la science? La science est fondée sur les faits; les faits et surtout les faits, objets de la science élémentaire, la seule dont il s'agisse dans la question de l'enseignement, ne peuvent ni se détruire, ni se dénaturer, ni se cacher. Les erreurs, quand il y en a dans la science, sont plutôt dans les théories que dans les faits; or, l'enseignement élémentaire se borne le plus souvent à l'exposition des faits, tels qu'ils sont actuellement connus; quant aux théories, les savants eux-mêmes n'étant point d'accord à leur sujet, qui pourra les juger? sera-ce le gouvernement?

Enfin, on peut avoir intérêt à tromper en enseignant le dogme ou la morale, mais jamais en enseignant la science. N'est-il pas plus facile d'étudier une arithmétique, une algèbre, une géométrie, que d'inventer ces sciences d'une manière nouvelle et contradictoire? il faut le travail des siècles et des peuples pour former une langue; qui sera assez fou pour l'entreprendre seul? une fausse morale, en flattant les passions, peut séduire les hommes et les faire servir à l'ambition ou à l'intérêt de celui qui l'enseigne; mais quelle séduction pourrait exercer une science fausse et absurde? Il est donc dans l'intérêt de chacun d'enseigner la science le mieux qu'il peut. Or, ce qui est surveillé par l'intérêt de chacun, l'est bien plus activement que par les inspecteurs de l'Université. Non! la

liberté laissée à chacun d'enseigner à son voisin la science qu'il possède n'entraînerait aucun danger. Son seul effet serait de la vulgariser avec rapidité. Mais aussi ce n'est pas l'enseignement de la science que le gouvernement redoute ; il n'est pour lui qu'un prétexte, nous le verrons plus tard.

On dit encore: l'État étant fils de la science, doit, à ce titre, l'aimer comme une mère et surveiller ses intérêts. Que l'État aime la science, rien de mieux ; qu'il fasse tous ses efforts pour la répandre, c'est son devoir ; mais qu'il veuille l'arrêter et la limiter, c'est un droit qu'il n'a pas. Que l'État donc établisse des académies, qu'il fonde des chaires et y mette des professeurs qui n'aient pas de suppléants; qu'il entretienne partout où il pourra des instituteurs pour le peuple ; qu'il provoque l'émulation par des concours et des prix ; qu'il puise pour cela largement dans le budget ; il ne saurait mieux dépenser son argent et ses soins. Mais pourrait-on me dire quel avantage trouvera la science, à ce que le gouvernement défende à tous les hommes de cœur qui en ont le courage, d'employer leurs loisirs à répandre autour d'eux la science qu'ils ont acquise dans leurs veilles, parce qu'ils ne sont pas dans les rouages de l'Université? que gagne la science à ce qu'on empêche 40,000 curés, studieux et pleins de charité, d'enseigner gratuitement, ou à peu près, à de pauvres paysans, le latin, la grammaire et le calcul ; de tirer ainsi de l'ignorance une foule d'hommes que la pauvreté y aurait enchaînés, et de lancer ainsi dans le domaine de la science ces natures primitives et énergiques de la campagne, qui peuvent par la constance au travail être si utiles à cette science? ceci est du plus simple et du plus grossier bon sens. Comment se fait-il donc qu'à force de raisonner on ait perdu le sens commun, et qu'on ait la bonhomie de dire qu'on agit ainsi dans l'intérêt de la science?

Ainsi, non seulement le gouvernement peut enseigner la science, mais il le doit, et il doit faire tous ses efforts pour hâter partout son développement.

Mais, la science étant, de sa nature, indépendante de toute puissance, le gouvernement n'a aucun droit, ni de la limiter, ni de la régenter, ni de la juger. Il ne peut donc pas se réserver cet enseignement, ni exiger que nul ne puisse enseigner sans sa permission; pour s'arroger ce droit avec justice, il faudrait avoir l'infaillibilité scientifique, infaillibilité que ne possède aucun être créé, que l'Église elle-même ne s'attribue point, et qui appartient à Dieu seul.

Que l'État écoute donc les conseils de la science, elle est sa mère; mais qu'il sache que la réduire en esclavage serait de sa part une injustice, un parricide et une impiété.

§ IV. — DE L'ENSEIGNEMENT PHILOSOPHIQUE.

Dans ce qui précède nous avons parlé de la science pure et non pas des sciences morales ni de la philosophie : ce sont là des questions à part.

La philosophie est un enseignement qui n'est ni purement scientifique, ni purement religieux, mais qui tient des deux. En effet, la philosophie est l'explication universelle ou l'unité de la pensée humaine; pour établir l'unité dans la pensée humaine il faut coordonner et harmoniser les deux éléments qui la constituent, c'est-à-dire la foi et la science. Pour que l'explication soit universelle, il faut faire entrer dans les données du problème tous les faits reconnus, il faut poser en principe toutes les vérités admises; or, parmi les croyants, le fait de la révélation est reconnu, et les vérités révélées sont admises.

La philosophie dépend donc en partie des croyances, d'où il suit que chaque religion a le droit d'avoir sa philosophie à elle et de refuser toute autre philosophie pour l'instruction de ses enfants.

Un État sans croyance ne peut avoir qu'une philosophie incrédule, ou plutôt l'élément de l'unité lui manquant absolument, il y aura autant de philosophies qu'il y aura de pro-

fesseurs, dans son corps enseignant. Toutes ces philosophies, à moins qu'elles ne soient professées par un prêtre ou un homme profondément catholique, ne s'accorderont qu'en un point, c'est d'être hostile à toute religion et combattue par toute religion.

Une philosophie sans croyance, ne s'appuyant que sur l'un des éléments de la pensée humaine, ne peut être que très incomplète, et dangereuse, religieusement parlant, pour la jeunesse.

Il serait donc souverainement ridicule de la part du gouvernement de s'établir juge de la philosophie et de s'arroger sur elle le droit d'examen ; il serait souverainement injuste de sa part de vouloir imposer sa philosophie à qui que ce soit. Qu'il l'offre à qui voudra l'accepter librement, mais au résumé la philosophie doit être absolument libre, car des deux éléments dont elle peut se composer, l'un est de sa nature essentiellement libre, c'est la science; l'autre, étant totalement en dehors du domaine de l'état, a droit, de sa part, à une indépendance absolue, c'est la foi.

§ V. — DE L'ÉDUCATION, OU DE L'ENSEIGNEMENT DE LA MORALE.

Beaucoup de gens parlent de la morale, la pratiquent même par l'habitude que leur a donnée l'éducation, sans savoir quel en est le fondement et l'origine; semblables à ce bon citadin qui pensait qu'on recueillait le pain sur des arbres.

Voltaire qui devait se connaître en athées a dit : *Si un athée avait intérêt à me piler dans un mortier, il le ferait.*

L'athée ne croit à rien, c'est pour cela qu'il n'a point de morale.

Qu'est-ce, en effet, que la morale? c'est la méthode du bonheur. Otez la croyance, le bonheur c'est le plaisir actuel, et l'égoïsme est un droit: or, l'égoïsme exclut tout ce qu'on appelle morale.

L'égoïsme pousse à s'emparer, autant qu'on le peut, de la

puissance, de la richesse et du plaisir; comment, je vous prie, détruirez-vous cette tendance sans des dogmes révélés? comment engagerez-vous à détacher son cœur de tout cela, celui qui ne croira pas à une autre vie? comment établirez-vous l'existence de cette autre vie avec ses compensations, sans l'autorité de la foi? Cette question a été si souvent traitée qu'il serait superflu de m'étendre de nouveau là-dessus; que ceux qui n'ont pas encore compris cette vérité, réfléchissent et étudient, ils verront clairement que la morale n'a jamais été et ne peut être que la traduction pratique de la croyance ou du dogme.

La morale chrétienne s'est élevée à une hauteur qui dépasse de beaucoup toutes les morales antiques, parce que la révélation qui l'a produite est infiniment plus complète et plus explicite que ces débris de la révélation primitive qui alimentaient les religions païennes. Les ennemis mêmes de la religion catholique, ont été obligés d'admirer sa morale, tout en déclamant contre ses dogmes, agissant en cela avec autant de discernement que ces nègres qui coupent l'arbre pour manger les fruits.

On peut citer, il est vrai, quelques hommes qui, ayant perdu la foi, ont conservé quelque morale, mais ces exemples ne sont pas concluants, parce que l'habitude a tant de force sur l'homme, qu'il peut difficilement se dépouiller des sentiments qu'il a eus toute sa vie. Il faudrait montrer des hommes qui soient arrivés à une morale parfaite sans avoir eu aucune croyance.

Croirez-vous suppléer aux dogmes religieux en prêchant au commun des hommes, que l'intérêt bien entendu de chacun consiste à se dévouer aux autres, et en établissant sur ce principe des théories d'unité sociale? D'ailleurs, il s'agit ici d'enseignement. Croyez-vous faire comprendre vos théories à des enfants? Croyez-vous empêcher des écoliers étourdis de perdre leur temps, de s'amuser, de voler des friandises, de vouloir jouir de leurs sens, de protester contre

toute règle, sous prétexte qu'ainsi le veut l'unité sociale? Âmes candides! essayez donc et vous me direz le résultat.

Non, le dogme et la morale sont l'un vis-à-vis de l'autre comme la lumière et le miroir qui la reflète; ils sont liés inséparablement comme la cause l'est à l'effet.

Ces vérités sont incontestables: cependant si on les admet, quel prétexte pourra-t-on imaginer, pour attribuer à l'État l'enseignement de la morale?

La morale est une conséquence du dogme; quelle morale peut avoir un État sans dogme? comment pourra-t-il juger la morale, enseigner la morale?

Si l'État adoptait un culte quelconque, il pourrait avoir la morale de ce culte; je conçois une morale catholique, une morale luthérienne ou calviniste ou janséniste, une morale mahométane, chinoise, brahmaniste ou boudhiste; mais la morale de l'État, je ne sais pas ce que c'est.

L'État en France est fondé, il est vrai, sur un principe qui est la liberté; mais ce principe purement exclusif, n'est pas un dogme et n'a pas de morale pour conséquence directe.

La morale, dans sa pratique, a besoin de la liberté; sous ce rapport l'État doit la protéger, en empêchant qu'un acte extérieur ne blesse la morale de tel ou tel culte; mais en cela il n'agit qu'indirectement, il ne juge, il n'enseigne rien; il fait droit à une réclamation qu'il n'a pas le droit de refuser; il repousse par la force une agression qui blesse la liberté. Au fond, la morale de l'État c'est le code pénal, et le code pénal doit être la protection de la vie, de la conscience, de la propriété, du repos et de toutes les libertés.

Que l'État donc protége la morale, il le peut et le doit au nom de la liberté; mais il ne lui convient pas plus de la juger et de l'enseigner qu'à un aveugle la peinture, et à un sourd-muet le chant.

Or, l'Université, on l'a dit assez souvent, c'est l'État enseignant; l'Université a admis le principe de l'État qui est la liberté, ou l'indifférence religieuse; comme lui, elle regarde

tous les cultes comme également bons et respectables, elle les protége tous également : donc l'Université par sa nature même et ses institutions est incapable d'enseigner la morale et de faire, par conséquent, l'éducation de la jeunesse.

Nous ne pouvons, par aucun moyen, échapper à cette conclusion rigoureuse.

A cela on me fait une objection : il y a, dit-on, une morale naturelle indépendante de la diversité des cultes ; l'université ne peut-elle pas enseigner celle-là, laissant ensuite à la famille le soin d'achever l'œuvre dans un sens ou dans l'autre ?

Examinons bien la portée de toutes ces paroles.

Premièrement, est-il temps d'achever l'œuvre au sortir de l'université? Lorsqu'un jeune homme sort de l'université, il a ordinairement de 16 à 20 ans. Celui dont jusqu'à cet âge les études auraient été nulles ou défectueuses pourrait-il espérer de réparer le temps précieux qu'il aurait perdu ? non. Mais si le progrès de la science veut que l'intelligence soit exercée dès l'âge le plus tendre, n'en est-il pas de même, à plus forte raison, de la pratique de la morale, qui trouve dans les passions du cœur des obstacles que l'étude de la science ne connaît pas? Si l'éducation est manquée jusqu'à seize ou vingt ans, serait-il temps encore de réparer le mal fait ? le bon sens et l'expérience disent que non.

Il nous reste donc à voir si la morale naturelle est suffisante.

Il n'est pas, comme on l'a dit depuis longtemps, de peuple si barbare et si sauvage qui n'ait quelque Dieu auquel il rende hommage ; sans l'idée d'un être suprême, l'homme mériterait à peine le nom d'homme. Ce dogme primitif de l'existence de Dieu, connu de tous, entraîne des conséquences logiques qui forment une morale qu'on peut appeler naturelle. Toute révélation donnant à l'homme une connaissance plus explicite de Dieu et des rapports entre l'homme et Dieu, élève d'un degré la morale, et pose le fondement d'une plus

haute civilisation. La révélation donnée par J. C. et conservée par l'Église catholique est de beaucoup la plus complète de toutes, c'est pourquoi la morale chrétienne s'est élevée à une perfection si haute qu'elle fait peur à ceux qui n'ont pas le courage de la pratiquer, et c'est l'obligation qu'impose cette morale qui, stimulant sans cesse la civilisation des nations chrétiennes, l'a rendue supérieure à toutes les autres.

Et maintenant que, sous l'influence du catholicisme, le royaume très chrétien est devenu la première des nations, l'État qui s'est séparé de toute religion, viendra nous dire, à nous catholiques, qui sommes la majorité des Français, et qui avons recueilli avec soin l'héritage de foi transmis par nos pères : laissez-moi faire ; je me charge d'élever vos enfants et je leur enseignerai la morale naturelle? Conçoit-on tout ce qu'il y a d'absurde, d'odieux, d'insupportable dans un langage pareil ? Quoi ! s'imagine-t-on être bien utile à la France en s'efforçant de la faire reculer de dix-huit siècles? que dis-je? lorsque Jésus-Christ vint sur la terre il y avait déjà la révélation juive ; les traditions sacrées couvraient encore la terre. Pour remonter jusqu'à la morale naturelle qu'on nous offre, il faut aller jusqu'à la morale antediluvienne qui a attiré le déluge sur la terre.

Si on nous proposait la morale d'une religion quelconque, les catholiques auraient beaucoup à perdre ; mais offrir la morale naturelle, la dernière de toutes, c'est en termes équivalents nous donner pour modèle comme l'a fait Fourier les habitants d'Otahiti. Qu'espérer de l'avenir d'une nation qu'on élève ainsi?

Mais, dit-on, les choses ne sont point comme vous le dites ; l'enseignement de la religion et par conséquent de la morale est confié à un ministre du culte: dans tout collége, les catholiques ont un aumônier.

Je le sais, mais ceci n'est qu'un pauvre palliatif.

Je suppose qu'un inspecteur se plaignant du peu de science qu'il trouve dans une institution, on lui fit cette réponse :

les sciences ne sont point négligées ici, car, tous les huit jours, un professeur distingué vient causer de science une heure avec nos élèves. Vous figurez-vous l'indignation de l'inspecteur? trouverait il des termes pour l'exprimer? une heure par semaine donnée à la science!!!!!

Je demande maintenant à tous ceux qui se sont occupés sérieusement d'éducation, s'il est plus facile de former les enfants à la morale qu'à la science? si pour achever l'œuvre de l'éducation, il ne faut pas plus de suite et de continuité dans l'action, plus de zèle, plus d'efforts, plus de tact et d'adresse? En effet, si la science a la paresse à combattre, elle a pour auxiliaire la curiosité, et pour encouragement le plaisir de savoir. Mais la morale catholique a contre elle toutes les passions; il faut la pratiquer sans la comprendre, car elle ne repose que sur la foi ou la confiance; il faut dans celui qui enseigne une foi vive et une conviction pleine de chaleur pour inspirer aux enfants cette foi et cette confiance; la moindre contradiction peut ébranler cette foi; un mauvais exemple, une raillerie suffisent quelquefois. Jugez donc de ce que doivent être la foi et la morale d'un élève, dans un collége où les professeurs sont les uns catholiques, les autres protestants, les autres incrédules; où l'indifférence des religions est une maxime légale; où quelquefois même les maîtres n'osent parler de religion de peur d'être raillés; et vous pensez que tout cela sera contrebalancé par un aumônier qui est étranger aux élèves, qui, loin de vivre avec eux pour les influencer à chaque instant du jour par toute sa vie, apparaît les dimanches comme un hors-d'œuvre, dit des paroles que le grand nombre n'écoute pas, et qui, quelquefois, sont contredites d'avance par l'enseignement de certains professeurs?

Aussi considérez les résultats; relisez le fameux mémoire publié, en 1831, par les aumôniers du collége de Paris; souvenez-vous des reproches qui accablent l'Université depuis quelques années et auxquels elle n'a pu répondre.

Que conclure de là? faut-il dire comme quelques-uns, qu'il y a mauvais vouloir dans l'Université, et qu'elle a le projet arrêté de détruire le catholicisme? Je ne le pense pas; et je saisirai cette occasion pour dire au lecteur que mon intention n'est pas d'attaquer les personnes mais les choses. Pourquoi nous faire plus mauvais que nous ne sommes? je ne sais si je me trompe, mais je crois que, dans le plus grand nombre, il y a plus d'erreur que de méchanceté.

L'Université n'est point, comme quelques-uns ont voulu le faire croire, une association d'impies; je suis persuadé que le grand nombre de ses recteurs, proviseurs et autres dignitaires sont animés d'excellentes intentions; mais ils sont frappés d'impuissance, car c'est en vain que l'homme veut lutter contre la force des choses, les lois de la logique sont inexorables pour toute société, et la bonne volonté de l'homme ne saurait en empêcher l'accomplissement. Je n'examine donc point ce que veulent les personnes, mais ce que veut la logique, car ce que veut la logique finira toujours par l'emporter; le vice de l'Université est un vice de constitution, elle ne peut logiquement enseigner autre chose que la morale naturelle, c'est à cause de cela qu'elle n'est point organisée pour l'éducation et que jamais elle ne la réalisera d'une manière satisfaisante. On sait que généralement on est mécontent des élèves sortant des colléges, mais si l'on examine bien, on verra que l'Université ne peut pas même revendiquer ce qu'il y a de bien en eux; ce qu'il y a d'éducation dans la jeunesse universitaire, vient de l'influence de la famille qui a formé le cœur jusqu'à l'âge de huit à dix ans, ou de cette même influence qui continue à agir sur les élèves externes, ou, enfin, de l'action personnelle et spéciale sur certains élèves de quelques professeurs exceptionnels et prêtres pour la plupart.

C'est ne remédier à rien que de tourmenter personnellement des hommes qu'une fausse position fait nécessairement paraître mauvais, l'institution de l'Université aurait dû se

modifier en 1830 avec le gouvernement qu'elle représente; dès qu'on l'aura mis en harmonie avec son principe on sera étonné de trouver facile ce qui paraissait impossible, et de voir guérir de soi-même ce qui paraissait incurable.

§ VI. — CHANGEMENT A FAIRE DANS LA CONSTITUTION DE L'UNIVERSITÉ.

Jusqu'ici nous avons établi les points suivants :

1° L'État ne doit ni juger l'enseignement de la foi ni l'enseigner lui-même.

2° Il ne doit point juger de la morale; il est incapable de l'enseigner convenablement.

3° Sa philosophie est incomplète, il n'a pas le droit de l'imposer ni de juger les autres philosophies.

4° L'État n'est point juge de la science parceque la science n'a point de juges, mais il peut l'enseigner et il doit faire tous ses efforts pour hâter ses progrès.

En présence de ces conclusions dont il est impossible de contester la justesse, que convient-il de faire? faut-il, comme quelques-uns le désirent, détruire l'Université? à Dieu ne plaise! Quand on a éprouvé par soi-même combien il est difficile d'organiser quoi que ce soit, il ne peut venir à la pensée de retrancher une grande et puissante institution. D'ailleurs, l'Université a une belle mission à accomplir, une grande chose à réaliser, c'est la science. Ce n'est point qu'elle doive en avoir le monopole, car la science est essentiellement libre; mais elle peut faire pour la science ce que nul autre ne peut faire, par conséquent elle le doit.

La foi purement spirituelle n'a pas besoin de moyens matériels pour s'établir; un pauvre pêcheur et une croix de bois ont suffi pour l'implanter dans le monde; mais il n'en est pas de même de la science : elle ne peut se développer sans un grand emploi de la matière. Or l'État seul a la puissance matérielle entre les mains; aussi la science ne

peut se passer de l'État. Aristote est impossible sans Alexandre.

L'État peut seul et il doit établir ces vastes collections où sont conservés les matériaux de la science ; il doit entretenir des académies, offrir des chaires et des existences honorables aux savants que désigne la voix publique, récompenser ceux qui ont bien mérité de la science, stimuler l'ardeur de l'étude par des prix et des concours ; il doit étendre ses bienfaits sur tous les points, établir dans tous les grands centres de population des foyers de science, et entretenir à ses frais et gratuitement, s'il est possible, des instituteurs partout où il est besoin. Remarquons en passant que ce dernier don, le plus important de tous, n'est un bienfait qu'à la condition de la liberté, car je le demande, quel service l'État rend-il à une commune quand, sous prétexte de lui donner la science, il chasse un bon instituteur, pour lui en imposer un mauvais ou même quand il lui en donne un de la même valeur? qu'il ajoute un don, rien de mieux ; mais qu'il ne retire pas d'une main ce qu'il donne de l'autre.

Toutes ces obligations, le gouvernement ne peut pas les remplir convenablement par lui-même ; il lui faut un corps qui, par la fixité de son organisation, soit le Conservatoire de la science que la mobilité humaine laisserait perdre en plus d'un point. Il lui faut un exécuteur intelligent qui distribue ses bienfaits avec justice ; ce Conservatoire de la science, ce distributeur des bienfaits de l'État, doit être l'Université.

Mais si l'Université veut que sa mission soit utile et glorieuse, si elle veut qu'au lieu d'être critiquée et repoussée, elle soit acceptée et bénie de tous, il faut qu'elle ne la fasse pas sortir des limites que la nature des choses lui assigne. Rien n'est plus funeste que de sortir de ses attributions. Tout homme qui le fait se perd, toute institution aussi. Certes M. Arago et M. de Lamartine sont deux hommes justement célèbres, tous deux ont bien mérité de leur pays ; eussent-ils acquis la même gloire, si M. de Lamartine se fut

obstiné à faire des cours de mathématiques et d'astronomie, et si M. Arago eût entrepris de revivifier la poésie? ce n'est pas faire injure à M. de Lamartine de lui dire de laisser les sciences pour élever la poésie à toute sa hauteur, ni à M. Arago de lui dire de laisser la poésie pour faire avancer la science. Eh bien! puisque, par la nature même de son principe et de son organisation, l'Université est incapable d'éducation, elle devrait renoncer à une œuvre, pour elle pénible et infructueuse, et se restreindre à avoir des élèves externes (1).

Dès qu'elle rentrerait dans la voie qui lui convient, elle verrait bientôt tomber la haine qui s'est accumulée contre elle, ses élèves augmenteraient avec rapidité; il se formerait bientôt autour de chaque université des maisons d'éducation où des ministres de chaque culte formeraient le cœur des enfants qui leur seraient confiés à la morale qui répond à ce culte, et les conduiraient aux cours de l'Université puiser la science comme à sa source.

Ce ne sont point là des théories en l'air, les faits ont déjà confirmé ce que je dis. Tout le monde sait que le Collége Charlemagne, uniquement composé d'externes, est celui de tous, qui produit les plus beaux résultats, et fait le plus d'honneur à l'Université sous tous les rapports.

Qu'on comprenne bien le sens de mes paroles et qu'on ne m'accuse pas d'être exclusif et d'ôter la liberté. Après tout, l'État et l'Université sont parfaitement libres de faire comme ils voudront. L'Université peut continuer à avoir des pensionnaires et à les élever à sa manière; mais je lui prédis que, tant qu'elle le fera, elle sera malheureuse, et je lui conseille dans son intérêt d'y renoncer. L'Université, qui a pour principe l'indifférence religieuse, est illogique en entreprenant l'éducation, et injuste en s'arrogeant le droit de concession pour les instituteurs; il est impossible que l'Église cesse de protester contre cette éducation désastreuse, et du désaccord de l'Église

(1) Depuis que j'ai écrit ceci, M. de Cormenin a soutenu la même opinion.

et de l'Université, il ne peut sortir que malheur pour la jeunesse. L'État et l'Université, en s'ingérant dans des fonctions sacrées, seront dévorés par le feu du ciel ; le feu du ciel, c'est la VÉRITÉ.

L'Université sent bien son infériorité en éducation, et c'est pour cela qu'elle ne peut consentir à la liberté ; elle sent que si, dépouillée de tout privilége, elle luttait avec ses seules forces contre le clergé de tous les cultes, le poids de l'éducation ferait aussitôt pencher la balance du côté de ses concurrents, et amènerait promptement sa ruine ; tandis que si elle avait la sagesse de renoncer à l'éducation et de se renfermer dans la science pure, elle n'aurait aucune concurrence à redouter et pourrait consentir à la liberté pleine et entière sans danger. Tant qu'elle reste sur un terrain étranger, elle est comme un intrus combattu et pourchassé de toute part ; rentrée dans son royaume, elle deviendrait reine et n'aurait plus que des hommages à recevoir.

Malheureusement on voit quelquefois les hommes s'attacher avec opiniâtreté à ce qui leur est le plus nuisible, et prétendre précisément à ce qui est en dehors de leurs facultés.

Le gouvernement et l'Université vont se récrier bien haut contre ces conclusions, car ils tiennent pardessus tout à ce qui ne les regarde pas. Croyez-vous, en effet, que ce qui inquiète si fort le gouvernement au sujet de l'enseignement libre, ce soit le grec, le latin et les sciences physiques? s'il n'y avait que cela nous aurions la liberté depuis longtemps. Mais l'épée de Damoclès qui trouble son repos, c'est la morale et par conséquent le dogme dont elle émane. Quand je dis la morale, je dis surtout un point de la morale, car il n'est pas très exigeant sur le reste. Qu'enseigne-t-on, pense-t-il, à ces petits enfants? leur apprend-t-on à m'aimer et à me respecter? et comme on ne peut être juge d'un point de la morale sans l'être des autres, le gouvernement, afin de pouvoir s'assurer de ce point si important, voudrait s'établir

juge de la morale ; il pense que si tous les instituteurs du royaume étaient nommés par lui, payés par lui, dépendants de sa faveur, ils auraient tous intérêt à prêcher l'amour du gouvernement, et c'est pour cela qu'il répugne à laisser la liberté.

Le gouvernement entend bien mal ses propres intérêts. Il sent qu'il ne doit pas se faire des ennemies des religions qui se partagent ses sujets ; mais croit-il donc s'attirer leur amitié par l'injustice ? il tient à nommer les évêques, afin que les évêques dépendent de lui ; mais depuis seize ans qu'il tend ses filets pour attraper ce qu'il appelle des hommes modérés et ce qu'on pourrait appeler d'un autre nom, a-t-il bien à se louer de ses succès ? sauf un très-petit nombre, ne se plaint-il pas de l'ingratitude des autres ? et encore, qu'il le sache bien, ce petit nombre n'est ni aimé ni estimé, et il aliène plus de cœurs au pouvoir qui les a imposés que les généreuses réclamations de tous les autres. Le gouvernement tient à imposer des instituteurs ; mais les populations les repoussent et maudissent le gouvernement qui les leur impose ; et ces instituteurs qui, fidèles à la pensée qui les envoie, croient devoir lutter contre le clergé, font naître dans le cœur du clergé un profond dégoût pour le pouvoir qu'ils représentent.

Pourquoi donc se donner tant de peine inutile quand il y a un moyen si simple, si facile et si fructueux ? que le gouvernement fidèle au principe qui l'a fondé, accorde pleine liberté spirituelle à toutes les religions, et toutes les religions le béniront et le feront bénir par tous les cœurs.

On ne force point les cœurs, on les attire. Ce n'est point par des moyens coercitifs qu'on gagne l'affection ; ce n'est point même par des faveurs, car les faveurs, en faisant quelques amis, font beaucoup de jaloux, les plus terribles de tous les ennemis. Le vrai moyen de s'assurer l'affection de tous, c'est l'impartialité et la justice, et, dans le cas présent, la justice c'est la liberté.

L'Université fait comme le gouvernement : sa grande prétention, c'est l'enseignement philosophique dont elle se croit seule capable, quoique nulle philosophie ne soit moins faite pour l'enseignement que la sienne. Quelque talent qu'on accorde aux pères de la philosophie universitaire, quelque profonds et ingénieux que soient leurs aperçus, quelqu'utiles que puissent être leurs travaux à une intelligence formée qui cherche à pénétrer au fond de tel ou tel problême, il n'en reste pas moins que cette philosophie, appuyée sur la science seule qui n'est qu'un des côtés de la pensée humaine, est nécessairement incomplète et semblable à une danseuse qui n'aurait qu'une jambe et ne pourrait, malgré sa vigueur, exécuter les merveilles de la chorégraphie. Cette philosophie, comme l'a si bien dit M. Eugène Pelletan, en parlant de M. Cousin : « n'a pas d'idéal, n'a pas de tendance, elle est incapable d'influer sur l'état de notre âme et sur l'état de notre société. Elle est la curiosité, elle n'est pas la solution des problêmes qui intéressent le plus notre époque ; elle est une étude, elle n'est pas une force. Elle est la plus grande anomalie : une philosophie de l'État enseignée officiellement au nom de l'État, c'est-à-dire la science des réticences. »

Une telle philosophie est nécessairement contre la religion ou en dehors d'elle et par là dangereuse à la jeunesse, et toute Église qui a encore de la vie ne peut moins faire que de protester sans relâche contre son enseignement.

L'Université tient encore à l'éducation et c'est précisément l'éducation qu'elle donne qui est l'arsenal où l'on puise tous les traits que l'on lance contre elle ; elle est l'objet de tous les reproches qu'on lui fait, elle est le motif de toute la haine qu'on lui porte. Qu'elle quitte donc ce fardeau inutile qui l'écrase. Tous les efforts qu'elle a faits jusqu'à présent ont été inutiles ; elle a exigé que ses surveillants, qui sont les dispensateurs de son éducation, fussent bacheliers ; cela leur a-t-il attiré du respect et de la confiance? nullement ; qu'elle

fasse plus encore, si elle peut; qu'elle ne mette pour surveillants que des licenciés, des docteurs, des ex-ministres! Ses surveillants ne seront jamais pour les collégiens que des *Pions*, l'objet du mépris et surtout de la haine de tous; jamais ils n'obtiendront la moindre partie de ce qu'obtiennent des prêtres non bacheliers, dans les séminaires, de simples frères ignorantins dans leurs écoles. Tout effort pour empêcher cela serait inutile : ainsi le veut la logique.

CONCLUSION.

Quand donc la voix de la raison sera-t-elle écoutée? quand chacun cessera-t-il de léser ses propres intérêts, en cherchant à nuire à ceux des autres? Quelle folie de se donner tant de peine, pour accumuler partout des haines et des divisions, tandis qu'en restant chacun à sa place, on pourrait s'estimer et s'aimer réciproquement et contribuer tous ensemble au bien de tous!

Cela devrait être facile, car il ne s'agit point de régler les conditions d'une paix difficile, elles sont toutes réglées; nous n'avons pas besoin de dévouement; mais de comprendre nos vrais intérêts, il n'est pas besoin de génie, la logique suffit, car tout ce qu'on nous demande, c'est d'accepter la position que nous a faite la révolution de 1830, c'est d'arriver aux conséquences d'un principe que nous avons posé tous ensemble.

Dans ce premier moment d'une révolution, moment si beau, si plein d'enthousiasme, où il n'y a dans les cœurs aucune arrière-pensée; dans ce moment où un peuple qui proclame un grand principe, voit, comme par une intuition lumineuse, les conséquences qu'il renferme; dans ce moment enfin où le sens commun prononce ses oracles, on a senti

qu'en rejetant la religion d'État, on ôtait à la liberté toute autre borne que la liberté elle-même et on a proclamé à l'instant, comme par inspiration, *la liberté de conscience, la liberté de la presse, la liberté d'enseignement*, trois libertés qui renferment toutes les autres. Pourquoi reculer maintenant? Pourquoi vouloir faire mentir la prophétie de tout un peuple inspiré? nul ne pourra effacer ces solennelles promesses de juillet écrites avec le sang : résister, ce n'est que prolonger nos souffrances ; les réaliser ce serait hâter notre bonheur.

Je sais qu'au commencement on a reproché au clergé de ne pas comprendre la liberté et de la repousser. Ce reproche est-il bien mérité? Qu'on considère que le clergé a pour mission spéciale dans le monde de conserver le principe d'unité qui est aussi le principe d'autorité. Il est bien naturel que celui dont la demeure est le plus éloignée arrive le dernier au rendez-vous ; par sa position même et son éducation, le clergé doit être le dernier à comprendre la liberté.

Il y a eu cependant de frappantes exceptions, car où trouverez-vous un libéralisme plus franc et plus entier que celui du journal si bien nommé l'*Avenir* que dirigeaient, en 1830, trois prêtres catholiques? personne ne les comprenait alors ; mais on serait étonné maintenant si on prenait la peine de le relire, de voir que, chaque jour, et le clergé et l'État sont obligés de rentrer dans la route qu'il a tracée.

Le reste du clergé arrive maintenant, et personne ne peut lui reprocher d'arriver après les autres, c'était son droit. La honte, il faut le dire, n'est point au clergé, mais à ceux qui se laissent dépasser par lui. Oui, c'est une honte ineffaçable que des hommes qui se disent les pères du libéralisme, qui se posent en chefs de parti, qui ont pris part à la révolution de 1830, qui ont écrit avec complaisance et amour l'histoire de la grande révolution de 1789, osent s'opposer de toutes leurs forces au développement de la liberté, reproduire effrontément devant toute la France les principes les plus tyranniques. Vouloir que l'église soit l'esclave de l'État,

que des citoyens soient obligés de rendre compte de leur conscience et de leurs vœux à l'État; que la conscience des enfants arrachés à l'autorité de leurs pères soit livrée à la merci de l'État; que l'Etat ait seul le droit d'enseigner, que nul ne puisse enseigner qu'aux conditions arbitraires qu'il lui plaira d'établir; qu'il puisse inspecter l'enseignement religieux, régler les cérémonies du culte, etc., etc.

Oui, ils disent tout cela, ces prétendus libéraux ; ils le disent au moment même où tous les évêques de France, dignes de ce nom, reconnaissent publiquement le principe de la liberté, réclament hautement la liberté pour tous, et ne demandent rien pour eux-mêmes que la liberté. Grande inintelligence ou grande mauvaise foi, voilà la flétrissure que vous réserve la postérité, car il n'y a point de milieu pour vous.

Ne faites donc pas au clergé des reproches que vous méritez mille fois plus que lui. D'ailleurs, à quoi servent toutes ces récriminations? qu'importe lequel a le plus tort? ce qui importe, c'est que, s'il y a eu des torts, ils soient réparés au plutôt. Il est certain que dans sa presque totalité le clergé a agi sincèrement et croyant faire le bien ; si, parmi ses adversaires, quelques-uns ont montré de la mauvaise foi, il en est beaucoup qui ne sont coupables que d'erreur et croient aussi faire pour le mieux. Efforçons-nous donc non de nous accuser mais de nous entendre ; cherchons à comprendre le but vers lequel nous devons tous marcher, et, laissant le passé pour ce qu'il est, hâtons-nous vers ce but où nous trouverons tous la paix, le repos et l'amitié.

Or, ce but, je l'ai indiqué tel que la logique me l'a montré, tel qu'il était apparu dès le commencement de la lutte au génie de Lamartine, dans ce court mais admirable écrit, le plus élevé dans son point de vue, le plus profond qui ait été publié sur ce sujet. Lui aussi, il voyait que la question de l'enseignement dépendait de la question de l'Église et de l'État ; qu'il ne pouvait plus y avoir entre l'Église et l'État

ni partage ni compromis ; que chacune de ces deux puissances voulait et devait avoir tout, et que le seul moyen d'arriver à la paix c'était de leur donner tout à chacune, mais dans deux ordres de chose de nature différente, et qu'ils devaient se séparer pour représenter chacun exclusivement les deux principes qui régissent le monde, l'autorité et la liberté. Tel est donc notre but : une distinction si complète entre le temporel que régit l'État et le spirituel qui appartient à l'Église, que chacun de ces pouvoirs, placé dans une sphère de nature différente, puisse se dilater et agir selon le principe qu'il représente, sans jamais craindre de rencontrer l'autre sur le même chemin et en opposition avec lui.

RÉPONSE A QUELQUES DIFFICULTÉS.

J'ai exposé les principes et j'en ai déduit les conséquences, cela suffit-il ? Malheureusement non. Il est bon nombre d'esprits qui font descendre toutes les questions dans le domaine étroit de la personnalité. A tout ce que j'ai dit ils m'opposeront non des raisons mais des intérêts de parti, des répugnances personnelles, des craintes vagues qu'ils ne peuvent maîtriser. Il serait infini de les suivre dans les mille détours de leur fantaisie Je vais seulement essayer d'abattre, de détruire quelques-uns de ces épouvantails aussi sérieux que ceux qui effraient les oiseaux.

La grande peur de quelques esprits, c'est de voir le clergé ressaisir la puissance qu'il a exercée autrefois et dont il a quelquefois abusé.

Mais qu'on veuille bien considérer que les circonstances étant totalement changées, les mêmes résultats ne peuvent se reproduire.

Autrefois, plusieurs évêques étaient des seigneurs, ayant leurs armées à leurs ordres. Le clergé était un des corps politiques de l'Etat, et il avait son tiers dans les délibérations des États-généraux. Sous un monarque absolu, il lui suffisait

de capter l'oreille du roi pour acquérir une influence toute puissante dans le royaume.

Mais maintenant le clergé n'est plus un corps politique. Maintenant le roi règne et ne gouverne pas ; on ne peut donc pas gouverner sous son nom ; il faudrait pour devenir tout puissant qu'un évêque parvînt à séduire la chambre des Pairs et celle des Députés ; les ministres qui savent ce qu'il en coûte nous diront si l'on peut avoir une pareille crainte.

Il n'y a plus qu'un seul motif qui puisse conduire le clergé à la cour, c'est l'envie d'être évêque quand on ne l'est pas, et l'envie de changer d'évêché quand on en désire un autre que celui qu'on a. Otez ce motif; laissez le clergé élire lui-même ses évêques ; et alors il m'est impossible de découvrir quel motif et quel intérêt pourrait engager le clergé à aller à la cour et à s'impliquer dans des affaires de gouvernement.

Mais, dit-on, l'Église aura toujours beaucoup d'action sur la société ! de quelle action voulez-vous parler ? Ce n'est pas de l'action matérielle puisqu'elle n'a aucune force matérielle entre les mains ; c'est donc d'une action toute spirituelle. Mais qu'est-ce que cela vous fait? c'est sa part ; n'est-il pas juste qu'elle la prenne ? elle aurait tort de vouloir s'emparer de la vôtre, et il ne tient qu'à vous de la défendre puisque vous avez la force ; mais vous êtes des sots d'être jaloux de la sienne. Il est dans l'intérêt de la société que le gouvernement soit fort matériellement pour protéger la liberté de tous, et que l'Église soit forte spirituellement, afin de ramener l'unité dans la pensée humaine ; pourquoi donc voir de mauvais œil une influence nécessaire au monde, et qui rendra même votre mission plus facile à remplir.

D'ailleurs, cette influence spirituelle, qui est le résultat de la vérité, est inévitable ; vous feriez de vains efforts pour vous y opposer. Pouvez-vous mettre l'Église dans une position plus désavantageuse que celle que lui avaient faite les empereurs ro-

mains ? Et c'est alors précisément que son influence a grandi avec le plus de rapidité. Croyez-le bien, si vous recommenciez leurs persécutions, vous n'obtiendriez pas un autre résultat qu'eux, parceque la vérité est un diamant contre lequel tout s'use.

De même qu'avec la force vous pouvez toujours défendre votre puissance matérielle, de même avec la vérité l'Église saura toujours conserver son influence spirituelle ; ce n'est point avec une massue qu'on peut écraser une puissance spirituelle, ce n'est qu'avec des armes intellectuelles qu'on peut éprouver, si elle est légitime, c'est-à-dire forte. Eh ! bien, vous avez la liberté de la presse ; essayez d'avoir plus d'esprit que Voltaire, plus d'éloquence que Rousseau, plus de prestige que les illuminés, plus d'ascendant que les hérétiques. Mais soyez justes, laissez le champ du combat libre pour l'Église comme pour vous ; point de monopole ni de privilége.

Au reste, ce n'est point pour l'Église elle-même que je vous demande cela ; car si elle a la vérité pour elle, son triomphe est infaillible, quelque moyen que vous preniez. Mais, quand il y a injustice dans la société, toute la société est en souffrance ; la lutte est alors un combat sanglant et lugubre ; tandis que lorsque la liberté de tous est intacte, la lutte se fait sans souffrance sociale ; elle ressemble alors à l'un de ces tournois qui faisaient les délices de nos ancêtres.

Mais dit-on encore, en laissant la liberté, la lutte n'est plés égale, car le clergé a des moyens d'influence que nul autre ne possède, et ces moyens sont la prédication et la confession.

Ce qui m'étonne le plus quand j'entends dire cela, c'est qu'on puisse envier à l'Eglise de pareils moyens d'influence. Car au fond qu'est-ce que la prédication ? C'est, d'un côté annoncer aux hommes des mystères qui exigent la croyance sans donner aucune satisfaction à l'esprit ; de l'autre, leur intimer l'obligation d'une morale sévère, qui contrarie toutes les inclinations de la nature ; c'est dire aux riches de se dé-

pouiller, aux pauvres de se résigner, aux sujets d'obéir, aux supérieurs de se sacrifier, à la cupidité de s'arrêter devant l'appât qui la tente, à la vengeance de se taire et de pardonner ; tout cela n'est-il pas plus propre à repousser, à faire haïr qu'à donner de l'influence? et ne vaudrait-il pas mieux n'avoir comme vous que cette séduisante liberté à proclamer et à donner?

Qu'est-ce que la confession? c'est de toutes les pratiques du catholisme la plus pénible pour les fidèles, la plus assujétissante pour le confesseur ; c'est là la pierre d'achoppement. C'est la répugnance pour cette pratique qui a éloigné du catholicisme presque tous ceux qui l'ont abandonné ; c'est l'abolition de la confession qui a fait presque toute la séduction du protestantisme.

Mais, enfin, me direz-vous, c'est pourtant avec ces deux moyens que le catholicisme a envahi tout le monde. C'est vrai ! et ce qui m'étonne profondément c'est que cela ne vous étonne pas ; c'est que vous n'ayez pas cherché à trouver la raison d'un fait aussi inexplicable.

Voulez-vous apprécier toute la portée de ce fait? essayez d'en faire autant. Mettez-vous aussi à prêcher et à confesser ; inventez un dogme encore plus difficile à croire, annoncez une morale plus sévère, et imposez à tous ceux qui voudront vous croire l'obligation d'aller se confesser aux ministres préfets, sous-préfets et employés de bureaux, et vous verrez quel puissant moyen de séduction vous aurez trouvé là ! Vous riez ! Mais, au fait, pourquoi vous qui êtes puissants, riches, savants, pleins de jeunesse, de beauté, d'éloquence, ne pourriez vous pas faire autant que douze pêcheurs ignorants? Comment se fait-il que ce qui est un moyen si puissant de séduction pour d'autres ne puissent servir qu'à vous rendre odieux et à vous couvrir de ridicule et de mépris?

Oui ! si vous ne fermiez pas les yeux, vous verriez ce qui est plus clair que le jour ; c'est que l'évidence d'une mission divine et la force de la vérité, ont pu seules donner à des

moyens naturellement si repoussants la puissance d'attirer le monde ? Si donc le succès de l'Église prouve la vérite de sa doctrine et de sa mission, pourquoi vous afliger du succès de la vérité.

Mais, dites-vous, quoiqu'il en soit, il n'en est pas moins vrai que l'Église a une puissance que nous n'avons pas et dont nous sommes jaloux. Que voulez-vous que que je vous dise ? Alors priez Dieu de vouloir bien vous révéler des dogmes plus élevés que ceux du christianisme et de vous donner miraculeusement une mission supérieure à la sienne. Si Dieu vous exauce, n'en doutez pas, vous réussirez aussi bien que les Apôtres ; s'il ne vous exauce pas, qu'y faire ? Il faut bien se résigner à laisser la religion qu'il a fondée éclairer et attirer les hommes par sa lumière.

Ayez donc au moins la sagesse du docteur juif Gamaliel. Quand le Sanhedrin ne savait que faire des apôtres captifs, il leur donna ce conseil si plein de bon sens. *Réfléchissez bien à ce que vous allez faire à ces hommes ; si leur projet est un projet d'homme, il tombera de lui-même comme sont tombés tant d'autres ; mais si c'est un dessein de Dieu, vous ferez de vains efforts pour vous y opposer, et, en résistant à Dieu, vous n'attirerez que malheur.* Il me semble donc qu'au lieu d'envier la mission que vous n'avez pas, vous feriez bien mieux de remplir celle que la providence vous a confiée, et qui est belle et grande aussi. Examinez si, depuis que le monde existe, personne est parvenu à s'agrandir en s'ingérant dans un rôle qui n'était point fait pour lui ; restez donc dans votre rôle, si vous voulez avoir toute votre grandeur. Or, votre magnifique rôle, c'est la liberté et rien que la liberté. La liberté est tout pour l'État, c'est son origine, sa vie, sa force, son guide, sa lumière, sa beauté, son charme, son unique moyen. Tant qu'il s'appuiera uniquement sur elle, tant qu'il sera dans son rôle, il sera vrai, juste, fort et aimé ; mais, qu'il le sache bien, dès qu'il en sortira, il se rendra ridicule et odieux.

Bizarrerie des ennemis de l'Église ! Tandis que les uns exagèrent et dénaturent sa puissance pour avoir lieu de sonner l'alarme, d'autres disent dédaigneusement que le catholicisme est mort. Eh ! bien, puisqu'il est mort, pourquoi cette peur et ces précautions ? Vous n'osez pas vous battre à armes égales avec un mort ? Est-ce que par hazard vous croyez aux revenants ? ne pouvez-vous le laisser reposer tranquillement dans sa tombe ? ou voulez-vous renouveler la scène ridicule des Juifs qui envoyèrent des soldats armés pour empêcher un corps mort de sortir du tombeau ? Vous savez la fin de l'histoire.

J'ai dit en toute franchise et sincérité ce qui me paraissait juste et vrai ; je l'ai dit non pas par haine de personne, mais dans le désir de l'union et de la paix entre tous. Puisse-t-on me lire dans les mêmes dispositions ; puissent mes paroles n'être pas inutiles et faire faire un pas de plus vers le but que tous doivent désirer d'atteindre.

L'abbé Lacuria.

M. A. DE BOISSIEU.

INSCRIPTIONS ANTIQUES DE LYON[1].

Il n'y a pas d'histoire plus authentique ni plus irréfutable que celle qui est écrite sur le bronze et la pierre. On est admis à contester les louanges, les adulations ou les dénigrements dont cette histoire peut être chargée ; mais, les faits mêmes, le langage dans lequel ils sont traduits, la forme des signes, la date des événements, l'orthographe des noms d'hommes et de pays : rien de plus sûr parmi les monuments de la pensée humaine. Les grands écrivains de l'antiquité ne nous sont venus que par les mains des copistes, et, si attentifs qu'ils aient été, ils n'ont pu faire que les historiens, les poètes, les orateurs nous soient arrivés sans quelque altération. De là ces variantes de manuscrits et ce labeur des érudits qui suent à la restitution des textes. Plus un auteur présente de difficultés, soit à cause du caractère particulier de son style, soit à cause des sujets qu'il traite, plus on est sûr que le trouble est grand dans ses ma-

(1) 1re et 2e livraisons, petit in-folio, pag. 168.—Lyon, imp. de L. Perrin; en vente chez Rivoire.

nuscrits, et que l'incertitude augmente chez les éditeurs. Pline l'ancien, par exemple, dans le paganisme; Tertullien, dans le christianisme, sont incontestablement deux des auteurs de l'antiquité, dont le texte nous offre le plus de variantes. Cela a tenu, pour le premier, à la quantité de sujets qui se mêlent, qui se heurtent dans son *Histoire Naturelle;* et pour le second, à la concision ambitieuse et fière de son style ; pour tous deux à la recherche de l'archaïsme, à l'affectation de la métaphore, à certains vices de décadence pareils aux nôtres.

Or, quand il se trouve quelque monument qui intervient dans le silence de l'histoire ou dans l'altération des textes, on a une autorité sur laquelle on peut s'appuyer sans crainte.

Mais, comme le dit M. Alphonse de Boissieu, au début de sa préface, « les monuments périssent, les livres restent. » Il importe donc pour la science, qui occupe une si belle place dans la vie morale des peuples, de sauver des envahissements de la mort ces précieux débris qui ont à nous raconter quelques faits des siècles passés, et de là le livre que nous annonçons.

Livre tout spécial et particulier à notre ville dont il éclaircit les origines, dont il classe et apprécie avec un patient et laborieux amour les richesses épigraphiques. D'autres archéologues avaient essayé, mais faiblement, de sauver de l'oubli ce qu'ils voyaient et lisaient de cette histoire lapidaire, et on doit à leurs efforts quelque reconnaissance. Dans la première moitié du XVIe siècle, Claude de Bellièvre, qui appartenait à une famille très-distinguée de cette ville, rassembla les inscriptions romaines qui concernaient sa patrie. Le manuscrit de Bellièvre, écrit dans la langue commune qui reliait les savants d'alors, la langue latine, porte le titre de *Lugdunum prisum* (Lyon ancien), et se trouve à la bibliothèque de l'École de Médecine de Montpellier. On s'accorde à dire que c'est une compilation de peu de valeur, mais aux mains d'un sage critique, elle deviendrait, sans doute, d'une certaine utilité. Gabriel Symèoni, littérateur florentin, qui séjourna à Lyon vers l'an 1555, pensa aussi à sauver de l'oubli ce qu'il avait sous les yeux de débris de la domination romaine dans notre province, et rédigea l'*Origine e le Antichittà di Lione;* mais son manuscrit a eu un sort analogue

à celui de Bellièvre, et figure aujourd'hui dans les archives royales de la cour de Turin. M. de Boissieu, qui en a pu consulter une copie, trouve que « nos inscriptions y sont reproduites avec plus de fidélité et d'exactitude que dans la plupart des publications du XVIe siècle, et même du siècle suivant. »

Toujours à l'époque de Bellièvre et de Syméoni, un magistrat fort considérable et très-lettré, Nicolas de Langes, avait amassé dans son jardin un grand nombre de monuments antiques, dont les inscriptions furent recueillies par Guillaume Paradin, et placées à la fin de son Histoire de Lyon. C'est de quoi nous avons dit un mot dans cette *Revue*, en suivant les travaux du vieil annaliste.

Au XVIIe siècle, le jésuite Menestrier et le médecin Jacob Spon; au commencement du XVIIIe, le P. de Colonia ajoutèrent de nouvelles inscriptions aux anciennes, et étudièrent diversement les unes et les autres, suivant la nature et le besoin de leurs travaux. Ce fut Spon qui fit les recherches les plus complètes, les mieux ordonnées, et qui réunit, comme dans une galerie, ce que Lyon connaissait en 1675 sur ses antiquités. Malgré sa passion pour les monuments lapidaires, Spon, qui était pauvre et qui cherchait une modeste existence dans sa profession de médecin, ne put donner à son livre tous les soins dont il eût été capable, et il pèche en beaucoup de points; mais le petit volume de la *Recherche* est estimé et assez rare, malgré des défauts et des inexactitudes. Les tracasseries suscitées aux réformés par le grand promulgateur des aimables libertés de l'église gallicane nous valurent l'exil, volontaire du reste, de J. Spon qui était protestant, et qui se retira à Genève, où il mourut.

Enfin, de nos temps, M. Artaud nous a créé un musée lapidaire, qui s'est enrichi successivement par les dons des particuliers et les fouilles opérées çà et là dans le vieux sol de Lyon. C'est ce musée que M. de Boissieu a voulu publier. Il lui a consacré jusqu'ici deux magnifiques livraisons, que nous pouvons louer à notre aise, car la louange ici ne craint pas de s'égarer.

Les *Inscriptions antiques de Lyon* sont classées dans l'ordre le plus simple et le plus naturel. D'abord, les dieux et les divinités de tout genre, puis les prêtres, ensuite les magistrats, etc. L'auteur

débute par une notice précise et sobre sur le dieu, le prêtre, le magistrat auquel se rapporte le monument qu'il étudie, et, après avoir montré ce qu'ils étaient les uns et les autres dans l'antiquité, dans l'esprit et la politique des Romains, passe à l'examen de l'inscription, s'appliquant à en donner une idée aussi juste et aussi exacte qu'il lui est possible, mais ne sortant pas des limites de son sujet, par là même de celles du goût. M. de Boissieu a représenté par des gravures d'une exactitude et d'une fidélité scrupuleuses les monuments qui existent encore, et le burin facile et toujours vrai de son imprimeur, M. Louis Perrin, se jouant avec de pareilles difficultés, on a sous les yeux l'état de conservation, le style et la forme des caractères de chaque objet, si bien que la pierre, le marbre même apparaît, en quelque sorte, au lecteur. L'échelle adoptée pour la reproduction des monuments est celle du dixième de leur grandeur réelle. Une particularité qu'on applaudira certainement, dans ce livre, c'est l'introduction de la capitale romaine, avec le véritable caractère antique de la plus belle époque de l'art.

A Iove principium, dit le poète, et c'est aussi par le maître des dieux que commence M. de Boissieu. Les monuments consacrés à Jupiter ne sont ici qu'en très-petit nombre. Delandine (1) rapporte que, en 1780, on découvrit, dans un des quartiers les plus fréquentés de la ville, un autel dédié à Jupiter par Philippianus, gouverneur de la province, tribun de plusieurs légions : cet autel s'est perdu, car il ne figure pas dans les *Inscriptions antiques*. Vénus et Tutèle unies dans l'inscription d'une bague en or, Mars, Mercure, Vesta et Vulcain, Minerve, Diane, Apollon sont tous représentés par quelques monuments auxquels l'auteur ne consacre que l'espace qu'ils méritent.

La Mère des dieux, dont le culte, originaire de Pessinonte, en Galatie, était passé chez les Romains et avait pénétré dans les Gaules, prend une importante et curieuse place dans l'ouvrage de M. de Boissieu. Cybèle était appelée de divers noms, suivant les lieux où s'élevaient ses temples ; et, quant à ses prêtres, leur ca-

(1) *Dissert. sur les antiquités de Bresse et de Lyon*, pag. 61,

ractère distinctif, leur cynisme crapuleux et glouton est renommé chez la plupart des anciens. Ils n'ont, certes, pas épargné les *Galls*. Toutefois, les monuments de nos pays qui rappellent le nom de la Mère des Dieux ne se rattachent ni aux mystérieuses initiations, ni aux cérémonies merveilleuses et symboliques, ni aux fêtes bruyantes et désordonnées de la religion de Cybèle.... Nos inscriptions se rapportent en général aux *taurobolies*, sacrifices expiatoires et régénérateurs, dont l'origine ne remonte qu'au second siècle de notre ère (1). La *taurobolie* était une contre-façon du baptême chrétien, car, pour ceci, comme pour beaucoup de rits et de doctrines, le paganisme se transformait en face de son auguste et redoutable adversaire. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il nous faut arriver au IVe siècle pour trouver des écrivains qui parlent des sacrifices tauroboliques; et à qui devons-nous des renseignements sur de pareilles cérémonies? à deux auteurs chrétiens du IVe siècle, l'apologiste Julius Firmicus, et un poète trop peu étudié, Prudence (2), le chantre des martyrs. Celui-ci ne donne pas moins de quarante vers à la description du taurobole. On creusait une fosse profonde, que l'on recouvrait de planches percées de trous nombreux; là descendait le prêtre ou le particulier qui devait être taurobolié. Venait ensuite un taureau, les épaules et les cornes chargées de fleurs, le front et le poil étincelant de larmes d'or; il était égorgé sur le plancher de la fosse; le sang ruisselait par les trous et les fissures, et le prêtre le recevait sur la tête, cherchant à en recueillir jusqu'à la dernière goutte. Quand les flamines avaient retiré le cadavre épuisé et raidi, alors le taurobolié sortait de sa fosse, montrant avec orgueil sa tête ensanglantée, sa barbe chargée de caillots, ses bandelettes dégoutantes et ses vêtements saturés de sang. La foule se prosternait et vénérait de loin l'heureux taurobolié.

Le taurobole avait un double caractère. En même temps que c'était un sacrifice régénérateur pour celui qui le recevait, c'était

(1) M. de Boissieu, *Inscrip. ant.*, pag. 22.

(2) M. de Boissieu a mis le texte du poète en regard d'une version française, le morceau en vaut la peine.

un sacrifice expiatoire pour ceux en faveur de qui on l'offrait. De tels sacrifices étaient offerts par des provinces, par des villes, des corporations, des colléges, et même par de simples particuliers, hommes ou femmes (1).

Il existe six monuments lyonnais qui rappellent le souvenir des sacrifices tauroboliques : notre Musée lapidaire en contient cinq ; le sixième est dans la ville de Tain.

Le premier monument fut découvert en 1704, et conserve le souvenir d'un taurobole offert pour la santé de l'empereur Antonin-le-Pieux et la prospérité de la colonie lyonnaise. Il excita la curiosité des érudits, et devint l'objet de plusieurs dissertations.

Le second monument, celui de Tain, fut offert pour la conservation de l'empereur Commode et de sa famille. Le sénat ayant ordonnné, après la mort de ce monstre, d'abattre ses statues et de rayer son nom de tous les monuments publics, nos provinces s'associèrent à un mouvement général de réprobation, et les mutilations du taurobole de Tain sont là pour en faire foi.

Le troisième monument, qui fut découvert en 1820, et qui se rapporte aussi à Commode, présente également des érasions.

Le quatrième monument, trouvé dans les démolitions de notre vieux Pont-de-Pierre, et que M. de Boissieu a étudié avec un soin particulier, concerne l'empereur Septime Sévère, et se rapporte à son deuxième consulat, qui répond à l'an 194. Ici encore, il y a des érasions, et M. de Boissieu établit solidement qu'elles s'attaquèrent au nom d'Albin, après qu'il eut été défait par Septime Sévère.

Le cinquième monument nous parle encore de ce dernier prince.

Le sixième monument a été trouvé comme le quatrième, mais rien ne nous en révèle l'objet ni la date.

Ce sont bien les tauroboles qui forment la partie la plus importante de la première livraison des *Inscriptions* de M. de Boissieu. Nous rencontrons ensuite Mithra, qui joue un grand rôle dans les cultes antiques, et qui eut ses adorateurs en face même des beaux âges du christianisme, jusqu'à la fin du IVe siècle. Le dieu Sylvain,

(1) M. de Boissieu, pag. 23.

les Génies et les Lares, les Divinités des Augustes, les Déesses Mères, la Fortune, le Bon Esprit et la Fortune de Retour, les Nymphes, les Saisons, les Dieux Incertains et tous les Dieux : voilà ce qui couronne la première livraison de ce beau travail.

Quant à la seconde livraison, elle nous semble offrir plus d'intérêt que la première, par le fond comme aussi par la forme. Nous avions salué d'abord les dieux ; ici, nous rencontrons les ministres de la religion, et il n'était, certes, pas aisé de se reconnaître au milieu de ces sacerdoces multipliés, ni d'en préciser les attributions particulières. L'auteur a procédé à ce difficile examen avec sa méthode et sa sobriété ordinaires, en sorte qu'il arrive à des résultats nets et positifs.

M. de Boissieu trouve en premier lieu chez nous, non pas, comme quelques-uns de ces devanciers, un collége de trois cents augures, mais simplement un aruspice, Marius Oppius Placidus. Le collége des aruspices, dont le ministère se bornait à peu près à l'inspection des entrailles des victimes, fut reconstitué par Claude, et, sous les empereurs, était composé de soixante membres. Vient ensuite un septemvir des Épulous, c'est-à-dire un des sept prêtres chargés des festins religieux et des rits consacrés pour les jeux publics.

Les prêtres Augustaux ont bien une autre importance dans notre histoire. On sait que soixante petites nations des Gaules avaient élevé un autel à l'empereur Auguste, au confluent du Rhône et de la Saône, et que cette étrange divinité, qui s'appela Octave, avait un collége de prêtres. Le prince, qui demandait à ses amis, sur son lit de mort, s'il leur semblait avoir passablement joué la farce *(mimum)* de la vie, n'en fut pas moins dieu, au plus fort de la civilisation romaine, et à la confusion éternelle de ce pauvre esprit humain. Si nous avions un plus grand nombre de monuments consacrés aux prêtres augustaux, nous saurions, sans doute, le nom d'un plus grand nombre des nations gauloises qui participèrent à cet acte solennel d'idolatrie impériale. M. de Boissieu nous fait connaître un prêtre éduen (d'Autun), un arverne (du pays d'Auvergne), et un Séquanais (Franc-Comtois), un Tricassien (du pays de Troyes), un Nervien (du Nivernais), un Carnute (du pays de Chartres). Voilà

donc révélés par l'épigraphie les noms de six peuples, sur soixante qu'ils étaient. Un monument étranger à Lyon nous a conservé le nom de Marcus Lutterius Leo, prêtre attaché à l'autel d'Auguste; il était envoyé par la cité des Cadurci (Cahors), et descendait de Lucterius, ce noble et infortuné lieutenant de Vercingetorix. « Il y a entre le nom de Lucterius, écrit dans les Commentaires du conquérant des Gaules, et celui de Marcus Lucterius Leo, un vaste abîme dans lequel s'est engloutie toute une nationalité (1). »

A l'ordre des prêtres de la divinité augustale se lient, par des rapports de ministère et de fonctions, les flamines augustaux et les *Sodales* (confrères, collègues), consacrés spécialement au culte de tel ou tel empereur. Nous avons l'inscription d'un C. Alfidus, *Sodalis Hadrianalis*, car Hadrien aussi, l'ami d'Antinoüs, obtint les honneurs d'une apothéose et d'un culte. Ces divinités-ci, au au surplus, valaient bien les premiers dieux de l'Olympe.

On avait cru jusqu'ici qu'une *flaminique* était nécessairement la femme d'un flamine, et le savant Lexique de Forcellini n'a pas d'autre définition que celle de *moglie del sacerdote*. M. de Boissieu établit très-nettement, par l'inscription de la prêtresse Julia Helias, que les flaminiques augustales pouvaient avoir une dignité indépendante de tout lien conjugal. En tout cas, nous apprenons de Tertullien que, si elles avaient été mariées, il ne leur était pas permis de convoler: *Flaminica nonnisi univira est*. A propos de flamines, M. de Boissieu rappelle, et nous avons nous-même rappelé dans cette *Revue*, la duperie dont fut victime le P. de Colonia.

J'en viens à l'*ascia*, à ce mot, à cette chose qui a été l'objet de tant do dissertations de la part des antiquaires, sans qu'ils aient apporté une solution à laquelle on s'en soit définitivement tenu. On sait que plusieurs tombeaux portent en abrégé, ou en toutes lettres cette formule : *Sub ascia dedicavit* (dédié, consacré sous la hache), paroles connues jadis et vulgaire comme le sont aujourd'hui nos diverses formules abréviatives. Le haut des sarcophages est couronné aux deux extrémités assez souvent par un instrument qui ressemble à l'herminette des charpentiers, ou à

(1) M. de Boissieu, pag. 95.

la doloire des tonneliers. M. de Boissieu en reproduit différentes espèces, et le résultat de ses recherches à ce sujet, c'est que la formule *sub ascia dedicavit* indique un tombeau neuf et destiné, dès le premier coup de marteau du tailleur de pierre, à celui dont il devait perpétuer la mémoire.

Cette explication nous paraît, pour le moins, aussi satisfaisante que tout ce que nous avons pu lire sur cette profonde énigme.

Le chapitre des *Inscriptions relatives à nos origines* est curieux et important : il confirme une de ces découvertes qui auraient mis en émoi tous les érudits du XVIe siècle. Jugez donc : le véritable nom d'un peuple défiguré dans les éditions des auteurs anciens et restitué maintenant sur la foi du bronze et de la pierre ! Dans la territoire du Forez et du Lyonnais, il y avait un peuple qu'on a jusqu'à ce jour appelé *Segusiani*, et qui s'appelait en réalité *Segusiavi*. C'est ce qui résulte d'une plaque de bronze trouvée en 1846, et que M. l'abbé Roux, vicaire à Feurs, archéologue plein de savoir et de goût, signalait la même année; M. de Boissieu l'a reproduite de la grandeur de l'original, et comme on y lit AVITAT. SEGUSIAVOR, tous les doutes sont levés sur le nom du peuple, qui avait probablement Feurs pour capitale. Une inscription trouvée dans les démolitions du Pont-de-Pierre porte SEGUSIAVO; une autre inscription, qui est engagée dans le mur extérieur d'une maison située sur le chemin du pont d'Alaï, présente la fin du même nom.... GUSIAVIS; une autre pierre enfin, qui a été découverte à Bagnières-de-Luchon, nous offre le mot SEGUSIAV. A toutes ces autorités vient se joindre celle de manuscrits de César, de Pline et de Strabon, consultés à la Bibliothèque Royale par M. Auguste Bernard, et qui tous, à leur manière, confirment la leçon donnée par les inscriptions.

Après avoir étudié les monuments qui se rapportent aux Ségusiaves, M. de Boissieu passe au monument de Plancus, élevé à Gaète, et dont il reproduit la vue extérieure, d'après un dessin exécuté sur les lieux mêmes et pour l'auteur des *Inscriptions antiques*. M. de Boissieu établit sur des preuves qui nous semblent irréfragables, que Lyon *(Lugudunum* ou *Lugdunum)* fut fondé l'an de Rome 710, quarante-trois ans et demi avant notre ère, par

ordre du sénat, rapporté par Dion Cassius; que Plancus, personnage considérable de cette époque, fut chargé d'y amener une colonie, et changea le *municipium* d'Antoine en une colonie augustale, qui prit le nom de *Copia*, jusqu'au jour où l'imbécille Claude y ajouta le sien. C'est la première fois qu'on déblaie ainsi les inutilités, les erreurs qui avaient été amassées, dans l'histoire, autour du célèbre monument de Plancus.

Lyon jouissait du droit d'envoyer des représentants au sénat romain; la Gaule chevelue voulut avoir le privilége d'y compter aussi les siens, et ce fut l'empereur Claude qui se fit son avocat. Une table de bronze gravée en deux colonnes, et que l'on retrouva en 1524, figure aujourd'hui à notre Musée lapidaire. Chose étrange! le texte de ce précieux monument, qui nous donne un échantillon du style oratoire de Claude et nous permet, par une comparaison assurément fort piquante, de voir jusqu'à quel point Tacite s'attachait à reproduire la pensée et le ton des pièces les plus authentiques, n'avait pas encore été publié avec une entière exactitude, quoique souvent imprimé; le plus remarquable travail dont il eût été l'objet, venait même d'un étranger, M. Charles Zell, qui n'a jamais vu la Table Claudienne, et qui publia en 1833 une excellente dissertation sur la harangue du prince, en la donnant avec les variantes que lui fournissaient la leçon de Ménestrier, celle de J. Spon, etc. M. de Boissieu en a fait faire une copie par un élève de notre école de gravure, et a minutieusement vérifié ce travail ligne par ligne, lettre par lettre, point par point, accompagnant le discours des remarques nécessaires, et rapprochant de cette œuvre assez étrange la harangue que Tacite mettait dans la bouche de Claude.

M. de Boissieu passe ensuite aux Décurions, aux magistrats de la Curie, c'est-à-dire, en un certain sens, aux conseillers municipaux de ce temps-là. Après avoir donné quelques notions claires et précises sur les fonctions et les priviléges des membres de la Curie, l'auteur examine les monuments qui nous ont conservé le nom de quelque Décurion. Le premier monument de ce genre était inédit; on observe que Lyon y est appelé simplement *Colonia Lugdunensium*. Le second monument, celui de Caius Valerius Sacer offre des traces de christianisme, dans un mot que M. de

Boissieu a su faire valoir et très heureusement expliquer. Le troisième monument décurional présente des traces plus apparentes encore de christianisme. Avec les Décurions, nous retrouvons encore sur nos monuments les triumvirs et les curateurs des cités italiennes ; il existe même une inscription consacrée à un personnage qui était à la fois *préfet de la colonie*, *acteur public* (syndic de la Curie), *Duumvir* proposé *au trésor* et investi *de la juridiction* municipale.

Une autre inscription nous présente un *curateur*, c'est-à-dire l'édile, avec quelques-unes des attributions du censeur et du questeur. Diverses pierres nous rappellent enfin soit des agents inférieurs de la Curie, soit des Décurions honoraires et étrangers, et c'est par eux que se termine la seconde partie du livre de M. de Boissieu.

J'ai suivi presque page à page ce remarquable travail où l'auteur et l'éditeur semblent lutter de goût, de patience et de soins. Je n'ai pu qu'indiquer rapidement ce que renferment ces deux livraisons, et, comme l'ouvrage en aura six, on comprend ce qu'il reste encore à révéler de curieux et d'important. M. de Boissieu a cela de très particulier qu'il ne se borne pas au Musée lapidaire du Palais-des-Arts, mais qu'il donne toutes les inscriptions relatives à Lyon, celles que nous ne connaissons plus que par les livres, comme celles que nous avons sous les yeux. Ce sera donc sur Lyon ancien un monument aussi complet qu'il puisse être donné à la science de l'élever aujourd'hui.

Nous avons fait remarquer les portions vraiment neuves de ce travail, ce qui est proprement une découverte, une conquête, dans l'espèce. Tel est le fruit qui résulte de l'étude des monuments lapidaires qu'on y apprend non seulement l'histoire, mais encore la langue. J'ai remarqué l'acception nouvelle que M. de Boissieu a trouvée pour le mot *flamine* et qui avait échappé aux savants auteurs du *Totius Latinitatis Lexicon*, dictionnaire cependant qui n'a pas moins de quatre volumes in-folio. Je trouve encore (page 99) *mæsoleum*, pour *mausoleum*, mais ce n'est qu'une affaire de prononciation et d'orthographe ; je trouve de plus (page 102), *Senonius*, pour *Senonicus*, *Carnutæno* (page 103), pour *Carnutensi ;* et après ces deux mots qui manquent au Lexique

cité tout-à-l'heure, l'explication d'un mot dont on n'avait pas le sens si rigourousement défini, le verbe *exacisclare*.

A la page 86, l'auteur a laissé échapper *Ruthenes* pour *Rutheni*, les peuples du Rouergue actuel.

Ces observations, qui pourront sembler minutieuses, ne laissent pas de montrer que M. de Boissieu n'a dédaigné aucune veine de la science, dans ses *Inscriptions antiques de Lyon*.

F.-Z. Collombet.

EXPOSITION

DES

PRODUITS DE L'INDE ET DE LA CHINE,

RAPPORTÉS PAR M. I. HEDDE.

Lorsque le gouvernement eut établi des relations directes avec l'empire chinois, en même temps qu'il envoyait une ambassade et une escadre, il demandait aux Chambres de Commerce des délégués, qui furent chargés, au nom de nos principales industries, d'étudier les produits et les consommations, d'explorer au point de vue pratique les marchés de l'Inde et de la Chine. M. Hedde, délégué pour l'industrie de la soie et soierie, s'est acquitté de sa tâche avec un soin qui prouve toute l'importance qu'il attachait lui-même aux moindres détails de la fabrication des tissus. Une collection aussi complète que possible de graines et de feuilles de mûriers, de graines de vers à soie, de cocons, de chrysalides, une grande quantité d'espèces de soies diverses, une belle suite de minéraux et de substances tinctoriales, tous les ustensiles employés à l'élève du ver, et la plupart des métiers soit en modèles réduits, soit en dessins exacts, permettrait presque à l'ouvrier chinois transporté au Palais Saint-Pierre, de tisser une pièce avec sa soie, ses ustensiles et son métier.

Excepté quelques missionnaires, M. Hedde est, sans doute, le seul Européen qui ait pénétré jusqu'à Sontcheou, ville interdite aux étrangers, et l'une des plus importantes du céleste Empire ; à la première exposition qui eut lieu à Paris, rue Neuve-Saint-Laurent, on voyait le costume, y compris la queue postiche, à l'aide duquel M. Hedde trompa la vigilance des mandarins, et parvint à séjourner à Soutcheou, d'où il rapporte le métier qui a attiré plus particulièrement

l'attention des fabricants ; voici la description que M. Hedde en a donné lui-même : « Ce métier se compose d'un banc allongé, garni à sa partie postérieure de deux traverses verticales d'où partent diagonalement deux autres traverses qui viennent s'adapter sur le milieu du banc. Dans ces traverses sont placées plusieurs chevilles qui servent à supporter une chaîne sans fin, ainsi que le tissu, au fur et à mesure de la fabrication, l'une et l'autre s'enroulant de manière à n'éprouver entre eux aucun frottement. La chaîne est en croisée par un ratelier à dents métalliques inférieures et supérieures. Cette chaîne n'est qu'une seule lisse à demi-mailles, dans laquelle est passée la moitié de la soie. Pour la fabrication du façonné, on emploie autant de demi-lisses que le dessin a de découpures. Le premier pas ou premier passage de la navette est formé par l'ouverture naturellement faite par le ratelier ; le second pas est formé par la lisse que l'ouvrier lève avec la main ; les ustensiles accessoires sont, comme le métier, lui-même, fort simples : une passette en bambou, une navette de forme conique, dans le genre de celles employées pour fabriquer les filets, etc., etc. »

A côté des moyens de fabrication, nous voyons les produits fabriqués. Ce sont d'abord d'admirables châles de crêpe blanc brodés avec une perfection inimitable ; nous voyons ensuite des tissus de toutes espèces, foulards, gazes, damas, taffetas, satins, enfin les vêtements et autres objets que les Chinois fabriquent avec la soie: tapis, bourses brodées, porte-éventails, sacs à tabac, écrans, chaussures, où chacun a remarqué le fini du travail en même temps que l'originalité des dessins ; il y a chez ce peuple un certain sentiment du beau qui ne procède pas des mêmes principes, de la même civilisation que dans nos contrées, mais qui n'en est pas moins arrivé à une expression qui, toute singulière qu'elle soit, n'en est pas moins élégante.

Il serait impossible de suivre une marche régulière dans la description des mille objets qui composent l'exposition. Voici des costumes complets et de toutes les classes : on remarque chez les femmes cette coiffure relevée et laborieusement échafaudée, appelée à la Sycée, et qui paraît être la même dans tout l'empire. La coiffure des hommes est plus simple sans être moins singulière ; la tête rasée, à l'exception d'un point sur le sommet, d'où pend une grande queue qui descend ordinairement jusqu'au milieu du corps ; il y en de plus longues et c'est une beauté. On ignore l'origine de cette singulière décoration ; quoiqu'il en soit, un Chinois sans queue est un homme sans honneur et sans considération. Dans la guerre, les Anglais se sont quelquefois amusés à renvoyer leurs nombreux prisonniers avec la queue coupée ; il s'en est trouvé qui ont préféré la mort. Les Bonzes ou prêtres du Dieu Fô ont seuls la tête entièrement rasé ; nos prêtres ont la tonsure, on pourrait faire d'autres rapprochements ; les Bonzes vivent dans le célibat et pratiquent le jeûne.

L'origine de la mutilation des pieds de femme est aussi obscure que celle de la queue. Quelques-uns ont voulu y voir une précaution de jalousie ; d'autres, une coquetterie exagérée ; s'il fallait absolument donner une raison de cet usage barbare et répugnant, nous aimerions croire qu'il se rattache à l'idée de mépris qui flétrit en Chine tout ce qui est métier corporel ; c'est cette même idée qui prescrit chez les personnes bien nées une longueur d'ongles démesurée, à seule fin de prouver que les mains n'ont jamais été employées à un travail reputé humiliant. Ce qui pourrait donner quelque vraisemblance à cette explication, c'est que les petits pieds n'existent guère que dans les classes supérieures et aisées ; l'usage de cette absurde mutilation commence, dit-on, à tomber un peu en désuétude ; peut-être dans quelques années les modèles en cire de pieds mutilés, rapporté par

M. Hedde seront une rareté non seulement pour nous mais même en Chine.

Arrêtons-nous un instant devant cet instrument de musique fort en usage chez les Chinois; le gong est de forme cylindrique, en cuivre battu, et on le frappe avec un tampon couvert de linge; c'est un instrument presque sacré, indispensable dans la vie chinoise; dans la ville flottante qui couvre la rivière de Canton, le soleil, à son lever et à son coucher, est salué par le son de mille gongs qui part de chaque bateau, et annonce la première et la dernière prière. C'est aussi le gong qui, dans, les pagodes, appelle les fidèles; qui, dans les maisons des mandarins, annonce l'entrée où la sortie du maître; qui, dans les rues étroites et populeuses, précède la chaise des dignitaires, et ordonne à la foule de livrer passage. Dans les orchestres, le gong remplace avantageusement notre grosse caisse qu'il étoufferait sous sa voix sonore. Les Anglais ont une grande prédilection pour cet instrument bruyant; en Angleterre, dans plusieurs des châteaux de l'aristocratie, le gong remplace la cloche pour régler les heures des repas.

L'Exposition est toute ornée de rouleaux de peintures, qui, dans les appartements chinois couvrent et ornent les murs; ils représentent des fleurs, des oiseaux, quelquefois des personnages fantastiques ou différentes scènes d'une histoire connue, ou simplement des caractères d'écriture chinoise, une maxime des anciens sages, Coufutze et Mougtze, ou bien un spécimen de calligraphie; ce dernier art est fort en honneur. Celui qui a une écriture supérieure est assuré de sa fortune. Aucune des meilleures peintures chinoises, même celles de Lam-qua, qui passe pour un artiste de premier ordre, ne peuvent se comparer aux plus médiocres de nos tableaux de genre; cela tient d'abord à une infériorité bien constatée dans les principes de l'art, puis, à l'absence d'école, et au

défaut d'émulation entre les peintres chinois; la peinture est chez eux moins un art qu'un métier, et les ateliers sont tout simplement des boutiques, où un certain nombre d'apprentis copistes plus ou moins habiles, travaillent sous les yeux du maître qui n'est lui-même qu'un marchand, et reproduisent constamment les mêmes dessins, sans jamais aspirer à la gloire; à chacun sa spécialité : celui-ci peindra toute sa vie des personnages, celui-là des fleurs, des oiseaux, un autre des édifices, etc., etc., ils acquièrent ainsi une certaine perfection dans le genre auquel ils se livrent, mais cette perfection doit tout à l'habitude et rien à l'inspiration.

Un grand nombre d'albums contiennent des dessins au trait, consacrés à la description d'un art ou d'un métier; ainsi, l'un représente toutes les opérations de l'extraction de la houille dans la province de Kivan-Tong, celui-ci la culture du riz, du thé, l'industrie du verre, de la porcelaine, du fer, papiers pour tapisseries, albums de costumes, exercices des soldats, occupations des femmes, tableaux d'anatomie, d'histoire naturelle, papillons, insectes, poissons, oiseaux, etc., etc., dessins d'outils d'agriculture, de jeux divers, d'instruments de musique, des plans, des cartes, etc., une charmante collection d'ouvrages en ivoire, entre autres un jeu d'échec, à boules concentriques, vrai chef-d'œuvre de patience, des parasols, des cannes, des pipes, parmi lesquelles on remarque la pipe à opium, rien n'a été oublié dans cette nombreuse collection; il est plus aisé de tout voir que de tout décrire; grâce à tous ces curieux spécimens recueillis avec intelligence, nous possèdons les éléments d'un musée chinois, qui se complètera peu à peu, et donnera à la France une idée exacte d'un pays dont on a d'autant plus parlé qu'on le connaissait moins.

Mlle Jane Dubuisson.

BULLETIN MÉDICAL.

TRAITÉ DE L'HYSTÉRIE, PAR M. LE DOCTEUR BRACHET.

Les sociétés savantes ont puissamment contribué à l'avancement de l'art de guérir, en enrichissant la science de bonnes monographies, par les sujets de prix qu'elles ont depuis longtemps l'usage de mettre au concours. Une noble émulation a été ainsi entretenue parmi les médecins. Le recueil des prix de l'Académie de chirurgie en a été le résultat. Plusieurs ouvrages de Baumes, de Pujol de Castres, de Voullonne, de Strack, de Sœmmering, de Hufeland, de Kortum, de Dugès, de Baudeloque, de Hernandès, de Duparque, de Dubois d'Amiens, et d'un très-grand nombre d'autres que je ne nommerai point ici, ont obtenu des palmes académiques, et la médecine leur doit de notables progrès. La plus grande partie des écrits de M. le docteur Brachet est due aussi aux concours instituées par les sociétés savantes. Toutes les fois que notre confrère est entré dans la lice, il en est sorti vainqueur. Je me contenterai de nommer ici ses recherches sur le système nerveux ganglionaire, qui ont été couronnées par l'Institut, et ses traités de l'hypochondrie et de l'hystérie, qui l'ont été par l'Académie royale de Médecine.

L'hystérie est une des maladies que nous observons le plus fréquemment, et cependant elle n'est pas une de celles que nous connaissons le mieux. On a bâti une foule d'hypothèses sur sa nature et sur son siége, et c'est une des affections les plus rebelles à nos moyens de traitement. Heureusement elle n'entraîne pas un grand danger pour la vie des nombreuses victimes dont elle tourmente l'existence. Par l'obscurité de sa nature et de son siége, et par les difficultés que l'on éprouve à en triompher, l'hystérie méritait à un haut degré de fixer l'attention des médecins, et l'Académie Royale de Médecine a bien mérité de la science, en mettant au concours un sujet sur lequel on avait besoin de nouvelles lumières. Hâtons-nous de dire que, dans l'ouvrage que nous analysons, qui a été couronné par le premier corps médical de la France, on trouvera des éclaircissements nouveaux sur plusieurs points qui ont été si souvent l'objet de controverses.

M. Brachet commence son ouvrage par un exposé historique des opinions des médecins anciens et modernes, sur le siége de l'hystérie. Il rapporte successivement les systèmes de ceux qui ont voulu trouver ce siége dans l'utérus, dans les humeurs, dans les nerfs, enfin dans différentes parties du corps. Ces diverses opinions sont développées avec beaucoup de clarté et de

précision. L'auteur n'en fait point encore l'examen critique, il le réserve pour une autre partie de son travail. Nous pouvons dire que cet exposé historique fait beaucoup d'honneur à l'érudition de M. Brachet.

Comme l'hystérie attaque presque toujours la plus belle moitié du genre humain, notre confrère pense, avec raison, que pour la bien connaître il est nécessaire d'étudier, d'une manière approfondie, l'organisation physique et morale de la femme, afin de mieux faire ressortir les nombreuses liaisons qui existent entre les nombreux phénomènes de l'affection dont il va s'occuper. Ces considérations physiologiques sur la femme présentent le plus haut intérêt et seront lues avec plaisir par les personnes même étrangères à la médecine, M. Brachet trouve dans la constitution entière de la femme, dans son intérieur comme dans son extérieur, dans l'exercice de ses fonctions, dans son caractère, des différences tranchées avec l'homme. Il n'admet donc pas sans restriction l'axiôme si souvent répété de Van-Helmont: *propter solum uterum, mulier est id quod est.* M. Brachet prétend trouver ces différences dans toutes les époques de la vie de la femme, depuis son berceau jusqu'à sa décrépitude, et il combat avec beaucoup de force l'opinion de Rousseau, qui soutient que, dans l'enfance, il n'y a pas de sexe. C'est surtout par des modifications spéciales dans son système nerveux, et surtout dans le système nerveux cérébral que se distingue la femme. Son caractère repose sur sa sensibilité physique et morale, sa vie est toute de sentiment, dit M. Brachet, c'est principalement par le système nerveux qu'elle vit; on sent dès-lors combien ces qualités exagérées ou trop souvent mises en jeu doivent exalter ce système et le prédisposer aux viciations pathologiques nerveuses. Voilà d'où notre auteur fait dériver la grande disposition des femmes à l'hystérie, qui ne porte aucune atteinte aux facultés intellectuelles, et qui semble se renfermer dans le système nerveux lui-même, tandis que l'hypochondrie, qui affecte plus spécialement l'intelligence s'observe le plus souvent chez l'homme.

M. Brachet définit l'hystérie: une névrose du système nerveux cérébral, qui se manifeste plus ou moins brusquement par des crises de convulsions cloniques générales, et par la sensation d'un globe ascendant dans le trajet de l'œsophage, à l'extrémité supérieure duquel elle vient se fixer, pour y causer une menace de suffocation imminente. On voit de suite, par cette définition, que notre auteur ne partage pas l'opinion des nombreux médecins qui placent le siége de l'hystérie dans l'utérus; mais il ne se contente pas d'admettre cette opinion, il l'appuye sur des faits; il cite dix-huit observations particulières de cas d'hystérie; il analyse avec beaucoup de sagacité tous les phénomènes morbides observés, et il fait voir que le point de départ de tous, peut, en dernier analyse, être reporté au système nerveux cérébro-spinal. Dans la sensation du globe hystérique, partant de l'abdomen et remontant à l'œsophage, qui est le siége caractéristique de l'hystérie, et qui a été regardée comme la plus forte preuve du siége de la maladie dans l'utérus; M. Brachet voit encore un acte du système nerveux cérébro-spinal, puisqu'il y a une sensation perçue qui est du ressort du système nerveux cérébro-spinal et non du système ganglionaire. Dans toutes ces réflexions qui accompagnent les observations particulières, et dans lesquelles sont analysés avec soin tous les phénomènes morbides, on reconnaît le profond physiologiste, le savant auteur des recherches sur les fonctions du système nerveux ganglionaire. Parmi ces observations, on trouve la relation d'une sorte d'épidémie d'hystérie, qui se développa par imitation chez cinq femmes, dans une salle de l'Hôtel-Dieu de Lyon. Pour empêcher la propagation de ce mal, M. Brachet fit placer un pot d'eau à côté des malades, et menaça d'en

asperger celles qui seraient atteintes. La menace fut exécutée, et ces femmes n'eurent plus de crises. Le moyen employé par notre confrère était moins propre à effrayer que celui de Boerhaave, qui menaçait de cautériser avec un fer rouge. La réussite de ces moyens d'intimidation paraît à notre auteur une nouvelle preuve que le siége de l'hystérie n'est pas exclusivement dans l'utérus. C'est une crainte, une volonté puissante qui ont opéré la cure, et ces actes n'appartiennent qu'à l'encéphale.

Dans les chapitres III et IV de son ouvrage, M. Brachet expose avec beaucoup de soins et de détails les causes de l'hystérie et sa symptômotologie, et là encore il trouve de nouvelles preuves de l'opinion qu'il défend : les causes cérébrales sont les plus communes, et les signes si nombreux de l'hystérie peuvent se réduire à deux ; le globe hystérique et les mouvements cloniques des muscles, pendant les crises. Les douleurs, les sensations bizarres multipliées, la perversion des sens sont des effets de la sensation cérébrale exaltée ; Les palpitations, les anhélations, les spasmes, les convulsions sont les résultats de l'influence vicieuse de l'encéphale. Nous ne suivrons pas notre auteur dans la description des symptômes de l'hystérie. Il décrit successivement ses prodromes, ses degrés, ses variétés, sa durée, ses terminaisons, ses complications, sa différence des autres maladies avec lesquelles elle a des rapports. D'accord en cela avec la plupart des autres auteurs, M. Brachet regarde avec raison l'hystérie comme plus effrayante que dangereuse. Je me rappelle avoir entendu soutenir à un célèbre professeur de l'école de Paris, que l'on n'avait jamais vu mourir une femme dans un accès d'hystérie. M. Brachet dit cependant que quelques auteurs affirment en avoir vu. Il rapporte lui-même (observation IIe) un cas de ce genre. La mort eut lieu dans des crises hystériques, qui surviennent pendant les douleurs de l'accouchement; mais ne peut-on pas voir plutôt, chez cette malade, une éclampsie compliquée de phénomènes hystériques, qu'une véritable hystérie. Dans un autre cas, des crises hystériques furent suivies d'une péritonite qui entraîna la mort en quelques jours. Il est bien à regretter qu'on n'ait pas pu faire l'ouverture du corps de ces deux malades.

Nous avons dit plus haut que M. Brachet avait fait, au commencement de son ouvrage, un exposé historique des opinions de médecins sur le siége de l'hystérie, sans y joindre aucune réflexion critique. Dans le chapitre VI, il réfute les opinions qui sont opposées à la sienne ; il combat surtout celle qui place le siége de l'hystérie dans l'utérus, opinion qui compte encore aujourd'hui le plus grand nombre de partisans. Il fait voir que, dans plusieurs des observations qu'il rapporte, l'utérus jouissait de toute la plénitude et de toute la régularité de ses fonctions; et il ne peut pas croire qu'un organe, dans lequel il ne se passe aucun acte morbide soit cependant un organe malade. On ne pourrait pas, dit-il, l'admettre pour le cœur, le poumon, l'estomac, autrement la pathologie serait renversée de fond en comble. La plupart de ceux qui font de l'utérus le siége de l'hystérie, ne l'admettent pas chez l'homme. M. Brachet en cite un cas remarquable tiré de la pratique; il en a observé lui-même quelques autres cas. Divers médecins en ont également rapporté qu'il est difficile de nier. M. Landouzy, qui admet l'existence de l'hystérie chez l'homme, lui donne pour siége, chez ce dernier, les organes génitaux.

Des opinions si diverses ayant été émises sur la nature et le siége de l'hystérie, il n'est pas étonnant que, pour le combattre on ait préconisé tour à tour les moyens les plus variés et souvent les plus opposés. On peut dire sans exagération, qu'on a essayé contre cette maladie presque tous les remèdes dont se compose la matière médicale. M. Brachet, pour mettre quelque ordre dans l'exposition de tous ces moyens de traitement, passe succinctement

en revue les diverses médications qui ont été mises en usage. Ce sont: la médication adoucissante, la médication antiphlogistique, la médication calmante, la médication antispasmodique, la médication tonique, la médication évacuante, les médications révulsive et dérivative. A tout cela il faut ajouter les eaux minérales, l'exercice, les voyages, les bains et l'influence du moral. Après cette revue générale, notre auteur, pour exposer méthodiquement la thérapeutique de l'hystérie, parle d'abord ce qu'il convient de faire pendant les crises hystériques, puis des moyens de traitement qu'on peut employer dans l'intervalle de ces crises. Enfin, il indique aussi comment on peut combattre les causes de cette maladie, les phénomènes prédominants et les complications.

M. Brachet reconnaissant que bien souvent les ressources de la thérapeutique sont impuissantes dans l'hystérie, se flatte qu'on trouvera peut-être un jour un remède pour la guérir, comme on en a trouvé un pour la cure des fièvres intermittentes et de la syphilis. La réalisation d'un semblable espoir, si elle n'est pas absolument impossible, nous semble au moins bien illusoire. Nous sommes obligé de nous borner à employer le plus méthodiquement possible les moyens de traitement que nous connaissons. Comme notre confrère le reconnaît très bien, il n'est pas de remèdes anti-hystériques absolus, les toniques, les sédatifs, les stimulants sont indiqués dans les cas spéciaux, et c'est à l'hygiène qu'il faut souvent demander les moyens les plus efficaces. Les médecins qui liront l'ouvrage que nous analysons, y trouveront des ressources précieuses pour les cas les plus difficiles, et ces ressources seront d'autant mieux appropriées, qu'elles ne sont pas le résultat de l'empirisme et de l'esprit de système, mais bien celui de l'observation guidée par les idées de la plus saine physiologie.

Comme il est, le plus souvent, bien difficile de guérir l'hystérie une fois qu'elle est déclarée, les efforts de l'art doivent surtout tendre à la prévenir. Dans un article spécialement consacré à la prophylaxie, M. Brachet indique comment il est possible, dans quelques cas, d'arriver à un but aussi désirable. Les moyens les plus efficaces pour y parvenir sont: d'éviter les causes prédisposantes et efficientes de la maladie, ou au moins de donner au corps une constitution forte et robuste, afin qu'il puisse résister à l'action de ces causes. On lira avec le plus vif intérêt les préceptes d'hygiène et de morale sur lesquels notre confrère base ses moyens prophylactiques. C'est par là que finit ce livre dont nous n'avons pu donner qu'une idée bien imparfaite.

L'Académie Royal de Médecine a fait un acte de justice en couronnant le traité de M. Brachet sur l'hystérie, et en mettant ce sujet au concours elle a contribué à enrichir la science d'un bon livre. Si notre confrère n'a pas toujours pu parvenir à éclaircir complètement tous les doutes qui peuvent exister sur la nature, le siége et le traitement de l'hystérie, au moins toutes les opinions qu'il a émises sont basées sur l'observation des faits, et sont toujours appuyées sur les principes de la physiologie. Il a su rendre la lecture de son ouvrage agréable, en l'ornant de citations choisies des meilleurs écrivains de notre langue et des poètes de la bonne latinité.

GAUTHIER D. M. P.

HYGIÈNE DES COLLÉGES, COMPRENANT L'HISTOIRE MÉDICALE DU COLLÉGE ROYAL DE LYON, PAR M. P. POINTE, CHEVALIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR, ETC., MÉDECIN DU COLLÉGE ROYAL DE LYON.

Depuis la révolution jusqu'à nos jours le chiffre de la durée moyenne de la

vie, en France, s'est élevé de 23 ans 9 mois à 33 ans. Cette augmentation doit être, en grande partie, attribuée aux progrès de l'hygiène et à l'observation plus exacte de ses lois surtout dans la jeunesse.

L'hygiène des établissements consacrés à la génération naissante mérite donc de fixer l'attention des hommes de l'art. Mais un traité sur cette matière, pour présenter des garanties suffisantes d'exactitude, suppose nécessairement dans son auteur plusieurs années d'études et d'observations spéciales. Cette condition se trouve remplie par M. Pointe. Les faits soumis à son expérience, dans le Collége royal de Lyon, ont été les éléments de son ouvrage. Il s'est proposé de faire connaître les mesures hygiéniques de toute espèce dont on entoure les élèves de cet établissement, d'en faire ressortir les heureux résultats dans le compte-rendu du service médical; puis, en passant en revue tous les départements dont se compose ce collége, de traiter particulièrement chacune des questions hygiéniques qui s'y rattachent.

Après l'introduction que nous venons de résumer, M. Pointe entre en matière et s'occupe d'abord de cette question : « Faut-il donner la préférence à la ville sur la campagne pour la situation d'un collége ? » L'auteur répond affirmativement. En effet, ce qui rend pernicieux le séjour des grandes villes, c'est le défaut d'air, c'est l'influence réciproque et funeste de nos exhalaisons, c'est le libertinage, c'est la débauche, c'est enfin une alimentation malsaine. Or, il suffit de cette énumération pour démontrer qu'un établissement quelconque, bien organisé, peut être créé dans ces grandes villes et y être à l'abri de toutes malignes influences. De plus, s'il s'agit d'un collége, il y sera mieux qu'ailleurs, car il aura l'avantage d'être à portée des ressources de tout genre et surtout de conserver ainsi dans leur intégrité les affections de famille.

Cela posé, l'auteur passe à la description des bâtiments du Collége et commence par déterminer leur origine. En 1319 la Confrérie de la Trinité fit l'acquisition du sol où se trouvent ces constructions, et y fonda une école particulière. En 1527, cette école privée fut rendue publique par le Consulat, et depuis lors, sauf en 1793, les bâtiments n'ont cessé d'être consacrés à l'enseignement. Actuellement, ils occupent un emplacement suffisant pour assurer à sept cents élèves, dont trois cents internes, l'espace nécessaire comme condition de salubrité. Leur ensemble forme une espèce d'île, séparée du Rhône par un large quai, terminée à l'ouest par une place, et au sud et au nord par deux rues. Cette disposition offre de grands avantages : le Collége éprouve tous les bons effets du voisinage d'un fleuve sans en ressentir les inconvénients, et, de quelque côté que le vent souffle, la ventilation s'opère sur toutes les faces des bâtiments. Le Collége est donc bien situé sous le rapport sanitaire. Quant à l'intérieur des bâtiments, considérés sous le même rapport, il offre une disposition également satisfaisante.

On y rencontre six cours, dont les trois plus grandes sont destinées aux récréations des élèves. Les escaliers nombreux et bien construits offrent une pente douce et des marches peu élevées. Les locaux affectés aux logements des officiers supérieurs sont placés de manière à réunir sur le même point les hommes chargés de la direction et de la surveillance de la maison. Quant aux locaux occupés par les élèves, on remarque d'abord l'église située au milieu même des bâtiments et d'un accès facile : deux parloirs, vingt classes, grandes, bien aérées, et dont les bancs sont disposés en amphithéâtre : des salles d'étude vastes, convenablement éclairées et faciles à chauffer : deux réfectoires pavés en bitume et parquetés sous les tables : dix dortoirs aérés par de nombreuses fenêtres, plafonnés, parquetés et renfermant chacun trente lits en fer. Trois cours de vingt-neuf à quarante-sept mètres de longueur sur une largeur de vingt-deux à vingt-six sont destinées aux récréa-

tions. De plus, le Collége possède, à six ou sept kilomètres au nord de Lyon, sur la rive gauche de la Saône, une campagne nommée *le Vernay*, vaste et bien située, où les élèves peuvent se livrer, une fois au moins par semaine, soit à leurs jeux habituels, soit aux exercices gymnastiques, sous la direction d'un professeur du gymnase militaire. Des établissements de bains chauds et froids sont situés presque aux portes du Collége : en outre, une salle de bains est établie dans le Collége même pour les élèves qui ne pourraient sortir sans inconvénient. La lingerie est composée de six pièces ; la clarté et la chaleur qu'on y entretient constamment permettent de conserver le linge dans un état de propreté et de sécheresse parfaites.

Après avoir ainsi décrit les différents départements du Collége, M. Pointe s'occupe des mesures générales de salubrité qui y sont prises. Une chaleur égale et permanente y est apportée et maintenue par des caloriféres. La ventilation s'opère, soit par de fenêtres, des portes et des ventouses, soit par le nouvel appareil de M. Peclet. La combustion de l'huile donne une lumière suffisante.

De là, l'auteur passe au régime alimentaire adopté dans le Collége. Le pain se fait dans la maison même. La viande et les autres comestibles sont l'objet d'une surveillance sévère. Les repas sont au nombre de quatre. Les jours maigres sont observés, mais seulement trois fois la semaine durant le carême. L'usage des liqueurs alcoolisées est défendu. En un mot, la régularité des repas, les intervalles suffisants et uniformes qui les séparent et la bonté des aliments sont des conditions dont l'ensemble constitue une véritable médecine prophylactique, qui produit les plus heureux effets sur la santé des élèves.

Le choix des vêtements et les soins de propreté sont des conditions nécessaires à la santé de tous : aussi doit-on y veiller attentivement dans les colléges. Dans celui de Lyon, les chemises sont généralement en fil de chanvre ; la cravate en soie ; l'habit, le gilet et le pantalon en drap, sauf pendant l'été où le pantalon est en étoffe légère. Dans l'intérieur de la maison, les élèves doivent avoir la tête découverte. Des lavages journaliers et des bains fréquents entretiennent chez les collégiens une propreté constante.

Sous ce titre : *De l'emploi du temps dans les colléges*, M. Pointe fait connaître l'ordre suivi par les élèves du Collége de Lyon, dans les exercices de toute espèce qui leur sont imposés ; puis il fait, sur l'emploi du temps, des réflexions générales, applicables particulièrement à la jeunesse. Les études exigées des élèves dit-il, sont nombreuses et très-diverses ; mais, ce qui en allége le fardeau, c'est précisément la variété. L'activité qui domine pendant cette partie de l'enfance et de la jeunesse qui s'écoule dans les colléges, peut produire de bons ou mauvais fruits, selon la direction qu'on lui donne ; bien réglée, elle prépare l'honnête homme, l'homme fort et, qui plus est, l'homme heureux.

Après avoir parlé de la séparation des élèves et avoir établi qu'elle est poussée aussi loin que possible au Collége de Lyon, l'auteur traite des exercices du corps. Les exercices dont on ne peut contester l'utilité, sous tous les rapports, sont un des premiers devoirs qu'il faut imposer à la jeunesse. Ils sont favorisés au Collége de Lyon par des appareils de gymnastique établis dans les cours, par des visites fréquentes aux écoles de natation, par la faculté d'apprendre l'escrime et la danse, et enfin par des excursions hebdomadaires dans les environs de la ville.

Si l'exercice est nécessaire, le repos ne l'est pas moins. Un sommeil de huit heures environ satisfait aux besoins des collégiens.

La régularité des sécrétions et des excrétions est plus favorisée dans un collége que partout ailleurs. D'un côté, la transpiration cutanée et pulmo-

naire est moins exposée aux suppressions, vu le peu de différence entre la température de l'air intérieur et celle de l'air extérieur dans un collége; de l'autre, la régularité des excrétions principales est amenée par le choix des aliments, leur distribution modérée et l'exactitude dans les heures des repas.

Il est incontestable que les passions, dont la jeunesse est susceptible, peuvent avoir de fâcheuses influences sur sa santé, et, parmi ces passions, la plus grave c'est la colère. Or, pour en arrêter ou pour en prévenir les progrès, il n'est aucun lieu plus convenable qu'un collége, les enfants emportés y apprennent bien vite que c'est un mauvais moyen pour se concilier la bienveillance des camarades et pour réussir auprès des supérieurs. Parmi les autres passions, les plus à craindre pour les enfants, sont la paresse et la gourmandise; il est évident que le collége et sa discipline sont les meilleurs moyens de répression à leur égard.

Les considérations sur les passions de l'enfance conduisent l'auteur à traiter de l'influence de la religion sur la répression des mauvais penchants et par suite sur la santé qui en est la conséquence; puis il passe à l'exposé du service médical au Collége de Lyon.

Les soins médicaux que le Collége doit aux enfants sont de deux espèces: les uns préservatifs, les autres curatifs. Les premiers consistent dans l'emploi bien ordonné de l'air, des vêtements, des aliments, et de l'exercice de toutes choses dont les sages dispositions ou les bonnes qualités dans ce collége ont déjà été énumérées. Mais comme les précautions ne sont jamais assez efficaces pour prévenir toute maladie, une infirmerie reçoit les élèves indisposés. Cette infirmerie peut contenir vingt malades; elle est vaste, convenablement éclairée et elle peut être aérée facilement. Le personnel se compose du médecin du collége, d'un surveillant et de quatre servants. Le médecin visite les malades une fois par jour au moins, et plus souvent s'il en est besoin.

En suivant dans le compte-rendu des maladies observées pendant une année leur ordre de fréquence, M. Pointe parle d'abord de celles dont les dents sont le siége, puis des maladies de l'appareil respiratoire et autres affections qui attaquent plus particulièrement l'enfance et la jeunesse.

En résumé, parmi les élèves internes du Collége de Lyon, la mortalité est très-peu élevée: on n'y compte que deux décès en huit ans; preuve incontestable de la bonté des soins que les élèves reçoivent et de l'excellent effet des précautions de salubrité prises à leur égard.

Telle est l'analyse du dernier ouvrage de M. Pointe, avec lequel nous regretterions d'être si fort en retard si son livre n'était de ceux qui vivent assez pour qu'on le juge à loisir. Le moment, d'ailleurs, n'est-il pas bien choisi pour recommander ce livre, puisque nous sommes à cette époque de l'année où les pères de famille se mettent en quête des établissements qui offrent le plus de garanties à leur sollicitude? Qu'ils lisent donc et méditent l'*Hygiène des Colléges*, et, si leur choix ne s'arrête pas sur la maison dont le service médical est confié à M. le docteur Pointe, du moins apprendront-ils de lui quelles sont les meilleures conditions à rechercher dans les établissements de ce genre.

A. F.

CHRONIQUE.

—

Le Palais-de-Justice vient de s'enrichir d'une œuvre importante de sculpture ; c'est un bas-relief de grande dimension placé au-dessus de la porte de la Cour d'assises dans la belle salle des Pas-Perdus. On y retrouve toutes les qualités qui distinguent le ciseau de notre compatriote, M. Legendre-Héral. Il est à regretter que la nature du sujet ait imposé à l'ensemble du morceau une certaine froideur. Faut-il renoncer à espérer que l'imagination de nos sculpteurs trouve jamais d'autres motifs à développer que des allégories mythologiques qui ne parlent ni à nos croyances, ni à nos mœurs, ni même à notre érudition classiques, car jamais ces personnages ne sont complètement fidèles à la tradition grecque, sans être pour cela complètement inventés ? Est-ce qu'à défaut d'une scène tirée de l'histoire nationale, puisqu'il est trop vrai que tous les costumes modernes prêtent peu à la sculpture, l'ancien et le nouveau Testament ne fournissent pas en abondance des sujets qui seraient compris et sentis de tous? Que l'on n'objecte pas la tiédeur actuelle des croyances ; grâces à Dieu, il y a encore plus de gens qui croient plus à la Vierge et aux Apôtres qu'à Triptolème et à Cérès. Le peuple au moins saurait de quoi il s'agit dans une œuvre d'art. Puisque l'horrible prosaïsme de nos habitudes actuelles interdit à l'artiste les actions contemporaines, sous peine d'avoir à représenter d'affreux habits noirs, au moins faut-il chercher ce qui est le plus accessible à tous, après les scènes de notre temps, et ce sont sans contredit les grandes scènes du Christianisme. Les artistes devraient le comprendre, quelles que soient, du reste, leurs idées religieuses. Plusieurs croiraient faire une œuvre surannée et renouvelée du moyen-âge; mais, en fait de suranné, les nymphes le sont-elles moins que les anges, et au moins les anges existent pour les neufs dixièmes des spectateurs. Nous n'avons pu nous empê-

cher de faire ces réflexions devant l'œuvre de M. Legendre-Héral, qui, du reste, n'a peut-être pas été maître du choix de son sujet, et qui en tire tout le parti que l'on pouvait attendre de la part de l'artiste qui a créé l'*Eurydice* de notre Musée, le *Réveil de l'Ame*, le petit *Giotto*, la statue *de Jussieu*, et tant d'autres productions imposantes ou gracieuses.

—L'ancien Conservateur de la Bibliothèque de la Ville est remplacé par M. Monfalcon, et à M. Monfalcon succède, au Palais des Arts, M. Victor de Laprade. Ce n'est certe pas pour avoir écrit le gracieux poème de *Psyché* et avoir publié un volume d'*Odes et Poèmes*, remarquables par l'élévation de la pensée comme par la forme, que l'on peut être indigne d'occuper une place de bibliothécaire, quoique ce bel argument n'ait pas été oublié contre M. de Laprade. Sous un maire lettré, cette puissante objection ne devait avoir aucune force, et M. Terme a eu cent fois raison de passer outre.

On nous promet pour 1848 un grand escalier qui conduira du quai de Retz à la Bibliothèque de la Ville, par la terrasse, et occasionnera l'agrandissement de la salle d'hiver. En attendant, il était d'urgentes améliorations à faire, et nous savons qu'on y a déjà mis la main. C'est le mobilier de la Bibliothèque qui réclamait le plus d'attention. Les ignobles chaises, qui servaient aux lecteurs, ont disparu, et vont être remplacées par quelque chose de plus propre. Les modestes écritoires qui erraient tristes et desséchées sur les tables, et veuves souvent de plumes et de poudres, feront, sans doute, place à des écritoires plus dignes d'un pareil établissement. Le poêle de la salle d'hiver, qui fumait par tous les vents, et laissait geler de froid les patients lecteurs, va être relégué aux invalides, où devrait bien le suivre une grosse vilaine pendule qui ne marche qu'au pouce.

Quant aux achats de livres, nous n'en parlerons que pour demander qu'on s'occupe sérieusement des publications modernes, dans toutes les branches de la littérature. Notre Bibliothèque publique, formée par des Religieux, et héritière d'une partie des bibliothèques de nos couvents, se trouve être fort riche en ouvra-

ges sur l'Écriture sainte, sur la Théologie, les Pères de l'Église, la Controverse, l'Ascétisme, etc. Dans ces derniers temps, elle a acquis ou complété d'importantes collections ; elle s'est enrichie de nombreuses éditions d'auteurs grecs et latins, et l'on peut suivre de grands travaux au moyen des richesses qu'elle possède ; mais il y a un vide sensible en ce qui tient à l'histoire, à la philosophie, à la linguistique des peuples modernes, et aux œuvres purement littéraires. Une bibliothèque publique n'est assurément pas destinée à recueillir ce qui alimente les cabinets de lecture, mais elle peut se défendre de pareils excès, et ne pas être trop superbe envers les productions de l'esprit moderne.

—M. Hignard, professeur divisionnaire de troisième, au Collége royal de Lyon, vient d'être nommé professeur titulaire de seconde, dans le même établissement. C'est là un avancement mérité, et ce choix tournera au profit des études.

— Un banquet vient d'être offert à M. Hedde, notre délégué dans la mission en Chine, par la fabrique lyonnaise. La réunion qui était formée par les principaux fabricants, chefs d'ateliers, teinturiers, artistes et négociants a offert un intérêt tout nouveau et digne de mention. Des toasts ont été prononcés, notamment à M. Hedde, représentant de la fabrique lyonnaise dans la mission en Chine. Nous manquons de détails sur cette réunion, qui a été une véritable fête de famille.

LES FEUILLES AU VENT.

FABLE.

« La feuille au vent, qui va vers Dieu !....
Mme Desbordes-Valmore.

C'était au déclin de l'automne,
Quand le premier givre blanchit
L'étroit sentier qui s'enrichit
Des feuilles que le vent moissonne.

Pêle-mêle dans le sillon,
Les pauvres feuilles égarées
De leurs nuances bigarrées
Formaient un brillant tourbillon.

Là, c'était la feuille argentée
Du saule ami des frais ruisseaux,
Puis, la parure veloutée
Du tremble aux flexibles rameaux;

D'or et de pourpre diaprée,
La feuille du pampre étalait
Sa robe de moire, échancrée,
Du ciel d'octobre doux reflet.

Là, morte sans être fanée,
Éclatante comme une fleur,
Celle du poirier, satinée,
Jetait sa vivace couleur.

Ornement des arbres stériles,
Dépouille des branches fertiles,
Epars sur le sol morfondu,
Tout gisait mêlé, confondu.

Ainsi la mort confond les hommes :
Riche ou pauvre, petits et grands,
Sans nous demander qui nous sommes,
Elle égalise tous les rangs.

Le vent, par de brusques rafales,
Faisait papillonner l'essaim ;
Et par ses mobiles spirales
Y pratiquait plus d'un larçin.

— Oh ! la pauvre feuille, où va-t-elle ? —
Disait, les suivant du regard,

Et l'air pensif, la jeune Estelle,
Sur un banc assise à l'écart.

— Hélas ! où s'en va toute chose,
Lui dit son père, Dieu le sait :
Où va la brise, où va la rose,
Tout ce qui meurt, tout ce qui naît.

Mais vois : toujours les plus légères
Cédent d'abord, et comme ici,
Parmi vous, frêles passagères,
Dans le monde il en est ainsi.—

F. Coignet.

LES DEUX CAILLOUX.

FABLE.

Sur le bord d'un ruisseau rapide,
Certain caillou maussade, au regard envieux,
Dans le fond du cristal limpide
Admirait un caillou frais, poli, gracieux.

— « Frère, lui cria-t-il de sa voix raboteuse :
Notre mère nature est marâtre parfois :
En nous créant tous deux, la vieille radoteuse
L'a prouvé largement, frère, à ce que je vois.

« Je suis boîteux, bossu, tout hérissé de mousse...
Vous, au contraire, on vous croirait,

A votre éclat brillant, à votre peau si douce,
Débarqué de Golconde, ou sorti d'un coffret... » —

L'apostrophe était éloquente
Pour un caillou rustique et parlant mal appris ;
Mais peut-être avait-il surpris
A quelque promeneur cette image piquante.

De sa retraite humide, et d'un ton calme et doux,
L'autre lui répartit : — « Mon frère,
Gardez-vous d'accuser notre commune mère :
Je suis né raboteux, difforme comme vous.

« Pour acquérir l'éclat qui cause votre envie,
J'ai lutté, j'ai souffert les deux tiers de ma vie :
Il n'est tel, pour sortir de son obscurité,
Qu'un travail continu joint à l'adversité. » —

F. Coignet.

SIÉGE DE LYON.

SORTIE DES LYONNAIS

ET

RETRAITE DU GÉNÉRAL PRÉCY,

RACONTÉES PAR LUI-MÊME (1).

SUITE ET FIN.

HISTORIQUE DE MA RETRAITE DANS LES MONTAGNES DU FOREZ, APRÈS LE SIÉGE DE LYON, DEPUIS LE 12 OCTOBRE 1793 JUSQU'AU 20 JANVIER 1795.

Sortant d'une malheureuse ville dont je n'avais pu que retarder la ruine, ne pouvant douter que je la laissais en

(1) Bien que M. Gonon ne nous ait pas fait l'honneur de nous l'envoyer, nous donnons place ici à la réclamation qu'il a cru devoir adresser aux journaux de Lyon qui ont, d'après la *Revue*, reproduit la lettre du général Précy :

MONSIEUR,

« Vous avez été induit en erreur par le gérant de la *Revue du Lyonnais*, qui vous fait dire à tort et annoncer comme inédit votre feuilleton du 1er octobre 1847, relatif à la fuite désastreuse du général Précy, à la suite du siége de Lyon. C'est une *grave* erreur : cette lettre de Précy a été publiée il y a vingt-deux ans, à la suite d'un poème sur ce siége déplorable. »

« J'ai l'honneur d'être. etc. »

P. M. GONON.

Ce poème est celui de M. L. M. Perenon ; il parut, en 1825, sous le titre de : *Le Siége de Lyon, poème historico-didactique*, en cinq chants. M. Perenon n'avait publié que la première partie de la narration du général Précy, adressée, selon lui, à M. de P***, et datée de Sainte Agathe-sur-Loire, mars 1794. Nous en donnons aujourd'hui la fin, inédite pour nous, jusqu'à ce que M. Gonon ait bien voulu nous apporter la preuve du contraire. Le poème de M. Perenon se trouve en un très petit nombre de mains, et nos confrères en journalisme ont pu, comme nous, ignorer ce commencement de publicité donnée à cette partie de la narration du général Précy.

Nous recevons de M. Perret Lagrive la lettre suivante :

MONSIEUR,

. . . . . Je viens de lire dans le feuilleton du journal que je reçois (le *Courrier de Lyon* du 1er octobre), un premier article sur la

proie à toutes les horreurs de la guerre, accablé de douleur et de fatigue, après avoir vu massacrer la plus grande partie de mes infortunés compagnons, c'est dans cette déplorable situation que je suis parvenu à me réfugier dans un pays hospitalier, où l'esprit de révolte et de licence n'avait pas pu pénétrer, et où j'ai trouvé mon salut.

Échappé depuis le 9 octobre, jour de ma sortie de Lyon, à tous les dangers imaginables, je me rendis au village du V.... Je le quittai le 12, à minuit, accompagné seulement de deux jeunes gens, nommés G... et H..., débris comme moi de l'armée que je commandais. Nous arrivâmes à Sainte-A... une heure avant le jour; H... se détacha de nous et alla

sortie des Lyonnais, écrit par M. Précy et adressé à l'un de ses amis de Lyon, pendant le régime de la Terreur. Vous avez bien voulu, sans que je l'aie réclamé, annoncer que vous teniez de moi ce document et de quelle source il me venait. La vérité y est toute entière; mais, s'il en était besoin, et pour l'authenticité de cet écrit par le général Précy lui-même, j'ajouterai que, en l'année 1814, époque de la réapparition de ce général dans notre ville, ce qui restait de la compagnie des grenadiers de la rue Royale, dont je faisais partie pendant le siége, se réunit pour lui offrir un dîner aux Brotteaux; il voulut bien l'accepter. Des cent vingt dont notre compagnie avait été composée au commencement du siége, nous ne nous trouvâmes plus que vingt-quatre. Ce banquet fut présidé par M. Regny, alors trésorier de la ville, lequel avait été notre capitaine. A la fin de ce repas, et après quelques couplets qui lui furent chantés et adressés par plusieurs de ses grenadiers, notre général se leva et demanda les embrassements de tous ses frères d'armes. Lorsque mon tour fut venu d'être pressé dans ses bras, je lui dis : « Mon général! je possède une copie de votre récit sur la sortie et sur votre retraite, ce manuscrit est si intéressant que vous devriez bien le faire imprimer. » Il me répondit : « En effet, j'y ai pensé plusieurs fois et depuis mon retour en France; mais, pour cela, il faudrait retoucher au style que je n'ai pas eu le temps d'épurer à l'époque où j'écrivis cette lettre, et y citer bien des noms que je n'ai désigné que par des initiales; aujourd'hui, je puis faire connaître, sans les compromettre, tous ceux dont j'ai reçu une si courageuse hospitalité à laquelle je dois le bonheur de me trouver au milieu de vous. C'est pour moi un devoir de le faire, et je le ferai. »

Sans doute que sa mort, arrivée peu d'années après, l'a empêché d'exécuter son intention.

Agréez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma haute et parfaite considération.

H. Perret Lagrive.

La Chassagne, 2 octobre 1847.

pressentir un de ses anciens amis, habitant du village; cet ami s'appelait P.. L..., il était garçon et propriétaire d'une petite maison située dans la paroisse. Ce brave homme nous reçut avec cette franchise et ce courage qui ne calculent pas le danger quand il s'agit de faire une bonne action; nous déjeunâmes avec lui, et nous allâmes après dans sa grange nous livrer au repos qui nous était si nécessaire.

Sainte-A... est un village très-petit, dont les maisons sont très-éparses, l'esprit en est excellent; tous les habitants, à l'exception d'un seul, étaient traités d'aristocrates par leurs voisins. Leurs sentiments religieux, leur attachement à la bonne cause les avaient déjà livrés aux plus violentes persécutions; rien n'avait ébranlé leurs principes et rien n'égalait leur courage; aucune loi révolutionnaire n'avait pu recevoir d'exécution chez eux; pas un seul homme de réquisition n'avait voulu marcher aux frontières, et tous se tenaient cachés dans les bois, décidés à tout endurer, à périr même, plutôt que d'aller grossir les armées de la République et de servir la cause du crime; il y a peu d'exemples d'une pareille conduite et d'un dévouement plus courageux dans des circonstances aussi critiques de la part d'une poignée de cultivateurs placés au sein d'un pays livré tout entier à la plus détestable anarchie. M. M. était le principal habitant de ce village et en était maire. Trois de ses fils avaient servi sous mes ordres pendant le Siége de Lyon, dans la cavalerie; ils s'y sont conduits de la manière la plus distinguée; j'aurai souvent à parler de cette respectable famille qui m'a fait jouir de toutes les douceurs dont ma situation était susceptible.

Mon premier soin, après avoir réparé un peu mes forces, fut de prendre de mon hôte des renseignements sur le mouvement du pays, et de me procurer des vivres. J'appris que l'on montait la garde dans tous les environs; que les Lyonnais

étaient poursuivis partout avec acharnement et que les pays bien pensants étaient menacés des visites les plus rigoureuses, mon hôte ajouta que cela ne l'empêcherait pas de me garder quelques jours chez lui pour me donner le temps de réfléchir sur le parti que j'avais à prendre; que, quant à ma nourriture, je trouverais facilement des œufs et du lait, que je pouvais prendre quelques bouteilles de vin qu'avait laissé l'ancien vicaire du lieu et que la servante de P. L. ferait ma cuisine.

Cette première journée nous était bien nécessaire pour rétablir nos forces, aussi l'employâmes-nous, mes deux compagnons et moi, à manger et à dormir. Pour moi, j'étais tellement échauffé que je fesais le sang et que le repos m'était devenu indispensable.

Le second jour, j'eus une conversation avec mon hôte: je crus l'avoir assez étudié pour connaître son caractère et pour avoir en lui une confiance sans bornes, je me décidai sans crainte à lui découvrir qui j'étais; cet aveu le toucha et ne l'effraya point. Je n'ai eu depuis qu'à me féliciter de ma confiance, et pendant tout le temps que je suis resté chez lui, elle a été constamment payée du plus tendre soin. Mon secret révélé, il s'occupa plus essentiellement de mon salut, il me dit que j'étais le maître de profiter de l'asile qu'il m'offrait, et il me confia qu'il avait pratiqué une cache au bas de son petit enclos, j'allai la voir et j'en fus content; elle avait environ sept pieds de largeur, cinq de longueur et quatre de hauteur; je convins avec mon hôte de m'y retirer dès la nuit suivante; mes deux compagnons et moi en prîmes possession.

Nous admîmes dans notre confiance les trois frères de notre bienfaiteur et la maison M.... Le soir même, j'y vis la fille aînée qui me témoigna le plus grand intérêt, et m'assura que toute sa famille me donnerait tous les secours qui dépen-

drait d'elle. Elle m'apprit que deux de ses frères avaient trouvé le moyen de se sauver de Lyon, qu'ils étaient de retour dans la maison paternelle, mais que le troisième n'avait pas été aussi heureux et était en état d'arrestation.

Le troisième jour, j'eus la visite du père M., et de ses deux fils qui me comblèrent de marques de bienveillance et de sensibilité. Mlle M. vint encore me voir le lendemain et me fit sentir la nécessité de me séparer de mes deux compagnons ; elle m'observa que le service que nécessitait la nourriture de trois personnes pourrait faire naître des soupçons et compromettre notre sûreté; il fut convenu en conséquence que Gor... et Hi... partiraient quelques jours après; ils me quittèrent effectivement tous deux. Gor... partit pour St-S... Ce brave jeune homme fut, quelque temps après, arrêté à Lyon, où il avait été voir son père; il a longtemps partagé sa prison; son âge seul l'a sauvé et son malheureux père a péri ; je l'ai revu ensuite avec bien de l'intérêt depuis son élargissement. Mon second compagnon resta dans les environs et devint mon pourvoyeur; il s'était retiré à V., auprès de son oncle, qui était vicaire de ce village et y jouissait de toute la confiance de ses braves paroissiens.

Douze ou quinze jours après mon arrivée, soixante hommes de gardes nationales de Feurs , Rozière et autres villages, vinrent faire une visite à Sainte-A. Ils arrivèrent à cinq heures du matin et investirent la maison d'Antoine S., officier municipal. M. Flis aîné, qui était devenu mon compagnon de cache depuis le départ des deux premiers, se trouva dans cette maison avec son frère, ils y allaient l'un et l'autre pour travailler aux registres de la paroisse; ils furent avertis par un domestique de la maison qui partait pour aller au moulin; ils eurent le temps de prendre les précautions qu'exigeait leur sûreté. M... l'aîné se jetta précipitamment dans un lieu caché de la maison : son frère cadet ne voulut pas

l'y suivre, il crut se sauver en conduisant lui-même la voiture qui était attelée pour aller au moulin ; et il sortit au moment où la garde nationale entrait pour fouiller la maison ; on le laissa passer, mais malheureusement il rencontra dans sa route une autre troupe où était le maire de R..., qui, en le nommant, le fit arrêter. Cette troupe venait du moulin, où elle avait déjà arrêté deux personnes, dont l'une était P. L., frère de mon hôte. La garde, qui entourait la maison de S..., fit des recherches infructueuses, et, pour ne pas perdre ses peines, elle arrêta l'officier municipal lui-même et son domestique, pour avoir reçu le jeune M... Le nommé L... et son domestique, de Sainte-A..., furent aussi arrêtés comme suspects: ils ont depuis recouvré leur liberté. Après deux mois de détention, le jeune M... a été fusillé à Feurs. Ce brave jeune homme, âgé seulement de dix-sept ans, avait cinq pieds six pouces, joignait à cette taille avantageuse la figure la plus agréable et le caractère le plus intéressant; je l'ai bien vivement regretté. Lors de cette malheureuse affaire, mon hôte vint m'avertir dans ma cache; sur le champ je mis mes armes en état, bien decidé à en faire usage : heureusement je n'en eus pas besoin. A neuf heures, je fus instruit que le danger était passé, et je sortis de mon souterrain.

Peu de jours après, le fils M..., qui avait été arrêté à Lyon, arriva dans sa famille après avoir été acquitté par le tribunal militaire de cette ville. Il revint avec un de ses oncles chartreux, homme du plus grand mérite échappé aux plus grands dangers; ils vinrent me voir, et ne me cachèrent pas la situation critique où était leur village et l'effervescence qui régnait aux environs. Je ne me dissimulai pas que ma retraite, dans leur pays, pouvait le perdre entièrement, si elle était découverte. Le Chartreux me dit qu'il avait le projet de sortir de France et que je ferais bien de prendre aussi ce parti; qu'un de ses amis devait l'accompagner et préparerait

nos gîtes de distance en distance. Je me rendis à ce projet ; nous convînmes que, la nuit suivante, je partirais avec M... le jeune, pour aller rejoindre son frère qui m'avait quitté depuis quelques jours pour se réfugier dans un de ses domaines nommé Saint-Farg, près Tarrare, et sur la route que nous devions prendre.

D'après nos arrangements je me mis en marche la nuit suivante, non sans faire de bien tristes adieux à mon respectable hôte et à tous mes bons amis. J'arrivai à Saint-Farg à trois heures du matin, j'y trouvai M... l'aîné. Celui qui m'avait accompagné continua sa route pour Lyon où il avait dessein d'aller.

Je passais six jours dans ce domaine ; le jour je me cachais dans la paille, et la nuit je me couchais avec M... dans le lit du valet d'écurie, au milieu du cercle nombreux d'animaux de toute espèce ; il y avait une cachette très à portée de notre lit, dans laquelle nous pouvions très-facilement nous jetter au moindre bruit. Le fermier du domaine n'avait de révolutionnaire que sa conduite irréligieuse ; tous ses sentiments, du reste, étaient d'un bon royaliste. Ce canton était très-dangereux à habiter, on y faisait de fréquentes visites et souvent des réquisitions de grains. Nous fûmes forcés, un jour, d'aller nous cacher dans un bois, où nous fûmes découverts par un homme qui nous suivit dans je ne sais quelle intention. Cet accident nous alarma et nous partîmes la nuit suivante pour retourner à Sainte-A... Nous y arrivâmes sur les cinq heures du matin, nous nous retirâmes sur le champ dans notre cachette, et, à huit heures, j'allai trouver mon hôte; je vis le Chartreux qui me dit qu'il avait reçu une lettre de son ami, qui lui ôtait toute espérance de sortir du royaume, comme nous l'avions projetté. Je demeurai quelques jours tranquille, mais cette tranquillité fut troublée par l'avis que je reçus, que des commissaires du comité de surveillance de Néronde devaient

venir faire la recherche des effets appartenant à l'abbé De..., vicaire de la paroisse. Sur cet avis, je me retirai avec le Chartreux et M... dans un de leurs domaines voisins ; nous en repartîmes bientôt après, dans la crainte que ce domaine ne fut sujet à la visite comme étant une propriété de M... Nous nous rendîmes chez un nommé G.., propriétaire d'un petit domaine et père de huit enfants ; sa maison était dans un lieu très-isolé et dépendant d'un district différent, ce qui était fait pour nous rassurer contre la visite des clubistes de N... Le père M... vint nous y joindre, et nous y passâmes sept ou huit jours, couchant dans l'écurie où il y avait aussi une cachette assez favorable en cas d'alerte. L'honnêteté de nos hôtes ne nous laissait rien à désirer ; ils ignoraient mon nom et je passais auprès d'eux pour un prêtre. Nous nous décidâmes cependant à retourner à Sainte-A., et, toutes réflexions faites, je pris le parti d'y demeurer, ne pouvant être nulle part plus en sureté. En effet, dans tout ce bon village, il n'existait pas un seul homme capable de me dénoncer, pas un seul qui ne s'intéressât au sort des malheureux Lyonnais et ne fut prêt à tout sacrifier pour leur sauver la vie ; tous ceux qui s'étaient présentés chez eux y avaient trouvé secours et hospitalité, tandis que partout ailleurs ils étaient repoussés impitoyablement, ils étaient sûrs, en abordant les chaumières de ces bons villageois, d'y trouver des amis et des sauveurs.

Je m'occupai de suite à rendre mon établissement plus sûr ; il s'agissait de rendre mon souterrain imperceptible et en état de résister aux pluies, tout fut exécuté à merveille. Ma petite retraite était d'une solidité à toute épreuve et je la regardais comme impossible à découvrir ; je formai un autre établissement chez un nommé P. D., maçon, père de sept enfants et le plus brave homme du monde, il était mon architecte et mon barbier, il exécutait mes plans et me faisait la barbe tous les huit jours ; sa maison était éloignée d'un bon

quart de lieue de ma retraite ordinaire; j'y avais aussi deux refuges excellents, de manière qu'en cas d'évènement, je n'étais point embarrassé et pouvais dérouter les plus intrépides perquisiteurs.

Pendant cet hiver, je me couchais toujours avec mon hôte, sans jamais me déshabliller, crainte de surprise, et dans ce cas je pouvais me jetter dans une petite cache pratiquée au-dessus de moi, dans le foin, et de là je pouvais aisément gagner ma retraite ordinaire au bas du clos de la maison. Je me levais ordinairement à quatre heures du matin et me couchais au jour. Je jouis d'assez de tranquillité jusqu'au mois de mars, j'avais souvent des avis de visite qui ne s'effectuait pas; cependant, dans le mois d'avril, il y en eut deux de faites par les gardes nationales de Feurs, Néronde, Rozière et autres villages voisins, elles vinrent au nombre de quinze cents ou deux mille; ces misérables se répandirent dans le village de V... et celui de Sainte-A...; dévastèrent les églises, arrachèrent les croix et se livrèrent aux plus grands désordres; ils arrêtèrent plusieurs habitants et même des femmes pour cause de fanatisme; dans le même temps, les gardes nationales de Roanne et de St-Symphorien, de Rogny, etc., se portèrent également sur Saint-Just, et s'y conduisirent de la même manière. Ayant été averti d'avance, je m'étais retiré dans mon souterrain, au-dessous d'un chemin public d'où je pouvais entendre passer toutes ces bandes de Sans-Culottes; leurs visites ne furent pas très-exactes à Sainte-A..., excepté chez M..., auquel ils en voulaient beaucoup, comme le plus riche du village. La terreur, à cette époque, régnait dans tout le département avec plus d'activité que jamais. Javogues, représentant du peuple, faisait arrêter tous les propriétaires, tous les honnêtes gens du pays; de bons patriotes n'étaient pas même épargnés et toutes les classes étaient atteintes; des troupes révolutionnaires étaient répandues dans les environs. Ces ri-

gueurs exercées sans distinction et sur des gens qui étaient bien loin de s'y croire sujets, n'ont pas laissé que de dessiller bien des yeux et de ramener une grande partie de cette province à des principes de modération et d'humanité. Javogues fut heureusement demandé à la Convention ; deux jours plus tard, quatre-vingt-trois personnes de plus périssaient sous la guillotine ; leur salut dépendit aussi d'une circonstance assez particulière : l'infâme député, sur la fin de sa mission, ne voulait plus faire d'exécution que par centaine et par fournée de ce nombre ; il lui manquait dix personnes, il attendit quelques jours, et cet arrangement, aussi bizarre qu'atroce, sauva la vie à cent pères de famille. La Pallu, commissaire de Javogues, fut aussi rappelé et a été guillotiné à Paris pour conspiration dans les prisons.

Il y eut encore quelques visites dans le mois d'avril, ce qui m'obligea à me blottir souvent dans mes trous. Un de mes amis me procura alors un passe-port suisse, moyennant une somme de deux mille livres, mais malheureusement il se trouvait faux.

Le printemps renouvela l'activité des Jacobins et de leurs comités de surveillance. Toutes les nuits nous étions menacés de nouvelles perquisitions; je crus devoir changer de cachette, je choisis de préférence un hangar très-aéré, rempli de paille, attenant à la maison de P. L... Tous les soirs, je me cachais dans cette paille, je pouvais facilement en sortir sans être aperçu et me retirer de là dans un arbre creux, au milieu d'un pré voisin; cet arbre me servit plusieurs fois, je partageais ce séjour avec les rats qui y ont mangé le seul vêtement que j'avais pu sauver de Lyon; outre cette précaution, quatre de mes amis veillaient alternativement autour de moi, ne me perdant pour ainsi dire jamais de vue et ayant constamment les yeux ouverts sur tous les dangers qui m'environnaient.

Je passai ainsi les mois de mai, juin et juillet ; il y eut

encore quelques visites domicilières et toujours nocturnes, les gendarmes de Feurs et de Roanne faisaient des rondes, et jamais sans quelques arrestations. Il devait y avoir, après la levée de la récolte, des visites générales chez tous les aristocrates et particulièrement dans les villages restés fidèles à leur religion. Trente mille hommes devaient y être employés et se cantonner chez les plus riches habitants. La consternation était générale ; ceux de mes amis qui connaissaient mon séjour, me sollicitaient vivement de prendre des moyens pour sortir du royaume, je le désirais autant qu'eux, mais il me fallait un passe-port et un guide : j'obtins un passe-port de la municipalité de Lyon, moyennant huit cents livres.

J'eus, à cette époque, la visite d'une jeune et aimable femme des environs, qui me fit une peinture désespérante de la situation du département : je fus affecté bien vivement. Elle me dit que si j'étais découvert et arrêté, non-seulement le village qui m'avait donné asile, mais tous mes amis seraient perdus. Je convins avec elle que je partirais dès le moment que j'aurais un guide : cette démarche m'exposait évidemment, et c'était pour moi un véritable sacrifice que d'abandonner mes chères cachettes et surtout mes respectables hôtes chez qui je pouvais espérer de demeurer longtemps encore ignoré et tranquille, surtout d'après les précautions que j'avais prises. Le 26 juillet, je reçus l'avis qu'on m'avait trouvé un guide à Lyon et que je n'avais qu'à me rendre à Toré, chez un vigneron qu'on m'indiqua, où je trouverais mon homme. Je me décidai à partir la nuit du 27 ; je fis de tendres adieux à tous mes bons amis de Sainte-A. Ces braves gens me virent partir en pleurant, ils me manifestèrent les plus vives inquiétudes sur mon sort et sur les dangers que je courais. Leur tendre intérêt fit sur moi la plus vive impression. « Restez encore avec nous, me disaient-ils, nous ne cesserons de veiller à votre sûreté, les dangers ne nous effrayent point, nous sau-

verons vos jours à quel prix que ce soit; du moins, promettez-nous de venir nous trouver si vous éprouvez le moindre obstacle; nulle part vous ne trouverez des amis plus sincères et plus dévoués. » Je laisse aux belles âmes à apprécier de pareils procédés, je ne rendrai point les sentiments dont ils m'affectèrent. Je partis au commencement de la nuit, je fis huit lieues sans me reposer et j'arrivai à la pointe du jour à mon rendez-vous ; il était chez un vigneron de M. M... Sa maison était isolée et dépendante de la paroisse de Thisy, j'étais à une demi-lieue du village dit le bois d'Oingt et près du bois où j'avais passé une nuit si affreuse, le 9 octobre 1793, avec les débris de mon armée; ce pays était extrêmement révolutionnaire et avait fourni plus de deux mille hommes qui marchèrent contre Lyon; on y avait massacré plusieurs Lyonnais, et il se porta avec acharnement contre nous à notre passage. Le vigneron chez qui j'étais, nommé Colas, était un assez brave homme; quoique patriote, il jouissait de beaucoup de considération parmi les siens, il me reçut assez bien, rassuré par mon passe-port. Le lendemain, j'appris que le guide promis ne viendrait point, que celui qui s'était offert, effrayé des dangers, avait retiré sa promesse. Le moment, en effet, était terrible : la faction de Robespierre devenait de plus en plus audacieuse et sanguinaire. Mon ami de Lyon m'écrivit qu'il fallait partir seul, qu'il ne me restait que ce parti, que l'orage grossissait et menaçait d'une explosion terrible; que les femmes, les enfants des victimes fusillées, mitraillées, guillotinées étaient arrêtées de tous côtés, qu'on réincarcérait les gens qu'on avait élargis, et que le même sort attendait tous ceux qui n'étaient pas *Sans-Culottes*. J'étais perdu si j'eusse suivi cet avis. En effet, comment aurais-je pu faire quarante lieues dans le moment où les moindres villages étaient sous les armes et arrêtaient tout le monde? D'ailleurs, mon passe-port et mon déguisement étaient plus que sus-

pects, et j'étais connu trop généralement : j'avais à craindre la dénonciation de ceux mêmes qui délivraient les passe-ports à Lyon. Toutes ces circonstances me firent renoncer au projet de sortir et me décidèrent à retourner à Sainte-A.... A cet effet, il fut convenu qu'on viendrait me chercher le 10 août ; présumant que les visites et les recherches seraient finies dans ce village à cette époque, mon hôte consentit à ces arrangements. Il parut assez tranquille les premiers jours, il me fit faire connaissance avec deux de ses voisins qui avaient marché contre Lyon, ils étaient tous deux patriotes mais incapables de mauvais procédés ; ils parlaient souvent de moi et de ma petite armée : lors de notre sortie, ils avaient refusé de marcher contre nous et désapprouvaient hautement toutes les horreurs dont ils avaient été témoins.

Le cinquième jour, je vis de l'humeur à mon hôte, tout lui donnait des craintes, il ne me parlait plus ; sa femme faisait mon lit et mon omelette, car je n'avais que cette nourriture et je ne les voyais ni l'un ni l'autre ; j'habitais une chambre au-desssous d'eux, je ne pouvais marcher sans être entendu des étrangers qui pouvaient venir, de manière que j'étais obligé, très-souvent, de demeurer une partie de la journée sur mon méchant lit. C'est l'époque la plus triste et la plus scabreuse où je me sois trouvé ; la terreur était au comble, les recherches et les arrestations se multipliaient, il ne me restait que bien peu d'espoir de me retirer d'une situation aussi cruelle, mon ami de Sainte-A..., ne venait pas me chercher, le temps fixé était écoulé. Je redoutais mon hôte dont l'humeur ne cessait plus ; je cherchais à l'intéresser en ma faveur : j'y parvins en lui donnant à dîner ainsi qu'à ses amis ; il fut convenu que je resterais encore trois jours chez lui ; que, passé ce temps, il me conduirait à cinq lieues, et que de là je dirigerais ma course où bon me semblerait : j'avoue que j'étais très-peu rassuré par de telles proposi-

tions. Cependant je venais d'apprendre la chute de Robespierre et de sa faction, elle avait produit un assez bon effet dans le canton et y avait arrêté le cours des recherches et des visites domicilières. Mon espoir se ranima un peu. Le lendemain du repas donné à mon hôte, je vis arriver mon ami de Sainte-A..., je le reçus comme mon libérateur, et, la même nuit, je me mis en route avec lui, mon vigneron m'accompagna pendant plus de deux lieues, et me donna des marques d'intérêt qui me prouvèrent que je n'avais rien à craindre de sa part. Je marchai toute la nuit, et à la pointe du jour, j'arrivai chez mon ami H..., à demi lieue de Sainte-A..., j'y passai un jour et une nuit, et de là, je fus rejoindre mon premier hôte, je crus devoir redoubler de précaution en revenant dans un pays auquel je devais tant; nous convînmes de garder le plus grand secret sur mon retour, et de ne le confier qu'à nos plus intimes amis, dn nombre desquels était le bon de L..., mon architecte et mon barbier. Cet arrangement, à la vérité, me privait de la société de mes connaissances les plus utiles, mais il devenait nécessaire à la sûreté du canton, qu'il était de mon devoir de ne pas chercher à compromettre en aucune manière; je craignais surtout que les prêtres ne voulussent se servir de moi et opérer un rassemblement qui alors n'aurait servi qu'à perdre totalement le pays. J'ai bien reconnu ensuite l'utilité de mes précautions; car ils ont effectivement cherché à me découvrir et voulaient me faire entrer dans leur vue; je voulais enfin rompre toute correspondance avec mes amis de Saint-J..,, heureusement pour moi je n'y ai pas réussi, car c'est à la connaissance qu'ils ont eu de ma retraite, que j'ai dû le moyen de sortir du royaume.

Je fis faire chez mon hôte une petite cachette fort saine et fort chaude pour y pouvoir passer l'hiver, j'en avais une autre chez mon barbier, j'avais aussi plusieurs refuges

suivant les circonstances. Dès-lors la vie que je menais était plus tranquille mais beaucoup plus triste ; les visites cessèrent absolument, et jusqu'au 20 janvier, époque de mon départ, je n'ai été inquiété que par de faux avis et par l'arrivée de quelques commissaires qui venaient seulement faire des réquisitions de grains.

Mon ami de Saint-Symphorien, toujours occupé de moi, avait cherché à me procurer un guide ; il me trouva un nommé Comtois, ancien domestique du château du Sou. Sa famille était dans un village de Franche-Comté, à cinq ou six lieues des frontières. Il promettait de me rendre à ce village et que de là je trouverais un autre guide qui me mènerait en Suisse. J'eus avec lui une entrevue dans un bois, mais je ne fus pas content des renseignements qu'il me donna, et j'eus lieu de me méfier beaucoup de son intelligence : son projet étant, en tous les cas, d'aller faire un tour dans sa famille, je lui dis qu'il pouvait partir et que j'attendrais son retour pour me décider d'après les renseignements qu'il me rapporterait. Il partit, en effet, et revint les premiers jours d'octobre ; il me dit que les passages étaient encore gardés avec précaution : cependant, d'après d'autres avis, j'étais instruit que la sortie de France était devenue assez facile. J'étais décidé à partir, lorsque le mauvais temps et les pluies continuelles m'otèrent le courage d'entreprendre le voyage à pied. Je convins avec Comtois qu'il partirait encore seul, et qu'à son retour il m'achèterait un cheval et un manteau ; il fut de retour de ce voyage dans les premiers jours de janvier, il s'occupa de me procurer un cheval et les autres objets que je lui avais demandés ; il arriva à Sainte-A... le 19 ; je m'étais procuré un passe-port d'une municipalité voisine par le moyen d'un de mes amis. J'y étais désigné comme un maquignon chargé des achats de chevaux pour la république dans le département du Jura.

Je partis le 20 janvier, et c'est avec le plus vif regret que je me décidai à me séparer de mes bons amis de Sainte-A..., et à quitter un pays où j'avais éprouvé tout ce que la bienfaisance humaine a de plus consolant : Braves et généreux habitants de Sainte-A... et de V... je n'oublierai jamais tout ce que vous avez fait pour moi. Que votre humanité était belle et touchante ! comme elle contrastait avec la barbarie de vos voisins ; je ne sais si l'on pourrait citer en France un second exemple d'un pays totalement demeuré pur et inaccessible à tout principe d'anarchie et d'impiété. Certes, en des temps plus heureux, il me sera permis de désigner à l'admiration de tous les Français ces bons villageois... Puissé-je bientôt revoir cette terre sainte et hospitalière, ce moment serait le plus doux de ma vie.

Je ne dirai pas combien ils donnèrent de larmes à notre séparation ; leurs regrets et leurs bénédictions m'accompagnèrent et ont sans doute protégé mes pas. Ainsi, je les quittai après avoir demeuré seize mois parmi eux, connu d'un fort grand nombre de personnes, sans que mon secret ait été jamais violé et sans avoir eu à souffrir d'aucunes indiscrétions, ce qui est une circonstance assurément bien particulière. La prudence aurait dû me dicter de cacher davantage mon nom et de m'ouvrir moins facilement, mais je n'ai pas eu à me repentir de ma confiance qui a été pour moi, au contraire, une source de consolation et de soins précieux.

J'ai voulu, pendant ma triste captivité, établir quelques relations avec d'anciens amis que j'avais dans les environs, mais je ne les ai pas tous retrouvés en cette occasion, je les excuse bien volontiers et n'attribue leur conduite qu'à la terreur qui les dominait. Les premiers jours que je passais à V..., j'avais envoyé un exprès à M..., à deux lieues de là, je les priais de venir me voir, il m'aurait été bien intéressant de les voir et de m'entretenir avec eux, mais ils m'envoyèrent

une femme, qui me fit part de leur crainte, et, pendant tout mon séjour à Sainte-A..., qui n'était qu'à deux lieues de leur habitation, ils n'ont voulu établir aucune communication avec moi.

J'ai craint quelques instants de confier ma position à M. J.. et à Mme D..., mais je devais connaître leur cœur et leur générosité et croire qu'ils ne verraient ni difficultés ni périls pour m'obliger. Manquant d'occasions sûres et ne voulant pas les compromettre, je ne leur avais rien fait dire encore. Le jeune G... sortit des prisons de Lyon et revint à Sainte-A..., sachant que je manquais d'argent, il prit sur lui de découvrir ma retraite à M. J... et à Mme D..., dont il connaissait aussi les généreux sentiments. Dès ce moment, tous les soins, tous les secours me furent prodigués, sur le champ ils m'envoyèrent trois mille fr., L. G... en fut porteur. Qu'on juge de ma joie en revoyant ce jeune homme que je croyais mort. Ma sortie de France s'exécuta on ne peut plus heureusement, j'étais en costume de maquignon, j'avais un habit, veste et culotte de peluche qu'on m'avait fait faire. Je partis par un froid rigoureux, je traversai des montagnes, forcé de faire la trace dans la neige; après une marche de huit heures j'arrivai à Bagnols, j'y trouvai un bon lit, ce fut pour moi une véritable jouissance, depuis plus de seize mois je n'en avais pas connu l'usage ; le lendemain, je fis dix fortes lieues et arrivai près de Bourg ; le froid me força de séjourner quelques jours à Cuiseaux, dans une auberge très-révolutionnaire, où l'on comprend que je n'étais pas à mon aise. Le sixième jour, j'allai coucher à Lons-le-Saunier: je me trouvai entouré, à l'auberge, de marchands, de charretiers, de maquignons, etc. J'eus le plaisir d'entendre parler de moi ; ils disaient que tous les jeunes gens qui avaient passé sur leur route assuraient que c'était le scélérat de Précy qui était cause de tous leurs malheurs; qu'on ne savait pas ce qu'il était devenu, mais que s'il

était découvert il n'y aurait pas de supplice assez affreux pour lui. La servante de l'auberge était l'orateur du cercle et renchérissait sur le tout; on aurait pu être embarrassé à moins, cependant je me mis à parler de moi, j'entrai dans leur sens de toutes mes forces et me traitai de mon mieux. Le lendemain j'allai dîner au Pont-d'Ain, j'y rencontrai un honnête homme, qui voyageait en traîneau; il proposa à Comtois de le prendre avec lui, ce qu'il accepta de bon cœur. J'interrogeai ensuite Contois; il me dit qu'il le croyait fort honnête, et qu'il pensait fort bien; d'après cela je liai conversation avec lui, et cherchai à l'étudier, il fut question du Siége de Lyon; il me dit qu'il s'appellait Jacquier, qu'il était épicier dans cette ville et qu'il avait servi au siége comme grenadier; que depuis peu il s'était marié en Suisse et qu'il allait voir sa femme. Je lui parlai des difficultés qu'il y avait à sortir du royaume, surtout par le passage de Moret; il me dit qu'il avait fait plusieurs fois ce voyage, qu'on n'y trouvait que des gardes de paysans, mais que l'or et l'argent étaient très-difficiles à exporter. Il sortit pour aller donner l'avoine à son cheval, je le suivis à l'écurie, là, je lui parlai du désir que j'avais de sortir de France; tout m'engageait à me confier à lui: Ne me reconnaissez-vous pas, lui dis-je?—Non, me dit-il, après m'avoir bien observé. — Hé bien! je suis Précy, votre général, qui ne craint point de s'ouvrir à vous et qui se fie à votre honnêteté. Alors il m'embrassa affectueusement et me promit de favoriser mon évasion. Nous allâmes coucher à cinq lieues du Pont-d'Ain, il prit Comtois dans son traîneau et je le suivis à cheval. Mon passe-port lui parut suffisant pour passer à Moret, et il fut décidé que nous ne quitterions pas la grande route. Je me mis dans le traîneau et laissai mon cheval à Comtois. Arrivé au corps-de-garde de Moret, mon compagnon dit à la sentinelle d'appeller le commandant du poste, ce qu'il fit en criant: Maître! venez donc, venez

donc : le maître arriva, et reconnaissant M. Jacquier, qui passait fréquemment par cette route, il lut mon passe-port à rebours et nous dit que nous pouvions passer. Nous descendîmes dans une auberge dont le maître était le meilleur homme du monde, il était ami de M. Jacquier et rendait journellement les plus grands services aux émigrés, ce qui me tranquillisa beaucoup, d'autant mieux que Moret était ordinairement surveillé avec beaucoup de rigueur.

Il me restait encore cinq lieues à faire et trois bureaux à passer, celui de Moret, de Ronziers et du bois d'Amont, situé à l'extrême frontière : on y était fouillé et visité jusqu'à l'indécence. J'avais un peu d'or sur moi, M. Jacquier pria la famille de l'honnête aubergiste de le prendre et d'aller nous attendre à quelque distance du bureau, ce qu'elle fit de très-bonne grâce. Comtois se trouvait alors près de ses parents et me quitta : c'était un bien brave garçon, mais extrêmement borné, et son peu d'intelligence m'avait souvent donné de l'inquiétude.

Le temps était affreux, le dégel et le vent rendaient les chemins impratiquables : nous dûmes cependant au mauvais temps de passer le bureau presque sans être vus, et nous trouvâmes l'obligeante demoiselle qui avait passé mon or et qui me le remit ; nous passâmes le bureau de Ronziers avec le même succès. Arrivé au dernier, qui était celui d'Amont, M. Jacquier rencontra un de ses cousins, aubergiste d'un village suisse, tout voisin d'Amont ; nous descendîmes à l'auberge, nous y trouvâmes une noce, des municipaux et le commandant de la garde nationale, ils étaient à table et tous un peu ivres ; il fallut boire avec eux ; j'étais impatient d'arriver et le séjour de cette auberge ne me paraissait pas extrêmement sûre. M. Jacquier confia à son cousin qu'il était avec un de ses amis qu'il voulait faire sortir de France : le cousin se chargea de m'emmener dans son traîneau. On avait fait quel-

ques questions sur mon compte : M. Jacquier répondit que j'étais un marchand de fromage qui venait faire des emplettes considérables. Nous partîmes, je montai dans le traîneau du cousin avec deux paysans suisses qu'il emmenait aussi ; mon conducteur joua l'ivrogne et nous fit passer si bon train devant le dernier bureau, que nous traversâmes sans qu'on eut le temps de nous arrêter. Un moment après, il s'arrêta tout d'un coup et m'embrassa avec beaucoup d'affection ; ses camarades en firent autant et ils me dirent : —A présent, Monsieur, vous êtes sauvé, ne craignez plus rien, et nous sommes bien aise de vous avoir obligé.— Je leur témoignai combien j'étais sensible à leur procédé.— Ah ! nous voyons bien, dirent-ils, que vous êtes de ces braves et honnêtes Français.

Nous nous arrêtâmes au premier corps-de-garde suisse, j'y donnai le nom sous lequel je voyageais ; nous y attendîmes M. Jacquier, et de là nous partîmes pour le chenil ; nous nous rendîmes chez M., aubergiste, c'était un brave homme, qui jouissait de la meilleure réputation dans son pays ; sa femme nous reçut avec beaucoup d'affabilité. Le lendemain, j'allai dîner chez M. Jacquier, je passai deux jours avec sa respectable famille qui me combla des soins les plus touchants et les plus généreux. Qu'on juge de ma nouvelle situation : depuis seize mois je n'avais habité que les bois et les souterrains, les granges et les greniers ; je n'avais pas passé un seul jour sans craindre pour ma tête et sans désespérer pour ainsi dire de ma vie: je me trouvais tout-à-coup en liberté de pouvoir respirer tout à mon aise. J'étais logé et couché commodément ; je n'avais plus besoin de cacher mon existence et de fuir les regards des hommes comme un criminel. Je me trouvais enfin transplanté sur une terre protectrice et hospitalière et sentais renaître en moi le doux espoir de servir ma patrie. Un changement si subit et si inespéré fut délicieux pour moi. M. Jacquier qui faisait un voyage à

Fribourg me conduisit jusqu'à Roman Moutier dans son traîneau. Malgré mes précautions, mon nom fut connu dans le village et j'y reçus accueil de tout le monde et particulièrement du capitaine commandant les troupes de Berne; j'allai voir M. le colonel Rolland, j'y fus reçu, dans sa famille, avec les témoignages les plus flatteurs de leur estime et de leur amitié. Je passai huit jours avec eux et ne cessai d'être comblé de leurs bontés. Je fis part à MM. Rolland et d'Ernest du projet que j'avais d'aller offrir mes services au roi de Sardaigne et de lever un corps : ils m'approuvérent beaucoup et me donnèrent des lettres de recommandation pour les chargés d'affaires de Turin et de Londres à Berne, et je partis pour cette dernière ville.

J'avais conservé mon habit de maquignon, j'espérais n'être point reconnu en route. Étant à dîner à table d'hôte, à Lausanne, je vis M. Imbert, de Montbrison, je l'avais connu à la fin du Siége, il était aide-de-camp de M. Chapuis de Meaubéon, chef d'artillerie, et s'était conduit avec autant d'intelligence que de bravoure. Je ne voulais lui parler qu'après le dîner, mais il me reconnut à l'instant et me sauta au cou avec la plus grande démonstration de joie:—C'est vous, général, me dit-il?—Oui, répondis-je, mais ne dites mot!—Je craignais les espions de la Convention qui abondaient à Lausanne. Nous nous rejoignîmes l'après-dîner, il me proposa de m'accompagner à Berne, et j'acceptai bien volontiers son offre. Je rencontrai aussi M. Baillat, chirurgien-major de la Charité de Lyon, il avait été mon aide-de-camp au Siége et avait été blessé; je l'aimais infiniment; il m'avait donné des preuves du plus sincère attachement et du plus grand courage. Il me reconnut dans la rue et se précipita dans mes bras. Ce moment fut délicieux pour moi; je passai la soirée avec lui, nous nous livrâmes à tous les épanchements d'une joie bien vive, et le lendemain je partis pour Berne.

Cependant le bruit de mon passage se répandit malgré mes précautions. MM. d'Ernest et Rolland avaient eu l'attention, pour moi, de prévenir M. le baron d'Erlach de mon voyage de Berne. J'étais bien éloigné de m'attendre à l'accueil trop flatteur que j'ai reçu généralement dans cette ville. MM. les envoyés Steiker, de Millière, d'Erlach me comblèrent de bontés et de témoignages d'estime. Je vis MM. de Vignet des États de Vullaux, et ils me conseillèrent de partir, de peur que mon séjour à Berne n'éveillât la sollicitude de Barthélemy, envoyé de France, et je partis effectivement après avoir demeuré huit jours dans cette ville.

Je repassai par Lausanne, M. Baillat m'y donna à souper, et avait eu soin de rassembler une douzaine de Lyonnais ou Lyonnaises. Je fus ému jusqu'aux larmes des témoignages d'affection et d'intérêt que me donnèrent mes braves compatriotes. J'appris que Mme de Virieux était à Lausanne ; elle était femme du brave général de ce nom, qui commandait à la Croix-Rousse et qui fut tué à la sortie de Lyon. Je n'osai la voir de crainte de rouvrir les plaies de son cœur. Cependant elle exigea que je la visse. Cette entrevue m'affecta vivement ; elle pleurait un époux adoré et moi un ami bien précieux. Elle était entourée de ses petits enfants et habitait un petit appartement où elle travaillait sur un métier à broder, pour gagner vingt-cinq à trente sols par jour, seule ressource qui lui restait. Ce tableau déchira mon cœur ; j'éprouvai plus que jamais le désir de consacrer ma vie au salut de ma patrie, et me livrai avec confiance à l'espoir flatteur de venger tant de malheureuses victimes. Puissent mes vœux se réaliser bientôt! Puisse le ciel me donner les moyens de justifier d'une manière plus efficace la confiance et l'attachement de mes concitoyens! Qu'ils soient un jour heureux et libres, et je mourrai content.

NOTRE-DAME DE BOURG.

I.

L'ancienne cathédrale de Bourg ne doit qu'à son voisinage des fabuleuses magnificences de détail de l'église de Brou, consacrée à Saint-Nicolas-de-Tolentin, de ne pas occuper dans l'opinion une place éminente parmi les monuments ecclésiastiques du sud-est de la France. L'architecture religieuse du XVe siècle, dans son ère de vigueur, alors qu'elle n'était pas encore venue, efféminée et molle, enveloppée de profils ampoulés, d'une décoration oiseuse, vendre à la Renaissance le dernier souffle de son énergie et la dernière manifestation d'austérité liturgique du temple chrétien; cette architecture n'est représentée complètement et noblement que par Notre-Dame de Bourg, sur la pieuse terre de Bresse. Un

écrivain chaleureusement dévoué à son pays, M. Milliet-Bottier, est le premier qui se soit pescrit la tâche de venger ce majestueux édifice de l'injuste oubli qui plane sur ses arceaux. Son élégant travail parut dans la première livraison de l'*Album de l'Ain*, publication consciencieuse qu'on regrette de n'avoir pas vu se soutenir plus longtemps sur les ailes du patriotisme bressan. Depuis lors, sans renoncer au culte qu'il inspire, on se préoccupa moins exclusivement de Brou, on reporta sur l'ancienne cathédrale de Bourg une partie de cette attention auparavant absorbée par le somptueux monument de Marguerite d'Autriche. J'avais eu plusieurs occasions de dire combien l'imposante simplicité de Notre-Dame me paraissait préférable comme lignes, comme ordonnance générale, à l'ornementation maniérée et confuse de l'église de Brou : cette opinion s'était produite avec la rapidité et l'imprévu de l'éclair, elle illumina quelques esprits, ébranla de vieilles indifférences. Il ne manquait plus à ce temple, pour obtenir une célébrité durable, que les insultes de M. Mérimée. Avec cette suffisance hargneuse dont il a seul le secret, cet écrivain n'a ménagé ni l'église de Notre-Dame, ni sa façade, ni la ville de Bourg tout entière; il a jugé son clocher sans tenir compte de l'étage démoli que lui enleva 1793 : c'était recommander l'édifice aux monumentalistes sérieux qui savent combien peu les opinions archéologiques de M. Mérimée ont de valeur spécifique, d'autorité et de portée. Aujourd'hui, l'église de Notre-Dame n'a plus rien à demander à la renommée : elle ne peut prétendre à effacer Brou; mais elle veut régner à côté de lui. A chacun de ces monuments son mérite particulier et son trône distinct..... La ville de Bourg-en-Bresse a, au lieu d'une, deux gloires architectoniques proclamées et reconnues.

Le moment pour dresser la monographie de Notre-Dame est d'autant mieux choisi, qu'un enfant de Bourg vient de lui consacrer, en mourant, une part de son patrimoine. En 1846, décéda dans cette ville, un avocat distingué, M. Alfred Bon, dont toute la vie avait été parcimonieuse et régulière. Il n'avait cessé d'être triste en voyant que nul n'eût jusqu'ici songé à rendre au clocher de Notre-Dame l'étage supérieur que lui ravirent les niveleurs, au

début de cette œuvre de destruction qui se serait peut-être étendue à tout l'édifice, si la mort d'un des démolisseurs qui se brisa le crâne sur le pavé du parvis, n'eût arrêté ses frères. Au grand étonnement de ses concitoyens, M. Alfred Bon a légué par son testament, une somme de 20,000 francs pour le rétablissement du clocher de Notre-Dame, dans les conditions monumentales qu'il offrait avant la révolution, stipulant dans le même acte que, si ce capital ne suffit pas pour la réédification projetée, il soit placé à rentes jusqu'au moment où, par l'accumulation successive des intérêts, il se sera élevé assez haut pour couvrir la dépense. Sa volonté posthume, expressément manifestée, est que le clocher de cette église paroissiale de Notre-Dame où il avait été porté en naissant et où ses restes mortels ont été déposés avant d'être mis dans leur dernière demeure, redevienne tel que l'avaient élevé nos pères, en harmonie parfaite avec les dimensions du vaisseau qu'il couronne et la belle place qu'il ombrage. Quand M. A. Bon se promenait, solitaire et recueilli, dans cette verdoyante campagne si pleine de quiétude et de paix, qui entoure la cité de Bourg, ses yeux cherchaient en vain à l'horizon l'ancienne coupole du clocher de Notre-Dame. Sa réédification fut une des principales idées fixes de M. Bon ; son legs est la muette expression de tout ce qui se passait dans le sanctuaire intime de son cœur, à l'endroit du clocher de Bourg : c'est là vraiment une donation intelligente, que la population a reçue avec gratitude et n'oubliera pas. Espérons, nous aussi, que le vœu filial de M. A. Bon ne tardera pas à s'accomplir. Les moyens de reproduction de l'ancien clocher de Bourg sont faciles. Mme veuve Bottier possède une élévation du monument, d'après laquelle fut donné le dessin qui a paru dans l'*Album de l'Ain*. Il en existe encore une représentation fidèle dans le magnifique ouvrage intitulé : *Voyage pittoresque de la France*, dédié au roi (Paris, 1784 — de l'imprimerie de Monsieur), qui malheureusement n'a pas été achevé.

II.

L'église jadis cathédrale de Notre-Dame de Bourg coupe, avec

la majesté d'une basilique, l'horizon calme de la cité. Elle offre l'orientation que les chrétiens du nord se sont accoutumés à considérer comme liturgique. Sa façade, absorbée par le clocher posé en tête de l'édifice, n'a pas la robe d'or et la merveilleuse couleur de vieil ivoire ou de marbre de Paros, la solitude basilicale toute romaine de l'église de Brou; mais, conçue dans une idée plus ascensionnelle, sur un plan plus noble, elle ne porte aucune marque d'épuisement ni de désordre dans l'art qui présida à sa structure. Elle n'a point la royale parure et l'éclat de Brou; mais nulle part elle n'est ternie par l'abus des petites choses, par les détails maniérés, par une folle rédondance, par une composition tourmentée. Ferme et mâle, elle présente partout l'appareil d'une architecture disciplinée, imposante et sobre. L'inspiration des clochers de San Lorenzo de Gênes et de Notre-Dame de Dole (Jura), beaucoup plus anciens que celui de Bourg, semble être entrée pour quelque chose dans la composition générale du clocher-façade au pied duquel nous vous prions de nous suivre, bien que le lieu le plus favorable pour le contempler, au point de vue purement pittoresque, soit le perron de la belle demeure où se tient le Cercle, sur la place d'Armes, et qui appartient à M. Milliet-Bottier. La partie centrale du rez-de-chaussée de cette façade, est occupée par une porte richement profilée, à voussures profondes, flanquée de pilastres doriques cannelés, couronnée d'une terrasse. Une zône inscrite entre deux galeries, l'une inférieure qui surmonte la porte, l'autre supérieure, et quatre pilastres toscans, percée d'un immense *oculus* cintré en demi-cercle, à voussures rosacées, d'un développement égal à celui de l'arc de la porte, forme le premier étage au-dessus du sol. La seconde subdivision est accusée par une région flanquée de deux colonnes ioniques, accidentée par une fenêtre à plein-cintre sous les impostes de laquelle rampent des pilastrins et au-dessus de laquelle sont deux guirlandes sculptées en demi-relief. Le troisième étage offre l'appareil de deux baies entre lesquelles est un cadran d'horloge, orné d'un écusson représentant les armes de la ville, qui sont: *parti de sinople et de sable, à la croix de Saint-Maurice-d'argent, brochant sur le tout*, et de deux colonnettes corinthiennes sur les flancs supportant deux pots de fleurs. La quatrième subdi-

vision enfin est occupée par deux fenêtres et un tout petit *oculus* ouvert; à ses côtés, viennent s'amortir les contreforts angulaires, par deux volutes. C'est sur ce dernier étage que reposent les assises de la base octogone de la cinquième subdivision détruite en 1793 ; c'est avec lui aussi que, pleinement dégagée de toute adhérence aux combles, la tour abandonne la forme carrée pour devenir octogone et s'élancer plus gracieuse et plus svelte vers le firmament. Chaque étage est séparé de son voisin par une corniche saillante. La cinquième subdivision de la façade-clocher de Notre-Dame de Bourg était faite de maçonnerie à angles de moëllons, percée de huit fenêtres, couronnée d'une balustrade et d'une élégante coupole majeure à huit pans, ornée de huit *oculus* et surmontée d'une coupole mineure ; au milieu de cette balustrade de la coupole, étaient représentées les armes de France. A la place de cet étage qui complétait l'édifice, et qui a été détruit conformément à cette loi barbare en vertu de laquelle presque tous les clochers du département de l'Ain furent frappés de mort, on a mis sur les assises, intactes malgré les arrachements qu'elles ont subis, la coiffe actuelle posée crûment, *ex-abrupto*, sur un tronc acéphale. Je ne puis mieux comparer l'effet produit par ce rhabillage, qu'à celui qui résulterait d'une tête posée presque immédiatement sur les épaules d'une statue dont le cou aurait été entièrement supprimé. — Observons toutefois que la double coupole qui forme maintenant l'amortissement du clocher de Bourg, est une reproduction assez fidèle de la primitive. Les différentes régions qui concourent à former le clocher de Notre-Dame sont distribuées avec art et avec goût; de fermes contreforts se groupent d'une manière harmonieuse sur ses flancs, rien n'est plus noble ni plus sagement entendu que cette progression graduée des ordres architectoniques. Aujourd'hui, privée d'une base en rapport avec elle, la coupole paraît écrasée ; mais jugez de l'admirable effet que dut produire tout l'ensemble de ce clocher, avant le décousu qui se fait remarquer à sa région supérieure, quand ce cinquième étage, invoqué par M. Alfred Bon, montait dans les airs. Deux petites portes latérales dissemblables, sur l'une desquelles (la porte méridionale) on lit le millésime MDXLV, pratiquées sur les façades mineures des contre-nefs, des

culs-de-lampe et des dais sculptés dans le goût de la Renaissance avancée, composent l'appareil de la grande façade d'orientation. La date de 1545 que nous avons relevée, indique seulement la hauteur à laquelle était arrivé le monument, à l'époque où on l'inscrivit, car en 1650, il n'était pas terminé. Le vaste parallélogramme du vaisseau, dont nulle branche de trans-sept, nulle adjonction ne rompent la régularité, obstrué au midi, est pleinement à découvert au nord, excepté dans son point d'adhérence avec le presbytère. Le temple a pour matière de belles pierres de taille, d'un appareil imposant. Sa toiture est aiguë et faite de tuiles à crochet. L'apside du monument que l'œil embrasse sans obstacle, dans les dépendances du jardin curial, forme sans contredit l'une des plus majestueuses régions de l'édifice. On y voit le rang unique des cinq fenêtres apsidales dont deux bouchées, qui éclairent le sanctuaire. Les cinq pans de ce chœur contrebutés par des contreforts d'un motif énergique et souple tout à la fois, ornés de gargouilles monumentales, sont d'un pittoresque et noble effet. C'est au flanc septentrional de cette apside que j'ai retrouvé avec effusion la précieuse manifestation constatant le troisième mode d'asservation des Saintes Espèces, d'abord gardées dans la maison des fidèles, puis sous le *ciborium* du temple, dans la custode suspendue, conservées enfin dans une niche ou crédence séparée du *sacrificatorium*; c'est le *repositorium*. Le *repositorium* dont on a trop généralement perdu le sens liturgique, est très fréquent en Bourgogne; il s'y produit d'ordinaire sous la forme d'une niche correspondant à l'extérieur par une petite baie finement nervée, destinée à signaler le tabernacle à la vénération publique. Je citerai les *repositorium*, visibles au-dehors, de Merceuil, Meursault, Sainte-Marie-la-Blanche, Serrigny, Mirebeau (Côte-d'Or), celui de Gergy (Saône-et-Loire). Quelquefois ils étaient tout intérieurs, comme à Notre-Dame de Grenoble, à Notre-Dame de Semur-en-Auxois, à Pierre-en-Bresse, à Villars-en-Dombes. On s'était souvent creusé la tête, à Bourg, pour savoir ce que signifiait cette petite ouverture jadis grillée, percée au nord du sanctuaire d'une forme simple à l'extérieur, et voilée au-dedans par le dossier des stalles.... C'est l'ancien *repositorium*.

III.

L'école romane et romano-bysantine ne marque nulle part à Bourg, la plus vieille des cités qui ne remontent pas authentiquement à l'ère antique. Quoique cette ville paraisse avoir été le *Forum Sebusianorum*, il n'en est question que dans la légende de Saint-Gérard qui se retira dans la forêt de Brou (Broglium), en 927. Elle y est désignée sous le nom *d'oppidum Tani*. Dans le XIe siècle, en 1084, elle portait le nom qu'elle a conservé; mais ce n'était qu'une seigneurie. L'énergie de cette nationalité citadine s'est donc développée parallèlement à celle du moyen âge. La tradition populaire qui enveloppe presque tous les grands édifices des temps moyens, et qui veut qu'ils aient été bâtis sur pilotis dans les pays bas, plane sur l'église de Notre-Dame de Bourg. Je ne sais pas jusqu'à quel point elle est fondée. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'emplacement occupé aujourd'hui par ce temple avait reçu avant lui une pieuse consécration. A une époque reculée, on découvrit dans ce lieu qui ne faisait point alors partie de l'enceinte de la ville, une image de la Vierge, enfouie dans le sol, au pied d'un saule. Le peuple, saisi d'une fervente dévotion pour elle, lui bâtit un oratoire sur la place même, et y déposa avec respect cet emblême qu'il regardait comme miraculeusement conservé. Ce premier temple était un but de fréquents pélérinages: diverses corporations y ajoutèrent des chapelles desservies par des prêtres qui devaient tous être enfants de Bourg. Il fallait bien que dès l'année MCCCXLII, l'édifice présentât une importante figure, puisque d'anciens titres le désignent par les mots *d'opus mirificum*, et qu'on voit Aymon, comte de Savoie, venir dans son enceinte accomplir un vœu. C'est en commémoration de l'invention de la miraculeuse image, que, chaque année, le deuxième dimanche après Pâques, le tableau qu'on dit être le même que celui trouvé au pied du saule, et l'image de la Vierge, patronne de la ville de Bourg, sont promenés solennellement dans les rues.

Les fidèles entrent dans l'église de Notre-Dame par les trois portes de la façade et une quatrième petite porte latérale, pratiquée sur le flanc méridional du vaisseau, correspondant à une ruelle, et qu'on a récemment transférée à quelques pas de distance du point qu'elle occupait jadis. Mais, avant de franchir le seuil de l'édifice, esquissons rapidement sa courte histoire, comme siége épiscopal.

Les constructions du monument actuel ont commencé par le chœur. Après 1490, Jehan de Loriol, prieur de Brou, fit abattre l'église primitive et bâtir le sanctuaire que nous voyons. En 1515, la partie édifiée fut érigée en cathédrale, à la sollicitation de Louis de Gorrevod, qui fut fait évêque de Bourg. La bulle d'érection fut retractée l'année suivante, à la prière de François Ier. En 1521, le siége de Bourg fut rétabli ; mais le même prince ayant conquis la Bresse, en 1535, obtint de Paul III, par l'entremise de l'archevêque de Lyon, une nouvelle bulle de suppression. Philibert de Chales, deuxième évêque de Bourg, protesta contre cette révocation et s'opposa vivement à l'exécution de la mesure : son opposition n'a jamais été jugée, *adhuc sub judice lis est*. La chaire pontificale de Bourg a vraiment joué de malheur.

C'est et ce sera toujours une circonstance remarquable à Bourg que ce contraste de deux églises, l'une si sobre, si sévère, dans un siècle d'intempérance architectonique, l'autre si richement brodée sur toutes les coutures. Il en est de ces deux monuments comme de l'église des Grands-Cordeliers, à Lyon, et de cette autre église des Cordeliers-Observantins, qu'une déférence stupide pour des prétendus besoins hippiatriques, a fait récemment démolir, à la consternation générale des Lyonnais. Les humbles corporations d'ouvriers qui se cotisaient pour ériger les chapelles de Notre-Dame, ne possédaient pas les trésors de Marguerite, et ne pouvaient point, comme elle, faire venir des artistes renommés des Flandres, de la Bourgogne et de l'Italie, à l'imitation de nos anciens ducs souverains, de la branche des Valois. Guichenon, l'historien du pays de Bresse, rapporte que Marguerite d'Autriche fit élever Brou contre l'avis de son conseil et de la cour qui désiraient qu'elle achevât l'église de Notre-Dame, plutôt que d'entreprendre une construction nouvelle. Cette princesse ne fit jeter les premiers fonde-

ments de Brou qu'en 1511, tandis qu'on travaillait déjà à Notre-Dame depuis la bulle obtenue du pape Jules II, vers 1506. « Il restera toujours comme digne de mémoire, dit M. Milliet, que ce monument commencé avant Brou, et probablement continué en même temps, n'ait pas ressenti l'impulsion que devait donner alors ce nombreux concours d'artistes habiles qui, à quelques pas de là, créaient tant de chefs-d'œuvre ». L'église de Notre-Dame, élevée par la religion du peuple, voulut être dogmatique dans son architecture : à Brou, au contraire, l'ordonnateur des travaux était une femme aimant les fantaisies du boudoir jusque dans les tombeaux, et le luxe jusque dans les monuments de sa douleur. Les larmes de cette femme étaient enveloppées d'or.

Le fidèle, en entrant dans l'église de Notre-Dame de Bourg, se sent naturellement ému et prédisposé au recueillement. Ce temple, qui offre à son chevet une légère trace de déviation liturgique, se compose d'une nef majeure, close par une apside pentagone, de deux contre-nefs terminées par une apside carrée, et de chapelles latérales échelonnées sous les nefs secondaires. Le trans-sept n'y paraît pas même à l'état d'esquisse. Les dispositions du vaisseau sont si heureuses, la suppression du jubé qui devait nuire à l'effet général, a exercé une influence si favorable au développement des lointains, que cette église, bien que bâtie sur une échelle moins vaste, semble infiniment plus grande que celle de Brou. Saint Nicolas-de-Brou offre soixante-dix mètres de longueur dans œuvre, et vingt de hauteur sous voûte ; Notre-Dame n'est longue que de soixante-cinq mètres et n'est haute que de dix huit. La nef majeure chemine imposante et large entre six entrecolonnements pour chaque côté, y compris celui qu'occupe la tribune de l'orgue. Les arcades qui forment ces percées, ont une courbe ogivale timide et affaissée, comme toutes celles de cet âge. Le troisième entrecolonnement, à gauche du spectateur partant du parvis, fait seul exception à la règle ; il est courbé en anse de panier, par suite d'un de ces caprices d'architecte qu'on ne saurait expliquer clairement. Six croisées un peu grêles, dont deux trèfles et un cœur constituent le fenestrage, correspondent, sur chaque flanc, aux six percées de la nef majeure. Comme à Notre-Dame de Dôle, il y a trop d'espace

vide entre ces baies et l'extrados des arcades ogivales ; et les fenêtres sont placées trop près de la voûte. Il eût fallu pour remplir cet intervalle, cette zône lisse et nue, le *triforium* de Saint-Nizier de Lyon, imité avec tant de bonheur dans l'église de Pérouges (Ain). La voûte, faiblement ogivale, est ornée de clefs et de nervures compliquées qui se croisent. Tous les piliers de soutènement, les nervures et les arcs-doubleaux qui divisent en zônes les diverses travées de la voûte, sont à moulures prismatiques. Les piliers, par conséquent, sont privés de chapiteaux et viennent se marier immédiatement aux arcades qui les absorbent dans leur partie supérieure. Ceux de la première travée, beaucoup plus robustes que les autres pour supporter, sans fléchir, le fardeau du clocher, sont demeurés massifs et bruts. Le porte-orgue est une œuvre du XVIe siècle, dont on admire la riche balustrade. L'orgue actuel, qui passe pour excellent, ne date que de 1835. Sous la cinquième travée de voûte, se développe un avant-chœur, représentant la *Solea* des basiliques constantiniennes. C'est aux limites de cet emplacement que se trouvait un jubé dont j'ai reconnu les vestiges, jubé qui fut peut-être plutôt destiné à servir de base monumentale à une croix ou à un calvaire, et de clôture majestueuse au chœur, qu'à l'usage de tribune pour la lecture de l'Epître et de l'Evangile. Après l'avant-chœur vient le *presbyterium*, séparé de la première enceinte par une table de communion de marbre. Au centre de cet espace sacré, s'élève l'autel majeur, couronné d'un dais suspendu à la voûte, qui rappelle le *ciborium* des basiliques latines. Au-delà de l'autel majeur est le chœur qui va particulièrement fixer notre attention.

L'apside majeure de Notre-Dame n'a point l'arc ogival indécis et rampant des pacées de la nef. Sa voûte plus ferme témoigne de l'époque où l'architecture *gothique* s'était moins sensiblement éloignée de sa majesté et de son énergie premières. Cette région se compose d'abord d'une travée aveugle, remarquable par de riches clefs de voûte alvéolées, représentant les emblêmes des évangélistes (un seul manque, et il serait utile de le remplacer), puis de l'apside ou *tribune* proprement dite, dont la voûte offre cinq lunettes correspondant à cinq croisées, deux latérales bouchées, trois riche-

ment ouvertes et richement fenestrées. Les trois baies apsidaires ouvertes présentent un immense développement : elles occupent presque tout l'espace entre l'aire du temple et sa voûte. Elles sont traversées horizontalement par une corniche très-ornée, à feuilles de chardon, qui les partage en deux régions. Le fenestrage est d'une grande somptuosité, surtout à la zône inférieure, mais il a le tort de n'y être pas à sa place, étant disposé de manière à figurer une croisée renversée, ce qui est d'un goût aussi équivoque qu'une église fermée par deux apsides, à sa façade et à son chevet. Les nervures de la voûte, partant d'une clef pendante extrêmement hardie, s'épanouissent avec grâce et viennent se confondre avec celles de la zône supérieure des fenêtres apsidales. Ces baies sont décorées de verrières peintes précieuses du XVe siècle, représentant des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament. La décoration, meuble de l'apside majeure de Notre-Dame de Bourg, est en harmonie avec son architecture. Son pourtour est orné d'un double rang de stalles dont les dossiers sculptés offrent dix-sept personnages de chaque côté. Les accoudoirs, les placets, les revers des placets sont de naïves et curieuses épreuves de la caricature nationale qui s'essaya dans les temples par la sculpture. Au centre de cette région, l'observateur remarquera un crucifix en ivoire, l'un des plus beaux que je connaisse. Somme toute, le chœur de Notre-Dame est un des plus précieux monuments de l'architecture et de la décoration de ce XVe siècle, qui fut toujours ou très pauvre ou très riche.

Le système des contre-nefs, fermées par des apsides carrées, est répété de la nef majeure. Sept chapelles se rangent sous le collatéral méridional : six seulement s'ouvrent sous la nef mineure du nord, la septième étant absorbée par le vestibule de la sacristie. Probablement érigées par des confréries de femmes, les chapelles du flanc septentrional, sont plus larges que celles du côté opposé. Dans la première, à gauche en entrant, vis-à-vis le baptistère, on remarque une charmante niche-crédence du XVe siècle ; dans la troisième, sur un vitrail peint, exécuté grossièrement, mais non pas d'une façon *ignoble*, comme l'a dit l'incroyable M. Mérimée, est représenté le martyre de Saint Crépin et de son compagnon. Cette

peinture transparente exceptée, les chapelles et la nef de Notre-Dame n'ont aucune verrière peinte. Le zèle intelligent de M. Huet, archiprêtre-curé de cette église, en promet une à une fenêtre récemment pratiquée et imitée de l'ère *gothique* qui règne dans le temple. Dans la chapelle apsidaire consacrée à la sainte Vierge, sous la contre-nef méridionale, est un tableau dessiné dans la manière énergique et large de Michel-Ange, et rappelant le coloris de Murillo; dans celle qui lui est contiguë, se trouve encore un excellent tableau sur bois, représentant saint Jérome dans le désert. Parmi les objets mobiliers de ce temple, n'oublions pas de signaler le bel aigle servant de lutrin, à base du XVIIe siècle, et surtout la chaire à prêcher, œuvre admirable du XVIIIe, adhérente à un pilier de la maîtresse-nef. Cette chaire, ainsi que les stalles, a été restaurée avec une habileté surprenante par un ouvrier de Bourg, qui a su s'élever d'instinct au rôle inspiré de l'artiste, le sieur Bontemps. La sacristie de Notre-Dame est presque l'image de ces sacristies monumentales de l'Italie, qui forment de véritables musées chrétiens : elle possède plusieurs trésors, entr'autres deux tableaux du XVIe siècle, du plus grand prix, et deux autres fort remarquables du XVe, tous quatre peints sur bois. Les deux plus petits proviennent d'un tryptique.

Je n'ai pas à parler de la merveilleuse peinture byzantine conservée religieusement en une sorte de tabernacle dans cette sacristie : elle n'est point du domaine des regards vulgaires, et ne peut être exposée aux yeux que dans des circonstances exceptionnelles. Bonaparte, vainqueur de l'Italie, avait exilé à Bourg plusieurs prélats romains. Rentrés dans leur patrie, ils dotèrent Notre-Dame de cette collection de tableaux de chemin de croix, qu'on voit aux angles des piliers latéraux de la nef, et qui donneraient une assez pauvre idée du goût romain, si on en jugeait par eux, comme les feuilletonistes voyageurs de Paris jugent des nationalités par une servante d'auberge.

Les dalles qui couvrent l'arc du vaisseau, n'ont rien de remarquable.

IV.

Je préfère, je l'avoue, la majesté calme de Notre-Dame de Bourg à la splendeur compliquée de Saint Nicolas de Brou : quelle différence entre les façades des deux monuments, l'une sagement combinée, de la base au sommet, s'élevant dans les airs, sans emphase et sans enflure, l'autre tourmentée dans sa profilation, offrant une superfétation de petites choses qui semblent avoir inspiré le mauvais goût des églises bâties par les Jésuites, et déprimée vers la terre au lieu de monter vers le ciel ! Oh ! comme elle règne bien, solennelle et grave, cette belle église de Notre-Dame, au milieu de la pacifique cité de Bourg, dans cette couleur tranquille de l'atmosphère bressanne, dominant toutes ces pieuses communautés que sa voix réjouit, que son ombre sanctifie, et toutes ces rues courbes, ces maisons historiques du vieux Bourg, dont le nombre hélas ! diminue chaque jour, sous l'influence de notre civilisation. Bourg, la ville sainte, la ville recueillie par excellence, désire ardemment que le vœu de M. Alfred Bon, relativement au clocher de Notre-Dame, ne demeure pas stérile.

Le service divin s'exerce avec noblesse dans l'église paroissiale de Bourg, conformément à la liturgie lyonnaise, la seule qui, avec celle de Milan, fasse revivre dans ses rites les ineffables usages de l'église d'Orient, et rappelle dans la célébration de la messe l'austère synaxe des Grecs. Le diocèse de Belley appartient à la province ecclésiastique de Besançon ; mais, confondu avec celui de Lyon, depuis la restauration du culte en France jusqu'au rétablissement de son siége épiscopal, il s'est accoutumé à regarder l'Eglise de Lyon comme sa mère, et il a eu le bon esprit d'en continuer les rites. Si l'église de Notre-Dame n'est plus cathédrale, elle a bien des motifs de consolation, par la présence presque habituelle de Mgr l'évêque de Belley, au sein de cette ville de Bourg qu'il affectionne particulièrement. Ne terminons pas ce fragment sans dire que Notre-Dame possède une belle sonnerie, qui malheureusement

n'est point assujettie aux règles liturgiques de la sonnerie lyonnaise. M. Jules Baux va donner l'histoire du monument dont je viens de dresser la monographie : nous nous sommes ainsi partagé le travail ; l'un aura mis en œuvre les documents écrits, l'autre aura publié les documents bâtis.

Il me reste maintenant à écrire la monographie complète de Saint-Maurice, de Vienne, promise à la *Revue du Lyonnais*, puis je reprendrai le cours de mes excursions autour du Lyonnais, et ferai paraître successivent les esquisses à main-levée de Beaune, Nuits, Villefranche-sur-Saône, Montluel, Tournus, Bourg-en-Bresse, Valence et Vienne.

Joseph Bard,

De la Société Royale d'Emulation du département de l'Ain.

Variétés.

—

L'INSTITUTRICE DE RETOUR ET SUR LE RETOUR.

L'un des plus nobles apanages de Genève est, sans contredit, de fournir au monde civilisé tout ensemble les meilleurs moyens d'employer le temps et ceux de le mesurer, soit des institutrices et des montres. Toutes deux vont aux extrémités du globe témoigner de la supériorité de nos produits comme de celle de notre éducation; combien n'est-il pas de souverains qui portent des répétitions et ont des épouses sorties des mains de nos horlogers et de nos institutrices! Mais hélas! montres et institutrices subissent les outrages des ans, les unes deviennent *patraques* (ce sont les montres), les autres, après avoir formé le moral de maintes demoiselles, voyent leur physique se déformer, leurs forces s'épuiser; elles reviennent alors au pays, rentées par d'illustres élèves, prendre leurs invalides longuement achetés.

Mais, avant de les considérer, jouissant d'un doux repos à leur *petit été de la Saint-Martin*, voyons d'abord ce qu'elles

sont à leur départ et fouillons dans le sac qui contient le bagage de leur érudition.

On conçoit que les demoiselles qui se destinent à élever des personnes de distinction, appelées à être dans le monde des princesses, des marquises, des comtesses, des lady, des reines même, doivent se former surtout et avant tout aux belles manières, car si lord Chesterfield écrivait sans cesse à son fils Stanhope que Marcel, son maître de danse, devait être son premier instituteur, il est facile de conclure de là que pour des personnes du sexe les grâces et une sévère tenue doivent être des éléments de réussite tout-à-fait indispensables; ce qui n'est que l'accessoire pour l'éducation d'une bonne bourgeoise devient presque le principal pour la noble héritière qui doit se distinguer par l'élégance de ses habitudes et les charmes de sa personne.

Donc une jeune genevoise qui se destine à être institutrice doit avant tout saluer avec aisance et dignité, se tenir droite, se présenter convenablement, s'habiller avec goût et même avec recherche, son langage doit être pure, sa réserve exemplaire ; voilà la base de son léger bagage; elle doit ensuite avoir des connaissances plus nombreuses qu'approfondies et le germe un peu développé de tous ces talents agréables qu'une demoiselle du grand monde peut fort bien ne pas posséder en plein, mais qu'il lui est interdit d'ignorer complètement. L'institutrice doit de plus *gazouiller* un peu d'anglais, ou bien *roucouler* quelques phrases italiennes. Sans qu'il lui soit défendu pourtant de s'exprimer correctement dans ces langues surtout si elle est en destination pour les pays où elles sont parlées.

Après avoir étalé les titres modestes, nécessaires pour obtenir le diplôme d'institutrices à l'étranger, on sera peu surpris sans doute de la foule de nos concitoyennes qui se l'adjugent sans examen et sans contestation; elles le peuvent

d'autant mieux qu'une fois arrivées au sein des familles où elles doivent professer, elles font l'emplette des livres élémentaires qui les guident dans leurs leçons, et les perfectionnent elles-mêmes, elles se maintiennent sans cesse un peu au-dessus du savoir de leurs élèves et finissent par devenir réellement maîtresses tout en formant leurs écolières. En sorte qu'alors qu'elles reviennent, elles sont, pour la plupart, tout juste ce qu'elles se proclament et ce qu'elles devraient être en partant, et l'on pourrait croire qu'elles s'en vont plutôt pour perfectionner leur éducation que pour faire celle d'autrui.

En thèse générale, vingt ou vingt-cinq ans de séjour loin de Genève sont nécessaires à l'institutrice qui veut y revenir dans une position tout-à-fait indépendante. Partie à dix-huit ou vingt ans, c'est donc ordinairement à quarante ou quarante-cinq ans qu'elle peut rentrer dans ses pénates ; sans doute il en est qui, plus fortunées, y retournent jeunes encore, ou tôt moins âgées, avec de jolis moyens d'existence, mais ces exemples sont peu fréquents et deviennent plutôt l'exception que la règle.

Ainsi que le caméléon, l'institutrice prend la teinte et les goûts dominants du pays dans lequel elle a vécu, du milieu où elle a été exilée; selon qu'elle arrive du nord ou du midi, elle est flegmatique, cérémonieuse, formaliste, ou bien vive, enjouée, sémillante ; je dois dire pourtant que celle-ci est très-rare, attendu que les migrations enseignantes de nos jeunes genevoises se dirigent plus volontiers vers le nord.

L'institutrice est essentiellement *aristocrate* dans ses manières et presque toujours par ses opinions; en vain elle aurait vécu chez des membres opulents des diverses oppositions; ces messieurs, très *Brutus* à la tribune ou dans leurs écrits, sont à l'ordinaire quelque peu *Louis XIV* chez eux.

Le *paletot* libéral qui les enveloppe au sein des assem-

blées politiques tombe dans leur intérieur et fait place aux habits pailletés de comtes, de marquis, de chevaliers, de barons, de ducs, etc., fort peu prennent le goût du libéralisme jusqu'à s'en revêtir avec leurs gens qu'ils traitent parfois comme de vrais nègres, tout en écrivant de superbes diatribes contre la traite, et en déplorant, dans des phrases larmoyantes, de l'effet le plus philanthropique, l'horrible destinée de ces pauvres enfants de l'Afrique.

Si l'institutrice donc n'entendait de son riche patron, membre *de la gauche*, que les discours qu'il prononce à la Chambre des lords ou ses motions à celle des députés, elle reviendra sans doute au pays nuancé de libéralisme, voire même de radicalisme, mais elle ne l'entend qu'au logis où il passe *à la droite* dans les ordres qu'il donne et dans les airs qu'il prend.

Mais si l'institutrice est ministérielle et même tant soit peu despote par ses allures, elle n'en chérit pas moins son indépendance individuelle; bien que dorée, sa captivité de quatre à cinq lustres l'a fatiguée ; elle brûle de briser son joug resplendissant, et, revenue dans sa patrie, sa première pensée est d'y être affranchie de toute servitude; aussi vit-elle en général seule; elle se choisit une petite retraite où elle puisse se livrer sans gêne à son mode de vivre, son appartement est une *oasis* constellée partout de son ancienne splendeur, et blasonnée aux armes de ses nobles élèves ; ce sont des coffrets fulgurants, des meubles de toilette éblouissants, des ornements de luxe, qui tous lui rappellent les illustres donatrices de qui elle les tient. Elle est comme estampillée de leurs largesses qui pendent à ses oreilles brillent à son col, scintillent sur ses doigts, reluisent sur sa poitrine et resplendissent sur son front, de telle manière qu'elle porte sur chaque partie de son corps des stigmates étincellantes de gratitude et de magnificence.

Et qu'on ne fasse point un crime à l'institutrice de vivre ainsi solitaire, car durant ses longues pérégrinations, ses premiers parents ont payé leur tribut à la nature; ceux qui restent, plus ou moins éloignés, prendront volontiers leur part de son bien-être, mais se soucieraient peu d'y contribuer : ils l'entraîneraient même par leurs allures tout-à-fait bourgeoises et leur sans façon roturier. Elle ne pourrait se résigner à subir le genre sans gène de l'horloger son cousin, l'accent lourd et traînant de son neveu, et le dîner plébéïen de sa famille commencé au coup de midi. Il lui faut une continuation de ses hautes manières, elle veut des habitudes qui soient en harmonie avec l'élégance de ses meubles et de son salon; il convient qu'elle puisse se croire encore à la cour d'un margrave, dans l'hôtel d'un ambassadeur, ou tout au moins dans le château d'un gouverneur de province, et le moyen qu'il y aurait pour elle de se faire une si charmante illusion, quand son oncle, le brule-gueule aux dents, l'abat-jour sur le front, limerait un *pignon* et chanterait une *gaudriole* dans la chambre contigue à la sienne.

Toutefois l'institutrice n'est pas seule chez elle, car elle a un chat souvent, un chien parfois, et des oiseaux toujours. Elle forme et surveille ces charmants animaux afin de *s'entretenir la main*, comme dirait un maître d'armes, elle leur inculque des manières prévénantes. Bien qu'ils se tiennent et dorment couchés sur de moelleux canapés, ils s'éveillent et se jettent sur le visitant pour fêter sa bien venue, le couvrant ainsi de crotte en hiver, de puces en été, de leur fourrure toute l'année, et, si peu qu'il élève la voix, il aura bientôt à lutter, pour se faire entendre, contre un *solo* de serin ou un *duo* de canaris qui s'égosillent dans une cage balancée sur sa tête. Hélas! qui pourrait lui faire un crime de ce que son instinct éducatif, dans son triste veuvage, s'exerce et se répand sur cette gentille ménagerie! aussi ses oiseaux

qui lui font honneur sifflent des airs de Rossini, son chien aboye en *ut dièze* et son chat miaule en *si bémol*.

On conçoit, du reste, que l'institutrice ne saurait rester étrangère à rien de ce qui se passe dans le monde intellectuel ou politique. Son savoir et ses relations la mettent en mesure de protéger un auteur ou un gouvernement avec la même efficacité ; elle juge en dernier ressort du mérite d'un ouvrage ou de la convenance d'une mesure diplomatique; et si les magistrats de sa patrie sont bien sages et lui font un peu la cour, elle leur promet l'appui mystérieux de *la sainte alliance* à laquelle elle se rattache par ses illustres rapports avec des cours puissantes, car les frères de ses anciennes élèves perchent dans les postes les plus élevées, planent dans d'éminents emplois, et touchent aux degrés de tous les trônes, alors qu'ils n'y sont pas assis eux-mêmes.

L'institutrice pure et châtiée dans son langage l'est infiniment moins dans son costume, non qu'il soit formé d'étoffes grossières, mais il heurte souvent les modes et s'insurge contre le bon goût. Plusieurs raisons expliquent cette irrégularité choquante de sa part; voici les principales :

Ayant longtemps vécu avec de jeunes demoiselles, elle en a adopté les vêtements et les couleurs dans un pays comme à une époque de sa vie où ce penchant était sans graves inconvénients pour elle ; mais comme elle le conserve à son retour dans ses foyers, il forme alors une fâcheuse distance avec l'âge positif où elle est parvenue: aussi sur *trois* femmes de cinquante ans que vous rencontrerez dans le monde arborant la couleur rose, ainsi que des costumes étranges ou pour le moins étrangers, gagez hardiment que *deux* sont institutrices. Puis ses illustres élèves lui envoient pour cadeaux de resplendissantes étoffes fort goutées dans les lieux éloignés d'où elles viennent, mais qui le sont beaucoup moins là où leur ancienne amie réside, et celle-ci se croit obligée de les por-

ter, grâce à sa scrupuleuse gratitude pour ses élèves et parcequ'elle n'est pas fachée de pouvoir instruire toutes ses connaissances de la source d'où découlent ces *éclatantes* offrandes qui, d'ailleurs, éblouissent les regards et déterminent l'attention.

Souvent aussi l'institutrice a conservé la réserve un peu sévère, un peu prétentieuse, qu'elle avait auprès de ses élèves; son ton reste doctoral, sententieux, affecté; on dirait qu'elle se croit chargée de l'éducation de l'espèce humaine et de régenter *le tout* après avoir enseigné *la partie*. Elle rit du bout des lèvres, se prohibe la joie, se scandalise de la plus légère incongruité et fait montre d'une chasteté pudibonde, et d'un puritanisme exagéré.

Quoiqu'habitant seule, l'institutrice n'en chérit pas moins la société; habituée aux charmes d'une bonne compagnie, elle la demande, la cherche et la découvre partout où la destinée l'a conduite. Personne plus qu'elle ne se rend à d'aimables invitations, personne plus qu'elle n'adore les causeries spirituelles, personne plus qu'elle n'apprécie le confortable de la vie, ne rend justice au savoir faire des pâtissiers, aux bons ragoûts des rotisseurs *cordon bleu*, à la qualité supérieure du moka, à l'excellence du beurre genevois, et à la savante confection des *meringues* indigènes.

Car, en retour de l'éducation qu'elle a donnée dans de hautes maisons, elle a contracté les penchants qui y régnent, les goûts qui y dominent, et souvent sensible à la succulence des vins, des plats, et du régime qui distinguent les tables princières, elle ne peut rentrer qu'avec peine dans un maigre ordinaire, ne perd aucune circonstance favorable de revenir chez autrui à son ancien mode d'alimentation, et se constitue ainsi, à ce que beaucoup de gens prétendent, gourmande par souvenir et par occasion, mais sobre par nécessité.

Il est curieux vraiment d'assister à une réunion formée en

grande partie d'institutrices; on s'instruit là des nouvelles du globe entier; leurs correspondances réunies peuvent remplacer l'abonnement aux gazettes complètes et universelles d'aujourd'hui, et même ces dames connaissent des anecdotes diplomatiques qu'on chercherait en vain dans les journaux les mieux informés. Leur conversation, du reste, resplendit de titres, elle est armoriée, blasonnée, héraldique au dernier point, si bien qu'en l'écoutant on pourrait facilement croire qu'elle se fait dans un des plus nobles hôtels du faubourg Saint-Germain, écoutez plutôt :

La scène se passe dans une charmante petite chambre meublée avec recherche et même avec luxe ; mille élégantes chinoiseries sont étalées sur une cheminée en marbre blanc, au centre de laquelle s'élève un castel en albâtre, à colonnettes torses de l'effet le plus somptueux; quatre institutrices sont assises dans de moëlleux fauteuils à l'entour d'une table en acajou, que domine une magnifique caffetière à la Chaptal; quatre tasses de porcelaine de Sèvres viennent de recevoir dans leur sein la liqueur brûlante de moka dont l'arôme embaume l'atmosphère ; un plat monstrueux de meringues montre les formes arrondies de ces succulentes filles de V..... entourées de leur ceinture neigeuse blanche comme la crême ; la conversation se fait entrelardée de bouchées succulentes en guise de ponctuation. Voici les noms des quatre interlocutrices : Mlles Minervette, Nestorine, Mentorée, Chironne.

Mlle Minervette.

Eh! bien, mes très-bonnes, vous saurez que mon aimable lord m'a envoyé un délicieux schal cachemire pure laine, si souple, si fin, qu'il peut passer au travers de ma bague en diamant, je vous le ferai voir à votre première visite.

Mlle MENTORÉE.

Cette Minervette est-elle heureuse! Pour moi je suis aussi en bonne veine. La duchesse P.... vient de m'adresser une charmante missive et m'a fait remettre par le comte R... le portrait de son père le duc S... tout entouré de pierreries.

Mlle NESTORINE (*caractère jaloux*).

Ma chère Minervette si ton schal passe au travers de ta bague c'est que tu as les doigts un peu gros; quant à toi Mentorée, je n'ai jamais pu comprendre pourquoi le père de ton élève te comblait de cadeaux.

Mlle MENTORÉE (*piquée*).

Eh! mais je les dois à son bon cœur, à sa gratitude.

Mlle NESTORINE.

Oui, je comprends à son cœur!! pour moi je n'ambitionne de mes élèves que leurs amitiés et mes rentes, cela me suffit.

Mlle CHIRONNE (*un peu bégueule*).

C'est vrai, Nestorine a raison, je ne reçois jamais de cadeaux que de mes deux charmantes comtesses; car les langues! voyez, mes très-chères, les langues à Genève sont d'une horrible malignité à notre égard.

Mlle MINERVETTE.

Permettez, mes poulettes, que je ne sois point de votre avis, et que je vous dise encore que le vicomte de C... vient de m'écrire un billet comme il les sait faire et qui accom-

pagnait son dernier ouvrage dont il me fait l'offrande et je les ai acceptés tous deux sans le moindre scrupule, ainsi que les compliments du roi, dont j'ai souvent fait la partie de whist à Windsor.

Mlle NESTORINE.

En vérité, ma sémillante, tu as partout les quatre pieds blancs, ton amabilité a séduit Albion tout entière et l'on dirait vraiment que tu as le *Parlement* dans une manche et la *Chambre des lords* dans l'autre, sans parler de la cour où tes compères fourmillent par centaines.

Mlle MINERVETTE.

C'est vrai, l'Angleterre ne me traite point mal, mais toi Nestorine, la Russie te choye aussi, et ce boa, cette palatine de superbes fourrures, que t'a données le grand duc, elles témoignent assez de la chaleur de son estime et de son envie de te couvrir de ses largesses.

Mlle CHIRONNE, *avalant une meringue.*

Sur les épaules, c'est vrai; mais, dis-moi donc, Nestorine, ces meringues sont impériales, et ton café, de la plus royale qualité, il y a plaisir à venir chez toi, surtout quand tes serins sont endormis.

Mlle NESTORINE.

C'est la comtesse de L., ma chère, qui vient de me donner cinquante livres de moka, dont vous buvez les premières tasses.

Ce spécimen de leur conversation suffit pour faire juger de son ton élevé et des augustes personnages qui y figurent.

Du reste, alors que ces demoiselles proclament ainsi les

nouvelles reçues de leurs anciennes élèves elles ne parlent que des choses aimables qu'elles leur ont écrites, des riches cadeaux, témoignages de tendresse et de reconnaissance qu'elles en ont reçus, sans jamais ajouter qu'elles ont aussi en caisse la remise sur Genève représentant les rentes avec lesquelles elles s'entretiennent dans un doux *nonchaloir*; cette mention toute pécuniaire matérialiserait sans doute l'expression de leur gratitude et pourrait ôter quelque chose à la délicate pureté de leurs sentiments pour les hautes dames dont elles exaltent l'attachement et taisent *les lettres de change*.

L'institutrice qui revient avec une figure et une bourse également jolies, avec le moins d'années et le plus d'espèces possibles, aspire souvent à trouver un époux; elle renonce dans ce cas à se procurer un carlin, un angora ou des serins; elle remplace ces charmantes petites bêtes par un mari; mais, hélas! le mari ne saurait être ni prince ni jeune, en sorte que s'il a de déplorables habitudes et des manières bourgeoises, l'institutrice a bien du mal à les combattre et bien de la peine à les corriger; elle ne retrouve plus alors pour faire cette tardive éducation l'âge tendre et la douceur de ses premières élèves; *le sujet* est rude à *manier*, elle ne saurait lui inspirer cette crainte et cette déférence qui seules rendent praticable le redressement de l'enfance; elle s'est placée en face d'un âge où la souplesse est nulle, la résistance réelle et l'humeur dominatrice. Décidément elle a mangé son pain blanc le premier en fait d'éducation à faire du moins; et quelquefois, le plus fréquemment même, elle subit le joug au lieu de l'imposer.

Comme dédommagement à ses contrariétés de ménage, il lui vient sans cesse de l'étranger de superbes présents de noces pour elle et de magnifiques parrains pour ses enfants, elle forme ceux-ci avec plus de facilité que leur père, et s'acharne d'autant plus à combattre les penchants roturiers de ses fils

qu'elle connaît les ennuis qu'ils feraient endurer à leurs épouses futures, surtout si elles étaient institutrices.

L'institutrice laisse rarement une grande fortune, à l'ordinaire elle vit de pensions qui lui sont allouées par la reconnaissance, et, comme ses rentes ainsi que ses fautes lui sont personnelles, sa succession la plus claire est sa garde-robe, ses bijoux et sa mémoire; mais ses héritiers peuvent profiter de ses leçons, si elle les laisse manuscrites.

Mesdames les institutrices, j'aurais pu vous peindre sous des côtés plus avantageux et non moins vrais, vous montrer consacrant la dernière moitié de votre vie à faire le bien, après avoir passé la première à l'enseigner, aimables et spirituelles dans le monde, charmant la veillée d'un malade en consolant la chaumière du pauvre et toujours disponibles pour pratiquer de nobles vertus ou pour vous livrer à de belles actions, voilà ce que j'aurais pu et peut-être dû faire; mais, la nature me donna un vif et malheureux penchant à voir les personnes et les choses sous leurs cotés plaisants. Hélas! pardonnez-le moi, j'en aurais été corrigé, sans doute, si ma jeunesse eut passé par vos mains.

J. PETIT-SENN.

Le livre de la Nature et de la Grace, ou Exposition de la doctrine catholique sur Dieu, sur le monde physique et sur le monde moral, par M. l'abbé J.-L. Le Voyer ; Lyon, Allard, 1845 (tom. Ier), in-8°.

De l'Origine et de la Réparation du Mal, par M. l'abbé Actorie, supérieur de l'institution de Feysin ; Lyon, Chanoine, place St-François, 14 (1846, 1 vol, in-8°).

Etudes historiques sur le Célibat ecclésiastique et sur la Confession sacramentelle, par M. l'abbé A. Pernet, professeur de dogme au séminaire de Brou ; Lyon, Guyot, 1847, 1 vol. in-8°.

Notice historique, liturgique et archéologique sur le culte de sainte Agnès, par l'abbé J.-A. Martigny ; Lyon, Pélagaud, in-8° de 104 pages, avec une planche.

Histoire des principaux Sanctuaires de la Mère de Dieu, par l'abbé Pouget ; Lyon, Périsse, 4 vol. in-12.

Histoire de l'Eglise gallicane, continuée par le P. Prat ; Lyon, Périsse, tom. XIX, en deux parties : in 4° de 1048 pp.

Histoire de Mgr. d'Aviau, archevêque de Bordeaux, par M. l'abbé Lyonnet ; 2 vol. in-8°.

Les divers prêtres dont je réunis les noms et dont je viens mentionner les honorables travaux, ne sont pas absolument étrangers à nos contrées, car c'est à nos portes qu'ils écrivent. Il faut dire aussi que cette ardeur pour des études sérieuses indique de la part du clergé les plus honorables tendances. La religion ne vit pas moins de science que de foi, et il n'est point de loisirs plus noblement occupés que ceux du prêtre qui, au sortir des devoirs

de son ministère, s'applique à sonder quelques questions ardues, ou à discuter savamment divers points d'érudition chrétienne.

Toutefois, c'est moins un examen détaillé que nous avons voulu faire, qu'une revue rapide de travaux recommandables, à différents titres.

Il y a déjà deux ans que M. l'abbé Le Voyer a fait paraître le 1er volume de son important ouvrage sur *la Nature et la Grâce*, volume qui doit être suivi de trois autres.

Ce premier volume est consacré surtout à la partie naturelle de la religion, c'est-à-dire à la considération de la nature des êtres que la religion met en rapport. Il contient une étude sur Dieu, envisagé soit dans l'unité de sa substance, soit dans la trinité des personnes ; des principes généraux sur la création et l'explication de l'œuvre des six jours ; enfin, une étude sur l'homme, au point de vue pur et simple de sa nature. Ce volume présente un caractère moins théologique que les suivants, parce que l'auteur y a établi, avec beaucoup d'exactitude et de netteté, les bases sur lesquelles va s'élever ensuite le majestueux édifice du catholicisme.

M. l'abbé Le Voyer creuse avec une sérieuse attention, avec un scrupuleux savoir, l'immense sujet qu'il a entrepris de dérouler dans une série de quatre volumes. Il marche constamment appuyé sur l'Ecriture sainte et sur les théologiens qui ont le plus nettement et le plus profondément traité de la science des choses de Dieu. Son langage est sobre, ferme sans aridité ; orné, sans prétention ni recherche, et le philosophe, comme le théologien, ne peut que désirer de voir cette grande entreprise menée à bout.

De M. l'abbé Le Voyer, professeur à l'institution d'Oullins, nous passons à M. l'abbé Actorie, supérieur de celle de Feysin. L'auteur de l'*Origine et de la Réparation du mal* agite une question qui a tourmenté bien des esprits, et qui en tourmentera bien d'autres encore, parce qu'elle touche au fond de toutes les controverses religieuses. Du reste, M. l'abbé Actorie apporte, dans l'examen de ces graves débats, un esprit de franchise et de conciliation qui est fait pour dissiper plus d'un vieux préjugé. La distinction de son esprit et de son cœur se reflètent assez souvent, et dans des pages heureusement inspirées.

M. Actorie a divisé son ouvrage en trois livres. Dans le premier, il examine si le christianisme, comme le prétendent les incrédules, oblige de croire à la prédominance du mal sur le bien dans la création ; il recherche dans le second livre quelles raisons Dieu a pu avoir de permettre le mal ; dans le troisième, il montre par quels moyens la Providence a limité l'étendue du mal. Il s'efforce de prouver que, avec le Christianisme, le bien l'emporte immensément sur le mal ; que le mal est nécessaire à la production du bien,

et que ce mal nécessaire a été restreint par la Providence, autant que possible ; tandis que, avec la philosophie, le mal, supérieur au bien, a été permis sans raison, sans contrepoids, sans remède et sans limites.

La question du célibat religieux et celle de la confession auriculaire ont été le sujet de beaucoup d'écrits, et sont destinées, comme bien des questions moins graves, à être souvent encore débattues. Au XVIIe siècle, l'abbé Jacques Boileau, docteur de Sorbonne, et frère du satyrique, publia en latin une *Histoire de la Confession auriculaire* (1684, in-8°), ouvrage méthodique et sûr, que l'auteur dirigeait principalement contre le ministre Jean Daillé. Le mérite du livre de Boileau était surtout de présenter une imposante suite de témoignages des Pères de l'Eglise, et de les faire valoir par une bonne critique et de sages déductions. En 1685, un an après, Denys de Sainte-Marthe, bénédictin de Saint-Maur, se jeta dans la voie tracée par Boileau, et publia en français un *Traité de la Confession*. Il ajoutait quelques nouvelles recherches à celles du docteur de Sorbonne, et s'adressait à un bien plus grand nombre de lecteurs. Nous ne connaissons pas de travail si exprès sur le célibat, mais les plumes les plus habiles, comme J. de Maistre, ont écrit là-dessus de magnifiques pages, et des apologistes secondaires, tels que Ferrand, avocat au parlement, en ont fait le sujet d'excellentes recherches, de très justes considérations.

M. Pernet n'a pas pensé que la question fût épuisée, et effectivement elle ne l'est pas. Les objections renaissent toujours, en se parant seulement de quelques oripeaux, et se donnant de singuliers airs de nouveauté. D'autre part, les aveux éclatent aussi, et le temps, ce maître souverain des hommes et des choses, apporte aussi ses arguments, ses aveux, sa manière spéciale de faire envisager les questions. Ce livre de M. l'abbé Pernet en est la preuve ; il doit beaucoup à des recherches faites par les savants dans un autre but, et s'enrichit des travaux de la science moderne, comme aussi de l'expérience instructive des années et des révolutions.

M. l'abbé Pernet a remis heureusement en lumière les preuves apportées par ses devanciers, et qui appartiennent à tout le monde. Il est regrettable seulement que, n'ayant pas sous les yeux assez de livres, et il en faut beaucoup lorsqu'on fait des travaux d'érudition, il n'ait pu citer certains passages que sur la foi d'autres auteurs, ou d'après des éditions inexactes. Nous aurions aimé que M. Pernet écartât quelques témoignages d'écrivains modernes, dont l'autorité n'a rien de fort imposant. Malgré ces défauts et les airs un peu trop ardents de ce volume, il fait assurément honneur à celui qui l'a écrit, et, dans une seconde édition, — il en est digne, — les taches disparaissant, le texte étant un peu resserré, quelques citations vérifiées, ce sera un livre

aussi utile aux fidèles qu'aux jeunes séminaristes, en faveur de qui M. Pernet l'a surtout publié.

M. l'abbé Martigny, prêtre du diocèse de Belley, a donné une bonne traduction des *Leçons d'éloquence* de M. Audisio, professeur de la Soperga, à Turin. Aujourd'hui il fait paraître une curieuse et savante dissertation sur le culte de sainte Agnès, une des plus anciennes et des plus remarquables parmi ces innombrables jeunes femmes, qui donnèrent leur vie pour Jésus-Christ, lorsque sa doctrine rédemptrice se fondait dans des flots de sang versé par les empereurs romains. Un ouvrage du genre de celui-ci ne s'analyse guère ; il nous semble que M. l'abbé Martigny a épuisé le sujet, et il était en mesure de le faire par son aptitude personnelle, comme par les ressources immenses que lui fournissait la bibliothèque de M. l'abbé Greppo, dont le savoir et les travaux doivent être spécialement connus des lecteurs de cette *Revue*. Tout ce qui se rattache à la vie de l'intéressante martyre, aux deux basiliques et aux catacombes qui portent son nom, à la place qu'elle occupe dans le canon de la messe, aux monuments de diverses natures qui lui ont été consacrés, tout cela est rappelé ici avec ordre et méthode, avec une érudition de bon aloi et le style pur et simple que veulent des travaux pareils.

C'est aussi de l'histoire que le livre de M. l'abbé Pouget sur les sanctuaires principaux où est honorée la Vierge Marie. Une publication de ce genre a son utilité et son mérite propre, au point de vue même purement profane. Le sujet est étudié avec soin et réclamait de grandes recherches, auxquelles M. Pouget s'était préparé par un volume du même genre, que nous annonçâmes autrefois dans la *Revue*.

Quant à l'entreprise du P. Prat, à qui nous devons, entre autres livres, une *Vie de saint Irénée*, évêque de Lyon, c'est une chose digne de tout éloge. L'*Histoire de l'Église gallicane* en était restée à son XVIIIe volume, et au milieu du XVIe siècle ; c'est donc rendre un incomparable service aux lettres et à la religion, que de reprendre cet important ouvrage. On aura, du reste, l'exposé des vicissitudes de cette *Histoire* dans les pages suivantes que nous empruntons à l'auteur :

« Autrefois, dit-il, les institutions religieuses, libres dans leur développement et dans leur action, servaient également les intérêts de l'Église, le bonheur de la société et les progrès de l'esprit humain. Au sein de plusieurs d'entre elles, des hommes laborieux creusaient patiemment les profondeurs de la science, et élevaient à la religion et à la patrie des monuments immortels. Là se formèrent et se poursuivirent ces gigantesques entreprises, qui étonnent

notre siècle. Mais le souffle des passions mauvaises et les fureurs révolutionnaires détruisirent ces paisibles asiles, et suspendirent des travaux qui attendent encore, pour être continués, toutes les ressources de l'association.

« Parmi les œuvres importantes, interrompues par le malheur des temps, on peut sans crainte classer l'*Histoire de l'Église gallicane*. Cet ouvrage a subi, depuis son origine bien des vicissitudes ; il importe de les rappeler au public, avant de l'entretenir de la nouvelle continuation. Le P. Longueval, le premier, conçut le projet de réunir en un corps d'histoire tous les documents relatifs à l'Église de France, que de savants hommes avaient recueillis dans de vastes collections, et ceux que ses propres recherches pourraient lui faire découvrir. Il crut qu'une histoire destinée à raconter les gloires de l'Église de France, devait se faire sous les auspices de l'épiscopat, et se présenter au public avec une si imposante recommandation. C'est pourquoi, en 1726, le P. Longueval pria l'assemblée générale du clergé d'accepter la dédicace de son ouvrage, et de le soumettre à l'examen d'un ou de plusieurs réviseurs, nommés par elle, *afin*, dit-il, *qu'il n'y eût rien qui ne fût digne du sujet et de l'auguste corps, sous le nom et les auspices duquel il devait paraître*. Le clergé agréa des vœux si légitimes, et, en 1730, le P. Longueval publia les quatre premiers volumes de l'*Histoire de l'Église gallicane*.

« L'assemblée générale s'applaudit alors d'avoir favorisé un projet si habilement exécuté, et sur la proposition de M. de Vintimille, archevêque de Paris, et du promoteur, l'abbé de Maugiron, elle accorda au P. Longueval une pension annuelle de 500 livres, et de plus une gratification de 2,500 livres, *pour lui aider*, dit le procès-verbal, *à faire les dépenses nécessaires par rapport à la continuation de cet ouvrage*. Le P. Longueval ne tarda pas à prouver une fois de plus qu'il était digne des faveurs et des éloges du clergé. De l'an 1730 à l'an 1735, il publia quatre nouveaux tomes, qui furent accueillis avec le même empressement que les autres. Il travaillait au neuvième, lorsque, le 12 janvier 1735, une mort prématurée vint le ravir à la religion et à la science.

« Le P. Fontenai hérita de l'entreprise de son confrère et des faveurs du clergé. Mais une santé délicate, et d'ailleurs affaiblie par des travaux excessifs, ne lui permit pas de remplir les justes espérances qu'on avait fondées sur ses talens et ses connaissances. Il fut contraint d'abandonner l'œuvre du P. Longueval, après y avoir ajouté le neuvième et le dixième volume.

« La réputation que le P. Brumoi s'était acquise dans le monde littéraire, le désigna au clergé comme le digne successeur du P. Fontenai; et en 1740, M. de Vintimille le proposa au choix de l'assemblée générale, qui lui confia cette tâche, et lui accorda les mêmes secours qu'à son prédécesseur. Le P. Brumoi

se mit donc à l'œuvre : il corrigea et termina le onzième volume, que le P. Fontenai avait laissé imparfait, et composa le douzième. Il allait livrer l'un et l'autre à l'impression, lorsque la mort le frappa, le 16 avril 1742, à la 54e année de son âge.

« Le P. Fontenai survécut à son successeur; mais, attaqué d'une paralysie presque totale, il ne put reprendre sa tâche ; ce fut au P. Berthier qu'on la confia. Les trois premiers auteurs ont reçu du quatrième des éloges mérités. La mémoire du P. Berthier exige de son successeur le même devoir et les mêmes hommages.

« Le P. Berthier apportait à cette œuvre un esprit vaste et cultivé, des études sérieuses, des connaissances profondes et variées. Né d'une famille honorable à Issoudun, le 7 avril 1704, il embrassa jeune encore l'Institut de saint Ignace. Les épreuves du noviciat révélèrent et affermirent en lui les vertus d'un parfait Religieux, et le cours de régence développa les grandes qualités qu'il avait annoncées par de brillants succès au collége de Bourges, dirigé alors par les PP. de la Compagnie de Jésus. Il enseigna successivement les humanités à Blois, la philosophie à Rennes et à Rouen, et la théologie à Paris. Avide de connaissances, et voué à la gloire de Dieu, le P. Berthier consacrait tout le temps que lui laissaient ses emplois, à l'étude des antiquités sacrées, de l'histoire ecclésiastique, des Pères de l'Église, et des sciences relatives à celle qu'il était chargé d'enseigner. Toutes lui étaient devenues familières, lorsque, vers l'an 1742, ses supérieurs le mirent à la tête du Journal de Trévoux, dont l'importance croissait avec les besoins de l'Église. Cette position fut pour lui une arène où il prit à partie toutes les erreurs du temps. Ceux qui ont suivi sa polémique dans ce journal, savent avec quelle puissance de logique, avec quelle étendue de connaissances, avec quelle urbanité de ton il attaquait et confondait la fausse philosophie du siècle.

« Chargé en même temps de rédiger les *Mémoires* de Trévoux, et de continuer l'*Histoire de l'Église gallicane*, le P. Berthier mena de front ces deux entreprises, avec tant de talent, que l'une et l'autre acquirent sous sa plume une véritable perfection. Après avoir édité, en 1744, le onzième et le douzième volumes, que les Pères Fontenai et Brumoi avaient laissés manuscrits, il publia les deux volumes suivants, en 1745, auxquels il en ajouta deux autres, en 1747. Deux ans après, parut le dix-septième ; le dix-huitième, qui fut publié la même année, s'arrête à l'an 1559, et termine jusqu'à présent l'œuvre commencée par le P. Longueval.

« Le P. Berthier a fixé le jugement des lecteurs sur le mérite de ses prédécesseurs; qu'il nous soit permis d'émettre notre opinion sur le mérite de son œuvre. Les qualités, qu'il y déploie, font des six derniers volumes de cette

histoire un modèle du genre historique : théologien profond, savant historien, sage critique, écrivain habile, il discute, il analyse, il raconte avec la même aisance, avec la même lucidité. On regrette, en le lisant, qu'un tel homme n'ait pas achevé un monument, qu'il était seul capable de dignement couronner.

« Mais des circonstances malheureuses le détournèrent d'un travail si important. En 1749, les disputes religieuses devinrent plus vives, la philosophie livra à l'Église une guerre plus acharnée. Le P. Berthier dut alors prendre à la lutte une part plus active. Monseigneur de Beaumont, archevêque de Paris, et d'autres prélats du royaume recoururent plus souvent à ses lumières ; il dut prêter aussi plus souvent à leur sollicitude le concours de son zèle et de ses talents.

« Les temps ne lui apportèrent point de repos. La Compagnie de Jésus, dont il était membre, succomba bientôt aux efforts des passions et des erreurs ligués contre elle. Personne n'ignore aujourd'hui les intrigues qui amenèrent cet évènement. Le P. Berthier le subit avec une noble résignation. Il remplissait, depuis deux ans, l'emploi d'adjoint à l'éducation des Enfants de France, lorsque le Parlement, par un luxe de rigueur dont sa réputation se serait bien passée, enjoignit aux membres de la Société proscrite, ou de s'exiler de leur patrie, ou de jurer qu'ils n'entretiendraient plus aucune relation ni avec leur supérieur général, ni avec leurs anciens confrères, et que l'Institut, qu'ils avaient embrassé, était un code d'infamie. Le P. Berthier prit en pitié le Parlement, et quitta le royaume. Retiré d'abord à Rastadt, puis à Bade, enfin à Offenbourg, il se livra tout entier à la méditation des Livres saints et à l'étude des langues orientales : et ce repos de l'exil nous a valu les excellents commentaires sur les *Psaumes* et sur les prophéties d'*Isaïe*, ainsi que des *Œuvres spirituelles*, que le P. Berthier continua dans une autre retraite. Le gouvernement lui ayant permis de rentrer en France, il revint à Bourges, où il termina sa carrière, en 1783, à l'âge de 78 ans. Le P. Berthier a fait son portrait, sans s'en douter, en traçant celui du P. Fontenai : « D'un caractère doux et affable, il joignait à des manières faciles et complaisantes toutes les vertus de son état, beaucoup de religion, de piété, de bienséance dans la conduite et de talent pour gagner la confiance des autres. » Ajoutons que le P. Berthier, un des hommes les plus doctes de son siècle, était encore moins savant que pieux et modeste.

« Le P. Berthier avait laissé manuscrit le dix-neuvième volume de l'*Histoire de l'Église gallicane* ; mais cet inestimable héritage tomba entre des mains ignorantes : il fut vendu avec d'autres manuscrits, également précieux, à des merciers qui les détruisirent. C'est pour l'histoire une perte

irrépable ; personne ne la regrette plus vivement que celui qui entreprend d'y suppléer.

« Le P. Berthier n'était pas encore descendu dans la tombe, qu'un de ses anciens confrères pensait à poursuivre son œuvre. En 1780, des imprimeurs de Nîmes proposèrent au P. Le Pointe de continuer l'*Histoire de l'Eglise gallicane*, dont ils voulaient publier une nouvelle édition. Le P. Le Pointe redoutait la comparaison qu'on pourrait faire de son travail avec celui des Longueval et des Berthier ; mais, pressé par de continuelles sollicitations, il dressa sur ce projet un mémoire, que M. Puységur, alors évêque de Carcassonne, remit au cardinal de La Rochefoucauld, président de l'assemblée générale. Le cardinal devait le communiquer aux députés du clergé ; mais M. l'archevêque d'Arles, à qui le P. Le Pointe avait exposé son projet, l'engagea à ne pas l'exécuter, et s'opposa à la lecture du mémoire. L'illustre prélat craignait que la gloire du clergé français ne fût compromise dans le récit des querelles de Louis XIV avec Innocent XI. Le P. Le Pointe abandonna son projet.

Les imprimeurs de Nîmes se contentèrent de réimprimer (1782) en deux formats, in-8° et in-12, l'*Histoire de l'Église gallicane* ; mais personne ne se présenta plus pour la poursuivre. Le Corps qu'illustrèrent les quatre historiens dont on vient de parler, avait droit à leur héritage. Le nouveau continuateur cependant n'aurait point pensé à le recueillir, s'il n'avait pas dû s'incliner devant une volonté, qu'il est accoutumé à respecter. Secondé d'ailleurs par des amis officieux et versés dans ces matières, il n'a point reculé devant une tâche qui l'aurait effrayé dans l'isolement. Il l'a donc entreprise avec confiance et dévouement, et il offre aujourd'hui au public le résultat de ses efforts, dans le XIXe volume de l'*Histoire de l'Église gallicane*. Il ne vient point, selon la coutume, le recommander aux lecteurs ; il n'a, ni à le louer, ni à l'excuser. C'est au public à le juger. Il ajoutera seulement quelques explications, que l'ouvrage ne donne pas et qu'on a droit de demander à un auteur.

« Le P. Longueval, en travaillant sur le plan qu'il avait conçu, l'avait imposé à ses successeurs ; le dernier continuateur a dû le suivre. « On y trouvera (dans cet ouvrage), disait-il, l'établissement du christianisme dans les Gaules, les actes des martyrs qui y ont souffert, la fondation des diverses églises, la succession de ceux de leurs évêques qui méritent d'être connus par quelque endroit, une notice de tous les conciles des Gaules, les différents usages de la discipline, la fondation des chapitres et des monastères les plus célèbres, l'établissement des ordres religieux, l'abrégé de la vie des saints et des plus grands hommes qui ont illustré l'Église de France, l'histoire des

hérésies qui l'ont troublée, avec une notion des ouvrages faits dans les Gaules en matière de religion : le tout lié dans un corps d'histoire suivi. » Tel est le plan que s'était tracé le P. Longueval : on sait avec quel succès il l'a rempli, dans les huit premiers volumes de l'*Histoire de l'Église gallicane*. La manière, dont il s'y prit pour atteindre ce but, a servi de modèle aux continuateurs de son œuvre ; celui qui la reprend l'a imitée avec d'autant plus de soin qu'il avait à racheter, par l'exactitude, ce qui lui manque de talents. Il ne craint donc pas d'ajouter après le P. Longueval. « Pour le remplir (ce plan), je n'ai épargné ni ma peine, ni mon temps..... Persuadé que la vérité est le principal ornement d'une histoire, et presque le seul d'une histoire ecclésiastique, je me suis surtout appliqué à la découvrir. Pour cela, j'ai puisé dans les sources ; j'ai lu avec attention les anciens historiens, j'ai profité des découvertes des nouveaux critiques, et je n'ai rien rapporté comme assuré, que sur des mémoires beaucoup plus dignes de foi que ceux qu'on a pour la plupart des histoires profanes. Si je me suis trompé en plusieurs choses, ma conscience me rend du moins ce témoignage que je n'ai point cherché à tromper. Il ne m'est point arrivé de donner pour certain ce qui ne m'a paru que probable, ni pour probable ce que j'ai cru n'être que douteux ; et quand, dans les faits contestés, j'ai pris un parti, j'ai insinué les raisons qui m'ont déterminé à le prendre. »

« Il est cependant quelques points, sur lesquels le nouveau continuateur n'a pas cru devoir s'astreindre à la marche suivie par ses prédécesseurs. Aujourd'hui, un écrivain n'a plus la censure en perspective ; il n'est pas obligé de compter avec des opinions patronées par le pouvoir ; il n'a à considérer que sa conscience et le contrôle de la critique. Les historiens de l'Église gallicane n'ont pas joui de la même liberté : on s'en aperçoit plus d'une fois. Les mœurs actuelles donnent sur eux à leur successeur un avantage dont il profitera. Il dira la vérité tout entière et sur les choses et sur les personnes. La religion n'a rien à perdre à cette franchise.

« Dès l'entrée même de son œuvre il a dû faire usage de cette liberté. Le P. Berthier, on a dit pourquoi, s'est arrêté à la mort de Henri II, en 1559, c'est-à-dire, en face des grands évènements qu'enfanta le protestantisme. L'héritier de son œuvre est entré dans l'étude de ces faits avec l'intention de dévoiler, de dissiper les nuages, qu'une école intéressée s'est efforcée et s'efforce encore de répandre sur cette partie de l'histoire de l'Église de France ; sa résolution a dû être forte, car il y avait bien à faire.

« Pour juger les faits et les personnes, il a dû se placer au point de vue de l'époque dont il fait l'histoire. Ce serait s'exposer à des appréciations fausses que de juger, d'après les idées de notre siècle, des temps où les mœurs, les

institutions, les idées différaient complètement de celles qui dominent dans le société actuelle.

« Il paraîtra peut-être à quelques lecteurs que l'auteur s'est trop étendu sur les premières tentatives du protestantisme pour obtenir la liberté de son culte. L'auteur ne le pense pas : la France de Clovis n'avait jamais souffert que l'hérésie vînt élever des autels à côté de ceux de sa religion. Le protestantisme le premier a arraché au pouvoir cette faveur, les armes à la main. Cet évènement a amené dans nos institutions un bouleversement complet ; on l'a considéré comme le fait le plus important et le plus fécond des temps modernes. On a donc dû suivre le protestantisme dans ses voies détournées, comme dans sa révolte ouverte, et montrer par quels moyens il a acquis parmi nous le droit de cité. Qu'on ne croie pas cependant que le protestantisme ait fait oublier au nouveau continuateur les autres faits relatifs à l'histoire de l'Eglise. Il n'a donné à cet évènement plus d'espace que parce que, comme autrefois l'arianisme, il absorbait tous les autres, et préoccupait tous les esprits dans la société, dans les chaires, dans les écoles, dans les tribunaux, dans le gouvernement Il lui importait d'ailleurs d'étudier et de faire connaître le génie de cette hérésie dans ses premiers attentats, afin de ne pas l'avoir à présenter sans cesse sous la même face, et de se ménager pour la suite une marche plus libre et plus rapide. Aussi ne bornera-t-il aucun des volumes suivants, qui d'ailleurs ne se feront pas attendre longtemps, à un espace aussi restreint que celui qu'il publie aujourd'hui. »

M. l'abbé Lyonnet a publié un premier volume d'une *Histoire de Mgr. d'Aviau*, ancien archevêque de Bordeaux ; le 2e volume va paraître ; nous parlerons alors de cet ouvrage.

F.-Z. Collombet.

POÈMES ET IMPRESSIONS POÉTIQUES, PAR JULES CANONGE; PARIS, 1847.

Ce livre est la reproduction très-augmentée et sur quelques points épurés d'un recueil de poésies déjà publié depuis plusieurs années. Favorablement accueilli par le public et par la critique, M. J. Canonge, loin de s'énorgueillir de ce succès, n'y a vu qu'un encouragement à de nouveaux efforts pour donner à son œuvre une perfection nouvelle. Hâtons-nous de dire qu'il a complètement réussi. Cet exemple, si rare de nos jours, d'un poète qui revient sur ses inspirations premières, qui revoit et corrige ses vers, qui tend sans

cesse à une plus parfaite beauté, cet exemple, disons-nous, justifié par le succès, ne sera pas perdu. Il est difficile aujourd'hui de louer un poète. Toutes les expressions laudatives ont été tellement prodiguées par la camaraderie ou par une critique vénale à l'occasion des plus tristes et des plus malencontreux ouvrages, qu'elles ont perdu toute valeur. A moins de jeter en avant le *sublime* et le *divin*, on n'a rien dit. Nous ne louerons donc pas M. Canonge; nous aimons mieux faire connaître son livre et caractériser le genre de talent qui lui est propre. Son recueil se compose de cinq parties où se classent les poèmes, les odes, les élégies, les idylles, les épîtres. Chez M. Canonge, comme chez tous poètes de notre temps, c'est la poésie lyrique qui domine; non le lyrisme guindé et mythologique de nos grands pères, mais cet autre plus simple, plus vrai, plus intime, qui chante les joies et les douleurs de l'âme. Or, c'est une âme distinguée, une âme pure et noble que celle où nous introduisent les vers de M. Canonge. Cette âme admire tout ce qui est beau, aime tout ce qui est saint, s'enthousiasme pour tout ce qui est grand. Plusieurs pièces sont adressées aux amis de l'auteur, à Silvio Pellico, à M. de Lamartine, à notre illustre et regretté Ballanche. Ces noms sont plus qu'une recommandation; ils donnent une idée exacte de celui qui les invoque. Comme ses augustes patrons, M. Canonge a cherché surtout ses inspirations dans les idées religieuses, sa muse est principalement spiritualiste et chrétienne. Peut-être même ce spiritualisme est-il exagéré. Peut-être cette *prédominance de la pensée et du sentiment sur l'image*, comme le dit l'auteur dans sa préface, va-t-il jusqu'à lui faire dédaigner un peu le mérite de la forme et de la couleur. Nous voudrions chez un poète plus d'éclat et de richesse. Cette infériorité est compensée chez M. Canonge par une grande abondance d'idées touchantes, de sentiments tendres et délicats. En lisant ses vers, nous avons pensé plus d'une fois à ces saintes, à ces vierges dont les statuaires du moyen-âge ont semé le porche de nos vieilles églises. Leurs formes sont trop grêles et trop droites; leur taille, dessinée par les chastes plis de leur robe manque un peu d'ampleur et de mouvement, mais une pureté angélique rayonne sur leur front, et sur leurs lèvres qui prient respire la plus suave piété. Au reste M. Canonge se connaît et se juge. Ce n'est point la gloire qu'il cherche. Son ambition est moins mondaine. Dans une fort belle pièce, intitulée *Abattement*, *Confiance* (page 190), il se fait dire par la bouche de Dieu :

.....Mon fils, que ta bouche ne s'ouvre
Que pour instruire et consoler !
Et ne t'irrite pas si quelque ombre te couvre ;

Ma justice aux cœurs purs saura te révéler.
Ceux dont tu calmeras les peines
Qu'irritaient des méchants les blasphèmes railleurs,
Ceux qui, las de l'orgueil des jouissances vaines,
A tes simples accords se sentiront meilleurs,
Ceux-là te garderont comme en un sanctuaire
Leur souvenir religieux ;
Si ton nom ne luit point illustre sur la terre,
Je le couronnerai sublime dans les cieux.

Ainsi, pour M. Canonge, la poésie n'est pas un pur jeu d'esprit : c'est un sacerdoce pieux et consolateur. Il peut s'applaudir de son œuvre ; nul doute qu'il n'ait atteint son but, et qu'il ne puisse se promettre sans orgueil ce que souhaitait l'illustre chantre des *Harmonies* dans une préface célèbre, lorsqu'il mettait toute sa gloire à voir *quelque cœur brisé par la douleur dire en l'écoutant : Nous prions avec tes paroles, nous pleurons avec tes larmes, nous invoquons avec tes chants*. C'est là, pour un poète, une noble et belle récompense.

H. Hignard.

PENSÉES D'AUTOMNE.

Quand l'ange de la mort, sur la cloche qui pleure,
Aura, dans le ciel gris, tinté ma dernière heure,
Et qu'un cierge béni pour moi veillera seul ;
Quand une main amie aura clos ma paupière ;
Quand on m'aura couché dans le fond d'une bière,
Les bras pliés en croix sous un pâle linceul ;

Lorsque le fossoyeur, ce fermier mercenaire,
Aura pour moi tracé son sillon funéraire,
Et jeté sa semence en ce poudreux repli,
Puis qu'il aura hersé la terre amoncelée,
Et qu'en poussant sur moi sa dernière pelée,
Il aura secoué la poussière d'oubli ;

N'est-ce pas, vous viendrez, ô douce et bonne femme,
M'apporter en ces lieux un souvenir de l'âme,
Et chercher mon tombeau sous l'herbe de vos pas ?
N'est-ce pas vous viendrez sur ma funèbre enceinte,
Répandre comme un baume une prière sainte ?
Vous me l'avez promis... vous viendrez, n'est-ce pas ?

Car, voyez-vous, la tombe est une solitude
Dont rien ne trouble, hélas ! la morne quiétude,
Rien... pas même la voix des oublieux vivants...
Aussi, les pauvres morts dans leur nuit infinie
Doivent souvent avoir des heures d'insomnie,
Qui les tient sur leur couche accoudés et rêvants.

Et moi, vous le savez, il me faut sur la terre
L'air que vous respirez, l'eau qui vous désaltère,
Le ciel dont vos beaux yeux réfléchissent l'azur,
L'ombre où vous reposez, les brises, leur haleine
Qui vient, en se jouant, dans vos cheveux d'ébène,
Essuyer la moiteur de votre front si pur.

Il me faut les rayons de vos regards de flamme,
L'accent de votre voix, doux écho de votre âme,
Et les fleurs du chemin qui germent sous vos pas...
Mais, lorsque je serai couché dans ma nuit sombre,
Parmi les autres morts qui reposent dans l'ombre,
Que vais-je devenir, si vous ne venez pas ?...

N'est-ce pas, vous viendrez, lorsque la nuit voilée
Couvre de son manteau le fond de la vallée,
Et qu'on entend sonner l'*Angelus* des hameaux ?..
Vous viendrez à cette heure où l'on vous voit rêveuse,
Et marchant à pas lents sous l'ombre encor douteuse
Des noyers du chemin qui penchent leurs rameaux.

Oh ! vous viendrez, surtout quand l'automne mourante
Arrachera des bois la feuille au loin errante,
Et vous amènera novembre tout en deuil :
Vous viendrez !... car pour ceux qui reposent leur tête
Sur l'oreiller des morts, ces jours sont une fête...
Et ce sera ma fête à moi dans le cercueil...

Alors, vous me direz si le long des fontaines,
Au bord des prés, des bois et des forêts lointaines,
Le printemps fait toujours épanouir ces fleurs
Que j'allais, le matin, cueillir dans la rosée,
Qu'ensuite j'appendais à votre humble croisée,
Fraîches comme l'aurore, humides de ses pleurs.

Vous me direz s'il est, près de votre demeure,
Un sentier sous l'ombrage où j'allais à toute heure,
Avec un livre ouvert que je ne lisais pas,
Où souvent je restais jusqu'au soir à ma place,
Rien que pour vous y voir passer, baiser la trace
Que sur le sable humide avaient laissé vos pas...

Qui semble palpiter au souffle de la nuit.

Étoile que j'aimais ! ! Elle avait vos yeux d'ange,
Et semblait me fixer d'une manière étrange,
Quand mes regards du ciel pouvaient la découvrir :
Elle semblait aussi me dire mille choses,
Comme ces mots tombés de vos lèvres écloses
Qu'on écoute à genoux, énivrants à mourir...

Lorsque vous serez là, vers l'heure où le jour tombe,
A genoux et priant sur le bord de ma tombe,
Ecoutant si l'écho répond à votre voix,
Oh ! si vous entendez, comme la brise errante,
Passer dans vos cheveux une haleine mourante,
Un soupir dans la mousse et sous les croix de bois,

C'est moi, moi qui viendrai dans ma robe de brume,
Pareille à la vapeur qui le soir monte et fume,
Au bord des flots dormants, du milieu des roseaux,
Je vous dirai tout bas, avec une voix morte

Car, voyez-vous, pour vous je crois en l'autre vie,
Au bonheur des élus dont leur âme est ravie,
Au ciel, aux séraphins qui peuplent le saint lieu :
Je crois à ce torrent de joie et de délices
Où, dans le paradis, on boit à pleins calices,
Oui, je crois tout pour vous, pour vous, je crois en Dieu,

Et lui dis : ô mon Dieu ! s'il est bien véritable
Qu'aux saints du paradis un bonheur ineffable
Est réservé par vous, pendant l'éternité,
O mon Dieu ! gardez-moi cet ange, cette femme,
Qui partage avec vous et ma vie et mon âme,
Pour ma part de douceur et de félicité ! ! !

HUGUE.

Dans la mansarde d'un hôtel
Travaillait un pauvre poète,
Et, pour ce rimeur éternel,
Tous les jours étaient jours de fête.
Il vivait là fort chichement ;
Mais, en espoir, du moins, au temple de mémoire
Il transportait son logement
Où, sobre par tempérament,
Il pourrait s'enivrer de gloire.
Faible en était sa part. N'importe, un jour viendrait
Qui mettrait chacun à sa place.
Dans le même hôtel demeurait
Un financier à large face.
Sous des lambris dorés languissait avec lui
Un triste compagnon, l'ennui.
Certain jour, au sortir de table,
Le financier pensa, dit-on,
Et raisonna : ceci n'est pas invraisemblable.
— Ne devant pas laisser, dit-il, de rejeton,
Comment perpétuer mon nom ?
Pour le faire passer jusqu'aux races futures,
Si j'élevais un monument
Qui braverait des ans les mortelles injures,

(*) Nous empruntons ces deux pièces à un recueil de fables que va publie

Asile où je pourrais reposer noblement?....
Mais oui, c'est un bon tour à faire
A mon voisin, ce fou! poète! homme de rien,
Qui, se flattant déjà d'un espoir téméraire,
Prétendait que son nom vivrait plus que le mien.
Le projet lui sourit. On se met à l'ouvrage.
On a recours au bronze, au marbre, au fer, à tout.
Architectes, maçons font rage,
Et le monument est debout.
Puis la mort, qui se tenait prête,
Au financier porte son heurt.
De son côté, notre poète,
Son livre fait, l'imprime et meurt.
Il avait peu connu la gloire.
Sous sa modeste croix de bois,
Quelques planches formaient ce temple de mémoire
Qu'avait desiré tant de fois
Son âme à présent consolée.
Il dormait près du mausolée
Où brillaient le granit et l'or,
Mais qui, mille ans après, n'était plus que poussière,
Tandis qu'au temps lui-même empruntant sa lumière,
Le livre se lisait encor.

A. R.

LE ROSIER ET LE DATTIER,

FABLE.

Un riche amateur de jardins
Avait un dattier dans sa serre ;
Il le montrait aux citadins
Qui venaient visiter sa terre,
Et chacun de s'extasier.....
— Mais, d'où vient, disait un rosier,
Que vers moi pas une personne
Ne daigne un instant s'arrêter,
Ne fut-ce, enfin, que pour jeter
Les yeux sur les fleurs que je donne ?
Je répands des parfums si doux !
De cet arbre étranger où sont les avantages ?
Parlez, voisin, que faites-vous
Pour attirer tous les hommages ? —
— Je suis un arbre transplanté,
Il me faut des soins, une serre.
Si vous étiez un jour, ainsi que moi jeté,
Chétif, à demi-mort, sur la terre étrangère,
Vous y seriez ce que je suis.
Mais c'est un funeste avantage ;
Je n'ai plus ni parfums ni fruits.
Couvrez de fleurs le voisinage,
Soyez heureux : c'est le plus sage :
Nul n'est prophète en son pays.—

A. R.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

CHALAMONT,

DÉPARTEMENT DE L'AIN (1).

§ I. — ORIGINE DE CHALAMONT.

L'origine de Chalamont date du moyen âge. On ne trouve rien, ni dans les monuments, ni dans les documents historiques, qui témoigne de son existence avant cette époque.

(1) Le 6 septembre 1847, il y a eu à Chalamont une de ces solennités dont le souvenir ne s'efface jamais d'un pays. La Société d'Agriculture de Trévoux y a fait une distribution publique de primes en faveur des domestiques de l'arrondissement qui se sont le mieux conduits, et de médailles d'honneur en faveur des fermiers et métayers qui ont fait preuve de la meilleure culture dans leurs domaines. C'était un spectacle d'un véritable et touchant intérêt que ce mélange d'hommes de toutes classes, unis entre eux par les liens d'une noble confraternité ; et, pour donner plus de sanction aux récompenses, il y avait là un nombreux concours de prêtres, qui n'ont pas craint de publier en chaire les noms que la Société avait signalés.

Sur la prière de M. Bodin, président de la Société d'Agriculture de Tré-

Entre les onze communes qui composent le canton de cette ville, il n'en est même qu'une seule dont le souvenir paraisse véritablement pouvoir être regardé comme antérieur aux temps

voux, l'assemblée a été présidée par M. Puvis, dont le nom est célèbre en économie agricole.

Après l'inspection d'un instrument fort simple pour l'aiguisage des faulx, M. Valentin Smith a lu une notice historique sur Chalamont. Il a ensuite déposé sur le bureau la statistique de cette commune.

La Société d'Agriculture de Trévoux a eu l'heureuse idée de faire faire la notice historique et statistique de la commune dans laquelle elle doit tenir sa séance annuelle pour la distribution des primes et médailles. C'est une idée que le gouvernement devrait propager et encourager, comme l'un des meilleurs moyens d'éclairer l'histoire générale, par la connaissance et le développement de l'histoire locale.

M. de Laferrière, choisi pour soutenir auprès du congrès central d'agriculture les intérêts de l'arrondissement de Trévoux, a succédé à M. Valentin Smith. Il a fait lecture d'un remarquable travail sur la nécessité de la formation d'un ministère de l'agriculture, et le besoin de donner à celle-ci une représentation égale au moins à celle dont jouissent l'industrie et le commerce qui ont le droit d'envoyer des délégués directs au Conseil général d'agriculture, arts et manufactures, droit refusé à l'agriculture ; véritable anomalie dans un pays comme la France, où la population rurale dépasse vingt-six millions d'habitants. Ce travail a été d'autant mieux apprécié, qu'il exprimait avec bonheur un besoin vivement senti dans le département de l'Ain.

M. Bodin, président titulaire de la Société, a présenté ensuite des réflexions sur l'agriculture spéciale de l'arrondissement de Trévoux, écrites d'une manière ferme et saisissante, s'attachant surtout, après avoir parlé de l'élan imprimé aux travaux agricoles de la Dombes, à démontrer l'importance de la culture des fourrages, première base de richesse rurale.

Enfin, M. Thiébaut, rapporteur de la commission, formée pour la répartition des primes et des médailles, dans un rapport qui a constamment intéressé au plus haut degré, a fait ressortir avec goût et tact les droits divers de ceux auxquels ces nobles encouragements ont été accordés.

Dans ce rapport, M. Thiébaut a donné un aperçu sur la conduite des personnes précédemment honorées de médailles, car la Société ne se borne pas à des récompenses isolées ; elle ne perd pas de vue ceux à qui elle les a décernées, et les encourage dans la voie du bien, comme les reprend,

féodaux ; c'est Versailleux où, suivant Dunod, dans son *Histoire de Bourgogne*, le malheureux Sigismond, après avoir été vaincu par Clodomir, se réfugia sous des habits monastiques, et où il fut saisi, et plus tard précipité dans un puits à Saint-Péravi-la-Colombe, suivant les uns, et, suivant d'autres, dans la ville de Lagnieu. C'était en l'année 523 de notre ère.

Le premier titre connu, qui renferme des stipulations directes concernant Chalamont, est un acte de 1132 (1), par lequel Pierre le vénérable, de Cluny, cède à Hismio, troisième abbé d'Ambronay, tous les droits qu'il possédait sur les chapelle et paroisse de Chalamont, en échange de tous les droits qu'avait lui-même l'abbé d'Ambronay à Prins en Bresse. Cet échange, pour le dire en passant, explique comment, en 1789, c'est-à-dire plus de six cents ans après, l'abbé d'Ambronay jouissait encore du droit de nommer à la cure de Chalamont.

Après le titre de 1132, le premier document historique dans lequel Chalamont soit mentionné, est une *Relation du transport, fait en l'année* 1158, *du corps de* SAINT TAURIN, extraite du *Cartulaire* des Bénédictins de Gigny ; relation par laquelle on apprend que « lorsque le Saint approcha de la

s'ils s'en détournent. Mais elle n'a point eu cette pénible mission, et le rapport qu'on a fait de leur conduite a prouvé l'excellence du choix. Toutefois, si le nombre de ces médailles était plus limité, ce serait le moyen d'en augmenter le prix.

Les résultats d'une pareille institution devaient être grands. Ils n'ont pas trompé les espérances. Honneur à ceux qui en ont eu la pensée !

Nous reproduisons ici la notice historique sur Chalamont, par M. Valentin Smith ; notice dans laquelle il présente chacun des faits particuliers de cette ville, en les rattachant le plus souvent à l'histoire générale de notre pays.

Après la lecture de cette notice, M. Valentin Smith a été nommé l'un des membres chargé de représenter l'arrondissement de Trévoux au congrès central d'agriculture.

ville appelée Chalamont, tout le peuple, hommes et femmes, sortit de son enceinte, vint à sa rencontre avec une grande joie, et le plaça avec les plus grands honneurs dans son église (1). »

De ce que l'on ne rencontre pas de titre ou document d'une époque plus reculée, il faudrait bien se garder de conclure que Chalamont ne date que du XIIe siècle; car nous trouvons, dans une institution religieuse, la preuve solennelle que non seulement cette ville existait au IXe siècle, mais que même alors elle devait déjà avoir une certaine importance ; je veux parler de son archiprêtré.

Sans doute, les savants, profanes ou religieux, ne sont pas parfaitement fixés sur le point de savoir à quelle circonscription civile pouvait répondre l'archiprêtré dans son principe; mais ce qui désormais ne fait entre eux aucun sujet de discussion, c'est que l'existence des archiprêtres ruraux, dans tous les diocèses qui en ont été pourvus, remonte au commencement du IXe siècle (2).

Ajoutons que le diocèse de Lyon est l'un de ceux qui s'est le plus longtemps maintenu dans la fidèle tradition de ses circonscriptions territoriales, telles qu'elles furent créées à leur origine ; on ne les modifia, du reste, qu'en 1742,

(1) RECHERCHES HISTORIQUES SUR LE DÉPARTEMENT DE L'AIN, par M. de Lateyssonnière, tom. III, pag. XV.

(2) Dans le DICTIONNAIRE DE L'ENCYCLOPÉDIE THÉOLOGIQUE de l'abbé André, au mot ARCHIPRÊTRE, on lit ce qui suit : « Du temps de Louis-le-Débonnaire, il y avait à la campagne des archiprêtres chargés de veiller sur un certain nombre de paroisses. Les capitulaires de Charles-le-Chauve attestent que chaque diocèse était divisé en plusieurs doyennés, et qu'il y avait un archiprêtre dans chaque doyenné. »

Thomassin s'exprime ainsi : « Il ne paraît jamais qu'un chorévêque dans chaque diocèse, au lieu que le capitulaire de Charles-le-Chauve nous montre clairement que chaque diocèse était divisé en plusieurs doyennés. STATUANT EPISCOPI LOCA CONVENIENTIA PER DECANIAS, SICUT CONSTITUTI SUNT ARCHIPRESBYTERI. » — ANCIENNE ET NOUVELLE DISCIPLINE DE L'EGLISE. t. 1. p. 470.

Voir également l'ESSAI SUR LE SYSTÈME DES DIVISIONS TERRITORIALES DE LA GAULE, par GUÉRARD, pag. 96.

par la fondation du diocèse de Saint-Claude. Car, je ne m'occuperai pas de la création momentanée du diocèse de Bourg, œuvre éphémère, née de la politique, et que la politique emporta bientôt.

Pour expliquer l'origine de Chalamont, je n'ose m'arrêter ici à une source à laquelle cependant on va souvent puiser pour étudier l'origine d'un lieu : aux racines étymologiques de son nom. On risque tant de s'égarer au milieu de toutes ces déductions de syllabes et de mots, pour lesquels l'esprit fait presque toujours plus de frais que la vérité ! Je passerai donc sous silence l'étymologie fort accréditée, je ne l'ignore point, de *Scalæ mons*, Mont-de-l'Échelle, d'où l'on fait en général dériver le nom de Chalamont ; ce qui, je l'avoue, ne me paraît pas répondre suffisamment à une idée digne de donner naissance au nom d'un pays.

Que s'il fallait absolument recourir à quelque allusion semblable, je préférerais celle qui naît en quelque sorte tout simplement d'elle-même du mot Chalamont, tel qu'il fut créé à son origine dans la langue latine, et tel aussi que nous le retrouvons dans les anciens titres et les anciens auteurs, *Calomons*, ou *Cœlomons*, comme nous le lisons dans la plupart d'entr'eux (1), c'est-à-dire *Mont-au-Ciel*, mont qui s'élève vers le ciel ; mots qui semblent énergiquement entraîner avec eux leur explication toute naturelle, surtout si l'on se reporte au château et à la ville, jadis assis tous deux sur le sommet de la montagne, et si l'on se rappelle ensuite que sur le même sommet se trouvait également l'antique chapelle dédiée à Notre-Dame de l'Assomption ; comme si l'on eût voulu symboliquement réunir le nom et le saint patronage du pays, en les confondant

(1) DE LA MURE, dans son POUILLÉ, ou CATALOGUE DES BÉNÉFICES DU DIOCÈSE DE LYON (1671), dit, en parlant de l'Archiprêtré ou de l'église de Chalamont : IN ARCHIPRESBYTERATU COELOMONTIS..... ECCL. CAPELLÆ COELOMONTIS. — CŒLOMONS était sans doute le mot originaire dont les copistes ont fait CALOMONS ; erreur facile à concevoir.

l'un et l'autre dans une pensée commune qui les fit monter ensemble vers le ciel.

§ II.—DU IXe AU XIIIe SIÈCLE.

SOUVERAINETÉ DE LA FAMILLE DE CHALAMONT.

Suivant M. Aubret, dont l'autorité est assurément fort grande entre ceux qui ont écrit sur notre pays de Dombes, dès le IXe siècle, Chalamont aurait appartenu aux sires de Beaujeu, et les seigneurs du nom de Chalamont, qui ont longtemps possédé cette seigneurie, n'auraient été que de simples châtelains féodaux, qui devaient obéissance aux princes du Beaujolais, du moins dans ce qui pouvait regarder la défense commune (1).

Nous ne partageons point cette opinion.

Comme la plupart des autres historiens de notre contrée (2), nous croyons que Chalamont avait ses seigneurs particuliers, qui y établirent leur souveraineté vers le commencement du onzième siècle; à peu près vers le temps de Conrad le Salique, sous lequel on vit notre département se partager entre un grand nombre de seigneurs indépendants les uns des autres, « roitelets, comme le dit Guichenon, qui, éloignés de la domination des empereurs, y seigneuriaient absolument, et la plupart comme des souverains (3). »

(1) M. Auguste Bernard, de Montbrison, un de ces hommes qui savent fouiller aux sources des choses, a publié une notice sur les Sires de Beaujeu, dans laquelle il prouve très-bien que le Beaujolais ne date que de la fin du dixième ou du commencement du onzième siècle.

(2) « Les seigneurs de Chalamont, dit M. Lateyssonnière, étaient aussi indépendants chez eux que les Sires de Villars, de Beaujeu et autres ». — RECHERCHES HISTORIQUES SUR LE DÉPARTEMENT DE L'AIN. t. 2. p. 80 et 170.

(3) Après la mort de Lothaire 1er, fils de Charles-le-Chauve, qui eut lieu en 855, la Dombes

La preuve que les seigneurs de Chalamont exerçaient une pleine puissance souveraine, ressort suffisamment des donations faites par eux, dans le XIIe siècle, soit au doyenné de Montberthoud, soit à l'abbaye de La Chassagne (1).

Il y a lieu de penser qu'en ce temps-là, Chalamont comptait parmi les principales cités de nos pays. C'est ce que semble indiquer un fait bien simple par lui-même, mais pourtant assez significatif, qui ressort d'une charte de l'époque.

tomba sous le pouvoir des rois de Provence de 855 à 933, — sous le pouvoir ensuite des rois d'Arles de 933 à 1033, — et enfin, en 1033, sous le pouvoir des empereurs d'Allemagne, par l'effet du traité de 1032, d'après lequel Rodolphe III conféra le royaume d'Arles à Conrad le Salique, qui avait été couronné en 1027, empereur d'Occident.

Aussitôt après la mort de Charlemagne, arrivée en 814, on vit bientôt, avec la dissolution du principe d'unité, le lien social commencer à perdre de sa force.

L'offre faite à Boson, en 887, par les seigneurs, d'accepter la couronne qu'ils lui offraient, est un des faits les plus éclatants de l'histoire pour attester la puissance des seigneurs à cette époque. De là à se déclarer bientôt souverains eux-mêmes, il n'y avait qu'un pas. La Dombes faisait partie du royaume que s'était créé Boson, et qui comprenait, la Provence proprement dite, les comtés de Lyon et de Vienne, ceux de Mâcon et de Châlons, les pays qui depuis formèrent la Franche-Comté et la Savoie, et enfin deux diocèses de la rive occidentale du Rhône, celui de Viviers et celui d'Uzès.

Sous les rois d'Arles, l'autorité parut se raffermir, pendant quelque temps, dans nos pays, par la nécessité de se défendre contre les Hongres et contre les Sarrasins, comme aussi par quelques lois fort sages de Conrad-le-Pacifique. Mais l'indolence de son successeur, Rodolphe III, laissa se développer et régner une grande anarchie au milieu de laquelle, dans nos contrées, germa l'indépendance des seigneurs, dont plusieurs constituèrent, sous le règne suivant de Conrad-le-Salique, de petites souverainetés héréditaires sous la mouvance d'abord de l'empire d'Allemagne, mouvance dont ils s'affranchirent ensuite. Telle fut l'origine de la puissance des sires de Baugé, de Villars, de Beaujeu, de Thoyre, de Coligny, ainsi que des seigneurs de Châtillon, des Enchaînés de Montmerle, de Chalamont, etc.

(1) En 1149, Hugues de Chalamont donna au doyenné de Montberthoud, qui dépendait de Cluny, tout ce qu'il possédait, justement ou injustement, à Lurcy. — V. BIBLIOTHECA SEBUSIANA, cent. II, c. XLIII.

En 1222, Humbert V, sire de Beaujeu, confirma à l'Abbaye de La Chassagne tout ce qu'Allard, Guillaume et Etienne de Chalamont avaient donné à cette Abbaye. V. BIBLIOTHECA SEBUSIANA.-LATEYSSONIÈRE, p. 182.

On ne voit figurer dans aucune guerre du moyen-âge la famille de Chalamont, dont le nom n'a été sauvé de l'oubli que par ses dons à l'Eglise.

En 1383, la fille unique de Guillaume Chalamont, seigneur de Meximieux, apporta cette seigneurie en dot à Jean Maréchal. Ainsi s'éteignit l'ancienne famille de Chalamont. — V. Lateyssonnière. t. 4. p. 43.

L'archevêque de Lyon Héraclius, légat du pape et abbé de Saint-Just, donna, en 1160, aux religieux de Charissieu, en Dauphiné, les dîmes des biens qu'ils feraient valoir, et qu'ils cultiveraient par leurs mains, à la manière des laboureurs, dans la paroisse de Villars, à la charge de payer à l'église de Saint-Just le cens et servis de deux septiers de seigle, A LA MESURE DE CHALAMONT, par chaque joug de bœuf.

« Cettte charte, dit M. Aubret, nous fait voir que la ville ou seigneurie de Chalamont était déjà considérable en ce temps-là, puisqu'on stipule que les deux septiers de seigle seraient payables plutôt à cette mesure qu'à celle de Villars où les fonds étaient situés. »

§ III. — XIIIe SIÈCLE.

SOUVERAINETÉ DES SIRES DE BEAUJEU SUR CHALAMONT.

En 1212, Allard de Chalamont fit cession de sa seigneurie à Guichard IV de Beaujeu, moyennant mille sous forts (1).

(1) On lit dans l'histoire manuscrite d'Aubret, sur la Dombes : « Allard de Chalamont donna en gage ou vendit, en 1212, le château de Chalamont à Guichard de Beaujeu pour mille sols forts, sous les conditions spécifiées dans l'engagement. Cette vente ou engagement est cité dans l'inventaire des titres du Beaujolais, liasse CHALAMONT. Mais l'ayant voulu lire en 1710 que S. A. S. m'ordonna de voir quelques titres qui lui étaient nécessaires, ce titre qui était le premier d'une liasse, et par là le plus exposé à se perdre, ne s'y trouva plus, ce qui fait que je ne puis rien dire de plus que l'inventaire en apprend. »

Le sou fort dont il s'agit ici est celui de Lyon, qui était semblable à celui de France, dont le sou, à cette époque, était d'argent fin et pesait un gros 20 grains 5/8 de grain. Le marc d'argent valait 40 sols Parisis et 50 sols Tournois. Le marc était composé de 8 onces.

En 1285, une ordonnance de Philippe-le-Hardi statua que le chancelier de France, étant à Paris, aurait un sol par jour pour toutes choses. Cette année 1285, le prix du marc d'argent était de 55 sols 6 deniers.

Ces rapprochements peuvent mieux que tous les calculs hypothétiques auxquels on pour-

Dès que Guichard IV fut possesseur de Chalamont, il l'érigea en châtellenie, en y établissant un bailli qui, suivant l'usage d'alors, était à la fois militaire, juge et comptable. On ne possède point de données exactes sur l'étendue de la seigneurie de Chalamont, à l'époque où Allard en fit la cession ; mais ce dont il est facile de juger par les documents qui existent, c'est qu'à chaque pas, en quelque sorte, cette seigneurie était fractionnée et brisée par les possessions intermédiaires des sires de Thoyre-Villars, des comtes de Savoie, des archevêques ou du chapitre de Lyon. De là aussi d'incessantes et terribles luttes, dans lesquelles on voyait presque toujours le vainqueur marquer ses limites, en y pendant ses prisonniers, dont les cadavres devenaient ensuite le but de luttes nouvelles et plus sanglantes encore.

Le régime féodal, dont le principe reposait tout entier sur la force, était impuissant à jamais fonder une société calme et régulière, surtout dans nos pays frontières, où l'ambition des nombreux seigneurs qui cherchaient à établir et à étendre leur domination, ne pouvait être réfrénée ni par les rois de France dont ils ne dépendaient nullement, ni par les empereurs d'Allemagne dont ils avaient secoué le joug.

rait se livrer, donner une appréciation de l'importance et de la valeur des mille sols forts, prix de la vente de la seigneurie de Chalamont, en 1212.

Vers la fin du XIe siècle, Humbert, archevêque de Lyon, ayant fait battre monnaie, droit dont les archevêques de cette ville n'avaient pas fait usage depuis Odolric, fit sa monnaie d'un poids un peu plus fort que celle des seigneurs voisins, qui avaient affaibli la leur, bien plus encore que les rois de France. De là vint l'usage de stipuler, dans les actes, que l'on paierait en monnaie forte de Lyon.

Le premier sire de Beaujeu qui ait possédé des terres dans la Dombes fut Guichard II, auquel Artaud-le-Blanc donna, en 1050, la moitié du château et de la châtellenie de Riottier; et ensuite Guichard III, auquel Robert l'Enchaîné fit cession, en 1120, avant de se rendre en Terre Sainte, de ses châteaux de Montmerle et de Châtillon-les-Dombes, et de tout ce qu'il possédait dans la châtellenie de Montmerle et à Châtillon.

Les possessions des sires de Beaujeu, dans la Dombes, prirent le nom de BEAUJOLAIS A LA PART DE L'EMPIRE. GUICHENON HIST. MANUSC. DE LA DOMBES. — CACHET DE GARNERANS. ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DE DOMBES. — L'ART DE VÉRIFIER LES DATES, t. 10. — LATEYSSONNIÈRE. 2. 97.

Cependant, il faut reconnaître, pour Chalamont en particulier, qu'à partir du moment où cette seigneurie eut passé sous le pouvoir des sires de Beaujeu, elle fut peut-être moins agitée, par suite de son accession à des intérêts plus généraux et à un ordre de chose mieux défini. La justice s'organisa; le bailli jugeait les différends des parties ; ses sentences étaient déférées à une cour, dont le siége était établi à Beaujeu; enfin un juge du Beaujolais venait, à certaines époques déterminées, tenir des assises à Chalamont (1).

Les sires de Beaujeu possédaient à Chalamont ce que l'on nommait le pur empire, *merum imperium*, c'est-à-dire le droit de glaive emportant le pouvoir de condamner les criminels à la peine de mort ou à la mutilation; ce qui est bien assurément la plus haute expression de la souveraineté.

Chose singulière et qui trahit toute une époque ! souvent, dans nos pays, on dressait le gibet en signe et symbole de la souveraineté sur les confins les plus reculés de la seigneurie. Ceci explique cette clause que l'on rencontre fréquemment dans les actes du temps, jusque même dans le XVe siècle : *L'ombre du patibulaire ou des fourches ne pourra s'étendre, ni couvrir en aucune manière la terre et les lieux en dehors de la juridiction* (2).

(1) Le souvenir d'un procès jugé dans des assises tenues à Chalamont, au XIVe siècle, nous a été conservé par M. Aubret (fol. 651). Ce procès mérite d'être rappelé en ce qu'il nous montre qu'à cette époque de petits seigneurs ne laissaient pas que d'avoir des vassaux.

« En 1307, Barthélemy de Io, QUI PREND LA QUALITÉ DE PROFESSEUR EN DROIT, jugea un procès entre Humbert de Lovat, damoiseau, et Pierre de Cerizier et Etienne de Laveisy. Le sieur de Lovat disait qu'il possédait le mas de Laveisy depuis dix ans, ce qui était une preuve qu'il lui appartenait. Les deux autres particuliers prétendaient que ce mas leur appartenait par succession ; y ayant eu des enquêtes faites par Pierre de Piseis, chevalier châtelain de Chalamont, qui prouvèrent le droit de Cerizier et de Laveisy, ce mas leur fut adjugé par de Io, dans les assises qu'il tint à Chalamont, le mardi après le dimanche de REMINISCERE ; et Humbert de Lovat fut condamné aux dépens ». »

Je pense que Barthélemy de Io, quoique juge de la terre de Beaujolais, était professeur de droit à Lyon, où fleurissaient alors les études du droit.

(2) Voir LATEYSSONNIÈRE, t. 4. p. 124.

Je devrais peut-être ici parler de l'état des personnes et de la terre à l'époque et dans le pays qui nous occupe ; mais ce serait aller au-delà des limites que je dois m'imposer. Je me bornerai seulement à dire, pour les personnes, qu'elles étaient divisées en cinq classes principales, se subdivisant en douze ou quinze autres classes ; car moins il y a de liberté dans une société, et plus on y voit se multiplier les distinctions sur l'état et la condition de l'homme. C'étaient les gentilshommes, les bourgeois, les hommes libres, les hommes francs, et ce qu'on appelait les hommes du seigneur (1).

Quant à la terre, l'on a toujours tenu le principe suivant, tel que je le trouve exprimé par Denisart (2) : « La Dombes est un pays de franc-aleu ; tous les héritages y sont libres, s'il n'y a titres contraires : il y a pourtant des fiefs, mais ils sont simplement d'honneur ; les droits utiles dépendent des titres ».

Guichard IV, le premier des sires de Beaujeu qui ait possédé Chalamont, étant mort en 1216, laissa les seigneuries

(1) La classe des gentilshommes se divisait alors en Dombes, en chevalier, damoiseau, gentilhomme-lige, gentilhomme taillable, gentilhomme main-mortable.

Celle des bourgeois comprenait : le bourgeois proprement dit, c'est-à-dire celui qui possédait un fonds de terre ou une maison dans les limites des franchises de la ville.

Il y avait ensuite l'homme libre, qui était le propriétaire non noble d'un franc-aleu ; et et l'homme franc, qui était celui qui habitait la réserve ou franchise du seigneur.

Il y avait enfin le vilain, le colon ou tenancier, l'homme-lige, le main-mortable, le taillable à merci et miséricorde, et enfin l'homme du seigneur, qui était celui sur lequel le seigneur avait un droit de suite.

Le simple taillable pouvait appartenir à toutes les classes. Excepté dans les chartes de Miribel et de Meximieux, on ne rencontre pas la dénomination de SERF dans nos pays, ou du moins c'est fort rare. Le serf, au surplus, était celui que l'on nommait l'homme du seigneur.

Après le Xe siècle, on ne retrouve plus la dénomination d'ESCLAVES en Dombes, et fort rarement, après ce même siècle, celle d'aldion, espèce de serf sur lequel on retenait la corvée.

(2) DENISART, au mot DOMBES.

Les conséquences de ce que la Dombes était pays de franc-aleu étaient nombreuses et im-

du Beaujolais et de la Dombes à son fils Humbert IV qui, étant mort lui-même le 21 mai 1250, eut pour successeur Guichard V (1), lequel donna, à Chalamont, vers l'an 1260, la charte de ses priviléges et franchises (2).

Il est difficile de comprendre que l'on puisse faire la notice historique d'un pays, sans que la charte de ses priviléges en forme la base essentielle, l'élément fondamental. Et cependant aujourd'hui nous sommes réduits à ne pouvoir parler des priviléges et franchises de Chalamont que d'une manière simplement énonciative, parce que le texte n'en existe plus ; ou, pour mieux dire, parceque tous nos efforts pour retrouver ce titre important ont été sans résultat.

portantes, entre lesquelles il faut mettre, au premier rang, le privilége qu'eut ce pays de ne pas payer d'impôt jusqu'en 1739, époque où le prince Louis Auguste de Bourbon, successeur du duc du Maine, dans la principauté de Dombes, fit un édit portant suppression des Etats du pays, et ordonna une imposition de 50,000 livres par forme de taille.

La maxime NULLE TERRE SANS SEIGNEUR n'étant pas reçue en Dombes, il en résultait qu'il ne pouvait y avoir de cens et de fief qu'en vertu de titres. Aussi, les fiefs, y étant dans le domaine de la circulation, étaient sujets à prescription comme les autres biens immeubles.

Le plus ancien titre où il soit fait mention des étangs, est celui que relate Aubret (fol. 544). « Louis-de-Beaujeu, dit-il, donna, en 1277, à la Chartreuse de Seligniat, en Bresse, l'immunité et franchise de tous ses péages dans toutes ses terres, et cent carpes à prendre, tous les ans, dans son grand étang de Chalamont. »

(1) Guichard V ayant été envoyé par St-Louis, comme ambassadeur en Angleterre, y mourut le 9 mai 1265, sans postérité.—Isabelle, sa sœur, fille d'Humbert IV, mariée en secondes noces à Renaud, comte de Forez, se mit en possession du Beaujolais et de la partie de la Dombes qui lui était annexée. — En 1273, elle en fit la cession à Louis de Forez, son second fils, lequel, étant mort en 1290, laissa, pour lui succéder Guichard VI, surnommé le Grand, qui gouverna le Beaujolais et la Dombes en Beaujolais à la part de l'Empire, jusqu'en 1331, époque où il mourut.

(2) Edouard II, sire de Beaujeu, confirma et augmenta les franchises et priviléges de Chalamont, par lettres datées sous la halle de Chalamont, du 6 février 1374, en présence de plusieurs seigneurs, au nombre desquels fut Jean Glettins, seigneur du château de Biars, situé dans la paroisse de Châtenay. Ces priviléges furent confirmés par la maison de Bourbon, à différentes reprises, par lettres-patentes de 1400, 1430, 1463, 1491, renouvelées au mois d'octobre 1567 par Louis de Bourbon, duc de Montpensier, et par lettres de Gaston, datées de Paris, le dernier jour de décembre 1627. Quoique la terre de Chalamont eût ses seigneurs particuliers, depuis l'aliénation qu'en fit Charles de Bourbon à la famille de Gorrevod, le domaine direct de cette seigneurie ne cessa néanmoins jamais d'appartenir aux souverains de Dombes.

Tout ce que nous pouvons exprimer à cet égard, c'est ce que nous apprend M. Aubret, que la charte de Chalamont, sauf quelques dispositions toutes locales, était semblable à celle de la ville de Trévoux que nous possédons (1), qui fut concédée l'an 1300, et qui proclamait l'indépendance de la bourgeoisie, tout en faisant appel au peuple de la campagne, pour lui accorder quelques libertés. Suivant cette charte, *il ne pouvait être établi ni tailles ni charges sur les habitants de la franchise, si ce n'était de leur pur gré et libre volonté.* Puis, *celui qui avait demeuré un an dans la ville sans calomnie* (c'est-à-dire sans être revendiqué par son seigneur), *était libre de servitude.*

C'en est assez pour montrer que, dans son étroite sphère, Chalamont n'était pas resté entièrement étranger aux progrès de l'époque ; pour montrer enfin que, par rapport à la justice, comme par rapport à la commune, Chalamont était entré dans le mouvement social du XIIIe siècle, siècle que l'on regarde avec raison, comme l'un des plus mémorables pour la marche des idées qui préparèrent les institutions destinées à s'établir et à régner plus tard.

§ IV. — XIVe SIÈCLE.

CESSION DE CHALAMONT AU DAUPHIN VIENNOIS APRÈS LA BATAILLE DE VAREY.

Au milieu des troubles qui agitèrent la France pendant le XIVe siècle, une idée profonde se poursuivait cependant toujours : c'était l'émancipation du peuple. Ainsi, dès 1301, l'on voit s'ouvrir ce siècle par la première assemblée des États

généraux, assemblée qui renfermait en elle le germe de la représentation nationale. Et non loin de là, en 1315, Louis-le-Hutin ordonnait l'affranchissement des serfs dans ses états, en proclamant que, « selon le droit de nature, chacun doit naître franc et que la chose doit s'accorder au nom. »

Dans nos pays morcelés par cinq ou six familles et plus, qui exerçaient le pouvoir souverain, il faut bien le reconnaître, il n'y avait point d'idées, point de principes ; il n'y avait que des intérêts et une soif ardente chez chacune de ces familles d'étendre ses possessions; ou plutôt deux d'entr'elles surtout semblaient dévorées de cette soif, les comtes de Savoie et les dauphins de Vienne, tenant les uns et les autres, sans cesse, notre contrée en haleine de luttes et de combats.

Dans cette position, il n'y avait, en quelque sorte, de sécurité , ni pour les personnes , ni pour les propriétés. Aussi, avec plus de nécessité encore qu'au précédent siècle, se faisait-on *gardier*, suivant l'expression du temps ; c'est-à-dire que l'on achetait, soit du seigneur voisin le plus puissant, soit du souverain dans les terres duquel on résidait, le droit de se faire défendre contre les attaques dont on pourrait être l'objet.

C'était, non pas le lien de l'association féodale formé pour se porter des secours mutuels dans une défense commune, mais bien un véritable contrat d'assurance par lequel on accordait une prime au souverain, afin qu'il sauvegardât et la vie et les biens.

Entre les nombreux exemples de semblables contrats à cette époque , qu'il me suffise d'en citer seulement deux pris à Chalamont.

« Au mois de mars 1308, Guillaume Sage se reconnut être *gardié* de M. de Beaujeu, et de lui devoir cinq sols de garde annuelle sur les mas de Verseil et de Gilinery, sis en la paroisse et près de l'église de Sandrans et sur tous ses

autres biens. Cette rente était payable à Chalamont, parce que les officiers de cette ville devaient protéger Sage, et empêcher les troubles qu'on lui ferait dans ses biens, et les injures qu'on pourrait lui faire à lui-même (1). »

« En 1332, Perronin Aynard se fit *gardier* de notre prince à Chalamont, moyennant deux livres de cire tous les ans, et monseigneur promit de le défendre, protéger et garder envers et contre tous, soit à la guerre ou demi-guerre, comme il faisait ses autres sujets. Il ordonne, en conséquence, au Châtelain et au Chassipol de Chalamont de soutenir ses droits et ses intérêts (2). »

Le cadre dans lequel je dois me renfermer, ne saurait me permettre d'insister plus longtemps sur des faits de détails, quelque intérêt d'ailleurs qu'ils pussent présenter. Aussi, je ne m'arrêterai point aux lettres-patentes de 1304, par lesquelles Philippe-le-Bel reconnut que *Chalamont était hors* du royaume (3), non plus que du terrier de la seigneurie de cette ville, dressé en 1308, par les ordres de Guichard VI (4), l'un des plus complets que possédassent les sires

(1) AUBRET, fol. 962, v°.

(2) AUBRET, fol. 728.

(3) « Guichard jouissait du droit de faire battre monnaie dans sa portion de la principauté de Dombes. Quelques personnes de sa dépendance étant accusées de fabriquer de la fausse monnaie aux armes de France, il les fit arrêter et mettre dans ses prisons de Chalamont. Le roi Philippe-le-Bel les revendiqua comme ayant seul la connaissance des faussetés commises en sa monnaie. Mais, par lettres du 13 février 1304, il reconnut que Chalamont était HORS DU ROYAUME, et déclara que son intention n'était pas que la remise des accusés fît préjudice en rien à Guichard, ni à sa seigneurie, ni à ses successeurs. » — L'ART DE VÉRIFIER LES DATES, édition in-8; Paris, 1818, t. X, p. 513.

(4) « En 1308, Guichard VI fit faire la lève ou extante et terrier de Chalamont, qui est le plus ancien titre que les sires de Beaujeu aient pour les terriers de leurs seigneuries. On y trouve à la fin un extrait de foi et hommage prêtés en 1232.

« Cette extante nous apprend que l'émine d'avoine vaut huit ras d'avoine à Chalamont. Elle distingue la paroisse de Chalamont de celle de Saint-Martin, ce que font aussi les terriers de 1343 et de 1393.

« Il y est parlé de la poëpe de Chalamont. Je crois que c'est l'endroit où est le château. Il y est aussi parlé de la maison de Chassagne, que cette abbaye avait à Chalamont, outre ses fiefs. Ce terrier parle du fief du mas de Vermondest dans la paroisse de Ronsuel que possédait

de Beaujeu entre toutes leurs seigneuries. Je me hâte de parler du combat qui eut lieu, en 1325, sous le château de Varey, combat le plus mémorable de tous ceux qui se sont livrées dans notre département, au moyen âge. Ce n'est pas que je veuille dire tout ce qui put y éclater d'ardeur et de vaillance chevaleresque ; je n'ai d'autre pensée que d'appeler simplement l'attention sur les conséquences qu'il entraîna, en tant du moins qu'elles atteignirent Chalamont.

La guerre était déclarée entre le comte de Savoie et le dauphin de Vienne. Guichard VI de Beaujeu était attaché au parti de Savoie par alliance, et par la perte de Miribel que le dauphin lui avait enlevé en 1316, et qu'il n'avait recouvré qu'aux plus dures conditions. Guichard, suivant que le disent tous les auteurs qui ont parlé de la bataille de Varey, y déploya la plus grande valeur ; mais le sort tourna contre lui. Il tomba au pouvoir du dauphin qui le fit prisonnier (1).

Le sire de Beaujeu, pour rançon de sa liberté, donna, entr'autres seigneuries, le château de Chalamont, dont Raymond de Rostaing prit possession le jour de Pâques 1326. De cette manière, Chalamont fit partie du domaine du dauphin de Vienne jusqu'au traité du 24 novembre 1327, époque où Guichard rentra en possession de cette seigneurie.

Étienne de la Nizerères. Ce mas Vermondest joignait celui d'André Alary, celui de Cluvelo et celui de Nizerères. Outre ce mas qui dépendait de ce fief, la maison que tenait le curé de Chalamont, que le titre appelle le chapelin, qui était sous le château, et joignant les fossés de Chalamont, un jardin et trois deniers de servis qui lui étaient dus par Jean Bo'eins, dépendaient de ce fief.

« Le 2e fief était de six septérées de terre, bois et pré assis au mas des Balatières, joignant la rivière de Thoyson à Rignieu

« Le 3e était la maison de Barthélemy Marsola, qui comprenait tout ce qu'il possédait en deça le chemin qui va de Villars à Loye, et qui va par Rignieu et par Morsillon. Le prieuré de Monfavrey devait vingt liv. de cens de garde. Les héritiers Sage devaient cinq sols viennois de garde perpétuelle à Sandrans, que le titre écrit Saint Drens. » — AUBRET.

(1) Voir CHORIER, pag. 247, art. 11. — GUILLAUME PARADIN, HIST. DE BOURGOGNE, ch. 119.

Après Guichard VI de Beaujeu, qui mourut en 1331, le Beaujolais et la partie de la Dombes appartenant aux sires de Beaujeu passèrent successivement :

A Édouard Ier, mort en 1351 ;

A Antoine, mort en 1374 ,

Et enfin, à Édouard II, qui peu de jours avant d'expirer, légua au duc Louis de Bourbon, toutes ses principautés et seigneuries. Avec lui s'éteignit la famille des sires de Beaujeu, en 1400.

Le baron de Baugé, fils d'Amé VI de Savoie, auquel il succéda sous le nom d'Amé VII, ayant invité, en 1378, Édouard II à lui rendre hommage pour toutes les seigneuries qu'il possédait en Dombes, en exécution d'un traité qu'ils avaient passé ensemble le 2 septembre 1376, le sire de Beaujeu s'y refusa formellement.

Aussitôt, le baron de Baugé rassembla ses vassaux et ses alliés, prit d'abord la ville de Lent par composition, s'empara bientôt après des châteaux de Belvey, d'Ars, de Villon, donna un assaut au château de Beauregard qu'il prit, et alla enfin mettre le siége devant Thoissey, siége qui fut levé par suite d'une trève réciproquement convenue.

Mais la trève étant expirée sans résultat, le baron de Baugé rentra immédiatement dans les Dombes, prit Thoissey et Montmerle, et assiégea Chalamont. Le roi de France et le duc de Bourgogne ne tardèrent pas à se porter médiateurs dans ce différend, en proposant une prorogation de trève, à laquelle le baron de Baugé donna son consentement par lettres datées du 12 juin 1380, *en son camp, sous son pavillon, devant Chalamont.*

M. de Lateyssonnière fait à ce sujet une remarque pleine de justesse, et que nous devons retenir : « Le château de

Chalamont, dit-il, devait être très-fort, puisque le baron de Baugé le laissa en arrière dans ses deux expéditions dans la Dombes, et finit la seconde par le siége du château devant lequel il campait lors de la conclusion de la dernière trève qui précéda le traité et eut lieu le 31 mai 1383. »

§ V. — XVe SIÈCLE.

SOUVERAINETÉ DES DUCS DE BOURBON.

En abordant le XVe siècle, on est frappé par une réflexion qui se présente bien vite. On eût dit que le territoire de notre département, si fractionné par cette foule de petits souverains rivaux qui se le disputaient, était pour ainsi dire providentiellement conduit au système de centralisation, vers lequel dès lors commençait à incliner la société.

Lyon et le Dauphiné étaient rangés sous le sceptre des rois de France.

A peine était-on entré dans le XVe siècle, qu'Édouard II, le dernier sire de Beaujeu, mourut sans postérité ; et peu après, c'est-à-dire en 1402, on vit Humbert VII, le dernier membre de la famille des sires de Thoyre-Villars, aliéner ses seigneurie et souveraineté tant au profit de Louis-de-Bourbon que d'Amé VIII de Savoie ; en sorte qu'à partir de ce moment, notre pays, en dehors des domaines de l'Église, ne fut plus dominé souverainement que par deux familles, celle des ducs de Bourbon et celle des comtes de Savoie (1).

(1) Les possessions du duc Louis-de-Bourbon, sur la rive gauche de la Saône, forment ce qui a constitué la principauté de Dombes, dont le territoire n'a aucun rapport avec le pays qui, dans l'origine, prit le nom de Dombes, PAGUS DUMBENSIS.

Le PAGUS DUMBENSIS répondait, suivant l'antique usage de l'Eglise d'adopter les divisions

Il serait trop long, et hors de propos, de dire ici les causes de la division qui régna entre ces deux familles, division qui

territoriales civiles, à l'Archiprêtré de Dombes, qui embrassait tout le pays situé sur la rive gauche de la Saône, depuis l'embouchure de la Veyle jusques aux limites de Caluire, comprenant aussi Rillieux ; se délimitant à l'Orient par Mionnay, Bussiges, St-Olive, Baneins, Fleurieux, Crozilles et Pont-de-Veyle, toutes paroisses dépendant de cet archiprêtré.

Toutefois, on ne rencontre aucun titre dans lequel soit rappelée la dénomination de PAGUS DUMBENSIS. Le seul document ancien qui le mentionne est la légende de St-Trivier, dans laquelle on lit ; IN PAGO DUMBENSE, IN BRIXIA, JUXTA FLUVIUM ARARIS.

La division territoriale du PAGUS, telle qu'elle avait été établie après la domination romaine, disparut dans nos pays au commencement du Xe siècle. A partir de cette époque, les titres ou chartes désignent constamment les Dombes, comme une dépendance du territoire de Lyon. L'on comprend qu'en ces temps de lutte et de grande confusion dans l'autorité, la PAGUS DUMBENSIS, sorte de limites, par la Saône, entre plusieurs empires débattus, dut nécessairement perdre son individualité ; et alors il devenait tout naturel, comme autrefois ce pays avait toujours fait partie du territoire de Lyon, de lui donner cette désignation.

Ainsi, nous voyons qu'en 934, Hugues et son fils Lothaire, roi d'Italie, cédèrent à Odon, abbé de Cluny, AMBÉRIEU et SAVIGNEU dans le Lyonnais. « IN LUGDUNENSI PAGO AMBERIACO ET (CURTI) SAVIGNIACO EX PARTE HUGONIS ET LOTHARII REGNUM.» —En 943, Conrad donne également à l'abbaye de Cluny, Thoissey, THOSSIACUM VILLA IN PAGO LUGDUNENSI.—Adhémar ayant voulu prétendre que Thoissey lui appartenait, comme faisant partie de sa vicomté, EX SUA VICE COMITATU ESSE, il fut condamné à le relâcher, dans un plaid tenu le 28 mars 944. L'Abbaye de Cluny crut devoir se faire donner de nouveau Thoissey par Louis d'outre-mer, dont le dipl. de 946 porte ; (THUSIACUM) QUAMDAM VILLULAM DE RATIONE VICE COMITATU LUGDUNENS:..... IN PAGO LUGDUNENSI SUPER ARARIM.

Après le Xe siècle, le premier titre dans lequel la Dombes soit mentionnée, est une donation faite par Louis de Beaujeu, en 1280, à Gui Chabeu, seigneur de Trivier, dans laquelle on lit ces mots : IN DUMBIS.

Lorsque les Sires de Beaujeu eurent fait bâtir la ville de Beauregard, ils y établirent la justice souveraine du pays de BEAUJOLAIS EN LA PART DE L'EMPIRE. Mais les ducs de Bourbon transportèrent cette justice à Moulins, lieu de leur résidence, et ne laissèrent à Beauregard que la justice ordinaire, laquelle fut elle-même transportée, en 1502, par Pierre de Bourbon, surnommé de Beaujeu, à Trévoux, après que Beauregard fut ruiné par les guerres des ducs de Savoie.

L'étendue de la Dombes était de sept lieues en longueur sur environ autant de largeur, ce qui peut être évalué à 26 lieues carrées. Elle comprenait 12 châtellenies, savoir : les châtellenies de Trévoux, Thoissey, Chalamont, Lent, Montmerle, Ambérieux, Villeneuve, Beauregard, St-Trivier, Châtelard, Baneins et Ligneux.

Le pays de Dombes se divisait en deux parties : la haute et la basse Dombes. Cette dernière était renfermée entre la rivière de Saône, le franc Lyonnais, et les mandements de Villars, de Châtillon sur Chalaronne et de Pont-de-Veyle.

La haute Dombes ou Dombes orientale, dont Chalamont était la capitale, comprenait les châtellenies de Chalamont, de Lent et de Châtelard.

avait bien sa source dans des questions de foi et hommage, mais bien plus encore, dans la grande querelle des Armagnacs et des Bourguignons, à l'égard desquels chacun avait embrassé un parti différent. Autant nos ducs de Bourbon déployaient d'ardeur pour la cause des rois de France, autant les comtes de Savoie en montraient à leur tour en faveur de la cause des ducs de Bourgogne.

Quoiqu'il en soit, la Dombes et particulièrement Chalamont eurent considérablement à souffrir de toutes ces divisions.

Louis-de-Bourbon ayant hautement manifesté son mépris pour Jean-sans-Peur, à l'occasion de l'assassinat que celui-ci avait commis sur le duc d'Orléans, le duc de Bourgogne ne tarda pas à s'en venger, en suscitant, en 1408, un seigneur genevois à sa solde, Amé de Viry, à se porter avec ses troupes dans le Beaujolais et dans la Dombes, où ce seigneur exerça les plus odieux ravages, en s'emparant de Chalamont et d'Ambérieux, après avoir d'abord pris et saccagé les villes d'Anse et de Belleville.

La résistance de Chalamont fut longue et opiniâtre; mais il fallut céder à la force.

Dès que le duc de Bourbon fut instruit de cette irruption, quoiqu'âgé de 71 ans, il marcha rapidement de Moulins sur Ambérieux, qu'il reprit d'assaut et dont il fit pendre toute la garnison. Exemple cruel, mais à la suite du quel toutes les places qui tenaient au nom de Viry, notamment celle de Chalamont, se hâtèrent bien vite de se rendre (1).

Louis-de-Bourbon mourut à Montluçon, le 9 août 1410, laissant, pour lui succéder, son fils Jean Ier, le second

Les châtellenies de Chalamont étaient composées des paroisses de Chalamont, St-Martin, Dompierre, Ronsuel, Châtenay, St-Nizier, Versailleux, la Plantey, Rignieux, Crans et Samans. Mais il est à remarquer que les clochers des six dernières paroisses faisaient partie de la Bresse

(1) Voir HISTOIRE DU BOURBONNAIS, par M. COIFFIER DEMONT, 1. 264.

des princes de Bourbon qui fut souverain de Dombes.

En 1415, Jean, ayant été fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, fut conduit en Angleterre, où il mourut au commencement de l'année 1434, après plus de dix-neuf ans de captivité, pendant lesquels la Dombes fut administrée par Marie de Berry, sa femme, et ensuite par Charles de Bourbon, leur fils, dès qu'il eut atteint sa majorité (1).

Ce furent des temps bien malheureux que ceux-là pour la France et pour la Dombes, les plus malheureux peut-être que l'on ait jamais eu à essuyer!

La livre de pain, de 16 onces, ne coûtait pas alors, à Chalamont, moins de huit blancs, c'est-à-dire près de cinq fois sa valeur en temps ordinaire.

Deux faits ne viennent que trop révéler la triste situation à laquelle était alors réduite la maison de Beaujeu.

Le premier fait, c'est que Marie de Berry fut obligée de

(1) On lit dans Gacon que les habitants de Lent et de Chalamont députèrent à Marie de Berry, princesse de Dombes, en 1416, pour savoir s'ils devaient ouvrir leurs portes à Sigismond, empereur d'Allemagne, qui se trouvait à Bourg, et allait à Perpignan pour conférer avec Benoît XIII, sur la cessation du schisme. C'est une assertion erronée. Ces habitants ne députèrent auprès de leur princesse que pour savoir s'ils devaient rendre des honneurs à l'empereur d'Allemagne.

Cette démarche s'explique par cette raison que les empereurs élevaient de loin en loin des prétentions de suzeraineté sur toutes les possessions des sires de Beaujeu et des sires de Villars sur la rive gauche de la Saône. En 1310, Amé de Savoie, pour consacrer son pouvoir illégitime (ce qui fut, du reste, d'une habile politique dans son intérêt), avait consenti à rendre foi et hommage à l'empereur Henri VII. Puis, des lettres-patentes de Venceslas VI, du 17 mai 1798, confirmèrent Amé VIII de Savoie dans le vicariat de l'empire dans ses états et dans les seigneuries de la Bresse et de la Dombes. On comprend que, dans de telles circonstances, des honneurs rendus à Sigismond, par les habitants de la Dombes, eussent pu être considérés, et plus tard invoqués, comme un hommage et une reconnaissance de vassalité. En conséquence, il ne fut rien fait au passage de Sigismond dans les villes de Lent et de Chalamont, qu'il traversa sous l'incognito.

Ce fut dans ce voyage, et à son retour de Paris, d'après Paradin et le président Hénault, que Sigismod érigea, en 1416, à Montluel, le comté de Savoie en duché. Il est à remarquer que les lettres-patentes d'érection sont datées de Chambéry. Elles sont rapportées par Guichenon, dans son histoire de Savoie, aux PREUVES, page 252.

frapper Chalamont, en 1419, d'un impôt de trois cents livres (1), somme considérable pour ces temps.

Le second, c'est que, par un acte du 26 juin 1401, que j'ai vu aux archives de Dijon, Jean de Bourbon passa procuration aux fins d'engager ou d'aliéner les châteaux de Chalamont et de Trévoux ; ce qui toutefois ne fut pas effectué.

A peine la mort de Jean de Bourbon fut-elle parvenue à son fils Charles, que celui-ci, sous un frivole prétexte d'inexécution des conventions du mariage de sa sœur Agnès avec le duc Philippe de Bourgogne, profitant de l'absence de ce dernier, occupé en Picardie, pénétra jusque dans la Franche-Comté, et s'empara de vingt forteresses ou châteaux qui furent pris au dépourvu.

Ce fut une grande faute, dont les suites ne tardèrent pas à retomber terribles sur nos pays !

Philippe, ayant regagné la Bourgogne, chassa bien vite de ses États Charles de Bourbon, qui alla se renfermer à Villefranche où il fut assiégé par les Bourguignons. Ceux-ci, abandonnant cette place qu'ils ne pouvaient espérer de prendre, se portèrent sur Belleville qu'ils firent capituler, et de là se répandirent dans les Dombes, allant droit à la forteresse de Chalamont, qu'ils forcèrent à se rendre à discrétion. Le seigneur de Hautbourdin, qui commandait cette expédition, fit pendre cent des malheureux prisonniers qui s'étaient rendus à lui (2). Ceci se passait en 1434.

(1) Montmerle fut taxé à 160 livres ; Beauregard à 160 ; Villeneuve à 60 , Toissey, 200 Lent, 180; à Chalamont, 300. (Manuscrit de GACON.)

En ces temps, le numéraire était fort rare en Dombes , de même qu'en France. Charles de Bourbon, fils de Marie de Berry, se trouvait mêlé à toutes les intrigues du Dauphin, qui régna plus tard sous le nom de Louis XI. L'affaiblissement des monnaies n'avait pas peu contribué à accroître les malheurs et les désordres de la France. Cet affaiblissement était tel que le marc d'argent, qui valait 5 livres 16 sols au commencement du règne de Charles VI, s'était élevé en 1420, à 18 livres.

(2) HISTOIRE DE BOURGOGNE, par M. DE BARANTE, t. 5, p. 419.

De tels évènements sont longtemps à se faire sentir, et c'est trop assurément, pour un pays, que d'avoir à constater deux siéges et deux défaites à des temps si rapprochés.

C'est chose, au surplus, assez digne de remarque de voir les grandes querelles de la politique du XVe siècle, trouver ainsi une sorte de contre-coup jusques à Chalamont.

Charles de Bourbon mourut en 1449, laissant trois enfants : Jean II qui lui succéda aux duchés d'Auvergne et de Bourbonnais, ainsi qu'aux seigneuries de Beaujolais et de Dombes ; Charles, cardinal de Bourbon, qui fut archevêque de Lyon, et Pierre, sire de Beaujeu, époux d'Anne de France, fille de Louis XI, qui fut régente du royaume pendant la minorité de Charles VIII.

Jean II de Bourbon étant mort en 1488, sans postérité, le cardinal de Bourbon, Charles II, son frère, lui succéda dans les seigneuries de Beaujolais et de Dombes qu'il ne conserva que pendant huit mois, après lesquels il en fit la remise à Pierre II, qui, ayant cessé de vivre, en 1503, eut pour héritier une fille unique, Suzanne de Bourbon.

§ VI. — XVIe SIÈCLE.

LES COMTES DE GORREVOD, SEIGNEURS DE CHALAMONT.

Entre tous les évènements qui remplirent le monde pendant le XVIe siècle, se placent d'abord la trop célèbre défection du connétable de Bourbon, en 1523; ensuite la captivité de François Ier, qui fut suivie des fameux traités de Madrid et de Cambray ; et enfin, toutes les luttes religieuses qui ne se

terminèrent que par les victoires d'Henri IV sur la Ligue et sur le duc de Savoie.

Ici encore nous voyons tous ces grands évènements, non pas s'agiter à Chalamont, mais y trouver un écho lointain, triste écho que celui qui devait y retentir à la fin de ce siècle, puisqu'il en devait résulter la ruine de la vieille cité de Chalamont !

Deux ans après la mort de Pierre II de Bourbon, Suzanne, sa fille, épousa, en 1505, Charles de Bourbon, qui devint plus tard connétable de France. Tout le monde connaît la fuite de celui-ci auprès de Charles-Quint, après ses démêlés avec Louise de Savoie, mère de François Ier ; tout le monde sait que le roi s'empara de toutes les possessions du Connétable, dont la Dombes faisait partie, et par conséquent aussi la seigneurie de Chalamont, dont Charles-de-Bourbon avait tout à la fois et le domaine utile et le domaine direct.

Par contrat passé à Tolède, le 5 février 1525, Charles de Bourbon vendit la seigneurie de Chalamont, haute, moyenne et basse, à la réserve de la souveraineté et du ressort, à Laurent de Gorrevod, Comte de Pont-de-Vaux, grand maître d'Espagne et maréchal de Bourgogne. Ce Laurent de Gorrevod est le même qui avait été amené à Bourg, en 1505, par Marguerite, veuve de Philibert-le-Beau, et qu'elle nomma gouverneur de la Bresse, qualité en laquelle il fut chargé de la surintendance des travaux de l'église de Brou; le même enfin à qui Claudine de Rivoire, sa veuve, fit élever, dans cette église, en 1533, un mausolée en bronze, que la République transforma en canons pendant les orages révolutionnaires (1).

Ce n'est pas ici le lieu de retracer l'histoire de Charles de Bourbon, les malheurs de François Ier, son traité de Madrid pour se racheter de sa captivité ; j'arrive tout de suite au traité

(1) Voir EGLISE DE BROU, par M. BAUX.

de Cambrai, du 29 août 1529, qui va plus droit à mon but, et dans lequel je lis :

« *Item*, que messire Laurent Gorrevod, comte de Pont-de-Vaux, viscomte de Salins, grand maître d'hôtel dudit seigneur empereur, sera, dans six semaines après la ratification du présent traité, mis en la possession réelle des villes, châteaux, terres et seigneuries de Chalamont et de Montmerle ; ensemble de leurs appartenances par lui acquises et achetées du seigneur de Bourbon, pour, par lui, en jouir et user sa vie durant, sans réachapt, et après son décès ses hoirs, successeurs et ayant cause, à titre et conditions de réachapt, pour la somme de vingt mille écus d'or au soleil (1), pour laquelle elles lui ont été vendues ; nonobstant sentences prononcées contre feu monseigneur le duc de Bourbon et ses biens par avant et depuis ledit vendange, unions et incorporations à ce contraires (2). »

La famille de Gorrevod entra en conséquence en 1529, en possession de la seigneurie de Chalamont que détenait madame Louise de Savoie, mère du roi, en la qualité qu'elle avait alors de souveraine de Dombes depuis 1527.

En 1535, François Ier déclara la guerre au duc Charles de Savoie sur lequel il conquit rapidement la Bresse, qui resta unie au royaume jusqu'à la paix de Cambrai, en 1559. Jean de Gorrevod, héritier testamentaire de Laurent, mort en 1531, s'étant montré hostile à la France, François Ier, par lettres-patentes de 1536, ordonna la réunion au domaine royal des seigneuries de Chalamont et de Montmerle, dont il fit en même temps donation au duc de Nevers. Mais, plus tard, ces seigneuries rentrèrent dans les mains de la famille Gorrevod, qui obtint à cet effet des lettres de

(1) L'écu d'or au soleil est évalué à 11 fr. 14 sous pour un poids de 3 grammes. 376.

(2) Voir CORPS UNIVERSEL DE DIPLOMATIE, par DUMONT. t. 4, 2me partie, p. 14.

réintégrande et de main levée, le 30 novembre 1545 (1).

Désormais, les comtes de Pont-de-Vaux restèrent en possession de la seigneurie de Chalamont jusqu'à l'extinction de cette famille par la mort de Philippe-Eugène de Gorrevod, laquelle arriva en 1681 (2).

A François Ier succèdent : Henri II, en 1547 ; et, après celui-ci, en 1549, François II (3), dont le règne ne dura

(1) Voici la nomenclature des membres de la famille Gorrevod qui ont été seigneurs de Chalamont : 1° Laurent de Gorrevod, le premier qui ait été fait comte de Pont-de-Vaux, en 1521, par Charles de Savoie, lequel érigea également sa terre de Montanay en Baronnie ; Laurent de Gorrevod mourut en 1531.—2° Jean, cousin et héritier du précédent décédé le 10 septembre 1544 ; —Laurent II.— Charles-Emmanuel, mort le 4 novembre 1625 ; — Philippe-Eugène de Gorrevod, mort le 5 août 1681.

La famille de Gorrevod n'hésita jamais à se montrer hostile à la France, toutes les fois qu'il s'agissait des intérêts de la Savoie ou de l'Espagne, ce qui lui attira d'abord une première confiscation de ses biens en 1536.

En 1623, l'empereur Ferdinand ayant créé Charles-Emmanuel de Gorrevod prince du St-Empire, Louis XIII consentit à l'érection de sa seigneurie de Pont-de-Vaux en duché. — En 1638, la guerre ayant été déclarée entre l'Espagne et la France, la duchesse de Pont-de-Vaux et ses fils tinrent pour l'Espagne, en sorte que Louis XIII confisqua tous les biens qu'ils possédaient dans le royaume.

La même année 1638, par lettres-patentes du 20 juin, et par les mêmes motifs, Gaston fit également confisquer, au préjudice de la famille Gorrevod, la terre et seigneurie de Chalamont, en sa qualité de gardien et usufruitier de Dombes, dont sa fille mineure, Anne-Marie-Louise, avait la souveraineté.

En 1646, la famille de Gorrevod rentra en possession de tous ses biens.

(2) Avant sa mort, Philippe-Eugène de Gorrevod avait institué, pour héritier universel, Claude-Eléonore de Damas de Thianges ; mais il y eut procès à ce sujet au parlement de Paris, à la suite duquel, par l'effet d'un fideicommis, Louis Benigne de Beauffremont fut mis en possession des biens délaissés par Philippe-Eugène de Gorrevod. La famille de Beauffremont ayant aliéné la terre et seigneurie de Chalamont au profit du prince de Dombes, cette seigneurie passa ainsi dans le Domaine du roi, qui en devint possesseur et seigneur, en vertu de l'échange qui fut fait de la Dombes, en 1762, avec le comte d'Eu.

(3) Lorsque Henri II mourut, il y avait peu d'années que la Dombes s'était acquittée, envers le roi, du don gratuit de dix mille francs qu'elle était dans l'usage de payer au souverain. Et cependant à peine François II était-il monté sur le trône, qu'il rendit une ordonnance, le 24 décembre 1559, portant que SES TRÈS-CHERS ET AMÉS LES GENS DES TROIS ESTATS DE DOMBES, LUI AVAIENT LIBÉRALEMENT OCTROYÉ POUR SON AVÈNEMENT A LA COURONNE, LA SOMME DE DIX MILLE LIVRES TOURNOIS.

Un document officiel, récemment mis au jour, nous montre que les habitants de la Dombes

que dix-sept mois, pendant lesquels on vit éclore toutes les divisions et tous les maux qui ne tardèrent pas à désoler la France, dominée par deux partis également habiles à se faire un prétexte des querelles religieuses qui régnaient alors.

Les conséquences de ces querelles qui agitèrent si fatalement le XVIe siècle, ne laissèrent pas de se faire sentir vives et douloureuses dans la Dombes. Dès la fin du règne de François Ier, il commençait déjà à y avoir un grand nombre de protestants à Lyon, où les nouvelles doctrines ne tardèrent pas à pénétrer, après avoir établi leur apostolat à Genève. Aussi, Lyon devint rapidement l'un des principaux foyers de la réforme. Qui ne connaît et souvent ne redit les excès horribles auxquels se livrèrent, dans cette ville, en 1562, les huguenots dont la fureur s'exerça jusque sur les monuments religieux qui portent encore aujourd'hui les traces de leurs barbares mutilations?

Toutefois, l'on put croire un instant les dissensions religieuses apaisées dans nos pays, par suite des transactions passées à Lyon, en 1563; mais ces dissensions existaient toujours au fond des cœurs, d'ailleurs entretenues par les phases diverses qu'elles suivaient en France, où insensiblement on

réclamèrent vivement contre ce prétendu octroi (Voir COLLECTION DES DOCUMENTS INÉDITS DE L'HISTOIRE DE FRANCE. — NÉGOCIATIONS, LETTRES ET PIÈCES RELATIVES AU RÈGNE DE FRANÇOIS II, par Louis PARIS. 1841, p. 153).

Mais il n'en fallut pas moins payer la somme de dix mille livres réclamée, outre 450 livres de perception, sous la déduction de 3,360 livres que la Dombes avait prêtées au feu roi Henri II, l'année précédente.

La portion à la charge de la ville et mandement de Chalamont, dans cette somme, fut de 1613 livres tournois.

D'après le rapport du prix moyen du blé à cette époque, et sans tenir compte de la cherté accidentelle qui se manifesta, dix mille tournois, en ce temps, représentaient une somme d'environ 80 mille livres de la valeur de notre monnaie actuelle.

On vit alors une mauvaise récolte se succéder pendant plusieurs années de suite. « En 1556, dit M. Morin, HISTOIRE DE LYON, t. V, p. 73, le blé fut très-cher, la justice de Lyon envoya ouvrir les greniers de Trévoux et dans le pays de Dombes. — Au commencement de la cherté, le blé valait 26 sols le bichet, et fut porté jusqu'à 37 sols, et retomba ensuite à 13 sols. »

les vit s'empreindre du caractère politique qui finit par les dominer.

En 1592, le duc de Nemours qui tenait pour la Ligue dans le Lyonnais, se rendit maître de la Dombes, et fit battre monnaie, à Trévoux, pendant une année au moins.

Quoique secondé dans tous ses desseins par Charles Emmanuel de Savoie, le duc de Nemours ne put néanmoins poursuivre longtemps ses rêves d'ambition. Vaincu en 1593 par d'Épinac, archevêque de Lyon, il fut incarcéré au château de Pierre-Scise, d'où il s'évada le 26 juillet 1594, pour se rendre à Vienne.

Après son évasion, le duc de Nemours rentra bien vite dans le Lyonnais, à la tête d'une petite armée de volontaires, et de trois mille suisses que lui prêta le duc de Savoie, ardent à faire tout ce qui pouvait entretenir et seconder la Ligue. Mais le connétable de Montmorency le refoula promptement sur Vienne, que le duc de Nemours fut forcé d'abandonner pour aller se réfugier à Turin d'abord, et peu après dans son château d'Annecy, où il mourut le 13 août de la même année 1595, à l'âge de 28 ans (1).

Peu de jours après que la ville de Lyon se fut soumise à Henri IV, les troupes du roi de Navarre s'emparèrent, le 9 mars 1594, de Miribel, dont le château fut immédiatement démantelé, et les murs d'enceinte de la ville en partie abattus : puis, en 1595, le duc de Montmorency fit hiverner ses soldats à Montluel qui appartenait, de même que Miribel, à la maison de Savoie (2).

(1) Voir la notice de M. A. Péricaud sur Charles Emmanuel de Savoie, duc de Nemours, — ARCHIVES DU RHONE, 5. 81.

(2) « Lors des dissensions qui s'élevaient entre la Ligue et Henri, roi de Navarre, au sujet de la couronne de France, le duc de Savoie, Charles Emmanuel, à l'exemple de son prédécesseur, Charles III, s'empara de nouveau du marquisat de Saluces, et crut légitimer cette usurpation en fournissant aux ligueurs les moyens qui étaient en son pouvoir pour faire échouer les armes du grand Henri. Mais ce monarque ne tarda pas à tirer une éclatante ven-

Le souverain de la Dombes était alors Henri de Montpensier, l'un des partisans les plus dévoués d'Henri IV, dont le duc François, père d'Henri de Montpensier, avait été l'un des premiers à embrasser la cause.

C'est dans ces conjonctures que, au nom du duc de Savoie, le marquis de Treffort, gouverneur de la Bresse, se porta, en 1595, dans la partie orientale de la Dombes, s'empara de la ville de Lent, du Chatelard, ravageant et saccageant tout sur son passage; et enfin se dirigea sur Chalamont qu'il dévasta avec une sorte d'exaspération furieuse, faisant combler les fossés, raser les murs et ruiner de fond en comble le château, après avoir pillé et incendié les maisons.

Cette fois, le château était tombé pour ne plus se relever. Alors disparut l'ancienne ville, la ville du moyen-âge, à laquelle succéda la ville nouvelle insensiblement construite au bas de la colline, et qui, elle aussi, mérite bien qu'on s'y arrête à des titres divers. Mais à d'autres ce soin!

Je ne parlerai du XVIIe et du XVIIIe siècles que pour dire que l'église de Chalamont fut construite dans le XVIIe, et l'hôpital dans le XVIIIe.

§ 7. — XVIIe SIÈCLE.

ÉGLISE DE CHALAMONT.

L'église, ainsi que nous l'apprend l'inscription qu'on lit au-dessus de son portail, a été dédiée à *monsieur* saint Roch (1),

geance de cet oubli des traités... Il pénétra dans les états du duc, et comme Miribel était frontière de la Savoie, cette ville fut de nouveau en proie aux fléaux d'une guerre affreuse..... et soumise le 9 mars 1594.» ESSAI HISTORIQUE SUR MIRIBEL, par THÉODORE LAURENT.

(1) L'inscription est ainsi conçue : « AV NOM DE DIEV DV SAINCT SACRÉ ROSAIRE ET DE MONSIEVR ST-ROC, LA PRÉSENTE ÉGLISE A ESTÉ DÉDIÉE, ÉDIFIÉE ET COMMENCÉE, LE 17me JOVR DE MARS 1629. »

comme on disait alors, en 1629, triste année où la peste traînait avec elle de grands maux dans nos pays. Sa construction, fort simple et fort modeste, fut le fruit du concours réuni des aumônes et des sueurs du peuple, en des temps de désolation, temps aussi où la foi s'élève fervente au milieu des calamités qui ne font que trop sentir à tous le besoin de se rapprocher de la maison de Dieu, du Dieu qui soutient et console toujours.

§ 8. — XVIIIe SIÈCLE.

HOPITAL.

L'hôpital de Chalamont, auquel on ne saurait trop hautement rendre justice pour ses services et son admirable tenue, fut fondé au commencement du XVIIIe siècle par les bienfaits de madame Saulnier, veuve Simonin, et autorisé, en 1703, par lettres-patentes du prince Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, qui lui accorda en même temps plusieurs rentes et priviléges. Cet hôpital n'eut d'abord que quatre lits; le nombre en fut porté à huit en 1764, et à douze en 1787, par des dons et fondations de M. Chambos, nom qui doit, avec celui de madame Saulnier, rester cher dans le pays. — En terminant, saluons ces amis de l'humanité. Leurs noms et leurs familles ont disparu de cette terre; mais que nos pieux souvenirs montent jusque vers eux comme un écho reconnaissant de notre génération, et comme pour apprendre à tout homme que l'on n'oublie jamais celui qui lui-même n'a pas oublié le pauvre en ce monde.

Valentin Smith.

HISTOIRE DE LYON
SOUS LA RESTAURATION,

A L'AIDE DES CHANSONS ET FLONFLONS DE CETTE ÉPOQUE.

1814.

LES

AUTRICHIENS PRÈS DE LYON,

POT-POURRI HISTORIQUE EN QUATRE PARTIES.

Faire une histoire de Lyon sous la Restauration au moyen des chansons et autres poésies auxquelles les évènements de cette époque ont donné lieu, nous semble une idée assez heureuse pour que nous applaudissions à son exécution. Cette histoire en flonflons est entreprise par quelques-uns de nos concitoyens les plus experts en ces matières ; elle se composera de toutes les épigrammes, de toutes les satires politiques, de tous les couplets qui ont paru, soit imprimés, soit manuscrits, pendant la période des quinze années, commençant à la chute de l'Empire et finissant aux fameuses ordonnances de juillet. Nous devons, à l'obligeance de ces compilateurs d'un nouveau genre, la communication de la pièce que sa date fera placer en tête du recueil, qui lui servira pour ainsi dire de préface et que nous offrons ici aux lecteurs de notre *Revue*, avec les notes destinées à éclaircir ce que le texte pourrait aujourd'hui avoir d'obscur pour ceux qui n'ont pas été contemporains des évènements auxquels il est fait allusion.

LES
AUTRICHIENS PRÈS DE LYON.

PREMIÈRE PARTIE.

CONSEIL MUNICIPAL.

LE MAIRE (1).

AIR : *Y a de l'ognon.*

Qu'ici chacun émette
Sa libre opinion
N'allons pas faire d' boulettes ;

(1) LE MAIRE. C'était le comte d'Albon qui, dans la nuit du 10 au 11 avril 1814 et sous la protection des baïonnettes autrichiennes, fit arborer le drapeau blanc sur le dôme de l'Hôtel-de-Ville. Il accompagna cette levée de boucliers d'une proclamation dans laquelle il se vantait *d'avoir aiguisé contre la tyrannie les poignards qu'elle avait remis en ses mains*, en d'autres termes, d'avoir trahi l'Empereur, qui lui avait confié l'administration d'une grande cité.

M. d'Albon donna, pour ainsi dire, le signal de la défection à toute cette noblesse que Napoléon s'était plu à tirer de l'émigration, à combler d'emplois, de grâces et d'honneurs ; de cette noblesse, ayant sans cesse à la bouche les mots de loyauté, de fidélité, même quand elle combattait dans les rangs des ennemis les plus acharnés de sa patrie ; fidèle et loyale à la façon du fameux connétable de Bourbon.

M. d'Albon appartenait à l'une des plus anciennes familles de la noblesse lyonnaise, plusieurs de ces ancêtres avaient porté le titre de roi d'Yvetot ; l'Empire ne lui avait reconnu que celui de Baron, ce qui, à sa mort, donna lieu à l'épigramme suivante :

« Ci-gît d'Albon, roi d'Yvetot,
Et qui plus est, baron d'Empire ;
Il était laid, perfide et sot :
Priez Dieu pour le pauvre sire. »

Aux portes de Lyon
Y a de l'ognon.
Y a d'l'ognon, d'l'ognon, d'l'ognette.
Y a d'l'ognon,

UN ADJOINT (1).

AIR *de Malbrouk.*

Notre ennemi s'avance :
C'est ici qu'il faut de la prudence !
Par notre résistance
Follement irons-nous
Provoquer son courroux ?
Messieurs, qu'en pensez-vous ?

LE MAIRE.

AIR : *Il faut que l'on file, file, file.*

Il faut que l'on file, file, file,
Il faut que l'on file, file doux.

UN CONSEILLER MUNICIPAL.

AIR : *Ce mouchoir, belle Raymonde.*

Permettez que je réponde :
Il est de notre intérêt
Que les bourgeois, à la ronde,
Chaque nuit fassent le guet.

LE MAIRE.

Ne dérangez pas le monde,
Laissez chacun comme il est.

(1) UN ADJOINT. M. le comte de Laurencin n'avait que le titre d'adjoint, mais il était le véritable maire de Lyon. Dans les circonstances auxquelles nous nous reportons, il semblait s'être donné pour mission spéciale de comprimer tout élan patriotique et d'aplanir toutes les difficultés qui pouvaient s'opposer à la reddition de la ville.

L'ADJOINT.

Ne dérangeons pas le monde,
Laissons chacun comme il est.

1er CONSEILLER.

AIR : *Bonsoir la compagnie.*

Allons !
Délibérons !
Que doit-on faire
En cette affaire ?

2e CONSEILLER.

Il faut délibérer,
Se préparer,
Sans différer.
Avons-nous du canon
Et de la poudre ?

LE MAIRE, *se levant.*

Non.
La séance est finie,
Bonsoir la compagnie,
Bonsoir, jusqu'au revoir,
Jusqu'au revoir,
Bonsoir.

DEUXIÈME PARTIE.

—

PROPOS ET ACTIONS DES HABITANTS.

—

UN HONNÊTE CITOYEN.

AIR : *Quel désespoir.*

Quel désespoir,
Les ennemis à notre porte !
Quel désespoir
Si l'on allait les recevoir !
L'ardeur qui nous transporte
En vain peut tout oser ;
La trahison plus forte
Vient tout paralyser.
Quel désespoir !
Les ennemis à notre porte !
Quel désespoir
Si l'on allait les recevoir !

LES DAMES ÉPLORÉES.

AIR : *Il faut quitter, quitter Golconde.*

Il faut quitter, quitter la ville, (*bis*)
Cherchons un séjour plus tranquille ;
La Provence ou l'Orléanais,
L'Auvergne ou bien le Vivarais
Offrent un sûr asile.
Hélas! mon Dieu ! qui l'aurait cru !
Cher Lyon, que deviendras-tu ?
Hélas ! (*ter*) tout est perdu,
Tout est perdu,
Oui, tout est perdu.

Je songe à mes intérêts ;
On le doit, quand on est riche.
Et qu'est-c'qu'ça m'fait à moi,
D'être de France ou d'Autriche !
Parents, patrie et loi,
L'argent seul est tout pour moi.

UN ZÉLÉ. (1)

AIR : *On va leur percer le flanc.*

Il faut leur percer le flanc,
Plein, plan,
R'lantamplan
Tirelire en plan !
Il faut leur percer le flanc !
Voilà ce qu'on doit dire,
Il n'est plus temps de rire,
R'lantamplan tirelire ;
Portons-nous tous en avant,
Plein, plan,
R'lantamplan,
Tirelire en plan !
Portons-nous tous en avant,
Chassons-les de l'Empire !

(1) UN ZÉLÉ. On avait donné le nom de *Zélés* aux jeunes gens qui deman-

UN HABITANT DE BELLECOUR.

AIR : *A la papa.*

Pourquoi donc tant de frayeur?
Pourquoi donc tant de clameur,
Tant de fureur?
Préparez-vous de bon cœur
A recevoir un vainqueur
Rempli d'honneur.
Il respectera
Le Lyonnais docile ;
Monsieur de Bubna
Traitera notre ville
A la papa,
A, à la papa.

UNE VIEILLE COMTESSE.

AIR : *Il ne vient pas, où peut-il être!*

Il ne vient pas! où peut-il être
Ce cher Bubna, tout notre espoir !
Et cependant, il doit connaître
Notre empressement à l'avoir. *(bis)*

UNE CI-DEVANT MARQUISE.

Ce sont les tracas de la route
Qui le retiennent loin d'ici ;
Mais il sera venu, sans doute,
Pour mon boston de mercredi. *(bis)*

UN CITADIN BONHOMME.

AIR : *L'avez-vous vu, mon bien-aimé?*

L'avez-vous vu, le Sénateur ?(1)
Il a quitté la ville.

(1) « L'avez-vous vu, le sénateur ?
Il a quitté la ville. »
M. le sénateur, comte de Chanteloup, avait été envoyé dans sa sénatorerie

UN AUTRE.

Il l'a quittée ? ah ! quel malheur !
C'était un homme habile.

UN MAUVAIS PLAISANT.

Fin de l'air du vaudeville d'Arlequin afficheur.

Oui, ce cher comte était l'espoir
A la fois du pauvre et du riche ;
Dans un danger il eut fait voir...
Quelque nouvelle affiche (1).

du Rhône, en qualité de commissaire extraordinaire du gouvernement, à l'effet de concourir aux mesures de défenses que l'on se proposait d'organiser à Lyon. Il s'empressa d'abandonner la ville aussitôt que les circonstances furent devenues un peu graves et que sa présence aurait pu être de quelque utilité.

(1) « Dans un danger il eut fait voir...
Quelque nouvelle affiche.

Pendant son séjour à Lyon, M. le sénateur avait fait rédiger et afficher un grand nombre de proclamations qui n'intimidaient pas plus l'armée d'invasion qu'elles ne servaient à mettre la ville en sûreté.

TROISIÈME PARTIE.

—

ÉVÈNEMENTS MILITAIRES.

—

UN CAPITAINE DE GRENADIERS DE LA GARDE NATIONALE,

Commandant le poste de la barrière St-Clair.

AIR : *J'ai du bon tabac.*

Messieurs mes soldats,
J'ai trois cents cartouches ;
Messieurs mes soldats,
Vous n'en aurez pas,
Si l'ennemi porte ici ses pas,
Tout aussitôt mettez l'arme à bas (1).
Messieurs mes soldats,
J'ai trois cents cartouches ;
Messieurs mes soldats,
Vous n'en aurez pas.

UN GRENADIER.

AIR : *N'entends-tu rien?* (d'Azémia)

N'entends-tu rien ?

(1) « Messieurs mes soldats,
Vous n'en aurez pas. »

Le bruit s'était accrédité que le chef du poste de la barrière St-Clair avait reçu de l'autorité 300 cartouches, mais avec la défense formelle d'en faire usage. Le caractère bien connu de l'honorable citoyen qui commandait ce poste ne permet pas de croire qu'il eut consenti à recevoir des munitions dont il n'aurait pas eu la liberté de se servir au besoin.

Tout ira bien.

1er GRENADIER.

Demeurer en cette occurence
Les bras croisés ! quelle souffrance !

LE CHEF DU POSTE.

De la prudence,
Tout ira bien.

UN FACTIONNAIRE.

AIR : *Au clair de la lune.*

Quelque chose avance,
Je n'y vois pas bien,
C'est un coq, je pense ?

UN GRENADIER, *mettant ses bésicles.*

C'est un autrichien.

UN PARLEMENTAIRE AUTRICHIEN EN DEHORS DE LA BARRIÈRE.

Messieurs, mon escorte
Est près de ce lieu ;
Ouvrez-moi la porte
Pour l'amour de Dieu.

SOMMATION DU COMTE DE BUBNA.

AIR : *N'en demandez pas davantage.*

« Lyonnais, à nos bataillons,
Permettez un peu de pillage ;
Préparez-nous des rations ;
Nos logements et votre hommage ;
Livrez-nous vos biens,
Et les Autrichiens
N'en demandent pas davantage. » (*bis*)

LE PEUPLE.

AIR : *Tu n'auras pas, p' tit polisson.*

Tu n'auras pas, p'tit polisson,
Ce que l'on pense
De la France ;
Tu n'auras pas, p'tit polisson,
Ce que tu penses de Lyon.

(Le parlementaire s'éloigne).

LE PEUPLE.

AIR : *Bon voyage, cher Dumollet..*

Bon voyage, m'sieu l'Autrichien !
A Miribel débarquez sans naufrage ;
Bon voyage, m'sieu l'Autrichien !
Et revenez, si vous vous trouvez bien.

UN HABITANT DE LA GUILLOTIÈRE, ARRIVANT TOUT ESSOUFFLÉ.

AIR : *Et gai, gai, gai, mon officier !*

Et gai, gai, gai, rassurez-vous,
Votre peine est finie ;

Et gai, gai, gai, rassurez-vous,
On vient vous sauver tous.

Une troupe aguerrie
S'avance vers ces lieux (7),
Et la horde ennemie
Retourne à Meximieux.

TOUS.

Et gai, gai, gai, rassurons-nous,
Notre peine est finie;
Et gai, gai, gai, rassurons-nous,
On vient nous sauver tous!

QUATRIÈME PARTIE.

—

CONGRATULATIONS DE MM. LES OFFICIERS DE LA GARDE NATIONALE A EUX-MÊMES.

LE COLONEL (8).

AIR *de la Fricassée.*

Messieurs, ça fait plaisir à voir
Qu'au même zèle

(7) « Une troupe aguerrie
S'avance vers ces lieux. »

Au moment où tout semblait faire présumer que la ville allait capituler, un habitant de la Guillotière vint en effet annoncer aux Lyonnais que l'avant-garde du corps d'armée, commandé par le maréchal Augereau, faisait son entrée dans le faubourg.

(8) LE COLONEL. La garde nationale de Lyon n'avait alors qu'un seul colonel qui la commandait en chef. C'était M. de la Roue, loyal et fidèle à l'instar du comte d'Albon. Du reste, colonel à ailes de pigeon, poudré à frimas et parfaitement ridicule.

Chacun de vous fidèle,
Soir et matin, matin et soir
Ait constamment fait son devoir.

UN CHEF DE BATAILLON.

Pouvait-il en être autrement?
Vous commandez si joliment!

LE COLONEL.

Merci, Messieurs, du compliment;
Mais convenons-en, cependant,
On doit être content.

TOUS.

Vraiment, ça fait plaisir à voir,
Qu'au même zèle,
Chacun de nous fidèle,
Soir et matin, matin et soir,
Ait constamment fait son devoir.

LES

FEMMES MARSEILLAISES

ET

LES MARIS MARSEILLAIS.

Autrefois, il y a de cela soixante ans, du temps des habits à paillettes, des robes à panier, du fard et des mouches, on n'aurait pas abordé un pareil sujet sans le semer de fleurs doratiques. Moi, je dirai simplement que les *femmes marseillaises* étaient un sujet trop beau pour ne pas en former un chapitre à part. Lorsqu'on possède un bijou de prix, on ne le confond pas avec d'autres objets, on l'isole, on le choye, on l'enchasse.

Avec la beauté, la vertu des femmes de Marseille est historique. Les annales de la Provence rapportent à ce sujet des faits qui brillent à travers les âges comme des diamants dans leur écrin.

Ces faits, ou plutôt ces diamants qui composent la couronne virginale des femmes de Marseille, je ne pourrais ici les recueillir tous, j'en mettrai seulement quelques-uns en œuvre avec le consciencieux labeur d'un honnête lapidaire.

Commençons par la fidélité conjugale.

La fidélité conjugale des Marseillaises remonte à la plus haute

antiquité. Et si l'on ne craignait pas les interprétations malignes, on pourrait dire ici de cette vertu qu'elle se perd dans la nuit des temps.

Dès l'an du monde 3740 avant notre ère, pendant le siége de Marseille par Caraumandus, nous voyons les Marseillaises, dans la crainte de tomber au pouvoir des assiégeants, couper leurs cheveux pour en fournir des cordes aux arcs de leurs époux assiégés. « Ceux qui connaissent l'amour des femmes pour la plus belle de leurs parures, dit à cette occasion un judicieux historien, conviendront que les dames de Marseille ne pouvaient faire à l'amour conjugale un plus grand sacrifice. »

Grâce à ces amoureuses munitions de guerre, les Marseillaises repoussèrent les assiégeants, et ce fut fort heureux vraiment, car alors comme aujourd'hui des Marseillaises à la Titus devaient être encore fort séduisantes.

Hometia, Lucrèce marseillaise qui florissait dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, se tua plutôt que de céder. C'est l'historien Ruffi qui nous a révélé ce beau fait.

En 1442, autre exemple de foi conjugale héroïque :

Alphonse V, roi d'Aragon, menaçait la ville d'une prise d'assaut; il avait promis à ses soldats le pillage et autres droits du vainqueur. Les Marseillaises, alarmées pour leur vertu comme avaient fait Mesdames leurs grand'mères de l'an 3740, se réfugièrent aux Accoules; là elles délibérèrent sur les moyens de préserver leur honneur de l'ardeur incandescente des soldats arragonais. Après mûre délibération, il fut résolu qu'elles députeraient au roi Alphonse trois dames prises parmi elles. L'histoire nous a conservé les noms de ces trois héroïnes de vertu.

C'étaient Mesdames :

La courageuse ADAGANE,

La hardie RONCELINE,

La belle CHATEAUNEUF.

Introduites auprès du roi, ces dames lui offrirent leurs bagues et leurs joyaux, à la condition expresse : « qu'elles conserve-

raient leur pudicité, si mieux il n'aimait leur permettre de se défendre avec la dague et le coutelas à la main (1). »

Tant de vertus unies à tant de beauté frappèrent d'admiration le roi Alphonse. Apparemment les dames arragonaises n'avaient pas habitué ce prince à de si robustes vertus conjugales. Toujours est-il qu'il s'empressa d'accorder aux ravissantes parlementaires ce qu'elles demandaient. A propos de quoi les historiens, qui ont quelquefois des naïvetés, ajoutent : « qu'Alphonse, après s'être rapproché des dames marseillaises, s'abstint de toucher à rien des précieux objets qu'elles portaient avec elles. »

Plus tard, en 1516, François 1er, le roi chevaleresque, s'étant arrêté à Marseille et désirant beaucoup de plaire aux dames de cette ville, imagina, en leur honneur, une fête tout-à-fait galante : un combat naval fut livré dans le port. Les orangers des jardins d'Hyères avaient fourni les projectiles employés dans cette guerre digne du royaume de *Tendre*. Le roi, très-galamment habillé, assiégeant en personne les fenêtres et les balcons où se tenaient les dames, faisait pleuvoir sur elles une grêle de beaux fruits parfumés. On dit que, parmi ces bombes amoureuses, il y en avait beaucoup qui contenaient de tendres billets à l'adresse des plus belles Marseillaises. Et chose bien digne de remarque : à toutes ces tendres demandes du roi chevalier, il n'y eut pas une seule réponse !

Les femmes de la cour de François 1er n'en voulaient rien croire. Boccace et Lafontaine en eussent douté, moi je n'en doute pas.

Plus tard encore, en 1660, Louis XIV était entré, comme vous le savez, dans la ville de Marseille, entouré de tous les prestiges de la grandeur et précédé d'une réputation de galanterie pas mal entreprenante. Pouvait-il en être autrement ? Le roi était à peine adolescent que déjà on le traitait comme un sultan de Misore. On lui avait fait une cour d'odalisques. Les femmes élégantes, spirituelles, aimantes, romanesques s'offraient de

(1) Voir Ruffi et les autres historiens de Marseille.

toutes parts ; il n'est pas jusqu'aux cartes qu'on trouva le moyen de mettre dans le complot. On leur avait imposé cette devise : *J'aime l'amour et la cour* (1), et le poète chantait au roi pour l'encourager :

C'est le plaisir des yeux et la douceur des âmes,
Tout ce qu'on voit briller de filles et de femmes
Ont pour lui dans le cœur d'étranges embarras,
Et s'il prend quelque part à la peine qu'il cause
Que je lui vois tomber d'affaires sur les bras !
Je crois qu'il fera quelque chose (2).

Donc, à Marseille, la cour en voyage afin de s'entretenir dans les manières galantes, tenait chaque matin des petits levers, où se trouvaient les jeunes gentilshommes les plus élégants et les mieux placés dans les faveurs royales. Là, sous le prétexte des plus grands intérêts de l'État, on parlait de mille choses, hormis la chose publique.

Voici ce qui se passa un jour dans l'une de ces graves réceptions royales :

Louis XIV était assis ou plutôt mollement étendu dans un large fauteuil. Une glace de Venise dans sa bordure magnifiquement sculptée, était posée devant Sa Majesté ; un valet-de-chambre ajustait sur ses épaules les rouleaux ondoyants d'une chevelure luxuriante

— Eh ! bien, Messieurs, fit le roi, que dit-on à Marseille ?

— Sire, répondit un gentilhomme, tout le monde s'entretient encore de la magnifique entrée de Votre Majesté à travers les remparts de la ville....

—C'est une idée du cardinal, reprit le roi, il était bon de donner une leçon à ces Marseillais qui s'ingèrent de jouer à la république dans mon royaume.

La leçon a merveilleusement profité, dit un colonel des mousquetaires, blond et rosé.

(1) Bibliophile Jacob.
(2) Benserade.

— Aujourd'hui, reprit un autre, les Marseillais comprennent très-bien que les intérêts de leur cité et de la Provence tout entière ne sauraient être remis en de meilleurs et de plus nobles mains que celles de Sa Majesté.

— Les Marseillais, interrompit le roi, sont de mauvaises têtes, mais ils ont bon cœur ; Mazarin l'a bien dit.

— Aussi les Marseillais, sire, vous portent-ils tous dans leur cœur, dit un quatrième gentilhomme.

— Et les Marseillaises ? fit le roi en souriant.

— Les Marseillaises ont trop bon goût pour qu'il en puisse être autrement, dit un cinquième gentilhomme, qui n'avait pas encore pu déposer son grain d'encens aux pieds du jeune monarque. Hier, ajouta-t-il, la femme d'un consul disait avec une grâce infinie. « J'ai vu le roi, il est beau comme l'espérance.

— Et, mais vraiment ! voilà un mot qu'on croirait sorti de l'hôtel Rambouillet, s'écria le roi, que n'avait pas trop effarouché cette flatterie à brûle-pourpoint. Je vois que les femmes de Marseille ont de l'esprit.

— Esprit et beauté, le pur sang d'Ionie coule dans les veines des Marseillaises, reprit le colonel. Et, par exemple, il n'est rien de comparable, dit-on, à la belle Regaillette.

— Regaillette, qu'est-ce là ? une femme de la bourgeoisie, dit le roi avec une indifférence qui n'était que sur les lèvres.

— Non, sire, c'est une fille du peuple.

— Et le colonel ajouta dans le goût du temps : une fille jeune comme Hébé, fraîche comme l'aurore, chaste comme Diane.

Mais c'est donc une merveille que votre Regaillette, une nymphe de l'Astrée ?

— Mieux que cela, sire, c'est un ange.

— Et vous voudrez bien, Messieurs, je m'imagine, enlever une plume à l'aile de cette ange....

— Tant de perfections ne sont pas faites pour de simples mortels, reprit l'un des courtisans avec une voix veloutée ; Regaillette est un morceau de roi.

Il se fit, sur ce mot là, un instant de silence. Le roi de France avait pris goût à cette causerie de pages, mais il ne

voulut pas le laisser voir. Louis XIV pensait comme Mahomet :

Mon empire est détruit, si l'homme est reconnu.

Cependant, le jeune roi ne savait pas encore tout ce qu'il voulait savoir et craignait que la conversation n'en restât là, il reprit négligemment, en caressant les dentelles de son pourpoint :

— Vous dites donc, Messieurs, que la chaste Diane a quitté le ciel et qu'aujourd'hui elle habite Marseille....

— Rue des Isnards, en face de la fontaine, reprit un gentilhomme, qui avait deviné l'intention interrogative des dernières paroles du roi.

— Je ne vous demandais pas l'adresse de cette fille, interrompit le roi d'un ton sévère. Ce sont là des passe-temps d'officiers en garnison ou de désœuvrés. A vous les plaisirs, Messieurs les gentilshommes ; au roi les affaires.

Et, regardant à la pendule, neuf heures ! dit le roi... Adieu, Messieurs, je vais passer dans mon cabinet, où M. le cardinal doit se rendre pour l'expédition de plusieurs dépêches importantes. Louis XIV venait d'apprendre tout ce que, dans son imagination de jeune homme, ardente et voluptueuse, il cherchait à savoir ; il reprenait le rôle de monarque qu'il jouait déjà très-bien.

A quelques jours de là, la chronique de la ville disait que l'on avait remarqué un jeune et élégant cavalier, rôdant le soir auprès de la maison où demeurait la belle Regaillette.

Et la chronique de la cour disait, de son côté, que le ro Louis XIV, depuis quelques jours, quittait régulièrement le conseil, le ministre et les dépêches importantes pour de mystérieuses promenades dans le quartier de la rue des Isnards.

Ce jeune et élégant cavalier était-ce Louis XIV ? je l'ignore ; mais ce que je sais, c'est que l'innocence et les grâces de la belle Regaillette avaient fait faire à la passion de l'inconnu, simple cavalier ou grand prince, une de ces gigantesques enjambées qui placent les amoureux ordinaires ou extraordinaires dans cette alternative du triomphe ou du ridicule.

La pauvre fille qui n'aurait pas permis au plus candide amant de l'embrasser, même en songe, avait vu arriver jusqu'à elle vingt messages galants, accompagnés de fleurs, de présents magnifiques et de déclarations en forme. C'était une représentation exacte du *Calife de Bagdad*. Il n'y manquait rien, pas même le mystérieux *il bondo Cali !*

Si bien que l'âme virginale de Regaillette en fut vivement alarmée, car, voyez-vous, sa pureté, à Regaillette, c'était son unique bien, sa seule dot, son seul espoir de mariage, et si, dans sa naïveté charmante, la jeune fille avait mis encore quelques chances de fortune dans cette chevelure d'ébène qu'elle parfumait tous les matins, dans ce regard si tendre, dans cette taille qui restait si souple et si amoureuse, malgré la raideur d'un corset, c'était à la condition d'être sage. Un jour, c'était, dit la belle enfant, dans ses rêveries solitaires, un jour il se rencontrera celui que je désire sans le connaître, et à qui le ciel m'a prédestinée, car on a beau faire, les âmes n'ont pas été faites isolées et séparément, mais deux à deux accouplées, moulées l'une pour l'autre. Ame de mon mon âme que le ciel te guide vers moi !...

Tout en soupirant après cette âme sœur, Regaillette redoutait de tomber sur une autre, comme cela est arrivé à beaucoup de jeunes filles. C'est pourquoi celle-ci pensa qu'il était prudent de se soustraire à des galanteries qui devenaient terriblement entreprenantes. En fille vertueuse, elle confia ses inquiétudes à son père. Le père, honnête provençal, jugea l'affaire assez grave pour en délibérer dans une assemblée de famille. Là, il fut décidé que, pendant tout le temps que la cour resterait à Marseille, on tiendrait la belle Regaillette renfermée dans un tonneau (1).

Les bonnes gens ne se doutaient guère qu'ils avaient eu là une idée anacréontique : L'amour dans un tonneau !

(1) La mesure prise par les parents de Regaillette passa en proverbe, et aujourd'hui encore à Marseille le peuple dit en parlant des jeunes filles que l'on surveille avec une grande sévérité : « *Aqui la belo Regaillette :* Voilà la belle Regaillette.

Quoi qu'il en soit, l'aventure avait fait du bruit. Toutes les jeunes et belles Marseillaises voulurent suivre l'exemple de Regaillette.

Les femmes mariées transformèrent leurs maisons en de véritables forteresses hérissées de vertus et flanquées de maris.

Les jeunes filles se refugièrent toutes dans des couvents et des monastères.

Le roi Louis XIV, comme on sait, aima beaucoup les allégories où il remplissait le rôle du soleil. Il avait pris pour devise ces mot : *soli, soli, soli.* A la cour de Versailles, il dansait habillé en soleil. Les jeunes filles de Marseille avaient donc traité le roi selon ses goûts ; elles avaient fait comme font les fleurs qui, pour se soustraire aux atteintes brûlantes du Dieu du jour, referment leurs corolles sur leurs coupes immaculées.

De façon que le roi Louis XIV, pendant son séjour à Marseille, ne trouva pas une seule Lavallière, pas une Montespan, pas une Fontange, pas même une Maintenon.

Ce fut là une chose très-honorable pour le beau sexe de Marseille, très-satisfaisante pour les maris, mais très-humiliante pour le grand roi Louis XIV, qui, cette fois, venait de faire la campagne à ses frais. Aussi les écrivains contemporains disent-ils « que cette conduite des dames de Marseille excita les plaintes de la cour (1). »

Il y avait de quoi, vraiment !

Et pendant que *les femmes de Marseille* rehaussaient leur beauté de cette chaste robe de modestie et d'innocence, savez-vous bien ce que faisaient les dames de Lyon, d'Avignon, de Rouen et autres villes du royaume de France ? La chose est curieuse, vous allez en juger par un simple extrait de l'*Histoire des trois Maries.*

Jean Drouin, l'auteur, ou plutôt l'arrangeur (2) de cette histoire, apostrophe ainsi ces dames :

(1) Ruffi, Histoire de Marseille, 2e édition.

(2) L'*Histoire des trois Maries*, composée en vers français par Jean de Venette, en 1345, a été mise en prose en 1505, par Jean Drouin, qui y a fait plusieurs additions.

« O femmes de Lyon, qui en toutes *gorres (1)*, *passez les femmes de France*. Vostre désir ne est que en beaus habillemens et riches bagues, vostre cœur est de tout à danser, rire, railler et gaudir à tort et à travers ; vos grands mondanitéz, vos testes accoutrées de perles, chaisnes et pierreries, seront-elles cause de nostre saluement? Certes ie croys que non. Vos obstinations à vouloir de faire pis seront-ils cause d'amender votre vie. Certes ie croys que non, car ici, ueu de mes yeulx que plus ua avant et plus estes grossières. — De nos Parisiennes ie me desporte, car elles ne portent pas si grans estats, sinon qu'elles le puissent bien maintenir sans répréhension. — Des Amyennoises ie ne dis mot, car leur vie est très-simple et leur estat très-honneste — Les Rouennoises pour la gorre passent toutes les aultres et les Avignonaises aussy ; mais à ceulx à qui il appartient ien laisse la correction !... »

Je m'imagine que nos lionnes de Paris, si elles venaient à lire ces lignes, seraient grandement surprises de ce certificat d'innocence et de modestie, octroyé par Jean Drouin aux Parisiennes.

Les Toulousaines, les Rêmoises ne se faisaient pas faute non plus de *grans mondanitéz*, si nous en jugeons par les sermons du prédicateur Maillard où il leur est reproché de faire injure à Dieu et de tromper les hommes par leurs fausses chevelures, et beaucoup d'autres choses non moins postiches. Pour en agir ainsi, disait le prédicateur courroucé à son auditoire féminin, *Invita vos ad omnes diabolos !*

En 1583, le concile provincial de Tours s'élève contre la mollesse des habits féminins, la vanité, la coquetterie et autres *gorres* tourangelles.

Nous pourrions, en cherchant un peu, étendre ces citations à toutes les bonnes villes du royaume. Nous en resterons là.

De ce qui précède, il résulte :

(1) L'ancien mot *gorre* signifie luxe, magnificence, ostentation, vanité, coquetterie, débauche, et Favins, dans son *Théâtre d'honneur*, appelle la trop fameuse Isabeau de Bavière « grande gorre pour se bobander en habits à l'Allemande. »

Que *les femmes marseillaises* ont mérité de la véridique histoire une triple couronne de beauté, de courage et de vertu.

Que, dans aucune ville de France ni chez aucun peuple du monde ancien ou moderne, le beau sexe n'a brillé de tant d'éclat virginal qu'à Marseille.

Voyez seulement pour ce qui concerne les peuples anciens :

Les Hébreux ont fait grand bruit de la vertu d'une seule femme, la chaste Suzanne, encore pourrait-on en rabattre beaucoup de cette chasteté aux prises avec deux vieux juifs fort laids, si j'en juge par le portrait qu'en a fait Valentin (Moyse) dans son tableau exposée au musée royal, sous le n° 265.

Les Égyptiens, faute de mieux, nous ont laissé l'histoire de Putiphar, dont la fidélité conjugale, comme on sait, n'a tenu qu'à un fil du manteau de Joseph.

Les Romains, je m'empresse de le reconnaître, ont eu dans leur Lucrèce un dragon de vertu. Ajoutez Cornélie, mère des Gracques, la sage, la tendre Cornélie, que je préfère de beaucoup à Lucrèce, et vous aurez tout le contingent de la chasteté romaine ; car on ne peut guère compter les Vestales, à cause du décompte qu'il y aurait à faire avec toutes celles qui ont été enterrées vives, pour avoir laissé éteindre le feu de Vesta.

Les Athéniens, qui ont fait les arts, le drame et la poésie, ont trop adoré dans les femmes la beauté du corps, pour ne pas négliger la beauté de l'âme. A Athènes, le plaisir avait détrôné la vertu. On y élevait des autels aux hétaires et aux courtisanes. Ce fut pour deux de ces donzelles, enlevées par des jeunes gens de Mégare, que se fit la fameuse guerre du Péloponèse.

Aspasie ouvre un cours de volupté.

Sapho adresse aux jeunes filles de Mitylène des élégies sur les ennuis de la couche solitaire.

Anacharsis aperçoit sur la route sacrée un splendide tombeau, un palais sépulcral. Il demande à son guide quel est le héros qui repose sous ces colonades ? — Ce n'est point un héros, répond l'Athénien, c'est une femme. — C'est donc une femme illustre par ses vertus ? — Non, c'est Pythionicé, la courtisane.

Voilà les femmes d'Athènes, ses femmes historiques !

A Thespies, c'est Phryné.

A Corinthe, c'est Laïs:

Quant à Lacédémone, sans faire tort à ses femmes, on peut dire qu'elles avaient de la pudeur à peu près comme les anciens soldats aux gardes. Lactance raconte, à cet égard, un fait caractéristique qui eut lieu pendant le siége de Messène, par les Lacédémoniens. On y voit comment ces dames s'y prirent un jour sur la grande route pour se faire reconnaître de leurs maris. C'est là une histoire qui ne peut s'écrire en français (1)!

Récapitulons :

Chez les Hébreux, une chaste femme, Suzanne, ci. .	1
A Rome, Lucrèce et Cornélie.	2
A Athènes et chez les Grecs.	néant.
Égypte.	id.
Total des femmes réputées d'une vertu héroïque chez les anciens.	3
Or la ville de Marseille, à elle seule, compte :	
Mesdames Homœtia, Adagane, Ronceline, Chateauneuf, ci.	4
La belle Regaillette.	1
Total des femmes marseillaises d'une vertu héroïque.	5
Auquel il convient d'ajouter pour *mémoire* les Marseillaises à la Titus (siége de Caraumand).	
Plus, les dames adhérentes à la délibération de l'assemblée des Accoules, dont nous estimerons le nombre au moins à	1,000
Item les dames et demoiselles marseillaises qui se sont embastillées dans le domicile conjugal ou refugiées dans des couvents pendant le séjour de Louis XIV à Marseille. .	2,000
Total général. , ...	3,005

(1) Et aspectu in libidinem concitati sicut erant armati, permixti sunt utique promiscui : nec enim vacabat discernere. (Lact. de fals. Rel. c. 20).

Donc la vertu historique des femmes marseillaises est à la vertu des femmes chez les peuples de l'Égypte, de la Judée, de la Grèce et de Rome Comme 1,005 est à 3.

Il y a des règles de proportion qui vaudraient à elles seules tous les prix Monthyon.

LES MARIS MARSEILLAIS.

Ce chapitre était la conséquence nécessaire du chapitre qui précède.

Les maris marseillais, — nous sommes affligés de le dire, — se sont trop souvent montrés à l'égard de leurs femmes ce que les rois sont d'ordinaire vis-à-vis de leurs sujets : d'illustres ingrats !

Et si les dames marseillaises ont conservé toujours intacte et pure la couronne nuptiale, en vérité, Messieurs leurs maris n'en sont pas cause ; au contraire, ils semblent avoir tout fait pour qu'il en soit autrement.

D'abord, et malgré l'opulence que leur donnaient le commerce et l'industrie, les anciens Marseillais, dans leur simplicité parcimonieuse, avaient rendu une loi d'après laquelle la parure d'une femme ne devait pas valoir plns de cinq pièces d'or ; ce qui à 10 francs la pièce faisait juste 50 francs pour les mieux nippées.

Ils avaient interdit aux femmes l'usage du vin le plus modéré.

Ils s'étaient attribués le droit de vie et de mort sur leurs femmes, pour certains cas, si elles avaient bu du vin, par exemple.

Cependant la civilisation ayant fait des progrès, les Marseillais ne tuaient plus leurs femmes, ils ne faisaient plus que les battre. C'était là une grande amélioration !

Le progrès continue.

Aujourd'hui, à Marseille, les maris ne fixent plus à cinquante francs la parure et les bijoux de leurs femmes. On les a vu payer des mémoires de mille écus, sans trop grogner.

Les Marseillais n'ont plus de loi de *Maximum* pour les dots; ils pensent que les plus grosses sont les meilleures.

Les femmes ne sont presque plus battues par leurs maris. Seulement ceux-ci, pour se consoler peut-être de la perte de leurs anciennes prérogatives se sont fait à l'usage de l'hymen d'agréables petits proverbes, en langage provençal, tel que celui-ci :

Ché perdé sa frémo embé quinzé soou es gran doumagé de l'argent.

Qui perd sa femme et quinze sous avec, c'est grand dommage de l'argent.

Et cet autre proverbe, orné du charme de la poésie :

Dous beaux jours à l'houmé su terre:
Quand pren moitié et quand l'enterro.
Deux beaux jours à l'homme sur terre :
Quand il prend femme et quand l'enterre.

Mais ces proverbes passeront comme les anciens usages. Il n'y a qu'une chose qui ne passera jamais à Marseille, c'est la beauté et la fidélité conjugale des femmes marseillaises.

J. BÉLIARD.

NÉCROLOGIE.

M. LE DOCTEUR NICHET,

EX CHIRURGIEN-MAJOR DE L'HOSPICE DE LA CHARITÉ.

La tombe vient de s'ouvrir pour M. Nichet, l'un de ces hommes de cœur et d'esprit qui ne se remplacent pas. Depuis quelques années l'affaiblissement de sa santé l'avertissait de ralentir ses travaux; mais son zèle et son amour pour son art faisaient taire son intérêt personnel.

M. Nichet est né, en 1803, à Frontignan, d'une famille honorable, qui s'opposa d'abord à sa vocation pour la médecine; mais, plein d'énergie et de force intime, il poursuivit ses études, sans amis, sans protecteur, luttant contre des obstacles sans cesse renaissants, jusqu'au jour où le succès vint prouver qu'il n'avait pas trop présumé de lui-même. Nommé, en 1832, major à la Charité, il avait peu de temps à consacrer aux travaux du cabinet; il laisse pourtant, avec un traité des maladies des os, plusieurs ouvrages inédits sur les maladies des femmes et des enfants, et un grand nombre de notes et d'observations recueillies pendant son majorat et qu'il espérait publier aussitôt que les soins qu'il donnait à sa nombreuse clientelle le lui aurait permis.

La douleur de sa perte, terrible pour sa famille et pour ses amis, a été vivement sentie par tous ceux qui l'ont connu; à tout le mérite d'un savoir immense, M. Nichet savait joindre cette précieuse modestie que donne la conscience d'un véritable

talent. Plein de bonté, de délicatesse, nul n'a poussé le désintéressement plus loin ; il avait, en un mot, le rare bonheur de réunir les qualités du cœur à celles de l'esprit. Il est mort dans les bras d'une mère chérie, dans la force de l'âge et de son talent, au moment où il commençait à jouir de l'honneur attaché à son nom, déjà justement célèbre. Ses obsèques ont eu lieu vendredi 29 octobre 1847, au milieu d'une foule nombreuse, en tête de laquelle on remarquait tous ses confrères, les administrateurs des hôpitaux, les fonctionnaires de tous genres, en un mot, l'élite de la société lyonnaise. MM. Sénac, Montain, Candy et Hervier ont fait entendre de touchantes paroles sur sa tombe, dernier témoignage d'amitié et d'estime bien dû à une vie si noblement remplie.

FÊTE INDUSTRIELLE.

Nous avons déjà mentionné l'Exposition publique des produits de l'industrie chinoise qui a eu lieu dernièrement à Lyon, et annoncé le banquet qui a été offert à M. Hedde par la fabrique lyonnaise. Nous extrayons du compte-rendu fait par le comité de ce banquet quelques-uns des toasts qui se rattachent plus particulièrement à l'industrie de la soie, qui est la branche la plus importante du commerce de notre cité.

Nous regrettons de ne pouvoir insérer les autres discours qui traitent des hautes questions manufacturières, notamment ceux de MM. Potton, Dervieu et autres notables fabricants de Lyon, mais les limites de notre Revue ne nous le permettent pas. Voici l'extrait du compte-rendu de cette réunion, la première dans les fastes de l'industrie lyonnaise.

M. DUFOUR, chef d'atelier, a porté le toast suivant à l'industrie lyonnaise :

Il y a trois siècles environ, quand, dans un des anciens quartiers de cette ville, s'établit le premier métier de tissage, ce fut comme un premier jet de lumière qui illumina la cité lyonnaise, et qui, plus tard, en se développant, répandit sur elle une telle

clarté que, de tous les points du globe, Lyon fut distingué entre toutes les cités industrielles.

Cette gloire, cette célébrité, quelle est l'industrie autre que celle des soieries qui peut aussi largement en doter la cité au sein de laquelle elle s'exerce? Quand on considère la variété immense de ses produits qui s'adressent aux besoins les plus graves comme les plus frivoles, aux conditions les plus humbles comme les plus élevées de la société; quand on considère la masse d'intérêts divers mise en mouvement par elle, sa belle part dans la production nationale et manufacturière, quelle variété de connaissances profondes il faut posséder pour l'exercer avec distinction, l'on ne peut se refuser de reconnaître combien la dénomination de première industrie nationale lui est justement donnée et légitimement acquise.

Mais, comme toute chose qui atteint un haut degré de supériorité, l'industrie des soieries a excité des rivalités jalouses, contre lesquelles il lui faudra soutenir une lutte incessante. Sans privilége, sans protection, en laissant même puiser dans son sein des armes qui peuvent rendre la lutte plus redoutable, avec le seul secours de l'intelligence, du goût et de l'habileté des fabricants et ouvriers lyonnais, elle gardera sa belle couronne de reine de toutes les industries.

Il y a peu de temps encore, l'on ignorait à Lyon quels étaient les côtés vulnérables, les points par lesquels il fallait redouter cette guerre moderne des peuples entre eux, que l'on nomme la *concurrence étrangère* : aujourd'hui, grâce à la sollicitude de la Chambre de Commerce de cette ville, grâce au zèle, à l'infatigable et intelligente activité de M. Hedde, nous sommes éclairés sur ce que nous devons craindre et sur ce qui peut nous rassurer. Nous avons vu les produits de ceux à qui nous devons notre art; et nous, élèves intelligents et actifs, nous avons de beaucoup surpassé nos maîtres! A leurs produits nous avons reconnu que les nôtres leur avaient servi de modèle, et, comme œuvre de goût et d'intelligence, qu'ils n'étaient encore que de bien faibles copies.

Sous le rapport de la production, nous avons bien certaine-

ment à redouter l'activité de nos rivaux ; mais, comme art, il leur manque ce qui ne s'importe pas, le génie propre d'une population et les éléments de toutes sortes que plusieurs siècles ont concouru à réunir et à coordonner dans notre pays.

Mais avec le temps, dira-t-on, ils pourront nous égaler. Resterons-nous donc stationnaires? Il faudrait, pour cela, que nous eussions atteint l'apogée de l'art de la fabrication des étoffes. Le champ des inventions, quoique largement exploré, offre encore un immense espace à parcourir. Nous pourrons encore retrouver des Rey, des Revel, des Philippe Lassalle et des Jacquard!!! Dans l'ordre de la nature, toute chose est susceptible de perfectionnement, et assigner une limite à la perfectibilité des produits de l'intelligence humaine, ce serait nier le progrès, le progrès, ce but unique de tant d'efforts, cette cause de tant de travail qui pèse comme un immuable destin sur la vie humaine.

Que tout Français s'intéressant à notre belle industrie unisse sa patriotique volonté, ses généreux efforts pour lui constituer de nouveaux éléments de succès. Ne soyons pas seulement fiers de notre supériorité, soyons jaloux de l'augmenter encore. L'auréole de gloire qui brille sur le front de la cité lyonnaise, deviendra plus resplendissante ; la vie et l'aisance se répandront plus largement sur un huitième environ des départements de la France.

A l'industrie lyonnaise!

Voici le toast de M. Isidore HEDDE, délégné du ministère de l'agriculture et du commerce dans la mission en Chine :

A l'industrie de la soie, fille de l'agriculture!

A l'agriculture et à l'industrie de la soie, deux compagnes naturelles, sources l'une et l'autre de travail et de bonheur domestique, source de paix et de prospérité publique, source enfin de richesse et d'honneur national!

A l'agriculture et à l'industrie de la soie, deux des plus anciennes traditions du grand empire de la Chine. Pratiquées en-

semble, il y a plus de quarante siècles, l'agriculture vit un empereur révéré dans l'histoire donner lui-même l'exemple du travail manuel, tandis qu'une impératrice, devenue l'un des symboles de la divinité en Chine, allait cueillir, de ses propres mains, les feuilles nécessaires à l'alimentation des vers!

A l'agriculture et à l'industrie de la soie, enseignées par ces célèbres devanciers et leurs illustres successeurs : « Occupez-vous d'abord, dit l'un de leurs livres canoniques, occupez-vous de la culture de la terre et puis de l'éducation des vers. Car, dans la première vous trouvez votre nourriture, et dans la seconde les vêtements qui vous sont nécessaires! «

A l'industrie de la soie qui, de l'ancienne Sérique, embrassa toutes les parties méridionales du vaste continent asiatique, passa dans le sixième siècle en Europe, et se répandit successivement en Grèce, en Sicile, en Italie, en Espagne et en France, laissant après elle des flots de lumière, de science, de richesse, de bonheur et de civilisation!

A l'industrie de la soie, dont les produits, dit Dandolo, surpassent en éclat et en magnificence tout ce qui existe dans la nature ou qui a pu être créé par la main de l'homme! Permettez-moi de vous rappeler les propres paroles de notre illustre maître : « La mode pourra diversifier les tissus de soie, mais la soie sera toujours recherchée par toutes les nations. Aucun produit naturel ou artificiel ne lui est comparable en richesse et en éclat. Le luxe rechercherait vainement ailleurs plus de magnificence. Il serait à désirer que la soie grège, organisée ou manufacturée, devînt assez abondante pour servir à tous les marchés de l'univers; la soie deviendrait alors d'un usage habituel et général, et le besoin d'en consommer ferait naître sans doute la nécessité d'en produire. »

A l'industrie de la soie, qui a donné naissance aux agriculteurs les plus distingués, aux éducateurs les plus soigneux, aux filateurs et mouliniers les plus habiles, aux théoriciens et praticiens les plus profonds et les plus exercés, aux chimistes et teinturiers les plus expérimentés, aux compositeurs et dessinateurs les plus parfaits, aux fabricants les plus consommés, aux ou-

vriers les plus laborieux et les plus intelligents, enfin, Messieurs, aux mécaniciens les plus ingénieux, au nombre desquels nous pouvons compter avec orgueil le nom de Jacquard, dont le système fait actuellement sa révolution industrielle autour du globe !

A la fabrication de la soie, qui a fait de Lyon l'heureuse rivale de l'antique *Thinée* et de la moderne *Sou-Tchou*, qui lui a donné à elle, la reine des fabriques de soieries, un sceptre plus durable, il faut l'espérer, que celui successivement porté par Corinthe, Palerme, Venise, Gênes, Florence et Séville !

Enfin, Messieurs, à l'industrie agricole, manufacturière et commerciale de la soie, qui, de toutes nos ressources nationales, occupe le plus grand nombre de bras, donne lieu au plus grand mouvement de capitaux, répand dans la classe ouvrière le plus de bienfaits, et qui est, incontestablement, le fleuron le plus éclatant de la couronne industrielle de notre belle patrie !

M, Félix BERTRAND, vice-président du banquet, s'est exprimé ainsi :

MESSIEURS,

Depuis longtemps, le besoin d'unir nos efforts pour lutter contre la concurrence étrangère se fait vivement sentir. L'industrie dont notre ville s'honore ne trouve pas toujours parmi ses membres cet ensemble qui fait la force. En vous réunissant aujourd'hui, vous avez voulu prouver que l'inertie que donne l'isolement devait cesser. Nous entrons dans une ère nouvelle. Par cette manifestation toute industrielle, les hommes qui se dévouent pour concourir à la prospérité de nos fabriques, apprendront que, désormais, ils trouveront dans vos sympathies la juste récompenste de leurs travaux.

J'ai donc l'honneur de vous proposer le toast suivant :

Au délégué des villes de Lyon et Saint-Étienne dans la mission en Chine !

A M. Isidore Hedde !

A ses travaux intelligents qui, dans l'exposition dernière, vous ont initiés aux secrets d'une rivale trop redoutée!

Au noble dévouement qui l'a guidé dans des pays lointains pour chercher les matériaux dont nous sommes appelés à recueillir les fruits!

Qu'il reçoive ici le témoignage public de notre reconnaissance pour le zèle qu'il a déployé dans l'importante mission qu'il avait reçue du Roi!

A M. Isidore Hedde!

Nous savons que M. Hedde est actuellement à Saint-Étienne, où, sur la demande de la Chambre de commerce de cette ville, il s'occupe de l'installation d'une nouvelle exposition. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de tout ce qui pourra, à cet égard, intéresser les nombreux fabricants de notre cité.

DU

TRONE DE L'ARCHEVÊQUE

DANS L'ÉGLISE SAINT-JEAN.

Le chœur de notre cathédrale, qui avait déjà tant gagné à la restauration de ses anciens vitraux, vient encore de s'enrichir d'un bel ouvrage; un trône ou siége archiépiscopal a été placé contre le premier pilier après le trans-sept de droite, au commencement des stalles qui, dit-on, doivent être continuées dans le même goût.

Il ne s'agit plus ici de ces malheureux rideaux rouges avec franges et panaches que le tapissier posait le matin pour les enlever le soir : ce trône est solide et stable, c'est l'œuvre d'artistes consciencieux, MM. Bossan et Desjardins, et son exécution, magnifique spécimen de ce que peuvent aujourd'hui les sculpteurs lyonnais, n'a pas exigé moins de cinq années d'un travail soutenu dans plusieurs ateliers; il est construit en entier en bois de noyer, dans le style gothique fleuri.

Le plafond, qui porte le siége, est élevé de trois marches, on y monte de côté par deux rampes; une riche décoration recouvre tout le devant du soubassement. Cette partie, due en entier au ciseau de M. Maillard, est fouillée avec une étonnante délicatesse: cinq statues, dont les modèles ont été faits par M. Fabisch, occupent le milieu; au-dessus de leur tête et sous l'accoudoir, on lit la devise: *Prima sedes Galliarum*; à droite

et à gauche, l'écu de l'ancien Chapitre de Saint-Jean et celui de M. de Bonald, notre archevêque.

Le dossier, de forme ogivale, est bordé d'un rinceau de feuillage admirablement évidé, heureuse réminiscence du chardon de la chapelle Saint-Louis ; au centre, six bas-reliefs dont les sujets appartiennent à l'histoire de saint Jean-Baptiste ; sur les côtés, deux piliers, dont la masse est dissimulée par une luxuriante ornementation, soutiennent un baldaquin d'une grande richesse ; ces piliers et ces baldaquins se terminent par trois flèches évidées dont l'une s'élève jusqu'aux chapiteaux de la nef. C'est dans ce couronnement que l'artiste s'est plu à prodiguer toutes les richesses du genre ; on y voit, mais sans pouvoir les compter, des rosaces, des nervures à retombées et des pendentifs découpés en dentelle ; des pignons, des galeries, des arcs-boutants à jour et festonnés ; des fuseaux, des colonnettes cannelées, fleuronnées ou tordues de mille manières ; des culs-de-lampe, des pinacles variés à l'infini ; des flambeaux, des clochetons semés comme une forêt naissante au pied des hautes flèches, et partout le chou frisé et le chardon entremêlés d'animaux grimaçant ; des niches, au nombre de trente-deux, attendent leurs statues qui viendront compliquer encore l'effet général.

Là, comme dans tous les monuments du même caractère, la vue est d'abord éblouie et fatiguée par la profusion ; il faut quelque temps pour analyser ce que l'on voit ; mais bientôt l'ordre s'établit, et toutes ces lignes verticales qui paraissent, disparaissent pour reparaître plus loin, sans cesse rompues par l'ornementation, tous ces caprices sans nom de l'art gothique, ces fantaisies scintillantes et papillotantes, se rangent, se classent, et composent enfin un tout satisfaisant.

Nous avons entendu reprocher à MM. Bossan et Desjardins cette intempérance d'ornements ; il n'y a, dit-on, point de repos pour l'œil, qui, sollicité en tous sens, ne sait où se fixer ; mais n'éprouvons-nous pas la même fatigue devant beaucoup de sculptures anciennes et justement admirées comme, par exemple, devant la chapelle de la Vierge dans l'église de Brou ?

D'autres demandent pourquoi les auteurs n'ont pas adopté le goût roman, le sévère plein-cintre que semblait exiger l'architecture du chœur.

Cette critique a sans doute quelque valeur ; mais il faut considérer pourtant qu'il ne s'agit pas ici d'une partie intégrante de l'édifice : un trône n'est, après tout, qu'un meuble, comme la chaire, les fonds, le buffet d'orgues, les confessionnaux, etc., et pourvu qu'ils ne soient ni égyptiens ni grecs, ces meubles nous semblent pouvoir se rattacher indifféremment aux diverses manières de l'art chrétien. MM. Bossan et Desjardins y auraient peut-être regardé à deux fois s'ils avaient eu à faire une véritable construction, s'il avait fallu tailler la pierre au lieu du bois, et cependant oserons-nous faire le procès à la gracieuse chapelle de Charles de Bourbon, placée à quelques pas de là dans la même église?

Nous ne devons pas oublier de mentionner l'habileté désintéressée dont a fait preuve M. Bernard, maître menuisier, dans l'exécution des travaux qui lui étaient confiés.

— Le bœuf qu'on nous donne nous semble moins gros que l'œuf qu'on nc refuse.

— La prière est une barrière qui arrête les mauvaises pensées.

— Bien des hommes d'état n'ont du courage que jusqu'au moment où faut en montrer.

— La conscience parle, mais l'intérêt crie.

— On trouve un jour pour faire ce qui plaît, on cherche une heure pc faire ce qu'on doit.

— Toutes les passions entrent dans le cœur, mais l'égoïsme n'en s jamais.

— On supporte mieux un chagrin qu'une offense, parce que l'orgueil plus sensible que le cœur.

— On se lasse plus vite des plaisirs qu'on prend que de ceux qu'on dom

ÉPIGRAMMES.

—

Lorsque Roger prétend que personne n'ignore
Les travaux qu'il a faits, les pays qu'il a vus.
Et que son auditeur le respect et l'honore
Comme un Nestor nouveau : ses efforts sont perdus :

SUR LES MARIS DU JOUR.

Jadis, pour ravoir Euridice,
Orphée alla jusqu'aux Enfers
Et se rendit Pluton propice
Par le charme de ses concerts.
Pour femme au tombeau descendue
On ne voit plus ce désespoir,
On chante après qu'on l'a perdue,
Mais ce n'est point pour la ravoir.

SUR UN ORGUEILLEUX DONT LA FEMME EST BOSSUE.

En voyant tes grands airs et ta face commune,
Les épaules de tous se lèvent à la fois,
Ta femme seule, je le crois,
Par amitié n'en hausse qu'une.

J. PETITSENN.

CHRONIQUE.

—

M. Victor de Laprade a été appelé à occuper, dans la Faculté des Lettres, la chaire de littérature française. Son cours commencera mardi, 7 décembre, et aura lieu à une heure, au Palais-des-Arts. Le choix que vient de faire M. de Salvandy est des plus honorables pour notre ville, où M. de Laprade s'est acquis, par son caractère et son talent, les sympathies les mieux méritées.

—Depuis quelques jours se trouve dans notre ville M. Henri Roland, jeune compositeur italien, auteur de la partition de *Françoise de Rimini* et de la musique d'un ballet : *la Fille de Feu*, que M. St-Léon a transporté sur la scène de l'Opéra de Paris, sous le titre de *la Fille de Marbre*. Il nous a été donné de juger de la valeur de cet artiste et comme compositeur et comme exécutant. Ses productions et son jeu sont remarquables par la verve et la chaleur. Nous avons regretté de ne pouvoir apprécier son talent de compositeur dans tout son jour, c'est-à-dire, sur notre scène, avec le secours de l'orchestre et des chœurs.

— *Le Jardin d'Hiver* va inaugurer son ouverture par une grande fête musicale qui aura lieu les premiers jours de décembre et dans laquelle se feront entendre les sœurs Milanollo, ces deux prodiges, qui ont laissé parmi nous un si profond souvenir.

— L'église d'Ainay vient d'enrichir son apside de vitraux d'une couleur harmonieuse et d'une naïve composition. Ils représentent les principales phases de la vie du Christ. Nous ne pouvons

qu'applaudir à la résurrection des verrières dans nos églises, et nous aimons à rendre justice, en cette circonstance, au goût éclairé de M. l'abbé Boué, curé d'Ainay. On établit sous les dalles de son église un calorifère qui sera d'une grande utilité, car le sol s'étant élevé de plusieurs mètres depuis la construction de cette basilique, il en résulte pour les fidèles beaucoup d'humidité et de froid dans l'intérieur du sanctuaire.

— La société littéraire vient de livrer au public le premier numéro de ses *Archives*. En voici le sommaire :

Introduction.

Une Visite à Gergovia, par M. D'AIGUEPERSE.

De l'Influence des Lettres anciennes sur les grands Écrivains du XVIIe siècle, par M. HIGNARD.

De l'Influence que les Idées artistiques du XVe et du XVIe siècle ont eue sur le talent de Raphaël, par M. MARTIN-DAUSSIGNY.

André Doria et Jean-Louis dei Fieschi, par M. GRÉGORJ.

Michel Servan, par M. H. M'ROE.

Montagnes et Rivières de l'Attique, par M. A. COUCHAUD.

Biographie lyonnaise, par M. PÉRICAUD aîné.

L'Empire de la douleur (poésie), par M. SERVAN DE SUGNY.

Juliette (poésie), par M. F. DE PETTOLAZ.

— L'Académie de Lyon a donné, en deux cahiers, les comptes-rendus de ses séances depuis 1844 jusqu'à 1847.

— L'*Histoire de la ville de Lyon*, par J. B. Monfalcon, vient d'être complétée par une 7e et dernière livraison. Cet ouvrage forme deux volumes grand in-8° jésus, n'ayant pas moins de 1451 pages. A la fin du texte se trouvent seize tables bonnes à consulter, des plans de la ville et des cartes de notre contrée à différentes époques. Nous aurions aimé à rendre à cette publication les honneurs d'une appréciation détaillée, mais cela n'a pas dépendu de nous. Nous pourrons plus tard, nous l'espérons du moins, aborder ce livre et le juger avec le calme et la conscience que méritent les travaux historiques de cette importance.

— M. Joséphin Soulary, un de nos poètes, a réuni, sous le titre d'*Ephémères*, des sonnets appelés à vivre plus longtemps

que ne semble le croire leur auteur. Mais il ne faut jamais prendre à la lettre l'humilité des poètes dans leur préface ou sur le frontispice de leur livre. Quoiqu'il en soit, les vers de M. Soulary ont assez de vie en eux pour se passer de cette coquetterie paternelle ; les *Éphémères* vivront. Nous leur aurions fait déjà bon accueil, si nous n'y eussions trouvé plusieurs sonnets que la *Revue* a été la première à publier. Notre position était délicate, car l'éloge, nous l'avions déjà fait, en leur donnant la plus belle place de notre recueil. Énergie et franchise dans l'expression, force dans la pensée, élégance dans la forme, telles sont les triples qualités du poète dont nous signalons la dernière production.

— M. Janmot a laissé un instant le chevalet pour prendre la plume, il a publié un dithyrambe en l'honneur de Pie IX. Il y a, dans ces vers, un sentiment poétique que nous ne connaissions chez l'auteur que dans les produits de son pinceau.

— Le pont du Collége vient de recevoir le complément de sa décoration. On a découvert, ces jours-ci, les lions qui ornent les deux entrées du pont. Leur masse est en harmonie avec l'édifice. Ces groupes auxquels on pourrait reprocher une pose uniforme, sont dûs au ciseau de M. Robert, jeune sculpteur de notre ville.

— Il vient de paraître, chez Molter-Fevrot, un chant patriotique intitulé : *Le chant du Sonderbund*. Les paroles sont de M. Vital Berthin, et la musique de M. Hirth.

DU

GÉNIE LITTÉRAIRE

DE LA FRANCE;

DISCOURS

PRONONCÉ

A L'OUVERTURE DU COURS DE LITTÉRATURE FRANÇAISE,

A LA FACULTÉ DES LETTRES DE LYON,

EN DÉCEMBRE 1847.

L'institution de la Faculté des Lettres est naturalisée dans notre ville par un succès qui honore à la fois les hommes chargés de l'enseignement, et le pays dont il atteste les goûts sérieux, l'intelligence élevée. Dès longtemps, Lyon a prouvé que l'activité industrielle est loin d'exclure l'activité de la pensée. Quand l'homme a rempli l'austère devoir du travail, il n'en est que plus avide des nobles jouissances de l'esprit. Partout les arts et les lettres ont trouvé des appuis dans l'industrie et dans le commerce; ce n'est point le travail qui leur est hostile, c'est l'oisiveté, c'est la corruption. A l'époque qui vit éclater la grandeur commerciale de Lyon se place le plus beau moment de son histoire littéraire; lorsqu'au XVIe siècle, outre ses étoffes somptueuses, notre infatigable cité répandait dans toute l'Europe les produits de ses imprimeries, et qu'au milieu de toute une pléïade

d'écrivains brillait le nom d'une femme poète qui est resté populaire parmi nous. Jamais peut-être, depuis cette heureuse période, Lyon n'avait présenté dans les sciences, dans les lettres, dans l'industrie, plus de travaux, plus de noms considérables qu'aujourd'hui. Toutes les branches des hautes études y sont cultivées avec persévérance, avec éclat. L'attention, les encouragements de la cité et d'une magistrature digne d'elle n'ont jamais failli à toutes les institutions, à tous les hommes voués à propager parmi nous le goût des arts et les connaissances littéraires.

Après neuf ans la Faculté des Lettres n'a pas vu se lasser un jour l'empressement de nos concitoyens. Aucune autre ville ne réunit un auditoire aussi nombreux, aussi brillant que celui qui n'a pas cessé d'affluer autour de la chaire éloquente où l'histoire nous peint à grands traits les destinées des peuples avec tout ce que la verve entraînante, les nobles sentiments, le beau langage peuvent ajouter d'intérêt et de charme à ses graves leçons. La philosophie elle-même, cette science du petit nombre, à qui l'allée de platanes ou l'étroit portique suffit d'ordinaire pour grouper autour d'elle les esprits d'élite, la philosophie a vu constamment cette enceinte se remplir d'une foule toujours captivée par sa parole ferme, lucide, indépendante. Une jeunesse à qui de fortes études ont valu l'heureux privilége de fréquenter les grands écrivains de Rome et de la Grèce et de s'abreuver aux sources fécondes des littératures étrangères, est venue apprendre ici à porter dans ses connaissances l'ordre et la saine critique, et admirer dans ses guides le goût irréprochable, la solide érudition.

Appelé aujourd'hui à continuer dans cette chaire un enseignement qu'il importe de ne pas laisser déchéoir ; avec la nécessité vivement sentie d'obtenir une nouvelle bienveillance, je trouve le devoir aussi impérieux de répondre à la bienveillance dont j'ai déjà reçu de si hauts témoignages. Sans ti-

tres dans le corps enseignant, je me suis vu accueillir avec la plus loyale bonté par des collègues qui peuvent produire tant et de si beaux titres. En comptant pour des services universitaires quelques travaux modestement accomplis dans la retraite, le noble esprit qui dirige l'instruction publique a voulu montrer que l'Université de France embrasse dans sa sollicitude tout ce qui intéresse même au plus faible degré l'honneur des lettres françaises, et que nul serviteur du vrai et du beau n'est un étranger pour ce corps illustre.

Puis-je craindre de ne pas rencontrer autour de cette chaire une bienveillance égale à celle qui m'y a fait monter? ne retrouvé-je pas dans mes auditeurs et mes juges des compatriotes que je n'ai jamais quittés, des compagnons d'études qui m'ont eu d'abord pour émule et que j'ai eu plus tard pour modèles, qui, formés par les mêmes leçons se sont illustrés déjà dans toutes les carrières, qui marchent avec moi dans celle des lettres, des amis enfin qui sont devenus mes maîtres, des maîtres qui sont restés mes amis?

J'ai pour gage de sympathie, chez un grand nombre de ceux qui m'entendent, des traditions conservées du même enseignement. Ces chaires ont pour auditoire naturel une jeunesse initiée à l'esprit philosophique par ce maître éminent dont les leçons demeurent un lien d'intelligence entre tous ceux qui les ont reçues, un lien d'éternelle affection envers celui qui les a données; ce grand esprit dont l'enseignement socratique a révélé à elles-mêmes tant de hautes et fortes natures. Depuis vingt ans tout ce qu'il y a eu de plus studieux, de plus éclairé dans la jeunesse lyonnaise reporte à notre vénéré professeur l'honneur de cette initiation première qui décide l'avenir du penseur et de l'artiste. Convié maintes fois à faire entendre sa parole du haut d'une de ces positions où elle est plus retentissante sans être aussi utile, sa modestie autant que son dévoûment à la science et à la jeu-

nesse l'a retenu là où des générations neuves lui offraient le moyen de travailler d'une manière plus efficace à l'avenir moral de son pays; là, enfin, où tous ceux qu'il a eus pour élèves, il les a gardés pour disciples et pour amis.

Dans cette Faculté à laquelle il a préparé à la fois des professeurs et un public, son souvenir est en même temps un devoir de reconnaissance et une source de sympathie. Devant un pareil auditoire, l'enseignement ne saurait s'écarter des méthodes légitimes, des nobles sentiments. La philosophie y pourra fréquemment apparaître avec la littérature, sans que l'austérité de son vêtement la fasse tenir ici pour une étrangère. Vous ne serez donc pas surpris, Messieurs, si c'est la critique des principes plutôt que celle des œuvres elles-mêmes, si, plutôt que l'histoire et la biographie, c'est la philosophie de l'art qui nous occupe principalement dans ce cours de littérature française.

Quand on étudie les monuments littéraires d'une nation, le résultat qu'il importe le plus d'obtenir, ce n'est pas seulement la connaissance du génie particulier et du mérite relatif de ses écrivains illustres; c'est surtout, après avoir recherché quels sont les principes de l'art, les lois générales du beau, de découvrir, à travers l'œuvre des poètes et des philosophes, le génie même de leur pays, ses aptitudes spéciales, son caractère intime, en un mot tout ce qui constitue cette grande personnalité morale qu'on appelle une nation. Il est des moments où les peuples comme les artistes, ceux-là surtout qui sont dans toute leur vigueur, doivent faire sur eux-mêmes ce retour critique; avec une conscience plus exacte des facultés qui leur ont été dévolues, ils trouveront dans cet examen de leurs précédentes œuvres, un sentiment plus vif de la mission qui leur est assignée, une détermination plus juste des voies

qu'ils doivent suivre pour se conformer librement aux vues de la Providence.

Chaque peuple a une mission spéciale dans l'achèvement de l'œuvre humaine ; c'est là un principe que la philosophie a le droit de poser avant que l'histoire le démontre, car il découle de ces idées primordiales, que la création a un but, que l'homme a un but dans la création ; nier ces vérités, c'est nier la Providence elle-même. Dans chacun des ouvrages de Dieu, l'unité de l'action et du but se combine avec la variété et la multiplicité des moyens. Chaque être vivant est une réunion de facultés différentes. Relativement à l'œuvre que l'humanité doit accomplir, il est permis de la considérer comme un grand être dont les nations sont les organes divers. La pensée humaine se développe à travers les âges comme une vaste symphonie dont chaque peuple est un instrument, et dont l'accord est maintenu par le suprême régulateur des choses. Ce rôle particulier que joue un peuple dans l'ensemble de l'humanité, c'est là ce qui constitue et ce qui nous révèle son génie. Energie spontanée et persistante, principe créateur par lui-même, le génie d'un peuple produit ses mœurs, ses institutions politiques, ses arts, sa littérature et leur donne le caractère et la physionomie qui les distinguent : dans chacune de ces manifestations de la vie nationale le génie de la race se retrouvera tout entier.

Pour bien déterminer ce génie des races, l'étude des littératures est la méthode par excellence ; elle est la seule quand il s'agit d'une société détruite. La religion, l'organisation sociale, l'art même d'un peuple éteint ne subsistent plus que dans ses monuments littéraires. Qu'est-il resté du culte de Minerve ou de Vesta, de la démocratie d'Athènes ou du patriciat romain, où trouver quelque parcelle intacte et vivante des cités antiques ? La littérature a survécu seule à ces ruines ; il n'y a plus ni de consuls ni d'archonte-roi, ni de

sénat romain, ni d'amphyctions, mais il nous reste encore Homère, Platon et Virgile. Les œuvres les plus durables des arts subissent elles-mêmes l'action du temps; encore quelques années et plus rien ne subsistera du ciseau de Phidias. Autour des Pyramides elles-mêmes la pensée peut entasser le nombre de siècles qui doit ensevelir ces géants de granit sous les sables du désert; mais tant que l'homme restera l'homme, tant qu'il aura le sentiment de l'idéal pour s'élancer vers l'avenir, et la mémoire pour communier avec le passé, le Phédon et l'Iliade se transmettront d'une génération à l'autre, aussi pleins de vie, aussi jeunes qu'à l'heure où ces œuvres divines sortirent tout armées du cerveau rayonnant de la Grèce. Glorieux attribut de la poésie! tandis que les plus grandes choses entre celles qui se réalisent à l'aide de la matière sont destinées comme la matière à périr, les fruits de la pensée pure sont immortels comme l'esprit qui les a conçus. La littérature est donc la plus durable des manifestations de la vie d'un peuple; c'est surtout à travers leur littérature que l'avenir jugera les nations. Si l'influence qu'une race exerce par la politique et par les armes ne finit pas avec cette race, elle est du moins bornée par les distances et par les siècles; ni l'espace, ni le temps ne limitent l'action de la poésie.

Avec quelle conscience, avec quel amour, devons-nous donc étudier la littérature de la patrie, puisqu'il s'agit pour nous, en pénétrant dans l'intimité du génie national, d'apprendre à connaître un but auquel nous devons tous concourir; d'acquérir l'intelligence et l'amour d'une de ces missions qui font la grandeur d'un peuple devant Dieu et devant l'humanité! Oui, Messieurs, si Dieu donne à chaque peuple et à chaque homme une aptitude, une énergie spéciale, ce génie dont il les doue n'est pas un instinct aveugle qui les entraîne, il est possible d'y résister, de le faire dévier,

de l'étouffer même ; c'est pour cela qu'il y a de la gloire à s'y dévouer , à l'agrandir. S'il y a des peuples comme des hommes éternellement illustres, c'est que les peuples comme les hommes sont libres dans le dévoûment à leur génie et à leur mission. Or, puisqu'il est un moment où les peuples doivent suivre leur génie avec réflexion et par choix, il faut que, dans l'étude de leur passé politique ou littéraire, ils recherchent, plus encore peut-être que les théories générales d'art et de gouvernement, une conscience bien distincte de leurs facultés, des lois de leur propre nature.

Chaque nation, au point de vue littéraire comme dans l'ensemble de son histoire, peut être considérée comme un artiste ayant ses qualités et ses défauts particuliers. Pour critiquer un artiste avec sagesse et lui donner des conseils profitables, il ne suffit pas de posséder la philosophie de l'art en soi, la poétique abstraite et générale; il faut d'abord étudier l'artiste lui-même, connaître à fond ses tendances natives, ses passions, ses préjugés et les limites de ses forces. C'est surtout dans la pratique des arts et de la littérature qu'en dépit des systèmes, le naturel finit toujours par l'emporter; plus l'artiste a de sève et de vigueur, et plus il est rebelle à toute éducation qui prétendrait changer la nature de son talent. Une critique trop générale et trop systématique risque de faire perdre au poète toutes les qualités qui lui sont propres, sans lui rien faire acquérir de ce qui manque à son organisation.

Le premier but de la critique appliquée à l'ensemble d'une littérature et surtout à la littérature de notre pays, est donc de bien connaître le génie national. Le génie d'un peuple se manifeste dans tous les produits de son activité dans tous les aspects de son caractère. En l'étudiant dans sa littérature, il est indispensable de le considérer aussi dans ses origines, dans son tempérament et dans son histoire.

De même que le corps humain est une réunion d'organes

au service d'une intelligence, de même une nation est un grand corps physiquement organisé pour le service d'une idée; et comme la physiologie de l'homme est merveilleusement propre à servir l'étude de la psychologie et de la morale, la physiologie d'une nation, c'est-à-dire l'étude de ses conditions de race et de climat sert puissamment à faire connaître la philosophie de son histoire, à découvrir la loi de sa destinée.

Jetons donc un rapide coup d'œil sur les origines de la nation française et sur le sol qu'elle habite.

Il est, au centre de la partie la plus tempérée du globe, une terre dont les pieds se réchauffent au bord des mêmes flots où baignent les rivages enflammés de l'Afrique, tandis que les brises fortifiantes du Nord rafraîchissent son front, sans le glacer. Cette terre ouverte du côté de l'Orient laisse arriver jusqu'à elle toutes les traditions, tous les enseignements du passé, et son bras tendu vers l'Occident semble donner la main aux régions de l'avenir. La sève qui circule dans ce sol a tour-à-tour l'effervescence passionnée du midi et la lenteur puissante du septentrion. Sur cette terre la végétation est à la fois forte et contenue ; le mélèse et le sapin ombragent ses montagnes, l'olivier et l'oranger y mûrissent penchés sur une mer d'azur. Elle paraît destinée par la nature à présenter un abrégé de tous les climats. Cette terre privilégiée, c'est le noble pays de France.

Toutes les races d'hommes sont venues mêler leur sang au sang de ses enfants; la Grèce divine a jeté des essaims sur ses rives méridionales; les Cimbres et les Goths sont sortis pour la visiter des forêts de la Scandinavie; les Huns et les Vandales ont quitté pour elle les Steppes centrales de l'Asie; les tribus indo-germaniques se sont répandues pour y arriver des sommets de l'Himalaya jusqu'aux bords du Rhin; chez elle, Rome a laissé des villes à chaque campement de ses

légions ; les hordes sarrazines ont passé la mer pour apporter quelques gouttes de sang arabe au sang de ses hardis cavaliers. Nulle part un mélange plus égal, une fusion plus intime de toutes les familles humaines n'a préparé un organe plus souple et plus docile à l'harmonieuse intelligence de toutes les idées, à l'universelle sympathie pour tout ce qui porte le nom d'homme. Nulle part ailleurs que sur ce sol où devait se développer la grande idée de l'unité humaine, les différences de caractère ne se sont mieux combinées, les individualités de race ne se sont plus effacées pour laisser subsister dans leur généralité idéale les traits essentiels de l'homme ; nulle part l'homme n'apparaît plus libre de la nature, plus dégagé de toute fatalité de sang et de climat ; nulle part les fils d'Adam n'ont scellé par un embrassement plus étroit la reconnaissance formelle de leur fraternité.

Ainsi le caractère originel de la nation française, c'est de provenir d'une fusion des races les plus diverses, de n'être asservie à aucune prédominance exclusive dans le sang et dans les aptitudes intellectuelles ; d'où résulte une capacité merveilleuse pour recevoir toute idée, pour tout comprendre, pour emprunter à chaque peuple ce qu'il y a de général, de plus universellement humain dans sa pensée, et pour le transmettre à celui dont l'esprit est différent. De là enfin l'éminente faculté de servir de lien aux originalités les plus antipathiques et de donner aux produits variables de l'imagination la forme immuable de la raison.

Parmi tous les peuples qui tour-à-tour ont sillonné le sol des vieilles Gaules, il n'en est donc pas un qui puisse revendiquer à lui seul la paternité de la nation française. Cependant la race qui fut en possession de cette terre avant le mélange des peuples, et qui dût fournir le plus de matériaux à cette transformation, a marqué le type français d'une empreinte plus particulière ; elle a été pour nous comme le sein mater-

nel dans lequel notre enfantement s'est accompli ; c'est avec elle que nous avons conservé les plus intimes affinités morales ; les autres races sont venues doter notre intelligence, celle-là nous a transmis son cœur. Le peuple de France a conservé cette promptitude à l'action, cet héroïsme guerrier, cette bonté native, cette sympathie entraînante qui, déjà du temps de Strabon, faisait dire de nos ancêtres gaulois : « Ils sont rapides et spontanés et prennent volontiers en main la cause de celui qu'on opprime. »

L'esprit français n'est spécialement ni l'esprit religieux, ni l'esprit des arts, ni l'esprit poétique, ni l'esprit utilitaire ; c'est par excellence l'esprit humain. Mais quoique la race française ne provienne point exclusivement d'une seule race, le génie français se rattache néanmoins à une tradition particulière, il n'est pas seulement fils de ses œuvres, il peut citer des aïeux. L'intelligence française représente d'une manière abstraite et générale le génie même de l'humanité, et l'humanité vit de la tradition. Chaque situation de l'esprit humain est née d'une situation antérieure. L'époque intellectuelle à laquelle préside la France a donc ses racines dans une autre époque représentée par un autre peuple. Ce n'est pas d'aujourd'hui et en France seulement que l'humanité est arrivée à la conscience d'elle-même, qu'elle s'est distinguée de la nature, et qu'elle travaille à prendre sa véritable place dans la création. L'antiquité avait commencé cette grande œuvre. Ce n'est pas en vain qu'Athènes et Rome se partagent le respect et l'enthousiasme des peuples de l'occident et que la Grèce est saluée par eux du nom de mère de la civilisation moderne.

Oui, Messieurs, le génie français, malgré tout ce qu'il a d'essentiellement neuf et d'original dans son universalité, le génie français est fils d'une tradition, mais cette tradition

n'est ni gauloise ni germanique, elle est par-dessus tout grecque et romaine.

Ce n'est point par un pur caprice de nos grands écrivains que la littérature française a suivi jusqu'à nos jours les voies grecques et latines. Les deux derniers siècles croyaient, il est vrai, n'obéir qu'au sentiment d'admiration que leur causaient les modèles antiques ; mais c'est d'une cause plus essentielle que dérive la physionomie latine de la plupart de nos poètes. Quand commença notre grande époque littéraire, l'élément latin avait triomphé de tous ceux qui fermentèrent dans le moyen âge pour constituer l'ensemble de notre nationalité. Les origines du droit, de la politique et de la langue proviennent surtout de sources romaines. Sans doute, le Christianisme eut la plus large action sur le monde moderne, mais la civilisation qu'apportait le Christianisme à l'Europe renouvelée par la conquête germanique, c'était la civilisation de Rome dans tout ce qui n'était pas fondamentalement contraire au génie de l'Evangile. L'idée qui dirige les sociétés actuelles et surtout la France, l'idée de l'unité humaine, a son premier germe dans l'antiquité. Le Christianisme a donné la sanction religieuse à ce sentiment, il peut en revendiquer le côté le plus tendre et le plus idéal ; il l'a agrandi jusqu'au dogme de la fraternité ; mais on peut dire que la véritable notion de l'humanité date du jour, où, pour la première fois, l'homme a eu conscience de sa distinction d'avec Dieu et l'univers, et s'est posé en rival devant la nature. Ce jour suprême où l'histoire se dégage de la cosmogonie et du mythe, c'est le soleil de la Grèce qui l'a éclairé.

Avant la Grèce, l'homme était courbé sous une fatalité immobile ; les formes religieuses, les mœurs, l'organisation politique pesaient sur lui, sans que sa raison, sa personnalité eussent en rien contribué à sa destinée ; c'était un enfant qui n'avait pas encore fait acte de libre arbitre, un nourrisson

emmailloté que la nature d'Orient tenait encore suspendu à ses enivrantes mamelles. La Grèce a vu naître trois choses, toutes les trois conquises sur la domination de la nature, toutes les trois d'origine humaine et filles du libre arbitre. L'art, la philosophie, la démocratie, voilà ces trois dons que la Grèce a fait au monde; c'est par eux qu'elle devient la seconde patrie de tout homme qui pense.

Dans l'art, tel que les Grecs l'ont fondé, l'homme se prend lui-même pour type dans la recherche du beau, la forme humaine est l'éternel objet de son étude ; c'est à travers la forme humaine qu'il perçoit l'idéal.

Dans la philosophie, c'est encore l'homme, l'homme seul qui se déclare en possession de tous les instruments de la vérité et prétend ne plus la tenir d'une initiation mystérieuse, mais la chercher et la conquérir par les seules forces de sa raison.

Dans la démocratie enfin, c'est la volonté humaine, le libre arbitre qui est considéré comme point de départ du pouvoir social. L'homme brise la fatalité des castes ; il rédige lui-même ses lois, il ne les reçoit plus toutes faites d'un législateur divin.

Rome emprunta de la Grèce l'art et la philosophie sans y rien ajouter; mais elle mit au monde deux choses nouvelles, aussi grandes que le nom romain, le droit civil et le droit politique. La Grèce ne s'était pas élevée dans la politique au dessus de l'idée des nationalités isolées et hostiles, la cité grecque avait constamment repoussé le barbare, comme son Olympe repoussait les dieux étrangers. Le Panthéon romain, au contraire, s'enrichit de tous les dieux, à mesure que la cité romaine s'élargissait pour admettre dans son sein tous les peuples vaincus. Rome eut la première pensée de la cité universelle ; son existence fut un long travail d'assimilation ; mais le principe vivifiant, tenu en réserve par le christia-

nisme, lui manquait pour achever ce travail. Elle avait conçu par l'égoïsme l'idée sainte de l'unité du genre humain et voulut la réaliser par la force. Il était réservé à une nation chrétienne de concevoir cette idée par le dogme de la charité, et de la poursuivre par le dévoûment. Toute l'histoire de la France, jusqu'à nos jours, prouve qu'elle avait accepté cette mission ; pour l'accomplir, elle avait hérité de Rome la vertu militaire, le génie pratique et le génie du droit, enfin la puissance assimilatrice.

L'esprit français excelle à s'emparer d'une idée confuse encore dans l'esprit d'un autre peuple, à la dépouiller de son enveloppe individuelle pour la présenter sous son aspect le plus abstrait et le plus humain. Cette faculté, poussée à si haut point, tient sans doute en partie à l'organisation physiologique de notre race constituée en vue de l'assimilation et de l'universalité ; mais elle provient aussi beaucoup de son éducation et de ses traditions, et, dans cette éducation, tout ce qui ne vient pas du christianisme vient de Rome et de la Grèce. Le sentiment de liberté et d'humanité, qui s'est développé avec tant de puissance dans l'esprit français, était contenu en germe dans la Grèce, il nous est arrivé avec les conquérants romains et par l'intermédiaire du christianisme enrichi des lettres et de la civilisation antiques.

Notre nationalité s'est formée par l'expulsion des éléments germaniques au profit des éléments gallo-romains. Pendant toute la durée du moyen-âge, le génie germanique et le génie gallo-romain se sont trouvés en présence sur le sol de la France ; les communes en face des seigneurs, la cité en face de la caste, le droit écrit en face des coutumes, l'unité d'empire, l'idée monarchique en face de l'individualisme aristocratique, la milice pacifique des clercs et des légistes en face de la turbulente féodalité. Il y a plus de deux siècles que la victoire est décidée.

Au moment où les traditions romaines triomphaient ainsi dans le droit et dans la politique, dans les manifestations les plus actives de la vie nationale, il était impossible que le même fait ne se produisit pas dans les lettres. Aussi, depuis cette époque, l'imitation de l'antiquité devient la loi générale de nos poètes; ils reproduisent Rome et la Grèce avec l'infériorité de toute copie dans ce qu'ils empruntent servilement; mais aussi, en maint détail, avec cette supériorité qu'ils doivent au christianisme, quand ils obéissent, souvent à leur insu, à leurs croyances religieuses.

Ainsi le génie français, dans ses traditions littéraires, se rattache surtout à la Grèce et à Rome par ses traits les plus saillants, la conscience de la liberté morale, la prépondérance de la raison sur l'imagination, la puissance assimilatrice; enfin par le sentiment de l'unité humaine dont le christianisme est venu faire la sainte croyance au dogme de la fraternité, la sympathie universelle et l'esprit de dévoûment.

Le génie d'un peuple, avons-nous dit, se manifeste dans toutes les productions de l'activité nationale, dans la philosophie et dans les mœurs, dans la politique et dans l'art. Une nation dans toutes les branches de son développement reste identique à elle-même. Aurons-nous besoin de démontrer que le génie de la littérature française et celui de la langue française sont un seul et même génie? Cette empreinte caractéristique dont la constitution particulière de chacun de nous marque nos actions et nos idées, ces traits de famille qui existent nécessairement dans tout ce qui provient du même peuple ne doivent-ils pas se rencontrer surtout entre sa langue et sa littérature? Les mots d'une langue sont à une littérature comme sont à un monument achevé les matériaux qui ont servi à le construire et qui avant d'y recevoir leur place ont reçu leur forme elle-même de la pensée de l'architecte.

Une langue n'est-elle pas un ensemble de signes dont la loi est d'être en rapport exact avec les idées qu'ils représentent? Toute œuvre littéraire est elle-même un signe complexe, un grand symbole résultant de la réunion de ces signes partiels, et qui formule une pensée générale comme un mot formule une idée particulière. La loi d'une littérature est donc d'être en parfaite analogie avec la langue qu'elle emploie.

Examinons donc sommairement les caractères principaux de la langue française.

Notre langue est formée des débris de plusieurs idiomes comme la nation qui la parle est formée du mélange de plusieurs nations ; elle n'est pas dans son origine le produit d'une seule race, et contemporaine de cette race comme la langue germanique. Pour arriver à la physionomie puissamment caractérisée qui la distingue, elle a traversé plus qu'aucune autre, une lente série de développements ; comme notre unité nationale elle a mis longtemps pour arriver à sa perfection.

Considérée d'après la manière dont les mots s'y engendrent, cette langue n'offre pas de signes radicaux qui lui soient propres et sur lesquels aient germé des familles entières de mots tous réductibles au mot primordial ; elle ne peut pas, comme la langue grecque ou la langue allemande, créer des mots nouveaux par la juxta position et la combinaison des mots anciens ; d'où il résulte, qu'à part des cas très-rares, lorsqu'elle veut s'enrichir d'une expression devenue nécessaire, elle en emprunte les éléments à un idiome étranger.

De nombreux dialectes ont contribué à la former ; jusqu'ici la linguistique la plus avancée n'a pu découvrir pour quelle part y entrait au juste l'idiome indigène des vieilles Gaules; il est reconnu cependant que l'élément celtique s'y est maintenu contre les dialectes des envahisseurs barbares.

Elle emprunta peu de choses aux tribus germaniques. Les modifications les plus essentielles qu'elle reçut provinrent de la langue qu'importa chez nos pères Rome civilisatrice et conquérante, de la langue latine.

Il est toutefois bien remarquable qu'en empruntant au latin ce qu'on nous permettra d'appeler la matière de la langue, c'est-à-dire les syllabes fondamentales des mots, la France, en façonnant sa langue, a complètement changé l'esprit et les formes essentielles, le caractère intime de la langue latine; si bien que le génie du français est devenu contraire en tout point à celui du latin, de même que le génie de la nation tout en se rattachant au génie romain s'appuye sur des principes tout à fait opposés.

Le français est analytique et positif; le latin est synthétique et amphibologique. Le latin fut la langue des jurisconsultes, merveilleusement propre à aider l'interprétation du prêteur cherchant à éluder les textes et l'avocat subtilisant avec son adversaire. Le français est la langue de la philosophie rationnelle, de la politique, mais d'une politique franche et sans arrière-pensée.

Si, laissant cette comparaison des deux langues, nous continuons à énumérer les caractères distinctifs de la nôtre, nous trouverons que la clarté qui la caractérise s'allie au défaut de concision; les phrases y sont surchargées de mots auxiliaires, c'est celle peut-être entre tous les idiomes modernes qui met en œuvre le plus grand nombre de syllabes pour rendre la même idée.

Toujours soumise aux lois de l'analogie, elle sait admirablement définir, elle ne laisse rien subsister de vague et d'indéterminé dans l'expression ni dans la pensée. Comparativement moins abondante que les autres langues modernes, elle n'a pas pour la même idée cette multiplicité de mots dont chacun indique une nuance ou un degré; ce qui, joint à

l'excessive délicatesse que le langage littéraire doit chez nous à son origine aristocratique, nécessite l'emploi fréquent des périphrases et nuit à l'énergie. Cette difficulté même à l'écrire d'une façon énergique et serrée sans cesser d'être pure et grammaticale, concourt à la perfection du style ; une fois qu'une idée a été rendue en français sous sa véritable expression, dans un beau vers, dans une phrase bien faite, il semble que cette forme soit la seule possible pour la même pensée, elle acquiert quelque chose d'indélébile. Ainsi, dans la sculpture, plus la matière est dure au ciseau, plus l'œuvre est assurée de vivre.

Cette langue ne se prête point à l'improvisation, elle n'est point populaire ; comme elle abonde en règles conventionnelles, elle servirait mal une imagination sans culture. Nulle intelligence ne la façonne à son gré et ne la domine, le génie lui-même est souvent dominé par elle.

Voilà pour l'esprit de la langue française ; si nous considérons maintenant chez elle les propriétés physiques, c'est-à-dire le son, elle nous apparaîtra presque totalement dépourvue de l'élément musical, c'est une langue qui n'a pas d'accent; parler le français avec un accent, c'est le parler mal. Il est pauvre en syllabes sonores, surtout dans les désinences; ce que nous appelons l'é muet est une particularité de notre idiome ; on peut obtenir de lui une phrase pleine de mouvement et qui ne sera pas dépourvue de nombre, mais qui n'atteindra jamais l'harmonie éclatante des langues méridionales.

En partant de ces idées sur la langue françoise, ne pourrait-on pas se former à priori une notion de la littérature à laquelle cette langue fournit les signes nécessaires pour la manifestation de la pensée.

Toute littérature, c'est-à-dire tout ensemble de monuments dans lesquels une société exprime son génie à l'aide de la

parole, toute littérature affecte deux formes différentes : la poésie et la prose. Chacune de ces deux formes correspond à l'une des deux natures de l'homme. Par la raison et par le cœur, l'homme participe à la nature infinie, au monde divin; par les sens et par le corps il participe à la nature physique au monde fini. Cette dualité de l'homme, qui se manifeste d'une manière si éclatante dans l'histoire de l'espèce comme dans la vie de chaque individu, sert de point de départ à deux ordres distincts qui se retrouvent dans tous les genres de développements de l'humanité. Il y a dans l'art l'idée et la forme; il y a dans la parole la pensée et le langage; il y a dans la société le droit et le pouvoir qui veille à la réalisation du droit; il y a dans la vie de l'homme la méditation et l'action; toujours l'esprit à côté de la matière, le fini à côté de l'infini.

En étudiant les deux formes de la littérature par rapport à ce double élément de la nature humaine, c'est la poésie qui nous apparaît bien vite comme dérivant du sentiment de l'infini ; elle habite les régions spéculatives de l'âme, elle est en dehors et au-dessus du monde de l'action. La prose, au contraire, est le langage de la vie pratique, de la réalité matérielle.

Toute langue participe plus ou moins spécialement à l'une de ces deux natures, selon que l'intelligence du peuple qui l'a façonnée pour son usage est plus ou moins portée vers la contemplation ou vers l'action. Chaque langue a donc une aptitude plus prononcée pour servir d'interprète à la prose ou à la poésie.

A laquelle de ces deux formes la langue française, d'après ses caractères généraux, paraît-elle le plus favorable. Est-ce à la poésie ?

La poésie est la forme par excellence de la pensée, parce qu'elle est plus complète, parce qu'elle renferme plus de vie, parce qu'elle est plus conforme à la manière dont se

manifeste la pensée divine dont le langage est la création universelle, c'est-à-dire une véritable œuvre d'art, un vaste ensemble de signes exprimant dans les limites du fini les idées infinies qui sont en Dieu. La poésie, qui s'efforce en manifestant l'idée de la revêtir de l'image sensible qui lui correspond, mérite donc dans l'acception la plus rigoureuse ce nom de langue des dieux que l'antiquité lui donna, car c'est sous la forme la plus analogue à la poésie que se manifeste l'intelligence divine.

Dieu a réalisé sa pensée dans une œuvre d'art et non pas dans une formule abstraite. La création universelle où l'idée n'existe pas sans l'image est la pensée de Dieu réalisée, c'est l'acte par excellence de poésie.

Le genre de poésie qui s'exprime par le langage, la poésie parlée peut être considérée à son tour sous deux points de vue : dans l'essence même qui la constitue et dans la forme qu'elle revêt, dans l'idée et dans l'expression ; il y a en un mot la poésie en elle-même et la versification. En laissant de côté la question de savoir jusqu'à quel point la versification est nécessaire à la poésie, nous nous bornerons à constater que chez tous les peuples la poésie et le vers ont toujours paru destinés à s'unir.

La versification est un arrangement des mots qui n'est point arbitrairement fixé et qui a surtout pour but de donner au langage un caractère musical plus prononcé, de le rendre imitatif du mouvement et de l'accent particuliers à chaque ordre de pensées, aussi bien qu'à chaque être matériel, de le revêtir de l'harmonie, un des caractères essentiels de tout ce qui est vivant. Le dessin même, la couleur et l'éclat des images que le poète emploie ont singulièrement à gagner dans cet arrangement des mots qui semble d'abord n'avoir pour but que l'effet musical.

La langue française est peu sonore, elle est pauvre d'expres-

sion musicale ; le rhythme qui lui est particulier est un rhythme conventionnel et qui n'est pas fondé sur les lois de l'accent; son abondance en syllabes muettes la rend peu propre à être chantée, et dans la réalité la versification est une musique. Le vers français n'a conservé du chant que le mouvement et la mesure, la mélodie lui manque. Si nous ajoutons à ces inconvénients, qui dérivent de l'essence même de la langue, toutes les entraves particulières imposées au vers français, le grand nombre de règles arbitraires qui ajoutent beaucoup à la difficulté sans rien ajouter à l'effet réel, nous serons forcés de reconnaître que par les lois de sa versification, la langue française est moins favorable que beaucoup d'autres à la forme poétique.

Si la versification a besoin d'une langue accentuée et sonore, la poésie elle-même s'accommode difficilement d'une langue trop positive et qui risque de ne rien laisser à l'infini du sentiment en excluant le vague de l'expression. La poésie vit d'idéal ; l'idéal essentiellement divin ne peut être enfermé qu'en partie dans une expression matérielle, le sentiment des choses divines est gêné dans les contours d'une formule trop précise : l'homme entrevoit l'idéal sans jamais le discerner clairement, il tend les mains vers lui sans jamais l'embrasser. Dans tous les ordres de beauté l'idéal se manifeste à nous par quelque chose qui ne peut être déterminé, qui échappe à toute appréciation positive, dont aucune méthode ne peut donner le secret. Il n'y a cependant de réellement poétiques que les œuvres qui réveillent en nous le sentiment de l'idéal. La poésie doit écarter un peu le voile qui nous cache le ciel, c'est-à-dire le monde de l'idée pure; ce voile c'est la forme sensible elle-même, c'est tout ce qui participe du fini. Il faut donc que le monde matériel s'entr'ouvre pour ainsi dire, afin de laisser arriver jusqu'à nous la splendeur de l'idéal. Cet espace vide par lequel nous apercevons la lumière d'en haut,

c'est, dans le langage de ce monde, quelque chose d'essentiellement peu positif, de vague, d'indéfini ; et cette part d'indéfini est nécessaire à la vraie, à la grande poésie.

Or, la langue française ne laisse jamais rien à l'indétermination et au vague, elle se prête difficilement à servir une intelligence où domine le sentiment de l'infini ; son génie sera souvent rebelle au vrai poète.

Mais si la poésie, quant à son essence, réside dans l'inexprimable du sentiment, comme elle est aussi un art dans la plus large acception de ce mot, c'est-à-dire une création, une incarnation de l'idée dans un signe, elle est dans un rapport nécessaire avec le monde des signes et des images, avec la réalité extérieure ; ce rapport consiste dans la parfaite analogie de l'image, du signe avec la chose signifiée. Ce signe emprunté à la nature visible doit représenter cette nature avec beaucoup d'exactitude et de vérité matérielle; il doit reproduire l'objet sensible dans son relief et dans sa couleur, il doit, si j'ose me servir de ce mot nouveau, être fortement doué de *plasticité*.

Or, la langue française n'est pas une langue plastique ; ses mots manquent de sonorité et d'harmonie imitative ; si, grâce à sa puissance d'analogie, on obtient aisément d'elle un dessin correct, son coloris reste souvent sans vivacité et sans chaleur ; son extrême susceptibilité met d'étroites limites au choix des figures ; son élégance conventionnelle et qui tombe facilement dans la recherche et la manière, s'accomode rarement de l'image telle que la nature la fournirait ; elle corrige, elle émonde, et dans les modifications qu'elle fait subir aux couleurs prises dans la nature, elle a pour guide moins le sentiment invariable du beau, que les exigences toujours capricieuses du goût, elle ajuste plutôt qu'elle n'idéalise. Il est donc dans le caractère de cette langue de se refuser aux images plastiques et d'exclure des couleurs qu'elle admet,

cette énergique réalité qui saisit, qui fait paraître une expression vivante, et dont la forme poétique a besoin, pour être autre chose qu'une formule inanimée.

La véritable aptitude de la langue française est pour la prose, pour l'éloquence. On s'étonnera peut-être de ce que nous employons indifféremment le mot de prose et celui d'éloquence pour désigner cette manière d'exprimer la pensée qui est autre que la poésie, c'est que l'éloquence est l'état le plus élevé, la plus haute puissance de la prose. Cette distinction n'exclut point l'idée que la poésie peut se manifester autrement que par les vers, et que la prose s'empare souvent du rhythme plus particulier à la poésie. Toujours est-il qu'il existe une différence radicale, une différence de fond et non pas seulement de forme entre la poésie et la prose que nous appelons aussi l'éloquence.

L'éloquence diffère de la poésie par le but, par la source, par les moyens. La poésie habite une sphère contemplative, elle s'inspire du monde invisible, son but immédiat est en dehors de la pratique; si elle renouvelle, si elle fortifie en nous la puissance d'action, c'est parce qu'elle augmente dans notre cœur l'intensité de l'élément divin qui est la vie de l'âme; ce qu'elle cherche d'abord à donner à l'homme, c'est une révélation de l'infini, c'est le sentiment de l'idéal; tout le reste, c'est-à-dire l'idée applicable, la résolution active, tout ce qui tient à l'ordre du fini, tout cela d'après la parole de l'Évangile ne dérive d'elle que par surcroît.

Au contraire, la source de l'éloquence est dans l'homme lui-même, dans sa volonté, dans ses passions; l'éloquence a pour but l'action, c'est-à-dire quelque chose de déterminé, de positif, de fini. La liberté humaine s'exerce dans le monde de l'action et non pas dans celui de l'idée pure. Aussi l'éloquence relève plus de la volonté, la poésie plus de l'inspiration.

Cette distinction, qui existe dans l'essence de la poésie et de la prose et qui se manifeste à l'extérieur par la différence du rhythme, produit encore entre ces deux sortes de langage une différence de forme plus essentielle que celle de la phrase métrique à la phrase libre.

Le langage particulier de la prose est un langage sans figures, sans métaphores, sans inversions, qui présente la pensée dans sa nudité abstraite, qui l'énonce dans une formule sans vie à l'état de théorème mathématique. Cette forme, tout en excluant l'incertitude et l'indétermination, en offrant le contour précis de l'idée, ne renferme néanmoins qu'une réalité incomplète et comme le simple squelette de la vérité.

L'art de la poésie est plus parfait ; sa langue procède d'une façon plus semblable à la langue divine, à la création, dans laquelle chaque idée n'apparaît que sous une forme sensible, en qui la pensée n'est jamais abstraite de l'expression matérielle, où la forme n'existe qu'avec la vie et le mouvement. La poésie procède dans son langage par figures; c'est l'union de l'idée et de l'image qui donne à la poésie ce caractère de réalité, et qui l'élève au-dessus de la prose de toute la hauteur qui sépare l'esprit vivant de la lettre morte.

Chacune de ces formes de la pensée a sa fonction propre; celle de la prose s'agrandit chaque jour dans l'âge de l'esprit humain que nous traversons. Toute idée qui vise à l'application immédiate, tout système qui veut se réaliser, tout enseignement scientifique et pratique se propage à l'aide de la prose. Une conception ne peut devenir vulgaire dans la plus noble acception du mot, c'est-à-dire universelle, qu'en passant par la prose. Aux premiers âges de l'humanité la langue vulgarisatrice, la langue universelle, ce fut la poésie; aujourd'hui cette universalité est l'attribut de la prose; de là

vient qu'entre toutes les langues modernes le français est l'idiôme qui a le plus de droit à la domination. L'éclat de nos siècles littéraires, notre ancienne prépondérance politique, les guerres qui nous ont mêlés à tous les peuples, l'influence de nos idées sociales ont contribué sans doute largement à la diffusion de notre langue ; mais si elle reste toujours victorieuse chaque fois qu'elle se trouve en présence d'un autre sur le sol de la civilisation moderne, c'est qu'elle est en harmonie parfaite avec le génie de cette civilisation, c'est qu'elle porte dans cette absence même des qualités nécessaires à la poésie, toutes les conditions actuelles de l'universalité.

Ainsi, c'est surtout dans les genres qui tiennent à la prose que brille le génie littéraire de la France. La philosophie sera merveilleusement servie par l'esprit analytique, le positivisme et la clarté de notre langue où l'élément rationnel domine à un si haut degré l'influence de l'imagination. Toutes les fois qu'une idée devra descendre des hauteurs de la spéculation pour animer un code de politique ou de morale ; cette idée, si elle n'est pas française d'origine, le deviendra pour arriver à l'universalité. Une langue mieux douée que la nôtre du côté de l'imagination et du pittoresque ne saurait aussi bien faire accepter une même idée à des peuples divers de mœurs, de climats et de religions. Car le génie de notre langue comme le génie de la nation, par cela même que l'imagination y est moins riche, que l'élément analytique et abstrait, que la raison y prédomine, participe à ce privilége d'universalité qui est l'apanage de la raison. Tandis que l'imagination est plus individuelle, qu'elle revêt dans chaque peuple et dans chaque homme une physionomie particulière, la raison est une, invariable, générale ; ni les climats, ni les mœurs, ni les institutions ne peuvent éteindre ce rayon pur par où Dieu se communique à tout homme.

Cette langue française, si chère aux philosophes, le sera

peut-être plus encore aux savants dont la pensée a surtout besoin de formules claires et précises. Les sciences qui se sont partagé le grand domaine de la nature, n'y considèrent chacune qu'un point de vue déterminé, laissant aux poètes le soin d'y contempler la vie dans son ensemble, les sciences vivant par la définition, par la précision de leurs formules abstraites. Or, la puissance de définir est une des aptitudes les plus marquées de notre langue. Ce positivisme et cette clarté la rendent précieuse pour la controverse, quelles que soient les questions qui s'agitent, mais d'une manière spéciale pourtant, si ce sont des questions pratiques; car l'action et le mouvement lui ont été donnés en même temps que la clarté. La discussion politique trouve en elle un organe souple et puissant, un organe qui se fait entendre jusqu'aux extrémités les plus lointaines des sociétés; la diplomatie l'a adopté sans contrainte comme l'idiôme naturel des grands intérêts politiques; l'histoire enfin à qui la clarté philosophique et le mouvement oratoire sont également nécessaires, trouvera dans cette langue le plus logique et le plus éloquent des interprètes.

Une chose nous frappe, en effet, quand nous étudions le passé littéraire de notre pays; c'est le nombre et l'importance des prosateurs et leur supériorité relative sur les écrivains en vers. Les noms les plus influents, les plus incontestés, ceux qui aux yeux de l'Europe représentent le mieux la pensée française, tous ces noms appartiennent à la prose. La prédominance des prosateurs devient surtout manifeste au moment où l'esprit français exerce sur le monde son action la plus puissante, où l'universalité de notre littérature est le mieux reconnue, au XVIIIe siècle. La poésie des deux siècles classiques donne au premier rang quatre noms : Corneille, Racine, Molière, Lafontaine; quelle imposante majorité en faveur de la prose! Descartes, Malebranche, Pascal, Bossuet,

Fénelon, Montesquieu, Buffon, Rousseau et Diderot. Voltaire, l'expression la plus complète de l'intelligence nationale au XVIIIe siècle, Voltaire n'appartient-il pas surtout à la prose? la prose a donc pour elle le nombre et l'autorité des noms. Si les poètes du XVIIe siècle marchent les égaux des autres grands écrivains, au XVIIIe le génie des prosateurs laisse dans l'ombre celui des poètes.

Cela posé, si l'on cherche quelle est la valeur relative de nos prosateurs et de nos poètes en les comparant à ceux des autres nations modernes, on verra bien vite que des noms tels que ceux de Descartes, de Bossuet, de Rousseau et de Voltaire sont égaux à ce que le reste de l'Europe peut citer de plus grand. Quant à mettre en parallèle nos poètes classiques avec les poètes étrangers, Corneille et Racine avec Dante et Schakespeare, c'est une question brûlante et à laquelle nous ne toucherons pas aujourd'hui. Au lieu de comparer nos richesses poétiques avec celle des autres nations, nous voulons dans cette étude apprécier nos grands écrivains en eux-mêmes, chercher les caractères communs à tous, et l'esprit général de notre littérature pendant les deux siècles où la pensée française a pris le plus large essor.

En France, philosophes et poètes, savants et artistes, tous ont une même faculté, le bon sens pratique, un même but, l'action. Qu'ils s'emparent de notre âme par la raison ou par le sentiment, ce qu'ils veulent de nous, c'est toujours une conviction positive prête à se transformer en acte. Ils ne perdent pas leur temps à spéculer et à rêver devant un idéal sans application possible, à caresser la forme pour sa seule perfection; ils ne poursuivent pas la vérité et la beauté pour elles-mêmes, mais pour atteindre le résultat moral. Leur œu-

vre n'est jamais une œuvre de pure philosophie ou de pure poésie, mais plutôt une œuvre d'éloquence didactique. Notre littérature est une incessante prédication.

En réalité, la littérature, chez tous les peuples, est, comme chez nous, un enseignement ; car elle est partout concordante avec l'action nationale ; c'est l'expression des sentiments d'un peuple, c'est une voix sortie de lui-même qui l'encourage et le dirige dans l'œuvre qui lui est assignée. Chaque peuple a son but, son idée, sa chimère qu'il glorifie et qu'il invoque par l'organe de ses artistes et de ses poètes. Ce sera une épopée amoureuse, chevaleresque ou mystique, l'utopie d'un dorado terrestre ou extra-mondain. Chez presque tous les peuples, l'idole proposée brille au-delà du monde réel ; chez leurs poètes, l'objet peut varier au gré de la fantaisie individuelle, mais il appartient toujours à la région que fréquente de préférence l'imagination nationale.

Dans notre littérature des deux derniers siècles, cette direction de la volonté, cette croyance, que tout écrivain cherche à produire, ne porte jamais sur une donnée irréalisable, sur un idéal supérieur ou extérieur à l'homme ; les sentiments et les doctrines ne franchissent jamais les limites du possible et de l'humain, ils ne tendent point à nous faire sortir, par une vague aspiration des bornes du réel et du fini, mais à créer en nous l'opinion et la passion qui peuvent amener un résultat dans le milieu social, dans la sphère matérielle. Bien rarement l'inflexibilité du sens pratique des auteurs français se laisse-t-elle entraîner à nous indiquer un but trop lointain, quoique enfermé dans les limites du possible ; c'est presque toujours un acte immédiat qu'ils veulent obtenir de notre raison ou de notre cœur ; rien n'apparaît dans leurs ouvrages de ce qui pourrait divertir nos regards de la réalité sociale et des destinées humaines. Les poètes eux-mêmes se sont ôté le droit de susciter la fantaisie d'évoquer dans notre âme des

visions trop lumineuses, un Éden de science ou d'amour qui nous ferait prendre en dégoût la cité des hommes. Ce caractère toujours pratique et positif que conserve notre littérature, se rencontre au plus haut degré même dans notre poésie. Si la France du XVIIe et du XVIIIe siècle avait eu quelque velléité de contemplation et de rêverie, quelques tendances extra-humaines, quelque amour de l'impossible et de l'idéal, nous devrions en trouver des preuves dans les vers qu'elle nous a laissés ; mais sa poésie n'en a pas de traces ; le grand culte de ses poètes ainsi que de ses philosophes, c'est le sens commun ; ils évitent, comme la folie, tout ce qui pourrait les égarer un instant en dehors des préoccupations et des intérêts ordinaires de l'humanité.

Des pensées de deux ordres différents peuvent divertir l'homme de l'action sociale et de l'étude de lui-même ; son âme peut être envahie par deux ordres de sentiments ayant une source extérieure, le sentiment du monde invisible ou de Dieu, et celui du monde visible ou de la nature. Mais l'homme tend à conserver sa personnalité indépendante de ce double infini. L'humanité est pour elle-même un objet de contemplation bien autrement saisissante que les deux autres réalités ; aussi, le cœur humain est-il la principale source de la poésie, quoiqu'elle ait deux autres éléments nécessaires, Dieu et la nature. Tout poète est sous l'impression plus ou moins dominante d'un de ces trois principes, et, comme on peut faire rentrer toute idée philosophique dans une de ces trois catégories, psychologique, naturaliste ou mystique, ainsi toute conception poétique dérive plus particulièrement ou du spiritualisme religieux, ou du sentiment humain, ou du sentiment de l'univers. Il va sans dire, néanmoins, que ces trois réalités, la nature, l'homme et Dieu, agissent à la fois sur chaque artiste, et que toute poésie, pour être complète, doit attester leur triple influence.

Dans notre littérature classique, l'humanité domine exclusivement : le sentiment de la nature extérieure n'y laisse pas de traces. Jamais la sirène des forêts et des montagnes n'a arraché nos poètes à leur amphithéâtre psychologique ; comme aussi jamais l'extase ne leur a ouvert les portes du monde invisible ; jamais le souffle mystique ne les a emportés plus haut que les toits des cités ; ils ne s'abaissent guère vers les fleurs des champs et n'ont pas d'ailes pour s'élancer vers les étoiles, ils marchent avec décence dans les rues des villes ; Dieu n'apparaît jamais chez eux ni comme infini, ni comme amour ; les plus chrétiens n'ont jamais senti Jéhovah porté sur les eaux ou Jésus gravissant le Calvaire. L'école naturaliste du XVIIIe siècle ne put s'élever jusqu'à la notion de la vie universelle dans la nature. Tous, croyants ou sceptiques, ne font intervenir Dieu que comme une espèce de législateur stoïque nécessaire pour donner une sanction à la morale ; ils n'ont jamais compris l'Éternel qu'au point de vue le plus humain ; mais l'idée ontologique de Dieu, le sentiment de l'infini, le sentiment de la vie divine, on ne le découvre pas plus dans les vers de Racine que dans ceux de Voltaire.

Cette tendance de nos poètes classiques à ne mettre en scène que l'homme, à se passer de Dieu et de l'univers, devait en entraîner une autre, celle de peindre l'homme lui-même par son côté le plus abstrait. En effet, isolez l'homme des circonstances extérieures qui modifient le type humain en sens divers, et vous arriverez à n'avoir plus qu'une formule générale au lieu de figures individuelles. L'ancienne école faisait abstractiou de toute particularité de temps, de lieu et d'organisation, pour ne concevoir que les types les plus universellement humains. A cette généralité d'idées, à cette absence de couleur locale, notre littérature a dû l'avantage de se vulgariser si facilement chez les étrangers et de succéder à l'universalité des littératures grecque et latine.

Le principal des caractères communs à nos écrivains et à ceux de l'antiquité, c'est la prédominance du sentiment humain sur le sentiment du monde invisible et de la nature. Dans leur poésie, consacrée toute entière au fini, le ciel et la terre ne sont que les accessoires de l'homme, loin de l'absorber, comme dans les compositions panthéistes de l'Orient, dont la Grèce rompit la première les traditions. Outre cette ressemblance en ce qui touche l'essence même de la pensée poétique, ils ont des rapports aussi frappants dans les procédés habituels de composition et d'exécution. Chez nos classiques et chez les anciens, même recherche de l'unité dans l'ensemble de l'œuvre, de l'exacte proportion dans les détails. Tandis que les conceptions du Nord et de l'Orient se déroulent en épopées gigantesques dont le sujet principal se perd dans la multiplicité des héros et des épisodes, et qui ont leur type dans l'infinie variété de la nature, la Grèce ramène tout dans l'art à des dimensions mieux en harmonie avec les proportions humaines. Après elle, notre littérature a continué à réduire les proportions des objets ; elle a recherché la symétrie avec plus de soin, et s'est attachée à écarter de l'homme tout ce qui pourrait détourner sa vue de lui-même et confisquer son activité au profit de la contemplation.

Ainsi, la poésie française, comme la poésie grecque et latine, s'agite éternellement dans le cercle du fini ; elle n'a qu'un seul héros, l'homme social, l'homme isolé de l'univers physique et sans autre rapport avec le monde invisible que la raison.

L'anthropomorphisme de la Grèce païenne a triomphé chez nous du mysticisme chrétien tout comme du panthéisme oriental. L'esprit français défend avec énergie sa liberté ; il ne veut pas s'abîmer dans la contemplation de l'idéal ; il ne se laisse pas enivrer par les merveilles de la création, et ja-

mais le sentiment de la vie universelle ne triompha de son individualité. Notre littérature se renferma pendant deux siècles dans des limites tellement humaines qu'on peut l'accuser sans exagération de n'avoir jamais senti ni la nature ni Dieu.

Cette forme abstraitement humaine que prend naturellement la pensée française, est la première cause à qui elle doit d'être comprise et acceptée si vite par les autres nations. Elle continue ainsi l'universalité des lettres grecques et latines. Si la Grèce et Rome sont encore la source des études dans toute l'Europe plutôt que l'Orient, cela ne tient pas seulement à nos origines latines, mais à ce que Rome et la Grèce ont eu les premières une littérature purement humaine. A ce caractère humain et abstrait qui distingue nos écrivains classiques se joint l'invariable habitude de considérer l'expression de la pensée comme devant être un acheminement vers l'action, et de poursuivre avant tout le résultat pratique; ils tiennent peu de compte de l'imagination et des facultés spéculatives; ils s'adressent sans intermédiaire à l'intelligence et au sentiment, comme conduisant plus vite à leur but. Or, comme tout ce qui peut être la matière d'une action dans l'ordre humain ne sort pas du fini, nos poètes eux-mêmes ne cherchent jamais à réveiller en nous le sens de l'infini, qui rarement aboutit à des actes positifs; aussi agissent-ils plus souvent sur l'esprit que sur le cœur. Car c'est par des échappées du cœur que nous entrevoyons l'infini; l'intelligence et le raisonnement ne nous apprennent rien du monde idéal; ils sont nos instruments pour travailler dans l'ordre humain; c'est à les fortifier que s'applique avant tout notre littérature.

Nos philosophes et nos poètes dédaignent l'imagination pure et la pure spéculation; ils se préoccupent fort peu de l'infini et du divin. S'il est rigoureusement vrai, comme nous le pensons, que des deux faces de la pensée humaine, la poésie et la prose, l'une s'adresse à l'infini, l'autre au fini; il est

également certain que notre ancienne littérature présente au plus haut degré toutes les conditions de la prose ; et comme la prose, dans sa plus haute puissance, c'est l'éloquence, on peut dire de la littérature française des deux siècles derniers qu'elle ne fut pas poétique, mais éloquente. Si l'on en juge par la grandeur de la cause qu'elle a gagnée, jamais plus puissante éloquence n'ébranla le monde, car cette cause n'était rien moins que celle de la société moderne. Le génie français avait une autre œuvre à faire qu'une œuvre d'art pur et de poésie, il était chargé d'éclairer les principes fondamentaux de la justice et du droit, d'introduire dans la politique les conséquences du christianisme, d'achever l'affranchissement de l'humanité. Pendant deux siècles l'œuvre littéraire de la France, depuis les *Provinciales* jusqu'à l'*Émile*, depuis *Cinna* jusqu'à *Mahomet*, n'a été qu'une gigantesque plaidoirie, dont Rousseau fit la véhémente péroraison ; plaidoirie tour-à-tour grave et légère, ironique ou inspirée, mais cachant, sous d'apparentes diversités, une merveilleuse concordance, gardant son unité à travers le mysticisme de Fénelon, le scepticisme des Encyclopédistes et le rationalisme sentimental de Jean-Jacques, et marchant toujours à la même conclusion, l'égalité de tous les hommes et leur fraternité devant Dieu.

La France n'est pas un poète peut-être, elle est mieux que cela, elle est un héros ; ce que d'autres voient dans leurs rêves et ce qu'ils chantent, la France l'accomplit de ses mains. Semblable aux grands hommes de son Corneille, la France, après avoir délibéré avec elle-même pendant deux cents ans, sans se laisser détourner de son œuvre par les séductions de la nature ou par l'attrait d'un autre monde, après s'être animée à l'action par un monologue audacieux et passionné, la France accomplit de 89 à 1815 la plus grande épopée des temps modernes. Ce qui explique et glorifie ses écrits, ce sont ses actes ;

ce qui couronne sa littérature, c'est sa politique. En payant à l'œuvre sociale le tribut d'admiration qu'elle mérite, on justifie assez de son respect pour l'œuvre littéraire et l'on acquiert le droit d'en parler avec sincérité.

Si nous abordons ici l'étude des monuments de la littérature française avec l'intention de la juger, sans laisser fléchir nos croyances esthétiques devant certaines admirations traditionnelles, nous n'aurons, cependant, aucune violence à nous imposer pour témoigner un culte au génie national. Plus une critique est amie, plus elle est franche et sévère, car elle montre ainsi qu'elle croit l'artiste capable de progrès. C'est, d'ailleurs, une des facultés les plus remarquables de la France, qu'elle conserve dans son entier lorsqu'il s'agit de se juger elle-même cette liberté d'esprit qu'elle porte dans l'examen de toutes les questions. Aucune nation ne confesse plus généreusement ses défauts. Tandisque les autres peuples encensent dans eux-mêmes l'idéal de la perfection, et bercent leur étroit patriotisme dans le sentiment d'une orgueilleuse supériorité, la France, avec une noble confiance, est toujours la première à s'accuser aux yeux du monde. Notre conscience nationale parle tout haut, nous avons besoin d'interroger sur nous même le genre humain tout entier, car c'est nous qui portons ses destinées. Je ne voudrais d'autres preuves de la grandeur de la France que cette rude sévérité avec laquelle notre nation critique elle-même, à chaque instant, ses mœurs, sa littérature, sa politique; elle se sent assez riche de gloire pour avouer ce qui lui manque, assez forte pour le conquérir.

Peut-être a-t-on pu accuser de nos jours une école littéraire de dénigrer par esprit de système les écrivains des deux siècles précédents, peut-être aussi devrait-on reprocher à l'école opposée de n'avoir pas compris l'importance des œuvres modernes. Il est certain que notre époque a vu la poésie française s'enrichir de tout un monde d'idées qui lui

étaient inconnues. Jamais un peuple n'avait donné l'exemple d'une souplesse de génie pareille à celle qui nous a fait passer de la philosophie des Encyclopédistes à la grande poésie lyrique du XIXe siècle. Quelles espérances ne donne pas un génie national, capable de se renouveler ainsi ? L'esprit français ne pouvait attester d'une manière plus éclatante la variété de ses ressources et son universalité. Les gloires littéraires de notre siècle n'ont rien à envier aux siècles précédents, mais rien non plus à gagner à cette démolition sacrilége du passé entreprise un moment par d'aveugles admirateurs. En accordant notre adhésion à la plupart des idées nouvelles sur la poésie et sur les arts, ne cessons pas d'étudier les œuvres qui charmaient, qui élevaient l'intelligence de nos pères ; ne fut-ce que pour apprendre à conserver intact l'instrument le plus actif de la propagation des idées d'avenir, cette belle langue française, dont nous devrons compte non seulement à nos fils, mais à la civilisation toute entière qui l'a adoptée comme sienne.

Si donc en parcourant ensemble le monde des artistes et des poètes, notre admiration se divise impartialement entre les hommes de génie de tous les temps et de tous les lieux ; lorsque nous serons conduits à apprécier l'esprit particulier à la littérature de chaque peuple, nous ne rencontrerons pas une nation dont le génie, par l'élévation morale et la puissance civilisatrice, mérite autant que celui de notre pays la sympathie et le dévouement des vrais amis de l'humanité. Quelque soit donc notre liberté à l'égard de certaines traditions littéraires, avec quelque réserve que s'exprime parfois notre admiration pour certaines renommées, soyez assurés, MM., que, dans cette chaire, ne sera jamais prononcé, sans respect, sans amour, sans enthousiasme, le nom sacré de la France.

VICTOR DE LAPRADE.

HISTOIRE DE LYON

SOUS LA RESTAURATION,

A L'AIDE DES CHANSONS DE CETTE ÉPOQUE (1).

ARRIVÉE SUBITE

DE NAPOLÉON A LYON,

Le 10 mars 1815,

ET DÉPART NON MOINS SUBIT

DE S. A. R. MGR LE COMTE D'ARTOIS,

Monsieur, FILS DE FRANCE ET DE NAVARRE,

Les jours, mois et an que dessus.

—

COMPLAINTE (2)

Sur l'AIR obligé de toutes les complaintes.

Filles et garçons d' tout âge,
J' veux vous faire en ce moment
Le récit d' l'évènement
Dont chez nous plus d'un enrage,
Mais dont d'autr's en même temps
Sont fort joyeux et contents.

(1) Voir la dernière livraison (novembre 1847).

(2) La complainte suivante est tirée du recueil dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, et que l'on veut bien mettre à notre disposition. Nous continuerons à y puiser, mais nous n'en extrairons que des pièces inédites que nous donnerons à nos lecteurs, non d'après leur plus ou moins de mérite, mais d'après leur ordre de date.

Que sa gard' prétorienne
L'aidait en tous ses projets,
Et qu' les fidèles sujets
D' sa Majesté très-chrétienne
Accueillaient l'*Usurpateur*
Aux cris d' : *Vive l'Empereur !*

Véritable était la chose :
L' maire l' proclame un matin,
Disant : L'Homme du Destin (1),
« De venir chez nous s' propose,
« Mais à ça l' gouvernement
« Refus' son consentement. »

Pour le prouver nous arrive
Monseigneur l' duc d'Orléans ;
Il est à peine céans
Qu'en bataille décisive
C' grand blagueur de *Moniteur*
Lui fait battr' l'Usurpateur (2).

Celui-ci, n' s'en doutant guère,
Dans Grenoble au mèm' moment

(1) Dans la deuxième de ses trois proclamations qui précédèrent l'e
de Napoléon, M. de Fargues, alors maire de Lyon, ne donnait à l'Emp
que le nom et la qualité d'*Homme du Destin*.

Entrait fort commodément.
Car les gens d' cett' vill' de guerr
Lui en apportèrent les
Portes à défaut de clés.

Alors, voyant que ça presse,
Le roi dépêche à Lyon
Le héros dont Trianon
Admira jadis l'adresse (1),
Et qui d'puis, à l'île de Rhé
S'est encor plus illustré (2).

Sur l'attaque et la défense
Le prince également fort,
Ne voyant pas un seul fort
Autour d' notre ville immense,
« Bah ! dit-il, je saurai bien
« User d'un autre moyen. »

Il fit mettr' des chevaux d' frise
Au milieu du pont Morand,
Sur l'autr' pont également
Encor des chevaux de frise ;
D' sort' qu'on vit qu' ces chevaux-là
Du prince étaient le dada.

Puis, pour passer un' revue
Sur la place Bellecour,

(1) On sait qu'aux agréments d'une jeunesse sémillante, le comte d'Artois avait ajouté un remarquable talent d'acrobate ; c'était à Trianon, devant un public choisi et privilégié, en présence de la reine, qu'il se livrait à ses intéressants exercices sur la corde raide.

(2) La fameuse expédition de l'île de Rhé est trop connue pour qu'il soit besoin d'en rappeler ici les diverses circonstances.

« De montrer votr' dévoûment
« Pour le trône légitime ;
« Allons, soldats ! avec moi,
« Criez tous : Vive le roi ! »

A cett' harangue guerrière
Nulle bouche ne répond ;
Le silenc' le plus profond ;
Règne sur la ligne entière ;
L' princ' pouvait s'en chagriner,
Il aima mieux.... déjeuner.

Il alla se mettre à table,
Et tandis qu'il s' restaurait,
Sans nul obstacle avançait
La vieill' garde impériale ;
Sur le pont les grenadiers
Apparurent les premiers.

C' que sachant quelqu'un s'avise
De dire à *Monsieur :* sur l' pont
« Les grognards de l'autre sont.
—« Eh bien ! mes chevaux de frise,
« Répond l' prince, y sont aussi,
« N'ayons donc aucun souci.

« Non, ils n'y sont plus, Altesse,
« Les grognards, peu délicats,
« Aidés par nos propr's soldats,

« Dedans le Rhône profond
« Leur ont fait fair' le plongeon.

—« Quoi ! mes ch'vaux d' frise ! riposte
« Monseigneur, ont fait le saut !
« Alors, courez au plus tôt
« Quérir des chevaux... de poste ;
« Vite, vit' dépèchez-vous !
« Je veux retourner chez nous. »

Il part (1) : et partout où passe
Le pauvre comte d'Artois,
Le populair' discourtois
Sur tout's les enseign's remplace
Sous ses yeux le mot *royal*
Par celui d'*impérial*.

Mais, j' le sens, il faut que j'abrège :
Or, pour l' faire court, j' dirai
Qu' Napoléon, entouré
D' tout un peuple pour cortége,
Entre et loge à l'Arch'vêché
D'où d'Artois est déniché.

Quand l' soir fut venu, peut-être
Dans tout' la ville d' Lyon,
On n'aurait pas, sans lampions,
Découvert un' seul' fenêtre ;

(1) A son entrée à Lyon, Napoléon ayant appris que le comte d'Artois n'avait été escorté dans sa retraite, si l'on ne veut pas dire sa fuite, que par un officier de la garde nationale, M. Verdun, lui fit remettre la décoration de la Légion-d'Honneur, décoration que Louis XVIII *daigna* confirmer plus tard.

Mèm' la place Bellecour
Fut illuminée *à jour* (1).

Pour contempler la personne
De son héros favori,
L' peuple en mass' s'est réuni
Sur les deux rives d' la Saône,
Où cent mille voix en chœur
Clament : Vive l'Empereur !

MORALE.

Un' moralité profonde
R'ssort d' cet évènement :
Il nous fait voir clairement
Que tous les princes du monde
Sont, quand l' peuple le veut bien,
Avec lui, tout ; sans lui, rien.

(1) De l'italien *a giorno*.

On remarqua, en effet, que le quartier de Bellecour où Napoléon rencontrait le moins de sympathie, fut plus promptement, plus universellement, plus brillamment illuminé qu'aucun autre de la ville.

Voyages.

LETTRES SUR LA SARDAIGNE.[1]

—

IIIe LETTRE.

Par une belle matinée du mois de mai, deux cavaliers sortaient de Cagliari et s'avançaient hardiment sur la grande route de Sassari, long ruban de poussière qui se déroule d'une extrémité de l'île à l'autre. L'un d'eux, vigoureux gaillard, aux formes athlétiques, portait sur ses épaules, en dépit d'une chaleur tropicale, un épais capotou couleur tabac d'Espagne, enrichi de découpures de drap écarlate ; un bonnet de laine emprisonnait les tresses adondantes de sa noire chevelure, et des guêtres de cuir, ornées de broderies, enveloppaient ses jambes nerveuses et recouvraient ses souliers, dont les talons étaient armés de pointes effilées en guise d'éperons. Le costume de son compagnon contrastait avec le sien de la façon la plus déplorable ; c'était une redingote boutonnée, de couleur indécise, une casquette de drap gris et des bottes à l'écuyère. Le premier avait nom Raphael Mourra,

surnommé le *Cacciatore*, et guide obligé de tout voyageur parcourant la Sardaigne; le second n'était autre que votre serviteur, qui se dirigeait vers l'Etablissement Victor-Emmanuel, ferme modèle, fondée sous les auspices du gouvernement.

La route était solitaire encore; mon guide parlait une langue personnelle et inintelligible, mélange bizarre de français, d'italien et d'espagnol; je me vis donc réduit, pour toute distraction, à étudier le pays qui s'offrait à mes regards, abandonnant mon esprit aux mille rêveries que faisaient éclore et disparaître tour-à-tour l'aspect d'un brillant paysage, le profil d'une montagne, une rencontre fortuite, un hasard du chemin. Je parcourus ainsi, sans mourir d'ennui, les six lieues arides et inévitables, qui séparent la capitale du bourg de Sanluri. Pourrez-vous en dire autant, cher ami, de ces quelques pages, relation pittoresque et morale de cette brûlante traversée? c'est ce que je désire, mais ce que je n'ose espérer.

Les premières clartés de l'aurore naissante éclairaient déjà ces campagnes, dont je vais essayer de vous esquisser l'aspect. Sur la crête d'une colline modérée, calcinée à plusieurs mètres de profondeur, s'alonge la ligne poudreuse de l'unique grande route de la Sardaigne. A droite et à gauche s'étendent des plaines immenses, couvertes de moissons ondulantes, nuancées de teintes fauves et dorées comme la peau d'un lion, et coupées par de larges flaques d'eau dormante; ça et là des roches crayeuses, blanchies par les rayons continus du soleil, comme les dalles d'une fournaise, et couronnées de cactus gigantesques, se dressent sur le bleu sombre du ciel. Une double chaîne de montagnes, traversant l'île dans sa largeur, ferme le pays dans ses murailles parallèles.

Un moment après, le soleil sortait de la mer et teignait les monts et leurs cimes neigeuses d'une pourpre éclatante, tandis qu'à l'horizon, l'azur du ciel, devenu transparent et limpide, se

couvrait d'une teinte dorée : nuance indescriptible et fabuleuse pour nous autres gens du Nord, qui ne connaissons le soleil du Midi que par les toiles, enluminées d'indigo, de nos peintres à prétentions orientales. La plaine entière était inondée de lumière et se perdait au loin dans des nuages de saphir. Enivré par la magnificence de ce spectacle, j'arrêtai mon cheval, et, me tournant du côté du soleil, je répétai ces beaux vers de l'invocation d'*Hermia*, de notre poète de Laprade, revenus soudain à ma mémoire :

Soleil, ô créateur ! la terre te salue ;
L'être coule de toi, l'être vers toi reflue ;
. . . . . .
La forme te sourit, marbre, écorce ou plumage,
Pour toi dans l'univers la forme est un hommage ;
En des tons variés, sur les flots et les fleurs
Chante en te célébrant le concert des couleurs ;
. . . . . .
Car c'est ta flamme, ô roi ! qui meut tout et qui verse
Au sein du noir chaos la vie une et diverse.

Le poète a raison, me disais-je, ces champs mornes et désolés tout-à-l'heure, depuis que le soleil, *ce père de la beauté*, les a touchés de ses rayons, ont été transformés à mes yeux ; les formes s'y dessinent, la couleur y ruisselle de toutes parts, la vie enfin y vient d'éclore. Eh bien ! les œuvres d'art ne sont-elles pas soumises aux mêmes lois ? oui, la vie est pour elles la condition nécessaire du beau, et son mode de manifestation c'est la forme, et mieux encore, c'est la couleur ; et je m'expliquais ainsi la supériorité de la peinture sur la sculpture, et celle de Rubens et des Vénitiens sur les autres écoles italiennes : maîtres divins, adorateurs du beau qu'ils cherchaient à reproduire sans s'inquiéter de la prééminence du fond sur la forme, distinction oiseuse éclose du cerveau malade des aristarques modernes. En effet, dans les arts qu'on

appelle plastiques, comme en littérature, la forme n'est-elle point tellement liée au fond que l'une entraîne l'autre? Et n'est-il pas évident que, par cela seul qu'un artiste aura su unir dans son travail le dessin à la couleur, il aura fait nécessairement une œuvre louable de tous points. Aussi je professe une horreur instinctive pour les tableaux socialistes ou palingénésiques, et, quant au paysage, il m'est impossible de comprendre l'analogie qui peut exister entre les arêtes des montagnes et les idées humanitaires.

Mon esprit poursuivait ainsi ses chères divagations, lorsque le pas de mon cheval, résonnant sur le pavé, vint les disperser subitement. Je traversais un pauvre village, malpropre et solitaire autant que les plus pauvres hameaux de notre pays; de méchantes cabanes, bâties en mottes de terre séchées au soleil et recouvertes de chaume, entourées de petits jardins enclos entre des haies de figues mauresques, fermaient les deux côtés de la route. Des femmes en jupe de laine bordée d'écarlate, serrée sur une chemise décolletée et collante, filaient sur le seuil de leur porte, tandis que, autour d'elles, couraient ça et là des enfants demi-nus; des hommes, pliés dans leur capotou, dormaient paisiblement, le visage tourné vers ce ciel indulgent, qui nourrit ses enfants de soleil et de lumière : mauvaise nourriture après tout, à en juger par leur maigreur. Devant le mur d'une maison blanchie à la chaux, exhaussée d'un étage supérieur et enrichie d'une porte et de fenêtres vitrées, excès de luxe vraiment incroyable, j'aperçus deux individus couchés sur le dos et plongés dans une immobilité complète, comme si les rayons ardents du soleil les eussent pétrifiés. Je m'approchai et reconnus alors que ces malheureux avaient les mains attachées et les pieds fermés dans les échancrures pratiquées entre deux énormes poutres superposées. Au reste, effet sans doute de leur résignation ou peut-être de leur innocence, ils dormaient profondé-

ment, sans s'inquiéter de la présence de quelques promeneurs indifférents, habitués à ce genre de spectacle. L'un et l'autre étaient de beaux hommes, dont les cheveux ras, la barbe longue et le vêtement de peau de chèvre avec le poil en dehors, attestaient l'origine septentrionale. Mon guide, qui vit l'étonnement que me causait ce spectacle d'un nouveau genre, parvint à me faire comprendre que ces infortunés étaient deux pasteurs du cap supérieur, arrêtés, probablement pour crime d'irruption violente sur la propriété d'autrui, à la tête de quelques centaines de brebis, et pour ce, condamnés par le juge de l'endroit à ce carcan d'un nouveau genre, jusqu'à ce qu'ils lui eussent payé l'amende qu'il leur avait infligée. La maison de ce magistrat, dont l'extérieur élégant et propre (élégance et propreté relatives) m'avaient séduit, était le résultat des amendes successives imposées à son profit. Traitement économique affecté à ses juges par le gouvernement sarde.

En sortant du village, nous rencontrâmes une petite rivière dont les eaux limpides coulaient silencieuses à travers une forêt de lauriers roses ; les rives étaient tapissées de blanches asphodèles et de myrthes odorants, tandis qu'un bouquet de palmiers découpait dans les airs ses grandes feuilles éplorées. Nos chevaux, ruisselant de sueur, quittèrent la route et entrèrent dans l'eau, chassant devant eux des nuées d'oiseaux, qui s'éparpillèrent au loin, en faisant étinceler au soleil leurs ailes de rubis et d'émeraude. Au même instant, des éclats de rire frappèrent mes oreilles, et j'aperçus, se dressant au-dessus des roseaux de la rive, les têtes rieuses d'un essaim de jeunes filles qui, ainsi que les belles compagnes de Nausicaa, lavaient leur linge en famille. Quoique d'une négligence beaucoup moins excentrique que celle du héros d'Homère, c'était pourtant mon costume qui excitait leur hilarité : hilarité si franche, si irrésistible, que, laissant tout amour-propre de

côté, je me mis à rire comme elles. Mais, tout-à-coup, je vis mes belles rieuses se disperser de tous côtés, les unes courant dans les roseaux, les autres au milieu de la rivière, et poussant ces cris aigus dont les femmes ont le secret : c'était mon gros cacciatore qui poursuivait les lavandières, courant à la conquête d'un baiser à travers les herbes et les eaux qu'on lui faisait voler au visage. — Décidément mon guide était digne de son surnom, il était galant comme tous ses confrères en saint Hubert.

Bandits et lavandières avaient dispersé mes rêveries artistiques, et je trottais déjà sur la grande route, que je me croyais encore sous les ombrages du ruisseau, au milieu des fleurs, des roseaux et des jeunes filles. Au reste, les solitudes brûlantes au milieu desquelles je me trouvais, n'avaient rien de bien distrayant. Perdus au milieu des plaines immenses, quelques paysans travaillaient paisiblement, faisant retentir les airs de leurs chants monotones et traînards : expression involontaire de la mélancolie qui les accable. Ce paysan, ignorant et inepte, qui passe ses jours à chanter ou à réciter des patenôtres, vivant au milieu des splendeurs de la création, qu'il ne sait ni sentir ni comprendre, ne m'a pas semblé s'élever au-dessus des mille productions de cette nature, dont il n'est en effet qu'une partie plus parfaite mais moins belle. Des couples de bœufs petits et grêles traversaient quelquefois la route, portant, en travers de leurs cornes immenses, la petite charrue qu'ils allaient tirer : instrument grossier, d'une simplicité antique, et dont le soc même n'est pas toujours armé de fer. Ailleurs, c'étaient de pesants charriots, dont les roues, pleines et massives, criaient sous des montagnes d'oranges. Terre propice, pensais-je, qui, à peine égratignée, se couvre de moissons abondantes ! Terre heureuse, où l'orange mûrit sous des rameaux toujours verts, et que n'attristent jamais les vents glacés du Nord ! Terre fortunée, que l'in-

dustrie n'a pas encore profanée ! Et pourtant, quelle richesse ne prodiguerait-elle pas à l'homme intelligent qui saurait la soumettre à une culture plus active et plus savante ! Quelle extension ne prendrait pas le commerce de ses produits, avec des moyens de communication multipliés et faciles ! Et, peu à peu, mon esprit, se faisant industriel et positif, rêvait des usines, des canaux, des chemins de fer sur ces plaines, dont il venait de saluer la primitive et poétique indépendance.

Enfin, après quatre heures d'une marche étouffante, nous arrivâmes aux portes de Sanluri. Un fouillis de maisons blanches, séparées par de petits jardins verdoyants, et au-dessus desquelles se balancent les têtes de quelques palmiers séculaires, s'échelonnent autour du clocher de la paroisse. Une colline, que couronnent les murs dégradés et roussis d'une antique capucinière, abrite le village contre les vents impétueux qui traversent la plaine, courant d'une mer à l'autre. Le village de Sanluri, dont la population égale celle de plusieurs de nos sous-préfectures, est une véritable oasis perdue au milieu de ces déserts brûlants, qui s'étendent dans la partie méridionale de l'île et portent le nom de Campidano. Sa position élevée le met à l'abri des exhalaisons fiévreuses qui s'échappent des terres plus basses qui l'entourent ; des sources abondantes lui fournissent une eau fraîche et limpide, et ses habitants, plus intelligents, peut-être, que leurs compatriotes, profitant des sages décisions du gouvernement, ont, les premiers, procédé au partage de leurs coteaux incultes, qui, déjà, se couvrent de jardins, de vignes et d'oliviers. La population de Sanluri, affable et hospitalière, est encore une des plus belles du Campidano. Les visages y sont plus joyeux et plus ouverts ; les costumes plus propres et plus riches ; la petite veste de laine qui recouvre les épaules des femmes, s'embellit de découpures de brocard et de fils d'or ; des bas blancs, à coins écarlate, s'étirent sur leurs jambes rondes et cambrées,

et des colliers d'or et d'argent se balancent sur la chemise plus blanche, qui défend les trésors de leur poitrine. Les hommes, élégants et fiers, font piaffer, devant les jeunes filles, leurs chevaux aux crinières nattées de rouge, au col onduleux et diapré comme la gorge d'un pigeon.

Mon guide me conduisit chez un ami, pharmacien de son métier, qui me reçut comme une ancienne connaissance, mettant à ma disposition sa maison toute entière, sa cave et son lit ; sa femme était morte depuis quelques années. Je trempai des biscuits, faits d'une pâte blanche parfumée au safran et saupoudrée de non-pareilles et de paillettes d'or, dans un verre de muscatel : vin exquis, qui me fournit l'occasion de compliments toujours flatteurs pour un propriétaire. Il refusa obstinément le prix de l'orge et des fèves absorbées par mon cheval.

Après cette collation dont il prit sa part, mon hôte me conduisit à l'église. Comme toutes celles de Cagliari, l'église de Sanluri ne présente rien de remarquable ; elle est construite dans le style italien, sans architecture ni caractère ; ses hautes murailles n'offrent aux regards que des teintes criardes, figurant des niches et des baldaquins de marbres inconnus. Dans une chapelle, où les enlumineurs piémontais ont épuisé les trésors de leur palette et de leur mauvais goût, s'élève la statue du saint patron, couverte de soie et de velours. Autour se pressaient des hommes et des femmes qui venaient, tour-à-tour, baiser les pieds de bois de la sainteté dorée. Bon Dieu ! pensai-je, quel accès de rire dédaigneux, quelle sainte indignation ne procurerait pas un pareil spectacle aux vertueux rédacteurs du *National* et du *Constitutionnel :* ces austères philosophes, qui ne veulent pas comprendre cette vérité vieille et banale : que la religion est faite pour l'homme, et que, par conséquent, s'il plaît aux Sardes de promener processionnellement l'image de leurs saints, et de passer leur temps à

chanter des cantiques, il serait absurde de les en empêcher ; aussi, ai-je toujours eu une sincère admiration pour l'esprit des Pères Jésuites, objets d'une terreur si amusante, qui, profitant de l'inclination naturelle qu'ont tous les hommes pour le merveilleux, le mystère et la sensiblerie, ont, dans leur zèle de propagande, inventé les confréries secrètes et innocentes, les miracles hasardés, les dévotions onctueuses, le tout au bénéfice des marchands d'images et de livres de dévotion.

Une allée de sycomores rabougris et touffus nous conduisit au sommet de la colline, sur une terrasse spacieuse qui forme le perron de la capucinière. La magnificence du panorama qui se déroulait à mes yeux, me plongea dans une extase admirative. La plaine du Campidano s'étalait toute entière à mon regard comme un tapis immense, que tigraient les teintes dorées des moissons ondulantes, et les eaux bleues des étangs. Plusieurs villages étendaient ça et là leurs toits de chaume, d'où s'élevaient des spirales de fumée : Samassi, caché sous les myrthes et les lauriers, qui ombragent les bords de sa petite rivière; San-Gavino, jeté comme une île au milieu des étangs qui l'entourent; Mont-Réal, dont les ruines féodales se dressent au sommet d'une grande roche calcinée, et Villacidro, dont les maisons blanches s'émiettent sur les flancs ombragés des hautes montagnes qui couvrent l'extrémité méridionale de la Sardaigne. Décidément, de tous ces moines qui consacrent à Dieu, dans les profondeurs du cloître, leur ignorance et leur oisiveté, les Capucins sont les plus spirituels; eux, au moins, savent choisir les positions splendides pour y bâtir leur nid; ce couvent, néanmoins, la beauté et la salubrité de sa position à part, n'avait rien de bien attrayant; ses murs roux et décharnés offraient, pour tout ornement, une image de la Vierge peinte au-dessus de la porte avec une naïveté chinoise ou perruginesque; et l'intérieur, dont un

moine, les bras en croix et les yeux blancs, m'interdit l'accès, ne me sembla pas devoir renfermer des trésors de volupté.

Le soleil commençait à baisser à l'horizon, lorsque, abandonnant les côteaux de Sanluri, je m'engageai dans la plaine et galoppai vers la ferme de l'Etablissement agricole Victor-Emmanuel. Quelques instants après je franchissais les fossés qui bordent la concession et entrais sur les terrains immenses du domaine. Une forêt d'épis, balancés sur leurs tiges trop faibles pour les soutenir, couvrait au loin la terre d'une couche dorée ; des centaines de bœufs accouplés tiraient de pesantes charrues, pressés par l'aiguillon des laboureurs, dont les cris venaient jusqu'à moi; plus loin, sur la berge des fossés, des faucheurs coupaient les herbes épaisses, qui déjà s'amoncelaient sur les charriots attelés de chevaux ; c'était un charmant spectacle que celui de cette terre qui récompensait les travaux et l'activité de l'homme, en lui prodiguant les richesses de son sein. Quand j'arrivai en face des bâtiments qui s'alongent sur un monticule , d'où l'on domine la concession entière, l'*Angelus* venait de retentir, aussi le chemin était-il encombré de travailleurs qui rentraient à la ferme.

C'était une longue procession de bœufs, de bouviers, de charrues et de laboureurs ; des chars s'avançaient lentement, ensevelis sous des montagnes de fourrage; des pasteurs, vêtus de peau de chèvre, chassaient devant eux de grands troupeaux de brebis bêlantes, soulevant sous leurs pieds des nuages de poussière ; tandisqu'une troupe de femmes revenaient de la fontaine, portant, appuyées sur la hanche ou posées sur la tête, des jarres de terre poreuse, élégantes comme des urnes antiques. Ce fut à la suite de ce brillant cortége que je fis mon entrée dans la grande cour de la ferme. Vous raconter, cher ami, l'accueil bienveillant et cordial que j'y reçus, serait chose difficile et inutile; mais il me serait im-

possible de vous dire combien j'en suis encore touché et reconnaissant.

Vous le savez, cher ami, je ne suis pas le moins du monde agronome, je n'ai même pas, chose rare aujourd'hui, la prétention de l'être. Les différents systèmes agricoles, l'importance des engrais, ou l'amélioration de la race bovine, et autres questions de la même importance me sont complètement étrangères, et mon amour pour la nature n'est pas encore arrivé au point de me faire trouver agréable l'odeur du fumier, ni harmonieux le grognement des pourceaux. Et pourtant je n'étais à l'établissement que depuis quelques jours, que déjà je m'intéressais aux mille détails de la ferme, dans lesquels je rencontrais des séductions inconnues; parcourant les champs en labour, visitant les étables, me familiarisant enfin avec les odeurs nourrissantes et les accords discordants.

C'est qu'en vérité ces grandes exploitations qui répandent autour d'elles l'abondance et la vie, qui remuent des centaines de bras, et que dirige une volonté supérieure et intelligente, ont pour l'homme un attrait irrésistible; et puis aussi, j'y avais rencontré une société aimable et distinguée, que cette solitude prolongée, qui finit par assombrir et désenchanter les plus beaux objets et à laquelle j'étais condamné depuis un mois, rendait plus séduisante encore.

Il y a dix ans, les terrains de l'Etablissement étaient ensevelis sous les eaux saumâtres d'un étang immense, foyer d'infections pour les campagnes environnantes. « Je n'oublierai jamais, me disait un jour Monsieur Ferrand, créateur de cette vaste entreprise, une promenade que je fis sur la palude de San-Gavino pour en explorer les bords et en sonder la profondeur. Le vent du soir qui soufflait avec violence faisait enfler les vagues et poussait notre barque chancelante, qui bientôt vint s'arrêter dans les

grandes herbes aquatiques d'un petit ilot, vrai bouquet de fleurs et de verdure sortant du sein des eaux. A peine mis-je le pied sur le bord, qu'un bruit semblable au roulement du tonnerre lointain, ébranla les airs, et une nuée d'oiseaux marins obscurcit le ciel, abandonnant à grands cris un domaine, dont depuis des siècles sans doute, ils étaient les tranquilles possesseurs. Le sol était jonché de plumes bigarrées tombées de leurs ailes, et les feuilles des glaïeuls cachaient des nids remplis d'œufs tièdes encore. » Aujourd'hui des moissons magnifiques couvrent le sol de l'étang, et l'île déserte s'élève encore au-dessus de la plaine fertilisée comme une gerbe verdoyante.

Un industriel distingué, M. Ersham, que des entreprises commerciales avaient retenu en Sardaigne pendant quelques années, avait été frappé de la fertilité extraordinaire des campagnes de Sanluri; la valeur vénale des terrains, dont le prix augmentait à raison de leur proximité de la palude, lui révéla la richesse probable d'un sol composé des parties les plus grasses des terres supérieures entraînées chaque année par les pluies. Il conçut alors le projet d'un vaste établissement agricole, fondé sur le sol même des étangs desséchés. Monsieur Ferrand, connu déjà en Piémont, par des travaux entrepris et terminés avec autant d'habileté que de bonheur, sollicita et obtint la concession des étangs et des terrains environnants, aux seules conditions du dessèchement et de la création d'une ferme modèle. Le roi Charles Albert, trouvant dans cette grande entreprise la double réalisation de ses vœux les plus chers : l'assainissement d'une province, la plus belle peut-être de son royaume, et l'éducation intellectuelle d'un peuple encore à moitié barbare, voulut témoigner d'une manière éclatante l'intérêt qu'il portait à son heureuse réalisation. En conséquence il accorda à l'établissement l'exemption de l'impôt et des droits de douane pour les objets qui lui étaient

destinés, ainsi que de toutes redevances et dîmes ecclésiastiques ; enfin, dernier gage de la protection spéciale qu'il lui accordait, il voulut qu'il porta le nom de son fils aîné : Victor Emmanuel.

Aussitôt les concessionnaires se mirent à l'œuvre; de profondes tranchées furent ouvertes dans toute l'étendue des terrains submergés; deux fermes s'élevèrent sur les points les plus propices et les plus salubres, les défrichements furent poussés avec vigueur dans les terres hérissées de myrthes et de mordegu ; des haies de cactus opposèrent aux irruptions des pasteurs une barrière bientôt infranchissable, et des plantations de mûriers et d'oliviers s'échelonnèrent le long des berges des fossés d'irrigation. Enfin, après deux ans d'un travail opiniâtre, en dépit des fièvres pernicieuses et de l'opposition jalouse de l'aristocratie sarde, la plaine desséchée et assainie offrit aux concessionnaires de vastes champs de culture d'une incroyable fertilité, juste récompense de leur abnégation personnelle et de leur persévérance inébranlable. Aujourd'hui l'exploitation est en pleine activité et suit une marche progressive : deux mille hectares de terrain, les deux tiers à peu près de la concession, sont déjà défrichés et ensemencés. Un directeur conduit les travaux d'art et de culture, et commande à tout le personnel de l'établissement; un caissier chargé de la tenue de livres, et de la paie hebdommadaire des ouvriers, surveille l'économie domestique de la ferme, dont la direction spirituelle est confiée au zèle d'un chapelain. Et puis, un monde de travailleurs : des charrons, des forgerons, des charpentiers, cinquante laboureurs obéissant à un chef de labour, des centaines de journaliers venant, aux jours indiqués, offrir leurs bras nerveux : enfin la réalisation complète d'une sorte de phalanstère agricole dirigée par une volonté expérimentée, et que règlent les sons poétiques et religieux d'une cloche qui sonne pour tous, les heures du repos et du travail.

Les champs, inondés autrefois, transformés aujourd'hui par l'air, l'humidité et la chaleur, se couvrent de récoltes abondantes et variées, qui viennent s'entasser dans des greniers immenses, et qui bientôt iront s'écouler sur les ports de Gênes ou de Marseille, tandis que de vastes étables offrent un abri aux bœufs, que l'incurie des Sardes laissait exposés pendant l'hiver au froid, à la pluie et à la faim. Les fièvres diminuent et disparaissent peu à peu. Les seigneurs et le clergé, comprenant enfin qu'ils auront leur part dans les richesses et l'abondance apportées au pays par l'établissement, oublient leur jalousie et les dîmes perdues, et le paysan ne voit plus dans les étrangers de la ferme que des amis et des bienfaiteurs.

Le séjour de l'établissement avait pour moi un charme inexprimable ; aussi abusai-je un peu de la cordiale hospitalité de mes hôtes et la ferme devint-elle quelque temps le centre de mes excursions. Un jeune employé supérieur, descendant d'une famillle noble de Bretagne, et dont les manières franches et distinguées captivèrent bien vite mon amitié, devint mon guide et mon compagnon. Sa gaîté, son esprit, sa bonté surtout, que je n'oublierai jamais, rendent aujourd'hui plus agréable encore le souvenir de ces courses pittoresques que nous fîmes ensemble.

A une heure de la ferme, à l'extrémité d'une plaine désolée, couverte de cistes sauvages, sur le flanc de hautes montagnes :

..... « Trône des deux saisons,
Dont le front est de neige et les pieds de gazons. »

Au milieu d'un bois d'orangers toujours en fleurs, et que traverse le lit d'un torrent impétueux, s'élèvent les toits plats et les murailles blanches des maisons de Villacidro. La magnificence de sa position, d'où l'on domine la plaine entière du

Campidano d'une mer à l'autre, l'air pur et embaumé que l'on y respire, rafraîchi par la brise des montagnes, les eaux vives et abondantes qui arrosent cette terre privilégiée, où les roses de l'églantine se suspendent au noir feuillage des citronniers, où, sous des haies d'aubépine et de poivrier, fleurissent la violette et l'anémone, font de Villacidro le plus charmant village de la Sardaigne. Sa population, qui s'élève à trois mille âmes, s'augmente chaque année de l'aristocratie cagliaritaine, qui vient y chercher un refuge contre les chaleurs de l'été. Une volée de moines de toutes couleurs s'y est abattue: ceux de l'ordre de la Merci y sont en majorité. Ces beaux frères parcourent majestueusement le village, livrant leur opulente sainteté à la vénération des habitants qui, comme les sujets du roi d'Yvetot, ont cent raisons de les appeler leurs pères. Mon ami m'introduisit dans la maison d'un brave bonhomme, véritable type de ces paysans dont la simplicité apparente est tempérée par une bonne dose de finesse et de ruse. Nous entrâmes d'abord dans une grande chambre terrée, dont les murs retenaient çà et là quelques tartines de plâtre crevassé; d'un côté, un métier à tisser la laine dressait au plafond ses montants de bois; de l'autre, un âne d'une taille lilliputienne, la tête fermée dans un sac, faisait tourner la meule d'un moulin d'une simplicité merveilleuse. Dans un angle, la cendre d'un foyer mal éteint exhalait une fumée qui se perdait dans un trou de la muraille. Une collection de couteaux de chasse, de fusils damasquinés, de broches de toutes dimensions pendaient accrochés aux parois du mur.

Cet intérieur, et c'est pour cela que je vous en fais la description, est celui de toutes les chaumières sardes, dont la plupart se compose de cette unique pièce. Mais la maison de maître Piga avait de plus un étage supérieur et renfermait certain trésor d'un prix inestimable. Un escalier aux marches calleuses, conduisait à une porte disloquée, sur

laquelle pendait en guise de portière une bande de sparterie; les murs de la chambre revêtues d'une simple couche de chaux, étaient ornés d'une glace détamée, des images de la Madone et de saint Éphise, peintes et dorées sur verre, et d'une couronne de fleurs artificielles. Dans l'angle, s'abritait un petit lit caché sous une coute-pointe bariolée; au-dessus, pendait une palme bénie à l'église, le jour de Pâques fleuries. Juste sous les toits, dont les pierres plates et moussues, chevauchées les unes sur les autres, formaient autour de la maison un rebord capricieux, s'ouvrait une petite fenêtre devant laquelle reposait une jeune fille nonchalamment assise. Sa tête inclinée et pensive, encadrée dans les feuilles d'un pampre sauvage, se découpait en sombre sur l'azur du ciel qui servait de fond à son profil délicieux. Quand nous entrâmes, elle se leva brusquement en poussant un cri de surprise, et rajusta sur les bandeaux noirs aux reflets bleuâtres de ses cheveux un mouchoir blanc, détaché pendant son sommeil. Tu dormais, Cicia, lui dit son père, vas donc aider tes sœurs à préparer le dîner, paresseuse! Et aussitôt il entama une litanie de reproches, dont chaque série se terminait par des gestes et des cris exagérés. La belle Cicia commença quelques paroles, essaya un sourire, et descendit en chantant.

Pour employer l'heure qui nous séparait du dîner, mon ami me proposa une visite aux moines de la Merci. Quand nous repassâmes dans la salle d'entrée, l'âne continuait son manége. Cicia était assise devant le métier, tandis que sa sœur aînée faisait tourner une broche admirablement garnie devant un brasier ardent; la petite Anita, la sœur cadette, charmante fille, rose et blanche, découpée comme une danseuse espagnole, allait et venait, vive et légère, chantant et riant au soleil comme tout ce qui est beau sur la terre.

Le couvent de la Merci, adossé à la montagne, domine les maisons du village, dont les toits plats s'échelonnent à ses

pieds comme les gradins d'un escalier gigantesque et désordonné. Une grande muraille blanche, ventrue et crevassée, trouée, sans simétrie, de fenêtres à balcon, sert de façade au monastère. Un long corridor, d'une nudité glaciale, et sur lequel s'ouvrent les portes des cellules, nous conduisit à l'appartement du prieur. Quand nous entrâmes, le vénérable abbé était saintement occupé, en compagnie d'un de ses moines, à mettre la dernière main à une liqueur monastique, qui exhalait une arôme tentateur. Sa cellule était d'un confortable séduisant; un grand lit, voluptueusement abrité sous d'épais rideaux, s'élevait à l'angle de la chambre; un prie-Dieu, surmonté d'un crucifix était auprès; puis une rangée de chaises et de fauteuils, en bois de ciguë; car cette plante, si petite chez nous, devient en Sardaigne un arbuste dont on se sert pour confectionner des siéges, d'une solidité parfaite et légers comme des plumes; enfin, pour compléter l'ameublement, un guéridon de genévrier chargé de deux bouteilles de Vernach et de Muscatel, d'un saucisson de Tempio et d'un gigot de sanglier. Décidément, si j'ai loué chez les Capucins l'amour des sites splendides, je ne blâme pas les moines de la Merci, qui savent profiter de tous les biens, que Dieu nous accorde pour nous aider à supporter l'existence, portent un costume magnifique, et font une excellente chaire. Après tout, ces bons moines, au sujet desquels je me suis permis quelques réflexions peu respectueuses, sont moins bêtes qu'ils en ont l'air. Ils vivent dans leur couvent, heureux et tranquilles, s'intéressant médiocrement à la marche de l'humanité, ce qui n'est pas un grand malheur; ne comprenant rien à la religion, ce qui n'est pas étonnant; ne voyant enfin dans la vie religieuse qu'une existence confortable et honorée. Eh! mon Dieu, cher ami, ne peut-on pas, hélas, adresser ce reproche à plusieurs membres du clergé de notre pays? Le moine liquoriste vint dîner avec nous. —

La table était dressée dans la chambre d'en haut. Sur une nappe blanche, fumaient un rôti de sanglier, un plat de macaroni, parfumé au fromage de brebis et des fèves nageant dans une sauce noire et épaisse; enfin, une espèce d'andouille, faite avec des intestins d'agneau, que les Sardes appellent: *foria-foria*, et dont ils font le plus grand cas. Les trois jeunes filles servaient les convives; mais la rêveuse Cicia, aux airs de princesse déchue, accomplissait ses fonctions de servante avec une répugnance douloureuse, ne daignant même pas sourire aux propos égrillards et joyeux du beau moine. Ce beau moine était pourtant un joyeux compère, accompagnant chaque bouchée d'une large rasade et chaque rasade d'une facétie épicurienne. Alors, ouvrant une bouche pantagruélique, garnie de dents blanches et pointues, il poussait un rire homérique à ébranler la maison. A la fin du repas, il entonna une chanson bachique qui eut fait *flores* dans un dîner débraillé du quartier latin. Décidément, cher ami, vous allez me prendre pour un esprit fort, poursuivant de ses railleries systématiques le froc et le capuchon, mais souvenez-vous que la Sardaigne est inondée de moines, que la richesse, les honneurs et l'oisiveté ont rendus insolents, débauchés et cupides, et vous m'excuserez alors sans peine.

Quand le repas fut terminé et la chaleur du jour un peu radoucie, notre moine nous conduisit aux bords d'un ravin escarpé, au fond duquel mugissent les eaux blanchissantes d'un torrent, qui se précipite du haut des montagnes et va se perdre dans les grandes herbes marécageuses de la plaine. La gaîté bruyante de notre guide nous aida à supporter les rayons du soleil, qui nous rotissaient les épaules. Nous nous reposâmes jusqu'au soir aux bords du torrent, étendus sur l'herbe, riant aux folies de notre épicurien en capuchon, et contemplant les brouillards qui montaient de la cascade et re-

tombaient sur nous en fraîche rosée. La soirée avait cette sérénité limpide des soirées de mon pays : les buissons et les rochers se teignaient de ces tons doux et mélancoliques que le soleil épand sur la cime des forêts en automne. Le jour disparaissait derrière les montagnes, tandis qu'à l'Orient l'azur du ciel, devenu plus sombre, commençait à se parsemer d'étoiles. En suivant le sentier du village, je ramassai des branches de myrthes et de lauriers roses, qui croissaient au milieu des rochers, et j'en formai un bouquet, souvenir odorant de cette belle soirée.

A l'entrée de Villacidro, sur un rocher à pic qui domine le chemin, je dis adieu au moine et laissai mon ami aller seul préparer nos chevaux. La lune se levait du côté de la mer, et ses rayons, glissant à travers les échancrures des montagnes, dessinaient à mes pieds des silhouettes bizarres, et dormaient au loin sur les brouillards de la plaine. Un calme profond régnait autour de moi ; aucun bruit du village, endormi sous les orangers, ne troublait les airs silencieux. Tout-à-coup, du milieu d'un bosquet de saules et de grenadiers, ombrageant une source solitaire, s'élevèrent les plaintes sonores des ramiers, qui peuplent les ombrages de la montagne. Ils roucoulèrent quelques instants ; puis, comme un écho affaibli de leurs notes plaintives, un chant lointain se fit entendre. C'était la romance mélancolique d'une jeune fille attardée, qui rentrait au village. Peu à peu la voix se rapprocha, et j'entendis bientôt le bruit des pas qui retentissaient sur le sentier. Je me penchai alors au-dessus du rocher, et reconnus Cicia, marchant lentement, appuyée au bras de sa sœur. La nuit était si transparente que je pus examiner ce visage calme et doux, mais frêle et amaigri par une souffrance secrète. Pauvre fille, victime du réel, de la brutalité d'un père bon et grossier, pauvre *Mignon*, rêvant, sous ces bosquets d'orangers et de myrthes, les brouil-

lards glacés et les grands lacs de la patrie de l'amant inconnu. Emu de pitié, voulant au moins lui faire savoir que quelqu'un comprenait sa tristesse et en avait pitié, je pris mon bouquet et le laissai rouler à ses pieds. Elle leva la tête de mon côté sans me voir, ramassa les fleurs et disparut. Un quart d'heure après, mon ami et moi galopions sur la route de l'établissement.

Quelque temps après nous retrouvâmes maître Piga, sa famille et le beau moine, réunis au hameau de San-Joseph, où l'on célébrait la fête du saint. Depuis quelques jours, mon ami et moi étions en villégiature, parcourant les villages solitaires, cachés au fond des vallées, ou suspendus aux flancs de ces hautes montagnes, qui abritent le midi de la Sardaigne contre les vents alisés de la mer tyrrhénienne. Nous avions parcouru ces plaines brûlantes, où les gazons moussant rencontrent à peine assez de terre pour y étendre un reste de manteau jauni, et à l'extrémité desquelles s'élèvent les murs calcinés de Gonos, bâtis sur le lit caillouteux d'un torrent, dont le soleil a bu les eaux. Puis, nous enfonçant dans les vallées, nous étions allé demander l'hospitalité au recteur d'Argus, qui nous montra son beau village environné de prairies, où paissent des troupeaux de bœufs, petits et vigoureux, noyés jusqu'aux genoux dans les grandes herbes odorantes. Nous avions vu Guspini, ses belles filles qui se sauvaient effarées, à la vue d'étrangers en redingote, et ses enfants sauvages, poursuivant des troupeaux de cochons-sangliers à queue flottante. Un ruisseau coulant au fond d'un ravin, sous une allée de lauriers roses, aux troncs polis, aux feuilles métalliques, nous conduisit vers les collines embaumées de Fiumini-Maggiore, que couronnent les grands bois de citronniers, dont les fruits se fondent sous la dent en une liqueur douce et parfumée. Enfin, nous avions visité le beau village d'Iglésias, plus vivant, plus civilisé déjà, grâce à la

grande route, qui le relie à Cagliari. Dans les forêts de chênes verts qui l'entourent, s'élèvent les ruines du temple d'Antas. Quelques colonnes brisées, détachées de leur base, ont roulé sur le sol, au milieu des herbes qui les recouvrent; d'autres, restées debout, cachent dans les branches leurs chapiteaux mutilés. Ce sont des ruines pleines de mélancolie et de grandeur, mais sont-elles phéniciennes, grecques ou romaines? je l'ignore, et n'ai pas même essayé de le reconnaître : on ne jouit de rien quand on veut s'assurer de quelque chose.

La chapelle de saint Joseph est plantée au sommet d'un rocher, coupé à pic, formant devant le parvis une terrasse naturelle, ombragée d'accacias et aux pieds de laquelle roulent en mugissant les eaux d'un torrent. L'œil plonge, de là, dans les abîmes de verdure d'une vallée ténébreuse, qui s'enfonce entre deux montagnes immenses, aux flancs desquelles se tordent suspendus les chênes verts et les carroubiers. Cette nature grandiose et sauvage était animée, ce jour-là, par des milliers de fidèles accourus des environs. Les cris, les chants, les coups de fusil faisaient retentir les échos des montagnes; les jupes écarlates, les blancs manteaux tapissaient les gazons verts et courraient sous le feuillage, tandis qu'une procession descendait de la chapelle, serpentait aux bords du torrent, et disparaissait dans les bois pour reparaître, bientôt après, au sommet d'une roche escarpée. Une foule compacte se pressait devant la chapelle encombrée, dans laquelle on chantait la grand-messe aux sons de la *laoneda*. Voulant y pénétrer, nous escaladâmes une fenêtre; mais elle donnait dans la sacristie, et nous tombâmes au milieu des desservants ébahis et des moines de la Merci, chefs religieux de la fête; l'un d'eux se préparait à prononcer l'éloge du saint, assis devant un rôti d'agneau et une bouteille de vin vieux, sans doute pour se don-

ner des forces ; un autre, mais celui-là du moins avait quitté la soutane blanche pour la redingote civilisée, et, profitant des saintes obscurités et des mouvements de la foule, il parlait avec mystère à une jeune fille dont il serrait amoureusement la taille. Touchant mélange du sacré et du profane, dont ne s'effarouche même pas la foi robuste de ces peuples vraiment catholiques. Le panégyrique du saint prononcé en langue sarde, entremêlé d'invocations brûlantes, de mouvements pathétiques, produisit sur l'assemblée un effet profond et soporifique; il dura deux heures. Quant au moine défroqué, on s'en occupait beaucoup le lendemain à Villacidro ; égaré, disait-il, par son cheval, il avait passé la nuit hors du couvent.

Connaissez-vous, cher ami, quelque chose de plus ennuyeux que la conversation stéréotypée d'un chasseur, qui vous fait l'historique de chacun de ses coups de fusil, sans oublier les vertus de son chien? A moins que ce ne soit la chasse elle-même, cet agréable exercice qui consiste à se lever avant l'aurore pour courir en aveugle par les monts et les plaines, un fusil sur l'épaule, ou à rester des heures entières posté derrière un buisson, ou mieux encore la description écrite de ces exploits toujours identiques ? et pourtant, plaignez-moi, c'est à ce noble exercice que furent consacrés les derniers jours que je passai à l'Établissement, et c'est le récit de mes succès en vénerie qui terminera cet épître ; je vous plains, mais je veux me réhabiliter dans l'esprit d'un certain Nemrod de mes amis, et me faire pardonner l'insolence de mes opinions.

Notre bande, armée de couteaux et de fusils jetés en travers de la selle, s'enfonça dans les montagnes de Villacidro, derrière lesquelles d'autres montagnes plus hautes dressent leurs pitons chevelus. Le sentier, d'abord escarpé, devint bientôt impraticable. Mais le cheval sarde est un peu de la race de ces chevaux fantastiques des ballades allemandes ; il

pose un pied solide sur la pointe d'une roche, et, suspendu sur l'abîme, s'avance hardiment, emportant son cavalier éperdu. A notre gauche, la vallée se creusait à pic, et, dans ses profondeurs on entendait les mugissements d'un torrent invisible, et les gambades des pierres que faisaient rouler nos montures. A notre droite, la montagne se dressait comme un mur, dont les aspérités nous forçaient parfois à nous pencher sur le vide. Souvent, craignant d'être saisi par le vertige, je fermais les yeux en songeant avec envie au spectacle bizarre que nous devions procurer aux pâtres de la vallée. Enfin le sentier s'humanisa, les roches s'aplanirent, et, après quatre heures d'une ascension aérienne, nous entrâmes dans les grands bois des vallons supérieurs. Les chants, les récits de chasse charmèrent les ennuis du chemin, et la nuit nous enveloppait déjà, quand des cris, des aboiements et des coups de fusil nous annoncèrent que nous approchions du lieu du rendez-vous. Au milieu d'un pré rapide, une flamme gigantesque montait vers le ciel, où cette fois, par hasard, la lune avait oublié de se lever; des boucaniers pliés dans leur sombre capotou, faisaient rôtir, accroupis devant le feu, des morceaux de sanglier traversés d'une branche verte en guise de broche, ou préparaient le *foria-foria*. De grands lévriers à poil fauve, semblables aux limiers antiques de Diane dans le tableau du Dominiquin, dormaient entre leurs jambes, et des chevaux attachés, çà et là, se cabraient, se mordaient, appelant, par de sauvages hennissements, les cavales lointaines. La flamme éclairait à l'entour les troncs noueux, crevassés et tordus des chênes verts, qui se dressaient comme des monstres étranges, enchaînés sous les guirlandes des lianes entrelacées. Pour rendre la sauvagerie poétique et féroce d'une scène pareille, il faudrait avoir le pinceau de Salvator ou de Delacroix, ou les trésors de votre imagination, et ce style imagé et pittoresque dont vous avez le secret.

Le premier jour de la chasse, posté derrière un arbre, au fond d'une crevasse, qui servait de lit au torrent et de sentier au chasseur, je passai quelques heures assez dramatiques : le fusil au bras, le couteau tiré, croyant entendre à chaque aboiement, à chaque bruissement du feuillage, le souffle sonore du sanglier aux abois. Mais, après trois heures de faction, comme rien n'avait encore paru, que la forêt était devenue silencieuse, ne pouvant en outre m'éloigner qu'en m'exposant à recommencer, en ma personne, les aventures de Robinson, je posai mon fusil sur le rocher et me couchai contre le tronc de l'arbre, bien décidé à ne pas déranger le sanglier dans sa course, s'il avait la fantaisie de prendre le torrent pour un sentier. Cinq heures après, les chasseurs, chargés de huit sangliers, vinrent me chercher à mon poste pour retourner au quartier-général où l'on devait passer la nuit. Huit sangliers ! morbleu ! quels chasseurs que vos sardes, devez-vous dire, en souriant d'une façon quelque peu blessante pour ma bonne foi ! mais je vous excuse volontiers : ce nombre peut sembler exagéré à ceux qui n'ont pas visité la Sardaigne, et qui par conséquent ignorent que cette île, le rendez-vous des oiseaux voyageurs, possède en abondance tous les grands gibiers de l'Europe, mais surtout des sangliers bas et vigoureux, dont la chair fournit aux sardes une nourriture excellente.

Le lendemain on devait attaquer les mouflons. Aussi, le soir, chacun préparait ses armes et exerçait son adresse ; car la chasse du mouflon, c'est la grande chasse de la Sardaigne. Le mouflon, espèce perdue, qui ne se trouve plus que sur les montagnes de la Corse et surtout de la Sardaigne, est un animal élégant et vigoureux, ayant le poil de la chèvre et la forme du bélier, dont il est, dit-on, le type primitif. Ses cornes sont hautes et tordues; sa queue courte et relevée ; et puis c'est un gibier courageux et indomptable, qui, lorsqu'il se sent

traqué de toutes parts, s'élance sur le chasseur, et le renverse au fond du précipice.

Avant l'aube du jour, tous les chasseurs étaient en selle, les chiens accouplés et tenus en laisse, et la troupe s'engagea dans le sentier raboteux de la forêt à la lueur des flammes résineuses. Après une heure de marche, l'avant-garde s'arrêta et mit pied à terre. Le soleil qui se levait alors éclaira le champ de nos exploits futurs. A nos pieds, la montagne s'ouvrait, comme un cratère gigantesque, dont les flancs hérissés de roches énormes se cachaient sous un fouillis de myrthes, de lauriers roses et de térébinthes, à travers lesquelles s'élançaient en réseaux d'argent les eaux d'un ruisseau qui vont former au fond de l'entonnoir un petit lac mystérieux ; à l'entour s'élevaient silencieusement dans le bleu du ciel les cimes séculaires des sycomores et des chênes. Le matin les mouflons descendent aux bords du lac pour se désaltérer et brouter l'herbe de ses bords.

Tout-à-coup il se fit un silence dans la bande : le chef de la chasse venait d'apercevoir une douzaine de mouflons qui venaient au fond du ravin : aussitôt chacun courut au poste indiqué ; toutes les issues par lesquelles les mouflons pouvaient s'échapper furent occupées; les chiens détachés se précipitèrent à travers les rochers et les broussailles. Alors un vacarme infernal ébranla la cime des monts; c'étaient des aboiements féroces, des cris, des coups de fusil que les échos se renvoyaient à l'infini, pour moi, à qui l'on voulait procurer l'honneur de cette journée, planté au sommet d'une roche, je gardais l'issue principale, avec la recommandation de ne l'abandonner que lorsque l'on viendrait me relever.

Vous expliquer l'émotion qui m'agitait, serait chose difficile, j'entendais distinctement le battement de mes tempes et je maîtrisais à peine le tremblement nerveux de mon bras. Tout-à-coup je vis au-dessous de moi les buissons frémir et se

courber comme sous l'action d'un souffle impétueux. Au même instant, rapide comme l'éclair, un mouflon bondit sur le rocher à quelques pas de moi et disparut dans la forêt. Je n'étais pas remis de ma stupéfaction que le même bruit se fit entendre; les buissons s'agitèrent, les pierres roulèrent et deux cornes se dressèrent à l'angle du rocher; mais cette fois j'étais sur mes gardes, et au moment où le mouflon s'élançait devant moi, je lui envoyai, coup sur coup, deux balles dans les flancs; l'animal fit un bond en arrière et culbuta sous le rocher. Ma foi, dans l'ivresse de mon succès, de mon triomphe, j'oubliai la consigne des chasseurs, je lâchai mon fusil et m'élançai à la poursuite de ma victime dont le cadavre roulait de roche en roche jusqu'au fond du ravin. Les mouflons traqués de toutes parts, trouvant enfin une issue libre, s'y précipitèrent et s'éparpillèrent au loin dans la montagne. Grâce à moi, la chasse était manquée, trois mouflons seulement étaient morts au lieu de douze; aussi la mauvaise humeur des chasseurs me fit expier mon triomphe. Cependant au soir, le souper, les copieuses rasades dissipèrent toute rancune, et l'on commença les récits de chasse éternels et fabuleux. A l'aube du jour je fis mes adieux aux chasseurs et mes remercîments au chef, auquel j'offris une paire de pistolets qu'il accepta avec reconnaissance. Et le soir, emportant comme une dépouille opime, la peau du mouflon, je rentrai à l'Établissement, dont la cloche retentissait dans les airs, semblable à la voix d'un ami, pour guider le voyageur dans la solitude.

Deux jours après, comblé de soins et de bonté, je disais adieu à mes hôtes, à mon nouvel ami, maîtrisant avec peine ces pressentiments intimes qui rendent, entre gens qui s'aiment, toute séparation inquiétante et douloureuse.

M. H. M.

FRAGMENT

D'UN

POÈME SUR LA PASSION.

Voici un fragment d'un *poème* sur *la Passion*, dont le principal mérite est, sans contredit, l'ancienneté. Le manuscrit, d'une belle écriture ronde, sans accents ni ponctuation, peu chargé de signes abbréviatifs, serait d'une parfaite conservation si le premier feuillet ne manquait et si la dent d'un rongeur, creusant, dans un point, l'épaisseur du cahier, n'eût été plus impitoyable que le temps. Cette pièce curieuse, que son propriétaire, M. G..., croit pouvoir dater du XIVe siècle, est-elle en effet aussi ancienne ? La question est soumise aux érudits. Quoiqu'il en soit, à un demi-siècle près, il est de toute évidence que ce *poème* appartient à une époque contemporaine de celle où, à la suite des pélérinages, nos ancêtres virent se jouer sous leurs yeux, dans les rues et dans les carrefours, ces farces grotesques et pieuses, connues sous le nom de *Mystères*. Le choix du sujet, la naïveté de la pensée et de l'expression, le burlesque de certains passages, tout cela, pour nous du moins, équivaut bien à une date.

Bien que le manuscrit, nous l'avons dit, n'offre ni accents, ni ponctuation, nous avons cru pouvoir, sans irrévérence, le

moderniser sous ce double rapport; en cela, nous avons imité plusieurs savants, notamment M. Tissot dans ses *Leçons et modèles de littérature française*, et M. Leroux de Lincy dans son *Recueil de chants historiques français,*

Quant au style et à l'orthographe, nous nous sommes gardé d'y porter aucune atteinte; car, ainsi que le dit l'auteur d'un traité de paléographie, c'est un vernis d'antiquité qu'il faut d'autant plus respecter qu'il exprime, en l'absence des originaux, l'époque à laquelle appartiennent ces titres et par conséquent donne un caractère d'authenticité aux copies.

. . . . . .
Achate ot. j. (un) oignement
Qui miaus valait que or ny argens,
Une livre tout ygaulment;
Ce sacchies vous veraiement,
Dou meillot quelle poust trouver;
Et dit que, sele peut aller
En la maison ou Diex mansue,
Dont seroit-elle bien venue;
Et mout estoit en grant desir
Quelle poust ses piés tenir,
De son oignement les oindroit
Et ses pechiés sus ploreroit.
Mas ele set mout bien defi
Se lapercevaient li juif,
Que il lauront tantost fors mise,
Car trop estoit grant pecherisse.
A tant se mit entre la gent,
La belle aust bon repantement,
Elle atant alé et venu
Que elle tint les piés Jhu;
Pour ce que tant se sent forfète
La pecherris sest tant traite;
Sus les piés Jhu mit son front,

Elle (Madeleine) acheta un parfum plus précieux que l'or et l'argent, une livre, sachez-le en vérité, du meilleur qu'elle put trouver; et dit que, si elle pouvait aller en la maison où Dieu se trouvait, elle en serait bien venue. Car elle était en grand desir de tenir les pieds de Jésus, pour les oindre de son parfum et y pleurer ses péchés. Mais elle se défiait des Juifs qui pouvaient l'apercevoir et la chasser, parce qu'elle était une grande pécheresse. La belle repentante s'étant glissée parmi la foule, après maintes allées et venues, parvint aux pieds du

Grans sopirs gita de profont ;
La bele ploire ses peschiés ;
Grant dolor out mout li fict griés.
Pour ses pechié la bele plore ;
Et Diex laperceut en cette heure,
Mas onques Diex nen fit semblant
A ses apostres na sa gent ;
Et non pour quant formant li plèt
Ceu que la Madaglène fèt.
Sus les piés Jhu, notre père,
De ses yeulx descent laigue clere ;
Trestout enmiout les lava,
De ses cheveux les ressuia ;
De loignement et de lodor
Rampli la maison tout entour.
Mas li juif ont perceue
Marie et céans lont veue,
Qui sestait es priés Jhu mise.
. . . . . ,
Diex cognut bien les mescréans
Dou li conciles fut si grans ;
Symon apela que il voit
Pour ce que ses hostes estoit.
Symon, dit il, or escoutés :
Je say mout bien que vous penses :
Vous parles de ceste moillier
Que je lays a mes pies touchier,
Qui à mes piés sest icy mise,
Pour ce quele est si perrise,
Si vous tourne a mout grant anui.
Mas plus de bien maura fet hui,
Symon, que vous ne m'avez fet ;
Et bien saichiez que mout me plest.
Quant je fui ceans abergiez,
Tu ne me lavas pas mes piez,
Car vandus ai et decrefés ;

Seigneur et, y appuyant son front, elle pleura ses péchés, émue de douleur et poussant de profonds soupirs. Dieu l'aperçut alors, mais n'en témoigna rien, ni à ses Apôtres, ni à la foule, bien que l'action de Madeleine lui fût agréable. Les larmes de la pénitente coulent sur les pieds de Jésus, notre Père, que Madeleine essuie avec ses cheveux, après les avoir lavés, remplissant toute la maison de l'odeur du parfum qu'elle a répandu. Mais les Juifs ont aperçu Marie aux pieds de Jésus. . . .

. . . . . .

Dieu connut bien les malveillants et leurs méchantes intentions, et, voyant Simon qui était de ses hôtes, il l'appela : « Simon, dit-il, or, écoutez : Je sais fort bien ce que vous pensez. Vous parlez de cette femme qui s'est mise à mes pieds que je lui laisse toucher et, parce qu'elle est une grande pécheresse, vous en éprouvez un grand ennui ; mais elle m'aura fait aujourd'hui plus de bien que vous ne m'en avez fait, Simon, et sachez que son action me plaît beaucoup. Quand je fus reçu céans, tu ne me lavas pas les pieds, bien qu'ils fussent entamés et cre-

Mas ceste les ma bien lavés
Et rassuiés à ses chevox.
Ses repentement est mout beau
Et si me siet et me plet bien.
Ceu quelle a fet sus toute rien ;
Or, li pardoing tous ses meffez
Quella pansés et dìz et fez.
Quant Judas Cariot sentent,
Par yre respont cruelement :
Sire, dit-il, y mest avis
Que se ces oignemens fust pris,
Quele vous a mis sus vos piez,
Et fut vendu et exploitiez
Et puis aux poures gens donnés,
Mieux fust que il fust ci gaste,
Car mout estoit et bon et frès,
Mas oui est petit conquès.
Judas, dit Diex mout doucement,
Tu auras asez poures gent,
Des poures gens assez auras,
Et si tu veul bien leur feras ;
Mas moy nauraiz vous pas tout dit.
Par lun de vous serai traïs
Et ungs de vous me traïra,
Et aus Juis me baillera.
Quant Judas Cariot l'entent,
Pour un petit dure nefent,
A soi a dit tout quoiement :
Mas, lavez dit, je vous créant...
. . . . . .
Avec Jhu plus ne demeure,
Ains sen ala en ycele heure,
Aus Juif vint et à la gent,
Qui Diex nàmoient de néant,
Dite à moy, fet il à delivre,
Que me donrez, si je vous livre

vassés ; mais celle-ci me les a lavés et essuyés avec ses cheveux, et son repentir est très-beau ; ce qu'elle a fait me plaît par-dessus toutes choses. Aussi je lui pardonne tout le mal qu'elle a pensé et dit et fait. » Judas Iscariote, entendant ces paroles, s'émut de colère et répondant avec dureté : « Seigneur, dit-il, il m'est avis que si ces parfums répandus sur vos pieds eûssent été vendus et que le prix en eût été donné aux pauvres, cela eût mieux valu que de les employer inutilement, car ils étaient dans toute leur qualité, et maintenant ils sont sans valeur. » « Judas, répliqua Dieu avec douceur, tu auras toujours des pauvres à soulager, si tu veux leur faire du bien ; mais moi, je ne serai pas toujours avec vous ; car un de vous me trahira et me livrera aux Juifs. » Ce qu'entendant Judas Iscariot, le traître feint encore, mais se dit à part soi : « Vous l'avez dit, je vous crois. » . . . . . .
. . . . . .

Alors Judas quitte Jésus, et, s'en allant au même instant, vient trouver les Juifs ennemis de Dieu : « Que me donnerez-vous, leur dit-il, si je vous livre

Lou mien Seignor que haez tant?
Il li mirent en convenant
Trante deniers. Baillez les moy.
Nous les tafrons tuis, par foy,.
Un en yot qui set de vente;
Crient que Judas ne se repente,
Mout tôt trente deniers li tent,
Et Judas volentiers les prant;
Des ores mais se penera
Coment son Seignor traïra.
La Pasque vint et le jour fu,
Et li disciple sont venu.
Il dirent: Sire, dites nous,
Nostre Pasque ou tendrons nous?
Diex leur respont mout doucement:
Or, oez mon commandement;
Pierre et Jehan, or, entendez:
En la cité leans entrez;
Un homme vous enconterez
Aigue portant, si li direz:
Ma Pasque vins, en sa maison
Tenir et tuit my compaignon;
Si maingerons premièrement;
Et il ou voudra bonement;
Si y faites appareillier
Nostre Pasque et nostre mangier.
Li dui ami en sont alé
Tout droitement en la cité.
Tout ausit lon fait et trouvé,
Comme Jehus lot commandé.
Et, quant le jour fut à vesprez,
Nostre Sires sens est tournez,
Venus en est en la maison
Avec li si douze compaignon,
Assis se sont a cel mangiez.
Judas ne sassit pas darrier,

mon Seigneur que vous haïssez tant? » Ils lui offrent trente deniers. « Donnez-les moi. —Nous te les offrons, sans qu'il y en ait un qui ne soit de recette. » Et, craignant que Judas ne se repente, ils lui donnent aussitôt les trente deniers que celui-ci prend sans remords, n'ayant d'autre inquiétude désormais que celle de savoir comment il trahira son maître. Le jour de la Pasque étant arrivé, les disciples vinrent trouver Jésus et lui dirent: « Maître, où tiendrons-nous notre Pasque? » Dieu leur répondit avec bonté: « Or, écoutez mon commandement, Pierre et Jean, et suivez-le: Entrez dans la ville; vous y rencontrerez un homme portant de l'eau, vous lui direz que je veux tenir ma Pasque en sa maison, avec tous mes disciples et que nous y prendrons d'abord notre repas. Il y consentira et vous ferez préparer notre Pasque et notre repas. » Les deux amis se dirigèrent aussitôt vers la ville où ils trouvèrent tout ainsi que Jésus l'avait annoncé et firent ainsi qu'il avait commandé. Notre Seigneur, quand le soir fut venu, se rendit dans la maison, avec ses douze Apôtres qui s'assirent pour manger. Judas se plaça des premiers devant

Devant notre Seignor sest mis,
Li traicte, li ennemis ;
Et nostre Sires mout lamait
Et avec lui tousjours manjoit ;
Et li traites que faisoit?
Et, desquant Jehucris beuvoit,
Se li ambloit en traïson
Les biaux mourssеaus de son poisson.
Mas Jhu n'en faisoit nul semblent
Na ses apostres na sa gent.
Il sendormi en son giron,
Tout comme li saint trovon
Sains Jehan, li evangelistres,
Tous li meillous de ses ministres,
Qui, petit de vie, fut ravis,
Laissies ou ciel ses esperis,
Tel chouse y vit ne vuil escripre
Que longue chouse i eut à dire.
Frère, dist Diex, mout doucement :
Ceu saichez vous veraiement,
Jai esté en grant desirier
De ce Pasque o vos mangiez ;
Je ne mangerez mes o vous,
Tant que de mort serai resous ;
Pour vous sofferay passion,
Que aillois a perdicion.
Nostre Père quant ceu ot dit,
Entre ses deux mains un pain prit,
A son St. Père grâce rent,
Benit lou et puis lo fent ;
Tenez, fet-il, et si usez :
Cest li myens cors qui ci veez ;
Mon cors mangiez, mon sanc buvez;
Car par iceu serez sauvés,
Se lou recivez dignement ;
Et se lou faictes autrement

Notre Seigneur ; ce traître, cet ennemi que Jésus aimait et avec lequel il prenait toujours ses repas. Et cependant que faisait le traître ? Tandis que Jésus buvait, il lui dérobait les plus beaux morceaux de son poisson. Mais Notre Seigneur n'en témoignait rien ni à ses Apôtres ni à ceux qui l'entouraient. Il s'endormit sur son sein, comme nous voyons saint Jean l'évangéliste, le plus cher de ses Apôtres, qui, encore jeune, ayant été ravi au ciel en esprit, y vit de telles choses qu'elles seraient trop longues à raconter si on voulait les écrire. « Frères, dit Dieu avec douceur, sachez-le en vérité : J'avais un grand desir de faire cette Pasque avec vous ; mais je ne mangerai plus en votre compagnie jusqu'à ma mort. Je souffrirai passion pour vous qui marchiez à votre perdition. » Après avoir ainsi parlé, Jésus prit un pain entre ses mains, rendit grâces à son père, bénit ce pain et le rompant : « Tenez, dit-il, et usez-en ainsi : C'est mon corps que vous voyez; mangez mon corps, buvez mon sang, car par eux vous serez sauvés, si vous les recevez dignement, et, si vous faites autre-

Dampnés serez sens reançon,
Nan aurez autre guérison.
Ne di pas à vous seulement,
Mas à trestoute lautre gent.
Je vous ay monstré proprement
Comment ferez lou sacrement :
Cest ly miens corps que vous veez,
Sur lautel est representez.
Cest ici la novelle loy,
Que veul que vous teigneiz de moy ;
En remanbrance la tenez
De ma doleur que vous verrez.
Li un de vous me traïra
Et au juis me livrerra.
. . . . . .

ment, vous serez damnés sans rémission et rien ne pourra vous racheter. Je ne dis pas cela à vous, seulement, mais à toutes les nations. Je vous ai montré comment s'accomplit le sacrement ; c'est mon corps que vous voyez représenté sur l'autel. Telle est la loi nouvelle que vous tiendrez de moi. Gardez-la en souvenir de mes souffrances dont vous serez témoins ; car, je vous le répète, l'un de vous me trahira et me livrera aux Juifs. » . . . . . .

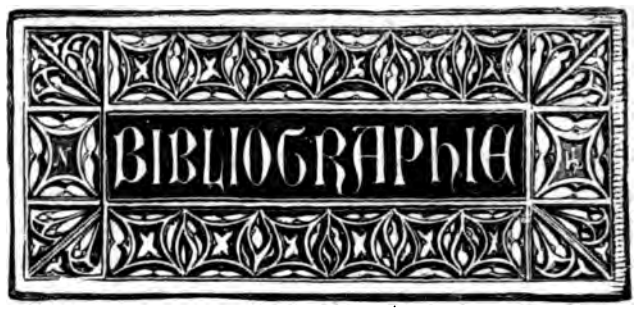

Manuel d'architecture religieuse au moyen age, résumé de la doctrine des meilleurs orateurs, par M. J. F. A. Peyré; avec 24 figures explicatives, par M. Tony Desjardins, architecte.

M. de Caumont a fait considérablement pour l'archéologie chrétienne. Il a surtout la gloire d'avoir à peu près ouvert la route. M. Victor Hugo, dans *Notre-Dame de Paris*, et M. de Montalembert, dans la *Revue des Deux-Mondes*, ont été des premiers à mettre en honneur l'art monumental religieux.

Mgr Devie, évêque de Belley, publia, en 1837, le *Manuel des connaissances utiles aux ecclésiastiques*. Ce livre est écrit avec beaucoup plus de zèle que de science. Il a enraciné dans certains esprits le préjugé qui fait remonter les monuments religieux à l'époque de leur fondation historique. Mais on ne devient pas monumentaliste en un jour : on peut s'en convaincre en comparant les *Notes d'un Voyage dans le midi de la France*, par M. Mérinée, imprimées en 1835, aux *Notes d'un voyage en Auvérgne* du même auteur, publiées en 1838. *L'archéologie chrétienne*, par M. l'abbé Bourassé, et le *Manuel d'archéologie religieuse, civile et militaire*, par le curé Oudin, qui parurent en 1841, sont des résumés des ouvrages de M. de Caumont. On trouve, pour toute innovation, dans le dernier traité, de bons tableaux synop-

(1) En vente chez MM. Dorier et Guilbert, rue Puits-Gaillot, à Lyon, et, à Paris, chez Didron, place Saint-André-des-Arcs, 30.

tiques des caractères architectoniques des diverses époques. Les planches sont une mauvaise reproduction de l'atlas de M. de Caumont. M. Baron donna à Bruxelles, en 1839, une traduction de *l'Histoire de l'Architecture* de Th. Hope. Le volume des planches présente une correction remarquable de dessin. En 1843, M. Daniel Ramée, dans son *Manuel de l'histoire* GÉNÉRALE *de l'Architecture* CHEZ TOUS LES PEUPLES, emprunta, à Th. Hope, des considérations philosophiques et systématiques, relativement à l'art, auxquelles il ajouta des données hasardées sur les bâtisseurs d'églises et l'origine du style ogival primitif. M. Batissier, qui avait fait paraître, la même année, ses *Éléments d'archéologie nationale*, donna, en 1846, un grand essor à son enseignement dans son bel ouvrage, intitulé : *Histoire de l'art monumental*. M. Joseph Bard livra à l'impression, en 1844, le *Manuel général d'archéolagie sacrée*. On sait que M. Bard est, avec M. Didron, l'archéologue le plus capable d'envisager les églises sous le rapport de la liturgie et de l'ameublement. Il rendrait un véritable service à la science en écrivant un traité spécial sur ces deux importantes parties, trop négligées par les monumentalistes. En 1845, parut l'excellent *dictionnaire de l'architecture du moyen âge* de M. Adolphe Berty. Je dois mentionner, dans cette rapide revue, les *Instructions du comité historique*, ainsi que les savantes publications de MM. Schmith et Didron. Ce dernier, dans ses *Annales archéologiques*, est constamment sur la brèche, avec ses zélés collaborateurs, pour défendre les antiquités nationales contre les vandales des Conseils municipaux et des Conseils de fabrique. *Le Bulletin monumental*, qui se publie, à Caen, sous la direction de l'école monumentaliste, est une tribune ouverte à tous, pour la propagation de l'art. Enfin, sa *Revue générale de l'architecture* et le *Magasin pittoresque*, contiennent souvent des articles intéressants sur les monuments chrétiens.

Le *Manuel* de M. Bard excepté, tous les traités que je viens de citer n'ont été faits qu'en vue des régions septentrionales de la France. Le Lyonnais et le Midi manquaient d'interprètes pour expliquer leurs monuments. M. Peyré a voulu remplir ce vide. Il raconte, dans sa préface, qu'élevé dans les idées de l'Empire,

c'est-à-dire dans l'adoration des formes grecques et romaines, il a passé devant nos basiliques sans les comprendre, jusqu'au jour où la lecture d'un ouvrage de M. de Caumont fit tomber le voile qui lui en cachait les beautés. Il espère que son Manuel rendra le même service à quelques esprits attardés. Je crois que son espoir ne sera pas déçu.

M. Peyré, qui a surtout tâché d'être clair et intelligible, a employé une méthode nouvelle : à chaque style, il décrit individuellement les membres qui composent les monuments. Le lecteur trouve tout de suite, au moyen d'une table ingénieusement disposée, la description de la partie qu'il a soumise à son examen. Cette méthode de décomposition pourra faciliter l'étude élémentaire de l'architecture. M. Peyré la compare à la méthode botanique qui débute par l'appréciation d'une plante dans ses organes variées, avant de l'embrasser dans son organisation générale. Les descriptions sont faites avec goût et une sage sobriété de détails. Et, si je puis m'exprimer ainsi, celles de l'ère ogivale psssèdent une très-satisfaisante orthodoxie archéologigue.

On trouve les mêmes qualités dans le dictionnaire des termes de l'architecture, qui suit le traité des ères romanes et ogivales; j'ai remarqué, dans ce dictionnaire, une locution dont l'auteur a enrichi la langue monumentaire. Il appelle *voûtes cloisonnées*, les voûtes absidales qui, consistant en plusieurs cloisons, descendent, sous forme de rayons, du point central et supérieur de ces voûtes, et qui enveloppent l'ogive des fenêtres en lancette.

M. Peyré a fait précéder la description de chaque style de jalons chronologiques, c'est là une heureuse idée, qui aurait pu recevoir une application plus développée et et surtout plus logique. L'auteur aurait dû rappeler les dates de l'origine des ordres religieux, attendu qu'ils ont tous suivi un plan particulier dans l'établissement de leurs églises. Puis, on comprend très-bien que le règne d'un pape ou d'un roi, la construction d'un monument qui a été un type comme Saint-Cernin de Toulouse ou la sainte chapelle de Paris, l'évènement qui a retenti profondément dans les idées d'un siècle, puissent guider l'étudiant en archéologie. Mais, à quoi peut lui servir de savoir qu'en 1497, Vasco de Gama a doublé le cap de

Bonne-Espérance, et qu'en 1520, Ignace de Loyola a eu la cuisse cassée au siége de Pampelune?

M. Peyré a adopté la classification de M. de Caumont. Cette classification, qui divise, avec une admirable exactitude, les périodes ogivales, laisse beaucoup à désirer pour les époques qui précèdent le XIIIe siècle. M. de Caumont, par exemple, confond le style latin et le style roman dans la dénomination d'*architecture romane primordiale*. M. Bâtissier, d'après M. Albert Lenoir a distingué ces différents styles, ce qui rend sa classification toute incomplète qu'elle est, encore préférable à celle de l'illustre auteur du *Cours d'antiquités monumentales*.

M. Peyré dit, avec tous les monumentalistes du Nord, que le style ogival primaire, le style chrétien par excellence, a été admis tard dans le Lyonnais et le Dauphiné. Saint-Jean répond assez à cette asssertion pour la première province. Quant au Dauphiné, je citerai l'abside de Notre-Dame de Grenoble, reconstruite dans la période de transition du XIIe siècle au XIIIe ; l'église Saint-André de la même ville, bâtie en 1220; l'abside de Saint-Maurice de Vienne, consacrée en 1151 ; et les absides de Saint-Antoine de Romans, et de Saint-Geoire, qui toutes remontent à la première moitié du XIIIe siècle.

L'auteur cite, à ce sujet, le passage suivant de Vietty : « Si l'intérieur de l'église de Saint-Maurice de Vienne n'a pas tout le caractère mystique des basiliques du Nord, il serait presque romain en comparaison des nefs d'Amiens ou de Reims. Moins élancé, moins surprenant par la souplesse et l'originalité, mais plus large et plus imposant, il ne semble pas, comme celles-ci, tendre à s'élever dans les airs, mais il repose noblement sur le sol.

Vietty ne s'est pas aperçu que si l'architecte de Vienne n'a pas placé la voûte à la hauteur de celles d'Amiens et de Reims, c'est qu'il a été forcé de la jeter sur des travées du XIIe siècle. La voûte de Saint-Barnard de Romans est très-exhaussée ; mais elle le serait davantage, si elle n'était pas portée sur des murs construits aussi dans l'ère romane.

Le clocher de St-André, à Grenoble, le dispute en légéreté aux flèches les plus hardies, élevées dans le nord, au XIIIe siècle.

Enfin, la décoration lapidaire des églises dauphinoises que j'ai mentionnées est, si je puis me servir de ce mot, aussi avancée que celle des basiliques septentrionales. On remarque la même élégance dans l'ornementation des monuments construits sous l'archevêque de Vienne, Jean de Bournin, qui siégea de 1218 à 1266.

M. Desjardins, qui est un des architectes lyonnais les plus initiés à la science des monuments chrétiens, a dessiné les figures explicatives de ce Manuel. Ces planches, gravées avec une habileté rare par M. Séon, rappellent celles de Th. Hope. On ne peut assez en louer la précision, la netteté, l'imitation scrupuleuse. Le crayon déjà connu de M. Desjardins vient d'acquérir un titre durable à la célébrité.

Il a montré beaucoup de goût dans le choix des monuments, qui lui ont fourni ses figures : St-Gilles, au portail bysantin, plus riche encore que ceux de St-Trophimes et de Moissac ; St-André-le-Bas, à la merveilleuse tour et à la nef datée et signée de la main de son architecte ; St-Michel-du-Puy, la chapelle aérienne ; St-Antoine, sœur et rivale de St-Maurice ; Notre-Dame de Paris, où peut-être la fleur du style ogival primaire a commencé à s'épanouir ; St-Ouen, chef-d'œuvre du XIVe siècle en France ; Fribourg en Breisgau, dont la flèche de la même période est sans contredit la plus belle du monde ; Cologne, où le génie allemand lutte avec le génie qui a créé Reims, Amiens et Beauvais ; St-Jean, mystique et sublime église ; St-Nizier, autre joyau de la couronne monumentale de Lyon.

Il s'est glissé des erreurs dans les dates de quelques figures. Ainsi on lit, au-dessus du clocher d'Ainay : *du XIe au XIIe siècle* et au-dessus de celui de St-André-le-Bas : *XIIe siècle*. C'est *du Xe au XIe* qu'il fallait mettre pour le premier et *de la fin du XIe à la fin du XIIe* pour le second : c'est-à-dire que les premiers étages du clocher d'Ainay sont du Xe siècle, et les derniers étages du siècle suivant, et que les premiers étages de la tour de St-André-le-Bas, ont été élevés dans les dernières années du XIe siècle, et le dernier étage tout-à-fait à la fin du XIIe.

Cet ouvrage, qui sort des presses de M. Léon Boitel, est non seulement un bon et beau livre, mais malgré le nombre et le

luxe des gravures, c'est encore un livre à bon marché. On doit, dans l'intérêt de la science monumentale, remercier les auteurs MM. Peyré et Desjardins d'avoir rendu leur Manuel accessible à tout le monde, car les prix élevés des ouvrages de M. de Caumont ont apporté un obstacle à la propagation de ses doctrines.

Vital BERTHIN.

NOTICE HISTORIQUE SUR M. VINCENT REYRE,
Brochure in-8.—Lyon, 1847.

Cette notice n'a reçu qu'une publicité restreinte aux membres de la famille et à ses amis. Nous en donnons la substance ainsi que les principaux faits qui peuvent intéresser nos lecteurs.

Né à Lyon, le 10 juillet 1762, M. Vincent Reyre fit, au collège de cette ville, des études fort brillantes. Destiné à l'état ecclésiastique par sa mère restée veuve après quelques années de mariage, il passa du collège au séminaire de Saint-Irénée, où il compléta son éducation. Il eût sans doute marché sur les traces de son oncle, M. l'abbé Reyre, prédicateur distingué, homme aussi remarquable par l'esprit que par le cœur, et auteur de plusieurs ouvrages sur l'éducation. Mais un évènement survenu dans sa famille, un procès qui menaçait sa mère d'une ruine complète, décida autrement de l'avenir du jeune homme. La notice biographique où nous puisons ces documents explique l'origine et les diverses phases de cet étrange procès dont les circonstances ne peuvent trouver place ici. Nous dirons seulement que, commencée en 1745, cette affaire n'eut une solution définitive qu'en 1827, c'est-à-dire après quatre-vingt-deux ans de durée. Le jeune Reyre, devenu le chef de la famille par la mort d'un frère aîné, fut donc placé chez un homme de loi auprès duquel il dut s'instruire des détours de la chicane, afin de venir en aide à sa mère, en défendant leurs intérêts communs. Il se rendit ensuite à Paris — il avait alors vingt-deux ans — pour y suivre ce procès qui avait amené des décisions déférées au Parlement de cette dernière ville, d'où ressortissait alors la province du Lyonnais. L'âge du jeune légiste, sa position de défenseur de sa mère intéressèrent vivement en sa faveur, et, malgré l'in-

fluence de son adversaire, homme puissant par lui-même et par ses alliances, il obtint un arrêt qui suspendit le procès, sans le terminer toutefois.

Ce succès, l'initiation aux luttes judiciaires qui avait été le résultat de ses efforts pour l'obtenir, le désir peut-être de protéger les autres contre des agressions semblables, déterminèrent la vocation du jeune V. Reyre. Reçu licencié à Avignon en 1784, il ne tarda pas à débuter au barreau et prit rang, dès son entrée dans la carrière, parmi les avocats les plus distingués de notre ville.

Mais la révolution approchait et avec elle le moment où tant d'existences devaient être jetées hors de leur voie. Si le jeune avocat salua l'avènement du jour qui promettait des réformes appelées par tous les hommes sages, son enthousiasme ne fut pas de longue durée. A voir le commencement de l'œuvre, il s'effraya de l'ardeur des ouvriers, et, craignant que le but ne fût dépassé, il se rangea, sans hésiter, dans le parti de la résistance. Il continua néanmoins l'exercice de sa profession; quelques fonctions publiques lui furent confiées, et il fit partie du comité dit des *Cinq*, spécialement chargé de l'administration des subsistances, à l'époque du siége. Mais après le siége, auquel il prit part, sous les ordres du général de Précy, forcé de se cacher d'abord, il parvint ensuite, sous un déguisement, à sortir de la ville. Il put ainsi, changeant de retraite, échapper, pour quelque temps, aux recherches dont il était l'objet. Mais, ayant voulu se rapprocher de Lyon, il fut arrêté et amené dans les prisons d'où il ne fût sorti que pour marcher à la mort, si, le jour même de son arrestation, ne fût parvenue la nouvelle de la chûte de Robespierre. Quatre mois plus tard, libre enfin, il se rendait dans le Midi auprès de sa famille paternelle.

A cette époque, M. Vincent Reyre songea sérieusement à quitter la carrière du barreau; mais, de retour à Lyon, le calme succédant enfin à la tempête, il reprit la robe d'avocat qu'il avait déjà portée avec tant de distinction et qu'il devait échanger plus tard contre la toge de la magistrature. Il sut bientôt reconquérir la place que ses débuts lui avaient faite, et vit sa réputation grandir de jour en jour.

M. Reyre a laissé un grand nombre de mémoires et de plaidoyers imprimés, qui témoignent tous de son talent non moins brillant que judicieux. Il improvisait rarement; mais, lorsqu'il ne pouvait échapper à cette nécessité, il se montrait si supérieur que l'on était tenté de lui demander compte de l'usage parcimonieux qu'il faisait de cette belle faculté.

Placé au premier rang parmi les notabilités du barreau et après avoir exercé sous le Directoire, sous le Consulat et sous l'Empire, M. Reyre pouvait aspirer aux honneurs de la magistrature. On vint au-devant de lui, et des propositions lui furent faites; mais Napoléon régnait encore, et l'éloignement qu'il éprouvait pour le gouvernement impérial ne permit pas à l'avocat de renoncer à l'indépendance de sa profession.

En 1815, après le second retour des Bourbons, M. Reyre fut appelé au poste de procureur du roi à Lyon. Certes, s'il eût pu prévoir les évènements, il eût repoussé le périlleux honneur qui lui était offert; mais il aimait les Bourbons et il accepta.

Bientôt après, en 1817, chargé des fonctions du ministère public près la Cour prévotale, il eut à porter la parole dans un procès procès politique dont le souvenir, nous n'en doutons pas, ne fut pas un des moindres motifs qui le décidèrent, peu de temps après, à solliciter un siége de conseiller à la Cour royale. « Dans ces nouvelles fonctions (1), plus en rapport peut-être avec son caractère et ses antécédents, M. Reyre acquit bientôt une grande influence à la Cour, et se fit constamment remarquer par ses travaux et les lumières qu'il répandait sur toutes les affaires qui lui étaient dévolues.

» Il fut très-souvent désigné pour présider les assises dans les divers chefs-lieux du ressort, et il excellait dans cette partie importante de l'exercice de ses fonctions. Son talent oratoire, la noblesse de son langage, la dignité toute magistrale de sa tenue, la lucidité spéciale de son esprit, qui excellait dans la conduite des débats, son inaltérable droiture, y brillaient du plus vif éclat, et toutes les sessions qu'il a eu successivement à présider ont été plus ou moins remarquables.

(1) *Notice historique sur M. le président Reyre.* — Lyon, 1847.

» Il en est une qui lui avait laissé de profonds souvenirs et qui fut marquée par une affaire du plus haut intérêt, qui excita alors l'attention publique, et dont nous dirons quelque mots.

» Dans le petit bourg de Dunières, situé dans les montagnes de la Haute-Loire, un homme avait été trouvé mort dans une mare. On le supposa assassiné. Des soupçons s'élevèrent contre deux de ses voisins ; une instruction judiciaire eut lieu, et les accusés furent renvoyés devant la Cour d'assises de la Haute-Loire. Des témoignages accablants s'y produisirent contre eux de la part de plusieurs témoins, et notamment de l'un d'entre eux. Ils furent condamnés aux galères à perpétuité, et, en exécution de l'arrêt, envoyés à Toulon après avoir subi la flétrissure.

» Ces malheureux étaient mariés. La femme de l'un d'eux qui, pendant toute la nuit où le crime avait dû être commis, avait eu constamment son mari à ses côtés, ne pouvait douter de son innocence ; mais tout ce qu'elle avait pu dire devant la Cour avait été suspect et sans influence, en présence des témoignages qui avaient semblé rendre certaine la culpabilité de son mari. Cette femme, puisant dans sa conviction, dans son malheur une énergie héroïque, ne se rebuta pas et se voua tout entière à faire prévaloir, contre la déclaration même du jury, l'innocence de son mari. Elle était illettrée, elle apprit à lire ; elle recueillit, avec la plus admirable persistance, des documents qui tendaient à infirmer les témoignages sur la foi desquels son mari avait été condamné : elle parvint à donner à ses recherches assez d'importance, aux faits qu'elle rassembla assez de vraisemblance et de certitude, pour qu'une accusation en faux témoignage pût être dirigée contre les témoins sur la déclaration desquels son malheureux époux et son beau-frère avaient été envoyés aux galères. Ces témoins furent traduits à leur tour devant la Cour d'assises du Puy-de-Dôme, et celui dont le témoignage avait surtout été capital et avait dû entraîner la condamnation, fut, après des débats solennels, condamné lui-même aux travaux forcés à perpétuité, suivant l'article 361 du Code pénal.

» L'article 445 du Code d'instruction criminelle porte que : « Lorsqu'après une condamnation contre un accusé, si l'un ou

plusieurs des témoins qui avaient déposé à charge contre lui sont condamnés pour faux témoignage, le ministre de la justice chargera le procureur-général près la Cour de cassation de dénoncer le fait à la Cour, et que la Cour, après avoir vérifié la déclaration du jury sur laquelle aura été prononcée la condamnation des faux témoins, annulera le premier arrêt prononcé contre l'accusé, et le renverra, sur l'acte d'accusation primitif, devant une autre Cour d'assises. »

» Cette disposition législative n'a été mise en pratique que dans deux ou trois circonstances : elle s'appliquait évidemment à l'affaire des condamnés de Dunières ; mais il fallait solliciter et obtenir cette application. La femme Rispal, c'était son nom, et il mérite d'être reproduit, après avoir réussi à faire condamner le principal accusateur de son mari, ne se lassa pas, et poursuivit jusqu'au bout la mission qu'elle s'était donnée. Trois fois elle fit, à pied, le voyage de Paris ; ses sollicitations, son admirable constance furent enfin couronnées de succès ; elle obtiut un arrêt de la Cour de cassation qui annulait celui en vertu duquel son mari et son beau-frère étaient aux galères, et les renvoyait devant la Cour d'assises de la Loire.

» M. Reyre était appelé à présider la session pendant laquelle devait être jugée cette dramatique accusation. Mais tout n'était pas fini pour les malheureux condamnés de Dunières et l'héroïque femme Rispal. Cette affaire avait excité, on ne saurait dire pourquoi, beaucoup de fermentation dans le pays. Les passions locales avaient été agitées ; on avait pris fait et cause pour ou contre les accusés. Cette affaire, en un mot, par une inexplicable transformation, était devenue une affaire de parti. Le maire, le curé étaient contraires aux accusés, et diverses autorités civiles et religieuses avaient suivi leur impulsion ; les députés même du département, obéissant déjà à l'influence électorale que nous avons vue depuis se développer si largement, ne se tenaient point à l'écart, et ne dissimulaient pas leurs dispositions hostiles contre les accusés. Ces derniers se présentaient donc devant la Cour d'assises de la Loire ayant à lutter contre les plus vives, les plus ardentes préventions. M. le président Reyre eut besoin de toute

sa fermeté, de toute son énergie, non pas pour résister lui-même aux manœuvres qui furent pratiquées, mais pour les déjouer et pour garantir le jury de leur influence.

» Après huit jours entiers de débats solennels et passionnés, l'acquittement fut prononcé. Le résumé que M. Reyre prononça devant les jurés, l'allocution qu'il adressa aux accusés, après l'acquittement, et que sa famille a pu retrouver dans ses papiers, sont de véritables chefs-d'œuvre et d'admirables modèles en ce genre. M. Reyre disait souvent que le jour où il avait pu rendre à la liberté, avec un verdict d'innocence, les deux malheureux naguères envoyés aux galères par une inique condamnation, avait été l'un des plus beaux de sa vie. »

Créé chevalier de la Légion-d'honneur en 1822, sur la demande spontanée du garde-des-sceaux, M. Reyre fut nommé, à peu près à la même époque, président de chambre à la cour royale. Il avait 60 ans alors. On sait quelle considération il s'acquit dans ces hautes fonctions qu'il devait exercer sans interruption jusqu'à la fin de sa vie. Son ardeur pour le travail sembla redoubler encore. On eût dit qu'il puisait de nouvelles forces dans le sentiment des nouveaux devoirs qui lui étaient imposés. Etudiant avec soin toutes les affaires soumises à la Chambre qu'il présidait, rédigeant lui-même ses arrêts dont plusieurs resteront comme des modèles, il se montrait infatigable, comme aux jours où, jeune avocat, il avait sa réputation à faire.

M. Reyre, nous l'avons dit, était dévoué à la Restauration; mais, les fautes du pouvoir, tombé aux mains de Charles X, éclairant sa conscience, il vit le danger et comprit, avec tous les hommes sages, que le moment était venu de donner des avertissements à la couronne. Aussi le vit-on, dans une circonstance mémorable, se séparant de la plupart de ses anciens amis, manifester son opposition à la marche du gouvernement royal. Un procès de *tendance* ayant été intenté au *Précurseur*, en 1827, ce fut à sa fermeté et à son courage que ce journal, organe des opinions libérales, dut son acquittement inespéré.

Mais rien ne pouvait arrêter le pouvoir sur la pente de l'abîme,

où il courait. Si les événements de 1830 affligèrent M. Reyre, et ils l'affligèrent profondément, du moins ne désespéra-t-il pas de la France. Ennemi de l'anarchie, il comprit la nécessité d'accepter les faits accomplis et de se rallier, sans arrière-pensée, au nouvel ordre de choses. Il n'hésita donc pas à prêter serment au gouvernement de Juillet.

Comme président de Chambre et doyen d'âge de la Cour royale, M. Vincent Reyre eut souvent à remplir les fonctions de premier président, en l'absence de ce magistrat, presque continuellement retenu à Paris par d'autres devoirs. On se rappellera longtemps quelle dignité, quelle noblesse déployait ce vieillard, à la physionomie vénérable, lorsqu'il portait la parole au nom du corps élevé qui s'honorait de le voir à sa tête. L'un des fils du roi, le duc de Nemours, à son passage à Lyon, en 1843, fut vivement ému du discours que lui adressa M. Reyre, parlant au nom de la Cour, discours qui renfermait une allusion touchante à la mort du duc d'Orléans. Aussi, de retour à Paris, le prince s'empressa-t-il d'annoncer, lui-même, à M. le président Reyre que, sur la demande qu'il en avait faite au roi, il venait d'être élevé au grade d'officier de la Légion-d'Honneur.

Mais cette dernière distinction devait bientôt parer un cercueil.

Jusqu'en 1846, M. le président Reyre n'avait connu aucune des infirmités de la vieillesse. Sa taille ne s'était point courbée; son regard avait le même feu; son esprit avait conservé toute sa vivacité; son aptitude au travail était toujours aussi remarquable. Mais, vers cette époque, il fut atteint d'une maladie de la peau (*le pemphigus*) qui, disparaissant quelques mois plus tard, ne devait pas moins, par le trouble qu'elle avait apporté dans cette organisation jusque-là si forte, hâter le terme d'une vie si honorablement remplie.

M. Reyre expira le 14 juin 1847, entouré de sa famille, et après avoir reçu les secours de la religion. Il touchait à sa quatre-vingt-cinquième année.

OBSÈQUES DE M. TERME,

MAIRE DE LYON ET DÉPUTÉ DU RHÔNE.

Le 11 décembre 1847 a été un jour de deuil pour la cité lyonnaise. Elle conduisait solennellement à sa dernière demeure son premier magistrat, M. Jean François Terme, qu'une cruelle maladie venait d'enlever, à l'âge de 57 ans, à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis, à l'estime de ses administrés. Exposé dans une chapelle ardente, dressée dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, le cercueil a été visitée par une foule empressée et recueillie, depuis le 8, jour du décès jusqu'à la matinée du 11.

Bien avant l'heure indiquée par la cérémonie, les députations des écoles et des diverses administrations publiques, les corps constitués, étaient réunis dans les vastes salons de l'Hôtel-de-Ville, où des écriteaux indiquaient la place que devait occuper dans le cortége chaque catégorie d'invités. A dix heures précises, le clergé, dans les rangs duquel on remarquait les curés de toutes les paroisses, et où M. Beaujolin, grand-vicaire, remplissait les fonctions d'officiant, est arrivé. Avant la levée du corps, M. Clément Reyre, premier adjoint, a lu, d'une voie émue, le discours suivant :

MESSIEURS,

Nous avons perdu un grand citoyen, un administrateur éminent, uu homme de bien et de puissante intelligence, un ami sûr et dévoué. Notre perte est immense, immense comme notre douleur.

Retenons un moment nos larmes et parlons de lui une dernière fois avant de nous en séparer pour toujours.

Rendre compte de sa vie publique serait la seule manière de le louer di-

gnement, mais nous nous sentons trop accablé par l'amertume de notre affliction pour nous livrer au développement de cet exposé, qui pourtant serait glorieux... Qu'il nous suffise de présenter l'indication rapide de ses actes qui ont mérité la reconnaissance publique et justifié les regrets universels dont sa tombe est entourée.

De fortes études et une application constamment dirigée vers les hautes questions des sciences économiques et sociales, signalèrent de bonne heure M. Terme comme un esprit solide, comme un écrivain substantiel et nerveux. Il s'était déjà fait une belle réputation par ses divers ouvrages, et il avait été appelé au sein de la plupart de nos sociétés savantes et littéraires, lorsque les évènements de 1830, en l'élevant aux fonctions de premier adjoint, vinrent mettre en évidence son aptitude aux affaires publiques, l'étendue et la justesse de ses vues en administration, ainsi que la dignité de son caractère.

Dès lors M. Terme était l'homme de la cité.

La nombreuse société fondée pour la propagation de l'instruction et de la morale parmi les enfants du peuple, lui avait déjà confié la direction de son œuvre.

L'administration des hospices lui ouvrit ses rangs et ne tarda pas à le mettre à sa tête.

Les suffrages des électeurs le portèrent au conseil général du département et au conseil municipal de Lyon.

Partout il manifesta l'amour du bien et le désir du progrès.

Les annales de nos établissements charitables ont enregistré la longue énumération des magnifiques travaux achevés ou entrepris sous sa présidence, et qui ont fait de nos hospices les palais de l'humanité souffrante; elles gardent aussi la précieuse liste des améliorations de tout genre introduites par son influence dans les différents services des hôpitaux. Ce qu'il a fait pour les pauvres, pour les malheureux, il est consolant de le répéter aujourd'hui; qu'il en reçoive la récompense au séjour de l'éternité!

Le gouvernement du roi connaissait bien la valeur de M. Terme, quant il le chargea des fonctions difficiles de maire de Lyon; et M. Terme, en les acceptant, ne se dissimulait pas l'étendue et le poids de la responsabilité qu'il assumait; aussi se promit-il d'employer toutes ses facultés à justifier la confiance dont il était honoré.

L'a-t-il justifiée cette flatteuse confiance?

La réponse appartient à l'assemblée qui se presse dans cette enceinte, elle appartient à la population entière de notre grande cité. Le nom de M. Terme n'est-il pas gravé par la reconnaissance des Lyonnais, sur nos temples reconstruits, sur nos édifices restaurés, sur nos monuments érigés par ses soins?

Si nos rues ont acquis de l'espace, de la lumière et de la salubrité; si la circulation est devenue plus commode et plus sûre; si des voies nouvelles ont accru les agréments et la splendeur de notre ville; si la physionomie générale de Lyon a pris plus de grandeur et de noblesse, n'est-ce pas à son active impulsion que nous le devons, comme au concours loyal et éclairé que vous lui avez constamment prêté, vous, Messieurs les membres du conseil municipal ?

Nous ne parlons pas des projets d'embellissements et de haute utilité que M. Terme avait conçus et qu'il n'a pas eu la satisfaction d'exécuter, mais quand nous verrons des fontaines monumentales répandre, avec des flots d'eau pure, la fraîcheur et la propreté dans tous nos quartiers, nous nous souviendrons du magistrat qui avait attaché sa principale gloire à l'accomplissement de cette belle entreprise.

Nous ne rappellerons pas non plus ici cette foule d'actes bien entendus, et qui, pour avoir moins d'illustration, ne sont ni moins utiles ni moins agréables à la multitude des administrés. Nous ne dirons pas nos salles d'asile et nos écoles agrandies et multipliées, notre collége royal élargi, nos musées enrichis, nos bibliothèques augmentées, un cours de droit commercial ouvert à l'empressement de la jeunesse; enfin nous passerons sous silence tant d'autres sages mesures prises dans l'intérêt de la charité, de la sécurité, de l'utilité publique; ce que nous ne disons pas, vos cœurs émus le rétablissent et l'opinion publique ne manque pas de le proclamer.

Est-il étonnant après tant de services, que M. Terme ait été investi de l'honorable mandat de député de son département? Est-il étonnant qu'il se soit fait remarquer dans l'élaboration des lois par la sagesse de ses avis, par la haute portée de son expérience? Est-il étonnant enfin qu'il ait été l'objet des distinctions honorifiques les plus justement ambitionnées ?

Pour nous, Messieurs, qui avons eu l'honneur de coopérer aux actes de sa carrière administrative, c'est avec la plus profonde douleur que nous nous sentons privés de ses conseils et de son appui. En déplorant le malheur qui frappe tous nos concitoyens, il nous est bien permis de nous replier aussi sur nous-mêmes et de pleurer le chef, l'ami que nous perdons. Ses inspirations nous resteront avec sa mémoire gravées dans nos cœurs, avec le souvenir de l'estime et de la sincère affection qui nous unissaient à lui.

A dix heures et demie, le cortége a commencé à défiler. La marche était ouverte par un détachement de gendarmes à cheval suivi du corps des pompiers en grande tenue et de la musique du

68e régiment de ligne qui exécutait, de distance en distance, des airs lugubres interrompus par le roulement du tambour et les chants de la liturgie. Le clergé, précédé des suisses des douze paroisses, venait ensuite, et était immédiatement suivi par le cercueil revêtu d'un drap de velours noir à glands d'argent, et sur lequel étaient déposés les insignes administratifs du défunt. Les six coins du poèle étaient tenus par

M. le Préfet.
M. Clément Reyre, premier adjoint,
M. Devienne, membre de la Chambre des Députés,
M. Brosset, membre du conseil général,
M. Menoux, président de l'Académie,
M. Henri Seriziat, secrétaire du Conseil municipal.

MM. les officiers-généraux, puis MM. les membres de l'administration municipal formaient, avec les membres de la famille de M. Terme, la tête du convoi ; la Cour royale, le tribunal de première instance et le parquet de deux degrés venaient après en habit de ville. Derrière se déroulaient en une longue file les différents corps constitués, les députations des différentes administrations, des corps d'officiers de la garnison suivis par une foule de citoyens de toutes les classes. Une double haie de soldats échelonnés sur l'itinéraire du cortége tenait le passage libre et maintenait l'ordre dans la foule.

Conformément au programme, le cortége a défilé par le côté droit de la place des Terreaux, la rue de l'Algérie et les quais de la rive gauche de la Saône jusqu'au pont Tilsitt, qu'il a pris pour se rendre à la cathédrale, dont la nef a été bientôt complètement occupée par les invités. Le catafalque sur lequel a été déposé le cercueil, était d'une très-belle ordonnance et flanqué de quatre statues d'anges pleureurs. La décoration de l'église était d'un goût simple et sévère : elle se composait d'une tenture noire qui garnissait la nef et les deux bras du trans-sept, depuis le parvis jusqu'à la hauteur des galeries, et qui était couronnée par une tenture blanche relevée en festons ; des écusssons aux armes de la ville, semés sur ce fond, et des girandoles gothiques, fixés

aux piliers, complétaient cet ensemble de dispositions dont l'effet était imposant.

L'absoute a été donnée par S. E. le cardinal de Bonald, accompagné de son clergé. Le cortége, en sortant de la métropole, s'est acheminé vers le cimetière de Loyasse par la montée du Chemin Neuf.

Plusieurs discours ont été prononcés sur la tombe de M. Terme : par M. Brachet, au nom de l'Académie ; par M. Candy, au nom de la Société de Médecine ; et par M. Gromier, au nom de la Société Médicale d'émulation.

CHRONIQUE.

Mercredi 1er décembre, le nom du général Précy retentissait dans l'enceinte de la police correctionnelle. *La Revue du Lyonnais* était poursuivie, à la requête du sieur Pérenon, se disant homme de lettres, pour avoir reproduit dans sa livraison de septembre une lettre du général sur la sortie des Lyonnais à l'issue du siége de 93. Cette narration avait été communiquée au directeur de *la Revue*, par M. Perret Lagrive, et donnée comme inédite. Cette copie était en sa possession depuis 1801. Elle lui avait été remise à cette époque par M. Hippolyte Rousset, trésorier de la ville. Il en existe plusieurs autres exemplaires manuscrits, avec quelques variantes, entre les mains de quelques-uns de nos compatriotes.

M. Pérenon accuse M. Léon Boitel de plagiat littéraire et de contrefaçon pour avoir reproduit, en 1847, cette lettre qu'il avait imprimée le premier en 1825, à la suite d'un poème *historico-didactique* sur le *Siége de Lyon*. Il prétend que cette lettre est sa propriété ; qu'elle avait été adressée à son père, et que de plus elle avait été rédigée et augmentée par lui sur des notes fournies par le général lui-même.

Enfin, son avocat, Me Pezzani, conclut à une indemnité de 2,500 fr., aux frais et à l'insertion du jugement dans les journaux de la cité.

M. Léon Boitel présente lui-même sa défense. Il argue d'abord de sa bonne foi, et se reconnait coupable seulement envers ses abonnés, auxquels il a donné comme inédit, sauf une seconde partie, ce qui avait déjà, en 1825, paru incognito sous le voile de la poésie de M. Pérenon. Il croirait avoir agi dans les limites de son droit, alors même qu'il aurait connu la première publication faite par M. Pérenon, car le document historique dont il s'agit n'appartient à personne, il appartient à tout le monde ; il est du domaine de l'histoire. Si les droits d'un auteur sont périmés dix ans révolus après sa mort, qui donc osera venir s'emparer ici de la correspondance du général Précy et s'en faire un prétexte à une demande pécuniaire ? M. Pérenon fait plus à cette heure. Il se prétend l'auteur de cette lettre qui a été, selon lui, adressée à son père et qu'il a grossie, dit-il, avec des notes du général. Des titres authentiques, il n'en fournit aucun, et il ne peut en fournir. Car ou la lettre du général Précy est de la composition de M. Pérenon et il aurait eu le tort de la donner en 1825

comme étant du général ; ou elle est du général, et alors elle appartient à tout le monde. M. Pérenon ne peut sortir de là ; ou il n'a pas dit la vérité en 1825, ou il n'a aucun droit en 1847.

— M. de Laprade a inauguré, dans les premiers jours de ce mois, le cours de littérature française qu'il est appelé à professer. L'auditoire était nombreux et choisi ; tous les admirateurs du beau talent de l'auteur de *Psyché* s'étaient donné rendez-vous au Palais Saint-Pierre : on était curieux de savoir ce que serait le poète parlant la langue du prosateur. En écoutant le philosophe et l'homme d'une bonne érudition. c'est encore le poète qu'on a été heureux d'applaudir, et les paroles de M. de Laprade, dignes, élevés et fermes avec lesquelles il a caractérisé l'esprit français, la littérature nationale ont été très-simpathiquement accueillies. Sans efforts ni charlatanisme, il a su, dans dans ses appréciations esthétiques, être constamment vrai et impartial, même pour nos défauts et nos faiblesses.

Comme, du reste, nous publions le discours de M. de Laprade, chacun pourra aisément se convaincre de ce qu'il y a d'élevé et de grave dans la pensée du professeur, de remarquable et de fort dans un langage qui lui est aussi particulier que ses beaux vers. Lyon doit se féliciter de cet enseignement sérieux, moral et consciencieux.

— M. l'abbé Lyonnet, chanoine de la Métropole, a publié, ces jours derniers, le deuxième et dernier volume d'une *Histoire de Mgr d'Aviau*, ancien archevêque de Vienne et de Bordeaux. Ce livre fait honneur au zèle studieux de l'auteur, qui a déjà publié une *Histoire du cardinal Fesch*, et présente des documents fort importants sur tout un demi-siècle, pendant lequel Mgr d'Aviau s'est trouvé en évidence. L'histoire contemporaine ne peut que gagner beaucoup à cette publication de pièces inédites, dont un personnage principal devient ainsi l'occasion et le sujet. Nous ne pouvons parler en détail du livre de M. le chanoine Lyonnet, mais nous l'engagerions volontiers à donner encore au public un grand nombre des matériaux historiques dont il est possesseur. Nos suffrages lui sont acquis à l'avance.

FIN DU XXVIe VOLUME.

TABLE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS LE XXVIe VOLUME.

Poésie.

Alexis Chavanne.	Un Rayon de soleil	5
F. Coignet.	Le Renard député, fable	9
—	Le Lord philanthrope, fable	11
A. V.	La Jeune Fille et le Coudrier	12
Victor de Laprade.	L'Age nouveau, poème	89
F. Coignet.	Les Feuilles aux vents, fable , ...	281
—	Les deux Cailloux, fable	283
Hugue.	Pensées d'Automne	345
A. Rousset.	Le Livre et le Monument, fable	350
—	Le Rosier et le Dattier, fable	352

Lyon.—Histoire de la Province.—Archéologie.

Paul Guillemot.	Monographie historique du Bugey. — X . . .	15
Charcot.	Souvenirs de 1793. — Épisode du siége de Lyon	108
L'abbé Jolibois	Dissertation sur le Mediolanum des Ségusiens .	117
Le général Précy.	Siége de Lyon. — Sortie des Lyonnais et retraite du général Précy	181-285

Joseph Bard.	Notre-Dame de Bourg (Ain)	307
Valentin Smith.	Notice sur Chalamont (Ain)	353
***	Histoire de Lyon sous la Restauration, à l'aide des chansons de cette époque. 1814, ou les Autrichiens près de Lyon, pot-pourri historique en quatre parties	383
	Fête industrielle.	411
	Du Trône de l'archevêque, à Saint-Jean . .	417
***	Arrivée subite de Napoléon à Lyon, le 10 mars 1815, et départ non moins subit de S. A. R. Mgr le comte d'Artois	459

Philosophie.

Charles Buob.	De l'état actuel de la philosophie dans les universités d'Allemagne. IV. Tubingue	78
L'abbé Lacuria.	De l'Église, de l'État et de l'Enseignement . .	207

Littérature. — Beaux-Arts.

	Christophe Colomb, ode-symphonie par Félicien David	99
A. Ducoin.	Alexandre Dumas	127
Petitsenn.	Bluettes et Boutades.	180
—	L'Institutrice de retour et sur le retour . . .	321
J. Beliard.	Les Femmes marseillaises et les Maris marseillais	396
Petitsenn.	Bluettes et Boutades.	420
Victor de Laprade.	Du Génie de la Littérature française.	425
	Fragment d'un poème sur la Passion . . .	491

Industrie.

Mlle Jane Dubuisson.	Exposition des produits de l'Inde et de la Chine rapportés par M. Isidore Hedde.	266
	Fête industrielle.	411

Voyages.

JOSEPH BARD.	Excursions autour du Lyonnais : Mâcon . . .	45
H. M.	Lettres sur la Sardaigne. — IIe - IIIe. . .	56-465

Nécrologie.

Aimé Martin	69
Le docteur Nichet	409
Jean-François Terme	510

Bulletin bibliographique.

A. NICOLAS	Rome au siècle d'Auguste, ou Voyage d'un Gaulois à Rome, à l'époque du règne d'Auguste, et pendant une partie du règne de Tibère, par Charles Dezobry (second et dernier article)	164
V.	Les Invraisemblances	179
F.-Z. COLLOMBET.	M. A. de Boissieu. — Inscriptions antiques de Lyon	254
DOCTEUR GAUTHIER.	Bulletin médical. — Traité de l'Hystérie, par M. le docteur Brachet	271
A. F.	Hygiène des Colléges, comprenant l'histoire médicale du Collége royal de Lyon, par M. Pointe	274
F.-Z. COLLOMBET.	Le Livre de la Nature et de la Grâce, ou Exposition de la doctrine catholique sur Dieu, sur le monde physique et sur le monde moral, par M. l'abbé J.-L. Le Voyer (tome 1er). . .	333
—	De l'Origine et de la Réparation du Mal, par M. l'abbé Actorie, supérieur de l'institution de Feysin.	id.
—	Études historiques sur le Célibat ecclésiastique et sur la Confession sacramentelle, par M. l'abbé A. Pernet, professeur de dogme au séminaire de Brou.	id.

—	Notice historique, liturgique et archéologique sur le Culte de sainte Agnès, par l'abbé J.-A. Martigny	id.
—	Histoire des principaux Sanctuaires de la Mère de Dieu, par l'abbé Pouget	id.
—	Histoire de l'Église gallicane, continuée par le P. Prat ; tome XIX, en deux parties . . .	id.
—	Histoire de Mgr d'Aviau, archevêque de Bordeaux, par M. l'abbé Lyonnet	id.
H. Hignard.	Poèmes et impressions poétiques, par Jules Canonge	342
Vital-Berthin.	Manuel d'Architecture religieuse au moyen âge, par M. Peyré, avec planches de M. Desjardins	498
***	Notice sur M. le président Reyre	503

Chronique.

P. 102 — 278 — 422 — 515.

FIN DE LA TABLE DU XXVIe VOLUME.